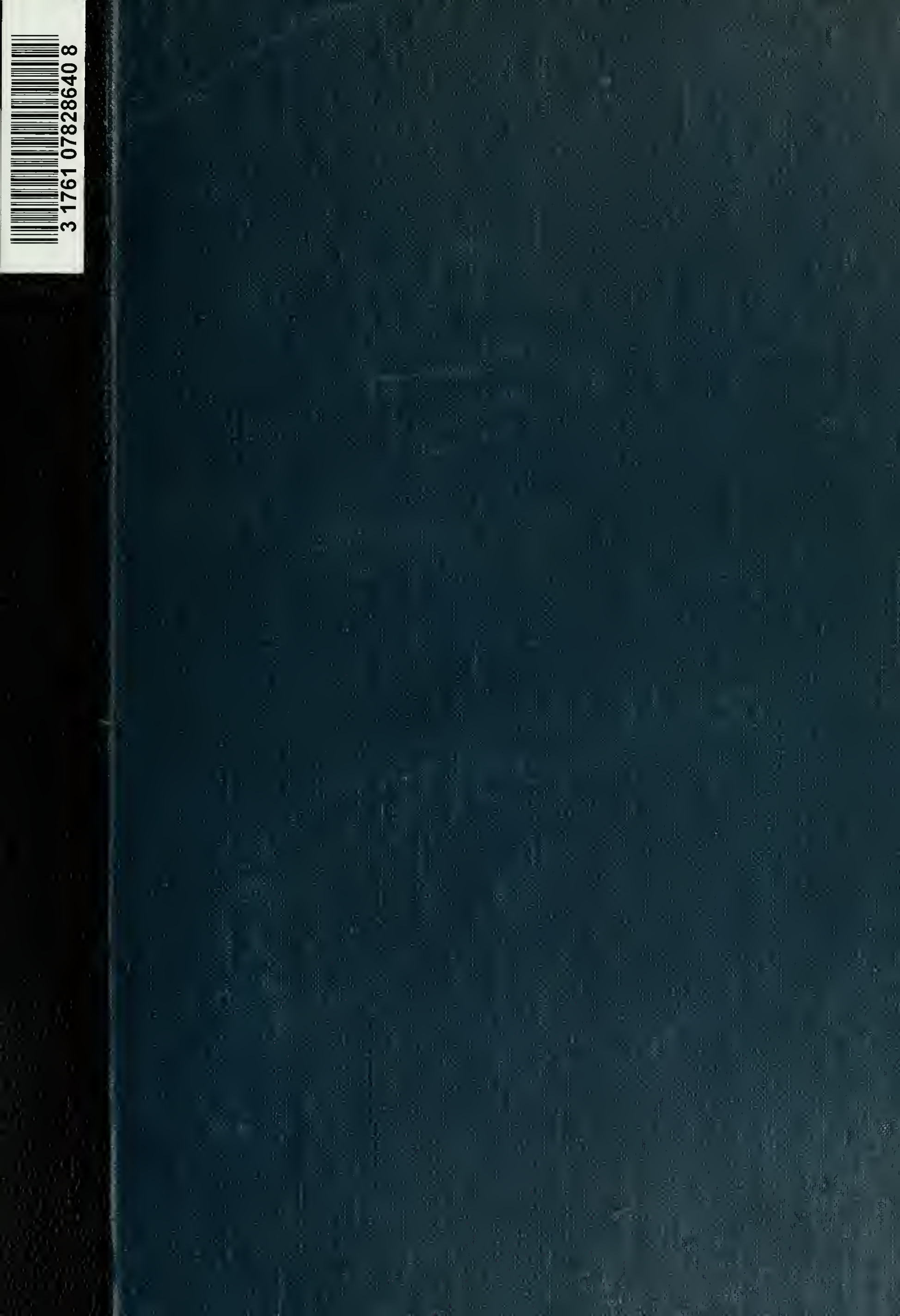

3 1761 07828640 8





ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE

III



IMPRIMERIE Vve P. LAROUSSE ET Cie
19, RUE MONTPARNASSE, 19

ŒUVRES COMPLÈTES

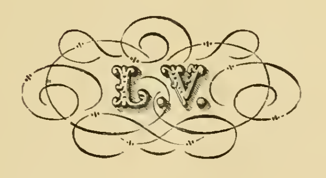
DE

BOURDALOUE

NOUVELLE ÉDITION

TOME TROISIÈME

MYSTÈRES — PANÉGYRIQUES — VÊTURES — ORAISONS FUNÈBRES



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1884

ŒUVRES DE BOURDALOUE

MYSTÈRES.

AVERTISSEMENT.

On s'était bien attendu que les sermons du père Bourdaloue seraient aussi favorablement reçus qu'ils l'ont été. En voici la suite, qui semble devoir soutenir toute l'estime que le public a conçue des premiers. Quiconque même a du goût pour les sermons, et en sait faire le discernement, trouvera dans ceux-ci cet avantage qu'étant d'un genre où il est plus rare de réussir, l'auteur en a pris le vrai caractère, et s'y est tracé une méthode qui, pour être devenue commune, ne lui en est pas moins propre, puisque c'est lui qui en a donné le modèle, ou, du moins, qui l'a beaucoup perfectionnée.

Avant le père Bourdaloue, les prédicateurs traitaient les mystères de la religion d'une manière abstraite et sèche ; et si quelques-uns les tournaient à la pratique et à la morale, ce n'était qu'en peu de mots et qu'assez superficiellement. Ils expliquaient le fond de chaque mystère, ils en établissaient la vérité, ils en montraient les convenances ; et, du reste, autant pour remplir leur sujet et ne pas manquer de matière, que pour donner du jour et de la force à leurs pensées, ils avaient recours à de longues citations, soit de l'Ecriture et des Pères, soit même des auteurs profanes. Voilà ce que faisaient les plus habiles, et ils en demeuraient là ; de sorte que leurs discours étaient plutôt, à le bien prendre, des leçons de théologie que des prédications.

D'autres, moins solides, quoique plus diserts, s'en tenaient à une simple exposition des mystères, et s'appliquaient d'ailleurs à la relever par tous les agréments d'une élocution ou vive et brillante, ou seulement exacte et polie, mais souvent plus recherchée que naturelle. Certaines applications de l'Ecriture, assez ingénieuses, quelques comparaisons et quelques figures, quelques sentiments même dévots et affectueux, beaucoup de fleurs, mais peu de substance et peu de suc : c'était là que se réduisait toute leur étude, et l'idée qu'ils se formaient de ce qu'il y a dans la religion de plus saint et de plus auguste.

Le père Bourdaloue vit le défaut de cette spéculation, trop vague pour arrêter les esprits, et pour faire sur les cœurs des impressions capables de de les remuer et les toucher. Il comprit qu'il fallait ramener à lui-même l'auditeur ; et que, s'il n'est réveillé de temps en temps par une peinture de ses mœurs, qui le pique et qui l'intéresse, il laisse bientôt son attention s'égarer, ou s'affectionne peu à ce qu'il entend : tellement que le prédicateur doit à peu près se comporter dans la chaire, à l'égard des autres, comme il se comporte à son égard et pour son édification propre, au pied d'un oratoire et dans la méditation. Un homme qui médite sur un mystère se le retrace d'abord dans l'esprit, et en considère toutes les circonstances ; mais après cette première vue, faisant un retour sur soi-même et se comparant avec le modèle qu'il a devant les yeux, il s'instruit, il se confond, il s'anime, il prend des résolutions, et sort de la prière en disposition de les exécuter.

Tel fut le plan que le père Bourdaloue crut devoir suivre ; et c'est par là même encore qu'il se garantit d'un autre excès. Car il est vrai que les predicateurs donnent quelquefois là-dessus dans une extrémité tout opposée. Ce ne sont plus proprement les mystères, qu'ils traitent, mais, à l'occasion des mystères, de purs sermons de morale qu'ils font. Une vertu qui éclate dans le mystère dont ils ont à parler, et qui le distingue, c'est à quoi ils s'attachent ; et en cela il n'y a rien qu'on puisse reprendre et qui ne soit selon les règles. Mais, après avo

proposé cette vertu comme le point capital du mystère, et comme le fruit qu'il en faut retirer, l'envisager seule dans toute la suite du discours, et perdre absolument le mystère de vue, sans y revenir jamais, si ce n'est peut-être dans une courte conclusion, il paraît que c'est manquer à un des devoirs les plus essentiels du ministère évangélique. Le ministre de l'Evangile doit, avant toutes choses, instruire ses auditeurs de leur religion ; et ils n'en peuvent avoir qu'une connaissance très-imparfaite, si l'on ne prend soin de leur en expliquer les premiers principes et les vérités fondamentales, qui sont les mystères.

Au milieu de ces deux extrémités, il y a un tempérament dont le père Bourdaloue ne s'est guère écarté. Il donne à un mystère tout l'éclaircissement convenable ; mais il y joint ensuite une morale toute fondée sur le mystère même ; et par le parfait rapport qu'il sait trouver entre l'un et l'autre, il les assortit si bien ensemble, que le mystère sert de preuve à la morale, et que la morale est la plus juste conséquence du mystère. Il fait plus : outre la première division de son discours, tantôt en deux et tantôt en trois propositions générales, souvent il subdivise encore chaque partie ; et ces subdivisions, qui sont autant de circonstances du mystère, s'étendent également et sur le mystère et sur la morale : d'où il arrive qu'au même temps qu'il développe par ordre tout son mystère, il expose dans le même ordre et développe toute la morale qui y répond.

On a pu voir, par quelques-uns des sermons de cet excellent prédicateur qui ont déjà paru, comment il entrait dans le véritable esprit des mystères, et sous quels traits il les savait représenter ; mais on le verra encore mieux ici. Il est difficile d'en concevoir des idées plus justes, et d'en faire de plus grandes images. Non qu'il use pour cela de termes pompeux et d'amplifications, ni qu'il ait besoin de ces ornements que l'art fournit à l'orateur comme des secours pour le soutenir : toute sa grandeur est dans les choses mêmes qu'il dit, et qu'il tire de son sujet. Sans s'arrêter à certaines pensées, ou toutes mystiques, ou seulement pieuses, et sans les rejeter aussi ni les affaiblir en aucune manière, il n'avance rien qui ne lui paraisse solidement établi dans la religion. C'est là qu'il se renferme, et qu'en prédicateur habile et maître de son expression et de ses tours, il accommode, par un don qui lui était particulier, au style et à la dignité de l'éloquence chrétienne ce que la théologie a de plus profond sur nos mystères, et ce qu'elle exprime même dans le langage le plus obscur, et, si on l'ose dire, le plus barbare. La fin de chaque mystère, les desseins que Dieu s'y est proposés, les adorables perfections qu'on y découvre, les avantages qui nous en reviennent, les dispositions nécessaires pour le célébrer dignement et utilement, enfin les effets de grâce et de salut qu'il doit opérer en nous, voilà sur quoi roule tout son discours, mais avec une solidité qui convainc et avec une majesté qui inspire de la vénération pour notre foi.

L'esprit, prévenu de la sorte, n'a plus de peine à se rendre ; et le cœur, pénétré de ce sentiment de respect pour le mystère de Dieu, se porte de lui-même aux conséquences où le prédicateur le veut conduire. C'est ce qu'on éprouvera en lisant ces sermons. Le père Bourdaloue les a remplis d'instructions propres à tous les états. Comme il cherchait moins à plaire qu'à se rendre utile, et que son zèle était universel, il avait soin de proportionner sa morale à toutes les conditions des hommes ; et ce qu'il y a même d'assez remarquable, c'est qu'il ne parle presque jamais en particulier à ceux que la Providence a distingués ou par leur naissance, ou par leur rang, sans adresser ensuite la parole aux autres que Dieu n'a pas ainsi élevés ; et que, par une merveilleuse diversité de vues, il trouve tout à la fois dans le même mystère, et pour les grands, et pour les petits, selon leurs situations différentes, des règles de conduite et des motifs de sanctification.

Ce qui ne fait pas moins connaître l'étendue et la fécondité de son génie, ce sont les divers discours qu'il a composés sur les mêmes sujets. Il y en a sur certains mystères jusques à quatre ; et sur les autres, communément deux ou trois : tous si complets, qu'à prendre chacun séparément, il semble qu'il y ait épuisé toute sa matière. Ce n'est pas, au reste, qu'il ne fût quelquefois obligé de rentrer dans les mêmes pensées, car les sujets ne sont pas infinis ; mais ces pensées, mises sous d'autres jours, et diversement exprimées sans avoir le dégoût de la répétition, ont, au contraire, une force et une grâce toujours nouvelle.

Il faut, après tout, convenir que, sur le mystère de l'Ascension de Notre-Seigneur, le père Bourdaloue n'a pas tout à fait observé la méthode qu'il s'était prescrite. Ce sermon est tout moral ; et, hors l'exorde et quelques endroits très-courts qui regardent le mystère, il n'y est parlé que de la gloire du ciel, et du

même requis pour l'obtenir. Mais un des mystères où les prédicateurs se donnent plus aisément cette liberté, c'est, ce semble, celui-ci. L'auditeur y est assez accoutumé ; et nul à cette fête n'est surpris qu'on l'entretienne du souverain bonheur où Jésus-Christ nous a précédés, et qui est le terme de notre espérance. Quoi qu'il en soit, un seul discours, quelque beau qu'il puisse être, ni un exemple particulier, ne peut prévaloir contre une maxime générale.

On doit dire à peu près la même chose du second sermon de l'Assomption de la Vierge : et parce qu'il a rapport à un fait dont tout le monde n'est pas instruit, ou dont la mémoire commence peut-être à s'effacer, il est bon, pour rendre ce sermon plus intelligible, d'ajouter à quelle occasion le père Bourdaloue le composa. Il y a plusieurs années qu'il parut un petit ouvrage intitulé : *Avis salutaire de la bienheureuse Vierge à ses dévots indiscrets*, avec ces paroles de saint Paul au bas du titre : *Que votre culte soit raisonnable*. Il semblait que l'auteur n'eût eu en vue que de régler le culte de la Vierge : mais ce libelle tendait à le détruire. C'est ce qu'aperçurent d'abord toutes les personnes bien intentionnées qui prirent soin de l'examiner, et ce qui alluma le zèle des vrais catholiques en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne et ailleurs. L'ouvrage donc, très-injurieux à la Mère de Dieu, et capable de troubler la piété des fidèles, fut déféré de toutes parts au Saint Siége, et authentiquement condamné. Le père Bourdaloue entreprit de le combattre dans un sermon sur la dévotion à la Vierge, qui est celui même dont il s'agit. Ce n'est ni une controverse de l'école, ni une longue déclamation de la chaire, mais un discours solide, où ces avis prétendus salutaires sont réfutés avec autant de modération et de brièveté, que d'ordre et de précision.

On a délibéré si l'on mettrait le sermon du lundi de Pâques au rang des autres, parce qu'il est imparfait ; mais on a conclu qu'il ne fallait pas l'omettre ni le déplacer ; et l'on a jugé même que le public serait bien aise d'avoir cette preuve de la fidélité avec laquelle on lui donne les sermons du père Bourdaloue.

SERMON SUR LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

ANALYSE.

SUJET. *Voici la marque à quoi vous connaîtrez le Sauveur qui vous est né; c'est que vous trouverez un enfant emmaillotté et couché dans une crèche.*

Quel signe pour connaître un Dieu Sauveur ! une étable, une crèche, de pauvres langes ! c'est néanmoins le signe le plus convenable, comme on le verra dans ce discours : *Et hoc vobis signum.*

DIVISION. Signe le plus convenable, parce que c'est le signe le plus naturel et le plus efficace. Le plus naturel, puisqu'il nous marque parfaitement que le Sauveur est né, et pourquoi il est né : première partie. Le plus efficace, puisqu'il commence déjà produire dans les esprits et dans les cœurs les merveilleux effets pour lesquels le Sauveur est né : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Signe le plus naturel, puisqu'il nous marque parfaitement que le Sauveur est né, et pourquoi il est né. Ce Dieu Sauveur devait faire deux choses : 1° expier le péché, 2° réformer l'homme pécheur. Or, pour nous marquer qu'il venait accomplir l'un et l'autre, il ne pouvait choisir un signe plus propre que la pauvreté et l'obscurité de sa naissance.

1° Il devait expier le péché et satisfaire à la justice de son Père. Voilà ce qu'il fait dans la crèche, et à quoi lui servent les misères et les humiliations de la crèche. Que nous apprend donc autre chose cet état pauvre, cet état humble, cet état souffrant où il naît, sinon qu'il vient faire pénitence pour nous, et nous apprendre à la faire ? Mystère adorable, et capable d'exciter dans nos cœurs les sentiments de la plus vive contrition. Cet Enfant-Dieu pleure dans sa crèche ; et ses larmes, dit saint Bernard, me causent tout à la fois et de la douleur et de la honte : de la honte, quand je considère que le Fils unique de Dieu a pleuré mes péchés, et que je ne les pleure pas moi-même ; de la douleur, quand je pense qu'après avoir fait pleurer Jésus-Christ, je lui en donne tous les jours de nouveaux sujets.

2° Il devait réformer l'homme pécheur. Ce qui perdait l'homme et ce qui le perd encore, c'est l'attachement aux honneurs, aux richesses et aux plaisirs du siècle. Mais que fait Jésus-Christ ? Il vient au monde avec le signe de l'humilité, pour l'opposer à notre ambition ; avec le signe de la pauvreté, pour l'opposer à notre avare convoitise ; avec le signe de la mortification, pour l'opposer à notre sensualité. Pouvait-il mieux nous faire entendre qu'il est ce Sauveur par excellence qui doit délivrer son peuple de la servitude du péché et guérir toutes les blessures de notre âme ? Raisonnons tant qu'il nous plaira, ce signe de l'humilité d'un Dieu confondra toujours l'orgueil du monde ; ce signe de la pauvreté d'un Dieu confondra toujours l'aveugle cupidité du monde ; ce signe de la mortification d'un Dieu confondra toujours la mollesse du monde.

DEUXIÈME PARTIE. Signe le plus efficace, puisqu'il commence déjà à produire dans les esprits et dans les cœurs les merveilleux effets pour lesquels le Sauveur est né. C'est ce qui paraît, 1° dans les pasteurs qui furent appelés à la crèche de Jésus-Christ ; 2° dans les mages qui vinrent adorer Jésus-Christ.

1° Dans les pasteurs. C'étaient des simples et des ignorants, c'étaient des pauvres, c'étaient des hommes méprisables selon le

monde par leur condition : mais tout à coup, à la vue de ce signe de la crèche, ces ignorants sont éclairés et remplis de science de Dieu ; ces pauvres commencent à connaître le prix de leur pauvreté et à l'aimer ; ces hommes, si vils et si méprisable selon le monde, deviennent les premiers apôtres de Jésus-Christ, et l'annoncent de toutes parts. C'est ce même signe qui, dans la suite des temps, a encore formé au milieu de l'Eglise tant de saints pauvres ; et voilà ce qui doit consoler les petits et faire trembler les grands.

2° Dans les mages. Car si l'exemple des pasteurs doit faire trembler les grands, l'exemple des mages les doit rassurer. C'étaient des grands du monde, des sages du monde, des riches du monde : mais, par la vertu de ce signe, ces grands s'abaissent devant Jésus-Christ ; ces sages se soumettent à la simplicité de la foi ; ces riches se détachent de leurs richesses, et se font au moins pauvres de cœur. Changement d'autant plus miraculeux, que la grandeur du siècle est plus opposée à l'humilité chrétienne, la sagesse du siècle à la docilité chrétienne, et les richesses du siècle à la pauvreté chétienne. Voilà ce qu'a pu opérer le signe de la crèche, et ce qu'il doit encore opérer dans chacun de nous, si nous voulons que ce soit pour nous un signe de salut.

Compliment au roi.

Et hoc vobis signum : invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.

Voici la marque à quoi vous connaîtrez le Sauveur qui vous est né : c'est que vous trouverez un enfant emmaillotté et couché dans une crèche. (*Luc.*, chap. II, 12.)

Sire,

Est-il donc vrai que le Dieu destiné pour nous sauver, que le Médiateur des hommes, que le Fils unique du Père, faisant son entrée dans le monde, y dût être reconnu par des langes et par une crèche? Est-il vrai que ce devaient être là les marques de sa venue, et que ce Messie, dont les prophètes avaient si magnifiquement parlé, que ce Messie envoyé de Dieu pour un si important dessein, ne devait être distingué dans sa naissance que par l'humilité et la pauvreté? Voilà, mes frères, dit saint Augustin, ce qui a causé le scandale des juifs. Ils attendaient un Sauveur ; mais ils supposaient que ce Sauveur viendrait dans l'éclat de la majesté ; qu'il serait riche, puissant, heureux ; qu'il rétablirait visiblement sur la terre le royaume d'Israël, qu'il comblerait ses sujets de biens et de prospérités. Prévenus qu'ils étaient de ces espérances, on leur a annoncé que ce Sauveur était né dans l'obscurité d'une étable, et c'est ce qui les a non-seulement troublés, mais choqués, mais révoltés. Ce scandale a passé jusque dans le christianisme : l'enfance et la crèche d'un Dieu, voilà par où a commencé parmi les chrétiens l'infidélité de l'hérésie. Otez-moi, disait, au rapport de Tertullien, l'impie Marcion, ôtez-moi, ces langes honteux et cette crèche indigne du Dieu que j'adore : *Aufer a nobis pannos et dura præsepia.* Ainsi parlait cet hérésiarque, si injustement et si faussement préoccupé contre les bassesses apparentes de Jésus-Christ naissant. Or, ce qui a scandalisé les juifs, ce qui a servi de fond à l'erreur des premiers hérétiques, c'est ce qui nous trouble encore aujourd'hui. Car c'est là le signe que notre orgueil combat intérieurement, le signe qui blesse notre amour-propre et contre lequel il s'élève, le signe que notre raison même a bien de la peine à ne pas condamner ; en un mot, le signe qui devait être, selon le Prophète, et qui sera toujours pour le monde un sujet de contradiction : *Signum cui contradicetur* [1]. Cependant, chrétiens, c'est à ce signe qu'est attaché notre salut, et c'est de là que dépendent les fruits de grâce que nous devons retirer de ce mystère. Il est donc de mon devoir de justifier, si j'ose parler de la sorte, ce signe adorable ; et c'est ce que je vais faire, après que nous aurons rendu à Marie l'hommage ordinaire. *Ave, Maria.*

Dieu, parlant au roi d'Israël, lui dit : Demandez au Seigneur votre Dieu qu'il vous fasse voir un signe de sa toute-puissance : *Pete tibi signum a Domino Deo tuo* [2]; et sur le refus que fit Achaz de demander ce signe à Dieu, parce qu'il ne voulait pas tenter le Seigneur, le Seigneur lui-même lui donna, sans qu'il le voulût, un signe qu'il ne demandait pas : *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum* [3]. C'est ainsi, chrétiens, que Dieu dans ce mystère en use à notre égard. Pour nous faire entendre que le Messie est né, il nous donne un signe, mais un signe que nous ne demandions pas, un signe que nous n'attendions pas, un signe auquel nous ne pensions pas ; je dis plus, un signe que nous ne voulions pas et contre lequel il prévoyait bien que le monde se révolterait. Cependant, c'est lui-même qui nous le donne, lui-même qui le choisit pour nous : *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum.* Et il est question de savoir si nous avons droit de le rejeter, et si le choix qu'a fait Dieu de ce signe doit trouver tant de contradiction dans nos esprits. Or je prétends que jamais contradiction n'a été plus mal fondée : pourquoi? Parce que jamais signe n'a été plus raisonnable, plus saint, plus divin, ni par conséquent plus digne et du choix de Dieu, et de l'approbation des hommes, que celui de la pauvreté et de l'humilité de Jésus-Christ. Ecoutez-en la preuve, qui va faire le partage de ce discours. Le signe que l'ange donne aux pasteurs, en leur annonçant la naissance de Jésus-Christ, est le signe du Dieu Sauveur : *Natus est vobis hodie Salvator... et hoc vobis signum* [4]; Il nous est né un Sauveur, et

[1] Luc., II, 34. — [2] Isa., VII, 11. — [3] Ibid., 14. — [4] Luc., II, 11 et 12.

voici la marque à quoi vous pourrez le reconnaître. C'est donc par rapport à l'office de Sauveur que nous devons considérer ce signe. D'où je conclus d'abord que c'est de tous les signes que Dieu ait jamais donnés aux hommes le plus admirable : pourquoi ? parce que c'est le signe le plus naturel, et en même temps le plus efficace que Dieu ait jamais employé pour découvrir aux hommes les richesses de sa grâce, et pour leur faire sentir les effets de sa miséricorde. Deux qualités qui distinguent ce signe, signe le plus naturel, et signe le plus efficace : le plus naturel c'est-à-dire le plus propre à marquer et à bien faire connaître la chose qu'il signifie; le plus efficace, c'est-à-dire le plus propre à opérer même ce qu'il signifie. Non, chrétiens, Dieu avec toute sa sagesse ne pouvait aujourd'hui nous donner un signe, ni plus naturel, puisqu'il nous marque parfaitement que le Sauveur est né, et pourquoi il est né, première partie; ni plus efficace, puisqu'il commence déjà à produire dans les esprits et dans les cœurs les merveilleux effets pour lesquels le Sauveur est né, seconde partie. Conformité de ce signe avec la qualité de Sauveur, vertu de ce signe dans les miracles qu'il a opérés dès la naissance du Sauveur : c'est tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est vrai, chrétiens, le saint et glorieux enfant dont nous célébrons la naissance, avait été promis au monde en qualité de Sauveur. Mais selon les principes de la foi, il ne devait l'être, et même dans l'ordre de la justice, il ne pouvait l'être qu'à deux conditions : l'une, d'expier le péché, et l'autre, de réformer l'homme pécheur. Car Dieu voulait être satisfait ; et tandis que l'homme demeurait dans la corruption et le désordre où l'avait réduit le péché, il n'y avait point de salut pour lui. Il fallait donc que Jésus-Christ pour opérer ce salut et pour faire l'office de Sauveur, c'est-à-dire de médiateur entre Dieu et l'homme, donnât à Dieu, d'une part, toute la satisfaction qui lui était due, en portant la peine du péché ; et, de l'autre, corrigeât dans l'homme les dérèglements du péché. Or, pour nous marquer qu'il était prêt d'accomplir ces deux conditions, et que déjà même il les accomplissait, je prétends, et vous l'allez voir, qu'il ne pouvait choisir un signe plus naturel que la pauvreté et l'humilité de sa naissance. *Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc verbum quod factum est* [1]. Passons en esprit jusqu'à Bethléem ; et, à l'exemple des pasteurs, contemplant avec les yeux de la foi ce que nous y voyons aujourd'hui, et ce que Dieu nous y fait connaître, tâchons de nous former l'idée d'un des plus grands mystères de notre religion.

Comme Sauveur, le Fils de Marie devait expier le péché, et être la victime du péché. Pouvait-il pour cela se produire au monde dans un état plus convenable que celui où la Providence l'a fait naître ; disons mieux, que celui où, par son propre choix, il a voulu naître ? Ce fut là, ce fut dans l'étable de Bethléem, que, brûlé de zèle pour les intérêts de Dieu, il termina les anciens sacrifices, et, comme souverain prêtre de la loi de grâce, il en établit un nouveau ; là que, la crèche lui servant d'autel, il fit à Dieu pour la première fois l'oblation solennelle de sa personne ; là, comme porte le texte sacré, que son humanité lui tenant lieu de tabernacle, d'un tabernacle vivant, qui n'avait point été fait par les mains des hommes, mais qui était l'ouvrage du Saint-Esprit, il parut non plus avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang ; et pour parler en termes plus simples, là qu'il se mit en devoir d'être déjà l'agneau de Dieu, cet agneau sans tache qui devait satisfaire à la justice divine par lui-même, et aux dépens de lui-même. Dieu ne voulait plus de toutes les autres victimes ; mais ce corps tendre et délicat, dont il avait revêtu son Fils unique, était la vraie hostie qu'il attendait depuis tant de siècles. Or la voilà enfin cette hostie pure, sainte, digne de Dieu, la voilà qui commence à être immolée. Ainsi les Pères de l'Eglise l'ont-ils conçu, et ainsi Tertullien s'en expliquait-il, quand il nous donnait cette excellente idée de Jésus-Christ : *A partu virgineo effectus hostia* ; un Sauveur aussitôt sacrifié qu'il est né, aussitôt offert à son Père qu'il est sorti du sein de sa Mère. Car ne vous imaginez pas, dit saint Chrysostome, que l'immolation de cet agneau de Dieu ait été la dernière action de sa vie, ou du moins qu'elle n'ait été que la dernière. Si c'est par là qu'il voulut finir, ce fut aussi par là qu'il voulut commencer ; c'est-à-dire, s'il acheva son sacrifice sur la croix, il en consacra les prémices dans la crèche.

Oui, mes frères, ce fut dans sa sainte nativité que ce Verbe fait chair commença le sacrifice qu'il devait consommer au Calvaire. Il ressentait déjà ces divins empressements dont il donna dans la suite de si sensibles témoignages à ses disciples, quand il leur disait : *Baptismo habeo baptizari ; et quomodo coarctor usquedum*

[1] Luc., II, 15.

perficiatur [1]; Je dois être baptisé d'un baptême (c'était le baptême douloureux de sa passion et de sa mort); et que je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse! Ce terme *coarctor*, selon la belle remarque de saint Ambroise, ne pouvait mieux s'appliquer ni mieux se rapporter qu'au mystère de la crèche, où toute la majesté de Dieu était comme resserrée dans la petitesse d'un enfant, et où tout le zèle de Jésus-Christ, ce zèle immense, se trouva en quelque sorte contraint et gêné, parce que le temps n'était pas encore venu de le faire paraître, et de le déployer dans toute son étendue: *Et quomodo coarctor usquedum perficiatur?* Il les ressentait, dis-je, ces saints empressements, et il n'attendit pas que son sang fût entièrement formé dans ses veines pour se livrer comme une victime. A quoi donc ce Dieu nouvellement né pensa-t-il dès le moment de sa naissance? à quoi s'occupa cette grande âme renfermée dans un si petit corps? Appliquez-vous, mes chers auditeurs, à une vérité si touchante. Que faisait Jésus-Christ dans la crèche? Il réparait par ses humiliations tous les outrages que l'orgueil des hommes avait déjà faits ou devait faire encore à Dieu; il rétablissait l'empire de Dieu; il rendait à Dieu toute la gloire que le péché lui avait ravie. Que faisait Jésus-Christ dans la crèche? Il apaisait Dieu, il désarmait la colère de Dieu, il attirait sur les hommes la plénitude des miséricordes de Dieu. Disons quelque chose de plus particulier. Que faisait Jésus-Christ dans la crèche? Il expiait tous les crimes dont les hommes étaient alors, et dont nous-mêmes nous devions être un jour chargés devant Dieu: nos révoltes contre Dieu, nos désobéissances à la loi de Dieu, nos résistances opiniâtres aux inspirations de Dieu, nos ingratitudes envers Dieu, nos froideurs, nos relâchements dans le culte de Dieu. Il payait les dettes infinies dont nous devions être comptables à la justice de Dieu; et voilà ce qu'il nous annonce par le signe de sa pauvreté, par le signe de son humilité, par le signe de sa mortification. *Et hoc vobis signum.*

En effet, que nous apprend autre chose cet état pauvre où il se réduit, cet état humble où il paraît, cet état souffrant où il naît, sinon qu'il vient faire pénitence pour nous, et nous apprendre à la faire? Ecoutez ceci, chrétiens. Je dis: nous apprendre à la faire; car c'est aujourd'hui que Dieu veut que nous concevions une haute idée, une idée juste de cette sainte vertu; en voici le signe, en voici la mesure et le modèle. Un Dieu humilié et anéanti, un Dieu pleurant et versant des larmes, un Dieu souffrant Oui, dit saint Chrysostome, couché dans la crèche, il faisait pénitence pour nous, parce qu'il savait que nous étions incapables de la faire sans lui, et que notre pénitence, sans la sienne, nous eût été absolument inutile, puisqu'elle eût été indigne de Dieu. Et il nous apprenait à la faire, parce qu'il voulait que nous connussions l'indispensable nécessité où nous sommes d'être pénitents comme lui, et qu'il savait que sa pénitence sans la nôtre, quelque mérite qu'elle pût avoir, ne nous serait jamais appliquée, ni jamais, par rapport à nous, ne serait acceptée de Dieu. C'est là, dis-je, ce qu'il nous enseigne; et la crèche n'en est-elle pas la marque la plus convaincante? Mais comment encore nous l'enseigne-t-il, cette pénitence? Ah? chrétiens, élevez vos esprits au-dessus des bassesses apparentes de ce mystère. Il pleure nos péchés, que nous ne pleurons pas nous-mêmes; et il les pleure doublement, parce que nous ne les pleurons pas nous-mêmes Mystère adorable, et capable d'exciter dans nos cœurs les sentiments de la plus vive contrition. Car prenez garde, mes frères, c'est la remarque de saint Bernard: si Jésus-Christ naissant pleure dans la crèche, il ne pleure pas comme les autres enfants, ni par le même principe que les autres enfants: *Plorat quippe Christus, sed non ut cæteri aut certe non quare cæteri.* Les autres enfants pleurent par faiblesse, et celui-ci pleure par raison, pleure par amour et par compassion; les autres pleurent leurs propres misères, et celui-ci pleure les nôtres; les autres pleurent parce qu'ils portent la peine du péché, et celui-ci parce qu'il vient détruire le péché, et l'effacer par ses larmes. Or ces larmes d'un Dieu, ajoute le même Père, me causent tout à la fois et de la douleur et de la honte: *Porro lacrymæ istæ, fratres, et dolorem mihi pariunt, et pudorem.* De la honte, quand je considère que le Fils unique de Dieu a compati à mes maux; qu'il en a été si vivement touché, et que j'y suis moi-même si insensible; quand je fais réflexion qu'un Dieu a pleuré sur moi, et que je ne pleure pas sur moi-même; au contraire, que je soutiens avec une affreuse indolence, avec une tranquillité et un endurcissement monstrueux, le souvenir de mon péché, dont je devrais faire la matière éternelle de mon repentir et de mes pleurs. De la douleur, quand je pense qu'après avoir fait pleurer Jésus-Christ dès son berceau, je lui en donne encore tous les jours de nouveaux sujets; que, pouvant le consoler par la réformation de ma vie, j'insulte, pour ainsi dire, à ses larmes par

[1] Luc., XII, 50

mes désordres ; et qu'au lieu qu'il a prétendu détruire le péché et l'anéantir, je le fais revivre dans moi et régner avec plus d'empire que jamais. Sur quoi ce grand saint s'écriait : *O duritia cordis mei !* O dureté de mon cœur ! jusqu'à quand résisteras-tu à la charité d'un Dieu, à la pénitence d'un Dieu, au zèle d'un Dieu, et au zèle d'un Dieu pour toi-même ? Cœur de pierre ! quand t'amolliras-tu et quand deviendras-tu ce cœur de chair que Dieu promettait à ses serviteurs, c'est-à-dire ce cœur tendre pour ton Dieu, ce cœur sensible aux impressions de son amour, aux mouvements de sa grâce et aux intérêts de sa gloire ? Car voilà, chrétiens, les sentiments dont saint Bernard était pénétré en contemplant la crèche de Bethléem. C'était un homme séparé du monde, crucifié au monde, mort au monde, c'était un saint. Si donc il parlait de la sorte, et s'il le pensait, nous, bien éloignés de la sainteté de sa vie et des ferveurs de sa pénitence, que devons-nous dire, et surtout que devons-nous penser ?

Il y a plus encore. Après avoir expié le péché, Jésus-Christ devait sauver et réformer l'homme pécheur, ou plutôt il devait sauver l'homme pécheur et le réformer, en expiant notre péché et en satisfaisant à Dieu : *Quia natus est vobis hodie Salvator* [1]. Ne regardons point cet enfant enveloppé de langes comme la splendeur de la gloire du Père, comme le créateur de l'univers, comme le seigneur de toute la terre, comme le roi des siècles et comme le juge des vivants et des morts. Il est tout cela ; mais ce n'est sous aucune de ces qualités qu'il vient de naître. Envisageons-le comme sauveur et comme réformateur de l'homme, et voyons si le signe qu'il choisit pour nous annoncer sa venue, n'est pas de tous les signes le plus convenable et le plus conforme au dessein qu'il s'est proposé. C'est un Dieu né pour nous sauver ; et ce qui nous perdait, chrétiens, ou plutôt ce qui nous perd encore tous les jours, vous le savez, c'est un attachement criminel aux honneurs du siècle, aux richesses du siècle, aux plaisirs du siècle, trois sources de corruption, trois principes de la réprobation des hommes. Or que fait Jésus-Christ ? il vient au monde avec le signe de l'humilité, avec le signe de la pauvreté, avec le signe de la mortification. Prenez garde : je dis avec le signe d'une humilité sans bornes ; pourquoi ? pour l'opposer à cette ambition démesurée qui nous fait rechercher les honneurs du siècle, et qui est une de nos passions les plus dominantes. Je dis avec le signe d'une pauvreté volontaire ; pourquoi ? pour l'opposer à ce désir insatiable des biens de la terre et des richesses du siècle dont nous sommes possédés. Je dis avec le signe d'une entière mortification ; pourquoi ? pour l'opposer à cette mollesse qui nous corrompt et qui nous rend esclaves de nos sens. Peut-il mieux nous marquer qu'il est ce Sauveur par excellence qui doit délivrer son peuple de la servitude de l'enfer et de la tyrannie du péché ? Conduite adorable de notre Dieu ! Si ce Dieu Sauveur avait paru au monde avec des signes tout contraires à ceux qu'il a pris pour nous déclarer sa naissance, nous eût-il jamais persuadé ces grandes vérités, à quoi, de notre propre aveu, notre salut est attaché ? Je m'explique. S'il eût pris pour signe de sa venue, au lieu de l'obscurité de l'étable et de la pauvreté de la crèche, l'éclat et la gloire, l'opulence et les aises de la vie, nous eût-il jamais persuadé l'humilité de cœur, la pauvreté de cœur, le détachement et la haine de nous-mêmes ? Et d'ailleurs, sans nous persuader tout cela, nous eût il sauvés ? Le voyant riche et dans l'abondance, le voyant sur le trône et dans la grandeur, le voyant dans le faste, dans la pompe, aurions-nous été touchés des maximes de son Evangile, de cet Evangile qui devait condamner notre amour-propre ? Quelques leçons qu'il nous eût faites touchant le mépris du monde et le renoncement au monde, l'en aurions-nous cru ? Quelque assurance qu'il nous eût donnée du bonheur de ceux qui souffrent et qui pleurent, nous en serions-nous tenus à sa parole ? De sa doctrine, n'en aurions-nous pas appelé à son exemple ? et quoique la conséquence de son exemple à sa doctrine ne fût pas juste par rapport à nous, eussions-nous eu assez d'équité pour ne nous en pas prévaloir ? Vous annonçant aujourd'hui un tel Sauveur, et avec de telles marques, serais-je bien reçu à vous prêcher la sévérité chrétienne, et oserais-je m'élever contre votre luxe, contre vos délicatesses, contre tous les désordres d'une cupidité avare ou sensuelle ? Mais maintenant que je vous annonce un Sauveur né dans une crèche et réduit à une extrême misère ; mais maintenant que je vous le présente, ce Sauveur, tel qu'il a voulu être et tel qu'il est en effet, sans secours, sans biens, sans autorité, sans crédit, sans nom, exposé dès sa naissance à toutes les injures d'une saison rigoureuse, à peine couvert de quelques misérables langes, n'ayant pour lit que la paille, et pour demeure qu'une vile retraite et une étable ; quels reproches n'ai-je pas droit de vous faire ? quels arrêts ne puis-je pas prononcer contre vous ? Je dis

[1] Luc, II, 11.

contre vous, mondains ambitieux et entêtés d'une vaine grandeur; je dis contre vous, mondains avides et intéressés ; je dis contre vous, mondains amateurs de vous-mêmes et voluptueux.

Car enfin, mes chers auditeurs, raisonnons tant qu'il nous plaira; ce signe de l'humilité d'un Dieu confond aujourd'hui malgré nous tout l'orgueil du monde; et pour peu qu'il nous reste de religion, il est impossible qu'à la vue de la crèche nous soutenions l'énorme contradiction qui se trouve entre cet orgueil du monde et notre foi. Qu'un juif ou qu'un païen soit livré aux désirs d'une ambition déréglée, je ne m'en étonne pas; c'est une suite naturelle de l'incrédulité de l'un et de la vanité de l'autre; mais qu'un chrétien qui fait profession d'adorer un Dieu humilié et anéanti; disons mieux, qu'un chrétien qui, dans la personne de son Dieu, fait profession d'adorer l'humiliation même et l'anéantissement même, soit dans sa propre personne idolâtre des honneurs du monde, ne pense qu'à se les attirer, n'ait en vue que l'accroissement de sa fortune, ne puisse rien souffrir au-dessus de soi, se pique d'aspirer à tout, ne borne jamais ses prétentions, dise toujours dans son cœur : *Ascendam*[1], Je n'en demeurerai pas là ; se pousse par brigue et par intrigue là où il se défie que son mérite le puisse élever, et se plaigne de l'injustice du siècle, quand par les voies les plus obliques il désespère d'y parvenir ; ne regarde ce qu'il est déjà qu'avec indifférence et avec dégoût, et ce qu'il voudrait être qu'avec des impatiences qui le troublent, des inquiétudes qui le dévorent; qu'un chrétien, dis-je, avec la foi de ce grand mystère que nous célébrons, ait le cœur plein de ces sentiments, s'en fasse des règles de vie, et se croie sage et habile de les suivre : ah! mes chers auditeurs, ce sont des contradictions que je ne comprends pas. Mais d'où viennent-elles, ces contradictions, que d'une opposition secrète à ce signe vénérable de l'humilité d'un Dieu naissant? Si ce signe trouvait dans nos esprits toute la docilité que la foi demande, ces contradictions cesseraient, et notre ambition serait pour jamais détruite. Or, du moment que ce signe détruit l'ambition dans nous, nous ne pouvons plus douter que ce ne soit le signe du Dieu Sauveur.

Raisonnons tant qu'il nous plaira; malgré tous nos raisonnements, ce signe de la pauvreté d'un Dieu confond l'aveugle cupidité des hommes; et il n'y a point de riche mondain, pour peu qu'il ait encore de christianisme, qui ne soit aujourd'hui troublé, alarmé, consterné de cette pensée : Le Dieu que j'adore est venu me sauver par le renoncement aux richesses, et sa pauvreté est le signe qu'il m'a donné de mon salut. Il est vrai que le monde, sans égard à ce signe, ne laisse pas de persister dans ses maximes : qu'à quelque prix que ce soit, il en faut avoir, que la grande science est d'en avoir, que la sagesse est de s'appliquer à en avoir, que tout est permis et honnête pour en avoir, qu'on ne peut jamais en avoir trop, ni même en avoir assez; que les hommes ne valent, ni ne sont estimés, qu'autant qu'ils en ont : mais il n'est pas moins vrai, répond saint Bernard, que dans tout cela le jugement du monde est réfuté, est renversé, est réprouvé par Jésus-Christ : *Sed in his omnibus judicium mundi arguitur, subvertitur, confutatur;* et que le signe de sa crèche suffit pour donner de l'horreur de ces damnables maximes. Or ce signe peut-il confondre des maximes aussi damnables que celle-là, et n'être pas le signe du Rédempteur qui vient sauver le monde? Il est vrai que, malgré ce signe, les riches du siècle ne laissent pas de s'applaudir de leur prospérité, et d'en faire le sujet de leur vaine joie; mais aussi est-ce pour cela, ajoute saint Bernard, que Jésus-Christ dès son berceau leur dit anathème, et que de sa crèche, comme du tribunal de sa justice, il leur prononce aujourd'hui ces arrêts de condamnation : *Væ vobis divitibus*[1]! Malheur à vous, riches avares; malheur à vous, riches injustes; malheur à vous, riches orgueilleux; malheur à vous, riches insensibles et sans miséricorde! c'est-à-dire, malheur à la plupart de vous! car c'est là que vous conduisent communément ces biens périssables que vous possédez, ou plutôt qui vous possèdent, plus que vous ne les possédez vous-mêmes. Or, dans le dessein qu'avait le Sauveur du monde de lancer un jour contre les riches ces formidables anathèmes, par quel signe plus naturel pouvait-il les y préparer, que par le signe de sa pauvreté; et dès là n'était-ce pas un signe de salut pour eux, puisque, en les préparant à ces anathèmes, il leur apprenait à s'en préserver?

Raisonnons tant qu'il nous plaira, malgré toutes nos vues mondaines, ce signe de la mortification d'un Dieu confond aujourd'hui la mollesse du monde, et il n'y a point d'âme sensuelle, pour peu qu'elle soit encore susceptible des saintes impressions de la grâce, qui, s'appliquant ce signe et le considérant, ne rou-

[1] Is., XIV, 14.

[1] Luc, VI, 24.

gisse de ses délicatesses, ou n'y renonce même pour jamais. Or, de là, j'ai droit de conclure que c'est donc un signe de rédemption. Car ce qui corrompt plus souvent une âme, et ce qui la rend esclave du péché, c'est l'attachement à son corps, cette vie molle dont on se fait une habitude, cette condescendance éternelle aux désirs de la chair, cette attention à la flatter et à ne lui rien refuser, à lui accorder tout ce qu'elle demande et plus qu'elle ne demande; cette superfluité d'ajustements, de parures, de propretés, de commodités; cette horreur de la souffrance et ce soin excessif de prévenir et de fuir tout ce qui pourrait faire de la peine et mortifier : voilà ce qui entretient dans nous le règne de cette concupiscence charnelle qui souille les âmes. Or je défie l'âme la plus asservie à ses sens, de pouvoir se présenter devant la crèche du Sauveur sans avoir honte d'elle-même. On tâche à justifier tout cela, et à s'en faire même une conscience ; car qu'est-ce que la fausse conscience n'excuse pas ? mais il est question de savoir si l'on peut avec tout cela être conforme à ce Dieu, dont la chair innocente et virginale doit être le modèle de la nôtre. Or le voici lui-même, reprend saint Bernard, qui vient nous assurer du contraire ; lui-même, qui est la sagesse de Dieu, vient nous détromper de toutes nos erreurs. Cette sagesse que Dieu tenait cachée dans son sein, se découvre pour cela visiblement à nous. Parce que nous étions charnels et que nous ne comprenions rien que de charnel, elle veut bien s'accommoder à notre faiblesse, elle prend un corps, elle se fait chair; et, revêtue qu'elle est de notre chair, elle nous prêche hautement et sensiblement que cette vie douce et commode est la voie infaillible de la perdition, qu'il n'y a de salut que dans la pénitence, et qu'une partie essentielle de la pénitence est de mater sa chair et de la crucifier avec ses vices. Car voilà, mes frères, ce que la Sagesse incarnée nous dit aujourd'hui ; voilà ce que nous annoncent l'étable, la crèche, les langes, toutes les circonstances qui accompagnent la naissance de cet adorable enfant : *Hoc prædicat stabulum, hoc clamat præsepe, hoc lacrymæ evangelizant.* Oui, Seigneur, c'est ce que vous nous faites entendre : et quand vous parlez, il est juste que vous soyez écouté ; il est juste que toute la sagesse du monde s'anéantisse, et rende hommage aux saintes vérités que vous nous révélez ; il est juste que, renonçant à ses lumières, elle avoue que ce signe de la crèche avait plus de proportion que tout autre avec l'office de Sauveur que vous veniez exercer. Si vous aviez pris, ô mon Dieu, ce signe pour vous, il pourrait ne pas convenir à l'idée que nous avons de votre sainteté et de votre suprême majesté ; mais le prenant pour nous, nous reconnaissons que c'est le signe qu'il nous fallait, puisque c'est par là que tous les déréglements de notre esprit et tous les emportements de notre cœur devaient être confondus. N'est-ce pas même ainsi que l'ange semble nous le déclarer par ces paroles : *Et hoc vobis signum*[1] ? Comme s'il nous disait : C'est un signe, mais un signe pour vous et non pour lui ; un signe pour vous faire comprendre ce qui vous a jusqu'à présent perdus, et ce qui doit désormais vous sauver. Si vous étiez venu, ô mon Dieu, pour être le Sauveur des anges, peut-être ce signe n'aurait-il pas été propre pour eux; mais il était propre pour des hommes superbes, pour des hommes remplis de l'amour d'eux-mêmes, pour des hommes dominés et corrompus par l'avarice : *Et hoc vobis signum.* Ce signe de la crèche, reprenait Tertullien, par rapport à mon Dieu, paraît indigne de sa grandeur ; mais ce qui me paraît indigne de lui est nécessaire pour moi ; ce qui fait en apparence sa confusion est le remède de mes criminelles vanités ; ce qui est le signe de son humiliation est le sacrement de mon salut : *Totum hoc dedecus, sacramentum est meæ salutis.* Et parce que le Dieu que j'adore ne veut être aujourd'hui ce qu'il est que pour mon salut ; parce qu'oubliant en quelque façon qu'il est le Dieu de tous les êtres, il se contente d'être le Dieu de mon salut; parce qu'en vertu de ce mystère, il semble que mon salut ne soit pas tant pour sa gloire que sa gloire pour mon salut, puisqu'il la sacrifie à mon salut, il veut bien prendre ce signe si salutaire et si nécessaire pour moi, tout humiliant qu'il peut être pour lui.

Ainsi, mes chers auditeurs, malheur à nous, si nous rejetons ce signe ; malheur, si nous ne l'honorons qu'extérieurement ; malheur, si, juifs encore d'esprit et de cœur, nous nous en scandalisons ! *O præsepe splendidum ! o felices panni !* O glorieuse crèche ! s'écriait le grand saint Ambroise, et devons-nous nous écrier après lui ; ô heureux langes ! ô précieuses marques de la venue de mon Sauveur, et du dessein qu'il a de me sauver ! signe le plus naturel, mais en même temps signe le plus efficace, puisqu'il commence déjà à produire les merveilleux effets pour lesquels le Sauveur est né, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

[1] Luc., II, 12

DEUXIÈME PARTIE.

Non, chrétiens, à en juger par l'expérience et par l'événement, jamais Dieu, tout Dieu qu'il est, n'a donné aux hommes de signe plus efficace, ni d'une plus surprenante vertu, que celui qu'il nous donne dans la naissance de son Fils. Car, malgré les oppositions et les contradictions du monde, ce signe a sanctifié le monde et tous les états du monde. Miracle dont je ne veux point d'autre preuve que l'étable de Bethléem, puisque c'est là que, malgré l'infidélité du monde, ce signe de l'enfance de Jésus-Christ a rempli les ignorants et les simples de la science de Dieu, et a captivé les sages et les savants sous l'obéissance de la foi; là que, malgré la cupidité du monde, ce signe de la pauvreté de Jésus-Christ a fait aimer aux pauvres leur misère et a détaché les riches de leurs richesses; là que, malgré l'orgueil du monde, ce signe des abaissements de Jésus-Christ a élevé dans l'ordre de la grâce de vils sujets, et a persuadé aux grands et aux puissants du siècle de se faire petits et humbles devant Dieu. Donnons jour à ces pensées. Qu'avez-vous compris, quand j'ai dit le monde sanctifié et sanctifié dans tous ses états, sinon ces changements tout divins, ces effets surnaturels qu'a opérés la naissance du Fils de Dieu dans toutes les conditions qui partagent le monde, c'est-à-dire la simplicité éclairée, et la prudence humaine obligée de renoncer à ses propres vues; la pauvreté reconnue pour béatitude, et l'opulence consacrée à la piété et à la religion; la bassesse rendue capable de servir à Dieu d'instrument pour les plus grandes choses, et la grandeur soumise à Dieu par la grâce de l'Évangile et dévouée au culte de Dieu? Car ce sont là les merveilles que l'étable de Bethléem nous découvre sensiblement, d'une part dans les pasteurs, et de l'autre dans les mages; et c'est aussi ce que j'appelle le miracle de la sanctification du monde. Dans les pasteurs, nous voyons des hommes grossiers devenus spirituels et intelligents, et dans les mages, des hommes intelligents et spirituels devenus dociles et fidèles; dans les pasteurs, des pauvres glorifiant Dieu et s'estimant riches, et dans les mages, des riches pauvres de cœur et se dépouillant sans peine de leurs trésors; dans les pasteurs, des sujets méprisables selon le monde, choisis pour être les premiers apôtres de Jésus-Christ, et dans les mages, des grands de la terre humiliés et prosternés au pied de ce nouveau Messie. Miracle subsistant, qui, de l'étable de Bethléem, s'est répandu par un autre miracle dans tout le monde chrétien. Miracle qui va vous faire voir la vertu toute-puissante de ce signe par où l'ange annonce aujourd'hui la venue du Sauveur : *Natus est vobis hodie Salvator... et hoc vobis signum* [1]. Appliquez-vous, mes chers auditeurs; tout ceci renferme pour nous des instructions bien solides et bien importantes.

Des simples et des ignorants (car puisque Jésus-Christ dans le mystère de ce jour leur a donné la préférence en les appelant les premiers à son berceau, il est juste de commencer par eux), des simples éclairés de Dieu, des pauvres glorifiant Dieu, et dans leur condition s'estimant riches, c'est ce qui paraît dans les pasteurs, et ce que le signe de la pauvreté de Jésus-Christ opéra divinement dans leurs personnes. Ils passaient la nuit, dit l'évangéliste, à garder leurs troupeaux, lorsque tout à coup ils se trouvent investis d'une lumière céleste qui les frappe : *Et claritas Dei circumfulsit illos* [2]. Pénétrés de cette lumière, et intérieurement émus, ils se disent l'un à l'autre : Allons, voyons ce qui est arrivé, et instruisons-nous de ce que le Seigneur veut ici nous faire connaître. Ils viennent à Bethléem, ils entrent dans l'étable, ils aperçoivent l'enfant dans la crèche; et, à la vue de ce signe, ils comprennent que c'est le Verbe de Dieu, ce Verbe incréé, mais fait homme pour sauver les hommes : *Videntes cognoverunt de Verbo quod dictum erat illis de puero hoc* [3]. Prenez garde, s'il vous plaît : ce signe de la crèche ne les trouble point, ne les rebute point, ne les scandalise point; au contraire, c'est par là qu'ils discernent le don de Dieu; c'est par ce signe qu'ils se sentent excités à bénir le Ciel. Car ils regardent ce Dieu naissant, non-seulement comme leur consolation, mais comme leur gloire; ils se tiennent honorés de lui être semblables, et ils découvrent en lui leur bonheur et les prérogatives infinies de leur condition. Touchés donc de ce signe, ils adorent dans Jésus-Christ la pauvreté, qui jusque-là avait été le sujet de leurs chagrins et de leurs plaintes. Ils s'en retournent comblés de joie, contents de ce qu'ils sont, déplorant le sort des riches de Jérusalem, bien loin de l'envier; heureux en qualité de pauvres d'être les élus d'un Dieu pauvre comme eux, et les prémices de sa rédemption : *Et reversi sunt glorificantes et laudantes Deum* [4]. Ce n'est point encore assez pour eux de l'avoir connu, ce Dieu pauvre; ils l'annoncent de toutes parts; ils publient les merveilles de sa naissance, et tous ceux qui les écoutent en sont surpris et ravis : *Et omnes qui*

[1] Luc., II, 11, 12. — [2] Ibid., 9. — [3] Ibid., 17. — [4] Ibid., 20.

audierunt, miratisunt [1]. Qu'est-ce que tout cela? demande saint Chrysostome ; par où ces bergers dans un moment sont-ils devenus si intelligents et si spirituels? d'où leur est venu ce don de pénétration, cette science de Dieu dont ils sont remplis? comment l'ont-ils si tôt acquise, et où ont-ils appris le secret de la communiquer si aisément et si parfaitement aux autres? Ah! mes frères, reconnaissons ici la Providence, et rendons-lui, avec des cœurs dociles, les hommages de notre foi : tout cela est le merveilleux effet de la crèche du Sauveur, et voici comment : comprenez et goûtez cette moralité, si essentielle au christianisme que vous professez.

La pauvreté, dit saint Bernard, abondait sur la terre ; mais on n'en savait pas le prix ; et c'etait de là néanmoins que dépendait le salut de la plus grande partie du monde, puisque, dans l'ordre des conseils de Dieu, la plus grande partie du monde devait avoir la pauvreté pour partage. Que fait Jésus-Christ? il vient apprendre au monde à l'estimer : cette pauvreté était un trésor caché que chacun possédait sans le connaître, ou, pour mieux dire, que les hommes tout mondains et tout charnels possédaient malgré eux et sans le vouloir ; il vient leur en donner une juste idée, et leur en montrer la valeur. Et, en effet, à peine a-t-il paru avec les marques précieuses de la pauvreté, que voilà des hommes, quoique charnels, persuadés du prix inestimable de ce trésor, ravis de l'avoir trouvé, prêts à tout quitter pour s'en assurer la possession, louant Dieu d'y être parvenus : *Glorificantes et laudantes Deum* [2]. Parlons plus clairement. La pauvreté abondait sur la terre, mais, comme ajoute saint Bernard, ce n'était pas celle qui devait béatifier les hommes, et servir de titre pour l'héritage du royaume de Dieu. Car qu'était-ce que la pauvreté qui régnait sur la terre? Une pauvreté dont on gémissait, dont on rougissait, dont on murmurait ; et celle par où l'on devait entrer dans le royaume de Dieu était au moins une pauvreté acceptée avec soumission, soufferte avec résignation, convertie par un saint usage en bénédiction : or voilà celle dont le Fils de Dieu lève aujourd'hui l'étendard, en proposant le signe de sa crèche ; et vous savez avec quelle ardeur et quel zèle cet étendard a été suivi. Donnons encore à ceci un nouvel éclaircissement. Avant Jésus-Christ, on voyait des pauvres dans le monde ; mais des pauvres, reprend saint Bernard, qui s'estimaient malheureux de l'être ; des pauvres qui, souffrant toutes les incommodités de la pauvreté, n'en avaient ni la vertu ni le mérite, et qui, n'ayant pas les avantages des richesses, en avaient toute la corruption et tout le désordre ; des pauvres sans humilité, sans piété, souvent sans conscience et sans religion ; des pauvres dont l'indigence et la misère n'empêchaient pas le libertinage des mœurs, et qu'elle rendait au contraire plus vicieux et plus dissolus ; en un mot, des pauvres réprouvés de Dieu par l'abus qu'ils faisaient de la pauvreté même. Voilà de quoi le monde était plein ; et il fallait, pour sanctifier le monde, des pauvres d'un caractère tout différent ; c'est-à dire des pauvres aimant leur pauvreté, profitant de leur pauvreté, honorant Dieu, et remerciant Dieu dans leur pauvreté ; des pauvres en qui la pauvreté fût le fond d'une vie pure et innocente ; des pauvres appliqués à leurs devoirs, vigilants, fervents, laborieux ; des pauvres dont la religion fit respecter la condition, et dont la condition fût un état avantageux pour la religion. Or, grâces à celui dont nous célébrons la naissance, c'est par la vertu de sa crèche que le monde a vu de semblables pauvres ; et l'on peut dire que par là ce signe de la crèche a changé la face du monde, puisque partout où il a été reconnu, la pauvreté, changeant de nature et de qualité, a rempli le monde de justes, de saints, de prédestinés ; au lieu qu'auparavant elle le remplissait d'hommes inutiles, d'hommes vagabonds, et souvent de scélérats.

Sortons de l'étable de Bethléem, et par une autre preuve encore plus touchante, convainquons-nous de cette vérité. Qui a fait dans l'Église de Dieu tant de pauvres volontaires, dont la sainteté, aussi bien que la profession, est encore de nos jours l'ornement du christianisme? La vue de la crèche de Jésus-Christ : voilà ce qui a peuplé le monde chrétien de ces pauvres évangéliques, qui, par un esprit de foi, se sont fait un bonheur et un mérite de quitter tout et de se dépouiller de tout. Le monde profane les a traités de fous et d'insensés ; mais en vue de cette crèche, ils ont tenu à honneur d'être réputés fous et insensés dans l'idée du monde profane, pourvu qu'ils eussent l'avantage d'être en cela même plus conformes à ce Dieu naissant. Des millions de fidèles, d'opulents qu'ils étaient, ont renoncé, pour le suivre, à toute la fortune du siècle ; des hommes comblés de biens ont, à l'exemple de Moïse, préféré les misères de ce Dieu Sauveur et celles de son peuple, à toutes les richesses de l'Egypte ; des vierges illustres par leur sang, ont sacrifié, pour devenir ses épouses, les plus grandes espérances ; des princesses, pour se rendre dans sa maison d'hum-

[1] Luc, II, 18. — [2] Ibid., II, 20.

bles servantes, ont abandonné toutes leurs prétentions et tous leurs droits. Tel est le miracle dont nous sommes témoins, et, malgré l'iniquité du monde, ce miracle subsistera jusqu'à la fin des siècles ; c'est-à-dire jusqu'à la fin des siècles il y aura des pauvres parfaits, des pauvres héritiers du royaume céleste, et cohéritiers du Dieu pauvre qui est venu leur en tracer le chemin et les y appeler.

Peuples qui m'écoutez, voilà ce qui doit vous remplir d'une confiance chrétienne et vous consoler : vous professez une religion qui relève votre bassesse, qui honore votre pauvreté, qui béatifie vos misères, et qui vous en découvre les avantages dans la personne de votre Dieu. Vous êtes peu de chose selon le monde ; mais c'est par là même qu'il ne tient qu'à vous d'être les sujets les plus propres au royaume de Dieu, puisque Dieu se plaît à répandre sur vous les richesses de sa grâce. Si vous connaissiez le don précieux que vous possédez et qui est en vous, si vous saviez estimer votre pauvreté ce qu'elle vaut, vous ne penseriez qu'à bénir le Ciel ; et, vous félicitant vous-mêmes de la conformité de votre état avec l'état Jésus-Christ, vous goûteriez sensiblement ce que votre infidélité a tant de peine à comprendre et peut-être à croire, je veux dire le bonheur et le prix de votre condition.

Au contraire, grands du monde, sages du monde, riches et puissants du monde, voilà votre humiliation, et ce qui doit vous faire marcher dans voie de la Dieu avec crainte et avec tremblement. Vous adorez un Dieu qui, se faisant homme, n'a rien voulu être de ce que vous êtes ; et qui, par un dessein particulier, a affecté d'être tout ce que vous n'êtes pas ; un Dieu qui, venant au monde, a méprisé toute la grandeur et toute la prospérité humaine, les regardent comme des obstacles à la fin de sa mission ; un Dieu qui dans cette vue a appelé les pauvres et les petits préférablement à vous, et qui par là (oserais-je me servir de ce terme, si je n'avais de quoi vous l'adoucir ?), qui, dis-je, par là semblerait presque vous avoir dédaignés ; car, en qualité de prédicateurs de l'Évangile, nous ne pouvons, mes frères, disait saint Cyprien, quelque zèle et même quelque respect que nous ayons pour vos personnes, vous dissimuler cette vérité affligeante ; mais écoutez-moi, et comprenez-en bien l'adoucissement. Car il n'est point absolument vrai que ce Dieu pauvre ait en effet rebuté ni dédaigné la grandeur du monde ; et j'avance même que, bien loin de la dédaigner, il a eu dans sa naissance des égards pour elle, jusqu'à la rechercher et à se l'attirer; mais c'est ici que je connais encore la vertu miraculeuse du signe de la crèche, et que j'adore les conseils de Dieu. Comme la vertu de ce signe a paru dans les petits, en les élevant aux plus hautes fonctions de l'apostolat; dans les simples, en les éclairant des plus vives lumières de la foi ; dans les pauvres, en les enrichissant des plus précieux dons de la grâce : aussi, par un autre prodige, ce même signe de la crèche a-t-il fait paraître sa vertu dans les grands, en les réduisant à s'abaisser devant Jésus-Christ; dans les sages, en les soumettant à la simplicité de la foi; dans les riches, en les détachant de leurs richesses, et les rendant pauvres de cœur. C'est de quoi nous avons la preuve dans l'exemple des mages, mais une preuve à laquelle je défie les cœurs les plus endurcis de résister, s'ils s'appliquent à en sentir toute la force. Car Jésus-Christ naît dans la Judée ; et des mages, c'est-à-dire des hommes savants, des puissants, des opulents du siècle, du rois même viennent des extrémités de l'orient pour le chercher. Après avoir abandonné pour cela leurs Etats, après avoir supporté les fatigues d'un long voyage, après avoir essuyé mille dangers, ils arrivent à Bethléem, ils entrent dans l'étable, et là que trouvent-ils ? Un enfant couché dans une crèche. Mais cet enfant, est-ce donc le Dieu qu'ils sont venus reconnaître? Oui, chrétiens, c'est lui-même; et c'est justement à ce signe de la crèche qu'ils le reconnaissent. Sans délibérer, sans examiner, dès qu'ils l'aperçoivent, ils se prosternent devant lui ; et non contents de lui sacrifier leurs trésors en les lui offrant, ils lui sacrifient leur raison en l'adorant.

Ah ! chrétiens, achevons de nous instruire dans cet excellent modèle que Dieu nous propose. Il est vrai, les mages ne voient qu'une crèche et qu'un enfant ; mais c'est la merveille de Dieu, que ce signe de l'enfance et de la crèche de Jésus-Christ ait assez de pouvoir sur leurs esprits pour leur faire adorer dans cet enfant ce qui semble moins digne de leurs adorations, qu'il fasse assez d'impression sur leurs cœurs pour en arracher dans un moment les passions les plus vives et les plus enracinées, et qu'il soit assez efficace pour les humilier sous le joug de la foi. Après cela, douterons-nous que ce signe ne soit le signe du Dieu Sauveur ? Je prétends que ce seul miracle de la conversion des mages en est un témoignage plus éclatant que tout ce que Jésus-Christ fera jamais ; et que les aveugles-nés guéris, que les morts de quatre jours ressuscités, ne seront point des signes pl[illegible]tiques de sa divinité

et de sa mission que ce qui paraît dans l'étable de Bethléem, c'est-à-dire que des grands du monde, que des riches du monde, que des sages du monde, soumis à l'empire de Dieu. C'est un grand miracle que des hommes simples et ignorants, comme les pasteurs, parviennent tout à coup à la connaissance des plus hauts mystères, et soient remplis des lumières divines; mais un miracle sans contredit encore plus grand, c'est que des hommes versés dans les sciences humaines et adorateurs de leur fausse prudence y renoncent pour ne plus suivre que les vues obscures de la foi. Car entre la sagesse du monde et l'obéissance de la foi, il y a bien plus d'opposition qu'entre la simplicité de l'esprit et les lumières du Ciel, puisque Dieu prend plaisir à se communiquer aux simples : *Et cum simplicibus sermocinatio ejus* [1]. Quand donc je vois des bergers éclairés de Dieu, connaissant le Verbe fait chair, et l'annonçant, le glorifiant, j'en suis moins surpris, parce que ce sont là les voies ordinaires de la Providence; mais au contraire, la sagesse du monde étant si opposée aux révélations de Dieu, voulant raisonner sur tout, voulant avoir l'évidence de tout, voulant décider de tout selon ses vues, ce qui m'étonne, c'est de la voir si docile dans les mages et si souple. Frappé de ce changement, j'étends, s'il m'est permis, la proposition de Jésus-Christ, lorsqu'il disait à son Père : *Confiteor tibi, Pater... quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis* [2] ; Je vous bénis, mon Père, de ce que vous avez caché toutes ces choses aux sages et aux prudents du siècle, pour les révéler aux petits. Car je dis à Dieu : Soyez éternellement béni, Seigneur, de les avoir révélées aux savants et aux sages ! et quand je le dis ainsi, je ne détruis en aucune manière la parole du Fils de Dieu, puisqu'il a fallu, pour recevoir cette foi et pour croire ces ineffables mystères, que les savants et les sages soient devenus petits comme les enfants : *Et revelasti ea parvulis.*

C'est un grand miracle que des pauvres, tels qu'étaient les pasteurs, apprennent à estimer la pauvreté, jusqu'à s'en faire un bonheur et un sujet d'action de grâces ; mais un miracle sans doute encore plus grand, c'est que des riches se détachent de leurs richesses, et deviennent pauvres de cœur : car il est bien plus difficile d'allier ensemble l'opulence et la pauvreté de cœur, que cette même pauvreté de cœur et une pauvreté réelle et véritable. Que des bergers donc, nés dans la disette, accoutumés à vivre dans l'indigence et à manquer des commodités de la vie, se bornent à leur état et en soient contents, c'est ce que j'ai moins de peine à comprendre ; mais la possession des richesses étant un poison si subtil pour corrompre le cœur, et une amorce si puissante pour le surprendre et pour l'attacher, que les mages, je veux dire, que des riches éteignent dans eux toute affection à ces biens trompeurs et enchanteurs; qu'ils déposent leurs trésors aux pieds de Jésus-Christ pour l'en rendre maître, et qu'ils consentent à n'avoir plus désormais, s'il le faut, d'autre héritage sur la terre que sa pauvreté; qu'au moins dans leur estime ils la préfèrent, cette pauvreté chrétienne, à toute la fortune du monde; c'est ce que je ne puis assez admirer. Touché de ce prodige, je m'adresse à vous, riches, et je ne vous dis plus, comme saint Jacques : Tremblez, gémissez, déplorez le malheur de votre état : *Agite nunc, divites; plorate ululantes in miseriis vestris* [1] ; mais je vous dis : Prenez confiance, et consolez-vous; car Jésus-Christ est venu appeler et sauver les riches aussi bien que les pauvres. Mais du reste, quels riches? observez-le bien, et voilà en quoi ce que je dis s'accorde parfaitement avec ce que dit ce saint apôtre. Car ces riches que Jésus-Christ reçoit à sa suite, et à qui il destine sa gloire, ce sont des riches détrompés du vain éclat des richesses, des riches prêts à lui sacrifier toutes leurs richesses, des riches pauvres de volonté et en esprit, et disposés, quand il lui plaira, à l'être pour lui et comme lui, réellement et en effet.

C'est un grand miracle que, malgré la bassesse de leur condition, Dieu ait suscité les pasteurs pour être comme les premiers apôtres du Messie, et pour publier dans le monde sa venue; mais un miracle encore bien plus grand, c'est que, malgré l'orgueil presque inséparable de la puissance humaine, Dieu dans les mages ait inspiré aux puissants du siècle tous les sentiments de la vraie humilité; car l'humilité dans la grandeur est le chef-d'œuvre de la grâce. Ainsi, sans me contenter de vous dire, avec l'apôtre saint Paul, que Dieu a choisi les faibles pour confondre les forts, et les petits pour humilier les grands : *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia* [2]; je puis ajouter qu'il a pareillement choisi les forts pour instruire les faibles, et les grands pour servir de modèle aux petits. Mais du reste, quels grands? prenez garde; voici l'éclaircissement de ma pensée, et par où elle convient avec celle du maître des gentils : des grands descendus volontairement, et par leur choix, au rang des petits ; des grands

[1] Prov. III, 32. — [2] Matth., XI, 25.

[1] Jac., V, 1. — [2] 1 Cor., I, 27.

prévenus d'un saint mépris pour toute la pompe qui les environne, et plus petits à leurs yeux qu'ils ne sont grands devant les hommes; des grands qui ne prisent leur grandeur qu'autant qu'elle peut servir à s'abaisser plus profondément aux pieds de l'Homme-Dieu; des grands jaloux, non de leur gloire, mais de la gloire de Dieu; préparés à tout entreprendre, non pour dominer, mais pour obéir à Dieu; non pour se faire honorer et craindre, mais pour faire honorer et craindre Dieu, non pour se chercher eux-mêmes et leurs propres avantages, mais pour maintenir les droits et les intérêts de Dieu.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qu'a pu opérer le signe de la crèche, et ce qu'il doit encore opérer dans chacun de vous, si vous voulez que ce soit pour vous un signe de salut: il faut qu'il corrige toutes vos erreurs, et qu'il vous fasse prendre les maximes toutes contraires à la sagesse du monde; il faut qu'il amortisse le feu de cette avare convoitise qui vous consume, et qu'il vous dégage de toute attache aux biens périssables du monde; il faut qu'il réprime vos ambitieux désirs, et qu'il bannisse de votre cœur toutes les vanités et tout le faste du monde. Autrement, craignez la vertu de ce signe, bien loin d'y mettre votre confiance; car ce signe de salut, pour les autres, ne pourrait être pour vous qu'un signe de réprobation: signe vénérable et tout divin, en quoi consiste le caractère propre du christianisme, et par où d'abord il s'est fait connaître. Mais grâces soient rendues au Dieu immortel qui nous fait voir encore aujourd'hui, pour notre consolation, ce signe respecté, révéré, adoré par le premier roi du monde; je veux dire qui nous fait voir le premier roi du monde fidèle à Jésus-Christ, déclaré pour Jésus-Christ, saintement occupé à étendre la gloire de Jésus-Christ, et à combattre les ennemis de son Eglise et de sa foi. L'hérésie abattue, l'impiété réprimée, le duel aboli, le sacrilége recherché et hautement vengé, tant d'autres monstres dont Votre Majesté, Sire, a purgé la France, et qu'elle a bannis de sa cour, en seront d'éternelles preuves. Le dirai-je néanmoins? et pourquoi ne le dirai-je pas, puisqu'il y va des intérêts du Seigneur, et que je parle devant un roi à qui les intérêts du Seigneur sont si chers? de ces monstres que Votre Majesté poursuit, et contre qui elle a déjà si heureusement employé son autorité royale, il en reste encore, Sire, qui demandent votre zèle et tout votre zèle. L'Écriture me défend de les nommer; mais il me suffit que Votre Majesté les connaisse et qu'elle les déteste. Elle peut tout, et la seule horreur qu'elle en a conçue sera plus efficace que toutes les lois pour en arrêter le cours. Ils ne soutiendront pas sa disgrâce, ni le poids de son indignation; et quand elle voudra, ces vices honteux au nom chrétien cesseront d'outrager Dieu et de scandaliser les hommes. C'est pour cela, Sire, que le Ciel vous a placé sur le trône; c'est pour cela qu'il a versé si abondamment sur votre personne sacrée les dons de force, de sagesse, de piété, qui vous distinguent entre tous les monarques de l'univers; mais c'est par là même aussi que Votre Majesté attirera sur elle toutes les bénédictions dont Dieu récompensa autrefois la religion de David: car je le protégerai, dit le Seigneur, parlant de ce saint roi, je l'appuierai; ma main s'étendra pour le secourir, et mon bras le fortifiera; j'exterminerai ses ennemis de devant ses yeux, toutes ses entreprises réussiront, enfin j'en ferai mon fils aîné, et je l'élèverai au-dessus de tous les rois de la terre: *Et ego primogenitum ponam illum, excelsum præ regibus terræ* [1]; oracle accompli dans Votre Majesté, encore plus visiblement que dans le religieux prince en faveur duquel il fut d'abord prononcé. Nous n'en doutons point, Sire: voilà d'où sont venus et d'où viennent sans interruption ces prospérités et ces succès qui ont étonné toute l'Europe, et dont le bruit s'est répandu jusques aux extrémités de la terre. A ces succès, ô mon Dieu, à ces prospérités passées, vous en ajouterez de nouvelles: vous bénirez toujours un roi dont le premier soin est de vous honorer et de vous servir, dont le souhait le plus ardent est de faire de sa cour une cour chrétienne, de son royaume un royaume chrétien, et du monde même, s'il en était maître, un monde chrétien. Ainsi pourrez-vous, Sire, attendre tout d'un Dieu à qui vous donnez tous les jours des marques si sensibles de votre piété, et qui tous les jours vous donne des marques si éclatantes de sa protection. Il n'en demeurera pas là; l'avenir répondra au passé, et l'éternité bienheureuse mettra le comble à de longues et glorieuses années, c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

[1] Psalm., LXXXVIII, 28.

SERMON SUR LA CIRCONCISION DE JESUS-CHRIST

ANALYSE.

Sujet. *Lorsque le huitième jour fut arrivé où l'enfant devait être circoncis, on le nomma Jésus, ainsi que l'ange l'avait marqué avant qu'il eût été conçu dans le sein de Marie, sa mère.*

Pourquoi attend-on que l'enfant soit circoncis pour lui donner le nom de Jésus, c'est-à-dire de Sauveur ? et quel rapport le nom de Sauveur peut-il avoir avec la circoncision du Fils de Dieu ? Importante question qui servira de fond à ce discours.

Division. Il fallait que Jésus-Christ, pour être parfaitement Sauveur, non-seulement en fît lui-même la fonction, mais qu'il nous apprît quelle devait être, pour l'accomplissement de ce grand ouvrage, notre coopération. Or, dans ce mystère, il s'est admirablement acquitté de ces deux devoirs. Il a commencé à nous sauver par l'obéissance qu'il a rendue à la loi de l'ancienne circoncision, qui était la circoncision de la chair : première partie ; et il nous a donné un moyen sûr pour nous aider, nous-mêmes à nous sauver, par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle, qui est la circoncision du cœur , deuxième partie.

Première partie. Jésus-Christ a commencé à nous sauver par l'obéissance qu'il a rendue à la loi de l'ancienne circoncision : car au moment où il fut circoncis, 1° il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être la victime du péché ; 2° il offrit à Dieu les prémices de son sang adorable, qui devait être le remède du péché ; 3° il s'engagea à répandre ce même sang plus abondamment sur la croix, pour la réparation entière du péché.

1° Au moment qu'il fut circoncis, il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être la victime du péché, et par conséquent pour être parfaitement Sauveur : car, pour sauver des pécheurs et des coupables, il fallait un juste, mais un juste, dit saint Augustin, qui pût satisfaire à Dieu dans toute la rigueur de sa justice, et pour cela même un juste sur qui pût tomber la malédiction que traîne après soi le péché, et le châtiment qui lui est dû. Ce juste, c'était Jésus-Christ. Il ne devait pas être pécheur : comme pécheur, il eût été rejeté de Dieu. Il ne suffisait pas qu'il fût juste : comme juste, il n'aurait pu être l'objet des vengeances de Dieu. Mais en qualité de médiateur, il devait, quoique exempt du péché et impeccable même, tenir une espèce de milieu entre l'innocence et le péché ; et ce milieu entre l'innocence et le péché, ajoute saint Augustin, c'était qu il eût la marque du péché. Or, où a-t-il pris la marque du péché ? dans sa circoncision.

2° Au moment qu'il fut circoncis, il offrit a Dieu les prémices de son sang adorable, qui devait être le remède du péché. La moindre action du Fils de Dieu pouvait suffire pour nous racheter ; mais dans l'ordre des décrets divins, et de cette rigide satisfaction à laquelle il s'était soumis, il fallait qu'il lui en coûtât du sang, et c'est aujourd'hui qu'il commence à accomplir cette condition. Bien différent des prêtres de Baal, qui, pour honorer leur dieu, se faisaient de douloureuses incisions, jusqu'à ce qu'ils fussent tout couverts de sang, c'est pour sauver son peuple que, tout Dieu qu'il est, il endure une sanglante opération.

3° Au moment qu'il fut circoncis, il s'engagea à répandre son sang plus abondamment sur la croix, pour la réparation entière du péché. Car, selon saint Paul, tout homme qui se faisait circoncire se chargeait d'accomplir toute la loi. Or, l'accomplissement de la loi, dit saint Jérôme, par rapport à Jésus-Christ, c'était la mort de Jésus-Christ même ; puisqu'il était la fin de la loi, et qu'il n'en devait être la fin que par la consommation du sacrifice de son humanité sainte.

Ce n'est donc pas sans raison que le nom de Jésus lui est donné dans ce mystère ; et le sang qu'il verse pour nous sauver nous fait bien voir de quel prix est notre salut, et quelle estime nous en devons faire.

Deuxième partie. Jésus-Christ nous a donné un moyen sûr pour nous aider nous-mêmes à nous sauver, par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle. Cette nouvelle circoncision est la circoncision du cœur : 1° il nous en fait une loi, 2° il nous en explique le précepte, 3° il nous en facilite l'usage.

1° Il nous propose la circoncision du cœur, et il nous en fait une loi : car il n'abolit l'ancienne circoncision, ou plutôt l'ancienne circoncision ne finit en lui, que parce qu'il établit la nouvelle. Circoncision du cœur, c'est-à-dire retranchements de tous les désirs criminels et de toutes les passions déréglées. Circoncision nécessaire pour le salut, puisque la source de tous nos péchés, ce sont nos désirs et nos passions. Circoncision entière, qui s'étend à tout et qui n'excepte rien : il ne faut qu'une passion pour nous damner.

2° Il nous explique le précepte de cette circoncision nouvelle ; comment ? par son exemple : car dans sa circoncision nous trouvons les quatre passions les plus dominantes et les plus difficiles à vaincre, parfaitement sanctifiées et soumises à Dieu : celle de la liberté, par l'obéissance qu'il rend à une loi qui ne l'obligeait point ; celle de l'intérêt, par le dépouillement et le dénûment où il veut paraître ; celle de l'honneur, par ce caractère ignominieux du péché, dont il consent à subir toute la honte ; et celle du plaisir, par cette opération douloureuse qu'il souffre. Voilà surtout les quatre passions que nous devons nous mêmes déraciner de notre cœur.

3° Il nous facilite l'usage de cette nouvelle circoncision, par où ? par la vertu même du sang qu'il commence à répandre. Ce sang divin porte avec soi une double grâce : grâce intérieure, qui est celle du Sauveur ; grâce extérieure, qui est celle de l'exemple. Profitons-en, et entrons ainsi dans cette année, qui sera peut-être la dernière de notre vie.

Postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur.

Lorsque le huitième jour fut arrivé, où l'enfant devait être circoncis, on le nomma Jésus, ainsi que l'ange l'avait marqué avant qu'il eût été conçu dans le sein de Marie, sa mère. (*Saint Luc* chap. II, 21.)

L'ange n'était que le ministre choisi de Dieu pour apporter du ciel ce nom de Jésus ; mais Dieu même en était l'auteur, et il n'appartenait qu'à Dieu de le pouvoir être. C'est-à-dire que Dieu seul pouvait donner à l'enfant qui venait de naitre le nom de Sauveur, non-seulement parce qu'il fallait pour cela une autorité supérieure à celle des anges et des hommes, mais parce qu'il n'y avait que Dieu qui pût parfaitement comprendre tout le sens et toute l'étendue de ce saint nom : nom divin, qui ne peut être prononcé avec respect que par un mouvement particulier du Saint-Esprit : *Nemo potest dicere Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto* [1] ; nom vénérable qui fait fléchir tout genou et qui humilie toute grandeur : *In nomine Jesu omne genu flectatur* [2] ; nom sacré que l'enfer redoute, et qui suffit pour mettre en fuite les démons : *In nomine meo dæmonia ejicient* [3] ; nom plein de force, et en vertu duquel se sont faits les plus authentiques et les plus éclatants miracles : *In nomine Jesu Christi surge et ambula* [4] ; nom salutaire dont les sacrements de la loi nouvelle tirent toute leur efficace : *His auditis baptizati sunt in nomine Domini Jesu* [5] ; nom tout-puissant auprès de Dieu, et dont le mérite infini engage le Père céleste à exaucer les prières des hommes : *si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* [6] ; nom glorieux que le zèle apostolique a porté aux gentils et aux rois de la terre : *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus* [7] ; nom pour la confession duquel les saints se sont fait et un honneur et un bonheur de souffrir les plus sanglants affronts et d'être exposés à tous les outrages : *Ibant gaudentes... quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* [8] ; enfin nom incomparable et unique, puisqu'il n'y en a point d'autre sous le ciel par qui nous puissions être sauvés : *Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri* [9] ; tel est le nom, mes chers auditeurs, que reçoit aujourd'hui le Fils de Marie : *Vocatum est nomen ejus Jesus*. Mais pourquoi, demande saint Bernard, ce nom si auguste est-il attaché à la circoncision, car il semble que la circoncision convienne plutôt à celui qui doit être sauvé, qu'au Sauveur même : *Circumcisio quippe magis salvandi quam Salvatoris esse videtur*. Quelle liaison y a-t-il donc entre ces deux mystères ? Pourquoi attend-on que l'enfant soit circoncis pour lui donner le nom de Sauveur, et quel rapport le nom du Sauveur peut-il avoir avec la circoncision de l'enfant ? C'est l'importante question que j'entreprends de résoudre, et qui servira de fond à ce discours, où j'ai à vous instruire des vérités du christianisme les plus essentielles. J'ai besoin pour cela du secours d'enhaut, et je ne puis mieux l'obtenir que par l'intercession de celle qui a reçu la plénitude de la grâce. *Ave, Maria*.

Pour vous faire d'abord concevoir le mystère que nous célébrons, et pour vous en donner une juste idée, je me représente aujourd'hui le Fils de Dieu sous deux qualités différentes que l'Ecriture lui attribue, et qui, réunies dans sa personne, ont fait, si j'ose m'exprimer de la sorte, tout le plan de sa religion, Car je le considère, avec saint Paul, comme consommateur de l'ancienne loi, et comme fondateur et instituteur de la loi nouvelle : comme consommateur de l'ancienne loi, il obéit à la loi ; et comme fondateur de la loi nouvelle, il établit et il impose la loi : comme consommateur de l'ancienne loi, il accomplit la circoncision des juifs ; et comme fondateur de la loi nouvelle, il vient publier une autre circoncision bien plus parfaite, et qui est celle des vrais chrétiens : en un mot, comme consommateur de l'ancienne loi, il est lui-même circoncis selon la chair ; et comme fondateur de la loi nouvelle, il nous apprend et il nous oblige à être circoncis d'esprit et de cœur. Voilà, mes chers auditeurs, à quoi se réduit tout le mystère de ce jour ; mais voilà au même temps par où je réponds à la difficulté de saint Bernard, et en quoi je découvre le rapport qu'il y a entre la circoncision et le nom de Jésus. Comprenez-le bien, s'il vous plaît : *Circumciditur puer, et vocatur Jesus* ; On circoncit l'enfant, et on le nomme Jésus, c'est-à-dire Sauveur. Pourquoi Sauveur au moment qu'il est circoncis ? Parce qu'il est certain que Jésus-Christ, en se soumettant à la circoncision judaïque, commença dès lors à faire de sa part tout ce qu'un Dieu-Homme pouvait faire pour nous sauver, c'est ma première proposition ; et parce qu'il n'est pas moins vrai qu'en établissant la circoncision évangélique, il nous a enseigné, comme législateur et comme maître, tout ce que nous devons faire de notre part pour mériter nous-mêmes d'être sauvés, c'est ma seconde

[1] I Cor., XII, 3. — [2] Philip., II, 10. — [3] Marc., XVI, 17. — [4] Act., III, 6. — [5] Act., XIX, 5. — [6] Joan., XVI, 23. — [7] Act., IX, 15. — [8] Act., V, 41. — [9] Act., IV, 12.

proposition. Appliquez-vous à la suite et à l'ordre de ces deux pensées. Le salut de l'homme dépendait essentiellement de deux causes; de Dieu et de l'homme même : de Dieu, qui en est le principal auteur, et de l'homme même, qui en doit être le coopérateur. Car, comme dit saint Augustin, Dieu, qui nous a créés sans nous, n'a pas voulu, quoiqu'il le pût absolument, nous sauver sans nous. Il fallait donc que Jésus-Christ, pour être parfaitement Sauveur, non-seulement en fît lui-même la fonction, mais qu'il nous apprît quelle devait être, pour l'accomplissement de ce grand ouvrage, notre coopération Or je prétends que dans ce mystère il s'est admirablement acquitté de ces deux devoirs : du premier, en s'assujettissant à la circoncision de l'ancienne loi, qui était la circoncision de la chair ; et du second, en nous obligeant à la circoncision de la loi nouvelle, qui est la circoncision du cœur. Voilà de quoi nous lui serons éternellement redevables : il nous a sauvés, et il nous a donné un moyen sûr pour travailler nous-mêmes à nous sauver. Si donc il ne nous sauve pas, ou si nous ne nous sauvons pas nous-mêmes, notre perte, dit le prophète, ne peut venir que de nous : *Perditio tua, Israël*[1] ; et c'est ce que nous avons infiniment à craindre. Il a commencé à nous sauver par l'obéissance qu'il a rendue à la loi de l'ancienne circoncision ; vous le verrez dans la première partie : et il nous a donné un moyen sûr pour nous aider nous-mêmes à nous sauver, par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle ; je vous le montrerai dans la seconde partie C'est tout mon dessein, pour lequel je vous demande et j'attends de vous une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, c'est en se soumettant à la circoncision de l'ancienne loi, que le Fils de Dieu s'est montré véritablement Sauveur ; et c'est, à proprement parler, dans le mystère de ce jour qu'il a commencé à en exercer l'office : écoutez-en les preuves. Car au moment qu'il fut circoncis, il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être la victime du péché. Au moment qu'il fut circoncis, il offrit à Dieu les prémices de son sang adorable, qui devait être le remède du péché. Au moment qu'il fut circoncis, et en vertu de sa circoncision, il s'engagea à répandre ce même sang plus abondamment sur la croix, pour la réparation entière du péché. Trois choses à quoi la rédemption du monde était attachée, et dont la foi nous assure que le salut des hommes dépendait. Trois raisons solides, que je vous prie d'approfondir avec moi, et qui vont vous faire comprendre, mais d'une manière sensible, sur quoi est fondée cette mystérieuse liaison qui se rencontre entre la circoncision de l'enfant et l'imposition du nom de Jésus : *Circumciditur, et vocatur Jesus ?*

Au moment que le Fils de Dieu fut circoncis, il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être la victime du péché, et par conséquent pour être parfaitement Sauveur : car, pour sauver l'homme tombé dans la disgrâce de son Dieu, il fallait satisfaire à Dieu dans toute la rigueur de la justice ; Dieu le voulait ainsi, et c'est un point de religion qui ne peut être contesté. Pour offrir à Dieu cette satisfaction rigoureuse, il fallait un sujet capable de souffrir et mourir ; la croix et la mort étaient les moyens choisis pour cela dans le conseil de la Sagesse éternelle : toutes les Ecritures nous l'enseignent. Pour être capable de souffrir et de mourir, il fallait au moins avoir la marque du péché ; la chose est évidente, et c'est sur quoi roule toute la théologie de saint Paul. Cette marque du péché ne devait être imprimée sur la chair innocente de Jésus-Christ que par sa sainte circoncision ; et en effet, la circoncision, quelque sainte que nous la concevions dans la personne du Sauveur, était en soi, et selon l'institution divine, le sacrement et le sceau de la justification des pécheurs. Que s'ensuit-il de là? vous prévenez déjà ma pensée: il s'ensuit qu'avant que Jésus-Christ fût circoncis, il lui manquait, pour ainsi dire, une condition sans laquelle il ne pouvait pas encore être la victime de ce sacrifice sanglant et douloureux que Dieu exigeait pour notre rédemption. Cette condition, c'est-à-dire ce pouvoir prochain d'être immolé comme victime pour nos péchés, était la suite du mystère de sa circoncision ; et c'est ce que l'évangéliste semble nous déclarer par ces paroles : *Postquam consummati sunt dies ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus ;* Lorsque le temps de la circoncision de l'enfant fut venu, et qu'en effet on l'eut circoncis, on lui donna le nom de Jésus. Comme si l'évangéliste nous disait : Jusques-là, quelque perfection et quelque mérite qu'il eût, il ne portait pas encore ce nom, parce qu'il n'avait pas encore tout ce qui lui était nécessaire pour être actuellement Sauveur ; mais après la circoncision il eut droit d'être appelé Sauveur, parce qu'il ne lui manquait plus rien pour l'être.

[1] Osee., XIII, 9.

Donnons à cette vérité plus d'étendue et plus de jour.

Pour sauver des pécheurs et des coupables (ceci vous surprendra, chrétiens, mais c'est votre religion que je vous expose), pour sauver des pécheurs et des coupables, il fallait un juste; mais un juste, dit saint Augustin, sur qui pût tomber la malédiction que traine après soi le péché, et le châtiment qui lui est dû. Or, ce juste, c'était Jésus-Christ : il ne devait pas être pécheur; comme pécheur, il eût été rejeté de Dieu : il ne suffisait pas qu'il fut juste; comme juste, il n'aurait pu être l'objet des vengeances de Dieu : mais en qualité de médiateur, il devait, quoique exempt de péché, et quoique impeccable même, tenir une espèce de milieu entre l'innocence et le péché; et ce milieu entre l'innocence et le péché, ajoute saint Augustin, c'était qu'il eût la marque du péché. Ainsi il fallait que Jésus-Christ fût juste en vérité, et pécheur en apparence : juste en vérité, pour pouvoir justifier les hommes; et pécheur en apparence, pour pouvoir attirer sur soi les châtiments de Dieu. Car Dieu, tout irrité qu'il était contre les hommes, ne pouvait s'en prendre à Jésus-Christ, tandis qu'il ne voyait en lui que justice et que sainteté; et cette irrépréhensible sainteté de Jésus-Christ, quelque désir qu'il eût d'expier nos crimes, le rendait incapable d'en subir pour nous la peine. Que fait-il donc? il prend la forme de pécheur, et par là il se met en état d'être sacrifié pour les pécheurs; car c'est pour cela, dit saint Paul, que Dieu l'a envoyé revêtu d'une chair semblable à celle du péché : *Deus Filium suum mittens in similitudinem carnis peccati* [1]. Expression dont les manichéens abusaient, lorsqu'ils concluaient de là que Jésus-Christ n'avait eu qu'une chair apparente; au lieu que les Pères se servaient du même passage pour combattre l'hérésie des manichéens, et pour prouver contre eux la vérité et la réalité de la chair de Jesus-Christ. En effet, comme raisonnait saint Augustin, l'apôtre ne dit pas précisément que Dieu a envoyé son Fils avec la ressemblance de la chair : *In similitudinem carnis*; il s'ensuivrait que Jésus-Christ n'aurait pas été vraiment homme, et cela seul saperait le fondement de tout le christianisme; mais il dit que Dieu l'a envoyé avec une chair semblable à celle du péché : *In similitudinem carnis peccati;* pour marquer que la chair de Jésus-Christ a eu l'apparence et la marque du péché, sans avoir jamais contracté la tache du péché; et c'est ce que nous faisons profession de croire. Il n'en fallait pas davantage, reprend saint Augustin, afin que Jésus-Christ fût en état de souffrir pour nous; car il y a, dit ce saint docteur, entre Dieu et le péché une telle opposition, que l'apparence seule du péché a suffi pour obliger Dieu à n'épargner pas même le Saint des saints, et pour le déterminer à exécuter sur la chair innocente de Jésus-Christ l'arrêt de notre condamnation. Oui, mes frères, parce que ce Dieu-Homme est couvert de l'ombre de nos iniquités, Dieu le livrera à la mort, et à la mort de la croix; et parce qu'il a consenti à paraître criminel, il sera traité comme s'il l'était. Vous diriez, à entendre parler l'Ecriture, que Jésus-Christ, en conséquence de ce mystère, ait été non-seulement pécheur, mais le péché même, parce qu'il en a pris le caractère et la marque : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit* [1]. Ce sont les termes de saint Paul, qui, pris à la lettre, pourraient nous scandaliser; mais qui, dans le sens orthodoxe, expriment une des vérités les plus chrétiennes et les plus édifiantes. Celui qui ne connaissait point le péché, a été fait péché pour nous; c'est-à-dire, celui qui ne connaissait point le péché, a paru devant Dieu comme s'il eût été lui-même le péché, et a été traité de Dieu comme le péché même subsistant eût pu mériter de l'être : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit.*

Or, dans quel moment de la vie du Sauveur cette étonnante proposition fut-elle exactement et spécialement vérifiée, et quand peut-on dire que Jésus-Christ s'est pour la première fois présenté aux yeux de son Père, comme s'il eût été le péché même? Au moment de sa circoncision : je m'explique. Dès sa naissance il était homme; mais il n'avait rien encore alors de commun avec les pécheurs. Son incarnation, l'œuvre par excellence du Saint-Esprit, sa génération dans le sein d'une vierge toujours vierge, son entrée miraculeuse dans le monde, tout cela l'éloignait des moindres apparences du péché. Mais aujourd'hui, dit saint Bernard, qu'il se soumet à la loi de la circoncision, cette loi n'ayant été faite que pour les pécheurs, il paraît pécheur. Le voilà donc dans l'état où Dieu le voulait pour l'immoler à sa justice. Avant qu'il subît cette loi, Dieu offensé cherchait une victime pour se satisfaire, et il n'en trouvait point : *Super quo percutiam* [2]? disait-il par un de ses prophètes : sur qui déchargerai-je ma colère, et sur qui dois-je frapper? Sur les coupables qui sont les pécheurs? quand je les aurais tous anéantis, ma gloire n'en serait

[1] Rom., VIII, 3.

[1] II Cor., V, 21. — [2] Isa., I, 5.

pas réparée. Sur ce juste qui vient de naître dans l'obscurité d'une étable? c'est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais souverainement, et en qui par là même je n'aperçois rien qui puisse mériter ma vengeance. Voilà, mon Dieu, où votre justice en était réduite; et jusques à l'accomplissement de ce mystère, il n'y avait point encore de Jésus qui pût être pour nos péchés l'hostie de propitiation que vous demandiez. Le Messie qui venait de paraître au monde, pour être trop saint, n'était pas encore en état d'être pour nous un sujet de malédiction : *Factus pro nobis maledictum*[1] ; et pour être trop digne de votre amour, il ne pouvait encore ni ressentir, ni apaiser votre juste courroux : mais maintenant qu'il porte, comme circoncis, la marque du péché, souffrez, Seigneur, que nous vous le disions avec confiance, nous avons enfin un Sauveur. Vous demandez sur qui vous frapperez pour vous venger : *Super quo percutiam?* C'est sur ce divin enfant : car il a désormais tout ce qu'il faut, et tout ce que vous pouvez désirer pour tirer de lui et pour vous donner à vous-même une satisfaction entière. Il a la forme d'un pécheur pour éprouver la rigueur de vos jugements, et il a la sainteté d'un Dieu pour mériter vos miséricordes : en faut-il davantage pour nous sauver? Vengez-vous donc, ô mon Dieu! pourrais-je ajouter avec respect; vengez-vous aux dépens de la chair de cet agneau, qui devient aujourd'hui semblable à la chair du péché, et qui, par cette ressemblance même se trouve en état d'être la précieuse matière de ce grand sacrifice, qui doit détruire le péché. C'est ainsi que le Fils de Dieu se met, en voulant être circoncis, dans la disposition prochaine et nécessaire pour sauver les hommes.

Mais en demeure-t-il là? Non, chrétiens, sa charité va plus avant : il ne se contente pas d'être en état de nous sauver; il veut dès aujourd'hui en faire l'essai, et dans sa circoncision il en trouve le moyen. Comment cela? En offrant à Dieu les prémices de son sang, qui devait être le prix de notre salut. Il est vrai, disent les théologiens, que la moindre action du Fils de Dieu, eu égard à la dignité de sa personne, pouvait suffire pour nous racheter ; mais dans l'ordre des décrets divins, et de cette rigide satisfaction à laquelle il s'était soumis, il fallait qu'il lui en coûtât du sang. Ainsi était-il arrêté, dans le conseil de Dieu, que ce serait lui qui pacifierait par son sang le ciel et la terre, lui qui par son sang nous réconcilierait avec son Père : *Pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt*[1]; et que ce traité de paix entre Dieu et nous ne commencerait à être ratifié que quand le sang du Rédempteur aurait commencé à couler : d'où vient que lui-même il l'appelait le sang de la nouvelle alliance : *Hic est sanguis meus novi testamenti*[2]. Ainsi était-il ordonné que, dans la loi même de grâce, nul péché ne serait remis sans effusion de sang, *Sine sanguinis effusione non fit remissio*[3]; et que le sang de Jésus-Christ aurait seul la vertu de nous purifier et de nous laver : *Sanguis Jesu Christi Filii ejus emundat nos ab omni peccato*[4]. Ainsi la foi nous apprend-elle que l'Église, comme épouse du Dieu Sauveur, devait lui appartenir par droit de conquête ; mais que ce droit ne serait fondé que sur l'acquisition qu'il en aurait faite par son sang : *Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo*[5]. Or c'est ici que la condition s'exécute ; et quand je vois, sous le couteau de la circoncision, ce Dieu naissant, je puis vous dire bien mieux que Moïse : *Hic est sanguis fœderis, quod pepigit Dominus vobiscum*[6]; Voici le sang du testament et de l'alliance que Dieu a faite en votre faveur. C'est donc proprement en ce jour que commence la rédemption du monde, et, que le Fils de Dieu prend possession de sa qualité de Sauveur, puisque c'est en ce jour qu'il en fait les premières fonctions, et qu'il entre dans le sanctuaire, non plus avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang, en vérifiant à la lettre cette parole de l'apôtre : *Per proprium sanguinem introivit semel in sancta*[7]. Ah! mes frères, s'écrie saint Augustin, que cette conduite de Jésus-Christ est différente de celle qui nous est représentée dans l'histoire sainte, au troisième livre des Rois! Nous lisons que les prophètes et les prêtres de Baal, dans la célèbre contestation qu'ils eurent avec Élie, se faisaient à eux-mêmes, par un zèle superstitieux, et pour honorer leur Dieu, de douloureuses incisions, jusqu'à ce qu'ils fussent couverts de leur sang ; *Et incidebant se juxta ritum suum cultris et lanceolis, donec perfunderentur sanguine*[8]. Mais aujourd'hui nous voyons un Dieu qui, par l'excès d'une ardente charité, se fait circoncire pour sauver son peuple. Quelle opposition entre Jésus-Christ et Baal, ou plutôt entre les adorateurs de Baal et ceux du vrai Dieu! Dans le temple de Baal, les hommes répandaient leur sang pour leur dieu : et dans le temple du vrai Dieu, c'est Dieu même qui verse son sang pour les hommes. Là un peuple idolâtre déchi-

[1] Galat., III, 13.

[1] Coloss., I, 20. — [2] Matth., XXVI, 28. — [3] Hebr., IX, 22. — [4] I Joan., I, 7. — [5] Act., XX, 28. — [6] Exod., XXIV, 8. — [7] Hebr., IX, 12. — [8] III Reg., XVIII, 28.

rait sa chair pour plaire à une fausse divinité ; et ici le Dieu incarné n'épargne pas sa propre chair pour faire un peuple fidèle. Un sang impur offert à Baal, voilà le mystère de l'impiété : le sang d'un Dieu qui nous purifie, voilà le mystère de l'amour divin. Mais aussi, poursuit saint Augustin, devons-nous reconnaître que dans cette opposition, ou dans ce parallèle, toute la gloire est du côté de Jésus-Christ : car jamais la superstition n'a donné à Baal, ni aux autres dieux des nations, le titre de Sauveur ; il était réservé à Jésus-Christ seul et ne convenait qu'à lui. Les païens, comme le même saint docteur le montre évidemment dans son admirable traité de la Cité de Dieu, les païens étaient plutôt les sauveurs de leurs dieux, que leurs dieux n'étaient leurs sauveurs ; mais pour nous, reprend-il, nous adorons un Dieu et un Dieu Sauveur ; et de ces deux qualités, l'une nous sert pour conclure l'autre : car nous comprenons que Jésus-Christ n'a rien épargné pour nous sauver, parce qu'il était notre Dieu ; et nous ne pouvons plus douter qu'il ne soit notre Dieu, puisque au prix même de son sang il a voulu nous sauver.

Cependant, me direz-vous, ce n'était pas à la circoncision du Fils de Dieu, mais à sa mort, qu'était attaché le salut du monde : j'en conviens, mes chers auditeurs ; mais convenez aussi et souvenez-vous de ce que j'ai ajouté, savoir, que la circoncision fut pour le Fils de Dieu un engagement à la mort. Souvenez-vous qu'au moment qu'il fut circoncis, il s'obligea solennellement à consommer sur la croix le sacrifice sanglant dont il ne faisait alors que la première oblation ; et de là reconnaissez avec moi que le salut du monde eut donc encore une connexion essentielle avec notre mystère. Ce ne sont point ici mes propres pensées, ni des spéculations ; c'est l'expresse doctrine de saint Paul, lorsqu'il déclarait aux Galates que tout homme qui se faisait circoncire, en vertu de la circoncision même, se chargeait d'accomplir toute la loi : *Testificor omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ*[1]; conséquence onéreuse dont le Fils de Dieu fut bien éloigné de se dispenser, puisqu'il protesta depuis hautement qu'il était venu pour l'accomplissement de la loi. Or l'accomplissement de la loi, dit saint Jérôme, par rapport à Jésus-Christ, c'était la mort de Jésus-Christ même, car Jésus-Christ était la fin de la loi : *Finis enim legis Christus* [2]; et il n'en devait être la fin que par la consommation du sacrifice de son humanité sainte. Ainsi, du moment qu'il se soumit à être circoncis, il s'engagea, par un pacte solennel, à être crucifié et à mourir ; pourquoi ? parce que son crucifiement et sa mort étaient le terme et comme le dénouement de toute la loi dont il s'imposait le fardeau, et dont, selon l'expression de l'Apôtre, il devenait, par sa circoncision, le débiteur universel : *Debitor universæ legis faciendæ.*

Concluons, après saint Bernard, que c'est donc avec justice que le nom de Jésus lui est donné. Ah ! dit ce Père, nous ne devons pas considérer ce Sauveur comme les autres : car mon Jésus n'est pas semblable à ces anciens sauveurs du peuple de Dieu, et ce n'est pas en vain qu'il porte ce nom : *Neque enim ad instar priorum, meus iste Jesus nomen vanum aut inane portat.* Il n'en a pas seulement l'ombre comme ceux-là, mais la vérité : *Non est in eo magni nominis umbra, sed veritas.* Quand les princes naissent sur la terre nous les appelons rois, monarques, souverains ; mais ce sont des titres pour signifier ce qui doit être un jour, et non pas ce qui est. Bien loin d'être en état de gouverner les peuples, ils ne sont pas encore en état de se connaître ; et dans cet âge tendre et sans expérience, leur faiblesse les réduit à se laisser conduire par leurs propres sujets, avant qu'ils puissent les conduire eux-mêmes. Mais Jésus-Christ ne commence à prendre la qualité de Sauveur qu'au moment qu'il commence à en faire l'exercice ; et dès ce jour on peut dire de lui ce que l'Ecriture a dit du brave Eléazar, au premier livre des Machabées: *Dedit se ut liberaret populum suum, et acquireret sibi nomen æternum* [1] ; Il n'est pas plutôt né, qu'il se livre pour le salut des siens, et pour s'acquérir un nom immortel, qui est le nom de Jésus. N'est-ce pas pour cela, chrétiens, que ce nom lui a été si cher, et que, dans la pensée de saint Jérôme, il lui a tenu lieu d'une récompense proportionnée à toutes les humiliations de sa circoncision et à tous les travaux de sa vie ? N'est-ce pas pour cela qu'il l'a porté sur la croix comme un diadème d'honneur, et qu'ayant souffert que les juifs lui refusassent devant Pilate le titre de roi, il ne permit jamais qu'ils lui contestassent le nom de Jésus ? N'est-ce pas pour cela qu'il a fait publier par toute la terre ce saint nom, ce grand nom, cet auguste nom ? N'est-ce pas, dis-je, parce qu'il n'est rien de plus naturel que de se glorifier des noms qu'on s'est acquis par sa vertu, plutôt que de ceux qu'on tient du hasard, ou du bonheur de la naissance ? Or l'Homme-Dieu n'a possédé le nom de Jésus que par titre de conquête : il l'a mérité en sauvant

[1] Galat., v, 3. — [2] Rom., x, 4.

[1] I Machab., vi, 44.

les pécheurs, et il commença à les sauver en voulant répandre son sang et subir la loi de la circoncision.

Mais quoi, mon Dieu ! y avait-il donc pour vous tant de gloire à racheter de vils esclaves? trouviez-vous tant de grandeur à vous abaisser si profondément pour eux, et des hommes valaient-ils un sang aussi précieux que le vôtre? Oui, mon cher auditeur, voilà ce que valait votre âme, et ce qu'elle valait au jugement même de votre Dieu : c'est ainsi qu'il l'a estimée; et en donnant son sang pour elle, il n'a pas cru trop donner ; car son amour, tout libéral qu'il est, n'est pas prodigue. Toujours dirigé par sa sagesse, il conforme les moyens à la fin ; et puisqu'un Dieu souffre déjà pour votre salut, il faut que votre salut soit le juste prix des souffrances d'un Dieu. Or, mes frères, est-ce là l'estime que vous en faites vous-mêmes ? est-ce de la sorte que vous en jugez ? Saint Augustin disait : Voyez ce que votre âme, ou plutôt ce que le salut de votre âme a coûté au Dieu Sauveur qui s'en est fait la victime; et par le sang qu'il a versé vous apprendrez quel bien il a prétendu acheter : *Vide quanto emit, et videbis quid emit.* Mais je dis, moi : Voyez en combien de rencontres vous l'avez sacrifié, ce salut ; en combien de rencontres vous le sacrifiez tous les jours à un vain intérêt, à un plaisir profane, et même si abominable ; et de là tirez, à votre confusion, cette triste conséquence, que le premier de tous les biens, le souverain bien, est de tous les biens le plus méprisé. Car si vous l'estimez, je ne dis pas autant qu'il le mérite, puisqu'il est au-dessus de toutes nos vues, et que Dieu seul en peut connaître tout le prix, mais du moins autant que vous le pouvez et que vous le devez, pourquoi l'oubliez-vous, pourquoi l'exposez-vous, pourquoi y renoncez-vous si aisément? D'où vient que, donnant tout au monde et faisant tout pour des affaires temporelles, vous ne faites rien pour celle-ci ; que vous ne voulez presque jamais en entendre parler ; que vous craignez ceux à qui le zèle inspire de vous en représenter les conséquences et de vous y faire penser ; que toutes les pratiques chrétiennes, la prière, la méditation des vérités éternelles, l'assiduité à la parole de Dieu, la lecture des bons livres, l'usage des sacrements, moyens de salut si nécessaires, que tout cela vous fatigue, vous ennuie, vous rebute? Ah ! mes chers auditeurs, quelle opposition entre ce Dieu circoncis et nous, et en cela même quel aveuglement de notre part et quel renversement ! Il fait sa gloire et son plus bel emploi de nous sauver ; et nous nous faisons un jeu de nous perdre. Lui était-il donc plus important d'être Sauveur, qu'il ne nous importe d'être sauvés? S'il est Sauveur, est-ce pour lui? et si nous sommes sauvés, n'est-ce pas pour nous-mêmes? Sans être Sauveur, en eût-il été moins heureux, en eût-il été moins Dieu? et sans être sauvés, que pouvons-nous être, et quel anathème doit tomber sur nous ! Cependant, pour être Sauveur, rien ne lui paraît difficile; et pour être sauvés, tout nous devient impossible. Mais ne nous y trompons pas, et ne croyons pas qu'il veuille nous sauver sans nous. Je l'ai dit, et je ne puis trop vous le redire, il veut bien sans nous faire les premières avances ; il veut bien sans nous s'immoler pour nous; il veut bien, pour satisfaire à la justice de Dieu et pour nous mettre en état de l'apaiser nous-mêmes, se charger de nos iniquités et en devenir la victime ; se présenter à son Père tout couvert de sang, et s'engager à en répandre jusqu'à la dernière goutte : voilà ce qu'il veut, voilà ce qu'il fait, et comment, sans nous, et par une pure miséricorde, il est Sauveur. Mais que dans la suite il vous dispense de tout ce que vous devez contribuer au salut qu'il vous procure ; mais qu'il en fasse tous les frais et que vous n'y mettiez rien de votre part; mais qu'il vous transporte et qu'il vous communique tellement tous ses mérites, que vous soyez pleinement déchargés du soin de vous les appliquer ; mais que tout innocent qu'il est et l'innocence même, que tout saint qu'il est et la sainteté même, il porte toute la peine du péché, et que les pécheurs vivent dans les aises et les commodités de la vie, ce n'est pas là ce qu'il a prétendu, et, si j'ose ainsi m'exprimer, le nom de Jésus entendu de la sorte n'est qu'un fantôme. Il est vrai, disait le grand apôtre, touché de cette pensée, il est vrai que mon Dieu a souffert pour moi ; mais en acquittant mes dettes, ce que je ne pouvais sans lui, il ne m'a pas dégagé de l'obligation indispensable où je suis de les acquitter moi-même avec lui ; et c'est pour cela que j'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi* [1]. Ainsi parlait saint Paul, et ainsi devons-nous parler nous-mêmes. Mais qu'y a-t-il donc à faire ? C'est, mes frères, de coopérer avec Jésus-Christ à l'ouvrage de notre salut : et comment ? Ne sortons point de notre mystère pour l'apprendre ; car si Jésus-Christ a commencé dans ce mystère à nous sauver, par l'obéissance qu'il a rendue à la loi de l'ancienne

[1] Col., I, 24

circoncision, il nous y donne encore un moyen sûr pour nous aider nous-mêmes à nous sauver, par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Une circoncision qui n'est pas seulement extérieure, mais qui pénètre, pour ainsi dire, jusque dans les parties les plus intimes de l'âme : *Non... quæ in manifesto... est circumcisio* [1] ; une circoncision qui n'est plus de la main des hommes, mais qui est l'ouvrage de Dieu, et qui sanctifie l'homme devant Dieu : *Circumcisio non manu facta* [2] ; une circoncision qui ne consiste plus dans le dépouillement de la chair, mais dans le renoncement aux vices et aux concupiscences de la chair : *In expoliatione corporis carnis* [3] ; une circoncision dont l'esprit et le cœur sont les deux principes aussi bien que les deux sujets : les deux principes, parce qu'elle s'exécute par eux ; et les deux sujets, parce qu'elle s'accomplit en eux ; c'est-à-dire une circoncision de cœur, qui se fait non selon la lettre, mais dans la ferveur de l'esprit : *Circumcisio cordis in spiritu, non littera* [4] ; voilà, mes chers auditeurs, les saintes mais énergiques et vives expressions dont s'est servi le grand apôtre pour définir ce que j'appelle la nouvelle circoncision ou la circoncision évangélique ; voilà l'idée qu'il en a conçue ; et par là, dit saint Chrysostome, il nous a marqué l'essentielle différence et la perfection infinie du culte chrétien, comparé à celui des juifs et des païens. Car les païens, remarque ce Père, pratiquaient un culte tout à la fois charnel et faux ; les juifs, dans leurs cérémonies, en observaient un pareillement grossier et charnel, mais véritable : les chrétiens seuls ont l'avantage, dans leur religion, d'avoir tout ensemble, et un culte véritable et un culte spirituel. C'est donc de cette véritable circoncision qu'il s'agit maintenant de vous parler : encore un moment d'attention, s'il vous plaît. Que fait aujourd'hui le Fils de Dieu pour nous apprendre comment nous devons coopérer à l'œuvre de notre salut ? Il nous en propose un moyen aussi divin qu'il est indispensable et nécessaire, savoir, cette mystérieuse mais réelle circoncision de l'esprit et du cœur. Circoncision dont il nous fait une loi, dont il nous explique le précepte, dont il nous facilite l'usage : trois choses qui sont pour nous autant de grâces que nous n'estimerons jamais assez, et pour lesquelles nous lui devons une éternelle reconnaissance.

Il nous propose la circoncision du cœur, et il nous en fait une loi : car il n'abolit l'ancienne circoncision, ou pour parler plus exactement, l'ancienne circoncision ne finit en lui que parce qu'il établit la nouvelle ; et, comme dit saint Augustin, il ne prend l'ombre et la figure, que parce qu'il apporte la lumière et la vérité : *Suscipit umbram, daturus lucem ; suscipit figuram, daturus veritatem.* Or la lumière et la vérité, c'était que nous fussions tous circoncis de cœur, comme les juifs l'étaient selon la chair. Circoncision de cœur, c'est-à-dire retranchement des désirs vagues et inutiles, des désirs inquiets et bizarres, des désirs déréglés et immodérés, des désirs charnels et mondains, des désirs criminels et illicites, qui naissent dans le cœur et qui le corrompent. Ainsi l'a entendu saint Paul, et parce que ces pernicieux désirs sont excités en nous par de vains objets qui nous charment, par de faux intérêts qui nous aveuglent, par des occasions dangereuses qui nous entraînent et qui nous pervertissent, cette circoncision du cœur doit être une séparation entière de ces objets, un renoncement parfait à ces intérêts, un éloignement salutaire de ces occasions. Car voilà, mes frères, reprend saint Augustin, ce qui nous était figuré par la circoncision judaïque; voilà à quoi Dieu préparait le monde, quand il obligeait Abraham et tous ses descendants à se circoncire. Comme les sacrements de ce temps-là, ajoute le même Père, étaient non-seulement des figures, mais des promesses, voilà ce que Dieu promettait au monde, quand il disait à ce saint patriarche : C'est par là que tu trouveras grâce devant moi : *Ut sit in signum fœderis inter me et vos* [1]. Aujourd'hui la promesse cesse : pourquoi ? parce qu'en vertu de la circoncision de Jésus-Christ, ce qui était alors promis est présentement exécuté ; je veux dire, parce qu'en conséquence du mystère que nous célébrons, nous sommes, ou du moins il ne tient qu'à nous que nous soyons circoncis en Jésus-Christ, de cette circoncision parfaite qui nous dépouille de nous-mêmes, et qui nous rend dignes de Dieu : *In quo et circumcisi sumus.* Car c'est nous, dit l'apôtre, qui, comme chrétiens, sommes les vrais circoncis : *Nos enim sumus circumcisio* [2] ; et c'est nous qui, par la profession que nous faisons de renoncer au monde, de nous détacher du monde, de mourir et d'être crucifiés au monde, avons droit de nous glorifier, en qualité de vrais circoncis, d'être les légitimes enfants d'Abraham. Il est vrai ; mais aussi devons-nous reconnaître que si nous n'avons nulle part à cette bienheureuse circoncision qui réforme

[1] Rom., II, 28. — [2] Col., II, 11. — [3] Ibid. — [4] Rom., II 29.

[1] Genes., XVII, 11. — [2] Philip., III, 3

l'intérieur de l'homme, dès là, quoique extérieurement marqués du sceau de Jésus-Christ, qui est le caractère du baptême, nous n'avons que le nom de chrétiens, nous sommes encore juifs d'esprit et de cœur ; ou plutôt nous ne sommes ni juifs, ni chrétiens, puisque nous n'avons ni la sainteté de la loi, ni la perfection de l'Evangile. Etat déplorable de tant de mondains qui vivent presque au milieu du christianisme sans religion, parce qu'ils y vivent, pour me servir du terme de saint Paul, dans une incirconcision générale de leurs passions ; et Dieu veuille, mes chers auditeurs, que vous ne soyez point de ce nombre ! c'est là, dis-je, ce que nous prêche le Fils de Dieu dans cette auguste solennité.

Il nous propose la circoncision spirituelle ou la circoncision du cœur, comme un moyen indispensablement requis pour le salut ; car qu'y a-t-il de plus nécessaire au salut que d'arracher, que d'étouffer, que de mortifier, que de détruire ce qui est en nous une source et un principe de damnation ? Or, la source de damnation est dans notre cœur ; et quiconque la cherche ailleurs ne la connaît pas et ne se connaît pas soi-même. Car c'est du cœur, disait à ses disciples notre divin Maître en leur expliquant la parabole dont ils lui demandaient l'éclaircissement, c'est du cœur que partent les mauvaises pensées, les actions lâches, les desseins injustes et violents ; du cœur que sortent les trahisons, les meurtres, les larcins, les faux témoignages, les médisances, les impudicités, les adultères : c'est dans le cœur que tout cela se forme et s'engendre, et c'est tout cela qui perd l'homme et qui le condamne : *De corde exeunt cogitationes malæ... adulteria... furta* [1]. faut que ce cœur soit circoncis, si nous en voulons faire un cœur chrétien, un cœur épuré de l'iniquité du siècle, et capable de participer à la grâce de la rédemption : il faut que tout ce qu'il y a dans ce cœur de corrompu, de malin, de vicieux, de contagieux, soit retranché par une mortification solide, et que nous soyons bien persuadés que sans cela c'est un cœur réprouvé de Dieu. C'est aussi, mes chers auditeurs, ce que Jésus-Christ m'oblige à vous annoncer de sa part. Au lieu que saint Paul, instruisant les gentils qui se convertissaient au christianisme, leur déclarait que, s'ils se faisaient circoncire, Jésus-Christ, qui toutefois était venu pour les sauver, ne leur servirait de rien : *Ecce ego Paulus dico vobis, quoniam si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit* [2] ; parce qu'en effet, après la publication de l'Evangile, la circoncision de la chair était au moins pour les gentils, devenue un obstacle au salut : moi je vous dis, au contraire, de la circoncision du cœur : Si vous ne la pratiquez généreusement, si vous ne l'accomplissez fidèlement, ce Jésus que vous invoquez aujourd'hui, tout Sauveur et tout Dieu qu'il est, ne vous sauvera pas, et ne sera point Jésus pour vous : *Christus vobis nihil proderit.*

[1] Matth., xv, 19. — [2] Galat., v, 2.

C'est moi qui vous le dis, chrétiens, et qui vous le dis avec toute l'autorité que me donne mon ministère ; mais m'en croirez-vous pour cela, et en serez-vous plus dociles à ma parole, qui est celle de Dieu même ? A combien de ceux qui m'écoutent n'aurais-je pas droit de faire le même reproche que saint Etienne faisait aux juifs avec toute l'ardeur de son zèle : *Dura cervice, et incircumcisis cordibus... vos semper Spiritui sancto resistitis* [1] ; Hommes durs et inflexibles, hommes incirconcis de cœur, vous résistez toujours au Saint-Esprist ? Mais il n'était pas étonnant, reprend saint Augustin, qu'ils résistassent alors au Saint-Esprit ; et le prodige aurait été qu'avec des cœurs incirconcis, c'est-à-dire avec des cœurs immortifiés, avec des cœurs envenimés, avec des cœurs passionnés, ils eussent été soumis à l'Esprit de Dieu qui leur parlait. Aussi ne suis-je pas surpris, mes frères, que parmi vous il y ait encore tant de chrétiens rebelles aux vérités que je leur prêche; tant de chrétiens qui ne m'entendent que pour me contredire secrètement, ou tout au plus pour satisfaire une vaine curiosité qui les attire, mais obstinés et déterminés à ne se pas rendre : pourquoi ? ce sont des cœurs incirconcis, des cœurs emportés, dominés, tyrannisés par leurs passions; des cœurs qui n'ont jamais fait nulle épreuve et qui n'ont aucun exercice de cette mortification chrétienne, laquelle apprend à s'assujettir, à se contraindre, à se modérer; des cœurs en qui l'amour du monde règne souverainement, et agit avec toute la vivacité qui lui est propre. Or, à de tels cœurs rien de plus inutile, ô mon Dieu, que votre parole, quoique sainte, quoique divine. A des cœurs ainsi disposés, rien de plus difficile que le salut; et c'est ce que Dieu voulut expressément nous figurer dans la conduite qu'observa Josué à l'égard des israélites, quand il fut sur le point de les introduire dans la terre promise. Que fit-il ? Il les obligea tous sans exception à se faire circoncire ; et de tant de milliers d'hommes qui l'avaient suivi dans le désert, aucun ne fut admis dans cette terre bienheureuse, qu'il n'eût auparavant subi la rigueur de cette loi. Cela se faisait-il sans dessein ? Non, sans doute, répond saint Jérôme ; mais l'intention de Dieu était de nous faire com-

[1] Act., vii, 51.

prendre que nul de nous ne devait entrer dans la gloire, s'il n'avait la marque de la circoncision évangélique, c'est-à-dire s'il ne portait en son corps, et surtout dans son cœur, la mortification de Jésus-Christ ; et que ce vrai Josué, ce sauveur, ce conducteur par excellence du peuple de Dieu, n'ouvrirait jamais les portes du ciel qu'à ceux qui auraient le courage de vouloir être circoncis en lui et avec lui ; qu'à ceux qui seraient résolus à se faire les violences nécessaires, et à faire à Dieu les sacrifices convenables pour mériter d'être reçus dans cette terre des vivants.

Car il faut pour cela, ajoute saint Jérôme, et cette instruction est encore plus essentielle à mon sujet, et plus propre à vous édifier que tout ce que je viens de dire ; il faut, pour être sauvés, une circoncision entière, une circoncision universelle, une circoncision qui s'étende à tout et qui n'excepte rien. Et la raison, dit ce Père, en est bien évidente : parce qu'il n'y a point de vice en nous qui ne puisse nous faire perdre le salut, si nous le laissons croître et se fortifier ; point d'affection déréglée, de quelque nature qu'elle soit, si elle prend l'empire sur nous, qui ne puisse être la cause de notre ruine ; point de passion, si nous ne la soumettons à Dieu, qui ne suffise pour nous damner. En effet, ce n'est communément qu'une passion qui fait tout le désordre de notre âme, et qui nous expose à la réprobation éternelle : toutes les autres, si vous voulez, sont dans l'ordre ; celle là seule, parce que nous la négligeons et que nous ne travaillons pas à la réprimer, nous précipite dans l'abîme. Il faut donc que la circoncision du cœur aille jusqu'à elle, ou plutôt il faut qu'elle commence par elle et qu'elle s'y attache. Et cette mortification universelle des passions, cette mortification sans réserve et sans restriction, c'est ce que j'appelle une circoncision en Jésus-Christ : *In quo et circumcisi sumus.* Voilà le précepte nouveau qu'il établit, et dont il pouvait bien nous dire dès lors ce qu'il dit ensuite à ses apôtres, du précepte de la charité : *Mandatum novum do vobis* [1] ; voilà ce qu'il avait autant de droit d'appeler son commandement : *Hoc est præceptum meum* [2] ; voilà l'admirable et sainte loi dont il devait être le législateur, cette loi de la circoncision des cœurs. Mais il ne se contente pas de l'établir, il veut encore nous l'expliquer par son exemple, et c'est ce qu'il fait d'une manière toute divine dans ce mystère.

En effet, vous me demandez à quoi se réduit cette circoncision nouvelle et si nécessaire au salut ? Pour le bien apprendre, considérons plus en détail ce qui se passe dans la circoncision du Sauveur. Son exemple nous fait voir ce que nous devons surtout retrancher dans nous-mêmes, ou plutôt ce que la grâce y doit retrancher aux dépens de la nature et des inclinations corrompues de notre cœur : car, dans la circoncision de Jésus-Christ, nous trouvons les quatre passions les plus dominantes et les plus difficiles à vaincre, parfaitement sacrifiées et soumises à Dieu ; celle de la liberté, celle de l'intérêt, celle de l'honneur et celle du plaisir : celle de la liberté, dans l'obéissance que rend ce Dieu-Homme à une loi qui ne l'obligeait pas (prenez garde, s'il vous plaît, à cette circonstance) ; celle de l'intérêt, dans le dépouillement et le dénûment où il veut paraître; celle de l'honneur, dans ce caractère ignominieux du péché, dont il consent à subir toute la honte ; enfin, celle du plaisir, dans cette opération sanglante et douloureuse qu'il souffre. Tels sont, mes chers auditeurs, les devoirs les plus essentiels d'une circoncision chrétienne: comprenez-les. Pour vous, mondain, elle consiste, cette circoncision en esprit, à retrancher de votre cœur cet amour de l'indépendance, et ce désordre d'une volonté libertine qui ne veut s'assujettir à rien, qui ne suit que ses idées et son caprice, à qui la régularité la plus douce devient insupportable, dès là qu'elle est régularité; surtout à retrancher de votre conduite cette facilité malheureuse de s'accorder des dispenses selon son gré, d'interpréter la loi en sa faveur, de croire qu'elle est pour les autres et qu'elle n'est pas pour nous, de s'en adoucir le joug par mille artifices que l'esprit du monde sait bien suggérer, de lui prescrire des bornes, et de n'en vouloir observer que l'essentiel et le nécessaire, d'en abandonner toute la perfection pour s'attacher précisément à l'obligation; maxime la moins soutenable et la plus pernicieuse au salut. Car, sans vous faire ici remarquer combien il est indigne de traiter de la sorte avec Dieu sans vous faire craindre le retour funeste à quoi vous vous exposez, engageant Dieu par là à vous traiter vous-même dans toute la rigueur, et à ne vous accorder que ces grâces communes que sa providence générale ne refuse pas à ses plus grands ennemis ; sans parler de la conséquence terrible qui s'ensuivrait de cette soustraction des grâces spéciales et des secours extraordinaires que Dieu est bien moins obligé de nous donner, que nous ne le sommes de faire pour son service ce que nous appelons œuvres de surérogation; sans rien dire de tout cela, je prétends, chrétiens, que vous permettant ainsi tout ce que la loi vous per-

[1] Joan., XIII, 34. — [2] Ibid., XV, 12.

met, vous n'éviterez jamais de vous permettre mille choses que la loi ne vous permet pas. Pourquoi ? parce que je suis certain que dans le discernement des choses permises et non permises, vous vous flatterez, vous vous aveuglerez, vous vous tromperez vous-mêmes; et parce qu'il m'est encore évident que, quand vous ne vous tromperiez pas, votre passion vous emportera, et que vous ne serez jamais assez fermes ni assez maîtres de vous-mêmes pour vous en tenir exactement à ce qui vous est accordé par la loi, et pour ne pas aller plus loin. Mais c'est un commerce innocent, c'est un entretien honnête, c'est un divertissement qui n'a rien de criminel: il n'importe, retranchez, mon cher auditeur. Quand un habile médecin veut guérir une plaie envenimée, il fait couper la chair vive, afin que la contagion ne se communique pas. Or, vous ne devez pas avoir moins de soin du salut de votre âme qu'on en a du salut et de la santé du corps.

Pour vous, avare, elle consiste, cette sainte circoncision, à retrancher cet esprit d'intérêt qui vous possède; cette insatiable cupidité, qui vous brûle et qui vous dévore; ce désir passionné d'avoir, cette impatience d'acquérir, qui vous fait commettre les plus grossières injustices; cette crainte de manquer, qui vous endurcit aux misères des pauvres; ce soin de garder, qui vous rend odieux à ceux mêmes que les sentiments de la nature devraient vous attacher d'un nœud plus étroit; ces chagrins de perdre, qui vous désespèrent et qui vous révoltent contre le Ciel; cette folie d'amasser, d'accumuler toujours biens sur biens, qui sortiront de vos mains et qui passeront à des impies ou à des ingrats. Pour vous, ambitieux, votre circoncision doit être, selon l'Evangile, de retrancher cette passion démesurée de vous pousser et de vous élever, à laquelle vous sacrifiez tout; ces vues de fortune qui vous occupent uniquement, et que vous vous flattez en vain de pouvoir accorder avec les règles d'une droite conscience; ces empressements de parvenir à ce qu'un orgueil présomptueux s'est proposé pour objet; cette disposition secrète à employer pour y réussir toutes sortes de moyens, fussent-ils les plus honteux et les plus bas; ces envies du bonheur d'autrui et de ses prospérités, dont vous vous faites un supplice; ces jalousies qui vont jusqu'à vous inspirer les haines et les aversions les plus mortelles, comme si le mérite du prochain était un crime dans lui, et qu'il ne pût, sans vous offenser, jouir des avantages dont le Ciel, préférablement à vous, l'a gratifié. Enfin, ce que vous devez retrancher, c'est, homme sensuel et voluptueux, cet attachement opiniâtre qui vous tient depuis si longtemps dans le plus dur et le plus vil esclavage; ce jeu, qui, jusqu'à présent, a été la source de tous les désordres de votre vie; ces conversations licencieuses, qui, d'un jour à un autre, vous font perdre insensiblement la pudeur et l'horreur du vice; ces lectures, dont le poison subtil a commencé et fomente encore maintenant votre libertinage; ces parties de plaisir, qui sont pour vous de si dangereuses tentations et qui allument le feu dans votre âme: c'est, femme du monde, cet amour de vous-même dont vous êtes toute remplie et comme enivrée; cette idolâtrie de votre personne, qui attaque directement le premier devoir de la religion; ces soins outrés de votre santé, qui vous font si aisément transgresser les plus inviolables et les plus saintes lois de l'Église; ces dépenses excessives en habits, en ajustements, en parures, et ce luxe dont rougirait une païenne; ces nudités immodestes et ces désirs de plaire, qui vous rendent complice et responsable de tant de crimes; cette vie douce, commode, molle, qu'il est si difficile et comme impossible d'allier avec l'innocence du cœur et la pureté des mœurs. Voilà, chrétiens, pourquoi il faut vous armer de ce glaive que le Sauveur du monde a lui-même apporté sur la terre; ou, pour parler plus simplement, voilà à quoi doit s'étendre cette circoncision dont Jésus-Christ a voulu lui-même être le modèle: sans cela, point de salut.

Mais il s'ensuit donc que, pour se sauver, il faut mourir à soi-même. En doutez-vous, mon cher auditeur? Le Fils de Dieu ne nous l'a-t-il pas expressément déclaré, quand il nous a dit que, pour être son disciple et pour être digne de lui, il fallait renoncer à tout et porter sa croix? Saint Paul ne nous dit-il pas que, sans la mortification chrétienne, on ne peut avoir part à l'héritage de Dieu, ni régner avec Jésus-Christ? Et n'est-ce pas ce que nous fait admirablement entendre saint Augustin au livre treizième de la Cité de Dieu? Les paroles de ce Père sont remarquables. Il parle de l'obligation qu'avaient les martyrs de mourir pour la défense de leur foi; mais ce qu'il dit convient parfaitement à mon sujet, et peut très-naturellement s'appliquer à la mort des passions. Oui, mes frères (c'est ainsi que s'explique ce saint docteur), il faut mourir au monde pour vivre à Dieu. On disait autrefois au premier homme: Tu mourras si tu pèches; mais maintenant on dit aux fidèles: Mourez pour ne pas pécher: *Olim dictum est homini: Morieris si peccaveris; nunc dicitur christiano: Morere ne pec-*

ces. Ce qu'il fallait craindre alors pour ne pas pécher, maintenant il faut le désirer et le faire pour se préserver du péché: *Quod timendum tunc fuerat ut non peccaretur, nunc suscipiendum est ut non peccetur*. La foi nous enseigne que si nos premiers parents n'eussent pas péché, ils ne seraient pas morts; et la même foi nous apprend que les plus justes mêmes pécheront s'ils ne meurent : *Nisi peccassent illi, non morerentur ; justi autem peccabunt, nisi moriantur*. Ceux-là sont donc morts, parce qu'ils ont voulu pécher ; et ceux-ci ne pèchent point, parce qu'ils veulent bien mourir : *Mortui sunt illi, quia peccaverunt ; non peccant isti, quia moriuntur*. Ainsi, conclut saint Augustin, Dieu a donné tant de bénédictions à notre foi, que la mort même, qui détruit la vie, est devenue un moyen pour entrer dans la vie : *Sic Deus tantam fidei nostræ præstitit gratiam, ut mors, quam vitæ constat esse contrariam, instrumentum fieret per quod transiretur ad vitam.*

Cette morale, direz-vous, n'est propre que pour les solitaires et les religieux. Erreur, mes frères : en quelque état et de quelque condition que vous soyez, elle vous regarde, et j'ose dire qu'elle vous est encore plus nécessaire dans le monde que partout ailleurs. C'est ce que vous avez tant de peine à vous persuader, et ce qui néanmoins est incontestablement vrai. Il faut que l'homme du monde et le religieux soient circoncis de cœur ; mais à comparer les besoins de l'un et de l'autre, cette circoncision du cœur est encore, dans un sens, d'une obligation plus indispensable pour l'homme du monde que pour le religieux. Pourquoi? parce que l'homme du monde a beaucoup plus de choses à retrancher que le religieux, à qui les vœux de sa profession ont déja tout ôté ; parce que l'homme du monde a des passions beaucoup plus vives que le religieux, puisqu'il a beaucoup plus d'objets capables de les exciter ; parce que l'homme du monde est beaucoup plus exposé que le religieux, et qu'il doit par conséquent veiller beaucoup plus sur lui-même et faire de plus grands efforts pour se défendre et pour se soutenir. Après le premier pas qu'a fait le religieux, après ce premier sacrifice qui l'a dépouillé de tout, il ne lui reste plus rien, ce semble, à offrir; mais vous, dans le monde, qu'avez-vous jusqu'à présent donné à Dieu, ou que n'avez-vous point encore à lui sacrifier?

Je n'ignore pas, après tout, que cette circoncision qu'on vous demande a ses peines : elle est difficile, j'en conviens ; mais comme Jésus-Christ nous en fait une loi, comme il nous en explique le précepte, il nous en facilite l'usage ; et cela par où? par la vertu même du sang qu'il commence à répandre : car ce sang divin porte avec soi une double grâce ; l'une intérieure et l'autre extérieure. Grâce intérieure, c'est celle du Sauveur ; cette grâce que le Médiateur des hommes a lui-même apportée ; cette grâce qui nous éclaire l'esprit et nous fait connaître nos devoirs, qui nous touche le cœur et nous les fait aimer ; cette grâce victorieuse et toute-puissante, qui réprimait dans saint Paul l'aiguillon de la chair dont il était si violemment tourmenté, qui soutenait les martyrs contre toute l'horreur des tourments, et qui seule, dans notre plus grande infirmité, peut être pour nous l'appui le plus ferme et le plus inébranlable. Grâce extérieure, c'est celle de ce même exemple par où Jésus-Christ nous explique sa loi, et par où il nous encourage à l'accomplir ; car, à la vue de ce sang qu'il verse, de quel prétexte pouvons-nous colorer notre lâcheté ? Que nous demande-t-il qui égale ce qu'il a fait, et comment, dit saint Bernard, le remède qu'il nous présente peut-il nous paraître amer, après qu'il l'a pris lui-même avant nous et pour nous?

Il est donc temps, chrétiens, de nous réveiller du profond sommeil où notre foi demeure ensevelie : c'est l'avis que nous donne l'Apôtre : *Hora est jam nos de somno surgere* [1]. Il est temps, poursuit le maître des gentils, que, renonçant à l'impiété et aux passions mondaines, nous vivions dans le siècle présent avec tempérance et avec justice, en vue de cette béatitude que nous attendons et de ce glorieux avénement de notre Dieu, où il couronnera ses élus, marqués du caractère de l'agneau. Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle année : combien Dieu en voit-il dans cet auditoire qui la commencent, et qui ne la finiront pas ! Si tel qui m'écoute était convaincu qu'il est de ce nombre, et si, de la part de Dieu, je lui disais avec certitude : Pensez à vous, car votre heure approche, et c'est dans le cours de cette année qu'on vous redemandera votre âme ; c'est dans le cours de cette année que vous devez comparaître devant le tribunal de Dieu et y rendre compte de vos actions ; si, dis-je, tel à qui je parle en était assuré, et qu'il n'en doutât point, je n'aurais alors nulle peine à lui persuader cette circoncision du cœur dont je viens de vous entretenir. Quelle impression ne ferait pas sur son esprit cet arrêt de mort que je lui aurais prononcé? Pénétré de cette pensée : Voici la dernière année de ma vie, quelles résolutions ne formerait-il pas? quelle mesures ne pren-

[1] Rom., xiii, 11.

drait-il pas ? avec quels sentiments de repentir et de douleur ne sortira-t-il pas de cette prédication? quelle pénitence ne serait-il pas disposé à entreprendre? quel changement et quelle réforme ne verrait-on pas dans toute sa conduite et dans ses mœurs? penserait-il à sa fortune, serait-il occupé de ses plaisirs? Ah! chrétiens, sans avoir la même assurance que lui, la seule incertitude où nous sommes ne suffit-elle pas pour produire en nous les mêmes effets? Ayons toujours, comme le prophète royal, notre âme dans nos mains : *Anima mea in manibus meis semper* [1]. C'est-à-dire, soyons toujours prêts à partir, toujours prêts à nous présenter devant Dieu ; pourquoi? parce que nous ne savons quand il nous appellera, et que ce sera peut-être dès cette cette année. Quoi qu'il en soit, sanctifions-la, et faisons-en une année de salut : elle passera ; mais ce qui ne passera jamais, c'est la récompense éternelle qui vous est promise, et que je vous souhaite, etc

[1] Ps., CXVIII, 109.

SERMON SUR L'ÉPIPHANIE.

ANALYSE.

Sujet. *Jésus étant né dans Bethléem de Juda, au temps que régnait Hérode, des mages vinrent d'Orient à Jérusalem, et ils demandaient : Où est le roi des juifs, qui est nouvellement né ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Le roi Hérode ayant appris cela, en fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui.*

Deux conduites bien différentes des mages et d'Hérode à l'égard de Jésus-Christ. Les mages le viennent chercher, mais Hérode conspire contre lui. Tirons de là deux grandes instructions, qui feront la matière de ce discours.

Division. Modèle de la solide sagesse des élus et des vrais chrétiens, dans la conduite des mages qui cherchent le Fils de Dieu. première partie. Idée de l'aveugle sagesse des réprouvés et des impies, dans la conduite d'Hérode qui persécute le Fils de Dieu deuxième partie

Première partie. Modèle de la solide sagesse des élus et des vrais chrétiens, dans la conduite des mages qui cherchent le Fils de Dieu. Examinons tous les caractères de leur foi, 1° dans son commencement, 2° dans son progrès, 3° dans sa perfection.

1° Dans son commencement. Promptitude à suivre la vocation du Ciel ; ce fut le premier effet de la foi des mages, et le premier trait de cette haute sagesse qui les mit en état de trouver Jésus-Christ. Dès qu'ils virent son étoile, ils partirent pour aller à lui. Ainsi, chercher Dieu de la manière efficace et solide dont le cherche une âme fidèle, ce n'est plus raisonner ni délibérer, c'est exécuter et agir: point de retardement. De plus, courage à surmonter toutes les difficultés : les mages quittèrent leur pays, leurs maisons, leurs familles, leurs Etats ; autre démarche de leur foi naissante, et nouvelle preuve de leur éminente sagesse. Si nous voulons trouver comme eux Jésus-Christ, il faut vaincre comme eux tous les obstacles qui étonnent notre lâcheté et qui nous arrêtent.

2° Dans son progrès. Constance qu'ils témoignent lorsque l'étoile vient à disparaître; leur foi n'en est point troublée ni déconcertée; ils marchent et ils agissent toujours. C'est en quoi paraît le don de sagesse dont ils sont remplis, et c'est à de pareilles épreuves que Dieu nous met quelquefois après une conversion. Il retire certaines grâces sensibles, et il nous abandonne en quelque sorte à nous-mêmes, afin de nous donner lieu de lui marquer notre constance. Cependant, que font les mages pour suppléer au défaut de l'étoile? Ils s'informent, ils ont recours aux prêtres et aux docteurs de la loi : et nous, pour nous éclairer et nous soutenir, en quelque délaissement que nous semblions être, nous avons aussi bien qu'eux, dans l'Eglise de Dieu, des prêtres et de docteurs à qui nous devons nous adresser. Les mages nous apprennent quelque chose encore de plus: et quoi? à chercher Die avec un généreux mépris de tous les respects humains. Au milieu de Jérusalem, et en présence même d'Hérode, ils demanden où est le nouveau roi des juifs.

3° Dans sa perfection. Perfection de leur foi : arrivés à Bethléem, ils trouvent Jésus-Christ dans une étable et dans une crèche ; et, malgré l'état misérable où il est, ils le reconnaissent pour leur souverain. Perfection de leur foi : non contents de l'honorer comme le souverain monarque du monde, ils l'adorent comme leur Dieu. Perfection de leur foi : ils lui font des offrandes mystérieuses qui expriment sa divinité, son humanité, sa souveraineté ; car voilà ce que signifient l'encens, la myrrhe et l'or qu'ils lui présentent. C'est ainsi que des étrangers vinrent chercher Jésus-Christ dans la Judée, tandis que les juifs, au milieu de qui il était né, le renonçaient ; et qui sait si Dieu ne nous enlèvera pas à nous-mêmes le talent de la foi, dont nous ne profitons pas, pour le transporter à des infidèles ?

Deuxième partie. Idée de l'aveugle sagesse des réprouvés et des impies, dans la conduite d'Hérode, qui persécute Jésus-Christ. Cette fausse sagesse 1° est ennemie de Dieu, voilà son désordre ; et 2° Dieu est son ennemi, voilà son malheur. Nous voyons l'un et l'autre dans Hérode.

1° Sagesse ennemie de Dieu, qui l'attaque et qui s'élève contre lui. Que ne fit point Hérode pour perdre Jésus-Christ ? Or tout ce qu'il fit, ce fut une fausse politique qui le lui inspira ; et combien y a-t-il encore de ces sages mondains aussi impies qu'Hérode, aussi opposés à Jésus-Christ, aussi intéressés et aussi hypocrites ?

2° Sagesse dont Dieu est ennemi, et qu'il réprouve. Que fait de sa part Jésus-Christ naissant, pour confondre la politique d'Hérode ? 1° Il la trouble : Hérode est combattu de mille soupçons et de mille frayeurs; et rien, ajoute saint Chrysostome, n'est plus capable de troubler la paix d'un mondain que la pensée d'un Dieu pauvre et humble. 2° Il la rend odieuse : Hérode, en voulant satisfaire son ambition, est devenu l'horreur du genre humain : et qu'y a-t-il encore maintenant de plus odieux qu'un mondain qui sacrifie tout à sa fortune et à son intérêt ? 3° Il la rend vaine et inutile : Hérode a beau faire massacrer tous les enfants qui sont aux environs de Bethléem, Jésus-Christ échappe à sa fureur ; et le mondain, avec sa prétendue sagesse, a beau vouloir se rendre heureux, il ne l'est jamais. 4° Il la fait même servir malgré elle aux desseins de Dieu ; Hérode veut éteindre le nom du nouveau

roi d'Israël qui vient de naître ; et par les mesures qu'il prend, il contribue, au contraire, à le faire connaître davantage. Combien de fois l'impie a-t-il vu de la sorte, par une secrète disposition de la Providence, retomber sur lui son impiété même ? Renonçons donc pour jamais à la sagesse du monde, qui est une sagesse réprouvée, et suivons la sainte sagesse de l'Evangile, pour aller à Dieu et pour le trouver.

Cum natus esset Jesus in Bethlehem Juda, in diebus Herodis regis ecce magi ab Oriente venerunt Ierosolymam, dicentes : Ubi est qui natus est rex Judæorum ? Vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. Audiens autem Herodes rex, turbatus est, et omnis Ierosolyma cum illo.

Jesus étant né à Bethléem de Juda, au temps que régnait Hérode, des mages vinrent d'Orient à Jérusalem, et ils demandaient : Où est le roi des juifs qui est nouvellement né ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Le roi Hérode, ayant appris cela, en fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui. (*Saint Matthieu*, chap, II, 1-3.)

Voilà, chrétienne compagnie, l'accomplissement de la parole de Siméon, lorsque, tenant entre ses bras l'enfant Jésus, il disait à Marie, sa mère : Cet enfant que vous voyez sera la ruine et la résurrection de plusieurs : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum* [1]. Les mages partis de l'Orient pour venir adorer ce divin Sauveur, ce sont ceux pour la résurrection desquels il commence à paraître au monde ; et l'impie Hérode, troublé de sa venue et du seul bruit de sa naissance, nous marque ceux au contraire pour qui il doit être une occasion de ruine. Voilà l'effet de ce que le même Fils de Dieu, après le célèbre miracle de la guérison de l'aveugle-né, dit à ses disciples : *In judicium veni in hunc mundum, ut qui non vident, videant; et qui vident, cæci fiant* [2]; je suis venu dans le monde pour y exercer un jugement, en conséquence duquel les aveugles voient, et ceux qui voient deviennent aveugles. C'est en ce jour que ce jugement s'accomplit à la lettre. Les mages, au milieu des ténèbres de la gentilité, sont éclairés des plus vives lumières de la grâce. Hérode et les juifs avec lui, dans le centre de la vraie religion, sont frappés d'un aveuglement terrible. La crèche de Jésus-Christ est le tribunal, où, en qualité de souverain Juge, il prononce ces deux arrêts, et où par avance il peut dire : *In judicium veni in hunc mundum, ut qui non vident, videant; et qui vident, cæci fiant*, Figurez-vous donc, chrétiens, ce Sauveur naissant, sous l'idée que Jean-Baptiste son précurseur en concevait, ayant dès aujourd'hui le van à la main : *Cujus ventilabrum in manu sua* [3]; c'est-à-dire faisant dès aujourd'hui le discernement des hommes ; prédestinant les uns, réprouvant les autres; appelant et éclairant ceux-ci, abandonnant et aveuglant ceux-là ; attirant des étrangers et des infidèles, rejetant les enfants et les héritiers du royaume. Mystère étonnant, où nous devons avec respect adorer les conseils de Dieu. Mystère impénétrable qu'il ne nous est pas permis de sonder, et où je dois néanmoins trouver de quoi vous instruire. Or pour cela, mes chers auditeurs, je m'arrête aux deux premières vues qui se présent d'abord, et qui semblent partager notre Evangile. Nous y voyons, d'une part, les mages qui viennent chercher Jésus-Christ, et, de l'autre, Hérode qui conspire contre Jésus-Christ. C'est à quoi je m'attache, et d'où je veux tirer deux grandes instructions qui vont faire la matière de ce discours, après que, etc. *Ave, Maria.*

[1] Luc., II, 34. — [2] Joan., IX, 39. — [3] Matth., III, 12.

C'est des juifs en particulier que saint Paul a voulu parler, quand il a dit que nul des princes de ce monde n'avait connu la sagesse cachée dans le mystère d'un Dieu fait homme : *Sapientiam in mysterio, quæ abscondita est... quam nemo principum hujus sæculi cognovit* [1]. Et la raison qu'il en apporte le fait bien voir, puisqu'il ajoute que s'ils avaient connu cette sagesse, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de la gloire : *Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent* [2]. Par là, dis-je, il est évident que les seuls juifs étaient ceux que l'Apôtre avait en vue, et dont il déplorait le sort : car il ne pouvait d'ailleurs ignorer qu'entre les gentils il y avait eu des sages du monde, des hommes distingués selon le monde, des mages qui, sous la conduite de l'étoile, ou plutôt sous la conduite de Dieu même, ayant cherché Jésus-Christ et l'ayant adoré, étaient parvenus à la connaissance de cette sagesse divine. Mais saint Paul, dans la suite du même passage, nous fait remarquer que les juifs, qui n'avaient pas connu, et qui avaient eu le malheur de ne vouloir pas connaître cette sagesse de Dieu, cachée dans le mystère de l'Homme-Dieu, s'étaient piqués de connaître et de suivre une sagesse tout opposée, savoir, la sagesse du siècle. Sagesse réprouvée, et dont Dieu, disait-il, avait pris plaisir à confondre la vanité jusqu'à la convaincre de folie : *Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus sæculi* [3] ? Or il est encore certain qu'entre ces princes du monde qui, dès le temps de saint Paul, s'étaient ainsi aveuglés dans le judaïsme, Hérode, par toutes sortes de raisons, a dû tenir le premier rang. Voilà donc, mes chers auditeurs, les deux idées que je me propose, et où je trouve que doit se rapporter toute la morale

[1] I Cor., II, 7, 8. — [2] Ibid. — [3] Ibid., I, 20.

du grand mystère que nous célébrons, l'idée de la vraie sagesse, et l'idée de la fausse sagesse : l'idée de la vraie sagesse qui consiste à chercher Dieu ; et l'idée de la fausse sagesse qui consiste à se chercher soi-même ; l'idée de la vraie sagesse dont nous avons le modèle dans l'exemple des mages, et l'idée de la fausse sagesse, que je découvre dans l'exemple d'Hérode : comprenez, s'il vous plaît, ces deux pensées. Qu'étaient-ce que les mages, dont nous honorons la mémoire? C'étaient les sages de la gentilité, et tous les Pères conviennent qu'ils ont été les prémices de notre vocation à la foi. Il était donc naturel que Dieu nous donnât dans eux un parfait modèle de la sagesse chrétienne, et c'est ce qu'il a prétendu, comme je vais vous le montrer dans la première partie. Au contraire, qu'était-ce qu'Hérode dans le judaïsme ? Un sage politique, un sage mondain, le plus infidèle de tous les hommes envers Dieu. Il était donc plus propre que tout autre à nous faire comprendre le désordre de la fausse prudence, et c'est ce que vous verrez avec étonnement et avec frayeur dans la seconde partie. Ainsi, la solide sagesse des élus et des vrais chrétiens dans la conduite des mages, en cherchant le Fils de Dieu ; et l'aveugle sagesse des réprouvés et des impies dans la conduite d'Hérode, en persécutant le Fils de Dieu : l'une, qui nous fait connaître les saintes voies par où nous devons marcher pour arriver au terme du salut ; l'autre, qui nous fait voir sensiblement les voies d'iniquité dont nous devons nous préserver, et qui ne peuvent aboutir qu'à la perdition : c'est tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

Non, chrétiens, jamais la Providence n'a donné au monde un modèle plus achevé de cette véritable sagesse, qui consiste à chercher et à trouver Dieu, que celui qu'elle nous propose dans la personne des mages. Examinons tous les caractères de leur foi, dans son commencement, dans son progrès, et dans sa perfection : dans son commencement, c'est-à-dire dans la promptitude avec laquelle ils se déterminent à suivre la vocation divine qui leur est marquée par l'étoile, et dans le courage qu'ils font paraître en abandonnant tout, pour obéir à l'ordre de Dieu ; dans son progrès, c'est-à-dire dans la constance qu'ils témoignent lorsque l'étoile vient à s'éclipser, s'informant avec soin du lieu où est né l'enfant qu'ils cherchent, le reconnaissant pour roi des juifs jusqu'au milieu de Jérusalem, et même au milieu de la cour d'Hérode, et déclarant avec une sainte liberté qu'ils sont venus pour lui rendre leurs hommages ; dans sa perfection, je veux dire dans l'admirable discernement qu'ils font de Jésus-Christ, ne se scandalisant point de l'état pauvre et humble où ils le trouvent ; au contraire, concluant de là même qu'il est leur Sauveur ; l'adorant en esprit et en vérité ; et par les mystérieux présents qu'ils lui offrent, lui donnant autant de preuves de leur parfait dévouement et de leur religion. Cherchez-vous Dieu de bonne foi, mes chers auditeurs, et voulez-vous savoir comment on le trouve ? en voilà toute la science et tout le secret. Ne disons plus, après cela, que les voies de Dieu sont des voies obscures et inconnues : elles nous sont ici révélées trop clairement et trop distinctement, pour avoir droit de tenir désormais un tel langage. Ne nous plaignons plus des difficultés qui s'y rencontrent, et des égarements qui y sont ordinaires : après l'exemple de ces mages, qui n'y ont marché avant nous que pour nous y servir de guides, nos plaintes seraient également vaines et injustes. Supposez l'excellent modèle que Dieu nous met devant les yeux, nos erreurs, en matière de salut, ne peuvent plus être excusables ; et si, malgré tant de lumières, nous sommes assez malheureux pour ne pas trouver Dieu et pour nous perdre, c'est à notre infidélité, c'est à notre lâcheté, c'est à notre inconstance, c'est à nos respects humains c'est à notre orgueil, c'est à notre avarice et à un attachement opiniâtre aux biens de ce monde, c'est à nous-mêmes enfin, que nous devons imputer notre malheur. Attention, chrétiens : ceci me fournit pour vous des leçons bien importantes.

Promptitude à suivre la vocation du Ciel : ce fut le premier effet de la foi des mages, et le premier trait de cette haute sagesse qui, par un changement divin, d'infidèles qu'ils étaient, les mit en état de trouver le Dieu Sauveur. Dès qu'ils virent son étoile, ils partirent pour aller à lui : *Vidimus stellam ejus... et venimus* [1] ; Ils ne balancèrent point, ils ne délibérèrent point, ils ne s'arrêtèrent point, ni à former de vains projets, ni à prendre de longues mesures. Attentifs à l'étoile qui les éclairait, et uniquement appliqués à chercher celui qu'elle leur annonçait, ils hâtèrent leur marche : pourquoi ? parce qu'ils étaient déjà remplis de cet esprit et de cette sagesse surnaturelle qui conduit les élus de Dieu. Or, comme remarque saint Chrysostome, chercher Dieu de la manière efficace et solide dont le cherche une âme fidèle, ce n'est plus

[1] Matth., II, 2.

raisonner, ni délibérer, c'est exécuter et agir : d'où il s'ensuit, dit ce saint docteur, que quand on délibère, quand on consulte et qu'on raisonne, quelque intention qu'on ait de trouver Dieu, le cherchant toujours ou, pour mieux dire, se flattant toujours de le chercher, on ne le trouve jamais. Voilà sur quoi fut fondée la promptitude des mages. Ils virent l'étoile ; et, animés d'une foi vive, pressés d'un désir ardent d'arriver au terme où l'étoile les appelait, ils n'écoutèrent rien de tout ce qui pouvait les retenir : *Vidimus et venimus :* Nous avons vu et nous sommes venus. Paroles, ajoute saint Chrysostome, qui expriment admirablement la force et l'opération de la grâce, puisqu'il est vrai que, dans l'affaire du salut, tout dépend de certaines vues à quoi la grâce est attachée, ou plutôt en quoi consiste la grâce même. *Ambulate dum lucem habetis* [1] ; Marchez, disait le Fils de Dieu, pendant que vous avez la lumière. Or c'est ce que font à la lettre ces sages prédestinés de la gentilité. Ils marchent, parce qu'une lumière secrète pénètre intérieurement et touche leurs cœurs, tandis qu'un nouvel astre brille extérieurement à leurs yeux. Ils marchent, parce que cette double lumière leur fait connaître la naissance d'un Dieu et d'un Sauveur : d'un Dieu qui, ne se contentant plus d'être connu dans la Judée, veut recevoir les hommages de toutes les nations ; d'un Sauveur qui les a choisis, et qui veut commencer par eux à montrer qu'il n'est pas seulement venu pour Israël, mais pour tous les peuples de la terre. Ils marchent, et l'extrême diligence dont ils usent est autant une preuve de leur sagesse que de l'activité de leur zèle ; ils s'empressent de chercher leur salut, en cherchant Celui qui en est l'auteur, et qui en doit être bientôt le consommateur : *Vidimus et venimus.*

Ainsi agissent les mages ; mais nous comparant avec eux, mes chers auditeurs, quel est ici le premier et le grand désordre que nous avons à nous reprocher ? Ne sont-ce pas les retardements éternels, les retardements affectés, les retardements téméraires et insensés, que nous apportons tous les jours à l'exécution des ordres de Dieu, et à ce que la grâce nous inspire ? peut-être y a-t-il des années entières que Dieu nous appelle, et que nous lui résistons. Élevés dans le christianisme, nous avons pour marcher plus de lumières que les mages : notre foi est plus établie, plus formée, plus développée ; nous connaissons beaucoup plus distinctement qu'eux les volontés et les desseins de Dieu sur nous. Pour une étoile qu'ils voyaient, mille raisons nous convainquent, mille exemples nous confondent, toutes les Écritures nous parlent : tant de docteurs nous instruisent, tant de prédicateurs nous pressent, nous sollicitent, nous exhortent, mais en vain, parce que nous différons toujours. Ne dirons-nous jamais comme les mages : *Vidimus et venimus* ; Nous avons vu, et nous sommes venus ? Oui, j'ai vu, ou je vois aujourd'hui ce que Dieu demande de moi ; et c'est pour cela que dès aujourd'hui je m'engage et je commence à l'accomplir : car que sais-je si je le pourrai demain ? que sais-je si je serai demain aussi touché de la vue que Dieu m'en donne ? que sais-je si ce rayon de grâce fera dans mon âme la même impression ? que sais-je si la lumière de ma foi, après tant de délais qui l'affaiblissent peu à peu, ne viendra point tout à fait à s'éteindre ? que sais-je si, mettant par là le comble à mes iniquités, je ne tomberai point dans cet aveuglement fatal dont Dieu punit les cœurs rebelles, et si l'habitude que je me fais de temporiser et de ne jamais rien conclure, ne sera point enfin la source de ma réprobation ? Ah ! suivons cette lumière favorable qui luit encore pour nous. Marchons, de peur que les ténèbres ne nous surprennent, et ne remettons point à un autre temps ce qui doit avoir la préférence dans tous les temps, ou plutôt ce qui doit être l'affaire de tous les temps. Dieu m'éclaire maintenant, et je ne puis savoir s'il m'éclairera demain, ni s'il y aura même un lendemain pour moi. Mais quand je le saurais, devrais-je et voudrais-je me prévaloir contre lui de sa patience, et abuser de sa miséricorde pour l'offenser toujours avec plus d'obstination ? Promptitude à suivre la voix de Dieu, dès que Dieu nous la fait entendre, c'est la première leçon que nous fait l'exemple des mages ; et courage à surmonter pour cela toutes les difficultés qui se présentent, c'est la seconde.

Car pour suivre l'étoile et pour répondre à la vocation du Ciel, les mages, aussi bien qu'Abraham, furent obligés d'abandonner leur pays, leurs maisons, leurs familles, et, selon la commune tradition, leurs royaumes et leurs États. Ils durent faire dès lors ce que saint Pierre et les apôtres firent dans la suite des années ; c'est-à-dire ils durent quitter tout pour Jésus-Christ, et ils eurent droit les premiers de dire comme saint Pierre, et même dans un sens, avec plus de mérite que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te* [2]. Or, leur courage à prendre une telle résolution, leur dé-

[1] Joan., XII, 35.

[2] Matth., XIX, 27.

achement héroïque en s'éloignant de ce qu'ils avaient de plus cher, en essuyant les fatigues d'un long voyage, et en sacrifiant de la sorte leur repos, c'est ce que je puis considérer comme une seconde démarche de leur foi naissante, et comme une nouvelle preuve de cette éminente sagesse qui leur fit trouver Jésus-Christ. Car il est aisé, dit saint Chrysostome, de suivre le mouvement de la grâce quand il n'en coûte rien à la nature, et d'obéir à l'inspiration de Dieu quand il ne s'y rencontre nul obstacle de la part du monde. Le mérite de la foi et de la sagesse chrétienne est de renoncer même, quand il le faut, à ce qu'on aime plus tendrement, de quitter ses habitudes, de rompre ses liens, de se priver des commodités et des douceurs de la vie, et de se faire certaines violences, sans lesquelles on ne parvient point au royaume de Dieu. C'est alors, poursuit saint Chrysostome, que la prudence de la chair est encore bien plus subtile et plus artificieuse pour nous détourner de la voie où Dieu veut nous conduire. C'est alors que, prenant le parti de notre amour-propre, elle tâche à nous persuader qu'il y a de l'indiscrétion dans un renoncement si général et si absolu. C'est alors que, tirant avantage de notre faiblesse, elle nous représente ce parfait détachement comme une entreprise au-dessus de nos forces et que nous sommes incapables de soutenir. En un mot, c'est alors qu'étouffant les saints désirs que Dieu, par les vives lumières de sa grâce, avait excités dans nos cœurs, elle nous rend lâches, froids, languissants dans une affaire qui demande toute notre ardeur et tout notre zèle. S'il s'agissait d'un intérêt du monde, cette prétendue impossibilité que la prudence humaine nous oppose ne nous ferait pas balancer un moment. Pour une fortune temporelle, et pour satisfaire notre ambition, nous serions prêts à tout, nous oserions tout, nous nous exposerions à tout ; mais parce qu'il s'agit de l'œuvre de Dieu et de notre conversion, tout nous effraie, et tout nous devient impraticable. Or c'est cette lâcheté que la foi doit combattre en nous, si nous voulons imiter l'exemple des mages ; et par là même, encore une fois, nous devons juger si la voie où nous marchons est la voie de Dieu. Car l'illusion la plus grossière est de nous flatter d'avoir trouvé cette voie de Dieu, tandis qu'il ne nous en coûte nul effort. Il y a, pour y entrer et pour y demeurer, des sacrifices à faire ; et nulle voie n'est sûre pour nous, qu'autant que nous les faisons à Dieu, ces sacrifices, ou que nous y sommes efficacement et sincèrement disposés. Revenons à notre modèle, et voyons le progrès de la foi des mages.

Ils arrivent à Jérusalem ; et l'étoile qui jusque-là leur avait servi de guide, par une conduite de Dieu toute particulière, vient tout à coup à disparaître. Que ne pouvaient-ils pas penser ? que ne devaient-ils pas craindre ? leur foi n'en dut-elle pas être ébranlée, troublée, déconcertée ? Mais non, chrétiens, la tentation la plus dangereuse, l'épreuve la plus subite et la moins attendue, le prétexte le plus spécieux qu'elle leur fournit pour penser à leur retour, rien ne les fait changer de résolution. A quelque prix que ce soit, ils veulent trouver le Dieu qu'ils cherchent ; ils ont vu son étoile et ils ont senti l'onction de sa grâce ; c'est assez. Si cette étoile ne paraît plus, c'est un secret de la Providence qu'ils adorent, mais dont ils n'ont garde de se faire un sujet de scandale ; c'est une occasion que Dieu leur donne de lui marquer leur fidélité, et ils comprennent qu'il faut en de pareilles conjonctures se soutenir par la constance. Sans donc se troubler, sans se rebuter, ils espéreront, aussi bien qu'Abraham, contre l'espérance même ; ils continueront leur marche, sûrs du Dieu qui les a appelés, et comptant qu'au défaut de l'étoile il leur tracera lui-même le chemin.

Or, c'est en cela que paraît le don de sagesse, d'intelligence, de conseil, dont ils sont remplis ; et voilà, mes chers auditeurs, comment notre Dieu tous les jours en use avec nous. Après nous avoir attirés à son service et nous y avoir engagés, il retire pour un temps certaines grâces sensibles dont il nous avait d'abord prévenus. Nous ne sentons plus ces touches secrètes qui nous rendaient son joug aimable, et qui nous faisaient courir comme David, avec une sainte allégresse, dans la voie de ses commandements. Ainsi délaissés au milieu de notre course, et, pour ainsi dire, abandonnés à nous-mêmes, nous tombons dans des états d'obscurité, de ténèbres, de sécheresse, de dégoût ; et alors non-seulement Dieu nous éprouve, mais il veut que nous-mêmes nous nous éprouvions. Car, si ces grâces sensibles nous étaient toujours présentes, si nous ne perdions jamais de vue cette étoile lumineuse qui fut le premier attrait de notre conversion, quoi que nous fissions pour Dieu, nous ne pourrions ni répondre de nous à Dieu, ni, dans le sens que je l'entends, nous assurer de nous-mêmes ; c'est-à-dire, notre ferveur dans cet état nous devrait être suspecte ; la sensibilité et l'abondance des consolations divines nous donnerait ou devrait nous donner une défiance raisonnable de notre vertu ; au moins est-il

vrai que notre foi n'aurait pas cette fermeté qu'elle doit avoir, pour être une foi parfaite et digne de Dieu. Il faut donc qu'elle soit éprouvée : et par où ? par ces délaissements et ces privations si ordinaires aux âmes les plus justes ; et si nous ne sommes pas encore assez forts pour dire à Dieu ce que lui disait le prophète royal : *Proba me, Domine* [1] ; Éprouvez-moi, Seigneur ; il faut qu'à l'exemple des mages, nous soyons assez saintement disposés pour persévérer dans les épreuves où il lui plaît de nous mettre ; il faut que le souvenir des lumières dont nous avons été touchés nous tienne lieu de ces lumières mêmes, quand Dieu vient à nous les ôter, et qu'il nous suffise de pouvoir dire : *Vidimus stellam ejus* [2] ; Je ne vois plus ce qui m'excitait autrefois, et ce qui m'attachait à Dieu ; mais je l'ai vu, mais j'en ai connu la vérité et la nécessité, mais j'en ai été persuadé. Or tout ce que j'ai vu subsiste encore ; et puisqu'il subsiste encore, qu'il subsistera toujours, et qu'il aura toujours la même force, pourquoi ne fera-t-il pas toujours sur moi la même impression, et ne me servira-t-il pas toujours de motif pour m'animer, et de règle pour me conduire ? Raisonner de la sorte, et indépendamment des goûts et des consolations intérieures, tenir toujours la même route, et agir de la même façon, c'est là, chrétiens, que je reconnais la sagesse de l'Évangile, et ce que nous ne pouvons assez admirer dans les mages.

Cependant que font-ils pour suppléer à l'étoile qu'ils ne voient plus ? Ils se servent des moyens naturels que leur fournit la Providence ; ils savent que le Dieu qu'ils cherchent se plaît en effet à être cherché, et que c'est à ceux qui le cherchent qu'il se découvre plus volontiers. C'est pour cela qu'ils s'informent exactement du lieu de sa naissance, c'est pour cela qu'ils ont recours aux prêtres et aux docteurs de la loi, comme à ceux qu'ils supposent plus intelligents et plus capables par leur caractère de les instruire ; c'est pour cela qu'ils parlent, qu'ils consultent, qu'ils ne se donnent aucun repos. Autre preuve de leur sagesse, dont il faut que nous profitions ; car en quelque état d'aveuglement et d'obscurité que je tombe, en quelque ignorance des voies de Dieu que je puisse être, en quelque désordre même que soit ma foi, si je cherche Dieu dans la simplicité du cœur, il est sûr que je le trouverai ; c'est lui-même qui me l'a dit, et sa parole y est expresse : *In simplicitate cordis quærite illum, quoniam invenitur ab his qui non tentant illum* [3] ; c'est-à-dire si je le cherche sincèrement et avec une intention pure et droite, si je le cherche avec humilité, si je le cherche avec confiance, si je le cherche avec persévérance, il est sûr que je ne serai point confondu : *Qui sustinent te, non confundentur* [1], et qu'il ne me manquera pas : *Non dereliquisti quærentes te* [2]. Il est sûr que mon âme, en le cherchant, vivra de la vie des justes : *Quærite Deum, et vivet anima vestra* [3]. Il est sûr qu'à mesure que je le chercherai, je m'affermirai dans la pratique du bien et dans l'horreur du vice : *Quærite Dominum, et confirmamini* [4]. Oracles de l'Écriture dont il n'est pas permis de douter. Or est-il rien de plus propre à m'encourager dans le soin de chercher Dieu et d'étudier les voies de mon salut ? Vous me direz que vous n'avez point assez pour cela de pénétration, et que vos lumières sont trop faibles. Je le veux, mon cher auditeur ; mais vous avez, aussi bien que les mages, un moyen facile pour éclaircir tous vos doutes et pour vous tirer de l'incertitude où vous pouvez être. Il y a dans l'Église de Dieu des docteurs et des prêtres, comme il y en avait alors ; il y a des hommes établis pour vous conduire, et qu'il ne tient qu'à vous d'écouter. Interrogez-les comme vos pères, et ils vous diront ce que vous avez à faire : *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi, majores tuos, et dicent tibi* [5]. Allez à eux comme aux ministres du Seigneur ; leurs lèvres, dépositaires de la science, vous enseigneront la science des sciences, qui est celle de trouver Dieu. Pouvez-vous l'ignorer avec cela, et avec cela pouvez-vous même vous y tromper, sans vous rendre absolument inexcusables ?

Les mages nous apprennent quelque chose encore de plus : et quoi ? à chercher Dieu avec un généreux mépris de tous les respects humains, et avec une liberté digne de la sainteté du christianisme que nous professons. En fut-il jamais un tel exemple ? Au milieu de Jérusalem et en la présence d'Hérode, ils demandent où est né le nouveau roi des juifs. Sans nul ménagement de politique, ils déclarent qu'ils sont venus pour l'adorer. Uniquement occupés de cette pensée, ils comptent pour rien toutes les considérations du monde qui pourraient refroidir leur zèle. Qu'Hérode s'en offense et qu'il se trouble ; que la synagogue s'en scandalise et qu'elle en murmure ; qu'on pense et qu'on dise d'eux tout ce que l'on voudra ; ni la censure des juifs, ni la malignité d'Hérode, ni la crainte de lui déplaire, ni le danger qui les menace, rien ne les empêchera de rendre à ce Sauveur et à ce Dieu naissant le culte

[1] Psalm., xxv, 2. — [2] Matth., II, 2. — [3] Sap., I, 12.

[1] Psal., xx v. 3. — [2] Psal., IX, 11. — [3] Psal., LXVIII, 33. — [4] Psal., CIV. 4. — [5] Deut., XXXII, 7.

qui lui est dû. Est-ce ainsi, mon cher auditeur, que vous l'honorez ? est-ce ainsi que vous pratiquez les devoirs de votre religion ? est-ce ainsi que vous êtes, quand il le faut être, libre et sincère adorateur de Jésus-Christ ? Combien de fois un respect humain a-t-il retenu votre foi dans l'esclavage ? combien de fois, jusque dans les sacrés mystères, lorsqu'il s'agissait d'adorer le même Dieu qu'adorèrent les mages, avez-vous été un lâche prévaricateur ? combien de fois, à la face des autels, la crainte de passer pour un homme régulier et pieux vous a-t-elle fait oublier que vous étiez chrétien, et, par une faiblesse scandaleuse, vous a-t-elle fait paraître impie ? combien de fois une honte criminelle vous a-t-elle fermé la bouche dans des occasions où il fallait s'expliquer hautement et parler ? où était alors cette liberté chrétienne dont vous deviez vous faire, et devant les hommes et devant Dieu, non-seulement une obligation, mais une gloire ? où était cet esprit de religion qui devait vous élever au-dessus du monde ? Sont-ce là ces saintes victoires que la foi doit remporter ? *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* [1]. Ce point de morale occuperait un discours entier, je le laisse ; et pour vous faire voir la sagesse des mages dans tout son jour, je passe à ce que j'appelle la perfection de leur foi.

Perfection de leur foi. Entrons avec eux dans l'étable de Bethléem : car ils y arrivent enfin après tant de peines et tant de périls. Or, quel spectacle pour des rois, qu'un enfant couché sur la paille et dans une crèche ! mais sous des dehors si vils et si méprisables, le discernement qu'ils font de ce Sauveur n'est-il l'effet de la plus éminente sagesse ? Ils le reconnaissent dans la pauvreté et dans la misère, dans l'enfance et dans l'infirmité, dans l'humiliation et dans le plus profond abaissement. Bien loin que cet état où ils le trouvent altère leur foi, ils en sont touchés, ils en sont édifiés ; et pénétrant le mystère, ils découvrent sous ces voiles obscurs le Messie promis au monde. S'il n'eussent eu qu'une foi faible et chancelante, l'étable, la crèche, les langes de cet enfant les eussent rebutés, leur raison se serait révoltée, leur sagesse alors toute mondaine leur eût inspiré du mépris pour un Sauveur réduit lui-même en de telles extrémités ; ils auraient dit ce que dirent ensuite les juifs : *Nolumus hunc regnare super nos* [2] ; Nous ne voulons point d'un maître sans biens, sans forces, sans pouvoir, sans nom, dénué de tout : qu'il paraisse sur le trône, qu'on nous le fasse voir revêtu de gloire et de majesté, et nous nous soumettrons. Voilà comment ils auraient parlé, et ce qu'ils auraient pensé. Mais parce qu'ils sont animés d'une foi vive, d'une foi parfaite, d'une foi divine, ils en jugent tout autrement. Ils concluent que Jésus-Christ est roi par lui-même ; c'est-à-dire que pour se faire rechercher et obéir en cette qualité, il n'a nul besoin de toutes les marques extérieures et de tous les ornements de la pompe humaine. Si les autres rois en étaient dépouillés, auraient-ils autour d'eux ces troupes de clients, et ces cours nombreuses qui remplissent leurs palais ? Ce n'est pas sur cet éclat et sur cette grandeur apparente qu'est fondée leur royauté ; elle vient de Dieu, qui leur a fait part de sa puissance ; mais, après tout, si leur royauté s'attire tant de respects, et si le monde lui rend tant d'honneurs, c'est parce qu'elle est accompagnée d'une splendeur et d'une magnificence qui frappe les yeux ; au lieu que, sans cela, ce roi nouvellement né se fait respecter et honorer par les rois mêmes. Ils concluent qu'il est roi des esprits et des cœurs, puisqu'il les a si miraculeusement éclairés, inspirés, touchés. Les plus grands rois de la terre n'ont pas ce pouvoir : ils règnent sur nous, dit saint Jérôme, mais Jésus-Christ règne dans nous, et il n'appartient qu'à lui de s'insinuer comme il veut dans les âmes, et de leur donner telle impression qu'il lui plaît. Ils concluent qu'il est roi universel, roi du ciel où il vient de faire éclater un nouvel astre, et roi de la terre, où il fait sentir sa souveraineté et sa présence aux nations même les plus reculées ; roi des juifs et des gentils, de tous les états et de toutes les conditions, puisque de toutes les conditions et de tous les états il a également appelé à lui et les grands et les petits. C'est, dis-je, ce qu'une sagesse toute céleste leur découvre ; et c'est avec la même sagesse et la même foi qu'une âme qui, par un retour sincère et par une pleine consécration, s'attache désormais à ce Sauveur qu'elle a retrouvé, lui dit comme ces bienheureux mages (car je ne puis douter que ce ne fût là leur sentiment) : *Rex regum, et Dominus dominantium* [1] ; Vous êtes le Roi des rois et le Maître des maîtres ; vous serez le mien en particulier. Trop longtemps le monde a exercé sur moi sa tyrannie ; trop longtemps il m'a tenu dans une dure servitude et soumis à ses lois, ou plutôt à ses bizarreries et à ses caprices ; il faut enfin secouer un joug si pesant et si honteux. Vous régnerez dans mon cœur et sur mon cœur ; vous y régnerez seul, et seul vous en réglerez

[1] I Joan., v, 4. — [2] Luc., xix, 14.

[1] Apoc., xix, 16.

tous les désirs, toutes les vues, tous les desseins. Ainsi le pensent les mages ; et ainsi, mes chers auditeurs, devez-vous le dire vous-mêmes, et encore plus le penser.

Perfection de leur foi : non contents d'honorer Jésus-Christ comme le souverain monarque du monde, ils l'adorent comme leur Dieu ; non contents de lui rendre un culte extérieur en se prosternant devant lui : *Et procidentes*[1], ils lui rendent un culte intérieur, et l'adorent en esprit et en vérité : *Adoraverunt eum*. Car ce fut un culte religieux ; et pour être un culte religieux, il devait partir du cœur. Combien de faux adorateurs dans le christianisme ! c'est le vrai Dieu qu'ils adorent, mais sans l'adorer, comme le vrai Dieu le doit être : pourquoi ? parce qu'ils ne l'adorent que par coutume, parce qu'ils ne l'adorent que par cérémonie, parce qu'ils ne l'adorent que par je ne sais quelles bienséances à quoi ils ne veulent pas manquer, tandis que leur cœur porte ailleurs toutes ses pensées et tous ses vœux ; c'est-à-dire qu'ils sont chrétiens en apparence, mais sans l'être en effet, comme les mages commencèrent à le devenir.

Perfection de leur foi : que présentent-ils à Jésus-Christ, et, suivant l'explication des Pères et des interprètes, que de mystères sont renfermés dans les trois offrandes qu'ils lui font ! Toute l'idée de Jésus-Christ même y est imprimée d'une manière sensible, sa divinité, son humanité, sa souveraineté : sa divinité par l'encens, qui n'est dû qu'à Dieu ; son humanité par la myrrhe, qui servait à embaumer et à conserver les corps; enfin, sa souveraineté par l'or, qui est le tribut ordinaire que nous payons aux princes et aux monarques : *Et apertis thesauris suis, obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham*[2]. Voilà les grandes vues que leur donna une sagesse supérieure à toute la sagesse du siècle ; et ce fut dès lors que le Sauveur des hommes put bien dire qu'il n'avait point trouvé tant de foi, même dans Israël : *Non inveni tantam fidem in Israel*[3]. En effet, demande saint Augustin, que devons-nous plus admirer, ou la foi des mages, ou l'aveuglement et l'infidélité des juifs. Les juifs avaient au milieu d'eux le Messie, et ils ne le connaissaient pas : les mages en étaient éloignés, et, malgré la plus longue distance des lieux, ils viennent le chercher dans la Judée, et ont le bonheur de l'y trouver. Les juifs le renoncèrent, quoique né dans leur pays ; et les mages, quoique étrangers, l'adorèrent. Les juifs, dans la suite des années, le crucifièrent, lors même qu'il opérait les plus grands miracles ; et les mages, tout enfant qu'il était encore, se dévouèrent à lui, lors même qu'il n'était pas en état de prononcer une parole. Ceux-ci le virent sur la paille, réduit à la plus vile condition des hommes, et cependant ils s'humilièrent devant lui comme devant un Dieu ; ceux-là, témoins des hautes merveilles dont il était l'auteur, le virent agir en Dieu ; et toutefois ils ne lui rendirent pas même les devoirs de justice et de charité qu'on ne peut sans crime refuser à un homme. Marque évidente, reprend saint Augustin, mais effet terrible de leur endurcissement.

[1] Matth., II, 11. — [2] Ibid. — [3] Ibid., VIII, 10.

Ah ! mes frères, n'est-ce point une image de ce qui nous arrive à nous-mêmes, ou de ce qui doit bientôt nous arriver ? Jusque dans le sein de l'Eglise et dans le centre du christianisme, avons-nous la même foi que les mages ? ou, si nous croyons comme eux, agissons-nous comme eux, et cherchons-nous Dieu comme eux ? Ils furent, ces saints mages, selon la pensée et l'expression des Pères, les prémices de notre vocation à la foi : c'est par eux que Jésus-Christ voulut commencer à nous transmettre ce précieux trésor de la foi, dont il les fit dépositaires ; c'est par eux qu'il commença à substituer les gentils en la place des juifs, ou plutôt qu'il voulut associer les gentils et les juifs dans la même créance. Mais au lieu d'imiter ces gentils fidèles, nous imitons les juifs incrédules. Nous sommes le peuple de Dieu, et à peine connaissons-nous Dieu, ou si nous le connaissons, nous n'y pensons pas ; ou si quelquefois nous y pensons, ce n'est que pour rendre notre malice plus obstinée, en nous éloignant de lui, et ne retournant presque jamais à lui. Il est vrai que nous avons reçu la foi que les juifs ne voulurent pas recevoir ; mais ce riche héritage, comment l'avons-nous conservé, comment l'avons-nous cultivé, quels fruits en retirons-nous, et comment le faisons-nous profiter ? Car qu'est-ce maintenant que la foi des chrétiens, cette foi si pure, si ferme, si généreuse, si agissante dans les mages ; mais dans nous si languissante, mais dans nous si paresseuse et si lente, mais dans nous si stérile, et dépouillée de toutes les œuvres qui la doivent accompagner, et qui la vivifient devant Dieu ? Or, ne craignons-nous point que Dieu ne prononce enfin contre nous le même arrêt qu'il prononça contre les juifs par la bouche de son Apôtre ? *Vobis oportebat primum loqui verbum Dei; sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes: sic enim præcepit nobis Dominus*[1]. Mes frères, leur disait saint Paul, c'était à vous qu'il

[1] Act., XIII, 46, 47.

fallait d'abord annoncer la parole de Dieu, puisque Dieu vous avait spécialement choisis; mais vous la rejetez, cette divine parole, vous la méprisez et vous ne voulez pas l'entendre. C'est une parole de vie; mais vous renoncez à cette vie éternelle où elle devait vous conduire. Le Seigneur donc nous ordonne de porter aux nations le saint Evangile que vous refusez d'embrasser : *Ecce convertimur ad gentes; sic enim præcepit nobis Dominus.* N'avons-nous pas, dis-je, sujet de craindre que Dieu ne nous traite de la sorte; qu'après nous avoir distingués entre les nations, qu'après avoir fait luire sur nous sa lumière, et nous avoir donné la foi par préférence à tant de peuples qu'il a laissés dans les ténèbres, il ne nous enlève le talent qu'il nous a confié, et qu'il ne le transporte loin de nous dans des terres étrangères? N'est-ce point déjà même ce qui commence à s'accomplir? Nous entendons parler des merveilles qu'opère la prédication de l'Evangile au delà des mers; nous voyons partir d'auprès de nous des ministres de Jésus-Christ, pour aller cultiver une chrétienté naissante au milieu de l'idolâtrie; le nom du Seigneur est porté aux extrémités du monde. Que votre miséricorde, ô mon Dieu, en soit éternellement bénie; et malheur à nous, si nous avions sur cela d'autres sentiments! Mais, chrétiens, selon la parole expresse du Sauveur des hommes, tandis que les peuples de l'Orient entrent dans le royaume de Dieu, les enfants mêmes du royaume n'en seront-ils point bannis? La ruine des juifs fit l'abondance et l'élévation des gentils; et la richesse de tant de nations, sur qui Dieu répand ses trésors, ne fera-t-elle point notre pauvreté et notre misère? Si la foi passe en de vastes contrées où elle était inconnue, n'est-ce point qu'elle nous quitte après que nous l'avons si longtemps outragée, si longtemps déshonorée, si longtemps retenue captive dans l'injustice et dans l'iniquité? Prévenons, mes chers auditeurs, cet affreux châtiment. Ranimons notre foi, et suivons-la; c'est notre guide, c'est notre étoile; ne la perdons jamais de vue. Allons à Dieu, et n'y allons pas les mains vides. L'encens que nous lui devons présenter, c'est, selon l'explication de saint Grégoire, la ferveur de nos prières; la myrrhe que nous lui devons offrir, c'est, suivant la pensée du même Père, la mortification de nos corps et l'austérité de la pénitence; l'or qu'il attend de nous, ce sont nos bonnes œuvres. Avec cela, nous le trouverons aussi bien que les mages; et j'ai dit que c'était le souverain point de la solide sagesse des élus. Voyons maintenant, dans l'exemple d'Hérode, quelle est l'aveugle sagesse des impies et des réprouvés; c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un oracle de l'Apôtre, et par conséquent un oracle de la vérité éternelle, que la sagesse de ce monde est ennemie de Dieu. Mais comme elle est ennemie de Dieu, cette sagesse mondaine, aussi Dieu en est-il ennemi; et c'est lui-même qui s'en déclare par un de ses prophètes : *Perdam sapientiam sapientium* [1]; Je confondrai la prudence des prudents du siècle. Voilà, dit saint Chrysostome, les deux caractères de cette fausse sagesse qui règne parmi les impies, et qui est le principe de leur conduite. Elle s'élève contre Dieu et Dieu la confond; elle fait la guerre à Dieu et Dieu la réprouve; elle voudrait anéantir Dieu et Dieu la détruit et l'anéantit. Caractères dont l'opposition même fait la liaison, puisque l'un, comme vous le verrez, est inséparable de l'autre. Elle est ennemie de Dieu, voilà son désordre; et Dieu, par un juste retour, est son plus mortel ennemi, voilà son malheur. Or, je soutiens que jamais ces deux caractères de la sagesse du monde n'ont paru plus visiblement que dans la personne d'Hérode. Car, quelle a été la destinée de ce prince, et à quoi sa détestable politique fut-elle occupée? vous le savez, chrétiens : à former des desseins contre Jésus-Christ, à lui susciter une cruelle persécution, à vouloir l'étouffer dès son berceau, et, par la plus abominable hypocrisie, à le chercher en apparence pour l'adorer, mais en effet pour le faire périr. C'est ce que j'appelle le crime de la sagesse du siècle. Et que fit de sa part Jésus-Christ naissant, ou plutôt que ne fit-il pas, pour montrer que cette prétendue sagesse était une sagesse maudite et réprouvée? Vous l'avez vu dans l'Evangile : il la troubla, il la rendit odieuse, il apprit à tout l'univers combien elle est vaine et impuissante contre le Seigneur; enfin, il la fit servir malgré elle au dessein de Dieu qu'elle voulait renverser. Quatre effets sensibles de la justice divine, qui, par une singulière disposition de la Providence, eurent dans Hérode leur entier accomplissement, et c'est en quoi consiste le châtiment de la politique du monde. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, à l'excellente morale que je prétends tirer de là, et que j'aurai soin d'abréger, pour ne passer pas les bornes du temps qui m'est prescrit.

Hérode, quoique étranger et usurpateur, voulait régner dans la Judée, et sa passion dominante fut une damnable ambition à laquelle il

[1] I Cor., I, 19.

sacrifia tout. C'est ce qui le pervertit, ce qui l'aveugla, ce qui l'endurcit, ce qui le précipita dans le plus profond abîme de l'iniquité. Il sut que les juifs attendaient un nouveau roi, et par une grossière erreur il crut que ce nouveau roi venait le déposséder. Il n'en fallut pas davantage pour piquer sa jalousie : sa jalousie inquiète et tyrannique le porta aux derniers excès de la violence et de la fureur, et lui inspira contre le Saint des saints une haine irréconciliable. On lui dit que ce roi qu'il craint doit être de la maison de David : pour s'assurer donc ou pour se délivrer de lui, il forme l'affreuse résolution d'exterminer toute la race de David. En vain lui remontre-t-on que celui qu'il veut perdre est le Messie promis par les prophètes, que c'est lui qui doit sauver et racheter Israël ; il renonce à la rédemption d'Israël plutôt que de renoncer à son intérêt, et il aime mieux qu'il n'y ait point de Sauveur pour lui, que d'avoir un concurrent. Bien loin de se préparer à recevoir ce Messie, et à profiter de sa venue, il jure sa ruine. l'arrivée des mages à Jérusalem lui fait comprendre qu'il est né ; il emploie la fourberie et l'imposture pour le découvrir ; il feint de vouloir l'adorer, pour l'immoler plus sûrement à sa fortune ; et, pour en être le meurtrier, il contrefait l'homme de bien. Lorsqu'il se voit trompé par les mages et frustré de son espérance, il lève le masque, il se livre à la colère et à la rage, et dans son emportement il oublie toute l'humanité. Les prêtres qu'il a assemblés lui ont répondu que ce roi des juifs devait naître dans la contrée de Bethléem : pour ne le pas manquer, il ordonne que, dans Bethléem et aux environs, on égorge tous les enfants âgés de deux ans et au-dessous ; et pourvu qu'il s'affermisse la couronne sur la tête, il ne compte pour rien de remplir de sang et de carnage tout un pays. Telle fut la source de son désordre : son ambition le rendit jaloux, son ambition le rendit cruel, son ambition le rendit impie, son ambition le rendit fourbe et hypocrite, son ambition en fit un tyran, son ambition en fit non-seulement le plus méchant de tous les hommes, mais le persécuteur d'un Dieu : il est vrai, et c'est ce qui doit nous faire trembler, quand nous voyons dans cet exemple ce que peut et jusqu'où va une passion, dès qu'elle a pris une fois l'empire sur un cœur.

Mais il est encore vrai que l'ambition d'Hérode n'eut des suites si affreuses que parce qu'elle fut conduite par les règles d'une politique humaine. Car si Hérode, dans sa malice, eût été un insensé, un emporté, un homme volage et inconsidéré, il eût été, dans sa malice même, moins opposé à Jésus-Christ, et moins ennemi de Dieu. Sa politique fut comme la consommation de son impiété, et c'est ce qui mit le comble à tous ses vices. C'était un sage mondain, et par là (souffrez que je m'exprime ainsi), ce fut un parfait scélérat. Or, ce que vous concevez en lui de plus monstrueux, et ce qui vous fait plus d'horreur, est néanmoins par proportion ce qui se passe tous les jours parmi vous, et ce que vous avez même cent fois détesté dans des sujets plus communs, mais aussi réels. Car ne croyez pas, mes chers auditeurs, qu'Hérode soit un exemple singulier, ni que son péché ait cessé dans sa personne. On voit encore dans le monde des Hérodes et des persécuteurs de Jésus-Christ : peut-être y sont-ils plus obscurs et plus cachés aux yeux des hommes, mais peut-être n'y sont-ils pas moins corrompus, ni moins criminels devant Dieu ; et ma douleur est d'être obligé de reconnaître que la même impiété se renouvelle sans cesse jusqu'au milieu du christianisme ; que dans le sein de l'Eglise il se trouve encore des hommes animés du même esprit, et pleins des mêmes sentiments que ce roi infidèle, dont au reste je puis dire que jamais il n'eût persécuté le Fils de Dieu, s'il l'eût connu comme nous le connaissons. Ce qui m'afflige, c'est de penser que je n'exagère point, quand je parle de la sorte ; et qu'Hérode, dans l'opinion des Pères, ayant été le premier Antechrist, il s'en est depuis formé d'autres, dont le nombre croît chaque jour : *Et nunc Antichristi multi facti sunt* [1]. Car combien, dans le monde, de faux chrétiens, si je l'ose dire, aussi antechrists qu'Hérode, et d'esprit et de cœur ? Expliquons-nous : combien, dans le monde, de faux chrétiens aussi contraires à Jésus-Christ, aussi opposés à ses maximes, aussi ennemis de son humilité, aussi remplis d'orgueil et de fierté, aussi ambitieux et aussi idolâtres de leur fortune, aussi jaloux de leur rang, aussi prêts à tout sacrifier pour leur grandeur imaginaire ? Combien de mondains du caractère d'Hérode, qui n'ont point d'autre Dieu que leur intérêt ; qui ne connaissent ni foi ni loi, et ne distinguent ni sacré, ni profane, quand il s'agit de maintenir cet intérêt ; à qui cet intérêt fait oublier les plus inviolables devoirs, non-seulement de la conscience, mais de la probité et de l'honneur ; en qui ce démon de l'intérêt étouffe non-seulement la charité, mais la piété et la compassion naturelle ; que l'attachement à cet intérêt rend durs, violents,

[1] I Joan., II, 18

intraitables; qui, aveuglés par cet intérêt, renoncent sans peine à leur salut, non pas pour un royaume, comme Hérode, mais pour de vaines prétentions? Combien d'hypocrites qui se couvrent, aussi bien qu'Hérode, du voile de la religion pour arriver à leurs fins criminelles; qui, sous les apparences d'une trompeuse piété, cachent toute la corruption d'une vie impure et d'un libertinage raffiné? Mais ce que je déplore encore bien plus, combien d'esprits préoccupés et entêtés des erreurs du siècle, qui, à la honte du christianisme qu'ils professent, se font de tout cela une politique, je veux dire qui, par un renversement de principes, se font de leur ambition même une vertu, une grandeur d'âme, une supériorité de génie; de leur injustice, un talent, un art, un secret de réussir dans les affaires; de leur duplicité, une prudence, une science du monde, une habileté; qui, en suivant le mouvement de leurs plus ardentes passions, se croient souverainement sages, affectent de passer pour tels, se glorifient et s'applaudissent de l'être; qui se moquent de tout ce que l'Ecriture appelle simplicité du juste; qui ne regardent qu'avec mépris la soumission et la patience des gens de bien; qui traitent de faiblesse la conduite d'une âme fidèle, modérée dans ses désirs, occupée à régler son cœur, tranquille dans sa condition et sincère dans sa religion? Car voilà, mon Dieu, les désordres de cette prudence charnelle qui règne dans le monde. Elle n'a pas épargné le Messie que vous avez envoyé. Dès qu'il a paru, elle s'est élevée contre lui, elle lui a déclaré une guerre ouverte; et depuis tant de siècles elle n'a point cessé de lui susciter des persécuteurs plus dangereux qu'Hérode même. Peut-être en voyez-vous dans cet auditoire. Ah! Seigneur, que ne puis-je les toucher aujourd'hui, et leur imprimer une sainte horreur de l'état où les a réduits la fausse sagesse à laquelle ils se sont abandonnés, et qui les a perdus!

Cependant si la sagesse du monde est ennemie de Dieu, j'ajoute que Dieu n'en est pas moins ennemi: et c'est ici, chrétiens, que je vous demande une attention toute nouvelle. Car, que fait Jésus-Christ naissant, pour confondre la malheureuse politique d'Hérode? En premier lieu, il la trouble: *Audiens autem Herodes rex, turbatus est* [1]. Ce Dieu de paix, qui venait pour pacifier le monde, commence par y répandre l'épouvante et la terreur; et comment? voici la merveille: par son seul nom, par le seul bruit de sa venue, par le seul doute s'il est né. Chose étrange! dit saint Chrysostome. Jésus-Christ ne paraît point encore, il n'a point encore fait de miracles, il n'est pas encore sorti de l'étable de Bethléem; c'est un enfant couché dans une crèche, qui pleure et qui souffre; et cependant Hérode est déjà déconcerté; le voilà déjà combattu de mille soupçons et de mille frayeurs: *Audiens autem Herodes rex, turbatus est*. Quoi qu'il en soit de ce prince, et quel que puisse être le sujet de ses craintes, rien, mes frères, ajoute le même saint docteur, rien n'est plus capable de troubler la paix d'un mondain, que l'idée d'un Dieu pauvre et humble; surtout quand, avec un esprit et un cœur possédés du monde, il ne laisse pas d'avoir encore un reste de foi, et d'être toujours, quoique très-imparfaitement, chrétien. Car c'est alors que l'idée d'un tel Sauveur a quelque chose de bien désolant pour lui et de bien effrayant. Ce reste de foi avec les sentiments et les maximes d'un cœur mondain, ce reste de foi avec une ambition païenne, ce reste de foi avec le désordre d'une passion déréglée, voilà ce qui fait le trouble intérieur d'une âme partagée entre le monde et sa religion. Si l'on ne croyait point du tout ce mystère de l'humilité d'un Dieu, peut-être serait-on moins à plaindre; si on le croyait bien, et que l'on conformât sa vie à sa créance, on jouirait d'un parfait repos. Mais le croire, quoique faiblement, et d'ailleurs penser, parler, agir comme si on ne le croyait pas, c'est ce que le mondain prétendu sage n'a jamais accordé, ni n'accordera jamais avec le calme.

Et en effet, quoi qu'on fasse alors pour s'aveugler ou pour se dissiper, pour s'étourdir ou pour s'endurcir, on sent malgré soi un fond de trouble qui subsiste, et dont on ne peut se défaire. Car au moins est-il vrai que le mondain, avec ce reste de foi, ne peut rentrer dans lui-même sans être alarmé de ces réflexions affligeantes: Si le Dieu qui vient pour me sauver est tel qu'on m'assure, je suis un impie; si les maximes de ce Dieu sont aussi solides qu'on me le dit, je suis non-seulement un insensé, mais un réprouvé; si je dois être jugé selon son Evangile, il n'y a point de salut pour moi. Or ces réflexions, dont je défie le plus fier mondain de se pouvoir défendre, doivent l'agiter, pour peu qu'il ait de sens, des plus mortelles inquiétudes. Avec cela, quoiqu'il s'efforce d'étouffer les remords de cette foi qui l'importune, il reconnaît bien par lui-même qu'il n'en peut venir à bout; ou s'il en vient à bout, sa condition pour cela n'en est pas meilleure. Du trouble que lui causait sa foi, il tombe dans un autre trouble

[1] Matth., II, 3.

encore plus déplorable, qui est celui de son incrédulité. Le seul doute, si Jésus-Christ était né, fit trembler Hérode : le seul doute d'un mondain, si ces maximes qu'on lui prêche ne sont pas les vrais principes qu'il doit suivre ; le seul doute, s'il ne se trompe pas ; le seul doute sur les risques qu'il court, et dont son libertinage ne le peut garantir, tout cela le doit jeter dans une affreuse confusion de pensées, et former en lui comme un enfer. Ah ! disait le saint homme Job, ce sont deux choses incompatibles que d'être tranquille et rebelle à Dieu : *Quis restitit ei, et pacem habuit* [1] ? Hérode n'y put parvenir : qui le pourra ?

Je n'en ai pas encore dit assez. Outre que le Fils de Dieu, dès sa naissance, trouble la politique et la fausse sagesse du monde, il la rend odieuse. Hérode, comme persécuteur de Jésus-Christ, est devenu l'horreur du genre humain. Il a tout sacrifié à son ambition ; mais sa mémoire est en abomination. Il n'a rien épargné pour satisfaire la passion qu'il avait de régner ; mais c'est pour cela que son règne, au rapport même des historiens profanes, a été un règne monstrueux. Il a cru pour sa sûreté devoir répandre du sang ; mais ce sang répandu criera éternellement contre lui, et Dieu, jusqu'à la fin des siècles, vengera ce sang innocent par le caractère d'ignominie qui se trouve attaché au seul nom d'Hérode, et qui ne s'effacera jamais. Inévitable destinée du sage mondain, qui, malgré lui, se rend odieux en se cherchant lui-même. Qu'y a-t-il en effet de plus odieux dans le monde qu'un homme intéressé, qu'un homme ambitieux et jaloux, c'est-à-dire un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, je dis de tous ceux qui peuvent lui donner quelque ombrage et s'opposer à ses prétentions ; un homme qui n'aime sincèrement personne, et que personne ne peut sincèrement aimer ; un homme qui n'a de vues que pour lui-même et qui rapporte tout à lui-même ; un homme qui ne peut voir dans autrui la prospérité sans l'envier, ni le mérite sans le combattre ; toujours prêt dans la concurrence à trahir l'un, à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là, pour peu qu'il espère en profiter ? Qu'y a-t-il encore une fois, non-seulement de plus haïssable dans l'idée du monde, mais même de plus haï ? Or, par là, dit saint Chrysostome, le monde tout corrompu qu'il est, se fait lui-même justice : car voilà, par un secret jugement de Dieu, ce que le mondain veut être, et en même temps ce qu'il ne peut souffrir ; ce qu'il entretient dans lui-même, et ce qu'il déteste dans les autres : comme si Dieu, ajoute ce Père, se plaisait à réprouver la sagesse du monde par elle-même, au lieu que le monde, quoique d'ailleurs plein d'injustice, ne peut s'empêcher néanmoins d'aimer dans les autres l'humilité, d'honorer dans les autres le désintéressement, de respecter dans les autres la droiture, la bonne foi, toutes les vertus, et de rendre hommage par là même à la sagesse chrétienne.

Jésus-Christ fait plus : il apprend à tout l'univers combien la sagesse du monde est vaine et inutile. Hérode a beau chercher le roi des juifs, il ne le trouvera pas ; il a beau user d'artifice en dissimulant avec les mages, pour les engager à lui en venir dire des nouvelles, les mages prendront une autre route et ne retourneront plus à Jérusalem. Il a beau faire un massacre de tous les enfants qui sont aux environs de Bethléem, celui qu'il cherche n'y sera pas enveloppé. Il en égorgera mille pour un seul ; et ce seul dont il veut s'assurer, est celui qui lui échappera : pourquoi ? parce qu'il est écrit qu'il n'y a point de conseil ni de prudence contre le Seigneur : *Non est prudentia, non est consilium contra Dominum* [1]. Ainsi, chrétiens, sans parler d'Hérode, jamais le mondain, avec sa prétendue sagesse, ne parvient ni ne parviendra à la fin qu'il se propose ; car il se propose d'être heureux, et jamais il ne le sera. Il sera riche si vous le voulez, comblé d'honneur si vous le voulez ; mais, suivant les principes et les règles de la fausse prudence, il n'arrivera jamais au bonheur où il aspire. Or dès là sa sagesse n'est plus sagesse, puisqu'elle ne le peut conduire à son but. Vérité aussi ancienne que Dieu même, mais encore plus incontestable depuis que le Fils de Dieu a établi la béatitude des hommes dans des choses où évidemment la sagesse du monde n'est d'aucun usage. Car supposé, comme l'Evangile nous l'enseigne, que la béatitude d'un chrétien consiste à être pauvre de cœur, à souffrir persécution pour la justice, à pardonner les injures ; en quoi la prudence du siècle nous peut-elle être désormais utile ? Quelle prudence du siècle, dit saint Chrysostome, faut-il pour tout cela ? Usant de cette prudence, quel avantage en tirez-vous, et à quoi vous mènera-t-elle ? Si vous vous servez de cette prudence de la chair pour satisfaire vos désirs, vous renoncez à la béatitude du christianisme. Si vous prétendez à la béatitude du christianisme, cette prudence de la chair n'y peut en rien contribuer. Par conséquent elle n'est plus prudence ;

[1] Job., IX, 4.

ou plutôt de prudence qu'elle semblait être, elle devient folie, puisque, bien loin de vous découvrir la véritable félicité et de vous aider à la trouver, elle y devient un obstacle; ce qui faisait dire à l'Apôtre : *Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi* [1] ?

Enfin, le Sauveur, venant au monde, fait servir malgré elle aux desseins de Dieu la politique même du monde. Car, prenez garde, il fallait que la naissance de Jésus-Christ fût publiée et connue; et c'est la violence et la tyrannie d'Hérode qui la rend publique. Il voulait éteindre le nom de ce nouveau roi d'Israël; et c'est lui qui le fait connaître. Il voulait qu'il n'en fût point parlé ; et la voie qu'il prend pour cela est justement le moyen d'en faire parler par toute la terre et dans tous les siècles. Quel bruit en effet, et quel tumulte! que de mouvements différents, et que d'effroi, lorsque tant de victimes innocentes sont impitoyablement arrachées du sein de leurs mères, et immolées devant leurs yeux ! Quels cris confus et quels gémissements se firent entendre de toutes parts ! *Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus* [2]. Etait-il possible qu'une action si éclatante demeurât cachée? Était-il possible que de la Judée elle ne passât pas bientôt dans les pays voisins, et de là chez les nations les plus éloignées? Etait-il possible qu'on n'en voulût pas savoir le sujet, et qu'on ne prît pas soin de s'en faire instruire ? Et, par une conséquence nécessaire, n'était-ce pas là de quoi rendre Jésus-Christ célèbre, et de quoi faire admirer sa puissance, lorsqu'on apprendrait que des mages et des rois étaient venus l'adorer; qu'Hérode en avait conçu de la jalousie; que, dans l'excès de sa fureur, il avait fait les derniers efforts pour perdre cet enfant ; et que, malgré tous ses efforts, cet enfant sans armes et sans défense avait su néanmoins se dérober à ses coups? Sagesse adorable de mon Dieu, c'est ainsi que vous vous jouez de la sagesse des hommes quand elle se tourne contre vous, et que vous employez à exécuter vos immuables décrets cela même qui devrait, selon nos vues faibles, les arrêter. C'est ainsi que s'accomplit cette menace que vous nous avez fait entendre par la bouche de votre Apôtre : *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo* [3]: Je détruirai la sagesse des sages du siècle, et je la réprouverai. Combien de preuves en a-t-on eues dans les âges précédents, et combien en avons-nous encore dans le nôtre? Combien de fois l'impie, selon le langage de l'Ecriture, a-t-il vu retomber sur lui son impiété même, et combien de fois s'est-il trouvé, par une secrète disposition de la Providence, engagé et pris dans le piége où il voulait attirer les autres? Aman voulait perdre Mardochée, et tous les juifs avec lui ; mais, courtisan ambitieux, ce sera vous-même qui servirez à l'établissement de cette nation que vous vouliez exterminer; vous-même qui servirez à relever la gloire de cet homme juste que vous vouliez opprimer ; vous-même qui périrez, et qui périrez par le même supplice que vous lui aviez préparé. L'orgueilleux veut s'agrandir, et c'est par là souvent qu'il est dépouillé ; le voluptueux veut satisfaire sa passion, et sa passion devient son bourreau, et lui fait souffrir les plus cruelles peines. Effets sensibles de la suprême sagesse de notre Dieu! Mais que n'ai-je le temps de vous développer tant d'autres mystères qui nous sont cachés! mystères profonds, et surtout mystères d'autant plus terribles qu'ils regardent, non plus la ruine temporelle, mais l'éternelle damnation du sage mondain.

Renonçons, mes chers auditeurs, mais renonçons pour jamais et de bonne foi, à cette sagesse réprouvée qui se cherche elle-même, et qui ne cherche qu'elle-même, : en nous cherchant nous-mêmes, nous nous perdrons. Je me trompe, en nous cherchant nous-mêmes, nous nous trouverons ; mais le plus grand de tous les malheurs pour nous, est de nous trouver nous-mêmes, puisque en nous trouvant nous-mêmes, nous ne pouvons trouver que ce que nous sommes, c'est-à-dire que confusion, que désordre, que misère, que péché. Cherchons Dieu, et, sans penser à nous, nous nous trouverons saintement, sûrement, heureusement en Dieu. Cherchons Dieu, et dès cette vie nous trouverons notre souverain bien, qui ne peut être hors de Dieu. Et parce que Dieu ne peut plus être désormais trouvé qu'en Jésus-Christ, à l'exemple des mages, pour prouver Dieu, cherchons Jésus-Christ. Et parce que Jésus-Christ ne peut être trouvé lui-même que dans les états où il a voulu se réduire pour nous servir de modèle, ne le cherchons point ailleurs ; c'est-à-dire, parce que Jésus-Christ ne peut être trouvé que par la voie d'une humilité sincère, d'une obéissance fidèle, d'un véritable renoncement au monde, ne le cherchons point par d'autres voies que celle-là. Aimons-les, ces saintes voies qui nous conduisent à lui ; et puisqu'il n'y a plus d'autre sagesse que la sienne, attachons-nous à cette divine sagesse ; étudions-la dans les maximes de ce Sauveur, dans la pureté de sa doctrine et de sa loi, dans la sainteté de ses mytères, dans la perfection de

[1] I Cor., I, 20.— [2] Matth., II, 18.— [3] I Cor., I, 19.

ses exemples. Préférons cette sagesse chrétienne toute la sagesse du monde, ou plutôt faisons profession de ne connaître point d'autre sagesse, pour pouvoir dire avec saint Paul : *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum*[1]. C'est cette sagesse qui nous éclairera, cette sagesse qui nous sanctifiera, cette sagesse qui fera de nous des hommes parfaits sur la terre, et des bienheureux dans le ciel où nous conduise, etc.

[1] I Cor., II, 2.

PREMIER SERMON SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

ANALYSE.

Sujet. *Or, il était suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine et qui pleuraient. Et Jésus, se tournant vers elles, leur dit: Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants.*

Au lieu de pleurer Jésus-Christ, pleurons ce qui a fait pleurer Jésus-Christ: c'est ainsi que nous sanctifierons aujourd'hui nos larmes, et que nous nous les rendrons salutaires.

Division. Passion de Jésus-Christ causée par le péché, première partie; renouvelée par le péché, deuxième partie; rendue inutile par le péché, troisième partie. Voilà ce qui mérite toutes nos larmes.

Première partie. Passion de Jésus-Christ causée par le péché: car cette passion est la pénitence publique du péché, et nous devons ici considérer Jésus-Christ comme un Dieu pénitent. Or, la pénitence renferme deux choses, la contrition et la satisfaction. Ainsi nous allons voir, 1° Jésus-Christ dans le jardin, contrit et ressentant toute l'amertume du péché; 2° Jésus-Christ au Calvaire, expirant et portant sur son corps toute la peine du péché.

1° Jésus-Christ dans le jardin, contrit et ressentant toute l'amertume du péché. C'est là qu'il s'attriste, qu'il est saisi de frayeur, qu'il est accablé d'ennui, qu'il pleure : pourquoi ? pour les péchés de tous les hommes, dont son Père l'a chargé, selon la parole du Prophete. Est-ce ainsi que nous pleurons nous-mêmes nos péchés ? nous les envisageons avec des sentiments tout contraires; ou, si nous en concevons quelque douleur, ce n'est qu'une contrition languissante, une contrition superficielle, une contrition imaginaire, qui nous rend encore plus coupables devant Dieu.

2° Jésus-Christ au Calvaire, expirant et portant sur son corps toute la peine du péché. Ce nous étonne; mais notre erreur est de considérer Jésus-Christ, parce qu'il est en soi infiniment saint et le Saint des saints : et nous ne prenons pas garde qu'il ne parut au Calvaire que comme la victime du péché, et qu'en cet état il n'y avait point de supplice qui ne lui fût dû. Aussi est-ce dans cette vue que le Père éternel prononce contre lui un arrêt de mort. Car, dit saint Pierre, c'est par un ordre exprès de Dieu qu'il a été livré, et les juifs n'ont été que les exécuteurs de la sentence portée dans le ciel. Dieu ne se contente pas de le frapper; il semble vouloir le réprouver en le délaissant. Ce délaissement est en quelque sorte la peine du dam, qu'il fallait que Jésus-Christ éprouvât pour nous tous, comme dit saint Paul. Voilà ce que le péché a coûté à un Dieu ; mais n'est-ce pas le plus déplorable renversement, que nous, pécheurs, nous nous épargnions, tandis que le Juste fait une si sévère pénitence ?

Deuxième partie. Passion de Jésus-Christ renouvelée par le péché. Que voyons-nous dans cette passion? 1° un Dieu trahi et abandonné par de lâches disciples; 2° un Dieu mortellement persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites ; 3° un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies; 4° un Dieu mis en parallele avec Barabbas, et à qui Barabbas est préféré par un peuple aveugle et inconstant; 5° un Dieu exposé aux insultes, et traité de roi chimérique par une troupe de faux adorateurs; 6° un Dieu crucifié par d'impitoyables bourreaux. Or, voilà ce qui se renouvelle tous les jours dans le christianisme.

1° Un Dieu trahi et abandonné par de lâches disciples. Combien de chrétiens l'abandonnent de la sorte?

2° Un Dieu mortellement persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites. Ne voit-on pas encore de mauvais prêtres qui le persécutent par une vie scandaleuse ? ennemis de Jésus-Christ encore plus dangereux, lorsqu'ils se couvrent du voile de l'hypocrisie.

3° Un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies. Comment est-il traité dans les cours des princes, et même des princes chrétiens ? comment sa doctrine, ses maximes et la vertu y sont-elles regardées ?

4° Un Dieu mis en parallèle avec Barabbas, et à qui Barabbas est préféré par un peuple aveugle et inconstant. Combien de fois lui avons-nous préféré nous-mêmes une passion honteuse et un plaisir criminel ?

5° Un Dieu exposé aux insultes et traité de roi chimérique par une troupe de faux adorateurs. N'allons-nous pas l'insulter jusqu'à ses autels, en présence de son sacrement et dans la célébration des divins mystères ?

6° Un Dieu crucifié par d'impitoyables bourreaux. Ne le crucifions-nous pas par nos péchés ?

Troisième partie. Passion de Jésus-Christ rendue inutile par le péché. C'est, selon la pensée d'Arnould de Chartres, de uoi il se plaignit sur la croix, en disant à son Père : *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ?* Il fut touché de la plus vive douleur à la vue de tant de réprouvés pour qui ses souffrances ne seraient de nul effet.

Encore si le péché nous rendait sa passion seulement inutile! mais au moment qu'elle nous devient inutile, elle nous est préjudiciable ; car c'est un titre de condamnation contre nous. Que faisons-nous donc quand nous consentons à un péché contre lequel notre conscience réclame ? Sans y penser et sans le vouloir expressément, nous prononçons contre nous le même arrêt de mort que les juifs prononcèrent contre eux-mêmes devant Pilate, lorsqu'ils lui dirent : *Que son sang retombe sur nous !* Entrons dans le sentiment de saint Bernard : *In me, non super me* ; Ah ! Seigneur, que votre sang tombe dans moi pour me sanctifier, et non sur moi pour me réprouver !

Sequebatur autem illum multa turba populi, et mulierum quæ plangebant et lamentabantur eum. Conversus autem ad illas Jesus, dixit : Filiæ Jerusalem, nolite flere super me; sed super vos ipsas flete et super filios vestros.

Or il était suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine et qui le pleuraient. Et Jésus, se tournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. (*Saint Luc*, chap., XXIII, 27, 28.)

SIRE,

Est-il donc vrai que la passion de Jésus-Christ, dont nous célébrons aujourd'hui l'auguste, mais le triste mystère, quelque idée que la foi nous en donne, n'est pas l'objet le plus touchant qui doive occuper nos esprits et exciter notre douleur ? Est-il vrai que nos larmes peuvent être plus saintement et plus utilement employées qu'à pleurer la mort de l'Homme-Dieu ; et qu'un autre devoir, plus pressant et plus nécessaire, suspende, pour ainsi dire, l'obligation qu'une si juste reconnaissance d'ailleurs nous impose, de compatir par des sentiments de tendresse aux souffrances de notre divin Rédempteur ? Nous ne l'aurions jamais pensé, chrétiens ; et c'est néanmoins Jésus-Christ qui nous parle, et qui, pour dernière preuve de sa charité, la plus généreuse et la plus désintéressée qui fut jamais, allant au Calvaire où il doit mourir pour nous, nous avertit de ne pas pleurer sa mort, et de pleurer tout autre chose que sa mort : *Nolite flere super me, sed super vos flete* [1]. Saint Ambroise, faisant l'éloge funèbre de l'empereur Valentinien le jeune, en présence de tout le peuple de Milan, crut s'être bien acquitté de son ministère, et avoir pleinement satisfait à ce que ses auditeurs attendaient de lui, quand il les exhorta à reconnaître, par le tribut de leurs larmes, ce qu'ils devaient à la mémoire de cet incomparable prince, lequel avait exposé sa vie et s'était comme immolé pour eux : *Solvamus bono principi stipendiarias lacrymas, qui pro nobis etiam vitæ stipendium solvit.* Mais moi, engagé à vous entretenir, dans ce discours, de la sanglante mort d'un Dieu Sauveur des hommes, je me vois réduit à vous tenir un langage bien différent, puisque au lieu d'emprunter les paroles de saint Ambroise, qui semblaient naturellement convenir à mon sujet, je dois vous dire, au contraire : Non, mes frères, ne donnez point à ce Dieu mourant des larmes qu'il n'exige pas de vous : ces larmes que vous verseriez sont des larmes précieuses, ayez soin de les ménager ; on vous les demande pour un sujet plus important que tout ce que vous concevez. Non-seulement Jésus-Christ vous permet de ne pas pleurer sa mort, mais il vous le défend même expressément, si de la pleurer est pour vous un obstacle à pleurer un autre mal qui vous touche de bien plus près, et qui est en effet plus déplorable que la mort du Fils même de Dieu. Je sais que toutes les créatures y devinrent ou y parurent sensibles, que le soleil s'éclipsa, que la terre trembla, que le voile du temple se déchira, que les pierres se fendirent, que les tombeaux furent ouverts, que les cendres des morts se ranimèrent, que toute la nature en fut émue : l'homme seul, encore une fois, est dispensé de ce devoir, pourvu qu'il s'acquitte d'un autre moins tendre en apparence, mais plus solide dans le fond. Laissons donc aux astres et aux éléments, ou, si vous voulez leur associer des créatures intelligentes, laissons aux anges bienheureux le soin d'honorer les funérailles de Jésus-Christ par les marques de leur deuil : ces anges de paix, dit Isaïe, l'ont amèrement pleuré. Pour nous, sur qui Dieu a d'autres desseins, au lieu de pleurer Jésus-Christ, pleurons avec Jésus-Christ, pleurons comme Jésus-Christ, pleurons ce qui a fait pleurer Jésus-Christ ; c'est ainsi que nous sanctifierons nos larmes, et que nous nous les rendrons salutaires. Croix adorable ! nous les répandrons devant vous, et vous leur communiquerez cette vertu céleste et ce caractère de sainteté que vous reçûtes en recevant dans vos bras le Saint des saints. Pleins de confiance, nous avons recours à vous, et nous vous disons avec toute l'Eglise : *O crux ! ave.*

Un mal plus grand, dans l'idée de Dieu, que la mort même d'un Dieu ; un mal plus digne d'être pleuré, que tout ce qu'a enduré le Fils unique de Dieu ; un mal auquel nos larmes sont plus légitimement dues qu'à la passion de l'Homme-Dieu, vous êtes trop éclairés, chrétiens, pour ne le pas comprendre d'abord, c'est le péché. Il n'y avait dans tous les êtres possibles que le péché qui pût l'emporter sur les souffrances de Jésus-Christ, et justifier la parole de ce Dieu Sauveur, lorsqu'il nous dit, avec autant de vérité que de charité : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous : *Nolite flere super me, sed super vos.* Pour obéir, chrétiens, à ce commandement que nous fait notre divin Maître, et pour profiter d'un si important avis, ne considérons aujourd'hui le mystère de sa sainte passion que pour pleurer le désordre de nos péchés, et ne pleurons le désordre de nos péchés que dans la vue du mystère de sa sainte passion. En effet, si Jésus-Christ avait souffert indépendamment de notre péché, sa passion, quelque rigoureuse

[1] Luc., XXIII, 28.

qu'elle fût pour lui, n'aurait plus rien de si affreux pour nous ; et si notre péché n'avait nulle liaison avec les souffrances de Jésus-Christ, tout péché qu'il est, il nous serait moins odieux. C'est donc par le péché que nous devons mesurer le bienfait inestimable de la passion du Fils de Dieu ; et c'est par le bienfait inestimable de la passion du Fils de Dieu que nous devons mesurer la grièveté du péché ; du péché, dis-je (prenez garde à ces trois propositions que j'avance, et qui vont partager ce discours), du péché, qui fut la cause essentielle de la passion de Jésus-Christ ; du péché, qui est un renouvellement continuel de la passion de Jésus-Christ ; enfin, du péché, qui est l'anéantissement de tous les fruits de la passion de Jésus-Christ. En trois mots, passion de Jésus-Christ causée par le péché, passion de Jésus-Christ renouvelée par le péché, passion de Jésus-Christ rendue inutile et même préjudiciable par le péché : voilà ce qui mérite toutes nos larmes, et ce qui demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est quelque chose, chrétiens, de bien prodigieux dans l'ordre de la nature, que ce qui nous y est aujourd'hui représenté par la foi, savoir, un Dieu souffrant ; mais j'ose dire que ce prodige, tout surprenant qu'il est, n'approche pas encore de celui que la même foi nous découvre dans l'ordre de la grâce, quand elle nous met devant les yeux un Dieu pénitent. Telle est néanmoins, (ô profondeur et abîme des conseils de Dieu !) telle est la qualité que le Sauveur du monde a voulu prendre, et qu'il a aussi saintement que constamment soutenue dans tout le cours de son adorable passion. Tel est le mystère que nous célébrons ; et parce que, selon l'Ecriture, la vraie pénitence consiste surtout en deux choses, la contrition, qui nous fait détester le péché, et la satisfaction qui doit expier le péché ; quand je dis un Dieu pénitent, j'entends un Dieu touché de la contrition la plus vive en vue du péché de l'homme ; j'entends un Dieu satisfaisant aux dépens de lui-même, et dans toute la rigueur de la justice, pour le péché de l'homme, deux obligations dont l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, s'était chargé dès le premier instant de sa vie, et dont vous allez voir s'il s'acquitta exactement au jour de sa passion. Car voilà les deux états, et comme les deux scènes où je vais produire ce Médiateur par excellence entre Dieu et les hommes. Le jardin où il s'affligea, et le Calvaire où il expira : le jardin où il s'affligea, c'est là que je ferai paraître un Dieu contrit et ressentant toute l'amertume du péché ; le Calvaire où il expira, c'est là que je vous ferai contempler dans sa personne un Dieu immolé pour la réparation du péché. D'où nous conclurons, avec saint Léon, pape, que la passion du Fils de Dieu a été la pénitence universelle, la pénitence publique et authentique, la pénitence parfaite et consommée de tous les péchés des hommes, et que ce sont aussi les péchés des hommes qui l'ont causée. En faut-il davantage pour nous obliger vous et moi à verser des larmes, non pas d'une vaine et stérile compassion, mais d'une efficace et sainte componction ? *Nolite flere super me, sed super vos.* Appliquez-vous, mes chers auditeurs, et commençons par les douleurs intérieures de Jésus-Christ, pour apprendre ce qui doit être pour jamais le sujet de notre douleur.

A peine est-il entré dans le jardin où il allait prier, qu'il tombe dans une tristesse profonde : *Cœpit contristari* [1]. Le sentiment est si vif, qu'il ne le peut cacher ; il s'en déclare à ses disciples : *Tristis est anima mea usque ad mortem* [2]. La frayeur le saisit : *Cœpit pavere* [3] ; l'ennui l'accable : *Cœpit tædere* [4] ; à force de combattre contre lui-même, il souffre déjà par avance une espèce d'agonie : *Factus in agonia* [5] ; et par la violence de ce combat il sue jusqu'à du sang : *Factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis* [6]. Que signifie tout cela, demande saint Chrysostome, dans un Dieu qui était la force même, et dont les faiblesses apparentes ne pouvaient être qu'autant de miracles de sa toute-puissante charité ? Que craint-il ? de quoi se trouble-t-il ? pourquoi cet accablement dans une âme qui, jouissant d'ailleurs de la claire vision de Dieu, ne laissait pas d'être comblée des plus pures joies de la béatitude ? pourquoi cette guerre intestine et ce soulèvement de passions dans un esprit incapable d'être mû par d'autres ressorts que ceux de la souveraine raison ? Ah ! chrétiens, voilà ce que nous avons à bien méditer, et ce que nous ne pouvons trop bien comprendre pour notre édification. Car de dire que le Sauveur du monde s'affligea seulement parce qu'il allait mourir ; que l'ignominie seule de la croix, ou la rigueur du supplice qu'on lui préparait, lui causèrent ces agitations, ces dégoûts, ces craintes mortelles, ce ne serait point avoir une assez haute idée des passions d'un Dieu. Non, non, mes frères, reprend éloquemment saint Chrysostome, ce n'est pas là de quoi cette grande âme fut plus troublée. La croix que

[1] Matth., XXVI, 37. — [2] Ibid., 38. — [3] Marc., XIV, 33. — [4] Ibid. — [5] Luc., XXII, 43. — [6] Ibid., 44.

Jésus-Christ avait choisie comme l'instrument de notre rédemption, ne lui parut point un objet si terrible. Cette croix qui devait être le fondement de sa gloire, ne lui devint point un sujet de honte. Le calice que son Père lui avait donné, et qui, par cette raison même, lui était si précieux, ne fut point ce calice amer dont il témoigna tant d'horreur ; et ce qui fit sortir de tous les membres de son corps une sueur de sang, ce ne furent point précisément les approches du mystérieux baptême de sa mort. Car, quelque sanglant que dût être ce baptême, il l'avait lui-même ardemment désiré, il l'avait recherché avec de saints empressements, il avait dit à ses apôtres : *Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor, usquedum perficiatur* [1] ! Je dois être baptisé d'un baptême ; et qu'il me tarde que ce baptême s'accomplisse ! Il y eut donc autre chose que la présence de la mort qui le désola, qui le consterna. Et quoi ? je vous l'ai déjà marqué, mes chers auditeurs ; mais il me faudrait, Seigneur, pour le bien imprimer et dans les esprits et dans les cœurs de ceux qui m'écoutent, tout le zèle dont vous fûtes consumé ; quoi, dis-je ? le péché, le seul de tous les êtres opposé à Dieu, le seul mal capable d'attrister l'Homme-Dieu et de faire de ce Dieu de gloire un Dieu souffrant et pénitent. Elevez-vous, chrétiens, au-dessus de toutes les pensées humaines, et concevez, encore une fois, cette grande vérité. En voici l'exposition fidèle tirée des Pères de l'Eglise, mais surtout de saint Augustin.

Car, tandis que les princes des prêtres et les pharisiens tenaient chez Caïphe conseil contre Jésus-Christ, et qu'ils se préparaient à l'opprimer par de fausses accusations et par des crimes supposés, Jésus-Christ lui-même, dans le jardin, humilié et prosterné devant son Père, se considéra, toutefois sans préjudice de son innocence, comme chargé de crimes véritables ; et suivant l'oracle d'Isaïe, qui se vérifia à la lettre, Dieu mit sur lui toutes les iniquités du monde : *Posuit in eo iniquitatem omnium nostrum* [2]. Or, en conséquence du transport que Dieu fit de nos iniquités sur son Fils adorable, ce Juste, qui n'avait jamais connu le péché, se trouva couvert des péchés de toutes les nations, des péchés de tous les siècles, des péchés de tous les états et de toutes les conditions. Oui, tous les sacriléges qui jamais devaient être commis, et que son infinie prescience lui fit distinctement prévoir, tous les blasphèmes que l'on devait proférer contre le Ciel, toutes les abominations qui devaient faire rougir la terre, tous les scandales qui devaient éclater dans l'univers, tous ces monstres que l'enfer devait produire, et dont les hommes devaient être encore plus les auteurs, vinrent l'affliger en foule et lui servir déjà de bourreaux. Qui nous l'apprend ? Lui-même, seul témoin et seul juge de ce qu'il souffrit dans cette cruelle alarme : *Circumdederunt me dolores mortis, et torrentes iniquitatis conturbaverunt me* [1]. Car, selon l'interprétation de saint Augustin, c'est personnellement de Jésus-Christ que devaient être entendues ces paroles du psaume : Les douleurs de la mort m'ont environné et des torrents d'iniquité ont rempli mon âme de trouble. Ce fut donc en vue de ce bienheureux et tout ensemble de ce douloureux moment, que Jérémie, comme prophète, eut droit de dire à Jésus-Christ : *Magna est velut mare contritio tua* [2] ; Ah ! Seigneur, votre douleur est comme une vaste mer dont on ne peut sonder le fond, ni mesurer l'immensité. Ce fut pour grossir et pour enfler cette mer que tous les péchés des hommes, ainsi que parle l'Ecriture, entrèrent comme autant de fleuves dans l'âme du Fils de Dieu : car c'est encore de sa passion et de l'excès de sa tristesse qu'il faut expliquer ce passage : *Salvum me fac, Deus, quoniam intraverunt aquæ usque ad animam meam* [3]. Avec cette différence, qu'au lieu que les fleuves entrant dans la mer s'y confondent et s'y perdent, en sorte qu'il n'est plus possible de les distinguer les uns des autres ; ici, tout au contraire, c'est-à-dire dans cet abîme de péchés et dans cette mer de douleurs dont l'âme du Sauveur fut inondée, il discerna sans confusion et sans mélange toutes les espèces de péchés pour lesquelles il allait souffrir : les péchés des rois et ceux des peuples, les péchés des riches et ceux des pauvres, les péchés des pères et ceux des enfants, les péchés des prêtres et ceux des laïques. Dans ces torrents d'iniquité, il démêla les médisances et les calomnies, les impudicités et les adultères, les simonies et les usures, les trahisons et les vengeances. Il se représenta, mais avec toute la vivacité de sa pénétration divine, les emportements des superbes et des ambitieux, les dissolutions des sensuels et des voluptueux, les impiétés des athées et des libertins, les impostures et les malignités des hypocrites. Faut-il s'étonner si tout cela, suivant la métaphore du Saint-Esprit, ayant formé un déluge d'eaux dans cette âme bienheureuse, elle en demeura comme absorbée ; et si d'ailleurs, dans le serrement de

[1] Luc., XII, 50. — [2] Isa., LIII, 6.

[1] Psalm., XVII, 5. — [2] Thren., II, 13. — [3] Psalm., LXVIII,

cœur et dans la tristesse que lui causa son zèle pour Dieu et sa charité pour nous, ce déluge d'eaux fut suivi d'une sueur de sang? *Factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis* [1].

Voilà, chrétiens, ce que j'appelle la contrition d'un Dieu, et ce qui fut le premier acte de sa pénitence. Est-ce ainsi que nous envisageons le péché, et la douleur que nous en ressentons opère-t-elle en nous par proportion de semblables effets? Entrons aujourd'hui dans le secret de nos consciences; et, profitant du modèle que Dieu nous propose, voyons si nos dispositions dans l'exercice de la pénitence chrétienne ont au moins la juste mesure qui en doit faire la validité. Est-ce ainsi, dis-je, que nous considérons le péché? en concevons-nous la même horreur? en perdons-nous le repos de l'âme? en sommes-nous agités et désolés? Ce péché, par l'idée que nous nous en formons, nous est-il un supplice comme à Jésus-Christ? le craignons-nous, comme Jésus-Christ, plus que tous les maux du monde? nous réduit-il par ses remords dans une espèce d'agonie? Ah! mes frères, s'écrie saint Chrysostome, touché de cette comparaison, voilà le grand désordre que nous avons à nous reprocher, et pour lequel nous devons éternellement pleurer sur nous. Un Dieu se trouble à la vue de notre péché, et nous sommes tranquilles; un Dieu s'en afflige, et nous nous en consolons; un Dieu en est humilié, et nous marchons la tête levée; un Dieu en sue jusqu'à l'effusion de son sang, et nous n'en versons pas une larme : c'est ce qui doit nous épouvanter. Nous péchons, et, bien loin d'en être tristes jusqu'à la mort, peut-être après le péché insultons-nous encore à la justice et à la providence de notre Dieu, et disons-nous intérieurement comme l'impie : *Peccavi, et quid mihi accidit triste* [2] *?* J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de fâcheux? En suis-je moins à mon aise, m'en considère-t-on moins dans le monde, en ai-je moins de crédit et d'autorité? De là cette fausse paix, si directement opposée à l'agonie du Fils de Dieu, cette paix dont on jouit dans l'état le plus affreux, qui est l'état du péché. Quoique ennemis de Dieu, nous ne laissons pas de paraître contents. Non-seulement nous affectons de le paraître, mais nous sommes capables de l'être, jusqu'à pouvoir nous dissiper et nous répandre dans les joies frivoles du siècle : paix réprouvée qui ne peut venir que de la dureté de nos cœurs; paix mille fois plus funeste que toutes les autres peines du péché, et, dans un sens, pire que le péché même. De là

[1] Luc., XXII, 44. — [2] Eccli., V, 4.

cette vaine confiance, si contraire aux saintes frayeurs de Jésus-Christ : confiance présomptueuse qui nous rassure, là où cet Homme-Dieu a tremblé; qui nous fait tout espérer, là où il a cru pour nous devoir tout craindre; qui nous flatte d'une miséricorde, et qui nous promet de la part de Dieu une patience sur laquelle il ne compta point. Miséricorde mal entendue, patience molle et chimérique, qui ne servirait, et qui, en effet, par l'abus que nous en faisons, ne sert qu'à fomenter dans nous le péché. De là cette hardiesse du pécheur, et, si j'ose user de ce terme, cette effronterie qui ne rougit de rien, et qui paraît si monstrueuse quand elle est mise en parallède avec la confusion de Jésus-Christ. En péchant contre Dieu, on n'en est pas moins fier devant les hommes; on soutient le péché avec hauteur; et bien loin de s'en confondre, on s'en glorifie, on s'en applaudit, on s'en élève, on en triomphe. C'est ce qui oblige le Verbe divin à s'anéantir : l'insolence scandaleuse de certains pécheurs ne pouvait se réparer par d'autres humiliations que celles de Jésus-Christ; l'aveugle témérité de tant de libertins ne pouvait être expiée par d'autres craintes que celles de Jésus-Christ; l'indifférence de tant d'âmes insensibles n'avait pas besoin d'un moindre remède que la sensibilité de Jésus-Christ. Afin que Dieu fût satisfait comme il le devait être, que le péché fût une fois détesté autant qu'il était détestable, il fallait qu'une fois on en conçut une douleur proportionnée à sa malice. Or, il n'y avait que l'Homme-Dieu capable de mettre cette proportion, parce qu'il n'y avait que lui capable de connaître parfaitement et dans toute son étendue la malice du péché, et par conséquent il n'y avait que lui qui pût nous apprendre à haïr le péché. C'est pour cela qu'il est venu, et que, dans les jours de sa vie mortelle, comme dit saint Paul, ayant offert même avec larmes ses prières et ses supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort, il nous a donné la plus excellente idée de la pénitence chrétienne. Si donc nous apportons encore à ce sacrement des cœurs tièdes, des cœurs froids, des cœurs secs et durs, ne doutons point, mes frères, conclut saint Bernard, que ce ne soit à nous-mêmes que le Sauveur adresse aujourd'hui ces paroles: *Nolite flere super me, sed super vos flete* [1].

En effet, savez-vous ce qui nous condamnera davantage au jugement de Dieu ? Ce ne seront point tant nos péchés, que nos prétendues contritions : ces contritions languissantes, et si peu

[1] Luc., XXIII, 28.

conformes à la ferveur de Jésus-Christ pénitent ; ces contritions superficielles, où nous savons si bien conserver toute la liberté de notre esprit, tout l'épanouissement de notre cœur, tout le goût des plaisirs, toutes les douceurs et tous les agréments de la société ; ces contritions imaginaires qui ne nous affligent point, et qui, par une suite infaillible, ne nous convertissent point. Si nous agissions par l'esprit de la foi, il ne faudrait qu'un péché pour déconcerter toutes les puissances de notre âme, pour nous jeter dans le même effroi que Caïn, pour nous faire pousser les mêmes cris qu'Esaü, quand il se vit exclu de l'héritage et privé de la bénédiction de son père ; pour nous faire frémir comme ce roi de Babylone, lorsqu'il aperçut la main qui écrivit son arrêt : disons mieux, et en un mot, pour nous faire sentir au fond du cœur, selon la parole de l'Apôtre, ce que Jésus-Christ sentit en lui-même : *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu* [1]. Mais parce que l'habitude du péché a fait peu à peu de nos cœurs des cœurs de pierre, ce qui effraya Jésus-Christ ne nous étonne plus, ce qui excita toutes ses passions ne nous touche plus. Ah ! Seigneur, disait David, et devons-nous dire avec lui, guérissez mon âme : *Sana animam meam* [2]. Mais pour guérir pleinement mon âme, guérissez-la de ses contritions faibles et imparfaites, qui rendent ses blessures encore plus incurables, au lieu de les fermer : *Sana contritiones ejus* [3] ; guérissez-la, parce qu'au moins elle est ébranlée : *Sana, quia commota est.* Mais ce n'est point assez qu'elle soit ébranlée, il faut qu'elle soit convertie par la force invincible de l'exemple et de la pénitence de son Dieu. Conformons-nous à ce modèle ; quelque pécheurs que nous soyons, nous trouverons grâce auprès de Dieu. Ayons toujours ce modèle devant les yeux ; la pénitence, dont nous avons si souvent abusé, nous deviendra salutaire. Ce ne sera plus pour nous, comme elle l'a été tant de fois, une pure cérémonie ; ce sera un vrai retour, un vrai changement, une vraie conversion. On vous a dit, et il est vrai, que la douleur du péché, pour être recevable dans ce sacrement, devait avoir des qualités aussi rares que nécessaires ; qu'elle devait être surnaturelle, absolue, sincère, efficace, universelle ; que Dieu en devait être le principe, l'objet et la fin ; qu'elle devait surpasser toute autre douleur, et que, le péché étant le souverain mal, elle devait nous le faire abhorrer au-dessus de tout autre mal ; qu'il n'y avait point de péché, même possible, qu'elle ne dût exclure, point de tentation qu'elle ne dût avoir la vertu de surmonter, point d'occasion qu'elle ne dût nous faire éviter ; et que, manquant d'une seule de ces qualités, ce n'était plus qu'une contrition vaine et apparente. Mais je vous dis aujourd'hui que toutes ces qualités ensemble sont comprises dans la contrition de Jésus-Christ ; je vous dis que, pour vous assurer d'une contrition solide, d'une contrition parfaite, vous n'avez qu'à vous former sur Jésus-Christ, en vous appliquant ce que Dieu disait à Moïse : *Inspice, et fac secundum exemplar* [1]. Si ce n'est pas là notre règle, pleurons pour cela même, mes chers auditeurs, et pleurons d'autant plus amèrement, que nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous. Insensibles à nos péchés, pleurons au moins notre insensibilité ; pleurons de ce que nous ne pleurons pas, et affligeons-nous de ce que nous ne nous affligeons pas. Par là nous pourrons arriver à la véritable contrition, et par là nous commencerons à devenir les imitateurs de la pénitence du Sauveur.

Cependant, outre cette passion intérieure, si je puis parler de la sorte, que lui causa d'abord le péché, en voici une autre dont les sens sont plus frappés, et dont le péché ne fut pas moins le sujet malheureux et le principe. Car du jardin où Jésus-Christ pria, sans m'arrêter présentement à tout le reste, je vais au Calvaire, où il expira ; et là, contemplant en esprit ce Dieu crucifié, l'auteur et le consommateur de notre foi, qui, selon l'expression du grand Apôtre, au lieu d'une vie tranquille et heureuse dont il pouvait jouir, meurt de la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse ; surpris d'un événement si nouveau, j'ose en demander à Dieu la raison, j'en appelle à sa sagesse, à sa justice, à sa bonté ; et, tout chrétien que je suis, il s'en faut peu qu'à l'exemple du juif infidèle, je ne me fasse de ce mystère de ma rédemption un scandale. Et qu'est-ce, en effet, de voir le plus innocent des hommes traité comme le plus criminel, et livré à d'impitoyables bourreaux ? Mais Dieu, jaloux de la gloire de ses attributs, et intéressé à détruire un scandale aussi spécieux en apparence, mais dans le fond aussi pernicieux que celui-là, sait bien réprimer ce premier mouvement de mon zèle : et comment ? En me faisant connaître que cette mort est la peine de mes péchés ; en m'obligeant à confesser que tout ce qui se passe au Calvaire, quelque horreur que j'en puisse concevoir, est justement ordonné, sagement ménagé, saintement et divinement exécuté ; pourquoi ? parce qu'il ne fallait rien de moins pour punir le péché, et qu'il est vrai,

[1] Philip., II, 5 — [2] Psal., XL, 5. — [3] Psal. LIX, 4.

[1] Exod., XXV. 40.

comme l'a remarqué saint Jérôme, que si, dans les trésors de la colère de Dieu, il n'y avait point eu pour le péché d'autres châtiments que ceux qu'approuve notre raison, notre raison étant bornée, et le péché, de sa nature, étant quelque chose d'infini, Dieu n'aurait jamais été pleinement satisfait.

Notre erreur (chrétiens, appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces deux pensées bien dignes de vos réflexions), notre erreur est de considérer aujourd'hui le Sauveur du monde parce qu'il est en soi, et non par ce qu'il voulait être pour nous : ce qui nous trompe, c'est de regarder sa passion par rapport aux juifs, qui n'en ont été que les instruments, et jamais par rapport à Dieu, qui en a été l'agent principal et le souverain arbitre. Je m'explique. Jésus-Christ en soi est le Saint des saints, le bien-aimé du Père, l'objet des complaisances de Dieu, le chef des élus, la source de toutes les bénédictions, la sainteté substantielle et incarnée. Voilà pourquoi notre raison se révolte en le voyant souffrir ; mais nous ne prenons pas garde qu'au Calvaire il cessa, pour ainsi dire, d'être tout cela ; et qu'au lieu de ces qualités, qui furent pour un temps obscurcies et comme éclipsées, il se trouva réduit à être, selon le texte de l'Écriture, malédiction pour les hommes : *Factus pro nobis maledictum* [1] ; à être la victime du péché : *Propitiatio pro peccatis* [2] ; et puisque saint Paul l'a dit, je le dirai après lui, et dans le même sens que lui, à être le suppôt du péché, et le péché même : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit* [3]. Or, en cet état, remarque saint Chrysostome, il n'y avait point de supplice qui ne fût dû à Jésus-Christ : humiliations, outrages, fouets, clous, épines, croix ; tout cela, dans le style de l'Apôtre, était la solde et le paiement du péché ; et puisque le Fils de Dieu représentait alors le péché, et qu'il s'était engagé à être traité de son Père comme l'aurait été le péché même, il était de l'ordre qu'il essuyât tout ce qu'il a eu à endurer. Le prenant de la sorte, a-t-il trop souffert ? Non : sa charité, dit saint Bernard, a été pleine et abondante, mais elle n'a point été prodigue ; il s'appelle l'Homme de douleurs ; mais, répond Tertullien, c'est le nom qui lui convient, puisqu'il est l'homme de péché ; nous le voyons déchiré et meurtri de coups, mais entre le nombre des coups qu'il reçoit et la multitude des crimes qu'il expie, il n'y a que trop de proportion : on l'abandonne à des scélérats barbares et cruels, qui ajoutent à l'arrêt de sa mort tout ce que la rage leur suggère ; mais quoi qu'ils ajoutent à l'arrêt de Pilate, ils n'ajoutent rien à celui de Dieu : on le maltraite et on l'insulte, mais aussi le péché, s'il se produisait en substance, mériterait-il d'être insulté et maltraité ; il expire sur la croix, aussi est-ce le lieu où le péché doit être placé. Rectifiez donc, chrétiens, vos sentiments ; et tandis que ce divin agneau est immolé, au lieu de vous préoccuper du mérite de sa sainteté et de ses vertus, souvenez-vous que c'est pour vos désordres secrets et publics qu'on le sacrifie, que c'est pour vos excès, pour vos intempérances, pour vos attachements honteux et vos plaisirs infâmes. Si vous vous le figurez tel qu'il est, chargé de toutes nos dettes, cette flagellation à laquelle on le condamne n'aura plus rien qui vous choque ; ces épines qui le déchirent ne blesseront plus la délicatesse de votre piété ; ces clous, dont on lui perce les pieds et les mains, n'exciteront plus votre indignation. Mon péché, direz-vous, en vous accusant vous-même, méritait toutes ces peines ; et puisque Jésus-Christ est revêtu de mon péché, il les devait toutes porter. Aussi est-ce dans cette vue que le Père éternel, par une conduite aussi adorable qu'elle est rigoureuse, oubliant qu'il est son Fils, et l'envisageant comme son ennemi (pardonnez-moi toutes ces expressions), se déclara son persécuteur, ou plutôt le chef de ses persécuteurs. Les juifs se font de leur haine un zèle de religion pour exercer sur son sacré corps tout ce que peut la cruauté ; mais la cruauté des juifs ne suffisait pas pour punir un homme tel que celui-ci, un homme couvert des crimes de tout le genre humain ; il fallait, dit saint Ambroise, que Dieu s'en mêlât, et c'est ce que la foi nous découvre sensiblement.

Oui, chrétiens, c'est Dieu même et non point le conseil des juifs qui livre Jésus-Christ : ce Juste, mes frères, leur disait Pierre, ne vous a été remis entre les mains comme coupable, que par un ordre exprès de Dieu et par un décret de sa sagesse: *Definito consilio et præscientia Dei traditum* [1] ; déclaration qu'il faisait dans leur synagogue, sans craindre qu'ils s'en prévalussent, ni qu'ils en tirassent avantage pour étouffer le remords du déicide qu'ils avaient commis. Il est vrai que les pharisiens et les docteurs de la loi ont poursuivi Jésus-Christ pour le faire mourir ; mais ils ne l'ont poursuivi, Seigneur, reprenait David par un esprit de prophétie, que parce que vous l'avez frappé le premier : *Domine... quem tu percussisti, persecuti sunt* [2]. Jusque-là ils l'ont respecté ; jus-

[1] Galat., III, 13. — [2] I Joan., II, 2. — [3] II Cor., V, 21.

[1] Act., II, 23. — [2] Ps., LXVIII, 17, 27

que-là, quelque animés qu'ils fussent, ils n'ont osé attenter sur sa personne; mais du moment que vous vous êtes tourné contre lui, et que, déchargeant sur lui votre courroux, vous leur avez donné main-levée, ils se sont jetés sur cette proie innocente et réservée à leur fureur. Mais par qui réservée, sinon par vous, ô mon Dieu, qui, dans leur vengeance sacrilége, trouviez l'accomplissement de la vôtre toute sainte? Car c'était vous-même, Seigneur, qui justement changé en un Dieu cruel, faisiez sentir, non plus à votre serviteur Job, mais à votre Fils unique, la pesanteur de votre bras. Depuis longtemps vous attendiez cette victime; il fallait réparer votre gloire et satisfaire votre justice : vous y pensiez; mais ne voyant dans le monde que de vils sujets, que des têtes criminelles, que des hommes faibles dont les actions et les souffrances ne pouvaient être d'aucun mérite devant vous, vous vous trouviez réduit à une espèce d'impuissance de vous venger. Aujourd'hui vous avez de quoi le faire pleinement ; car voici une victime digne de vous, une victime capable d'expier les péchés de mille mondes, une victime telle que vous la voulez et que vous la méritez. Ce Sauveur attaché à la croix est le sujet que votre justice rigoureuse s'est elle-même préparé. Frappez maintenant, Seigneur, frappez : il est disposé à recevoir vos coups; et sans considérer que c'est votre Christ, ne jetez plus les yeux sur lui que pour vous souvenir qu'il est le nôtre, c'est-à-dire qu'il est notre hostie et qu'en l'immolant vous satisferez cette divine haine dont vous haïssez le péché.

Dieu ne se contente pas de le frapper, il semble vouloir le réprouver en le délaissant et l'abandonnant au milieu de son supplice : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me* [1] ? Ce délaissement et cet abandon de Dieu est en quelque sorte la peine du dam, qu'il fallait que Jésus-Christ éprouvât pour nous tous, comme dit saint Paul. La réprobation des hommes aurait été encore trop peu de chose pour punir le péché dans toute l'étendue de sa malice : il fallait, s'il m'est permis d'user de ce terme, mais vous en pénétrez le sens, et je ne crains pas que vous me supçonniez de l'entendre selon la pensée de Calvin ; il fallait que la réprobation sensible de l'Homme-Dieu remplît la mesure de la malédiction et de la punition qui est due au péché. Vous avez dit, prophète, que vous n'aviez jamais vu un juste délaissé : *Non vidi justum derelictum* [2]; mais en voici un exemple mémorable que vous ne pouvez désavouer, Jésus-Christ abandonné de son Père céleste, et pour cela n'osant presque plus le réclamer sous le nom de Père, et ne l'appelant que son Dieu : *Deus meus, ut quid dereliquisti me?* Toutefois ne vous en scandalisez pas, puisque, après tout, il n'y a rien dans ce procédé de Dieu qui ne soit selon les règles de l'équité. Non, conclut saint Augustin, il n'y eut jamais de mort, ni plus juste, ni plus injuste tout ensemble que celle du Rédempteur : plus injuste par rapport aux hommes, qui en furent les exécuteurs; plus juste par rapport à Dieu, qui en a porté la sentence. Imaginez-vous, mes chers auditeurs (c'est la réflexion de l'abbé Rupert, dont vous serez peut-être surpris, mais qui, dans la doctrine des théologiens, est d'une vérité certaine) ; imaginez-vous que c'est aujourd'hui singulièrement et souverainement le jour prédit par les oracles de toutes les Ecritures, je veux dire le jour de la vengeance de Seigneur : *Dies ultionis Domini* [1]. Car ce n'est point dans le jugement dernier que notre Dieu, offensé et irrité, se satisfera en Dieu ; ce n'est point dans l'enfer qu'il se déclare plus authentiquement le Dieu des vengeances ; c'est au Calvaire : *Deus ultionum Dominus* [2]. C'est là que sa justice vindicative agit librement et sans contrainte, n'étant point resserrée, comme elle l'est ailleurs, par la petitesse du sujet à qui elle se fait sentir : *Deus ultionum libere egit* [3]. Tout ce que les damnés souffriront n'est qu'une demi-vengeance pour lui ; ces grincements de dents, ces gémissements et ces pleurs, ces feux qui ne doivent jamais s'éteindre, tout cela n'est rien, ou prsque rien, en comparaison du sacrifice de Jésus-Christ mourant.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que le péché coûte à un Dieu ; mais que nous a-t-il coûté jusqu'à présent à nous-mêmes? et dans la monstrueuse opposition qui se trouve là-dessus entre lui et nous, entre lui tout saint qu'il est et nous tout coupables que nous sommes, n'a-t-il pas bien droit de nous dire : Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous : *Nolite flere super me, sed super vos flete*. Car n'est-ce pas le plus déplorable renversement, de voir des coupables épargnés, tandis que le juste fait pénitence, et une si sévère pénitence ; des pécheurs ménagés et flattés, tandis que l'innocent est sacrifié ; le péché même dans l'honneur et dans les délices, tandis, si je puis ainsi parler, que la ressemblance du péché est dans l'opprobre et dans les tourments? Toutefois, hommes du siècle, hommes délicats et sensuels, c'est le triste parallèle qui se présente ici à vos yeux, et qui doit vous couvrir de confusion. Il meurt, cet agneau sans tache, ce Dieu

[1] Matth., XXVII, 46. — [2] Ps., XXXVI, 25.

[1] Isa., XXXIV, 8. — [2] Psal., XCIII, 1. — [3] Ibid.

qui pour nous s'est fait la victime du péché ; et il meurt, comment? déchiré et ensanglanté, couronné d'épines et attaché à une croix. Et vous, dignes de tous les fléaux et de tous les châtiments du Ciel, comment vivez-vous? tranquilles, et recherchant toutes les commodités, jouissant de toutes les aises, goûtant toutes les douceurs de votre condition. Ah! Seigneur, puisque le péché, ce monstre que l'enfer a formé contre vous, vous a causé la mort, et la mort de la croix, ce serait assez à des cœurs reconnaissants pour concevoir contre lui toute la haine dont ils sont capables! mais vous nous ordonnez de ne pas verser nos pleurs sur vous, et de ne les répandre que sur nous-mêmes; et puisque le péché nous cause la mort à nous-mêmes, non point comme à vous une mort naturelle et temporelle, mais une mort spirituelle, une mort éternelle, que ne devons-nous point employer pour le détruire? Cependant, au lieu de travailler à le détruire dans nous, nous l'y entretenons, nous l'y nourrissons, nous l'y laissons dominer avec empire. Y a-t-il maintenant quelque pénitence dans le christianisme, ou s'il y en a, quelle est la pénitence des chrétiens, et à quoi se réduit-elle? Est-ce une pénitence qui châtie le corps, une pénitence qui mortifie les sens, une pénitence qui crucifie la chair? Vous le savez, mes chers auditeurs; et ce qui doit encore plus sensiblement vous toucher, c'est de voir la passion de Jésus-Christ, non plus seulement causée par le péché, mais renouvelée par le péché, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il faut que la passion de Jésus-Christ, quelque douloureuse et quelque ignominieuse qu'elle nous paraisse, ait été néanmoins pour Jésus-Christ même un objet de complaisance, puisque cet Homme-Dieu, par un secret merveilleux de sa sagesse et de son amour, a voulu que le mystère en fût continué, et solennellement renouvelé dans son Eglise, jusqu'à la dernière consommation des siècles. Car qu'est-ce que l'Eucharistie, qu'un renouvellement perpétuel de la passion du Sauveur? et qu'a prétendu le Sauveur en l'instituant, sinon que tout ce qui se passa au Calvaire, non-seulement se représentât, mais s'accomplit sur nos autels? C'est-à-dire que lui-même, faisant encore aujourd'hui la fonction de victime, y est de nouveau et à tout moment sacrifié, comme s'il ne lui suffisait pas d'avoir une fois souffert, à moins que sa charité, aussi puissante qu'elle est ingénieuse, n'eût donné à ces adorables souffrances ce caractère de perpétuité qu'elles ont dans le sacrement, et qui nous le rend si salutaire. Voilà ce qu'a inventé l'amour d'un Dieu ; mois voici, chrétiens, ce qui est arrivé par la malice des hommes: c'est qu'en même temps que Jésus-Christ, dans le sacrement de son corps, renouvelle d'une manière toute miraculeuse sa sainte passion, les hommes, faux imitateurs ou plutôt indignes corrupteurs des œuvres de Dieu, ont trouvé moyen de renouveler cette même passion, non-seulement d'une manière profane, mais criminelle, mais sacrilége, mais pleine d'horreur. Ne vous imaginez pas que je parle en figure. Plût au Ciel, chrétiens, que ce que je vais vous dire ne fût qu'une figure, et que vous eussiez droit de vous inscrire aujourd'hui contre les expressions terribles dont je suis obligé de me servir! Je parle dans le sens littéral, et vous devez être d'autant plus touchés de ce discours, que si les choses que j'avance vous semblent outrées, c'est par vos excès qu'elles le sont, et nullement par mes paroles. Oui, mes chers auditeurs, les pécheurs du siècle, par les désordres de leur vie, renouvellent dans le monde la sanglante et tragique passion du Fils de Dieu; je veux dire, que les pécheurs du siècle causent au Fils de Dieu, dans l'état même de sa gloire, autant de nouvelles passions qu'ils lui font d'outrages par leurs actions; et pour vous en former l'idée, appliquez-vous, et dans ce tableau, qui vous surprendra, reconnaissez ce que vous êtes pour pleurer amèrement sur vous: *Nolite flere super me, sed super vos*. Que voyons-nous dans la passion de Jésus-Christ? Un Dieu trahi et abandonné par de lâches disciples, un Dieu persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites, un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies, un Dieu mis en parallèle avec Barabbas, et à qui Barabbas est préféré par un peuple aveugle et inconstant; un Dieu exposé aux insultes du libertinage, et traité de roi imaginaire par une troupe de soldats également barbares et insolents; enfin, un Dieu crucifié par d'impitoyables bourreaux : car voilà en abrégé ce qu'il y eut de plus humiliant et de plus cruel dans la mort du Sauveur du monde. Or, dites-moi si ce n'est pas là en effet et à la lettre ce qui s'offre encore présentement à notre vue, et de quoi nous sommes tous les jours témoins? Reprenons, et suivez-moi.

Un Dieu trahi et abandonné par de lâches disciples : telle a été, ô divin Sauveur, votre destinée. Ce n'était pas assez que les apôtres, ces premiers hommes que vous aviez choisis pour être à vous, au préjudice du plus saint engage-

ment, vous eussent délaissé dans la dernière scène de votre vie ; que l'un d'eux vous eût vendu, l'autre renoncé, tous généralement déshonoré par une fuite qui fut peut-être la plus sensible de toutes les plaies que vous ressentîtes en mourant. Il a fallu que cette plaie se rouvrît par un million d'infidélités plus scandaleuses ; il a fallu que, dans tous les siècles du christianisme, on vît des hommes portant le caractère de vos disciples, et n'ayant pas la résolution de le soutenir ; des chrétiens prévaricateurs et déserteurs de leur foi ; des chrétiens honteux de se déclarer pour vous, n'osant paraître ce qu'ils sont, renonçant au moins extérieurement à ce qu'ils ont professé, fuyant lorsqu'il faudrait combattre ; en un mot, des chrétiens de cérémonie, prêts à vous suivre jusqu'à la cène et dans la prospérité, tandis qu'il ne leur en coûte rien, mais déterminés à vous quitter au moment de la tentation. C'est pour vous et pour moi, mes chers auditeurs, que je dis ceci ; et voilà ce qui doit être le sujet de notre douleur.

Un Dieu mortellement persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites. N'entrons pas, chrétiens, dans la discussion de cet article, dont votre piété serait peut-être scandalisée, et qui pourrait affaiblir ou intéresser le respect que vous devez aux ministres du Seigneur. C'est à nous, mes frères, à méditer aujourd'hui cette vérité dans l'esprit d'une sainte componction ; à nous consacrés au ministère des autels ; à nous prêtres de Jésus-Christ, et que Dieu a choisis dans son Eglise pour être les dispensateurs de ses sacrements. Il ne me convient pas de vous faire ici des remontrances, et je dirais avec bien plus de raison que saint Jérôme : *Absit hoc a me, ut de his judicem, qui apostolico gradui succedentes, Christi corpus sacro ore conficiunt : non est hoc humilitatis meæ* ; A Dieu ne plaise que j'entreprenne de juger ceux dont la bouche a la vertu de produire le corps de Jésus-Christ ! cela n'est pas du devoir de l'humilité à laquelle ma condition m'engage ; surtout parlant, comme je fais, devant plusieurs ministres dont la vie irrépréhensible contribue tant à l'édification des peuples : je n'ai garde, encore une fois, de me faire le juge, beaucoup moins le censeur de leur conduite. Mais quand ce ne serait que pour reconnaître les grâces dont Dieu vous prévient, par l'opposition de l'affreux aveuglement où il permet que d'autres tombent, souvenez-vous que les prêtres et les princes des prêtres sont ceux que l'évangéliste nous marque comme les auteurs de la conjuration formée contre le Sauveur du monde, et de l'attentat commis contre lui ; souvenez-vous que ce scandale est, de notoriété publique, ce qui se renouvelle encore tous les jours dans le christianisme ; souvenez-vous, mais avec crainte et avec horreur, que les plus grands persécuteurs qu'ait Jésus-Christ, ne sont pas les laïques libertins, mais les mauvais prêtres ; et qu'entre les mauvais prêtres, ceux dont la corruption et l'iniquité est couverte du voile d'hypocrisie sont encore ses plus dangereux et ses plus cruels ennemis. L'envie, déguisée sous le nom de zèle, et colorée du spécieux prétexte de l'observance de la loi, fut le premier mobile de la persécution que suscitèrent au Fils de Dieu les pharisiens et les pontifes : craignons que ce ne soit encore la même passion qui nous aveugle. Malheureuse passion, s'écrie saint Bernard, qui répand le venin de sa malignité jusque sur le plus aimable des enfants des hommes, et qui n'a pu voir un Dieu sur la terre sans le haïr ! Envie non-seulement de la prospérité et du bonheur, mais ce qui est encore plus étrange, du mérite et de la perfection d'autrui : passion lâche et honteuse, qui, non contente d'avoir causé la mort de Jésus-Christ, continue à le persécuter en déchirant son corps mystique qui est l'Eglise ; en divisant ses membres qui sont les fidèles ; en étouffant dans les cœurs la charité qui en est l'esprit. Car voilà, mes frères, la tentation subtile dont nous avons à nous défendre, et à laquelle il ne nous est que trop ordinaire de succomber.

Un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies. Ce fut sans doute un des plus sensibles affronts que reçut Jésus-Christ ; mais ne croyez pas, chrétiens, que l'impiété en soit demeurée là : elle a passé de la cour d'Hérode, de ce prince sans religion, dans celles mêmes des princes chrétiens ; et le Sauveur n'y est-il pas encore aujourd'hui un sujet de raillerie pour tant d'esprits libertins qui les composent ? On l'y adore extérieurement ; mais, au fond, comment y regarde-t-on ses maximes ? Quelle idée y a-t-on de son humilité, de sa pauvreté, de ses souffrances ? La vertu n'y est-elle pas presque toujours inconnue ou méprisée ? et quel autre parti y a-t-il à prendre pour elle, que de s'y cacher ou d'en sortir ? Ce n'est point un zèle emporté qui me fait parler de la sorte : c'est ce que vous ne voyez que trop souvent, chrétiens ; c'est ce que vous sentez peut-être dans vous-mêmes ; et pour peu de réflexion que vous fassiez sur la manière dont on se gouverne à la cour, vous ne trouverez rien dans ce que je dis qui ne se confirme par mille

exemples, et dont vous ne soyez quelquefois malheureusement complices. Hérode avait souhaité avec ardeur de voir Jésus-Christ ; la réputation que lui avaient acquise tant de miracles, piquait la curiosité de ce prince ; et il ne doutait point qu'un homme qui commandait à toute la nature, ne fit quelque coup extraordinaire pour se dérober à la persécution de ses ennemis. Mais le Fils de Dieu, qui n'avait pas épargné les prodiges pour le salut des autres, les épargna pour lui-même, et ne voulut pas dire une seule parole pour son propre salut : il considéra Hérode et ses courtisans comme des profanes, avec qui il ne crut pas qu'il dût avoir un commerce ; et il aima mieux passer pour un insensé, que de contenter la fausse sagesse du siècle. Comme son royaume n'était pas de ce monde, ainsi qu'il le fit entendre à Pilate : *Regnum meum non est de hoc mundo* [1] ; ce n'était pas à la cour qu'il prétendait s'établir : il savait trop bien que sa doctrine ne pouvait être goûtée dans un lieu où l'on ne suit que les règles d'une politique mondaine, et que tous les miracles qu'il y eût pu faire n'eussent pas été capables de gagner des hommes remplis de l'amour d'eux-mêmes, entêtés de leur grandeur. L'on ne respire dans cette région corrompue qu'un certain air de vanité, l'on n'y estime que ce qui a de l'éclat, l'on n'y parle que d'élévation, et, de quelque côté qu'on jette les yeux, l'on n'y voit rien, ou qui ne flatte ou qui n'allume les désirs ambitieux du cœur de l'homme. Quelle apparence donc que Jésus-Christ, le plus humble de tous les hommes, pût être écouté là où règne le faste et l'orgueil ? S'il eût apporté avec lui des honneurs et des richesses, il eût trouvé des partisans auprès d'Hérode, et il en trouverait encore partout ailleurs ; mais ne prêchant à ses disciples que le renoncement au monde et à soi-même, ne nous étonnons pas qu'on lui ait marqué tant de mépris. Et telle est la prédiction qu'avait faite de lui le saint homme Job, et qui devait s'accomplir après lui dans la personne de tous les justes : *Deridetur justi simplicitas* [2]. En effet, mes chers auditeurs, vous le savez, quelque vertu et quelque mérite que l'on ait, ce n'est point assez pour être considéré à la cour. Entrez-y, et n'y paraissez avec Jésus-Christ que revêtus de la robe d'innocence, n'y marchez avec Jésus-Christ que par la voie de la simplicité, n'y parlez avec Jésus-Christ que pour rendre témoignage à la vérité, et vous verrez si vous y serez autrement traités que Jésus-Christ. Pour y être bien reçu, il faut de la pompe et de l'éclat. Pour s'y maintenir, il faut de l'artifice et de l'intrigue. Pour y être favorablement écouté, il faut de la complaisance et de la flatterie. Or, tout cela est opposé à Jésus-Christ ; et la cour étant ce qu'elle est, c'est-à-dire, le royaume du prince du monde, il n'est pas surprenant que le royaume de Jésus-Christ ne puisse s'y établir. Mais malheur à vous, princes de la terre, reprend Isaïe, malheur à vous, hommes du siècle, qui méprisez cette sagesse incarnée ; car elle vous méprisera à son tour ; et le mépris qu'elle fera de vous est quelque chose pour vous de bien plus terrible que le mépris que vous faites d'elle ne lui peut être préjudiciable ; *Væ... qui spernis, nonne et ipse sperneris* [1] ?

[1] Joan., XVIII, 36. — [2] Job., XII, 4.

Un Dieu mis en parallèle avec Barabbas, et à qui Barabbas est préféré par un peuple aveugle et inconstant. Combien de fois avons-nous fait à Jésus-Christ le même outrage que lui fit le peuple juif ? Combien de fois, après l'avoir reçu comme en triomphe dans le sacrement de la communion, séduits par la cupidité, n'avons-nous pas préféré à ce Dieu de gloire ou un plaisir, ou un intérêt, que nous recherchions au préjudice de sa loi ? Combien de fois, partagés entre la conscience qui nous gouvernait et la passion qui nous corrompait, n'avons-nous pas renouvelé ce jugement abominable, cette indigne préférence donnée à la créature au-dessus même de notre Dieu ? Prenez garde, chrétiens, à cette application : elle est de saint Chrysostome, et si vous la concevez bien, il est difficile que vous n'en soyez pas touchés. La conscience, qui, malgré nous, préside en nous comme juge, nous disait intérieurement : Que vas-tu faire ? voilà ton plaisir d'une part, et ton Dieu de l'autre : pour qui des deux te déclares-tu ? car tu ne peux sauver l'un et l'autre tout ensemble ; il faut perdre ton plaisir ou ton Dieu, et c'est à toi à décider : *Quem vis tibi de duobus dimitti* [2] ? Et la passion, qui s'était en nous rendue la maîtresse de notre cœur, par une monstrueuse infidélité, nous faisait conclure : Je veux mon plaisir. Mais que deviendra donc ton Dieu ? répliquait secrètement la conscience ; et qu'en ferai-je, moi qui ne puis pas m'empêcher de soutenir ses intérêts contre toi ? *Quid igitur faciam de Jesu* [3] ? Qu'il en soit de mon Dieu ce qui pourra, répondait insolemment la passion ; je veux me satisfaire et la résolution en est prise. Mais sais-tu bien, insistait la conscience par ses remords, qu'en t'accordant ce plaisir, il faut qu'il en coûte à ton Dieu de mourir en-

[1] Isa., XXXIII, 1. — [2] Matth., XXVII, 21. — [3] Ibid., 22.

core une fois, et d'être crucifié dans toi-même? Il n'importe, qu'il soit crucifié, pourvu que je me contente : *Crucifigatur*[1] ! Mais encore, quel mal a-t-il fait, et quelle raison as-tu de l'abandonner de la sorte ? *Quid enim mali fecit ?* Mon plaisir, c'est ma raison ; et puisque mon Dieu est l'ennemi de mon plaisir, et que mon plaisir le crucifie, je le redis : Qu'il soit crucifié : *Crucifigatur !* Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui se passe tous les jours dans les consciences des hommes, et ce qui s'est passé dans vous et dans moi, autant de fois que nous sommes tombés dans le péché qui cause la mort à Jésus-Christ, aussi bien qu'à notre âme ; voilà ce qui fait la grièveté et la malice de ce péché. Je sais qu'on ne parle pas toujours, qu'on ne s'explique pas toujours en des termes si exprès et d'une manière si sensible ; mais après tout, sans s'expliquer si distinctement et si sensiblement, il y a un langage du cœur qui dit tout cela. Car, du moment que je sais que ce plaisir est criminel et défendu de Dieu, je sais qu'il m'est impossible de le désirer, impossible de le rechercher sans perdre Dieu ; et par conséquent je préfère ce plaisir à Dieu, dans le désir que j'en forme et dans la recherche que j'en fais. Or cela suffit pour justifier la pensée de saint Chrysostome, et la doctrine des théologiens sur la nature du péché mortel.

Un Dieu exposé aux insultes, et traité de roi chimérique par une troupe de faux adorateurs : quel spectacle, chrétiens ! Jésus-Christ, le Verbe éternel, couvert d'une pauvre robe de pourpre, un roseau à la main, une couronne d'épines sur la tête, livré à une insolente soldatesque, qui fait de Celui que les anges adorent en tremblant, selon l'expression de Clément Alexandrin, un roi de théâtre : *Scenam Deum facitis.* Ils fléchissent le genou devant lui, et par la plus sanglante dérision, ils lui arrachent le roseau qu'il tient, pour lui en frapper la tête : image trop naturelle de tant d'impiétés qui se commettent tous les jours durant la célébration du plus auguste de nos mystères. Le Sauveur du monde y est caché sous les espèces du sacrement ; mais sous ces mêmes espèces qui le couvrent, il est toujours Dieu, et par conséquent toujours digne de nos adorations. Or, quels hommages lui rendons-nous ? Il ne faut point ici des raisonnements étudiés pour nous l'apprendre : ouvrons les yeux, voyons ce qui se passe autour de nous, et reconnaissons avec douleur un des plus grands désordres du christianisme. Je ne suis point surpris que ces bourreaux l'aient comblé d'ignominies et d'opprobres ; ils le regardaient comme un criminel chargé de la haine publique et ennemi de la nation. Mais vous, chrétiens, vous ne pouvez ignorer qu'il est votre Dieu, et présent sous les symboles mystérieux qui le dérobent à votre vue. S'il y paraissait avec toute sa majesté, et tel qu'il se fera voir dans son second avénement, vous en seriez saisis de frayeur ; cependant, dit saint Bernard, plus il se fait petit, plus est-il digne de nos respects, puisque c'est son amour et non la nécessité qui le réduit dans cet état d'anéantissement. Mais il semble que vous preniez plaisir à détruire son ouvrage, en opposant votre malice à sa bonté ; vous l'insultez jusque sur le trône de sa grâce, et, pour me servir des paroles de l'Apôtre, vous ne craignez pas de fouler aux pieds le sang du Nouveau Testament. Car, en vérité, que faites-vous autre chose, par tant d'irrévérences et tant de scandales qui déshonorent également et le sanctuaire où vous entrez et le Dieu qui y est renfermé ? Ah ! mes frères, je pourrais bien maintenant demander à la plupart des chrétiens ce que saint Bernard leur demandait de son temps : *Vide jam quid de Deo tuo sentias ?* Que pensez-vous de votre Dieu, et quelle idée en avez-vous conçue ? S'il tenait dans votre esprit le rang qu'il y doit avoir, vous porteriez-vous devant lui à de telles extrémités ? iriez-vous à ses pieds l'insulter ? car j'appelle insulter Jésus-Christ, venir à la face des autels se distraire, se dissiper, parler, converser, troubler les sacrés mystères par des ris immodestes et par des éclats. J'appelle insulter la majesté de Jésus-Christ, demeurer en sa présence dans des postures immodestes, et avec aussi peu de retenue que dans une place publique. J'appelle insulter l'humilité de Jésus-Christ, étaler avec ostentation et à ses yeux tout le luxe et toutes les vanités du monde. J'appelle insulter la sainteté de Jésus-Christ, apporter auprès de son tabernacle et dans sa sainte maison, une passion honteuse que l'on y entretient, et que l'on y allume tout de nouveau par des regards libres, par des désirs sensuels, par les discours les plus dissolus, et quelquefois par les plus sacriléges abominations. Dieu se plaignait autrefois de l'infidélité de son peuple, en lui disant par la bouche de son Prophète : Vous avez profané mon saint nom : *Polluistis nomen sanctum meum*[1]. Mais ce n'est plus seulement son nom que nous profanons, c'est son corps, c'est son sang, ce sont ses mérites infinis, c'est sa divinité même, c'est tout ce qu'il y a dans lui

[1] Matth., xxvii, 23.

[1] Ezech., xxxvi, 23.

de plus respectable et de plus grand. Toutefois ne vous y trompez pas ; car le Seigneur aura son tour, et, justement piqué de tant d'injures, il ne les laissera pas impunies, mais il saura s'en venger en vous couvrant d'une éternelle confusion.

Enfin, chrétiens, un Dieu, crucifié par d'impitoyables bourreaux, dernier effet de la cruauté des hommes sur la personne innocente du Fils de Dieu. C'était au pied de cette croix où nous le voyons attaché, que la justice de son Père l'attendait depuis quatre mille ans. Ainsi il la regarda, quelque affreuse qu'elle fût, comme un objet de complaisance, parce qu'il y trouvait la réparation de la gloire divine et la punition de nos offenses. Mais autant que cette première croix eut de charmes pour lui, autant a-t-il d'horreur de celles que nos péchés lui dressent tous les jours. Aussi, disait saint Augustin, ce n'est point de la rigueur de celle-là qu'il se plaint, mais la dureté et la pesanteur de celle-ci lui paraît insoutenable : *Cur me graviorum criminum tuorum cruce, quam illa in qua pependeram, afflixisti?* Il savait que sa croix, tout ignominieuse qu'elle était, passerait du Calvaire, comme parle le même saint Augustin, sur la tête des empereurs. Il prévoyait que sa mort serait le salut du monde, et que son Père rendrait un jour ses opprobres si glorieux, qu'ils deviendraient l'espérance et le bonheur de toutes les nations. Mais dans cette autre croix, où nous l'attachons nous-mêmes par le péché, qu'y a-t-il, et que peut-il y avoir pour lui de consolant ? il y voit son amour méprisé, ses grâces rejetées, d'indignes créatures préférées au Créateur. Si donc le soleil se cacha pour n'éclairer pas l'action barbare de ses ennemis qui le crucifièrent, de quelles ténèbres, pécheur, ne devrait-il pas se couvrir à la vue de vos déréglements et de vos excès ? Car c'est par là (comprenez-le une fois, si vous ne l'avez pas encore assez bien compris), c'est par là, mon cher auditeur, que vous renouvelez sans cesse toute la passion de Jésus-Christ. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est saint Paul dans l'épître aux Hébreux : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes* [1]. Comme si ce grand apôtre s'expliquait de la sorte : Ne croyez pas, mes frères, qu'il n'y ait eu que les juifs qui aient trempé leurs mains dans le sang du Sauveur ; vous êtes complices de ce déicide : et par où ? par vos impiétés, par vos sacriléges, par vos impudicités, par vos jalousies, vos ressentiments, vos inimitiés, vos vengeances ; par tout ce qui corrompt votre cœur, et qui le soulève contre Dieu : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes.* N'est-il donc pas juste qu'en pleurant sur Jésus-Christ, vous pleuriez encore plus sur vous-mêmes, puisque vous n'êtes pas seulement les auteurs de sa mort, mais que vos péchés en détruisent encore, par rapport à vous, tout le mérite, et vous la rendent inutile et même préjudiciable, comme il me reste à vous faire voir dans la troisième partie ?

[1] Hebr., VI, 6.

TROISIÈME PARTIE.

Qu'il y ait des hommes, et des hommes chrétiens, à qui, par un jugement secret de Dieu, la passion de Jésus-Christ, toute salutaire qu'elle est, devienne inutile, c'est une vérité trop essentielle dans notre religion pour être ignorée, et trop funeste pour n'être pas le sujet de notre douleur. Quand le Sauveur, du haut de sa croix, prêt à rendre l'âme, poussa ce cri vers le ciel : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me* [1] ? Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé? il n'y eut personne qui ne crût que la violence des tourments lui arrachait cette plainte, et peut-être nous-mêmes le croyons-nous encore. Mais le grand évêque Arnould de Chartres, pénétrant plus avant dans les pensées et dans les affections de ce Dieu mourant, dit, avec bien plus de raison, que la plainte de Jésus-Christ à son Père vint du sentiment dont il fut touché en se représentant le peu de fruit que produirait sa mort ; en considérant le petit nombre d'élus qui en profiteraient ; en prévoyant, mais avec horreur, la multitude infinie de réprouvés pour qui elle serait sans effet : comme s'il eût voulu faire entendre que ses mérites n'étaient pas assez amplement ni assez dignement récompensés, et qu'après tant de travaux il avait lieu de se promettre tout un autre succès en faveur des hommes. Les paroles de cet auteur sont admirables : *Subtracta sibi agonum suorum stipendia Christus queritur, protestans non esse quæstuosos tanti discriminis sudores, si hi quibus tanti laboris impensa est opera, sic derelinquantur;* Jésus-Christ se plaint, dit ce savant prélat : et de quoi se plaint-il ? De ce que la malice des pécheurs lui fait perdre ce qui devait être le paiement et la solde des combats qu'il a soutenus ; de ce que des millions d'hommes pour qui il souffre n'en seront pas moins exclus du bénéfice de la rédemption. Et parce qu'il se regarde dans eux comme leur chef, et qu'il les regarde eux-mêmes malgré leur indignité, comme les membres de

[1] Matth., XXVII, 46.

son corps mystique ; les voyant délaissés de Dieu, il se plaint de l'être lui-même : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me*[1] ? Il se plaint de ce qui faisait gémir saint Paul, lorsque, transporté d'un zèle apostolique, il disait aux Galates : Eh quoi ! mes frères, Jésus-Christ est-il donc mort inutilement ? le mystère de sa croix est-il donc anéanti pour vous ? ce sang qu'il a abondamment répandu n'aura-t-il donc pas la vertu de vous sanctifier? *Ergo gratis Christus mortuus est? Ergo evacuatum est scandalum crucis*[2] ?

Mais ici, chrétiens, je me sens touché d'une pensée qui, toute contraire qu'elle paraît à celle de l'Apôtre, ne laisse pas de la fortifier et de la confirmer. Car saint Paul s'afflige de ce qu'il semble que Jésus-Christ ait souffert en vain ; et moi je me consolerais presque, si c'était seulement en vain qu'il eût souffert, et si sa passion ne nous était rendue qu'inutile par nos péchés. Ce qui me consterne, c'est qu'au même temps que nous nous la rendons inutile, il faut, par une inévitable nécessité, qu'elle nous devienne pernicieuse. Car cette passion, dit saint Grégoire de Nazianze, est de la nature ces remèdes qui tuent dès qu'ils ne guérissent pas, et dont l'effet est de donner la vie, ou de se convertir en poison : ne perdez rien de ceci, je vous prie. Souvenez-vous donc, chrétiens, de ce qui arriva dans la suite du jugement, et sur le point de la condamnation du Fils de Dieu, lorsque Pilate se lavant les mains devant les juifs, et leur ayant déclaré qu'il n'était pas coupable du sang de ce juste, mais qu'il s'en déchargeait sur eux, et que ce serait à eux d'en répondre; ils s'écrièrent tous d'une voix qu'ils y consentaient, et qu'ils voulaient bien que le sang de ce juste retombât sur eux et sur leurs enfants: *Sanguis ejus super nos, et super filios nostros*[3]. Vous savez ce que leur a coûté cette parole ; vous savez les malédictions qu'une telle imprécation leur a attirées, le courroux du Ciel qui commença dès lors à éclater sur cette nation ; la ruine de Jérusalem qui suivit bientôt après, c'est-à-dire le carnage de leurs citoyens, la profanation de leur temple, la destruction de leur république, le caractère visible de leur réprobation que porte encore aujourd'hui leur malheureuse postérité, ce bannissement universel, cet exil de seize cents ans, cet esclavage par toute la terre ; et cela, en conséquence de la prédiction authentique que Jésus-Christ leur en fit allant au Calvaire ; et cela, avec des circonstances qui font incontestablement voir qu'une punition aussi exemplaire que celle-là ne peut être imputée qu'au déicide qu'ils avaient commis dans la personne du Sauveur, puisqu'il est évident, dit saint Augustin, que jamais les juifs ne furent d'ailleurs ni plus éloignés de l'idolâtrie, ni plus religieux observateurs de leur loi qu'ils l'étaient alors, et que, hors le crime de la mort de Jésus-Christ, Dieu, bien loin de les punir, eût dû, ce semble, les combler de ses bénédictions : vous savez, dis-je, tout cela, et tout cela est une preuve convaincante qu'en effet le sang de ce Dieu-Homme est retombé sur ces sacriléges et que Dieu, les condamnant par leur propre bouche, s'est servi, quoique malgré lui-même, pour les perdre, de ce qui était destiné pour les sauver : *Sanguis ejus super nos, et super filios nostros !*

Or, cela même, chrétiens, pour parler avec le Saint-Esprit, n'est arrivé aux juifs qu'en figure : ce n'est encore que l'ombre des affreuses malédictions dont l'abus des mérites et de la passion du Fils de Dieu doit être pour nous la source et la mesure. Je m'explique. Que faisons-nous, mes chers auditeurs, quand, emportés par les désirs déréglés de notre cœur, nous consentons à un péché contre lequel notre conscience réclame ; et que faisons-nous quand, possédés de l'esprit du monde, nous résistons à une grâce qui nous sollicite et qui nous presse d'obéir à Dieu ? Sans y penser et sans le vouloir nous prononçons secrètement le même arrêt de mort que les juifs prononcèrent contre eux-mêmes devant Pilate, lorsqu'ils lui dirent : *Sanguis ejus super nos.* Car cette grâce que nous méprisons, est le prix du sang de Jésus-Christ ; et le péché que nous commettons, est une profanation actuelle de ce même sang. C'est donc comme si nous disions à Dieu : Je vois bien, Seigneur, à quoi je m'engage, et je sais quel risque je cours ; mais plutôt que de ne me pas contenter, je consens que le sang de votre Fils retombe sur moi, ce sera à moi d'en porter le châtiment ; mais je satisferai ma passion : vous aurez droit d'en tirer une juste vengeance ; mais cependant je viendrai à bout de mon entreprise.

Ainsi nous condamnons-nous nous-mêmes ; et voilà, chrétiens, un des fondements essentiels de ce mystère si terrible de l'éternité des peines dont la foi nous menace, et qui révolte notre raison. Nous désespérons d'en avoir l'intelligence dans cette vie, et nous ne prenons pas garde, dit saint Chrysostome, que nous la trouvons tout entière dans le sang du Sauveur, ou plutôt dans la profanation que nous en faisons tous les jours. Car ce sang, mes frères, ajoute

[1] Matth., XXVII, 36. — [2] Gal., II, 21 ; V, 11. — [3] Matth., XXVII, 25.

ce saint docteur, suffit pour nous rendre non pas moins affreuse, mais moins incroyable cette éternité, et voici par où. Ce sang est d'une dignité infinie: il ne peut donc être vengé que par une peine infinie. Ce sang, si nous nous perdons, s'élèvera éternellement contre nous au tribunal de Dieu ; il excitera donc éternellement contre nous la colère de Dieu. Ce sang, en tombant sur les réprouvés, leur imprimera une tache qui ne s'effacera jamais ; leur tourments ne doivent donc aussi jamais finir. Un réprouvé dans l'enfer paraîtra toujours aux yeux de Dieu teint de ce sang qu'il a si indignement traité : Dieu donc aura toujours horreur de lui; et comme l'horreur de Dieu pour sa créature est ce qui fait l'enfer, de là vient que l'enfer sera éternel. Et en cela, mon Dieu, vous êtes souverainement équitable, souverainement saint, et digne de nos louanges et de nos adorations : *Justus es, Domine... sanctus, qui hæc judicasti* [1]. C'est ainsi que le disciple bien-aimé s'en expliquait à Dieu même dans son Apocalypse : Les hommes, lui disait-il, Seigneur, ont répandu le sang de vos serviteurs et de vos prophètes; c'est pourquoi ils ont mérité de le boire, mais de le boire dans le calice de votre indignation : *Quia sanguinem sanctorum... effuderunt, et sanguinem eis dedisti bibere* [2]. Expression dont se sert l'Ecriture pour signifier les derniers efforts de la vengeance divine. Ah ! si le sang des prophètes a attiré sur les hommes les fléaux de Dieu, que sera-ce du sang de Jésus-Christ ! Si le sang des martyrs s'est fait entendre jusqu'au Ciel contre les persécuteurs de la foi, comment sera entendu le sang du Rédempteur !

Car voilà encore une fois, chrétiens, la déplorable nécessité où nous sommes réduits. Il faut que ce sang qui coule au Calvaire demande grâce pour nous, ou justice contre nous. Lorsque nous nous l'appliquons par une foi vive et par une sincère pénitence, il demande grâce ; mais quand, par nos désordres et nos impiétés, nous en arrêtons la salutaire vertu, il demande justice et il l'obtient infailliblement. C'est dans ce sang, dit saint Bernard, que toutes les âmes justes sont purifiées ; mais, par un prodige tout opposé, c'est aussi dans ce même sang que tous les pécheurs de la terre se souillent et se rendent, si je l'ose dire, plus hideux devant Dieu. Ah ! mon Dieu, paraîtrai-je jamais à vos yeux souillé de ce sang qui lave les crimes des autres? Encore si je ne l'étais que de mes propres péchés, peut-être pourrais-je me promettre un jugement moins rigoureux. Considérant mes péchés comme mes misères, comme mes faiblesses, comme mes ignorances, peut-être vous en tiendriez-vous moins offensé. Mais que ces péchés dont je serais couvert se présentassent à moi comme autant de sacriléges, par rapport au sang de votre Fils; que l'abus de ce sang fût mêlé et confondu dans tous les déréglements de ma vie ; qu'il n'y en eût aucun contre lequel ce sang ne criât plus haut que le sang d'Abel contre Caïn; alors, ô Dieu de mon âme, que deviendrais-je en votre présence ! Non, Seigneur, s'écriait affectueusement le même saint Bernard, ne permettez pas que le sang de mon Sauveur retombe sur moi de la sorte ! Qu'il tombe dans moi pour me sanctifier, et non pas sur moi pour me réprouver : *In me, non super me* ; dans moi, par le bon usage des grâces qui en sont les divins écoulements, et non pas sur moi, par l'aveuglement d'esprit et l'endurcissement de cœur qui en sont les peines les plus redoutables ; dans moi, par la participation de l'adorable Eucharistie, qui en est la précieuse source, et non pas sur moi, par les malédictions attachées aux mépris de vos sacrements; enfin, dans moi, par le réglement de mes mœurs et par la pratique des œuvres chrétiennes, et non pas sur moi, par mes égarements, par mes infidélités, par mon obstination et mon impénitence. C'est, mes frères, ce que nous devons aujourd'hui demander à Jésus-Christ crucifié ; c'est dans ce sentiment que nous devons aller au pied de sa croix et recueillir le sang qui en découle. C'était le Sauveur des juifs aussi bien que le nôtre ; mais de ce Sauveur dit saint Augustin, les juifs ont fait leur Juge : *Crucifixerunt Salvatorem suum, et fecerunt damnatorem suum.* Préservons-nous de ce malheur : il ne tient qu'à nous. Qu'il soit notre Sauveur, ce Dieu mort pour nous sauver; qu'il le soit pendant tout le cours de notre vie, et que ses mérites répandus sur nous avec abondance ne perdent rien entre nos mains de leur efficace, mais la conservent tout entière par le fruit que nous en tirerons ; qu'il le soit à la mort ; et qu'à ce dernier moment la croix soit notre soutien, et nous aide à consommer l'ouvrage de notre salut qu'elle a commencé ; qu'il le soit dans l'éternité bienheureuse, où il nous fera part de sa gloire autant que nous aurons pris de part à ses souffrances. C'est ce que je vous souhaite, etc.

[1] Apoc., XVI, 5. — [2] Ibid., 6.

DEUXIÈME SERMON SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

ANALYSE.

Sujet. *C'est aujourd'hui le jugement du monde; c'est maintenant que le prince du monde va en être chassé; et quand on m'aura élevé de la terre, j'attirerai tout à moi. Ce qu'il disait pour marquer de quel genre de mort il devait mourir.*

Le jugement du monde, dans la passion de Jésus-Christ, c'est le mystère que nous avons à considérer.

Division. Jésus-Christ jugé par le monde : première partie. Le monde jugé par Jésus-Christ : deuxième partie.

Première partie. Jésus-Christ jugé par le monde: 1° au tribunal de Caïphe, qui fut le tribunal de la passion; 2° au tribunal d'Hérode, qui fut le tribunal du libertinage; 3° au tribunal de Pilate, qui fut le tribunal de la politique.

1° Au tribunal de Caïphe, qui fut le tribunal de la passion : pourquoi ? 1° parce que ce fut la passion seule qui présida à ce premier jugement; car ce furent les ennemis de Jésus-Christ, les pontifes, les scribes, les pharisiens, qui, contre toutes les lois de l'équité, se déclarèrent alors ses juges; 2° parce que, dans ce premier jugement, on n'observa point d'autres procédures que celles que la passion suggéra; savoir : la violence, l'imposture, la calomnie; 3° parce que la passion seule exécuta ce jugement si inique. A peine le grand prêtre a-t-il prononcé que Jésus-Christ est digne de mort, que ses juges mêmes se mettent à l'insulter et à l'outrager. Ils font plus : ils persuadent au peuple de demander à Pilate qu'il délivre Barabbas, plutôt que Jésus-Christ. Tel est encore tous les jours le jugement du monde, jugement de passion.

2° Au tribunal d'Hérode, qui fut le tribunal du libertinage; car ce fut là que Jésus-Christ fut méprisé, comme il l'est encore présentement de tant d'impies. Quatre caractères de l'impiété. 1° Curiosité : Hérode, homme sans religion, ayant entendu parler des miracles de Jésus-Christ, voulut lui en voir faire quelqu'un. 2° Ignorance : Jésus-Christ, sans faire aucun des miracles qu'Hérode attendait, en fait d'autres qui sont des miracles d'humilité, de patience, de douceur; mais Hérode ne les connait point. 3° Mépris des choses de Dieu: Hérode ne trouvant point dans Jésus-Christ de quoi contenter sa curiosité, il le méprise. 4° Esprit railleur: Hérode, par dérision, fait couvrir Jésus-Christ d'une robe blanche, et le renvoie comme un fou. Idée parfaite du libertinage.

3° Au tribunal de Pilate, qui fut le tribunal de la politique. 1° Politique timide et faible pour les intérêts de Dieu; Pilate devait user d'autorité pour maintenir le bon droit de Jésus-Christ; mais il n'ose le faire. 2° Politique zélée pour les intérêts du monde: dès qu'il entend parler de César et du rapport que cette cause pouvait avoir avec la personne de ce prince, il témoigne de l'empressement et de l'ardeur. 3° Politique subtile et artificieuse pour accorder les intérêts de Dieu avec ceux du monde : il condamne Jésus-Christ à une sanglante flagellation, espérant par là d'une part lui sauver la vie, et d'autre part satisfaire les juifs. 4° Politique déterminée à tout pour son intérêt propre : pressé par les juifs qui le menacent de l'empereur, il consent à tout ce qu'ils demandent, et leur abandonne Jésus-Christ. Peinture abrégée, mais bien naturelle, de la politique du siècle.

Deuxième partie. Le monde jugé par Jésus-Christ. Les mêmes signes qui paraîtront au jugement dernier, parurent à la mort de Jésus-Christ. Le ciel s'éclipsa, la terre trembla, les morts ressuscitèrent, pour marquer que le Fils de Dieu, dès ce moment-là même, commençait à juger le monde. C'est aussi pour cela qu'il fut proclamé roi sur la croix : *Jesus Nazarenus rex*; comme il est qualifié de roi dans la description du jugement universel. Et dans ce jugement universel, que fera-t-il autre chose que ce qu'il faisait en publiant au monde son Evangile, et en prononçant contre les mondains ces fameux anathèmes : *Væ vobis !* Malheur à vous ! Or, c'est sur la croix, reprend saint Jérôme, qu'il les a fulminés solennellement et authentiquement, non par ses paroles, mais par son exemple: *Malheur à vous, riches ! malheur à vous, qui cherchez votre consolation en ce monde !* etc.

Trois circonstances essentielles servent de preuve à cette vérité. 1° Au jugement dernier, le signe de la croix paraîtra dans le ciel. Or, tout ce qu'elle aura alors de plus terrible et de plus convaincant contre les pécheurs, ne l'a-t-elle pas dès aujourd'hui? 2° Selon le témoignage de saint Jean, le désespoir des damnés sera de voir le Dieu qu'ils auront outragé et crucifié. Or, dès ce jour, les réprouvés du siècle et les mondains n'ont-ils pas à soutenir cette vue, et les remords qu'elle excite dans leurs cœurs? 3° Les prophètes nous apprennent que le jour du jugement doit être singulièrement, et par excellence, le jour des vengeances du Seigneur. Or, il est d'ailleurs évident que jamais Dieu n'a bien commencé à se venger que dans la passion de Jésus-Christ, et par la passion de Jésus-Christ. D'où il s'ensuit, selon la parole d'Isaïe, que le jour de la rédemption est le jour de la vengeance, et par conséquent celui du jugement du monde.

Voulez-vous quelques effets particuliers de ce jugement? Les voici. Jésus-Christ meurt en réprouvant les uns, et en sauvant les autres; en réprouvant Judas, les juifs, un criminel crucifié à ses côtés, jugement de rigueur; et, en sauvant un autre criminel pénitent, en convertissant des gentils et plusieurs même de ceux qui l'ont crucifié, jugement de faveur. Tâchons à mériter nous-mêmes un jugement favorable.

Nunc judicium est mundi : nunc princeps hujus mundi ejicietur foras: et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum. Hoc autem dicebat significans qua morte esset moriturus.

C'est aujourd'hui le jugement du monde : c'est maintenant que le prince du monde va en être chassé : et quand on m'aura élevé de la terre, j'attirerai tout à moi. Ce qu'il disait pour marquer de quel genre de mort il devait mourir. (*Saint Jean*, chap. XII, 31-33.)

Sire,

C'est ainsi que le Sauveur du monde parlait de lui-même, et qu'entretenant ses disciples de ce qui devait lui arriver, il leur déclarait tout à la fois, par un esprit prophétique, trois grands mystères renfermés dans celui de sa passion et de sa mort : le jugement du monde commencé, le prince du monde chassé, le Fils de l'Homme élevé, et attirant à soi tout le monde. De ces trois mystères et de ces trois oracles prononcés par Jésus-Christ, nous en voyons déjà deux sensiblement accomplis. Le Fils de l'homme élevé,

et attirant tout à lui : car quelle vertu la croix, où nous le contemplons en ce saint jour, n'a-t-elle pas eue pour lui attirer les cœurs? De cette croix qui l'a élevé de la terre, combien de sectateurs de sa doctrine, combien d'imitateurs de ses vertus, combien de confesseurs de son nom, combien de martyrs, témoins irréprochables de la vérité de sa religion, combien de disciples zélés pour sa gloire ; disons mieux, combien de peuples, combien de royaumes et d'Etats n'a-t-il pas gagnés et soumis à son Evangile? *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.* Le prince du monde chassé : car, en vertu de ce mystère de la croix, combien de temples ont été renversés, combien d'idoles brisées, combien de faux sacrifices abolis, combien d'erreurs confondues, combien de superstitions détruites, combien d'infidèles convertis, combien de pécheurs sanctifiés ! Tout cela aux dépens du prince du monde, et de ce fort armé que le Fils de Dieu, plus puissant encore et plus fort, est venu combattre, non par la force néanmoins et par la puissance, mais par la faiblesse et par l'infirmité : *Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.* Il ne reste donc plus que le jugement du monde, et c'est l'important mystère que j'ai choisi pour sujet de ce discours. Jésus-Christ nous assure que ce jugement du monde a commencé dans sa passion : *Nunc judicium est mundi ;* et c'est ce que j'entreprends de justifier, après que nous aurons rendu à la croix, qui fut l'instrument de toutes ces merveilles, les devoirs ordinaires, en lui adressant la prière de l'Eglise : *O crux! ave.*

Que celui qui est Dieu, et sans usurpation égal à Dieu, juge le monde et le condamne, c'est l'ordre naturel et inviolable ; mais que le monde entreprenne de juger et de condamner un Dieu, c'est le renversement de l'ordre et le comble même de tous les désordres. Il appartient, dit saint Ambroise, au supérieur de juger et à l'inférieur d'être jugé. Pour juger, il faut avoir l'autorité ; et pour être jugé et condamné, il faut être dépendant et criminel. Le monde était le criminel et le sujet, et Jésus-Christ était le juste et le souverain. C'était donc Jésus-Christ qui devait juger le monde, et non pas le monde qui devait juger Jésus-Christ. Cependant, mes chers auditeurs, nous voyons ici l'un et l'autre ; et le mystère des souffrances du Sauveur n'est qu'une preuve sensible et convaincante de cette parole que j'ai prise pour mon texte, et qui s'est vérifiée à la lettre dans le double sens que je lui vais donner : *Nunc judicium est mundi.* C'est aujourd'hui le jugement du monde : pourquoi? parce que c'est aujourd'hui que le Fils de Dieu par un secret impénétrable de sa sagesse et de sa charité divine, s'est soumis à être jugé et condamné par le monde ; et parce que c'est aujourd'hui que le monde, par un retour nécessaire et inévitable, a été malgré lui condamné et jugé par le Fils de Dieu. Deux juges et deux coupables tout à la fois ; ou plutôt un coupable érigé en juge, et un juge dégradé jusqu'à la condition de coupable : un faux juge et un vrai coupable qui est le monde ; un coupable apparent et un juge légitime qui est Jésus-Christ : tous deux prononçant, tous deux décidant, tous deux, par une opposition mutuelle et bien surprenante, se réprouvant. Deux jugements dans la vue desquels je puis m'écrier d'abord avec le prophète royal : *Judicia tua abyssus multa* [1]; Ah ! Seigneur, que vos jugements sont profonds ! Soit que je considère celui que le monde a porté contre vous, soit que je médite celui que vous avez porté contre le monde, tous deux me paraissent de vastes abîmes : l'un de péchés, l'autre de vertus ; l'un d'horreurs et d'iniquités, l'autre de grâce et de sainteté. Abîme d'iniquité, dans le jugement où je vois le Saint des saints condamné par des pécheurs ; abîme de sainteté, dans le jugement où je vois les pécheurs condamnés par les exemples d'un Dieu mourant. En deux mots, chrétiens, Jésus-Christ jugé par le monde et le monde, jugé par Jésus-Christ : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas sans un dessein de Dieu particulier que Jésus-Christ, qui devait être le juge de toutes les conditions des hommes, a voulu être jugé par des hommes de toutes les conditions. Le juif et le gentil, dit saint Chrysostome, le laïque et le prêtre, le pontife et le magistrat, le sujet et le roi, le peuple et la cour, tous l'ont condamné, parce qu'ils devaient tous être jugés par lui ; et quand nous voyons cet Homme-Dieu conduit de tribunal en tribunal pour éprouver l'iniquité des divers jugements du monde, nous ne devons pas le considérer comme un coupable qui les doit subir, mais comme un Dieu qui va les confondre. Il parut devant trois différents tribunaux, celui de Caïphe, celui d'Hérode et celui de Pilate : celui de Caïphe où son innocence fut opprimée, celui d'Hérode où sa sainteté fut méprisée, celui de Pilate où sa cause fut trahie et abandonnée ; celui de Caïphe que j'appelle le tribunal de la passion, celui d'Hé-

[1] Psalm., XXXV, 7.

rode que j'appelle le tribunal du libertinage, celui de Pilate que j'appelle le tribunal de la politique. Trois jugements du monde auxquels Jésus-Christ a bien voulu se soumettre, et dont je vais vous représenter l'injustice : écoutez-moi, s'il vous plaît.

Les soldats, dit le texte sacré, s'étant rendus maîtres de Jésus-Christ, et l'ayant pris dans le jardin, le menèrent d'abord chez Caïphe, et là les docteurs de la loi et les anciens du peuple étaient assemblés : *Tenentes Jesum, duxerunt ad Caipham, principem sacerdotum, ubi scribæ et seniores convenerant* [1]. Voilà le premier tribunal où le Fils de Dieu fut présenté, et où les hommes portèrent contre lui un jugement que j'appelle jugement de passion. Pourquoi ? appliquez-vous à ma pensée ; parce que ce fut un jugement auquel la passion seule présida ; un jugement où l'on n'observa point d'autres procédures que celle que la passion y employa ; et ce qui est encore plus inique, un jugement que la seule passion exécuta : *Nunc judicium est mundi* [2].

La passion seule y présida : car c'étaient les ennemis de Jésus-Christ, qui, contre toutes les lois de l'équité, se déclarèrent alors ses juges. Les mêmes qui l'avaient hautement persécuté, les mêmes qui, par un dessein formé, avaient entrepris de le faire périr, les mêmes qui étaient connus dans Jérusalem par leur animosité et leur haine contre lui, ce furent ceux qui prirent séance pour décider de sa cause. Ils avaient la rage dans le cœur ; une maligne envie les piquait et les irritait : possédés de ce démon, ils méditaient une vengeance d'éclat, et c'est dans cette disposition qu'ils tinrent conseil. A quoi pensons-nous? disaient-ils. On ne parle plus que des miracles de cet homme, tout le monde court après lui, le peuple l'écoute comme un prophète, et si nous le souffrons plus longtemps, il nous détruira : il vaut donc mieux le prévenir ; et puisque sa ruine est le seul moyen nécessaire pour empêcher la nôtre, il faut nous hâter de le perdre. C'est ainsi que raisonnaient ces esprits prévenus et envenimés. Le Fils de Dieu était pour eux un concurrent importun. Les pharisiens se tenaient mortellement offensés de ce qu'il découvrait leur hypocrisie ; les scribes, les savants de la synagogue, de ce que leur doctrine était moins approuvée que la sienne ; les pontifes et les prêtres, de ce qu'il était plus honoré qu'eux ; et parce qu'ils désespéraient de pouvoir obscurcir sa réputation, ils l'attaquent lui-même, et travaillent à l'opprimer. Mais il fallait un prétexte : ah ! mes chers auditeurs, la passion en manqua-t-elle jamais? et quand elle n'en aurait point d'autre, le masque de la piété n'a-t-il pas été de tout temps le voile spécieux dont elle a su se couvrir ? Ils font passer cette conjuration pour un vrai zèle : Caïphe la leur propose comme un expédient nécessaire pour le bien et le salut du peuple, c'est-à-dire qu'il les engage au plus grand de tous les sacriléges, comme à un acte de religion et de charité. Ainsi, les mesures prises pour faire réussir leur attentat, ils commencèrent à éclater, mais avec une violence, ou, pour mieux dire, avec une fureur qui n'eut point d'égale ; voulant que Jésus-Christ fût jugé et condamné à mort le jour même qu'on célébrait la pâque, sans respecter la solennité, sans déférer à la coutume, sans garder nulle bienséance, parce que la passion avait éteint dans eux toutes les lumières de la raison.

Mais encore quelle procédure, quelle forme observa-t-on dans ce jugement ? Je vous l'ai dit : point d'autre que celle que la passion leur suggéra. Car prenez bien garde, s'il vous plaît : ils sont juges, et toute leur application est à chercher contre Jésus-Christ de faux témoignages, pour le faire mourir : *Principes autem sacerdotum et omne concilium quærebant falsum testimonium contra Jesum, ut eum morti traderent* [1]. Au défaut de la vérité, ils emploient l'imposture et la calomnie : d'un grand nombre d'accusateurs qui ne parlaient ni conséquemment, ni à leur gré, ils en subornent deux, dont la déposition vaine et frivole est reçue avec applaudissement. Ils pressent le Sauveur de répondre s'il n'est pas vrai qu'il s'est vanté de détruire le temple de Dieu, et de le rétablir trois jours après ; et quoiqu'il se fût expliqué d'une manière à faire entendre aux plus grossiers que c'était du temple de son corps qu'il s'agissait, il lui font, de cette marque qu'il avait voulu donner de son pouvoir, un prétendu crime. Ils l'interrogent touchant sa doctrine et ses disciples ; et parce qu'il répond qu'il n'a rien dit en secret, qu'il a toujours parlé publiquement, et qu'il veut bien s'en rapporter à ceux qui l'ont entendu (réponse pleine de sagesse, d'humilité, de modestie), ils le traitent d'insolent, comme s'il eût perdu le respect qu'il devait au souverain pontife. Le grand-prêtre lui commande, par le Dieu vivant, de déclarer s'il est en effet le Christ, Fils de Dieu ; et sans autre examen, ayant tiré de lui cet aveu, il l'accuse de blasphème, il déchire ses habits, il le juge digne de mort. Jamais la passion prononça-

[1] Matth., XXVI, 57. — [2] Joan., XII, 31.

[1] Matth., XXVI, 59.

t-elle un jugement plus irrégulier ? Mais elle ne se contente pas de l'avoir prononcé puisqu'au même temps, malgré toutes les lois de l'humanité, elle en vient à l'exécution. A peine Caïphe a-t-il conclu au nom de tous contre Jésus-Christ, que chacun d'eux, oubliant la qualité de juge, ne pense plus qu'à l'outrager et à l'insulter : les uns lui crachent au visage, les autres le chargent de coups, ceux-ci lui donnent des soufflets, ceux-là lui bandent les yeux, et en le frappant, le défient de leur marquer et de dire quel est celui qui le frappe : *Tunc expuerunt in faciem ejus, et colaphis eum ceciderunt* [1].

Il semble qu'on ne pouvait rien ajouter à cet emportement. Vous vous trompez, chrétiens; une nouvelle circonstance eut quelque chose encore de plus piquant et mit le comble à tout le reste. C'était la coutume de délivrer au temps de la pâque un criminel ; et sur le choix qu'on leur donne à faire, ou de Jésus, surnommé le Christ, ou de Barabbas, un des plus méchants hommes de la Judée, toujours également remplis de fiel, et aveuglés par la passion qui les transporte, ils persuadent au peuple de demander Barabbas, et d'abandonner Jésus. Cieux ! s'écria le Prophète, en vue de cette iniquité, soyez-en saisis d'étonnement : *Obstupescite, cœli, super hoc* [2] ! Le Saint des saint est mis en parallèle avec un séditieux et un homicide : que devons-nous, après cela, penser de la fausse estime du monde ? Mais aux dépens du Sauveur, l'extravagance de l'estime du monde va bien encore plus loin ; car la chose mise en délibération, sans variété d'opinions et de suffrages, d'une commune voix Jésus-Christ est abandonné, et Barabbas absous. Un scélérat infâme est préféré à l'innocence même ; et ce peuple, dont les acclamations retentissaient, il y a quelques jours, à la gloire du Fils de David ; ce peuple, qui le reçut comme le Messie, comme l'envoyé de son Père, comme le roi d'Israël, par un changement d'autant plus inconcevable qu'il est extrême, le met au-dessous de Barabbas, l'accable de malédictions, sollicite sa mort, et demande avec empressement et par mille cris redoublés qu'on le crucifie.

Encore une fois, chrétiens, voilà le jugement du monde : jugement de passion, et par là même jugement corrompu et réprouvé. De vous dire que c'est ainsi que nous en usons tous les jours, et que la plupart des jugements des hommes sont encore de ce caractère ; des jugements où la passion domine, où elle prononce des arrêts, et où elle décide souverainement, mais cruellement, au désavantage du prochain ; des jugements que forme l'aversion et l'envie, et dont les pernicieuses conséquences ne vont pas moins que celui des juifs au renversement de toute l'équité naturelle... De vous dire qu'il nous suffit par exemple, de regarder un homme comme notre ennemi, pour ne pouvoir plus lui rendre justice, tant nous sommes alors déterminés à le censurer et à le décrier ; que du moment qu'il s'est attiré notre indignation, ou que, sans sujet, il a eu le malheur d'encourir notre disgrâce, l'effet de la passion qui nous préoccupe est de noircir dans notre esprit ses plus innocentes actions, et d'empoisonner jusqu'à ses intentions, de nous cacher ses vertus et de nous grossir ses vices ; qu'en vain il ferait des miracles, puisque ses miracles mêmes ne serviraient qu'à nous le rendre plus odieux : pourquoi ? parce que nous jugeons de lui, non par les qualités qui sont en lui, mais par la passion et la malignité qui est en nous... De vous dire que, par une indignité dont nous devons rougir, et qu'on ne peut assez nous reprocher, il n'est presque pas en notre pouvoir de conserver des sentiments raisonnables pour ceux qu'une malheureuse jalousie nous fait envisager comme nos compétiteurs, pour ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère ; que par là, si nous n'y prenons bien garde, nous devenons ennemis de tout bien et capables de tout mal ; que par là, sans scrupule et sans remords, nous entrons dans des intrigues qui ruinent absolument la charité chrétienne ; que par là, faisant servir Dieu à notre injustice, ainsi que parle le Prophète, semblables aux pharisiens, nous appelons la religion au secours de notre passion, et nous regardons comme autant de sacrifices nos ressentiments et nos vengeances ; que de là naissent les médisances, de là les suppositions et les impostures, de là mille autres désordres si connus et si pernicieux dans la société des hommes... De vous dire, enfin, qu'à l'exemple des juifs, parce que nous sommes passionnés, nous sommes non-seulement aveugles, mais inconstants, mais bizarres, mais emportés dans nos jugements : inconstants, condamnant aujourd'hui ce que nous approuvions hier, rabaissant par mépris jusqu'au néant celui que nous élevions jusqu'au ciel, disant anathème à qui, peu de jours auparavant, nous avions applaudi ; bizarres, ne faisant grâce qu'à qui nous plaît, nous entêtant par caprice en faveur des uns, et nous déchaînant sans raison contre

[1] Matth., XXVI, 67. — [2] Jerem., II, 12.

les autres, détruisant indiscrètement ou malicieusement ceux-ci pour élever injustement ceux-là ; et parce que c'est la passion qui nous fait juger, préférant les sujets les plus indignes à ceux qu'un vrai mérite rend malgré nous recommandables ; emportés, nous formant de fausses consciences pour justifier nos aigreurs, pour persécuter plus impunément le juste et pour accabler le faible. De m'étendre, dis-je, sur cette morale aussi salutaire qu'humiliante pour nous, ce serait un champ trop vaste. J'ai à vous dire quelque chose encore de plus, en vous faisant voir Jésus-Christ à un autre tribunal.

Le second tribunal où comparut le Sauveur du monde, c'est celui d'Hérode et de sa cour : tribunal de l'impiété, qui, de tout temps ayant affecté de juger des œuvres de Dieu, entreprit de juger la personne de Dieu même. Ne craignons point de nous expliquer : parlant ici devant le plus chrétien de tous les rois et le plus zélé pour sa religion, je puis hardiment et sans aucun risque, profiter de l'avantage que me fournit mon sujet, pour vous représenter dans toute son horreur le désordre d'une cour profane et impie ; et si, parmi mes auditeurs, il y avait encore aujourd'hui de ces courtisans réprouvés, qui se font un mérite et une gloire de leur libertinage, je sais trop les dispositions et les intentions du monarque qui m'écoute, pour ne pas seconder sa piété, en leur déclarant une guerre ouverte, et employant contre eux toute la force et toute la liberté du ministère évangélique. Hérode, homme sans religion, voit le Fils de Dieu soumis non-seulement à sa puissance, mais à son jugement. Que fait-il, tout impie qu'il est ? Il reçoit d'abord Jésus-Christ avec honneur et même avec joie, dans l'espérance de lui voir faire des miracles. Ne perdez rien, s'il vous plaît, des circonstances que je marque. Au lieu des miracles que cherche Hérode, Jésus-Christ en fait d'autres devant lui, encore plus convaincants et plus touchants ; mais Hérode ne les connait pas. Frustré de son attente, il méprise cet homme, dont il avait entendu tant de merveilles : *Sprevit illum cum exercitu suo* [1] ; et par dérision il le renvoie revêtu d'une robe blanche : *Illusit indutum veste alba, et remisit* [2] ; Quatre caractères de l'impiété, et surtout de celle qui règne plus communément à la cour, savoir la curiosité, l'ignorance, le mépris des choses de Dieu, l'esprit railleur. En peut-on produire un exemple plus approchant de nos mœurs et plus sensible que celui-ci ? Il y avait longtemps, dit l'évangéliste, qu'Hérode souhaitait de voir Jésus-Christ, parce qu'on lui en avait beaucoup parlé ; et c'est pour cela qu'il lui fit en apparence un favorable accueil, et qu'il le prévint, l'interrogeant sur plusieurs choses : *Viso Jesu gavisus est valde : erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eo quod audierat multa de eo... Interrogabat autem eum multis sermonibus* [1]. Voilà l'esprit du monde, et en particulier l'esprit de la cour. On veut voir à la cour les hommes extraordinaires, les hommes rares et singuliers, les hommes même distingués par la sainteté de leur vie. On les veut voir, non pas pour les écouter ni pour les croire, mais pour les examiner et pour les censurer, mais pour y découvrir du faible, mais pour en rabattre l'estime ; car c'est à quoi aboutit cette maligne curiosité dont le monde se pique. Comme les entrées à la cour sont toujours riantes et agréables, et que les issues en sont ordinairement tristes et funestes, c'est ce que le Sauveur éprouve lui-même : il est reçu dans la cour d'Hérode comme un prophète et comme un faiseurs de miracles, mais il en sort bientôt après comme un misérable et comme un insensé : pourquoi cela ? c'est que la joie qu'on témoigne de l'y voir ne vient pas d'un désir sincère d'apprendre de sa bouche les vérités éternelles, mais d'un esprit vain et curieux qui ne cherche qu'à se satisfaire. Or, il est injurieux à Dieu, dit admirablement saint Augustin, de servir de sujet à la vanité et à la curiosité de l'esprit de l'homme ; et c'est en quoi l'homme est impie de vouloir contenter sa raison aux dépens de la majesté de Dieu, ou plutôt de vouloir soumettre la majesté de Dieu au jugement de sa raison, au lieu de suivre l'ordre contraire, en soumettant, par la foi, sa raison et son jugement à l'Esprit de Dieu.

De plus, Hérode espéra que Jésus-Christ ferait quelque miracle en sa présence, et il le désira avec passion : *Sperabat signum aliquod videre ab eo fieri* [2] ? Autre caractère de l'infidélité du siècle : on veut voir des miracles, sans cela on ne veut rien croire : *Nisi signa et prodigia videritis, non creditis* [3]. Mais Jésus-Christ, bien loin de s'accommoder en ceci au caprice et au goût de l'impiété, la laisse dans son endurcissement et la confond, suspendant les effets de cette vertu divine dont il avait donné en tant de rencontres des marques éclatantes, et ne voulant pas prodiguer, pour ainsi dire, sa toute-puissance au gré et selon les idées d'un esprit mondain. S'il eût fait un miracle devant Hérode, peut-être Hérode se serait-il converti : mais il aime mieux,

[1] Luc., XXIII, 11. — [2] Ibid.

[1] Luc., XXIII, 8,9. — [2] Ibid. — [3] Joan., IV, 48.

(ô profondeur et abîme des conseils de Dieu !) il aime mieux qu'Hérode périsse, que d'autoriser dans la personne de ce prince une curiosité directement opposée à l'humilité de la vraie religion. Il a fait, dit saint Chrysostome, des miracles pour seconder la foi des peuples, il en a fait pour soulager les misérables, il en a fait pour exaucer les pécheurs ; mais il n'en fera point pour déférer à l'incrédule et au libertin ; et en cela, mon Dieu, paraît votre gloire, aussi bien que votre sagesse ; en cela même vos serviteurs trouvent un fonds de consolation pour eux. Il a fait des miracles dans les bourgades de la Judée et de la Galilée, et il n'en veut point faire à la cour. Ah ! mes frères, reprend saint Chrysostome, n'est-ce point parce que la cour en est indigne, et qu'il était de l'honneur et de la sainteté de Jésus-Christ, la voyant dans cette corruption entière et de mœurs et de créance, de la dédaigner ? Ainsi, en cessant même de faire des miracles, cet Homme-Dieu montre-t-il ce qu'il est, et réprouve-t-il le jugement du monde. Mais encore, direz-vous, pourquoi refuse-t-il ce remède à l'impiété ? et puisque l'impiété ne peut être convaincue que par les miracles, pourquoi ne condescend-il pas à sa faiblesse ? Pour deux raisons, qu'en apporte Saint Grégoire pape : premièrement, parce que l'impiété, indépendamment des miracles, n'a d'ailleurs que trop de lumières pour se convaincre, et qu'il n'est pas juste que Dieu s'oblige à employer des moyens extraordinaires, tandis qu'il nous en fournit d'autres suffisants, mais dont nous abusons par notre malice ; secondement, parce que tout impie et tout libertin qui demande des miracles pour se convertir, n'en serait pas moins libertin ni moins impie après les avoir vus, et qu'ayant étouffé dans son cœur toutes les lumières de la raison et de la foi, il saurait bien encore, pour se maintenir dans la possession de son libertinage, éluder la preuve que formeraient contre lui les miracles, en les attribuant, soit à l'illusion des sens et à l'art magique, soit à toute autre vertu occulte, mais naturelle.

Tel était l'état d'Hérode, telle était la situation de son esprit, et telle est celle de tous les esprits prétendus forts que je combats. Car le Sauveur, encore une fois, pratiquant lui-même ce qu'il avait enseigné, ne voulut point, selon l'expression de l'Ecriture, donner aux chiens les choses saintes, et faire des miracles dont il n'y avait nul fruit à attendre. Que dis-je, chrétiens ? Jésus-Christ fit des miracles en présence d'Hérode, mais il en fit qu'Hérode ne connut pas, et dont son ignorance, compagne inséparable de l'impiété, ne lui permit pas de faire le discernement : car la curiosité d'Hérode allait à voir des miracles de puissance, des miracles de grandeur, des miracles de gloire et d'éclat ; et Jésus-Christ, par une opposition à l'esprit du monde, qu'il soutint jusqu'à l'extrémité et aux dépens de lui-même, lui fit voir des miracles d'humilité, des miracles de charité et de douceur ; miracles que le monde ignore, et qu'il fait profession de méconnaître ; et c'est en cela que consiste la dépravation de son jugement. Car, si Hérode eût bien raisonné, cette modestie d'un homme que tant de miracles avaient rendu célèbre et vénérable, ce silence si constant, ce refus de se justifier, cet abandon de sa propre cause et par conséquent de sa vie, cette tranquillité et cette patience au milieu des outrages et des insultes, cette fermeté à les souffrir sans se plaindre, tout cela lui aurait paru quelque chose de plus surnaturel et de plus divin que les miracles mêmes qu'il avait souhaité de voir. Et en effet, c'est par là qu'un de ces deux criminels crucifiés avec Jésus-Christ fut non-seulement touché, mais persuadé et converti. La force héroïque et surprenante avec laquelle il vit le Sauveur sur la croix recevoir les injures et les pardonner, prier pour ses persécuteurs et les recommander à son Père, lui fit conclure qu'il y avait en lui quelque chose au-dessus de l'homme, et que quiconque mourait de la sorte ne mourait pas en homme, mais en Dieu. Ainsi en jugea-t-il ; et ce ne put être que l'Esprit de Dieu, qui, élevant sa raison et la fortifiant lui donna cette vue supérieure à toutes les vues humaines. Mais le monde en juge tout autrement : ces miracles de patience n'y sont ni reconnus, ni goûtés Bien loin de les tenir pour des miracles, il les regarde comme des marques de faiblesse ; et c'est en quoi, remarque saint Grégoire, pape, paraît visiblement l'ignorance du monde, de ne vouloir pas convenir qu'il y a plus de force et plus de vertu à pardonner qu'à se venger, à s'immoler qu'à se sauver, à se taire qu'à se défendre. Quoi qu'il en soit, Jésus-Christ se laisse condamner par ce jugement du monde perverti, plutôt que de l'autoriser en faisant des miracles contraires à l'ordre de son Père. Il choisit plutôt, ajoute saint Jérôme, de périr lui-même et de sauver le monde par les miracles de sa charité, que de satisfaire le monde et de se glorifier lui-même par des miracles de sa propre volonté.

De là Hérode ne trouvant pas dans Jésus-Christ de quoi contenter sa curiosité, il le méprise : troisième caractère de l'esprit libertin du mon-

de : *Sprevit illum Herodes cum exercitu suo* [1]. Hérode avec sa cour ; observez, s'il vous plaît, cette parole : avec sa cour. Car que ne peut point l'exemple d'un roi, pour imprimer à toute une cour les sentiments de mépris ou de respect dont il est prévenu à l'égard de Dieu ? et, selon les lois du monde, que doit-on attendre autre chose de ceux que leur naissance, leur emploi, ou quelque autre engagement attachent à la cour, sinon qu'emportés par le torrent ils se fassent un mérite, si le maître qu'ils servent est impie, de l'être comme lui ? L'usage du monde ne va-t-il pas là ? et quand par sa miséricorde Dieu nous donne un roi qui respecte sa religion, et qui veut que sa religion soit respectée, vous, mes chers auditeurs, qui, quoique courtisans, êtes chrétiens, et qui, lorsqu'il s'agit d'être chrétiens, devez peu estimer d'être courtisans, ne devez-vous pas regarder un don si précieux comme une des grâces les plus singulières ? Hérode méprisa Jésus-Christ, et plût à Dieu que Jésus-Christ n'eût jamais été méprisé que dans la cour d'Hérode ! c'était la cour d'un roi infidèle ; et ma douleur est que, de la cour d'un roi infidèle, cette impiété et ce mépris de Jésus-Christ a passé dans les cours des princes chrétiens.

Enfin dernier caractère du libertinage, Hérode joint au mépris la raillerie la plus outrageante. Le Verbe de Dieu, la sagesse éternelle de Dieu lui sert de jouet, et il donne Jésus-Christ en spectacle à toute sa cour et à tout le peuple, le faisant couvrir d'une robe blanche et le renvoyant comme un fou : *Indutum veste alba* [2]. Telle est la ressource la plus ordinaire du libertin, et sa plus forte défense : un esprit railleur. Vous aurez beau vous appuyer des raisonnements les plus solides, pour convaincre un de ces esprits malignement enjoués et agréables ; une vaine plaisanterie lui tiendra lieu de réponse : et parce que ceux qui l'écoutent ne sont souvent ni mieux instruits ni mieux disposés que lui, on s'attachera plutôt à un mot qu'il dira et qu'il saura assaisonner d'un certain sel, à un conte qu'il inventera, à un trait vif qui lui échappera, qu'aux solides vérités que vous voudrez lui faire comprendre. Esprit opposé à l'Esprit de Dieu, surtout lorsqu'il s'attaque aux choses saintes : on traite de folie les plus sages maximes de l'Évangile, et d'amusements frivoles les plus salutaires pratiques du christianisme. Esprit le plus difficile à guérir, parce qu'il ne peut être guéri que par de sérieuses réflexions, et qu'on se fait de tout un badinage et un jeu. Esprit de la cour, où la conduite d'un homme de bien n'est souvent regardée que comme superstition, que comme vision, que comme simplicité, pusillanimité, lâcheté. Reprenons. Voilà donc Jésus condamné au tribunal de la passion, condamné au tribunal du libertinage ; il ne lui reste plus que de l'être au tribunal de la politique : c'est celui de Pilate.

Quel autre que Pilate devait, dans un abandon si général, se déclarer le protecteur de l'innocence ? Mais ce fut au contraire la malheureuse politique de Pilate, qui acheva de sacrifier l'innocence du Fils de Dieu, en portant l'arrêt de sa condamnation. Politique (remarquez bien ceci, chrétiens), politique timide et faible pour les intérêts de Dieu ; politique ardente et zélée pour les intérêts du monde, politique subtile et artificieuse, pour accorder les intérêts du monde avec ceux de Dieu ; politique déterminée à tout pour son intérêt propre. Puis-je vous en faire une peinture plus naturelle, et ne la connaissez-vous pas à ces traits ? Je dis politique timide et faible pour les intérêts de Dieu ; car il devait user de son autorité absolue pour maintenir le bon droit de Jésus-Christ, dont il était persuadé ; il devait résister hautement à la violence des juifs : mais il voulut les adoucir, il craignit de les choquer, il ménagea leurs esprits. Il devait leur dire : Vous êtes des imposteurs, et c'est injustement que vous accusez cet homme ; mais il voulut les gagner par voie de remontrance, et, pour les flatter, il consentit même qu'ils jugeassent le Fils de Dieu selon leur loi : *Accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate* [1]. Je dis politique zélée pour les intérêts du monde : car dès qu'il entendit parler de César, et du rapport que cette cause pouvait avoir à la personne de ce prince, il rentra dans la salle de l'audience, il fit paraître de l'empressement et de l'ardeur, il recommença l'interrogatoire, il ne témoigna plus à Jésus-Christ la même bienveillance ; au contraire, il lui parla avec empire ; il l'intimida, il le menaça, pour montrer combien il avait à cœur tout ce qui regardait les intérêts de César, et combien il déférait à ce seul nom. Je dis politique subtile et artificieuse, pour accorder les intérêts de Dieu avec ceux du monde : voilà pourquoi il condamna Jésus-Christ à une sanglante et honteuse flagellation, espérant par là d'une part lui sauver la vie, et de l'autre contenter les juifs ; mais ne prenant pas garde qu'en voulant contenter les juifs, il faisait le dernier outrage à Jésus-Christ, et qu'en voulant sauver Jésus-Christ, il ne contenterait jamais les juifs. Je dis politique déterminée à tout pour son

[1] Luc., XXIII, 11. — [2] Ibid.

[1] Joan., XVIII, 31.

intérêt propre : car les juifs le pressant toujours, et lui déclarant que, s'il hésitait à prononcer l'arrêt de mort, ils regarderaient ce refus comme un attentat contre l'empereur, il consentit à tout ce qu'ils lui demandèrent, aimant mieux perdre Jésus-Christ que de se perdre soi-même, et conserver sa fortune que de conserver sa conscience et son honneur.

Encore une fois, chrétiens, ne voilà-t-il pas dans la personne de ce juge, ministre de l'iniquité, une peinture achevée de la politique du siècle ? Car, prenez garde que ce ne fut point l'ignorance de Pilate qui le porta à une telle extrémité ; ce ne fut point la préoccupation de son esprit, ni la malice de son cœur, mais ce fut une fausse prudence ; et il ne parut en cette occasion le plus injuste et le plus corrompu des hommes, que parce qu'il était un sage mondain. Il avait pour Jésus-Christ les intentions les plus droites, il cherchait les moyens de le délivrer, il protesta plus d'une fois qu'il ne trouvait point de crime en lui, et, pour s'en déclarer plus hautement, il lava ses mains devant le peuple en disant : Je suis innocent de la mort de cet homme. Cependant c'est lui qui l'a sacrifié : pourquoi ? parce qu'il n'eut pour le Fils de Dieu que de bonnes intentions, et rien de plus. Or, avec de bonnes intentions (observez cette réflexion de saint Augustin, si propre ou à vous édifier, ou à vous faire trembler), avec de bonnes intentions, on peut faire et on fait tous les jours les plus grands maux ; avec de bonnes intentions, on commet des injustices énormes ; avec de bonnes intentions, on se damne et on se perd. Et tel est, mes chers auditeurs, le désordre, ou, si vous voulez, le malheur des grands. Dieu leur ayant donné des âmes nobles et naturellement vertueuses, ils ont, aussi bien que Pilate, de bonnes intentions ; et si ces intentions étaient secondées, quels biens ne feraient-ils pas et quels maux n'empêcheraient-ils pas ? Mais parce qu'ils en demeurent là, c'est-à-dire parce que ce ne sont que des intentions qu'une faiblesse pitoyable rend vaines et inutiles, et qui, n'étant pas à l'épreuve de la politique du siècle, ne sont suivies de nul effet ; avec ces bonnes intentions, ils se trouvent chargés devant Dieu d'un nombre infini de péchés qu'ils commettent à tous moments, sans se les imputer jamais ; d'autant plus criminels qu'ils ne sont pas seulement responsables de leurs propres iniquités, mais des iniquités d'autrui, et que les intentions qu'ils ont eues de faire le bien et de s'opposer au mal les condamnent par eux-mêmes, parce que les ayant eues sincèrement, et ne les ayant jamais eues efficacement, ils se sont eux-mêmes jugés, et ont employé contre eux-mes l'intégrité de leur raison et la droiture de leur cœur. On sait assez que ce que je dis est l'écueil de leur condition, et l'un des endroits par où, malgré leur grandeur, ils sont plus à plaindre. On sait que ceux qu'ils écoutent, et qui, abusant de leur confiance, servent d'obstacles à leurs justes intentions, sont encore plus coupables qu'eux ; mais cela les justifie-t il, et de bonnes intentions, anéanties ou par de pernicieux conseils, ou par une sagesse humaine, peuvent-elles leur tenir lieu d'une légitime réparation auprès du prochain qui en a souffert ? Non, chrétiens, point d'excuse en cela pour eux. Ils ont beau dire, comme Pilate : *Innocens ego sum a sanguine justi hujus* [1] ; ils ont beau, comme lui, se laver les mains de tant d'injustices et de violences ; dès qu'elles sont autorisées de leur nom, ils en doivent être garants ; et quelque louange qu'ils se donnent d'avoir été bien intentionnés, on leur dira toujours : *Sanguis ejus super vos* [2]. Oui, vous étiez bien disposés ; mais le sang de ce pauvre que vous avez laissé opprimer, mais le sang de cette veuve que vous avez abandonnée, mais le sang de ces misérables dont vous n'avez pas pris la cause en main, ce sang, dis-je, retombera sur vous, et vos bonnes dispositions rendront leur voix plus forte, pour demander à Dieu vengeance de votre infidélité.

Ah ! chrétiens, n'attirez pas sur vous une si affreuse malédiction ! L'avantage de vos conditions, si vous voulez bien le reconnaître, c'est que votre honneur, selon les idées mêmes du monde, est attaché à votre conscience, et que votre conscience est inséparable de votre honneur ; que vous ne pouvez renoncer à l'un sans renoncer à l'autre, et que par là les seules vues du monde même vous mettent dans une heureuse nécessité d'agir en chrétiens. Quoi qu'il en soit, soyez zélés pour Dieu, et Dieu le sera pour vous ; intéressez-vous pour Dieu, et Dieu s'intéressera pour vous ; exposez-vous, et, s'il est nécessaire, perdez-vous pour Dieu, et Dieu fera des miracles pour vous. Voilà ce qu'un apôtre appelle la religion pure et sans tache ; et voilà ce que vous devez établir comme le fondement essentiel de toute votre conduite. Rendez à César ce qui est dû à César, c'est-à-dire aux hommes ce qui est dû aux hommes, aux grands ce qui est dû aux grands ; mais ne séparez jamais ce que vous leur devez de ce que vous devez à Dieu ; et souvenez-vous de la belle

[1] Matth., XXVII, 24. — [2] Ibid. 25.

maxime de saint Jérôme, que tous les intérêts de César sont bien les intérêts de Dieu, mais que les intérêts de Dieu ne sont pas toujours ceux de César. Si vous vous faites, mon cher auditeur, l'esclave des hommes aux dépens de votre conscience, en se servant de vous ils vous mépriseront ; mais, en chrétien et en homme de bien, faites votre devoir, au hasard de leur déplaire ; quand ils vous haïraient, ils vous honoreront. Or, il vaut encore mieux être honoré d'eux, quoique haï, en faisant son devoir, que d'en être aimé et méprisé en ne le faisant pas. Que dis-je ? si vous le faites constamment, et qu'ils en soient persuadés, ils vous aimeront et vous honoreront tout ensemble, et votre probité connue vous attirera de leur part plus d'estime et plus de confiance, qu'un dévouement lâche et sans bornes à toutes leurs volontés. Craignez de leur déplaire, j'y consens, et vous le devez ; mais ne le craignez jamais quand il faudra leur déplaire pour ne pas déplaire à Dieu. Telle est la vraie piété. Par là, vous vous préserverez de la corruption des jugements du monde, et par là vous éviterez la rigueur du jugement de Dieu, jugement commencé dans la passion et à la mort de Jésus-Christ, comme vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison, chrétiens, mais par une providence de Dieu toute particulière, que les mêmes signes qui doivent précéder le jugement universel parurent visiblement et distinctement à la mort de Jésus-Christ, puisqu'il est de la foi que la mort de Jésus-Christ fut comme la première scène de ce jugement général du monde, ou, pour parler plus simplement, puisqu'elle fut déjà le jugement même du monde : *Nunc judicium est mundi* [1]. Il y aura, disait le Sauveur instruisant ses apôtres, et les préparant à ce dernier jour qui doit décider du sort de tous les hommes, il y aura des prodiges dans la nature : le soleil s'obscurcira, la terre tremblera, tous les éléments seront dans la confusion, les morts sortiront de leurs tombeaux, et alors on verra le Fils de l'Homme venir sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté. Pour vous, ajoutait ce divin Maître, parlant dans la personne de ses disciples à tous les fidèles, quand ces choses arriveront, ne craignez point, mais levez la tête, parce que votre rédemption approchera. Or, sans attendre la fin du monde, nous voyons déjà toutes ces choses arrivées, et nul de ces signes n'a manqué à la passion de Jésus-Christ. Car au moment qu'il expira, le soleil, par le miracle le plus étonnant, et contre toutes les lois de la nature, parut éclipsé ; la terre, par un prodigieux tremblement, fut ébranlée ; les pierres se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent, les corps de plusieurs saints, ensevelis dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent. N'était-il donc pas évident alors que le jugement du monde commençait ? Il ne restait plus que de voir le Fils de l'Homme assis sur la nuée qui lui doit servir de trône ; mais au lieu de le voir sur cette nuée, on le voyait sur la croix ; et la croix était le premier tribunal où, comme juge de l'univers, il devait prononcer des arrêts de vie et de mort : de vie en faveur des élus, de mort contre les réprouvés : *O ineffabilis gloria passionis, in qua et tribunal Domini, et judicium mundi, et potestas est crucifixi !* s'écrie le savant pape saint Léon : O passion adorable et mystérieuse, qui nous a fait voir par avance, et même qui nous a fait sentir la rigueur infinie du jugement que nous attendons, la sainteté du maître devant qui nous devons comparaître, et le pouvoir suprême de ce Dieu crucifié, qui, tout mourant qu'il était, ne laissait pas, selon saint Paul, d'être le Dieu vivant entre les mains duquel il est terrible, mais infaillible de tomber !

C'est pour cela, dit saint Augustin (et cette remarque est essentielle à mon sujet), c'est pour cela que Jésus-Christ, malgré l'opposition des juifs, et par une destinée bien surprenante, fut proclamé roi sur la croix : *Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam : Hic est Jesus Nazarenus rex* [1]. Qualité qui lui avait été disputée jusqu'alors, mais qui lui fut juridiquement accordée : pourquoi ? parce que c'était là qu'il commençait à exercer la fonction de juge ; car qui dit roi dit juge absolu, juge né, juge sans appel et en dernier ressort : d'où vient que dans la description du jugement, je dis de celui qui se fera à la fin des siècles, l'évangéliste ne donne point au Fils de Dieu d'autre titre que celui de roi : *Tunc dicet rex his qui a dextris ejus erunt* [2]. Prenez garde, mes frères, continue saint Augustin : roi au Calvaire, et roi sur le Thabor dans son dernier avénement, parce que c'est au Calvaire qu'il a usé premièrement du pouvoir de juger que lui avait donné le Père céleste, et sur le Thabor qu'il en doit finir l'exercice. Approfondissons cette importante vérité ; car ce qui rendra le jugement de Dieu si terrible, ce ne seront point ces signes extérieurs dont l'évangéliste

[1] Joan., XII, 31.

[1] Matth., XXVII, 37. Joan. XIX, 19. — [2] Matth., XXV, 34.

nous fait une si vive peinture, mais la venue d'un Dieu Sauveur, transformé dans un Dieu vengeur, dans un Dieu animé de colère, et armé de foudres pour les lancer sur les pécheurs. Or, de même en est-il du redoutable mystère de la passion que nous célébrons. Que le soleil s'obscurcisse, et que les étoiles tombent du ciel, disait éloquemment saint Chrysostome, ce n'est point ce qui me trouble quand je pense au jugement dernier, mais le sujet de ma crainte et de ma frayeur, c'est de penser que le même Dieu qui m'a sauvé descendra en personne pour me juger. Ainsi parlait ce saint docteur; et moi, par la même raison, je dis aujourd'hui : Que la terre tremble et que les pierres se fendent, ce n'est point là de quoi je suis touché; mais ce qui me pénètre et ce qui me saisit, à la vue de Jésus-Christ expirant, c'est la réflexion que je fais, non-seulement que le même Dieu qui me sauve et qui meurt pour moi est celui qui me jugera et qui me condamnera, mais qu'il me condamne actuellement, et qu'actuellement il me juge en me sauvant et en mourant pour moi. Voilà, si j'ai le don d'intelligence, et si je sais discerner les œuvres de Dieu, ce qui doit me faire frémir.

Car il est vrai, mes chers auditeurs, que ce Dieu, devant qui nous craignons tant vous et moi de répondre, quelque sévère et quelque inflexible que nous le concevions, ne prononcera contre les hommes d'autres arrêts de réprobation que ceux qu'il aura prononcés et signés de son sang, en accomplissant l'ouvrage de notre rédemption. Il est vrai que si son jugement doit être exact et rigoureux, c'est par le rapport qu'il aura à son crucifiement et à sa mort. Enfin, il est vrai que la dernière malédiction qu'il donnera aux pécheurs de la terre, quand il leur dira : Retirez-vous de moi, maudits, ne sera qu'une ratification générale de toutes les malédictions particulières qu'il aura données en mourant aux ennemis de sa croix. En effet, que fera-t-il lorsqu'il jugera les vivants et les morts? Ce qu'il faisait en publiant au monde son Évangile, et en fulminant contre les mondains ces fameux anathèmes, quand il disait : *Væ vobis*[1] ! Malheur à vous! Or, c'est sur la croix, reprend saint Jérôme, qu'il les a fulminés solennellement et authentiquement; c'est sur la croix qu'il a eu droit de dire, et qu'il a dit : *Væ mundo*[2]! Malheur à vous, âmes sensuelles et voluptueuses, qui, quoique chargées de crimes, secouez le joug de la pénitence, et ne respirez que la joie et le plaisir! Malheur à vous, riches avares, qui, retenant vos biens sans jamais les répandre, ou les faisant servir à vos passions, êtes insensibles aux misères des pauvres! Malheur à vous, esclaves de l'ambition et de la gloire, qui, vous croyant tout permis pour vous élever, sacrifiez à votre fortune votre conscience et votre religion! Malheur à vous, cœurs durs et insensibles, qui, traitant de faiblesse l'oubli des injures, vous faites de la vengeance un faux honneur et un faux triomphe! Malheur à vous, homicides des âmes, qui par vos artifices et vos scandales faites périr celles que je suis venu racheter! C'est sur la croix, dis-je, que cet Homme-Dieu, avec autant de raison que d'autorité, parlant, ou plutôt agissant non pas en simple législateur, mais en juge et en juge irréprochable, frappe de tous ces anathèmes autant de mauvais chrétiens qu'il y en a qui se les attirent. S'il n'était monté sur la croix, ses anathèmes, quoique sortis de sa bouche, auraient moins de force; disons mieux, s'il n'était monté sur la croix, ces anathèmes ne seraient jamais sortis de sa bouche, puisque nous savons qu'il n'a reçu le pouvoir de juger que parce qu'il était Fils de l'homme, et capable, comme Fils de l'homme, de souffrir et de mourir : *Et potestatem dedit ei judicium facere, quia Filius hominis est*[1]. En sorte que la même croix qui fut le trône de son humilité, de sa patience et de sa charité, par une conséquence nécessaire, devient à ce moment-là même le siége de sa justice pour condamner les hauteurs de notre orgueil, les délicatesses de notre amour-propre, la dureté de notre cœur et les sensualités de notre chair. Il a fallu qu'il fût l'homme de douleurs, et traité comme le dernier des hommes, pour être en possession de dire aux ambitieux et aux impudiques : *Væ vobis!* J'ai donc eu raison de vous le représenter, tout crucifié et tout mourant qu'il est, comme jugeant et réprouvant le monde, et de conclure avec lui-même : *Nunc judicium est mundi.*

Ce ne sont point là de vaines spéculations, ni de simples idées que la piété inspire. Trois circonstances essentielles, spécifiées dans l'Écriture pour nous marquer le jugement de Dieu, vont vous convaincre sensiblement de ce que je dis. Car il est de la foi (première circonstance) que quand toutes les nations de la terre seront assemblées pour subir ce jugement divin, le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel : *Tunc parebit signum Filii hominis in cœlo*[2]; et, selon tous les Pères de l'Église, ce signe du Fils de l'homme dont parle l'évangéliste, c'est la

[1] Luc., VI, 24. — Matth., XVIII, 7.

[1] Joan., V, 27 — [2] Matth., XXIV, 30.

croix du Sauveur. Pourquoi paraîtra-t-elle dans le ciel ? demande saint Chrysostome, et après lui saint Hilaire. Pour séparer ceux que le Sauveur, alors reconnu et déclaré juge, renoncera et rejettera de son royaume, d'avec ceux qu'il couronnera et qu'il recevra au nombre de ses prédestinés ; pour nous être confrontée, si je puis ainsi parler, et pour faire ou notre justification, ou notre condamnation, selon la conformité ou l'opposition qui se trouvera entre elle et nous ; par conséquent, pour signifier et pour exécuter au même temps, par une action secrète et intérieure, la sentence définitive qui réprouvera les impies. Point donc de titre de damnation plus efficace et plus fort, contre une âme pervertie par l'esprit du monde, que la croix de Jésus-Christ ; et cette croix, après avoir été le supplice du Dieu Sauveur, sera éternellement celui de l'homme réprouvé et perdu. Oui, chrétiens, et c'est de quoi l'Evangile ne nous permet pas de douter ; c'est ce que tous les saints, éclairés des lumières de la grâce, ont considéré dans le jugement de Dieu avec le plus d'horreur, quand ils ont médité ces paroles : *Tunc parebit signum Filii hominis.*

Or, dites-moi, ce signe vénérable du Fils de l'Homme ne paraît-il pas dès aujourd'hui, et dès aujourd'hui ne sépare-t-il pas les superbes d'avec les humbles, les vindicatifs d'avec les miséricordieux, les sensuels d'avec les pénitents ? L'Eglise, en nous le proposant sur nos autels comme l'objet de notre culte, ne nous oblige-t-elle pas à regarder ce signe comme l'étendard qui partage déjà le christianisme en deux troupes, aussi contraires que celles qui nous sont désignées sous ces symboles mystérieux des brebis et des boucs ? Parlons sans figure : cette croix que nous révérons n'a-t-elle pas dès maintenant tout ce qui consternera, tout ce qui désolera, tout ce qui accablera les âmes mondaines au dernier avénement de Jésus-Christ ? et quand elle paraîtra à la fin des siècles, aura-t-elle quelque chose de plus affreux, je dis de plus affreux pour un damné, que ce qu'elle a pour un pécheur dans le mystère de ce jour ? Si présentement il n'en est pas ému, ce pécheur dont je parle, comme il le sera alors, n'est-ce pas l'effet de son endurcissement ? Mais approche, 'i dirais-je, s'il y en avait ici quelqu'un de ce ractère, et plût à Dieu qu'il n'y en eût qu'un ul ! approche, et quelque endurci que tu sois, ends par ton expérience propre un témoignage incère à la vérité que je te prêche. Pourras-tu aujourd'hui te présenter devant la croix de ton Dieu ? Possédé d'une passion criminelle, et livré à un amour impur, pourras-tu selon l'usage de l'Eglise, l'adorer, et ne te pas confondre en l'adorant ? Cette croix, tandis que tu lui rendras ce devoir apparent de ta religion, ne te reprochera-t-elle pas tes abominations et tes scandaleux attachements, ne te convaincra-t-elle pas des extravagances de ton orgueil, des déréglements de ta cupidité, des injustices de tes projets et de tes entreprises ; et ne renversera-t-elle pas tous les prétextes dont tu voudrais inutilement justifier devant Dieu et ton impénitence et ton péché ? Pourras-tu, en te prosternant devant elle, soutenir les pressantes accusations qu'elle formera contre toi ? Or, voilà ce que j'appelle le jugement du pécheur : *Nunc judicium est mundi*[1]. Hommes de Galilée, dirent les anges aux apôtres, en les voyant sur la montagne appliqués à contempler la gloire de Jésus-Christ dans sa bienheureuse ascension ; hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder vers le ciel ? Ce triomphe de votre Maître n'est pas ce qui doit occuper vos esprits : mais pensez à ce que nous vous annonçons, et ne l'oubliez jamais ; savoir, que ce Jésus viendra tel que vous l'avez vu monter : *Hic Jesus qui assumptus est a vobis... sic veniet quemadmodum vidistis eum*[2]. Permettez-moi, mes chers auditeurs, de vous adresser les mêmes paroles. Non, chrétiens, ne vous arrêtez point aujourd'hui à admirer la grandeur et la profondeur des mystères qui s'accomplissent dans la passion d'un Dieu mourant ; ne vous contentez pas de regarder la croix de Jésus-Christ comme la source de son élévation et de la vôtre ; et si vous avez quelque sentiment de piété, ne vous en tenez point à une vaine et stérile componction que la solennité de ce jour excite communément dans les cœurs. Ce que j'ai à vous annoncer est bien plus digne de vos réflexions, et plus digne même de vos larmes : et quoi ? c'est que ce Jésus que vous voyez élevé sur la croix : *Hic Jesus qui assumptus est*, non-seulement viendra, mais viendra de la même sorte que vous le voyez, c'est-à-dire armé contre l'impiété de la croix même sur laquelle il meurt : *Sic veniet quemadmodum viditis eum*. Quelque languissante et quelque assoupie que soit votre foi, cette prédiction que je vous fais ne doit-elle pas la réveiller ? Mais voici un motif plus pressant que j'y ajoute : c'est que ce Jésus, élevé de terre comme il le paraît maintenant à vos yeux : *Hic Jesus qui assumptus est*; ne viendra pas seulement, mais est déjà venu, puisque sur la croix il a déjà fait tout ce que pouvait faire un Dieu de plus jur

[1] Joan., XII, 31. — [2] Act. I, 11.

dique et de plus fort pour la destruction de l'impiété et pour la réprobation du monde. En sorte, dit saint Augustin, que le monde se trouvera déjà tout réprouvé, et l'impiété toute détruite, quand ce Jésus, brillant de gloire, viendra pour la seconde fois : *Hic Jesus qui assumptus est, sic veniet quemadmodum vidistis eum* Je le répète, chrétiens, voilà ce qui doit jeter dans nos âmes l'épouvante et la terreur, si nous savons peser les choses au poids du sanctuaire.

Et en effet (seconde circonstance qui se rapporte à la première), il est de la foi que le désespoir des damnés, selon la parole de saint Jean, sera de voir le Dieu qu'ils auront outragé, persécuté, crucifié ; et une des raisons pourquoi le Sauveur du monde, après sa résurrection, conserva les cicatrices et les vestiges de ses plaies, fut de les produire aux impies quand il les jugera, comme autant de bouches ouvertes pour leur condamnation : *Videbunt in quem transfixerunt* [1]. Ils verront Celui qu'ils ont percé de leurs traits ; et cette seule vue, par les violents remords qu'elle leur causera, par la douleur profonde où elle les plongera, par les fureurs secrètes qu'elle leur inspirera contre eux-mêmes, leur tiendra lieu de conviction et de punition : *Videbunt in quem transfixerunt.* La vue des démons, exécuteurs de l'arrêt de Dieu, ne fera tout au plus sur eux qu'une légère impression ; mais celle d'un Dieu immolé pour eux, celle d'un Dieu portant encore les marques de sa bonté et de leur ingratitude, celle d'un Dieu qui, leur découvrant ses plaies, semblera leur dire : Voilà ce que j'ai souffert pour toi ; c'est pour toi que ce côté a été ouvert, pour toi que ces pieds et ces mains ont été percés ; ces plaies étaient des sources intarissables, où il ne tenait qu'à toi de puiser les eaux de ma grâce ; je voulais par là te donner entrée dans mon cœur, mais ton endurcissement a rendu inutiles tous les desseins de ma miséricorde : réponds-moi donc, âme insensée ! qu'ai-je pu faire pour ton salut que je n'aie pas fait, et que n'as-tu pas fait ou voulu faire de tout ce qui pouvait contribuer à ta perte? cette vue, dis-je, accompagnée de ces reproches, sera plus insoutenable que la vue même de l'enfer. Or, dès ce jour, les réprouvés du siècle et les mondains ont à soutenir cette vue ; et quand l'Eglise, selon sa religieuse coutume, leur découvrira le visage de ce Christ qu'elle tient depuis si longtemps voilé, ce qu'a dit saint Jean ne s'accomplira-t-il pas ? *Videbunt in quem transfixerunt.* Ils le verront ce Dieu percé d'une lance et de clous, du moins ils en verront la figure, et elle suffira pour leur reprocher leur insensibilité, l'abus qu'ils font des grâces divines, et l'oubli de leur salut où ils ont vécu et où ils veulent vivre. Ils le verront : *Videbunt;* et pour peu qu'il leur reste de religion, la vue de ce Sauveur dont les plaies sanglantes demandent justice et crient plus haut que le sang d'Abel, remuera tous les ressorts de leur conscience, et les remplira de trouble et d'effroi : *Videbunt in quem transfixerunt.* Ah! Seigneur, s'écriait Job, qui m'accordera par grâce que je sois caché dans les ombres de la mort, jusqu'à ce que votre colère soit passée? *Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, et abscondas me, donec pertranseat furor tuus* [1] ? comme si le tombeau, tout affreux qu'il est, était un asile à rechercher, quand il est question de se mettre à couvert des yeux et de la présence d'un juge aussi courroucé que le sera Jésus-Christ. Ainsi parlait ce saint patriarche. Et moi, si j'étais assez malheureux pour être de ces chrétiens du siècle dont je déplore ici le sort, concevant Jésus-Christ crucifié plus redoutable pour moi que Jésus-Christ glorieux, je lui dirais aujourd'hui dans le même esprit : Oui, Seigneur, cachez-moi, s'il est nécessaire, dans le fond des abîmes, et que je sois enveloppé des plus sombres ténèbres, plutôt que de vous voir, pécheur et impénitent que je suis, sur cette croix où mes péchés vous ont attaché, et qui me retrace toute l'iniquité de mes désordres, et toute la justice de vos divins jugements : *Videbunt in quem transfixerunt* [2]. Pourquoi ne le dirais-je pas, puisque c'est le conseil qu'il donna lui-même aux filles de Jérusalem, lorsque, marchant vers le Calvaire, il les avertit de pleurer et de ne pas pleurer ; de ne pas pleurer sur lui, qui par sa mort allait être glorifié, mais de pleurer sur elles-mêmes et sur leurs enfants, parce que le temps approchait où les hommes auraient sujet de dire : Montagnes, tombez sur nous ; couvrez-nous, collines, et défendez-nous du triste spectacle qui va se présenter à nos yeux, c'est-à-dire de la vue d'un Dieu mourant pour le monde, et par sa mort même jugeant le monde.

Achevons, chrétiens, et suivons cette pensée. Les prophètes nous apprennent (troisième et dernière circonstance) que le jour du jugement doit être singulièrement et par excellence le jour des vengeances du Seigneur : *Dies ultionis* [3] ; jour que Dieu a destiné pour punir toutes les

[1] Joan., XIX, 37.

[1] Job., XIV, 13. — [2] Joan., XIX, 37. — [3] Jerem., XLVI, 10.

iniquités des hommes, jour qu'il a consacré à sa justice la plus rigoureuse, jour qu'il a choisi entre tous les autres jours pour se satisfaire, et pour tirer raison des injures qu'il a reçues. Or, il est d'ailleurs évident que jamais Dieu, à proprement parler et dans la rigueur, n'a bien commencé à se venger que dans la passion de Jésus-Christ : pourquoi ? parce qu'il n'y avait que les souffrances de Jésus-Christ qui pussent être une réparation suffisante du péché. Le déluge avait inondé la terre, le feu du ciel avait consumé Sodome ; mais le feu du ciel et le déluge, tant d'autres fléaux que Dieu jusqu'alors avait employés, et dont il s'était servi contre les pécheurs, n'avaient été pour lui que des essais de vengeance : je dis plus, l'éternité des peines que souffriront les réprouvés, quelque infinie qu'elle soit dans sa durée, ne sera jamais, par rapport à lui, une vengeance complète, puisque c'est pour cela même qu'elle ne finira jamais. Il fallait dans la plénitude des temps un sacrifice plus parfait, et qui, par son mérite et sa dignité, rétablît pleinement les intérêts de Dieu aux dépens de l'homme. Il fallait qu'un Dieu-Homme mourût, afin qu'il fût vrai une fois de dire que Dieu était satisfait. Or, c'est ce qui s'accomplit aujourd'hui. Voici donc ce jour si clairement prévu et si distinctement marqué par Isaïe, lorsque, envisageant le Sauveur ensanglanté et défiguré sur la croix, il lui mettait dans la bouche ces paroles : *Dies enim ultionis in corde meo, annus redemptionis meæ venit*[1]. Le jour de la vengeance est venu ; et quel est-il, Seigneur ? Celui de la rédemption. Prenez garde, chrétiens, il ne sépare point ces deux jours, et, bien loin de les séparer, il les confond en quelque sorte, et exprime l'un par l'autre : pourquoi ? parce qu'en effet, dit saint Augustin, Dieu n'a été vengé que dans le moment où l'homme a été racheté. D'où il s'ensuit que le jour de la rédemption a été celui de la vengeance, et, par une conséquence nécessaire, que le jour de la passion de Jésus-Christ a été celui du jugement du monde. Jugement du monde, vengeance de Dieu, qui s'exécuta dès lors dans le cœur adorable du Sauveur, et dont nous n'attendons plus que la manifestation : *Dies ultionis in corde meo, annus redemptionis meæ venit.* Vengeance de Dieu, qui commença par le Juste et par l'Innocent, mais qui se terminera par les coupables. Car si le bois vert est ainsi traité, ajouta le Fils de Dieu aux femmes de Jérusalem, que sera-ce du bois sec ? c'est-à-dire, si l'Unique du Père et le Saint des saints, parce qu'il a eu l'ombre du péché, et qu'il s'est revêtu d'une chair semblable à celle du péché, a essuyé tant de rigueurs, que sera-ce du péché même ? que sera-ce de ceux qui en ont toute la malice, de ceux en qui le péché règne, et qui font régner le péché par leurs scandales ; de ceux dont la chair corrompue et dissolue est une source de péchés ; de ceux qui semblent n'avoir de raison et de liberté que pour se rendre rebelles à Dieu et esclaves de leurs sens ; de ceux qui, non contents d'être pécheurs, se plaisent à l'être et se glorifient de l'être ? Que peuvent-ils et que doivent-ils attendre, après que le Dieu des vengeances a si peu épargné celui même qui, malgré l'apparence du péché, ne laissait pas d'être toujours l'objet de ses complaisances ?

[1] Isa., LXIII, 4.

En voulez-vous voir, chrétiens, quelques effets particuliers ? je dis quelques effets particuliers de ces vengeances divines dont vous êtes menacés : ne quittons point notre mystère, mais considérons ce qui se passe à la mort du Sauveur et tremblons. Il meurt en réprouvant les juifs, et leur annonçant leur ruine future, ruine temporelle, ruine spirituelle. Or, si sa mort, reprend saint Augustin, a servi, contre son intention même, à la réprobation des juifs, combien plus servira-t-elle à la réprobation des mauvais chrétiens ? Il meurt en réprouvant Judas et l'abandonnant, d'abord à son avarice, et ensuite à son désespoir. Il meurt en réprouvant un criminel crucifié avec lui, et le laissant mourir dans son endurcissement et dans son impénitence. Mais que fais-je, mes chers auditeurs ? et, dans ce jour de salut, dois-je vous renvoyer tous sans consolation ? Le jugement de Dieu ne sera pas terrible pour tous les hommes : il y aura des élus et des saints, pour qui même il sera glorieux; et tandis que les réprouvés sécheront de peur, les justes triompheront de joie. Or il en est de même, par proportion, de ce mystère. Jésus-Christ ne paraît pas tant, après tout, sur la croix pour condamner les hommes, que pour les convertir, que pour les toucher, que pour les sanctifier, que pour répandre sur eux les dons de sa grâce, et pour leur assurer le ciel ; et c'est encore à ces hommes que j'ai le droit de dire : *Nunc judicium est mundi*[1] ; Voici le jugement du monde, non plus un jugement de rigueur, mais un jugement de faveur ; appliquez-vous, je finis ; car Jésus-Christ meurt en promettant sa gloire à ce criminel pénitent qui se tourne vers lui, et qui lui demande d'être reçu dans son royaume. Or, un arrêt aussi favorable et aussi décisif que celui-ci : *Hodie mecum eris in paradiso*[2],

[1] Joan., XII, 31. — [2] Luc., XXIII, 43.

n'était-ce pas quelque chose encore de plus exprès que l'invitation qu'il fera à ses élus, quand il leur dira : *Venite, benedicti*[1] ? Il meurt en convertissant des gentils, c'est-à-dire des infidèles, et leur ouvrant les yeux, leur communiquant le don de la foi, les appelant à son Eglise ; témoin le centenier et ceux de sa troupe, qui s'en retournent glorifiant Dieu, et reconnaissant le Sauveur, tout mort qu'il est, pour le vrai Fils de Dieu. Il meurt en sauvant ceux qui le crucifient, en pardonnant à ses ennemis, mais d'un pardon sincère et efficace, qui va jusqu'à les gagner, jusqu'à en faire des saints, jusqu'à effacer par son sang le péché même qu'ils ont commis en le répandant : *Iste sanguis sic fusus est*, dit saint Augustin, *ut ipsum peccatum posset delere quo fusus est.* C'est donc ici le jour du salut et de votre salut, pécheurs, si vous en voulez profiter. Le Dieu qui meurt sur cette croix, y a établi le trône de sa miséricorde. Approchez, on vous y appelle. Allez recueillir ce sang divin, c'est pour vous qu'il coule ; allez vous jeter entre les bras de ce Dieu mourant, ils sont ouverts pour vous recevoir. Ah ! Seigneur, vous ne m'en désavouerez point, et vous ratifierez la parole que je leur donne en votre nom. Vous vous souviendrez que vous êtes sur la croix encore plus sauveur que juge. Au moment que le pécheur viendra à vos pieds confesser son injustice et la pleurer, vous vous attendrirez tout de nouveau sur lui, vous le comblerez de l'abondance de vos mérites ; et par la vertu de ces mérites infinis il sera purifié, il sera justifié, il sera remis en grâce, il rentrera dans tous ses droits à l'héritage éternel que vous lui avez acheté, et où nous conduise, etc.

[1] Matth., xxv, 34.

TROISIÈME SERMON SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

ANALYSE.

Sujet. *C'est lui qui a porté nos péchés en son corps sur la croix, afin qu'étant morts pour le péché, nous vivions pour la justice.*

Il s'agit de concevoir aujourd'hui combien Dieu a en horreur le péché, et combien nous devons le haïr nous-mêmes.

Division. Le péché a fait mourir Jésus-Christ, première partie ; et Jésus-Christ a fait mourir le péché, deuxième partie.

Première partie. Le péché a fait mourir Jésus-Christ. Six sortes de péchés ont contribué à cette mort : l'un qui a conspiré la mort du Fils de Dieu, l'autre qui l'a trahi et vendu, un autre qui l'a accusé, un autre qui l'a abandonné, un autre qui l'a condamné, enfin un dernier qui a exécuté l'arrêt porté contre lui.

1° Le péché qui a conspiré la mort de Jésus-Christ, c'est l'envie des scribes et des pharisiens. Envie, 1° formée en cabale ; 2° animée d'une maligne émulation ; 3° colorée du prétexte de la piété ; 4° violente et emportée jusqu'à la fureur. Tels sont les caractères ordinaires et les désordres de l'envie, surtout à la cour.

2° Le péché qui a trahi et vendu Jésus-Christ, c'est l'avarice de Judas. Avarice, 1° la plus infâme dans son entreprise ; 2° la plus aveugle dans son commerce ; 3° la plus endurcie dans sa résolution ; 4° la plus désespérée dans son issue. Voilà les effets que produit tous les jours dans nous une insatiable convoitise. Combien de gens disent comme Judas et dans le même sens que Judas : *Que voulez-vous me donner ?*

3° Le péché qui a accusé Jésus-Christ, c'est la calomnie des témoins qui déposèrent contre lui. Calomnie, 1° hardie à avancer les plus grossières impostures ; 2° faible pour les soutenir ; 3° artificieuse pour séduire et corrompre les esprits. Nous ne voudrions pas communément être les auteurs de la calomnie, mais nous autorisons les calomniateurs en les faisant parler, en les excitant, en les écoutant avec plaisir, en leur applaudissant ; péché très-commun aux grands. Du reste, conduite admirable de Jésus-Christ, qui ne répond rien et qui se tait.

4° Le péché qui a abandonné Jésus-Christ, c'est l'inconstance et la légèreté du peuple juif. Inconstance, 1° la plus subite dans son changement ; 2° la plus outrée dans les extrémités à quoi elle se porte. Les juifs, six jours après avoir proclamé le Fils de Dieu roi d'Israël, poursuivent sa mort jusqu'à lui préférer un insigne voleur. Voilà le monde, voilà ses légèretés et ses perfidies ; voilà nos inconstances criminelles dans le service de Dieu.

5° Le péché qui a condamné Jésus-Christ, c'est la politique de Pilate. Il livre le Fils de Dieu aux juifs : pourquoi ? parce qu'il craint César, dont il est menacé. Rendons aux maîtres qui nous gouvernent tous les hommages qui leur sont dus ; mais que le ne soit jamais aux dépens de Dieu ni de notre conscience.

6° Le péché qui a exécuté l'arrêt porté contre Jésus-Christ, c'est la cruauté de ses bourreaux. Ils le déchirent de coups par une sanglante flagellation, ils le comblent d'opprobres, ils lui mettent sur la tête une couronne d'épines. Examinons bien notre conduite, et nous trouverons que nous avons mille fois ainsi traité ce roi de gloire.

Deuxième partie. Jésus-Christ a fait mourir le péché, 1° dans le corps de l'homme ; 2° dans l'esprit de l'homme ; 3° dans la volonté de l'homme ; 4° dans les passions de l'homme.

1° Dans le corps de l'homme ! en nous inspirant, par son exemple, la mortification contre la sensualité et la mollesse. Il n'y a qu'à présenter à un sensuel ce Dieu pénitent dans l'état où Pilate le fit voir aux juifs, en leur disant : *Voilà l'homme* ; A la vue de ce corps meurtri et ensanglanté, qui ne se confondra pas de ses délicatesses ?

2° Dans l'esprit de l'homme, en nous inspirant par son exemple, l'humilité contre l'orgueil. Il veut être rassasié, comme dit le Prophète, d'outrages et d'affronts. Après cela, un chrétien peut-il chercher à s'élever ?

3° Dans la volonté de l'homme, en nous inspirant, par son exemle, la soumission contre l'amour de l'indépendance. C'est par obéissance à son Père qu'il meurt : car, dit saint Paul, *il s'est fait obéissant jusqu'à la mort.* D'où nous apprenons deux choses : 1° la nécessité de l'obéissance, puisque c'est par elle que s'accomplit aujourd'hui notre salut ; 2° la mesure de l'obéissance, qui doit s'étendre à tout, puisqu'un Dieu obéit jusqu'à donner sa vie et à mourir sur une croix.

4° Dans les passions de l'homme, surtout dans la plus violente de toutes, qui est la vengeance, en nous apprenant, par son exemple, à pardonner : il prie pour ses bourreaux. N'a-t-il donc pas bien droit de nous faire cette loi ? *Aimez vos ennemis.*

Voilà le péché détruit : mais, hélas ! combien de fois l'avons-nous ressuscité, et combien de fois l'allons-nous faire revivre ? Le péché est l'ennemi de Dieu, c'est mon propre ennemi ; cela ne suffit-il pas pour me le faire détester ?

Peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum ; ut peccatis mortui, justitiæ vivamus.

C'est lui qui a porté nos péchés en son corps sur la croix ; afin qu'étant morts pour le péché, nous vivions pour la justice. (*Première épître de saint Pierre*, chap. II, 24.)

SIRE,

Voilà le précis de tout le mystère qui fait aujourd'hui le sujet de la dévotion publique, et qui cause dans l'Eglise un deuil si universel. Nous célébrons la passion d'un Dieu mort pour nous, d'un Dieu qui nous a aimés jusqu'à se faire la victime de notre salut, jusqu'à se rendre anathème devant le ciel pour en attirer sur nous les plus abondantes bénédictions, jusqu'à vouloir être traité comme pécheur, tout Dieu qu'il était, et à se charger de toute l'ignominie et de toute la peine de nos péchés. Car, quand Jésus-Christ eût été pécheur, quand il eût été le péché même, paraîtrait-il dans un autre état que celui où nous l'allons considérer ? et pourquoi s'est-il soumis à un si rigoureux châtiment, sinon, ajoute le texte sacré, afin que nous soyons guéris par ses plaies, afin que nous soyons lavés dans son sang, afin que nous soyons justifiés par l'arrêt de sa condamnation, et que nous trouvions dans sa mort le principe de notre vie ? Tel fut, dis-je, l'excès de la charité d'un Dieu, et d'un Dieu sauveur ; mais tandis que l'amour d'un Dieu le rend si sensible à nos intérêts, que serait-ce si nous devenions insensibles à ses souffrances ? C'est, chrétiens, ce que je regarderais dans vous comme un caractère de réprobation ; et la menace que Dieu faisait aux israélites ne s'accomplirait-elle pas à votre égard ? *Anima quæ afflicta non fuerit die hac, peribit de populis suis*[1]. Dieu voulait qu'au jour solennel destiné pour les expiations de son peuple, chacun prît des sentiments de douleur ; et s'il y avait une âme assez endurcie pour n'entrer pas dans l'affliction commune, il ordonnait qu'elle fût exterminée, et qu'on ne la comptât plus parmi son peuple. Or voici, mes chers auditeurs, le grand jour des expiations, puisque c'est le jour où Jésus-Christ a expié par son sang tous les péchés des hommes ; et par conséquent c'est en ce jour que Dieu a droit de nous dire : *Anima quæ afflicta non fuerit die hac, peribit de populis suis.* Cependant, mes frères, il ne s'agit point précisément ici de s'affliger et de pleurer : il s'agit de méditer et de goûter les vérités importantes qui nous sont proposées ; il s'agit, pour ainsi parler, d'ouvrir le livre de la croix, qui est le grand livre de notre foi, et de comprendre, autant que nous le pouvons, combien Dieu a en horreur le péché, puisque, pour détruire le péché, il n'a pas épargné son propre Fils ; de reconnaître combien Dieu a aimé le monde, puisque, pour sauver le monde, il a sacrifié ce Fils même, l'objet de ses complaisances éternelles ; de mesurer le degré de perfection et de sainteté où Dieu nous appelle, puisque dans la personne de ce Sauveur mourant, il nous a donné de si illustres exemples de toutes tes vertus. Ne cherchons point, pour profiter de ces leçons si solides et si nécessaires d'autre secours que celui de la croix ; car la croix doit être aujourd'hui notre asile, et l'unique médiatrice à qui nous devons recourir. Rendons-lui nos hommages, en lui adressant les paroles de l'Eglise, et lui disant : *O crux ! ave.*

[1] Levit., XXIII, 29.

De toutes les idées dont le Saint-Esprit s'est servi dans l'Ecriture pour exprimer le mystère adorable de la passion et de la mort du Fils de Dieu, je n'en trouve point de plus noble que celle de saint Paul dans l'épître au Colossiens, lorqu'il dit que le Sauveur des hommes, étant attaché à la croix, y attacha avec lui la cédule de notre condamnation pour l'effacer de son sang, et qu'en même temps il désarma les puissances et les principautés, les menant comme en triomphe à la vue du ciel et de la terre, après les avoir vaincues dans sa personne : *Delens quod adversus nos erat chirographum decreti... expolians principatus et potestates traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso*[1]. Prenez garde, s'il vous plaît, chrétiens : l'Apôtre nous représente le Calvaire comme un champ de bataille où le Fils de Dieu parut pour combattre tous les ennemis de la gloire de son Père, mais surtout le péché, qui s'était montré le plus indocile et le plus rebelle. Il faisait depuis longtemps la guerre à Dieu ; mais l'Homme-

[1] Coloss., II, 14, 15.

Dieu est venu pour le détruire, et c'est sur la croix qu'il lui a donné le coup de la mort. Voilà le grand mystère dont j'ai à vous parler. Cependant qu'est-il arrivé ? Ce qui arrive quelquefois dans les combats particuliers d'homme à homme, lorsque deux adversaires se trouvent égaux, et que l'un et l'autre se portent des coups mortels, en sorte que l'un et l'autre demeurent tout à la fois vaincus et vainqueurs. Ainsi le péché a fait mourir Jésus-Christ dans sa passion, et Jésus-Christ dans cette passion, a fait mourir le péché. Deux propositions auxquelles je m'arrête, et qui vont faire les deux parties de ce discours. Dans la première, je vous représenterai le péché agissant contre le Fils de Dieu, et lui faisant perdre la vie ; et dans la seconde, je vous ferai voir le Fils de Dieu détruisant le péché par ses souffrances, et lui donnant la mort. Voilà ce qui nous est marqué dans ces paroles du Prophète : *Vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra* [1]. Qui l'a couvert, ce Dieu-Homme, de tant de blessures dans sa passion ? Ce sont nos iniquités : *Vulneratus est propter iniquitates nostras*. Et pourquoi dans sa passion a-t-il reçu tant de blessures ? Pour abolir et pour réparer nos iniquités : *Attritus est propter scelera nostra*. Le péché donc, cause essentielle de la passion du Fils de Dieu, c'est le premier point ; et, par un miracle de la Providence, le péché trouvant aussi sa destruction dans la passion du Fils de Dieu, c'est le second. Dans toute la suite de ce discours, je m'attacherai fidèlement à l'histoire des souffrances du Sauveur, selon qu'elle est rapportée dans l'Evangile, tant pour satisfaire votre piété, qui attend cela de moi, que pour me concilier davantage votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Que le péché ait causé la mort du Sauveur du monde, c'est une vérité, chrétiens, dont il ne nous est pas permis de douter, tant elle est évidente par elle-même, suivant les principes de notre foi. Car, s'il n'y avait point eu de péché, il n'y aurait point eu de Sauveur ; ou du moins celui que nous appelons Sauveur n'eût jamais été sujet aux souffrances et à la mort, puisqu'il n'a souffert et n'est mort que parce que l'homme avait péché. Je n'ai garde de m'étendre sur cette proposition générale, dont vous êtes déjà convaincus ; mais selon mon dessein, et pour en venir à mon sujet, je l'applique à certains péchés particuliers, que nous pouvons dire avoir été les causes prochaines et immédiates de la mort du

[1] Isa., LIII, 5.

Fils de Dieu. Car, si je puis m'exprimer de la sorte, j'en trouve un qui a conspiré la mort de Jésus-Christ, un autre qui l'a trahi et vendu, un autre qui l'a accusé, un autre qui l'a abandonné, un autre qui l'a condamné, enfin un dernier qui a exécuté l'arrêt porté contre lui. Or, je ramasse ces différentes espèces de péchés, et voici le plan de cette première partie, Le péché qui a conspiré la mort du Fils de Dieu, c'est l'envie des scribes et des pharisiens ; le péché qui a trahi et vendu le Fils de Dieu, c'est l'avarice de Judas ; le péché qui a accusé le Fils de Dieu, c'est la calomnie des témoins qui déposèrent contre lui : le péché qui a abandonné le Fils de Dieu, c'est l'inconstance et la légèreté du peuple juif ; le péché qui a condamné le Fils de Dieu, c'est la politique de Pilate ; enfin le péché qui a exécuté l'arrêt de mort porté contre le Fils de Dieu, c'est la cruauté de ses bourreaux. Méditons tout ceci, chrétiens, selon que le temps nous le permettra, et par de saintes réflexions tâchons à nous instruire, et à concevoir une éternelle horreur du péché. Je reprends, et je vous prie de me suivre.

C'est par l'envie du démon, dit l'Ecriture, que la mort est entrée dans le monde, et c'est par l'envie des hommes que commença l'entreprise détestable de la mort du Fils de Dieu. Une envie, chrétiens, dont les divers caractères sont autant de leçons pour nous ; une envie formée en cabale, animée d'un faux zèle et d'une maligne émulation, colorée du prétexte de la piété, et dans le fond violente et emportée jusqu'à la fureur. Voilà ce qui a fait périr le Saint des saints, et ce qui lui a suscité la persécution où son innocence a enfin succombé. Pilate le comprit d'abord, et, sans autre preuve que la conduite même des ennemis de Jésus-Christ, il fut persuadé que c'était l'envie qui les faisait agir : *Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum* [1]. En effet, ce divin Sauveur n'avait pas plus tôt paru dans la Judée, qu'ils s'étaient élevés contre lui. C'était un parti composé de trois sortes de personnes : des pontifes et des prêtres destinés aux ministères du temple, des docteurs de la synagogue employés à interpréter la loi, et des pharisiens, c'est-à-dire des dévots du judaïsme, qui, par profession, se séparaient des autres, et affectaient une austérité de vie et une réforme toute particulière. Car ce sont là, (ô abîme des conseils de Dieu !) ce sont là ceux qui furent les auteurs de l'attentat sacrilége commis contre le Fils de Dieu. Ces trois factions donc, quoique divisées d'ailleurs d'intérêt, s'unissent ensemble

[1] Matth., XXVII, 18.

contre Jésus-Christ, et, par les ressorts d'une intrigue puissante et artificieuse, entreprennent de l'opprimer. Vous me demandez ce qui les piquait ; je vous l'ai dit, chrétiens, une maligne émulation. Ils voyaient avec peine le succès et le crédit du Sauveur du monde dans Jérusalem : *Quid facimus* [1] *?* disaient-ils, *ecce mundus totus post eum abiit* [2] ; A quoi pensons-nous ? on ne parle plus que de cet homme, chacun court à lui, le peuple l'écoute comme un prophète, et, si nous le laissons faire, il nous détruira. Or il vaut mieux le prévenir ; et puisque sa ruine est le seul moyen de nous défendre, il faut le ruiner lui-même et le perdre. Allons, concluent-ils, dans le livre de la Sagesse, expliqué même littéralement selon saint Jérôme, dressons-lui des embûches dont il ne puisse se sauver, condamnons-le à une mort infâme : et pourquoi ? Parce qu'il est contraire à nos desseins. *Circumveniamus justum, quoniam... contrarius est operibus nostris* [3]. C'est ainsi qu'ils raisonnaient ; et le Saint-Esprit ajoute : *Hæc cogitaverunt et erraverunt... nescierunt sacramenta Dei... excæcavit enim illos malitia eorum* [4]. Voilà les projets que formaient ces esprits de ténèbres; et cependant ils ne connaissaient pas les mystères de Dieu, il ne voyaient pas le sacrement adorable de la rédemption des hommes qui s'accomplissait au milieu d'eux, parce que l'envie les aveuglait. Le Fils de Dieu était un rival trop importun ; les pharisiens ne pouvaient souffrir que, malgré leur hypocrisie, il fût estimé plus saint qu'eux ; les savants de la synagogue, que sa doctrine fût plus approuvée que la leur, et les prêtres, qu'on eût pour lui seul plus de vénération que pour eux tous. Et parce qu'il leur était difficile d'obscurcir l'éclat d'une réputation aussi établie que celle-là, ils s'attaquent à sa personne, et se déterminent à le faire mourir. Mais il fallait un prétexte. Ah ! chrétiens, l'envie en a-t-elle jamais manqué ? et quand elle n'en aurait point d'autre, le masque de la piété n'a-t-il pas été de tout temps le voile spécieux dont elle a trouvé moyen de se couvrir? Ils font passer cette conjuration pour un dessein important à la gloire de Dieu et au salut du peuple, pour un devoir indispensable de maintenir la loi et les traditions de Moïse, c'est-à-dire qu'ils font passer le plus grand de tous les sacriléges pour un acte héroïque de religion. Ainsi, toutes les mesures prises, ils commencent à se déclarer, mais avec une violence, disons mieux, avec une furie qui n'eut jamais d'égale, parce que la passion s'était rendue la maîtresse de leur raison.

[1] Joan., XI, 47. — [2] Ibid., XII, 19. — [3] Sap., II, 12. — [4] Ibid. 21, 22.

Voilà, mes chers auditeurs, le désordre de l'envie ; et c'est à vous que cette instruction s'adresse, à vous qui vivez au milieu de la cour, où la Providence vous a appelés, mais où l'on sait assez que le péché dominant est l'envie. C'est à vous à profiter de cet exemple. Si je vous disais que l'envie est une passion lâche et honteuse, peut-être seriez-vous moins touchés de ce motif ; mais quand je vous dis qu'elle est l'ennemie mortelle de votre Dieu, qu'elle fait mourir dans vos cœurs la charité par où Jésus-Christ y doit vivre ; pour peu que vous ayez de foi, en faut-il davantage pour vous la faire détester? Cependant il ne suffit pas de détester cette passion ; le point essentiel est de vous garantir de ses surprises, et d'employer toutes les lumières de la grâce à en découvrir dans vous les mouvements secrets, parce que c'est la plus subtile de toutes les tentations. Une passion charnelle se fait aisément connaître ; et, quelque dangereuse qu'elle soit pour nous corrompre, elle est incapable de nous tromper. Mais l'envie a mille déguisements, mille fausses couleurs, sous lesquelles elle se présente à notre esprit, et à la faveur desquelles elle se glisse imperceptiblement dans notre cœur. Or, dès qu'elle y est une fois entrée, il ne faut pas moins qu'un miracle pour la chasser, et vous n'ignorez pas combien ce miracle est rare. La grande maxime est donc de vous défier sur cela des prétextes les plus apparents, et en particulier du prétexte de l'émulation ; car s'il y a des émulations de vertu, il y en a de contention et de jalousie ; et l'expérience nous apprend que, pour une émulation légitime, il y en a cent de criminelles. Surtout, mes frères, disait sant Augustin, n'exerçons jamais nos envies sous le prétexte de la piété, ou plutôt ne faisons jamais servir la piété à la plus basse de nos passions, qui est l'envie. Cette hypocrisie a été le premier mobile de la conspiration des juifs contre le Sauveur. L'envie toute seule n'eût pas osé l'attaquer, la religion seule n'aurait eu que du respect pour lui ; mais l'envie autorisée de la religion, la religion corrompue par l'envie, c'est ce qui l'a fait mourir. Et, tout chrétiens que nous sommes, nous n'avons que trop à craindre le même désordre. Il ne faut qu'une passion d'envie pour anéantir dans nous tous les effets de la grâce. Avec cela nous avons beau faire les zélés, nous avons beau travailler pour Dieu, nous avons beau vouloir observer la loi, ce ver de l'envie infectera tout : pourquoi ? parce que du bien même que nous ferons par ce principe, naîtront les dissensions, les animosités, les querelles, les schismes, les héré-

sies ; car ce sont là, mes chers auditeurs, les suites naturelles que l'envie traîne après soi ; et mille épreuves n'ont-elles pas dû nous l'apprendre ? Passons plus avant.

La mort de Jésus-Christ résolue par l'envie de ses ennemis, ils ne cherchent plus qu'à s'assurer de sa personne. Judas les prévient, et, poussé d'une avarice la plus infâme dans son entreprise, la plus aveugle dans son commerce, la plus endurcie dans sa résolution, et la plus désespérée dans son issue, il s'engage, s'ils veulent traiter avec lui, à leur livrer entre les mains cet Homme-Dieu. Pouvons-nous mieux comprendre que par là, jusqu'où le désir d'avoir est capable de porter une âme intéressée? Je dis poussé d'une avarice la plus infâme dans son entreprise ; car c'est un disciple, et un disciple comblé de faveurs, qui trahit son maître. Dans un esclave même, cette infidélité ferait horreur : qu'est-ce dans un ami, dans un confident, dans un apôtre! Chose étonnante! dit saint Chrysostome : Judas venait d'être consacré prêtre, il venait de recevoir une puissance spirituelle et toute divine sur le corps et le sang de Jésus-Christ; mais au lieu de cette puissance surnaturelle, il en exerçait une autre toute sacrilége et pleine d'impiété. Par le sacerdoce où il venait d'être initié, il avait pouvoir de sacrifier sur les autels l'agneau de Dieu, et par la trahison qu'il commettait, il usait sur cette adorable victime d'un pouvoir diabolique, en l'immolant à la fureur des juifs. Que pouvez-vous concevoir de plus monstrueux et de plus énorme? Mais si l'avarice de cet apôtre fut si infâme dans son entreprise, elle ne fut pas moins aveugle dans son commerce. Car quel aveuglement! il vend pour trente deniers celui qui devait être la rédemption du monde entier. Si Judas eût eu un rayon de prudence, et seulement même de cette prudence réprouvée des enfants du siècle, il eût estimé le Sauveur, sinon ce qu'il valait, au moins ce qu'il pouvait le faire valoir. Voyant les juifs déterminés à ne rien épargner pour le perdre, il eût profité de leur haine, et leur faisant acheter bien cher la satisfaction de leur vengeance, il eût trouvé lui-même de quoi contenter son insatiable cupidité ; mais la passion le troublait, et avait éteint toutes les lumières de son esprit. Ecoutez-le parler aux juifs : Que voulez-vous me donner, leur dit-il, et dès aujourd'hui je vous le livre : *Quid vultis mihi dare*[1] ? Il s'en remet, remarque saint Jérôme, à leur discrétion, et il les prend eux-mêmes pour juges du mérite de Jésus-Christ : *Christum quasi vile mancipium in ementium ponens æstimatione*. Le prix ordinaire des esclaves, c'était trente deniers, et il s'en tient là. Ah! perfide, s'écrie saint Augustin, que fais-tu? Jésus-Christ veut te sauver aux dépens de sa propre personne, et tu le vends, tout Dieu qu'il est, pour une vile somme d'argent; il va donner sa vie pour toi, et tu le donnes lui-même pour rien. Mais Judas ferme les yeux à tout; et l'aveuglement de son avarice le conduit à l'endurcissement et à l'obstination. En vain le Sauveur du monde met-il en œuvre les artifices de sa grâce pour le détourner de son dessein, en vain lui déclare-t-il confidemment que c'est lui qui le trahira, en vain lui prédit-il le malheur de sa réprobation, rien ne le touche; il sort de la cène, il va trouver les princes des prêtres, il traite avec eux, il marche à la tête des soldats, il paraît dans le jardin, il approche de Jésus, le salue, l'embrasse, et par un baiser le fait connaître et le trahit. *Amice*, mon ami, *ad quid venisti*[1] ? que venez-vous faire? *Osculo Filium Hominis tradis*[2] ! Quoi! vous me saluez pour me trahir, vous m'embrassez pour me perdre! C'est l'aimable reproche que lui fait le Sauveur du monde; mais tous les reproches du Sauveur du monde, et toute la douceur dont il les accompagne, ne font sur ce cœur avare et vénal nulle impression; pourquoi? parce qu'il n'est rien de plus propre à nous endurcir que l'avarice. Quand elle domine une fois, plus d'amitié, plus de fidélité, plus d'humanité ; on oublie tous les devoirs, on s'accoutume aux plus honteuses lâchetés, on se fait une âme de bronze, pour résister aux plus vifs remords de la conscience et de l'honneur.

Ceci vous effraie dans l'exemple de Judas; mais ne concevons point tant d'indignation contre ce disciple, que nous n'en réservions pour nous-mêmes. Car, voilà les effets que produit tous les jours dans nous une insatiable convoitise : elle nous rend durs et insensibles, non-seulement à la misère, mais à la ruine du prochain; elle nous jette dans un aveuglement d'autant plus criminel qu'il est volontaire, et d'autant plus mortel que nous l'aimons; elle nous fait commettre des indignités qui nous couvriraient pour jamais de confusion, si en nous les inspirant elle ne nous apprenait à n'en point rougir : *Quid vultis mihi dare*[3] ? Que me donnerez-vous? dit-on dans le monde; je dis dans le monde même où l'on paraît plus sensible à l'honneur, je dis dans les maisons des grands, et jusqu'à la cour; que me donnerez-

[1] Matth., xxvi, 15.

[1] Matth., xxvi, 50. — [2] Luc, xxii, 48. — [3] Matth., xxvi, 16.

vous? et je vous délivrerai de celui-ci, et je vous sacrifierai celui-là. En effet, avec cette espérance et dans cette vue de l'intérêt, point d'affaire qui ne passe, point d'innocence qui ne soit opprimée, point de violence et d'injustice qui ne soit soutenue. Dès qu'un homme a de quoi donner, il est en possession de tous les crimes, parce qu'il ne manque jamais de ministres déterminés à le servir, et qui lui disent sans cesse : *Quid vultis mihi dare?* Combien d'amitiés violées par les plus sordides conventions? combien de maîtres vendus par l'avidité d'un domestique qui s'est laissé corrompre? combien de trahisons exécutées par l'entremise d'une femme à qui il fallait de l'argent, et qui, sans s'expliquer, ne disait néanmoins que trop haut : *Quid vultis mihi dare*? Car, de quelque droiture que le monde se pique, vous savez si j'exagère; et parce que ce commerce d'iniquité est encore plus abominable lorsqu'il se pratique dans les choses saintes, et par des personnes consacrées, comme Judas, au ministère des autels, voilà, disait saint Bernard, ce qui fait aujourd'hui l'abomination de la désolation dans le temple de Dieu ; ce désordre de la simonie dont Judas a été l'auteur, puisque ce fut le premier dans le christianisme qui sut vendre, et nous apprit à vendre le spirituel et même le divin. De là tant d'abus dans les dignités et les bénéfices de l'Eglise, tant de permutations, de provisions, de résignations mercenaires, tant de pensions plutôt achetées qu'accordées. Commerce, poursuit saint Bernard, qui déshonore la religion, qui attire la malédiction sur les royaumes et sur les Etats, qui damne et les traitants et les négociants, avec ceux qui les autorisent. Car qu'est-ce, chrétiens, dans le langage des Pères, que ces bénéfices? Le sang de Jésus-Christ; et ce sang de Jésus-Christ n'est-il pas tous les jours exposé, et, si j'osais user de cette expression, mis à l'enchère par tant de profanateurs qui en font trafic? On ne s'en cache pas même : ce que la bienséance au moins obligerait à déguiser et à couvrir, passe maintenant pour une proposition honnête : *Quid vultis mihi dare?* Qu'avez-vous à me donner en échange? de quoi pouvez-vous m'accommoder? que m'assurez-vous? Commerce peut-être encore plus outrageux au Sauveur du monde que celui de Judas, puisque enfin Judas se repentit d'avoir ainsi vendu le sang de son maître, au lieu que ceux à qui je parle le font sans scrupule et avec la plus grande impunité. Or à quoi aboutit ce péché? Souvent à un désespoir absolu du salut? au désespoir de réparer les désordres dont ces détestables négoces embarrassent, ou, pour mieux dire, accablent une conscience; au désespoir de faire les restitutions légitimes et nécessaires; au désespoir de se soumettre en cela aux lois rigoureuses de l'Eglise ; et par là même au désespoir d'en obtenir jamais le pardon, et de trouver grâce auprès de Dieu. Car voilà l'issue qu'eut l'avarice de Judas. *Infelix*, dit saint Augustin, *projecit pretium quo vendiderat Dominum, non agnovit pretium quo redemptus erat a Domino.* Remarquez bien ces paroles, et jugez, en passant, si ce grand docteur a jamais douté que Jésus-Christ ne fût mort pour les réprouvés. Judas, par un sentiment de pénitence, jeta le prix pour lequel il avait vendu son Maître; mais par un excès de désespoir, il ne connut pas le prix salutaire dont son Maître l'avait racheté : *Non agnovit pretium quo redemptus erat a Domino.* Telle est la destinée de tous les avares de la terre, qui, selon la réflexion de saint Grégoire, pape, ayant fait leur dieu de leur argent, ne peuvent plus mettre leur confiance dans un autre, tombent dans un oubli profond de la providence et de la miséricorde du vrai Dieu, désespèrent de se réconcilier jamais avec lui; et, pour consommer leur réprobation, abandonnant malgré eux à la mort ce qui leur a fait renoncer pendant la vie leur Rédempteur, ne veulent pas même alors reconnaître le prix qu'il a offert pour eux, et qu'il ne tient qu'à eux de s'appliquer : *Non agnovit pretium quo redemptus erat a Domino.*

Mais il faut que la calomnie seconde la trahison de Judas, et il est temps de la voir agir, ou plutôt de l'entendre parler contre Jésus-Christ. Car c'est elle qui l'a accusé, c'est elle qui a rendu tant de faux témoignages contre cet Homme-Dieu; les juifs lui ont servi d'organe, mais c'est elle-même qui s'est expliquée par leur bouche. Entrons dans la salle de Pilate, et voyons avec quelle hardiesse elle avance les plus grossières impostures, avec quelle faiblesse elle les soutient, et de quels artifices elle use pour séduire et pour corrompre les esprits. Pilate, pressé par les ennemis du Sauveur, leur demande quel est donc le crime qu'ils ont à lui imputer; et ils se contentent de lui répondre que, si cet homme n'était pas coupable, ils ne l'auraient pas déféré à son tribunal. Remarquez, dit saint Augustin : Jésus-Christ passait dans toute la Judée pour un prophète envoyé de Dieu; on ne parlait que de la sainteté de sa vie et de la grandeur de ses miracles; et ceux-ci prétendent que c'est un homme déjà condamné par la voix publique, dont les crimes sont si

connus, que d'en douter même c'est leur faire injure. Langage ordinaire de la calomnie, qui ne s'énonce jamais plus hardiment que quand elle impose plus faussement, et qui, pour autoriser le mensonge, ne manque point de le proposer comme une évidence; au lieu que la vérité, toujours modeste, lorsqu'elle est même forcée à dire le mal, ne le dit qu'avec réserve, ne le dit qu'avec crainte, ne le dit qu'en gardant toutes les mesures d'une sage circonspection : pourquoi ? parce qu'elle n'accuse et qu'elle ne condamne que dans l'ordre de la charité. Mais encore, reprend Pilate, quel mal a-t-il fait? *Quid enim mali fecit* [1] ? Ce qu'il a fait, c'est qu'il a voulu pervertir notre nation ; c'est que nous l'avons trouvé semant parmi le peuple des maximes damnables, qui vont au renversement des mœurs. On eût dit, à en croire les juifs, que Jésus-Christ était en effet un corrupteur et un séducteur; et toutefois on savait assez dans Jérusalem qui n'avait prêché que l'obéissance, que l'humilité, que le renoncement à soi-même. Calomnie non moins faible à soutenir ses impostures, qu'elle paraît hardie à les avancer. Car, quand il en faut venir à la vérification des faits, c'est alors que l'iniquité se dément elle-même; on n'entend que les bruits confus d'une multitude passionnée, mais rien de positif ni de vraisemblable; ils se déclarent tous pour témoins, mais leurs témoignages se détruisent les uns les autres. Pilate est surpris de voir tant d'emportement d'une part, et de l'autre si peu de preuves; mais c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, c'est parce qu'il n'y a point de preuves, qu'il y a de l'emportement. Que font-ils donc? ils ont recours à l'artifice, et, préoccupant l'esprit de ce juge par des raisons d'État, ils déposent que Jésus-Christ, par une témérité punissable, a pris la qualité de roi, qu'il a des prétentions sur la monarchie des juifs, que souvent il les a détournés de payer le tribut à César : accusations dont ils voyaient bien que le seul soupçon serait contre le Fils de Dieu un des plus forts préjugés. Et c'est aussi par là que leur calomnie, quoique sans fondement, a tout le succès d'une légitime déposition.

Je n'ai garde, chrétiens, de m'étendre ici en de longues réflexions sur l'horreur d'un péché que vous détestez vous-mêmes, et que je sais être le dernier de tous les désordres où la passion pourrait vous porter. Mais si j'avais un reproche à vous faire, ce serait que, détestant pour vous-mêmes la calomnie, vous ne laissiez pas de la fomenter tous les jours dans les autres, de l'écouter favorablement, de lui donner créance, d'en aimer les discours malins et d'en répandre les bruits scandaleux. Vous ne voudriez pas être auteurs de la calomnie ; mais combien de fois avez-vous autorisé les calomniateurs, en leur marquant de criminelles complaisances, en les faisant parler, en les excitant, en leur applaudissant, et vous rendant par là non-seulement fauteurs et complices, mais responsables de toutes leurs suppositions ? Voilà, dis-je, ce que j'aurais à vous reprocher ; mais Dieu m'inspire aujourd'hui pour votre édification une morale plus chrétienne, fondée sur ce silence tout divin que garde le Sauveur du monde au milieu de tant d'imposteurs. Car, tandis qu'ils le chargeaient de calomnies, que leur répondait-il ? Pas une parole, ni contre ses accusateurs, ni pour soi-même ; ni contre ses accusateurs, silence de soumission aux ordres de son Père, et de charité envers ses ennemis ; ni pour soi-même, silence de patience et d'humilité : *Jesus autem tacebat* [1]. Quels mystères, mes chers auditeurs ! tâchons à les comprendre ; il est accablé de faux témoignages, ce Dieu-Homme, et il ne se plaint point de ceux qui les rendent contre lui, et il n'en appelle point au Ciel pour être vengé de leur injustice ; et, quoiqu'il le pût aisément, il ne se met point en devoir de les confondre. Silence si héroïque, que le Saint-Esprit en a fait un éloge particulier dans l'Écriture : *Qui cum malediceretur, non maledicebat* [2]. Mais pourquoi se tait-il de la sorte ? Ah ! chrétiens, pour établir cette maxime de son Évangile si surprenante, si opposée à l'esprit du monde : Tenez-vous heureux quand les hommes se déclareront contre vous, qu'ils s'attacheront à vous décrier, qu'ils en diront tout le mal qu'un esprit aigri et envenimé leur inspirera : *Beati estis cum maledixerint vobis... et dixerint omne malum adversum vos* [3]. Toute la nature devait se soulever contre cette vérité, et c'est pour cela qu'il fallait que le Sauveur la justifiât dans sa personne ; car ce qu'il y a de moins supportable à l'amour-propre, c'est d'être accusé faussement, et de voir la calomnie l'emporter sur notre innocence. Voilà ce qui nous révolte, ce qui nous jette quelquefois dans les plus violents transports ; mais ce sont ces transports que le Fils de Dieu a voulu réprimer : et comment ? par un moyen que sa sagesse seule pouvait inventer, et qui est le miracle de sa grâce, savoir, en nous faisant une béatitude de la calomnie même, ne se contentant pas de nous dire : Modérez-vous, surmontez-vous, fortifiez-

[1] Luc., XXIII, 22.

[1] Matth., XXVI, 63. — [2] I Petr., II, 23. — [3] Matth., V, 11.

vous, consolez-vous ; mais ajoutant : Réjouissez-vous d'être calomniés et outragés : *Gaudete et exultate* [1]. Notre raison aveugle et présomptueuse devait traiter cette maxime évangélique, sinon de folie, au moins d'illusion et de simplicité ; mais ce Dieu-Homme, dont le silence nous parle, veut aujourd'hui nous faire connaître que cette simplicité est la vraie sagesse et que notre raison est sur cela condamnée par toutes les raisons éternelles. Il ne fait nulle plainte de ses calomniateurs ; pourquoi ? parce qu'il les envisage, dit saint Bernard, comme les exécuteurs des ordres de son Père, et comme les instruments que Dieu a choisis pour accomplir dans sa personne le grand ouvrage de la rédemption. Or, en cette qualité, il ne peut pas se plaindre d'eux ; et bien loin de s'élever contre eux, il se sent obligé même à les honorer, il déteste la calomnie, mais il en aime l'effet ; et parce que l'exécution des arrêts de Dieu se trouve attachée à la calomnie qu'ils lui font, par respect pour ces arrêts divins il ne répond rien. Cette calomnie est la plus énorme de toutes les injustices ; mais il sait que Dieu doit tirer de cette injustice sa plus grande gloire et la plus sainte de toutes les justices ; et c'est pourquoi il garde un silence profond, adorant la justice de Dieu dans l'injustice des hommes. En un mot, il distingue, dans le péché des juifs qui l'accusent, ce que Dieu veut, et ce que fait l'homme ; il a en horreur ce que fait l'homme, et il regarde avec vénération ce que Dieu veut ; mais parce qu'il arrive que ce que Dieu veut est une suite de ce que fait l'homme, il n'invective point contre l'homme, pour ne point murmurer contre Dieu ; il souffre l'un parce qu'il se soumet à l'autre, et il nous apprend ainsi la règle admirable du silence de soumission et de charité.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui engage aujourd'hui le Fils de Dieu à demeurer muet devant ceux qui l'oppriment ; et voilà ce qui nous oblige nous-mêmes à ne rien dire en mille rencontres où l'on nous calomnie, et à prier même pour ceux qui nous calomnient : *Maledicimur et benedicimus... blasphemamur et obsecramus* [2] ; On nous maudit, et nous bénissons, disait saint Paul ; on vomit contre nous des blasphèmes, et nous y répondons par des prières. Telle était, du temps de cet apôtre, la marque du christianisme, c'est par là que l'on discernait les fidèles ; et quiconque ne vivait pas dans cette ferme pratique, de réprimer les saillies de sa langue, et de s'imposer au moins silence à l'égard de ses ennemis, de quelque perfection d'ailleurs qu'il se piquât, était censé n'être chrétien qu'à demi : pourquoi ? parce qu'il n'agissait pas dans ces vues de foi et dans ces sentiments que la solide religion nous inspire, lorsqu'elle nous enseigne que ceux qui nous attaquent par la calomnie ou par la médisance sont ceux qui, dans l'ordre de la Providence ou du salut, doivent faire devant Dieu notre mérite et notre couronne. D'où saint Jacques concluait, parlant de quiconque n'était pas persuadé de ce principe, que, quelque apparence de religion qu'il eût, ce n'était qu'une religion imaginaire, plus propre à le tromper et à le séduire qu'à le sanctifier : *Si quis putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio* [1].

Mais, me direz-vous, pourquoi Jésus-Christ, quelque déterminé qu'il fût à épargner ses faux accusateurs, ne parlait-il pas au moins pour sa légitime défense ? Ah ! chrétiens, voilà le prodige que la morale païenne, avec toute sa prétendue sagesse, n'a jamais connu. A ce silence de soumission et de charité, le Fils de Dieu en ajoute un autre, que j'appelle un silence de patience et d'humilité. Pilate le presse de répondre aux accusations des juifs : N'entendez-vous pas, lui dit-il, tout ce qu'on dépose contre vous ? *Non audis quanta adversum te dicunt testimonia* [2] ? Parlez donc ; et si vous êtes innocent, faites-le paraître. Mais à cela Jésus ne répliqua rien : *Et non respondit ei ad ullum verbum* [3]. Il était, ce semble, de la gloire de Dieu que la calomnie fût confondue. Il est vrai, reprend saint Bernard ; mais il était encore plus de la même gloire qu'un juste calomnié demeurât dans le silence, et c'est pourquoi il se tait : *Jesus autem tacebat* [4]. Il y allait de l'honneur de son ministère, que lui, qui avait prêché les vérités du salut, ne passât pas pour un corrupteur du peuple, je l'avoue ; mais l'honneur de son ministère l'engageait encore plus à pratiquer lui-même ce qu'il avait enseigné, savoir : d'abandonner sa propre cause ; et c'est pour cela qu'il ne dit pas un seul mot : *Jesus autem tacebat*. L'intérêt de la religion voulait que lui, qui en était le chef et l'auteur, ne fût pas regardé comme un criminel, j'en conviens ; mais il n'était pas moins de l'intérêt de la religion que lui, qui en devait être l'exemple et le modèle, apprît aux hommes à faire le plus grand de tous les sacrifices, qui est celui de la réputation, et c'est ce qui lui ferme la bouche : *Jesus autem tacebat*. Il devait épargner à ses disciples la

[1] Matth., v, 12. — [2] I Cor., iv, 12, 13.

[1] Jac., i, 26. — [2] Matth., xxvii, 13. — [3] Ibid., 14. — [4] Ibid., xxvi, 63.

honte et l'opprobre d'avoir eu un maître séditieux, j'en demeure d'accord ; mais il aimait encore mieux leur laisser cette belle leçon, d'avoir eu un maître patient jusqu'à l'insensibilité et jusqu'à un entier oubli de lui-même ; et de là vient qu'il demeure muet : *Jesus autem tacebat.* Il se devait à lui-même la justification de sa vie et de sa conduite, surtout en présence de Pilate, lequel, étant étranger, ne pouvait pas le connaître, et qui, en qualité de juge, devait en faire son rapport à Rome ; à Rome, dis-je, où il était si important à Jésus-Christ de n'être pas décrié, puisque c'était là que son Evangile devait être bientôt prêché, et qu'il voulait établir le siége de son Eglise ; je le confesse : mais son Evangile devait être un Evangile d'humilité ; et son Eglise ne devant point avoir d'autre fondement que celui-là, il trouve sa vie mieux justifiée par son silence que par ses paroles ; et cela fait qu'il ne parle point : *Jesus autem tacebat.*

Que ce silence, chrétiens, nous dit de choses, si nous le savons bien pénétrer ! Les Pères de l'Eglise demandent pourquoi le Sauveur du monde fut si constant à ne vouloir point se défendre, et ils en apportent diverses raisons. Saint Ambroise prétend qu'il en usa de la sorte, parce qu'il savait bien que ses ennemis étaient déjà résolus à le perdre, et que, quoi qu'il alléguât pour lui, il n'en serait pas cru. Mais s'il n'en eût pas été cru par ses ennemis, du moins Pilate, prévenu en sa faveur, et qui ne cherchait qu'à le sauver, aurait pu s'en prévaloir. La pensée de saint Jérôme est que le Fils de Dieu ne se justifia point, de peur que Pilate, qu'il voyait bien disposé, ne le renvoyât absous, et qu'ainsi la rédemption des hommes ne fût troublée et interrompue, parce que, selon l'ordre des décrets éternels de Dieu, cette rédemption dépendait de sa condamnation. Mais il me semble que c'est attacher les décrets de Dieu et toute l'économie du salut des hommes, à une circonstance trop légère. Le sentiment de Théophylacte me paraît plus naturel, que Jésus-Christ ne voulut rien dire, parce qu'en parlant il n'aurait fait qu'irriter davantage ses accusateurs, qui, pour soutenir leurs premières calomnies, en auraient inventé de nouvelles, ce qui n'eût servi qu'à les rendre encore plus coupables. D'autres croient, avec saint Chrysostome, et cette opinion est la plus vraisemblable, que Jésus-Christ n'entreprit point de faire son apologie parce qu'il n'en avait pas besoin, parce que son innocence était manifeste, et que Pilate, son juge, en était lui-même convaincu. Mais de toutes les raisons, voici celle à quoi je m'attache : concevez-la bien, parce qu'elle doit nous instruire, et qu'elle se rapporte à nous. Car le Sauveur du monde ne se justifie point devant Pilate, pour nous apprendre à ne nous pas justifier nous-mêmes, mais à nous taire en mille occasions où nous ne pouvons nous expliquer sans troubler la paix et l'union ; pour condamner mille mouvements inquiets et passionnés que nous nous donnons tous les jours sur des sujets où nous croyons être innocents, lorsque nous ne le sommes pas ; pour les arrêter même quand nous le sommes en effet ; pour nous faire abandonner notre cause à Dieu, lui disant avec son prophète : *Tibi revelavi causam meam* [1] ; pour modérer notre ardeur à poursuivre nos droits en plusieurs rencontres, où il est plus raisonnable de les céder ; enfin, pour corriger en nous cette passion, qui nous est si ordinaire, de vouloir maintenir, quoi qu'il arrive, et faire valoir notre innocence ; passion qui est le principe de tant de désordres : on croit toujours avoir raison ; et, par une erreur plus pernicieuse, on se persuade que, dès qu'on a raison, il faut éclater et résister. Or, de là les plus grands déréglements du monde, de là mille fautes contraires à l'humilité chrétienne, mille emportements au préjudice de la vraie obéissance ; de là les révoltes contre les supérieurs, de là les ruptures entre les égaux, de là je ne sais combien d'autres scandales; parce qu'on n'a pas bien compris, dit saint Bernard, cette vérité, qu'il y a des temps et des conjonctures où l'on doit sacrifier à Dieu son innocence même. Belle leçon que nous fait le Sauveur du monde ! car, quelque bon droit et quelque raison que je puisse avoir, si c'est la foi qui me gouverne, comment aurais-je tant de chaleur à me justifier, en voyant qu'un Dieu ne se justifie pas? Est-il possible que je ne me rende pas à la force de cet exemple? Je ne suis pas plus saint ni plus juste que Jésus-Christ ; les choses dont on m'accuse ne sont pas plus atroces que celles qu'on a imposées à Jésus-Christ ; on ne m'a point encore traité de scélérat ni d'infâme comme Jésus-Christ ; ma réputation n'est pas d'une conséquence plus grande que celle de Jésus-Christ, et il n'est pas plus de l'intérêt de Dieu que mon innocence soit reconnue, que celle de Jésus-Christ. Soit donc que j'aie tort, ou que je ne l'aie pas, pourquoi ne serais-je pas prêt à renoncer à tous mes droits quand Dieu le voudra, quand il sera question de souffrir pour lui, quand la nécessité ou sa volonté m'y obligeront ? Et pourquoi n'aurais-je pas le courage

[1] Jerem., xx, 12.

de dire comme saint Paul : *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer, aut ab humano die* [1] ? Accusez-moi, noircissez-moi, calomniez-moi, pensez de moi ce qu'il vous plaira : que m'importe de quelle manière vous en jugerez, pourvu que je sois jugé favorablement de Dieu ? car je n'ai que faire de me justifier, sinon auprès de Celui qui me doit juger. Or, ce ne sont pas les hommes qui doivent être mes juges, c'est Dieu : *Qui autem judicat me, Dominus est* [2].

Mais revenons : si, pour l'accomplissement de ses adorables desseins, Dieu n'avait permis que l'infidélité des hommes allât dans la passion de Jésus-Christ jusqu'à l'excès, ce divin Sauveur, ainsi accusé et calomnié, eût pu se promettre tout de l'attachement du peuple, qui lui avait toujours été dévoué, et qui, selon l'Evangile, s'était souvent déclaré pour lui, jusqu'à faire trembler ses ennemis mêmes. Surtout Pilate, par son premier jugement, ayant remis aux juifs le choix d'un criminel qui devait être délivré à la fête de Pâques, on ne pouvait douter que, malgré la rage des pharisiens, le peuple ne sauvât le Fils de Dieu. Cependant, chrétiens, c'est ce peuple qui l'abandonne, par une inconstance aussi subite dans son changement qu'elle est violente dans les extrémités à quoi elle se porte. Inconstance la plus subite dans son changement; car c'est six jours après la réception solennelle qu'ont faite à Jésus-Christ les habitants de Jérusalem, six jours après l'avoir proclamé roi d'Israël, six jours après l'avoir comblé d'éloges, en l'appelant Fils de David, en lui donnant mille bénédictions : *Hosanna Filio David ! Benedictus qui venit in nomine Domini* [3]; c'est, dis-je, alors qu'ils se déclarent le plus hautement contre lui, et qu'ils poursuivent sa mort avec plus d'ardeur. Inconstance la plus violente dans les extrémités à quoi elle se porte, puisque tout à coup ils vont jusqu'à lui préférer Barabbas, c'est-à-dire jusqu'à lui préférer un insigne voleur, et jusqu'à demander que celui qu'ils venaient de reconnaître pour leur Messie fût crucifié : *Crucifigatur* [4]. Voilà le monde, chrétiens; voilà les légèretés et les perfidies du monde ; et néanmoins ce monde, si changeant et si perfide, c'est ce que nous aimons, et sur quoi nous nous appuyons ; ceux mêmes qui passent parmi vous pour les plus versés dans la connaissance du monde, sont les premiers à s'y laisser tromper ; ils en ont mille fois éprouvé l'infidélité, et, après tant d'épreuves, ils en sont toujours idolâtres ; ils font là-dessus des leçons aux autres, ils sont éloquents à en parler ; mais il y a toujours un certain charme qui les attache à ce monde qu'ils méprisent ; et il semble que plus il est inconstant pour eux, plus ils s'opiniâtrent à être constants pour lui. Mais laissons-là les partisans du monde, et considérons-nous nous-mêmes. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui nous arrive, lorsque, par des inconstances criminelles dans le service de notre Dieu, nous sommes tantôt à lui, et tantôt contre lui ; aujourd'hui pleins de zèle, et demain la lâcheté même ; aujourd'hui chrétiens et religieux, et demain libertins et impies, renonçant à Dieu dans des circonstances toutes semblables à celles où le peuple juif renonça Jésus-Christ, c'est-à-dire immédiatement après l'avoir reçu dans nous comme notre Dieu, par la communion ; lui préférant un aussi indigne sujet que Barabbas, un vil intérêt ou un plaisir honteux, et pour ce plaisir et cet intérêt, consentant qu'il meure, et, selon l'expression de l'Apôtre, qu'il soit tout de nouveau crucifié. Si saint Paul ne nous le disait pas, jamais pourrions-nous croire que le désordre de notre inconstance pût aller jusque-là ?

Cependant, chrétiens, dans un déchaînement si général et si injuste contre le Sauveur, à qui était-ce de prendre sa cause en main et de le défendre ? A Pilate ; mais c'est au contraire la politique de ce juge qui lui fait sacrifier l'innocent et porter l'arrêt de sa condamnation. Qui l'eût cru ? après avoir si hautement protesté qu'il ne voyait rien en quoi Jésus-Christ fût coupable, et par où il eût mérité la mort, après avoir fait tant d'efforts pour le retirer des mains de ses ennemis, Pilate enfin le livre aux juifs : pourquoi ? parce qu'il craint César dont il est menacé, et qu'au lieu d'écouter les reproches de sa conscience, il n'est attentif qu'aux intérêts de sa fortune. S'il eût suivi les règles et les sentiments d'une justice inflexible et droite, il se fût élevé contre les juifs, il se fût déclaré contre les accusateurs du Fils de Dieu, il en eût appelé lui-même à l'empereur, et au hasard de perdre la faveur du prince, il eût protégé le bon droit et l'innocence du Juste. Mais où trouve-t-on de ces hommes désintéressés, et combien de courtisans vendraient encore ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré, pour s'avancer ou pour se maintenir auprès du maître ? Qu'ils lui rendent tous les hommages dus à sa grandeur, qu'ils s'attachent à sa personne, qu'ils respectent ses ordres, qu'ils s'empressent à lui plaire ; je le veux, et ils le doivent, autant que la conscience et la loi de Dieu le permettent. Mais s'il faut trahir l'une et l'autre, s'il faut, pour ne pas

[1] I Cor., IV, 3. — [2] Ibid., 4. — [3] Matth., XXI, 9. — [4] Ibid., XXVII, 23.

blesser l'homme, offenser Dieu; pour ne pas s'attirer la disgrâce de l'homme s'exposer à la haine de Dieu; ah! c'est alors que tout chrétien doit s'armer d'une sainte assurance, et fouler aux pieds tous les respects humains; c'est alors qu'il doit être déterminé à perdre tout et à se rendre l'objet de l'indignation publique, plutôt que de manquer à son Dieu, et à ce que demandent indispensablement de lui l'intérêt de son âme et l'équité. Ce n'est pas là néanmoins l'esprit de la politique du monde, de cette malheureuse politique qui nous fait avoir pour les grands une complaisance si aveugle; qui nous fait faire sans discernement tout ce qu'ils veulent, souvent même plus qu'ils ne veulent, et cela, aux dépens de nos devoirs les plus essentiels. Ecueil funeste, où échoue toute la fermeté et toute la droiture de Pilate. Jusque-là il s'était comporté en juge intègre et sage; mais au nom seul de César, il se trouble, il craint, fait des réflexions, il est ébranlé, déconcerté, vaincu; et la conclusion est qu'il abandonne honteusement Jésus-Christ aux soldats, et qu'il laisse aux juifs une pleine liberté d'exercer sur lui toute leur fureur: *Jesum tradidit voluntati eorum* [1].

Ils ne diffèrent pas un moment; et c'est ici, chrétiens, que vous allez voir l'humilité d'un Dieu, sa modestie, sa pudeur, sa sainteté outragée et profanée par l'insolence des hommes; car c'est l'insolence du libertinage qui met le comble aux souffrances de Jésus-Christ. *Tunc milites præsidis suscipientes Jesum in prætorium, congregaverunt ad eum universam cohortem* [2]. Alors, dit l'évangéliste, les soldats de la garde de Pilate se saisirent de Jésus, le conduisirent dans le prétoire, c'est-à-dire dans la salle de l'audience; et là, ayant assemblé autour de lui toute leur compagnie, ils le traitent d'une manière également brutale et impie: brutale, sans aucun sentiment d'humanité; impie, sans aucun respect de religion. Je dis barbare et brutale: car quand Jésus-Christ eût été criminel, le voyant condamné à mort, ils devaient en avoir compassion; c'est un sentiment que la nature nous inspire, même pour les plus grands scélérats. Mais leurs cœurs deviennent plus durs que la pierre et que le bronze; ils doivent être les exécuteurs de son supplice, et par avance ils veulent se payer de leurs peines aux dépens de sa personne: c'est une victime qu'on leur a donnée à sacrifier, mais ils veulent la préparer au sacrifice de la croix par des cérémonies que leur seule brutalité était capable d'imaginer.

[1] Luc., XXIII, 25. — [2] Matth., XXVII, 27.

Que font-ils? Tout condamné qu'il est, ils se mettent à l'insulter par des railleries sanglantes, ils le chargent d'injures et de blasphèmes; et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnent des soufflets, en lui demandant quel est celui qui l'a frappé. Fut-il jamais un traitement plus cruel? mais en fut-il jamais un plus impie que de profaner, comme ils font, deux des plus augustes et des plus saintes qualités de ce divin Sauveur, celle de Christ et celle de roi? Ils le traitent de Christ par dérision, en l'obligeant à prophétiser: *Prophetiza nobis, Christe* [1]. Ils en font un roi de théâtre, en lui donnant pour sceptre un roseau, en le revêtant de pourpre, en fléchissant devant lui le genou, et lui disant: Nous vous saluons, roi des juifs: *Ave, rex Judæorum* [2]. O mon Sauveur! fallait-il que votre royauté adorée dans le ciel fût ainsi violée sur la terre? fallait-il que cette onction sacrée de roi, de grand prêtre et de prophète, que vous exprimez par votre nom de Christ, et qui est la source de toutes les grâces et de toutes les bénédictions, servît d'objet à l'impiété et à l'irréligion?

Ce n'est rien néanmoins encore, j'ose le dire: et voici l'appareil d'un nouveau supplice dont on n'entendit jamais parler, et dont les lois les plus sévères ne nous ont jamais donné d'exemple. On en veut faire la première épreuve sur le Fils de Dieu. On lui prépare une couronne d'épines qu'on lui enfonce avec violence dans la tête. Le sang coule de toutes parts, et autant de pointes qui le percent font autant de blessures. Voilà comment la synagogue a traité son roi; voilà comment elle a traité votre roi et le mien; voilà comment elle a traité le maître et le roi de toute la nature. Indignité que nous détestons; mais tandis que nous la détestons dans les autres, que ne la détestons-nous dans nous-mêmes? Car, n'est-ce pas nous-mêmes, chrétiens, qui cent fois en avons usé de la sorte à l'égard de Jésus-Christ? Mettons-nous en parallèle avec les soldats qui insultèrent ce roi de gloire: nous reconnaîtrons ce que nous faisons tous les jours, et ce que nous sommes; car telle est l'idée des pécheurs et des impies du siècle. Saint Paul, écrivant aux Philippiens, leur disait qu'ils étaient sa couronne: *Gaudium meum et corona mea* [3]. Suivant la même règle, ne pouvons-nous pas dire que nous sommes la couronne de Jésus-Christ, mais une couronne de souffrances? Il attendait que de nos bonnes œuvres nous lui fissions une couronne d'honneur, et par nos iniquités nous lui en faisons une d'ignominie. Il se promettait de nous des fruits de grâce, de vé-

[1] Matth., XXVI, 68. — [2] Ibid., XXVII, 29. — [3] Philip., IV, 1.

rité et de vertu ; et il n'en recueille que des ronces et des épines. C'est ainsi, dit saint Bernard, qu'il est couronné de nos péchés ; mais du moins, ajoute le même Père, présentons-lui dans cet état l'hommage d'une sincère douleur et d'une vive componction : *Egredimini, et videte, filiæ Sion, regem... in diademate* [1] ; Venez, filles de Sion, âmes rachetées du sang d'un Dieu ; venez, et voyez votre roi avec ce diadème sanglant que vous lui avez fait porter ; venez reconnaître vos infidélités et les pleurer ; venez réparer par vos larmes et par les saintes rigueurs de la pénitence ce que vous lui avez fait souffrir par vos crimes ; et après avoir appris comment le péché a fait mourir Jésus-Christ, apprenez comment Jésus-Christ a fait mourir le péché, et comment vous le devez faire mourir vous-mêmes : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe et une vérité de foi, que comme la grâce de l'innocence et de la justice originelle sanctifiait l'homme tout entier, aussi l'homme tout entier a-t-il ressenti les pernicieux effets du désordre et de la corruption du péché. Il les a ressentis dans son corps, dans son esprit, dans sa volonté et dans ses passions : dans son corps, par la révolte des sens et par leur mollesse ; dans son esprit, par l'orgueil ; dans sa volonté, par l'amour de l'indépendance ; et dans ses passions, par leurs désirs aveugles et déréglés. Il fallait donc que le Fils de Dieu, mourant pour détruire le péché, le fit mourir dans tout l'homme. Or, en effet, je dis qu'il l'a fait mourir dans le corps de l'homme, en nous inspirant par son exemple la mortification contre la sensualité et la mollesse. Je dis qu'il l'a fait mourir dans l'esprit de l'homme, en nous inspirant par son exemple l'humilité contre l'orgueil. Je dis qu'il l'a fait mourir dans la volonté de l'homme, en nous inspirant par son exemple la soumission contre l'amour de l'indépendance. Enfin, je dis qu'il l'a fait mourir dans les passions de l'homme, particulièrement dans la plus violente de toutes, qui est la vengeance, en nous apprenant par son exemple à pardonner les injures, et à rendre le bien pour le mal. Ceci me donnera lieu de vous le représenter encore en quatre états bien propres à vous toucher et à vous instruire. Suivez-moi toujours, s'il vous plaît.

Je me figure d'abord un chrétien sensuel et esclave de cette concupiscence de la chair, qui est la source funeste du péché, ou plutôt esclave du péché même, qui est la suite comme infaillible de cette concupiscence de la chair, quand elle est fomentée par une vie molle et voluptueuse ; et pour détruire en lui ce corps de péché, dont parle si souvent saint Paul, je lui produis le Sauveur du monde dans l'état où Pilate le présenta aux juifs, quand il leur dit : *Ecce homo* ; Voilà l'homme : c'est-à-dire, je lui produis cet Homme-Dieu tout couvert de plaies et déchiré de coups, tel qu'il parut après sa flagellation. Les évangélistes ne nous disent point quelle fut la mesure ou l'excès de ce supplice : ils nous le laissent à conjecturer ; mais cette conjecture que nous en avons, peut-être surpasse-t-elle tout ce qu'ils nous en auraient appris ; car Pilate, ne pouvant contenter la haine du peuple, trouva enfin un expédient pour la satisfaire, et ce fut de condamner Jésus à être fouetté. Voilà par où nous devons juger de ce que souffrit le Fils de Dieu. Ce peuple était transporté de fureur, et il n'y avait que le sang de cette victime qui le pût apaiser ; il demandait ce sang avec instance, et Pilate voulait qu'il fût content. De là concluez avec quelle rigueur on le traita. Quand on nous rapporte sur ce point les révélations de certaines âmes pieuses et saintes, elles nous semblent quelquefois des exagérations, et à peine font-elles quelque impression sur nous. Mais quand je dis que le Sauveur du monde fut mis, par le commandement de Pilate, dans un état où la cruauté de ses ennemis, quelque impitoyable qu'elle fût, eut de quoi être satisfaite, n'en dis-je pas autant et plus même qu'il ne faut ? Pourquoi les évangélistes ne sont-ils pas entrés là-dessus dans un plus grand détail ? Ah ! répond saint Augustin, parce que l'évangéliste de l'Ancien Testament, Isaïe, s'en était déjà suffisamment expliqué pour eux. Qu'en a donc dit ce prophète ? Des choses, chrétiens, qui vont au delà de toutes nos expressions ; savoir, que Jésus-Christ, après cette cruelle flagellation, n'avait plus la figure d'homme : *Vidimus eum, et non erat aspectus* [1] ; qu'il faisait horreur à voir, et qu'on l'aurait pris pour un lépreux frappé de la main de Dieu : *Quasi leprosum et percussum a Deo* [2]. Car ce n'est point par application ni par figure, mais dans le sens littéral de la prophétie, que ce texte d'Isaïe se rapporte à Jésus-Christ.

C'est dans cet état que je le propose aux pécheurs du siècle, avec ces paroles si touchantes et si capables d'attendrir les cœurs même les plus endurcis : *Ecce homo* [3] ; Le voilà, chrétiens, cet homme que vous adorez comme votre Dieu, et qui l'est en effet ; le reconnaissez-vous ?

[1] Cant., III, 11.

[1] Isa., LIII, 2. — [2] Ibid., 4. — [3] Joan., XIX, 5.

c'est vous qui l'avez ainsi défiguré, vous qui l'avez ainsi meurtri et ensanglanté. Ne vous en défendez point ; car il s'en déclare lui-même, et il en doit être cru : *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores* [1]. Il nous fait entendre que ce sont les pécheurs qui ont déchargé sur lui leurs coups, et n'êtes-vous pas de ce nombre ? C'est donc à vous que ce reproche s'adresse. Oui, c'est par vous et pour vous que sa chair innocente et virginale a été immolée dans ce sacrifice de douleur. Sans parler d'un million de désordres dont je ne veux pas ici vous retracer l'idée, c'est pour vos délicatesses, c'est pour ces attachements indignes à servir votre corps, à l'engraisser, à l'idolâtrer, à lui donner tout ce qu'il demande, et plus qu'il ne demande ; c'est pour ces recherches affectées de toutes vos aises, pour ces soins outrés de votre santé aux dépens des devoirs les plus essentiels de la religion, pour ces dispenses que vous vous accordez au préjudice des lois de Dieu et de son Eglise, pour cette oisiveté criminelle, pour ces divertissements sans mesure, pour cette horreur de la vraie pénitence, pour cette vie des sens, si contraire à la raison même, et qui entretient dans vous le règne du péché, c'est, dis-je, pour tout cela que Jésus-Christ est devenu un homme de douleurs. Car si votre chair avait été soumise à Dieu, jamais la sienne n'eût été livrée aux bourreaux. *Ecce homo* : Voilà l'homme établi de Dieu comme notre chef, et à qui il faut, par nécessité, que nous soyons unis en qualité de membres vivants. Or, entre les membres et le chef, il doit y avoir de la proportion ; et c'est une chose monstrueuse, dit saint Bernard, que de voir des membres délicats sous un chef couronné d'épines. Quand le chef souffre, tous les membres souffrent par sympathie ; et s'il y en a quelqu'un qui ne souffre pas, c'est un membre gâté et corrompu. *Ecce homo* : Voilà l'homme à l'image duquel Dieu nous a prédestinés, et auquel il faut, par conséquent, que vous vous rendiez semblables, ou que vous soyez réprouvés de Dieu. Car, de quelque condition que vous puissiez être, il n'y a point de milieu entre ces deux termes, la conformité avec Jésus-Christ souffrant, ou la réprobation éternelle ; et de quelque espérance que l'on vous flatte, il faut que vous choisissiez l'un de ces deux partis, puisqu'il est certain que jamais Dieu ne relâchera rien de la rigueur de cette loi : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui* [2]. Voilà l'homme : *Ecce homo*, l'homme dont saint Paul veut que vous fassiez paraître la vie dans vos personnes. Il ne se contente pas que vous la fassiez paraître aux anges et à Dieu même dans l'intérieur de vos âmes ; il veut que vous la fassiez paraître extérieurement, et que vos corps en portent les caractères sensibles. Or, cela ne se peut faire que par la mortification de la chair ; et de là vient que ce grand apôtre voulait que nos corps fussent continuellement revêtus de cette sainte mortification : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* [1] ; en sorte, disait-il, que la vie de Jésus, qui n'a été que mortification, paraisse dans nous comme en autant de sujets qu'elle doit vivifier et animer : *Ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris* [2]. Car, il y a de la contradiction qu'un corps nourri dans les délices, et qui n'a aucun usage de la pénitence chrétienne, représente ce Jésus, qui vient d'éprouver à la colonne un traitement si rigoureux. *Ecce homo* : Voilà l'homme dont la chair, quelque mortifiée qu'elle ait été par les cruautés qu'on a exercées sur elle, demande encore, pour la perfection de ses souffrances, quelque chose qui lui manque, et sans quoi tout ce qu'elle a souffert n'est de nul effet pour nous devant Dieu. Or, ce qui lui manque, c'est ce qui nous reste à accomplir nous-mêmes. Mais où l'accomplir ? dans le cœur, dans la propre volonté, dans le retranchement des désirs ? Peut-être en voudrions-nous demeurer là ; mais ce n'est point assez : car saint Paul, qui l'entendait mieux que nous, et qui n'avait pas plus besoin de pénitence, se faisait un devoir indispensable de l'accomplir dans sa chair : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea* [3]. Motif admirable pour nous faire aimer la mortification des sens, de l'envisager comme le supplément, ou, pour mieux dire, comme l'accomplissement des souffrances du Sauveur. Motif puissant pour nous soutenir dans l'exercice de cette vertu, de considérer que la mortification de nos corps, quand nous la pratiquons, n'est pas tant notre mortification que la mortification de Jésus-Christ même : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* [4]. Car si c'était la mienne, dit saint Chrysostome, quelque nécessaire que je la conçoive, j'en aurais du mépris ; mais étant celle de Jésus, le moyen que je ne l'aime pas et que je ne l'honore pas ?

Tel est, chrétiens, le premier ennemi du salut de l'homme, que le Fils de Dieu a détruit par sa passion, la mollesse de la chair. Il y en avait un autre encore plus dangereux, c'est l'orgueil de l'esprit, l'ambition de s'élever et de se faire

[1] Psal., CXXVIII, 3. — [2] Rom., VIII, 29.

[1] II Cor., IV, 10. — [2] Ibid. — [3] Coloss. I, 24. — [4] II Cor., IV, 10.

grand ; l'entêtement, si j'ose parler ainsi, d'une gloire mondaine, à laquelle on croit non-seulement pouvoir, mais devoir tout sacrifier. Il fallait terrasser ce monstre qui s'opposait à Dieu : et qu'a fait pour cela l'Homme-Dieu ? Ah ! chrétiens, suivez-le dans sa marche depuis le prétoire jusqu'au lieu de son supplice, et contemplez-le dans l'abîme d'humiliation où il paraît aujourd'hui à la face du ciel et de la terre ; c'est-à-dire chargé de sa croix, conduit au Calvaire comme un criminel, accompagné de deux voleurs, escorté de soldats, de gardes, de bourreaux, et traîné par les rues de Jérusalem dans cet appareil ignominieux. Surtout souvenez-vous que c'est Celui devant qui les anges tremblent, et qui n'a point cru que ce fût une usurpation de se dire et d'être égal à son Père. Voilà, dit saint Chrysostome, le dernier abaissement où pouvait être réduit un Dieu ; et moi j'ajoute : Voilà le dernier et le souverain remède qui devait guérir l'orgueil de l'homme. Prenez garde : le Sauveur des hommes, pour s'abaisser aux yeux du monde, avait fait des démarches bien étonnantes ; et le Saint-Esprit, pour nous en donner une juste idée, les compare à des pas de géant : *Exultavit ut gigas* [1]. La première, qui fut celle de son incarnation, avait été jusqu'à l'anéantissement : *Semetipsum exinanivit* [2]. Mais dans cet anéantissement, il n'avait pas laissé de trouver encore des degrés de profondeur à descendre : car, outre qu'il s'était fait homme, il avait voulu naître enfant ; outre qu'il était né enfant, il avait pris la forme de serviteur et d'esclave ; outre qui s'était fait esclave, il s'était revêtu des apparences et des marques du pécheur : pécheur, esclave, enfant, tout cela, dit Zénon de Vérone, c'étaient les surérogations infinies de l'adorable mystère d'un Dieu incarné. Cette parole est bien remarquable. Mais son humilité, ou plutôt son zèle pour détruire notre orgueil, le porte encore plus loin en ce jour. Il veut être mis au rang des scélérats, et des scélérats condamnés par la justice humaine : il veut, dans cette qualité, essuyer tout l'opprobre du supplice le plus honteux, et cela au milieu de sa nation, dans la capitale de son pays, le jour de la plus grande solennité, au lieu le plus éminent de la ville ; il veut y être mené en pompe, et vérifier l'oracle de Jérémie, qu'il sera rassasié d'outrages et d'affronts : *Saturabitur opprobriis* [3]. Ce qui me paraît plus surprenant, c'est qu'il fait tout cela sans se mettre en peine du scandale des juifs, ni du mépris des gentils ; prévoyant que les premiers ne voudront jamais reconnaître un Messie crucifié, et que les autres le traiteront de fou et d'insensé : *Judæis scandalum, gentibus stultitiam* [1]. Il n'importe : que le juif s'en scandalise, et que le gentil s'en moque, ce Dieu, si grand par lui-même, veut être donné en spectacle aux anges et aux hommes ; je dis, en spectacle de confusion : car quelle confusion pour lui, quand on le chargea de ce bois infâme, l'objet de la malédiction et de l'exécration du peuple ! quelle confusion, quand il fallut sortir en cet état, et se faire voir dans la place publique !

[3] Thren., III, 30.

Ah ! chrétiens, nous avons maintenant de la vénération pour tous ces mystères, et la foi, qui nous apprend que ce sont les mystères d'un Dieu Sauveur, efface les affreuses idées qu'on devait alors s'en former. Quand nous voyons aujourd'hui les princes et les monarques fléchir les genoux devant ce bois, qui a été l'instrument de notre salut, bien loin d'avoir peine à l'honorer, nous nous sentons portés à lui rendre le devoir de notre religion. Mais à ce triste jour où nous nous représentons un Dieu souffrant, que pensait-on de la croix et de celui qui la portait ? Je rougirais de vous le dire, et je vous le laisse à juger. Ce que je sais, c'est que Jésus-Christ conçut l'infamie de ce supplice avec un tel sentiment d'horreur, que, si sa raison y eût consenti, il aurait renoncé au dessein de nous racheter, plutôt que de nous racheter à ce prix. Il en fit même la proposition à son Père, quand il lui dit : *Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste* [2] ! Ah ! mon Père, s'il était possible que ce calice passât et s'éloignât de moi ! Mais l'arrêt en est prononcé : et il se le prononça à lui-même au même temps qu'il faisait cette prière, soumettant sa volonté, et acceptant toute la confusion de sa croix. C'était ainsi qu'il fallait faire mourir l'orgueil des hommes. Or, c'est ce que font souverainement, efficacement et sensiblement les humiliations du Sauveur. Car, qu'un chrétien adore un Dieu humilié, et, selon l'expression de saint Paul, un Dieu anéanti, et qu'en même temps il soit lui-même entêté des vaines grandeurs du monde ; qu'il ne cherche qu'à s'élever, qu'à se distinguer, qu'à paraître ; que toutes ses réflexions, toutes ses vues, tous ses desseins ne tendent qu'à contenter son ambition, et cela sans mesure et sans égard ; sans mesure, voulant toujours accroître sa fortune, toujours monter à un plus haut rang, toujours s'attirer de nouveaux honneurs ; sans égard, ni à la droiture et à la bonne foi, ni à l'équité et à la justice, ni à sa conscience et à

[1] I Cor., I, 23. — [2] Matth., XXVI, 39.

son salut ; sacrifiant tout à sa passion, les intérêts de Dieu, les intérêts du prochain, les intérêts de son âme ; ayant des délicatesses infinies sur ce qui lui est dû, ou sur ce qu'il croit lui être dû, et n'étant jamais disposé à se relâcher du moindre de ses droits, ni à pardonner la moindre injure : qu'un chrétien, dis-je, ait le cœur plein de ces sentiments ; qu'il se fasse de ces maximes des règles de conduite, et qu'avec cela il puisse se présenter devant son Dieu sans rougir et sans se confondre, c'est, mes frères, dit saint Bernard, ce qui me semble impossible. Sentant qu'il est superbe, il ne peut plus ni invoquer Dieu, ni se confier en Dieu ; et, s'il le fait, ce n'est qu'en se disant intérieurement à lui-même : Je suis un hypocrite ; car j'invoque un Dieu qui ne m'a sauvé qu'en s'abaissant au-dessous de tous les hommes ; et cependant je ne cherche devant les hommes que l'élévation et la grandeur : j'établis ma confiance dans ses opprobres ; et dans la pratique je les déteste et je les fuis, ces mêmes opprobres : qu'est-ce que cela, sinon hypocrisie et contradiction ? Or, la reconnaître, cette contradiction, cette hypocrisie, et se trouver là-dessus dans la nécessité de se condamner, c'est ce que j'appelle la destruction de l'orgueil dans un chrétien. Avançons.

Le Sauveur du monde arrivé au Calvaire, on dispose la croix, on l'y étend ; et c'est ici que vous allez voir un troisième ennemi du salut de l'homme, je veux dire le libertinage de la volonté vaincu par l'obéissance héroïque de cet Homme-Dieu. De ces principautés et de ces puissances dont Jésus-Christ, selon la parole de saint Paul, que j'ai déjà rapportée, triompha sur la croix et qu'il désarma, quelle était la plus fière et la plus orgueilleuse ? demande saint Augustin. C'était, répond ce saint docteur, la volonté de l'homme : cette volonté ennemie de la sujétion, cette volonté qui veut toujours être maîtresse d'elle-même, qui suit en tout son penchant, ne cherche qu'à s'émanciper et à se licencier, et qui pour cela se révolte sans cesse contre la loi et contre le devoir. Voilà cette puissance qu'on pouvait justement nommer la principauté du monde, puisqu'elle y régnait au préjudice de Dieu même. Or apprenez, chrétiens, comment elle a été vaincue par Jésus-Christ dans le mystère de son crucifiement. Ce divin Sauveur est attaché à la croix, et il se soumet à y mourir. Ce n'est pas seulement, remarque saint Chrysostome, par un motif de charité, ce n'est pas par le seul zèle de glorifier son Père, ce n'est pas par un simple désir de sauver les hommes, mais par obéissance : *Factus obediens* [1]; et par la plus rigoureuse obéissance : *Usque ad mortem, mortem autem crucis*. Or, quand je dis par obéissance, je dis par un commandement exprès du Ciel ; je dis par obligation, par nécessité, par l'engagement d'une volonté qui n'est plus à elle-même, et qui n'a plus aucun droit sur ses actions : car l'obéissance comprend tout cela. Je sais que les théologiens et les Pères nous enseignent que cette obéissance du Fils de Dieu fut volontaire dans son principe, que l'ordre de mourir ne lui fut donné que parce qu'il le voulut accepter, que ce fut lui-même qui pria son Père de le lui imposer, et qu'il était libre d'en demander dispense. Je conviens de toutes ces vérités ; mais ce que je trouve encore de plus admirable, c'est que, pouvant de lui-même choisir ou ne pas choisir le supplice de la croix, il ait voulu qu'il lui fût marqué et ordonné ; que, pouvant se faire dispenser de ce précepte, il ait voulu l'accomplir dans toute son étendue. Ce n'est pas tout : non-seulement il est crucifié par obéissance à son Père, mais par obéissance aux hommes, et aux plus indignes de tous les hommes, qui sont ses bourreaux et ses persécuteurs. Ces ministres d'iniquité en disposent comme il leur plaît : qu'ils parlent, il exécute ; que la cruauté leur inspire une nouvelle manière de l'attacher à l'instrument de sa mort, il leur présente ses mains et ses pieds pour être percés de clous. Il n'y a qu'un seul point sur quoi il refuse de les écouter. Car, s'ils lui reprochent que, ayant sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même, s'ils le défient de descendre de la croix, s'ils lui demandent cette preuve de sa divinité, et s'ils lui promettent, après ce témoignage, de croire en lui, il préfère à de si belles espérances le mérite de l'obéissance. Bien loin de descendre de la croix parce qu'il est Fils de Dieu, c'est pour cela même qu'il n'en descend pas, dit saint Bernard, puisque, étant Fils de Dieu, il doit et il veut obéir à Dieu. Il aime mieux passer pour faible, et ne donner nulle marque de sa vertu toute-puissante, que de la faire connaître par des miracles de sa propre volonté. Il aime mieux, en demeurant dans l'état de dépendance où il s'est réduit, laisser périr ces infidèles, que d'en sortir pour les convaincre et pour les toucher.

Or, de là qu'apprenons-nous, ou que devons-nous apprendre ? Deux choses essentielles, et qui vont à l'anéantissement de notre volonté propre; savoir, la nécessité de l'obéissance et la mesure de l'obéissance. La nécessité de l'o-

[1] Philip., II, 8.

béissance, puisque c'est par elle que s'accomplit aujourd'hui notre salut : non, chrétiens, ce n'est point précisément par la croix, mais par l'obéissance de la croix. La croix toute seule ne nous a pas sauvés ; il a fallu que l'obéissance lui donnât le prix qui a fait notre rédemption. En vain donc prétendons-nous pouvoir nous sauver par une autre voie. Faites des miracles, pratiquez toutes les austérités de la pénitence chrétienne, convertissez tout le monde : si ce n'est pas dans l'ordre d'une entière soumission à Dieu et à son Eglise, tout votre zèle, tous vos miracles, toutes vos austérités et vos pénitences ne sont rien. Car, comme disait le prophète Samuel, l'obéissance vaut mieux que tous les sacrifices, et tous les sacrifices sans l'obéissance ne peuvent être devant Dieu de nulle valeur. Obéissance, chrétiens, non-seulement à Dieu, mais aux hommes revêtus de l'autorité de Dieu, fussent-ils d'ailleurs les plus imparfaits, fussent-ils même les plus vicieux : *Non tantum bonis et modestis, sed etiam dyscolis* [1]. En effet, Seigneur, à qui ne dois-je pas obéir pour vous, quand je vous vois obéir pour moi à des sacriléges et à des déicides ? Obéissance jusqu'à la mort, et s'il était nécessaire, jusqu'à la mort de la croix : *Usque ad mortem, mortem autem crucis* [2]; c'est-à-dire sans exception et sans restriction. Car telle est la mesure de l'obéissance d'un chrétien ; et s'il y a une chose que notre obéissance ne renferme pas, et à laquelle elle ne soit pas préparée, c'est une obéissance que Dieu réprouve. Cette obéissance parfaite est héroïque ; mais, après tout, ce n'est point trop pour nous sauver, et Dieu ne mérite ni ne veut rien de moins. Comprenons ce que c'est que Dieu et ce que vaut le salut éternel, nous ne serons plus surpris de tout ce que Dieu peut exiger de nous.

Il restait encore un ennemi que Jésus-Christ devait surmonter, c'est la passion de la vengeance. Rien de plus naturel à l'homme que cette passion, et rien de plus contraire aux sentiments de l'homme que le pardon des injures. Dans tout le reste, dit saint Augustin, notre religion ne nous prescrit rien en matière de mœurs qui ne soit évidemment raisonnable et juste ; mais quand elle nous ordonne d'aimer jusqu'à nos persécuteurs, il semble qu'elle entreprenne alors sur notre raison ; et, tout soumis que nous sommes à cette loi, nous avons de la peine à ne la pas condamner : *Cum vero legitur : Diligite inimicos vestros, et benefacite his qui oderunt vos, tunc ipsa pene accusatur religio.* C'est néanmoins cet amour des ennemis qui nous fait proprement chrétiens ; et, selon Tertullien, c'est en cela que consiste le caractère de notre sainteté : *Ita jubemur inimicos diligere, ut hæc sit perfecta et propria bonitas nostra.* Il fallait donc, pour établir solidement le christianisme, faire mourir tout désir de vengeance. Or, il n'y avait qu'un Dieu, et un Dieu mourant dans la plus injuste persécution, qui pût en venir à bout ; et c'est ce qu'il a fait sur la croix, qui fut comme le théâtre de sa charité. On dirait qu'il n'y est monté que pour triompher de ce démon. La première parole qu'il y prononce, c'est en faveur de ceux qui le crucifient : *Pater, dimitte illis* [1]. Il ne pense point à ses apôtres, il ne pense point aux fidèles de Jérusalem, il ne pense pas même encore à sa sainte Mère, ni à son bien-aimé disciple ; mais il pense à ses bourreaux, mais il pense à ses calomniateurs ; et comme s'il leur devait la préférence dans son cœur, il veut qu'ils aient la première place dans son testament : *Pater, dimitte illis.* Se contente-t-il de leur pardonner ? Non. Ne fait-il qu'oublier les outrages qu'il en a reçus ? Ah ! répond saint Chrysostome, c'est trop peu pour lui, parce qu'il ne veut pas que ce soit assez pour nous. Il les aime, il prie pour eux, il tâche à les justifier auprès de son Père, il répand sur eux ses grâces les plus spéciales et ses plus abondantes miséricordes, il les convertit, il en fait des prédestinés ; et cela, lors même qu'ils sont plus animés contre lui, et au moment même qu'ils le comblent de malédictions. Voilà quelle fut la charité de cet Homme-Dieu. Oui, mes frères, il a aimé ses bourreaux : c'était bien les aimer, dit saint Grégoire, pape, que de vouloir les réconcilier avec son Père ; car il ne pouvait les réconcilier avec son Père, sans les réconcilier avec lui-même. Il a prié pour eux ; et, ce qui est plus étonnant, il s'est servi de ses plaies et des blessures qu'ils lui faisaient pour plaider leur cause auprès de Dieu. *O charitas admiranda,* s'écrie le grand Hildebert, archevêque de Tours, *dum clavi manibus, dum lancea lateri, dum fel ori admoveretur, et manus, et latus, et os agebant pro inimicis !* O prodige d'amour pendant que les juifs perçaient de clous les mains du Sauveur, pendant qu'ils ouvraient son sacré côté avec une lance, qu'ils abreuvaient sa bouche de fiel ; et sa bouche, et ses mains, et son côté demandaient grâce pour ces infidèles ! Il a excusé leur crime : *Pater dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt ;* et quoique au fond leur ignorance fût inexcusable, il l'a employée pour diminuer la grandeur et l'énormité de l'attentat qu'ils commettaient. Que n'aurait-il pas fait, chrétiens, si cette ignorance

[1] I Petr., II, 18. — [2] Philip., II, 8.

[1] Luc., XXIII, 34.

eût été entièrement involontaire? Il a répandu sur eux les grâces les plus spéciales et les plus abondantes miséricordes, ne considérant pas, dit saint Augustin, que c'était par eux qu'il souffrait, mais que c'était pour eux : *Non enim attendebat quod ab ipsis patiebatur, sed quia pro ipsis moriebatur.*

Après cela, mon cher auditeur, il prétend avoir droit de vous adresser ces paroles, et de vous faire cette loi : *Ego autem dico vobis: Diligite inimicos vestros*[1] ; Pour moi je vous dis : Aimez vos ennemis. Je vous le dis, et, sans me contenter de vous le dire, je vous l'apprends par mon exemple, qui doit être pour vous l'exemple le plus convaincant et le plus touchant. Vous voulez vous venger : mais ai-je été vengé ? ai-je demandé à l'être ? On vous a offensé : mais l'avez-vous été plus que moi ? l'avez-vous été autant que moi ? voyez ma croix, elle vous instruira. Dans le rang que vous tenez, une injure vous doit être sensible ; mais vous doit-elle être plus sensible ou aussi sensible qu'à moi ? car qu'êtes-vous, et qui suis-je ? C'est par une malignité affectée et par un dessein prémédité que cet homme s'est tourné contre vous ; mais par quel dessein mes persécuteurs ont-ils conjuré ma ruine, et avec quelle fureur l'ont-ils poursuivie ? C'est un outrage que vous ne pouvez pardonner, et qu'on ne pardonne jamais dans le monde ; mais j'ai pardonné ma mort. Celui dont vous avez reçu cet outrage est indigne de toute grâce ; mais en suis-je indigne, moi, qui m'intéresse pour lui? et est-ce lui-même, ou n'est-ce pas moi, que vous devez envisager dans le pardon que vous lui accorderez ? Ainsi, chrétiens, de quelque prétexte que votre vengeance puisse se couvrir, il y a dans ce Dieu Sauveur de quoi la confondre ; il y a de quoi en réprimer, de quoi en étouffer tous les sentiments.

Finissons. Voilà donc le péché détruit par la croix ; mais, hélas ! mes chers auditeurs, combien de fois l'avons-nous ressuscité, et combien de fois l'allons-nous faire revivre ? C'est l'ennemi de Dieu, et son ennemi capital ; il a fait mourir Jésus-Christ : cela seul ne vous le doit-il pas faire connaître, ce monstre abominable, et n'est-ce pas assez de le connaître pour le haïr souverainement ? Allez, pécheur, allez au pied de la croix ; contemplez-y le douloureux mystère de la passion de notre Sauveur ; comptez, si vous le pouvez, tous les coups qu'il a reçus, toutes les plaies dont il est couvert, toutes les épines qui lui percent la tête, toutes les gouttes de sang qu'il a répandues ; et demandez-lui avec le Prophète, qui l'a frappé de la sorte et qui l'a ainsi traité ? Vous entendrez ce qu'il vous répondra : que c'est le péché, que c'est votre péché, que c'est vous-même. Moi, Seigneur, moi l'auteur de votre sanglante passion ! et je n'en suis pas pénétré, saisi de douleur ! et je pourrais regarder encore d'un œil tranquille et indifférent, je pourrais encore aimer le péché qui vous a donné le coup de la mort ! De plus, mes frères, si le péché est le capital ennemi de Dieu, Dieu n'est pas moins son ennemi ; s'il a fait mourir Jésus-Christ, Jésus-Christ l'a fait mourir lui-même. Mais qu'en a-t-il pour cela coûté à ce divin Rédempteur ? Le pouvez-vous ignorer ? et si vous l'ignorez, tant de blessures ouvertes sur son corps ne sont-elles pas autant de bouches qui vous le disent hautement et qui vous le crient ? Or, voulez-vous ranimer contre lui l'ennemi qu'il a terrassé ? voulez-vous vous rengager dans un esclavage dont il vous a délivrés à si grands frais ? voulez-vous lui susciter de nouveaux combats, l'exposer à de nouvelles souffrances, l'attacher à une nouvelle croix ? N'avez-vous point d'autres sentiments à prendre en ce jour de pénitence et de conversion ? Ah ! Seigneur, pénitence et conversion, c'est là que je m'en tiens : mais conversion sincère, solide, efficace ; mais pénitence constante et durable. Vous avez vaincu le péché ; j'en triompherai comme vous et par vous. Vous l'avez vaincu par le supplice de la croix ; j'en triompherai par les salutaires rigueurs d'une vie austère et mortifiée. Dans ce combat, votre croix sera mon modèle, sera mon soutien, comme elle est toute mon espérance pour l'éternité, où nous conduise, etc.

[1] Matth., v, 44.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE PAQUES.

ANALYSE.

Sujet. *L'ange dit aux femmes: Ne craignez point ; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié: il est ressuscité, il n'est plus ici; voici le lieu où on l'avait mis.*

Sainte et merveilleuse résurrection, qui doit servir de fondement à la foi et à l'espérance chrétienne.

Division. Le Fils de Dieu, dit saint Augustin, nous présente tout à la fois, dans sa résurrection, et un grand miracle, et un grand exemple. Miracle de la résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité ; c'est par là qu'il confirme notre foi : première partie. Exemple de la résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection future; c'est par là qu'il anime notre espérance: deuxième partie.

Première partie. Miracle de la résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité. Pourquoi la révélation de la divinité de Jésus-Christ était-elle surtout attachée à sa résurrection ? 1° parce que sa résurrection était la preuve que cet Homme-Dieu devait expressément donner aux juifs pour leur faire connaître sa divinité ; 2° parce que cette preuve était en effet la plus naturelle et la plus convaincante de sa divinité ; 3° parce que, de tous les miracles de Jésus-Christ faits par la vertu de sa divinité, il n'y en a point eu de si avéré que la résurrection de son corps ; 4° parce que c'est celui de tous qui a le plus servi à la propagation de la foi et à l'établissement de l'Evangile, dont la substance et le capital est de croire en Jésus-Christ, et de confesser sa divinité.

1° La résurrection de Jésus-Christ était la preuve que cet Homme-Dieu devait expressément donner aux juifs pour leur faire connaître sa divinité. Car, pendant sa vie, il leur avait toujours donné cette preuve préférablement à toute autre : marque évidente, dit saint Chrysostome, que, dans le dessein de Dieu, la résurrection de Jésus-Christ avait été ordonnée comme le signe de sa filiation divine. De là dépendait la foi de tout le reste : qu'eussent dit les juifs et ses propres disciples, s'il ne fût pas ressuscité, après avoir prédit tant de fois qu'il ressusciterait ?

2° La résurrection de Jésus-Christ était en effet la preuve la plus naturelle et la plus convaincante de sa divinité ; car quel miracle, que de se ressusciter soi-même ?

3° La résurrection de Jésus-Christ est, de tous les miracles, le plus avéré. Les juifs mêmes contribuèrent à le confirmer, en demandant à Pilate qu'il mît des gardes autour du sépulcre ; car, on ne peut pas dire que ses disciples aient enlevé son corps : les gardes l'auraient-ils permis ? De plus, à quel dessein ses disciples auraient-ils enlevé son corps, et pourquoi se seraient-ils tant intéressés pour un homme dont ils eussent reconnu l'imposture, si tout ce qu'il leur avait dit de sa résurrection se fût trouvé faux ?

4° La résurrection de Jésus-Christ est, de tous les miracles, celui qui a le plus servi à la propagation de la foi et à l'établissement de l'Evangile, dont la substance et le capital est de croire en Jésus-Christ et de confesser sa divinité. Avec quel zèle les apôtres ont-ils publié par toute la terre cette résurrection du Fils de Dieu, et qui ne sait pas quel a été le succès de leur prédication ? Disons donc à Jésus-Christ, comme saint Thomas : *Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu.* Servons-nous de la foi de sa résurrection et de sa divinité pour vaincre le monde : car, disait saint Jean : *Quel est celui qui triomphe du monde, sinon celui qui croit que Jésus-Christ est Dieu ?*

Deuxième partie. Exemple de la résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection future. Nous trouvons tout à la fois dans cette résurrection, 1° le principe, 2° le motif, 3° le modèle de la nôtre.

1° Le principe par où Dieu peut nous ressusciter: car la résurrection miraculeuse de Jésus-Christ est l'effet d'une force souveraine et toute-puissante. Or, s'il a pu, par sa toute-puissance, se ressusciter lui-même, pourquoi ne pourra-t-il pas nous ressusciter ? Ainsi raisonnaient saint Paul et le saint homme Job.

2° Le motif qui engage Dieu à nous ressusciter : car il est naturel que les membres soient unis au chef ; et quand le chef se ressuscite lui-même, n'est-ce pas une suite, qu'il doit ressusciter ses membres avec lui ? Or, notre chef, c'est Jésus-Christ, et nous sommes tous les membres de Jésus-Christ.

3° Le modèle sur lequel Dieu veut nous ressusciter. Car, selon le témoignage de saint Paul, quand Dieu ressuscitera nos corps, ce sera pour les conformer au divin exemplaire qui nous est proposé dans la résurrection de Jésus-Christ, en sorte que nous aurons, pour ainsi parler, la même incorruptibilité, la même impassibilité, la même immortalité, la même clarté, etc.

Les grandes vérités ! Malheur au libertin qui ne les croit pas ! malheur au chrétien qui les croit, et qui vit comme s'il ne les croyait pas ! mais heureux le fidèle qui, non content de les croire, en fait la règle de sa vie, et en tire de puissants motifs pour animer sa ferveur !

Compliment au roi.

Qui dixit illis : Nolite expavescere : Jesum quæritis Nazarenum, crucifixum : surrexit, non est hic ; ecce locus ubi posuerunt eum.

L'ange dit aux femmes : Ne craignez point ; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié : il est ressuscité, il n'est plus ici ; voici le lieu où on l'avait mis. (*Saint Marc*, chap. XVI, 6.)

Sire,

Ces paroles sont bien différentes de celles que nous voyons communément gravées sur les tombeaux des hommes. Quelque puissants qu'ils aient été, à quoi se réduisent ces magnifiques éloges qu'on leur donne, et que nous lisons sur ces superbes mausolées que leur érige la vanité humaine ? A cette triste inscription : *Hic jacet;* ce grand, ce conquérant, cet homme tant vanté dans le monde, est ici couché sur cette pierre et enseveli dans la poussière, sans que tout son pouvoir et toute sa grandeur l'en puisse tirer. Mais

n'en va bien autrement à l'égard de Jésus-Christ. A peine a-t-il été enfermé dans le sein de la terre, qu'il en sort dès le troisième jour, victorieux et tout brillant de lumière ; en sorte que ces femmes dévotes qui le viennent chercher, et qui, ne le trouvant pas, en veulent savoir des nouvelles, n'en apprennent rien autre chose, sinon qu'il est ressuscité et qu'il n'est plus là : *Non est hic* [1]. Voilà, selon la prédiction et l'expression d'Isaïe, ce qui rend son tombeau glorieux : *Et erit sepulchrum ejus gloriosum* [2]. Au lieu donc que la gloire des grands du siècle se termine au tombeau, c'est dans le tombeau que commence la gloire de ce Dieu-Homme. C'est là, c'est, pour ainsi parler, dans le centre même de la faiblesse, qu'il fait éclater toute sa force, et jusque entre les bras de la mort, qu'il reprend par sa propre vertu une vie bienheureuse et immortelle. Admirable changement, chrétiens, qui doit affermir son Eglise, qui doit consoler ses disciples et les rassurer, qui doit servir de fondement à la foi et à l'espérance chrétienne : car tels sont, ou tels doivent être les effets de la résurrection du Sauveur, comme j'entreprends de vous le montrer dans ce discours. Saluons d'abord Marie, et félicitons-la, en lui disant : *Regina cœli*, etc.

Oui, chrétiens, un des plus solides fondements et de notre foi et de notre espérance, c'est la glorieuse résurrection de Jésus-Christ. Je le dis après saint Augustin ; et, m'attachant à sa pensée, je trouve en deux paroles de ce Père le partage le plus juste, et le dessein le plus complet. Car, selon la belle remarque de ce saint docteur, le Fils de Dieu, dans sa résurrection, nous présente tout à la fois et un grand miracle et un grand exemple : *In hac resurrectione et miraculum, et exemplum*. Un grand miracle pour confirmer notre foi : *miraculum ut credas* ; et un grand exemple pour animer notre espérance : *exemplum ut speres*. En effet, c'est sur cette résurrection du Sauveur des hommes que sont établies les deux plus importantes vérités du christianisme, dont l'une est comme la base de toute la religion, savoir, que Jésus-Christ est Dieu ; et l'autre est le principe de toute la morale évangélique, savoir, que nous ressusciterons un jour nous-mêmes, comme Jésus-Christ. Ainsi, mes chers auditeurs, sans une plus longue préparation, voici ce que j'ai aujourd'hui à vous faire voir. Miracle de la résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité : c'est par là qu'il confirme notre foi, et ce sera la première partie. Exemple de la résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection future : c'est par là qu'il anime notre espérance, et ce sera la seconde partie. Deux point d'une extrême conséquence. Dans le premier, Jésus-Christ, par sa résurrection nous apprend ce qu'il est ; dans le second, Jésus-Christ, par cette même résurrection, nous apprendra ce que nous serons. L'un et l'autre renferme ce qu'il y a dans le christianisme de plus sublime et de plus relevé. Plaise au Ciel qu'ils servent également à votre instruction et à votre édification !

[1] Matth., XXVIII, 6. — [2] Isa., XI, 10.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une grande parole, chrétiens, et qui mérite d'être écoutée avec tous les sentiments de respect que la religion est capable de nous inspirer, quand saint Paul nous dit que l'auguste mystère de la résurrection a établi dans le monde la foi de la divinité de Jésus-Christ : *Qui prædestinatus est Filius Dei in virtute... ex resurrectione mortuorum, Jesu Christi Domini nostri* [1]. Ainsi parlait l'Apôtre, persuadé, rempli, pénétré de cette vérité : Nous adorons, mes frères, un Sauveur qui été prédestiné Fils de Dieu, en vertu de sa résurrection glorieuse. Au lieu de prédestiné le texte grec et le syriaque portent *manifesté* et *déclaré* ; mais saint Ambroise concilie ces deux versions, en disant que Jésus-Christ, qui était un Dieu caché dans son incarnation, devait, selon l'ordre de sa prédestination éternelle, être un Dieu révélé et un Dieu connu dans sa résurrection : *Christus latens in incarnatione, prædestinatus erat ut declararetur Filius Dei in resurrectione*. Je ne sais, mes chers auditeurs, si vous avez jamais fait réflexion à une autre proposition bien remarquable du même apôtre, dans cet excellent discours qu'il fit au peuple d'Antioche, et qui est rapporté au livre des Actes. Voici comment s'expliquait le docteur des gentils : *Et nos vobis annuntiamus eam, quæ ad patres nostros repromissio facta est, quoniam hanc Deus adimplevit... resuscitans Jesum, sicut in psalmo secundo scriptum est : Filius meus es tu ; ergo hodie genui te* [2] ; Nous vous annonçons l'accomplissement d'une grande promesse que Dieu avait faite à nos pères, et qui a été durant tant de siècles le sujet de leurs espérances et de leurs vœux. Dieu a voulu que nous, qui sommes leurs enfants, eussions l'avantage de la voir enfin consommée ; et l'exécution de cette promesse est qu'il a ressuscité Jésus, selon ce qui est écrit dans le psaume : Vous êtes mon

[1] Rom., I, 4. — [2] Act., XIII, 32, 33.

Fils, et c'est aujourd'hui que je vous ai engendré. Que signifie cela, chrétiens? et de quel jour saint Paul prétendait-il parler ? Si c'est de celui où Jésus-Christ, comme Fils de Dieu et comme Verbe incréé, est engendré de son Père, pourquoi l'appliquait-il au mystère de sa résurrection ? et s'il l'entendait du jour où Jésus-Christ, comme Dieu-Homme, est ressuscité selon la chair, pourquoi, faisait-il mention de sa génération éternelle ? *Resuscitans Jesum, sicut scriptum est : Ego hodie genui te.* Quel rapport de l'un à l'autre ? Ah ! répond saint Ambroise, il est admirable, et jamais l'Apôtre n'a parlé plus conséquemment; pourquoi ? parce qu'en effet la résurrection de Jésus-Christ a été pour lui une seconde naissance, mais bien plus heureuse et plus avantageuse que la première, puisque en renaissant, pour ainsi dire, du tombeau, il a fait éclater visiblement dans sa personne ce caractère de Fils de Dieu, dont il était revêtu. Et c'est pour cela que le Père éternel le reconnaît singulièrement dans ce mystère, et lui adresse ces paroles dans un sens particulier : *Filius meus es tu ; ego hodie genui te* ; Oui, mon Fils, c'est en ce jour que je vous engendre pour la seconde fois, mais d'une manière qui justifiera parfaitement la grandeur de votre origine, et la vérité de cet être divin que vous avez reçu de moi : *Filius meus es tu, id est, meum hodie te probasti esse Filium.* Comme s'il lui disait : Tandis que vous avez été sur la terre, quoique vous fussiez sans contestation Fils de Dieu, on ne vous a considéré que sous la qualité de Fils de l'homme. Mais maintenant que vous triomphez de la mort, et que vous êtes régénéré à la vie de la gloire, vous vous rendez à vous-même un témoignage si authentique de la divinité qui habite en vous, qu'elle ne peut plus désormais vous être disputée ; et quoique j'aie toujours été votre Père dans le temps et dans l'éternité, je ne laisse pas de m'en faire aujourd'hui un honneur spécial, distinguant ce jour bienheureux entre tous les autres jours qui ont composé votre destinée, et le choisissant pour déclarer à tout l'univers que vous êtes mon Fils : *Filius meus es tu ; ego hodie genui te.*

Mais venons au fond de la question ; et pour nous instruire d'une vérité aussi essentielle que celle-ci, voyons dans quel sens et comment il est vrai que la résurrection de Jésus-Christ établit particulièrement la foi de sa divinité. Car vous me direz : Le Sauveur du monde, pendant le cours de sa vie mortelle, n'avait il pas fait des miracles qui l'autorisaient dans la qualité qu'il prenait de Fils de Dieu ? Les démons chassés, les aveugles-nés guéris, les morts de quatre jours ressuscités, n'étaient-ce pas autant de démonstrations, mais de démonstrations palpables et sensibles, du pouvoir tout divin qui résidait en lui ? quel effet plus singulier devait avoir sa résurrection, pour confirmer cette créance? Ecoutez-moi, chrétiens, voici le nœud de la difficulté, et comme le point décisif du mystère que je traite. Je dis que la révélation de la divinité de Jésus-Christ était surtout attachée à sa résurrection : *Qui prædestinatus est Filius Dei ex resurrectione mortuorum* [1] ; pourquoi ? pour quatre raisons, ou plutôt pour une seule renfermée dans ces quatre propositions : parce que la résurrection de Jésus-Christ était la preuve que cet Homme-Dieu devait expressément donner aux juifs pour leur faire connaître sa divinité; parce que cette preuve était en effet la plus naturelle et la plus convaincante de sa divinité ; parce que, de tous les miracles de Jésus-Christ faits par la vertu de sa divinité, il n'y en a pas un qui ait été si avéré, ni d'une évidence si incontestable que celui de la résurrection de son corps ; et parce que c'est celui de tous qui a le plus servi à la propagation de la foi et à l'établissement de l'Evangile, dont la substance et le capital est de croire en Jésus-Christ et de confesser sa divinité : d'où vient que les chrétiens des premiers siècles, voulant exprimer dans un mot l'idée qu'ils se formaient de la résurrection du Sauveur, par un usage reçu entre eux, l'appelaient simplement *le Témoignage* ; jusque-là que l'empereur Constantin, ayant bâti dans la nouvelle Jérusalem un superbe temple sous le titre de Jésus-Christ ressuscité, lui donna le nom de *Martyrium*, c'est-à-dire *Testimonium.* Et saint Cyrille, patriarche de la même ville, en apporte la raison ; savoir, que ce temple était consacré à un mystère que Dieu avait lui-même choisi, pour être le témoignage solennel de la divinité de son Fils. C'est ce que vous verrez, chrétiens, dans l'exposition de ces quatre articles que je vais développer.

Car premièrement, n'est-ce pas une remarque bien solide, qu'autant de fois que Jésus-Christ se trouve, dans l'Evangile, pressé par les juifs sur le sujet de sa divinité, et qu'ils lui en demandent des preuves, il ne leur en donne jamais d'autre que sa résurrection, dont il se sert, ou pour convaincre leurs esprits, ou pour confondre leur incrédulité ? Cette nation infidèle, disait-il, veut être assurée par un miracle de ce que je suis ; et elle n'aura point d'autre miracle que celui du prophète Jonas, ou plutôt,

[1] Rom., I, 4.

que celui dont le prophète Jonas fut la figure; savoir, qu'après avoir été enfermé trois jours dans le sein de la terre, j'en sortirai comme Jonas sortit du ventre de la baleine : *Generatio mala... signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ* [1]. Vous me demandez, ajoutait-il en s'adressant aux pharisiens, par quel miracle je vous montre que j'ai droit d'user du pouvoir absolu et de l'autorité indépendante que je m'attribue: *Quod signum ostendis nobis quia hæc facis* [2] ? Or, voici par où je veux que vous en jugiez : c'est qu'après que vous aurez détruit, par une mort cruelle et violente, ce temple visible, qui est mon corps, je le rétablirai dès le troisième jour dans le même état, et dans un état même plus parfait : *Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud* [3]. Prenez garde, s'il vous plaît, chrétiens : il pouvait leur produire cent autres miracles, qu'il opérait au milieu d'eux ; mais il les supprime tous, et vous diriez qu'en les faisant il ne se proposait rien moins que de faire connaître aux hommes sa divinité : car, s'il change l'eau en vin aux noces de Cana, c'est par une déférence comme forcée à la prière de Marie ; s'il délivre la fille de la Chananéenne, c'est pour se délivrer de l'importunité de cette femme ; s'il ressuscite le fils de la veuve, c'est par une pure compassion. Dans la plupart même de ces actions surhumaines, après avoir laissé agir sa toute-puissance, il recommande le secret à ceux qui en ont ressenti la vertu. Et quand il découvre aux trois disciples la gloire de sa transfiguration, où le Père céleste parlant en personne le reconnaît pour son Fils bien-aimé, il leur défend d'en rien publier, jusqu'à ce qu'il soit ressuscité d'entre les morts : *Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat* [4]. Pourquoi cela ? par la raison qu'en apporte saint Chrysostome, que dans le dessein de Dieu la résurrection de Jésus-Christ ayant été ordonnée pour être le signe de la filiation divine, c'était elle qui devait mettre le sceau à tous les autres miracles, et qui en devait consommer la preuve. De là dépendait la foi de tout le reste ; car ce Sauveur des hommes ayant dit : Je suis égal à mon Père et Dieu comme lui, et, pour faire voir que je le suis, je ressusciterai trois jours après ma mort ; s'il n'eût pas été tel qu'il prétendait, il était impossible qu'il ressuscitât, parce que Dieu alors, en concourant au miracle de sa résurrection, eût autorisé l'imposture et le mensonge. Si donc, après

[1] Matth., XII, 39. — [2] Joan., II, 18. — [3] Ibid., 19. — [4] Matth., XVII, 9.

cette déclaration, il est ressuscité, il fallait aussi, par une suite nécessaire, qu'il fût Dieu. Etant Dieu, tous ses autres miracles subsistaient, puisqu'il est naturel à un Dieu de faire des miracles. Et au contraire, s'il n'était pas ressuscité, la créance de sa divinité se trouvait détruite par sa propre bouche ; sa divinité détruite, ses miracles ne devaient plus avoir de force, ses paroles n'étaient que fausseté, sa vie qu'artifice et illusion, toute la foi chrétienne qu'un fantôme ; et voilà le sens littéral de ce passage de saint Paul : *Si autem Christus non resurrexit, inanis est prædicatio nostra, inanis est et fides vestra* [1]. Tout cela, encore une fois, parce que Jésus-Christ avait marqué la résurrection de son corps comme le caractère distinctif de sa divinité.

Mais pourquoi choisissait-il celui-là préférablement à tous les autres ? Ah ! chrétiens, en pouvait-il choisir un plus éclatant et plus sensible que de se ressusciter lui-même ? Le miracle, dit saint Augustin, est, pour les créatures intelligentes, le langage et la voix de Dieu, et le plus grand de tous les miracles est la résurrection d'un mort ; mais entre toutes les résurrections, quelle est la plus miraculeuse ? n'est-ce pas, poursuit ce saint docteur, de se rendre la vie à soi-même, et de se ressusciter par sa propre vertu ? Ce n'est donc point sans raison que Jésus-Christ s'attachait spécialement à ce signe, pour vérifier qu'il était Dieu et Fils de Dieu. En effet, il n'appartient qu'à un Dieu de dire comme lui : *Potestatem habeo ponendi animam meam, et... iterum sumendi eam* [2] ; J'ai le pouvoir de quitter la vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre ; l'un m'est aussi facile que l'autre ; et comme je ne la quitterai que quand je voudrai, aussi la reprendrai-je quand il me plaira. Il n'y a, dis-je, qu'un Dieu qui puisse s'exprimer de la sorte. Avant Jésus-Christ (ne perdez pas cette réflexion de saint Ambroise, également solide et ingénieuse), avant Jésus-Christ, on avait vu dans le monde des hommes ressuscités, mais ressuscités par d'autres hommes. Elisée, par le souffle de sa bouche avait ranimé le cadavre du fils de la Sunamite et, par la prière d'Elie, l'enfant de la veuve de Sarepta, mort de défaillance et de langueur, avait été rendu à sa mère désolée, plein de vigueur et de santé. Mais, comme remarque saint Ambroise, ceux qui étaient alors ressuscités ne recevaient la vie que par une vertu étrangère ; et ceux qui opéraient ces miracles ne le faisaient que dans des sujets étrangers. La merveille inouïe, c'était que le même homme fît tout à la fois le double miracle, et de ressusciter, et de se res-

[1] I Cor., XV, 14. — [2] Joan., X, 17.

susciter. Car c'est ce qu'on n'avait jamais entendu : *A sæculo non est auditum* [1] ; et voilà le miracle que Dieu réservait à son Fils, afin de déclarer au monde qu'il était tout ensemble homme et Dieu : homme, puisqu'il était ressuscité ; et Dieu, puisqu'il s'était ressuscité : *Ut ostenderet quoniam erat in ipso, et resuscitatus homo, et resuscitans Deus.* Mystère adorable que saint Jérôme, par ce don de pénétration qu'il avait pour bien entendre les Ecritures, observe dans ces paroles du psaume, qui, selon la lettre même, conviennent à Jésus-Christ, et ne se peuvent rapporter qu'à lui : *Æstimatus sum cum descendentibus in lacum ; factus sum sicut homo sine adjutorio, inter mortuos liber* [2]. On m'a mis au rang des morts, et l'on a cru qu'en mourant je ne devais point avoir d'autre sort que le commun des hommes ; mais il y a eu néanmoins entre eux et moi deux grandes différences : l'une, que j'ai été libre entre les morts : *Inter mortuos liber* ; et l'autre, que parmi les morts je n'ai eu besoin du secours de personne : *Sicut homo sine adjutorio.* Que veut-il dire, chrétiens ? C'est-à-dire que Jésus-Christ est entré dans le royaume de la mort, non pas comme son sujet, mais comme son souverain ; non pas comme esclave, mais comme vainqueur ; non pas comme dépendant de ses lois, mais comme jouissant d'une parfaite liberté : *Inter mortuos liber.* De sorte que, pour en sortir par la voie de la résurrection, il ne lui a fallu que lui-même : point de prophète qui priât pour lui, qui lui commandât de se lever, qui le tirât par violence du tombeau, parce qu'étant Dieu il ne devait être aidé que de sa vertu toute-puissante : *Factus sum sicut homo sine adjutorio, inter mortuos liber.* Paroles, ajoute saint Jérôme, que le Saint-Esprit semble avoir dictées pour composer l'épitaphe de Jésus-Christ, qui devait ressusciter.

Il est donc vrai que la résurrection de cet Homme-Dieu était la preuve la plus authentique qu'il pouvait donner de sa divinité ; et c'est pourquoi toute la synagogue, conjurée contre lui, fit de si puissants efforts pour empêcher que la créance de cette résurrection ne fût reçue dans le monde. Tous les juifs étaient persuadés que si l'on croyait une fois, et s'il était constant que Jésus-Christ fût ressuscité, dès là il se trouverait dans une pleine possession et de la qualité de Messie, et de celle de Fils de Dieu. Mais qu'est-il arrivé ? Par une conduite toute merveilleuse de la Providence, de tous les articles de notre religion, ou plutôt de tous les miracles sur quoi est fondée notre religion, il n'y en a aucun dont le fait ait été si avéré, ni dont l'évidence soit si incontestable : en sorte, dit saint Augustin, qu'un païen même et un infidèle, examinant sans préoccupation toutes les circonstances de ce miracle, est forcé d'en reconnaître la vérité. Et ce qui est encore plus étonnant, continue ce saint docteur, c'est que les deux choses qui naturellement auraient dû être des obstacles à la foi de cette résurrection, savoir, la haine des pharisiens, et l'incrédulité des apôtres, sont justement les deux moyens que Dieu a employés pour l'appuyer et pour la fortifier. Oui, les ennemis de Jésus-Christ les plus passionnés ont malgré eux contribué, par leur haine même, à vérifier le miracle de la résurrection de son corps, et par conséquent à établir notre foi. Car prenez garde, chrétiens : à peine Jésus-Christ est-il expiré, qu'ils s'adressent à Pilate ; et que lui représentent-ils ? Nous nous souvenons que ce séducteur a dit, lorsqu'il était encore vivant : Je ressusciterai trois jours après ma mort ; il s'y est publiquement engagé, et il a voulu qu'on éprouvât par là s'il était fidèle et véritable dans ses paroles. Tout le peuple est dans l'attente du succès de cette prédiction : et si son corps venait maintenant à disparaître il n'en faudrait pas davantage pour confirmer une erreur aussi pernicieuse que celle-là. Il est donc important d'y pourvoir, et nous venons à vous pour le faire avec plus d'autorité. Allez, leur répond Pilate, vous avez des gardes, usez-en comme il vous semblera bon : je vous donne tout pouvoir. Et aussitôt le sépulcre est investi de soldats ; la pierre qui en ferme l'ouverture est scellée ; on n'omet rien pour une entière sûreté. Quel effet de cette prévoyance ? Point d'autres que d'écarter jusqu'aux moindres doutes et jusqu'aux plus légers soupçons sur la résurrection de Jésus-Christ. Car, malgré toutes leurs précautions et tous leurs soins, le corps du Sauveur, après trois jours de sépulture, ne s'étant plus trouvé dans le tombeau, que pouvaient dire les pharisiens ? Que ses disciples l'avaient enlevé à la faveur de la nuit, et tandis que la garde était endormie ? Mais, reprend saint Augustin, comment a-t-on pu approcher du sépulcre, lever la pierre, emporter le corps, sans éveiller aucun des soldats ? D'ailleurs, si la garde était endormie, d'où a-t-elle su qu'on l'avait enlevé, et qui l'avait enlevé ? et si elle n'était pas endormie, comment a-t-elle souffert qu'on l'enlevât ? Quelle apparence que les disciples, qui étaient la faiblesse et la timidité même, soient devenus tout à coup si hardis, et qu'au travers des gardes, avec un danger

[1] Joan., IX, 32. — [2] Psal., LXXXVII, 5, 6.

visible de leurs personnes, ils aient osé ravir un corps mis en dépôt sous le sceau public ? De plus, quand ils l'auraient osé, à quel dessein voudraient-ils faire croire aux autres une chose dont la fausseté leur aurait été clairement connue ? que pourraient-ils espérer de là ? Car s'ils avaient enlevé le corps, il leur était évident que Jésus-Christ n'était pas ressuscité, et qu'il les avait trompés; et comme ils s'étaient exposés pour lui à la haine de toute leur nation, il était naturel que, se voyant ainsi abusés, bien loin de soutenir encore ses intérêts, ils le renonçassent, déclarant aux magistrats que c'était un imposteur ; témoignage que toute la synagogue eût reçu avec un applaudissement général, et qui leur eût gagné l'affection de tout le peuple : au lieu que, publiant sa résurrection, ils ne devaient attendre que les traitements les plus rigoureux, les persécutions, les prisons, les fouets, la mort même.

Cependant voilà l'unique défaite des juifs, pour éluder le miracle de la résurrection de Jésus-Christ : ses disciples enlevèrent son corps. Ce n'est pas seulement de l'évangéliste que nous l'apprenons, mais de Justin, martyr, lequel ayant été juif de religion, était mieux instruit que personne de leurs traditions. Ils répandirent, dit-il, dans le monde, que le sépulcre avait été forcé. Mais le mensonge était si visible, que la résurrection du Sauveur ne laissa pas de passer pour constante parmi le peuple. Josèphe lui-même n'en a pu disconvenir, quelque intérêt qu'il eût à obscurcir la gloire du Fils de Dieu ; et afin que la gentilité aussi bien que le judaïsme rendît hommage à ce Dieu ressuscité, Pilate, selon le rapport de Tertullien, bien informé de la vérité, et déjà chrétien dans sa conscience, en écrivit à Tibère : *Ea omnia super Christo Pilatus, et ipse pro conscientia sua jam christianus, Tiberio renuntiavit.* Sur quoi ce Père n'a pas craint d'ajouter que les empereurs auraient cru dès lors en Jésus-Christ, s'ils n'avaient été, comme empereurs, nécessaires au siècle, ou si les chrétiens, qui renonçaient au siècle, avaient pu être empereurs : *Si aut Cæsares non fuissent sæculo necessarii, aut christiani potuissent esse Cæsares.* Mais ce qui me surprend au delà de tout le reste, et ce que nous ne pouvons assez admirer, c'est de voir les apôtres, qui, pendant la vie de leur Maître, ne pouvaient pas même comprendre ce qu'il leur disait de sa résurrection ; qui, dans le temps de sa passion, en avaient absolument désespéré, et qui rejetaient après sa mort, comme des fables et des rêveries, ce qu'on leur racontait de ses apparitions ; de voir, dis-je, des hommes si mal disposés à croire, ou plutôt si déterminés à ne pas croire, devenir les prédicateurs et les martyrs d'un mystère qui, jusque-là, avait été le plus ordinaire sujet de leur incrédulité, aller devant les tribunaux et les juges de la terre, confesser une résurrection dont ils s'étaient toujours fait une matière de scandale, ne pas craindre de mourir pour en confirmer la vérité, et s'estimer heureux, pourvu qu'en mourant ils servissent à Jésus-Christ, glorieux et triomphant, de témoins fidèles Qui fit ce changement en eux, et qui était capable de le faire, sinon l'assurance et la foi de sa résurrection ? Mais une foi si ferme, après une incrédulité si obstinée, n'était-elle pas un coup de la main du Très-Haut ? *Hæc mutatio dexteræ Excelsi* [1]. Aussi est-ce en vertu de cette foi, je dis de la foi d'une résurrection si miraculeuse, que le christianisme s'est multiplié, que l'Evangile a fait dans le monde des progrès inconcevables, et que la divinité du Sauveur, malgré l'enfer et toutes ses puissances, a été crue jusqu'aux extrémités du monde. Nous n'avons qu'à considérer l'origine et la naissance de l'Eglise. Jamais les apôtres ne prêchaient Jésus-Christ dans les synagogues, qu'ils ne produisissent sa résurrection comme une preuve sans réplique : *Hunc Deus suscitavit tertia die* [2]. C'est celui, disaient-ils sans cesse, qui est ressuscité le troisième jour ; celui que le Dieu de nos pères a glorifié, en le délivrant de la mort ; celui que vous avez crucifié, mais qui depuis s'est montré dans l'état d'une vie nouvelle. On dirait que c'était là le seul article qui rendait leur prédication efficace et invincible. Car en quoi faisaient-ils paraître la force de ce zèle apostolique dont ils étaient remplis? A rendre témoignage de la résurrection de Jésus-Christ : *Virtute magna reddebant apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri* [3]. En cela consistait tout le soin et tout le fruit de leur ministère ; jusque-là même que lorsqu'il fallut procéder à l'élection d'un nouveau disciple, en la place du perfide Judas, la grande raison qu'ils apportèrent fut qu'ayant vu ce qu'ils avaient vu, et qu'étant au Sauveur du monde ce qu'ils lui étaient, ils devaient s'associer quelqu'un pour être avec eux témoin de sa résurrection : *Oportet... testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis* [4] ; comme si leur apostolat eût été réduit à ce seul point. Et en effet, ajoute saint Luc, tout le monde se rendait à la force de ce témoignage.

[1] Psalm., LXXVI, 11. — [2] Act., X, 40. — [3] Act., IV, 33. — [4] Act., I, 21.

Les juifs n'y pouvaient résister, les gentils en étaient persuadés, le nombre des chrétiens croissait tous les jours; et nous apprenons de saint Chrysostome qu'immédiatement après la profession de foi que faisaient les catéchumènes, en reconnaissant que Jésus-Christ, était ressuscité, on leur conférait le baptême. Pourquoi cela ? Parce que, professer la résurrection de Jésus-Christ c'était professer qu'il était Dieu ; et professer qu'il était Dieu, c'était embrasser sa religion, puisqu'il est certain que toute la religion chrétienne est fondée sur la divinité de Jésus-Christ, et que la divinité de Jésus-Christ ne nous a été authentiquement révélée que par le miracle de sa résurrection.

Arrêtons-nous ici, et pour répondre au dessein de Dieu dans ce mystère, élevons-nous par les sentiments de la foi au-dessus de notre bassesse. Entrons, si j'ose m'exprimer de la sorte, dans le sanctuaire de la divinité de Jésus-Christ qui nous est ouvert ; et, profitant de la fête que nous célébrons, disons avec les vieillards de l'Apocalypse, prosternés devant le trône de l'Agneau : *Dignus est Agnus qui occisus est, accipere virtutem et divinitatem* [1]. Oui, l'Agneau sacrifié pour nous mérite de recevoir l'hommage que toute l'Eglise lui rend aujourd'hui. En adorant son Etre divin, faisons à ce Sauveur la même protestation que lui fit saint Pierre : *Tu es Christus Filius Dei vivi* [2]. Vous êtes le Fils du Dieu vivant ; ou, pour la concevoir dans des termes d'autant plus forts et plus énergiques qu'ils sont plus simples et plus naturels, servons-nous de l'expression de saint Thomas : *Dominus meus et Deus meus* [3]. Mon Seigneur et mon Dieu ! expression qui confondait autrefois l'impiété arienne, et qui fermera éternellement la bouche à l'infidélité des libertins. Au lieu qu'avant la résurrection du Fils de Dieu, et Thomas et les autres apôtres se contentaient de lui dire : *Magister, Domine* [4] ; Seigneur, Maître ; maintenant qu'il est ressuscité, faisons-nous un devoir de lui répéter cent fois : *Dominus meus et Deus meus*. Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu ; et vous me le faites connaître si évidemment dans votre résurrection, que j'aurais presque lieu de craindre qu'elle ne fît perdre à ma foi une partie de son mérite. Car je sens mon âme toute pénétrée des vives lumières qui sortent de votre humanité sainte, et qui sont comme les rayons de la divinité qu'elle renferme. Je ne comprenais pas ce que saint Paul voulait faire entendre aux hébreux, quand il leur disait que le Père éternel avait commandé aux anges d'adorer son Fils dans le moment qu'il ressuscita, et qu'il fit sa seconde entrée dans le monde : *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit; Et adorent eum omnes angeli Dei* [1] ; mais j'en vois maintenant la raison : c'est que Jésus-Christ, en ressuscitant, montra à tout l'univers qu'il était Dieu, et que l'adoration est le culte propre de Dieu, et uniquement affecté à Dieu. Voilà pourquoi le Père éternel voulut que ce culte fût rendu solennellement à Jésus-Christ par tous les esprits bienheureux : *Et adorent eum omnes angeli Dei*. De savoir pourquoi il s'adressa aux anges et non pas aux hommes, pour leur donner cet ordre, ah ! mes frères, dit saint Jérôme, expliquant ce passage, c'est notre instruction d'une part, mais notre confusion de l'autre. Car il ne s'adressa aux anges que dans la connaissance anticipée qu'il eut de l'ingratitude, de la dureté, de l'insensibilité des hommes. Il ne s'adressa aux anges que parce qu'il prévit que les hommes seraient des esprits mondains, qui, bien loin d'adorer Jésus-Christ en vérité, l'outrageraient, le blasphémeraient, et par le dérèglement de leur vie le couvriraient de honte et d'opprobre. Il est vrai que les hommes, encore plus que les anges, devaient adorer ce Dieu renaissant du tombeau, puisque c'était leur Sauveur, et non pas le Sauveur des anges ; mais les désordres des hommes, le libertinage des uns, l'hypocrisie des autres, l'orgueil de ceux-ci, la lâcheté de ceux-là, c'est ce qui détermina le Père céleste à recourir aux anges comme à des créatures plus fidèles, quand il voulut procurer à son Fils unique le tribut d'honneurs qui lui était dû en conséquence de sa résurrection : *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes angeli Dei* ; comme s'il eût dit : Que les anges soient ses adorateurs, puisque les hommes sont des impies qui le scandalisent. Car c'est le reproche que chacun de nous a dû se faire aujourd'hui dans l'amertume de son âme : reproche qui suffirait pour nous tirer de l'assoupissement où nous sommes et pour ranimer notre foi ; reproche qui, par une suite nécessaire, produirait notre conversion et le changement de nos mœurs.

En effet, cette foi de la divinité de Jésus-Christ a sanctifié le monde ; et n'est-ce pas par cette même foi que le monde qui nous enchante, et dont les maximes nous corrompent, doit être sanctifié dans nous ? Si j'ai cette foi, ou je suis juste, ou je suis dans la voie de l'être : si je ne l'ai pas, il n'y a dans moi que péché et qu'ini-

[1] Apoc., v. 12. — [2] Matth., xvi, 16. — [3] Joan., xx, 28. — [4] Matth., xxii, 16.

[1] Hebr., i, 6.

quité. Qui est celui, demande le bien-aimé disciple saint Jean, qui triomphe du monde, sinon celui qui croit que Jésus-Christ est Dieu ? *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei*[1] ? C'est-à-dire, quel est celui qui, maître de ses passions, est réglé dans sa conduite, modéré dans ses désirs, continent, patient, charitable, sinon celui qui se laisse gouverner et conduire par la foi de ce Dieu Sauveur? au contraire, quel est celui qui demeure toujours esclave du monde et de ses concupiscences, esclave de l'ambition, esclave de l'intérêt, esclave de la sensualité, si ce n'est pas celui qui a renoncé à cette foi, ou en qui cette foi est languissante? *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei ?* Consultez l'expérience, et vous verrez avec quelle raison parlait l'Apôtre. La prudence humaine a cru pouvoir se maintenir indépendamment de cette foi, et en a voulu secouer le joug; mais on sait de quelle manière elle y a réussi, et les tristes effets de cette indépendance criminelle. On a vu des chrétiens s'ériger en philosophes, et, laissant Jésus-Christ, s'en tenir à la foi d'un Dieu ; mais, par une disposition secrète de la Providence, leur philosophie n'a servi qu'à faire paraître encore davantage l'égarement de leurs esprits et la corruption de leurs cœurs. Il semble qu'avec la connaissance d'un Dieu, ils devaient être naturellement sages et naturellement vertueux ; mais parce qu'on ne peut être solidement vertueux et sage que par la grâce, que la grâce est attachée à Jésus-Christ, que Jésus-Christ ne nous est rien sans la foi, que la foi qui nous unit à lui est celle qui nous révèle sa divinité, de là vient qu'avec toutes ces belles idées de sagesse, ils ont été des insensés, des emportés; qu'ils se sont laissé entraîner au torrent du vice ; qu'ils ont succombé aux plus honteuses passions; qu'ils se sont, comme dit saint Paul, évanouis dans leurs propres pensées, et qu'affectant d'être philosophes, ils ont même cessé d'être des hommes. Au contraire, où a-t-on trouvé l'innocence et la pureté de la vie ? Dans cette sainte et divine foi, qui nous apprend que Jésus-Christ est vrai Fils de Dieu : *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei ?* Voilà ce qui justifie ; voilà ce qui nous ouvre le trésor des grâces et des vertus ; voilà ce qui nous donne accès auprès de Dieu, pour avoir part un jour à cette bienheureuse résurrection qui nous est promise. Résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité : c'est par là qu'il confirme notre foi. Résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection future : c'est ainsi qu'il anime notre espérance, comme vous l'allez voir dans la seconde partie.

[1] I Joan., v, 4.

DEUXIÈME PARTIE.

De tous les articles de notre religion, il n'y en a aucun, dit saint Augustin, qui ait été plus contredit que la résurrection des hommes, parce qu'il n'y en a point qui les retienne plus dans le devoir, et qui les assujettisse davantage aux lois divines : *In nulla re tam vehementer contradicitur fidei christianæ, quam in resurrectione carnis.* Car si les hommes doivent ressusciter, il y a donc une autre vie que celle-ci ; toutes nos espérances ne se terminent donc pas à la mort ; nous avons donc un sort bon ou mauvais à attendre dans l'éternité ; Dieu nous réserve donc à d'autres récompenses, ou à d'autres peines que celles que nous voyons ; notre grande affaire est donc de travailler ici à mériter les unes et à éviter les autres ; il faut donc rapporter nos actions à cette fin, et tout le reste doit donc être indifférent ; nous sommes donc bien condamnables de nous troubler des misères de cette vie, et de nous laisser surprendre à l'éclat des prospérités humaines ; la vertu seule est donc sur la terre notre bien solide, et même notre unique bien. Car toutes ces conséquences suivent nécessairement du principe de la résurrection des morts. C'est pourquoi Tertullien commence l'excellent ouvrage qu'il a composé sur cette matière par ces belles paroles : *Fiducia christianorum, resurrectio mortuorum.* Au contraire, dit saint Paul, si nous ne devons pas ressusciter, et si c'est au bonheur de ce monde que nos espérances sont bornées, nous sommes les plus misérables de tous les hommes : car tout ce que nous faisons est inutile. C'est en vain que nous nous exposons à tant de dangers, en vain que j'ai soutenu tant de combats à Ephèse pour la foi ; il n'y a plus de conduite, plus de règle à garder, et l'on peut donner à ses sens tout ce qu'ils demandent ; le devoir et la piété sont des biens imaginaires, et l'intérêt présent est le seul bien qui nous doive gouverner. Prenez garde, chrétiens : de cette erreur, que les hommes ne ressusciteront pas, l'Apôtre tirait toutes ces conclusions par un raisonnement théologique, dont il y a peu de personnes encore aujourd'hui qui comprennent toute la force, mais que saint Chrysostome a très-bien développé, en observant contre qui saint Paul avait alors à disputer. Ce n'était pas, remarque ce Père, contre les hérétiques, qui, reconnaissant l'im-

mortalité des âmes, ne voulussent pas reconnaître la résurrection des corps ; son argument eût été nul : mais il combattait les libertins et les athées, qui nient la résurrection des corps, parce qu'ils ne veulent pas croire l'immortalité des âmes, ni une vie future. Car quoique ces deux erreurs n'aient pas entre elles une connexion absolument nécessaire, elle sont néanmoins inséparablement jointes dans l'opinion des impies, qui, tâchant d'effacer de leur esprit l'idée des choses éternelles afin de se mettre en possession de pécher avec plus d'impunité, veulent abolir premièrement la foi de la résurrection des corps, et, par un progrès d'infidélité qui est presque inévitable, s'aveuglent ensuite jusqu'à se persuader même que les âmes ne sont pas immortelles. Et voilà pourquoi saint Paul se sert des mêmes armes pour attaquer l'une et l'autre de ces deux impiétés.

Quoi qu'il en puisse être, je dis, chrétiens, pour m'en tenir précisément à mon sujet, que dans la résurrection de Jésus-Christ, nous avons un gage sensible et assuré de notre résurrection : comment cela ? parce que, dans cette résurrection du Sauveur, nous trouvons tout à la fois le principe, le motif et le modèle de la nôtre : le principe par où Dieu peut nous ressusciter, le motif qui engage Dieu à nous ressusciter, et le modèle sur lequel Dieu veut nous ressusciter. Ceci demande toutes vos réflexions.

Je prétends d'abord que nous trouvons dans la résurrection du Fils de Dieu le principe de la nôtre : pourquoi ? parce que cette résurrection miraculeuse est, de la part de Jésus-Christ, l'effet d'une force souveraine et toute-puissante. Car s'il a pu par sa toute-puissance se ressusciter lui-même, pourquoi ne pourra-t-il pas faire dans les autres ce qu'il a fait dans sa personne ? C'est l'invincible raisonnement de saint Augustin. Il y en a, dit ce Père, qui croient la résurrection du Sauveur, et qui se rendent là-dessus au témoignage incontestable des Ecritures. Mais, fidèles sur ce point, ils corrompent d'ailleurs leur créance, et donnent dans une erreur grossière ; ne comprenant pas, ou ne voulant pas comprendre comment il s'ensuit de là que nous puissions un jour ressusciter nous-mêmes. Or, reprend ce saint docteur, Jésus-Christ ressuscité dans une chair semblable à la mienne, et ressuscité par sa propre vertu, n'est-ce pas une preuve évidente que je puis un jour, non pas me ressusciter moi-même comme lui, mais être ressuscité par lui ? Si, selon les fausses idées des manichéens, poursuit saint Augustin, il n'avait pris, en venant sur la terre, qu'un corps fantastique et apparent ; s'il avait laissé dans la corruption du tombeau cette chair formée dans le sein de Marie, et dont il s'était revêtu pour vivre parmi les hommes ; si, reprenant une vie glorieuse, il avait repris un autre corps que le mien, un corps d'une substance plus déliée et composée de qualités plus parfaites, je pourrais peut-être douter de ma résurrection. Mais aujourd'hui il renaît avec la même chair, avec le même sang dont il fut conçu dans les chastes flancs d'une vierge ; et ce que je vois s'accomplir en lui, quelle raison aurais-je de croire qu'il ne puisse pas l'accomplir en moi ? Car est-il moins puissant en moi et pour moi, qu'il ne l'est en lui-même et pour lui-même ; et si c'est toujours la même vertu, ne sera-t-elle pas toujours en état d'opérer des mêmes miracles ?

C'est donc par cette suprême puissance qu'il ira dans les abîmes de la mer, dans les entrailles de la terre, dans le fond des antres et des cavernes, dans les lieux du monde les plus obscurs et les plus cachés, recueillir ces restes de nous-mêmes que la mort avait détruits, rassembler ces cendres dispersées, et, tout insensibles qu'elles seront, leur faire entendre sa voix et les ranimer.

Ainsi le comprenait saint Paul, parlant aux premiers fidèles. Jésus-Christ est ressuscité, mes frères, leur disait ce maître des nations ; on vous l'annonce, et vous le croyez : mais ce qui m'étonne, ajoutait le grand apôtre, c'est que, ce Dieu-Homme étant ressuscité, il s'en trouve parmi vous qui osent contester la résurrection des hommes : *Si autem Christus prædicatur quod resurrexit a mortuis, quomodo quidam dicunt in vobis quoniam resurrectio... non est*[1] ? car l'un n'est-il pas une conséquence de l'autre, et ne sera-ce pas ce Dieu ressuscité qui réparera les ruines de la mort, et qui rétablira nos corps dans leur première forme et leur premier état ? *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ*[2]. Mais encore par où opérera-t-il ce miracle ? sera-ce seulement par l'efficace de son intercession ? sera-ce seulement par la vertu de ses mérites ? Non, remarque saint Chrysostome ; mais l'Apôtre nous fait entendre que ce sera par le domaine absolu qu'a l'Homme-Dieu sur toute la nature : *Secundum operationem qua etiam possit subjicere sibi omnia*[3].

Ainsi même l'avait compris le patriarche Job, cet homme suscité de Dieu, trois mille ans avant Jésus-Christ, pour en parler dans des termes si

[1] I Cor., xv, 12. — [2] Philip., III, 21. — [3] Ibid.

précis et si forts, et pour prédire si clairement la résurrection du Sauveur et la nôtre. Oui, je crois, s'écriait-il, pour s'encourager lui-même et pour se soutenir dans ses souffrances, je crois et je sais que mon Rédempteur est vivant, et que je dois après les peines de cette vie, et après avoir payé le tribut à la mort, ressusciter dans ma propre chair : *Scio quod Redemptor meus vivit* (ces paroles sont admirables), *et in novissimo die de terra surrecturus sum* [1]. Voyez-vous la liaison qu'il met entre ces deux résurrections, celle de Jésus-Christ son Rédempteur : *Scio quod Redemptor meus vivit* ; et la sienne propre, *et in novissimo die de terra surrecturus sum?* Qu'aurait-il dit s'il eût vécu de nos jours, et qu'il eût été témoin comme nous de cette résurrection glorieuse du Fils de Dieu, où nous ne trouvons pas seulement le principe de la nôtre, mais encore le motif?

Car il est naturel que les membres soient unis au chef ; et quand le chef se ressuscite lui-même, n'est-ce pas une suite qu'il doit ressusciter ses membres avec lui ? Or, notre chef, c'est Jésus-Christ, et nous sommes tous les membres de Jésus-Christ. Je puis donc bien appliquer à ce mystère ce que saint Léon disait de la triomphante ascension du Sauveur au ciel, que là où le chef entre, ses membres l'y doivent suivre ; et de même que Jésus-Christ, selon la pensée de ce grand pape, n'est pas seulement rentré dans le séjour de sa gloire pour lui-même, mais pour nous, c'est-à-dire pour nous en ouvrir les portes et pour nous y appeler après lui ; par la même règle et dans le même sens n'ai-je pas droit de conclure que c'est pour nous-mêmes qu'il a brisé les portes de la mort, pour nous-mêmes qu'il est sorti du tombeau et qu'il est ressuscité? Et certes, s'il veut, en qualité de chef, que ses membres agissent comme lui, souffrent comme lui, vivent comme lui, meurent comme lui, pourquoi ne voudra-t-il pas qu'ils ressuscitent comme lui? N'est-il pas juste que, nous faisant part de ses travaux, il nous fasse part de sa récompense ; et puisqu'une partie de sa récompense est la gloire de son corps, parce que ce corps adorable est entré en participation de mérites avec son âme, n'est-il pas engagé par là-même à récompenser pareillement en nous, et le corps et l'âme? C'est la belle et consolante théologie de saint Paul; et voilà pourquoi ce grand apôtre l'appelle les prémices des morts : *Primitiæ dormientium* [2] ; le premier-né d'entre les morts, *Primogenitus ex mortuis* [3]. Des prémices supposent des suites; et pour être le premier-né, ou, si vous voulez, le premier ressuscité d'entre les morts, il faut que les morts doivent pareillement renaître à la fin des siècles, et reprendre une nouvelle vie. Vérité si incontestable dans la doctrine du maître des gentils, qu'il ne fait pas difficulté de dire que si les morts ne doivent pas ressusciter après la résurrection de Jésus-Christ, et en vertu de cette bienheureuse résurrection, il s'ensuit que ce n'est qu'une résurrection imaginaire et supposée : *Si resurrectio mortuorum non est, neque Christus resurrexit* [1].

Il est donc vrai, mes chers auditeurs, que nous ressusciterons par Jésus-Christ ou, plutôt par la toute-puissance de Jésus-Christ; il est vrai que nous ressusciterons parce que Jésus-Christ est ressuscité ; et pour mettre le comble à notre espérance, j'ajoute que nous ressusciterons encore semblables à Jésus-Christ, et que sa résurrection est le modèle de la nôtre. Car, demande saint Augustin, pourquoi Dieu a-t-il voulu que la résurrection de son Fils fût si sensible, et pourquoi le Fils unique de Dieu a-t-il tant cherché lui-même à la faire connaître et à la rendre publique? Ah ! répond ce saint docteur, c'est afin de nous découvrir sensiblement dans sa personne la vaste étendue de nos prétentions; c'est afin de nous faire voir dans ce qu'il est ce que nous devons être, ou ce que nous pouvons devenir. Je n'ai donc qu'à me représenter ce qu'il y a de plus brillant dans le triomphe de mon Sauveur ; je n'ai qu'à contempler cette humanité glorifiée; ce corps, tout matériel et tout corps qu'il est, revêtu de toutes les qualités des esprits, tout éclatant de lumière et couronné d'une splendeur éternelle; voilà l'heureux état où je dois être moi-même élevé, et ce que la foi me promet. Espérance fondée sur la parole même de Dieu, puisque c'est sur la parole de son Apôtre. Car, dit l'Apôtre, quand Dieu viendra tirer nos corps de la poussière et les ranimer de son souffle, ce sera pour les conformer au divin exemplaire qui nous est proposé dans la résurrection de Jésus-Christ : *Reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ* [2]. Maintenant ce sont des corps sujets à la corruption et à la pourriture ; maintenant ce sont des corps sujets à la souffrance et à la douleur ; maintenant ce sont des corps fragiles et sujets à la mort; maintenant ce n'est qu'une chair grossière, vile et méprisable. Mais alors, par le plus prompt et le plus merveilleux changement, ils auront, si je puis m'exprimer de la sorte, la même incorrup-

[1] Job., XIX, 25. — [2] I Cor., XV, 20. — [3] Coloss., I, 18.

[1] I Cor., XV, 13. — [2] Philip., III, 21.

tibilité que le corps d'un Dieu, la même impassibilité, la même immortalité, la même subtilité, la même clarté : *Configuratum corpori claritatis suæ.* Tout cela néanmoins, mes frères, à une condition, savoir, que nous travaillerons dans la vie présente à les sanctifier; et par où? par la mortification et la pénitence chrétienne : car si ce sont des corps que nous ayons flattés, que nous ayons idolâtrés, à qui nous ayons accordé tout ce que demandait une cupidité sensuelle, et dont nous ayons fait par là des corps de péché, ils ressusciteront, mais comment? comme des objets d'horreur, pour servir à la confusion de l'âme et pour partager son tourment, après avoir servi et avoir eu part à ses crimes.

Ah! chrétiens, les grandes vérités! malheur à qui ne les croit pas! malheur à qui les croit, et qui vit comme s'il ne les croyait pas! mais heureux mille fois le fidèle qui, non content de les croire, en fait la règle de sa vie, et en tire de puissants motifs pour animer sa ferveur! Entrez, s'il vous plaît, avec moi dans cette importante morale.

Malheur, dis-je, à qui ne croit pas ce point essentiel du christianisme et cette résurrection future! S'il y avait parmi mes auditeurs quelqu'un de ces libertins, voici ce que je lui dirais avec toute la sincérité et toute l'ardeur de mon zèle : Il faut, mon cher frère, que le désordre soit bien grand dans vous, et que le vice y ait pénétré bien avant, pour vous réduire à ne plus croire une des vérités fondamentales de la religion. Il faut que votre cœur ait bien corrompu votre esprit, pour l'aveugler et le pervertir de la sorte. Car, dites-moi, je vous prie, si vous êtes encore capable de vous rendre à ce raisonnement, qui de nous deux est mieux fondé, vous qui ne croyez pas ce que l'on vous annonce touchant une autre vie que celle-ci et la résurrection des morts, et moi qui le crois d'une foi ferme et avec une entière soumission? Sur quoi vous appuyez-vous pour ne le pas croire, du moins pour en douter? Sur votre jugement, sur votre prudence, ou plutôt sur votre présomption? Vous ne croyez pas ces mystères, parce que vous ne les concevez pas, parce que vous voulez mesurer toutes choses par vos sens, parce que vous ne voulez déférer, ni vous en rapporter qu'à vos yeux, parce que vous dites, comme cet apôtre incrédule : *Nisi videro... non credam*[1]; Si je ne vois, je ne croirai rien : conduite pleine d'ignorance et d'erreur : voilà le fondement de votre infidélité. Mais moi, dans ma créance et dans la foi que j'ai embrassée, et pour laquelle je serais prêt à verser mon sang, je me fonde sur le témoignage de Dieu même, sur les principes de sa providence et de sa sagesse, sur la vérité de mille prophéties, sur un nombre presque infini de miracles, sur l'autorité des plus grands hommes de tous les siècles, des hommes les plus sensés, les plus éclairés, les plus irréprochables et les plus saints. Je me trouve en possession d'une foi qui a opéré tant de merveilles dans l'univers, qui a triomphé de tant de rois et de tant de peuples, qui a détruit et aboli tant de superstitions, qui a produit et fait pratiquer tant de vertus, qui a eu tant de témoins, qui a été signée par le sang de tant de martyrs, qui s'est accrue par les persécutions mêmes et contre laquelle toutes les puissances de l'enfer et de la terre n'ont jamais pu prévaloir et jamais ne prévaudront : telles sont les raisons qui m'y attachent. Or, de ces raisons et des vôtres, jugez, encore une fois, quelles sont les plus solides et les plus capables de déterminer un esprit droit, et de le fixer.

Mais, me direz-vous, comment comprendre cette résurrection des morts? Il ne s'agit pas, mon cher auditeur, de la comprendre pour la croire, mais de la croire quand même elle vous serait absolument incompréhensible. Car, que vous la compreniez ou que vous ne la compreniez pas, ce n'est point ce qui la rend plus ou moins vraie, plus ou moins certaine, ni par conséquent plus ou moins croyable. Cependant j'ai bien lieu d'être surpris, mon cher frère, que vous, qui vous piquez d'une prétendue force d'esprit, vous formiez là-dessus tant de difficultés. Comme si cette résurrection n'était pas évidemment possible à Dieu notre créateur : car, dit saint Augustin, s'il a pu créer de rien nos corps, ne pourra-t-il pas les former une seconde fois de leur propre matière? et qui l'empêchera de rétablir ce qui était déjà, puisqu'il a pu faire ce qui n'avait jamais été? Comme si cette résurrection n'était pas même aisée et facile à Dieu, puisqu'il est tout-puissant, et que rien ne résiste à une puissance sans bornes. Comme si toutes les créatures ne nous rendaient pas cette résurrection très-sensible : un grain de blé meurt dans le sein de la terre, c'est la comparaison de saint Paul, et il faut, en effet, que ce petit grain pourrisse et qu'il meure; mais ensuite ne le voyons-nous pas renaître? et n'est-il pas étrange que ce qui vous fait douter de votre résurrection, soit cela même par où la Providence a voulu vous la rendre plus intelligible? Comme si cette résurrection n'était pas très-

[1] Joan., xx, 25.

conforme aux principes de la nature, qui, par l'inclination mutuelle du corps et de l'âme, et par l'étroite liaison qu'il y a entre l'un et l'autre, demande qu'ils soient éternellement réunis. Comme si la créance de cette résurrection n'était pas une des notions les plus universelles et les plus communes qui se soient répandues dans le monde : ceux mêmes, disait Tertullien, qui nient la résurrection, la reconnaissent malgré eux, par leurs sacrifices et leurs cérémonies à l'égard des morts. Ce soin d'orner leurs tombeaux et d'en conserver les cendres, est un témoignage d'autant plus divin qu'il est plus naturel. Ce n'est pas seulement, ajoutait-il, chez les chrétiens et chez les juifs qu'on a cru que les hommes devaient ressusciter, mais chez les peuples même les plus barbares, chez les païens et les idolâtres ; et ce n'a pas seulement été une opinion populaire, mais le sentiment des sages et des savants. Comme si Dieu, enfin, ne nous avait pas facilité la foi de cette résurrection par d'autres résurrections qu'on a vues, que des témoins irréprochables ont rapportées, et que nous ne pouvons tenir pour suspectes, sans démentir les divines Ecritures et les histoires les plus authentiques. Ah ! mon cher auditeur, allons à la source du mal, et apprenez une bonne fois à vous connaître vous-même. Vous avez de la peine à vous persuader qu'il y ait une autre vie, une résurrection, un jugement à la fin des siècles, parce qu'avec cette persuasion il faudrait prendre une conduite toute nouvelle, et que vous en craignez les conséquences ; mais les conséquences de votre libertinage sont-elles moins à craindre pour vous et moins affreuses ? Dieu, indépendamment de votre volonté, vous a créé sans vous, et il saura bien sans vous et malgré vous vous ressusciter : *Non quia vis, non resurges ; aut si resurrecturum te non credideris, propterea non resurges* ; ce sont les paroles de saint Augustin. Votre résurrection ne dépendra point de votre créance ; mais le bonheur ou le malheur de votre résurrection dépendra et de votre créance et de votre vie. Or, quelle surprise à ce dernier jour, et quel désespoir, s'il faut ressusciter pour entendre l'arrêt solennel qui vous réprouvera ; s'il faut ressusciter pour entrer dans les ténèbres de l'enfer, en sortant des ombres de la mort ; s'il faut ressusciter pour consommer par la réunion du corps et de l'âme votre damnation, parce que dans une affaire d'une telle importance vous n'aurez pas voulu prendre un parti aussi sage et aussi certain que l'est celui de croire et de bien vivre !

Je dis de bien vivre : et voici le malheur, non plus du libertin qui ne croit pas, mais du pécheur qui croit et qui vit comme s'il ne croyait pas. En effet, que sert-il de croire et de ne pas agir conformément à sa foi ? que dis-je ! et d'agir même d'une manière directement opposée à sa foi ? de croire une résurrection qui nous fera comparaître devant le souverain Juge des vivants et des morts, et de ne travailler pas à le gagner, ce Juge redoutable, et à le fléchir en notre faveur ? de croire une résurrection qui nous produira aux yeux du monde entier pour être connus tels que nous serons et tels que nous aurons été, et de vivre dans des habitudes, dans des désordres maintenant cachés et secrets, mais qui, révélés alors et publiés à la face de l'univers, nous couvriront d'ignominie et d'opprobre ? de croire une résurrection qui nous doit faire passer à une vie, ou éternellement heureuse, ou éternellement malheureuse, selon le bien que nous aurons pratiqué dans la vie présente, ou selon le mal que nous y aurons commis, et de ne rien faire dans la vie présente de tout le bien qui peut nous procurer une heureuse immortalité, et de commettre dans la vie présente tout le mal qui peut nous attirer la plus terrible condamnation, et nous conduire à une malheureuse éternité ? Que sert-il, encore une fois, de croire de la sorte ? ou plutôt, croire de la sorte, n'est-ce pas se rendre encore plus coupable et se condamner par soi-même ? C'est à vous surtout, femmes du monde, à bien méditer ce point de votre religion, et à en profiter. Peu en peine de l'avenir, vous ne pensez qu'au présent ; et, refusant à votre âme tous vos soins, vous n'êtes occupées que de votre corps. Hélas ! en voulant le conserver, vous le perdez. Voilà à quoi vous ne pensez pas, et à quoi vous penserez, mais trop tard, quand, au son de la dernière trompette, ce corps renaîtra de sa propre cendre, et que vous entendrez sortir de la bouche de Dieu ces formidables paroles : *Quantum... in deliciis fuit, tantum date illi tormentum* [1] ; Que les délices où ce corps a vécu, soient la mesure de son tourment. Après que vous en avez fait votre idole, que vous l'avez tant ménagé et tant flatté, la mort en a fait la pâture des vers ; et la nouvelle vie que je lui rends en va faire la pâture des flammes, dont le sentiment lui sera d'autant plus douloureux, qu'il a plus goûté les fausses douceurs où vous l'avez nourri : *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum.*

Concluons, mes chers auditeurs : Heureux le

[1] Apoc., XVIII, 7.

fidèle qui croit et qui attend une résurrection glorieuse, parce qu'il se met, par la pratique de toutes les œuvres chrétiennes et par la sainteté de ses mœurs, en état de la mériter ! Voilà ce qui animait saint Paul, ce qui consolait l'Eglise naissante et persécutée, ce qui, dans la suite des siècles, a soutenu tant de martyrs, tant de solitaires, tant de religieux : car nous souffrons, disaient-ils, nous mortifions nos corps, nous nous privons des plaisirs que le monde nous présente ; mais ce n'est pas en vain : et puisque nous sommes assurés que l'âme survit au corps, et qu'à la dernière consommation des temps le corps doit encore se rejoindre à l'âme pour commencer ensemble une vie immortelle, nous avons bien de quoi nous réjouir dans la pensée que nous serons alors abondamment payés, par une félicité souveraine, de tout ce que nous aurons quitté sur la terre et de tous les sacrifices que nous aurons faits à Dieu. Voilà ce qui doit inspirer le même zèle et la même ardeur à tout ce qu'il y a d'âmes pieuses qui m'écoutent ; je dis plus, voilà ce qui doit sanctifier tout ce qu'il y a ici de chrétiens à qui je parle. Voilà sur quoi ils doivent prendre leurs résolutions : ils ne les prendront jamais sur des principes plus solides. Si dans cette solennité ils n'ont pas encore fait leur devoir, voilà ce qui doit les engager à s'en acquitter sincèrement, à s'en acquitter promptement, à s'en acquitter pleinement. S'ils ont satisfait au précepte de l'Eglise, et qu'ils soient ainsi rentrés dans les voies de Dieu, voilà ce qui doit les y maintenir et les y faire marcher constamment ; car c'est de cette constance que tout dépend ; et pour ressusciter dans la gloire, il faut, par une sainte persévérance, mourir dans la grâce. Mais, hélas ! qui persévérera? souffrez, mes chers auditeurs, que je m'attache particulièrement à ce point, en finissant ce dernier discours. Qui, dis-je, persévérera? où sont ces âmes fidèles à leur promesses et inébranlables dans leurs résolutions? Il n'y a que vous, ô mon Dieu, qui les connaissiez, puisqu'il n'y a que vous qui puissiez connaître et le cœur de l'homme et l'avenir ; deux choses qui vous sont toujours présentes, mais qui nous sont également cachées, et jusqu'où nos faibles lumières ne peuvent s'étendre. J'ai lieu néanmoins, Seigneur, de me consoler par les conjectures que je puis avoir d'un secret dont la parfaite connaissance vous est réservée ; et je sais en particulier, tout l'univers le sait avec moi, qu'il y a ici un cœur que votre main a formé, un cœur ennemi de l'inconstance et de la légèreté, fidèle dans ses paroles, égal dans sa conduite, inviolablement attaché aux lois qu'il veut bien se prescrire ; qui, s'étant proposé de grands desseins, n'en peut être détourné par aucun obstacle ; qui a fait des prodiges de valeur pour les exécuter ; et, ce qui n'est pas un moindre prodige, qui a renoncé pour cela non-seulement au repos et aux plaisirs, mais à ses avantages mêmes et à ses intérêts. Jusqu'où la perfection de votre loi ne peut-elle point porter, ô mon Dieu, ce cœur ferme et intrépide? et qui jamais, dans ce sens, a été plus propre que lui au royaume du ciel?

C'est donc Votre Majesté, Sire, qui fait ici toute ma consolation. Mais qui suis-je, pour parler de moi ? Disons mieux ; les anges protecteurs de votre royaume, les saints qui redoublent jour et nuit leurs prières pour votre personne sacrée, Dieu même, si j'ose le dire, ne trouve-t-il pas, dans la fermeté qui fait votre caractère, de quoi pouvoir se consoler de l'inconstance de la plupart des chrétiens ? C'est Dieu, Sire, qui a imprimé dans votre grande âme ce caractère de fermeté : et comme Votre Majesté, s'arrêtant au milieu de ses conquêtes, n'a point pris pour fermeté héroïque une opiniâtreté ambitieuse, aussi ne peut-elle se méprendre dans l'usage qu'elle doit faire de cette vertu. L'exemple qu'elle en vient de donner à toute l'Europe en est une preuve que la postérité n'oubliera jamais. Plus ferme dans sa religion que dans ses entreprises militaires, elle a fait céder ses entreprises militaires à l'intérêt commun de la religion. Au seul bruit des ennemis du nom chrétien, elle a interrompu le cours de ses armes ; votre piété royale n'ayant pu souffrir que vos armes, autrefois si glorieusement employées, et peut-être encore aujourd'hui destinées par la Providence à repousser ces infidèles, servissent en aucune sorte à l'avancement de leurs desseins. Incapable alors de penser à vous-même, et de profiter dans cette conjoncture de la faiblesse de ceux dont votre bras a tant de fois dompté la force ; prêt à sacrifier tout dès que vous avez compris qu'il s'agissait de la cause de Dieu, vous avez oublié vous plus justes prétentions, quand il a fallu donner des marques de votre zèle et de votre foi. Voilà ce que j'appelle fermeté, et fermeté pure, puisque ni l'ambition ni l'intérêt n'y ont nulle part.

Mais après tout, Sire, Votre Majesté sait assez que la fermeté d'un roi chrétien ne doit pas en demeurer là ; qu'elle doit être occupée dans lui à quelque chose encore de plus digne de lui ; qu'il en doit être lui-même le sujet, c' que,

comme toutes les qualités qu'on admire dans les héros seraient peu estimées des hommes si la fermeté y manquait, ainsi la fermeté même est peu estimée de Dieu si elle n'est jointe avec sa grâce, qui seule fait à ses yeux notre mérite. Oui, c'est pour conserver la grâce, que Votre Majesté a reçu de Dieu ce caractère de fermeté et de constance ; et jamais la guerre, ce théâtre si éclatant pour elle, ne lui a fourni de plus nobles triomphes que ceux d'un monarque qui fait triompher dans sa personne la grâce de son Dieu. Si dans tous les états la persévérance chrétienne est le dernier effet de la grâce, on peut dire que c'est une espèce de miracle dans un roi, et surtout dans le plus absolu des rois, puisqu'il trouve dans sa grandeur même les plus dangereux ennemis qu'il ait à combattre. Car, que ne doit pas craindre pour le salut celui à qui tout obéit, à qui tout cède, à qui rien ne peut résister, à qui tout s'efforce de plaire, et à qui tout craint souverainement de déplaire ? et quelle fermeté d'âme ne doit-il pas opposer à tout cela, s'il veut, disait saint Bernard, que tout cela, en l'élevant, ne le perde pas ? Mais aussi de quel mérite devant Dieu ne doit pas être la persévérance d'un prince qui, se voyant au-dessus de tout et maître de tout, s'étudie à l'être encore plus de lui-même ; qui, recevant à tous moments les hommages des hommes, n'oublie jamais ce qu'il doit à Dieu ; qui joint avec la majesté du trône l'humilité de la religion, avec l'indépendance d'un souverain la charité d'un chrétien, avec le droit d'impunité l'équité la plus droite, et tous les sentiments de la plus exacte probité ?

Voilà, Sire, les victoires que la grâce toute-puissante de Jésus-Christ doit remporter dans vous. Demeurant ferme dans cette grâce, vous confondrez les libertins, qui craignent votre persévérance ; vous consolerez les gens de bien, qui en font le sujet de leurs vœux ; et, constant pour un Dieu si constant lui-même pour vous, en gouvernant un royaume de la terre, vous mériterez de posséder le royaume éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE LUNDI DE PAQUES.

SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

ANALYSE.

Sujet. *Tandis qu'ils s'entretenaient et qu'ils raisonnaient ensemble, Jésus se joignit à eux, et marcha avec eux ; mais ils avaient un voile sur les yeux pour ne le pas connaître.*

Ces disciples, dont il est parlé dans l'Evangile, manquaient de foi en Jésus-Christ et d'amour pour Jésus-Christ. Or, c'est pour leur inspirer l'un et l'autre qu'il les rend témoins de sa résurrection.

Division. Résurrection de Jésus-Christ, motif puissant pour croire sa divinité : première partie. Résurrection de Jésus-Christ, engagement indispensable à aimer sa sainte humanité : deuxième partie.

(*La première partie de ce sermon est la même que celle du sermon précédent.*)

Deuxième partie. Résurrection de Jésus-Christ, engagement indispensable à aimer sa sainte humanité : pourquoi ? 1° parce que c'est pour nous qu'il est ressuscité ; 2° parce que, dans le triomphe même de sa résurrection, il a voulu conserver les marques les plus authentiques et les caracteres les plus visibles de son amour pour nous, savoir, les cicatrices des blessures qu'il avait reçues dans sa passion ; 3° parce qu'en ressuscitant glorieux, il a élevé son humanité à un état de perfection où nous ne pouvons nous défendre de l'aimer, mais d'un amour pur et tout spirituel.

1° C'est pour nous que Jésus-Christ est ressuscité : ainsi nous l'enseigne l'Apôtre : *Resurrexit propter justificationem nostr* En effet, il n'est ressuscité qu'afin de nous ressusciter avec lui, et de ressusciter lui-même dans nous. Dieu donc, dans sa résurrection, nous le donne une seconde fois, comme il nous le donna dans sa naissance en qualité de sauveur, en qualité de pasteur, en qualité de docteur et de maître : en qualité de sauveur, puisque, dans sa résurrection, il mit le sceau à tout ce qu'il avai et à tout ce qu'il avait souffert pour notre salut ; en qualité de pasteur, puisque son premier soin, après sa résurrection, fut de ramasser son troupeau, que l'infidélité avait dissipé ; en qualité de docteur et de maître, puisque tout le temps qu'il demeura sur la terre depuis qu'il fut ressuscité, il l'employa à instruire ses disciples. Or, que doit nous inspirer tout cela ? un zèle ardent et un amour tendre pour cet Homme-Dieu.

2° Dans sa résurrection, Jésus-Christ a voulu conserver les marques les plus authentiques et les caractères les plus visibles de son amour pour nous, savoir : les cicatrices des blessures qu'il avait reçues dans sa passion : par où il nous fait entendre que, dans le séjour même de sa gloire, il ne veut point nous oublier, mais qu'il veut nous servir d'avocat auprès de son Père. Nous ne devons donc jamais l'oublier nous-mêmes.

3° Jésus-Christ, en ressuscitant glorieux, a élevé son humanité à un état de perfection où nous ne pouvons nous défendre de l'aimer, mais d'un amour pur et tout spirituel. Il l'a rendue impassible et immortelle ; il l'a revêtue de toute la splendeur que répand sur elle sa divinité.

Concluons avec saint Paul : *Que celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus soit anathème* ! Aimons-le, non pas toujours d'un amour sensible, mais d'un amour solide. Or, est-ce l'aimer de la sorte, que de vivre comme nous vivons ?

Et factum est, dum fabularentur et secum quærerent, et ipse Jesus appropinquans ibat cum illis ; oculi autem illorum tenebantur ne eum agnoscerent.

Tandis qu'ils s'entretenaient et qu'ils raisonnaient ensemble, Jésus se joignit à eux, et marcha avec eux; mais ils avaient un voile sur les yeux pour ne le pas connaître. (*Saint Luc*, chap. XXIV, 15, 16.)

Quand je considère, chrétiens, la disposition où se trouvaient ces deux disciples dont nous parle notre Evangile, il me semble que le Sauveur du monde eut deux grandes maladies à guérir dans leurs personnes, et qu'il fut nécessaire qu'il employât pour cela les remèdes les plus puissants, et toute la force de sa grâce. Car premièrement, ils n'avaient pas la foi qu'ils devaient avoir en lui ; et de plus, quoiqu'ils eussent été jusqu'alors du nombre de ses disciples, ils commençaient à se détacher de lui. Ils étaient incrédules, et ils étaient froids et languissants : ils ne croyaient pas de lui ce qu'ils devaient croire, et ils n'aimaient pas dans lui ce qu'ils devaient aimer. Ils ne croyaient pas de lui ce qu'ils devaient croire ; car il était Dieu, et ils n'en parlaient que comme d'un homme, abaissant leur foi à des idées communes et populaires, traitant Jésus-Christ de prophète, avouant qu'il avait été puissant en œuvres et en paroles, mais ne lui donnant rien de plus, et n'y reconnaissant que ce que les juifs grossiers et charnels y avaient eux-mêmes reconnu : *De Jesu Nazareno qui fuit vir propheta* [1]. Voilà leur incrédulité. Ils étaient froids et languissants dans son amour : car c'est pour cela qu'ils sortaient de Jérusalem, n'osant pas se déclarer ses disciples, abandonnant son parti et ses intérêts, n'espérant plus en lui, et n'attendant plus de lui cette rédemption d'Israël sur laquelle ils avaient compté : *Nos autem sperabamus, quia ipse esset redempturus Israel* [2]. Tout cela, chrétiens, parce qu'ils n'étaient pas persuadés de sa résurrection : car le seul doute qu'ils avaient si Jésus-Christ était ressuscité, et s'il devait même ressusciter, corrompait leur foi et ralentissait leur zèle. Que fait donc Jésus-Christ ? Il les convainc par une expérience sensible qu'il est vraiment ressuscité ; et dans cette apparition il éclaire leurs esprits, et il embrase leurs cœurs. Il éclaire leurs esprits, en leur expliquant ce que Moïse et les prophètes ont dit de lui, et leur donnant de la vénération pour ce Christ et ce Messie qu'il leur propose comme un Dieu de gloire ; jusqu'à ce qu'enfin il leur ouvre tout à fait les yeux, en leur découvrant que c'est lui-même qui leur parle, et les obligeant de confesser qu'il est leur Dieu et leur Seigneur. Et il échauffe leurs cœurs, leur inspirant peu à peu par ses discours des sentiments d'amour pour sa personne ; d'où vient qu'ils se disaient l'un à l'autre : N'est-il pas vrai que notre cœur était tout enflammé et tout ardent lorsqu'il nous parlait dans le chemin, et qu'il nous expliquait les Ecritures ? Voilà, mes chers auditeurs, le sujet de l'instruction que j'ai à vous faire. Ce qu'étaient ces deux disciples d'Emmaüs à l'égard du Fils de Dieu, c'est ce que sont encore aujourd'hui je ne sais combien de chrétiens lâches, infidèles, remplis de l'amour du monde, et que l'on peut dire avoir en quelque sorte renoncé à Jésus-Christ, quoiqu'ils fassent encore extérieurement profession d'être ses disciples. Ils en ont le caractère et le nom ; mais à peine ont-ils la foi, ou à peine sont-ils touchés d'aucun sentiment d'amour pour cet Homme-Dieu. Ils ne croient que faiblement, et ils n'aiment presque point du tout, parce que la vraie charité ne peut avoir d'autre fondement que celui de la foi.

Je veux donc dans ce discours travailler à relever ce fondement, et à corriger ces deux désordres, dont le premier est notre infidélité, et le second, notre insensibilité. Je prétends que Jésus-Christ ressuscité doit parfaitement établir et dans nos esprits la foi de sa divinité, et dans nos cœurs l'amour de sa sainte humanité. Je m'explique. Qu'est-ce que Jésus-Christ ? Un composé de deux natures, l'une divine, l'autre humaine. La divinité demande surtout notre foi, et l'humanité notre amour. Car, dit saint Jean, c'est la foi de la divinité de Jésus-Christ qui nous sanctifie, et c'est l'humanité de Jésus-Christ qui nous a sauvés. Or, pour avoir cette foi divine et ce saint amour, nous n'avons qu'à nous attacher au mystère de la résurrection. Dans ce mystère nous apprenons à connaître Jésus-Christ et à l'aimer ; à le connaître comme Dieu, et à l'aimer comme Dieu-Homme et Sauveur. Résurrection de Jésus-Christ, motif puissant pour croire sa divinité : c'est la première partie. Résurrection de Jésus-Christ, engagement indispensable à aimer sa sainte humanité : c'est la seconde ; et voilà tout le sujet de votre attention.

(La première partie de ce sermon est la même que celle du sermon précédent.)

DEUXIÈME PARTIE.

Que l'état de la gloire inspire la crainte, attire le respect, donne de l'admiration, c'est, chrétiens, ce que je n'ai pas de peine à comprendre. Mais ne semble-t-il pas que ce soit un para-

[1] Luc., XXIV, 19. — [2] Ibid.

doxe, de dire qu'un mystère aussi éclatant et aussi glorieux que celui de la résurrection du Fils de Dieu, qu'un mystère qui fut le triomphe de son humanité, qui l'exempta de toutes nos faiblesses, qui le sépara de nous, et qui le mit dans un état où il n'eut plus avec les hommes ce commerce familier que son incarnation avait établi entre lui et eux ; que ce mystère, dis-je, doive servir à exciter pour ce Dieu-Homme toute la tendresse de notre amour, c'est ce qui paraît d'abord difficile à croire, et ce qui est néanmoins constant dans tous les principes de notre religion. Car, de quelque manière que nous envisagions aujourd'hui ce grand mystère, soit que nous en considérions la fin, soit que nous en examinions les circonstances, soit que nous ayons égard à l'effet principal qu'il a produit dans la sainte humanité du Sauveur, je prétends, et il est vrai, que c'est un des mystères où sa charité s'est fait voir plus sensiblement; et que tous les autres mystères de sa vie souffrante et mortelle, ces mystères de miséricorde et de bonté, ont trouvé dans celui-ci comme leur accomplissement et leur consommation: pourquoi cela? comprenez, s'il vous plaît, ma pensée : parce qu'autant qu'il est vrai que Jésus-Christ est entré dans sa gloire en ressuscitant, autant est-il vrai que c'est pour nous qu'il a pris possession de cette gloire, et qu'il est ressuscité; voilà ce que j'appelle la fin du mystère ; parce que dans le triomphe même de sa résurrection, il a voulu conserver les marques les plus authentiques et les caractères les plus visibles de son amour envers les hommes, savoir, les cicatrices des blessures qu'il avait reçues dans sa passion : voilà la circonstance la plus remarquable, ou du moins l'une des plus remarquables de ce mystère; enfin parce qu'en ressuscitant glorieux, il a élevé son humanité à un état de perfection où nous ne pouvons nous défendre de l'aimer, mais de quel amour ? d'un amour pur, d'un amour spirituel et tout divin ; voilà l'effet, ou, pour mieux dire, la substance même de ce mystère, considéré par rapport à nous. Appliquez-vous, chrétiens, à ces trois vérités.

C'est pour nous et pour notre intérêt que Jésus-Christ est ressuscité. Il ne nous est pas permis de former sur cela le moindre doute, puisque le Saint-Esprit nous le dit en termes exprès : *Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram* [1] ; Il a été livré à la mort pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification. En effet, de la manière qu'en parle l'Ecriture, il ne ressuscite, qu'afin de nous faire ressusciter avec lui, et de ressusciter lui-même dans nous. Il ne ressuscite, dit saint Augustin, que pour ressusciter dans sa personne notre espérance, et pour ressusciter dans nos cœurs son amour, que le péché y avait éteint. En un mot, il ne ressuscite, selon saint Paul, que pour notre justification : *Et resurrexit propter justificationem nostram*. De sorte que cette grande parole de l'Evangile : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* [1], s'étend aussi bien au mystère de la résurrection qu'à celui de l'incarnation : car, au moment que Jésus-Christ sortit du tombeau, il fut vrai de dire que le Père éternel donnait encore une fois au monde son Fils unique; et c'est la pensée de l'Apôtre dans ce texte de l'épître aux Hébreux que j'ai déjà cité : *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ* [2]. Mais en quelle qualité le donna-t-il alors ? Ne craignons point de porter trop loin la chose : il n'y aura rien dans cette théologie que de solide et d'incontestable. Il le donna pour la seconde fois en qualité de sauveur, en qualité de pasteur, en qualité de docteur et de maître. En qualité de sauveur, puisqu'il est certain que Jésus-Christ par sa résurrection mit le sceau à tout ce qu'il avait fait, et à tout ce qu'il avait souffert pour le salut des hommes; et que, s'il n'était pas ressuscité, ce grand ouvrage du salut des hommes aurait été non-seulement imparfait, mais anéanti, et qu'on aurait pu dire : *Ergo evacuatum est scandalum crucis... ergo gratis Christus mortuus est* [3] ; Eh quoi ! Jésus-Christ est donc mort en vain, et le scandale de la croix est sans effet ? En qualité de pasteur, puisque le premier soin de cet Homme-Dieu, à l'instant qu'il ressuscita, fut de ramasser son troupeau que l'infidélité avait dissipé : *Scriptum est : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. Postquam autem resurrexero, præcedam vos in Galilæam* [4]. Il est écrit, disait-il à ses apôtres, en prophétisant leur chute : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées ; mais que cela ne vous trouble point ; car après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée : et pourquoi? pour vous rappeler à cette sainte bergerie que j'ai formée, et où je rassemble mes prédestinés et mes élus En qualité de maître et de docteur, puisque tout le temps qu'il demeura sur la terre après sa résurrection, il l'employa, comme nous l'apprenons de saint Luc, à instruire ses disciples, à leur donner l'intelligence de ses mystères, à leur développer le sens des Ecritures, à leur en-

[1] Rom., IV, 25.

[1] Joan., III, 16. — [2] Heb., I, 6. — [3] Gal., V, 11; II, 21. — [4] Matth., XXVI, 31, 32.

seigner tout ce qui regardait les vérités de la religion. Salutaires enseignemenls qui sont aujourd'hui, dans le christianisme, le fond de ces traditions divines que nous recevons comme autant de règles de notre foi. C'est pour cela que ce Sauveur adorable suspendit quarante jours entiers la gloire de son ascension, ne pouvant encore monter au ciel, parce que son amour, dit saint Augustin, le retenait sur la terre. C'est pour cela que, tout glorieux qu'il était, il ne laissa pas de converser avec ses apôtres, leur apparaissant, les visitant, les consolant, leur faisant d'aimables reproches, les accompagnant dans leurs voyages, n'oubliant rien pour se les attacher, et pour avoir toute leur confiance. C'est pour cela que, dans quelques-unes de es apparitions, il les appela ses frères, ce qu'il n'avait jamais fait avant sa mort : *Ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam*[1] ; Allez, dites à mes frères qu'ils se rendent en Galilée, parce que c'est là qu'ils me verront; ne se contentant pas, comme autrefois, de les traiter d'amis, mais les honorant du nom de frères, comme si l'état de sa résurrection avait ajouté un nouveau degré à l'étroite alliance qu'il avait contractée avec nous en se faisant homme. Or, que doit nous inspirer tout cela, chrétiens ? Un zèle ardent et un amour tendre pour cet Homme-Dieu. Il est ressuscité pour nous, comme il était mort pour nous : voilà le principe sur lequel saint Paul fonde cette admirable conséquence, quand il nous dit que nous ne devons donc plus vivre pour nous-mêmes ni mourir pour nous-mêmes; que soit que nous vivions, soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous devons vivre et mourir, parce que, soit que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes à lui : *Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus*[2]. Car, ajoute l'Apôtre, voilà pourquoi Jésus-Christ est mort et ressuscité : *In hoc enim Christus mortuus est, et resurrexit*[3]. Il a voulu par sa mort et par sa résurrection acquérir sur les morts et sur les vivants une domination souveraine ; une domination, non pas de crainte et de servitude, mais d'amour et de liberté, puisque c'est particulièrement sur nos cœurs qu'il veut régner. Et en effet, reprend saint Ambroise, expliquant ce passage, comment reconnaître l'amour que par l'amour, et un amour si parfait, que par un amour sans bornes ? Ce Dieu fait chair n'a point voulu se partager, quand il a été question de nos intérêts; pourquoi nous partagerons-nous quand il s'agira de son service ? il nous a sacrifié sa vie glorieuse, aussi bien que sa vie souffrante ; pourquoi ne lui sacrifierons-nous pas nos prospérités aussi bien que nos adversités, nous tenant toujours également unis à lui dans l'une et dans l'autre fortune ? il ne veut ni de gloire, ni de triomphe que pour nous ; pourquoi désirerons-nous et chercherons-nous jamais autre chose que lui ?

Ce n'est pas assez : le Sauveur du monde est tellement ressuscité que, dans l'état même de sa résurrection, il porte encore les marques de son amour pour les hommes, je veux dire les cicatrices des blessures qu'il a reçues en mourant. Quoique ces plaies ne conviennent guère, ce semble, à la bienheureuse immortalité dont il prend possession, il se fait un plaisir de les conserver : et pourquoi ? Ah ! mes frères, répond saint Augustin, pour bien des raisons que sa charité lui fournit, et dont votre piété doit être touchée. Il conserve ses plaies pour nous faire entendre que, dans le séjour même de sa gloire, il ne veut point nous oublier ; pour accomplir ce qu'il nous a dit à chacun par son prophète : *Ecce in manibus meis descripsi te*[1] ; Regarde, chrétien, c'est dans mes mains que je t'ai écrit, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais : car ces plaies, dont tu vois encore les vestiges, sont autant de traits vifs et animés, qui te représenteront éternellement à moi, et qui me parleront sans cesse pour toi. Que la mère oublie son enfant, et qu'elle abandonne le fils qu'elle a nourri dans son sein ; quand cela même serait possible, pour moi je ne t'oublierai pas, parce que je te verrai gravé sur mes mains : *Ecce in manibus meis descripsi te*. Il conserve ses plaies pour apaiser la justice de son Père, et pour faire auprès de lui, selon la pensée du bien-aimé disciple, l'office de médiateur et d'avocat : *Advocatum habemus apud Patrem*[2]. Car c'est bien maintenant que nous pouvons dire à ce Dieu Sauveur : *In manibus tuis sortes meæ*[3] ; Ah ! Seigneur, mon sort est dans vos mains. Il n'est pas nécessaire que vous parliez pour plaider ma cause ; vous n'avez qu'à présenter ces mains percées pour nous, il n'y a point de grâces que je n'obtienne, et je tiens mon salut assuré. Il les conserve pour nous engager à ne perdre jamais le souvenir de sa sainte passion ; en sorte que nous ayons toujours ses souffrances en vue, et que nous nous fassions non-seulement une occupation et un devoir, mais même un plaisir d'y penser sans cesse avec tous les sentiments de la plus vive reconnaissance, disant avec le prophète royal : *Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui; si non*

[1] Matth., XXVIII, 10. — [2] Rom., XIV, 8. — [3] Ibid., 9

[1] Isa., XLIX, 16. — [2] I Joan., II, 1. — [3] Ps., XXX, 16.

proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ[1]; Oui, Seigneur, que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me souviens de vous; si je ne me représente toujours Jérusalem, et ce que vous y avez souffert; et si je n'apprends pas de là à réprimer mes passions, à retrancher l'excès criminel de mes divertissements, à me détacher du monde et de moi-même. Car rien, dit saint Chrysostome, n'est plus capable de produire en moi ces heureux effets, que de considérer un Dieu qui porte les vestiges de la croix jusque sur le trône de sa majesté.

Enfin ce divin Sauveur nous présente dans sa résurrection l'objet le plus aimable et le plus propre à lui gagner tous les cœurs, savoir : son humanité glorieuse, immortelle, impassible, revêtue de toute la splendeur que répand sur elle la divinité qu'elle renferme, et qui commence, après s'être si longtemps cachée dans les ténèbres, à se produire au jour et à se faire connaître. Or, dans cet état où il fait la félicité des saints, n'a-t-il pas droit de nous dire : Qu'y a-t-il sur la terre que vous puissiez préférer et même comparer à moi? Si donc vous êtes ressuscités selon l'esprit, comme je le suis selon la chair, ne vous attachez plus à ces beautés fragiles et périssables qui séduisent vos sens et qui corrompent vos âmes; mais recherchez ces beautés célestes et incorruptibles dont vous voyez déjà dans ma personne une si brillante image : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite... non quæ super terram*[2]. Demeurons-en là, chrétiens, et n'entrons pas plus avant dans un sujet qui me conduirait trop loin, si j'entreprenais de l'approfondir et de le développer dans toute son étendue. Contentons-nous de faire un retour sur nous-mêmes, et de tirer des trois considérations que je vous ai proposées la conséquence naturelle qui en doit suivre. Car une charité aussi constante que celle de Jésus-Christ pour nous, une charité qu'il a fait paraître, non-seulement jusqu'à la mort, mais au delà des bornes de la mort, nous touche-t-elle autant qu'elle le doit et autant qu'il se l'était lui-même promis? pourrions-nous dire aujourd'hui, comme les deux disciples de notre Evangile, que notre cœur est tout brûlant de zèle : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis*[3]? Concevons-nous au moins l'obligation indispensable où nous sommes de nous consacrer sincèrement et pleinement à Jésus-Christ? croyons-nous, comme nous en devons être convaincus, que tout notre bien consiste dans ce parfait dévouement; et que sur cela, si j'ose parler de la sorte, roule toute notre destinée selon Dieu? c'est-à-dire, aimons-nous Jésus-Christ d'un amour qui ait quelque rapport à celui dont il nous a aimés? Si c'est ainsi que nous l'aimons, prenons confiance, parce que nos noms seront écrits dans le livre de vie. Si nous l'aimons moins, tremblons, parce qu'il est de la foi que celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus, est anathème. Oui, mes frères, disait saint Paul, je vous regarde comme des anathèmes, si vous êtes indifférents pour cet Homme-Dieu et insensibles à ses intérêts. En vain feriez-vous dans le monde les plus grands miracles, en vain parleriez-vous le langage des anges, en vain auriez-vous tous les dons du ciel; si vous n'avez pas la charité de Jésus-Christ, vous n'êtes pas en grâce avec Dieu, et par conséquent vous n'êtes devant Dieu que des sujets d'abomination : pourquoi? parce que, selon la parole de Jésus-Christ, Dieu n'aime les hommes qu'autant que les hommes aiment son Fils : *Ipse enim Pater amat vos, quia vos me amastis*[1]. Je dis plus; et quand même j'aimerais Dieu, sans l'amour de Jésus-Christ, je ne serais rien, et je ne mériterais rien : Dieu ne se tiendrait pas honoré de mon amour, parce qu'il ne veut être aimé de moi que dans Jésus-Christ, comme il ne veut me sauver que par Jésus-Christ. D'où vient que saint Paul, parlant de la charité de Dieu, lui donne toujours ce caractère particulier d'être renfermée en Jésus-Christ : *Gratia Dei... in Christo Jesu*[2]. Car, comme raisonne saint Thomas, c'est à Dieu de me prescrire comment il veut que je l'aime; et c'est à moi de l'aimer selon la forme qu'il me prescrit. Or il m'a déclaré expressément qu'il voulait que je l'aimasse dans la personne de ce Sauveur; c'est donc dans la personne de ce Sauveur que je dois désormais chercher Dieu, aimer Dieu, espérer en Dieu. Hors de ce Sauveur, il n'y a plus de Dieu pour moi, plus de grâce, plus de miséricorde, plus de salut pour moi, parce qu'il n'y a plus, dit l'Ecriture, d'autre nom sous le ciel par où nous puissions parvenir à la vie bienheureuse.

Or, un moment de réflexion, mon cher auditeur, et considérez, mais considérez-le attentivement, si, vivant comme vous vivez dans les engagements du monde, dans les intrigues du monde, au milieu des écueils et des tentations du monde, vous avez pour Jésus-Christ cet attachement d'esprit et de cœur qu'exige de vous la religion que vous professez. Examinez bien si, dans l'embarras et le tumulte des affaires humaines, vous conservez pour Jésus-Christ toute

[1] Ps., CXXXVI, 6. — [2] Coloss., III, 1, 2. — [3] Luc., XXIV, 32

[1] Joan., XVI, 27. — [2] I Cor., I, 4.

la reconnaissance qui lui est due comme à votre Rédempteur; si vous êtes zélé pour la gloire de son nom, si les intérêts de son Eglise vous sont chers, si vous suivez ses maximes, si vous imitez ses exemples, si vous pratiquez sa loi : car voilà les marques d'un véritable et solide amour. Du reste que ce ne soit pas un amour sensible ; que cet amour solide et véritable n'opère pas dans vous les mêmes effets que dans certaines âmes spécialement choisies et favorisées de Dieu; il n'importe : ce serait une erreur de mesurer par là, soit l'obligation, soit même la perfection de cette divine charité qui nous doit unir à Jésus-Christ : et c'est une des plus subtiles illusions dont se sert l'ennemi de notre salut pour désespérer les faibles et pour endurcir les libertins. Je dis que vous devez à Jésus-Christ votre amour, mais je ne dis pas que vous le devez sentir, cet amour : car il peut être dans vous, quoique vous ne le sentiez pas. Il doit être dans la raison, et non dans le sentiment; il doit être dans la pratique et dans l'action, et non dans le goût ni dans la douceur de l'affection : il peut même quelquefois être plus parfait, lorsque, sans être ni sensible, ni doux, il est généreux et efficace, embrassant tout et ne goûtant rien; surmontant la nature par la pure grâce, et dans les aridités et les sécheresses, soutenant une exactitude et une fidélité qui ne se dément jamais. Et voilà, chrétiens, de quoi vous consoler d'une part, quand Dieu ne vous donne pas ces sentiments tendres et affectueux que l'on voudrait quelquefois avoir ; mais aussi voilà de quoi vous condamner, lorsque vous n'avez pas cet amour chrétien et raisonnable que je vous demande. Car cet amour, tout divin qu'il est, ne s'allumera pas dans vous sans vous-mêmes. Dieu, indépendamment de vous, saura bien vous y porter par de secrètes inspirations ; mais le consentement que vous donnerez aux inspirations de Dieu, les actes d'amour que vous formerez, et qui ne peuvent être méritoires s'ils ne sont libres, doivent être les effets de votre coopération. Et tandis que, sans rien faire, vous vous contenterez de dire, comme tant d'âmes mondaines : Je n'ai pas encore pour Jésus-Christ cet amour fervent et agissant, mais c'est un don que j'attends du ciel; vous l'attendrez en vain, et Dieu éternellement lancera sur vous ce terrible arrêt qu'il a déjà prononcé par la bouche de saint Paul : *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema* [1] ; Que celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus soit anathème!

Ah! mes frères, prévenons l'effet de cette terrible menace. Que ce Sauveur, ressuscité pour notre justification, ne soit pas une pierre de scandale pour nous, et le sujet de notre condamnation. Faisons-le vivre dans nous comme saint Paul, en sorte que nous puissions dire, après cet apôtre: Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi : *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus* [2]. Et cela comment? par un amour sincère, par une vive reconnaissance, par une fidélité inviolable, par une parfaite imitation des vertus de ce Dieu-Homme, notre modèle sur la terre, et notre glorificateur dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

[1] I Cor., XVI, 22. — [2] Galat., II, 20.

SERMON SUR L'ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST.

ANALYSE.

Sujet. *Après qu'il eut parlé de la sorte, il fut enlevé à leur vue vers le ciel.*

Jésus-Christ, dans son ascension, nous fait connaître à quelle gloire nous sommes appelés, et la vue de cette gloire doit exciter toute notre ferveur

Division. Pour arriver à la même gloire que Jésus-Christ, il faut la mériter comme Jésus-Christ : première partie. Pour la mériter comme Jésus-Christ, il faut souffrir comme Jésus-Christ : deuxième partie.

Première partie. Pour arriver à la même gloire que Jésus-Christ, il faut la mériter ; car il n'y est parvenu lui-même que par la voie du mérite. Ainsi, 1° on n'obtient cette gloire qu'en la méritant; 2° mais aussi est-on sûr de ne la mériter jamais sans l'obtenir.

1° On ne l'a point qu'on ne la mérite, on ne l'a que parce qu'on la mérite, et on ne l'a qu'autant qu'on la mérite, On ne l'a point, dis-je, qu'on ne la mérite : tel est l'ordre de Dieu ; et c'est un article de notre foi. Fausse doctrine de Calvin, qui a voulu combattre ce point. On ne l'a que parce qu'on la mérite; tellement qu'elle est le partage du mérite seul, à l'exclusion de tout autre titre. La raison est que, suivant les décrets de la Providence, cette gloire ne doit être donnée aux hommes que selon les lois d'une justice rigoureuse. Il n'en est pas ainsi des récompenses du monde. Enfin, on ne l'a qu'autant qu'on la mérite. Si l'un est plus récompensé dans le ciel que l'autre, ce n'est que parce qu'il a acquis plus de mérite que l'autre. Il en va tout autrement dans le monde. On voit tous les jours des mérites médiocres l'emporter sur des mérites éclatants.

2° D'ailleurs aussi est-on sûr de ne mériter jamais la gloire du ciel sans l'obtenir. On mérite souvent les récompenses du monde sans les avoir : outre le mérite, il faut des patrons ; on est exposé à l'envie, à l'intrigue, à la cabale, aux caprices et aux préjugés d'un maître. Mais rien de tout cela avec Dieu. Quoi que je fasse, si c'est pour lui que je le fais, il m'en tiendra compte. Quel est donc notre aveuglement de mener une vie si inutile ! *Enfants des hommes, jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge* ? Vous êtes si ardents pour des biens périssables, jusqu'à quand négligerez-vous des biens éternels ?

DEUXIÈME PARTIE. Pour mériter la même gloire que Jésus-Christ, il faut souffrir comme Jésus-Christ : 1° on ne va à la gloire du ciel que par les souffrances ; 2° mais toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à cette gloire.

1° On ne va à la gloire du ciel que par les souffrances : Jésus-Christ n'y est point autrement arrivé ; car *il a fallu que le Christ souffrît, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire*. Or, s'il l'a fallu pour le Christ, ne le faut-il pas pour nous ? C'est pourquoi les saints se glorifiaient et se félicitaient eux-mêmes de leurs souffrances : et c'est cela même qui leur a donné, sur le sujet des prospérités temporelles, des sentiments si contradictoirement opposés à la cupidité et à l'amour-propre. Enfin, c'est dans cette vue que le Fils de Dieu a prononcé ces anathèmes : *Malheur à vous, riches ! malheur à vous qui goûtez les douceurs de la vie !* et qu'au contraire il a dit : *Bienheureux les pauvres ! bienheureux ceux qui pleurent* ! Cependant on veut avoir en ce monde toutes ses aises ; et l'on écarte, autant qu'il est possible, tout ce qui fait de la peine et qui mortifie.

2° Toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à la gloire du ciel. Il faut que ce soient des souffrances pour la justice et pour Dieu, des souffrances sanctifiées par notre soumission à la volonté de Dieu. Sans cela c'est souffrir comme les démons ; c'est aller à la perdition et à la mort, par où les justes et les vrais chrétiens vont au salut et à la vie. Car les souffrances selon l'usage qu'on en fait, mènent à l'un ou à l'autre. Que ne souffre-t-on pas tous les jours pour le monde ! mais on ne veut rien souffrir pour Dieu. Ayons sans cesse, pour nous animer, Jésus-Christ devant les yeux, et la gloire dont il va prendre possession.

Et cum hæc dixisset, videntibus illis, elevatus est.

Après qu'il eut parlé de la sorte, il fut enlevé à leur vue vers le ciel. (*Actes des Apotres*, chap. I, 9.)

Pourquoi le Sauveur du monde découvre-t-il aujourd'hui sa gloire à ses apôtres, et pourquoi veut-il qu'ils soient témoins de son triomphe, après avoir été témoins de ses humiliations et de ses souffrances ? Cette question, chrétiens, n'est pas difficile à résoudre ; et vous jugez aisément que le Fils de Dieu voulut par là les affermir dans la foi, qu'il voulut les prémunir contre les dangereuses tentations auxquelles ils devaient être exposés, qu'il voulut les préparer aux persécutions et aux croix, et les rendre capables de souffrir eux-mêmes comme lui, non-seulement avec patience, mais avec joie. C'est pour cela qu'il se fait voir à eux dans tout l'éclat de sa majesté : c'est pour cela qu'en leur donnant une si sensible et si haute idée de ce séjour bienheureux où il va marquer leurs places, il les remplit d'une douceur intérieure et toute céleste, qui les retient sur la montagne, lors même qu'une nuée leur a fait perdre de vue leur divin Maître. En sorte qu'il faut que deux anges descendent exprès pour les retirer de cette profonde extase où ils demeuraient plongés, et pour les renvoyer à leurs travaux apostoliques : *Ecce duo viri astiterunt juxta illos in vestibus albis, qui et dixerunt : Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum* [1] ?

Appliquons-nous ceci, mes chers auditeurs ; car, en qualité de chrétiens, ce mystère nous regarde, et il doit opérer en nous les mêmes dispositions que dans les apôtres. En effet, il y a parmi nous des tièdes et des lâches dans la voie de Dieu, et il est important de les animer. Il y en a qui gémissent sous le poids des adversités et des misères humaines, et il s'agit de les consoler. Peut-être y en a-t-il qui, jouissant d'une tranquille prospérité, sont sur le point de tomber dans des états d'autant plus affligeants et plus douloureux, qu'ils les prévoient moins ; et je dois les y disposer. Or, en voici l'excellent moyen. Nous attendons un Sauveur, qui, comme disait le grand Apôtre, transformera notre corps, et le rendra, tout vil et tout abject qu'il est, conforme à son corps glorieux : *Salvatorem expectamus... qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ* [1]. Non-seulement nous l'attendons, mais éclairés des vives lumières qui rejaillissent de son humanité sainte, nous le voyons et nous l'admirons. Voilà l'objet de nos espérances, voilà le sujet de notre consolation, voilà ce qui doit allumer notre ferveur et soutenir notre courage : la vue de ce Sauveur couronné de gloire, l'attente de cette gloire dont il nous assure la possession. Car nous sommes déjà, selon l'expression de saint Jean, les enfants de Dieu : *Nunc filii Dei sumus* [2] ; et nous savons que quand Jésus-Christ viendra à la fin des siècles, et qu'il se montrera dans la même gloire où il paraît en ce jour, nous serons semblables à lui : *Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus* [3]. C'est là, dis-je, ce qui nous doit rendre fervents et patients ; fervents dans l'accomplissement de nos devoirs, patients dans les afflictions et dans les maux qui nous arrivent par l'ordre de la Providence. Mon dessein est donc de vous parler de la gloire du ciel, et de vous la proposer comme le motif le plus touchant, le motif le plus propre à faire impression sur vos

[1] Act., I, 10, 11.

[1] Philip., III, 21. — [2] I Joan., III, 2 — [3] Ibid.

cœurs, et à vous faire tout entreprendre et tout supporter dans la vie. J'ai besoin de la grâce du Saint-Esprit, et je la demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Isaïe l'avait dit, et saint Paul, dans les mêmes termes, nous l'a déclaré, que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, et que le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu, dans les trésors de sa miséricorde, a préparé pour ceux qui l'aiment et qui le servent. Après deux témoignages si authentiques, il n'y a point de prédicateur de l'Evangile qui puisse, sans témérité, entreprendre de donner à ses auditeurs une idée juste de la gloire du ciel. Mais aussi, dit saint Chrysostome, le prédicateur a-t-il en cela même un grand avantage, puisque l'impuissance où il est réduit est justement l'idée la plus haute, la plus vraie, la plus exacte que nous puissions avoir sur la terre, et qu'il puisse donner de cette gloire. Ne faisons donc point aujourd'hui d'efforts inutiles pour comprendre une gloire dont la plus essentielle propriété est d'être incompréhensible. Il nous doit suffire de la connaître comme nous connaissons Dieu, c'est-à-dire de savoir ce qu'elle est, par ce qu'elle n'est pas. Or nous le savons, et j'oserais même ajouter que nous le sentons, lorsqu'il nous arrive, en contemplant l'univers, et le bel ordre des créatures qui le composent, de faire cette réflexion aussi touchante que solide : Tout ce que je vois n'approche pas de ce que j'espère ; et tout ce que j'admire en cette vie n'est qu'une ombre obscure et confuse de ce que Dieu me destine en l'autre. Car voilà, chrétiens, la plus excellente notion que nous ayons à nous en former. En effet, c'est ainsi que saint Augustin, voyant la cour des empereurs de Rome si pompeuse et si magnifique, se figurait par proportion la magnificence et la beauté de la cour céleste ; c'est ainsi qu'au milieu des cérémonies les plus augustes, il s'écriait : *Sic hæc tam pulchra sunt, qualis ipse ? et si hæc tanta, quantus ipse ?* Si tout ceci est si brillant, si grand, si surprenant, que sera-ce de vous, ô mon Dieu ? et c'est ainsi que nous en jugerions nous-mêmes, si nous ne nous laissions pas éblouir au vain éclat du monde, et que nous sussions, comme ce grand saint, nous élever des grandeurs visibles et mortelles aux grandeurs invisibles et éternelles. Mais, encore une fois, tenons-nous-en à la règle du Saint-Esprit, qui nous défend de rechercher ce qui est au-dessus de nous, et qui nous ordonne d'être attentifs à ce que Dieu demande de nous : *Altiora te ne quæsieris... sed quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper* [1] ; c'est-à-dire, sans avoir une vaine curiosité d'apprendre en quoi consiste la gloire des bienheureux, instruisons-nous avec humilité de ce que nous devons faire pour y parvenir. Le voici, mes chers auditeurs, et il n'y a personne qui ne doive se l'appliquer. Le Sauveur du monde nous fait connaître, par son exemple, que cette gloire est une récompense, et il nous fait au même temps entendre que cette récompense est surtout le fruit et le prix des souffrances. Arrêtons-nous à ces deux pensées, et faisons-en le partage de ce discours. Cette gloire où nous appelle après lui Jésus-Christ est une récompense ; il faut donc la mériter : ce sera la première partie. Cette récompense est surtout le fruit et le prix des souffrances, c'est donc en particulier par le bon usage des souffrances qu'il la faut mériter : ce sera la seconde partie. Ainsi le Fils de Dieu l'a-t-il méritée lui-même. Et voilà en deux mots ce qu'il nous a révélé de notre gloire future, et ce qu'il nous est nécessaire de ne pas ignorer. Tout le reste sont choses ineffables, mystères cachés, secret qu'il n'est pas permis même à saint Paul de nous découvrir, et qu'il est beaucoup moins en mon pouvoir de vous expliquer : *Arcana verba quæ non licet homini loqui* [2]. Mais pour votre édification, et pour satisfaire à ce que vous attendez de moi, je dois vous dire, et je vous le dis avec tout le zèle que Dieu m'inspire, que si vous voulez arriver à la même gloire que Jésus-Christ, vous devez la mériter comme Jésus-Christ, première proposition ; et que si vous voulez la mériter comme Jésus-Christ, vous devez souffrir comme Jésus-Christ, seconde proposition. Je vous demande pour l'une et pour l'autre une attention favorable. Elles sont simples ; mais dans leur simplicité, elles renferment les plus importantes instructions.

PREMIÈRE PARTIE.

Je m'en vais, disait le Sauveur du monde à ses disciples, sur le point qu'il était de retourner à son Père ; je vais prendre possession de la gloire qui m'est réservée dans le ciel, et vous préparer au même temps à chacun votre place dans ce séjour bienheureux : *Vado parare vobis locum* [3]. Parole pleine de consolation ; mais parole précédée d'une autre qui devait être pour eux, et qui est pour nous un grand fonds d'instruction. Car le même Sauveur leur avait dit auparavant : Ce royaume où je veux vous appeler après moi, je vous le promets, mais aux mêmes conditions que mon Père me l'a promis,

[1] Eccli., III, 22. — [2] II Cor., XII, 4. — [3] Joan., XIV, 2.

et vous ne l'aurez point autrement que moi : *Dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus regnum* [1]. Or, le fils de David n'y est entré que par la voie du mérite. D'où il s'ensuit, mes chers auditeurs, par la plus juste de toutes les conséquences, que pour parvenir nous-mêmes à cette gloire céleste, il faut que nous l'ayons méritée. Mettons dans tout son jour cette vérité, que je vous propose aujourd'hui comme le motif le plus capable d'exciter votre zèle et d'allumer toute votre ferveur.

Oui, chrétiens, la gloire que nous attendons est une récompense que Dieu nous destine ; et pour peu que vous ayez de pénétration, vous y devez découvrir d'abord deux différences bien remarquables, qui la relèvent infiniment au-dessus de ces récompenses fragiles et passagères que le monde promet à ceux qui le servent. Car, selon la belle réflexion de saint Jean Chrysostome, telle est l'injuste distribution qui se fait des récompenses du monde : on les a souvent sans les mériter, et on les mérite encore plus souvent sans les avoir. On les a sans les mériter, et c'est ce qui devrait humilier la plupart des heureux du siècle ; et on les mérite encore plus souvent sans les avoir, c'est ce qui rebute et ce qui désespère les malheureux. Mais il n'en est pas ainsi dans cette récompense immortelle où nous aspirons. Comme on ne l'obtient jamais qu'en la méritant, aussi est-on sûr de ne la mériter jamais sans l'obtenir. Deux points auxquels je m'attache, et que je voudrais imprimer profondément dans vos esprits.

C'est une récompense que ce royaume éternel, où Jésus-Christ, comme notre chef, entre glorieux et triomphant ; mais cette récompense (prenez garde à ces trois pensées), on ne l'a point qu'on ne la mérite ; on ne l'a que parce qu'on la mérite ; on ne l'a qu'autant qu'on la mérite. On ne l'a point, dis-je, qu'on ne la mérite. Dieu, comme maître de ses biens, pouvait nous la donner gratuitement, sans qu'il nous en coûtât rien : mais il ne l'a pas voulu ; et, suivant l'ordre qu'il a établi, il faut de deux choses l'une, ou que nous méritions cette récompense, ou que nous y renoncions. De quelque manière que Dieu nous ait prédestinés, en vue ou indépendamment de nos bonnes œuvres (question qui partage l'école, et qui n'appartient point à mon sujet), il est certain, et c'est un principe de religion, que nous n'aurons jamais part à son héritage, si nous nous trouvons à la mort dépourvus de ces mérites, qui sont, selon l'Evangile, les titres légitimes pour y prétendre.

[1] Luc., XXII, 29.

Venez, nous dira Jésus-Christ dans le jugement dernier, si nous sommes assez heureux pour être du nombre de ses brebis, et placés à sa droite ; venez les bien-aimés de mon Père ; possédez le royaume qu'il vous préparait, et qui vous est désormais acquis : *Venite... possidete paratum vobis regnum* [1]. Mais en vertu de quoi nous le donnera-t-il, ce royaume ? écoutez ce qu'il ajoutera : Parce que vos bonnes œuvres me parlent pour vous, parce que vous avez fait des choses dont je n'ai point perdu le souvenir, et qu'il est maintenant de ma justice et de ma fidélité de les reconnaître ; parce que dans la personne des pauvres, qui étaient mes membres vivants, vous m'avez secouru, nourri, logé, visité ; enfin, régnez avec moi, parce que vous avez été charitables pour moi : *Possidete paratum vobis regnum .. esurivi enim, et dedistis mihi manducare.* Raisonnons tant qu'il nous plaira, voilà, dans le sens de Jésus-Christ même, tout le dénoûment du mystère impénétrable de la prédestination. C'est en cela, remarque le docteur angélique saint Thomas, que cette récompense du ciel est une véritable gloire, et même la gloire par excellence, parce qu'elle est le fruit du mérite, et du mérite le plus parfait qui puisse convenir à l'homme. En effet, ce qui se donne à la faveur peut bien être une grâce, peut bien être une distinction, peut bien être un privilége ; mais à parler exactement, ce ne peut être une gloire. Or, ce n'est point là ce que Dieu réserve à ses élus ; mais dans le langage du Saint-Esprit, ce qu'il leur réserve est une récompense, et par là même une gloire : *Gloria hæc est omnibus sanctis ejus* [2]. Parce qu'il ont été saints sur la terre, ils sont bienheureux dans le ciel, et comblés de gloire ; mais leur bonheur, comme récompense et comme gloire, suppose qu'ils s'en sont rendus dignes : voilà ce que nous enseigne la foi.

Calvin a combattu cette vérité, et c'est un des points où je confesse que son hérésie m'a toujours paru plus insoutenable. Il a prétendu que nos plus saintes actions, par rapport à Dieu, ne pouvaient jamais être méritoires cependant Dieu même nous assure qu'elles le sont, et nous dit en termes exprès qu'à la fin des siècles sa providence éclatera, lorsqu'il viendra pour rendre à chacun selon le mérite de ses œuvres : *Unicuique secundum meritum operum suorum* [3]. Pouvait-il s'expliquer plus clairement ? Mais ne suffit-il pas, disait Calvin, que Jésus-Christ nous ait acquis la gloire que nous espérons, et qu'il l'ait méritée pour nous ? Non, répondent

[1] Matth., XXV, 34. — [2] Psal., CXLIX, 9. — [3] Eccli., XVI, 15.

les théologiens, après saint Augustin, cela ne suffit pas. Il faut qu'après lui, que par lui et qu'avec lui, nous la méritions encore pour nous-mêmes; comme il ne suffit pas que Jésus-Christ ait fait sur la croix pénitence pour nous, si nous ne la faisons pour nous-mêmes. Il faut que notre pénitence, jointe à la pénitence de cet Homme-Dieu, nous réconcilie avec Dieu ; et de même il faut que nos mérites, joints à ses mérites, nous ouvrent le royaume de Dieu ; et c'est à quoi le grand Apôtre travaillait si saintement, et ce qui lui faisait dire : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi* [1]. J'accomplis en moi ce qui manquerait sans cela à ma rédemption, et à ce que Jésus-Christ a souffert pour moi. Mais n'est-ce pas faire tort aux mérites du Rédempteur, que d'accorder une récompense aussi divine que celle-là à d'autres mérites que les siens ? Nullement, dit saint Augustin ; et la raison qu'il en apporte est convaincante : parce que les mérites que nous devons acquérir, et ajouter à ceux du Rédempteur, sont tellement des mérites différents des siens, qu'ils sont néanmoins dépendants des siens, fondés sur les siens, tirant toute leur efficace et toute leur valeur des siens ; et par conséquent incapables de préjudicier aux siens. Que fait Dieu, quand il nous récompense ? Je l'avoue, il couronne nos mérites; mais parce que nos mérites, sont ses dons, en couronnant nos mérites, il couronne dans nos personnes ses propres dons : *Coronat in nobis dona sua* ; c'est la belle expression de saint Augustin. Mais avouer que l'homme peut mériter le royaume du ciel, n'est-ce pas lui donner le sujet de se glorifier ? Oui, continue ce saint docteur, et malheur à nous si, faute d'un tel mérite, nous n'étions pas en état de nous glorifier dans le sens que Calvin veut nous le défendre ! Car, le royaume céleste n'est que pour ceux qui ont droit de se glorifier dans le Seigneur ; et un des caractères de l'homme juste, le plus distinctement marqués par l'Apôtre, est qu'il puisse, sans présomption, mais avec une sainte confiance prendre part à cette gloire dont le Seigneur est le principe et la fin : *Qui gloriatur, in Domino glorietur* [2]. Or, le faible de l'hérésie et de la prétendue réforme de Calvin, est qu'elle dépouille le juste de tout mérite, j'entends de tout mérite propre, et qu'elle lui ôte ainsi tout moyen de se glorifier même en Dieu : condition néanmoins essentielle pour être récompensé de Dieu. Avançons.

Non-seulement on n'a point la récompense du ciel qu'on ne la mérite, mais, ce que je vous prie de bien comprendre, on ne l'a que parce qu'on la mérite : en sorte qu'elle est le partage du mérite seul, à l'exclusion de tout autre titre. De là vient que saint Paul, pour la définir, l'appelle couronne de justice : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ* [1] ; parce qu'en effet, disent les Pères, cette récompense ne doit être donnée aux hommes que selon les règles d'une justice rigoureuse, d'une justice incorruptible, d'une justice que rien ne touchera, que rien ne fléchira, que rien ne préoccupera ; d'une justice qui n'aura d'égards pour personne, qui ne distinguera ni qualités, ni rangs, ni naissance, mais qui discernera parfaitement le mérite. Les récompenses du siècle sont tous les jours en butte à la cupidité et à l'ambition : quoiqu'elles ne soient dues qu'au mérite, toute autre chose que le mérite contribue à les faire avoir. On les emporte par le crédit, on se les attire par la brigue, on les arrache par l'importunité : les plus hardis et les plus avides sont ceux qui y parviennent ; le hasard en décide, la bonne fortune de l'un, et souvent l'iniquité de l'autre. On se prevaut, pour les demander, du mérite d'autrui ; le fils veut être récompensé des services du père ; l'ami croit être en droit de profiter du travail et du pouvoir de son ami. Ceux mêmes que Dieu a fait les dispensateurs de ces récompenses temporelles, quelque précaution qu'ils y apportent, et quelque envie qu'ils aient de les distribuer avec équité, peuvent à peine se répondre d'eux-mêmes, et compter qu'il ne se laisseront pas prévenir et surprendre. Comme ils sont hommes, dit saint Augustin, ils récompensent en hommes, c'est-à-dire bien plus souvent selon la nécessité de leurs affaires, que selon le degré de leur estime ; bien plus souvent par inclination que par raison. Et en effet, ceux qui entrent dans leurs plaisirs ont communément bien plus de part à leurs grâces et à leurs bienfaits, que ceux qui s'immolent pour leur service. Ceux qui les flattent et qui les trompent, sont communément bien mieux récompensés que ceux qui leur sont fidèles. Ainsi vont les choses humaines ; et quelque zèle que nous ayons pour la réformation de l'univers, nous ne devons pas espérer qu'elles prennent un autre cours.

Rien de tout cela dans la récompense où Dieu nous appelle. Il pèsera ses élus dans la balance, mais dans la balance du sanctuaire ; et leur mérite seul, mis à l'épreuve de son jugement, fera la décision de leur sort. Quiconque n'en aura pas l'exacte mesure, fût-il un des dieux de la terre, sera rejeté. Comme le fils ne portera

[1] Colos., I, 24. — [2] I Cor., I, 31.

[1] II Tim., IV, 8.

point l'iniquité du père, aussi le mérite du père ne suppléera point à l'indignité du fils. Tout devant Dieu sera personnel, et la règle du Saint-Esprit subsistera : *Unicuique secundum meritum operum suorum*[1]; A chacun selon ses œuvres. Il ne dit pas, à chacun selon ses lumières, à chacun selon ses maximes, à chacun selon ses talents ; il ne dit pas même, à chacun selon ses désirs, selon ses projets et ses intentions; mais, à chacun selon ses actions, à chacun selon ce qu'il aura fait, et non point selon ce qu'il aura cru, ou ce qu'il aura voulu faire : *Unicuique secundum meritum operum suorum*. En un mot, le temps de la grâce et de la miséricorde sera expiré, et celui de la justice succédera ; et par la même raison que la grâce, dans les élus, aura précédé tout mérite, la gloire dont Dieu les comblera aura pour fondement le mérite acquis par la grâce. Rien de plus vain, dans l'opinion des mondains mêmes, que la gloire du monde : pourquoi ? parce qu'elle n'est ni une preuve certaine, ni une conséquence sûre du mérite ; parce qu'elle est presque toujours l'effet du caprice et de la prévention des hommes ; parce qu'il n'y a rien où la corruption du jugement des hommes, où leur peu d'équité, d'intégrité, de sincérité, paraisse plus évidemment qu'en ce qui regarde cette gloire profane. Mais par une règle toute contraire, concevez de là ce que c'est que la gloire des prédestinés dans le ciel, puisque c'est un Dieu qui en est l'arbitre ; un Dieu souverainement éclairé, souverainement juste, et qui ne peut estimer que ce qui est essentiellement estimable ; un Dieu aussi déterminé à ne glorifier que le mérite, qu'il l'est à réprouver et à punir le péché ; un Dieu dans l'un et dans l'autre également infaillible, inflexible, irrépréhensible : tel est, mes frères, concluait saint Paul, tel est le Maître dont il m'importe d'être loué et d'être favorablement jugé, parce que c'est Celui dont l'approbation et la louange doit faire éternellement la solide gloire : *Qui autem judicat me, Dominus est*[2].

Enfin, cette récompense des bienheureux, on ne l'a qu'autant qu'on la mérite ; et si l'un est plus récompensé que l'autre, s'il est dans un degré de gloire plus éminent que l'autre, ce n'est que parce qu'il a plus de mérite que l'autre. Dans le monde, on voit tous les jours des mérites médiocres l'emporter sur des mérites éclatants ; et vous le permettez, Seigneur, pour nous apprendre que ce n'est point ici que se doit faire le vrai discernement de nos personnes ; vous le permettez pour nous détacher malgré nous de la terre, et pour nous faire porter plus haut nos vues ; mais dans le royaume de Dieu, chacun est placé selon l'ordre où il doit être ; et une des plus singulières beautés que l'Ecriture y fait remarquer, est cette admirable proportion entre la qualité du mérite et le rang qu'il occupe. Il y a, disait le Fils de Dieu, dans la maison de mon Père, différentes demeures ; mais ces demeures, observe saint Bernard, ne sont différentes que parce qu'il s'y trouve des mérites différents. Le plus ou le moins de mérite y fait donc le plus ou le moins d'élévation ; cinq talents de mérites y produisent cinq talents de gloire, et deux n'y en produisent que deux : tellement que la diversité du mérite y distingue, y partage, y ordonne tout. Or, si cela est, chrétiens, permettez-moi de m'arrêter ici, et de faire avec vous une réflexion dont il est difficile que vous ne soyez pas touchés : à quelle étonnante révolution ne doivent pas s'attendre la plupart des hommes, quand ce mystère s'accomplira, et que Dieu, dans son jugement dernier, viendra faire ce partage ? Quelle désolation, par exemple, pour tant de grands, lorsque, après avoir tenu dans le monde des rangs honorables que leur donnaient leurs dignités, leurs emplois, leurs charges, il leur en faudra prendre d'autres que le mérite seul réglera, et où l'arrêt de Dieu les réduira ! Si Dieu, au moment que je parle, leur faisait voir l'affreuse différence de ce qu'ils sont aujourd'hui et de ce qu'ils seront alors, dans quelle consternation cette vue ne les jetterait-elle pas ! et quand à la mort il faudra quitter en effet ces rangs de naissance et de fortune, pour passer à d'autres rangs qu'une exacte et rigoureuse justice leur assignera, quelle douleur pour eux de se trouver dans un si prodigieux abaissement, dans un éloignement infini de Dieu, parce qu'ils n'auront presque rien fait pour Dieu ! Je sais que cette réflexion est affligeante ; mais en est-elle moins salutaire, et ne serais-je pas prévaricateur, si, dans une occasion aussi naturelle que celle-ci, je ne les faisais souvenir qu'outre les grandeurs de la terre, il y en a d'autres dans le ciel où ils doivent aspirer ; qu'il y a d'autres honneurs dont ils doivent être jaloux, d'autres places qu'ils doivent remplir, d'autres établissements pour lesquels Dieu les a créés ? Aurais-je pour leur salut le zèle que mon ministère doit m'inspirer, si je ne les avertissais pas que la figure de ce monde passe, et qu'après qu'elle sera passée, le mérite d'une vie chrétienne est le seul titre de distinction qui nous restera ?

Mais revenons. Je ne me suis pas contenté

[1] Eccli. XVI, 15. — [2] I Cor., IV, 4.

de vous dire qu'on a souvent les récompenses du monde sans les mériter : j'ai ajouté que souvent aussi on les mérite sans les avoir ; au lieu que nous sommes assurés, en méritant la récompense éternelle, de l'obtenir. En effet, comptez, si vous le pouvez, mes chers auditeurs, combien de gens vous avez vus dans le monde mener une vie obscure, et ne parvenir à rien, avec un mérite et des services qui devaient les élever à tout. Des patrons leur ont manqué, des concurrents les ont écartés ; l'envie, l'intrigue, la cabale, mille mauvais offices les ont détruits ; un maître aveugle et sans discernement, un maître insensible et indifférent, un maître trompé et prévenu les a laissés dans la foule, les a oubliés, méprisés, rebutés. Que ne nous apprend pas là-dessus l'usage et la science du monde ? Mais avec Dieu, je suis à couvert de toutes ces injustices. Quoi que je fasse, si c'est pour lui que je le fais, il m'en tiendra compte. Qu'est-ce qu'un verre d'eau ? cependant ce verre d'eau donné en son nom ne sera pas sans récompense. Qu'est-ce qu'une pensée ? cependant cette bonne pensée reçue et suivie aura son salaire. Qu'est-ce qu'un désir ? cependant ce bon désir, conçu et formé dans le cœur, produira, selon l'expression de l'Apôtre, son rayon de gloire. Qu'est-ce qu'une parole ? cependant cette parole dite avec douceur, avec humanité, avec charité, sera écrite dans le livre de vie. Or, si Dieu doit récompenser de la sorte jusqu'aux moindres mérites, que sera-ce des autres ? C'est ainsi qu'il nous l'a promis ; et comme il est tout-puissant, c'est ainsi qu'il peut l'accomplir ; et comme il est fidèle, c'est ainsi qu'il veut l'accomplir : par conséquent, c'est ainsi qu'il l'accomplira. En sorte, conclut sain Augustin, que sa toute-puissance, qui est la toute-puissance d'un Dieu, n'aura point dans l'éternité d'autre occupation que de glorifier ses élus et tous leurs mérites. Voilà à quoi il s'emploiera, en quoi il mettra une partie de ses complaisances, de quoi il ne se lassera jamais.

Mais cela posé, chrétiens, et quoique nous fassions profession de le croire, vivons-nous et agissons-nous comme en étant persuadés ? Je parle à des auditeurs qui, chacun dans leur condition, se piquent d'avoir leur mérite, et je veux bien convenir de tout le mérite dont vous vous piquez. Mais ce mérite, que je n'ai garde de vous disputer, est-ce un mérite pour le ciel ? est-ce un mérite à qui Jésus-Christ ait jamais rien promis ? est-ce un mérite que vous osiez vous-mêmes présenter à Dieu pour lui demander son royaume ? Si les saints qui règnent avec ce Dieu et ce Roi de gloire n'avaient point eu d'autre mérite, recueilleraient-ils maintenant les fruits dont ils ont jeté sur la terre les précieuses semences ? Entrons dans le détail. Une vie aussi inutile et aussi vide de bonnes œuvres que celle d'un homme du monde, d'une femme du monde, réguliers d'ailleurs et d'une conduite, selon le monde, irréprochable, est-ce la vie d'un chrétien, gagé, selon la parabole de l'Evangile, pour mériter une récompense immortelle ? Voyons ces mercenaires, qui, pressés par le besoin, donnent leurs peines pour un salaire temporel ; ces hommes à qui le Fils de Dieu nous compare si souvent, et à qui il veut, en quelque état que nous puissions être, que nous nous conformions. Les imitons-nous ? sommes-nous attachés, comme eux, à un travail constant et assidu ? renonçons-nous comme eux à la mollesse et à la douceur du repos ? avons-nous, comme eux, des jours pleins par une pratique entière de nos devoirs ? Si, malgré cette inutilité de vie, l'on gagnait le ciel, le ciel serait-il ce royaume de conquête qu'il faut emporter par la violence et acheter si chèrement ? Doit-il suffire à des chrétiens, pour être récompensés de Dieu, de se trouver exempts de crime ? et la maxime sur laquelle on s'appuie jusqu'à s'en faire une conscience, que tout le mérite du salut se réduit à ne point faire de mal, n'est-ce pas une erreur dont il faut aujourd'hui vous détromper ? Mérite-t-on des récompenses en ne faisant rien ? le monde en juge-t-il de la sorte ? récompense-t-il l'oisiveté, quoique d'ailleurs innocente ? n'exige-t-il pas des services réels ? et pourquoi croirons-nous que Dieu nous en tiendra quitte à moins de frais ? Vivant dans cette erreur grossière, que je sais être le désordre le plus ordinaire de ceux qui m'écoutent, puis-je, mes chers auditeurs, vous dire, à la vue de Jésus-Christ montant au ciel : *Gaudete et exultate*[1] ; Réjouissez-vous et tressaillez de joie ? pourquoi ? *Quoniam merces vestra copiosa est in cœlis*[2] ; parce que vous aurez la même récompense que ce Dieu glorifié, une récompense abondante. Ne dois-je pas vous dire plutôt : Pleurez et gémissez ; pourquoi ? parce que, travaillant si peu, il faut que votre récompense soit bien petite : pleurez ; pourquoi ? parce qu'il est même plus vraisemblable que cette récompense des élus n'est point pour vous : pleurez ; pourquoi ? parce que ces mérites dont vous voulez vous prévaloir, et à qui le monde donne de vains éloges, sont des mérites périssables, dont vous avez déjà reçu la récompense,

[1] Matth., v, 12. — [2] Ibid.

et dont vous ne la recevrez jamais. Voilà, dans cette sainte solennité, et malgré la joie de l'Eglise, ce qui doit faire le sujet de notre douleur.

Enfants des hommes, concluait le prophète royal, jusques à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge ? *Usquequo.. diligitis vanitatem, et quæritis mendacium* [1] ? Il leur en demandait la raison : *usquequo ?* et il n'en attendait pas la réponse, remarque saint Augustin, parce qu'il savait bien qu'ils n'en avait point à lui faire. Souffrez que je vous fasse le même reproche. Enfants des hommes, jusques à quand vous fatiguerez-vous à chercher des récompenses corruptibles, dont la poursuite vous cause tant d'inquiétudes, dont le retardement vous remplit de tant de chagrins, dont vous n'êtes jamais contents, et qui ne servent qu'à vous jeter dans un plus profond oubli de Dieu ? Aussi ardents que vous l'êtes pour ces biens de fortune qui emportent toutes vos réflexions et tous vos soins, et dont la mort vous dépouillera bientôt, jusques à quand négligerez-vous ces vrais biens et cette couronne que votre médiateur et votre chef vous propose comme l'objet le plus digne de vos vœux ? Ecoutez-le parler lui-même ; car c'est lui-même qui, du haut de sa gloire, s'adresse à nous en ce jour, et nous dit : *Usquequo diligitis vanitatem, et quæritis mendacium* [2] ? Hommes terrestres et sensuels, jusques à quand mépriserez-vous mes promesses pour celles du monde ? Puisque vous êtes si intéressés et si avides, que ne vous attachez-vous du moins au maître qui vous offre davantage ? Le monde a-t-il des récompenses aussi solides et même aussi présentes que les miennes ? le monde, quand vous vous êtes livrés à lui, vous a-t-il jamais rendus heureux, et trouve-t-on le centuple en le servant ? Voilà, chrétiens auditeurs, à quoi il faut que vous répondiez, mais à quoi vous ne pouvez bien répondre que par la réformation de vos mœurs et par un profond changement de vie. Que ce soit donc là désormais l'exercice de votre foi : *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo* [3] ; Amassez des trésors pour le ciel. Au lieu de ces vertus mondaines dont vous vous parez, et qui ne sont devant Dieu de nul mérite ; au lieu de cette prudence de la chair, de cette politique, de cette force païenne, entrez dans la pratique de ces vertus chrétiennes, qui seront pour vous des sources fécondes de béatitude et de gloire. Appliquez-vous non-seulement à vous assurer, mais à augmenter votre récompense par vos bonnes œuvres. C'est à quoi jusques à présent vous n'avez point pensé ; mais il est encore temps d'y pourvoir : car vous pouvez encore réparer par votre ferveur toutes vos pertes. Vous pouvez encore racheter ces jours malheureux où vous n'avez rien fait, ni pour Dieu, ni pour votre âme. Vous pouvez même, à l'exemple des ouvriers de l'Evangile, commençant tard et à la dernière heure du jour, être aussi bien récompensés que ceux qui sont venus dès le matin, et qui ont travaillé toute la journée. Or, si vous le pouvez, êtes-vous excusables de ne le faire pas ? Récompense du ciel, récompense qu'il faut mériter comme Jésus-Christ ; c'est ce que vous avez vu : mais pour la mériter comme Jésus-Christ, j'ajoute qu'il faut souffrir comme Jésus-Christ ; vous l'allez voir dans la seconde partie.

[1] Psal., IV, 3. — [2] Ibid. — [3] Matth., VI, 20.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un ordre établi de Dieu, et le monde même, tout perverti qu'il est dans ses maximes, est obligé de s'y soumettre et de le reconnaître : on n'arrive point à la gloire par le plaisir ; mais il faut renoncer au plaisir, quand on se propose d'acquérir la véritable gloire. Car le plaisir ne conduit à rien, je dis à rien de solide, ni à rien de grand. Jamais ce qui s'appelle vie de plaisir n'a produit une vertu, n'a inspiré de sentiments nobles, n'a élevé l'homme au-dessus de lui-même. Soit donc par la nature des choses, soit par un effet de la corruption du péché, le plaisir et la gloire dans cette vie sont incompatibles ; et quiconque présume qu'il pourra les accorder, se flatte et se trompe, séduit par les fausses idées qu'il a de l'un ou de l'autre. En un mot, où règne l'amour du plaisir, il faut que le désir de la gloire cesse ; et où le désir de la gloire est sincère, il faut que le plaisir soit sacrifié. C'est ainsi que le concevaient les sages mêmes du paganisme ; et ils le concevaient bien. Or, si cela est vrai de la gloire en général, et même en particulier de cette gloire profane que l'ambition des hommes recherche, quel jugement devons-nous faire de la gloire du ciel ? de cette gloire pour laquelle nous avons tous été créés, mais sur quoi nous avons perdu nos droits, en perdant la grâce de l'innocence, et où il n'y a plus de retour pour nous que par les œuvres de la pénitence ; de cette gloire où nous ne pouvons prétendre que par la croix de Jésus-Christ, et qu'il ne nous est pas même permis d'espérer, si nous ne sommes, comme dit saint Paul, entés sur Jésus-Christ, et sur Jésus-Christ souffrant et mourant : *Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus* [1]. Non, mes

[1] Rom. VI, 5.

chers auditeurs, je le répète, jamais les plaisirs de la vie ne nous feront parvenir à cette gloire. Il faut y aller par la voie des souffrances : première vérité, qui confondra éternellement la mollesse et la délicatesse des mondains. Mais d'ailleurs toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à cette gloire : autre vérité qui doit détromper une infinité de chrétiens que nous voyons souffrir dans le monde, mais qui ne souffrent pas en chrétiens. Deux importantes leçons que j'ai encore à développer, et que je regarde comme les deux points les plus essentiels de la morale évangélique.

Il faut, comme Jésus-Christ, aller à la gloire céleste par la croix et par les souffrances. Heureux si par là nous en trouvons le chemin ! mais malheur à nous si nous nous figurons qu'on y arrive par une voie plus douce et plus commode et qu'il y ait pour cela des conditions et des états privilégiés ! Que n'ai-je le zèle de saint Paul, pour graver profondément dans vos cœurs ce grand principe ! C'est ce que le Sauveur du monde fit entendre aux enfants de Zébédée, qui passaient néanmoins pour ses disciples favoris, quand il réprima, par la dureté apparente de sa réponse, la vanité de leur prétention. Vous me demandez, leur dit-il, d'être assis et honorablement placés dans mon royaume ; et moi je vous demande si vous pouvez boire le calice que je boirai moi-même avant vous. Comme s'il leur eût dit : Favoris et disciples tant qu'il vous plaira, si vous ne participez à ce calice dont je vous parle, à ce calice d'amertume et de douleur, il n'y a pour vous dans mon royaume ni place ni rang ; et quiconque refuse d'accepter cette condition, et n'a pas le courage de passer par cette épreuve, doit renoncer à ma gloire, et compter qu'il en est exclu. C'est ce que le même Sauveur nous a fait voir dans sa propre personne, et ce qu'il déclara à ses apôtres, sur le point qu'il était de retourner à ce royaume céleste qu'il avait quitté pour descendre sur la terre : *Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam* [1] ? Vous vous étonnez de ce que le Christ a souffert, et votre foi en est troublée : mais ignorez-vous les divines Ecritures, et n'avait-il pas été dit qu'il souffrirait de la sorte, et qu'il entrerait ainsi dans la gloire ? Or, s'il le fallait pour le Christ, *oportuit*, ne le faut-il pas pour nous ? et qui peut se plaindre d'une loi que le Fils même de Dieu a voulu et a dû subir ? Aussi les saints, au moins ceux de la loi de grâce, non-seulement se sont consolés, mais se sont réjouis, mais se sont glorifiés dans les afflictions de cette vie, parce qu'ils les ont toujours regardées comme la route sûre et infaillible qu'ils devaient suivre pour parvenir au terme de leur bonheur. Au lieu que David, par un mouvement de confiance, mais d'une confiance encore judaïque, c'est-à-dire d'une confiance qui se proposait encore quelque chose de terrestre et de charnel, et qui ne s'élevait pas aussi parfaitement que la nôtre aux biens spirituels et célestes ; au lieu, dis-je, que David, pour chercher du soulagement dans ses maux, faisait à Dieu cette prière, et lui disait : *Educes de tribulatione animam meam* [1] ; Délivrez-moi, Seigneur, des tribulations qui m'accablent : les saints de la loi nouvelle, par un esprit tout opposé, mais bien plus épuré et plus éclairé, ont cru devoir dire : Non, Seigneur, ne nous en délivrez pas. Ce sont des tribulations, il est vrai, mais des tribulations salutaires, dont, malgré les révoltes de la nature, nous nous glorifions et nous nous félicitons. *Gloriamur in tribulationibus* [2]. Ce sont des maux qui nous abattent, mais qui, par un effet tout divin, au même temps qu'ils nous abattent aux yeux des hommes, nous détachent de nous-mêmes et nous élèvent à vous ; des maux qui sont les gages précieux de ce véritable, de cet unique, de ce souverain bien que nous attendons. Et à quoi nous réduiriez-vous, Seigneur, reprenait, au nom de tous les autres, saint Grégoire, pape, pénétré de cette vérité ; à quoi, mon Dieu, nous réduiriez-vous, si, par une miséricorde qui nous perdrait, vous veniez à nous délivrer de ces maux que nous endurons, puisque vous nous assurez, dans toutes vos Ecritures, que la souffrance doit faire tout le mérite de notre espérance, et par conséquent qu'elle en doit être le plus ferme et le plus solide appui ? Où en serions-nous, si, n'étant plus dans le monde ni affligés, ni humiliés, ni mortifiés, ni persécutés, nous n'avions plus ce qui est, selon le témoignage de votre Apôtre, le caractère le plus visible et le plus certain de vos prédestinés ? Ne nous écoutez donc point, Seigneur, si jamais nous souhaitions d'avoir sur la terre un sort plus tranquille ; et rejetez notre prière, si nous étions assez insensés pour vous demander une telle grâce. Donnez-nous des secours puissants pour nous soutenir, et un fonds de patience pour souffrir avec soumission ; mais ne nous punissez pas Seigneur, jusqu'à nous traiter dans la vie plus favorablement que vous ne l'avez été, et jusqu'à éloigner de nous ce qui doit nous donner une sainte ressemblance avec vous. Ainsi, dis-je, ont parlé les saints ; et ce langage, qui, selon la

[1] Luc. XXIV, 26.

[1] Psalm., CXLII, 11. — [2] Rom., V, 3.

prudence de la chair, paraît folie, était dans eux la plus éminente sagesse.

C'est cela même qui a donné à ces grands hommes et à ces fidèles serviteurs de Dieu, sur le sujet des prospérités temporelles, des sentiments si contradictoirement opposés à la cupidité et à l'amour-propre ; c'est ce qui les a fait trembler, quand ils se sont vus dans des états dont le monde leur applaudissait, et où consiste en effet la félicité des enfants du siècle, mais dont ils craignaient les suites funestes, par rapport à cette félicité qu'espèrent les enfants de Dieu : c'est ce qui les a convaincus, aussi bien que saint Augustin, qu'une prospérité complète, s'il y en avait une dans le temps présent, serait une réprobation commencée ; et qu'un homme sur la terre parfaitement heureux, s'il raisonnait bien, devrait ou se croire perdu, ou se condamner pour toute sa vie à pleurer et à gémir : pourquoi ? parce qu'il n'y aurait point de moment où il ne dût être touché et alarmé de cette pensée : Je ne suis pas dans la voie de Dieu ; ce n'est point par là que Dieu a conduit ses élus. Comblé de biens comme je le suis, et souffrant aussi peu que je souffre, s'il y a une éternité bienheureuse, je n'ai nul lieu de croire qu'elle soit pour moi, et j'ai d'affreuses présomptions qu'elle n'est pas pour moi. Pensée désolante pour un chrétien! C'est dans cette vue que Jésus-Christ a prononcé ces fameux anathèmes, à quoi le monde ne souscrira jamais, mais qui subsisteront malgré le monde, et qui, malgré le monde, auront leur effet : anathème contre les riches voluptueux : *Væ vobis divitibus* [1] *!* anathème contre ceux à qui rien ne manque, et qui vivent selon les désirs de leur cœur : *Væ vobis qui ridetis... qui saturati estis* [2] *!* c'est-à-dire, anathème contre ceux que le monde a toujours été en possession de béatifier et de canoniser. Et c'est par la même raison que ce divin Maître a érigé en béatitude ce que le monde déteste, et ce qu'il a le plus en horreur : Bienheureux les pauvres ! *Beati pauperes* [3] *!* Bienheureux ceux qui pleurent ! *Beati qui lugent* [4] *!* Bienheureux ceux qui souffrent persécution ! *Beati qui persecutionem patiuntur* [5] ! Enfin, c'est ce que les apôtres Paul et Barnabé prêchaient avec tant de zèle, quand ils allaient, dit saint Luc, visitant les Eglises chrétiennes, fortifiant le courage des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et leur remontrant que c'était par les afflictions et les peines qu'ils devaient entrer dans le royaume de Dieu : *Confirmantes animas discipulorum, exhortantes que ut permanerent in fide, et quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei* [1].

Telle est la loi que Dieu, dans le conseil de sa providence, a portée, et qu'il ne changera pas pour nous. Cependant, au mépris de cette loi, on veut être heureux dans le monde ; et, quoique les souffrances soient la marque la plus certaine des élus de Dieu, par une infidélité dont on ne fait nul scrupule, et qu'on ne se reproche jamais, on consent à n'avoir point cette marque spéciale de prédestination pour le ciel, pourvu que l'on soit, si je puis ainsi parler, des prédestinés de la terre. A quelque prix que ce puisse être, on veut, autant qu'il est possible, écarter tout ce qui fait de la peine et qui incommode ; et, sans balancer, on renonce, au moins dans la pratique et par les œuvres, aux béatitudes de Jésus-Christ, pour jouir des béatitudes du siècle. Que cet adorable Sauveur, que les saints, après lui, soient arrivés à la gloire par la croix et par les tribulations, on prétend y arriver par la joie et par le plaisir : car au même temps qu'on ne veut rien souffrir, on veut néanmoins d'ailleurs, par un secret inconnu à Jésus-Christ même, et par une contradiction que les saints n'ont jamais accordée, se sauver dans le monde, c'est-à-dire qu'on veut se sauver dans le monde, tandis qu'on n'y respire que le plaisir, qu'on y rapporte tout au plaisir, qu'on y cherche avec soin et en tout le plaisir, qu'on ne pense qu'à y mener une vie de plaisir, et qu'on n'y connaît point d'autre bien que le plaisir. Mais que fait Dieu, chrétiens ? remarquez ces deux traits de sa miséricorde, et reconnaissez le désordre de votre conduite. Afin que les plaisirs du monde ne vous corrompent pas, et que ce ne soient pas des obstacles à votre bonheur éternel, Dieu, qui veut en quelque sorte, malgré vous-mêmes, vous sauver, mêle ses plaisirs d'amertumes, vous y fait trouver des dégoûts, vous les rend fades et insipides. C'est ce que vous éprouvez à toute heure; et vous qui, contre tous les desseins de Dieu, voulez vous perdre, malgré toutes les amertumes qui s'y rencontrent, vous êtes avides de ces plaisirs, vous les désirez ardemment, vous vous y attachez opiniâtrément, et, tout insipides qu'ils sont, vous les préférez aux délices pures de cette gloire dont la seule espérance serait déjà pour vous une félicité anticipée. Semblables à l'infortuné Esaü, qui, pour contenter seulement une fois la faim qui le pressait, vendit son droit d'aînesse, et fut par là frustré de la bénédiction de son père, vous sacrifiez à de vaines douceurs, et à quel-

[1] Luc., vi, 24. — [2] Ibid., 25. — [3] Matth., v, 3. — [4] Ibid., 5. — [5] Ibid., 10.

[1] Act., xiv, 21.

ques moments d'une volupté passagère, le saint héritage qui vous était acquis.

Ce n'est pas assez : Dieu vous envoie des souffrances, et par une bonté paternelle, il les attache à votre condition, à vos emplois, aux engagements que vous avez dans le monde. Car, quelques mesures que l'on prenne, on ne peut être en commerce avec le monde sans y trouver sans cesse des sujets de mortification et de chagrin. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous ne penseriez qu'à le bénir d'en avoir ainsi ordonné, et vous n'auriez que des actions de grâces à lui rendre, de vous avoir pourvus d'un si puissant préservatif contre les dangers et les écueils de votre état. Quelque avantageuse, selon le monde, que pût être votre destinée, vous ne vous croiriez pas abandonnés du Ciel, ni réprouvés, puisque vous auriez encore part au calice du salut. Mais quel usage faites-vous d'un si précieux talent ? A ce désir insatiable des plaisirs du monde que je viens de vous reprocher, vous joignez l'abus des souffrances par où Dieu voulait vous sanctifier ; et comme vous vous pervertissez par les plaisirs mêmes que vous ne goûtez pas, et qui ne vous satisfont pas, ainsi vous pervertissez-vous par les croix mêmes que vous portez, mais dont vous ne profitez pas ; car toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à la gloire que Dieu nous découvre dans le mystère de ce jour. Si cela était, l'enfer ne serait plus enfer. Il faut que ce soient des souffrances pour la justice, parce qu'il n'y en a point d'autres que Dieu puisse couronner, ni qui puissent avoir de la proportion avec cette vie bienheureuse où Jésus-Christ après lui nous appelle. Souffrir parce qu'on a le cœur déchiré de mille passions, souffrir parce qu'on est dévoré par une ambition que rien ne peut satisfaire, souffrir parce qu'on est possédé d'une envie secrète, souffrir parce qu'on a dans l'âme la haine et le fiel, c'est souffrir plus que n'ont souffert les pénitents les plus austères, et plus que ne souffrent ces malheureux condamnés par la justice et la rigueur des lois à traîner leurs chaînes dans un esclavage dur et honteux. Mais c'est souffrir comme les démons, pour l'iniquité ; et il répugne à la sainteté de Dieu de tenir compte aux hommes de ce qu'ils souffrent pour de si indignes sujets. Si donc l'on prétend au royaume de Dieu, il faut souffrir pour la cause de Dieu, il faut souffrir pour la charité, souffrir pour la vérité, souffrir pour la paix, souffrir pour l'obéissance : car tout cela est renfermé dans cette justice chrétienne dont parlait le Fils de Dieu, quand il disait : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cælorum*[1] ! Souffrir plutôt que de se venger et de repousser une injure en rendant le mal pour le mal, c'est ce que j'appelle souffrir pour la charité ; souffrir plutôt que de trahir sa conscience, plutôt que de manquer à son devoir, plutôt que d'approuver le vice, c'est ce que j'appelle souffrir pour la vérité ; souffrir plutôt que de causer du trouble en voulant se défendre et se justifier, c'est ce que j'appelle souffrir pour la paix ; souffrir plutôt que de murmurer et de se plaindre, plutôt que de résister aux puissances légitimes, c'est ce que j'appelle souffrir pour l'obéissance. Voilà les souffrances que Dieu accepte, et qu'il récompense dans son royaume. Mais ma douleur est, chrétiens, que les vôtres ne sont pas communément de ce caractère ; ma douleur est qu'au lieu que les saints disaient en s'adressant à Dieu : *Propter te mortificamur tota die*[2] ; C'est pour vous, Seigneur, que nous sommes persécutés et que nous voulons l'être, c'est pour vous que nous nous persécutons en quelque manière nous-mêmes, et que nous nous mortifions : peut-être ceux qui m'écoutent et à qui je parle, pourraient dire au monde : C'est pour toi que je me mortifie, monde, dont je me suis fait l'esclave ; c'est pour toi que je me captive, c'est pour toi que je me fais violence, c'est pour toi que je souffre tout ce que les serviteurs de Dieu ont souffert pour Dieu. Or, qu'arrive-t-il de là ? Ce qui me paraît et qui doit vous paraître, mes chers auditeurs, le comble de tous les malheurs de l'homme : vous allez à la perdition et à la mort, par où les justes et les vrais chrétiens vont au salut et à la vie. Car les souffrances mènent à l'un et à l'autre ; et ce n'est point, je le répète, précisément par les souffrances que Dieu fait le discernement des élus et des réprouvés ; c'est par la qualité, c'est par le motif, c'est par le principe et la fin des souffrances. Cependant, j'en reviens toujours à la proposition générale, que pour entrer dans cette patrie dont les portes aujourd'hui vous sont ouvertes, et pour mériter d'y être reçu, il faut souffrir.

Cette parole, chrétiens, vous paraît dure ; mais j'ose dire qu'elle ne doit point l'être pour vous, et en voici la raison, à laquelle je vous défie de répliquer. Car, que ne souffrez-vous pas tous les jours, et que n'êtes-vous pas déterminés à souffrir pour le monde ? que ne souffrez-vous pas pour vous établir, et pour vous pousser dans le monde ? Ce désir d'acquérir de la gloire, que ne vous fait-il pas entre-

[1] Matth., v, 10. — [2] Rom., viii, 36.

prendre ? Cette ambition de vous élever, que ne vous fait-elle pas prendre sur vous ? S'il s'agit de votre fortune, épargnez-vous votre santé, ménagez-vous votre repos, vous plaignez-vous qu'il vous en coûte de l'assujettissement et du travail ? avec quelle patience ne supportez-vous pas tout ce qui se présente de plus fâcheux et de plus pénible ? avec quelle ardeur et quel courage ne passez-vous pas par-dessus toutes les difficultés ? Pour peu que vous ayez de bonheur et que les choses vous succèdent, que ne trouvez-vous pas aisé ? Faut-il vous exciter et vous animer ? avez-vous besoin pour cela de remontrances ? ne vous les faites-vous pas à vous-mêmes, et ne vous en dites-vous pas plus que je ne vous en dirai jamais ? Or, souffrez pour Dieu ce que vous souffrez pour le monde, je ne vous en demande pas davantage. Vous en faut-il un motif pressant, touchant, convaincant ? ne l'avez-vous pas dans cette gloire qui vous est proposée comme le terme de votre espérance ? y a-t-il un autre bien plus précieux pour vous que cette gloire où vous n'aurez plus rien à désirer, plus rien à demander, plus rien à rechercher, parce qu'elle comblera toute la capacité de votre cœur ; que cette gloire durable et éternellement assurée, que jamais rien ne vous enlèvera, que jamais rien ne troublera, que jamais rien ne bornera ; que cette gloire après laquelle les saints ont tant soupiré, vers laquelle ils élevaient sans cesse leur esprit, ils tournaient sans cesse leurs regards, et dont la seule vue, quoique obscure et encore imparfaite, dont le seul avant-goût sur la terre les ravissait, les transportait, et, pour m'exprimer ainsi, les enivrait ; que cette gloire où le Fils de Dieu souhaitait si ardemment de retourner, dont il parlait si souvent à ses disciples, surtout depuis qu'il fut ressucité, et qu'il se vit sur le point d'aller recevoir la couronne que son Père lui avait préparée ? C'est là qu'il nous précède, chrétiens : nous sommes ses membres et il est notre chef ; partout où le chef entre, il faut que les membres le suivent, et qu'ils y soient placés avec lui. C'est là qu'il traîne après soi comme en triomphe, et qu'il introduit tant d'âmes justes, tant de patriarches, de prophètes, de prédestinés de l'ancienne loi, qui depuis si longtemps attendaient ce libérateur. Joignons-nous d'esprit et de cœur à cette troupe glorieuse, et disposons-nous à la grossir un jour nous-mêmes, et à partager avec eux la même gloire. Mais, du reste, n'oublions jamais car c'est là toujours qu'il s'en faut tenir, et ce qu'il faut poser pour un principe nécessaire et incontestable), que c'est une récompense ; qu'elle l'a été pour eux, qu'elle le doit être pour nous ; qu'ils l'ont acquise par la sainteté de leurs œuvres, par la ferveur de leur piété, surtout par leur patience inaltérable et leur constance à souffrir, et que c'est ainsi que nous la devons mériter. Défions-nous de notre faiblesse ; mais ne craignons point toutefois que les forces nous manquent, puisque Jésus-Christ est à la droite de son Père comme notre médiateur, comme notre pontife, pour faire descendre sur nous ses grâces les plus puissantes. Allons à son trône, à ce trône de gloire et de miséricorde tout ensemble, lui présenter nos hommages, lui offrir nos prières, lui exposer nos besoins, l'adorer et l'invoquer, jusqu'à ce que nous puissions dans l'éternité le voir et le posséder. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE LA PENTECOTE.

—

ANALYSE.

Sujet. *Ils furent tous remplis du Saint-Esprit.*

Il est important de connaître quel est cet Esprit que le Fils de Dieu nous a promis comme aux apôtres, et quels effets il doit opérer en nous.

Division. Esprit de vérité qui nous éclaire, première partie ; esprit de sainteté qui nous purifie, deuxième partie ; esprit de force qui nous anime, troisième partie.

Première partie. Esprit de vérité qui nous éclaire. Pouvoir 1° enseigner sans exception toute vérité ; 2° l'enseigner sans distinction à toutes sortes de sujets ; 3° l'enseigner en toutes manières, c'est ce qui n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu.

1° Il n'appartient qu'au Saint-Esprit de nous enseigner toute vérité : car il y a des vérités que la chair et le sang ne révèlent point, des vérités qui semblent choquer la raison humaine, des vérités gênantes, humiliantes, mortifiantes. Si donc un homme en est persuadé, ce ne peut être que l'effet d'un esprit supérieur qui agit en lui ; et cet esprit supérieur, c'est l'Esprit de Dieu.

2° Il n'appartient qu'au Saint-Esprit d'enseigner toute vérité à toutes sortes de sujets. Donnez au plus habile docteur certains

esprits grossiers à instruire : avec toutes ses lumières, il ne les éclairera pas. Mais quand l'esprit de Dieu s'en rend le maître, comme c'est lui qui les a formés, il les élève à tout ce qu'il veut.

3° Il n'appartient qu'au Saint-Esprit d'enseigner toute vérité en toutes manières ; c'est-à-dire dans un instant, sans qu'il en coûte ni étude, ni travail, et jusqu'à déterminer les hommes à mourir pour la défense des vérités qui leur ont été révélées.

Or, voilà ce que fait le Saint-Esprit dans les apôtres. Il leur enseigne les vérités les plus dures en apparence, et les plus contraires aux sens et à la nature. Il les leur enseigne sans nulle disposition de leur part, puisque c'étaient des hommes à qui Jésus-Christ lui-même avait reproché leur aveuglement, et leur lenteur à comprendre et à croire. Il les leur enseigne dans un moment, et jusqu'à les résoudre à souffrir le martyre. On a vu dans la suite ces mêmes effets du Saint-Esprit en des millions de fidèles. Mais qu'a fait le démon ? il a opposé à cet Esprit de vérité l'esprit du monde, qui est un esprit de mensonge ; et c'est cet esprit du monde qui conduit tout. Car à nous voir agir, peut-on dire que ce soit l'esprit de Dieu qui nous dirige, et que nous soyons bien convaincus des vérités qu'il est venu nous apprendre ?

Deuxième partie. Esprit de sainteté qui nous purifie. C'est pour cela que le Fils de Dieu en parlait à ses disciples comme d'un baptême : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto.* Voyons 1° l'excellence ; 2° les obligations de ce baptême.

1° Excellence de ce baptême. Ce fut comme un baptême de feu ; et ce baptême de feu alla jusqu'à purifier les cœurs des apôtres d'un certain genre d'attache qu'ils avaient eu, et qu'ils conservaient pour Jésus-Christ même. Car s'attachant à Jésus-Christ, dit saint Augustin, ils ne l'envisageaient point encore avec des yeux assez purs, et ils le considéraient trop selon l'humanité et selon la chair. Voilà pourquoi le Sauveur du monde leur disait : *Si je ne m'en vais, l'Esprit consolateur ne viendra point dans vous.* Jugeons de là ce que nous devons penser, non-seulement de ces attaches grossières qui portent évidemment le crime avec elles ; mais de bien d'autres attaches innocentes, à ce qu'il paraît, honnêtes et mêmes saintes, mais dont l'Esprit de Dieu nous ferait voir le danger si nous voulions nous rendre attentifs à sa voix.

2° Obligations de ce baptême. C'est de retrancher tout ce qu'il y a d'humain dans nos pensées, dans nos désirs, dans nos paroles et dans nos actions. Voilà le miracle que nous devons demander au Saint-Esprit, et c'est pour nous purifier de la sorte qu'il se répandra sur nous.

Troisième partie. Esprit de force qui nous anime. Nous en avons un exemple bien sensible dans les apôtres. L'esprit de force dont ils sont remplis leur inspire un zèle 1° qui les fait parler hautement et se déclarer, 2° qui les encourage à tout entreprendre, 3° qui les rend capables de tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ.

1° Zèle qui les fait parler hautement et se déclarer. Ils s'étaient tenus renfermés dans le cénacle ; mais tout à coup ils en sortent, et rendent un témoignage public à Jésus-Christ.

2° Zèle qui les encourage à tout entreprendre. Ils se proposent la conversion du monde entier, et ils en viennent à bout.

3° zèle qui les rend capables de tout souffrir. Persécutions, contradiction, opprobres, rien ne les arrête. Ils méprisent les tourments et la mort.

C'est par cette force chrétienne que nous pourrons connaître si nous avons reçu nous-mêmes le Saint-Esprit.

Compliment à la reine d'Angleterre.

Repleti sunt omnes Spiritu Sancto.

Ils furent tous remplis du Saint-Esprit. (*Livre des Actes*, chap. II, 4.)

Madame [1],

C'est le grand mystère qui s'est accompli pour la première fois dans les apôtres, et qui doit s'accomplir en nous, si nous sommes disposés, ainsi qu'ils l'étaient, à recevoir ce don céleste de l'Esprit de Dieu. Car Jésus-Christ, par sa mort, l'a mérité pour nous aussi bien que pour les apôtres ; il le demanda pour nous à son Père, en le demandant pour les apôtres ; et la solennité que nous célébrons n'est point, comme les autres fêtes de l'année, une simple commémoration, mais le mystère même de la descente du Saint-Esprit. Mystère toujours subsistant, et qui, jusques à la fin des siècles, subsistera dans l'Église de Dieu, tandis qu'il y aura des fidèles en état d'y participer, et qui se mettront en devoir de le renouveler dans leurs cœurs. Or il ne tient qu'à nous, chrétiens, d'être de ce nombre, puisqu'il est vrai, et même de la foi, que, par les sacrements de la loi de grâce, nous pouvons tous les jours recevoir le Saint-Esprit ; et qu'en vertu des promesses du Sauveur, le même Esprit qui descendit visiblement sur les disciples assemblés dans Jérusalem, descend encore actuellement et véritablement sur nous ; non pas avec le même éclat ni avec les mêmes prodiges, mais avec les mêmes effets de conversion et de sanctification, quand il trouve nos âmes bien préparées, et que nous prenons soin de les lui ouvrir. Il est donc, mes chers auditeurs, d'un intérêt infini pour vous et pour moi de bien comprendre quel est cet Esprit que le Fils de Dieu nous a promis, et dont la mission ineffable doit opérer en nous ce qu'elle opéra dans les apôtres. Car, malheur à nous si par notre infidélité nous y apportons quelque obstacle ! malheur, pour me servir de l'expression de saint Paul, si nous contristons le Saint-Esprit, et si nous négligeons d'entrer dans les dispositions où nous devons être pour avoir part à ses grâces ! Divin Esprit, source féconde, d'où procède toute grâce excellente et tout don parfait, répandez sur moi un rayon de cette lumière dont les disciples de Jésus-Christ furent pénétrés, quand vous reposâtes sur eux. Donnez-moi une de ces langues de feu qui parurent sur leurs têtes, lorsque, intérieurement éclairés, animés, fortifiés, ils commencèrent à parler. Dans l'obligation où je suis d'annoncer à mes auditeurs les vérités du salut, votre secours m'est nécessaire, et je vous le demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

[1] La reine d'Angleterre.

Le monde, dans l'état malheureux où l'a réduit le péché, ne peut recevoir le Saint-Esprit. C'est la plus sensible marque et la plus funeste que Jésus-Christ nous ait donnée de la réprobation du monde ; et en prononçant contre lui cet anathème, il n'en a point apporté d'autre raison, sinon que le monde, dans l'excès de son aveuglement, ne sait pas même ce que c'est que l'Esprit de Dieu : *Spiritum veritatis quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec scit eum* [1]. Il est donc, concluait saint Chrysostome, du devoir des prédicateurs de l'Evangile, de faire connaître au monde ce divin Esprit. Et c'est ce que j'entreprends dans ce discours, où j'ai à vous exposer le mystère de notre religion, non-seulement le plus sublime, mais le plus édifiant et le plus touchant. Quand saint Paul, venant à Ephèse, demanda aux disciples qu'il y trouva si, depuis qu'ils avaient reçu la foi, ils avaient reçu le Saint-Esprit : *Si Spiritum Sanctum accepistis credentes* [2] ; surpris d'une telle demande et confus, ils lui répondirent ingénument qu'ils n'avaient pas même ouï dire qu'il y eût un Saint-Esprit : *Sed neque si Spiritus Sanctus est, audivimus* [3]. Combien de chrétiens, disons mieux, combien de mondains, à la honte du christianisme qu'ils professent, vivent aujourd'hui dans la même ignorance, et peut-être dans une ignorance encore plus criminelle ! car il ne suffit pas, pour le salut, de savoir que le Saint-Esprit est la troisième personne de l'adorable Trinité, qu'il est consubstantiel au Père et au Fils, qu'il procède éternellement de l'un et de l'autre ; ce sont des points de créance qui nous apprennent ce que le Saint-Esprit est en lui-même, et par rapport à lui-même ; mais de plus, mes chers auditeurs, il faut savoir ce qu'il est par rapport à nous, ce qu'il doit produire en nous, pourquoi il nous est envoyé, ce que nous devons faire pour le recevoir, et par où nous pouvons juger si nous l'avons reçu. Or, combien de lâches chrétiens, uniquement occupés du monde, ne se sont jamais mis en peine de s'instruire sur tout cela, et, plus condamnables que les disciples d'Ephèse, pourraient faire encore aujourd'hui cet aveu honteux : *Sed neque si Spiritus Sanctus est, audivimus ;* Comment aurions-nous reçu le Saint-Esprit, puisque nous ignorons même ce que c'est que le Saint-Esprit ? Quoi qu'il en soit, voici, mes frères, l'idée que je viens vous en donner, et que je tire du mystère que nous célébrons. Cet Esprit, dont les apôtres reçurent les prémices et la plénitude, fut pour eux, et est par proportion pour nous un Esprit de vérité, un Esprit de sainteté et un Esprit de force. Appliquez-vous à ces trois pensées. C'est un Esprit de vérité, parce qu'en nous remplissant de ses lumières, il nous enseigne toute vérité : ce sera la première partie. C'est un Esprit de sainteté, parce qu'en s'unissant à nous, il détruit en nous tout ce qu'il y trouve non-seulement d'impur et de charnel, mais d'imparfait et de terrestre, opposé à la vraie sainteté : ce sera la seconde partie. Et c'est un Esprit de force, parce qu'il nous rend capables de tout faire et de tout supporter pour Dieu, en nous inspirant une vertu surnaturelle et un courage au-dessus de toute difficulté : ce sera la conclusion. Qualités du Saint-Esprit, qui nous sont sensiblement représentées par ce feu mystérieux et miraculeux, sous le symbole duquel il fut donné aux apôtres : car le feu, qui de tous les éléments est le plus noble, a la vertu d'éclairer, de purifier et d'échauffer. Or, ce sont justement à notre égard les trois propriétés de l'Esprit de Dieu. Comme Esprit de vérité, il nous éclaire; comme Esprit de sainteté il nous purifie, et comme Esprit de force, il nous anime. Comme Esprit de vérité, il nous détrompe de nos erreurs; comme Esprit de sainteté, il nous détache de nos engagements criminels, et comme Esprit de force, il nous fait triompher de nos faiblesses. Comme Esprit de vérité il élève, et perfectionne nos esprits; comme Esprit de sainteté, il réforme et change nos cœurs, et comme Esprit de force, il remue toutes nos puissances par le zèle qu'il excite en nous, quand il veut que nous agissions pour la gloire et les intérêts de Dieu. Trois effets de sa sainte présence que Dieu nous découvre en ce grand jour, et qui vont faire tout le sujet de votre attention.

[1] Joan., XIV, 17. — [2] Act., XIX, 2. — [3] Ibid.

PREMIÈRE PARTIE.

Enseigner la vérité, c'est une chose qui peut convenir à l'homme, et qui n'est point au-dessus de la portée de l'homme. Mais enseigner sans exception toute vérité, mais l'enseigner sans distinction à toute sorte de sujets, mais pouvoir l'enseigner en toutes manières, c'est ce qui n'appartient qu'à Dieu, et de quoi tout autre esprit que celui de Dieu est absolument incapable. Aussi est-ce le caractère le plus essentiel et le plus divin que Jésus-Christ, dans l'Evangile, ait attribué au Saint-Esprit : *Quum autem venerit ille... docebit vos omnem veritatem* [1] ; et c'est ce même caractère qui me semble d'abord avoir paru plus sensiblement en ce jour solennel, où cet Esprit de vérité descendit sur les

[1] Joan., XVI, 13.

apôtres et sur tous les disciples assemblés. En voici la preuve, que je vous prie d'écouter.

Non, dit saint Augustin, pesant ces paroles, *Omnem veritatem*, il n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu d'enseigner et de persuader toute vérité. Car il y a des vérités que la chair et le sang ne veulent point, des vérités qui choquent et qui révoltent la raison humaine, des vérités dont la nature s'effraie, des vérités humiliantes, gênantes, mortifiantes, mais qui sont par-là même des vérités salutaires et nécessaires; en un mot, des vérités que l'homme, selon le terme de l'Evangile, ne saurait porter, beaucoup moins goûter, ni aimer. S'il arrive donc qu'il vienne à en être sincèrement et efficacement persuadé, ce ne peut être que l'effet d'un esprit supérieur, qui agit en lui et qui l'élève au-dessus de lui. Or il n'y a que l'Esprit de Dieu qui ait ce pouvoir. L'esprit de l'homme, dit saint Chrysostome, apprend à l'homme et lui persuade ce qui satisfait l'amour-propre, ce qui flatte la vanité, ce qui excite la curiosité, ce qui favorise la cupidité : voilà ce qui est de son ressort. Mais ce qui combat nos passions, et ce qui est contradictoirement opposé à toutes les inclinations de l'homme, ne pouvant pas venir du fonds de l'homme, et d'ailleurs étant vérité, il faut nécessairement que ce soit l'Esprit de Dieu qui nous l'enseigne et qui nous le persuade. De même, c'est une marque sûre et infaillible de l'Esprit de Dieu, d'enseigner la vérité à toute sorte de sujets; et la raison en est évidente : parce qu'il se trouve dans le monde des sujets si mal disposés, soit à comprendre la vérité, soit à s'y soumettre et à la croire, quand même ils la comprennent, qu'il n'y a que le Dieu de la vérité qui puisse les en rendre capables. En effet, donnez au docteur le plus consommé, et au plus habile homme de la terre, certains esprits grossiers à instruire : avec toutes ses lumières, il ne les éclairera pas. Donnez-lui à persuader certains esprits obstinés et entêtés : avec toutes ses démonstrations, il ne les persuadera pas. Mais quand l'Esprit de Dieu s'en rend le maître, ni l'entêtement de ceux-ci, ni la stupidité de ceux-là, n'est un obstacle aux impressions toutes-puissantes de la vérité : pourquoi? parce que cet Esprit, qui est souverainement et par excellence l'Esprit de vérité, en se communiquant à nous, surmonte ou plutôt détruit dans nous tous ces obstacles : c'est-à-dire parce qu'un des effets de sa puissance est de corriger tous les défauts de nos esprits, et qu'ayant lui-même formé tous les esprits, il sait leur donner le tempérament qu'il lui plaît. Ainsi, de grossiers qu'ils étaient, il les rend, quand il veut agir en eux, spirituels et intelligents; et, de rebelles à la vérité, souples et humbles pour lui obéir. Les autres maîtres cherchent des disciples dociles, et qui par eux-mêmes aient déjà des dispositions pour entendre les vérités qu'on se propose de leur enseigner. Mais l'Esprit de Dieu n'a pas besoin de ce choix : toutes sortes de disciples, indociles, pesants, incrédules, opiniâtres, prévenus, lui peuvent convenir, dit saint Chrysostome, parce qu'il sait faire de tous autant de sujets propres à être instruits, et c'est la merveille que les prophètes nous ont distinctement marquée : *Est scriptum in prophetis* : *Et erunt omnes docibiles Dei*[1].

Enfin, c'est l'ouvrage de l'homme d'enseigner la vérité d'une manière bornée et limitée; je veux dire, de l'enseigner à force de leçons et de préceptes, et de la faire entrer dans les esprits jusqu'à un certain point de persuasion et de conviction. Ainsi les philosophes du paganisme imprimaient-ils peu à peu dans l'esprit de leurs auditeurs les vérités humaines qu'ils leur enseignaient, y employant de longs discours et bien des paroles. Mais enseigner dans un instant les vérités les plus profondes et les plus incompréhensibles de la religion; mais les enseigner sans qu'il en coûte, pour les apprendre, ni étude ni travail; mais les enseigner et les persuader jusqu'à déterminer les hommes à mourir et à se sacrifier pour elles, c'est les enseigner en Dieu, et d'une manière qui justifie parfaitement l'efficace et l'opération de l'Esprit de Dieu. Or voilà, mes chers auditeurs, ce qui s'est accompli à la lettre dans la personne des apôtres, et ce que je remarque comme un des plus grands miracles qui jamais aient paru sous le ciel, comme le miracle qui a le plus contribué à l'établissement de notre foi, et dont nous devons pour cela conserver un éternel souvenir.

Car ne fut-ce pas un prodige bien étonnant, de voir les apôtres, au moment qu'ils reçurent le Saint-Esprit, aussi pénétrés des lumières de Dieu, et aussi consommés dans la science du royaume de Dieu, qu'ils avaient été jusque-là ignorants et remplis d'erreurs? Ne fut-ce pas un changement de la main du Très-Haut, de les voir dans Jérusalem prêchant des vérités qu'ils avaient fait profession, non-seulement de ne pas croire, mais de contredire? Tandis qu'ils n'avaient eu pour maître que Jésus-Christ, (ô mystère adorable et impénétrable!) vous le savez, Jésus-Christ, tout Dieu qu'il était, n'avait

[1] Joan., VI, 45.

pas suffi, ce semble, pour leur faire entendre cette doctrine céleste qu'il était venu établir sur la terre. Quelque soin qu'il eût pris de leur en donner une intelligence parfaite, après trois années d'instruction, tout ce qui regardait sa divine personne leur était encore caché; son humilité les choquait, sa croix était pour eux un scandale, ils ne concevaient rien à ses promesses : au lieu de la vraie rédemption qu'ils devaient attendre de lui, ils s'en figuraient une chimérique, c'est-à-dire une rédemption temporelle dont la vaine espérance les séduisait ; et quand ce Dieu-Homme leur parlait de la nécessité des souffrances, des avantages de la pauvreté, du bonheur des persécutions, de l'obligation de pardonner les injures jusqu'à aimer ses ennemis, c'étaient, dit l'Ecriture, autant d'énigmes où ils ne comprenaient rien : *Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis* [1]; pourquoi ? parce qu'ils n'avaient pas encore reçu l'Esprit de Dieu, et que toutes ces vérités étaient de celles que le seul Esprit de Dieu peut enseigner. Mais dans l'instant même que le Saint-Esprit leur est donné, ces vérités, qui leur avaient paru si incroyables, se développent à eux : ils en comprennent le secret, ils en découvrent les principes, ils en voient clairement les conséquences. Renoncer à soi-même et porter sa croix, ce n'est plus dans leur idée une folie, puisqu'ils font consister en cela toute leur sagesse. Aimer ses ennemis et pardonner les injures les plus atroces, ce n'est plus, dans leur estime, ni faiblesse, ni bassesse, puisque c'est par là qu'ils mesurent la grandeur et la force de l'esprit chrétien. Ils ne comptent plus pour un bien les richesses de la terre, puisqu'ils se font une béatitude d'être pauvres et de manquer de tout. Ils ne regardent plus la persécution comme un mal, puisqu'ils triomphent de joie d'en avoir été trouvés dignes. Je ne fais que rapporter ce que nous lisons dans le livre des Actes ; et voilà les saintes et admirables leçons que fit aux apôtres ce divin Maître, et dont il les rendit capables lorsqu'il descendit sur eux. Or, quand je dis que le Saint-Esprit les rendit capables de tout cela, je prétends, mes chers auditeurs, vous faire conclure avec moi que c'est donc un Esprit qui enseigne toute vérité. Car que ne peut pas enseigner et persuader Celui qui enseigne et qui persuade le détachement de soi-même, l'oubli de soi-même, la haine de soi-même?

Mais encore quels hommes pensez-vous qu'étaient les apôtres avant que le Saint-Esprit vînt leur enseigner ces vérités? Ah ! chrétiens, quelle merveille ! des hommes remplis de défauts ; des hommes, selon le reproche de Jésus-Christ, insensés et lents à croire : *Stulti et tardi corde ad credendum* [1]; des hommes charnels, et ne voulant juger des choses de Dieu que par les sens : *Nisi videro... non credam* [2]; des hommes intéressés, qui ne reconnaissaient pour vérité que ce qui était conforme à leurs désirs ; des hommes que le Sauveur lui-même avait eu peine à supporter, et à qui, dans le mouvement de son indignation, il avait dit : *O generatio incredula... quandiu vos patiar* [3]? Car c'est ainsi que l'Evangile nous les dépeint, et telle était, même après la résurrection du Fils de Dieu, la disposition où ils se trouvaient encore, puisque Jésus-Christ, en se séparant d'eux et montant au ciel, leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leurs cœurs. Sont-ce là des sujets capables de profiter à l'école du Saint-Esprit, et d'y être admis ? Oui, répond saint Chrysostome, ce sont là les sujets que le Saint-Esprit choisit pour en faire ses disciples : s'ils étaient mieux disposés, ils ne lui seraient pas si propres; s'ils étaient plus spirituels et plus raisonnables, il ne tirerait pas de leur conversion toute la gloire qu'il en veut tirer : il lui en faut de ce caractère, pour montrer ce qu'il est et ce qu'il peut. Jésus-Christ vient de les quitter, en leur reprochant le déplorable état où il les laissait. Voilà justement le fonds que cherchait l'Esprit de vérité, pour faire éclater sa puissance. De ces incrédules, il fait les appuis de la foi, et de ces ignorants, les docteurs de toutes les nations, afin qu'il n'y ait personne sur la terre qui ne puisse prétendre à la qualité de disciple du Saint-Esprit, et dont le Saint-Esprit ne puisse être le maître : car s'il l'a été des apôtres, de qui ne le sera-t-il pas?

Vous me demandez jusqu'à quel point il les persuade? Jusqu'à les résoudre à mourir pour la confession des vérités qu'il leur enseigne, jusqu'à les préparer au martyre, et à leur en inspirer des désirs ardents. Car c'est pour cela que ces disciples de la vérité reçurent la plénitude de l'Esprit. Or, en matière de persuasion, l'Esprit même de Dieu ne peut aller plus loin. Si Platon, dit saint Chrysostome, eût eu la présomption d'exiger de ses sectateurs ce témoignage de la créance qu'ils avaient en lui ; s'il avait voulu qu'ils soutinssent sa doctrine jusqu'à l'effusion de leur sang, bien loin de s'attacher à lui, ils en auraient conçu du mépris : pourquoi ? parce qu'il ne les persuadait qu'en homme, et qu'en effet la persuasion qui vient de l'homme

[1] Luc., xviii, 34.

[1] Luc., xxiv, 25. — [2] Joan., xx, 25. — [3] Marc., ix, 18.

ne va pas à beaucoup près jusque-là. Tirez donc cette conséquence, et raisonnez de la sorte : Le Saint-Esprit, révélant aux disciples du Sauveur les vérités évangéliques, leur révèle en même temps que la foi de ces vérités sera pour eux un engagement au martyre ; que, pour croire et pour soutenir ces vérités, il leur en coûtera d'être maltraités, accablés, sacrifiés comme des victimes ; et il les persuade à cette condition : marque visible et incontestable que c'est l'Esprit de Dieu.

Au reste, chrétiens, ne pensez pas que tout ceci ne se soit accompli qu'une fois, ou ne l'ait été que dans la personne de ces premiers disciples. Car saint Luc, en termes exprès, nous assure que le miracle dont je parle se renouvelait tous les jours dans l'Eglise naissante ; que le Saint-Esprit descendait sur les fidèles, tantôt quand on leur conférait le saint baptême, tantôt quand on leur imposait les mains, tantôt quand on leur annonçait la parole du salut ; et que par là on voyait grossir de jour en jour le nombre des croyants, c'est-à-dire le nombre de ceux qui étaient persuadés comme l'avaient été les apôtres : *Augebatur credentium in Domino multitudo*[1]. Or, ce qui arrivait alors avec ces signes éclatants que saint Luc rapporte, c'est, malgré la perversité du siècle, ce qui arrive encore aujourd'hui, quoique d'une manière plus simple ; c'est ce que nous avons vu nous-mêmes plus d'une fois, et ce que nous avons admiré, lorsque des esprits libertins et obstinés dans leur libertinage, que des mondains, des impies, des incrédules qui vivaient au milieu de nous, touchés de cet Esprit de vérité, ont renoncé à leur impiété, se sont soumis au joug de la religion, ont commencé à connaître Dieu et à le glorifier. Car ainsi le monde est-il devenu chrétien ; ainsi des ténèbres de l'infidélité s'est-il converti à la lumière pure de la foi ; et ainsi l'Esprit de Dieu, selon la parole de Dieu même, a-t-il rempli tout l'univers : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum*[2].

Mais qu'a fait le démon, ce prince des ténèbres, ennemi des œuvres de Dieu et jaloux de sa gloire ? Pour combattre ce miracle, il s'est efforcé, et il a même trouvé le moyen de pervertir l'univers par un esprit tout contraire à l'Esprit de vérité ; je veux dire par l'esprit du monde, qui, se communiquant et se répandant, a défiguré toute la face de la terre, que l'Esprit de Dieu avait saintement et heureusement renouvelée : je m'explique. Car voici, mes chers auditeurs, le désordre de notre siècle, que nous ne pouvons assez déplorer. Tout l'univers est aujourd'hui rempli de l'esprit du monde, et on peut dire que l'esprit du monde est comme l'esprit dominant qui conduit tout. En effet, c'est l'esprit du monde que l'on consulte dans les affaires, c'est l'esprit du monde qui règne dans les conversations, c'est l'esprit du monde qui fait les liaisons et les sociétés, c'est l'esprit du monde qui règle les usages et les coutumes. On juge selon l'esprit du monde, on parle selon l'esprit du monde, on agit et on se gouverne selon l'esprit du monde ; le dirai-je ? on voudrait même servir Dieu selon l'esprit du monde, et accommoder sa religion à l'esprit du monde. Et parce que cet esprit du monde est un esprit de mensonge, un esprit d'erreur, un esprit d'imposture et d'hypocrisie ; par une conséquence nécessaire et que l'expérience même ne nous fait que trop sentir, de là vient qu'il n'y a rien dans le monde que de faux et d'apparent. Faux plaisirs, faux honneurs, fausses joies. Fausses prospérités, fausses promesses, fausses louanges ; voilà pour les biens extérieurs : fausses vertus, fausse prudence, fausse modération, fausse justice, fausse générosité, fausse probité ; voilà pour les biens de l'esprit. Mais ce qui est bien plus indigne, fausses conversions, fausses dévotions, fausses humilités, fausses pénitences, faux zèles pour Dieu, et fausses charités pour le prochain ; voilà pour ce qui regarde le salut. De là vient que les hommes du monde, pleins de cet esprit, semblent n'avoir point d'autre étude que d'en imposer aux autres et de se tromper eux-mêmes, que de cacher ce qu'ils sont et de montrer ce qu'ils ne sont pas : de là vient que, selon l'Apôtre, le monde est une scène où tout se passe en figure, où il n'y a rien de solide ni de réel, où la flatterie est en crédit, où la sincérité est odieuse, où la passion, soutenue de la ruse et de l'artifice, parle hardiment, où la vérité simple et modeste est captive et dans le silence. Pernicieux esprit, qui, à mesure qu'il s'empare du monde, y fait éclipser les plus vives lumières, non-seulement du christianisme et de la religion, mais de la droite raison. Cependant, je le répète, c'est cet esprit du monde qui s'insinue et qui s'introduit partout. On ne se contente pas de l'avoir pour soi ; on le communique, on travaille à le répandre. Un père l'inspire à ses enfants, il leur en fait des leçons, il leur en donne des règles, il les élève selon cet esprit, il les avance selon cet esprit, et, en les conduisant selon cet esprit, il se damne avec eux selon cet esprit. Ce n'est pas seulement dans les palais des grands que cet esprit

[1] Act., v, 14. — [2] Sap., i, 7.

du monde exerce un souverain empire, c'est dans les conditions particulières, c'est parmi le peuple : le dirai-je ? c'est jusque dans les plus saints états, jusque dans l'Eglise et dans le clergé. Car je vois, par exemple, dit saint Bernard, et je le vois avec douleur, que tout l'empressement et tout le zèle des ministres de l'Eglise consiste à faire valoir leurs droits, à s'enfler de leur dignité, à jouir de leurs revenus et à en abuser. Ainsi parlait-il de son temps. Or on sait bien, ajoutait-il, que ce n'est pas l'Esprit de Dieu, mais l'esprit du monde, qui leur inspire ce zèle ambitieux et intéressé. Voilà donc l'esprit du monde placé jusque dans le sanctuaire. Vous me direz que les religieux mêmes n'en sont pas exempts, et que, dans la profession qu'ils font de renoncer au monde, ils ne laissent pas souvent d'en conserver encore l'esprit : je le sais, et c'est ce qui me fait trembler, quand je viens à rentrer dans moi-même. Mais si j'en dois trembler pour moi, quelle sûreté peut-il y avoir pour vous ? et si ce malheureux esprit du monde peut aveugler et séduire un homme séparé du monde, que ne doivent pas craindre ceux qui, par la nécessité de leur état, se trouvent exposés à tous les dangers et à toutes les tentations du monde ?

Quoi qu'il en soit, chrétiens, reprenons; et par le miracle qu'a opéré dans les apôtres le Saint-Esprit, reconnaissons ce que nous sommes devant Dieu. A en juger par les effets, cet Esprit de vérité, dont je viens de vous faire voir les merveilles et les prodiges, a-t-il été jusqu'à présent un esprit de vérité pour nous ? et s'il ne l'a pas été, à quoi devons-nous l'imputer, sinon à l'endurcissement et à la dépravation de nos cœurs ? Quelque profession que nous fassions, comme chrétiens, d'être les disciples de cet Esprit de vérité, nous a-t-il réellement persuadé les vérités du christianisme ? nous les a-t-il fait goûter ? nous a-t-il mis dans la disposition sincère et efficace de les pratiquer ? Nous adorons en spéculation ces vérités, mais y conformons-nous notre conduite ? nous en parlons peut-être éloquemment, mais nos mœurs y répondent-elles ? nous en faisons aux autres des leçons, mais en sommes-nous bien convaincus nous-mêmes ? croyons-nous d'une foi bien vive qu'il faut, pour être chrétien, non-seulement porter sa croix, mais s'en faire un sujet de gloire ? qu'il faut, pour suivre Jésus-Christ, renoncer intérieurement, non-seulement à tout, mais à soi-même ? qu'il faut, pour lui appartenir, non seulement ne pas flatter sa chair, mais la crucifier ; qu'il faut, pour trouver grâce devant Dieu, non-seulement oublier l'injure reçue, mais rendre le bien pour le mal ? Croyons-nous, sans hésiter, tous ces points de la morale évangélique, et pouvons-nous nous rendre témoignage que nous les croyons aussi solidement de cœur, que nous les confessons de bouche ? Les apôtres, au moment qu'ils reçurent le Saint-Esprit, furent prêts à mourir pour ces vérités : sommes-nous prêts, je ne dis pas à mourir nous-mêmes, mais à faire mourir nos désirs déréglés et nos passions ? Suivant cette règle, y a-t-il lieu de croire que l'Esprit de vérité nous a détrompés de mille erreurs qui causent tous les désordres du monde, qu'il nous a désabusés de je ne sais combien de fausses maximes qui nous pervertissent, qu'il nous a dessillé les yeux sur certains chefs où nous nous formons des consciences qui sont autant de sources de damnation ? s'il n'a rien fait en nous de tout cela, quelles preuves avons-nous que nous l'ayons reçu ? et si nous ne l'avons pas reçu, à qui nous en devons-nous prendre, encore une fois, qu'à nous-mêmes ? Peut-être, pour excuser l'aveuglement criminel où nous vivons, osons-nous dire que ce sont les lumières du Saint-Esprit qui nous manquent, et rejeter sur lui l'iniquité de nos erreurs. Mais comme Esprit de vérité, il a bien su nous ôter ce vain prétexte, et nous convaincre, par les reproches qu'il nous fait si souvent dans l'Ecriture, que nos erreurs viennent uniquement de nos résistances à ses lumières ; que si nous sommes toujours aveugles, c'est que, toujours incirconcis de cœur, toujours indociles et opiniâtres, nous ne voulons pas l'écouter, et qu'au mépris de ses inspirations, nous ne suivons point d'autre guide que l'esprit séducteur du monde, qui nous corrompt et qui nous perd : *Dura cervice et incircumcisis cordibus... vos semper Spritui Sancto resistitis* [1]. Au lieu que nous voudrions rendre le Saint-Esprit lui-même responsable de notre aveuglement, par le refus qu'il ferait de nous éclairer, comme Esprit de vérité il nous fait convenir malgré nous que la cause de notre aveuglement, c'est que nous ne pouvons supporter la vérité qui nous reprend, et que nous abusons par orgueil de celle qui nous flatte : *Dura cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui Sancto resistitis.* Ah ! mes chers auditeurs, ne faisons pas cet outrage à l'Esprit de grâce, de vouloir nous justifier aux dépens de la grâce même. Préservez-nous de ce désordre, ô divin Esprit ! et pour cela faites-nous con-

1 Act., VII, 51.

naître vos voies. Enseignez-nous ce que vous enseignâtes aux apôtres. Faites que nous commencions enfin à être vraiment vos disciples ; et soyez pour nous, non-seulement un Esprit de vérité, mais un Esprit de sainteté : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Comme Dieu est absolument et souverainement saint, parce qu'il est saint par lui-même, aussi l'Esprit de Dieu, par une propriété même personnelle, est-il appelé dans l'Ecriture, non-seulement l'Esprit saint, mais l'Esprit sanctificateur, c'est-à-dire source et principe de sainteté dans tous les sujets à qui il se communique. Ce n'est donc pas sans raison que le Sauveur du monde, sur le point de monter au ciel, et parlant du Saint-Esprit qu'il devait envoyer sur la terre, se servit d'une expression bien mystérieuse en apparence, quand il dit à ses disciples que ce divin Esprit leur tiendrait lieu d'un second baptême, et qu'au moment que ces promesses s'accompliraient en eux, ce qui devait arriver peu de jours après, ils seraient baptisés par le Saint-Esprit : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto, non post multos hos dies* [1]. Car l'effet propre du baptême est de purifier et de sanctifier; et le Saint-Esprit étant particulièrement descendu pour purifier les cœurs des hommes, quelque mystérieuse que paraisse cette expression, elle ne laissait pas d'être, dans l'intention de Jésus-Christ, très-naturelle. Mais il est maintenant question d'en bien pénétrer le sens ; et puisque ce baptême du Saint-Esprit a été généralement promis à tous les fidèles, il s'agit, pour vous et pour moi, d'en reconnaître l'excellence d'une part, et de l'autre les obligations. Deux points d'instruction dont vous allez comprendre la conséquence, et que je vous prie de n'oublier jamais.

Il est donc vrai que le Saint-Esprit, descendant sur les apôtres, fut comme un baptême solennel, dont chacun d'eux sentit l'impression salutaire ; et c'est ce qui a fait dire à Tertullien que ces bienheureux disciples furent alors comme inondes de l'Esprit de Dieu : *Spiritu Dei inundatos;* parole emphatique, mais qui dans le fond se réduit littéralement à la promesse du Sauveur : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto* ; puisque dans l'usage des premiers siècles du christianisme on baptisait par immersion, qui était un espèce d'inondation. Or qu'est-ce que d'être baptisé dans le Saint-Esprit, sinon acquérir, en recevant le Saint-Esprit, une pureté toute céleste et toute divine ? Je sais, chrétiens, que les apôtres, dès leur vocation à l'apostolat, avaient été baptisés par Jésus-Christ; et je sais que, par la vertu de ce premier baptême, ils étaient déjà purs devant Dieu selon le témoignage de Jésus-Christ même : *Et vos mundi estis* [1]. Mais aussi vous n'ignorez pas que ce premier baptême conféré aux apôtres avait été le baptême de l'eau ; au lieu que le second, dont le Saint-Esprit, par son ineffable mission et par sa présence immédiate, leur imprima le caractère, fut d'une façon toute particulière le baptême du feu : différence que le saint Précurseur avait annoncée, en parlant aux juifs du Messie, et leur disant : *Ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto, et igni* [2]. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu : différence qui se vérifia pleinement, lorsque le Saint-Esprit, en forme de langues de feu, se partagea et s'arrêta sur chacun des disciples : *Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum* [3]. Pourquoi ce symbole du feu ? Pour marquer, dit saint Chrysostome, que comme le feu a une vertu infiniment plus agissante, plus pénétrante et plus purifiante que l'eau, aussi, par la venue du Saint-Esprit, les cœurs des hommes devaient être purifiés d'une manière bien plus parfaite qu'ils ne l'avaient été par le premier baptême de Jésus-Christ. En effet, après le baptême de Jésus-Christ, les apôtres, tout sanctifiés et tout régénérés qu'ils avaient été par ce sacrement, ne laissaient pas d'être encore très-imparfaits. Selon le rapport que nous en fait l'Evangile, quoique baptisés par Jésus-Christ, ils étaient encore ambitieux, intéressés, jaloux ; on voyait encore parmi eux des dissensions, et ils tombaient dans des faiblesses dont cette grâce, quoique sanctifiante, du baptême du Fils de Dieu, ne les avait pas entièrement préservés. Mai à peine ont-ils reçu le Saint-Esprit, qu'ils devier nent des hommes tout spirituels, des homm détachés du monde, des hommes au-dessus de tout intérêt; des hommes non-seulement saints, mais d'une sainteté consommée ; des hommes pleins de Dieu et vides d'eux-mêmes ; en un mot, des hommes parfaits et irrépréhensibles. Ils ne sont plus, dit saint Chrysostome, cet or de la terre, grossier et informe, tel que la terre le produit, mais cet or purifié et éprouvé, qui a passé par le feu : *Igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum* [4]. Or le feu par où ils ont passé, c'est ajoute saint Paul, notre Dieu lui-même : non plus notre Dieu

[1] Act., I, 5.

[1] Joan., XIII, 10. — [2] Matth., III, 11. — [3] Act. II, 3. — [4] Psalm XI, 7.

irrité, et faisant éclater comme autrefois le feu de sa colère sur les pécheurs, mais le Saint-Esprit répandant avec profusion ses dons et ses grâces, et consumant par le feu de son amour tout ce qu'il y a dans ses élus d'impur et de terrestre : *Deus etenim noster ignis consumens est* [1].

Voulez-vous savoir, chrétiens, jusqu'à quel degré de perfection et de pureté alla ce baptême de feu ? Ne vous scandalisez pas de ce que je vais dire, puisque c'est une vérité des plus constantes de la foi. Peut-être croyez-vous que ce baptême se termina dans les apôtres, à leur ôter certains restes de leurs premières attaches, ou au monde, ou à eux-mêmes : vous vous trompez ; j'ai quelque chose encore de plus important à vous déclarer : et quoi ? le voici : car la perfection de ce baptême de feu alla jusqu'à purifier leurs cœurs d'un certain genre d'attache qu'ils avaient eue et qu'ils conservaient pour Jésus-Christ. Oui, cette attache trop humaine pour le Sauveur du monde était dans la personne des apôtres un obstacle à la descente du Saint-Esprit ; et si Jésus-Christ, pour rompre cette attache, ne s'était séparé d'eux, jamais le Saint-Esprit ne leur eût été donné : *Si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos* [2]. Quelle incompatibilité y avait-il entre l'un et l'autre, et pourquoi les apôtres ne pouvaient-ils pas recevoir le Saint-Esprit, pendant qu'ils étaient attachés à leur divin Maître ? Ecoutez la réponse de saint Augustin, et tirez-en vous-mêmes les conséquences : Parce que les apôtres, dit ce saint docteur, en s'attachant à Jésus-Christ, ne l'envisageaient pas, comme ils devaient, avec des yeux assez purs ; parce que, dans l'amour qu'ils lui portaient, ils le considéraient trop selon l'humanité et selon la chair. Il est vrai, cette humanité était sainte, et cette chair était consacrée par une union intime avec le Verbe ; mais parce que la grossièreté de leur esprit ne faisait pas un assez juste discernement de ce mystère, parce qu'en s'attachant à Jésus-Christ, ils ne s'élevaient pas assez au-dessus de l'homme ; quoique ce fût l'Homme-Dieu, l'Esprit de Dieu dont la sainteté surpasse infiniment toutes les idées que nous en avons, ne pouvait, dans cet état d'imperfection, les honorer de sa présence. Il fallait donc, poursuit saint Augustin, que les apôtres perdissent Jésus-Christ de vue, pour pouvoir être remplis du Saint-Esprit ; et il fallait que le Saint-Esprit, prenant, si j'ose ainsi parler, les intérêts de Jésus-Christ contre Jésus-Christ même, arrachât du cœur des apôtres les sentiments trop naturels qu'ils avaient pour ce Dieu-Homme. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, quelle a été, dans les apôtres, l'excellence de ce baptême de feu, et d'où nous devons conclure quelles en doivent être les obligations par rapport à nous ; je veux dire, jusqu'à quel point le Saint-Esprit doit être pour nous un Esprit de pureté et de sainteté.

Après cela faut-il s'étonner si Dieu, dès le commencement du monde, protesta, par un serment si solennel et si exprès, que jamais son Esprit ne demeurerait dans l'homme, tandis que l'homme serait sujet à la chair ? *Non permanebit Spiritus meus in homine... quia caro est* [1] Faut-il s'étonner si, dans l'horreur extrême que Dieu conçut de la corruption des hommes, se repentant d'avoir créé l'homme, il lui ôta son Esprit, et lui fit sentir les effets de sa justice par ce déluge universel, qui fut comme l'expiation, mais l'expiation authentique, des déréglements de la chair ? Non, non, chrétiens, il n'y a rien en cela qui me surprenne ; et supposé le principe que je viens d'établir, Dieu, selon les lois ordinaires de sa sagesse, n'en pouvait autrement user. Ce qui m'étonne, c'est qu'on se flatte encore de pouvoir, sans éloigner Dieu de nous, entretenir dans le monde certaines attaches : attaches funestes, sources inépuisables de tous les malheurs, de tous les égarements, de tous les entêtements, de tous les excès et de tous les emportements des hommes ; attaches que l'on entretient, prétendant qu'elles sont innocentes, et qu'étant, comme on les suppose, autorisées par l'usage du monde, elles n'ont rien d'incompatible avec l'esprit de sainteté. Car c'est ainsi, mondains, que vous en jugez ; et voilà peut-être la plus dangereuse illusion dont vous ayez à vous parer. Mais vous avez beau vouloir vous tromper vous-mêmes et chercher des excuses, cet Esprit de Dieu, dont la pénétration est à l'épreuve de tous vos artifices, ou ne demeurera jamais en vous, ou détruira dans vous toutes ces damnables attaches qui vous lient à la créature, et que votre amour-propre tâche de justifier. Si vous étiez de bonne foi, et si vous vouliez, au lieu d'en croire l'esprit du monde, cet esprit de séduction et d'erreur, vous en rapporter à l'Esprit même de sainteté, dont vous devez être, comme chrétiens, les temples vivants ; par les vues qu'il vous donnerait, par les remords qu'il exciterait dans vos cœurs, il vous fait reconnaître l'impossibilité absolue de l'accorder jamais, lui qui est la pureté et la sainteté même, avec ces sortes d'attaches, surtout avec celles que la diversité du sexe, jointe à la vivacité de l'âge et du tempé-

[1] Hebr., XII, 29. — [2] Joan., XVI, 7.

[1] Genes., VI, 3.

rament, a rendues de tout temps si dangereuses et si pernicieuses. Comme Esprit de sainteté, il vous convaincrait que ces attaches ne sont ni ne peuvent être innocentes pour vous, puisque malgré vous-mêmes vous sentez bien qu'elles amollissent votre cœur ; puisque vous ne pouvez disconvenir qu'elles ne le partagent ; puisque vous n'éprouvez que trop qu'elles le dérèglent ; puisque vous savez qu'elles vous détournent, et même qu'elles vous dégoûtent de vos légitimes devoirs ; puisque du moment que ce sont des attaches et des attaches du cœur connues pour telles, le monde même ne vous les pardonne pas ; puisqu'elles vous exposent à la censure, qu'elles donnent lieu à la médisance, qu'elles servent de sujet à la raillerie ; puisque c'est au moins la matière la plus prochaine du péché ; je dis plus, puisque ce n'est communément rien autre chose qu'un déguisement et un raffinement de sensualité. Voilà ce que l'Esprit-Saint vous ferait voir, ce qu'il vous ferait entendre, si vous lui prêtiez l'oreille, et que vous fussiez plus dociles à en suivre les secrets mouvements. Mais soit que vous l'écoutiez, ou que vous ne l'écoutiez pas, indépendamment de vous, Dieu en a prononcé l'arrêt, qu'il retirerait son Esprit de l'homme qui vit selon la chair. Or le principe de ces attaches, et ce qui les fait naître, n'est-ce pas la concupiscence de la chair ? Je sais que vous leur donnez de beaux noms, et que, pour en étouffer tous les remords, vous les qualifiez sans scrupule d'amitiés honnêtes. Mais l'Esprit de sainteté, réclamant au fond de vos consciences contre cette honnêteté prétendue, vous dit que ce sont des amitiés réprouvées de Dieu, qui, par un progrès insensible, mais infaillible, conduisent enfin de l'honnête apparent à l'impur et au criminel. Quoi donc! chrétiens, les apôtres n'ont pu recevoir le Saint-Esprit, tandis qu'il leur restait pour Jésus-Christ une attache un peu trop humaine ; et vous vous croiriez disposés à le recevoir, en laissant former dans vos cœurs des passions vives et ardentes pour de mortelles créatures, en concevant pour elles des sentiments de tendresse, dont la suite immanquable est de n'avoir plus que des sécheresses pour Dieu; en entretenant avec elles des liaisons dont la privauté pervertirait un ange, s'il avait des sens; en vous engageant, par rapport à elles, dans des affaires et dans des intrigues qui font, à votre honte, la plus grande occupation de votre vie ! Non, non, doit conclure aujourd'hui toute âme solidement chrétienne ; non, divin Esprit, je le confesse, rien de tout cela ne peut subsister avec vous, et il y aurait même une monstrueuse contradiction dans l'alliance que j'en voudrais faire, ou que j'en croirais pouvoir faire avec la pureté des mœurs, et encore plus avec la pureté du cœur. Quand tout cela n'irait pas jusqu'à détruire, par une offense grièvc, votre règne en moi, et qu'absolument une telle attache ne romprait pas encore le lien de la grâce habituelle qui m'unit à vous, le seul respect de votre adorable personne, ô Esprit de mon Dieu, la seule idée que la foi me donne de votre délicatesse sur la préférence infinie qui vous est due, et sur l'amour sans partage que vous exigez comme Dieu ; la seule crainte de vous irriter et de provoquer votre jalousie (car vous êtes le Dieu jaloux), devrait me faire renoncer à tout objet créé : fût-ce mon œil, il faudrait l'arracher, puisque ce serait un sujet de scandale pour moi, et un obstacle à vos grâces les plus intimes et à la participation de vos plus exquises faveurs.

Or voilà, mes chers auditeurs, ce que j'ai appelé par rapport à nous les obligations du baptême intérieur du Saint-Esprit. Que devons-nous donc faire pour accomplir ces obligations importantes, et à quoi, dans la pratique, doit se réduire ce mystérieux baptême ? Le voici. Pour répondre au dessein de Dieu, notre soin continuel doit être de corriger et de retrancher tout ce qu'il y a d'humain dans nos pensées, dans nos désirs, dans nos paroles et dans nos actions : car, comme disait Paul, après avoir reçu l'Esprit de Dieu, et nos actions, et nos paroles, noset désirs, et nos pensées, ne doivent plus avoir pour fin, pour objet, pour règle, que ce qui est bien, que ce qui est louable, que ce qui est saint, que ce qui est exemplaire et édifiant: *De cætero, fratres... quæcumque pudica... quæcumque sancta... quæcumque bonæ famæ*[1]; notre soin continuel doit être de mortifier par l'esprit les œuvres de la chair : *Si spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis*[2]. Or, par les œuvres de la chair, l'Apôtre n'entendait pas seulement ces vices grossiers, ces monstres de péché qu'il nous défendait même de nommer ; mais il entendait cent autres choses qui y conduisent, et qui, par la fragilité de notre cœur, y servent de disposition ; occasions recherchées, discours licencieux, libertés imprudentes, regards immodestes, curiosités, lectures, conversations, divertissements peu chrétiens, excès d'intempérance, vie molle et sensuelle : il entendait, filles du siècle, ces airs mondains et affectés, si contraires à la pudeur et à la retenue de votre sexe,

[1] Philip., IV, 8. — [2] Rom., VIII, 13.

ces nudités artificieuses, et quelquefois si honteuses et si scandaleuses, dont le ciel rougit; ce luxe qui inspire l'orgueil, cet étalage de vanité, cette idolâtrie de vos personnes, ce désir effréné de plaire, que l'esprit corrompu du monde ne compte pour rien, mais dont sans doute le Saint-Esprit, si vous l'avez reçu dans cette fête, vous fait voir le danger et même le crime. Sans parler de l'impudicité, saint Paul entendait, par les œuvres de la chair, tout ce qui est en général incompatible avec la sainteté de l'Esprit de Dieu, surtout avec la charité: animosités, dissensions, querelles, inimitiés, haines, aversions, envies, colères vengeances : *Manifesta sunt autem opera carnis, quæ sunt... inimicitiæ, æmulationes, iræ, rixæ, dissensiones* [1]. Car si vous n'aviez pas, mes frères, ajoutait-il, et puis-je ajouter moi-même après lui, si vous n'aviez pas renoncé à tous ces désordres, s'il vous restait encore un fiel amer contre le prochain, si vous n'étiez pas réconciliés de bonne foi avec cet ennemi, si vous n'aviez pas étouffé dans vos cœurs tous les sentiments de vengeance, si vous n'étiez pas tous réunis par une charité sincère et cordiale, quelque opinion qu'on ait de vous, ou que vous en ayez vous-mêmes, n'est-il pas vrai que vous seriez encore charnels : *Adhuc carnales estis* [2] ? Or, tandis que vous serez charnels, ne prétendez pas recevoir le Saint-Esprit.

Je me trompe, chrétiens, vous pouvez y prétendre, et vous le devez. Car, tout pécheurs que vous êtes, Dieu vous l'a promis; et le serment qu'il a fait que son Esprit ne demeurera jamais dans l'homme, tandis que l'homme sera esclave de la chair, n'empêche pas la vérité de cet autre oracle par où il s'est engagé à répandre son Esprit sur toute chair : *Effundam de Spiritu meo super omnem carnem* [3]; et c'est ce qui doit consoler les âmes faibles et imparfaites. L'Esprit de Dieu ne demeurera point en nous, tandis que nous serons charnels; mais il se répandra sur nous, afin que nous cessions d'être charnels : et voilà le miracle que nous devons lui demander; miracle plus grand que celui de la création du monde; ou plutôt qui, dans l'ordre de la grâce, est une espèce de création plus miraculeuse que celle du monde. Mais il faut pour cela, Seigneur, la toute-puissance de votre grâce. Quand vous créâtes le monde, vous travailliez sur le néant, et ce néant ne vous résistait pas; ici c'est le néant du péché, qui, tout néant qu'il est, s'oppose à vous, et s'élève contre vous. Envoyez-nous donc votre Esprit dans toute sa plénitude; et par là, Seigneur, créez dans nous des cœurs purs, des cœurs chastes, des cœurs soumis à votre loi : *Cor mundum crea in me, Deus* [1] ; envoyez-nous cet Esprit sanctificateur; et par là, renouvelant nos cœurs, vous renouvellerez toute la face de la terre : *Emitte Spiritum tuum, et creabuntur, et renovabis faciem terræ* [2]. Quelle force, mon Dieu, et quel zèle pour votre gloire ne nous inspirera-t-il pas! c'est ce que nous allons voir dans la dernière partie.

[1] Galat., v, 19, 20. — [2] I Cor., III, 2. — [3] Act., II, 17.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un caractère qui ne peut convenir qu'au Saint-Esprit, et qui le distingue essentiellement comme Saint-Esprit, de posséder en soi l'Être divin, sans pouvoir le communiquer à nulle autre personne divine; d'être produit par le Père et par le Fils, et de ne pouvoir être le principe d'aucune autre semblable production; en un mot, d'être, tout Dieu qu'il est, stérile dans l'adorable Trinité, parce qu'il est le terme de la Trinité même. Stérilité, disent les théologiens, qui, bien loin d'être défectueuse, marque et suppose en lui la plénitude de toute perfection. Mais autant que la foi nous représente le Saint-Esprit stérile dans lui-même, et par rapport aux deux autres personnes dont il procède, autant nous le fait-elle concevoir agissant, fécond et plein d'efficace et de vertu, hors de lui-même, et dans les sujets à qui il fait part de ses dons. Car, selon l'Ecriture, c'est le Saint-Esprit qui est en nous le principe immédiat et substantiel de toutes les opérations de la grâce; c'est par le Saint-Esprit que nous sommes régénérés dans le baptême : *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto* [3] ; c'est par le Saint-Esprit que nous sommes réconciliés dans la pénitence : *Accipite Spiritum Sanctum; quorum remiseritis peccata, remittuntur eis* [4]; c'est par le Saint-Esprit que nous prions, ou plutôt, c'est lui-même qui prie en nous avec des gémissements ineffables : *Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus* [5]; c'est par le Saint-Esprit que la charité s'est répandue dans nos cœurs; et comme, en qualité de Saint-Esprit, il est en lui-même la charité subsistante, par qui le Père et le Fils s'aiment d'un amour mutuel et éternel; aussi, disent les Pères, est-il, dans le fond de nos âmes, la charité radicale par où nous aimons Dieu, et d'où procèdent tous les saints désirs que nous formons pour Dieu : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis* [6]. Or, si jamais cette propriété de l'Esprit de Dieu nous

[1] Ps., L, 12. — [2] Ps., CIII, 30. — [3] Joan., III, 5. — [4] Ibid., XX, 22, 23. — [5] Rom., VIII, 26. — [6] Ibid., V, 5.

a été sensiblement révélée, c'est encore dans le glorieux mystère de ce jour, où nous voyons des hommes, j'entends les apôtres, auparavant faibles, lâches, timides, embrasés tout à coup, par la vertu de cet Esprit divin, d'un zèle fervent, d'un zèle (ne perdez pas, s'il vous plaît, ceci) qui les fait parler d'abord et se déclarer, d'un zèle qui les détermine à tout entreprendre, d'un zèle qui les rend capables de tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ : trois dispositions que le Saint-Esprit opère en eux par sa présence, et qui montrent bien qu'il est souverainement et par excellence l'Esprit de force, ou, pour mieux dire, la force même. Encore un moment d'attention, et je finis.

A peine les apôtres ont-ils reçu le Saint-Esprit qu'ils commencent à parler et à se déclarer: *Repleti sunt Spiritu Sancto, et cœperunt loqui* [1]; voilà le premier effet de leur zèle. Mais pour qui se déclarent-ils, et pour qui parlent-ils ? Pour Jésus-Christ, dont ils se considèrent désormais comme les ambassadeurs, comme les hérauts, comme les témoins fidèles. Honteux de n'avoir osé jusque-là lui rendre le témoignage qu'ils lui devaient, confus de n'avoir pas eu le courage de prendre sa cause en main, et de soutenir ses intérêts, indignés contre eux-mêmes de l'avoir déshonoré par une désertion et une fuite pleine de faiblesse, et résolus de réparer ce scandale par la ferveur de leur confession et aux dépens de leur vie, que font-ils ? Animés du nouvel Esprit qui vient de descendre sur eux et de les fortifier, ils sortent du cénacle, où ils s'étaient tenus cachés ; ils paraissent dans les places publiques, ils entrent dans les synagogues, ils se produisent devant les tribunaux ; et là, au-dessus de tous les respects humains, ils protestent que cet homme crucifié, et mis, par l'injustice de Pilate, au rang des criminels, est le Messie : que ce Jésus de Nazareth est l'oint du Seigneur, et que Dieu a pris soin de le glorifier par des prodiges qui surpassent toute la vertu de l'homme ; que ce Juste, livré à la mort, est le souverain Auteur de la vie, et qu'il l'a bien fait voir en se ressuscitant lui-même ; qu'ils en sont les témoins oculaires et irréprochables, et qu'ils ne peuvent plus résister à la force de l'Esprit-Saint, qui s'est rendu maître de leur cœur, et qui parle par leur bouche. En vain prétend-on leur imposer silence : Dieu nous commande, répondent-ils, de publier ce que nous avons vu et entendu ; or il est juste d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. En vain les veut-on faire passer pour des insensés et pour des hommes pris de vin. Si c'est ivresse, reprend saint Pierre, d'accomplir les oracles des prophètes, pensez de nous ce qu'il vous plaira ; mais au moins savez-vous ce que Joël a prédit : que Dieu dans les derniers temps, répandra son Esprit sur toute chair ? Or, c'est ce que nous vérifions actuellement en confessant Jésus-Christ ; et bien loin de rougir de cette ivresse, nous nous en faisons une gloire. Qui s'explique de la sorte, chrétiens? sont-ce des hommes pleins de zèle ? Non, dit saint Chrysostome, c'est le zèle même ; c'est le Saint-Esprit qui se sert de l'organe des hommes pour faire connaître Jésus-Christ, pour justifier la sainteté de Jésus-Christ, pour établir la foi de la divinité de Jésus-Christ, pour confirmer ses miracles, pour autoriser sa doctrine, pour fonder son Eglise et la religion qu'il a apportée au monde. Car c'est cet Esprit, disait le Sauveur, qui me glorifiera par sa venue : *Ille me clarificabit* [1]. Ce n'est pas vous, ajoutait-il à ses disciples, qui parlerez pour moi; votre témoignage, quoique vrai, n'aurait pas assez de poids : c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous et par vous : *Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis* [2].

Non-seulement le Saint-Esprit fait parler les apôtres en apôtres, mais, par le plus grand miracle qui fut jamais, il leur fait entreprendre et exécuter des choses tellement au-dessus des forces humaines, qu'on est obligé de s'écrier : *Digitus Dei est hic* [3] *!* C'est le doigt de Dieu qui agit ici ! Ecoutez-moi. Ce sont de pauvres pêcheurs, des hommes sans talent, sans crédit, sans nom, des hommes que l'on regarde comme le rebut du monde : *Tanquam purgamenta hujus mundi* [4], mais qui, possédés de cet Esprit, se proposent de changer et de réformer le monde. Qu'ont-ils pour venir à bout d'un tel desssein ? quels trésors possèdent-ils ? par quels conseils agissent-ils ? de quelles armes usent-ils ? point d'autres armes pour eux que la force de votre Esprit, ô mon Dieu, par qui ils triomphent de tout. Non, chrétiens, ce n'est ni par l'évidence des mystères qu'ils annoncent, puisque ce sont des mystères incompréhensibles ; ni par la douceur et le relâchement de la morale qu'ils prêchent, puisque c'est une morale qui combat tous les sens; ni par les artifices et les charmes d'une éloquence étudiée, puisqu'ils n'ont jamais fait d'autre étude que celle de leur profession. Cependant tout se soumet à eux, ou plutôt à la loi qu'ils publient, les savants et les ignorants, les peuples les plus polis et les nations les plus bar-

[1] Act., II, 4.

[1] Joan., XVI, 14. — [2] Matth., X, 20. — [3] Exod., VIII, 19. — [4] I Cor., IV, 13.

bares, les princes et les sujets, les grands et les petits. Elle passe par leur ministère, cette loi nouvelle, au delà des mers; elle pénètre jusque dans les lieux les plus inaccessibles; elle s'établit dans les provinces, dans les royaumes, dans les empires; et jamais ces fameux conquérants, que l'histoire profane a tant vantés, dont elle a tant exalté les faits héroïques, dont elle a voulu éterniser les noms par de si magnifiques éloges, avec toute leur puissance et tous leurs préparatifs, avec les plus florissantes armées, n'ont pu porter, je ne dis pas plus loin, mais même aussi loin leurs conquêtes. Ce n'est pas que les apôtres n'aient eu bien des persécutions, bien des contradictions à soutenir; mais, par un dernier effet de la force du Saint-Esprit, ils sont à l'épreuve de tout, ils méprisent les tourments et la mort, ils se glorifient dans les fers, ils embrassent leurs croix; souffrir et mourir pour Jésus-Christ, ce sont leurs plus chères délices. Demeurons-en là, et n'entrons point dans un détail qui serait infini. Voilà, mes chers auditeurs, les excellentes et divines opérations de l'Esprit de Dieu, non-seulement dans les premiers disciples du Sauveur, mais dans toutes les âmes justes; et voilà par où nous apprendrons si c'est cet Esprit qui nous anime, et s'il nous a communiqué cette force dont les apôtres furent tout à coup revêtus.

Car, pour réduire tout ceci à quelque chose de pratique, croire qu'on a reçu l'Esprit de Dieu et n'oser se déclarer pour Dieu, et se taire quand il faudrait parler, et demeurer oisif quand il faudrait agir, et craindre de s'exposer ou de se commettre quand il faudrait se sacrifier; croire qu'on a reçu l'Esprit de Dieu, et ne rien faire pour Dieu, et être languissant dans le service de Dieu, et n'avoir nul zèle pour les intérêts de Dieu, et ne rien entreprendre pour la gloire de Dieu; croire qu'on a reçu l'Esprit de Dieu, et ne se résoudre jamais à rien endurer pour Dieu, et trouver pour Dieu tout difficile et tout impossible, et ne vouloir pour Dieu ni se mortifier, ni se vaincre, ni se contraindre, ce serait une erreur grossière. Non, chrétiens, ne nous aveuglons pas jusques à ce point. Le Saint-Esprit est essentiellement ferveur et amour. Or l'amour, dit saint Grégoire, pape, opère de grandes choses partout où il est: et s'il n'opère rien, ce n'est plus amour: *Magna operatur amor ubi est; si magna non operatur, amor non est.* Faisons-nous donc autant qu'il nous convient, une sainte pratique de tout ce que pratiquèrent les apôtres. Si nous avons reçu le don de Dieu et le Saint-Esprit comme eux, commençons à parler comme eux, à agir comme eux; et quand la Providence l'ordonnera, soyons prêts à souffrir comme eux. En vrais disciples du Sauveur, pleins de son Esprit, confessons hautement son nom, ne rougissons point de son Evangile, rendons-lui dans le monde des témoignages dignes de notre foi; expliquons-nous dans les occasions; n'ayons point, quand il est question de la cause de Dieu, de lâches complaisances pour les hommes; ne donnons point cet avantage à l'impiété, qu'elle nous rende timides et muets; mais confondons-la par une sainte, quoique modeste, liberté. On dira que nous sommes imprudents; on a bien tenu des apôtres d'autres discours et plus injurieux, sans que leur zèle en ait été refroidi. Ne nous contentons pas de parler; travaillons pour Dieu avec courage; intéressons-nous dans tout ce qui regarde son culte, sa religion, sa loi, son Église. Dans l'étendue de notre pouvoir, à proportion de nos talents, formons pour lui des desseins et des entreprises. Ne nous rebutons point des obstacles qu'il y aura à surmonter: l'Esprit de Dieu nous donnera des forces, et il nous fera vaincre le monde. Nous aurons des contradictions à essuyer, il faudra livrer des combats, peut-être nous en coûtera-t-il des persécutions: eh bien! nous nous ferons de tout cela, comme les apôtres, une consolation et un mérite. A quoi connaîtra-t-on que nous avons reçu le Saint-Esprit, si ce n'est par notre constance à soutenir ces sortes d'épreuves?

Adhuc loquente Petro... cecidit Spiritus Sanctus super omnes qui audiebant verbum[1]; Comme Pierre parlait encore, rapporte saint Luc, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient sa parole. Que ne puis-je, mes chers auditeurs, obtenir pour vous et pour moi le même miracle! Faites, Seigneur, que ce que je dis ne soit pas un simple souhait; donnez bénédiction à ma parole, ou plutôt à la vôtre; répandez sur toute cette assemblée la plénitude de votre Esprit. Et vous, ô Esprit de mon Dieu, principe de toutes les grâces, auteur de toute sainteté, venez nous éclairer et nous fortifier; venez sanctifier cette maison qui vous est dévouée, et qui ne veut être gouvernée que par vous, parce que tout autre esprit que vous ne la maintiendrait pas dans l'ordre qui y règne, et dans cette parfaite charité qui y a toujours entretenu la paix de Dieu. Vous nous mettez ici devant les yeux un exemple aussi éclatant qu'édifiant, seul capable de nous convaincre du souverain empire que vous avez sur les esprits et sur les cœurs:

[1] Act., x, 44.

une des plus grandes reines du monde, sanctifiée par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, qui, dans l'élévation de son rang, a su conserver l'esprit d'une profonde humilité, d'une solide piété, d'une sainte et exacte régularité; une reine qui a tout sacrifié, et qui s'est sacrifiée elle-même pour sa religion; une reine victime de sa foi, et persuadée de la vérité catholique, jusqu'à la défendre aux dépens de trois royaumes; une reine dont les malheurs n'ont ni ébranlé la constance, ni ralenti le zèle; enfin, une reine qui sert aujourd'hui de spectacle au monde, aux anges et aux hommes, mais encore plus à Dieu qui l'éprouve; voilà, divin Esprit, ce que nous regardons comme un chef-d'œuvre de votre grâce; et telle est aussi, Madame, l'heureuse et glorieuse destinée de votre Majesté. Dieu vous a choisie pour être une preuve, mais une preuve illustre et mémorable de la toute-puissance de son Esprit. Il vous a choisie pour allier dans votre personne toute la perfection du christianisme avec toute la grandeur du siècle. Il vous a remplie de l'Esprit de vérité, de l'Esprit de sainteté, de l'Esprit de force, pour faire de vous un modèle des plus héroïques vertus. C'est ce qui nous inspire pour votre Majesté une si profonde vénération; c'est ce qui nous fait espérer que la suite réparera les pertes passées; que Dieu, selon le mot du Sage, vous ayant trouvée digne de lui dans l'affliction, non-seulement vous consolera, vous relèvera, vous glorifiera sur la terre, mais vous couronnera dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON SUR LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

ANALYSE.

Sujet. *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

Voilà, en trois paroles, le sommaire de notre foi. C'est à Dieu à nous éclairer, pour pouvoir parler dignement de ce grand mystère, et en tirer de salutaires instructions.

Division. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand hommage de foi qu'une créature puisse rendre à Dieu, première partie; croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu: deuxième partie; croire un Dieu en trois personnes, c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité, qui doit tous nous unir en Dieu et selon Dieu, troisième partie.

Première partie. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand hommage de foi que la créature puisse rendre à Dieu. Je ne puis me former de Dieu une plus haute idée que quand je reconnais qu'il est incompréhensible. Or, dans quel mystère Dieu est-il plus incompréhensible à l'homme? n'est-ce pas dans la Trinité? D'où il s'ensuit que je ne puis plus exalter de ma part le souverain être de Dieu, que par la créance de cette ineffable Trinité.

Que fais-je quand je crois un Dieu en trois personnes? je lui fais un sacrifice de la plus noble partie de moi-même, qui est ma raison; et comment le fais-je? de la manière la plus excellente et la plus héroïque; et en quoi consiste-t-il? le voici. Je crois un mystère dont je n'ai nulle expérience, et dont il m'est impossible d'avoir la moindre idée avant que Dieu me l'ait révélé; et quand Dieu me l'a révélé, je le crois de telle sorte, que ma raison ne peut s'en faire juge, ni l'examiner; enfin, ce qui fait la perfection de mon sacrifice, je crois ce mystère, quoiqu'il semble répugner positivement à ma raison.

Telle est notre foi. Nous la professons de bouche, nous disons assez que nous serions prêts à mourir pour la défendre; mais il ne s'agit point présentemont de mourir pour la foi; il s'agit de la soutenir et de l'honorer par l'innocence et la pureté de nos mœurs. Souvenons-nous que nous adorons une Trinité dont le caractère propre et essentiel est la sainteté.

Deuxième partie. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu. Quand on nous instruit au christianisme, par où commence-t-on? par ce qu'il y a de plus relevé et de plus difficile à croire, qui est le mystère de la Trinité. Pourquoi s'attache-t-on d'abord à cet article? parce que c'est le fondement de toute notre espérance; car je ne puis être sauvé sans la foi d'un Dieu en trois personnes: comme cette foi demande un plus grand effort de notre part, aussi la profession que nous en faisons est-elle d'un plus grand mérite; et Dieu nous dit alors ce qu'il dit à Abraham: *Quia fecisti hanc rem, multiplicabo semen tuum.* De là vient que cette formule de foi que nous prononçons en confessant la Trinité, et qui est conçue en ces termes: Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, est si sainte et si vénérable dans notre religion. De là vient que nous la mettons à la tête de toutes nos actions, afin qu'elle les sanctifie et qu'elle les rende méritoires. Pratique qui nous est venue des apôtres, et que l'Eglise observe solennellement et constamment dans tous ses divins offices. Si nous l'avions jusqu'à présent observée nous-mêmes dans le même esprit et avec la même piété que l'Eglise, combien de mérites aurions-nous acquis devant Dieu!

Quand, à l'heure de notre mort, le prêtre priera pour nous, quel nom emploiera-t-il pour rendre ses vœux plus efficaces? Les noms du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Et quand, s'adressant à Dieu, il lui recommandera l'âme du mourant, de quelle raison se servira-t-il? De celle-ci: *Quoi qu'il ait péché, Seigneur, il a confessé votre auguste Trinité.*

Troisième partie. Croire un Dieu en trois personnes, c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité qui doit nous unir en Dieu et selon Dieu. 1° La foi de la Trinité est le motif et comme le lien substantiel de la charité qui doit être entre nous; 2° le mystère de la Trinité en est encore le grand modèle que Jésus-Christ nous a donné dans son Evangile.

1° La foi de la Trinité doit être le lien de notre charité mutuelle. Ainsi l'enseigne saint Paul: Puisque vous n'avez tous qu'un même Dieu, disait-il aux premiers fidèles, que vous n'avez tous qu'une même foi, que vous n'avez tous qu'un même baptême, et que vous ne faites tous qu'un même corps, qui est l'Eglise, n'est-il pas juste que vous n'ayez tous qu'un même esprit? Au nom

de qui avez-vous été baptisés, ajoutait le même apôtre, pour arrêter certaines discordes ? n'est-ce pas au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et cette unité de religion ne doit-elle pas former entre vous l'union des cœurs ? Ainsi l'ont compris les hérétiques mêmes : dès là qu'ils font secte et qu'ils composent une Eglise prétendue, ils commencent à s'entr'aider.

2° Le mystère de la Trinité est le grand modèle de notre charité. Que demandait Jésus-Christ à son Père pour ses disciples? Qu'ils ne fussent qu'un entre eux, comme le Père et le Fils, dans l'auguste Trinité, ne sont qu'un. Dans cette Trinité adorable point d'intérêts différents, point de sentiments opposés, point de volontés contraires. Nous formons-nous sur ce modèle?

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. (*Saint Matth.*, chap. XXVIII, 19.)

Voilà, chrétiens, en trois paroles, le sommaire de notre foi, le fondement de notre religion, le caractère de notre profession, le plus auguste de nos mystères. Le Sauveur du monde en a fait une partie essentielle du premier de tous les sacrements ; il a voulu qu'il entrât presque dans la composition de tous les autres; la primitive Eglise s'en servait comme d'un sceau public et universel, pour distinguer les fidèles; et c'est pour nous conformer à ses sentiments que nous le mettons à la tête de toutes nos actions, voulant qu'elles soient autant de témoignages du culte que nous rendons à l'adorable et très-sainte Trinité. Aussi est-ce cette foi, dit saint Augustin, que nous regardons comme le plus précieux trésor de l'Eglise ; cette foi qui justifie les pécheurs, qui sanctifie les justes, qui baptise les catéchumènes, qui couronne les martyrs, qui consacre les prêtres, qui sauve tout le monde. Cependant, mes chers auditeurs, à quoi m'engage la fête et la solennité de ce jour ? Le prophète Jérémie disait à Dieu : Seigneur, je suis un enfant qui ne fait encore que bégayer, et qui ne sait pas expliquer ses pensées : comment voulez-vous que je parle à votre peuple et que je lui annonce votre loi ? Mais, lui répondit le Dieu d'Israël, ne crains point, c'est moi qui t'envoie ; et puisque je t'envoie, je te soutiendrai dans l'exercice de ton ministère : je te mettrai dans la bouche ce que tu auras à dire, et je serai au même temps dans les cœurs de ceux qui t'écouteront, pour les disposer à te donner une attention favorable. Voilà, mes frères, ce qui fait aujourd'hui toute ma confiance. J'ai à vous entretenir du plus profond et du plus impénétrable mystère; mais deux choses me rassurent, l'ordre de Dieu, et votre disposition : l'ordre de Dieu, qui me commande de vous parler ; et la disposition où vous êtes de recevoir, avec une réflexion toute particulière, sa sainte parole. Implorons néanmoins, pour traiter ce grand sujet, le secours du ciel, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Pour parler utilement, chrétiens, du mystère de la très-sainte Trinité, et pour le rapporter, autant qu'il est possible, à l'édification de nos mœurs, voici trois propositions que j'avance d'abord, et qui feront le sujet et le partage de ce discours. Je dis que la profession que nous faisons dans le christianisme, de croire en un seul Dieu une trinité de personnes, est l'acte le plus glorieux à Dieu que notre foi soit capable de produire, première proposition ; je dis que c'est le fondement le plus essentiel et le plus solide de toute notre espérance , seconde proposition ; et enfin je dis que c'est le lien de la charité qui doit régner entre les hommes, mais particulièrement entre les fidèles : troisième proposition. La première vous montrera ce que nous faisons pour Dieu, en confessant le mystère de la Trinité ; la seconde, ce que nous faisons pour nous-mêmes; et la troisième, ce que nous devons faire les uns pour les autres. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand hommage de foi que la créature puisse rendre a Dieu : ce sera la première partie. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu : ce sera la seconde. Croire un Dieu en trois personnes, c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité qui doit tous nous unir en Dieu et selon Dieu : ce sera la dernière. Tout ceci est moral, et mérite toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

De tous les mystères de notre religion, il n'y en a pas un où Dieu soit plus incompréhensible à l'homme que le mystère de la Trinité ; d'où je conclus qu'il n'y en a aucun dont la créance et la profession soit plus honorable et plus glorieuse à Dieu. Car il est certain que nous ne nous formons jamais d'idées plus hautes ni plus dignes de la grandeur de Dieu, que quand nous avouons qu'il est incompréhensible ; et la plus excellente protestation que je lui puisse faire, et que vous puissiez tous lui faire avec moi, c'est sans doute celle-ci : Non, mon Dieu, je ne vous comprends pas, et je ne suis pas capable de vous comprendre. Quand j'épuiserais toutes les forces et toutes les puissances de mon âme, quand j'y emploierais toutes celles des anges, quand tous les dons de la grâce et de la gloire me seraient communiqués, quand je vous verrais aussi par-

faitement que les bienheureux et que l'humanité de Jésus-Christ même, non, Seigneur, je ne vous comprendrais jamais, et ma connaissance sera toujours autant éloignée de vous que le fini l'est de l'infini. Si je vous comprenais, mon Dieu, vous ne seriez plus ce que vous êtes, ou bien je ne serais plus ce que je suis; mais en ne vous comprenant pas, je reconnais que vous êtes mon Dieu et que je suis votre créature : car, comment pourrais-je mieux expliquer l'un et l'autre, et d'une manière plus avantageuse à votre divinité, qu'en disant que vous êtes ce que je ne puis comprendre, et ce qui ne peut jamais être compris ? Bien plus, dit saint Augustin (écoutez, chrétiens, une belle remarque de ce Père), à proprement parler, l'unique chose que nous pouvons connaître de Dieu et que nous pouvons lui attribuer, c'est cette qualité d'incompréhensible : *Tunc vere aliquid de Deo cognoscimus, quum ipsum comprehendere non possumus.* Dans tout le reste nos esprits se perdent, dans tout le reste nous nous égarons souvent, sur tout le reste nous sommes en danger de tomber dans l'erreur. Quand nous disons : Dieu est puissant, Dieu est juste, Dieu est saint, Dieu est miséricordieux ; dans la rigueur des termes, toutes ces propositions ne seraient pas convenables, si nous n'ajoutions ou si nous ne supposions l'incompréhensibilité de Dieu pour les modifier. Afin qu'elles soient exactement vraies, il faut dire, ou du moins sous-entendre : Dieu est puissant, mais d'une puissance que je ne comprends pas ; Dieu est juste, mais d'une justice tout autre que je ne la connais ; Dieu est saint, mais d'une sainteté qui passe toutes les vues de mon esprit. Il en faut donc toujours revenir à son incompréhensibilité, et se réduire au sentiment de saint Augustin, que là où Dieu nous paraît plus incompréhensible, c'est là que nous le connaissons mieux, là que nous sommes plus en état de le glorifier, là que notre foi lui rend un témoignage plus parfait. Or, je vous demande, dans quel mystère de la religion chrétienne Dieu est-il plus incompréhensible à l'homme ? n'est-ce pas dans la Trinité ? Que concevons-nous dans ce mystère, sinon que nous n'y concevons rien ? Et c'est pourquoi les prophètes, qui en ont eu les premières révélations, lui ont toujours donné ce caractère, nous le représentant tantôt comme une lumière inaccessible, tantôt comme une obscurité impénétrable, tantôt comme un abîme sans fond, pour nous signifier que la trinité des Personnes divines est le grand mystère de l'incompréhensibilité de Dieu : d'où il s'ensuit que je ne puis plus exalter de ma part, ni plus relever le souverain être de Dieu, que par la créance de cette ineffable Trinité.

N'en demeurons pas là. Que fais-je, chrétiens, quand je crois un Dieu en trois personnes ? Je lui fais un sacrifice : et de quoi ? de la plus noble partie de moi-même, qui est ma raison ; et comment le fais-je ? de la manière la plus excellente et la plus héroïque ; et en quoi consiste-t-il ? le voici. Je crois un mystère dont je n'ai nulle expérience, et dont il m'est impossible d'avoir la moindre idée, avant que Dieu me l'ait révélé ; et quand Dieu me l'a révélé, je le crois de telle sorte que ma raison ne peut s'en faire juge, ni l'examiner ; enfin, ce qui fait la perfection de mon sacrifice, je crois ce mystère, quoiqu'il semble répugner positivement à ma raison. N'est-ce pas là tout l'effort que la raison humaine peut faire pour Dieu ? ne sont-ce pas tous les droits auxquels elle peut renoncer ? et n'est-ce pas surtout dans ce mystère qu'elle y renonce pleinement, et qu'elle se sacrifie tout entière ? car il n'en est pas de même des autres : je connais mille choses de Dieu, indépendamment des révélations de Dieu. Quand Dieu ne m'aurait jamais parlé, je sais qu'il est sage, je sais qu'il a une providence, je sais que le monde est gouverné par lui : toutes les créatures me le disent ; je n'ai qu'à ouvrir les yeux, j'en ai des preuves sensibles. Et en cela la foi ne marche point devant la raison, mais elle la suit ; elle ne lui apprend rien de nouveau, quoiqu'elle le lui apprenne mieux ; elle augmente ses lumières et les perfectionne, mais elle les suppose en les perfectionnant : je crois ce que je savais déjà en partie. Mais qu'en Dieu il y ait trois différentes personnes ; que la première s'appelle Père, la seconde Verbe, et la troisième Saint-Esprit ; que le Fils soit engendré par la connaissance féconde que Dieu a de soi-même, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par voie d'amour ; ce sont des secrets dont je ne découvre aucun vestige dans l'univers, et dont tous les hommes n'auraient pu même former de conjectures, si Dieu ne les en avait instruits. On dit qu'un philosophe païen en a eu autrefois quelque connaissance ; mais si cela est, saint Augustin répond qu'elle lui était venue du commerce avec les juifs. C'est donc à la foi seule que je suis obligé de m'en rapporter touchant ce mystère. Mais quand ce mystère m'est révélé de Dieu par la foi, puis-je raisonner, puis-je discourir, puis-je occuper mon esprit à le connaître et à en chercher les principes ? Non, chrétiens, cela n'est point du ressort de ma raison. Dans le mystère de l'incarnation, je le puis faire : supposé la foi

que le Verbe se soit fait chair, mon esprit y trouve je ne sais combien de convenances admirables. Je dis qu'il n'y avait qu'un Dieu qui pût satisfaire à Dieu pour le péché ; or ce Dieu ne pouvait satisfaire, sans se faire homme : ainsi je raisonne alors sur la foi. Quoique la foi précède mon raisonnement, mon raisonnement ne laisse pas de venir ensuite au secours de la foi. Mais quand il s'agit de l'auguste mystère de la Trinité, d'une essence indivisible en plusieurs personnes, du Père qui n'est pas plus que le Fils, du Fils qui n'a nulle dépendance de son Père, du Saint-Esprit qui est l'amour substantiel de l'un et de l'autre : c'est là que notre raison demeure, qu'elle s'humilie, qu'elle se couvre de ses ailes, comme ces anges que vit le prophète ; qu'elle s'interdit tout examen, toute réflexion, toute curiosité. Tout ce qu'elle fait, c'est de reconnaître son ignorance ; et cet aveu, dans la pensée d'un Père, est la seule confession véritable de la Trinité.

Ce qui met le comble au sacrifice que je fais à Dieu, en croyant la Trinité, c'est que je me soumets à croire un mystère qui paraît choquer la raison même, et contredire toutes ses lumières. Car il faut que je croie que, trois personnes divines, celle du Père, celle du Fils et celle du Saint-Esprit, n'étant qu'une même chose avec l'essence de Dieu, je dis une même chose indivisible sans composition, sans partie, sont néanmoins distinguées entre elles. Voilà, si j'ose parler ainsi, la pierre de scandale pour l'homme, voilà la plus apparente contradiction qui se rencontre dans tous nos mystères. Mais c'est de là même aussi que notre foi tire sa perfection, quand nous disons à Dieu : Oui, Seigneur, je crois tout ce que vous m'avez révélé de cet incompréhensible mystère ; ma raison semble d'abord s'y opposer, mais je la désavoue, mais je la renonce, mais je vous l'immole aux pieds de vos autels. Je crois, mon Dieu, votre unité et votre trinité tout ensemble, et je crois l'une et l'autre dans la même disposition de cœur que s'il fallait mourir. En vertu de cette foi, dont je fais ici profession, je voudrais pour la défendre donner ma vie et verser mon sang ; et comme vous êtes trois dans le ciel dont je reçois aujourd'hui le témoignage, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, aussi voudrai-je, Seigneur, être en état de vous rendre sur la terre les trois témoignages dont parle le bien-aimé disciple, le témoignage de l'esprit, le témoignage de l'eau et le témoignage du sang. Voilà ce que nous disons, chrétiens ; mais savez-vous ce que Dieu nous répond ? Il est important que je vous le fasse entendre. Non, non, nous dit-il, il ne s'agit plus de mourir, ni de perdre la vie : je voulais des martyrs autrefois pour fonder ma religion ; mais maintenant les choses ont changé : ce n'est plus dans la persécution, mais dans la paix, qu'il faut prouver votre foi ; ce n'est plus sur des échafauds, ni sur des roues, mais dans les pratiques d'une vie commune et ordinaire, qu'il faut faire paraître ce que vous êtes ; ce n'est plus devant les juges et les tyrans qu'il faut me confesser, mais au milieu de vos proches et de vos amis ; ce n'est plus le témoignage du sang que je vous demande, mais le témoignage de l'esprit. Ne pensez donc point à ce que vous feriez, s'il y avait encore des persécuteurs dans le monde : il n'y en a plus, il est permis de se déclarer, et commencez à le faire par la sainteté de votre vie, par l'innocence et la pureté de vos mœurs. En effet, chrétiens, nous nous flattons, en formant ces résolutions imaginaires, de confesser notre foi à quelque prix que ce fût, et en disant comme nous disons quelquefois : Je souffrirais plutôt mille morts que de la trahir, cette foi : car nous la trahissons à toute heure ; et, ce qui est plus déplorable, nous la trahissons pour un vil intérêt, pour un moment de plaisir, pour contenter un désir, une passion honteuse ; et tout ce grand zèle n'est qu'en spéculation et en idée, n'est que sous des conditions chimériques, n'est que pour des occasions et des conjonctures où nous ne trouverons jamais rien de réel, ni rien de présent.

Ah ! chrétiens, la belle parole que celle d'un saint évêque, en parlant des premiers martyrs : Ils ne savaient pas disputer des choses de la foi, disait Pacien, évêque de Barcelone ; mais ils savaient bien souffrir et mourir pour la foi : *Sciebant mori, et non sciebant disputare.* Mais de nous, on peut dire à notre confusion tout le contraire : nous savons disputer des choses de la foi, mais nous ne savons ni mourir ni vivre pour la foi. Jamais tant de raffinements, jamais tant de contestations ni tant de disputes, jamais tant de liberté qu'il y en a aujourd'hui à s'expliquer sur les mystères de la foi et de la religion, et néanmoins jamais si peu de foi et de religion : pourquoi ? parce qu'il n'y a rien qui soit plus capable de détruire la religion et la foi que cette vanité dont on se pique, et ce prétendu mérite qu'on se fait d'en savoir raisonner. Ceux dont parle Pacien se contentaient de savoir deux choses, qui étaient de croire et de mourir. Ils bornaient là toute leur science ; et nous, nous savons toutes choses hors ces deux-là, parce que nous ne voulons croire que ce

qui nous plaît, et que nous ne voulons pas d'ailleurs nous faire la moindre violence pour pratiquer ce que nous croyons. Ceux-là savaient mourir pour la foi : *Sciebant mori*; et nous, avec toute notre subtilité, nous n'avons pas encore appris à vivre selon la foi, car nous nous disons chrétiens, et nous vivons en païens ; et par cette alliance que nous faisons dans nous-même d'un certain paganisme d'actions et de vie avec le christianisme de profession et de créance, nous formons un monstre pire que le paganisme même, puisqu'il ajoute à tous les désordres de celui-ci la profanation de l'autre.

Voilà, mes chers auditeurs, la réflexion que je vous prie de faire en la présence de Dieu. Souvenez-vous que vous adorez une Trinité dont le caractère propre et essentiel est la sainteté; et qu'il n'y a point de sainteté, quelque éminente qu'elle puisse être, à laquelle nous ne devions aspirer, pour nous rendre de dignes adorateurs de cette auguste Trinité. Pour l'adorer en esprit et en vérité, il faut, par proportion, être saint comme elle ; car ce sont là les adorateurs que le Père demande : *Nam et Pater tales quærit, qui adorent eum* [1]. Voilà ceux qu'il cherche, et il ne se tiendra jamais vraiment adoré par d'autres : *Nam et Pater tales quærit.* C'est un Dieu saint, et il veut être servi par des saints. Le premier ange ne le fut pas ; et ce Dieu de sainteté n'a pu souffrir qu'il fût du nombre de ceux qui l'adorent, et il aime mieux en être blasphémé dans l'enfer, que d'en être loué dans le ciel. Or, il n'est pas probable qu'il en doive user autrement à l'égard des hommes. Avançons ; et après avoir vu comment la confession de la Trinité est le plus grand hommage de foi que la créature rende à son Dieu, voyons encore comment c'est le plus grand sujet de confiance qu'une créature puisse avoir en ce même Dieu : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a, chrétiens, dans notre religion, une chose bien particulière, et que vous n'avez peut-être jamais remarquée. Quand on nous instruit au christianisme, et qu'on nous donne les premiers éléments de la foi, par où commence-t-on ? Par ce qu'il y a de plus relevé et de plus difficile à croire, qui est le mystère de la Trinité. Dans les sciences humaines, on enseigne d'abord les choses les plus communes et les plus aisées, et puis on élève peu à peu l'esprit aux plus obscurs et aux plus sublimes. Mais quand il s'agit de la science d'un chrétien, la première leçon, c'est le précis de toutes les obscurités qui s'y rencontrent : il faut, pour ainsi dire, que la foi fasse son apprentissage par son chef-d'œuvre, savoir, par la confession d'un Dieu en trois personnes. Vous voulez apprendre à un enfant les principes de la doctrine chrétienne : c'est un enfant, il ne sait pas encore raisonner, à peine a-t-il l'usage de la parole; cependant que lui dites-vous ? Trois Personnes et un seul Dieu, voilà l'instruction que vous lui faites. Mais c'est l'instruction la moins proportionnée à son esprit, mais c'est celle par où finissent les plus savants théologiens ! il n'importe, c'est à cela qu'il faut s'attacher avant tout le reste; et pourquoi ? Ah ! chrétiens, en voici la raison : parce que la foi des trois Personnes divines est le fondement de toute notre espérance, la source de tous nos mérites, le principe de toute sainteté, et, pour m'expliquer dans les termes du concile de Trente, le commencement et la racine de toute la justification des hommes : *Initium et radix totius justificationis nostræ*. Peut-on être sauvé sans la foi ? Non. Mais quelle est la foi essentielle et nécessaire ? Celle de la Trinité. Tous les autres mystères de la créance catholique, hors l'incarnation du Verbe, n'ont pas le même avantage. Je pourrais absolument les ignorer, et me sauver : pour celui-ci, qui comprend un Dieu en trois personnes, si je l'ignore, je n'ai rien à attendre de Dieu ; et si je le crois, j'en espère tout. J'avoue, chrétiens, et je l'ai dit, que ce premier acte de religion par lequel nous confessons que trois ne font qu'un, est le plus grand effort de la foi ; mais c'est pour cela même que Dieu en a fait dépendre notre bonheur. Il voyait bien la violence qu'il y aurait à se faire pour assujettir nos esprits à ce mystère : et voilà pourquoi il a arrêté, dans le conseil de sa sagesse, que la foi de ce mystère serait le principe de tous nos mérites devant lui, et de notre éternelle prédestination.

Et en cela, dit saint Chrysostome, Dieu nous a traités avec la même bonté dont il usa autrefois envers son serviteur Abraham. Ce patriarche, vous le savez, s'était mis en devoir de sacrifier son propre fils, malgré les répugnances que la nature formait dans son cœur. Il était prêt à frapper le coup ; mais Dieu en fut touché, et ne voulut pas avoir moins de libéralité pour Abraham, qu'Abraham n'avait eu pour lui de fidélité. *Quia fecisti hanc rem, et non pepercisti unigenito tuo propter me... multiplicabo semen tuum* [1]; Parce que tu as fait cela, lui dit le Sei-

[1] Joan., IV, 23.

[1] Genes., XXII, 16, 17.

gneur, et que tu n'as pas épargné ton fils unique pour moi, je multiplierai ta postérité, je te comblerai de bénédictions, je te ferai le plus riche et le plus puissant de la terre; et cette obéissance que tu m'as rendue sera suivie de toutes sortes de prospérités. C'est ainsi que Dieu dit aujourd'hui à un chrétien : Parce que tu as cru un mystère si fort au-dessus de toi et de toutes les idées humaines : *Quia fecisti hanc rem;* et que tu as sacrifié ton unique, c'est-à-dire ton esprit et ta raison: *Et non pepercisti unigenito tuo;* c'est pour cela que je te remplirai de grâces, que je multiplierai le mérite de tes actions, que je t'adopterai parmi mes enfants, que je t'enrichirai de vertus, que je te sanctifierai et que je te glorifierai. Car cette foi que tu as professée est le petit grain de l'Evangile, lequel ayant pris racine dans ton cœur, poussera ses branches jusqu'à la hauteur du ciel, et produira tous les fruits de gloire que tu dois recueillir dans l'éternité. Et voilà, chrétiens, pourquoi la formule de foi que nous prononçons en confessant la Trinité, et qui est conçue en ces termes: Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, est si sainte, si auguste, si vénérable dans notre religion. Voilà pourquoi, selon l'instruction de Jésus-Christ, elle entre dans presque tous les sacrements de la loi de grâce. Car, si nous sommes régénérés dans le baptême, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nous sommes fortifiés par la grâce de la confirmation, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nos péchés nous sont remis par la pénitence, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; si nous sommes consacrés par le caractère de l'ordre, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; si nous recevons la bénédiction des prêtres, des pasteurs, des prélats, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit: pour nous apprendre, dit saint Augustin, que dans le christianisme il n'y a point de grâce, point de salut, point de justification que par la foi de la Trinité.

De là vient aussi que, suivant la sainte et religieuse coutume, nous mettons à la tête de toutes nos actions cette profession de foi ; n'entreprenant rien, n'exécutant rien, que nous n'ayons auparavant marqué sur nous le signe de la croix, avec ces paroles: Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, reconnaissant que le mérite de notre action dépend de là, et que sans cette foi tout ce que nous allons faire serait inutile, rejeté de Dieu et perdu pour le ciel. Pratique qui nous est venue des apôtres, dont la tradition est constante, que les fidèles ont toujours gardée, et que nos hérétiques n'ont pu condamner sans faire paraître qu'ils étaient déterminés à condamner tout. Car enfin, qu'y a-t-il de plus conforme à l'esprit chrétien, que ce saint exercice d'invoquer la Trinité, et de nous imprimer nous-mêmes sur le front le signe de notre salut au commencement de chaque action? cela néanmoins leur déplaît, et un des articles de leur prétendue réforme a été d'en abolir l'usage; mais c'est pour cela même que l'Eglise a témoigné encore plus de zèle à le retenir et à l'observer. C'est pour cela qu'elle commence ses divins offices par la foi du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; que toutes les prières qu'elle adresse à Dieu par forme de demande, expriment toujours ces trois divines personnes; qu'elle ne chante pas un psaume, une hymne, un cantique, sans les conclure par là ; que plus de cent fois le jour elle nous oblige, nous qui sommes les ministres de ses autels, à répéter ce sacré verset : « Gloire au Père, au Fils, et au Saint-Esprit ! » parce qu'elle sait bien que nous ne pouvons rien dire à Dieu de plus agréable, ni qui soit plus propre à lui gagner le cœur, et que cette prière seule a plus de vertu et plus de force que toutes les autres pour nous sanctifier. Ainsi elle voudrait que nous pussions la faire continuellement, et que jour et nuit notre bouche fût occupée à dire : Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit ! à l'exemple de ce saint solitaire qui, s'étant placé sur une haute colonne, où il demeura plusieurs années, n'avait point d'autre exercice que celui-là.

Ah ! chrétiens, permettez-moi de prendre ici occasion de vous instruire sur un point d'une grande utilité, quoique peut-être vous ne l'estimiez pas tel. Si toutes les fois que vous et moi nous avons prononcé ces vénérables paroles: Gloire au Père, au Fils, au Saint-Esprit; ou celles-ci : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, nous l'avions fait avec le même respect et la même affection que ce saint anachorète, combien de mérites aurions-nous acquis devant Dieu ! si nous étions bien remplis de cette pensée, moi qui vous parle, et vous qui m'écoutez, nous les dirions sans cesse par une solide dévotion, et comptez quel fonds de richesses spirituelles elles nous produiraient. Car ces courtes paroles renferment les actes le plus méritoires de toute la religion. Mais parce que, si nous les disons, c'est sans réflexion et avec une imagination égarée, pensant à tout autre chose, ou ne pensant à rien, nous avons beau les dire, et confesser ainsi la Trinité, peut-être ne nous ont-elles pas procuré un seul degré de

grâce. Ce qui doit encore plus nous toucher, c'est qu'en prononçant ces paroles sans attention, nous faisons injure aux trois personnes à qui elles s'adressent : non-seulement nous ne louons pas la Trinité, mais nous la déshonorons ; non-seulement nous perdons ce trésor de grâce que nous pouvions acquérir, mais nous amassons contre nous un trésor de colère. Car ces noms de Père, de Fils et de Saint-Esprit sont des noms divins, des noms de gloire et de majesté, des noms terribles à l'enfer, des noms souverainement respectables pour nous, et par conséquent qui ne doivent jamais passer par notre bouche sans que notre esprit et notre cœur les accompagnent. Que dis-je? ce sont des noms encore plus aimables que redoutables, des noms de salut, et par là même plus dignes de l'attention de nos esprits et des sentiments affectueux de nos cœurs. Appliquez-vous, chrétiens, à ma pensée. Quand nous nous trouverons au lit de la mort, et que le prêtre, dans les derniers moments de notre vie, viendra soutenir notre âme prête à paraître devant Dieu, et former des vœux pour elle, quel nom emploiera-t-il pour rendre ses vœux plus efficaces? Les noms du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Proficiscere, anima christiana* [1] ; Partez, âme chrétienne, dira le ministre de l'Eglise ; partez, au nom du Père qui vous a créée, au nom du Fils qui vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée ! Noms tout-puissants pour mettre en fuite les légions infernales, pour rendre inutiles tous leurs efforts, et pour attirer sur nous, dans ce passage si dangereux, les grâces et les secours du ciel. Il y a plus encore : car quand ensuite le même ministre, s'adressant à Dieu, lui recommandera l'âme du mourant, de quelle raison se servira-t-il pour toucher en sa faveur la divine miséricorde? Peut-être, mes chers auditeurs, n'y avez-vous jamais fait réflexion, peut-être ne l'avez-vous jamais entendue ; mais elle est capable de réveiller toute votre confiance, et de vous inspirer un zèle tout nouveau pour l'honneur de l'adorable Trinité. Ecoutez-la : *Licet enim peccaverit, tamen Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit* [2]. Ah! Seigneur, s'écriera le prêtre du Dieu vivant, il est vrai, c'est pour un pécheur que j'implore votre clémence ; il n'a pas été exempt des faiblesses humaines, et le poids de sa fragilité l'a fait tomber : mais du reste, vous savez, mon Dieu, que, tout pécheur qu'il est, il a confessé votre auguste Trinité ; qu'il a reconnu le Père, le Fils, et le saint-Esprit : *Tamen Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit;* vous savez qu'il s'est intéressé à la gloire de ces trois divines personnes, et qu'en vous adorant, ô souverain Auteur du monde, il les a fidèlement et religieusement adorées : *Et zelum Dei in se habuit ; et Deum, qui fecit omnia, fideliter adoravit* [1]. Voyez-vous, chrétiens, comment la confession de la Trinité, mais une confession respectueuse, une confession religieuse, est un des plus grands sujets de confiance que la créature puisse avoir en son Créateur? Finissons ; et pour dernière leçon, apprenons encore comment la confession de cette même Trinité est le motif le plus puissant et le plus excellent modèle de la charité chrétienne : c'est la troisième partie.

[1] Ex Ord. comm. anim. — [2] Ibid.

TROISIÈME PARTIE

Toutes choses, chrétiens, nous prêchent la charité que nous nous devons les uns aux autres ; mais rien ne nous la prêche plus hautement que la trinité des personnes divines. Vous me demandez pourquoi? Pour deux raisons qui nous sont marquées dans l'Ecriture, et qui toutes deux portent un certain caractère de l'Esprit de Dieu. La première, parce que la foi de la Trinité est le motif et comme le lien substantiel de la charité qui doit être entre nous ; et la seconde, parce que le mystère de la Trinité en est encore le grand modèle que Jésus-Christ nous a donné dans son Evangile. Deux raisons, mes chers auditeurs, dignes de toutes vos réflexions, et infiniment capables de vous exciter à la pratique de cette vertu.

Je dis que la créance de la Trinité doit être le lien de notre charité mutuelle ; c'est saint Paul qui nous l'enseigne. Car, dit-il, c'est la foi de ce mystère qui nous unit tous dans un même corps de religion. Ecoutez-le, chrétiens, parler lui-même, ce docteur des nations. Ah! mes frères, disait-il aux Ephésiens, je vous conjure, moi qui suis captif pour Jésus-Christ : *Obsecro vos, ego vinctus in Domino* [2] ; et de quoi? de vous aimer les uns les autres, de vous supporter les uns les autres : *Supportantes invicem in charitate* [3]. Ayez du zèle pour conserver parmi vous cette unité d'esprit qui est le principe de la véritable paix : *Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis* [4]. Et quel motif leur en donnait-il? sur quoi fondait-il cette obligation? le voici. Car enfin, mes frères, ajoute l'Apôtre, vous n'avez tous qu'un même Dieu, vous n'avez tous qu'une même foi, vous n'avez tous qu'un même baptême, vous ne faites tous qu'un même corps, qui

[1] Ex Ord., comm. anim. — [2] Ephes., IV, 1. — [3] Ibid., 2. — [4] Ibid., 3.

est l'Église : n'est-il donc pas juste que vous ayez tous le même esprit? *Unum corpus et unus spiritus... unus Dominus, una fides, unum baptisma* [1]. C'est-à-dire, quelle indignité, que nous unissant tous, comme nous faisons, pour honorer le même Dieu, nous ne soyons pas unis sur tout le reste! Dans ce même Dieu, dans ce même Seigneur, nous reconnaissons un Père dont nous sommes tous les enfants, un Fils dont nous sommes tous les frères, un Saint-Esprit dont nous sommes tous animés : *Unus Dominus*. Or quel monstre, qu'étant tous enfants d'un même père, nous vivions ensemble comme des étrangers; qu'étant tous frères du même Fils de Dieu, on ne voie parmi nous nulle marque de fraternité; que voulant tous avoir le même Saint-Esprit, nous fassions paraître des sentiments si opposés? Mais ce que j'admire, poursuivait saint Paul, selon la paraphrase de saint Chrysostome expliquant ce passage, c'est que, ayant bien pu nous accorder tous sur un point aussi difficile que la foi de ces trois adorables personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, nous contestions tous les jours sur des bagatelles qui font le sujet de nos inimitiés. S'il y avait quelque chose où nous dussions avoir de la peine à convenir, et où l'on pût craindre que les esprits ne fussent divisés, c'était la créance d'un Dieu en trois personnes. Cependant nous l croyons nous en faisons tous la même profession, nous renonçons à tous les doutes et à toutes les difficultés que notre esprit pourrait former ; et cela, disons-nous, pour ne pas troubler l'unité de la foi : *Una fides*. Eh! chrétiens, n'est-il donc pas étrange que nous rompions celle de la charité sur des sujets de nulle conséquence, et que nous entretenions des animosités et des hainesqui détruisent absolument une des vertus fondamentales du christianisme?

Tel était le raisonnement de l'apôtre saint Paul pour convaincre les Éphésiens : *Unus Dominus, una fides* ; raisonnement qu'il fait encore tant valoir dans une autre de ses épîtres, où, s'adressant aux chrétiens de Corinthe, il leur dit : Qu'est-ce que j'entends, mes frères? on me rapporte qu'il y a des cabales parmi vous, qu'il y a des schismes et des factions! l'un tient le parti de Paul, l'autre d'Apollo, celui-ci de Pierre : mais quoi! est-ce au nom de Pierre, est-ce au nom d'Apollo, est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés? *Numquid... in nomine Pauli baptizati estis* [2] ? Je remercie Dieu de ce que je n'ai baptisé personne chez vous, de peur qu'on ne dise que vous êtes baptisés en mon nom : *Gratias ago Deo, quod neminem vestrum baptizavi ..ne quis dicat quod in nomine meo baptizati estis* [1]. C'est au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit que vous avez reçu le baptême, tous dans la même forme, tous avec le même caractère, tous par l'efficace et la vertu de la même Trinité. Or, cela étant, vous avez tous un engagement indispensable à vivre dans le même esprit, et vous oubliez ce que vous êtes quand vous laissez naître parmi vous des discordes. Remarquez-vous, chrétiens, comment saint Paul fondait le devoir de la charité sur la foi de la Trinité? *Una fides, unum baptisma*. En effet, s'il y a un motif qui doive nous engager à nous aimer fraternellement, c'est cette unité de créance et de foi. Comme la différence de religion a toujours été pour ainsi dire, le glaive de division parmi les hommes, jusqu'à rompre entièrement les liens les plus inviolables de la nature, aussi de tout temps a-t-on considéré l'unité de religion comme le plus sacré nœud de l'amitié. Il n'est pas jusques à nos hérétiques qui ne le pensent de la sorte. Dès là qu'ils font secte, et qu'ils composent une Église prétendue, ils commencent à s'entr'aider. Vous en êtes témoins, mes chers auditeurs, et vous savez comment ils sont unis ensemble, comment ils prennent les intérêts les uns des autres, comment ils se prêtent secours dans leurs besoins, comment leurs pauvres sont assistés, comment ils visitent leurs malades. Qui fait cela? ce n'est pas l'unité de la foi, puisque hors de l'Église ils ne peuvent avoir la foi ; quoi donc? l'unité d'erreur, l'unité de mensonge, l'unité de schisme. Ce petit troupeau où ils sont tous ramassés, voilà ce qui les lie, voilà ce qui arrête toutes leurs querelles, voilà ce qui termine tous leurs différends, voilà pourquoi ils s'appellent frères et se comportent en frères. Quelle honte, que l'unité de la foi où nous vivons fasse moins sur nous, que ne fait sur eux l'unité d'une fausse réforme? Il en va néanmoins ainsi : ils s'unissent, et nous nous divisons; ils se rendent des offices de frères, et nous nous traitons souvent en ennemis ; ils le voient, ils s'en étonnent, ils en sont scandalisés, ils nous le reprochent même. Or, à qui est-ce de faire cesser ce reproche, qu'à nous-mêmes? et il cessera dès que la charité entrera dans nos cœurs; car toutes ces haines, toutes ces envies, tous ces désirs de vengeance, tous ces mépris que nous faisons du prochain, toutes ces paroles aigres et piquantes qui nous échappent, tout cela s'évanouirait bientôt, si nous avions la vraie charité. La foi

[1] Éphes., IV, 4, 5. — [2] I Cor., I, 13.

[1] I Cor., I, 14, 15.

d'un Dieu en trois personnes en doit être le motif, et j'ajoute qu'elle nous en présente encore le plus parfait modèle.

Quand je vous ai dit, mes frères, en d'autres discours, que le Fils de Dieu nous avait obligés à nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos* [1]; vous ne croyiez pas que la charité pût être portée plus haut. Cet amour d'un Dieu sacrifié pour le salut des hommes, vous paraissait le dernier terme où l'amour du prochain pût s'élever. Mais voici quelque chose encore de plus grand : car il faut nous aimer comme les trois personnes de la Trinité s'aiment, comme le Père aime le Fils, comme le Fils aime le Père, comme le Père et le Fils s'aiment dans le Saint-Esprit. Tel est l'exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé : *Inspice, et fac secundum exemplar* [2]. Et par qui nous est-il proposé ? Par Jésus-Christ même, l'oracle et la sagesse de Dieu. *Pater sancte*, disait-il, parlant à son Père, *serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi; ut sint unum sicut et nos* [3]; Mon Père, je vous offre tous mes élus, tous mes fidèles, tous ceux que vous m'avez donnés à instruire : conservez-les par votre grâce, afin qu'ils soient un comme vous et moi. Que veut-il dire, et comment arriverons-nous à cette perfection ? Le Père et le Fils ne font qu'un même Dieu dans la Trinité ; le Fils est consubstantiel au Père, le Père est la même substance que le Fils : quelle charité nous peut unir de la sorte ? Ah ! répond saint Augustin, ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre, c'est que nous devons être parfaitement unis de cœur et de volonté ; que nous devons être, par grâce et par imitation, ce que les trois divines personnes sont par la nécessité de leur être ; que, comme il n'y a rien qui ne soit commun entre elles, aussi la charité du christianisme doit nous faire renoncer à tous nos intérêts propres; que de même que le Fils de Dieu disait à son Père : *Pater... mea omnia tua sunt, et tua mea sunt* [4]; Tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi ; de même il faut que nous soyons prêts à dire à nos frères : Ces biens que Dieu m'a donnés, sont pour vous aussi bien que pour moi ; et ces misères que vous souffrez sont les miennes aussi bien que les vôtres. Que serait-ce que le christianisme, si cette charité y régnait ? que serait-ce que tant de familles, si les pères et les enfants, si les maîtres et les domestiques, si le mari et la femme, si les frères et les sœurs gardaient entre eux ce parfait accord ? Au lieu de ces troubles qui y mettent la confusion, au lieu de ces procès qui les désolent, au lieu de ces éclats scandaleux qui les décrient, elles se soutiendraient, et dans un repos inaltérable elles goûteraient toutes les douceurs d'une paix chrétienne. Alors, plein de consolation, j'aurais de quoi vous féliciter, et je m'écrierais avec le Prophète : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* [1] ! Quel bonheur pour ces chrétiens, quel bonheur pour ces maisons, de vivre dans une concorde qui y entretient le calme, et qui y fait fleurir la piété !

Mais que voyons-nous ? Tout le contraire, et c'est ce que nous ne pouvons assez déplorer. Point d'union dans le christianisme, et même entre ceux que les lois de la nature les plus inviolables et les plus sacrées devraient tenir étroitement liés les uns aux autres ; je veux dire, point d'union : entre qui ? souvent entre des proches, souvent entre des frères et des sœurs, souvent entre des pères et des enfants. Je dis plus : Point d'union, souvent entre des ministres de Jésus-Christ, qui, par état néanmoins et par profession, doivent être des ministres de paix ; souvent entre des personnes consacrées au Dieu de la paix par les vœux les plus solennels, portant le même habit et vivant sous la même règle. Voilà ce que nous voyons : et pourquoi ? parce que nous ne savons pas, ou plutôt parce que nous ne voulons pas nous former sur le grand modèle que la foi nous met devant les yeux. Prenez garde : dans l'adorable Trinité, point de sentiments opposés ; ce que veut une personne divine, les autres le veulent ; mais parmi nous, ce sont des contradictions éternelles ; soit bizarrerie d'humeur, soit malignité de naturel, soit hauteur d'esprit et fausse gloire qu'on se fait de ne céder jamais, quel que puisse être le principe du mal, on a ses idées particulières, et l'on veut qu'elles prévalent à tout, on a ses caprices, et l'on veut qu'ils soient suivis en tout. Et parce que nous ne trouvons pas toujours des gens assez dociles pour s'asservir à nos caprices et à nos idées ; parce que chacun, au contraire, prétend dominer, se faire écouter, l'emporter ; de là les contestations et les disputes, de là les guerres qui commencent par l'esprit et qui finissent par le cœur, de là les aigreurs et une maligne détermination à se butter toujours les uns contre les autres. C'est assez qu'un tel ait parlé de telle manière, pour engager un tel à tenir un langage tout différent ; c'est assez que celui-ci estime telle chose, pour porter celui-là à la con-

[1] Joan., XIII, 34. — [2] Exod., XXV, 40. — [3] Joan., XVII, 11. — [4] Ibid., 6, 10.

[1] Psal., CXXXII, 1.

damner : comme si l'on n'avait point d'autre règle ou pour penser, ou pour agir, qu'une aveugle obstination à ne s'accommoder au gré de personne, et à ne convenir avec personne. Dans l'adorable Trinité, point d'intérêts séparés ; mais parmi nous mille intérêts qui nous divisent. On ne pense qu'à soi-même, on n'a égard qu'à soi-même, on rapporte tout à soi-même. Et comme cet intérêt propre, à quoi l'on est résolu de ne rien refuser, ne peut souvent s'accorder avec l'intérêt du prochain, il n'y a point d'injustice et de violence à quoi l'on ne se porte, pour écarter ou pour détruire tout ce qui pourrait faire obstacle et arrêter les desseins qu'on a formés. De là les mauvais tours, les trahisons, les faux rapports, les médisances, les calomnies, les chicanes, les procès, toutes les vexations qu'inspire la cupidité et qui ruinent la charité. C'est sur quoi l'Apôtre s'expliquait encore avec tant d'éloquence et tant de zèle, en parlant aux Corinthiens. Il avait appris qu'ils s'appelaient les uns les autres devant les tribunaux de la justice, pour terminer leurs différends ; et là-dessus que leur disait-il ? Ah ! mes frères, que ne souffrez-vous plutôt l'injure qu'on vous fait ? *Quare non magis injuriam accipitis* [1] ? Que ne souffrez-vous plutôt le dommage que vous recevez ? *Quare non magis fraudem patimini* [2] ? Mais bien loin, poursuivait le saint Apôtre, d'être ainsi disposés à pardonner et à souffrir, vous vous outragez mutuellement, et vous travaillez à vous entre-détruire : *Sed vos injuriam facitis et fraudatis* [3]. Ce qui le touchait davantage, et ce qu'il leur reprochait plus vivement, c'est que des frères, que des chrétiens, se traitassent de la sorte : *Et hoc fratribus* [4]. Comme s'il leur eût dit : Que des païens ait ensemble des démêlés, je n'en suis point surpris ; ils ont des dieux qui leur en donnent l'exemple ; mais nous qui, dans le Dieu que nous adorons, avons le modèle de la plus parfaite unité, d'une unité constante, d'une unité indivisible, d'une unité éternelle, qu'on nous voie former entre nous des partis, des intrigues, des cabales ; que, pour les moindres intérêts et pour de viles prétentions dont nous ne voulons rien relâcher, on voie des fidèles s'élever contre des fidèles, parler contre des fidèles, agir contre des fidèles : *Et hoc fratribus* ; c'est ce qui m'étonne, et ce qui ne s'accorde pas avec le caractère de leur religion.

Appliquons-nous à nous-mêmes ces reproches, chrétiens auditeurs ; car ils ne nous conviennent que trop : et en quels termes se fût exprimé saint Paul, s'il eût été témoin de notre conduite, je veux dire de nos animosités, de nos envies, de nos ressentiments, de nos vengeances, de tant d'éclats scandaleux, qui font le sujet des entretiens du monde, et que le monde lui-même est le premier à condamner ? C'est à vous, ô Dieu de la charité et de la paix, c'est à vous à maintenir parmi nous l'une et l'autre, ou plutôt à les y rétablir, car elles ne sont que trop altérées ! Père tout-puissant, vous avez formé nos cœurs, et vous êtes toujours maître de les tourner comme il vous plaît ! Fils égal à votre Père, et éternel comme lui, mais fait chair pour nous, vous nous avez rassemblés sous une même loi, et c'est une loi d'amour ! Esprit-Saint, vous êtes l'amour substantiel du Père et du Fils, et c'est par vous que la charité est répandue dans les âmes ! Trinité souverainement adorable et aimable, c'est de votre sein que nous sommes tous sortis, et c'est dans votre sein que vous voulez tous nous rappeler ! Unissez-nous sur la terre, comme nous devons l'être dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

[1] I Cor. VI, 7. — [2] Ibid. — [3] Ibid., 8. — [4] Ibid.

SERMON SUR LE TRÈS-SAINT SACREMENT.

ANALYSE.

SUJET. *Ma chair est vraiment une viande.*

Une viande sacramentelle, une viande qui, toute matérielle qu'elle est, a la vertu de nous conserver la grâce, c'est ce qui en fait l'excellence. Telle est la chair du Fils de Dieu.

DIVISION. La gloire du corps de Jésus-Christ, c'est d'avoir été donné à l'Eglise dans le saint sacrement de l'autel, première partie ; la gloire de l'Eglise, c'est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La gloire du corps de Jésus-Christ, c'est d'avoir été donné à l'Eglise dans le saint sacrement de l'autel. Il était juste que Jésus-Christ travaillât à honorer sa chair, et deux raisons l'y obligeaient : 1° l'honneur qu'il avait fait à cette chair de contracter avec elle une alliance si étroite dans son incarnation ; 2° les humiliations extrêmes à quoi il l'avait réduite dans sa passion. Or, c'est dans la divine Eucharistie qu'il l'élève jusqu'à être l'aliment de nos âmes, et que, toute matérielle qu'elle est, il lui donne la vertu de vivifier nos esprits.

Après cela, faut-il s étonner que Jésus-Christ nous ait proposé son corps à adorer dans nos temples ? car nous l'y adorons, disent

saint Ambroise et saint Augustin : deux témoignages bien puissants contre les hérétiques. C'est pour cela même aussi que l'Eglise a institué cette fête, que nous célébrons à l'honneur du corps de Jésus-Christ.

Mais pourquoi cette cérémonie, de porter en pompe le corps du Fils de Dieu ? C'est 1° en mémoire de ce qu'il se porta lui-même, quand il distribua à ses apôtres sa chair et son sang ; 2° en action de grâces de ce qu'il allait lui-même autrefois parcourant les villes et les bourgades ; 3° pour lui faire une réparation authentique des opprobres qu'il souffrit dans les rues de Jérusalem, lorsqu'il fut traîné de tribunal en tribunal ; 4° pour lui faire honneur, dit le cardinal Du Perron, de toutes les victoires qu'il a remportées sur l'hérésie dans le sacrement de son corps ; 5° pour lui faire comme une amende honorable de tant d'outrages qu'il a reçus et qu'il reçoit sans cesse, des mauvais chrétiens, dans l'Eucharistie. Quel doit donc être, pendant cette octave, l'occupation d'une âme fidèle ? d'entrer dans les sentiments de l'Eglise, et d'honorer avec elle la chair du Rédempteur.

Deuxième partie. La gloire de l'Eglise, c'est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel. Car c'est par là, 1° qu'elle est honorée de la présence réelle d'un Dieu ; 2° qu'elle est honorée de ses entretiens et de sa familiarité la plus intime ; 3° qu'elle est même honorée de l'union la plus parfaite avec lui, puisque ce Dieu-Homme, par le moyen de son sacrement, s'unit aux fidèles, qui sont les membres de l'Église, et vient demeurer en eux : tellement que, dans la pensée des Pères, l'Eucharistie est pour nous comme une extension du mystère de l'incarnation ; 4° qu'elle est enfin nourrie de son corps et de son sang adorable.

De tout ceci nous devons remporter deux sentiments : 1° de respect et de vénération pour l'Eglise, 2° de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Respect et vénération pour l'Eglise ; car pouvons-nous l'honorer assez après que Jésus-Christ l'a tant honorée ? Cependant, c'est nous-mêmes tous les jours qui la déhonorons. Zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps, puisque, en vertu de la communion, ils deviennent les sanctuaires vivants et les membres de Jésus-Christ même. Quelle indignité donc et quelle horreur de les profaner par des excès honteux !

Caro mea vere est cibus.

Ma chair est vraiment une viande. (*Saint Jean*, chap., VI, 56.)

C'est ainsi que le Sauveur du monde faisait en deux mots l'éloge de son corps adorable ; et c'est, chrétiens, de cette chair toute sainte et toute divine que j'ai moi-même à vous entretenir. Ce n'est point de la personne de Jésus-Christ ; ce n'est ni de sa divinité, ni de son âme, mais de sa chair : *Caro mea*. Et pour en venir d'abord au point que j'ai entrepris de traiter, remarquez, s'il vous plaît, avec moi, que, dans les paroles de mon texte, le Fils de Dieu, voulant recommander son corps aux juifs, ne leur dit pas que c'est le temple du Saint-Esprit, que c'est le sanctuaire de Dieu, que c'est le chef-d'œuvre des mains et de la toute-puissance du Seigneur, mais que c'est une nourriture et une viande : *Caro mea vere est cibus*. Cependant, cet état de viande et d'aliment n'est-il pas le plus imparfait ? Il est vrai, mes chers auditeurs, si nous l'entendons de cette viande commune qui sert à réparer les forces et à soutenir la vie naturelle de nos corps ; mais une viande sacramentelle, une viande qui, toute matérielle qu'elle est, a la vertu de nous conférer la grâce, de nous donner une vie surnaturelle et toute spirituelle, de nous purifier, de nous sanctifier, c'est ce qui nous la doit rendre infiniment précieuse, et ce qui en fait l'excellence. Vierge sainte, c'est dans vos chastes entrailles que ce sacré corps fut conçu ; votre chair innocente et pure a été la chair de Jésus-Christ, et la chair de Jésus-Christ a été la vôtre ; c'est par l'opération de l'Esprit céleste que cet ineffable mystère s'est accompli, et c'est auprès de ce divin Époux que j'implore votre assistance, en vous disant : *Ave, Maria*.

Le dessein que je me propose dans ce discours vous surprendra peut-être, chrétiens ; mais j'ose dire que, si vous voulez vous appliquer à le bien comprendre, il vous paraîtra très-convenable au mystère de ce jour, et qu'il remplira parfaitement l'idée que vous avez de cette fête. Je veux vous montrer que c'est aujourd'hui par excellence la fête du corps de Jésus-Christ : *Festum corporis Christi*. Car c'est le titre qu'elle porte, et sous lequel elle a été instituée ; et mon dessein est de vous justifier ce titre, en vous faisant voir que le corps de Jésus-Christ ne pouvait être plus honoré qu'il l'est par le mystère de la divine Eucharistie : c'est là ma proposition générale. Il faut seulement la réduire à quelques points particuliers, et la partager. Or pour cela, je considère le corps de Jésus-Christ en deux manières ; ou plutôt, je trouve que Jésus-Christ a, tout à la fois, et un corps naturel, et un corps mystique. Son corps naturel, c'est sa propre chair, cette chair dont il s'est revêtu pour nous ; et son corps mystique, c'est l'Eglise, qu'il s'est unie et incorporée selon la doctrine de saint Paul. Je dis donc que c'est aujourd'hui la grande fête de l'un et de l'autre : pourquoi ? parce que c'est aujourd'hui tout ensemble le triomphe de la chair de Jésus-Christ, et le triomphe de l'Église de Jésus-Christ. Le Sauveur du monde ne pouvait faire plus d'honneur à sa chair que de l'établir, comme il a fait, en sacrement, et en sacrement le plus auguste de notre religion, qui est l'Eucharistie. Et j'ajoute que ce même Sauveur du monde ne pouvait faire plus d'honneur à son Eglise, qu'en lui laissant sa chair établie de la sorte, et comme érigée en sacrement. Ainsi l'Eglise et la chair de Jésus-Christ sont-elles honorées réciproquement l'une par l'autre. Car, la gloire du corps de

Jésus-Christ, c'est d'avoir été donné à l'Eglise dans le saint sacrement de l'autel : vous le verrez dans la première partie. Et la gloire de l'Eglise, c'est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement : ce sera la seconde partie. Quoique ce soit là un éloge plutôt qu'une instruction, nous pourrons néanmoins en tirer de solides conséquences pour l'édification de nos âmes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il était juste que la chair de Jésus-Christ fût honorée, et que Jésus-Christ travaillât lui-même à lui faire rendre les hommages qui lui sont dus. Deux grandes raisons l'y obligeaient. Premièrement, l'honneur qu'il avait fait à cette chair de contracter une si étroite alliance avec elle, et de l'unir à sa personne divine dans l'incarnation ; et secondement, les humiliations extrêmes à quoi il l'avait réduite dans sa passion. Avez-vous jamais pris garde, chrétiens, à une belle parole de saint Jean, pour exprimer le grand mystère de l'incarnation du Verbe ? Il ne dit pas que le Verbe s'est fait homme, il ne dit pas qu'il s'est allié à une nature intelligente et spirituelle comme les anges, il ne dit pas qu'il a pris une âme telle que la nôtre ; mais il dit simplement que le Verbe s'est fait chair : *Et Verbum caro factum est* [1]. Eh quoi! reprend saint Augustin, la chair de l'homme est ce qu'il y a dans l'homme de plus imparfait; c'est en quoi l'homme est semblable aux bêtes : pourquoi donc rapporter à la chair seule cet étonnant mystère de l'union qui s'est faite entre l'homme et Dieu ? Ah! répond ce saint docteur, c'est pour vous apprendre ce que Dieu a fait pour nous, ce qu'il a voulu être pour nous, jusqu'à quel point il s'est anéanti pour nous; puisque, étant Dieu, il a bien daigné se faire chair. Il est vrai, chrétiens ; mais c'est par là même aussi que le Saint-Esprit nous a fait comprendre ce qu'il était important que nous sussions, quelle est la dignité de la chair de Jésus-Christ, puisque, en conséquence de ces divines paroles : *Et Verbum caro factum est*, on peut dire, selon tous les principes de la théologie et de la foi, que la chair de Jésus-Christ a été la chair d'un Dieu, qu'elle a subsisté de la substance d'un Dieu, qu'elle a fait partie d'un tout, qui était Dieu ; et que, comme le Verbe, en s'incarnant, est devenu chair : *Et Verbum caro factum est*, ainsi la chair de l'homme, par l'incarnation, est devenue la chair d'un Dieu. De là concluons qu'il n'y a donc point de gloire, point de culte, qu'on ne doive à la chair de Jésus-Christ ; et que Jésus-Christ même, après une si noble alliance, n'en pouvait trop faire pour honorer sa chair.

[1] Joan., I, 14.

D'autant plus qu'il la réduisit dans sa passion aux dernières humiliations. Car c'est cette chair vénérable qui fut comblée pour nous d'ignominies et d'opprobres; c'est elle qui fut déchirée de fouets ; c'est elle qui fut profanée par les mains des bourreaux ; et, pour tout dire en un mot, c'est elle, si j'ose user ici de cette manière de parler, qui fit tous les frais de notre rédemption. Ce ne fut point l'âme de Jésus-Christ qui servit de victime pour notre salut ; ce fut son corps, ce fut sa chair virginale. Ce fut elle qu'il immola sur l'autel de la croix ; elle était sainte, et il en fit un anathème et un sujet de malédiction ; elle était digne de tous les respects des hommes, et il permit qu'elle fût exposée à toutes leurs insultes. Il fallait donc qu'il la récompensât et qu'il l'honorât autant qu'elle avait été humiliée, ou plutôt, autant qu'il l'avait lui-même humiliée. Or, c'est justement ce que Jésus-Christ a fait dans la divine Eucharistie ; voilà la fin qu'il s'est proposé dans l'institution de ce mystère, et voilà aussi pourquoi nous célébrons aujourd'hui la fête de son corps.

En effet, chrétiens, l'Eucharistie seule fait plus d'honneur à la chair de Jésus-Christ que tous les autres mystères glorieux de cet Homme-Dieu ; et quand il sortit du tombeau, la gloire qu'il communiqua à son corps ne fut point comparable à celle qu'il lui avait donnée, et qu'il lui donne encore tous les jours dans son saint sacrement. Cette proposition vous paraît nouvelle; mais écoutez-moi, en voici la démonstration. J'avoue, mes frères, que Jésus-Christ, sortant du tombeau, donna à sa chair d'admirables qualités : impassibilité, subtilité, agilité, lumière et splendeur ; mais après tout, ces qualités n'ont rien qui surpasse l'ordre de la créature; au lieu qu'ici, c'est-à-dire dans l'adorable Eucharistie, la chair du Sauveur est élevée à un ordre tout divin, elle y prend un être, elle y acquiert des propriétés, elle y fait ce que Dieu seul peut faire. Et quoi ? il faudrait un discours entier pour vous l'expliquer. Je m'arrête à ce qu'il y a de plus essentiel, et à ce qui doit le plus vous toucher. Je ne vous dis point que cette chair bienheureuse possède une espèce d'immensité dans l'auguste sacrement de l'autel, puisqu'il est certain qu'elle n'y est bornée par aucun espace, et qu'en vertu de ce mystère elle peut être tout à la fois dans tous les lieux du monde ; qualité propre de Dieu. Je ne vous dis point qu'elle y devient toute spirituelle, mais

bien autrement que dans sa résurrection, puisque la chair de Jésus-christ est dans l'hostie à la manière des esprits, toute en toute, et tout en chaque partie ; autre qualité miraculeuse. Je laisse ce qu'a remarqué l'abbé Rupert, qu'elle est comme éternelle et incorruptible dans ce sacrement, parce qu'elle y sera jusqu'à la consommation des siècles ; ou plutôt, chrétiens, qu'elle y meurt tous les jours, mais d'une mort mille fois plus merveilleuse que l'immortalité même dont elle jouit dans le ciel, puisque c'est pour y renaître continuellement par les paroles de la consécration. Tout cela, autant d'effets de la toute-puissance divine pour honorer le corps du Sauveur.

Mais le grand miracle, et celui qui comprend tous les autres, et celui que Jésus-Christ nous a marqué plus expressément dans l'Évangile, et celui à quoi les hommes font moins de réflexion, et celui qui devrait être plus médité, et celui que je trouve incontestablement le plus glorieux à la chair du Fils de Dieu, je l'ai dit, et il faut le développer davantage ; c'est que la chair de Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, est l'aliment de nos âmes. Quoiqu'elle ne soit qu'une substance terrestre et matérielle, elle a la vertu de vivifier nos esprits. Au lieu que naturellement c'est l'esprit qui doit vivifier la chair, ici c'est la chair qui, par un prodige bien surprenant, vivifie l'esprit, et qui le soutient, et qui l'anime, et qui lui sert de nourriture pour le conserver. Car prenez garde, je vous prie (c'est la réflexion de saint Ambroise) : quand le Fils de Dieu parlait aux juifs de ce sacrement, il ne leur disait pas : *Ego sum cibus* ; Je suis la viande ; mais il leur disait : *Caro mea vere est cibus* ; Ma chair est la viande dont il faut que vous soyez spirituellement nourris. Ce n'est point l'âme, ce n'est point la divinité de Jésus-Christ qui fait notre aliment spirituel dans l'Eucharistie, c'est sa chair : *Caro mea.* Si la divinité et l'âme s'y trouvent, c'est, comme parle l'école, par concomitance : ce qui nous nourrit, et ce qui nous est directement donné en qualité de nourriture, c'est la chair de cet Homme-Dieu, dont notre âme est sustentée, fortifiée, et, pour me servir du mot de Tertullien, engraissée. Or, quel honneur pour une chair, que ce soit elle qui nous rende tout spirituels, elle qui nous communique la grâce, et qui nous fasse vivre de la vie de Dieu même ! Oui, chrétiens, je le répète, ce miracle seul élève la chair du Sauveur du monde à un ordre surnaturel et divin : car il n'y a que la chair d'un Dieu qui puisse opérer de telles merveilles ; et Dieu prenant une chair, ne pouvait plus l'honorer qu'en lui donnant la force et la vertu de les produire. Or, tout cela convient à la chair de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et c'est ce que l'Église exprime en un mot, lorsqu'elle nous la présente par les mains des prêtres : *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam* ; Reçois, chrétien, nous dit-elle, reçois le corps de ton Seigneur et de ton Dieu : et pourquoi ? afin qu'il conserve ton âme pour la vie éternelle. Voyez-vous, mes chers auditeurs, l'inestimable prérogative du corps de Jésus-Christ ? Dans l'ordre de la nature, c'est à l'âme de conserver le corps ; mais dans l'ordre de la grâce, c'est le corps de Jésus-Christ qui conserve notre âme ; et cet ordre, qui est un ordre de grâce pour nous, est pour le corps de Jésus-Christ un ordre de gloire, mais de la gloire la plus éminente et la plus sublime.

Après cela, faut-il s'étonner que Dieu, par une conduite pleine de sagesse et par une disposition de sa Providence, nous ait proposé ce corps à adorer dans nos temples ? A qui rendrons-nous plus justement le culte de l'adoration, qu'à une chair qui est le principe de notre vie et de notre immortalité ; et où l'adorerons-nous avec plus de raison que dans son sacrement, puisque c'est là que Dieu l'a rendue toute puissante pour nous animer de la vie de la grâce, et nous vivifier selon l'Esprit ? Oui, mes frères, dit saint Ambroise, nous adorons encore aujourd'hui la chair de notre Rédempteur, et nous l'adorons dans les mystères qu'il a institués lui-même, et qui se célèbrent tous les jours sur nos autels. Voilà, chrétiens, des paroles bien pressantes contre nos hérétiques, et qui de tout temps les ont jetés dans un étrange embarras. Cette chair de Jésus-Christ, continue saint Ambroise, a été formée de la terre aussi bien que la nôtre, et la terre est appelée dans l'Écriture l'escabeau des pieds de Dieu ; mais cet escabeau, considéré dans la personne du Sauveur et dans le sacrement de sa chair, est plus vénérable que tous les trônes des rois, et c'est pour cela que nous l'adorons. Je ne savais pas, ajoute saint Augustin, ce que Dieu voulait dire par son Prophète, quand il nous ordonne d'adorer l'escabeau de ses pieds, qui est la terre. *Adorate scabellum pedum ejus* [1] ; et je ne comprenais pas comment cela se pouvait faire sans impiété ; mais j'en ai trouvé le secret et le mystère dans le sacrement de Jésus-Christ. Car, c'est ce que nous faisons tous les jours, lorsque nous mangeons sa chair, et qu'avant que de la

[1] Psalm., XCVIII, 5.

manger nous l'adorons, non-seulement sans superstition, mais avec tout le mérite de la foi, parce que cette chair, étant un aliment de salut, quoiqu'elle soit de terre et l'escabeau même des pieds de Dieu, il faut l'adorer ; et bien loin que nous péchions en l'adorant, ce serait un crime de ne l'adorer pas : *Et quia illam carnem manducandam nobis ad salutem dedit, nemo autem illam manducat nisi prius adoraverit ; sic inventum est, quemadmodum adoretur tale scabellum pedum Domini, ut non solum non peccemus adorando, sed peccemus non adorando.*

C'est pour cela, chrétiens, que l'Eglise a institué cette fête que nous solennisons sous le titre et à l'honneur du corps de Jésus-Christ. Elle a voulu se conformer aux sentiments et à l'exemple de Jésus-Christ même. Jésus-Christ a prétendu honorer sa chair dans l'Eucharistie; et l'Eglise honore l'Eucharistie pour honorer cette même chair. Vous me demandez sur quoi est fondée cette cérémonie de porter en pompe le corps du Fils de Dieu ? Sur les raisons les plus solides et les plus touchantes. Ecoutez-les. On le porte, remarque un savant théologien, premièrement, en mémoire de ce qu'il se porta lui-même, quand il distribua à ses apôtres sa chair et son sang. Car alors, dit saint Augustin, il est évident qu'il portait son propre corps et que ce que l'Ecriture disait de David dans un sens figuré, savoir, qu'il se portait lui-même dans ses mains, s'accomplit à la lettre dans la personne du Sauveur : ce sont les termes exprès de saint Augustin. Mais que fit cet Homme-Dieu, quand il se porta ainsi lui-même ? Il se fit comme un triomphe à soi-même ; car il ne pouvait être plus honorablement porté que par soi-même et dans ses propres mains. Or, c'est le mystère que l'Eglise nous représente aujourd'hui, faisant porter ce corps vénérable dans les mains des prêtres, qui sont comme les propres mains du Fils de Dieu. Mais pourquoi le porter hors des temples ? pourquoi dans les rues et dans les places publiques ? C'est, répond l'auteur que j'ai cité, en action de grâces de ce qu'il allait lui-même autrefois parcourant les villes et les bourgades, faisant le tour de la Judée et de la Galilée, et guérissant les malades partout où il passait : *Circuibat omnes civitates et castella* [1]. Voilà pourquoi l'Eglise le fait encore porter par toute la chrétienté, espérant du reste qu'il opérera parmi nous les mêmes merveilles qu'il opérait parmi les juifs. Car ne doutez pas, mes chers auditeurs, que ce Sauveur, passant aujourd'hui devant vos maisons, ne les ait sanctifiées par sa présence ; ne doutez pas qu'il n'ait répandu dans toutes les places publiques des bénédictions particulières, et qu'on n'ait pu dire de lui : *Pertransiit benefaciendo* [1] ; il a passé, et il a laissé sur tout son passage des effets de sa libéralité. C'est ce que Dieu semble avoir voulu nous marquer dans une des plus belles figures de l'Ancien Testament. L'Ecriture dit que, parce que Joseph avait pourvu de pain toute l'Egypte dans le temps de la stérilité et de la famine, le roi Pharaon le fit monter sur un char et le fit conduire par toutes les provinces de son royaume, avec ordre à chacun de l'adorer et de se prosterner devant lui. Ainsi parce que le Fils de Dieu nous a donné ce pain céleste qui est son corps, l'Eglise le fait paraître comme sur un trône et sous le dais ; et, dans cet état, elle le conduit dans tous les lieux du monde chrétien, ordonnant à tous les fidèles de fléchir les genoux devant lui, et de lui présenter leurs respects et leurs adorations. Il y a plus : elle le porte, ajoute le bienheureux évêque de Genève, pour lui faire une réparation authentique de tous les opprobres qu'il souffrit dans les rues de Jérusalem, lorsqu'il fut traîné de consistoire en consistoire, et de tribunal en tribunal. L'Eglise veut lui faire satisfaction de cette injure ; et dans cette vue, elle le porte publiquement, et le fait suivre de tout le peuple, avec des acclamations et des chants d'allégresse. Enfin, pourquoi le porte-t-elle ? Voici, chrétiens, la raison capitale. Elle le porte, dit le cardinal Du Perron, pour lui faire honneur, mais un honneur solennel, de toutes les victoires qu'il a remportées sur l'hérésie et sur l'infidélité, dans le sacrement de son corps. Ne perdez pas, s'il vous plaît, cette remarque : nos hérétiques nous reprochent que ces processions sont des nouveautés, qui n'ont jamais été en usage dans les premiers siècles de l'Eglise ; et nous leur répondons qu'il faut bien que ce soient des nouveautés, puisqu'elles ne se font qu'en signe de leurs nouvelles erreurs, détruites et confondues par la vérité de l'Eucharistie. On ne portait point de la sorte autrefois le corps du Fils de Dieu, parce qu'il n'y avait point encore eu d'erreurs dont il eût triomphé ; mais depuis qu'il s'est élevé des hérésiarques pour le combattre, depuis qu'il y a eu des hommes conjurés contre sa présence réelle dans le sacrement, et que, par la force de sa parole, il les a foudroyés et terrassés, l'Eglise s'est cru obligée de lui en ordonner un triomphe. Telle est l'origine de ces processions. Ainsi parlait le savant prélat

[1] Matth., IX, 35.

[1] Act., X, 38.

nous venons de rapporter la pensée. Mais ajoutons un point qui doit encore plus servir à notre instruction : disons que, par ces processions, l'Eglise prétend réparer tant d'outrages qu'ont faits au Sauveur du monde, et que lui font sans cesse les mauvais chrétiens dans l'Eucharistie. Oui, mes chers auditeurs, c'est pour nous-mêmes que l'Eglise a établi cette fête en forme d'amende honorable ; c'est pour toutes nos profanations, c'est pour tous nos sacriléges, c'est pour toutes nos irrévérences devant les autels de Jésus-Christ, et dans son sanctuaire ; c'est pour tous les scandales que nous y donnons, pour toutes les communions indignes de tant de pécheurs hypocrites, pour toutes les messes célébrées par des prêtres vicieux, pour toutes nos froideurs en approchant de la sainte table, pour toutes les négligences même qu'y apportent les âmes justes ; c'est pour les vôtres, chrétiens, et pour les miennes, depuis tant d'années que nous fréquentons ce mystère d'amour ; c'est pour vous et pour moi que ces processions sont ordonnées, afin que l'honneur qui y est rendu à la chair de notre Dieu, la dédommage en quelque sorte de toutes les insultes qu'elle a reçues jusqu'à présent de nous, et qu'elle en reçoit tous les jours. Permettez-moi de vous dire une chose qui doit vous confondre, et que vous ne pouvez pleurer trop amèrement. Que faisons-nous, quand nous manquons de respect envers la sainte Eucharistie ? voici une pensée capable, ce me semble, de toucher les cœurs les plus insensibles : nous faisons que l'Eucharistie, instituée essentiellement pour honorer la chair du Sauveur, devient pour cette même chair un mystère d'humiliation, un mystère de confusion et de honte, un mystère d'ignominie. Pesez bien ce que je dis. Oui, la chair du Sauveur souffre mille fois plus de notre part dans l'Eucharistie, qu'elle n'a jamais souffert des juifs dans sa passion : car dans sa passion elle ne souffrit que pour un temps, mais ici elle est exposée à souffrir jusques à la fin des siècles ; dans sa passion elle ne souffrait qu'autant que Jésus-Christ le voulait, et que parce qu'il le voulait ; mais ici elle souffre, pour ainsi dire, par force et par violence ; si elle souffrit dans sa passion, c'était dans l'état d'une nature passible et mortelle ; mais ici elle souffre dans l'état même de l'impassibilité : ce qu'elle souffrit dans sa passion était glorieux à Dieu et salutaire aux hommes, mais ici ce qu'elle souffre est pernicieux aux hommes et injurieux à Dieu. Ah ! chrétiens, les puissants motifs pour réveiller et pour exciter toute votre religion à l'égard de ce grand mystère !

Quelle doit donc être l'occupation d'une âme chrétienne pendant les saints jours de cette octave? Ecoutez, Mesdames, écoutez tous, mes frères : voici de quoi entretenir votre piété. L'occupation d'une âme chrétienne, en ce saint temps, doit être d'entrer dans les sentiments de l'Eglise, et d'honorer avec elle la chair du Rédempteur. Voilà à quoi elle doit s'employer. Qu'est-ce à dire, honorer la chair du Rédempteur ? C'est-à-dire lui rendre tout le culte qu'elle peut recevoir de nous dans le sacrement de l'autel ; imiter Madeleine, qui eut un zèle tout particulier pour cette sainte chair, l'arrosant de ses larmes, l'essuyant de ses cheveux, et répandant sur elle des parfums. Exercice, dit saint Thomas, dont le Fils de Dieu la loua, tout éloigné qu'il était des délices de la vie : pourquoi ? Parce qu'il aimait à voir que sa chair fût honorée. De même, nous prosterner souvent en la présence de ce sacré corps, et là lui offrir mille sacrifices de louanges, mille adorations intérieures, mille hommages et mille actions de grâces ; lui dire quelquefois, mais avec une foi vive, mais avec une dévotion ardente : Corps divin, corps bienheureux, vous avez été le prix de mon salut ; que ne dois-je donc pas faire pour vous glorifier ! mais puisque vous vous êtes mis dans ce sacrement pour y recevoir le tribut de gloire qui vous appartient, comment y a-t-il des chrétiens assez impies pour venir vous y profaner ! Du moins j'irai, moi, vous présenter mon encens ; et je voudrais y conduire avec moi tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre. Tels sont, dis-je, les sentiments que nous devons prendre ; et parce que le corps de Jésus-Christ doit être aujourd'hui porté en cérémonie et avec appareil, notre devoir est de contribuer à cet appareil et à cette cérémonie dans toute l'étendue de notre pouvoir. Vous surtout, Mesdames, si curieuses de mille superfluités qui ne servent qu'à votre luxe et à votre vanité, c'est là que vous les pouvez sanctifier, les consacrant au corps de votre Dieu, les employant à enrichir les vases qui le contiennent, à embellir les tabernacles où il est renfermé, à parer les oratoires où il doit reposer. Vous êtes si soigneuses d'orner vos corps, vous usez pour cela de tant d'artifices, vous faites pour cela tant de dépenses, vous prenez pour cela tant de mesures et tant de soins ; mais vos corps, ces corps infectés de la corruption du péché, ces corps sujets à la pourriture, et qui bientôt ne seront que poussière et cendre, vous doivent-ils être plus chers que le corps de Jésus-Christ ? Enfin, parce que

le corps du Fils de Dieu est enlevé hors de ses temples et porté en triomphe, que fait l'âme chrétienne ? elle le suit dans ce triomphe, c'est-à-dire elle l'accompagne dans ces processions, et lui fait escorte de sa propre personne. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que l'Esprit de Dieu nous a divinement exprimé dans l'Epouse des Cantiques : ce passage convient admirablement à mon sujet, et l'application que j'en fais vous paraîtra bien naturelle. L'Epouse dit bien qu'elle a cherché son bien-aimé dans le lieu ordinaire où il a accoutumé de prendre son repos, mais qu'elle ne l'a pas trouvé : *Quæsivi quem diligit anima mea; quæsivi illum, et non inveni* [1] ; que là-dessus elle a pris la résolution de sortir, de faire le tour de la ville, d'aller dans les rues et dans les places chercher celui qu'elle aime : *Surgam, et circuibo civitatem : per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea* [2]. Elle ajoute que les gardes et les officiers de la ville l'ont rencontrée : *Invenerunt me vigiles qui custodiunt civitatem* [3] ; qu'elle leur a demandé s'ils n'avaient point vu son époux, et qu'immédiatement après elle l'a aperçu au milieu d'eux : *Paululum cum pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea* [4] ; qu'elle a couru à lui, qu'elle ne l'a point quitté jusqu'à ce qu'elle l'eût conduit dans la maison de sa mère : *Tenui eum, nec dimittam, donec introducam illum in domum matris meæ* [5]. Que veut dire tout cela, chrétiens ! Vous prévenez déjà ma pensée. Cette épouse est l'âme fidèle ; elle cherche aujourd'hui le Sauveur du monde dans le sanctuaire de l'Eucharistie, qui est comme son lit mystérieux, elle ne l'y trouve pas ; elle s'en va donc par les rues et dans les places publiques, pour voir s'il y sera. C'est là en effet qu'elle le rencontre, environné de gardes, entouré de ses ministres qui le portent avec honneur, et de tout le peuple qui lui fait une cour nombreuse ; elle se jette à ses pieds, elle l'adore, elle le suit des yeux, elle ne l'abandonne point qu'il ne soit rentré dans le temple d'où il était parti, et qui est proprement la maison de notre mère, puisque c'est la maison de l'Eglise : y a-t-il rien de plus juste que cette figure ? Mais reprenons. La gloire du corps de Jésus-Christ est d'avoir été donné à l'Eglise dans le sacrement de l'autel ; et la gloire aussi de l'Eglise est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention pour cette seconde partie.

[illegible] 2. — [3] Ibid., 3. — [4] Ibid., 4. — [5] Ibid.

DEUXIÈME PARTIE.

Si le Fils de Dieu était intéressé à honorer sa chair, il ne l'était pas moins à honorer son corps mystique, qui est l'Eglise. Nous ne faisons tous qu'un même corps avec Jésus-Christ, dit saint Paul : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro* [1]. En qualité de sauveur, Jésus-Christ est notre chef, et en qualité de justes, nous sommes ses membres ; et comme il est de l'honneur des membres d'avoir un chef couronné de gloire, aussi est-il de l'honneur du chef de répandre sur ses membres toute la gloire dont ils sont capables. Or, c'est ce que Jésus-Christ a fait dans l'institution de la divine Eucharistie, que nous pouvons proprement encore appeler la fête de l'Eglise, ou la fête du du corps mystique de Jésus-Christ : *Festum corporis Christi*; pourquoi cela ? parce que ce mystère est celui dont l'Eglise se tient plus honorée, et qui la rend plus glorieuse devant Dieu.

Non, chrétiens, le Sauveur du monde, avec toute sa magnificence, ne pouvait rien faire de plus honorable pour son Eglise, ni de plus grand, que de lui laisser le sacrement de son corps : c'était le comble de toute la gloire qu'il lui pouvait procurer; et l'on peut bien dire après cela que cet Homme-Dieu avait pleinement accompli le dessein qu'il s'était formé, d'avoir, comme parle l'Apôtre, une Eglise illustre, éclatante, enrichie des plus beaux ornements du ciel : *Ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam* [2]; parce qu'en effet la possession du corps et du sang de Jésus-Christ donne à l'Eglise tous ces avantages et toutes ces qualités. Vous voulez savoir comment? Ah ! mes chers auditeurs, la riche matière à vos réflexions ! Autrefois les juifs se préféraient à toutes les nations du monde, et se glorifiaient d'avoir un Dieu qui ne dédaignait pas de demeurer au milieu d'eux et de marcher avec eux. Non, disait Moïse, il n'y a point de peuple qui ait des dieux si proches de soi, et par conséquent il n'y a point de peuple sur la terre si honoré que nous : *Nec est alia natio tam grandis quæ habeat deos appropinquantes sibi* [3]. Mais de quelle manière Dieu demeurait-il avec les juifs? Par cette arche d'alliance d'où il rendait des oracles, et à laquelle il avait attaché sa protection. Cette arche était-elle le vrai Dieu d'Israël? Elle n'en était que la figure, que le tabernacle ; et cependant parce qu'elle était placée au milieu des douze tribus, qu'elle les accompagnait dans toutes leurs mar-

[1] I Cor., XII, 27. — [2] Ephes., V, 27. — [3] Deut., IV, 7.

ches, et qu'ils la portaient dans leurs camps et dans leurs armées, ils se vantaient que leur Dieu les suivait partout, et que partout il leur était présent. Mais qu'est-ce que cela, chrétiens, si nous le comparons avec l'honneur que l'Église reçoit, et que nous recevons comme elle dans l'Eucharistie ? Un Dieu lui-même, dans sa propre substance, et avec toute la plénitude de sa divinité, demeure corporellement et réellement parmi nous ; il réside dans nos temples, il vient jusque dans nos maisons ; il se laisse non-seulement approcher, mais toucher, mais manger ; et c'est bien à nous désormais de dire : *Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi*. Ezéchiel nous parle d'une cité mystérieuse dont il décrit les richesses et la grandeur, et qui n'avait point d'autre nom que celui-ci : C'est le séjour de Dieu, et Dieu y est : *Et nomen civitatis... Dominus ibidem*[1]. Mais cette cité ne pouvait être que l'Église chrétienne, dont Dieu représentait déjà l'excellence à ce prophète ; car quel nom plus propre peut-on donner à l'Église ? *Dominus ibidem* : c'est là que Dieu habite ; c'est là que, par un engagement irrévocable, il s'est obligé de demeurer jusqu'à la consommation des siècles ; et par quel engagement ? Par l'Eucharistie, qui le tient comme attaché à son Église, sans qu'il puisse jamais s'en séparer : *Et nomen civitatis, Dominus ibidem.*

Cependant est-ce en cela seul que consiste tout l'honneur qui revient à l'Église, de ce sacrement ? Non, chrétiens, il y a quelque chose de plus important ; écoutez-le. Être honoré de la présence d'un Dieu, cela est grand ; mais être honoré de ses entretiens, mais être honoré de sa familiarité la plus intime, c'est bien encore une autre gloire. Or, tel est l'avantage de l'Église dans le sacrement du corps de Jésus-Christ. Que fait Jésus-Christ dans ce mystère ? demande l'abbé Rupert. Il y converse avec les hommes il y visite les hommes, et il y est visité des hommes, il y reçoit les plaintes des hommes, il y reçoit les requêtes que lui présentent les hommes, il y accorde les différends des hommes, il y instruit, il y console les hommes. Parce que les hommes sont les membres de son Eglise, c'est à son Eglise qu'il defère tout cet honneur. Sur quoi, mes frères, il me souvient d'une remarque qu'a faite Guillaume de Paris, expliquant la prophétie de Daniel. Quand le roi de Babylone, consulta les devins sur la vision qu'il avait eue, et qu'il les obligea de lui dire le songe qui l'avait occupé pendant son sommeil, ils lui répondirent qu'il n'y avait point d'homme mortel qui le pût faire ; que cela n'appartenait qu'aux dieux, parce que les dieux n'avaient point de commerce avec les hommes : *Nec reperietur quisquam qui indicet illum... exceptis diis, quorum non est cum hominibus conversatio*[1]. Cette parole, dit l'Ecriture, l'irrita, et il reconnut que toute la sagesse des devins n'était qu'erreur et que mensonge : pourquoi ? Ah ! répond Guillaume de Paris, il y eut en ceci du mystère Ils présupposaient que les dieux du ciel ne s'abaissaient pas jusqu'à s'entretenir avec les hommes ; et en cela ils firent paraître sans y penser, leur ignorance, parce qu'il y avait un Dieu, le Dieu des chrétiens, qui devait honorer un jour les hommes de sa conversation, et qui mettrait là ses plus chères délices : *Deliciæ meæ, esse cum filiis hominum*[2]. Voilà, dis-je, la prérogative de l'Église de Jésus-Christ, de pouvoir traiter familièrement avec son Dieu ; et par là, reprend saint Chrysostome, nous avons en quelque sorte, sur la terre, le même avantage que les bienheureux dans le ciel : car le bonheur du ciel est de posséder Dieu ; et ne le possédons-nous pas tout entier dans la divine Eucharistie ? Jésus-Christ, ajoute saint Chrysostome, se trouvait partagé entre l'Eglise triomphante et l'Église militante : elles disputaient à qui aurait son corps adorable, et l'une et l'autre y prétendaient ; mais ce nouveau Salomon a fait ce que le premier, avec toute sa sagesse, ne put faire. Sans diviser son corps, il l'a donné à l'une et à l'autre : à l'Église triomphante, il l'a donné sans voile et à découvert : à la militante, il l'a donné sous les espèces de son sacrement.

Peut-on, chrétiens, enchérir sur ces pensées ? Oui, on le peut ; et voici des avantages encore mille fois plus grands : et quoi ? Souffrez que je les ramasse en abrégé, et que je vous en propose seulement l'idée, capable de ravir d'admiration les anges et les hommes. C'est que le sacrement de l'Eucharistie est pour nous, et pour tous les fidèles qui le reçoivent, une extension continuelle et perpétuelle du mystère de l'incarnation. Ainsi parlent les Pères. Vous savez à quel point d'honneur fut élevée l'humanité de Jésus-Christ, dans ce bienheureux moment qui l'unit au Verbe divin. Or, je dis que Jésus-Christ, se donnant à nous par le sacrement de l'autel, a fait entrer tous les membres de son Eglise en communication de la même gloire, puisqu'il vient en nous, qu'il s'unit à nous, qu'il ne fait, pour ainsi dire, qu'un avec nous. Et c'est de là, selon la doctrine de saint Cyrille, fon-

[1] Ezech., XLVIII, 35.

[1] Daniel II, 11. — [2] Prov., VIII, 31.

dée sur la parole du Fils de Dieu, que ce sacrement s'appelle communion : *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo*[1]. D'où il s'ensuit même encore que, dans une certaine propriété de termes, le Sauveur du monde est à tous moments comme incarné de nouveau entre les mains des prêtres, qui sont ses ministres. *O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus Filius Dei perpetuo incarnatur!* s'écrie saint Augustin. O vénérable et sacré caractère des prêtres, puisque Jésus-Christ, puisque le Fils du Père éternel, puisque notre Dieu, qui ne s'est incarné qu'une fois dans le sein de Marie, s'incarne sans cesse dans leurs mains! Jugez, chrétiens, de cet honneur, par celui que Dieu fit à Marie, quand il la choisit pour sa mère. Nous rendons à cette Vierge un culte singulier de religion, parce que c'est en elle que le Verbe s'est fait chair; et que devons-nous penser des prêtres qui ont le pouvoir de le former dans leurs propres mains, de le produire par l'efficace de leur parole, de le faire reposer dans leur sein, non pas une fois, mais autant de fois qu'ils célèbrent les saints mystères?

Mais pourquoi entrer dans les secrets de la divine Eucharistie, pour connaître les privilèges de gloire que l'Eglise y trouve? Arrêtons-nous à ce qui se présente d'abord dans ce mystère, à ce qui en fait toute la substance, à ce que nous voyons, à ce qui frappe nos sens ; car c'est là que Jésus-Christ, pour honorer son Eglise, la repaît de son corps, lui donne son sang pour breuvage et sa chair pour aliment, c'est-à-dire la chair d'un Dieu, le sang d'un Dieu, le corps d'un Dieu. Ah! chrétiens, que dirons-nous après cela? Pouvons-nous jamais exprimer ce qui est au-dessus de toute expression, au-dessus de toutes nos pensées, et même de tous les souhaits de notre cœur? Etre nourri de la chair d'un Dieu, c'était à l'Eglise, comme à la fille de Sion, comme à l'épouse du Roi de gloire, et particulièrement comme au corps mystique de Jésus-Christ, qu'un tel honneur était réservé : car il faut que l'épouse soit nourrie conformément à la grandeur de son époux, la fille par rapport à la noblesse de son père, et les membres du corps selon la dignité du chef. Or, pour l'épouse d'un Dieu, pour la fille d'un Dieu, pour le corps mystique d'un Dieu, il n'y avait que la chair d'un Dieu qui pût être une viande sortable. Pour les juifs, qui furent les esclaves de Dieu, c'était assez, dit saint Jérôme, de manger la manne, appelée dans l'Ecriture le pain des anges ; mais à nous que Dieu a ennoblis jusqu'à nous faire ses enfants d'adoption, mais à l'Eglise qui a été engendrée du sang de Jésus-Christ, le pain des anges ne suffit pas ; il faut le pain de Dieu, et c'est pour cela que Jésus-Christ nous le donne dans l'Eucharistie.

De tout ce que j'ai dit, chrétiens, remportons deux sentiments, qui sont les conséquences naturelles de ce discours : l'un de respect et de vénération pour l'Eglise, et l'autre de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Respect et vénération pour l'Eglise, qui est le corps mystique de Jésus-Christ ; car pouvons-nous l'honorer assez, après que Jésus-Christ lui-même l'a tant honorée? C'est par elle qu'il nous donne sa chair et son sang ; c'est à elle qu'il veut que nous en soyons redevables, puisqu'il l'en a faite la dépositaire ; et si nous recevions ce sang et cette chair divine par d'autres mains que par les siennes, la chair et le sang de Jésus-Christ, non seulement ne nous seraient plus salutaires, mais deviendraient pour nous le poison le plus mortel. Il est vrai, c'est Marie, mère de Jésus, qui d'abord nous l'a donné, ce sacré corps ; mais Marie, après tout, ne nous l'a donné qu'une fois, et l'Eglise nous le donne tous les jours ; mais Marie nous l'a donné à tous en général, et l'Eglise nous le donne à chacun en particulier ; mais Marie nous l'a donné comme un Sauveur qui devait régner sur nous, et l'Eglise nous le donne comme une viande qui s'unit à nous. D'où il nous est toujours aisé de conclure ce que nous devons à cette épouse du Fils de Dieu, avec quelle fidélité nous devons lui demeurer attachés, avec quelle ardeur nous devons défendre ses intérêts, avec quelle docilité nous devons recevoir ses ordres, avec quelle piété et quelle soumission nous devons les exécuter. Cependant, à quels combats et à quelles insultes ne s'est-elle pas vue exposée, en nous faisant le don le plus précieux, et même parce qu'elle nous le faisait et nous le conservait? Car vous savez combien de fois les hérétiques sont entrés dans ses temples pour le lui arracher; vous savez quels excès ils y ont commis, comment ils ont souillé son sanctuaire, renversé ses autels, brisé ses tabernacles, enlevé ses vases sacrés; comment ils ont porté leurs mains sacriléges et parricides jusque sur ses enfants, jusque sur ses ministres, jusque sur son époux et son redoutable sacrement : attentats dont le souvenir nous saisit encore d'horreur. Mais, chrétiens, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette mère des fidèles, ainsi outragée par ses ennemis, reçoive de nous tous les jours les mêmes outrages ; et n'est-ce pas

[1] Joan., v, 57.

pour cela qu'elle peut bien dire, dans l'amertume de sa douleur : *Filios enutrivi, et exaltavi; ipsi autem spreverunt me* [1] ? J'ai formé des enfants, je les ai élevés dans mon sein, je les ai nourris du lait de la plus saine doctrine, je leur ai donné un aliment tout divin, et ils m'ont méprisée ! Car, prenez garde, mes chers auditeurs, et du moins faisons-y quelque réflexion : les hérétiques l'ont méprisée en profanant ses temples, et par tant de scandaleuses irrévérences n'en sommes-nous pas les profanateurs ? les hérétiques l'ont méprisée en souillant son sanctuaire, en renversant ses autels, en brisant ses tabernacles ; et combien peut-être, dans ce même sanctuaire, à la face de ces mêmes autels, devant ces mêmes tabernacles, tout sanctifiés qu'ils sont par la présence réelle de Jésus-Christ, avez-vous formé de criminels desseins, et entretenu de honteuses passions ? les hérétiques l'ont méprisée en se jouant de ses mystères, et en déshonorant son adorable sacrement; et n'est-ce pas le déshonorer, ce même sacrement, que de le recevoir dans l'état de votre péché ? n'est-ce pas vous jouer de ces divins mystères, que d'y assister avec aussi peu d'attention, avec aussi peu de respect et de retenue qu'aux assemblées les plus mondaines ? Quand les hérétiques l'ont méprisée, c'étaient ses ennemis déclarés et ses persécuteurs ; et dès là leurs mépris lui devenaient beaucoup moins sensibles ; mais les nôtres la doivent toucher d'autant plus que nous sommes son troupeau, que nous sommes ses disciples, que nous sommes ses enfants ; *Filios enutrivi, et exaltavi; ipsi autem spreverunt me !*

Je dis de plus, que nous devons remporter un sentiment de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Oui, mes chers auditeurs, tout méprisables d'ailleurs que nous pouvons être, nous devons, si je l'ose dire, nous honorer nous-mêmes, puisque nous participons tous à cette glorieuse qualité de corps mystique du Rédempteur, et que c'est de nous comme de l'Eglise que saint Paul a dit : *Vos estis corpus Christi* [2] ; Vous êtes le corps de Jésus-Christ. Quelque vils que soient nos corps par eux-mêmes, nous devons néanmoins avoir pour eux un certain respect que la loi de l'Eucharistie nous doit inspirer, et que la piété doit entretenir : pourquoi ? non plus seulement parce que nos corps sont les temples du Saint-Esprit, selon l'Ecriture ; cela dit beaucoup, mais cela ne dit pas encore assez : non plus seulement parce qu'ils sont les sanctuaires vivants où le corps de Jésus-Christ repose ; c'est encore trop peu : mais parce qu'en vertu de la communion, ils deviennent les membres de Jésus-Christ même, ainsi que l'Apôtre nous l'enseigne : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi* [1] ? Ne savez-vous pas, disait-il aux Corinthiens, que vos corps sont les membres de Jésus-Christ ; et par conséquent que vous n'êtes plus maîtres d'en disposer, mais qu'ils appartiennent à Jésus-Christ, qu'ils sont affectés à Jésus-Christ, qu'ils sont du corps de Jésus-Christ ? *Et non estis vestri* [2]. Ah ! chrétiens, la grande vérité, et le grand motif pour conserver vos corps innocents et purs ! voilà l'importante morale sur laquelle insistait continuellement saint Paul dans les instructions qu'il faisait aux chrétiens ; il avait du zèle pour la sanctification de leurs âmes ; mais il avait encore un zèle spécial pour la sanctification de leurs corps, parce qu'il les considérait comme les membres de Jésus-Christ. Voilà sur quoi il s'expliquait dans les termes les plus énergiques et les plus forts. Quelle indignité, mes frères, et quelle horreur ! ces membres de Jésus-Christ, les profaner, les souiller, les livrer aux sales désirs d'une prostituée ! Plût au Ciel, mon cher auditeur, que je n'eusse pas plus lieu que l'Apôtre de vous faire le même reproche ! mais à quoi ne vous a pas porté la corruption du siècle, à quels débordements et à quelles profanations ! Je dis à quelles profanations : car ne vous croyez pas seulement profanateur du corps de Jésus-Christ, quand vous le recevez dans l'état de votre péché; mais vous l'êtes encore, comment ? par ces voluptés brutales et ces plaisirs infâmes où vous plonge la passion, et qui déshonorent le corps du Sauveur en déshonorant le vôtre. Tellement que je puis alors prononcer contre vous le même anathème que saint Paul a prononcé contre les chrétiens sacriléges ; *Reus erit corporis et sanguinis Domini... non dijudicans corpus Domini* [3]. Parce que vous n'avez pas fait dans vous-mêmes le juste discernement qu'il fallait faire du corps du Seigneur, vous êtes coupable devant Dieu de ce corps et de ce sang précieux. N'attirons pas sur nous, mes chers auditeurs, ce terrible arrêt ; ne renversons pas les favorables desseins de Jésus-Christ. Honorons sur la terre, par la sainteté de nos corps, la sainteté du corps de cet Homme-Dieu, afin d'avoir part à sa gloire dans le ciel, où nous conduise, etc.

[1] Isai., I, 2 — [2] I Cor., XII, 27

[1] I Cor., VI, 15. — [2] Ibid., VI, 19. — [3] Ibid., XI, 27, 29.

SERMON SUR LA CONCEPTION DE LA VIERGE

ANALYSE.

Sujet. *Jacob fut le père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ.*

Voilà le plus bel éloge de Marie; voilà ce qui rend sa conception, non-seulement si glorieuse, mais si sainte. L'Eglise prétend honorer aujourd'hui la grâce qui la sanctifia dès le moment qu'elle fut conçue, et c'est de là que nous devons tirer de solides instructions pour nous.

Division. Marie, par le privilége de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connaître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché : première partie. Marie, sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connaître l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre baptême : deuxième partie. Marie, fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connaître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et de conserver la grâce en vertu de laquelle nous sommes tout ce que nous sommes : troisième partie.

Première partie. Marie, par le privilége de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connaître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché. Tous les autres avantages que pouvait avoir Marie dans sa conception n'eussent rien été aux yeux de Dieu sans la grâce, et Dieu à ce moment ne la considéra ni ne l'estima que parce qu'elle lui parut dès lors revêtue de la grâce. De là comprenons, 1° quel est le comble de notre misère, d'avoir été conçus hors de la grâce ; 2° quels en sont les effets, puisque par là nous nous trouvons malheureusement sujets à tous les désordres que traîne après soi le péché d'origine.

Ce n'est pas assez : mais 1° le comble de notre misère, c'est que, tout humiliante qu'elle est, elle ne nous humilie pas ; 2° l'excès de notre misère, c'est que, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas ; 3° le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter et à nous en glorifier ; 4° l'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu ; 5° la malignité de notre misère, c'est que le péché où nous avons été conçus, infecte dans nous tout ce qui vient de Dieu et tout ce que nous avons reçu de Dieu ; 6° l'abomination de notre misère, c'est que, non contents d'être enfants de colère par nature, nous le sommes et nous voulons bien l'être par notre choix ; 7° l'abomination de désolation dans notre misère, c'est qu'outre le péché de nos premiers parents, qui est retombé sur nous, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme de nouveaux péchés originels, pires que celui-là, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse.

Deuxième partie. Marie, sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connaître l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre baptême. Cette grâce que reçut Marie dans sa conception, 1° sanctifia sa personne ; 2° releva le mérite de toutes les actions de sa vie. Grâce qui sanctifia la personne de Marie, et qui par là même la disposa à être la Mère de Dieu, en la rendant digne de Dieu ; grâce qui releva le mérite de toutes les actions de Marie, puisque la Mère de Dieu, dans tout le cours de sa vie, n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son prix et sa valeur de cette première grâce.

Ainsi, par proportion, la grâce de notre baptême 1° sanctifie nos personnes ; 2° répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. Elle sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu. Quel avantage ! voilà le titre qui fait notre véritable grandeur. Elle répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle : car, en vertu de cette grâce, nous devenons les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ; et toutes nos bonnes œuvres, consacrées par cette grâce, nous donnent un droit certain à la gloire céleste.

Troisième partie. Marie, fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connaître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et de conserver la grâce par où nous sommes tout ce que nous sommes. 1° Marie, quoique exempte de toute faiblesse et confirmée en grâce dans sa conception, n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde ; 2° Marie quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence ; 3° Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler ; et sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours été croissant en vertus et en mérites.

1° Marie a fui le monde, quoique le monde n'eût rien pour elle de dangereux ; et nous, pour qui il est si contagieux, nous le recherchons, et nous prétendons que Dieu, pour nous y soutenir malgré notre faiblesse, fasse des miracles.

2° Marie a vécu dans la pénitence, quoiqu'elle eût été conçue avec tous les priviléges de l'innocence ; et nous, pécheurs, nous voulons goûter toutes les douceurs de la vie.

3° Marie, quoique pourvue d'une grâce surabondante, s'est néanmoins toujours appliquée à croître en vertus et en mérites; et nous, en qui la grâce laisse toujours un si grand vide, quelque peu de bien que nous fassions, nous nous en tenons là.

Compliment au roi.

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ. (*Saint Matthieu*, chap. I, 16.)

Sire,

En peu de paroles, voilà l'éloge le plus accompli de l'illustre Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête : c'est celle de qui est né le Sauveur : *De qua natus est Jesus.* Voilà ce qui rend la conception de Marie non-seulement si glorieuse, mais si sainte ; et sur quoi saint Augustin s'est fondé, quand il a dit que, pour l'honneur de Jésus-Christ, il exceptait toujours Marie lorsqu'il s'agissait du péché, et qu'il ne pouvait pas même souffrir qu'on mît en question si elle y avait été sujette : *Excepta Virgine Maria, de*

qua, propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccato agitur, haberi volo quæstionem. La raison qu'il en apporte marque encore mieux sa pensée. Car nous savons, ajoute ce saint docteur, que cette Vierge incomparable a reçu d'autant plus de grâces pour triompher entièrement du péché, que c'est elle qui a mérité de concevoir et de porter dans ses chastes entrailles Celui que la foi nous assure avoir été exempt de tout péché, et absolument incapable d'avoir rien de commun avec le péché : *Inde enim scimus, quod ei tanto plus gratiæ collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum, quia concipere et parere meruit eum, quem constat nullum habuisse peccatum.* Témoignage bien authentique en faveur de la sainte Vierge ; règle sûre, que tout prédicateur de l'Evangile peut suivre encore aujourd'hui, puisqu'il y a tant de siècles que saint Augustin, le plus grand docteur de l'Eglisse, se la prescrivait lui-même : *Excepta Virgine Maria.* C'est ce qui détermina les Pères du concile de Trente à déclarer que leur intention n'était pas de comprendre l'immaculée et bienheureuse Mère de Dieu, (car ainsi l'appellent-ils) dans le décret où il s'agissait du péché d'origine : *Declarat hæc sancta synodus, non esse intentionis suæ, comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam Dei genitricem* [1]. Or, le saint concile n'ayant pas voulu la confondre avec le reste des hommes dans la loi générale du péché, qui serait assez téméraire pour l'y envelopper ? Tel est aussi le motif pourquoi l'Eglise, conduite par l'Esprit de Dieu, a institué cette fête particulière sous le titre de la Conception de Marie. Elle prétend honorer la grâce privilégiée et miraculeuse qui sanctifia la Mère de Dieu dès le moment qu'elle fut conçue ; et c'est à moi, mes chers auditeurs, de contribuer à ce dessein de l'Eglise, et de vous faire trouver dans ce mystère, tout stérile qu'il paraît pour l'édification des mœurs, un fonds également avantageux, et pour la gloire de Marie, et pour notre propre utilité. Or c'est, comme vous l'allez voir, à quoi je me suis attaché. Mais il me faut, Vierge sainte, un secours puissant : il me faut des lumières pour m'éclairer, des grâces pour me soutenir ; et c'est par vous que je les obtiendrai, en implorant auprès de Dieu votre intercession, et vous disant : *Ave, Maria.*

J'entre dans mon sujet par une pensée qui m'a paru digne de toutes vos réflexions, et à laquelle j'ai cru devoir m'arrêter, parce qu'elle me fournit une ample matière d'instruction et de morale touchant le mystère que nous solennisons. Car je prétends que ce mystère, par la comparaison que nous devons faire, et qu'il nous donne lieu de faire entre Marie et nous, ou plutôt entre la conception de Marie et la nôtre, nous découvre aujourd'hui trois choses en quoi consiste la science la plus solide et la plus salutaire de l'homme chrétien, qui est la connaissance de nous-mêmes ; trois choses qu'il nous est surtout important de bien pénétrer, et que nous ne pouvons ignorer, sans ignorer le fond de notre religion : savoir, ce que nous sommes sans la grâce, ce que nous sommes par la grâce, et ce que nous devons à la grâce. Quand je dis la grâce, j'entends celle que les théologiens appellent grâce sanctifiante, et qui est en nous le plus précieux de tous les dons de Dieu, puisque c'est par elle que, de pécheurs, nous devenons justes, et d'ennemis de Dieu, enfants de Dieu. J'entends cette grâce habituelle que Dieu répand dans nos âmes, et qui est l'effet ou du baptême, que je puis pour cela définir, après saint Jérôme, le sacrement de notre conception spirituelle et de notre régénération ; ou de la pénitence, qui, nous tenant lieu d'un second baptême, est le sacrement de notre justification. Je prétends, dis-je, que le mystère de la conception de Marie, bien médité et bien approfondi, nous fait parfaitement connaître ces trois choses : ce que nous sommes sans la grâce, c'est-à-dire la corruption de notre nature par le péché ; ce que nous sommes par la grâce, c'est-à-dire l'excellence de notre sanctification par le baptême ; ce que nous devons à la grâce, c'est-à-dire la vigilance et le soin avec lesquels nous devons la conserver en nous et l'honorer. Comprenez, s'il vous plaît, mon dessein. Marie, par le privilége de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connaître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché : ce sera la première partie. Marie, sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connaître, avec toute la proportion qu'il peut y avoir, l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre adoption : ce sera la seconde partie. Marie, fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connaître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et d'honorer la grâce en vertu de laquelle nous sommes devant Dieu tout ce que nous sommes : ce sera la dernière partie. Or, être instruit de tout cela, c'est avoir une connaissance entière et parfaite de nous-mêmes ; car c'est connaître tout à la fois, et notre véritable misère, et notre

[1] Concil. Trid. Sess. v, Decret. de pecc. orig. *sub fine.*

solide bonheur, et notre plus important devoir : voilà ce que j'appelle l'homme, et, selon l'expression de la Sagesse, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* [1]. Notre véritable misère, pour en gémir devant Dieu dans l'esprit d'une sainte componction ; notre solide bonheur, pour en bénir Dieu, et lui en rendre grâce dans l'esprit d'une humble confiance ; et notre plus important devoir, pour l'accomplir, en marchant dans la voie de Dieu, selon l'esprit et les règles de la prudence chrétienne : c'est tout le partage de ce discours, et ce qui demande une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe que j'ai avancé, mais un principe certain que j'ai établi, quand j'ai dit que le privilége de la conception de Marie, par où elle a triomphé du péché, nous fait clairement connaître l'état malheureux où le péché nous a réduits ; et que, pour nous bien convaincre de ce que nous sommes sans la grâce, nous n'avons qu'à nous appliquer le mystère de ce jour. En voici la preuve. Marie, au moment que Dieu la forma dans le sein de sa mère, se trouva, par l'avantage singulier de sa conception, et la plus illustre, et la plus accomplie, et la plus heureuse de toutes les créatures. La plus illustre : elle était de la maison royale de Juda, et, comme petite-fille de David, combien pouvait-elle compter parmi ses ancêtres de monarques et de souverains ? La plus accomplie : elle était dès lors le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Créateur, et, par les qualités éminentes qui la distinguaient, et qui devaient faire de sa personne le miracle de son sexe, rien dans l'ordre de la nature ne lui pouvait être comparé. La plus heureuse : elle était conçue pour être la mère d'un Dieu, et pour donner au monde un Rédempteur. Rien de plus vrai, chrétiens. Mais, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu ! tout cela sans la grâce, et hors de la grâce dont Marie, dans sa conception, reçut les prémices, non-seulement n'eût été de nul mérite devant Dieu, mais n'eût pas empêché que Marie même, malgré tous ces avantages, ne fût personnellement l'objet de la haine de Dieu : c'est ce que la foi nous oblige de croire. Or, quelle conséquence ne devons-nous donc pas tirer de là, pour comprendre ce que c'est, par rapport à nous, que la malédiction du péché, et jusqu'où s'étend la fatale disgrâce de notre origine ? Non, mes chers auditeurs, Dieu, dont le discernement est infaillible, et qui, seul juge équitable du mérite de sa créature, sait l'estimer par ce qu'elle vaut, ne considéra Marie dans sa conception ni par la noblesse de sa naissance, ni par les grâces naturelles dont le Ciel commençait déjà et si libéralement à la pourvoir, ni même absolument parce que le Saint des saints devait naître d'elle. Cela pouvait suffire pour rendre sa conception glorieuse, mais cela ne suffisait pas pour faire de cette Vierge une créature selon le cœur de Dieu. Ainsi Dieu ne l'estima, Dieu ne la regarda comme sa fille bien-aimée, que parce qu'elle lui parut dès lors revêtue de sa grâce, et affranchie de la corruption du péché. Vérité si constante (ne perdez pas cette remarque de saint Chrysostome, aussi édifiante pour vous qu'elle est essentielle au sujet que je traite), vérité si constante, que parce qu'il y a eu des ancêtres de Marie prévaricateurs, impies, idolâtres, quoique ancêtres de Marie et de Jésus-Christ même, ils ont néanmoins été réprouvés de Dieu. Par où Dieu, ajoute saint Chrysostome, a voulu montrer jusque dans les ancêtres de son Fils, que tout ce qui ne porte pas le caractère de la sainteté, est indigne de lui ; que tout ce qui est infecté de la contagion du péché, quelque grand d'ailleurs qu'il puisse être selon le monde, n'est à ses yeux qu'un sujet de réprobation. Arrêtons-nous là, chrétiens ; et, sans perdre Marie de vue, commençons par là à découvrir ce que nous sommes.

Nous avons tous été conçus dans le péché ; la foi nous l'apprend, et l'expérience même nous le fait sentir. Voilà le fond de notre misère, que nous prétendons bien connaître ; et moi, je vais vous faire voir combien il s'en faut que nous l'ayons jusqu'à présent connu. Écoutez-moi, et vous en allez convenir. Il est vrai, éclairés des lumières de la foi, nous confessons avec l'Apôtre qu'au moment de notre conception nous sommes tous enfants de colère : *Natura filii iræ* [1] ; et il n'y a personne qui ne soit prêt aujourd'hui à dire à Dieu, comme David : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum ; et in peccatis concepit me mater mea* [2] ; Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité, et que la mère qui m'a conçu m'a conçu dans le péché. Ainsi parlons-nous, quand, touchés de l'esprit de pénitence, nous entrons dans les sentiments de ce saint roi. Nous n'en demeurons pas là : parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnaissons de bonne foi sujets aux désordres qu'il produit, et qui en sont les tristes effets, c'est-à-dire nous savons

[1] Eccles., XII, 13.

[1] Ephes., II, 3. — [2] Psalm., L, 7.

que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux, et que, par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance et la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre âme; que c'est pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de sain; que notre esprit est susceptible des plus grossières erreurs; que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions; que notre imagination est le siége et la source de l'illusion; que nos sens sont les portes et les organes de l'incontinence; que nous naissons remplis de faiblesses, assujettis à l'inconstance et à la vanité de nos pensées, esclaves de nos tempéraments et de nos humeurs, dominés par nos propres désirs. Nous n'ignorons pas que de là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente et cette inclination au mal, cette répugnance à nos devoirs, cette disposition à secouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous corrige et qui nous redresse, cet amour de la flatterie qui nous trompe et qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoisonné du vice: de là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison, ces révoltes secrètes de la raison même contre Dieu, cette bizarre obstination à vouloir toujours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, et à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande; à aimer par entêtement ce qui souvent en soi n'est point aimable, et à rejeter injustement et opiniâtrément ce qu'on nous ordonne d'aimer, et ce qui mériterait de l'être. Renversement monstrueux, dit saint Augustin, mais qui par là même qu'il est monstrueux, devient la preuve sensible du péché que nous contractons dans notre origine, et que nous apportons en naissant. Voilà, encore une fois, ce que nous éprouvons, et ce que nous regardons comme les suites malheureuses de notre conception. Or, convenir de tout cela, me direz-vous, n'est-ce pas suffisamment nous connaître? Non, mes chers auditeurs: entre les effets de ce premier péché dont je parle, il y en a encore de plus affligeants, et à la connaissance desquels le mystère que nous célébrons nous conduit. Ce n'est là que le fond de notre misère: mais prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination; et, si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le Prophète, l'abomination de désolation. Autant de points que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, et l'un enchérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fonds de corruption que nous avons à combattre, et que la grâce de Jésus-Christ doit détruire en nous. Je reprends, et je m'explique.

Le comble de notre misère, c'est que notre misère même, quoique humiliante, ne nous humilie pas; et que, malgré tant de sujets qu'elle nous donne de nous confondre, nous ne laissons pas d'être encore remplis d'orgueil. Pour être aveugles, faibles, pauvres, misérables (car fussions-nous d'ailleurs les dieux de la terre, tel est, en qualité d'enfants d'Adam, notre apanage et notre sort), nous n'en sommes pas moins prévenus d'estime pour nous-mêmes. Pour être dégradés et dépouillés de tous les priviléges de l'innocence, nous n'en sommes pas moins contents de nous-mêmes, pas moins occupés de nous-mêmes, pas moins amateurs ni moins idolâtres de nous-mêmes. Marie, avec la plénitude de la grâce, a été humble; et nous, avec le néant du péché, nous sommes superbes. Oui, mes frères, voilà le désordre que nous avons tous à nous reprocher. Beaucoup d'ignorance, jointe à beaucoup de présomption; faiblesses extrêmes, soutenues d'une pitoyable vanité; indigence affreuse des vrais et solides mérites, accompagnée d'une enflure de cœur qui seule, selon l'Écriture, suffirait pour nous attirer l'indignation de Dieu: car qu'y a-t-il de plus propre à irriter la colère de Dieu, qu'un pauvre orgueilleux? Or, qui de nous, s'il se connaît bien, n'avouera pas qu'il a part, comme pécheur, à cette malédiction? *Pauperem superbum... odivit anima mea* [1]. Il y a plus.

L'excès de notre misère, c'est qu'étant aussi déplorable que je vous l'ai représentée, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas. Les saints et les élus de Dieu en ont gémi, et nous n'en sommes pas touchés. Saint Paul, dans l'amertume de son âme, s'en est affligé, et nous nous en consolons. Ah! Seigneur, s'écriait le saint homme Job, pourquoi m'avez-vous mis dans une disposition qui me rend si contraire à vous, et pourquoi par là me suis-je devenu insupportable à moi-même? *Quare posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihimetipsi gravis* [2]? Est-ce ainsi que parle un mondain? est-ce ainsi qu'il pense? Non: insensible à ses maux, il souffre tranquillement cet état de contrariété entre Dieu et lui. S'il gémit sous le joug de ses passions, ce n'est point parce que

[1] Eccli., XXV, 3, 4. — [2] Job., VII, 20.

ses passions le rendent contraire à Dieu, mais parce qu'elles troublent son repos, mais parce qu'elles lui causent de mortels chagrins, mais parce qu'il se voit souvent dans l'impuissance de les satisfaire. De ce qu'elles le tiennent captif sous la loi du péché, c'est à quoi il ne fait nulle attention. Il est esclave de la concupiscence qui le domine, mais esclave volontaire, parce qu'il en veut bien être dominé. Il sent dans son cœur mille révoltes intérieures contre Dieu : et ces révoltes continuelles et si dangereuses, bien loin de l'étonner, ne lui donnent pas la moindre inquiétude. Pourvu qu'il arrive à ses fins, il consent à vivre sous l'empire de la chair, et à être vendu au péché. A combien de pécheurs du siècle ce tableau n'expose-t-il pas leurs véritables, mais damnables sentiments ? Allons plus avant.

Le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter, jusqu'à nous en glorifier. Car où est l'ambitieux qui ne s'applaudit pas intérieurement des idées, des projets, des succès de son ambition ? où est le riche avare qui ne se sait pas bon gré de ses sordides épargnes et de son avarice ? où est l'impudique qui ne met pas son bonheur dans ses infâmes voluptés ? où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance ? Ces passions, dont l'apôtre de Jésus-Christ faisait le sujet de sa douleur, à mesure que nous oublions Dieu, deviennent le sujet de notre joie. Par un renversement de religion et même de raison, ces passions deviennent nos divinités ; nous leur faisons sans cesse des sacrifices, nous leur obéissons aveuglément : non contents de leur être soumis nous-mêmes, nous exigeons des autres qu'ils s'y soumettent ; nous voulons qu'ils en soient les approbateurs : entrer dans nos passions, c'est savoir nous plaire ; les contredire, c'est nous offenser : plus ces passions sont vives et ardentes, moins nous souffrons qu'on y résiste ; plus elles sont honteuses, plus nous sommes jaloux qu'on les respecte, et qu'on ne les choque pas. Ce que je dis, n'est-ce pas le monde tel qu'il est ? et cela même, si nous avons une étincelle de christianisme, ne doit-il pas nous faire horreur ? Voici néanmoins quelque chose encore au delà.

L'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage, jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu. Au lieu que David demandait humblement à Dieu d'être guéri de sa faiblesse, s'en accusant comme d'un mal : *Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum ; sana me* [1], nous alléguons la nôtre comme une raison que nous supposons devoir couvrir nos déréglements, et nous tenir lieu de justification ; c'est-à-dire, parce que nous sommes faibles, et que nous avons été conçus dans le péché, nous voulons que Dieu dissimule nos crimes, qu'il les tolère, et qu'il ne les recherche pas dans toute la rigueur de sa justice. Mieux instruits que lui-même de l'équité de ses jugements, nous prétendons que, parce qu'il connaît notre fragilité, il soit moins en droit de nous condamner et de nous punir ; et à force de le prétendre, nous nous accoutumons à le penser et à le croire. Dieu qui, selon les oracles de l'Ecriture, est le vengeur inexorable du péché, nous paraît, pour des créatures aussi fragiles que nous le sommes, un Dieu trop sévère et trop rigide : ou plutôt, selon notre caprice et notre sens, nous nous en faisons un Dieu plus humain, un Dieu plus condescendant à nos inclinations, un Dieu moins ennemi de nos désordres ; parce qu'étant, disons-nous, l'auteur de notre être, il sait de quelle masse il nous a tirés, et qu'il n'exige pas de nous une sainteté si parfaite. Car, ne sont-ce pas là les téméraires et pernicieux raisonnements que forme tous les jours l'impiété ? et voilà ce que j'appelle abuser de notre misère même.

La malignité de notre misère, c'est que le péché dans lequel nous sommes conçus, par une funeste qualité qui lui est propre, infecte en nous tout ce qui vient de Dieu, et tout ce que nous avons reçu de Dieu : talents de l'esprit, forces du corps, capacité, santé, noblesse, beauté, dons de la nature, et par conséquent du Créateur ; prospérités, honneurs, dignités, richesses, dons de la fortune, c'est-à-dire de la Providence ; mais tout cela, par le malheur de notre conception, occasion de péché, instrument de péché, source de péché. Voilà ce qui perd l'homme chrétien, mais ce que l'homme charnel et mondain ne sent pas et ne comprend pas. Permettez-moi de vous le faire comprendre, et d'en tirer la preuve de vous-mêmes. Dans l'ordre naturel des choses, plus vous êtes heureux selon le monde, plus vous devriez être soumis à Dieu et reconnaissants envers Dieu ; mais parce que le péché a renversé dans vous ce bel ordre, plus Dieu vous comble de ses biens, plus il semble que vous soyez nés pour lui être ingrats et rebelles. Jusqu'à ses grâces et à ses faveurs, tout vous pervertit : la prospérité vous corrompt, les honneurs vous enflent, les

[1] Psalm., VI, 3.

richesses entretiennent votre luxe, la santé vous fait oublier le soin du salut. Si Dieu, par des moyens tout contraires, veut vous forcer de retourner à lui, les remèdes qu'il y emploie se tournent pour vous en poison : l'adversité vous irrite, l'humiliation vous désespère, la disette (car où n'est-elle pas, et quelles conditions en sont exemptes ?) la disette vous fait tomber dans l'injustice, et l'infirmité dans le relâchement et la tiédeur. Ce qui devrait vous sanctifier, vous endurcit ; et ce qui devrait vous convertir et vous rapprocher de Dieu, ous en éloigne. Tant il est vrai que le péché a comme anéanti, ou plutôt a corrom u dans vous tous les dons de Dieu, et ruiné pl nement et absolument l'œuvre de Dieu. Peut-on rien ajouter à ceci ? Oui, mes chers auditeurs, et ce que j'y ajoute est encore infiniment plus digne de nos larmes.

L'abomination de notre misère, c'est que, non contents d'être enfants de colère par nature, nous le sommes et nous voulons bien l'être par notre choix. Avoir péché dans autrui, et naître ennemi de Dieu par la nécessité inévitable de notre origine, c'est la malédiction commune où nous nous plaignons d'avoir été enveloppés ; mais nous en plaignons-nous de bonne foi, tandis que nous y joignons celle d'être encore ennemis de Dieu par un libre consentement de notre volonté ? Or, vous le savez, hommes mondains à qui je parle ; vous savez jusqu'où sur ce point va le libertinage du siècle, et souvent jusqu'à quel excès vous l'avez vous-mêmes porté. Avoir été conçue dans le péché, c'est le sort de toute la postérité d'Adam ; mais vivre impunément dans le péché, mais se plaire dans le péché, mais faire gloire du péché, mais s'endurcir dans le péché, mais persévérer avec obstination dans le péché, mais s'exposer sans crainte au danger prochain de mourir dans l'état de péché, mais vouloir bien actuellement mourir dans son péché, c'est le sort particulier, mais le sort affreux de je ne sais combien d'âmes perverties, que le torrent du monde entraîne ; et Dieu veuille qu'entre ceux qui m'écoutent, il n'y en ait point de ce nombre ! Job demandait à Dieu que le jour pérît, où il avait été conçu ; il souhaitait que ce jour eût été changé en ténèbres, que jamais le soleil ne l'eût éclairé, et qu'il eût pu être effacé du nombre des jours : et il avait raison, dit saint Augustin, puisque c'était le jour malheureux où il avait commencé d'être pécheur, et, sans le vouloir même, ennemi de Dieu. Que fait le libertin ? Par un sentiment bien contraire, il compte parmi les beaux jours de sa vie certains jours où, librement et sans remords, il s'est livré à l'esprit impur : ces jours infortunés qu'il a passés dans le crime ; ces jours où, pour se satisfaire, il a renoncé à son Dieu; ces jours, en eux-mêmes pleins d'horreur, ne laissent pas, parce qu'il est sensuel et voluptueux, de se représenter à lui comme des jours agréables ; il en conserve le souvenir, il en souhaiterait le retour ; bien loin de pleurer parce qu'ils ont été, son chagrin est qu'ils ne sont plus. Mais, sans parler précisément du libertin, et sans l'être, mes chers auditeurs, le honteux reproche que nous avons aujourd'hui à nous faire, c'est qu'à ce péché d'origine, contracté par une autre volonté que la nôtre, nous ajoutons de notre chef mille autres péchés personnels, d'autant plus punissables devant Dieu, que nous les commettons souvent de dessein formé, et que nous ne pouvons les imputer qu'à nous-mêmes. Péchés qui ne sont ni d'ignorance, ni de surprise, mais qui, procédant d'une malice pure, ont encore plus d'opposition à la sainteté de Dieu, et par là doivent beaucoup plus outrager Dieu ; péchés qu'il nous serait facile d'éviter, et auxquels nous ne succombons que parce que nous ne comptons pour rien d'y succomber ; péchés dont nous recherchons l'occasion, dont nous attirons la tentation, dont nous ne craignons point de courir le risque, et qui, par toutes ces circonstances, portent avec eux un caractère particulier de réprobation, puisqu'il est vrai alors que nous sommes enfants de colère, non plus par nature et par nécessité, mais par notre propre volonté. Ai-je pu mieux vous exprimer l'abomination de notre misère ? Ne nous lassons point d'en sonder l'abîme profond, et sur cela écoutez ce qui me reste à vous dire.

L'abomination de désolation dans notre misère, c'est qu'au lieu que la grâce, qui sanctifia la conception de Marie, a parfaitement et absolument triomphé dans sa personne du péché originel, nous, au contraire, malgré la grâce du baptême, qui efface en nous ce péché, par un dernier désordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme, si j'ose ainsi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. Qu'est-ce à dire, nouveaux péchés originels ? C'est-à-dire certains péchés dont nous sommes les auteurs, et qui, par une fatale propagation, se communiquant et se répandant, passent de nos personnes dans celles des autres. J'appelle péchés originels, ces péchés de scandale contre lesquels

le Fils de Dieu a prononcé dans l'Evangile de si foudroyants anathèmes : j'appelle péchés originels, certains péchés des pères et des mères à l'égard de leurs enfants ; d'un père qui, par succession, inspire à son fils ses inimitiés et ses vengeances ; d'une mère qui, oubliant qu'elle est chrétienne, pervertit sa fille en lui inspirant la vanité et l'amour du monde : j'appelle péchés originels, certains péchés des chefs de famille à l'égard de leurs domestiques ; d'un maître qui, pire qu'un infidèle, fait des siens les ministres de ses débauches ; d'une femme qui, abusant de son autorité, engage la conscience d'une jeune personne que Dieu lui a confiée, et la perd en l'obligeant à être la confidente de ses intrigues : j'appelle péchés originels, certains péchés des grands à l'égard des peuples, des prêtres à l'égard des laïques, des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs. En quoi le péché d'Adam fut-il énorme devant Dieu ? en ce qu'il ne fut pas le péché d'un seul, mais de plusieurs; en ce qu'Adam, violant le précepte, nous comprit tous dans le malheur de sa désobéissance ; en ce qu'étant notre chef, il ne put commettre ce péché sans nous en rendre coupables. C'est un mystère de foi que nous révérons ; mais ce qui nous paraît mystère dans le péché d'Adam, est évident et sensible dans les espèces de péchés que je viens de vous marquer : car je dis toujours que la désolation de notre misère est de répandre sur autrui notre iniquité ; est de ne nous pas contenter d'être pécheurs, mais de pervertir avec nous des âmes innocentes, de les rendre complices de nos désordres, et de les en charger ; est d'être, aussi bien qu'Adam, le principe et la source de leur damnation. Ah ! chrétiens, n'est-ce pas ici que je pourrais m'écrier avec le prophète Jérémie, et conclure avec lui : *Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum*[1] ? Qui donnera à mes yeux une fontaine de larmes pour pleurer jour et nuit de pareils malheurs ! malheurs qui sont les suites du premier péché, mais malheurs infiniment plus déplorables que ce péché-là même, dont nous ressentons les tristes effets.

Vous seule, ô glorieuse Vierge, avait été préservée de cette corruption et de cette malédiction originelle ; vous seule dans votre conception avez paru devant Dieu pure et sans tâche ; mais c'est pour cela même que nous recourons à vous, et que nous implorons votre protection toute-puissante : car le privilége que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos misères, ne peut vous inspirer pour nous que de la compassion. Vous êtes la Mère de miséricorde ; mais vous ne pouvez l'être que pour nous, et pour nous comme pécheurs. Votre gloire dépendait en quelque façon de notre disgrâce : et s'il n'y avait eu des pécheurs, vous n'auriez jamais mis au monde Celui qui les a sauvés, et par conséquent jamais vous n'auriez été mère de Dieu. C'est donc avec une ferme confiance que nous nous prosternons devant vous. Malheureuse prostérité d'une mère pécheresse, mais trouvant en vous une mère sainte et une mère charitable, nous vous adressons nos prières et nos vœux, nous poussons vers vous des soupirs ; et les secours que nous vous demandons, c'est pour apprendre à nous humilier dans la vue de notre misère, à la déplorer, à n'en pas tirer au moins une vaine gloire, à n'en pas abuser, à ne la pas augmenter ; enfin, à connaître non-seulement ce que nous sommes sans la grâce, mais aussi ce que vous avez été et ce que nous sommes par la grâce. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est le sentiment de toute l'Eglise, qui nous doit ici tenir lieu de règle, que Marie, après Jésus-Christ, a été la première des élus de Dieu; et il est d'ailleurs évident que le premier effet de son élection ou de sa prédestination, a été la grâce singulière en quoi j'ai fait consister le privilége de sa conception. Grâce souveraine, dont elle put bien dire dès lors : Tout ce que je suis, et tout ce que je serai jamais, je le suis en vertu de cette grâce dont Dieu me prévient aujourd'hui : *Gratia Dei sum id quod sum*[1]. Grâce féconde, qui dès ce moment-là lui donna lieu de pouvoir ajouter avec l'Apôtre, mais bien plus justement que l'Apôtre : *Et gratia ejus in me vacua non fuit*[2] ; Et cette grâce de mon Dieu n'a point été stérile en moi. Car il est vrai, chrétiens, que cette grâce fut à l'égard de Marie comme une onction céleste dont Dieu la remplit dans l'instant même qu'elle fut conçue. Mais pourquoi ? Pour sanctifier sa personne, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie. Ne perdez rien de ces deux pensées. Pour sanctifier sa personne de la manière la plus parfaite et la plus avantageuse dont une pure créature peut être sanctifiée au-dessous de Dieu, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie, c'est-à-dire pour rendre toutes ces actions précieuses devant Dieu, et dignes de Dieu. Deux merveilleux effets que je distingue, et qui, par les deux conséquences que j'en tirerai, en

[1] Jerem, ɪ, 1.

[1] I Cor., xv, 10. — [2] Ibid.

comparant toujours la conception de Marie avec la nôtre, nous feront connaître à nous-mêmes l'heureux état où nous élève, par le baptême, la grâce de notre adoption.

Grâce qui sanctifia la personne de Marie, et qui la sanctifia de la manière qui convenait à une créature que Dieu formait actuellement, et qu'il destinait pour être la Mère de son Fils; car dans ce bienheureux moment, Marie, déjà pleine de grâce et pleine de l'Esprit de Dieu, eut droit de dire bien mieux qu'Isaïe : *Dominus ab utero vocavit me* [1] ; Avant que je visse le jour, le Seigneur m'a appelée : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei* [2] ; Dès le sein de ma mère il m'a fait sentir l'impression de sa grâce, et s'est souvenu de mon nom. Oui, dès cet instant le Verbe de Dieu se souvint de l'auguste nom, du sacré nom, du nom vénérable que Marie devait un jour porter ; et parce que c'était d'elle qu'il voulait naître, au lieu qu'il dit à Isaïe : *Servus meus es tu... quia in te gloriabor* [3] ; Vous êtes mon serviteur, et c'est en vous que je me glorifierai, il dit à Marie, quoiqu'elle fût son humble servante : Vous êtes celle que j'ai choisie pour être ma mère, car c'est en cette qualité que vous êtes aujourd'hui conçue ; et voilà pourquoi non-seulement je me glorifierai, mais dès maintenant je me glorifie en vous. Dès cet instant-là, dis-je, le Verbe de Dieu, en vue de son incarnation prochaine, se fit comme une gloire particulière et crut se devoir à lui-même de sanctifier cette Vierge, de l'enrichir de ses dons, et de la combler de ses faveurs les plus exquises. Le souvenir que c'était celle dont il devait être bientôt le fils, sa tendresse lui fit oublier les lois générales de sa justice rigoureuse, pour la séparer de la masse commune des enfants d'Adam ; pour la privilégier, pour la distinguer, pour l'honorer, en consacrant les prémices de son être par cette onction de sainteté dont elle fut remplie ; et comme son fils présomptif, rendant par avance, si je puis ainsi parler, cette espèce de respect à sa maternité future : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei*. Ce n'est pas tout.

J'ai dit que la grâce de la conception de Marie, au même temps qu'elle sanctifia sa personne, fut en elle comme une source intarissable de mérites, pour consacrer et pour relever toutes les actions de sa vie. Ceci n'est pas moins digne de votre attention : car, selon les règles et les principes de la théologie, il est encore vrai que la Mère de Dieu, durant tout le cours de sa vie, n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son mérite et sa valeur de cette première grâce.

[1] Isai., XLIX, 1 — [2] Ibid. — [3] Ibid. 3.

Autre abîme des trésors infinis de la miséricorde divine : *O altitudo divitiarum* [1] ! Pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vais vous en donner une figure sensible ; et la voici. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, ce petit grain de l'Evangile, qui, semé dans le champ et y ayant germé, croît peu à peu jusqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juste pour exprimer ma pensée. Dès que ce grain a pris racine, il pousse son germe, il sort de la terre ; à force de s'élever, il jette des branches, il se couvre de feuilles, il se pare de fleurs, il porte des fruits ; mais en sorte que tout cela n'a de subsistance et de vie que par lui : car c'est de la racine et de ce grain que les plus hautes branches de l'arbre tirent la sève qui les nourrit ; et cette sève ainsi répandue, entretient la fraîcheur des feuilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits leur goût et leur saveur. Voilà le symbole de la grâce que reçut Marie dans sa conception. Ce fut comme un germe divin qui se forma dans son cœur, mais dont la vertu se répandit ensuite dans tout le corps de ses actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été saint, d'un mérite inestimable devant Dieu : pourquoi? parce que tout ce qu'elle a fait partait d'un principe de sanctification qui était en elle, et qui donnait le prix à tout. Or, quel était ce principe de sanctification? La grâce de sa conception. Cette grâce, je l'avoue, n'était que la racine des dons sublimes dont le ciel ensuite la combla, et qui l'élevèrent à une perfection si éminente ; mais parce que la racine était sainte, les branches le furent aussi : *Si radix sancta, et rami* [2]. Qu'est-ce que j'entends par les branches ? Ce sont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquait, les bonnes œuvres qu'elle faisait, les devoirs qu'elle accomplissait, le culte qu'elle rendait à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittait envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendaient si attentive sur elle-même. Car ce n'est point une vaine conjecture, mais une vérité solide, que tout cela fut sanctifié par la même grâce qui sanctifia son âme au moment de sa conception ; et que cette grâce qu'elle ne perdit jamais, fut, pour me servir du terme de l'Evangile, le levain sacré dont la bénédiction et l'efficace se communiqua à tous les temps de sa vie.

Or, de là, chrétiens, faisant un retour sur nous-mêmes, il nous est aisé de conclure ce que nous sommes par la grâce et avec la grâce. Car le baptême, qui, selon les Pères, est, comme j'ai dit, le sacrement de notre conception spiri-

[1] Rom., XI, 33. — [2] Ibid. 16.

relle, et même la pénitence, qui est celui de notre justification, nous donnent une grâce qui, pour être d'un ordre bien inférieur à celle de Marie, ne laisse pas d'opérer en nous par proportion les mêmes effets. Je veux dire que nous recevons une grâce qui sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu, et qui répand sur toutes nos actions un mérite par où elles deviennent dignes de Dieu, et de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. A quoi sommes-nous sensibles, si nous ne le sommes pas à ces deux avantages si précieux? En vertu de la grâce qui nous sanctifie, nous sommes les enfants de Dieu. C'est ce que nous a expressément déclaré celui d'entre les apôtres qui pouvait mieux nous en instruire, et à qui ce secret fut révélé, quand il reposa, comme bien-aimé disciple, sur le sein de son Maître. C'est lui qui nous a mis en main ce titre authentique de notre adoption, et qui, nous apprenant ce que nous sommes, pose pour fondement de son Evangile, que le pouvoir d'être enfant de Dieu nous a été donné à tous : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri* [1]. Or, il est de la foi que ce pouvoir est essentiellement attaché à la grâce habituelle dont je parle. Si nous savions priser le don de Dieu ; si le péché ne nous aveuglait pas jusqu'à nous ôter le sentiment de notre propre grandeur, c'est de cette grâce que nous ferions toute notre gloire : l'unique pensée qui nous occuperait, et dont nous serions vivement touchés, ce serait de respecter dans nous cette qualité d'enfants de Dieu, de la soutenir par notre conduite, de la préférer à tous les honneurs du siècle, et de rentrer souvent dans nous-mêmes, pour faire cette sainte réflexion : Qui suis-je devant Dieu et auprès de Dieu ? tandis que je suis dans l'état de sa grâce, j'ai droit de l'appeler mon père, et il veut bien, tout Dieu qu'il est, me reconnaître parmi ses enfants. Voilà ce qu'il estime en moi, et sur quoi je dois faire fond pour me glorifier et pour me confier en lui. Tous les autres titres, ou de naissance ou de fortune, qui pourraient dans le monde me distinguer, sont titres vains, titres périssables, titres dangereux : titres vains, puisqu'ils ne sont pas capables par eux-mêmes de me rendre agréable à Dieu ; titres périssables, puisque la mort les efface si tôt et les fait évanouir; titres dangereux pour le salut, puisqu'il est si facile d'en abuser, et si difficile de n'en abuser pas, et qu'on n'en peut attendre autre chose que d'être jugé de Dieu plus exactement

[1] Joan., I, 12.

et plus rigoureusement. Toute ma confiance doit donc être dans ce titre honorable d'enfant de Dieu ; et malheur à vous, mes chers auditeurs, si jamais il vous arrivait de faire consister la vôtre dans une grandeur seulement humaine! Je ne prétends point pour cela diminuer les avantages, même extérieurs et temporels, que vous avez reçus de Dieu dans votre naissance. Ce que nous voyons dans la conception de Marie, je dis la grandeur du monde sanctifiée par la grâce du Créateur, doit m'inspirer un autre sentiment. Car Dieu n'a point méprisé dans Marie cette grandeur de la naissance, dont l'Eglise même semble aujourd'hui lui faire honneur. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un sang noble et royal : pourquoi? pour faire éclater, dit saint Chrysostome, la vertu de sa grâce, et pour donner aux grands du monde cette consolation dans leur état, non-seulement que la grandeur peut servir de fond à la plus éminente sainteté, mais que la sainteté, pour être éminente, ne trouve point de fond qui lui soit plus propre que la grandeur : pour leur marquer que, selon le dessein de la Providence, ils peuvent, sans rien confondre, être grands et être saints; mais qu'ils ne sont grands que pour être saints, et que plus ils sont grands, plus ils sont capables d'honorer Dieu, quand ils sont saints.

Divine leçon que leur fait aujourd'hui le Saint-Esprit, en leur proposant la généalogie de la Mère de Dieu, comme la plus auguste de l'univers. Mais cette leçon, qui ne regarde que les grands, n'aurait pas assez d'étendue. Je parle donc à tous sans exception, puisqu'il n'y a point de juste sur la terre, de quelque condition qu'il soit, qui n'ait droit de dire comme chrétien : Je suis né de Dieu, et cette grâce qui me sanctifie, n'est rien moins dans moi qu'une participation de la nature de Dieu. C'est l'idée que chacun de nous, sans présomption, peut et doit avoir de soi-même, s'il est en grâce avec Dieu, puisque Dieu, en termes exprès, nous le témoigne par le premier de ses apôtres : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ* [1]. Quelque languissante que soit notre foi, si nous raisonnions et si nous agissions suivant ce principe, en faudrait-il davantage pour la ranimer? Voyez, mes frères, disait saint Jean, exhortant les premiers fidèles (et pourquoi dans le même sens ne vous le dirais-je pas aujourd'hui ?) voyez quel amour le Père, qui est notre Dieu, nous a marqué en voulant qu'on nous appelât ses enfants, et que nous le fussions en effet : *Videte qualem chari-*

[1] II Petr., I, 4.

tatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus [1]. Mais voyez aussi, ajoutait-il et dois-je ajouter, quel retour de zèle, de ferveur, de reconnaissance, demande cette charité d'un Dieu; voyez à quelle pureté de mœurs elle vous engage ; voyez l'obligation qu'elle vous impose de vous sanctifier en esprit et en vérité, pour n'être pas indignes de cette adoption, qui vous donne un Dieu pour père ; voyez si c'est trop exiger de vous, quand Dieu prétend que pour cela vous cessiez d'être des hommes charnels, et que vous commenciez à vivre en hommes raisonnables ; voyez si toute la perfection contenue dans la loi chrétienne est trop pour des enfants de Dieu : *Videte.* Ah ! Seigneur, s'écriait saint Léon, pape, méritons-nous de porter un si beau nom, si nous venons à le flétrir, oubliant la noblesse de notre origine, pour nous laisser dominer par des vices honteux ; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous marchons encore dans les voies corrompues du siècle? Etre enfant de Dieu, et succomber à toutes les passions de l'homme, et être sujet à toutes les faiblesses de l'homme, et s'abandonner aux désirs déréglés de l'homme, ne serait-ce pas un monstre dans l'ordre de la grâce ? C'est néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui doit confondre tant d'âmes mondaines, et sur quoi je veux bien me promettre que, dans l'esprit d'une sainte componction, chacun s'appliquera de bonne foi à reconnaître devant Dieu son injustice, et à la pleurer. Poursuivons.

En vertu de la grâce qui nous sanctifie comme enfants de Dieu, nous sommes les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ dans le royaume de Dieu : *Si autem filii, et hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi* [2]. Héritiers de Dieu, parce que Dieu, dit saint Augustin, ne nous a point promis d'autre héritage que la possession de lui-même. Or, c'est la grâce sanctifiante qui nous assure cet héritage céleste; et Dieu, le meilleur et le plus libéral de tous les pères, ne peut nous le refuser, tandis que sa grâce est en nous, et que nous sommes en grâce avec lui. Cohéritiers de Jésus-Christ ; car nous devenons capables, non-seulement de posséder, mais de mériter le royaume de Dieu, et de le mériter par autant de titres que nous pratiquons de bonnes œuvres, et que nous faisons d'actions chrétiennes : puisqu'il est encore de la foi que toutes nos œuvres, élevées, sanctifiées et comme divinisées par la grâce, nous servent de mérites pour la gloire ; que chacune, en particulier, est pour nous comme un droit acquis à cette gloire ; que les plus viles et les plus basses en apparence, ont une sainteté proportionnée à cette gloire; qu'à un verre d'eau donné pour Dieu, est dû, par justice et par récompense, un degré de cette gloire ; et qu'ainsi la vie du juste devient sur la terre un mérite continuel, dont Dieu, selon saint Paul, veut bien être dès maintenant le dépositaire, pour en être éternellement le rémunérateur. Il est vrai : mais aussi, renversant la proposition, concluez de là quelle perte fait un pécheur qui vient à déchoir de l'état de grâce, puisqu'il n'est pas moins de la foi, que hors de cet état toutes nos œuvres sont des œuvres mortes, de nul prix devant Dieu, et incapables de nous obtenir la récompense des élus de Dieu. Ce n'est pas que, dans l'état du péché, quoique privés de la grâce habituelle, nous ne puissions faire des actions louables et vertueuses, des actions saintes et surnaturelles, des actions même utiles pour le salut, puisqu'au moins elles peuvent nous servir de disposition pour nous convertir à Dieu ; mais je ne vous instruirais pas à fond de votre religion, si je ne vous avertissais que toutes ces actions, quoique saintes, quoique surnaturelles, quoique utiles, hors de l'état de la grâce, ne méritent rien pour le ciel ; que Dieu ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, et qu'au lieu qu'étant consacrées par la grâce, elles nous auraient acquis des trésors de gloire ; du moment qu'elles n'ont pas cet avantage, elles ne peuvent nous conduire à ce royaume, que Dieu, comme juge équitable, réserve à ses amis. Or, ma douleur est de voir des chrétiens insensibles à de si importantes vérités, des chrétiens qui perdent la grâce tranquillement, qui la perdent sans chagrin et sans trouble, et qui par là ne montrent que trop leur peu de foi et même leur secrète irréligion. O homme ! concluait le grand saint Léon, indigné du scandale que je déplore, et touché d'un si prodigieux aveuglement ; ô homme ! qui que vous soyez, reconnaissez donc aujourd'hui votre dignité, et, sanctifié comme vous l'êtes par la grâce qui vous associe à la nature divine, ne retombez pas dans votre première bassesse : *Agnosce, o homo, dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire.* Mais il faut pour cela, mes chers auditeurs, que, nous appliquant l'exemple de Marie, nous apprenions ce que nous devons à la grâce : c'est la dernière partie.

[1] I Joan., III, 1. — [2] Rom., VIII, 18.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité, chrétiens, qui ne peut être contestée, qu'après Jésus-Christ, l'exemple de Marie, sa mère, est l'idée la plus excellente que nous puissions nous proposer pour la conduite de notre vie. A quoi j'ajoute, en particulier, que l'usage qu'a fait Marie de la grâce de sa conception, est le modèle le plus parfait que Dieu pût nous mettre devant les yeux, pour nous apprendre l'usage que nous devons faire de la grâce de notre sanctification. C'est, mes chers auditeurs, ce qui vous va paraître évident, par la comparaison de ces deux grâces, ou plutôt par l'opposition que je remarque entre Marie et nous, touchant la correspondance et la fidélité dues à ces deux grâces. Opposition qui d'une part nous confondra, mais qui de l'autre nous instruira, et dont il ne tiendra qu'à nous de tirer les règles les plus solides et les plus sûres d'une vie chrétienne.

Car, prenez garde, s'il vous plaît : Marie, quoique exempte de toute faiblesse et confirmée en grâce dans sa conception, n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde. Marie, quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austerité et dans les rigueurs de la pénitence. Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler ; et, sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours été croissant en vertus et en mérites. Quelles conséquences pour nous, qui sommes, il est vrai, soit dans le baptême, soit dans la pénitence, régénérés et justifiés par la grâce, mais par une grâce qui n'a ni la stabilité de celle de Marie, ni son intégrité, ni sa plénitude ; o[illegible] plutôt, par une grâce dont les caractères s[illegible] tout différents de celle de Marie ! je veu[illegible] par une grâce qui, tout puissante qu'[illegible] se trouve exposée à nos inconstances [illegible] fragilités ; qui, toute sanctifiante qu'elle [illegible] n'étant pas une grâce d'innocence, ne nous dispense pas de l'obligation de pleurer et de nous mortifier ; qui, tout abondante qu'elle est, n'empêche pas qu'il ne reste encore dans nous un vide, je dis un vide de mérites que Dieu veut que nous remplissions par nos actions et par nos œuvres. Cependant, malgré la différence de ces caractères, nous nous obstinons à n'en croire que notre propre sens ; et suivant des maximes et des voies contradictoirement opposées à celles de Marie, quoique fragiles et sujets à tous les désordres d'une nature corrompue, nous nous exposons témérairement aux plus dangereuses tentations du monde. Quoique conçus dans le péché et dans l'iniquité, nous prétendons vivre dans la mollesse et dans le plaisir ; quoique dénués de mérites et de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, et nous retenons sa grâce dans l'oisiveté d'une vie mondaine et inutile. N'apprendrons-nous jamais à nous conduire selon les lois de cette parfaite sagesse, qui, comme parle l'Evangile, doit nous rappeler, tout pécheurs que nous sommes, à la prudence des justes ? et Dieu pouvait-il nous y engager par des raisons plus fortes et plus pressantes que celles-ci, qui sont les suites naturelles du mystère que nous célébrons ?

Marie, sanctifiée dès sa conception, n'a jamais perdu la grâce qu'elle avait reçue de Dieu : je ne m'en étonne pas. Non-seulement elle ne l'a jamais perdue, mais elle n'en a jamais terni le lustre par le moindre péché. Ainsi, selon le témoignage et la décision du concile de Trente, l'a toujours cru toute l'Eglise : *Quemadmodum de beata Virgine tenet Ecclesia*. Ce n'est point encore ce qui me surprend ; mais ce que j'admire et ce qui fait le sujet de mon étonnement, c'est de voir la circonspection, l'attention, la vigilance avec laquelle Marie a conservé cette grâce, qu'elle ne devait jamais perdre, et même qu'elle ne pouvait perdre, l'ayant ménagée avec autant de précaution que si elle eût couru tous les risques ; s'étant pour cela, dès sa plus tendre enfance, séparée du monde ; ayant renoncé pour cela à tout commerce et à tout engagement avec le monde ; ayant consacré pour cela les prémices de sa vie par un divorce solennel et éternel avec le monde ; ayant vécu pour cela dans un si parfait éloignement du monde, que la vue même d'un ange la troubla, [illegible]ce qu'il était transfiguré en homme : voilà, [illegible] ce qui me jette dans l'admiration. Car [illegible] grâce de la conception de Marie était [illegible]euve de la corruption du monde ; c'était [illegible] grâce solide, que toute l'iniquité du monde [illegible] pouvait altérer ni ébranler ; et la même théologie qui nous enseigne que la Mère de Dieu ne pécha jamais, nous apprend qu'elle était impeccable par grâce, comme Jésus-Christ l'était par nature ; parce qu'à l'instant même qu'elle fut conçue, Dieu la confirma et la fixa dan l'état de la sainteté. Le monde, tout perverti qu'il est, n'avait donc rien de dangereux pour elle. En quelque occasion qu'elle se fût trouvée, elle aurait donc pu marcher sûrement ; et la grâce qu'elle portait dans son cœur n'aurait pas plus été souillée de tous les désordres et de tous les scandales du monde, que le rayon du

soleil de la boue qu'il éclaire et qu'il pénètre sans en contracter l'impureté. Mais c'est en cela même que la conduite de cette reine des vierges devient aujourd'hui notre exemple, et que son exemple, par l'énorme contrariété qui se rencontre entre elle et nous, est une conviction seule capable de nous confondre devant Dieu. Car voici, chrétiens, en quoi je la fais consister. Marie, en vertu de sa conception, possédait une grâce inaltérable, et, comme parlent les théologiens, inamissible; cependant elle marcha toujours dans l'étroite voie de la crainte du Seigneur: et nous, tout faibles que nous sommes, nous nous exposons témérairement à tous les dangers. Nous portons, comme dit l'Apôtre, le trésor de la grâce dans des vases de terre, c'est-à-dire dans des corps mortels et corruptibles : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus* [1] ; et nous ne craignons rien. Nous le portons, ce riche et précieux trésor, dans un chemin glissant, parmi des ténèbres épaisses, au milieu des écueils et des précipices, poursuivis d'autant de démons qu'il y a d'ennemis de notre salut qui cherchent à nous l'enlever ; et rien de tout cela ne nous rend plus attentifs et plus vigilants. Je ne sais si je m'explique assez, et je ne puis trop insister sur ce parallèle. Marie qui, par la grâce de son origine, était exempte des faiblesses du péché, s'est néanmoins, par zèle et par amour de ses devoirs, éloignée des occasions du péché; et nous, à qui notre faiblesse fait souvent de ces occasions autant de péchés, nous nous y jetons présomptueusement, et nous y demeurons opiniâtrément. Marie, à qui Dieu, dans sa conception, avait donné un préservatif infaillible contre le monde, se tint néanmoins dans une entière séparation du monde; et nous, qui savons par tant d'épreuves combien le monde est contagieux pour nous, bien loin de le fuir, nous l'aimons, nous nous y plaisons, nous nous y intriguons, nous nous y poussons; outre les engagements légitimes que nous y avons par la nécessité de notre état, nous nous en faisons tous les jours de volontaires et de criminels.

Or, c'est en quoi paraît notre présomption, de vouloir que Dieu fasse continuellement pour nous des miracles. Il n'en a fait qu'un pour sanctifier Marie, et nous voudrions qu'il en fît sans cesse de nouveaux pour nous conserver. Comme ces trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone, au milieu des flammes qu'allume partout l'esprit impur, nous voudrions qu'il nous soutînt en mille occasions où la curiosité nous porte, où la vanité nous conduit, où la passion nous attache, où nous nous trouvons contre l'ordre du Ciel, et où la grâce même des anges ne serait pas en sûreté. Nous voudrions, avec une grâce aussi peu stable que la nôtre, être aussi forts et avoir les mêmes droits que Marie avec la grâce saine et entière de sa conception ; et ce que Marie n'a pas osé dans l'état de cette grâce privilégiée, nous l'osons dans le triste état où le péché nous a réduits. Mais abus, chrétiens; le prétendre ainsi, c'est nous aveugler et nous tromper nous-mêmes. Si cela était, les saints auraient pris, pour ne pas risquer la grâce de leur innocence, des mesures bien peu nécessaires. En vain l'Esprit de Dieu qui les gouvernait leur aurait-il inspiré tant de haine pour le monde ; et en vain ce même Esprit nous proposerait-il la sainteté de Marie comme une sainteté exemplaire, puisque sans nous séparer du monde et sans le combattre, il nous serait aisé, au milieu du monde même, de nous maintenir dans la grâce. Non, non, il n'en va pas de la sorte. La grâce qui nous rend amis et enfants de Dieu, est une grâce que nous pouvons perdre ; et par conséquent nous devons veiller avec soin sur cette grâce, prêts à exposer tout le reste pour elle, parce qu'elle est la vie de notre âme, et déterminés à ne l'exposer jamais, parce qu'en la perdant nous perdons tout. Elle nous est enviée par le démon, et c'est ce qui nous doit rendre plus circonspects ; de puissants ennemis l'attaquent dans nous, et c'est à nous de nous en défendre ; et puisqu'il a plu au Seigneur de nous soumettre à cette nécessité d'avoir toujours les armes à la main, il faut de cette nécessité, quelque gênante qu'elle puisse être, nous faire un mérite et une vertu : cela nous obligera à opérer notre salut avec crainte et avec tremblement; ainsi le prétendait saint Paul. Il faudra renoncer à un certain monde : heureux si par là nous assurons le talent que Dieu nous a confié ! On ne nous dit pas qu'il faille renoncer à tous les engagements du monde : car il y en a qui sont d'un devoir indispensable, et ceux-là n'ont rien d'incompatible avec la grâce ; mais on nous dit qu'il faut renoncer à ceux qui n'ont point d'autre fondement que la passion, que l plaisir, que la sensualité ; parce que la grâce, toute sanctifiante qu'elle est, ne peut subsister avec eux. On ne nous oblige pas à fuir le monde en général, mais on nous oblige à fuir un monde particulier qui nous pervertit et qui nous pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, un monde d'où la charité est bannie, un monde dont la médisance fait presque tous

[1] II Cor., IV, 7.

les entretiens, un monde où le libertinage passe non-seulement pour agréable, mais pour honnête; un monde dont nous ne sortons jamais qu'avec des consciences ou troublées de remords, ou chargées de crimes; un monde au torrent duquel nous sentons bien que nous ne pouvons résister.

Voilà l'essentielle et importante vérité que nous prêche Marie par son exemple; et c'est à vous, âmes fidèles, dont elle a honoré le sexe, de vous l'appliquer personnellement : car l'exemple de Marie est fait pour vous; et quand saint Ambroise parlait aux femmes chrétiennes de son siècle, c'était la règle qu'il leur proposait. Considérez Marie, leur disait-il; il n'y a rien dans sa conduite qui ne vous instruise. Voyez avec quelle réserve et avec quelle modestie elle reçut la visite d'un ange; et vous apprendrez comment vous devez traiter avec des hommes pécheurs. C'était un ange, mais sous une figure humaine; et voilà pourquoi elle prétendit avoir raison et même obligation de se troubler. C'était le ministre de Dieu, l'ambassadeur de Dieu; mais elle savait qu'une épouse de Dieu doit se défier des serviteurs de Dieu même. Elle était confirmée en grâce, et le Seigneur était avec elle, mais il n'était avec elle, reprend saint Ambroise, que parce qu'elle ne pouvait être sans peine avec tout autre qu'avec lui; et elle n'était confirmée en grâce, que parce qu'elle était confirmée dans la défiance d'elle-même. Voilà le modèle et le grand modèle sur lequel Dieu vous jugera, mais sur lequel j'aime bien mieux que vous vous jugiez dès aujourd'hui vous-mêmes. Par là, je dis par votre conformité à ce modèle, et par le soin que vous aurez d'imiter cet exemple, votre conduite sera telle que le veut saint Paul, irrépréhensible et sans tache; par là votre réputation, dont vous êtes responsables à Dieu et aux hommes, se trouvera à couvert de la médisance; par là vous serez au-dessus de la censure, et le monde même vous respectera; par là cesseront tant d'imprudences malheureuses qui sont le scandale de votre vie; tant de libertés que le monde même, tout corrompu qu'il est, ne vous permet ni ne vous pardonne pas; tant de conversations dont la licence n'aboutit qu'à l'iniquité : par là les bienséances les plus exactes et les plus sévères vous deviendront dans la pratique aussi douces qu'elles vous semblaient importunes et fatigantes; par là votre régularité confondra le libertinage, et votre piété sera une piété solide : car qu'est-ce que votre piété sans cette régularité, sinon un fantôme que Dieu réprouve, et dont les hommes font le sujet de leurs railleries? En un mot, vous réglant sur l'exemple de Marie, vous sanctifierez le christianisme dans vos personnes : car je vous l'ai déjà dit plus d'une fois, mesdames, et j'ose encore ici vous le redire, c'est de vous, et presque uniquement de vous que dépend le bon ordre et la sanctification du christianisme; j'en appelle là-dessus à vos propres connaissances; et pour vous convaincre de cette vérité, je ne veux point d'autres témoins que vous-mêmes.

Cependant Marie n'ayant jamais perdu, ni même souillé par le moindre péché, la grâce de sa conception, selon les lois communes, ne devait-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence? Tel était sans doute le privilége de son état; mais prétendit-elle en jouir? Non, mes chers auditeurs. Mère d'un Fils qui, sans avoir connu le péché, venait au monde pour être la victime publique du péché, elle voulut avoir part à son sacrifice. Mère d'un Dieu qui, étant l'innocence même, venait par sa mort faire pénitence pour nous, elle se fit un devoir et un mérite d'entrer dans ses sentiments : elle ressentit comme lui les péchés des hommes, elle les pleura; et la douleur qu'elle en conçut, selon l'oracle de Siméon, fut comme une épée qui perça son âme et qui déchira son cœur. Quoique sainte et remplie de grâce, elle passa ses jours dans la pénitence la plus austère; et c'est ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais ce que je comprends encore moins, c'est que des pécheurs, et des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement opposée, veuillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre désordre; déchus de la grâce de l'innocence, nous en voulons avoir tous les avantages; conçus dans le péché, nous n'en voulons pas subir les châtiments, ni prendre les remèdes. Les avantages de l'innocence sont le repos, la tranquillité, le plaisir, la joie; je dis une joie pure, sans disgrâce et sans amertume. Or n'est-ce pas là ce que nous recherchons avec tant d'empressement et tant de passion; et à nous entendre parler, à nous voir agir, ne dirait-on pas que nous y avons droit? Au contraire, l'assujettissement, le travail, l'humiliation, la souffrance, les larmes, selon l'Apôtre, sont le juste paiement et la solde du péché : *Stipendia peccati* [1]; mais qu'avons-nous plus en horreur? de quoi cherchons-nous plus à nous préserver? et nous prêcher une telle morale, n'est-ce pas, à ce qu'il paraît, nous offenser? La pénitence, disent les conciles, est comme le

[1] Rom., v., 23.

supplément et comme le recouvrement de la grâce de l'innocence; et malgré la perte de notre innocence, nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même, nous en murmurons; si cette pénitence se trouve attachée à nos conditions, nous nous la rendons inutile; d'une pénitence salutaire qu'elle pouvait être, nous nous en faisons une pénitence forcée; et voilà, mes chers auditeurs, votre malheureux état. Car où voit-on plus de sujets et plus de matière de pénitence qu'à la cour; et en même temps où voit-on dans la pratique moins de pénitence chrétienne qu'à la cour? Là où le péché abonde, c'est là, par un renversement bien déplorable, que je trouve moins la vraie pénitence, et que règne avec plus d'empire l'orgueil de l'esprit, la mollesse des sens, et l'amour de soi-même.

Enfin, par une dernière opposition entre Marie et nous, quoique la grâce de sa conception fût une grâce surabondante et presque sans mesure, Marie néanmoins n'en est pas demeurée là; mais toute son application, tandis qu'elle vécut, fut d'augmenter cette grâce, croissant tous les jours de mérite en mérite, de sainteté en sainteté : et nous, en qui la grâce même laisse un si grand vide, nous n'avons nul zèle pour le remplir; nous nous contentons de ce que nous sommes : pour un homme du monde, dit-on, pour un courtisan, il n'en faut pas davantage. Et qui sommes-nous pour borner ainsi la grâce de notre Dieu : *Qui estis vos* [1] ? Si Dieu veut se servir de nous, et s'il demande de nous plus de perfection, pourquoi ne lui obéirons-nous pas, et pourquoi faudra-t-il que sa main et sa miséricorde soient raccourcies par notre infidélité? Ah ! chrétiens, la consistance dans la grâce n'est que pour la gloire. Dans cette vie, ou il faut croître, ou il faut déchoir. C'est ce que saint Paul enseignait aux premiers fidèles. Croissez, mes frères, leur disait-il, dans la science de Dieu; croissez dans son amour et dans sa grâce; croissez dans la foi et dans toutes les vertus; sans cela, vous êtes dans la voie de perdition. Or, pour croître de la sorte, il faut agir; et c'est ce qu'a fait Marie. Sans laisser jamais la grâce oisive, elle l'a rendue agissante, fervente, appliquée à de continuelles pratiques de piété et de charité. Mais quelles bonnes œuvres pratiquez-vous, et à quels devoirs de charité envers les pauvres vous adonnez-vous? S'il y a pour vous un moyen sûr et infaillible de persévérer dans la grâce, au milieu du monde où vous vivez, c'est celui-là. Car au lieu que saint Bernard vous déclare, et avec raison, que, quoi que vous fassiez, vous ne conserverez jamais l'humilité dans le luxe, la chasteté dans les délices, la piété dans les intrigues et dans les vaines occupations du siècle, je vous dis, pour votre consolation, qu'en donnant vos soins aux pauvres de Jésus-Christ, et en vous employant pour eux, vous corrigerez votre délicatesse par la vue de leurs misères, votre vanité par les services que vous leur rendrez, votre froideur et votre indévotion par la sainteté de cet exercice; et qu'ainsi, malgré les périls mêmes de votre état, mettant cette grâce en œuvre et la faisant agir pour Dieu, vous la sauverez pour vous-mêmes. Et de quoi nous sert-il, mes chers auditeurs, de posséder cette grâce si précieuse, et de n'en faire aucun usage?

[1] Judith., VIII, 11.

C'est donc ainsi que Marie a honoré la grâce, et que nous devons l'honorer. Quand Tertullien parle de la défiance salutaire que nous devons avoir de nous-mêmes pour nous préserver du péché, il dit un beau mot, savoir : que la crainte de l'homme est alors un respect et un honneur que l'homme, en vue de sa faiblesse et par esprit de religion, rend humblement à Dieu : *Timor hominis honor Dei*; parce qu'en effet rien n'est plus honorable à Dieu que cette circonspection de l'homme, et cette attention non-seulement à ne point offenser son Dieu, mais à ne courir pas même volontairement le moindre risque de perdre sa grâce. Et le même Tertullien, expliquant davantage sa pensée, dans l'exemple de certains pécheurs, qui, sortis de leurs désordres et des occasions malheureuses où ils s'étaient engagés, y renoncent pour jamais et de bonne foi, semblables à ceux qui, s'étant sauvés d'un naufrage, disent un éternel adieu à la mer ; il ajoute que ces pécheurs honorent le bienfait de Dieu et la grâce de leur conversion, par le souvenir efficace du danger qu'ils ont couru : *Et beneficium Dei, salutem suam scilicet, memoria periculi honorant.* Faisons encore plus : comme Marie, ne nous contentons pas d'honorer la grâce en la conservant, mais honorons-la en lui laissant toute son action; honorons-la en lui faisant prendre tous les jours de nouveaux accroissements, et en lui disposant pour cela nos cœurs.

C'est dans cette sainte résolution, ô glorieuse Mère de mon Dieu, que nous vous presentons nos vœux ; et que, touché d'un zèle particulier comme prédicateur de l'Evangile, j'ose vous présenter les miens, non-seulement pour attirer sur tous mes auditeurs les effets de votre protection, mais afin que Dieu, par votre interces-

sion toute-puissante, sanctifie l'auguste mariage qui fait maintenant le sujet de notre joie [1]. C'est votre ouvrage, Sire ; et par l'intérêt que l'Eglise et la religion, aussi bien que l'Etat, y doivent prendre, le devoir de mon ministère m'oblige ici à vous en féliciter. Le jeune prince que vous éleviez, et que la Providence a destiné pour être dans la suite des temps assis sur le trône, formé par vous, était déjà le prodige de son âge et l'admiration de la cour. Dans la première fleur de ses années, capable de juger de tout, intelligent, savant, pénétrant, plein d'une solide raison, et, ce qui est encore plus, d'une solide religion, aimant le bien, ayant en horreur l'injustice et l'impiété, né avec des inclinations toutes royales, équitable, humain, généreux, ce prince était déjà parvenu à être, non plus l'espérance, mais la consolation de Votre Majesté. Il lui fallait une princesse digne de lui : Votre Majesté l'a trouvée. Nous la voyons, et j'ai l'honneur d'être le premier qui, dans le haut rang où elle nous paraît aujourd'hui, lui annonce les vérités du salut. Il me suffirait, pour faire en deux mots l'éloge de cette princesse, de dire que Votre Majesté l'a préférée à toutes les princesses de l'Europe ; et que, toute jeune qu'elle est, elle a su gagner votre estime. Mais il n'est pas ici question de faire l'éloge de la princesse, il s'agit de rendre grâce à Dieu de nous l'avoir donnée, et de lui faire connaitre à elle-même les desseins de Dieu sur elle. Elle nous a apporté la paix, et par là sa personne nous doit être chère ; mais nous nous en promettons encore quelque chose de plus important. On admire en elle des qualités qui la rendent parfaite selon le monde ; on est charmé de ses manières, de la vivacité de son esprit, de la maturité de son jugement, de cette science du monde si avancée, de ce talent qu'elle a de savoir plaire à qui elle doit plaire; mais pour moi qui ne dois avoir égard qu'à ce qui la rend parfaite selon Dieu, je bénis le Ciel de nous avoir donné dans sa personne une princesse chrétienne, une princesse qui, instruite de la religion qu'elle professe, fera son capital de la pratiquer ; qui, occupée de ses devoirs, n'aura rien, Sire, plus à cœur que de seconder le zèle de Votre Majesté, que de se conformer en toutes choses à ses intentions, que de mériter les bonnes grâces de Monseigneur, que d'édifier le prince son époux, que de servir de modèle à toutes les princesses de la cour, que de leur inspirer, par sa conduite, l'amour de la vraie piété, que de leur en donner le goût ; une princesse qui, s'élevant au-dessus de la vanité, emploiera le discernement et les lumières dont Dieu l'a pourvue, à démêler la vérité d'avec le mensonge, à éloigner de soi la flatterie, à se préserver de l'erreur, à ne pas donner dans le piége des passions d'autrui, à être en garde contre l'intrigue, à ne pas se laisser séduire par la médisance, à bannir le libertinage de sa maison, à en exterminer le vice, à y maintenir la probité, à y faire craindre et honorer Dieu ; une princesse dont bientôt les exemples seront plus puissants que toutes mes paroles, pour établir dans cette cour le règne des vertus, et qui, marchant sur les pas de ces grandes reines et de ces vertueuses princesses dont la mémoire toute récente est encore parmi nous en bénédiction, sera comme elles la protectrice déclarée des intérêts de Dieu, la mère des pauvres, le refuge et l'asile des malheureux. Voilà, plus que son rang, ce qui me la rend vénérable, et ce qui me fait dire, comme le serviteur d'Abraham, lorsque, voyant pour la première fois l'épouse du fils de son maître, il s'écria, dans un transport d'admiration et d'action de grâces : *Ipsa est mulier, quam præparavit Dominus filio domini mei* [1] ; Oui, la voici, celle que Dieu, par son aimable providence, a choisie pour être l'épouse du fils de mon seigneur : *Filio domini mei.* Ces paroles d'Eliézer furent une espèce de prédiction, qui s'accomplit dans la suite par l'abondance des grâces que Dieu répandit sur la maison d'Abraham et sur le mariage d'Isaac. Faites, ô mon Dieu, que ces mêmes paroles, appliquées à notre invincible monarque et à son auguste famille, soient suivies des mêmes effets ; et puisque vous êtes l'auteur de cette glorieuse alliance qui vient de mettre le comble à notre bonheur, versez sur les deux royales personnes qu'elle a unies d'un lien si sacré, vos plus singulières faveurs, non-seulement par les prospérités temporelles dont ils méritent d'être comblés, mais encore plus abondamment par les grâces du salut, qui seront pour l'un et pour l'autre le principe d'une éternité bienheureuse que je leur souhaite, au nom du Père, etc.

[1] Le P. Bourdaloue fit ce compliment au roi deux jours après le mariage de monseigneur le duc de Bourgogne.

[1] Genes., XXIV, 44.

PREMIER SERMON SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

ANALYSE.

Sujet. *Alors Marie dit à l'ange: Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.*

C'est en conséquence de cette réponse et de ce consentement de Marie, que le Fils de Dieu descendit de sa gloire, et s'incarna dans les chastes entrailles de cette vierge.

Division. Marie conçut le Verbe de Dieu, et par l'humilité de son cœur, première partie; et par la pureté de son corps, deuxième partie.

Première partie. Marie conçut le Verbe de Dieu par l'humilité de son cœur. C'est l'humilité, dit saint Augustin, qui, de la part de l'homme, doit être la première et l'essentielle disposition aux communications de Dieu; si donc Dieu choisit Marie pour sa mère, préférablement à toute autre femme, c'est qu'elle lui parut seule dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandait.

En effet, remarque saint Bernard, un Dieu qui lui-même était sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès en se revêtant de notre chair, devait avoir des complaisances infinies pour l'humilité. Mais qu'y eut-il donc de si singulier dans l'humilité de Marie? 1° Ce fut une humilité jointe à la plénitude du mérite. On la salue comme pleine de grâce; *Gratia plena*; et elle répond qu'elle est la servante du Seigneur: *Ecce ancilla Domini.* 2° Ce fut une humilité dans le comble de l'honneur. Un ange lui vient annoncer qu'elle sera la Mère de Dieu: *Ecce concipies;* et elle ne se donne que le titre de servante de Dieu: *Ecce ancilla Domini.* Or, voilà ce qui ravit le Ciel; voilà ce qui achève de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Père pour se renfermer dans le sein de Marie. Tandis qu'elle s'humilie devant Dieu, le Fils de Dieu s'anéantit en elle: *Exinanivit semetipsum.*

De là apprenons l'humilité. Une mère de Dieu humble, un Dieu anéanti, quelles leçons pour nous! Sans l'humilité, il n'y a ni christianisme, ni religion, puisque sans l'humilité il n'y aurait pas même d'incarnation ni d'Homme-Dieu. Il est vrai que l'humilité est une vertu assez inconnue à la cour; mais c'est pour cela même qu'il faut l'y prêcher, afin de l'y faire connaître. Cependant peut-on être humble et grand tout à la fois? En pouvons-nous douter depuis que le Fils Même de Dieu a pu devenir humble en demeurant Dieu, et depuis que Marie a pu être la plus humble de toutes les créatures, en devenant la mère de Dieu? Oui, on peut être humble et être grand; et l'avantage même des grands est de trouver dans l'humilité de quoi sanctifier leur condition, et de trouver dans leur condition de quoi rendre leur humilité plus sainte et plus précieuse devant Dieu.

Deuxième partie. Marie conçut le Verbe de Dieu par la pureté de son corps et par sa virginité. Le Prophète avait prédit que le Messie naîtrait d'une vierge; et il était, dit saint Bernard, de la dignité d'un Dieu, en se faisant homme, d'avoir une mère vierge, puisque toute autre conception que celle-là eût obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Aussi, selon la belle réflexion du même saint Bernard, tout ce mystère se passe entre Dieu, un ange et Marie, qui nous marquent autant de caractères différents de la plus parfaite pureté. Que devons-nous conclure de là? que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il fallait et une pureté angélique, et une pureté virginale, pour concerter entre Dieu et l'homme cette ineffable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair.

Dieu même, dans ce mystère, donne la préférence à la pureté virginale, en choisissant une mère vierge, et lui députant un ange qui n'est auprès d'elle que son ambassadeur. Ne nous en étonnons pas, poursuit saint Bernard, puisque la pureté de cette vierge était d'un mérite qui l'élevait au-dessus de celle des anges: car les anges sont purs par nature et par privilége de béatitude et de gloire; mais Marie l'était par choix et par vertu. Et jusqu'à quel point l'était-elle? 1° Jusqu'à se troubler à la vue d'un ange; effet de sa vigilance pour conserver le trésor de sa virginité; 2° jusqu'à être prête de renoncer à la maternité divine, plutôt que de cesser d'être vierge; effet de sa constance pour ne pas perdre le trésor de sa virginité. Or, c'est cela même qui engage Dieu à lui donner son esprit: *Spiritus sanctus, superveniet in te;* et à venir lui-même dans elle pour s'y faire chair: *Verbum caro factum est.*

Après cette alliance merveilleuse qu'un Dieu a contractée avec notre chair, quel soin ne devons-nous pas avoir de maintenir nos corps dans une pureté inviolable, et pouvons-nous trouver étrange que saint Paul et les Pères aient témoigné une horreur spéciale pour l'impureté? Le mystère de l'incarnation donne à ce péché un caractère de malice tout particulier.

Dixit autem Maria ad angelum: Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.

Alors Marie dit à l'ange: Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. (*Saint Luc*, chap. 1, 38.)

Sire,

C'est de cette réponse de Marie que dépendait l'accomplissement du glorieux mystère que nous célébrons. Ce consentement était, dans l'ordre des décrets éternels de Dieu, une des conditions requises pour l'incarnation du Verbe; et voilà, mes chers auditeurs, l'essentielle obligation que nous avons à cette reine des vierges, puisqu'il est de la foi que c'est par elle que Jésus-Christ nous a été donné, et à elle que nous sommes redevables de ce Dieu Sauveur. Car si le Fils même de Dieu descend de sa gloire; si, dans les chastes entrailles de Marie, il vient, pour le salut des hommes, se faire homme, c'est au moment qu'elle a dit, et parce qu'elle a dit: Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole: *Ecce ancilla Domini; fiat mihi secundum verbum tuum.* Ne séparons donc point dans ce discours la mère du fils, et le fils de la mère: ne séparons point l'éloge de Marie du mystère adorable et incompréhensible de l'Homme-Dieu; mais tâchons à tirer de l'un et de

l'autre de quoi nous instruire et de quoi nous édifier. Saint Augustin disait que, pour parler dignement et utilement du Verbe incarné dans le sein de la Vierge, il fallait que la parole de Dieu s'incarnât en quelque sorte tout de nouveau dans la bouche des prédicateurs, et que le ministre de l'Evangile devait avoir le même zèle que saint Paul, pour pouvoir dire à ses auditeurs comme cet apôtre : *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis* [1]; Mes chers enfants, pour qui je me sens pressé des mouvements les plus vifs d'une tendresse paternelle, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. C'est la grâce qui m'est aujourd'hui nécessaire. Il faut qu'à l'exemple du docteur des nations, je travaille à former Jésus-Christ dans vos âmes, et que vous conceviez spirituellement le Verbe de Dieu, tandis que je vais vous annoncer sa conception substantielle et véritable. Nous avons besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit, qui survint dans Marie ; et c'est par l'intercession de cette Vierge toute-puissante que nous les devons demander : *Ave, Maria.*

C'est le sentiment de tous les Pères de l'Eglise, que Marie, sans avoir pu proprement mériter que le Verbe divin s'incarnât, a pu néanmoins, par sa correspondance aux desseins de Dieu, servir à l'accomplissement de ce mystère ineffable. Car, au moment qu'il fut sur le point de s'accomplir, elle s'y trouva préparée par des sentiments intérieurs et par des vertus qui la rendirent non-seulement digne, mais la plus digne et la seule digne d'être la mère du Rédempteur. C'est pour cela que Dieu l'avait comblée de tant de grâces ; pour cela qu'il l'avait préservée de tout péché ; pour cela que, dès ses plus tendres années, elle s'était séparée du monde ; pour cela qu'en se présentant dans le temple, elle s'était elle-même consacrée à Dieu, parce qu'elle était dès lors destinée à être le temple vivant et le sanctuaire de Dieu. Le point est de savoir quelles furent en particulier ces dispositions de Marie, et à quoi Dieu eut surtout égard pour la faire entrer en participation de ce mystère, et pour l'élever à la maternité divine. Les uns prétendent que ce fut par son humilité profonde, par son obéissance héroïque, par sa parfaite soumission aux ordres de Dieu, qu'elle trouva grâce devant Dieu. Les autres attribuent cette grâce, ou, pour mieux dire, cette gloire qu'elle reçut de Dieu, à sa pureté angélique, par où elle était déjà, comme vierge, l'épouse de Dieu. Joignons, chrétiens, l'un et l'autre ensemble ; et disons, avec saint Bernard, que cette Vierge incomparable conçut le Verbe de Dieu, et par son humilité, et par sa virginité : *Virginitate placuit, humilitate concepit.* C'est à cette pensée que je m'attache avec d'autant plus de raison, qu'elle me paraît fondée sur les paroles de mon texte, puisqu'il est constant que la disposition la plus prochaine qu'apporta Marie à l'incarnation de Jésus-Christ fut le consentement qu'elle donna à la parole de l'ange, en lui disant : Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole. Or ce consentement fut tout à la fois, et une protestation sincère de son humilité, et une solennelle profession de sa virginité. Car en se reconnaissant la servante du Seigneur, elle s'humilia ; et, en ne voulant accepter l'honneur de la maternité divine qu'à condition que tout s'accomplirait selon la parole de l'ange, c'est-à-dire par l'opération du Saint-Esprit, elle déclara non-seulement qu'elle était vierge, mais qu'elle voulait toujours l'être. Ainsi il est vrai de dire qu'elle conçut ce Dieu de gloire, et par l'humilité de son cœur, et par la pureté de son corps : par l'humilité de son cœur, qui, de la condition d'une simple fille, l'éleva jusqu'à la dignité de Mère de Dieu, ce sera la première partie ; par la pureté de son corps, qui, comme parle saint Ambroise, eut le pouvoir d'attirer sur la terre le Verbe de Dieu : ce sera la seconde partie. Donnez-moi, s'il vous plaît, une favorable attention.

[1] Galat., IV, 19.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque parfaites en elles-mêmes que soient les autres vertus, et quelque mérite d'ailleurs qu'elles puissent avoir, c'est l'humilité, dit saint Augustin, qui, de la part de l'homme, doit être la première et essentielle disposition aux communications de Dieu. Et la raison qu'en apporte ce saint docteur, me paraît aussi convaincante qu'elle est naturelle : parce qu'il est évident, ajoute-t-il, que, pour recevoir les grâces et les faveurs de Dieu, il faut au moins être vide de soi-même ; Dieu, tout Dieu qu'il est, si j'ose m'exprimer de la sorte, ne trouvant plus de place dans un cœur plein de lui-même, c'est-à-dire dans un cœur infecté de l'amour et de la vaine estime de soi-même. Or, l'effet propre de l'humilité est de faire en nous ce vide mystérieux et salutaire, qui consiste dans l'oubli de nous-mêmes, dans le détachement de nous-mêmes, dans le renoncement à nous-mêmes ; et par conséquent, c'est l'humilité qui nous rend capables de posséder Dieu, d'être des vases d'élection propres à contenir les dons de Dieu ; en

un mot, de servir de sujets aux épanchements ineffables des grâces et de l'Esprit de Dieu : principe sur lequel est fondé le mystère de ce jour. Car voici, mes chers auditeurs, l'application que j'en fais. Dieu voulait se communiquer à l'homme, mais d'une manière étonnante, et qui devait même surpasser l'intelligence de l'homme; savoir, par la voie incompréhensible de l'incarnation de son Verbe. Parlons plus simplement et plus clairement. Dieu voulait que ce Verbe, que ce Fils du Très-Haut vînt au monde revêtu de notre chair; qu'il fût homme comme nous, et, à l'exclusion du péché, parfaitement semblable à nous. Pour cela, il cherchait une vierge qui pût, en qualité de mère, coopérer à l'accomplissement de ce grand dessein; une vierge selon son cœur, et en qui il trouvât ce fonds d'humilité indispensablement requis pour en faire le temple vivant où devait habiter neuf mois entiers la plénitude de la Divinité. Au moment qu'il fallut venir à l'exécution de l'ouvrage qu'il s'était proposé, il jeta les yeux sur Marie; et Marie seule, entre les femmes, lui parut dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandait. C'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il la choisit préférablement à toutes les autres, et qu'il l'honora de la plus éminente de toutes les grâces, qui était celle de concevoir un Dieu, parce qu'elle était, sans contestation et sans exception, la plus humble des servantes de Dieu. Voilà, dis-je, en deux mots, le mystère que nous célébrons. Mais, pour votre édification et pour la mienne, permettez-moi de vous le développer.

Non, chrétiens, quand Dieu choisit Marie pour l'élever à la maternité divine, il ne considéra en elle ni la grandeur de sa naissance, ni les talents de son esprit, ni les perfections de son corps, ni tous les autres avantages dont il l'avait, comme Créateur, si libéralement pourvue. Il est vrai, Marie, même selon le monde, était la plus accomplie de toutes les créatures. Issue de David et de tant d'autres rois qu'elle comptait parmi ses ancêtres, elle avait hérité de toute leur gloire : douée des qualités naturelles qu'elle avait reçues de Dieu, elle était, comme parle saint Bernard, le chef-d'œuvre de tous les siècles, et nulle des filles d'Israël ne lui fut jamais comparable dans le merveilleux assemblage de ces grâces extérieures et éclatantes dont elle se trouvait enrichie; car c'est d'elle, à la lettre, qu'on pouvait bien dire : *Multæ filiæ congregaverunt divitias; tu supergressa es universas* [1]. Mais rien de tout cela précisément n'engagea Dieu au choix qu'il fit d'elle pour être la mère du Messie

[1] Prov., XXXI, 29.

et pour donner au monde le Rédempteur. Je dis plus, et ceci est encore plus digne de vos réflexions. Ce qui décida en faveur de Marie, ce qui détermina Dieu à lui donner la préférence de cette auguste maternité, ce ne fut pas même absolument ni en général le mérite de sa sainteté. Je m'explique. Marie, pour être Mère de Dieu, devait être sainte; mais toute espèce de sainteté n'aurait pas suffi : il fallait pour cela une sainteté d'un caractère particulier, qui disposât Marie à être la Mère d'un Dieu incarné, c'est-à-dire la Mère d'un Dieu qui s'anéantissait en devenant son fils et se faisant homme. Or ce caractère ne pouvait être que l'humilité; et si l'humilité n'avait pas été la vertu prédominante de cette vierge, quand elle eût eu d'ailleurs tous les mérites et toute la sainteté des anges, Dieu ne l'aurait pas choisie. Par où donc, entre toutes les vierges, se distingua-t-elle devant ce Dieu de majesté? C'est elle-même qui nous l'apprend : par la connaissance qu'elle eut de sa bassesse, et par l'aveu qu'elle en fit : or, cet aveu de sa bassesse ne fut qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* [1]. Oui, dit-elle dans ce sacré cantique, qui, selon la pensée de saint Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, mais de son humilité glorifiée, on m'appellera bienheureuse, et je la suis en effet; car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses : et pourquoi les a-t-il faites? parce qu'il n'a pas dédaigné la bassesse de sa servante, et qu'il a eu égard au sentiment qu'elle en avait : *Ecce enim ex hoc* [2]. Cela seul m'a attiré non-seulement ses bénédictions et ses grâces, mais sa personne et sa divinité même; et je veux bien le publier hautement, afin que toutes les âmes justes, profitant de la confession que j'en fais, sachent qu'il n'y a que l'humilité à qui Dieu se communique, ni qui puisse l'approcher de nous et nous approcher de lui. Il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que Dieu en use de la sorte à l'égard de Marie. Car, comme raisonne saint Bernard, un Dieu qui lui-même était sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès, en se revêtant de notre chair, devait avoir des complaisances infinies pour l'humilité : puisque dans l'état même de sa gloire, il a tant d'égard pour cette vertu, et que, par la seule raison qu'il est grand, toutes ses inclinations sont pour les humbles : *Quoniam excelsus Dominus, et humilia respicit* [3]; que fallait-il attendre de lui dans la disposition prochaine où il se trouvait de devenir un Dieu humble, sinon qu'il se fît encore un honneur d'être conçu par la plus humble de tou-

[1] Luc., I, 48. — [2] Ibid. — [3] Psalm., CXXXVII, 6.

tes les créatures, et qu'agissant conséquemment, voulût entrer dans le monde par l'humilité, i fut son principal et son souverain attrait?

Mais enfin qu'y eut-il donc de si singulier et si rare dans l'humilité de Marie, et en quoi umilité de Marie lui parut-elle alors si digne lui? Ah! chrétiens, Dieu trouva dans Marie ie humilité qui ne s'était jamais vue sur la rre, et qui ne s'y verra jamais, je veux dire une humilité jointe à la plénitude du mérite; première circonstance: car être humble sans mérite, dit saint Chrysostome, c'est une nécessité; être humble avec quelque mérite, c'est une louange; mais être humble dans l'actuelle possession de tous les mérites, c'est un miracle, et il fallait ce miracle pour l'incarnation. Or, c'est ce miracle qui paraît visiblement dans la personne de Marie. Car prenez garde, s'il vous plaît, on la salue comme pleine de grâce: *Ave gratia plena*[1]; et elle proteste qu'elle est la servante du Seigneur: *Ecce ancilla Domini*[2]. Si elle n'eût été que servante, ou si elle n'eût été que pleine de grâce, elle n'aurait jamais été Mère de Dieu; c'est l'excellente réflexion de saint Chrysostome: mais parce qu'elle est l'un et l'autre tout ensemble; parce qu'étant pleine de grâce, elle ne laisse pas de s'appeler l'humble servante du Seigneur, par un effet de l'opération divine, de servante elle devient mère. Voici quelque chose de plus: une humilité dans le comble de l'honneur; autre circonstance. Etre humble, poursuit saint Chrysostome, dans l'humiliation, être humble dans l'obscurité d'une condition vile et abjecte, ce n'est tout au plus qu'une vertu commune et populaire; mais être humble, comme l'a été Marie, dans le plus haut degré d'élévation, c'est une vertu héroïque, et par où Marie mérita l'admiration, non pas simplement des hommes et des anges, mais, pour ainsi dire, de Dieu même. Car pourquoi ne parlerais-je pas ainsi, et pourquoi craindrais-je de dire que celui qui admira la foi du centenier et de la femme chananéenne, dut encore bien plus admirer l'humilité de cette Vierge? Entrons dans le détail. Un ange est député à Marie: tout ange qu'il est, il ne lui parle qu'avec respect. Il lui déclare qu'elle est bénie entre toutes les femmes, qu'elle a trouvé grâce aux yeux du Seigneur, qu'elle concevra un fils à qui elle donnera le nom de Jésus, qu'elle sera remplie du Saint-Esprit, que le fruit qui naîtra d'elle sera saint par excellence, qu'il sera Fils de Dieu, qu'il rétablira le trône de David, qu'il régnera éternellement, et que c'est par elle enfin que tout cela doit être fait. Que pouvait-on lui annoncer de plus grand? quel droit ne semblait-elle pas alors avoir de se former de hautes idées d'elle-même, surtout lorsqu'elle savait que ce n'étaient point là des flatteries, puisqu'elle recevait tous ces éloges et de la bouche d'un ange et de la part de Dieu? Cependant, chrétiens, à tous ces éloges elle ne fait qu'une seule réponse; mais elle la fait avec autant de sincérité qu'une âme vaine et peu solide aurait pu la faire avec dissimulation et avec affectation: *Ecce ancilla Domini;* Je suis, dit-elle, la servante du Seigneur. Vous me parlez d'être sa mère, et ce serait pour moi un titre de supériorité; mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entière soumission et de la servitude que je lui ai vouée, et dont je ne me départirai jamais: *Ecce ancilla.*

Or, voilà mes chers auditeurs, encore une fois, ce qui ravit le Ciel. Voilà (souffrez que je m'explique ainsi) ce qui achève de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Père, et à descendre du trône de sa gloire jusque dans la profondeur de notre néant. Car c'est bien ici que s'est vérifiée la parole du prophète royal, qu'un abîme attire un autre abîme: *Abyssus abyssum invocat*[1]. Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle: cet abîme de l'humilité d'une vierge attire un second abîme encore plus grand, qui est celui de l'anéantissement d'un Dieu. Car c'est le terme, et le terme unique par où saint Paul a cru pouvoir dignement exprimer le mystère d'un Dieu-Homme: *Qui, cum in forma Dei esset, semetipsum exinanivit, formam servi accipiens*[2]; Ce Jésus-Christ que je vous prêche, disait-il aux Corinthiens, est celui qui, étant Dieu, et n'estimant point que ce fut pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, s'est anéanti lui-même, prenant la forme de serviteur, et se rendant semblable aux hommes. En effet, qu'un Dieu se fasse homme, c'est, par rapport à Dieu, ce qui surpasse tous les degrés d'abaissement que notre imagination se figure, et qu'elle peut se figurer. Il faut, pour aller jusque-là, que la révélation divine vienne à son secours, et que, fortifiée des plus vives lumières de la foi, elle nous élève au-dessus de nous-mêmes, pour nous faire comprendre ce que c'est qu'un Dieu dans cet état. Or comment le comprenons-nous? Par ce seul mot, qui signifie plus que tout ce que les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en dire; aussi est-ce le Saint-Esprit qui l'a dicté: il s'est fait homme, c'est-à-dire, de Dieu qu'il était, sans préjudice de la souveraineté de

[1] Luc., I, 28 — [2] Ibid., 38.

[1] Psalm., XLI, 8. — [2] Philip., II, 6, 7.

son être, il s'est réduit à une espèce de néant : *Semetipsum exinanivit* [1].

C'est donc de ce néant divin, pour parler ainsi, que nous avons été formés ; et c'est par la vertu miraculeuse de cet anéantissement d'un Dieu, que nous sommes, vous et moi, tout ce que nous sommes dans l'ordre de la grâce. Comme le premier néant, que j'appelle le néant de la création, a été le principe et l'origine de tous les êtres qui sont dans la nature, il a fallu que de ce second néant, qui est le néant de l'humiliation et de l'incarnation du Verbe, Dieu tirât tous les êtres qui sont de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire toutes les grâces, toutes les vertus, tous les mérites, toutes les lumières, toutes les inspirations, tous les dons célestes qui doivent contribuer au salut et à la justification des hommes. C'est sur ce néant d'un Dieu fait chair, que la miséricorde a travaillé pour faire des saints, des prédestinés, des élus, comme la toute-puissance avait travaillé sur le premier néant pour créer des cieux et des astres. Sans cela nous serions demeurés dans le néant éternel de notre misère et de notre péché : il n'y avait qu'un Dieu qui pût nous en faire sortir, et il n'a point trouvé d'autre moyen que l'anéantissement de son adorable personne : *Exinanivit semetipsum*. Anéantissement de mon Dieu, s'écrie saint Bernard, plus avantageux pour moi que sa grandeur même et que sa puissance même ; ou plutôt anéantissement de mon Dieu, sans lequel sa puissance et sa grandeur même n'auraient eu rien d'avantageux pour moi ! anéantissement plus fécond, plus riche, plus abondant que les trésors mêmes de Dieu, puisque tous les trésors de la bonté et de la charité de Dieu y sont renfermés, et que de là me sont venus tous les biens que j'ai reçus de Dieu et que j'en recevrai jamais ! anéantissement en vertu duquel je subsiste, et auquel je suis redevable de tout mon bonheur ! anéantissement qui, me représentant mon Dieu dans cet abîme d'humiliation où je le contemple aujourd'hui, me le rend encore plus admirable et plus aimable que lorsque je le considérais dans la splendeur des saints, et dans le centre glorieux de sa pure divinité : *Quanto pro me vilior, tanto mihi carior*. Telles étaient les pensées de saint Bernard en vue de ce mystère, qu'il méditait et dont il était pénétré.

Mais allons plus avant, et pour nous rendre ce mystère encore plus utile, faisons un retour sur nous-mêmes. Entrons dans les sentiments de Jésus-Christ, entrons dans ceux de Marie : je veux dire, mettons-nous, selon la maxime du grand Apôtre dans les mêmes dispositions où se trouvèrent Jésus-Christ et Marie au moment de l'incarnation : *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* [1]. Car voici, mes chers auditeurs, ce que le mystère de l'incarnation nous prêche, l'esprit d'humilité, la pratique de l'humilité, l'étude et la science éminente de l'humilité, le mérite de l'humilité. Les païens, disait saint Jérôme, n'ont été humbles et n'ont pu l'être que par raison ; mais pour nous, qui sommes fidèles, nous devons l'être et par raison et par religion. Les juifs n'avaient besoin d'humilité que pour obéir à un Dieu qui leur paraissait toujours grand, et devant lui ils devaient trembler ; mais en qualité de chrétiens, nous avons besoin d'humilité pour servir un Dieu qui s'est fait petit, et à qui nous devons nous conformer. Comme l'abîme de l'humilité de Marie a attiré un second abîme, qui est celui des humiliations du Fils de Dieu, il faut que celui des humiliations du Fils de Dieu en attire un troisième dans nous ; et qu'en nous sanctifiant par l'exercice de l'humilité chrétienne, nous joignions l'anéantissement volontaire de nous-mêmes à cet anéantissement prodigieux du Verbe ; afin que de l'un et de l'autre il se fasse un tout, sans lequel la foi nous enseigne qu'il n'y a point de salut pour nous, puisqu'il est de la foi que l'anéantissement du Verbe incarné relève le mérite du nôtre, et que le nôtre doit être l'effet et comme le supplément et la consommation de celui du Verbe incarné. Parlons sans figure, et réduisons ceci à des termes plus simples.

On vous a cent fois entretenus des désordres de l'orgueil, de cette passion malheureuse que l'on peut bien appeler le péché originel de l'homme, puisque au moins en a-t-elle été la cause, et qu'elle est encore aujourd'hui le principe le plus général de tous les déréglements du monde : on vous en a fait des discours entiers, et peut-être plus d'une fois avez-vous été convaincus que de s'en laisser dominer, c'était une des marques les plus visibles d'un sens réprouvé. Mais, chrétiens, on ne vous en a rien dit d'essentiel, si vous le comparez à ce que je vous en dis aujourd'hui. Oubliez donc tous les autres motifs dont on s'est servi pour vous donner horreur de ce péché ; comptez pour rien tout ce qu'on vous a fait entendre de l'injustice de l'orgueil, de son indignité, de sa vanité, de ses extravagances pitoyables, de ses honteux emportements, de ses aveuglements grossiers, de ses

[1] Philip. II, 7.

[1] Philip., II, 5.

insupportables présomptions, de ses ridicules fiertés, de ses basses et odieuses jalousies. C'étaient des raisons fortes et pressantes, mais encore trop humaines : il en fallait une prise de la sainteté même du christianisme, et dont nous ne pussions nous défendre sans renoncer à notre foi. Or cette raison était attachée à l'auguste mystère de l'incarnation. Car un Dieu tel qu'on nous le propose dans le mystère de ce jour, un Dieu volontairement et par choix revêtu de la forme de serviteur, un Dieu, pour sauver et pour réformer l'homme, couvert des misères de l'homme ; un Dieu fait chair, pour guérir, dit saint Augustin, les enflures criminelles de notre esprit, c'est ce qui confondra éternellement le vice que je combats, ce qui le confondra sans réplique, ce qui le confondra dans tous les états du christianisme, ce qui le confondra en nous convainquant d'une contradiction presque aussi incompréhensible que le mystère même qui l'a fait naître. Car la plus monstrueuse contradiction, n'est-ce pas d'invoquer ce Dieu Sauveur, que nous savons ne nous appartenir comme Sauveur que par son humilité ; et, en l'invoquant, d'être actuellement possédés d'un secret orgueil ; de lui rendre grâce de s'être abaissé pour nous, et de ne penser qu'à nous élever nous-mêmes ; d'établir toute notre confiance sur ce qu'il s'est anéanti pour nous racheter, et de ne travailler qu'à devenir quelque chose , et, s'il était possible, toutes choses selon le monde ? n'est-ce pas là, dis-je, insulter en quelque manière à son incarnation divine ?

Il faut être humbles, chrétiens. Je ne vous dis point que sans cela il ne peut y avoir de solide vertu ; je ne vous dis point que l'humilité est, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite ; je ne vous dis point que si vous n'êtes humbles, c'est en vain même que vous espérez de parvenir à cette prétendue gloire mondaine que vous cherchez ; je ne vous dis point que sans l'humilité vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos âmes : autant vous en dirait un philosophe ; et quelque convaincante sur ce point que fût sa morale, je doute qu'on y déférât beaucoup ; mais je vous dis qu'il faut être humble pour être chrétien, et que sans l'humilité il n'y a ni religion, ni christianisme, puisque, sans l'humilité, il n'y aurait pas même eu d'incarnation, ni d'Homme-Dieu. S'il vous reste encore de la foi, pouvez-vous n'être pas touchés de cette vérité ? Je sais néanmoins que cette vérité, tout édifiante qu'elle est, ne sera pas du goût de ceux qui m'écoutent; et je sais, quoique avec douleur, que l'humilité que je prêche ici, est cette sagesse cachée que saint Paul a cru bien définir, quand il a dit que c'était celle que nul des princes de ce monde n'avait connue : *Sapientiam in mysterio, quæ absconditu est... quam nemo principum hujus sæculi cognovit* [1]. Mais c'est pour cela même que je vous la prêche, afin que, malgré le dieu du siècle, elle soit hautement révélée là où elle est plus grossièrement ignorée et plus ouvertement combattue; afin qu'il ne soit plus vrai que nul des princes du monde ne l'a connue ; afin que, jusque dans la cour, elle reçoive un témoignage ou qui sanctifie ceux qui la croient, ou qui serve à justifier Dieu contre ceux qui ne la croient pas : car, de l'une ou de l'autre manière, il faut, chrétiens, que cette sagesse triomphe de vos erreurs. Et je vous rends grâce, ô mon Dieu, de ce qu'il y a encore des âmes dans qui elle en triomphe pleinement ; de ce que votre main n'est pas raccourcie ; de ce que, parmi les grands à qui je parle, il se trouve encore des humbles de cœur à qui vous découvrez vos voies : ce sont vos élus, Seigneur, et à vous seul en appartient le discernement. S'ils sont en petit nombre, c'est cette profondeur de vos conseils que nous révérons ; mais, quoi qu'il en soit, j'ai toujours droit de me consoler aujourd'hui de ce que la proposition de votre apôtre n'est plus si absolue ni si générale, et tout indigne que je suis de mon ministère, j'ai le bonheur de prêcher avec plus d'avantage que lui cette sagesse de vos humiliations, puisque je la prêche devant des puissants du siècle, non-seulement qui la connaissent, mais qui l'adorent, et qui conviennent avec moi de l'obligation indispensable où ils sont de la pratiquer.

Vous me direz, chrétiens : Mais peut-on être humble et grand tout à la fois ? car voilà le prétexte que l'esprit du monde a opposé de tout temps à cette vérité. Et moi je vous réponds : En peut-on douter, après la preuve authentique et le modèle admirable que Dieu nous en a donné dans l'incarnation de son Fils ? Vous me demandez si l'on peut être humble et grand tout à la fois : et le Fils de Dieu a bien pu devenir humble en demeurant Dieu ; et Marie a bien pu être la plus humble de toutes les créatures en devenant la Mère d'un Dieu. Quoi donc ! reprend saint Chrysostome, les grandeurs humaines ont-elles quelque chose de plus éclatant que la maternité de Dieu, et que la divinité même ? et puisque la divinité et la maternité de Dieu se sont si bien accordées avec

[1] I Cor., II, 7, 8.

l'humilité dans Jésus-Christ et dans Marie, oserons-nous dire qu'il y ait rien de grand sur la terre avec quoi l'humilité puisse être incompatible ? Oui, chrétiens, on peut être grand et humble, tout ensemble, c'est-à-dire on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être superbe dans la bassesse. On ne peut pas être humble et ambitionner d'être grand, et se plaire à être grand, et faire toutes choses pour être grand ; mais on peut être humble et être grand ; parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, et que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que j'appelle la grâce de votre état. Vous qui tenez dans le monde des rangs honorables, et que la Providence a élevés au-dessus du commun des hommes, voilà, si vous voulez le reconnaître, l'avantage que vous possédez, de trouver dans l'humilité que ce mystère vous inspire de quoi sanctifier votre condition, et de trouver dans votre condition de quoi rendre votre humilité plus sainte et plus précieuse devant Dieu ; voilà en quoi Dieu vous a privilégiés, de vous avoir donné le moyen d'être humbles avec mérite, et d'être grands sans risque et sans péril. Concevez bien, s'il vous plaît, ce secret de sa miséricorde. Si Dieu vous avait laissés dans la corruption du péché, livrés à vos propres désirs, cette grandeur dont vous êtes revêtus serait une grandeur funeste qui vous perdrait, qui vous aveuglerait, qui serait pour vous une source de crimes, et qui n'aboutirait enfin qu'à votre damnation : ou si, par un changement d'état, Dieu, au contraire, vous avait fait naître dans la poussière et dans les plus viles conditions du monde, l'humilité dont vous auriez fait profession n'eût été souvent qu'une humilité naturelle, qu'une impuissance de vous élever plus haut, ou même qu'une bassesse de cœur indigne du nom d'humilité. Qu'a fait Dieu ? Par une providence toute singulière, il vous a préservés de ces deux écueils : il vous a donné de la naissance, des emplois, des rangs, afin que, si vous étiez humbles et chrétiens, vous le fussiez par vertu ; et il vous a pourvus de l'humilité chrétienne, afin que cette naissance, ces emplois, ces rangs ne dégénérassent point dans une grandeur profane et abominable à ses yeux. La grandeur toute seule aurait dû vous faire trembler ; l'humilité toute seule, dans le sens que je viens de le dire, n'aurait pas pu vous assurer : l'une vous aurait exposés à des tentations presque invincibles ; l'autre, sous l'apparence même du bien, aurait été douteuse et équivoque. L'alliance des deux est ce qui doit faire votre consolation : car l'humilité, à l'épreuve de la grandeur, est le plus infaillible ouvrage de la grâce, et le mérite le plus pur sur lequel vous puissiez compter ; et la grandeur, sanctifiée par l'humilité, non-seulement n'est plus un piége, mais devient elle-même salutaire. Quel hommage, chrétiens, n'en pouvez-vous pas faire à Dieu ? à combien de saintes œuvres ne peut-elle pas vous servir pour les intérêts de Dieu ? dans quelle nécessité ne vous met-elle pas d'être sur la terre, chacun à proportion de votre pouvoir, les ministres et les hommes de Dieu ? Cette grandeur soumise à Dieu, employée pour Dieu, anéantie par l'humilité de la religion en présence de Dieu, quel tribut de gloire ne lui rapporte-t-elle pas, et quelle facilité ne vous donne-t-elle pas à vous-mêmes, sans cesser d'être tout ce que vous êtes, d'être encore des saints ? Il est vrai, disait saint Pierre, notre Dieu est un juge équitable, qui ne regarde point la qualité, et qui ne fait nulle différence des conditions des hommes : *Non est personarum acceptor Deus* [1]. Mais il faut pourtant convenir que, agissant même en juge équitable, Dieu se tient en quelque sorte plus honoré de la piété des grands que de celle des hommes du commun : pourquoi ? parce que la piété dans les grands, pour être sincère et véritable, suppose un plus grand fonds d'humilité. Or Dieu, à proprement parler, ne nous considère que par le plus ou le moins d'humilité qui est en nous ; et si nos vertus, par rapport à nous, ont devant lui quelque distinction, c'est uniquement par là qu'il les mesure ; c'est pour cela même aussi, vous disais-je il y a quelque temps, que Dieu vous a faits ce que vous êtes, et c'est enfin ce qui vous doit faire aimer l'humilité. Non, vous ne la devez point regarder comme une vertu odieuse qui vous dispute vos droits et vos rangs, mais comme une vertu précieuse qui sanctifie la grandeur même, et qui la rend méritoire devant Dieu, et plus vénérable devant les hommes. Sainte humilité, c'est vous qui avez conçu le Verbe de Dieu, ou plutôt c'est par vous que Marie l'a conçu dans son sein, et que nous le devons concevoir dans nous-mêmes ! Voyons encore comment Marie contribue par sa virginité à cette divine conception : c'est la seconde partie.

[1] Act., x, 34.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu l'avait dit, chrétiens, et le plus authentique de tous les signes qu'il avait promis au monde, pour marquer l'accomplissement du grand mystère de notre rédemption, c'était, selon le rapport d'Isaïe, qu'une vierge demeurant vierge concevrait un fils, et que ce fils serait Dieu ; non pas un Dieu séparé de nous, ni élevé comme Dieu au-dessus de nous, mais un Dieu abaissé jusqu'à nous, et entretenant, quoique Dieu, un commerce intime avec nous. Car voilà, ajoute l'évangéliste, ce que signifiait l'auguste nom d'Emmanuel : *Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium ; et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus* [1]. Ce prodige, je l'avoue, surpassait toutes les lois de la nature ; mais après tout, il ne laissait pas d'être, dans un sens, parfaitement naturel. Car, comme raisonne saint Bernard, si un Dieu se faisant homme, devait avoir une mère, il était de sa dignité, et par là d'une espèce de nécessité, que cette mère fût vierge ; et si une vierge, par le plus inouï de tous les miracles, devait, sans cesser d'être vierge, avoir un fils, il était pour elle d'une bienséance absolue et comme indispensable que ce fils fût Dieu : *Neque enim aut partus alius virginem, aut Deum decuit partus alter.* Il fallait que le Verbe de Dieu, par un excès de son amour et de sa charité, sortît hors du sein de Dieu, et, si je puis ainsi dire, hors de lui-même, pour se mettre en état d'être conçu selon la chair : mais supposé cette sortie, qui est proprement ce que nous appelons incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvait être autrement conçu selon la chair ; que par la voie miraculeuse de la virginité : pourquoi ? Parce que toute autre conception que celle-là aurait obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Cette pensée de saint Bernard a je ne sais quoi de sublime ; et pour peu d'étendue qu'on lui donnât, elle remplirait vos esprits des plus hautes idées de la religion. Mais, sans rien rabattre de la sublimité de cette pensée, il faut encore quelque chose de plus sensible et de plus propre à l'édification de vos mœurs : or c'est à quoi le Saint-Esprit me paraît avoir admirablement pourvu par la conduite qu'il a tenue dans l'exécution de ce mystère, conduite, si vous l'examinez bien, capable de vous inspirer toute la vénération, tout le respect, tout l'amour dû à l'excellente vertu dont je dois présentement vous parler, et qui est la pureté chrétienne. Car en voici, mes chers auditeurs, la plus solide et la plus touchante leçon : étudiez-la dans la suite de notre Evangile.

Dieu, par un mouvement de son infinie miséricorde, envoie un ange sur la terre, non-seulement pour annoncer, mais pour négocier la divine alliance qu'il est sur le point de faire avec les hommes. Et à qui envoie-t-il cet ange? A une vierge : *Missus est angelus... a Deo... ad virginem* [1]. Or vous savez (belle réflexion de saint Bernard sur ces trois noms, ou plutôt sur ces trois personnes, un ange, un Dieu, une vierge), vous savez que Dieu, qui est le plus pur de tous les esprits et la source de toute pureté, engendre éternellement son Fils par la plus pure et par la plus sainte de toutes les générations ; d'où vient que saint Grégoire de Nazianze, en parlant du Père céleste, l'appelle vierge par excellence, et le premier des vierges. Vous savez que les anges sont de purs esprits dégagés de la matière, et que ceux qui ont persévéré dans la justice et dans la sainteté originelle où Dieu les avait créés, j'entends les anges bienheureux, ont encore l'avantage d'être spécialement purs et sans tache devant Dieu. Et vous savez enfin, que les vierges, quoique dans un corps mortel, par la profession qu'elles font d'une sainte virginité, sont comme les anges de la terre : *Erunt sicut angeli Dei* [2]. Dieu qui députe, l'ange qui est député, Marie à qui la députation est faite, autant de caractères différents de la plus parfaite pureté, selon la différence des sujets qui concourent à ce mystère : *Angelus a Deo ad virginem.* Que veux-je conclure de là ? Ce que le Saint-Esprit semble avoir prétendu par là nous déclarer, savoir : que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il fallait, ou une pureté angélique, ou une pureté virginale ; disons mieux, qu'il fallait l'une et l'autre ensemble, pour concerter entre Dieu et l'homme cette ineffable et adorable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. Mais encore, reprend saint Bernard, laquelle de ces deux sortes de pureté, l'angélique et la virginale, a eu plus de part à ce mystère ? et pour laquelle Dieu paraît-il avoir eu plus de considération ? Ah ! répond ce saint docteur, en peut-on douter, après l'exemple que ce Dieu de gloire nous en donne aujourd'hui lui-même, c'est-à-dire après la haute préférence qu'il donne aujourd'hui à la pureté virginale sur la pureté angélique? Vous me demandez en quoi consiste cette préférence : le voici. Le Verbe de Dieu, dans le dessein de s'incarner, choisit une vierge pour mère, et il lui députe un ange qui n'est auprès d'elle que son ambassadeur. Elle est donc, en vertu de ce

[1] Matth., I, 23.

[1] Luc., I, 26, 27. — [2] Matth., XXII, 30.

mystère, aussi élevée comme vierge au-dessus de l'ange, que le nom de mère qu'elle reçoit surpasse celui de ministre et de serviteur. *Tanto melior angelis,* pourrais-je dire, en me servant des termes de saint Paul, *quanto differentius præ illis nomen hæreditavit* [1].

Dieu, prêt à se faire homme, oblige l'ange à s'humilier devant cette vierge, et lui-même, tout Dieu qu'il est, par un honneur anticipé qu'il veut bien lui faire comme à sa future mère, il commence en quelque sorte à dépendre d'elle, puisque, dans la plus importante négociation, il demande son consentement. Ne vous en étonnez pas, poursuit saint Bernard ; c'est qu'en effet la pureté de cette vierge était d'un mérite qui la rendait bien plus précieuse et plus estimable devant Dieu que celle des anges. L'ange qui saluait Marie était pur, il est vrai : mais comment ? par nature et par un privilége de béatitude et de gloire ; mais Marie était vierge par vœu, par esprit de religion. La virginité de Marie était donc comme un sacrifice continuel qu'elle faisait à Dieu, une oblation de son corps qu'elle immolait comme une hostie vivante et agréable aux yeux de Dieu, une consécration de sa personne qui devait être le sanctuaire et la demeure de son Dieu. Voyez avec quelle prudence et quelle circonspection elle conserve le trésor de sa virginité ; admirez la constance et la fermeté qu'elle témoigne pour ne le pas perdre. Deux devoirs des vierges chrétiennes, dont Dieu veut que Marie soit aujourd'hui le modèle. Ecoutez-moi, et instruisez-vous. Un ange se présente à elle, et elle se trouble. A peine a-t-il recommencé à lui parler, que la crainte la saisit, qu'elle paraît surprise et inquiète, qu'elle se sent intérieurement combattue de mille pensées: *Turbata est... et cogitabat qualis esset ista salutatio*[2]. Si Marie eût été de ces personnes mondaines, qui ne sont vierges que de corps sans l'être d'esprit, cette visite qu'elle recevait n'aurait eu rien pour elle de si surprenant ; et les louanges qu'on lui donnait, au lieu de l'étonner, l'auraient agréablement flattée. Mais la profession qu'elle a toujours faite de n'avoir, comme vierge, d'entretien particulier qu'avec Dieu ; la loi qu'elle s'est prescrite et qu'elle a gardée, de fuir tout autre commerce, et de renoncer aux mœurs et aux usages du siècle profane ; son exacte et sévère régularité, son attention à ne se relâcher jamais sur les moindres bienséances ; la possession où elle est d'une conduite irrépréhensible et à l'épreuve de la plus rigide censure ; la pudeur et la modestie qui lui sont plus que naturelles ; l'opinion dont elle est prévenue, que les louanges données à son sexe et favorablement reçues, que les louanges même souffertes et écoutées tranquillement, sont le poison le plus contagieux et le plus mortel: tout cela lui cause un trouble qu'elle n'a pas honte de faire paraître, parce que, être troublée de la sorte, c'est le véritable caractère d'une vierge fidèle à Dieu. Voilà sa prudence et sa vigilance : ajoutez-y sa constance et sa fermeté. On déclare à Marie qu'elle doit être la mère d'un Fils qui sera éternellement roi, qui sera le Saint des saints, qui sera le Fils du Très-Haut, qui sera le Sauveur de tout le monde ; et elle demande comment cela se pourra faire, parce qu'elle est vierge, et vierge par un engagement auquel ni la qualité de mère de Dieu, ni celle de reine du ciel et de la terre, ne la feront jamais renoncer : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco* [1] ? Ah ! Marie, s'écrie là-dessus saint Augustin, c'est pour cela même que la chose se pourra faire et qu'elle se fera, parce que vous ne comprenez pas comment elle est possible : car si vous le compreniez de la manière que tout autre l'aurait compris, dès là vous seriez incapable d'être à Dieu ce que Dieu veut que vous lui soyez. Il a fallu que votre virginité parût en ce moment-là vous rendre comme incrédule ; il a fallu que la proposition qu'on vous faisait d'être la mère de votre Dieu vous alarmât d'abord et vous troublât, afin que vous fussiez digne de l'être.

En effet, ce refus de la maternité divine plutôt que de cesser d'être vierge, ce vœu de virginité dans lequel elle demeura ferme et immobile jusqu'à n'être pas ébranlée par la parole même d'un ange qui lui promettait un Dieu pour fils : *Immobile virginitatis propositum, quod nec angelo filium Deum promittente, aliquatenus titubavit* ; voilà, dit saint Jérôme, ce que Dieu a considéré dans Marie, et par où Marie, entre toutes les autres vierges, a eu la préférence de l'estime et du choix de Dieu. Or qu'est-il arrivé de là ? Une chose, chrétiens, aussi consolante pour vous qu'elle vous paraîtra merveilleuse. Vous savez quelle fut la cause de ce déluge universel qui inonda toute la terre. Dieu, dans sa colère, voyant la corruption du genre humain, avait juré que son Esprit ne demeurerait jamais dans l'homme, parce que l'homme était devenu tout charnel : *Non permanebit Spiritus meus in homine, in æternum quia caro est* [2]. Mais aujourd'hui (réflexion admirable de saint Augustin) Dieu révoque, pour ainsi dire, cet arrêt ; et, par un autre serment

[1] Hebr., I, 4. — [2] Luc., I, 29

[1] Luc., I, 34. — [2] Genes., VI, 3.

tout contraire en apparence, mais qui néanmoins s'accorde parfaitement avec le premier, il assure que son Esprit demeurera dans Marie, et que de Marie il se répandra dans tous les hommes : pourquoi ? parce que, dans la personne de Marie, l'homme a cessé d'être charnel ; c'est-à-dire parce que Marie est vierge, et vierge par une profession qui, l'élevant au-dessus de l'homme, la rend capable des plus hautes faveurs de Dieu, et de la plénitude même de l'Esprit de Dieu : *Spiritus Sanctus superveniet in te* [1]. Au lieu que, dans la création, l'Esprit de Dieu était simplement venu pour se communiquer à l'homme en vue de son innocence, et parce que l'homme n'avait point encore péché ; au moment de l'incarnation, ce même Esprit, selon la parole sacrée, survient dans Marie ; et comment ? avec un surcroît, avec une surabondance, avec un épanchement de dons et de grâces sans mesure, en vue de sa pureté, et parce qu'elle était vierge: *Superveniet in te.*

Ce n'est pas assez : non-seulement Dieu veut que Marie, en conséquence de ce qu'elle est vierge, soit remplie de son Esprit ; mais parce qu'elle a fait comme vierge, un éternel divorce avec la chair et le sang, c'est par elle que lui-même, qui est un pur Esprit, veut faire une éternelle alliance avec notre chair ; disons mieux, c'est par elle que lui-même veut être fait chair : car voilà le terme qu'a employé l'évangéliste, pour exprimer le miracle de ce Verbe de Dieu incarné et fait homme : *Et Verbum caro factum est* [2]. Saint Jean n'a pas cru qu'il suffit de dire que le Verbe de Dieu s'était fait homme, de dire qu'il s'était allié à une nature raisonnable, de dire qu'il avait pris une âme immortelle et spirituelle ; mais il a réduit en quelque sorte tout ce mystère à la bienheureuse adoption que le Verbe a faite de notre chair dans le sein de Marie : *Et Verbum caro factum est.* O mon Dieu ! est-il possible que la virginité ait eu ce pouvoir sur vous ; et qu'un Dieu aussi grand, aussi saint, aussi parfait que vous, en soit venu jusqu'à se faire chair ? Oui, chrétiens, c'est ce que la foi nous revèle : ce Dieu-Homme, par son incarnation, aennobli dans sa personne tout l'homme ; mais il a particulièrement ennobli la chair de l'homme par les merveilleux rapports que son incarnation a fondés entre lui et nous. Car c'est selon la chair que cet Homme-Dieu est notre frère, c'est selon la chair que nous ne faisons qu'un corps avec lui, c'est selon la chair qu'il est notre chef, et que nous sommes ses membres : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi* [1] ? Ne savez-vous pas, mes frères, disait saint Paul, et pouvez-vous l'ignorer, que, depuis qu'un Dieu a bien daigné prendre un corps semblable au nôtre, nos corps, par un merveilleux changement, ont cessé, pour ainsi dire, d'être nos corps, et qu'ils sont devenus le corps de Jésus-Christ ? N'est-ce pas une des premières leçons qu'on vous a faites dans le christianisme, que vous êtes incorporés à Jésus-Christ, ou plutôt que vous êtes le corps de Jésus-Christ même ? *Vos estis corpus Christi, et membra de membro* [2]. Après cela, faut-il s'étonner que le même apôtre ait cru avoir droit d'exiger des chrétiens, comme chrétiens, une pureté de mœurs si inviolable ; et que, de toutes les choses qu'il leur recommandait, celle qu'il a paru avoir plus à cœur ait été qu'ils sanctifiassent leurs corps ? Supposé ces principes de la foi, que je viens de vous expliquer, pouvait-il trop insister sur ce devoir ? Ayant les liaisons que nous avons avec Jésus-Christ, serons-nous jamais aussi purs et aussi saints que nous devons l'être ? Notre chair étant la chair de Jésus-Christ, oserons-nous nous plaindre des soins et de l'exacte régularité à quoi nous assujettit ce point de notre religion, comme si c'était un excès de perfection ? Voulons-nous qu'il ne nous en coûte rien, d'être non-seulement les frères, mais les membres et le corps d'un Homme-Dieu ? et cette alliance sacrée que nous avons contractée avec lui, n'aurait-elle en nous point d'autre effet que de nous avoir élevés à un si haut rang d'honneur, pour en être éternellement indignes ? Après cela même, devons-nous trouver étrange que les Pères de l'Eglise, parlant de l'impureté qui corrompt aujourd'hui tout le christianisme, en aient témoigné tant d'horreur, puisqu'il est certain que ce péché, deshonorant nos corps, deshonore le corps de Jésus-Christ ? Devons-nous être surpris que ce péché, par la seule raison que le Verbe s'est fait chair, leur ait paru d'une tout autre grièveté que s'il violait simplement la loi de Dieu ; et que l'Eglise des premiers siècles ait été pour cela si rigoureuse et si sévère à le punir, persuadée qu'elle était qu'en le punissant elle vengeait l'affront personnel qu'en recevait son Epoux ? Que la chair de l'homme, disait éloquemment Tertullien, que la chair de l'homme, avant l'incarnation de Jésus-Christ, ait été corrompue et souillée de crimes, ses déréglements pouvaient être alors plus pardonnables ; elle n'avait pas encore la gloire d'être entrée dans l'alliance d'un Dieu ; elle n'était pas en-

[1] Luc., I, 35. — [2] Joan., I, 14.

[1] I Cor., VI, 15. — [2] Ibid., XII, 27.

core incorporée au Verbe de Dieu ; elle n'avait pas encore reçu cette onction de grâce, en vertu de laquelle elle devait être hypostatiquement unie à Dieu. Mais depuis que le Fils de Dieu l'a ennoblie, et que, par le plus grand de tous les miracles, il en a fait sa propre chair ; depuis que cette chair a commencé à lui appartenir, depuis qu'elle a changé dans sa personne de condition et d'état, ah ! mes frères, concluait-il, ne traitons plus ses désordres de simple faiblesse ; et toute chair qu'elle est, ne l'excusons plus par sa fragilité, puisque sa faiblesse et sa fragilité est l'opprobre de l'incarnation de notre Dieu. Non, chrétiens, je n'ai pas de peine à comprendre pourquoi Tertullien parlait ainsi. Il outrait quelquefois la morale du christianisme, et il abondait en son sens ; mais sur le point que nous traitons, il n'a rien dit qui ne soit encore au-dessous de la vérité, puisqu'il n'a rien dit qui approche de la parole de saint Paul. Car ce grand apôtre, après avoir supposé que, par le mystère de l'incarnation, tous les hommes, sans en excepter aucun, sont devenus les membres de Jésus-Christ, n'a plus hésité à tirer de là cette affreuse conséquence, dont il n'y a point d'impudique qui ne doive trembler : *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis* [1] ? Si c'était un autre que saint Paul qui se fût expliqué de la sorte, nous ne pourrions entendre ces termes ; et la pudeur que nous affectons malgré la licence et le débordement des mœurs où nous vivons, nous ferait rebuter une instruction si nécessaire et si essentielle ; mais si c'est l'esprit de la foi qui nous anime et qui nous conduit, quel effet cette conséquence ne doit-elle pas produire en nous ? quelle horreur ne doit-elle pas nous inspirer pour le péché que je combats ? et si nous en sommes esclaves, quelle indignation ne doit-elle pas nous faire concevoir contre nous-mêmes ? *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis !* Cela seul, bien médité, ne doit-il pas être pour nous plus convaincant que toutes les prédications ; et pour peu qu'il nous reste de religion, en faut-il davantage pour nous préserver de l'emportement des passions impures ?

Vous me direz : Mais il s'ensuit donc que le Fils de Dieu, s'incarnant et se faisant homme, a rendu le péché de l'homme plus abominable et plus irrémissible qu'il ne le serait de lui-même? Oui, reprend saint Chrysostome, cela s'ensuit et doit s'ensuivre nécessairement. Mais nous sommes donc, en conséquence de ce mystère, plus criminels que nous ne l'aurions été si nous étions demeurés dans l'état de notre première corruption ? Rien de plus incontestable et de plus vrai. Mais l'incarnation de Jésus-Christ nous devient donc préjudiciable, quand nous nous abandonnons à notre incontinence ? C'est ce que toutes les Ecritures vous prêchent. Ah ! chrétiens, peut-être y en a-t-il parmi vous d'assez ingrats et d'assez insensibles aux bienfaits de Dieu, pour souhaiter que Dieu ne les eût point tant honorés; peut-être leur infidélité va-t-elle jusque-là ; et s'il était dans leur choix de prendre l'un ou l'autre des deux partis, peut-être renonceraient-ils à la gloire d'appartenir à Jésus-Christ, pourvu qu'il leur fût permis de satisfaire impunément leurs désirs déréglés, et qu'ils se trouvassent par là déchargés de l'obligation que ce mystère leur impose, de vivre dans l'ordre. Mais il ne dépend plus d'eux ni de nous que cela soit ainsi, et il ne dépend plus de Jésus-Christ même qu'il cesse d'être ce qu'il nous est. Soyons libertins tant que nous voudrons, nous serons toujours ses frères selon la chair : jusque dans les enfers, si nous sommes jamais réprouvés de Dieu, nous en porterons le caractère ; et ces désordres de la chair tireront éternellement de lui, malgré que nous en ayons, un sujet particulier ou un surcroît de condamnation.

Peut-être, mes chers auditeurs, ces désordres ont-ils déjà éteint les plus vives lumières de votre foi, et peut-être ceux à qui je parle ne croient-ils plus que faiblement le mystère de l'incarnation d'un Dieu : car le moyen de le croire et de vivre dans l'habitude de ce péché ? Mais croyons-le, ou ne le croyons pas : si nous vivons dans le désordre de ce péché, nous nous faisons de ce mystère, qui par excellence est le mystère du salut, un mystère de réprobation. Si nous ne le croyons pas, notre arrêt est déjà porté, et dès là nous voilà jugés : *Qui non credit, jam judicatus est* [1]; si nous le croyons, nous nous jugeons et nous nous condamnons nous-mêmes. Si nous ne le croyons pas, il n'y a point de Sauveur pour nous ; et si nous le croyons, il y en a un, mais pour notre confusion. Car souvenons-nous, chrétiens, que ce Dieu fait homme est en même temps, selon l'oracle du saint pontife Siméon, pour la ruine des uns et pour la résurrection des autres : *Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum* [2]. Il s'est incarné pour nous sauver ; mais il pourra bien arriver, par l'abus que nous faisons de ses grâces, qu'il se soit incarné pour nous perdre. Or, s'il doit jamais contribuer à la perte de quelques pécheurs, comme l'Evangile nous l'assure, sur qui

[1] I Cor., VI, 15.

[1] Joan., III, 18. — [2] Luc., II, 34.

doit-on présumer que tomberont ses anathèmes, si ce n'est pas en particulier sur ces chrétiens sensuels, sur ces voluptueux impénitents et obstinés dans leur péché ? Ah ! Seigneur, ne permettez pas qu'une si funeste prédiction se vérifie jamais en nous, et que les mérites de votre vie mortelle, qui, dans les vues de votre infinie miséricorde, doivent servir à notre salut, par un châtiment de votre redoutable justice servent à notre malheur éternel! Et vous, Vierge sainte et toute pure, puissante médiatrice des hommes, et leur mère, puisque vous êtes la mère d'un Dieu-Homme, en nous donnant ce Sauveur que vous portez dans votre sein virginal, et qui vient nous racheter, aidez-nous à recueillir les fruits d'une si abondante rédemption, afin que, par les grâces dont votre Fils adorable est la source et dont vous êtes la dispensatrice, nous puissions parvenir à la bienheureuse éternité, où nous conduise, etc.

DEUXIÈME SERMON SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

ANALYSE.

Sujet. *Le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous.*

C'est le grand mystère que célèbre l'Eglise. Mystère de la bonté et de la charité de Dieu envers les hommes ; mystère qui, tout incroyable qu'il paraît, a été cru dans tout le monde. Il s'agit dans ce discours d'en donner une connaissance aussi parfaite que nous pouvons l'avoir.

Division. Trois alliances merveilleuses. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jésus-Christ, qui devient Homme-Dieu, première partie ; alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie, qui devient Mère de Dieu, deuxième partie; alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous, qui devenons enfants de Dieu, troisième partie.

Première partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jésus-Christ, qui devient Homme-Dieu. Miracle que la foi nous révèle, et d'où il s'ensuit que la chair de l'homme, considérée dans la personne du Rédempteur, est vraiment la chair d'un Dieu, et qu'elle est entrée en possession de toute la gloire de Dieu. De là vient encore que dans Jésus-Christ, entre la chair et le Verbe, il n'y a rien eu de divisé, et que ce qui était vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est aussi de l'autre. Parce que la chair de Jésus-Christ a été passible, nous disons que le Verbe de Dieu a souffert ; et parce que le Verbe est égal à Dieu, nous ne craignons point de dire que la chair de Jésus-Christ est assise à la droite de Dieu.

Trois hérésies : 1° de ceux qui ont combattu la divinité de Jésus-Christ, 2° de ceux qui n'ont pas voulu reconnaître l'humanité de Jésus-Christ, 3° de ceux qui, reconnaissant la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, ont seulement nié l'union de l'une et de l'autre, telle que le Saint-Esprit l'a faite, et telle qu'elle subsistera toujours. Dogmes impies, que l'Eglise a frappés de ses anathèmes.

Il est donc vrai que le Verbe de Dieu s'est réellement fait chair ; et puisque la chair de ce Verbe fait homme est la chair d'un Dieu, jugeons avec quel sujet saint Paul a prononcé un si terrible arrêt contre ceux qui la reçoivent indignement dans la communion. Quelle épreuve Marie fit-elle d'elle-même avant que de consentir à l'incarnation de ce Dieu-Homme dans son sein ! Faisons de nous la même épreuve pour nous disposer à la communion pascale.

Deuxième partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie, qui devient Mère de Dieu. Alliance que l'hérésiarque Nestorius ne voulut pas reconnaître, refusant à Marie le titre de Mère de Dieu. Mais on sait avec quel zèle l'Eglise prit les intérêts de cette Vierge, et comment elle arrêta dans le concile d'Ephèse que le titre de *mère de Dieu* serait un terme consacré contre l'hérésie nestorienne, comme celui de *consubstantiel* l'avait été dans le concile de Nicée contre l'hérésie arienne.

Ainsi nous croyons que Marie est véritablement mère de Dieu ; et c'est sur cette maternité divine que sont fondés tous les honneurs que nous lui rendons. Nous n'en faisons pas une divinité ; mais sans l'élever jusqu'à Dieu, est-il du reste une grandeur comparable à celle de cette mère de Dieu ? Considérons-la sous deux rapports, l'un à Dieu, l'autre aux hommes : 1° Marie, Mère de Dieu ; c'est le premier rapport ; 2° Marie, Mère de Dieu, devenue par là même la médiatrice et comme la mère des hommes ; c'est le second. Or, quelle gloire lui doit revenir de l'un et de l'autre !

1° Marie, Mère de Dieu. La virginité et la maternité jointes ensemble, quel prodige ! Un Dieu dépendant d'une vierge en qualité de fils, quel honneur pour cette vierge !

2° Marie, mère des hommes, puisque tous les hommes sont non-seulement les frères, mais les membres de ce Dieu-Homme qu'elle a porté dans son sein. De là médiatrice et protectrice des hommes. Adressons-nous donc à elle avec confiance; ce ne sera pas en vain; mais nous en recevrons ce que tant d'autres en ont reçu.

Troisième partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous, qui devenons enfants de Dieu. Car le Verbe divin n'a pu se revêtir de la chair de l'homme, sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité ; et du moment qu'il nous a ainsi unis à lui, en sorte que nous ne faisons avec lui qu'un même corps, nous pouvons dire, dans un sens propre et réel, que nous sommes enfants de Dieu. Sur cela, voyons, 1° ce que nous devons à Dieu, 2° ce que nous nous devons à nous-mêmes.

1° Ce que nous devons à Dieu comme enfants de Dieu : l'obéissance à ses ordres, et le zèle pour sa gloire. Sans cela, que sert-il de l'appeler notre Père ? Si cette obéissance et ce zèle nous doivent coûter, ils ont encore plus coûté à Jésus-Christ.

2° Ce que nous nous devons à nous-mêmes comme enfants de Dieu : ne pas dégénérer de cette glorieuse qualité par une conduite qui nous en rende indignes.

Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

Le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous. (*Saint Jean*, chap. I, 14.)

SIRE,

C'est le grand mystère que nous célébrons aujourd'hui, et sur quoi est fondée toute la religion chrétienne. Mystère que l'apôtre saint Paul exprimait en des termes si relevés, et qu'il appelait le mystère par excellence de la bonté et de la charité de Dieu envers les hommes : *Magnum pietatis sacramentum... manifestatum in carne* [1]. Le Verbe s'est fait chair : voilà, dit saint Augustin, ce qui paraissait incroyable. Mais il y avait encore, ajoute-t-il, quelque chose de plus incroyable, savoir, que ce mystère, tout incroyable qu'il était, fut cru néanmoins dans le monde ; et c'est ce qui est arrivé. De ces deux choses incroyables, celle qui l'était le plus a cessé de l'être, et est devenue non-seulement croyable, mais évidente. Car il est évident que le mystère d'un Dieu incarné a été prêché aux nations, et que le monde s'est soumis à ce point de foi : *Magnum pietatis sacramentum... prædicatum gentibus, creditum in mundo* [2]. Quand saint Paul en parlait ainsi, ce n'était qu'une prédiction qui dès lors commençait à se vérifier : mais nous voyons la prédiction pleinement accomplie. Le monde devenu chrétien croit un Dieu fait chair ; et voilà le miracle qu'a opéré le Seigneur, et qui paraît à nos yeux : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* [3]. Or, convaincus, comme nous le sommes, du plus incroyable, pourquoi aurions-nous de la peine à croire ce qui l'est moins ? C'était le raisonnement de saint Augustin. Mais ce n'est pas assez : le Verbe fait chair a demeuré parmi nous : *Et habitavit in nobis* [4] ; pourquoi cela ? pour nous instruire par ses exemples, et pour nous sanctifier par sa doctrine. Voilà, dit saint Paul, par rapport à nous, une des principales fins de l'incarnation : *Apparuit... erudiens nos* [5]. Ecoutez-le donc, mes chers auditeurs, ce Verbe incréé, mais incarné : c'est par moi qu'il vous doit aujourd'hui parler, c'est moi qui lui dois servir d'organe ; et, pour m'acquitter dignement d'un si saint ministère, j'ai besoin des lumières et des grâces du même Esprit dont Marie reçut la plénitude. Demandons-les par l'intercession de cette Mère de Dieu, et disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria*.

Ce n'est pas sans un dessein particulier que l'évangéliste, pour nous donner une idée juste du mystère de ce jour, l'a renfermé dans ces trois divines paroles, que nous ne devons jamais prononcer qu'avec respect : Le Verbe s'est fait chair : *Verbum caro factum est* [1]. Autrefois saint Paul défendait aux ministres de l'Eglise, chargés de l'instruction des fidèles, d'entretenir leurs auditeurs de ce qui regardait les généalogies et les alliances, prétendant que c'étaient des questions inutiles qui ne servaient qu'à exciter des disputes, et qui ne contribuaient en rien à l'édification des mœurs. Ainsi l'ordonnait-il à Timothée. Il n'en est pas de même, chrétiens, des alliances du Verbe avec la chair, et de la chair avec le Verbe, dont j'entreprends ici de vous parler ; car ce sont des alliances toutes saintes qu'il vous est important de bien connaître, et qu'il ne vous est pas permis d'ignorer ; des alliances qui doivent être le sujet de vos réflexions, comme elles sont l'objet de votre foi ; des alliances qui vous découvrent les plus admirables principes que vous puissiez vous appliquer pour la réformation de votre vie. Or, j'en trouve trois de ce caractère dans le mystère adorable de l'incarnation, et les voici : Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Jésus-Christ ; alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie, sa mère ; alliance du Verbe avec la chair, par rapport à nous, qui sommes ses frères ; alliances, dis-je, que je vous propose comme infiniment propres à vous toucher, à vous convertir, à vous sanctifier, à vous rendre de parfaits chrétiens, si vous en savez profiter. Et afin que vous en puissiez mieux faire le discernement, je distingue dans ces trois alliances autant de degrés qui élèvent la chair de l'homme, dans la personne de Jésus-Christ, jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu ; dans la personne de Marie, jusqu'au rang sublime de la maternité de Dieu ; et dans nos personnes, jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu. Ainsi, gardant les proportions convenables entre Jésus-Christ et Marie, et entre Marie et nous, ce seul mystère du Verbe incarné nous fait voir aujourd'hui trois grands miracles : dans Jésus-Christ, un Homme-Dieu, ce sera la première partie ; dans Marie, une Mère de Dieu, ce sera la seconde ; dans nous, qui que nous soyons, mais surtout si nous sommes en état de grâce, de légitimes enfants de Dieu, c'est la troisième. Vous verrez, chrétiens, les trois conséquences pratiques que je tirerai de là, non-seulement pour vous affermir dans la foi, mais pour vous apprendre à remplir dignement les plus saints devoirs du christianisme.

[1] I Tim., III, 16. — [2] Ibid. — [3] Psalm., CXVII, 23. — [4] Joan., I, — [5] Tit., II, 11, 12.

[1] Joan., I, 14.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est donc vrai, chrétiens, que la chair de l'homme a été élevée dans Jésus-Christ jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu; et c'est ce que le Saint-Esprit a prétendu d'abord nous marquer par ces paroles : *Verbum caro factum est;* Le Verbe s'est fait chair. Demander comment et pourquoi s'est accompli ce prodige, ce serait le détruire, dit saint Augustin, en voulant le connaître ; puisqu'il est certain que ce mystère de l'incarnation du Verbe ne serait plus par excellence l'œuvre de Dieu, si l'on en pouvait rendre raison, et qu'il n'aurait plus l'avantage de se distinguer par sa singularité, si, dans l'ordre de la nature ou de la grâce, on en pouvait trouver un seul exemple : *Hic, si ratio quæritur, non erit mirabile , si exemplum; non erit singulare.* J'avoue que Marie, au moment que l'ange lui en fit la déclaration, ne laissa pas de dire : *Quomodo fiet istud ?* Comment cela se fera-t-il ? Mais saint Chrysostome remarque très-bien que cette demande fut alors l'effet d'une profonde et respectueuse admiration, et non pas d'une présomptueuse et vaine curiosité, et que si Marie voulut savoir de quelle manière se vérifierait ce qui lui était annoncé de la part du Ciel, ce ne fut point par incrédulité, mais par un pur zèle, et par un sincère amour de la virginité qu'elle avait vouée.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, voilà le miracle qui vous est proposé dans cette fête, et que je dois vous expliquer : car je serais prévaricateur et je ne m'acquitterais pas de mon ministère, si, préférablement à tout le reste, je ne m'attachais aujourd'hui à vous développer cet article essentiel de votre foi. Voilà, dis-je, le miracle que la foi nous révèle, un Dieu incarné, un Dieu-Homme, jusqu'à pouvoir dire, dans le sens propre et naturel, qu'il s'est fait chair : *Verbum caro factum est.* D'où il s'ensuit par une conséquence nécessaire, que la chair de l'homme, considérée dans la personne du Rédempteur, est donc véritablement la chair d'un Dieu ; que dans l'instant bienheureux où fut conçue cette chair virginale, elle se trouva donc, toute chair qu'elle était, pénétrée, comme dit saint Paul, de l'onction de Dieu, inséparablement unie au Verbe de Dieu, n'ayant selon le langage des théologiens, point d'autre substance que celle du Verbe de Dieu ; qu'en recevant l'être, elle entra donc d'abord en possession de toute la gloire qui appartient à Dieu, et que le Fils de Dieu la reconnaîtra dans toute l'éternité pour une chair qu'il s'est appropriée, qu'il a consacrée, qu'il a déifiée ; car c'est ainsi qu'en ont parlé tous les Pères, dans des termes que la tradition même de l'Eglise aurait eu peine à autoriser, s'ils n'étaient encore au-dessous de l'énergie et de la force de ceux-ci : Le Verbe s'est fait chair. *Tunc in utero virgo concepit, et Verbum caro factum est, ut caro fieret Deus ;* Ce fut alors, dit saint Ambroise, qu'une vierge conçut miraculeusement, et que le Verbe fut fait chair, afin que la chair devînt Dieu. Ce Père pouvait-il s'en expliquer d'une manière plus expresse? Et parce qu'une vérité aussi importante que celle-là ne peut être appuyée sur trop de témoignages, ajoutons celui de saint Augustin : *Talis fuit ista susceptio, quæ Deum hominem faceret, et hominem Deum.* Oui, mes frères, disait ce saint docteur, l'effet de cette incarnation a été tel, que l'homme s'est vu dans Jésus-Christ, élevé jusqu'à Dieu, et que Dieu, dans ce même Jésus-Christ, s'est vu réduit à la forme d'un homme. Expressions, je le répète, qui demandent toute la soumission de la foi, et qui nous paraîtraient avoir je ne sais quoi de dur, si elles n'étaient évidemment fondées sur ce principe incontestable : *Verbum caro factum est.*

De là vient, mes chers auditeurs (appliquez-vous à ceci, et ne pensez pas que la grandeur de mon sujet m'emporte trop loin, puisque autant qu'il est relevé, autant me suis-je étudié à le traiter exactement) ; de là vient que dans Jésus-Christ, entre la chair et le Verbe, il n'y a rien de divisé ; et que ce qui était vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est encore de l'autre. Ainsi, parce que la chair de Jésus-Christ a été passible et mortelle, nous disons, sans craindre d'être accusés de blasphème, que le Verbe de Dieu a souffert et est mort pour nous : d'ailleurs, parce que le Verbe de Dieu est égal à Dieu, nous ne craignons point la censure, en disant que la chair de Jésus-Christ est assise à la droite de Dieu. Et quoiqu'il n'y ait point d'extrémités plus opposées que la croix et le trône de Dieu, nous ne faisons pas plus de difficulté d'attribuer à cette chair du Fils de l'homme, qui a été crucifiée, la prééminence du trône de Dieu, que d'attribuer au Verbe de Dieu, qui est la splendeur de la gloire du Père, l'humiliation et l'ignominie de la croix. Pourquoi ? parce que tout cela n'est qu'une suite de ce que nous professons par ces paroles : *Verbum caro factum est.*

Il est vrai, et je suis toujours obligé de le reconnaître, ce mystère est difficile à croire, et c'est là que nous devons captiver nos esprits. Mais puisqu'un Dieu veut bien anéantir pour

nous dans ce mystère sa souveraine Majesté, ne refusons pas au moins de lui soumettre notre raison. Soumission nécessaire : car, comme disait saint Athanase, je ne puis savoir comment le Verbe s'est incarné ; mais il ne m'est pas permis d'ignorer qu'il se soit incarné, et qu'il ait pris une chair semblable à la mienne. Au lieu donc de m'engager dans une recherche inutile, et qui passe toutes mes vues ; au lieu de vouloir pénétrer dans ces ineffables secrets de l'incarnation divine, lorsque je ne me connais pas moi-même ; ce que j'ai surtout à faire, c'est de bénir mille fois la miséricorde infinie de mon Dieu, non seulement parce qu'il est descendu de sa gloire pour moi, et qu'il s'est fait homme comme moi, mais parce qu'il m'a révélé et qu'il m'a fait annoncer ce mystère de mon salut. Car, si je puis être sauvé sans la science de l'incarnation, je ne puis l'être sans la foi de l'incarnation ; c'est-à-dire si je puis être sauvé sans savoir par quelle vertu et de quelle manière le Verbe de Dieu a élevé la chair de l'homme à une si noble alliance, je ne puis l'être sans savoir que cette merveilleuse alliance s'est faite dans la personne de Jésus-Christ ; en sorte que, dans la personne de Jésus-Christ, il y a eu tout à la fois et un vrai Dieu et un vrai homme : *Verbum caro factum est.*

C'est de quoi tant d'hérétiques n'ont pas voulu convenir ; et c'est pour mieux affermir la créance de ce mystère, que Dieu a permis qu'elle fût attaquée par tant d'endroits. Les uns ont combattu la divinité de Jésus-Christ, ne considérant pas qu'il est aujourd'hui formé dans le sein de Marie par la seule opération de l'Esprit divin : *Spiritus sanctus superveniet in te* [1] ; que l'ange l'appelle absolument saint et la sainteté même : *Sanctum vocabitur* [2] ; qu'il est conçu par une mère vierge, et demeurant toujous vierge, quoique mère ; enfin, qu'il vient dans le monde pour être le Sauveur du monde : principes d'où il s'ensuit incontestablement qu'il est Dieu ; car, comme raisonnent saint Ambroise saint Augustin, saint Cyrille et saint Bernard, il n'appartient qu'à un Dieu d'être saint par lui-même et la source de toute sainteté ; qu'à un Dieu d'être fils d'une vierge, sans que cette vierge y perde rien de sa virginité ; qu'à un Dieu de sauver le monde, après qu'il l'a créé.

D'autres ont refusé, par une erreur toute contraire, de reconnaître l'humanité de Jésus-Christ; tantôt ne lui attribuant qu'un corps imaginaire et fantastique, tantot lui accordant un

[1] Luc., I, 35. — [2] Ibid.

vrai corps, mais sans âme et sans intelligence; tantôt lui donnant un corps parfait, mais formé d'une matière toute céleste, et non de la substance de Marie : dogmes insoutenables, à quoi les docteurs de l'Eglise, et entre autres Tertullien, saint Athanase et saint Léon, pape, ont opposé toutes les Ecritures et les plus solides raisons. Car, disaient-ils, si Jésus-Christ n'a eu qu'un corps imaginaire, comment nous a-t-il rachetés de son sang? s'il n'a eu qu'un corps sans âme, comment a-t-on pu l'appeler homme? et s'il n'était pas homme, comment a-t-il satisfait pour les hommes? si son corps a seulement été formé dans le sein de Marie, et non de la substance de Marie, comment Elisabeth l'appela-t-elle la mère de son Seigneur? *Mater Domini mei* [1] ; et comment l'ange lui dit-il que l'Homme-Dieu, qu'elle devait porter dans ses chastes flancs, naîtrait d'elle? *Nascetur ex te* [2].

Enfin, conclut saint Augustin, plusieurs se sont trompés, tout à la fois, et à l'égard de la divinité de Jésus-Christ, et à l'égard de son humanité: non pas en niant ni l'une ni l'autre, mais l'union de l'une et de l'autre, telle que le Saint-Esprit l'a faite, et telle qu'elle subsistera toujours. Car ils reconnaissaient en Jésus-Christ et une vraie divinité, et une vraie humanité. Mais comme le propre de l'hérésie est de donner dans toutes les extrémités, ou bien, d'une part, ils prétendaient que Dieu et l'homme dans l'incarnation avaient été seulement unis de volonté, unis de sentiments et d'intérêts, unis par adoption, par affection, par communication de gloire, et non point d'une union réelle et substantielle; ou bien, d'autre part, ils confondaient tellement ensemble la divinité et l'humanité, qu'outre l'unité de personne, ils établissaient encore dans l'Homme-Dieu une unité de nature : erreurs foudroyées par l'Eglise dans ces fameux conciles dont les célèbres décisions nous servent de règles, et qui nous apprennent qu'en vertu de l'incarnation le Verbe divin s'est réellement et substantiellement uni à notre chair ; que par cette union le Verbe incarné s'est rendu propres toutes les misères de l'homme, et que l'homme est entré en participation de toutes les grandeurs de Dieu ; qu'il y a néanmoins entre les deux natures qui composent cette adorable personne, la nature divine et la nature humaine, une distinction essentielle, sans qu'elles aient été confondues, et que l'une, comme parlaient quelques hérétiques, ait absorbé l'autre. Tel est, chrétiens, le précis de la doctrine orthodoxe touchant le mystère d'un Dieu fait homme,

[1] Luc., I, 43. — [2] Ibid., 35.

et c'est de quoi il fallait d'abord vous instruire : *Verbum caro factum est.*

N'en demeurons pas là ; mais réduisant à la pratique et aux mœurs cette première vérité, profitons de la fête de ce jour pour nous disposer à la solennité de Pâques qui approche, et faisons-nous du mystère de l'incarnation une préparation solide à l'accomplissement du grand précepte de la communion. Car voilà sur quoi est fondée cette loi si sainte, qui nous oblige à nous éprouver nous-mêmes avant que de recevoir le corps de Jésus-Christ, et à n'y participer jamais qu'avec une conscience pure, et dans un état où, sans être absolument assurés que nous sommes dignes d'amour, nous puissions toutefois, quoique pécheurs, dire avec humilité, comme saint Paul : *Nihil mihi conscius sum* [1] ; Ma conscience ne me reproche rien, du moins rien de capital et de grief. On demande pourquoi l'Apôtre a fait un crime si atroce de ce qu'il appelle communion indigne ; et l'on s'étonne qu'animé du zèle apostolique dont il était rempli, il ait fulminé de si terribles anathèmes contre ceux qui, dans un état de mort, osent manger le pain de vie ; qu'il leur ait déclaré que c'est alors leur jugement qu'ils mangent, et leur condamnation ; qu'il les ait traités de profanateurs et de sacriléges ; et que, sur sa parole, malgré la corruption du siècle, la seule pensée de communier indignement fasse encore horreur aux chrétiens les plus imparfaits et même les plus mondains. Non, non, mes chers auditeurs, il ne faut point en être surpris. Supposé ce que je viens de vous dire, et ce que la foi nous enseigne de l'incarnation du Verbe, il n'y a rien en tout cela qui ne soit facile à comprendre ; et quand une fois j'ai conçu que ce pain dont parle saint Paul est le corps du Seigneur, et le Seigneur même, je souscris sans peine à tous les anathèmes qu'il prononce contre ceux qui prennent sans discernement cette nourriture céleste. Quelque formidables qu'ils soient, je n'ai, pour les trouver équitables, qu'à m'appliquer personnellement le mystère du Verbe fait chair, en me disant à moi-même : Cette chair que je mange dans le sacrement est la chair d'un Dieu, et je la profane quand je la mange dans l'état de péché. Par l'incarnation elle est unie à une personne divine ; et par l'indigne communion que je fais, je l'unis, toute sainte qu'elle est, à une âme criminelle et ennemie de Dieu. Cela seul me fait sentir la raison qu'a eue saint Paul de condamner si sévèrement ces sacriléges qui se présentent à la table du Sauveur sans avoir la robe de noces, qui est la grâce, et il n'y a point ensuite de châtiment qui ne me paraisse encore au-dessous d'une telle profanation.

Que faudrait-il donc dire à un chrétien qui se trouve sur le point de célébrer la pâque, et de prendre part au sacrement de Jésus-Christ ? Écoutez-moi, hommes du siècle, et n'oubliez jamais cette instruction. Il faudrait lui dire à peu près, et avec la proportion qui doit être ici gardée, ce que l'ange dit à Marie : *Ideoque et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei* ; Prenez garde, mon frère, ce qui est caché sous les symboles de ce pain, c'est le Saint des saints et le Fils de Dieu, le même qui est né d'une vierge, le même dont l'ange fit à cette vierge un si magnifique éloge. Voilà celui que vous allez recevoir. Ainsi rentrez en vous-même, et vous mesurant sur l'exemple de Marie, puisque vous êtes destiné à porter dans votre sein le même Dieu, voyez si vous êtes dans les mêmes dispositions ; voyez si vous avez reçu comme elle l'Esprit divin ; voyez si l'esprit corrompu du monde ne règne pas encore dans vous : car il ne s'agit pas moins pour vous que d'être, aussi bien que Marie, le temple vivant où un Dieu fait chair doit et veut faire sa demeure : *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.*

Ah ! chrétiens, quelle épreuve Marie ne fit-elle pas d'elle-même, avant que de consentir à ce que l'ange lui proposait ! et quand elle apprit que l'heure était venue où le Verbe, avec toute la plénitude de sa divinité, devait s'incarner en elle, avec quelle foi et quelle humilité ne répondit-elle pas à l'honneur que Dieu lui faisait, et aux miséricordes dont il la comblait ! avec quelle pureté, avec quelle obéissance, avec quelle confiance, avec quel amour ne conçut-elle pas ce Dieu-Homme dans son chaste sein ! par combien de vertus héroïques ne se mit-elle pas en état de coopérer à cet ineffable mystère ! Or tel est, mes chers auditeurs, l'excellent modèle sur quoi nous devons aujourd'hui nous former. Marie était sainte dès sa conception ; depuis sa conception, croissant en âge, elle avait toujours crû en sainteté. Avant que l'ange la saluât, elle était déjà pleine de grâce ; mais cela ne suffisait pas. Il fallut que le Saint-Esprit lui-même, selon l'expression de l'Evangile, survînt en elle, et qu'il la sanctifiât tout de nouveau par des grâces plus abondantes. Encore après cette nouvelle sanctification, saint Ambroise ne croit point offenser Marie, quand il dit au Sauveur du monde : *Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti virginis ute-*

[1] I Cor., IV, 4.

rum! Ah! Seigneur, pour sauver l'homme, vous qui êtes la sainteté même, n'avez point eu horreur de vous renfermer dans le sein d'une vierge! Approchons, chrétiens, de la communion, prévenus de ce sentiment, et nous n'en approcherons plus avec tant de lâcheté et tant de négligence ; nous ne nous y présenterons plus avec une indévotion et une tiédeur dont nous ne pouvons trop gémir ; nous n'en sortirons plus aussi froids, aussi indifférents, et, ce qui est encore plus déplorable, aussi imparfaits, que si nous n'y étions jamais venus. Nous préparer à ce sacrement, ce sera la plus grande et la plus sérieuse occupation de notre vie ; en profiter, ce sera le plus ardent de nos désirs ; en abuser, ce sera la plus mortelle de nos craintes. Nous irons à la sainte table avec des cœurs embrasés d'amour; comme des lions, dit saint Chrysostome, respirant le feu de la charité; comme des aigles, ajoute saint Augustin, élevés au-dessus de la terre par des pensées toutes célestes, nous y recevrons ce Dieu de gloire dans le même esprit que Marie le conçut, et son exemple nous servira de règle. Du reste, tirer de là des conséquences spécieuses, mais qui, sous une fausse apparence de respect, nous éloigneraient pour jamais du corps de Jésus-Christ; faire consister les dispositions nécessaires dans des degrés de sainteté où personne ne peut atteindre; demander pour ce sacrement un état aussi parfait que celui de Marie; en un mot, de l'obligation d'imiter Marie, se faire, contre l'intention de Jésus-Christ même, un obstacle insurmontable à la communion, c'est à quoi porte le raffinement du libertinage, mais c'est le piége grossier dont votre piété, aussi prudente qu'éclairée, saura bien se garantir. Au contraire, de la nécessité de communier, conclure celle de se sanctifier, y travailler en effet et y donner tous ses soins, c'est par là que nous honorerons le mystère du Dieu incarné. Alliance de notre chair avec le Verbe, premier miracle que nous avons vu dans un Homme-Dieu. Passons au second, qui nous fera voir dans une vierge une mère de Dieu : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il fallait, chrétiens, pour mettre au monde un Dieu-Homme et fait chair, qu'il y eût une créature prédestinée en qualité de mère de Dieu selon la chair, et voilà ce que j'appelle la seconde alliance de la chair avec le Verbe dans la personne de Marie. Alliance que l'hérésie n'a pas voulu reconnaître dans cette vierge, non plus que celle de la divinité et de l'humanité dans Jésus-Christ : mais alliance que les vrais fidèles ont hautement et constamment soutenue. Appliquez-vous d'abord, mes chers auditeurs, à en comprendre le dogme ; nous verrons ensuite la gloire qui en revient à Marie, et le fruit que nous en pouvons retirer.

Une vierge mère de Dieu, et mère de Dieu selon la chair, c'est ce qui choqua autrefois la fausse piété des hérétiques, surtout de ce fameux Nestorius, patriarche de Constantinople. Cet homme, emporté par l'esprit d'orgueil, et abusant du pouvoir que lui donnait son caractère, osa disputer à Marie sa qualité de mère de Dieu ; et dans cette vue y eut-il artifice qu'il n'employât et déguisement dont il n'usât, pour couvrir ou pour adoucir la malignité de son erreur? car, suivant le rapport des Pères, tout ce qu'on peut d'ailleurs imaginer de titres spécieux et honorables, il les accorda à Marie, hors celui dont il était uniquement question. Il confessa qu'elle était la mère du Saint des saints, qu'elle était la mère du Rédempteur des hommes; il convint qu'elle avait reçu et porté le Verbe de Dieu dans ses chastes entrailles; il se relâcha même jusqu'à dire qu'elle était la mère d'un homme qui, dans un sens, avait été Dieu, parce qu'il avait été spécialement uni à Dieu. Mais qu'elle fût absolument et sans restriction mère de Dieu, c'est sur quoi on ne put fléchir cet esprit incrédule et opiniâtre. Que fit l'Eglise? elle rejeta toutes ces subtilités; et plus Nestorius s'obstinait à combattre ce titre de mère de Dieu, plus elle s'intéressa à le maintenir. Il ne s'agissait en apparence que d'un seul mot, et ce seul mot grec, θεοτόκος, qui signifie mère de Dieu, était le sujet de toutes les contestations. Mais parce qu'il est vrai, comme l'a sagement remarqué saint Léon, pape, que le chemin qui conduit à la vie est un chemin étroit, non-seulement pour l'observation des préceptes, mais encore plus pour la soumission aux vérités orthodoxes : *Non in sola mandatorum observantia, sed in recto tramite fidei, arcta via est quæ ducit ad vitam;* l'Eglise prit la défense de ce seul mot avec toute la force et toute l'ardeur de son zèle. Elle assembla des conciles, elle fulmina des anathèmes, elle censura des évêques, elle n'épargna pas ceux qui tenaient les premiers rangs, elle les excommunia, elle les dégrada : pourquoi? parce que dans ce seul titre de mère de Dieu, était renfermé tout le mystère de l'incarnation du Verbe. Car c'est pour cela qu'on se fit comme un capital et un point essentiel de religion, de croire que Marie était, dans le sens

le plus naturel, mère de Dieu. Non pas que cette créance fût nouvelle, puisque, selon saint Cyrille, toute la tradition l'autorisait, et que déjà depuis longtemps Julien l'Apostat l'avait reprochée aux chrétiens : *Vos christiani, Mariam nunquam cessatis vocare Dei genitricem ;* mais on voulut que cette créance, aussi ancienne que l'Eglise, fût désormais comme un symbole de foi ; et l'on arrêta, dans le concile d'Ephèse, que le titre de *mère de Dieu* serait un terme consacré contre l'hérésie nestorienne, comme celui de *consubstantiel* l'avait été dans le concile de Nicée contre l'hérésie arienne.

Voilà, mes frères, ce que nous croyons ; et c'est sur ce dogme ainsi établi que sont fondés tous les honneurs que nous rendons à Marie : c'est, dis-je, sur sa maternité divine, qui, dans l'ordre des décrets de Dieu, l'a élevée au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Nous n'en faisons pas pour cela une divinité. Ecoutez ceci, vous qui, réunis à l'Eglise, avez besoin d'être instruits à fond de sa doctrine ; et achevez de vous détromper des fausses idées que vous aviez conçues du culte de la mère de Dieu. Nous n'en faisons pas une divinité ; et je pourrais appliquer ici ce que le grand saint Augustin, dans un semblable sujet, répondait aux manichéens, qui, malicieusement et injustement, accusaient les catholiques de rendre aux martyrs un culte superstitieux et idolâtre. Voici ce qu'il leur disait, en s'adressant à Fauste : Il est vrai que nous nous assemblons pour célébrer les fêtes des martyrs ; mais nous n'avons jamais eu la pensée d'offrir, par exemple, le sacrifice à aucun des martyrs. Nous savons que cet honneur n'est dû qu'à Dieu seul, et c'est aussi à Dieu seul que nous le rendons. Car où est l'évêque, où est le prêtre qui ait jamais dit, étant à l'autel : C'est à vous, Pierre, c'est à vous, Paul, c'est à vous, Cyprien, que nous offrons et que nous immolons l'Agneau sans tache ? Nous l'immolons à Dieu, qui a couronné les martyrs, et nous ne l'offrons en mémoire des martyrs que pour participer à leurs mérites, et pour obtenir le secours de leur intercession. Ainsi parlait saint Augustin, et je dis le même de Marie. Nous célébrons avec solennité le jour bienheureux où l'ange lui annonça le choix que Dieu faisait d'elle ; mais à Dieu ne plaise qu'en lui rendant nos hommages parce qu'elle a conçu le Verbe de Dieu, nous la confondions avec Dieu ! c'est de quoi nous ne craignons pas qu'on puisse soupçonner notre foi ; car, pour me servir du même raisonnement, où est le prêtre qui dans les saints mystères ait jamais dit : C'est à vous, Marie, que nous sacrifions ? Nous sacrifions à celui qui a prédestiné Marie, qui a sanctifié Marie, qui a glorifié Marie ; mais, quoiqu'elle soit incontestablement mère de Dieu, nous ne la regardons et nous ne l'honorons que comme une pure créature, dont tout le bonheur est d'avoir été fidèle à Dieu, d'avoir été humble devant Dieu, d'avoir été singulièrement élue de Dieu.

Cependant, sans élever Marie jusqu'à Dieu, est-il, du reste, une grandeur comparable à celle de cette Mère de Dieu ? Tâchons, mes chers auditeurs, à nous en former quelque idée ; mais souvenons-nous d'abord de ce qu'a dit saint Bernard, que Marie elle-même n'eût pu la comprendre dans toute son étendue, ni l'expliquer : *Audacter dico, quod nec ipsa plane Maria potuit explicare*. Après cela, vous ne serez pas surpris si ce que j'ai à vous dire se trouve encore infiniment au-dessous de mon sujet.

Je considère Marie sous deux rapports : l'un à Dieu, et l'autre aux hommes. Marie devient mère de Dieu, c'est le premier rapport ; et Marie, mère de Dieu, devient par là même la médiatrice et comme la mère des hommes, c'est le second. Or voyons, autant qu'il nous est possible, quelle gloire doit revenir à cette vierge de l'un et de l'autre, et quelles grandeurs y sont renfermées.

Marie, mère de Dieu. Ecoute, ô homme ! s'écrie là-dessus saint Anselme, contemple et admire : *Intendat mens humana, contempletur et stupeat*. Le Père céleste avait un Fils unique et consubstantiel ; mais il n'a pas voulu que ce Fils n'appartînt qu'à lui seul ; il en a fait part à Marie, et elle est véritablement sa mère sur la terre, comme il est son Père dans le ciel : *Non est passus manere suum, sed eum ipsum voluit esse Mariæ unicum*. Pensée sublime, mais qui, dans sa sublimité, n'exprime rien dont notre mystère ne nous fasse voir l'entier accomplissement. Ah ! mes frères, disait saint Paul, je fléchis le genou devant le Père de Jésus-Christ mon Maître, parce que c'est de lui que procède toute la paternité, soit dans le ciel, soit sur la terre. Ainsi parlait le grand Apôtre ; et ne puis-je pas ajouter que je me prosterne en la présence de ce Père tout-puissant pour le reconnaître, non plus seulement comme auteur de toute paternité, mais comme principe de cette maternité divine que j'honore dans Marie ? Car quel prodige, chrétiens ! et quel autre que Dieu même a pu opérer ce miracle ? La virginité et la fécondité jointes ensemble ; une vierge qui conçoit dans le temps le même Fils que Dieu, avant tous les siècles, a produit dans l'éternité ;

une mère, dit saint Augustin, devenue mère par la seule obéissance de son esprit, de même que le Père, dans l'adorable Trinité, est père par la seule connaissance de ses infinies perfections. Qui jamais, avant Marie, entendit rien de pareil ; et si la foi ne nous l'apprenait pas, qui jamais l'eût cru, qu'une créature dût un jour donner en quelque manière l'être à son Créateur, et que le Créateur pût devenir en quelque sorte l'ouvrage et la production de sa créature? qui l'eût cru, que Marie dût donner à un Dieu ce qu'il n'avait pas auparavant, et qu'un Dieu en dût recevoir une vie toute nouvelle? qui l'eût cru, que le Verbe, par qui tout a été fait, dût être formé lui-même par une vierge, et que par là cette vierge s'acquittât, pour ainsi dire, envers lui du bienfait de la création? Permettez-moi, chrétiens, d'user de toutes ces expressions. Les Pères avant moi, s'en sont servis, et ce serait une délicatesse mal entendue, d'avoir peine à parler comme eux, et d'omettre ces magnifiques éloges que la piété leur inspirait, et que la même piété nous doit rendre vénérables.

Ce qui me paraît plus surprenant, reprend l'archevêque de Ravenne, c'est que le Verbe divin, qui dans le ciel ne dépend point du Père dont il est produit, ait voulu dépendre sur la terre de la Mère en qui il s'est incarné. Que dis-je, mes chers auditeurs? le Verbe dépendant, cela peut-il s'accorder avec la majesté de Dieu? Il faut bien le dire, puisque c'est une suite de la maternité de Marie. Dès là que je la reconnais pour mère de Dieu, non-seulement je puis, mais je dois reconnaître que ce Dieu-Homme a voulu dépendre d'elle; qu'il lui a rendu des honneurs et une obéissance légitime; qu'il s'est soumis à son pouvoir ; et c'est aussi ce que l'Evangile nous a expressément marqué dans ces courtes paroles : *Et erat subditus illis* [1]. Paroles à quoi se réduit presque tout ce que nous savons de la vie mortelle du Sauveur jusqu'au temps de sa prédication. Mais encore, demande saint Bernard, de qui parlait l'évangéliste? est-ce Dieu, est-ce l'homme qui obéissait à Marie? Dieu et l'homme tout ensemble, répond ce Père. Or voyez, poursuit-il, lequel des deux est plus digne de votre admiration, ou la soumission du Fils, ou l'empire de la Mère? *Elige utrum mireris, aut Filii beneficentissimam dignationem, aut Matris excellentissimam dignitatem.* Car voici tout à la fois deux grands prodiges : prodige d'humilité, que Dieu soit dépendant d'une femme ; et prodige de grandeur, qu'une femme commande à Dieu : *Utrinque miraculum, et quod Deus feminæ obtemperet, humilitas sine exemplo ; et quod Deo femina præcipiat, sublimitas sine socio.*

De là ne nous étonnons plus qu'un ange descende aujourd'hui du ciel pour saluer Marie, qu'il s'humilie en sa présence, qu'il l'appelle pleine de grâce, qu'il l'élève au-dessus de toutes les femmes. Ne nous étonnons plus d'entendre dire à saint Augustin que rien après Dieu et parmi tous les êtres créés n'est égal à Marie, et n'est même comparable à Marie. Mais surtout ne doutons plus du pouvoir de Marie, ni de sa tendre affection pour nous ; et, sans considérer davantage son auguste maternité par rapport à Dieu, regardons-la maintenant par rapport aux hommes, et tâchons d'en tirer tous les avantages qu'elle nous promet.

Car je dis que Marie, devenue mère de Dieu, devient par là même la mère des hommes, la protectrice des hommes, la coopératrice du salut des hommes ; et une mère, une protectrice une coopératrice toute-puissante pour les hommes. Prenez garde, s'il vous plaît. Mère des hommes, puisque tous les hommes sont non-seulement les frères, mais les membres de ce Dieu-Homme qu'elle porte dans son sein. Protectrice des hommes, puisque c'est en faveur des hommes qu'elle est choisie, et qu'en ce sens elle doit aux hommes son élévation. Coopératrice du salut des hommes, puisqu'elle sert à former le Sauveur qui vient racheter les hommes, et qu'elle donne le sang qui doit être le prix de cette rédemption et de ce salut. Mais j'ajoute, mère toute-puissante, protectrice toute-puissante, coopératrice toute-puissante : pourquoi ? parce qu'en qualité de mère de Dieu, elle a singulièrement trouvé grâce auprès de Dieu.

C'est donc aujourd'hui que Marie nous tend les bras, pour nous admettre au nombre de ses enfants ; et c'est dans cette pensée que nous devons imiter le zèle et la piété que témoignèrent les chrétiens d'Ephèse, lorsqu'ils reçurent le jugement de l'Eglise universelle à la gloire de cette vierge en qui ils avaient mis leur confiance. Le fait est remarquable, et je voudrais que les hérétiques de notre siècle y fissent toute l'attention nécessaire, et qu'ils apprissent quels étaient, il y plus de douze cents ans, les sentiments des fidèles à l'égard de Marie, et quels doivent être encore les nôtres. L'histoire nous apprend que le jour où l'on devait conclure sur la divine maternité de Marie, tout le peuple [illegible] dans les rues, remplit les places publiq[illegible] tint autour de ce fameux temple dédié [illegible]

[1] Luc., II, 51.

de la Vierge, et où les Pères du concile étaient assemblés; qu'au moment que la décision fut publiée, et qu'on entendit que Marie était maintenue dans la juste possession du titre de mère de Dieu, toute la ville retentit d'acclamations et de cris de joie ; que les Pères, sortant pour se séparer, furent comblés de bénédictions et conduits en triomphe; que l'air fut éclairé de feux; enfin, que rien ne manqua à la pompe de cette réjouissance commune, ni à l'éclat de la glorieuse victoire que Marie avait remportée. Ah! chrétiens, il est vrai, ce peuple fidèle était sensible aux intérêts de Marie, et agissait en cela par un esprit de religion ; mais en s'intéressant pour Marie, il s'intéressait pour lui-même ; car il comptait sur le secours de cette Mère de Dieu et il savait ce qu'il en devait attendre. Prenons les mêmes sentiments, et tenons la même conduite. Dans ce grand jour où Marie est déclarée mère de Dieu, rendons-lui les hommages qu'elle mérite, et allons au pied des autels lui jurer une fidélité inviolable, et lui renouveler les saintes protestations du plus respectueux et du plus parfait dévouement. Mais ne nous oublions pas nous-mêmes; et, pour l'engager à nous faire sentir les effets de sa médiation, représentons-lui l'étroite alliance qui l'unit à nous et qui nous unit à elle. Disons-lui, d'une part, comme les habitants de Béthulie disaient à Judith : *Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri* [1] ; Oui, Vierge sainte, vous êtes l'ornement de Jérusalem, le bonheur d'Israël, la gloire de notre peuple : c'est-à-dire l'ornement la gloire, le bonheur de l'Eglise. *Quia... confortatum est cor tuum, eo quod castitatem amaveris* [2]; Parce que vous étiez pure dans un degré de perfection qui surpassait même la pureté des anges, vous avez eu la force d'attirer du ciel le Verbe divin, et de l'incorporer à notre chair. *Ideo eris benedicta in æternum* [3] ; C'est pour cela que nous nous humilions devant vous, pour cela que nous vous donnons le tribut de louanges qui vous est dû, pour cela que nous vous bénissons, et que tous les siècles après nous vous béniront. Mais, d'autre part, reprenons, chrétiens, et ajoutons ce que le sage et zélé Mardochée dit à la reine Esther, lorsque, pour l'exciter à prendre la défense des juifs, menacés d'une ruine prochaine, il lui remontra que si Dieu l'avait élevée sur le trône, c'était plus pour sa nation que pour elle-même : *Et quis novit, utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris* [4] ? Non, ô glorieuse Mère de Dieu, nous ne craindrons point de le dire, car nous le savons, que si le Seigneur vous a distinguée entre toutes les femmes, que s'il vous a honorée de la plus éclatante dignité, c'est pour nous; et voilà ce qui, dans tous les états de la vie, dans toutes les conjonctures et tous les temps, nous fera recourir à vous avec confiance. Nous vous exposerons nos besoins, nous implorerons votre intercession ; et vous écouterez nos vœux, et vous les présenterez à votre Fils, et vous y joindrez les vôtres, et vous ferez descendre sur nous toutes les grâces divines.

N'en doutons point, mes chers auditeurs ; et puisque nous avons une telle ressource auprès de Dieu, apprenons à en profiter. On vous prêche sans cesse dans la chaire la sévérité des jugements de Dieu ; on vous dit tout ce qui peut vous intimider et vous effrayer : ce sentiment est bon, et je dois travailler moi-même à vous imprimer profondément dans l'âme une crainte chrétienne et salutaire. Mais de s'en tenir là ; de ne vous faire entendre que les menaces du Seigneur ; de ne vous faire voir que les difficultés et les obstacles qui se rencontrent dans la voie du salut; de ne vous la représenter, cette voie, que comme un chemin semé d'épines et presque impraticable, c'est un excès qui ne corrige rien, et qui ne va qu'à décourager et à désespérer. Je dois donc, en vous faisant craindre, vous faire espérer, en réprimant votre présomption, soutenir votre confiance : je dois vous faire connaître les moyens que la miséricorde divine vous a fournis, et les secours qu'elle vous a ménagés; je dois vous consoler, vous animer, vous fortifier. Or, s'il y a un mystère capable de produire ces heureux effets, n'est-ce pas celui-ci? pourquoi? non-seulement parce que c'est le mystère d'un Dieu fait homme, mais d'une vierge devenue mère de Dieu ; et en qualité de mère de Dieu, spécialement engagée à veiller sur les hommes, à s'intéresser pour les hommes, à les aider de tout son pouvoir, et à leur servir d'avocate et d'asile. Vous me direz que cette confiance dans la protection de Marie peut autoriser nos désordres, et diminuer en nous le zèle de la pénitence ; mais je réponds, moi, que si c'est une vraie confiance, bien loin de refroidir ce zèle, elle l'allumera. Faites-en vous-mêmes l'épreuve, et vous le verrez. Vous verrez, dis-je, si, dévoués à la plus sainte des vierges, vous n'apprendrez pas à haïr le péché ; si vous ne vous sentirez pas portés à le fuir par une exacte vigilance, et à l'expier par une sévère pénitence; si de vives lumières ne vous éclaireront pas, pour vous en faire concevoir l'énormité ;

[1] Judith., xv, 10. — [2] Ibib., 11. — [3] Ibid. — [4] Esth., iv, 14.

si de solides réflexions ne vous toucheront pas, pour vous en faire craindre les suites affreuses, et pour vous les faire éviter ; si mille attraits particuliers, mille grâces intérieures ne vous appelleront pas à la sainteté. Car voilà les fruits ordinaires d'une solide et religieuse confiance dans la protection de la Mère de Dieu. Combien de justes ont été par là maintenus, et ont persévéré ! combien de pécheurs ont été convertis et se sont sauvés ! Je le répète : combien de justes ont été maintenus, et ont persévéré ! c'étaient des justes, mais des justes chancelants dans leur état d'innocence et de justice, des justes assaillis de la tentation, combattus par leurs passions, presque vaincus par le monde, et sur le point de céder enfin et de tomber, si Marie, dans des conjonctures si périlleuses, n'eût été leur soutien : et comment ? non par elle-même, mais par une grâce victorieuse que son intercession leur a obtenue, et qui les a préservés. Combien de pécheurs ont été convertis, et se sont sauvés ! c'étaient des pécheurs, et des pécheurs de longues années, des pécheurs d'habitude : il n'y avait plus, ce semble, de salut pour eux ; et chargés de dettes, ils commençaient à désespérer de la miséricorde divine. Mais ils se sont souvenus que Marie était la mère des pécheurs . ce qu'ils ne croyaient pas pouvoir demander par eux-mêmes, ils l'ont demandé par elle, et ils ont été exaucés; dans un heureux moment la grâce les a changés, et, de pécheurs qu'ils étaient, en a fait des saints. Miracles dont ils ont rendu mille témoignages ; et c'est à ces exemples qu'il faudrait s'attacher, et non point à d'autres plus rares, dont on voudrait quelquefois tirer de si injustes conséquences. Car telle est en effet notre injustice : parce qu'il s'en trouve peut-être quelques-uns qui, consacrés en apparence au service de la Mère de Dieu, n'en mènent pas dans la pratique une vie plus réglée, de ces exemples particuliers on pense avoir droit de tirer des conséquences générales contre le culte de la Vierge ; et l'on ne considère pas que ç'a été, et que c'est tous les jours pour des millions d'autres un principe de conversion et de sanctification. Ah ! mes chers auditeurs, dans un siècle où les dangers sont si fréquents et les besoins si pressants, ne nous privons pas du secours qui nous est offert. De cet autel, si je l'ose dire, et de ce tabernacle où Jésus-Christ repose, il fait encore aujourd'hui par proportion, et pour nous, ce qu'il fit sur la croix pour son bien-aimé disciple. Voilà votre mère, lui dit-il, en lui montrant Marie : *Ecce mater tua* [1] ; et dès cette heure, ce disciple que Jésus-Christ aimait commença à regarder Marie et à l'honorer comme sa mère : *Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua* [2]. C'est ainsi que nous la pouvons regarder nous-mêmes. Heureux qu'elle daigne bien nous recevoir au nombre de ses enfants ! Nous reconnaîtrons bientôt que ce n'est pas en vain qu'elle porte le titre de mère des hommes, si de notre part ce n'est pas en vain que nous portons la qualité d'enfants de Marie. Mais achevons, et voyons comment ce mystère nous élève à la dignité mêmes d'enfants de Dieu : c'est le troisième avantage qui nous revient de l'alliance du Verbe avec la chair, et le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une erreur des païens, et une erreur aussi grossière que présomptueuse, de se figurer qu'ils étaient les enfants des dieux, parce qu'ils mettaient en effet au nombre des dieux leurs ancêtres. Mais cette erreur, quoique grossière, comme remarque saint Augustin, ne laissait pas de leur inspirer de hauts sentiments, parce qu'il arrivait de là que, se confiant dans la grandeur ou dans la prétendue divinité de leur origine, ils entreprenaient des choses difficiles et héroïques avec plus de hardiesse, ils les exécutaient avec plus de résolution, et en venaient à bout avec plus de bonheur : *Et sic animus divinæ stirpis fiduciam gerens, res magnas præsumebat audacius, agebat vehementius, et implebat ipsa felicitate securius.* Ne dirait-on pas que, parmi ces ténèbres du paganisme, il y avait dès lors quelque rayon ou quelque commencement du christianisme ; et ne semble-t-il pas que la Providence, qui sait profiter du mal même, se servait des erreurs des hommes pour préparer déjà le monde à la vraie religion ? Oui, répond excellemment saint Augustin, il était de l'ordre de la prédestination et du salut de l'homme, que l'homme fût un jour persuadé qu'il était d'une extraction divine ; et voilà pourquoi Dieu, par un effet de sa grâce toute-puissante, a voulu que cette persuasion ne fût ni fausse ni téméraire. C'était dans les païens une vanité ; mais le mystère que nous célébrons nous a fait de cette vanité une sainte et adorable vérité. Ceux-là se flattaient en se donnant une si haute origine ; et nous, si nous avons une moindre idée de nous-mêmes, nous nous méconnaissons, nous nous déshonorons, nous nous dégradons. Car écoutons le disciple bien-aimé ; et quoique, dans un autre discours, j'aie déjà ci-

[1] Joan., XIX, 27. — [2] Ibid.

ployé le même témoignage pour établir la même vérité, souffrez que je le reprenne, et que je vous le propose dans un nouveau jour. Ecoutons, dis-je, le disciple bien-aimé, et sans rien perdre de l'humilité chrétienne, apprenons de lui à connaître notre véritable noblesse. Voyez, mes frères, nous dit-il dans sa première épître canonique, voyez quel amour le Père céleste nous a marqué, de vouloir que l'on nous appelle, et que nous soyons en effet enfants de Dieu : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus* [1]. Il est vrai que saint Jean parlait en particulier aux fidèles qui ont cru en Jésus-Christ, et qui l'ont reçu ; mais ce qu'il disait en particulier aux fidèles, et ce qui leur convient spécialement, je puis en général, et dans un sens plus étendu, l'appliquer à tous les hommes. Car c'est à tous les hommes, selon l'expression de ce bien-aimé disciple, que le pouvoir d'être enfants de Dieu a été donné, sans différence de mérites, sans distinction de qualité ; et de sexe, aux petits aussi bien qu'aux grands, aux pauvres aussi bien qu'aux riches, aux sujets aussi bien qu'aux rois : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri* [2].

Or, je prétends que cette filiation ainsi établie est une suite naturelle de l'incarnation, et le troisième effet de l'alliance du Verbe avec notre chair : *Et verbum caro factum est* [3]. Car le Verbe divin n'a pu se revêtir de la chair de l'homme, sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité ; et du moment qu'il nous a ainsi unis à lui, en sorte que nous ne faisons plus avec lui qu'un même corps, ce n'est point une usurpation pour nous de dire à Dieu, dans un sens propre et réel, que nous sommes ses enfants : *Ut filii Dei nominemur et simus* [4]. C'est en ce sens que Clément Alexandrin, parlant du mystère d'un Dieu fait homme, et relevant les avantages infinis que nous en retirons, s'est servi d'une expression bien forte, lorsqu'il a dit que Dieu, se faisant homme, a fait des hommes comme autant de dieux ; non pas après tout que nous soyons enfants de Dieu dans la même perfection que l'Homme-Dieu : il l'est par nature, et nous le sommes par adoption ; mais cette adoption divine ne nous ennoblit-elle pas assez ? Dieu, tout Dieu qu'il est, pouvait il nous élever plus haut, et y avait-il pour nous une distinction plus glorieuse à espérer ? Ce n'est ni par le sang, ni par le ministère d'aucun homme, que nous sommes montés à ce point de grandeur : le penser de la sorte, ce ne serait pas connaître et la bassesse naturelle de l'homme et l'excellence de la dignité dont nous avons été honorés : *Non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis* [1]. Mais toute la gloire de cette naissance spirituelle nous vient de la volonté de Dieu, de la prédestination de Dieu, du choix et de la grâce de Dieu. Car pour m'en tenir toujours à notre mystère, si nous sommes enfants de Dieu, c'est par ce même Dieu-Homme, qui dans un même homme a su si bien réunir et allier ensemble sa divinité et notre humanité : *Et Verbum caro factum est.* Ainsi, dit saint Chrysostome, le Fils unique de Dieu est devenu fils de l'homme, afin que les enfants des hommes devinssent enfants de Dieu. Et ne demandez pas, ajoute saint Augustin, comment les hommes ont pu naître de Dieu, puisqu'un Dieu lui-même a pu et voulu naître des hommes.

Voyez donc, encore une fois, jusqu'à quel excès s'est portée la charité de votre Dieu : *Videte qualem charitatem ;* mais voyez ensuite quelles conséquences s'ensuivent de là ; voyez ce que vous devez à Dieu comme enfants de Dieu, et ce que vous vous devez à vous-mêmes : ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeler votre père, et qui l'est en effet ; ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfants de Dieu, et qui avez à soutenir une si noble qualité, et à n'en pas dégénérer. Deux points qui me fournissent une morale bien solide et bien importante.

Ce que vous devez à Dieu ; car puisque en vertu de ce mystère, et par l'alliance du Verbe avec notre chair, nous avons le même Père que le Verbe incarné, je dis aussi que nous devons à l'égard de ce Père tout-puissant, tenir par proportion la même conduite que l'Homme Dieu, et prendre les mêmes sentiments : c'est-à-dire que nous devons avoir la même obéissance aux ordres de Dieu, et le même zèle pour la gloire de Dieu. En effet, si le Fils de Dieu prend aujourd'hui dans les chastes entrailles de Marie une chair semblable à la nôtre, c'est, dit l'Apôtre, pour obéir à son Père, pour se conformer aux volontés de son Père, et pour accomplir ses adorables desseins ; et s'il s'humilie jusqu'à s'anéantir lui-même, c'est pour l'honneur de son Père, et pour lui rendre toute la gloire qui lui avait été ravie. Or, voilà notre modèle. Etre soumis à Dieu, garder fidèlement et constamment la loi de Dieu, glorifier Dieu par une vie digne de Dieu, c'est ainsi que nous le reconnaîtrons pour père. Sans cela, que sert-il de lui dire ce que nous lui disons néanmoins tous les jours : Notre Père qui êtes dans les cieux, si nous nous révol-

[1] I Joan., III, 1. — [2] Joan., I, 12. — [3] Ibid, 14. — [4] I Joan., III, 1.

[1] Joan., I, 13.

tons contre lui sur la terre, si nous le renonçons dans la pratique et le traitons en ennemis ? Que sert-il de lui dire : Que votre nom soit sanctifié, qu'il soit connu et honoré dans tout l'univers, si nous le blasphémons et le faisons blasphémer aux autres ? Car ce que j'appelle, selon le langage de l'Ecriture, blasphémer le nom du Seigneur, c'est outrager le Seigneur même par nos déréglements et nos désordres ; et ce que j'appelle le faire blasphémer aux autres, comme saint Paul le reprochait aux juifs : *Nomen Dei per vos blasphematur* [1], c'est les séduire par nos paroles, les engager par nos exemples dans nos habitudes criminelles, et les corrompre par nos scandales. Que sert-il de lui dire : Que votre volonté soit faite, si nous ne suivons rien moins en toutes choses que la volonté de Dieu, toujours violant sa loi, toujours murmurant contre sa providence, toujours disposés, malgré ses promesses et ses menaces, malgré ses défenses et ses commandements les plus exprès, à écouter la passion et à la satisfaire, quoi qu'elle demande? Je sais que pour garder inviolablement la loi de Dieu, que pour donner à Dieu, par la sainteté de nos mœurs, toute la gloire qu'il attend de nous, il faut qu'il en coûte. Mais, chrétiens, vous en doit-il jamais autant coûter qu'il en coûte aujourd'hui à un Dieu; à un Dieu que son Père envoie, et qui, suivant la mission qu'il avait reçue, descend du trône de sa majesté, et vient demeurer avec nous ; à un Dieu qui, pour réparer l'injure faite à son Père, se réduit jusqu'à la forme d'un homme, jusqu'à la forme d'un esclave, jusqu'à la forme d'un pécheur? Ah! mes frères, comprenons, si nous le pouvons, par l'obéissance de cet Homme-Dieu, combien sont sacrés les droits du Père qui nous a donné l'être, et qui nous donne encore dans ce saint jour comme une nouvelle naissance, en nous adoptant au nombre de ses enfants. Comprenons, par les anéantissements de cet Homme-Dieu, de quel prix est la gloire de Dieu, le souverain auteur de tous les êtres, et doublement notre créateur, soit selon la nature, soit selon la grâce. Mais de là même jugeons ce que c'est pour un homme, surtout pour un chrétien, que de refuser à ce premier Maître la soumission et les services que nous lui devons par tant de titres ; jugeons ce que c'est que de s'attaquer à lui et de l'insulter, en voulant secouer le joug d'une dépendance si incontestable et si légitime; jugeons ce que c'est que d'abandonner ses intérêts, que de s'opposer à ses vues, que de s'obstiner contre ses ordres; et cela tandis qu'on est adorateur du monde, tandis qu'on ne manque à rien de tout ce qu'exige le monde, tandis qu'on entreprend tout et qu'on supporte tout pour le monde. Si je suis le Seigneur et votre Père, disait-il autrefois à son peuple, où est l'honneur que vous me rendez ? *Ubi est honor meus* [1] ? Où est le respect que vous me devez ? *Ubi est timor meus* [2] ? Or la plainte qu'il faisait à son peuple, il peut bien nous la faire à nous-mêmes ; mais avec cette terrible menace, que si maintenant nous ne l'honorons pas comme Père, nous le craindrons un jour comme Juge; que si maintenant nous ne sommes pas soumis à sa loi, nous serons un jour soumis à ses châtiments; que si maintenant notre vie ne sert pas à le glorifier comme Dieu sanctificateur, notre éternelle réprobation après la mort servira à le glorifier comme Dieu vengeur. Car voilà, mes chers auditeurs, l'affreux retour à quoi il faut vous attendre de la part d'un Père si indignement méprisé, et si justement irrité.

[1] Rom., II, 24.

Je dis plus, et c'est par où je finis. Outre ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeler votre père, et qui l'est en effet, voyez encore ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfants de Dieu, et qui avez à soutenir une si noble qualité, et à n'en pas dégénérer. Comme il y a dans le monde, et selon les principes de la philosophie humaine, une fierté raisonnable et sage, qui, sans vous faire dédaigner personne, vous inspire néanmoins des sentiments généreux et dignes de votre naissance et de votre rang, je puis ajouter que, dans la religion même que nous professons, et selon les règles de la morale évangélique, il y a une fierté sainte et toute chrétienne, qui, sans nous enfler, nous remet sans cesse devant les yeux le caractère dont nous sommes revêtus, et nous engage à y conformer nos œuvres. C'est ainsi que le prince des apôtres représentait aux fidèles qu'ils étaient un peuple choisi et distingué : *Vos autem genus electum* [3]; un peuple conquis : *Populus acquisitionis* [4]; une nation sainte, élevée à l'honneur du sacerdoce et d'un sacerdoce royal : *Regale sacerdotium, gens sancta* [5]. C'est ainsi que le docteur des gentils faisait souvenir les Ephésiens qu'ils étaient les enfants de la lumière; d'où il concluait qu'ils devaient donc se comporter et vivre en enfants de lumière : *Ut filii lucis ambulate* [6]; et c'est, chrétiens, ce que je veux conclure moi-même, en vous disant que vous êtes enfants de Dieu. Car des enfants de Dieu doivent-ils penser ou agir comme des enfants du siècle? est-il une contradiction plus sensible? en est-il une plus

[1] Malach., I. — [2] Ibid., — [3] I Petr., II, 9. — [4] Ibid., — [5] Ibid. — [6] Ephes., V, 8.

criminelle et plus damnable? Des enfants de Dieu prévenus de toutes les idées du siècle, et du siècle le plus profane, n'estimant que ce que l'esprit du siècle leur fait estimer, n'aimant que ce que l'esprit du siècle leur fait aimer, ne craignant et ne fuyant que ce que l'esprit du siècle leur fait craindre et haïr; des enfants de Dieu sujets à tous les vices du siècle, et du siècle le plus corrompu, aux ressentiments et aux envies, aux colères et aux emportements, aux impostures et aux trahisons, aux désirs ambitieux et à l'orgueil, à l'avarice, à la mollesse, aux débauches et aux plaisirs les plus infâmes. Est-ce là ce qui leur convient, est-ce à cela qu'on les doit reconnaître? ou plutôt, n'est-ce pas là leur honte? n'est-ce pas pour eux un opprobre? Qu'un homme d'une certaine distinction dans le monde, soit par la place qu'il occupe, soit par le sang dont il est sorti, ait commis une action lâche, c'est une tache que rien presque ne peut effacer. De quel œil le regarde-t-on, et de quel œil se regarde-t-il lui-même, quand il vient à considérer d'un sens rassis la faute qu'il a faite, et qui le couvre de confusion? Or, est-il moins honteux à des hommes nés de Dieu, adoptés de Dieu, enfants de Dieu, de s'asservir à leurs sens, de se rendre esclaves de leurs passions, de se laisser dominer par les brutales cupidités de leur chair, de se porter à toutes les injustices qu'inspire une avare et insatiable convoitise, de nourrir dans leur cœur des haines secrètes et invétérées, d'y concevoir les plus noirs desseins, pour se tromper et pour se vendre les uns les autres; de n'écouter jamais, je ne dis pas la religion, mais même l'équité naturelle, la bonne foi, la raison? Est-ce pour former un tel peuple que le Fils unique de Dieu est venu sur la terre, et qu'il a voulu demeurer parmi les hommes? ou n'est-ce pas pour former un peuple parfait, un peuple exempt de la corruption du monde, un peuple affranchi de ces malheureuses concupiscences par où le péché s'est introduit dans le monde et s'y établit tous les jours; un peuple chrétien, non-seulement de nom, mais de pratique et d'action : *Parare Domino plebem perfectam* [1]? Ouvrons donc, mes frères, ouvrons les yeux de la foi; et découvrant avec les yeux de la foi notre dignité, sanctifiés comme nous le sommes par l'alliance d'un Dieu, ne retombons pas dans nos premiers égarements; ne faisons pas de la glorieuse qualité que nous portons, un vain titre qui nous déshonore lorsque notre conduite le dément. Si, m'adressant ici à tant de grands qui m'écoutent, j'avais la témérité de leur dire que leur conduite dément leur grandeur, leur naissance, leurs ancêtres, leur rang, ils prendraient ce que je dirais pour un outrage, et combien y seraient ils sensibles! Ne le soyons pas moins au juste reproche qu'on peut nous faire, que nous nous rendons indignes du plus beau de tous les noms, qui est celui d'enfants de Dieu. Verbe éternel et consubstantiel à votre Père, Dieu comme lui, mais homme comme nous, c'est vous qui nous l'avez acquis ce beau nom, et c'est par vous que nous sommes parvenus à ce point d'élévation. Ne permettez pas que nous venions jamais à en déchoir : surtout ne permettez pas que nous perdions le fruit de cette rédemption surabondante dont vous voulez être vous-même le prix. Et vous, Vierge sainte, puisque c'est dans votre sein que ce grand ouvrage est aujourd'hui commencé, aidez-nous à le soutenir, et à y mettre toute la perfection qui doit dépendre de notre fidélité et de nos soins. C'est ainsi qu'après avoir vécu comme de dignes enfants de Dieu, nous aurons part à la gloire des élus de Dieu, où nous conduise, etc.

[1] Luc., I, 17.

PREMIER SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

—

ANALYSE.

Sujet. *Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur.*

Tout cela se fait selon la loi, et nous apprend comment nous devons nous-mêmes observer la loi de Dieu.

Division. En ce que Marie obéit à la loi, nous trouvons la confusion de notre orgueil qui s'élève contre la loi de Dieu, première partie; en ce que Marie surmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu, deuxième partie.

Première partie. En ce que Marie obéit à la loi, nous trouvons la confusion de notre orgueil qui s'élève contre la loi de

Dieu. Nous nous élevons contre cette loi divine, 1° par une révolte de cœur, 2° par un aveuglement d'esprit ; or, l'obéissance de Marie confond aujourd'hui l'un et l'autre.

1° Révolte de cœur, lorsque nous disons comme l'ange rebelle : *Non serviam ;* Je ne veux point me soumettre. C'est surtout le péché des grands. Mais sont-ils plus grands que ne l'était la Mère de Dieu ? Non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son fils, c'est-à-dire un Dieu. Belle leçon et pour les grands et pour les petits. Pourquoi un Dieu-Homme sujet à la loi ? pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Obligation spéciale pour trois raisons : 1° parce que plus vous êtes grands, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur ; 2° parce que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte ; 3° parce que Dieu, en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modèles de l'obéissance que nous lui devons. Je dis plus : pourquoi une Mère de Dieu, et par son ministère un Homme-Dieu, soumis à la loi ? Pour trois autres raisons qui vous regardent, vous que le Seigneur a réduits au rang des petits : 1° pour vous consoler de l'état où vous êtes ; 2° pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir aux hommes pour Dieu, et à Dieu dans les hommes ; 3° pour confondre vos désobéissances à la loi de Dieu, lorsque vous avez tant de soumission aux lois des hommes. Il est vrai que l'assujettissement où nous tient la loi de Dieu, nous paraît gênant et humiliant : mais Jésus-Christ et Marie s'en font une gloire. Après cela laissons-nous entraîner à l'esprit du monde, ennemi de toute loi de Dieu !

2° Aveuglement d'esprit, quand nous cherchons des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu. Jésus-Christ et Marie s'y soumettent, quoiqu'ils eussent un droit incontestable de s'en dispenser : Dieu, dit saint Augustin, n'ayant pas voulu que notre religion, dont Jésus et Marie jetaient alors les premiers fondements, commençât par une dispense. C'était néanmoins une dispense légitime, et presque toutes les nôtres sont fausses et abusives. Suis-je obligé à cela ? dit-on ; est-ce un commandement absolu pour moi ? Ce n'est point ainsi que le Sauveur du monde et sa sainte Mère se sont retranchés sur l'obligation ; et c'est une règle qui va à nous faire violer les lois les plus indispensables. Mais ne nous y trompons pas, car Dieu en jugera tout autrement que nous.

Deuxième partie. En ce que Marie surmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu. Nous nous figurons que cette loi exige trop de nous, 1° parce qu'elle nous engage à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher ; 2° parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie à quoi nous sommes attachés ; 3° parce qu'elle nous ordonne en bien des rencontres de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons. Mais à cela j'oppose trois leçons que nous fait aujourd'hui Marie.

Première leçon : Marie n'a qu'un fils ; et pour se soumettre à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce que nous avons de plus chere est-il comparable à ce Dieu-Homme ? Souvent même ce que nous avons de plus cher n'est-il pas pour nous la source de mille peines ? Quels motifs se proposa Marie en présentant son fils ? qu'elle le sacrifiait à Dieu, qu'elle fléchissait la colère et la justice de Dieu, qu'elle attirait sur elle les faveurs de Dieu. Entrons dans les mêmes sentiments, et rien ne nous coûtera.

Seconde leçon : Marie, pour garder la loi, sacrifie toutes les joies de son âme. Siméon lui prédit qu'en conséquence de l'oblation qu'elle fait de son Fils pour être immolé sur la croix, elle sera percée d'un glaive de douleur ; et déjà elle ressent tout ce qu'elle essentira alors. Devons-nous refuser après cela de sacrifier à la loi de Dieu des joies aussi vaines que les nôtres, des joies que nous sacrifions tous les jours au monde, et à quoi l'esprit de pénitence nous oblige de renoncer.

Troisième leçon : Marie, pour accomplir la loi, sacrifie jusqu'à son honneur, puisqu'en se purifiant elle paraît de même condition que les autres femmes. Or, la loi de Dieu ne nous engage à rien de si humiliant ; mais tous les jours néanmoins nous l'abandonnons pour un faux honneur, et pour contenter une folle ambition.

Compliment au roi.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. (*Saint Luc*, chap. II, 22.)

Sire,

Cet enfant, qui est aujourd'hui porté à Jérusalem, c'est le Fils unique de Dieu, égal à son Père, éternel comme lui et Dieu comme lui. Celle qui le porte, c'est Marie, mère de Dieu, la plus sainte de toutes les femmes, et la plus remplie de grâce. Le sujet pourquoi elle le porte, c'est afin de le présenter à Dieu ; et l'évangéliste, s'arrêtant à une circonstance bien remarquable, ajoute que tout cela se fait selon la loi : *Sicut scriptum est in lege Domini* [1] ; comme si ni Marie, ni Jésus-Christ même, ne pouvaient avec bienséance paraître devant Dieu qu'en observant la loi ; comme si leur sacrifice, tout divin qu'il est, ne devait être agréé de Dieu qu'autant qu'il se trouverait conforme à la loi ; comme si l'ouvrage du salut et de la rédemption des hommes dépendait de l'accomplissement de la loi. Que signifie cela ? c'est, chrétiens, le mystère que j'entreprends de développer, et le point auquel je m'attache pour votre instruction et votre édification. Cette obéissance à la loi du Seigneur, cette obéissance que la présentation d'un Dieu Sauveur et la purification d'une mère vierge nous prêchent si hautement, cette vertu si inconnue, et néanmoins si nécessaire, voilà l'importante matière que me fournit la solennité de ce jour. Divin Esprit, vous qui sanctifiâtes Marie par la pratique et l'observation de la loi, et qui la conduisites dans le temple pour y offrir son sacrifice comme il était ordonné dans la loi, remplissez-nous des mêmes sentiments dont son âme bienheureuse fut alors pénétrée ; donnez-nous comme à elle une haute idée de cette sainte et adorable loi du Seigneur ; faites-nous bien comprendre que, sans cette loi, il n'y a dans nous que corruption

[1] Luc., II, 23.

et que désordre ; en sorte que, du moment que nous sortons hors des bornes de cette loi, nous devenons incapables de tout bien et déterminés à tout mal. Tant de crimes qui se commettent tous les jours, et que je puis appeler les abominations et les horreurs de notre siècle, en sont une preuve visible ; mais peut-être l'endurcissement de nos cœurs ferait-il perdre à cette preuve toute sa force, si les lumières de votre grâce ne venaient au secours de nos réflexions. Je parle devant le plus grand roi du monde; et sûr que je suis de sa religion, je ne crains point de parler avec trop de liberté, tandis que je parle pour les intérêts de la loi de Dieu. Je ne vous demande pas même, ô mon Dieu, comme la vertueuse Esther, que mes paroles lui plaisent ; parce que je me promets de sa piété, qu'en lui parlant de l'excellence et de la prééminence de votre loi, non-seulement je lui plairai, mais je le persuaderai et le toucherai. J'ai besoin néanmoins, Seigneur, de votre secours; et, pour l'obtenir, je m'adresse à Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

C'est le propre de l'esprit de l'homme, de n'avoir rien d'uniforme dans ses sentiments, d'être souvent contraire à lui-même, et de donner, selon les situations diverses où il se trouve, dans des extrémités tout opposées. Cela se vérifie en mille sujets, mais particulièrement en celui que j'ai entrepris de traiter, qui est l'obéissance et la soumission due à la loi de Dieu. Car je découvre deux principes différents, qui forment dans l'homme une double opposition à cette obéissance ; tellement que nous pouvons dire aussi bien que l'Apôtre : Je sens dans moi-même une loi secrète qui répugne à la loi de mon Dieu, et qui me captive sous la loi du péché. Ces deux principes, suivant la belle réflexion de saint Ambroise, sont l'orgueil de l'homme et sa lâcheté : l'orgueil de l'homme, qui lui fait oublier ce qu'il doit à Dieu ; et sa lâcheté, qui l'empêche de voir ce qu'il peut, et de quoi il est capable avec le secours de Dieu : l'orgueil de l'homme, qui le rend insolent et libertin ; et sa lâcheté, qui le rend faible et pusillanime. L'orgueil de l'homme, qui, à l'égard de Dieu même, lui inspire de la hauteur ; et sa lâcheté, qui, à l'égard de ses devoirs, le jette dans l'abattement : l'un et l'autre, pour lui faire violer cette souveraine et divine loi que Dieu lui a imposée, mais dont la servitude, quoique aimable, du moment qu'il se pervertit, commence à lui déplaire et à lui devenir odieuse. Or je veux, chrétiens, combattre aujourd'hui ces deux desordres ; et parce que l'accomplissement de la loi consiste à éviter également ces deux extrémités dangereuses, soit en se soumettant avec humilité à ce que la loi commande, soit en s'efforçant avec courage de surmonter ce qu'il y a dans la loi de difficile, mon dessein est de graver bien avant dans vos esprits et dans vos cœurs ces deux obligations, et de vous mettre pour cela devant les yeux l'obéissance que pratique aujourd'hui Marie : car, sans sortir de mon mystère, vous verrez dans la personne de cette vierge offrant son fils en sacrifice, le modèle d'une obéissance solidement humble, et d'une obéissance courageuse et héroïque: d'une obéissance solidement humble, qui confond notre orgueil ; et d'une obéissance héroïque, qui condamne notre lâcheté. Prenez garde : Marie, dans la cérémonie de ce jour accomplit la loi du Seigneur ; et cette loi, comme l'Évangile nous le fait assez entendre, est infiniment rigoureuse pour elle. En ce qu'elle obéit à la loi, je trouve la confusion de notre orgueil, ce sera la première partie ; en ce qu'elle surmonte toutes les difficultés de la loi, je trouve la condamnation de notre lâcheté, ce sera la seconde partie; deux points que j'ai à développer, et qui vont faire le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu ; et cela, chrétiens, nous arrive en deux manières : l'une, que j'appelle révolte du cœur, lorsque, sans nous expliquer autrement que par nos œuvres, nous disons intérieurement comme l'ange rebelle : *Non serviam* [1]; Il m'en coûterait trop pour vivre dans cette servitude; que Dieu ordonne tout ce qu'il lui plaira, je ne me soumettrai point à sa loi : l'autre, que je considère comme la plus pernicieuse erreur de notre esprit, lorsque nous trompant nous-mêmes, nous cherchons des prétextes et nous nous formons des consciences pour nous dispenser des obligations de la loi. Or le mystère que nous célébrons confond hautement ces deux entreprises de notre orgueil ; et c'est, comme vous l'allez voir, ce qui paraît d'abord dans la présentation de Jésus-Christ et dans la purification de Marie.

Quoique nés dépendants et sujets de Dieu, nous avons, mes frères, un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu qui nous domine : voilà l'origine de toute la corruption de l'homme. Prenant l'homme en particulier, et selon la

[1] Jerem., II, 20.

différence des conditions qui partagent le monde, voilà le péché capital des grands du siècle, qui, de leur état, se font un principe d'indépendance, comme si la loi de Dieu n'était pas faite pour eux, comme si Dieu en la portant avait dû les excepter; comme s'il n'était pas, au contraire, de l'empire de Dieu qu'il y eût pour eux un législateur et une loi, afin, disait le prophète royal, de leur apprendre qu'ils sont hommes : *Constitue legislatorem super eos, ut sciant... quoniam homines sunt* [1]. Donnons à cette morale toute son étendue. Voilà, dis-je, en général, le péché des impies et des libertins, qui, jusque dans l'obscurité des plus médiocres fortunes, ont souvent à l'égard de Dieu des cœurs aussi indociles que ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs; la licence et l'impiété faisant dans les uns ce que l'abus de la grandeur et de l'élévation fait dans les autres. Mais Marie obéissant à la loi de Moïse, et se purifiant dans le temple, confond bien là-dessus, malgré nous, notre conduite. Car enfin elle était reine, elle était mère de Dieu, elle était, comme mère de Dieu, en possession d'une autorité légitime sur l'auteur même de la loi; et par conséquent elle avait tous les titres d'indépendance que peut avoir au-dessous de Dieu une pure créature. Il est vrai; mais c'est justement pour cela que Dieu veut qu'elle s'assujettisse à la loi, afin de détruire par son exemple l'indépendance criminelle que nous affectons, afin de condamner notre libertinage par une preuve convaincante et sans réplique. Car si, dans l'ordre de la rédemption, dont le secret adorable se développe aujourd'hui à nos yeux, une mère de Dieu, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est pas exempte d'obéir, de quel front pouvons-nous soutenir devant Dieu l'injustice et la témérité de nos désobéissances? Marie fait quelque chose encore de plus : et quoi? non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son Fils, ce Fils qui, plus grand, plus libre, plus absolu qu'elle, et néanmoins voulant bien être soumis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une raison mille fois plus touchante pour réprouver et pour confondre cet esprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. C'est-à-dire, Marie soumet à la loi la grandeur même, à la loi la puissance même, à la loi l'indépendance et la souveraineté même. Car voilà le double miracle que le Ciel nous découvre dans cette fête : une reine sujette et assujettissant un Dieu; un Dieu obéissant, et présenté par une mère obéissante : pourquoi? ah! mes chers auditeurs, comprenez-le bien. Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs, et vous qui vous trouvez réduits aux derniers; vous que vos conditions distinguent, et vous qu'elles ne distinguent pas; grands et petits, riches et pauvres, car je suis redevable à tous, écoutez-moi : c'est ici que l'intelligence d'une des plus importantes vérités vous est donnée, et c'est par la comparaison même de vos états que je vais vous la rendre sensible.

[1] Psalm., IX, 21.

Pourquoi un Homme-Dieu sujet à la loi? Pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation spéciale où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Vous ne l'avez peut-être jamais bien conçu; et, par un renversement de raison et de religion, vous vous flattez que la rigueur des lois divines n'est pas pour vous comme pour le reste des hommes. Mais détrompez-vous aujourd'hui de cette fausse prévention, et pour cela entrez en esprit dans le temple de Jérusalem : car vous y verrez la maxime contraire solidement établie; et pour peu que vous vous appliquiez à considérer le mystère de ce jour, vous conclurez que les lois divines vous regardent encore plus particulièrement que le reste des hommes, quoiqu'elles soient pour tous sans exception. Vous me demandez sur quoi est fondée cette conséquence? Sur trois raisons que vous devez méditer tous les jours de votre vie. Première raison, c'est que plus vous avez dans le monde ou de naissance ou de pouvoir, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage que lui est dû en qualité de souverain législateur; comme il est vrai de dire que Jésus-Christ, en se réduisant sous la loi, a eu seul l'avantage d'honorer la souveraineté de Dieu autant qu'elle mérite de l'être. Motif admirable pour vous engager, tout élevés et tout puissants que vous êtes, à une obéissance exacte. Dieu trouve en vous, quand vous accomplissez sa loi, une gloire particulière, et il ne tient qu'à vous de la lui procurer, cette gloire, qui plus que toute autre contribue à sanctifier son nom, et dont par là même il est si jaloux. Seconde raison, c'est que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte : car ne croyez pas, chrétiens, qu'il y ait des hommes ou revêtus d'honneurs, ou pourvus de biens, pour être plus en droit que les autres de faire leurs volontés, et de vivre selon leurs lois. Cela ne peut être, et Dieu, dont la toute-puissance est inséparable de sa sagesse et de sa sainteté, n'a pu, dans l'inégalité des conditions humaines, se proposer une telle fin : les rois mêmes, qui selon l'expression du Saint-Esprit, sont comme les divinités de la terre, en

règnent que pour servir le Seigneur : *Et reges ut serviant Domino* [1]. Voilà l'ordre de la Providence et même de la création, selon lequel ce qui approche le plus de Dieu n'est défini que par une servitude plus immédiate, et une plus grande dépendance de Dieu. Et pourquoi cet ordre ne subsisterait-il pas, puisque Jésus-Christ, qui est le chef des prédestinés, n'a été prédestiné lui-même que pour y être soumis? En quoi consiste tout le mystère de son humanité? Saint Paul nous l'enseigne en deux mots, dont nous voyons aujourd'hui l'accomplissement : *Misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege* [2] ; un Dieu formé d'une femme, pour être assujetti à la loi. Voilà l'idée que nous en donne l'Apôtre ; voilà pourquoi ce Fils de Dieu a été envoyé : hors de là, ce Verbe divin ne se serait jamais fait chair, et sans cela il n'y aurait point eu de Dieu-Homme. Serez-vous donc surpris, ou devez-vous l'être, quand j'ajoute que sans cela il n'y aurait dans le monde ni qualité, ni dignité, ni rang, ni fortune, mais que Dieu vous aurait laissés dans le néant ; et que, s'il vous en a tirés, c'est afin que sa loi eût en vous des observateurs fidèles et de zélés défenseurs? Je dis plus, et c'est la troisième et dernière raison : Dieu, en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modèles de la sainte dépendance que je vous prêche; de même que Jésus-Christ et Marie n'ont paru dans le temple du Seigneur que pour être l'exemple d'une inviolable fidélité, et d'une parfaite soumission à sa loi. C'est-à-dire, selon saint Grégoire, pape, que Dieu prétend que les petits apprennent des grands à lui obéir, et que les grands se considèrent sur ce point comme la règle, à quoi les petits ne manquent jamais de se conformer.

Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, mes frères, à vous dont le salut me doit être d'autant plus cher et les âmes plus précieuses, qu'ayant moins de part aux avantages du siècle, vous participez moins à ses désordres et à sa corruption ; à vous que Dieu a fait naître dans des conditions plus obscures, et dont il semble que la destinée, ou, pour mieux dire, la vocation se termine à dépendre et à obéir. Pourquoi une mère de Dieu, et par son ministère un Homme-Dieu, soumis à la loi? Pour trois autres raisons qui vous regardent, et que je vous prie de n'oublier jamais : pour vous consoler, pour vous instruire, et pour vous confondre. Pour vous consoler de l'état où vous êtes, et qui vous réduit à n'avoir pour partage que l'obéissance : c'est l'état que Jésus-Christ a choisi, ayant mieux aimé prendre la forme de serviteur que celle de maître, et se soumettre à la loi que de donner la loi; pour vous fortifier par cette pensée, que ceux qui sont plus élevés que vous dans le monde sont sujets comme vous à la loi de Dieu, seront jugés aussi bien que vous selon la loi de Dieu, n'éviteront pas plus que vous le tribunal où tout doit être décidé par la loi de Dieu : voilà votre consolation. Pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir, je veux dire aux hommes pour Dieu, et à Dieu dans les hommes, en sorte que votre obéissance ne s'arrête pas à l'homme, mais qu'elle s'élève à Dieu, comme à sa fin et à son principal objet : *Sicut Domino, et non hominibus* [1] ; que vous regardiez ces hommes de qui vous dépendez, comme les images de Dieu; que vous respectiez leurs lois, comme des écoulements de la loi de Dieu; que vous receviez leurs commandements, comme des déclarations expresses de la volonté de Dieu : vous souvenant que sans cela l'obéissance que vous leur rendez n'est qu'une obéissance servile, qu'une obéissance païenne, qu'une obeissance réprouvée, dont Dieu ne vous tiendra jamais nul compte, et dont vous perdez tout le fruit, parce que vous ne la pratiquez pas selon le divin exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé dans la présentation d'un Dieu Sauveur, et dans la purification d'une mère vierge : voilà votre instruction. Mais surtout, pour vous confondre de l'extrême et de l'injuste opposition que vous avez à dépendre de Dieu et à porter le joug de sa loi, lorsque avec tant de docilité vous vous faites un mérite, du moins une politique, de dépendre des hommes. Car en vous comparant vous-mêmes avec vous-mêmes, voici, mes frères, le sujet de ma douleur, et ce qui me fait gémir. Vous n'osez désobéir aux hommes, et vous désobéissez à Dieu; vous êtes souples devant les hommes, et orgueilleux devant Dieu ; les lois des hommes vous contiennent dans le devoir, et vous violez impunément celles de Dieu. Saint Paul disait aux Ephésiens : *Obedite dominis carnalibus... sicut Christo* [2] ; Obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect comme à Dieu même. Mais s'il m'était permis de changer la proposition de saint Paul, peut-être vous dirais-je volontiers : Obéissez à votre Dieu comme vous obéissez à vos maîtres selon la chair : et c'est là ce que j'appelle votre confusion. Car quelle indignité, que je me trouve obligé de souhaiter pour vous qu'au moins les choses ici fussent égales, et de me contenter

[1] Psalm., CI, 23. — [2] Galat., IV, 4.

[1] Coloss., III, 23. — [2] Ephes., VI, 5.

que vous eussiez pour votre Dieu une obéissance aussi humble, aussi prompte, aussi fidèle que celle qu'exigent de vous les hommes, et que vous leur rendez si exactement !

Je sais, mon cher auditeur, que cet assujettissement aux lois de Dieu vous paraît gênant et humiliant ; je sais que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il répugne à cette liberté naturelle dont vous êtes jaloux, et que vous ne distinguez pas d'un amour déréglé de l'indépendance et d'un esprit de libertinage. Mais votre ignorance là-dessus vient encore de n'avoir pas bien pénétré le mystère de Jésus-Christ et de Marie obéissants à loi du Seigneur : car si je vous disais que l'obéissance à cette sainte loi, bien loin d'humilier l'homme, fait sa véritable gloire ; que plus on est sujet à cette loi, plus on est heureux, plus on est libre, plus on est maître de soi-même ; qu'en cela consiste la différence de cette loi et des lois humaines ; qu'au lieu que l'affranchissement des lois humaines passe pour un privilége, le grand privilége de la grâce, selon saint Augustin, est d'être incapable de s'émanciper de cette loi ; que David, tout roi qu'il était, instruit d'un secret si important, envisageait comme une béatitude l'attachement à cette loi, faisait son occupation la plus ordinaire de méditer cette loi, ne trouvait point de repos que dans l'observation de cette loi : *Pax multa diligentibus legem tuam*[1] ; ce sont autant de vérités dont la raison et la foi vous feraient, malgré vous, convenir. Mais ne fais-je pas, pour vous en convaincre, quelque chose de plus, quand je vous propose le Saint des saints sanctifié par l'obéissance qu'il rend à cette loi, ce premier-né de toutes les créatures qui s'assujettit à cette loi, ce Rédempteur par excellence qui veut être lui-même racheté selon les termes de cette loi ; quand je vous représente Marie avec toute sa grandeur et son auguste maternité, remplie d'une sainte joie, parce qu'à l'exemple de son Fils elle se conforme à cette loi ? n'est-ce pas, dis-je, ce qui doit faire plus d'impression sur vos esprits et sur vos cœurs, que si je rapportais tous les raisonnements de la théologie ?

Après cela, chrétiens, laissez-vous encore séduire par les fausses maximes du siècle, et mettez le bonheur de la vie dans une malheureuse possession de ne dépendre d'aucune loi, dans une licence criminelle de tout entreprendre au préjudice de la loi, dans un oubli de vos devoirs qui aille ou à méconnaître votre Dieu, ou à vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres. A le méconnaître, en disant avec l'impie Pharaon : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus*[1] ? Et qui est-il, ce Dieu dont on me menace sans cesse, et dont on m'oppose la loi ? qui est-il, pour m'obliger à me contraindre dans mes passions, dans mes désirs, dans mes desseins ? A vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres, en disant avec l'insensé : S'il y a un Dieu, est-il tel qu'on nous le dépeint ? connaît-il toutes choses ? y prend-il un si grand intérêt ? s'offense-t-il si aisément ? a-t-il une justice si sévère ? est-il si terrible dans ses vengeances ? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in excelso*[2] ? Car voilà le langage du pécheur ennemi de la loi, et c'est où conduit enfin l'esprit du monde. On n'en vient pas là d'abord ; mais, par un progrès infaillible de l'habitude du péché, on s'accoutume, sinon à parler, du moins à penser et à vivre ainsi. A force de violer la loi, la crainte de Dieu s'affaiblit, le libertinage se fortifie et prend le dessus. Après bien des péchés commis et bien des transgressions réitérées, on se trouve dans l'abominable état de celui qui disait en insultant à Dieu : *Peccavi, et quid mihi accidit triste*[3] ? J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de mal ? De là cette tranquillité que l'on conserve même en péchant ; de là cette hauteur et cette fierté avec laquelle on soutient le vice ; de là cet endurcissement qui y met le comble. On rejette sans distinction toute loi de Dieu qui est incommode ; si l'on en respecte quelqu'une, ce n'est pas parce qu'elle est la loi de Dieu, mais parce qu'elle est autorisée des lois du monde, et que les lois du monde forcent à la garder. Au commencement on sauve les dehors ; mais à la fin on lève le masque ; on ne se contraint plus en rien, on ne ménage plus rien ; et Dieu veuille qu'on ne fasse pas même gloire de son impiété et de ses excès ! Voilà ce que les saints et les serviteurs de Dieu ont tant déploré, et ce qu'ils déplorent tant tous les jours ; voilà ce qui leur a fait répandre des larmes : *Defectio tenuit me, pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam*[4] ; Je suis tombé, disait le prophète royal, dans une espèce de défaillance, quand j'ai vu, Seigneur, jusqu'à quel point votre loi était profanée ; quand j'ai vu les pécheurs de la terre la mépriser avec insolence et la rejeter. Voilà ce qui obligeait les prophètes à paraître dans les cours des princes, pour opposer au torrent de l'impiété le zèle de la loi qui les animait ; et me voici, chrétiens, chargé du même ministère, et envoyé pour la

[1] Psal., CXVIII, 165.

[1] Exod., V, 2. — [2] Psal., LXXII, 11. — [3] Eccli., V, 4. — [4] Psalm, XVIII, 53.

même fin. Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu, il me suffit de dire à ceux qui m'écoutent, s'ils ne vivent pas en chrétiens : Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus ! Mais parlant aujourd'hui à des grands du monde, je leur fais un reproche encore plus terrible : je leur dis, avec le prophète Malachie : *Vos autem. . scandalizastis plurimos in lege*[1] ; Non-seulement vous avez abandonné la loi de votre Dieu, mais vous la faites abandonner à je ne sais combien d'autres que vous scandalisez, et qui ne sont pas à l'épreuve de votre exemple. Mais cette pensée m'emporterait trop loin : revenons à notre sujet.

Outre que nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu par une révolte de cœur, nous tombons encore dans ce désordre par un aveuglement d'esprit : c'est-à-dire que nous nous laissons préoccuper de certaines erreurs, que nous cherchons des excuses et des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu ; que, raisonnant selon notre sens, et nous faisant des principes à notre gré, nous adoucissons la sévérité de la loi de Dieu ; que, pour parvenir à nos fins, nous interprétons comme il nous plaît les obligations de la loi de Dieu ; et que, séduits par les artifices de l'amour de nous-mêmes dont nous sommes prévenus, nous accommodons la loi de Dieu à nos intérêts, à nos vues, à nos inclinations et à nos passions, au lieu d'accommoder nos intérêts et nos passions, nos inclinations et nos vues, à la rigueur de la loi de Dieu. Or, voici encore Marie et Jésus-Christ même qui, par la sainteté de leur exemple, nous font évidemment connaître le danger et le déréglement d'une conduite si pernicieuse : comment cela ? en se soumettant l'un et l'autre à une loi dont ils étaient incontestablement exceptés, à une loi qui s'expliquait d'elle-même en leur faveur, et qui, dans les termes où elle était conçue, ne portait rien qui les obligeât.

Non, mes frères, disait saint Augustin, soit qu'on eût égard à l'esprit de la loi, soit qu'on la prît à la lettre, ni Marie, ni le Sauveur du monde ne pouvaient y être compris. Car il n'y avait rien à purifier dans Marie, et le Sauveur des hommes était, par lui-même, consacré à Dieu d'une manière plus excellente qu'il ne pouvait l'être par toutes les cérémonies du judaïsme. Ils n'avaient donc l'un et l'autre qu'à user de leurs droits, puisqu'ils étaient dispensés de la loi de Moïse. Mais Dieu, ajoute saint Augustin, par une disposition merveilleuse de sa providence, ne voulut pas que notre religion, dont Jésus et Marie jetaient alors, pour ainsi dire, les premiers fondements, commençât par une dispense, quoique légitime : cette dispense, quelque autorisée qu'elle eût été, aurait pu, par les fausses conséquences que nous en aurions tirées, servir à nos relâchements, et notre amour-propre n'eût pas manqué à s'en prévaloir. Ainsi, pour nous ôter ce prétexte, le christianisme, qui devait être l'idée de la plus irrépréhensible sainteté, a-t-il commencé par une obéissance volontaire, par une obéissance gratuite, par une obéissance qui anéantit tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes lois que la religion nous impose ; par une obéissance qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnements frivoles et mal fondés, tant d'opinions hardies et trop larges, tant de probabilités chimériques, tant de détours et de raffinements où nous altérons la pureté de la loi ; en sorte que, tout étroite qu'elle est, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons et de la manière que nous le voulons. Car, quelle vertu l'exemple de l'Homme-Dieu et de sa bienheureuse Mère n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, et pour nous en découvrir l'illusion ?

De là vient qu'en conséquence de ce mystère, notre divin Maître, instruisant ses disciples, leur déclarait si souvent ce que son humilité nous prêche aujourd'hui d'une voix bien plus forte et plus intelligible : *Non veni solvere (legem), sed adimplere*[1] ; Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi, ni pour l'enfreindre. Comme s'il eût craint, remarque saint Chrysostome, que sa qualité de Messie et d'auteur de la nouvelle alliance ne leur donnât lieu de former cette pensée, qu'il savait ne leur pouvoir être que préjudiciable. *Non veni solvere, sed adimplere* : Non, je ne suis pas venu pour la destruction, mais pour l'accomplissement de la loi : parole divine, et qui doit pour jamais nous fermer la bouche. C'est pour cela même que ce Sauveur adorable était si fidèle et si attaché à toutes les observances de la loi écrite, qu'il se rendait si régulièrement à Jérusalem pour y célébrer la Pâque, et que jusqu'à un seul point, il ne laissait rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire : *Iota unum aut unus apex non præteribit*

[1] Malach., II, 8.

[1] Matth., V, 17.

a lege, donec omnia fiant[2]. Par où il prétendait combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi ; par où il prétendait nous faire sentir l'injustice de notre procédé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance intéressée, qu'une obéissance imparfaite, et qui se réduit toute à cette règle : Y suis-je obligé dans la rigueur ? est-ce un commandement absolu ? y va-t-il du salut éternel ? règle trompeuse, et qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi et le conseil il n'y a souvent qu'un pas à franchir, et que, nous conduisant de la sorte, nous marchons toujours sur le bord du précipice. Par où il prétendait nous confirmer dans cette importante maxime, que nous devons toujours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu ; que sur le sujet de la loi de Dieu, nous devons toujours craindre de nous tromper et de nous former de fausses consciences, que pour décider en mille occasions jusqu'où la loi de Dieu s'étend, nous ne devons point consulter les lois du monde ; qu'en ce qui regarde la loi de Dieu, le seul nom de dispense nous doit faire trembler, et que nous devons nous en défendre avec tout le zèle que peut inspirer une ferme et solide religion. Car voilà, chrétiens, les saintes leçons que nous font dans ce mystère la présentation d'un Dieu Fils de Dieu, et la purification de la reine des vierges.

Je sais, encore une fois, que si chacun de nous veut s'écouter, il n'y aura personne qui ne se croie fondé en raison pour se dispenser des lois de Dieu les plus indispensables. Et pour en venir aux espèces particulières, je sais, par exemple, que la loi qui défend l'usurpation du bien d'autrui, et qui en ordonne la restitution, se trouvera anéantie, si l'on veut consulter la politique, qui ne manquera jamais de décider en faveur de l'ambition et de la cupidité. Je sais que la loi qui défend de se venger n'aura plus de lieu, si l'on se met en possession de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de justice, et si chacun, se faisant droit sur ses propres injures, s'opiniâtre à ne rien rabattre de la satisfaction qu'il se croit due. Je sais que la loi qui fait de l'occasion prochaine du péché, recherchée ou entretenue, un péché déjà consommé, ne sera plus qu'un fantôme de la loi, si chacun en veut être cru ou sur ses prétendus engagements qu'il proteste ne pouvoir rompre, ou sur la confiance qu'il a dans ses forces et dans sa disposition présente. Je sais que cette loi de l'abstinence et du jeûne du carême, que l'Eglise va bientôt publier, deviendra une loi chimérique, si chacun, idolâtre de sa santé, ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse, ou, pour mieux dire, qu'à sa mollesse. En un mot, je sais qu'en suivant l'esprit du monde, qui est un esprit de licence, nous secouerons le joug des plus rigoureuses obligations et de nos devoirs les plus essentiels. Mais où va une telle conduite, et qu'en pouvons-nous attendre? avons-nous affaire à un Dieu qui puisse être surpris, et à qui nous puissions en imposer? Lui qui a fait la loi selon les vues de sa sagesse infinie, et qui ne nous a pas appelés à son conseil quand il a voulu l'établir, s'en rapportera-t-il à nous ? en passera-t-il par nos avis, s'en tiendra-t-il à nos décisions, quand il viendra pour nous juger? Si Jésus-Christ et Marie avaient raisonné comme nous, ce mystère de leur obéissance que je viens de vous représenter, et qui a tant contribué à notre salut, aurait-il eu son accomplissement?

Ah ! Seigneur, s'écriait le prophète royal (et c'est la conclusion que nous devons tirer avec lui), heureux ceux qui, purs et innocents, marchent avec humilité dans la voie de votre sainte loi ! *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini*[1] ! Heureux ceux qui cherchent cette voie avec un cœur droit, et qui, l'ayant une fois trouvée, la suivent avec une invincible persévérance ! car vous l'avez ordonné, mon Dieu, et il était juste que vos lois fussent exactement gardées : autrement elles ne seraient plus vos lois, et elles n'auraient plus ce caractère de souveraineté qui leur est propre, s'il nous était permis d'attenter sur elles, et de les interpréter au gré de nos passions. Voulez-vous, chrétiens, un abrégé de tout ce que je viens de vous dire! le voici dans ces deux paroles de saint Augustin, qui expriment ma pensée bien plus noblement et plus fortement que moi : *Mariam supra legem fecerat gratia, sub lege fecit humilitas.* La grâce, dit ce saint docteur, avait élevé Marie au-dessus de la loi, et l'humilité l'a assujettie à la loi ; la grâce de son innocence et de sa maternité demandait qu'elle fût libre, et l'humilité de son cœur lui a fait préférer d'être obéissante et dépendante. Au contraire, et la grâce et l'humilité nous inspirent également la soumission : pourquoi ? parce que la grâce qui est en nous, n'est autre que la grâce de la pénitence, et par conséquent de l'humilité même. Mais notre orgueil s'oppose à l'une et à l'autre,

[1] Matth., v, 18.

[1] Psalm., cxviii, 1.

et, tout sujets que nous sommes à la loi, je dis doublement sujets, et comme hommes et comme pécheurs, il nous révolte contre Dieu. De ce que Marie s'est soumise à la loi par une humble obéissance, c'est la confusion de notre orgueil; et de ce qu'elle a surmonté toutes les difficultés de la loi par une obéissance généreuse, c'est la condamnation de notre lâcheté, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe de foi, que la loi de Dieu, quelque parfaite qu'elle puisse être, non-seulement n'est point impossible, mais qu'elle n'est pas même tellement élevée au-dessus de nous, que nous ayons droit de nous plaindre de sa difficulté, et de nous en faire un prétexte pour justifier nos lâchetés et nos infidélités : *Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodie, non supra te est, nec procul positum, nec in cœlo situm, ut possis dicere : Quis nostrum valet ad cœlum ascendere, ut deferat illud ad nos* [1] *?* Le commandement que je vous fais, disait Dieu aux israélites, n'est ni au-dessus de vos forces, ni hors de l'étendue de vos conditions ; en sorte que vous puissiez dire : Qui de nous arrivera là ? et pour le garder, il ne faut ni passer les mers, ni se retirer dans les déserts et dans les solitudes, comme s'il était bien éloigné de vous : *Nec trans mare positum, ut causeris et dicas : Quis ex nobis poterit transfretare* [2] *?* Car c'est un commandement, ajoutait le Seigneur, que j'ai mis dans vos mains, dans votre bouche et dans votre cœur : dans votre cœur, en vous le rendant aimable; dans votre bouche, en vous faisant avouer qu'il est souverainement juste ; et dans vos mains, en vous donnant de puissants secours pour l'accomplir avec facilité : *Sed juxta te est... in ore tuo, et in corde tuo, ut facias illum* [3]. Ainsi parlait le Dieu d'Israël par l'organe de Moïse, en publiant une loi qui néanmoins, comme nous le savons, était une loi de crainte, une loi de rigueur et de servitude. Qu'aurait-il dit, c'est l'excellente réflexion de saint Augustin, et que n'aurait-il pas pu dire, s'il avait été question de publier la loi évangélique, qui est une loi de grâce, une loi d'amour et de liberté?

Cependant, chrétiens, nous établissons un principe tout contraire ; et pour avoir de quoi nous défendre de toutes les accusations que cette sainte et adorable loi formera contre nous un jour, ou qu'elle forme déjà devant Dieu, nous l'accusons elle-même de n'être pas assez proportionnée à notre faiblesse ; nous nous la figurons dans un degré de sévérité où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre ; et, par une pusillanimité dont nous voudrions la rendre responsable, nous disons sans cesse, comme l'israélite prévaricateur : *Quis in cœlum ascendet ?* Et qui est l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de sainteté si sublime? en un mot, nous nous persuadons que cette loi, pour exiger trop de nous, est absolument au-dessus de nous : et pourquoi ? appliquez-vous à ceci : Parce qu'elle nous engage, disons-nous, à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher ; parce qu'elle contredit certaines affections tendres de notre cœur, et qu'elle nous oblige à les étouffer; parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie à quoi nous sommes attachés; parce qu'elle nous ordonne de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons, et que souvent elle nous réduit à paraître devant les hommes dans des états très-humiliants. Car voilà ce que nous concevons de plus rigoureux dans la loi chrétienne, et où volontiers nous supposerions que notre faiblesse, secourue même de la grâce, ne peut s'élever. Mais envisageons aujourd'hui Marie ; et, témoins de sa fermeté et de sa constance, instruisons-nous et confondons-nous. Car voici les importantes leçons que nous pouvons tirer de la conduite de cette vierge, et que nous devons opposer aux sentiments lâches qui nous arrêtent : leçons que nous rendent sensibles les trois principales circonstances de ce mystère, c'est-à-dire le sacrifice que fait Marie du bien le plus précieux pour elle et le plus cher, q est son Fils; le sacrifice qu'elle fait de tou les douceurs de la vie, en acceptant le glaive douleur dont Siméon lui prédit que son â sera percée ; surtout le sacrifice qu'elle fait son honneur, en voulant paraître comme autres femmes, impure et pécheresse, elle était l'innocence et la pureté même. Ah ! ct tiens, que n'ai-je le zèle des apôtres pour vo faire sentir, mais efficacement, mais vivement, toute la force d'un si grand exemple !

Première leçon : Marie n'a qu'un fils, et, po obéir à la loi, elle se résout à le sacrifier. fils qu'elle aimait de l'amour le plus tendre, fils qu'elle avait conçu par miracle, ce fils qui elle possédait tous les trésors, elle l'o dans le temple de Jérusalem ; mais elle l'off de la manière la plus héroïque, sans condition et sans réserve, sachant les ordres rigoureux

[1] Deut., xxx, 11, 12 — [2] Ibid., 13. — [3] Ibid., 4.

que le Ciel a portés, et qui doivent un jour s'exécuter dans la personne de ce divin enfant; consentant déjà qu'il soit la victime et le prix de la rédemption des hommes; renonçant pour cela à tous les sentiments de son cœur; et, par un dernier effort de la plus généreuse et de la plus rigoureuse obéissance, voulant bien que ce fils ne soit plus à elle, qu'avec le triste, mais indispensable engagement de le voir dans la suite des années immolé sur la croix ; voilà ce qu'il en a coûté à Marie pour accomplir la loi. Or est-ce là, mes chers auditeurs, ce qu'il nous en doit coûter à nous-mêmes? Il est vrai, pour obéir à la loi de Dieu, il nous en doit quelquefois coûter le sacrifice de ce que nous avons de plus cher; mais confessons-le de bonne foi, et ne nous déguisons rien à nous-mêmes; ce que nous avons alors de plus cher, est-il assez considérable pour le faire tant valoir à Dieu? quelque cher qu'il nous soit, du moment qu'il répugne à la loi de Dieu, n'est-ce pas ce qui nous trouble? n'est-ce pas ce qui nous dérègle? n'est-ce pas ce qui nous corrompt? n'est-ce pas ce qui nous décrie? et enfin n'est-ce pas ce qui nous damne? Si la loi de Dieu nous retranche un mal aussi pernicieux que celui-là, avons-nous sujet de nous en plaindre; et la sainte violence qu'elle nous fait en nous obligeant à un renoncement si salutaire, doit-elle passer pour un excès de rigueur? prenez garde, s'il vous plaît; ceci mérite une réflexion particulière. Dans cette sainte solennité, Dieu nous dit comme à Marie, ou, si vous voulez, comme à Abraham : *Tolle filium tuum unigenitum quem diligis... atque... offeres eum in holocaustum*[1]; Sacrifie-moi ce premier-né, c'est-à-dire cette passion dominante qui est dans ton cœur. Cela nous semble dur; mais en même temps, faisant un retour sur nous, nous sommes contraints d'avouer que cette passion dominante est, par exemple, un attachement honteux qui nous déshonore, un esclavage des sens qui nous abrutit, une loi de péché qui nous captive et qui nous tyrannise ; mais en même temps nous sommes forcés de reconnaître que cet attachement dont nous nous faisons une passion, n'est qu'une fascination d'esprit, qu'un ensorcellement de cœur, qu'une source d'égarements dans notre conduite, et de déréglements dans nos affections et dans nos actions; mais en même temps l'expérience nous montre que cette passion, dont nous sommes possédés, n'a point d'effet plus présent ni plus ordinaire que de remplir notre âme de chagrins, de jalousies, de remords, de désespoirs ; que, tandis que cette passion nous dominera, nous n'aurons jamais de paix ni avec Dieu, ni avec nous-mêmes; que notre conscience, notre raison, notre foi, s'élèveront toujours contre elle; qu'elle nous exposera même à la censure du monde, et qu'ainsi le monde, tout corrompu qu'il est, préviendra, par son jugement, le jugement terrible de Dieu que nous avons à craindre : en un mot, nous sentons bien que cette passion, avec ses prétendus charmes, du moment que nous nous y sommes livrés, est comme un démon qui s'est emparé de nous, et qui, malgré nous, nous fait trouver dans nous-mêmes une espèce d'enfer. Or, cela étant, quelle plainte avons-nous droit de former contre la loi de Dieu? et quand il nous dit : *Tolle;* Délivre-toi, chrétien, de cet enfer, sors de cet esclavage, arrache cette passion de ton cœur, pouvons-nous lui répondre : Seigneur, vous m'en demandez trop ?

Ah ! mes frères, reprend saint Chrysostome, si Dieu en usait avec nous dans toute l'étendue de sa puissance, et que, sans nul égard au plus et au moins de ce qu'il nous en peut coûter, mesurant les choses par la seule règle de ce qui lui est dû, il nous commandât de lui sacrifier nos inclinations même les plus innocentes et les plus légitimes ; s'il disait à l'un : Descends de cet état de grandeur qui te distingue dans le monde; à l'autre : Dépouille-toi de ces biens que tu as si justement acquis; à celui-ci : Oublie cet enfant qui est l'espérance de ta maison ; à celui-là : Romps ce commerce, quoique honnête, que tu entretiens avec cet ami, et qui fait la douceur de ta vie ; si Dieu, dis-je, nous parlait de la sorte, nous n'aurions rien à répliquer; et pour le seul respect de sa loi, nous devrions être disposés à tout. Amitié, grandeur, intérêts, famille, il faudrait abandonner tout : pourquoi ? parce qu'en matière de loi, dit Tertulien, mais particulièrement de loi divine, l'autorité de celui qui commande ne doit point être mise en comparaison avec l'utilité de celui qui obéit. Mais Dieu, mes chers auditeurs, tient à notre égard une conduite bien différente; et, par une condescendance digne de lui, il ne nous fait point de loi qui ne nous soit avantageuse. Que nous dit-il ? Sacrifie-moi, chrétien, ce qui te nuit, ce qui te perd, ce qui te damne, car tout le reste, je le laisse à ton pouvoir ; possède ces biens dont je t'ai pourvu, mais défais-toi de cet amour criminel, qui serait le principe de ta réprobation ; mets-toi au-dessus de cet ennemi que tu nourris dans ton sein, et qui t'éloignerait de la voie du salut; quitte ce péché dont tu t'est fait une habitude,

[1] Genes., XXII, 2.

et qui, par les dégoûts et les amertumes dont il est mêlé, te fait bien payer par avance les faux plaisirs que tu y goûtes. Voilà comment Dieu nous traite, plutôt en père qu'en souverain et en législateur ; et ne sommes-nous pas inexcusables si, pour autoriser nos lâchetés, nous osons encore alléguer que le joug de sa loi est dur et pesant ?

Il est dur de renoncer à ce qu'on a de plus cher ; mais moi, je soutiens que cela n'est dur que parce qu'il ne nous plaît pas de l'adoucir par les grands et puissants motifs que Marie se proposa dans la présentation du Sauveur. Car, comme remarque saint Bernard, ce qui rendit à Marie l'accomplissement de cette loi, je ne dis pas supportable, mais aimable, ce fut la vue qu'elle eut, qu'en présentant son Fils, elle le sacrifiait à Dieu, elle fléchissait la colère et la justice de Dieu, elle s'acquittait elle-même des obligations infinies qu'elle avait à Dieu, elle attirait sur elle et sur nous les faveurs de Dieu : voilà ce qui l'anima, et ce qui lui fit surmonter cette tendresse maternelle qui s'opposait à son sacrifice. Or, à qui tient-il que nous n'agissions dans les mêmes vues ? et que, dans la nécessité où nous nous trouvons quelquefois d'accomplir un précepte qui combat la nature et à quoi elle répugne, nous ne nous soutenions par ces pensées : Il est vrai que ce qu'on me demande et ce qu'il faut que je sacrifie, c'est ce que j'aime uniquement ; mais par là je donnerai à Dieu ce qu'il attend de moi ; mais par là je montrerai à Dieu que je veux reconnaître ses dons et les grâces qu'il a répandues sur moi ; mais par là j'apaiserai Dieu, justement courroucé contre moi ; mais par là, tout pécheur que je suis, j'engagerai Dieu à avoir compassion de moi ; mais par là je me rendrai Dieu propice, je le mettrai dans mes intérêts, je le porterai à user de miséricorde envers moi. Au lieu que cette passion a fait jusqu'à présent tout mon désordre, du moment que je la sacrifierai, elle fera devant Dieu tout mon mérite. Si nous avions ces motifs présents à l'esprit, quel précepte nous paraîtrait rigoureux ? et si, pour ne nous pas aider de ces motifs, la loi nous devient pénible, devons-nous nous en prendre à d'autres qu'à nous-mêmes ? Il est dur de sacrifier sans condition et sans réserve ce que l'on aime ; mais moi, je prétends qu'on le fait bien tous les jours pour obéir aux lois du monde. Car, pour satisfaire à certaines lois du monde, que n'abandonne-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas ? Vous me direz que les lois du monde ne vont pas jusqu'au sacrifice du cœur ; et n'est-ce pas pour cela même, répond saint Ambroise, qu'elles sont plus dures, en nous obligeant à sacrifier tout, tandis que le cœur n'y consent pas et qu'il y contredit ? au lieu que la loi de Dieu ne nous oblige à rien à quoi elle ne dispose notre cœur, jusqu'à nous en faire aimer la difficulté.

Seconde leçon : Pour garder la loi de Dieu, il y a des douceurs dans la vie dont il faut se passer : et c'est encore ce qui effraie notre amour-propre. Car, quelque disposition que l'on ait à vivre dans l'ordre, on se propose toujours, en vivant ainsi, un certain état de douceur ; et souvent même c'est cette douceur que l'on cherche, en se réduisant à l'ordre ; et un des faibles les plus ordinaires de la piété est de se rebuter de l'ordre, dès qu'on n'y trouve pas cette douceur. Mais Marie nous apprend bien aujourd'hui à nous préserver de cet écueil : pour accomplir la loi du Seigneur, cette vierge incomparable sacrifie toutes les joies de son âme. Je m'explique. Elle sait bien que ce qu'elle va faire, en présentant Jésus-Christ, doit être pour elle une source de douleurs ; elle voit déjà Siméon qui lui montre le glaive dont elle sera percée ; elle entend l'oracle du Ciel qui lui est annoncé par ce saint vieillard, et elle n'ignore pas que la prédiction qu'il lui fait est le commencement de son martyre. Il n'importe : le zèle de la loi la presse ; elle entre dans le temple, elle paraît devant Siméon, elle lui met son fils entre les bras ; et par ces paroles prophétiques : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius* [1]; elle reçoit de lui le coup mortel. Car ne pensez pas qu'elle n'en ait senti l'effet qu'au Calvaire, lorsqu'elle assista au crucifiement de son fils. Tout ce qu'elle doit souffrir alors, elle le souffre dès aujourd'hui, et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéissant à la loi, elle endure ce martyre douloureux ? Ah ! chrétiens, parce qu'elle était prédestinée pour nous enseigner cette grande vérité, que là où il s'agit de la loi de Dieu, il n'y a ni plaisir, ni douceur de la vie à ménager. Or en voici la preuve authentique : car si des joies aussi saintes et aussi pures que les siennes ont dû être sacrifiées, il n'est pas juste, dit saint Bernard, que nous épargnions les nôtres, qui sont vaines, qui sont toutes profanes, qui nous dissipent, et qui nous font perdre l'Esprit de Dieu. Et si la Mère de Dieu, qui, par excellence entre toutes les femmes, était bienheureuse, a néanmoins consenti, en se soumettant à la loi, d'être la plus affligée, nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi, pour quelques peines

[1] Luc., II. 35.

qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen, direz-vous, de mener une vie insipide et ennuyeuse? car voilà le spécieux prétexte dont se couvre la lâcheté de tant d'âmes mondaines, quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu : Le moyen de soutenir cet état? Mais, mon cher auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours dans les engagements malheureux que vous avez avec le monde? Comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés et tous les caprices d'un homme dont vous recherchez la faveur? comment le soutenez-vous quand votre ambition ou votre cupidité vous le commande? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirais que la grâce, qui est toute-puissante, saura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joies courtes et passagères auxquelles on renonce pour Dieu, sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides, et bien plus propres à remplir la capacité de votre cœur. Et si, au défaut de toute autre considération, vous vouliez vous souvenir des désordres où vous avez vécu, vous vous estimeriez heureux de trouver dans cet ennui et dans cet éloignement des fausses joies du monde de quoi faire pénitence, et cette pénitence, quoique secrète et cachée, surpasserait en mérite toutes ces pénitences et ces réformes d'éclat, que la vanité quelquefois soutient plus que la religion. Quoi qu'il en soit, je vous dis qu'il est indigne que, sur un devoir aussi important que l'observation de la loi de Dieu, vous apportiez une excuse aussi frivole que l'est cet ennui prétendu qui vous y paraît attaché.

Troisième et dernière leçon : Marie, pour obéir à la loi, sacrifie jusqu'à son propre honneur, puisque en se purifiant elle paraît de même condition que les autres femmes. Ainsi l'éclat de sa virginité est obscurci, de cette virginité dont elle avait été si jalouse dans le mystère de l'incarnation, de cette virginité dont la gloire est de briller au dehors, et de ne pas laisser voir la moindre tache. Elle consent à en perdre la réputation et le nom; et de toutes les humiliations, voilà, j'ose le dire, la plus difficile à soutenir, d'être pure devant Dieu comme le soleil, et de paraître impure aux yeux des hommes. Tel est néanmoins le sacrifice que fait la plus sainte de toutes les vierges : pourquoi ? afin de ne pas manquer à la loi. Or, cette loi de Dieu, mes chers auditeurs, ne nous oblige à rien de si humiliant. Elle veut que nous paraissions ce que nous sommes; qu'étant essentiellement soumis au souverain domaine de Dieu, nous ne rougissions point des services qu'il exige de nous, et des hommages que nous devons lui rendre; surtout, qu'étant véritablement impurs et pécheurs, nous n'ayons pas honte des pratiques de la pénitence, qui doivent servir à nous laver, à nous réconcilier, à nous acquitter auprès de la justice divine. Mais que faisons-nous ? Par le plus étrange renversement, nous voulons être pécheurs et paraître justes ; Marie abandonne les apparences, pourvu qu'elle soit du reste assurée de conserver le trésor de sa virginité; et vous, souvent peu en peine de la chose même, vous ne cherchez qu'à sauver les apparences. Du moins, n'est-ce pas précisément alors le faux honneur du monde qui vous fait garder la loi de Dieu ? Mais en combien d'autres occasions cette adorable loi est-elle sacrifiée ? Parce qu'on veut s'élever et tenir un certain rang, on viole toutes les lois de l'équité et de la justice, on opprime le faible, on trompe le simple, on forme mille intrigues contre des égaux et des concurrents ; on emploie contre eux le crédit, l'artifice, la médisance, la calomnie, et sur leur ruine on établit sa fortune et les fondements de sa grandeur. Parce qu'on est prévenu de cette damnable maxime, qu'en matière d'injure il faut avoir raison de tout, et qu'autrement on est sans honneur; malgré la loi la plus authentique et la plus expresse qui nous ordonne de pardonner, quels ressentiments ne conserve-t-on pas ? quels desseins ne conçoit-on pas ? à quelles extrémités et à quelles vengeances ne se porte-t-on pas ? On ne veut point entendre parler d'accommodement, on exige pour une offense assez légère, mais dont on se fait un monstre, des satisfactions infinies; ou, pour mieux dire, on ne sera jamais satisfait qu'on n'ait vu périr cet homme de qui l'on se croit offensé, et qu'on ne l'ait perdu. Parce qu'on craint la raillerie, et qu'on s'y exposerait en se distinguant des autres, tout instruit qu'on est de la loi, tout disposé qu'on est à l'observer, on se laisse aller au torrent, engager par l'exemple, dominer par le respect humain ; et au lieu de mettre sa gloire à servir Dieu, on la met à le déshonorer et à l'outrager. Ah ! mon Dieu, faudra-t-il donc que pour un fantôme d'honneur qui nous séduit, tous vos droits vous soient refusés, qu'on trahisse tous vos intérêts, qu'on renverse tous vos desseins, qu'on s'oppose à toutes vos volontés, qu'on méprise et qu'on foule aux pieds toutes vos lois ? Et vous ô homme, ne comprendrez-vous jamais en quoi consiste votre véritable grandeur ? que c'est à

dépendre du premier de tous les Maîtres, à vous attacher inviolablement à lui, à vous approcher continuellement de lui, à combattre généreusement pour lui, à vous rendre grand devant lui, à vous attirer son estime, et à mériter ses faveurs : tout cela par où ? par l'accomplissement de sa loi.

C'est, Sire, ce que Votre Majesté a si bien compris ; c'est de cette loi de Dieu que vous faites gloire d'être le défenseur et le vengeur. Avoir fait des prodiges dans la guerre, vous être rendu l'arbitre de la paix, l'avoir donnée à toute l'Europe aux conditions qu'il vous a plu, avoir forcé par la seule crainte de votre nom toutes les puissances à la recevoir, vous être surmonté vous-même, en arrêtant le cours de vos conquêtes ; ce sont, Sire, des éloges auxquels la flatterie n'a point de part, que l'envie même ne peut vous disputer, que vos ennemis, malgré eux, ont publiés aussi hautement que nous, et dont votre modestie commence à être fatiguée. Il y a, Sire, une autre gloire d'autant plus solide, que l'objet en est plus saint ; une gloire qu'un roi très-chrétien ne peut acquérir que par son zèle pour la loi du Seigneur, et c'est ce que Dieu vous réservait pour mettre le comble à votre auguste destinée. Ces saintes ordonnances contre le duel, que Votre Majesté vient de renouveler, et pour l'exécution desquelles vous vous êtes fait une religion, si j'ose ainsi m'exprimer, de n'être presque plus maître de vos grâces ; ces déclarations qui sortent chaque jour de votre conseil, si avantageuses à l'Eglise, et si sages pour contenir l'hérésie dans les bornes que les édits de vos ancêtres lui ont prescrites ; ces tribunaux érigés pour exterminer le libertinage et le vice, ce sont autant de preuves, et de preuves authentiques, du zèle qui vous anime. Il y avait dans la France des monstres cachés, et Votre Majesté est le héros que Dieu a suscité pour les étouffer et les écraser. Le sacrilége, l'impiété, l'homicide, suites funestes mais infaillibles de la débauche et de la licence des mœurs, se répandaient dans le monde ; et c'est à vous, Sire, que le monde sera redevable d'en être purgé. Il fallait un monarque aussi puissant, aussi éclairé, aussi religieux que vous, pour prendre ainsi la cause de Dieu en main, pour faire de la loi de Dieu votre propre loi, et pour être le restaurateur du bon ordre et de la sûreté publique. Vous soutiendrez, Sire, votre ouvrage : vous y emploierez toute votre autorité, et par votre autorité royale vous y mettrez la dernière perfection. Autrefois, l'irréligion, la profanation des choses saintes, les jurements, les blasphèmes régnaient à la cour ; mais ils y sont devenus des noms odieux, parce que Votre Majesté les a proscrits. Que ne peut-elle point encore contre d'autres désordres, et que doit-elle omettre de tout ce qu'elle peut pour les abolir ? Voilà, Sire, comment vous serez fidèle à la loi du souverain Maître qui vous a placé sur le trône, et fait part de son pouvoir pour le défendre : voilà ce qu'elle attend de vous. Mais autant que vous serez fidèle à la loi de Dieu, autant cette sainte loi vous sera-t-elle, selon l'expression du Sage, fidèle elle-même : *Et lex illi fidelis* [1]. Elle conduira vos pas, elle dirigera vos conseils, elle réglera vos entreprises, elle attirera sur votre personne sacrée toutes les bénédictions du Ciel, et elle vous fera enfin mériter la couronne immortelle que je vous souhaite, etc.

[1] Eccli., XXXIII, 3.

DEUXIÈME SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

—

ANALYSE.

SUJET *Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.*

Deux mystères exprimés dans ces paroles, la purification de Marie, et la présentation de Jésus-Christ. Tirons-en les fruits de sainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs.

DIVISION. Jésus-Christ dévoué et consacré à Dieu, nous apprend à connaître Dieu ; première partie. Jésus-Christ offert et immolé pour nous, nous apprend à nous connaître nous-mêmes : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Jésus-Christ dévoué et consacré à Dieu, nous apprend à connaître Dieu, 1° comme souverain Seigneur ; 2° comme source de tous les biens ; 3° comme vengeur du péché.

1° Comme souverain Seigneur. Si Marie présente Jésus-Christ, c'est pour honorer la souveraineté de Dieu, selon qu'il était porté dans la loi : *Consacrez-moi chaque premier-né ; car toutes choses m'appartiennent.* Il fallait que la loi de grâce donnât à cette cérémonie toute sa perfection : comment ? en offrant à Dieu, dans la personne de Jésus-Christ, un premier-né au-dessus de tous les autres ; c'est-à-dire, 1° un premier-né qui représentât tous les hommes dont il est le chef ; 2° un premier-né égal à Dieu et

vrai Dieu. De là comprenons quel est le souverain empire de Dieu, et de là même jugeons quel est le désordre de l'homme qui veut vivre à l'égard de Dieu dans l'indépendance : indépendance qu'affectent surtout les grands ; indépendance qui vient dans les uns d'un oubli général de leurs devoirs ; dans les autres, d'un excès d'amour-propre ; dans ceux-ci, d'un esprit d'orgueil, dans ceux-là, d'un fonds de libertinage. Que nous prêche au contraire l'exemple de Jésus-Christ ? une dépendance entière de Dieu : tel est le premier fruit que nous devons retirer de cette solennité. Je ne suis pas à moi, mais à Dieu ; donc je ne dois vivre que pour Dieu : c'est dans cet esprit que tout chrétien a dû se présenter aujourd'hui devant les autels, pour faire à Dieu un sacrifice parfait de lui-même.

2° Comme source de tous les biens. Les juifs offraient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avaient reçu, lorsque Dieu, pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avait fait périr dans une seule nuit tous les premiers-nés d'Egypte ; et Jésus-Christ, qui était la fin et le consommateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en action de grâces des obligations infinies que nous avons à Dieu. De sorte que ce Sauveur des hommes est 1° le modèle de notre reconnaissance envers Dieu ; 2° le supplément de notre reconnaissance envers Dieu ; 3° la perfection de notre reconnaissance envers Dieu. Mais au lieu de cette reconnaissance, quelle est notre ingratitude ! nous méconnaissons les bienfaits de Dieu, et nous en abusons. Cependant nous lui en rendrons compte ; et s'ils ne servent pas à notre sanctification, ils serviront à notre damnation.

3° Comme vengeur du péché. Jésus-Christ est offert à Dieu comme la victime du péché, et c'est ici, aussi bien que dans sa circoncision, qu'il paraît sous la forme de pécheur, ou qu'il se substitue en la place des pécheurs ; du reste, cette oblation de Jésus-Christ ne nous dispense pas du devoir de la pénitence ; au contraire, elle doit nous y exciter en nous faisant voir combien Dieu hait le péché, et jusqu'à quel point il doit être haï et puni par nous-mêmes : mais c'est ce que nous ne voulons point comprendre.

Deuxième partie. Jésus-Christ offert et immolé pour nous, nous apprend à nous connaître nous-mêmes. Rien de plus nécessaire que cette connaissance de nous-mêmes ; et en particulier, rien de plus utile que la connaissance de notre vraie grandeur. Or, ce mystère nous découvre 1° notre excellence, 2° notre dignité.

1° Notre excellence, c'est-à-dire ce que nous valons dans l'estime de Dieu. Pouvons-nous l'ignorer en voyant Jésus-Christ livré pour nous ? Voilà, homme, ce que votre âme et votre salut ont coûté à Dieu. Tellement qu'il y a de la proportion entre votre salut et le sang d'un Dieu, entre votre âme et la vie d'un Dieu, entre vous-même et la personne d'un Dieu. Cela supposé, quel est notre aveuglement, d'abandonner le soin de cette âme et de ce salut ! Le Fils de Dieu disait autrefois : Quel échange l'homme donnera-t-il pour son âme ? mais nous pouvons bien dire à présent : Pour quel échange l'homme ne donnerait-il pas son âme, et ne la donne-t-il pas tous les jours ? Or, c'est ce prodigieux aveuglement que Jésus-Christ est venu guérir.

2° Notre dignité, c'est-à-dire ce que nous sommes par la vocation et par la prédestination de Dieu ; car, en conséquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en se présentant pour nous, nous appartenons spécialement à Dieu. Appartenir aux hommes, c'est un esclavage qui nous humilie ; mais appartenir à Dieu, c'est un état de liberté qui nous relève, en nous dégageant de la servitude du monde et de l'enfer : deux conséquences que tirait l'Apôtre de ce principe : *Empti estis pretio magno* ; Vous avez été achetés à un grand prix. 1° Glorifiez donc Dieu, et portez-le dans vos corps en vous revêtant de la mortification de Jésus-Christ ; 2° Ne vous engagez donc plus dans la servitude des hommes : servitude si pernicieuse pour le salut, et même si dure pour la vie présente. Appliquons-nous à nous-mêmes cette parole de l'Evangile de ce jour : *Sanctum Domino vocabitur* ; car, selon le sens qu'elle exprime, nous sommes chacun le saint du Seigneur, c'est-à-dire que nous sommes totalement dévoués au Seigneur.

Compliment au roi.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. (*Saint Luc*, chap. II, 22.)

Sire,

Ce sont les deux mystères que célèbre l'Eglise, et qui partagent, pour ainsi dire, cette auguste solennité, la purification de Marie et la présentation de Jésus-Christ ; mystères vénérables, où nous découvrons ce qu'il y a dans notre religion, non-seulement de plus sublime et de plus divin, mais de plus édifiant et de plus touchant. Un Homme-Dieu offert à Dieu, le Saint des saints consacré au Seigneur, le souverain Prêtre de la nouvelle alliance dans un état de victime, le Rédempteur du monde racheté lui-même, une Vierge purifiée et une mère enfin immolant son fils, quels prodiges, dans l'ordre de la grâce ! Voilà ce que le Prophète avait prédit, ou plutôt voilà ce que le Dieu d'Israël, par la bouche de son prophète avait promis aux juifs, lorsqu'il leur disait : J'enverrai devant moi mon ambassadeur (c'était Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus-Christ) ; il me préparera la voie, il vous annoncera ma venue : et aussitôt le Messie que vous attendez, cet Ange du Nouveau Testament, et ce Sauveur que vous demandez depuis si longtemps et avec tant d'instance, entrera dans son temple, et y sera présenté comme le prix et le gage de votre rédemption : *Et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quæritis, et Angelus Testamenti quem vos vultis* [1]. Il y entre en effet, chrétiens, il y est aujourd'hui porté, il y est sacrifié ; et c'est à nous à profiter de son exemple pour notre instruction et pour la réformation de nos mœurs. Car ce n'est point seulement à la lettre que nous devons nous en tenir, comme les juifs, mais il faut passer jusqu'à l'esprit ; ce n'est point inutilement, ni dans une vide spéculation que nous devons considérer ces grands mystères, mais en chrétiens, et avec tous les fruits de sainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs. Implorons pour cela le secours du Ciel par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

[1] Malach., III, 1.

Ce n'est pas sans sujet, chrétiens, que le saint pontife Siméon, prenant aujourd'hui le Sauveur entre ses bras, l'appelle la lumière du monde, et l'adore comme le Messie destiné à éclairer toutes les nations de la terre : *Lumen ad revelationem gentium* [1]. Car je puis dire qu'une des grâces particulières du mystère de ce jour est de répandre la lumière dans nos esprits, et de nous donner deux connaissances qui font l'une et l'autre toute la science des saints. Je m'explique, et je prétends que, dans la présentation de Jésus-Christ, nous apprenons tout à la fois et à connaître Dieu, et à nous connaître nous-mêmes : deux choses souverainement nécessaires, deux choses dans l'ignorance desquelles le monde avait toujours vécu, deux choses d'où dépendait la perfection, le salut et le bonheur des hommes ; mais deux choses que l'Homme-Dieu pouvait seul parfaitement nous enseigner. Que je me connaisse, Seigneur, disait saint Augustin, et que je vous connaisse ; que je vous connaisse pour vous aimer, et que je me connaisse pour me haïr : avec cela je renonce à toute autre connaissance, et sans rien savoir de plus, je crois tout savoir : *Domine noverim te, noverim me*. Or il me semble, chrétiens, que c'est surtout au mystère que nous célébrons qu'étaient attachées ces deux connaissances. Car, pour vous expliquer mon dessein, je vais vous montrer dans les deux parties de ce discours, que nul autre mystère n'est plus propre à nous faire comprendre tout à la fois et ce que c'est que Dieu, et ce que c'est que l'homme ; ce que c'est que Dieu, et ce qui lui est dû ; ce que c'est que l'homme, et ce qu'il se doit à lui-même. Cet enfant que Marie offre dans le temple, et dont Siméon fait l'éloge, nous apprend également l'un et l'autre ; et s'il est exposé à la vue de tous les peuples : *Ante faciem omnium populorum* [2], ce n'est que pour instruire tous les peuples de ces deux points essentiels et sur quoi roule toute la religion. Tâchons à les bien concevoir ; et, fortifiés des lumières abondantes dont le bienheureux Siméon se trouva comme investi, quand il vit l'auteur et le réparateur de son salut, remplissons-nous de la science de Dieu et de la science de nous-mêmes. Jésus-Christ, dévoué et consacré au Seigneur, nous donnera la science de Dieu : ce sera la première partie. Jésus-Christ, offert et immolé pour nous, nous donnera la science de nous-mêmes : et ce sera la seconde partie. Vous voyez l'importance du sujet, commençons.

[1] Luc., II, 32. — [2] Ibid., 31.

PREMIÈRE PARTIE.

Connaître Dieu dans lui-même, c'est le privilége de la gloire et de l'état des bienheureux : le connaître dans ses œuvres et par rapport à nous, c'est l'avantage de la foi, et ce qui sanctifie les hommes sur la terre. Connaître Dieu comme souverain Seigneur, comme premier principe et dernière fin, comme l'Etre par excellence, de qui relèvent tous les êtres et de qui ils dépendent essentiellement ; le connaître comme source de tous les biens, comme Celui, dit l'Ecriture, qui protége, qui sauve, qui vivifie, et d'où procède toute grâce et tout don parfait ; le connaître comme vengeur du péché, comme Saint des saints, qui sait punir le péché autant que le péché est punissable ; en un mot, le connaître dans l'étendue de ces trois divins attributs que nous distinguons, mais qui sont en eux-mêmes indivisibles, savoir, dans l'étendue de sa grandeur, de sa bonté et de sa justice : voilà, dit l'Ange de l'école, saint Thomas, ce qui s'appelle pour nous, dans la vie, la science de Dieu, et ce que l'homme chrétien doit continuellement étudier, s'il veut s'acquitter envers Dieu des trois plus importants devoirs que la religion lui impose : devoir de dépendance, devoir de reconnaissance, et, supposé que Dieu soit offensé, devoir de pénitence. Or ce sont justement, mes chers auditeurs, les trois idées que le Sauveur du monde a voulu imprimer dans nos esprits, en nous mettant devant les yeux l'oblation adorable de sa personne dans le temple de Jérusalem. Ceci mérite votre attention.

C'est Jésus-Christ, Fils de Marie, qui est présenté à Dieu : et pourquoi ? pour honorer la souveraineté infinie de Dieu : *Sanctifica mihi omne primogenitum... tam de hominibus, quam de jumentis ; mea sunt enim omnia* [1] ; Que chaque premier-né me soit offert, disait Dieu au législateur Moïse, dans le chapitre treizième de l'Exode (pesez, s'il vous plaît, ces paroles, qui font le sujet principal de cette fête, et qui contiennent en substance l'instruction solide et touchante que j'en vais tirer) : Que chaque premier-né me soit offert, parce que toutes choses m'appartiennent, et que, sans exception, je suis le Seigneur absolu de toutes les créatures. Ainsi Dieu usant de ses droits, et se faisant connaître pour ce qu'il était, l'ordonnait-il aux israélites. Telle était la fin de la loi. C'était pour cela que les mères portaient à l'autel ce qu'elles avaient de

[1] Exod., XIII, 2.

plus cher, leurs aînés et le premier fruit de leur fécondité. C'était par là qu'elles rendaient hommage à ce suprême empire que Dieu exerce, et qu'il ne convient qu'à lui seul d'exercer dans l'univers : *Ego Dominus, et non est alius* [1]. C'est moi qui suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre que moi. Tel était, dis-je, l'esprit de cette sainte et divine loi que Moïse avait publiée, et qui se terminait à protester, par une cérémonie solennelle, que tout était à Dieu, de Dieu, et pour Dieu : à Dieu, en qualité de Souverain ; de Dieu, en qualité de principe ; et pour Dieu, en qualité de fin dernière : *Mea enim sunt omnia*. Mais il fallait que la loi de grâce relevât encore cette cérémonie, et lui donnât toute sa perfection : il fallait, pour honorer cet empire de Dieu autant qu'il devait l'être, un premier-né d'un ordre et d'un mérite supérieur à tous ceux qui jusqu'alors avaient été présentés. Il n'y avait que Jésus-Christ qui, offert par Marie, et s'offrant lui-même, pût dignement et parfaitement remplir la mesure de ce devoir : pourquoi ? saint Jean Chrysostome en apporte deux excellentes raisons. Premièrement, parce qu'en conséquence de sa prédestination éternelle, il était le premier-né de toutes les créatures ; auguste et éminente prérogative que lui attribue saint Paul : *Primogenitus omnis creaturæ* [2]; secondement, parce qu'étant Dieu et homme tout à la fois, la présentation de sa personne était un hommage, non-seulement digne de Dieu, mais proportionné et égal à la majesté de Dieu : *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo* [3]. Je m'explique. Dieu voulait que dans chaque famille le premier-né lui fût voué, pour lui répondre de tous les autres, et pour être comme un otage de la dépendance où devaient vivre tous les autres, représentés par celui-ci, qui était leur chef. Mais chacun de ces premiers-nés n'étant chef que de sa maison, et la loi dont je parle n'obligeant que les enfants d'Israël, il n'en pouvait revenir à Dieu qu'un honneur borné et limité. Que fait Dieu ? Il choisit dans la plénitude des temps un homme chef de tous les hommes, dont l'oblation lui est comme un tribut universel pour toutes les nations et pour tous les peuples ; un homme qui nous représente tous, et qui, faisant à notre égard l'office d'aîné, répond à Dieu de lui et de nous, à moins que nous n'ayons l'audace de le désavouer, et que nous ne soyons assez aveugles pour nous détacher de lui ; un homme, dit le grand Apôtre, dans qui tous les êtres réunis rendent aujourd'hui à Dieu le devoir de leur soumission, et

[1] Isa., XLV, 18. — [2] Coloss., I, 15. — [3] Philip., II, 6.

qui, par son obéissance, remet sous l'empire de Dieu tout ce que le péché en avait soustrait Car c'est ce que le Saint-Esprit a voulu nous exprimer dans ces admirables paroles de l'épître aux Ephésiens : *Instaurare omnia in Christo* [1] ; et c'est aussi sur quoi est fondé ce droit d'aînesse que Jésus-Christ devait avoir au-dessus de toute créature : *Primogenitus omnis creaturæ* [2].

Je dis plus : toutes les créatures, prises même ensemble, n'ayant nulle proportion avec l'être de Dieu, et, comme parle Isaïe, toutes les nations n'étant devant Dieu qu'une goutte d'eau, ou qu'un atome et qu'un néant, quelque effort qu'elles fissent pour témoigner à Dieu leur dépendance, Dieu ne pouvait être pleinement honoré par elles ; et dans le culte qu'il en recevait, il restait toujours un vide infini, que tous les sacrifices du monde n'étaient pas capables de remplir. Il fallait un sujet aussi grand que Dieu, et qui, par le plus étonnant de tous les miracles, possédant d'un côté la souveraineté de l'être, et de l'autre se mettant en état d'être immolé, pût dire, mais dans la rigueur, qu'il offrait à Dieu un sacrifice aussi excellent que Dieu même, et qu'il lui soumettait dans sa personne, non point de viles créatures, non point des esclaves, mais le Créateur et le Seigneur même. Or c'est ce que fait aujourd'hui le Fils de Dieu. *Sacrificium et oblationem noluisti... holocaustum et pro peccato non postulasti ; tunc dixi : Ecce venio* [3] ; Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu, d'oblation ni d'hostie ; les sacrifices de l'ancienne loi ont cessé de vous agréer : c'est pourquoi j'ai dit : Me voici, je viens, je me présente à vous. Car c'est à la personne du Sauveur que conviennent littéralement ces paroles du Prophète royal, et c'est dans le temple de Jérusalem qu'elles furent authentiquement vérifiées, puisque ce fut là que cet Homme-Dieu, abolissant les anciens holocaustes pour en établir un nouveau, vint lui-même s'offrir à son Père, se consacra, se dévoua solennellement, entra dans le sanctuaire, non plus, dit l'Apôtre, avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang ; c'est-à-dire honora Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même ; et, par cette unique oblation, donna pour jamais à ceux qui devaient être sanctifiés, une idée parfaite du vrai culte qui est dû au Dieu vivant : *Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* [4]. Voilà donc, mes chers auditeurs, ce que nous inspire le mystère de ce jour, un sentiment profond

[1] Ephes., I, 10. — [2] Coloss., I, 15. — [3] Psal., XXXIX, 7, 8. — [4] Hebr., X, 14.

et respectueux de la souveraineté de Dieu; un attachement inviolable à ce premier devoir de religion, qui est l'obéissance et la soumission à Dieu ; une disposition à se sacrifier, et, s'il était possible, à s'anéantir pour reconnaître, comme Jésus-Christ, l'empire de Dieu.

Or, de là même concluez et jugez quel est le désordre de l'homme qui, par une propriété inséparable de son être, de quelque condition d'ailleurs qu'il soit, étant né sujet de Dieu, vit néanmoins, à l'égard de Dieu, dans une espèce d'indépendance d'autant plus criminelle, que bien loin d'en rougir, il semble encore souvent s'en glorifier. Indépendance de Dieu, péché capital des grands du monde, dont le caractère le plus commun est de vivre comme s'ils n'étaient nés que pour eux-mêmes, et qui, par un renversement de principes, usant du monde, ou plutôt en jouissant, comme si le monde ne subsistait que pour eux, rapportent tout à eux, au lieu que tout doit être rapporté à Dieu. Indépendance de Dieu, d'où il arrive que dans leurs entreprises Dieu n'est pas même consulté; que sa loi n'est jamais un obstacle à leurs injustes desseins ; que leur politique est la seule règle de leurs plus importantes actions, pendant que la conscience n'est écoutée et ne décide que sur les moindres ; que ce qui s'appelle leur intérêt n'est jamais pesé dans la balance de ce jugement redoutable où eux-mêmes néanmoins doivent l'être un jour, comme si leurs intérêts étaient quelque chose de plus privilégié qu'eux-mêmes ; comme si leur politique pouvait prescrire contre la loi de Dieu, qui est éternelle ; comme si la conscience n'était un lien que pour les âmes vulgaires ; comme s'il y avait des hommes affranchis, par leur état, de la suprême domination du Seigneur de toutes choses. Indépendance de Dieu, souvent accompagnée d'illusion et d'erreur ; en sorte que ces esprits mondains, professant au dehors la religion, ne laissent pas d'en être secrètement les déserteurs, ne s'y assujettissent qu'autant qu'il leur plaît, l'interprètent selon leur sens, l'accommodent à leurs passions, et au lieu de régler par elle leur ambition , leurs désirs, leurs vues, la font toujours servir à leurs vues, à leurs désirs et à leur ambition. Indépendance de Dieu, qui vient, dans les uns, d'un oubli général de leurs devoirs ; dans les autres, d'un excès d'amour-propre ; dans ceux-ci, d'un esprit d'orgueil ; dans ceux-là, d'un fonds de libertinage et d'impiété : quatre sources du désordre que je combats. Oubli général de leurs devoirs, lorsque dissipés et emportés par le torrent du siècle, enflés de leurs succès et plongés dans le plaisir, ils ne se souviennent plus enfin qu'ils ont un maître, un législateur, un juge ; tellement que le respect et la crainte de Dieu s'effacent à mesure que le monde les possède, et qu'il ne leur reste plus qu'une foi morte, incapable de les toucher, beaucoup moins de les contenir dans l'ordre d'une obéissance exacte et fidèle. Excès d'amour-propre, lorsque à force de s'aimer, de se flatter, de se rechercher et de se satisfaire, ils se font d'eux-mêmes leurs idoles; qu'ils se regardent eux-mêmes comme leur fin, et que dans l'usage de la vie toujours occupés d'eux-mêmes, toujours pleins d'eux-mêmes, toujours attachés et bornés à eux-mêmes, ils deviennent insensibles non-seulement pour tout ce qui est hors d'eux-mêmes, mais pour le Dieu qui les a créés, et dont la supériorité leur paraît gênante et incommode. Esprit d'orgueil, lorsque à l'exemple de ce roi infidèle dont parle l'Ecriture, ils disent au moins dans leur cœur: *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus* [1]? Et quel est ce Seigneur, dont on me menace sans cesse ? qu'ils méprisent sa voix, qu'ils rejettent ses grâces et ses inspirations, qu'ils violent avec impunité ses commandements et ses lois, qu'ils lui résistent en face, et qu'ils portent l'obstination et l'endurcissement jusqu'à lui pouvoir être rebelles sans cesser d'être tranquilles. Fonds de libertinage et d'impiété, lorsque, livrés à leurs erreurs et au sens réprouvé qui les aveugle , ils passent jusqu'au raisonnement de l'insensé : Y a-t-il un Dieu ? s'il y en a un, est-il tel qu'on nous le figure? connaît-il toutes choses ? y prend-il un intérêt si grand? a-t-il une providence aussi exacte et aussi sévère que celle dont on veut que nous dépendions? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in Excelso* [2]? Car voilà, chrétiens, où conduit peu à peu l'esprit du monde.

Or, à tout cela Dieu a voulu par son infinie miséricorde opposer, dans la personne de son Fils, un exemple sensible, un exemple convaincant, et à quoi nous n'eussions rien à répliquer. Car si, dans l'ordre des décrets divins qui se développent aujourd'hui à nos yeux, un Homme-Dieu ne paraît devant Dieu que sous la forme et dans la posture de serviteur, avec quel front pouvons-nous soutenir l'indépendance chimérique et prétendue que nous affectons ? Je le répète, chrétiens, ce que nous prêche cette auguste solennité, et le premier fruit que nous en devons retirer, c'est une dépendance entière de Dieu. Je ne suis pas à moi, mais à Dieu ; donc je ne dois pas vivre pour moi, mais pour

[1] Exod., v, 2. — [2] Psalm., LXXII, 11.

Dieu ; donc toutes mes vues doivent avoir Dieu pour terme; donc je dois mettre Dieu à la tête de tous mes conseils ; donc il faut que Dieu soit la règle de toutes mes entreprises ; donc je ne dois rien désirer que dans les bornes, quoique étroites, de l'inflexible équité de Dieu ; donc je ne dois rien résoudre, ni former aucun projet, qu'après l'avoir mis à l'épreuve de la loi de Dieu ; donc je dois être prêt à me départir de tout ce qu'une licence criminelle, ou une prudence humaine m'aurait engagé à faire contre les ordres de Dieu ; car c'est là dans la pratique ce que nous appelons dépendre de Dieu. Je dois vivre pour Dieu ; donc il ne m'est pas permis d'avoir d'établissement, de fortune, de dignité, de rang, de grandeur, que pour Dieu. Une grandeur pour moi-même, un établissement pour moi-même, une élévation, une fortune pour moi-même, serait un monstre dans la nature, et comme une idolâtrie subsistante au milieu de moi-même, dont la jalousie de mon Dieu se trouverait piquée, et qui m'attirerait infailliblement ses vengeances. J'appartiens à Dieu, et je ne suis ce que je suis que pour dépendre de lui ; donc je dois être sincèrement, efficacement, continuellement disposé à m'immoler pour lui ; donc, en mille occasions qui se présentent, je dois me renoncer, et, selon l'expression de l'Evangile, me perdre moi-même pour lui ; donc je ne dois ménager ni réputation, ni crédit, ni faveur, ni biens, quand il s'agit de me déclarer pour lui; car voilà ce que c'est que sacrifice, et je ne puis autrement témoigner à Dieu que je suis sa créature. Malheur à moi, si, pour tout autre que pour Dieu, j'étais disposé de la sorte! pourquoi? parce qu'il ne peut y avoir que Dieu de qui je dépende de cette dépendance absolue dont le sacrifice est la marque. Malheur à quiconque voudrait être ainsi dévoué à un homme mortel ! parce qu'il n'y a point d'homme mortel à qui ce dévouement puisse être dû, ou plutôt à l'égard de qui ce dévouement ne fût un crime. Aux hommes, dit le Saint-Esprit, le tribut, l'honneur, le service ; mais à Dieu seul le sacrifice de tout ce qui est en nous et de nous-mêmes, puisqu'il est le Seigneur par essence, et que nous dépendons de lui jusque dans le fond de notre être.

C'est dans cet esprit que tout chrétien a dû se présenter aujourd'hui devant les autels. Si, dans l'oblation que nous avons faite à Dieu de nos personnes, il y a eu quelque chose d'excepté, Dieu ne s'est point tenu honoré de notre culte, et nous ne l'avons point connu pour ce qu'il est; car, autant que nous le pouvions, nous avons osé limiter ce droit d'empire universel et inaliénable sur quoi était appuyée la loi de la présentation : *Mea enim sunt omnia* [1] ; et, démentant sa parole, nous lui avons dit, non de bouche, mais par l'effet, que toutes choses ne lui appartenaient pas. Un seul intérêt réservé, une seule passion épargnée, une seule attache que le cœur n'a pas encore rompue, c'est assez pour faire à notre Dieu un tel outrage : par là notre oblation, quelque fervente qu'elle nous ait paru d'ailleurs, a été non-seulement vicieuse et imparfaite, mais odieuse ; par là nous avons commis ce larcin si détesté de Dieu, et si distinctement marqué dans l'Ecriture : *Quia ego Dominus diligens judicium, et odio habens rapinam in holocausto* [2]. Oui, mes chers auditeurs, ce larcin dans l'holocauste, c'est l'exception dont je parle, c'est l'injuste réserve que nous faisons d'une chose que Dieu nous demande comme Seigneur, et qui devrait être la matière du sacrifice qu'il attend de nous ; d'une chose que nous mettons à part, et que nous retranchons du nombre de celles dont nous voulons bien qu'il soit maître. Désordre dont nous avons dû, vous et moi, nous garantir, en présentant à Dieu, comme Marie, ce véritable, quoique mystérieux, premier-né, figuré dans la loi ancienne, je veux dire ce que nous aimons plus fortement et plus tendrement, cette passion dominante, cet objet à quoi nous sommes si étroitement liés, et que je puis bien nommer le premier-né de notre cœur, puisqu'il en a tous les premiers mouvements. En le sacrifiant à Dieu, nous pourrions dire que nous lui avons tout sacrifié, et qu'il ne tient plus à nous que Dieu ne soit en possession de toute la gloire dont il était si jaloux, quand il disait à son peuple : *Sanctifica mihi omne primogenitum... mea enim sunt omnia* [3]. Et c'est ainsi, homme du monde, que vous entrerez dans les sentiments de Jésus-Christ, et que, vous conformant à son exemple, vous connaîtrez Dieu comme votre souverain.

Mais voici une seconde qualité dont il ne se glorifie pas moins, et qu'il vous importe encore plus de bien connaître. Les juifs offraient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avaient reçu, lorsque Dieu, pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avait fait périr dans une seule nuit tous les premiers-nés d'Egypte : *Ex quo percussi primogenitos in terra Ægypti, sanctificavi mihi quidquid primum nascitur in Israel* [4]. Ce fut, selon le témoignage de Dieu même, le motif principal pourquoi cette

[1] Exod., XIII, 2. — [2] Isa., LXI, 8. — [3] Exod., XIII, 2. — [4] Num., III, 13.

cérémonie fut instituée; et Jésus-Christ, qui était la fin et le consommateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en action de grâces des obligations infinies, personnelles et singulières que nous avons à Dieu, mais que nul de nous n'était en pouvoir de reconnaître, si, par son adorable présentation, cet Homme-Dieu ne nous en eût fourni le moyen. Prenez garde, s'il vous plaît, chrétiens : Dieu voulait être connu de son peuple, non-seulement comme auteur des biens spirituels et surnaturels qui regardent le salut, mais comme auteur des prospérités et des grâces temporelles, qui ne laissent pas, quoique d'un ordre inférieur, d'être du ressort de sa providence. Il voulait que son peuple les tînt de lui, en usât comme venant de lui, ne les regardât que comme des grâces d'en-haut et des dons qui partaient de lui. Car de là vient, dit saint Jérôme, que presque autant de fois que Dieu donnait aux Hébreux quelque marque éclatante de sa protection, soit en les tirant de captivité, soit en les faisant triompher de leurs ennemis, il ordonnait une fête pour en conserver le souvenir: afin, dit ce saint docteur, qu'à proportion qu'ils devenaient heureux, ils se vissent dans la nécessité d'être religieux ; et que, de siècle en siècle, de génération en génération, les pères apprissent à leurs enfants que c'était le Dieu d'Israël qui les avait sauvés, qui les avait protégés, qui les avait élevés; et que comme une source de bonheur pour eux était de le publier et d'en convenir, aussi le plus grand de tous les malheurs qu'ils avaient à craindre était de l'ignorer ou de l'oublier. Pourquoi ce soin d'entretenir cette pensée dans leurs esprits? Ne vous imaginez pas, mes chers auditeurs, qu'en cela Dieu agît par intérêt, ou comme un maître, sévère exacteur de ses droits, et déterminé à ne rien perdre de ce qui lui est dû. Mais, reprend saint Jérôme, il exigeait d'eux ce devoir, parce qu'il prévoyait que sans cela les biens mêmes qu'ils recevaient de lui leur seraient préjudiciables ; que sans cela les prospérités dont il les comblait ne serviraient qu'à les pervertir ; qu'il n'y aurait que ce devoir de reconnaissance qui pût les préserver d'une entière corruption ; que du moment qu'ils le négligeraient, leurs mœurs aussi bien que leur foi commenceraient à se dérégler ; et qu'ils ne seraient jamais ingrats, sans être, par une suite nécessaire, insolents, impies, réprouvés. Dans cette vue, poursuit saint Jérôme, Dieu leur fit observer des solennités, leur ordonna des sacrifices, leur prescrivit des cérémonies et des lois ; et c'est dans cette même vue qu'il nous propose à nous-mêmes le Médiateur et le Sauveur des hommes, comme le modèle, comme le supplément, comme la perfection de notre reconnaissance. Trois choses que je vous prie de bien observer. Comme le modèle de notre reconnaissance ; car c'est ici que Jésus-Christ nous dit : *Inspice, et fac secundum exemplar* [1]; Veux-tu, chrétien, n'être pas ingrat envers Dieu ? regarde-moi et imite-moi. Offre-toi de même que je me suis offert, et sacrifie-toi dans le même esprit que je me suis sacrifié. Comme le supplément de notre reconnaissance ; car tout ce qu'il y a de défectueux dans les actions de grâces que nous rendons à Dieu, est amplement et abondamment suppléé par l'oblation d'un Dieu. Comme la perfection de notre reconnaissance, puisqu'un Dieu a pu seul rendre suffisamment, et, pour ainsi dire, avec une juste proportion, tout ce que nous devions à Dieu. Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs, et tâchons à profiter de ces divines leçons.

A quoi se réduisent-elles? A confondre en nous cet esprit d'ingratitude, qui fait que, bien loin de reconnaître les bienfaits de Dieu, on ne convient pas même avec Dieu que ce soient ses bienfaits ; que, bien loin de lui en rapporter la gloire, on ne veut pas lui en tenir compte ; qu'on se les attribue à soi-même ; qu'on s'en fait des armes contre lui ; qu'on en devient plus fier, plus vain, plus orgueilleux, et par conséquent plus emporté dans ses passions et plus vicieux : car que voyons-nous dans le monde de plus ordinaire que des hommes ainsi dénaturés, sans néanmoins passer pour l'être, et sans faire réflexion qu'ils le sont ; des hommes non-seulement enflés, mais corrompus par les prospérités dont Dieu les comble ; des hommes qui semblent ne mépriser Dieu que parce que Dieu les a distingués, et dont on peut bien dire qu'ils ne sont méchants que parce qu'ils sont heureux ? Combien en voyons-nous qui, au lieu d'aller au principe des succès et des avantages qu'ils ont dans la vie, croient avoir droit de s'en applaudir, et se disent secrètement à eux-mêmes: *Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit hæc omnia* [2]; C'est moi qui me suis fait ce que je suis, c'est moi qui ai établi ma maison, c'est par mon industrie et mon travail que je suis parvenu là; tout cela est l'ouvrage de mes mains ! Où est aujourd'hui le riche mondain à qui l'on ne puisse faire avec douleur et avec indignation le même reproche que Moïse faisait aux juifs : *Incrassatus est dilectus, et recalcitravit ; incras-*

[1] Exod., XXV, 40. — [2] Deut., XXXII, 27.

satus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem suum, et recessit a Deo salutari suo[1]; Il s'est engraissé des biens de Dieu, et c'est pour cela qu'il a été rebelle à Dieu, qu'il a quitté Dieu, l'auteur de son être et le réparateur de son salut. Abus que Dieu déteste souverainement, et que nous ne pouvons assez détester nous-mêmes. Selon toutes les lois de la justice, plus un homme est comblé de biens, plus il devrait être fidèle, fervent, attaché au culte de Dieu ; et par un effet tout contraire, plus on est comblé de biens, plus on est froid et indifférent pour Dieu ; disons mieux, plus on est impie et ennemi de Dieu.

Ah ! mes frères, s'écriait saint Bernard, heureux l'homme qui est toujours en crainte, et qui n'appréhende pas moins d'être accablé des bienfaits et des grâces qu'il reçoit, que des péchés qu'il commet : *Beatus homo qui semper est pavidus, nec minori angitur sollicitudine, ne obruatur beneficiis quam peccatis !* Pourquoi cette crainte et cette inquiétude touchant les bienfaits reçus de Dieu ? Apprenez-le : parce qu'il est certain que les bienfaits reçus de Dieu seront aussi bien pour nous un sujet de damnation au dernier jugement, que les péchés commis contre Dieu ; et parce qu'il est vrai qu'au lieu que les péchés commis peuvent au moins nous humilier, et par là servir à notre conversion et à notre prédestination ; les bienfaits de Dieu méconnus ne servent qu'à nous aveugler, qu'à nous endurcir, qu'à fomenter notre impénitence. Ne vous étonnez donc pas si j'insiste sur cette morale : peut-être Dieu me l'a-t-il inspirée comme la plus propre à vous toucher ; et peut-être a-t-il prévu que ce serait celle à quoi vous résisteriez moins. Combien a-t-on vu de pécheurs insensibles à tous les châtiments divins dont on les menaçait, se laisser attendrir par le motif de la reconnaissance? Ainsi Dieu en usa-t-il à l'égard de David : au lieu de lui représenter l'énormité de son crime, il lui remit devant les yeux le nombre de grâces dont il l'avait prévenu : C'est moi, lui dit-il par la bouche de son prophète, qui vous ai sacré roi d'Israël, c'est moi qui ai affermi votre trône, c'est moi qui vous ai délivré des mains de Saül; et si tous ces bienfaits vous paraissent peu de chose, j'y en ajouterai encore de plus grands : *Et si parva sunt ista, adjiciam tibi multo majora*[2]. David fut ému de ces paroles ; il ne put soutenir l'aimable reproche que Dieu lui faisait : de pécheur qu'il était, il devint en ce moment un juste, un saint, un homme selon le cœur de Dieu. Je ne vous en dis pas davantage, chrétiens : Dieu vous a donné, aussi bien qu'à David, des âmes nobles ; et pourquoi le souvenir de tant de biens dont le Seigneur vous a comblés ne ferait-il pas sur vous les mêmes impressions ?

Enfin, Dieu se fait aujourd'hui connaître comme vengeur du péché, puisque Jésus-Christ paraît dans le temple de Jérusalem comme la victime destinée pour l'expiation du péché, et pour la réparation qui en était due à la justice et à la sainteté de Dieu ; réparation que Dieu attendait depuis tant de siècles et que Jésus-Christ seul devait commencer dans la solennité présente. Dieu, dis-je, l'attendait cette réparation. Car il fallait qu'il fût vengé ; et tout miséricordieux qu'il est, il ne devait jamais pardonner à l'homme pécheur, si sa colère n'était apaisée par une hostie qui du moins pût autant le glorifier que le péché l'avait déshonoré. Or, nul autre que Jésus-Christ ne pouvait ainsi réparer la gloire de son Père ; et voilà pourquoi il s'est offert. En effet, c'est ici, aussi bien que dans sa circoncision, qu'il paraît sous la forme de pécheur, ou qu'il se substitue en la place des pécheurs. Marie et Siméon, en le présentant, le livrent, pour parler de la sorte, à la justice divine ; comme s'ils disaient à Dieu : Vengez-vous, Seigneur ; votre gloire le demande, et voici de quoi vous rendre toute celle qui vous a été ravie. Frappez, et lavez dans le sang d'un Dieu tous les outrages que vous avez reçus. Si le temps n'est pas encore venu de porter le coup, la victime est toujours entre vos mains ; et ce sera pour le moment que votre sagesse a marqué, et qu'il vous plaira, de faire éclater vos vengeances. Or, chrétiens, on vous l'a dit cent fois ; et moi-même je ne puis trop de fois vous le redire, ni vous imprimer trop avant dans l'esprit une si importante vérité : quoique cette oblation de Jésus-Christ ait suffi pour effacer tous les péchés du monde, elle ne vous dispense pas du devoir de la pénitence. Au contraire, elle doit vous y exciter et vous y engager plus fortement en vous faisant voir jusques à quel point Dieu hait le péché, et jusques à quel point il doit être haï et puni. Je dis haï par nous-mêmes et puni par nous-mêmes. Car, ne nous y trompons pas : il est vrai que le Fils de Dieu, en se présentant pour nous à son Père, lui a présenté dans son adorable personne des mérites infinis ; mais pourquoi? afin que l'excellence de ses mérites relevât les nôtres, et non point afin d'exclure absolument les nôtres, et de nous décharger du

[1] Deut., XXXII, 15. — [2] II Reg., XII, 8.

soin de les acquérir. Les nôtres sans les siens ne seraient rien ; nos satisfactions sans celles de cet Homme-Dieu offert à Dieu, seraient inutiles : mais aussi les siennes, quoique abondantes et surabondantes, manqueraient, sans les nôtres, d'un accompagnement nécessaire pour nous les rendre profitables et pour nous les appliquer. Il faut donc que les nôtres soient jointes aux siennes. Car c'est ainsi que Dieu l'a ordonné ; et il est bien juste que, comme Dieu juge et vengeur, il exige de l'homme criminel toute la réparation dont l'homme est capable. Mais nous, mes chers auditeurs, nous en jugeons et nous en voulons juger tout autrement. Sans être hérétiques de profession, nous le sommes de pratique et d'effet. Je m'explique. Une des erreurs de l'hérésie des derniers siècles est de ne vouloir point reconnaître la nécessité des bonnes œuvres, surtout des œuvres pénales et satisfactoires ; et si nous renonçons à ce dogme dans la spéculation, du reste nous le suivons dans toute la conduite de la vie Nous exaltons volontiers le prix de cette divine offrande, qui a été faite à Dieu dans le temple de Jérusalem par les mains de Marie, et nous nous en tenons là, comme si nous étions persuadés que tout ce que nous y pouvons ajouter n'est qu'une pure surérogation. Non-seulement on vit sans pénitence, mais on cherche en tout ses aises et ses commodités ; mais on veut être de toutes les parties de plaisir, et entrer dans tous les jeux et tous les divertissements du monde ; mais on se rend idolâtre de son corps, et l'on ne refuse rien à ses sens de tout ce qui les peut flatter. Est-ce là l'exemple que Jésus-Christ nous donne dans sa présentation ? sont-ce là les leçons qu'il nous fait ? et par quel injuste partage prétendons-nous lui laisser toute la peine de notre rédemption, et en retenir tous les avantages pour nous? Non, non, chrétiens, c'est ne pas connaître Dieu, ce Dieu des vengeances, que d'espérer en être quittes auprès de lui à si peu de frais, et sans qu'il nous en coûte. Or, il ne tient néanmoins qu'à nous de le connaître dans ce mystère, comme il ne tient encore qu'à nous d'apprendre à nous connaître nous-mêmes, et ce que nous nous devons à nous-mêmes : vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'était un principe établi, même parmi les païens, et dont ils ont fait comme le point capital de leur morale, que de se connaître est l'abrégé de toute la sagesse et de toute la perfection. Connaissez-vous vous-mêmes, disaient ces sages du monde, dépourvus du don de la foi, mais dont les maximes ne laisseront pas de servir un jour à la condamnation des chrétiens : connaissez-vous vous-mêmes, et vous serez humbles. Or, étant humbles, nous vous répondons de vous ; et sûrs de cette seule vertu, nous vous garantissons toutes les autres. Connaissez-vous vous-mêmes, ajoutaient-ils, et quelque figure que vous fassiez dans le monde, vous avouerez que vous êtes peu de chose, que peu de chose vous enfle, et que peu de chose vous abat ; connaissez-vous, et vous découvrirez dans vous des misères qui vous confondront, des vices qui vous effrayeront, des faiblesses d'esprit dont vous rougirez, des bassesses de cœur dont la seule vue réprimera tout votre orgueil et tout votre amour-propre ; connaissez-vous, et vous trouverez dans vous une raison pleine d'erreurs, une volonté fragile et inconstante, des passions insensées, et souvent les plus lâches et les plus honteux désirs. Tout cela vous humiliera, tout cela vous détrompera des vaines idées que vous avez de vous-mêmes ; mais c'est par là que vous parviendrez au mérite des vertus solides ; c'est par là que vous serez justes, modérés, doux, charitables ; en un mot, connaissez votre néant, et vous deviendrez des hommes parfaits. Ainsi raisonnaient ces infidèles, et c'était sur ce fondement que le savant Cassiodore, chrétien de profession et de religion, croyait avoir droit de conclure que la véritable grandeur est de bien comprendre sa petitesse : *Nimia magnitudo, sui est intelligere parvitatem.* Et moi, mes chers auditeurs, prenant la chose dans un sentiment, ce semble, opposé, mais également propre à nous instruire et à nous édifier, je prétends que la petitesse dont nous avons le plus à nous confondre, et que nous devons plus souvent nous reprocher, c'est de ne pas connaître assez notre véritable grandeur. Je soutiens que l'homme étant aussi grand dans les idées de Dieu qu'il est petit dans lui-même, sa perfection et son bonheur est de se regarder toujours dans Dieu, et jamais dans lui-même ; de s'élever continuellement à Dieu, et de ne faire nul retour sur lui-même ; de se confier, de se glorifier en Dieu, et, s'il était possible, de s'oublier éternellement lui-même : pourquoi ? parce que la vue de lui-même, détachée de celle de Dieu, ne peut que le désespérer et le désoler, et qu'il est question de le fortifier et de l'encourager.

Mon dessein n'est donc pas maintenant de vous inspirer ces pensées basses de vous-mêmes, ni de vous représenter ce fonds d'humiliation

qui, comme parle un prophète, est au milieu de vous ; mais je veux au contraire, sans préjudice de l'humilité chrétienne, et pour vous attacher à vos plus importants devoirs, vous mettre devant les yeux votre excellence et votre dignité ; excellence que vous avez jusqu'à présent ignorée, dignité dont vous avez été mille fois les profanateurs. Je veux vous rendre l'une et l'autre sensible, et, à l'exemple du grand saint Léon, réveiller par là votre foi, en vous disant : Connaissez, ô hommes, ce que vous valez, et connaissez ce que vous êtes. Deux choses à quoi se réduit toute la science, je dis la science pratique et salutaire de nous-mêmes ; deux choses qu'il faudrait étudier tous les jours de notre vie : ce que nous valons, et ce que nous sommes : ce que nous valons dans l'estime de Dieu, et ce que nous sommes par la vocation et la prédestination de Dieu ; ce que nous valons, quoique pécheurs, et ce que nous sommes comme chrétiens. Or, pour l'apprendre, il suffit de considérer ce qui se passe aujourd'hui dans le temple de Jérusalem ; et c'est ici que j'ai encore besoin de toute votre attention.

Ce que nous valons dans l'estime de Dieu : pouvons-nous l'ignorer, chrétiens, en voyant Jésus-Christ offert pour nous, Jésus-Christ livré pour nous, Jésus-Christ accepté pour nous ; c'est-à-dire Jésus-Christ offert, livré, accepté comme le prix de notre rédemption ? Dans l'estime des hommes, cette règle pourrait n'être pas sûre, parce que les hommes ne connaissent pas toujours la valeur des choses, et qu'ils se trompent souvent en donnant beaucoup pour avoir peu ; mais dans celle de Dieu, qui est infaillible, le raisonnement de saint Augustin est vrai et convaincant, lorsqu'il nous dit : Voulez-vous savoir l'excellence et le mérite de ce que Jésus-Christ a racheté ? Voyez à quel prix et à quelle condition il l'a racheté : or ce qu'il a racheté, c'est votre âme, c'est votre salut, c'est vous-mêmes ; et il l'a racheté au prix de son sang, au prix de sa vie, au prix de sa personne même. Il y a donc de la proportion entre votre salut et le sang d'un Dieu, entre votre âme et la vie d'un Dieu, entre vous-mêmes et la personne d'un Dieu. Peut-être ne l'aviez-vous jamais compris, mais voilà néanmoins la grande leçon que vous fait le Rédempteur des hommes, en se présentant dans le temple. Qu'est-ce que le salut de l'homme ? un bien pour lequel Dieu, agissant selon les lois de sa sagesse, n'a pas épargné son propre Fils ; un bien qui, mis dans la balance, mais la balance du sanctuaire, l'a emporté par-dessus tous les mérites d'une vie divine, puisqu'il est vrai qu'une vie divine, avec toutes ses perfections et tous ses mérites, lui est aujourd'hui sacrifiée.

Voilà, homme du monde, ce que vous avez coûté à Dieu, et ce que vaut, dans l'idée de votre Dieu, votre salut. Prenez garde, s'il vous plaît : quand on nous dit qu'en comparaison de ce salut, tous les biens de la terre, que nous prisons tant, ne sont que des ombres et des fantômes ; que ce salut est l'unique nécessaire dont nous puissions compter l'acquisition et la possession pour un gain, et que tout ce qui ne s'y rapporte pas doit être censé comme une perte, selon l'Apôtre : *Verumtamen... omnia detrimentum feci* [1] ; qu'il n'y a que ce salut qui subsiste et qui soit éternel, au lieu que tout le reste est passager ; que notre cœur, inquiet et volage, ne peut trouver de repos que dans ce salut, et que rien de visible ne le peut fixer, beaucoup moins le remplir ni le rassasier ; quand on nous prêche ces vérités, nous en convenons malgré nous ; et, quelque préoccupés que nous soyons en faveur du monde, nous nous disons intérieurement qu'il n'y a en effet que le salut qui soit digne de notre estime, et qui mérite absolument nos soins. Or tout cela, pour parler avec Tertullien, ce sont les témoignages d'une âme naturellement chrétienne ; et c'est assez pour en juger de la sorte, de n'être pas déraisonnable, puisque les philosophes, prévenus du sentiment de leur immortalité, en ont ainsi jugé eux-mêmes, et qu'ils s'en sont fait honneur. Mais quand, à ces témoignages de la nature, la foi ajoute les siens, et que, nous proposant un Dieu offert pour nous en sacrifice, elle nous fait comprendre que notre salut n'a pu être mis à un moindre prix que celui-là ; que tout autre que ce Dieu de gloire reçu, si j'ose user de ces expressions, en paiement, et consigné sur l'autel comme notre rançon, n'aurait pas suffi pour racheter le plus vil de tous les pécheurs ; qu'il a fallu qu'il s'y employât tout entier ; que c'est en considération de ce mystère que David, par un esprit de prophétie, appelait ce Dieu qui le devait sauver, non plus le Dieu du ciel et de la terre, mais le Dieu de son salut : *Domine, Deus salutis meæ* [2] ; comme si l'on pouvait dire sans blasphème, que toute la divinité est aujourd'hui restreinte à l'ouvrage de la rédemption de l'homme, et que ce Dieu de majesté n'est plus ce qu'il est que pour l'homme et pour son salut, puisque c'est pour le salut de l'homme qu'il est non-seulement donné, mais donné, reprend saint Augustin, jusqu'à devoir être un jour détruit, et en quelque sorte

[2] Psal., XXXVII, 23.

anéanti ; tellement que cet incomparable docteur, pénétré de la pensée du Prophète, s'écrie encore avec lui : *Et factus est mihi in salutem* [1] ; Oui, mon Dieu, je suis votre créature, et en cette qualité j'ai été fait pour vous ; mais lorsque je vous vois revêtu d'un corps et entre les bras de Marie, dans votre adorable présentation, il me semble que tout Dieu que vous êtes, vous avez été fait pour moi, et je ne me trompe pas : *Et factus est mihi in salutem ;* quand la foi, dis-je, venant au secours de notre raison, remplit nos esprits de ces vérités importantes et convaincantes, ah ! chrétiens, pour peu que nous ayons de christianisme, que devons-nous penser de ce salut, dont l'excellence et la prééminence, au-dessus de tous les autres biens, nous est si authentiquement révélée ?

Mais si cela est, comme nous n'en pouvons douter, où en sommes-nous, et que devons-nous penser de nous-mêmes, en voyant l'affreuse contradiction qu'il y a sur ce point entre notre vie et notre foi ? Car enfin, comment accorder une telle foi avec cette indifférence pour le salut, avec cet oubli du salut, avec ce mépris du salut, avec cet abandon volontaire du salut où nous vivons? est-il rien de plus négligé dans le monde ? vous demandiez autrefois, Seigneur, ce que l'homme pourrait donner en échange pour son âme, et par où il pourrait se racheter, s'il venait jamais à se perdre : *Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua* [2] *?* Et je ne suis point surpris que vous en ayez ainsi parlé ; car, après vous être donné pour l'homme, ne l'aviez vous pas réduit dans l'impossibilité d'imaginer jamais un échange qui le dédommageât de la perte de son salut ? ne devait-il pas être le premier à se dire un million de fois : *Quam dabit homo commutationem pro anima sua ?* Depuis que ton Dieu t'a racheté à ses propres dépens, pour quel avantage et quelle espérance du siècle, malheureux, te commettras-tu désormais, et t'exposeras-tu à périr ? Mais, hélas ! ne faut-il pas ici changer la proposition, et, saisi d'un prodige aussi outrageux pour vous, Seigneur, qu'il nous est funeste, ne puis-je pas demander pour quel sujet, fût-ce le plus frivole, l'homme mondain n'est-il pas prêt à tout moment de donner son âme, de la vendre, de la prostituer ? Est-il un intérêt qui ne l'aveugle ? Est-il un intérêt qui ne l'emporte ? est-il une chimère d'honneur dont il ne s'entête ? est-il un attrait de volupté qui ne le charme, et ne le corrompe jusqu'à vouloir bien se damner ? A en juger par ses actions et sa conduite, ce salut si prisé de Dieu ne paraît-il pas avoir dans son estime le dernier rang ; et tous les jours, par la plus insigne folie et le renversement le plus monstrueux, à quoi ne le sacrifie-t-il pas ? comme s'il avait entrepris de vérifier la proposition contradictoire à celle de Jésus-Christ : *Quam non dabit commutationem pro anima sua ?* Combien de chrétiens, plus maudits et plus réprouvés qu'Esaü, vivent tranquilles, après avoir renoncé pour un vain plaisir à leur droit d'aînesse et à l'héritage des enfants de Dieu ? combien de pécheurs, aussi sacriléges que Judas, font encore sans frémir le pacte exécrable que fit cet infortuné disciple, et vendent comme lui à un vil prix le sang du Juste, c'est-à-dire leur salut, qui a coûté le sang d'un Dieu ? en cela même d'autant plus sacriléges que Judas, qu'au moins ce traître se reconnut, détesta son crime et en témoigna de l'horreur ; au lieu que ceux-ci y sont insensibles. Or, c'est ce prodigieux aveuglement que Jésus-Christ, comme la lumière du monde, est venu guérir ; et voici l'excellent remède qu'il y a apporté. Car, pour ne point sortir de notre mystère, et pour faire toujours rouler cette divine morale sur la présentation du Sauveur, voici par où mon salut m'est devenu précieux. Je l'abandonnais, ce salut; et l'abandonnant, je m'avilissais moi-même, je me livrais à ma passion, je servais en esclave la créature, j'obéissais aux sens et à la chair, et par là, selon la parole sainte, je me dégradais jusqu'à me rendre semblable aux bêtes. Mais viens, me dit aujourd'hui cet Homme-Dieu, viens, et à la faveur des lumières dont le temple est éclairé, profitant de l'état où tu me vois, et du sacrifice, quoique non sanglant, que je présente pour toi, commence enfin à te connaître. Me voilà sur l'autel comme la victime et le prix de ton âme : regarde, et par le prix auquel je l'achète, comprends ce que tu perds en la perdant. C'est là, dis-je, ce qu'il nous fait entendre ; et malheur à nous, si par l'endurcissement de notre cœur, et par une indocilité criminelle, nous n'écoutons pas sa voix ! si jamais nous perdons le souvenir de notre excellence et de ce que nous valons, et de plus, si nous ne soute nous pas encore, par la sainteté de nos mœurs, notre dignité et ce que nous sommes !

Car, en conséquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en se présentant pour nous à Dieu, nous sommes spécialement l'héritage de Dieu, la conquête de Dieu, le peuple de Dieu. Il est vrai, comme créatures formées de la main de Dieu, nous appartenions déjà à Dieu ; mais comme rachetés d'un Dieu, nous lui appartenons en-

[1] Psal., CXVII, 14. — [2] Matth., XVI, 26.

core par un droit tout nouveau, et nous lui sommes consacrés d'une façon toute spéciale : or voilà ce que j'appelle notre dignité. Car remarquez ici une différence essentielle entre Dieu et les hommes : appartenir aux hommes, c'est un esclavage qui nous humilie et nous rabaisse ; mais appartenir à Dieu et être à Dieu, c'est, selon l'Ecriture, un état de liberté qui nous relève et qui nous honore, en nous dégageant de la plus honteuse servitude, qui est celle du monde et de l'enfer. C'était la belle leçon que faisait saint Paul aux premiers fidèles, quand il leur disait : Mes frères, vous n'êtes plus à vous : *Non estis vestri* [1]; mais vous êtes à Dieu ; et appartenir à un si grand maître, c'est votre gloire. Et sur quel principe l'Apôtre appuyait-il cette consolante vérité, qu'ils n'étaient plus à eux, mais à Dieu ? Sur ce qu'ils avaient été rachetés de Jésus-Christ, et rachetés à un très-grand prix : *Empti enim estis pretio magno* [2]. Ce n'est pas assez ; mais parce qu'en qualité de chrétiens, nous avons beaucoup plus de part à cette rédemption, d'ailleurs universelle et commune, c'est surtout comme chrétiens que nous sommes à Dieu, surtout comme chrétiens que nous appartenons à Dieu ; et par conséquent, surtout comme chrétiens que nous avons été honorés du saint et glorieux caractère d'enfants de Dieu.

D'où le même apôtre, instruisant toujours les mêmes fidèles, concluait deux choses que je vous prie, mes chers auditeurs, de n'oublier jamais, et qui vous doivent servir de règles dans toute la conduite de votre vie. *Empti estis pretio magno* ; Vous avez été achetés à un grand prix : glorifiez donc Dieu, et portez-le dans vos corps ; première conséquence : *Glorificate ; et portate Deum in corpore vestro* [3]. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas que, en vertu de cette rédemption, Dieu règne dans nos esprits ; mais qu'il faut que nos corps participent à la grâce de ce mystère, et que, par l'exercice d'une continence exacte, ils paraissent, aussi bien que nos âmes, rachetés de Jésus-Christ, et purifiés de tout ce qui les pourrait souiller. Or, pour cela, ils doivent être revêtus de la mortification du Seigneur Jésus, et c'est ce que l'Apôtre entend, quand il nous exhorte à porter Dieu dans nos corps : *Empti estis pretio magno*. Vous avez été achetés à un grand prix, ne vous engagez donc pas dans la servitude des hommes ; seconde conséquence : *Nolite fieri servi hominum* [4]. Car il y a une servitude des hommes incompatible avec le bienheureux état de cette Rédemption parfaite où nous entrons aujourd'hui, une servitude des hommes essentiellement opposée à la liberté que Jésus-Christ nous a acquise, une servitude des hommes redoutable à tous les serviteurs de Dieu. Mais à qui le prédicateur de l'Evangile en doit-il donner plus d'horreur, qu'à ceux qui mènent la vie de la cour ? et où les effets que produit cette damnable servitude sont-ils plus funestes et plus pernicieux qu'à la cour ? Servitude des hommes, engagement comme nécessaire à l'iniquité, disposition prochaine à l'injustice, assujettissement aux erreurs d'autrui, aux caprices d'autrui, aux passions d'autrui ; servitude des hommes, dont on sent tout le poids, dont on voit toute l'indignité, dont on connaît les dangereuses suites, dont on gémit dans le cœur, dont on voudrait être délivré, et dont on n'a pas le courage de secouer le joug ; servitude des hommes, qui vous fait entrer dans toutes leurs intrigues et tous leurs desseins, quelque criminels qu'ils soient ; qui vous fait acheter leur faveur aux dépens de tous les intérêts de Dieu, aux dépens de tous les intérêts de la conscience et du salut, aux dépens de vous-mêmes et de votre âme. Ah ! mes frères, êtes-vous hommes, et surtout êtes-vous chrétiens, pour servir de la sorte ? Prenez garde, je dis pour servir de la sorte : car à Dieu ne plaise que je fasse d'ailleurs consister la liberté chrétienne à s'affranchir du juste devoir qui nous soumet aux puissances légitimes. Je reconnais avec l'Apôtre et selon l'ordre sagement établi de Dieu, qu'il y a des hommes qui doivent être obéis par d'autres hommes et servis par d'autres hommes. Je puis même ajouter que jamais ils ne sont mieux obéis ni mieux servis que par des hommes vraiment chrétiens, parce que l'esprit du christianisme est un esprit de subordination et de soumission. Mais, du reste, cette dépendance que nous inspire la religion a ses bornes, et j'en reviens toujours à la maxime de saint Paul : *Nolite fieri servi hominum*. Non, vous ne devez point servir les hommes jusqu'à en faire des divinités, jusqu'à les substituer en la place du premier et souverain Maître à qui vous appartenez, jusqu'à leur vendre sa loi, à leur vendre votre innocence, à leur vendre votre éternité, en vous rendant fauteurs de leurs vices, complices de leurs désordres, compagnons de leurs débauches, approbateurs perpétuels de tout ce que leur suggèrent la cupidité, le plaisir, l'ambition, l'envie, la haine, la vengeance, le libertinage et l'impiété. Voilà ce que j'appelle, non plus une obéissance raisonnable, mais une servitude, et la plus vile

[1] I Cor., VI, 19. — [2] Ibid., 20. — [3] Ibid. — [4] Ibid., VII, 23.

servitude; voilà de quoi un Dieu Sauveur a prétendu nous dégager.

Prenons donc des sentiments dignes de lui et dignes de nous. Respectons dans nous-mêmes le droit de Dieu, et ne profanons pas ce qui lui vient d'être solennellement dévoué par l'oblation de l'Homme-Dieu. Car je puis bien vous appliquer cette parole que nous avons lue dans l'Evangile de ce jour, et, selon le sens qu'elle exprime, dire de chacun de vous qu'il est le saint du Seigneur : *Sanctum Domino vocabitur* [1] ; le saint du Seigneur, parce que dans la personne de Jésus-Christ il a été offert au Seigneur; le saint du Seigneur, parce qu'il ne doit servir et qu'il n'est destiné qu'à procurer la gloire du Seigneur; le saint du Seigneur, parce qu'il en est la demeure, qu'il en est le temple vivant, et que c'est en lui que l'Esprit du Seigneur est venu habiter pour en prendre possession : *Sanctum Domino vocabitur ;* tellement que, sans rien diminuer en nous des sentiments de l'humilité chrétienne, nous pouvons nous regarder devant Dieu comme quelque chose de sacré ; et que dans cette vue nous devons en tout nous comporter avec la même attention et la même circonspection qu'on traite les choses saintes. Or, ce qui est saint ne doit être employé que pour Dieu, ne doit être rapporté qu'à Dieu; autrement ce serait le méconnaître, et nous méconnaître nous-mêmes : *Sanctum Domino vocabitur.*

C'est, Sire, cette intention droite, cette vue de Dieu, qui consacre et qui relève les grandes actions de Votre Majesté. A en juger seulement selon les principes de la sagesse humaine, nous y trouvons tout ce qui peut faire un grand roi selon le monde : c'est-à-dire un roi puissant, absolu, régnant par lui-même, magnifique dans la paix, invincible dans la guerre, impénétrable dans ses conseils, infaillible dans ses entreprises, vénérable à ses sujets, fidèle à ses alliés, redoutable à ses ennemis, donnant la loi aux souverains, tenant dans ses mains la destinée et le sort de l'Europe, au-dessus de la flatterie et de l'envie par son élévation, et au-dessus de sa propre gloire par sa modération. Mais, Sire, Votre Majesté est trop chrétienne et trop instruite des saintes maximes de l'Evangile, pour ne pas voir l'inutilité et le néant de tout ce qui brille aux yeux des hommes, s'il n'est consacré au Seigneur, et si l'on n'en peut dire : *Sanctum Domino vacabitur.* De cet éclat qui vous environne, de ce nom qui a retenti dans toutes les parties de la terre, de cette réputation qui a passé jusqu'aux extrémités du monde, et qui vivra dans la plus longue postérité ; de ces batailles gagnées, de ces victoires remportées, de tant de faits mémorables, rien ne restera devant Dieu que ce qui se trouvera marqué de son sceau : cela seul subsistera, cela seul sera pour vous le fonds d'une gloire solide et d'un mérite éternel. Vous vous êtes aujourd'hui présenté, Sire, à ce suprême Seigneur de toutes choses, non-seulement comme le premier-né de la plus auguste famille qui soit sous le ciel, mais comme le fils aîné de l'Eglise. De tout temps nos rois se sont glorifiés de cette qualité; mais votre Majesté s'en est fait un engagement aux plus éclatantes et aux plus héroïques vertus. Elle ne s'est pas contentée du titre de fils aîné de l'Eglise, mais elle a voulu le remplir et le soutenir d'une manière dont les siècles passés ont vu peu d'exemples, et qui pourra servir de modèle aux siècles futurs. Comme fils aîné de l'Eglise, elle a écouté les ministres de Jésus-Christ, elle s'est rendue à leurs remontrances, elle a secondé, ou plutôt prévenu, excité, fortifié leur zèle ; et puisque c'est ainsi qu'elle-même s'en explique, elle a consenti à la diminution de ses droits, pour contribuer au rétablissement de la discipline et à la conservation de la pureté de la foi; n'ayant compté pour rien ses intérêts, parce qu'il s'agissait des intérêts de l'Eglise, et sans consulter une fausse prudence, ayant fait céder à sa religion, non-seulement ses prétentions, mais ce qui lui était déjà tout acquis par une longue possession. C'est de quoi cette déclaration que Votre Majesté vient de donner, si authentique, si sensée, si pleine de l'esprit chrétien, si propre à concilier le sacerdoce et la royauté, fera le précieux monument. La postérité la lira, et, en la lisant, confessera que Louis-le-Grand n'a pas été moins grand par son inviolable attachement à l'Eglise, que par toutes les vertus politiques et militaires. Voilà, Sire, ce qui est marqué dans le livre de vie, avec des caractères ineffaçables. On oubliera enfin tout le reste; et, quelque immortalité que le monde lui promette, le monde périra lui-même, et toute grandeur humaine périra avec le monde. Ce que Votre Majesté fait pour l'Eglise ne s'oubliera, ni ne mourra jamais: l'Eglise le publiera et, comme elle ne doit point avoir de fin, sa reconnaissance n'aura point de terme, non plus que la récompense qui vous est réservée dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

[1] Luc., II, 23.

TROISIÈME SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

ANALYSE.

Sujet. *Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem. pour le présenter au Seigneur.*

C'est ainsi que nous devons nous présenter nous-mêmes à Dieu.

Division. Jésus-Christ se présente à Dieu, pour reconnaître et pour honorer le domaine de Dieu; domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes, première partie; domaine universel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes, deuxième partie; domaine éternel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes, troisième partie.

Première partie. Domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes. De tous les tributs que nous devons à Dieu comme au souverain Seigneur, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, c'est cette oblation de nous-mêmes; car nous ne nous devons nous-mêmes qu'à Dieu : voilà l'important devoir que Jésus-Christ nous enseigne dans ce mystère. Il sait que le domaine de Dieu son Père a été violé, et il en vient réparer la gloire : comment? en s'offrant lui-même. Mais que sert de nous offrir ainsi nous-mêmes, puisque nous appartenons déjà essentiellement à Dieu en qualité de créatures? Il est vrai, nous appartenons d'une façon à Dieu par la nécessité inséparable de notre être : mais comme il nous a faits libres, nous pouvons d'ailleurs ne lui pas appartenir par le choix injuste et criminel de notre volonté. Or, il veut qu'en nous présentant nous-mêmes à lui, nous lui appartenions volontairement, comme nous lui appartenons déjà nécessairement : voilà ce qui fait en quelque sorte la perfection de son domaine, ce qui fait sa gloire et la nôtre.

Qu'est-ce proprement que nous-mêmes, et qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes? C'est offrir notre cœur, qui est comme notre premier-né. Dieu veut l'avoir; il en est jaloux, et il le mérite bien : serons-nous assez injustes pour le lui refuser? Nous lui avons dit cent fois que nous lui donnions ce cœur; mais par le péché nous le lui avons ravi : et pourquoi? pour une passion qui nous dominait. Faisons-lui le sacrifice de cette passion, et il nous comblera de ses grâces.

Vous me direz : Mais cette passion est criminelle; comment donc l'offrir à Dieu? Voici le miracle de la grâce : c'est que ce qui nous rend criminels, sert à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons. Ainsi, il faut, ou que nous soyons saints pour nous offrir à Dieu, ou qu'en nous offrant à Dieu nous devenions saints; car nous le devenons en effet, puisque s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est se sanctifier. Il n'en est pas ainsi à l'égard des grands : on peut se donner à eux, et n'en être pas meilleur : à quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer qu'à Dieu?

Deuxième partie. Domaine universel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : car le mérite de la religion, dit saint Ambroise, est de faire à Dieu l'oblation de soi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Jésus-Christ s'offre à son Père sans réserve, et jusqu'à s'engager même à lui sacrifier tout son sang et sa vie. Et si nous voulons user de réserve avec Dieu, c'est que nous ne connaissons point encore assez bien le domaine de Dieu d'une part, et de l'autre la tyrannie du monde : le domaine de Dieu, de qui tout dépend, la tyrannie du monde, qui prétend qu'on lui sacrifie tout, et pour qui en effet nous n'épargnons rien.

Avons-nous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moïse, et sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Mea sunt omnia*; Tout est à moi? Tout est à Dieu, parce qu'il est l'auteur de tout, parce qu'il est le conservateur de tout, parce qu'il dispose de tout : de là apprenons comment nous devons être à Dieu; et toutefois comment y sommes-nous? nous occupons-nous de lui? agissons-nous pour lui? nous soumettons-nous à lui et à ses ordres?

Vouloir retenir quelque chose et le refuser à Dieu, c'est n'avoir plus pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout; et ne le pas aimer de cet amour de préférence, c'est se rendre indigne de sa grâce : voilà ce qui arrête tant de conversions. Un pécheur voudrait se donner à Dieu; mais ce qui le retient, et ce qui fait évanouir tous ses projets, ce n'est souvent qu'un seul point. Disons à Dieu comme David : *Lætus obtuli universa*; C'est avec joie, Seigneur, que je vous offrirai toutes choses : pourquoi? *Tu dominaris omnium*; C'est que toutes choses vous appartiennent.

Troisième partie. Domaine éternel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes. En conséquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment où nous ne devions être à Dieu, puisqu'il n'y a pas un moment où nous ne dépendions de Dieu. D'où saint Thomas conclut que l'homme, dès le premier instant qu'il connaît Dieu, est obligé de l'aimer et de s'élever vers lui; et c'est en ce sens que saint Augustin disait à Dieu : *Beauté si ancienne, je vous ai aimée trop tard.* C'est encore par cette règle que les prophètes ne demandaient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte et d'adoration, c'est-à-dire un culte de toute la vie.

Jésus-Christ nous donne là-dessus un grand exemple. Dès sa plus tendre enfance il se présente à son Père; mais nous, nous voulons être à Dieu; quand? toujours pour l'avenir, et jamais pour l'heure présente. Est-ce là honorer Dieu, ou n'est-ce pas l'outrager? Mais que fera-t-il? il nous méprisera à son tour, et il nous privera de sa grâce; en sorte que nous ne reviendrons jamais à lui. Cela néanmoins ne doit pas désespérer ceux qui jusqu'à présent ont passé de longues années sans se donner à Dieu; car il y en a eu, après tout, qui, malgré d'aussi longs retardements, ont été appelés et reçus de Dieu; mais aussi, comme il y en a plusieurs à qui Dieu n'a pas fait la même miséricorde, c'est ce qui doit instruire et saisir de frayeur ceux qui, dans un âge moins avancé, sont en état de consacrer à Dieu les prémices de leurs années. Ne différons donc pas; mais offrons-nous, comme Jésus-Christ, de bonne heure, et par Marie.

Compliment au roi.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. (*Saint Luc*, chap. II, 22.)

SIRE,

C'était une figure que ce qui se pratiquait parmi les juifs dans la cérémonie de ce jour, où ils présentaient à Dieu le premier-né de chaque famille; et c'est dans la personne de Jésus-Christ, présenté par Marie au Père éternel, que cette figure a trouvé son entier accomplissement, puisque ce divin Sauveur, selon l'expression de saint Paul, est par excellence le premier-né de toutes les créatures. Mais en ceci, chrétiens, il est arrivé quelque chose de bien singulier, et de bien remarquable pour votre instruction. Car, au lieu que les autres figures, s'accomplissant en Jésus-Christ, ont cessé pour nous, celle-ci non-seulement a subsisté, mais a reçu comme un nouvel accroissement d'obligation qu'elle n'avait pas du temps de Moïse; c'est-à-dire que Dieu veut que dans la loi de grâce, aussi bien et même encore plus que dans la loi écrite, nous nous présentions à lui pour lui être consacrés; et voilà ce que l'Église a prétendu nous déclarer en nous mettant des cierges dans les mains, comme les symboles du sacrifice que nous devons faire de nos personnes au souverain Auteur de notre être. Car, si nous l'avons bien compris, telle est la pensée qu'a dû nous inspirer ce mystère. Nous avons reconnu que nos vies, comme cette cire sanctifiée par la bénédiction des prêtres, devaient être employées au service du Dieu que nous adorons, et consumées pour sa gloire. Nous avons hautement protesté que nous appartenions à Dieu, et que nous ne voulions plus être désormais qu'à Dieu; ou si ce n'est pas ainsi que vous l'avez conçu, il est du devoir de mon ministère de vous le faire comprendre, et de vous instruire à fond d'un point aussi important que celui-là. Vierge sainte, c'est vous qui, dans la présentation de votre fils, nous mettez devant les yeux le grand modèle que nous devons imiter: obtenez-nous encore les grâces nécessaires pour apprendre à profiter de son exemple, et daignez écouter la prière que nous vous faisons en vous saluant: *Ave, Maria.*

Peut-être, chrétiens, n'avez-vous jamais fait toute la réflexion qu'il faut au mystère que célèbre aujourd'hui l'Eglise; et peut-être, ne vous attachant qu'à l'extérieur de cette cérémonie, ne vous êtes-vous jamais appliqués à en pénétrer le fond. C'est donc à moi de vous en donner toute l'intelligence nécessaire, et voici sans doute un des sujets les plus importants que j'aie jusqu'à présent traités dans cette chaire, et que j'y puisse traiter: car il s'agit d'étudier le christianisme dans ses premiers éléments, selon le langage de l'Apôtre; il s'agit d'étudier Jésus-Christ même, et de l'imiter dans une des plus grandes et des plus saintes actions de sa vie, qui est sa présentation. Nous avons paru comme lui dans le temple du Seigneur, et cette fête, qui était la fête des juifs, est encore plus la nôtre; mais il est question de voir comment nous la solennisons, et si nous en avons bien pris l'esprit: de là dépend votre édification et la mienne, et sans cela je ne satisferais qu'imparfaitement à ce que demande ici de moi mon ministère. Comprenez, s'il vous plaît, le dessein de ce discours. Jésus-Christ dans le temple se présente à Dieu: pourquoi? pour reconnaître et pour honorer le domaine de Dieu; car voilà ce qui nous est expressément marqué dans ces paroles de mon texte: *Ut sisterent eum Domino;* pour l'offrir au Seigneur, c'est-à-dire au souverain Maître de toutes choses. Or c'est ainsi, mes chers auditeurs, que nous avons dû ou que nous devons nous offrir nous-mêmes; et pour vous expliquer en trois mots toute ma pensée, je trouve que ce suprême domaine de Dieu a trois qualités principales et trois caractères qui le distinguent: c'est un domaine essentiel, c'est un domaine universel, et c'est un domaine éternel. Domaine essentiel, fondé sur la nature même de Dieu; domaine universel, qui, sans exception et sans bornes, s'étend à tout; enfin, domaine éternel, qui n'eut jamais de commencement, et qui ne doit jamais avoir de fin. Sur cela je reprends, et je dis: domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes, ce sera la première partie; domaine universel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes, ce sera la seconde partie; domaine éternel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes, ce sera la conclusion. Trois points de morale d'une conséquence infinie, et que je vais développer.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a qu'un Seigneur, dit saint Paul: *Unus Dominus* [1]; et Dieu seul a droit de prendre absolument cette qualité à l'égard de l'homme. Quand on dit, en parlant des grands de la terre, que les hommes qu'ils ont élevés et dont ils ont

[1] Ephes., IV, 5.

fait la fortune sont leurs créatures, c'est une flatterie que l'usage a introduite, mais que la religion, bien loin de l'approuver, contredira toujours En effet, les grands peuvent bien avoir des serviteurs, ils peuvent bien avoir des sujets, il peuvent bien même avoir des esclaves ; mais il ne convient qu'à Dieu d'avoir des créatures qui, dans le fond de leur être, soient à lui et dépendent de lui ; et c'est en quoi je fais consister l'essence de ce souverain domaine qu'il a sur nous. Or, de là, chrétiens, il s'ensuit d'abord que de tous les tributs que nous devons à Dieu, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, et l'unique même par où Dieu prétend être reconnu de nous pour ce qu'il est, c'est cette oblation de nous-mêmes dont j'ai entrepris de vous instruire ici. Car de tout le reste, dit excellemment saint Augustin, nous en pouvons être redevables aux hommes : nous pouvons leur devoir nos assiduités et nos soins; nous pouvons leur devoir nos biens, et quelquefois leur devoir nos vies : mais jamais nous ne pouvons nous devoir nous-mêmes à eux. Ce fond de nous-mêmes est quelque chose que Dieu s'est réservé singulièrement, et dont il exige que nous lui fassions honneur. Telle est, reprend saint Augustin, la nature de l'homme : et voilà, mes chers auditeurs, le grand mystère que Jésus-Christ, cet homme par excellence, cet homme prédestiné pour être l'exemplaire et le modèle de tous les autres hommes, cet homme choisi et envoyé au monde pour y faire connaître la supériorité infinie du domaine de Dieu ; voilà, dis-je, le grand mystère qu'il nous découvre dans la solennité de ce jour.

Il sait que le domaine de Dieu son Père a été violé : il s'est chargé d'en réparer la gloire, et il entreprend de la rétablir parmi les hommes. Mais comment? sera-ce par le sacrifice des animaux et par le sang des victimes? sera-ce par l'encens qu'il fera brûler sur les autels du Seigneur, ou en lui présentant des fruits de la terre? Non, mes chers auditeurs; ce ne serait point là s'offrir lui-même, et toute autre victime que lui-même ne pourrait dignement honorer ce suprême domaine, dont il veut rehausser l'éclat, et auquel il vient rendre l'hommage qui lui est dû. C'est dans cet esprit qu'il paraît aujourd'hui devant la Majesté divine, pour lui rendre un culte qu'il pouvait seul lui rendre. Car, ne confondons point cet enfant et ce premier-né avec les autres aînés d'Israël. Sous le voile de cette humanité dont il est revêtu, ce n'est pas seulement un homme qu'il offre à Dieu en s'offrant lui-même, mais un Dieu, puisque en effet il est Dieu lui-même, et que, tout Dieu qu'il est, il se soumet ; que, tout Dieu qu'il est, il s'anéantit ; que, tout Dieu qu'il est, et même parce qu'il est Dieu, il se présente, afin que le mérite de sa personne relève le mérite de son sacrifice.

Arrêtons-nous là, chrétiens ; il n'en faut pas davantage pour notre instruction. Voilà le précis de cette oblation essentielle à quoi se réduit non-seulement le principal devoir de l'homme, mais, pour parler avec le Sage, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* [1]. Voilà l'importante leçon que nous fait le Sauveur du monde, et l'exemple qu'il nous propose pour nous servir de modèle. Nous n'avons rien qui soit plus à nous, ni tout ensemble qui soit plus à Dieu, que nous-mêmes ; c'est donc de nous-mêmes que nous devons tirer ce tribut qu'il exige de nous, et qui lui est incontestablement et nécessairement affecté comme au premier Maître. Pour mieux entendre ma pensée, prenez garde à deux propositions que j'avance, et dont l'apparente contradiction va mettre dans tout son jour ce point fondamental que je traite. En qualité de créatures, nous appartenons essentiellement à Dieu : c'est le premier principe que je pose ; principe que toute la théologie reconnaît, et que la nature même et la raison nous enseignent. Car à qui l'ouvrage peut-il plus justement appartenir qu'à l'ouvrier qui l'a formé ? Je dis néanmoins d'ailleurs, et c'est une vérité qui nous est marquée en mille endroits de l'Ecriture, qu'il dépend de nous ou d'appartenir à Dieu, ou de ne lui pas appartenir ; et qu'il y a certains temps et certains états où en effet nous ne lui appartenons plus. Ainsi Dieu le déclarait-il lui-même aux israélites par le prophète Osée, quand il leur disait : Je ne suis plus votre Dieu, et vous n'êtes plus mon peuple. Et quoique l'Apôtre, en conséquence du bienfait de la rédemption, nous ait dit : Vous n'êtes plus à vous, l'expérience toutefois nous apprend qu'il faut bien que nous soyons encore à nous, puisque nous disposons tous les jours de nous-mêmes, non-seulement au préjudice de Dieu, mais de nous-mêmes, jusqu'à nous perdre et à nous damner. Comment accorder cela ? un peu d'attention, chrétiens, et vous l'allez voir ; c'est tout le secret de l'alliance du domaine de Dieu avec la liberté de l'homme.

Il est vrai, nous pouvons ne pas appartenir à Dieu par le choix injuste et criminel de notre volonté, quoique au même temps nous lui appartenions, sans le vouloir, par la nécessité in-

[1] Eccles., XII, 13.

séparable de notre être ; et il est vrai que nous sommes encore à nous-mêmes par l'exercice de ce franc arbitre dont Dieu nous a laissé la disposition, quoique nous n'y soyons plus par cet engagement de justice qui nous assujettit à lui en vertu de notre création. Or voilà, mes frères, dit saint Chrysostome, sur quoi est fondé ce précepte naturel et divin qui nous oblige à nous consacrer et à nous dévouer à Dieu. Car, si nous appartenions tellement à Dieu que nous n'eussions plus aucun domaine sur nous-mêmes, nous serions incapables de faire cette excellente oblation de nous-mêmes, en quoi consiste le principal mérite de notre religion ; et si nous étions tellement à nous-mêmes que Dieu n'eût plus aucun domaine sur nous, Dieu ne pourrait plus exiger de nous que nous nous donnassions à lui. Mais étant nécessairement à lui d'une façon, et pouvant n'y être pas de l'autre, en conséquence de l'un Dieu est en droit de prétendre l'autre, et parce que nous sommes à lui par nécessité, il nous fait ce commandement si légitime d'être encore à lui par élection et par volonté. Peut-on rien concevoir de plus juste ?

Quelle était donc l'intention de Dieu dans cette loi de la présentation des enfants, et quel est encore sur nous le dessein de sa providence dans le mystère que célèbre aujourd'hui l'Eglise ? le voici, chrétiens. Il veut que par une oblation libre et volontaire de nos personnes, nous lui cédions ce domaine que nous avons sur nous-mêmes : domaine, remarquez ceci, je vous prie, domaine qui ne nous peut être avantageux que par la cession que nous lui en faisons : et domaine pour nous le plus préjudiciable et le plus funeste, si nous nous le réservons. Dieu, dis-je, veut que nous lui cédions ce domaine, pour en rehausser, et, s'il m'est permis de parler ainsi, pour en accroître le sien ; afin qu'il soit vrai que nous lui appartenons dans toutes les manières dont nous pouvons lui appartenir. Jusque-là (pardonnez-moi, mon Dieu, si je me sers de cette expression), jusque-là il n'est notre Dieu qu'à demi ; et pourquoi ne parlerais-je pas de la sorte, puisque, selon le texte sacré, sans cela on dirait même qu'il ne l'est point du tout ? *Vos non populus meus , et ego non ero vester* [1]. Mais par là il le devient pleinement, et son domaine reçoit comme sa dernière perfection. En un mot, chrétiens, Dieu veut nous avoir, mais il ne veut point de nous malgré nous ; et c'est là, dit saint Augustin, ce qui fait sa gloire et la nôtre : sa gloire, parce qu'il n'y a rien pour lui de plus honorable que d'avoir des créatures qui veuillent bien être à lui, qui aiment à dépendre de lui, qui se fassent une béatitude de s'attacher à lui ; et la nôtre, parce qu'à proportion que nous sommes à Dieu, nous nous élevons au-dessus de notre bassesse naturelle. D'où vient que les grands, les souverains, les rois de la terre sont ceux qui par leur état ont une dépendance plus prochaine de Dieu ; en sorte que cette dépendance fait leur véritable grandeur, et que l'obligation spéciale qu'ils ont d'être soumis à Dieu plus que le commun des hommes, est justement ce qui les relève au-dessus de tous les hommes.

Mais revenons. Il est donc question d'obéir à ce premier précepte de la loi de grâce, en nous offrant nous-mêmes à Dieu : et qu'est-ce que nous-mêmes ? qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes ? Ah ! chrétiens, voilà le mystère que nous n'avons peut-être jamais bien compris, et où nous nous sommes laissé si souvent tromper par notre amour-propre. Il n'est rien de plus aisé que de dire à Dieu : Je m'offre à vous, je me consacre à vous, je veux être à vous ; mais il faut enfin s'expliquer, et développer en la présence de Dieu ce mystère de nous-mêmes. Or, nous avons une règle infaillible pour le connaître : car il y a dans nous un premier-né, qui est notre cœur, à quoi tout le reste se réduit ; et c'est ce premier-né qui doit etre présenté par l'homme chrétien dans la loi évangélique, comme les premiers-nés d'Israël l'étaient dans la loi de Moïse. Ce cœur a ses passions, ses attachements, ses intérêts, ses plaisirs, ses cupidités, et tout cela c'est ce qui s'appelle nous-mêmes ; mais nous sommes sûrs de tout cela et de nous-mêmes, quand ce cœur est une fois à Dieu. Il est vrai que ce cœur est un abîme impénétrable ; mais enfin, tout impénétrable qu'il peut être, nous savons bien à qui il est, et à qui nous l'avons donné ; si c'est Dieu qui en est le maître, ou la créature. Car c'est un oracle de la vérité éternelle, qu'il ne peut être à l'un et à l'autre tout à la fois ; et l'erreur du monde la plus pernicieuse est de croire que nous pouvons partager ce cœur entre la créature et Dieu, entre nos passions et Dieu, puisque à peine le pouvons-nous partager entre deux passions et deux objets créés. Disons à Dieu que nous ne voulons pas être à lui, et que nous avons disposé de ce cœur en faveur d'un autre ; c'est un outrage que nous lui ferons : mais au moins y aura-t-il dans cet outrage une espèce de bonne foi ; et peut-être la honte que

[1] Osee., I, 9.

nous aurons de lui faire cette confession nous rappellera-t-elle à nous. Mais de dire à Dieu que nous sommes à lui, pendant qu'un autre objet nous possède et qu'il occupe notre cœur, c'est ajouter crime sur crime, et mentir au Saint-Esprit. Ce cœur, qui est la plus délicate portion de nous-mêmes, et comme parle saint Augustin, l'abrégé et le centre de nous-mêmes, voilà ce que Dieu s'est réservé dans nous. Sans cela, nous aurions beau lui offrir nos biens : il n'a que faire de nos biens, dit le prophète royal; et s'il se tient honoré de l'offre que nous lui en faisons, ce n'est que par le rapport qu'ils ont à notre cœur : mais si, en lui donnant ces biens, nous retenons ce cœur, notre sacrifice est le sacrifice de Caïn. Sans cela nous avons beau lui protester que nos vies, que nos fortunes sont entre ses mains; il faut bien que nous parlions ainsi : mais toutes ces protestations sont des paroles dont il appellera toujours à notre cœur, et contre lesquelles ce cœur réclamera toujours, tant qu'i se sentira dominé par la créature.

Dieu veut donc notre cœur, chrétiens, et il le veut de telle sorte qu'il en est jaloux ; et cette jalousie est si peu indigne de lui, qu'il s'en fait même honneur dans l'Ecriture, puisqu'une des qualités dont il se glorifie davantage est celle d'un Dieu jaloux : *Dominus zelotes nomen ejus* [1]. Il n'est point jaloux de nos grandeurs, il n'est point jaloux de nos prospérités : outre que nos prospérités et nos grandeurs sont trop peu de chose pour exciter sa jalousie, il n'a garde de nous les envier, lui qui en est l'auteur. Il veut bien que nous soyons riches, que nous soyons grands, que nous soyons puissants dans le monde, pourvu que notre cœur soit à lui. C'est pour cela qu'il a fait des prodiges d'amour, qu'il a tout entrepris, qu'il a tout souffert ; et saint Ambroise, surpris avec raison qu'il ait voulu tout souffrir de la sorte et tout faire, ne croit point manquer au respect qui lui est dû, en s'écriant : *O Deum, si fas est dicere, prodigum tui præ desiderio hominis !* O Dieu, si je l'ose dire, prodigue de vous-même et de votre divinité par un désir excessif du cœur de l'homme !

Après cela, serons-nous encore assez injustes pour lui refuser un cœur qui lui appartient par tant de titres, ou plutôt serons-nous encore assez infidèles pour lui ôter la possession d'un cœur que nous lui avons offert tant de fois ? Car enfin, chrétiens auditeurs, cent fois nous l'avons dit ; et le langage le plus ordinaire que nous avons tenu à Dieu, lorsque nous étions au pied de ses autels, c'était que nous lui donnions notre cœur ; et si nous ne voulons prononcer ce jugement contre nous-mêmes, que nous parlions alors en hypocrites et même en impies nous sommes obligés de convenir que, de notre propre consentement, ce cœur n'est plus à nous. Et voilà, dit saint Grégoire, pape, ce qui fait la malice du péché ; mais surtout de ce péché par où notre cœur s'attache et se livre à une créature mortelle. Car c'est attenter sur le domaine de Dieu, ou, pour mieux dire, c'est ruiner dans nous ce domaine volontaire que Dieu s'était acquis sur nous ; c'est révoquer la donation que nous lui avons faite de nous-mêmes, et, par une usurpation sacrilége, lui arracher ce cœur qui s'était consacré à lui ; c'est commettre dans l'holocauste un larcin, ce qu'il a toujours eu en horreur, comme il le témoigne si expressément par son prophète ; c'est nous dérober nous-mêmes à lui, après nous être présentés, et piquer sa jalousie, non plus en adorant, à l'exemple des israélites, et en lui suscitant pour rivaux des dieux de bois et de pierre, mais des idoles de chair : *Et in sculptilibus suis ad æmulationem eum provocaverunt* [1]. Profanes idoles, objets corrupteurs et indignes de nous, qui nous perdent, qui nous damnent, et dont nous nous faisons néanmoins de prétendues divinités, ou qui nous réduisent à n'avoir plus et à ne plus reconnaître de divinité ! Ah ! mon Dieu, est-il possible que mon iniquité soit allée jusque-là ? Et moi qui ne voudrais pas qu'on entreprît sur le moindre de mes droits ; moi qui ne pourrais souffrir qu'on violât à mon égard certains devoirs ; moi, Seigneur, qui crois pouvoir exiger de vous, parce que vous êtes mon Dieu, que vous étendiez sur moi les soins de votre providence, comment vous ai-je rendu jusques à présent si peu de justice, et comment ai-je pu vivre ainsi dans un désordre continuel, par rapport à vous et à la plus essentielle de mes obligations ? Mais enfin jusqu'à quand ce désordre durera-t-il ? jusqu'à quand cette passion régnera-t-elle dans mon cœur ? en serai-je toujours esclave, et ne romprai-je jamais mes liens, pour vous offrir ce beau sacrifice de louange dont a parlé votre Prophète, et qui consiste à m'immoler moi-même, et à vous honorer par là, selon la parole du Saint-Esprit, de ma propre substance ? Si nous le faisons, chrétiens, ce sacrifice, non-seulement nous nous acquitterons de ce que nous devons au souverain domaine de Dieu, mais nous engagerons Dieu à nous combler de ses grâces ; il nous accordera les secours les plus

[1] Exod., XXXIV, 14.

[1] Psal., LXXVII, 58

puissants pour seconder une si généreuse entreprise, et pour nous soutenir dans l'exécution; il nous affermira le bras pour porter le coup avec plus d'assurance, et pour lui sacrifier cette victime qu'il nous demande ; il versera sur nous ses plus abondantes bénédictions, et même ses plus douces consolations ; et nous serons surpris de trouver tout aisé, là où tout devait, ce semble, nous coûter si cher.

Mais vous me direz : Ce qu'il y a dans mon cœur de plus précieux pour moi, ce qu'il y a de plus intime, est souvent ce qui me rend plus criminel ; car c'est un engagement tendre, un amour illégitime et corrompu : or ce qui me rend criminel, et ce qui est criminel en soi, comment peut-il être offert à Dieu, et comment peut-il entrer dans ce sacrifice de moi-même par où je dois honorer Dieu ? Appliquez-vous, chrétiens, à ma pensée ; je vais, dans une espèce de paradoxe, vous découvrir une des plus grandes et des plus consolantes vérités du christianisme. En effet, voilà le miracle de la grâce, que ce qui nous rendait criminels serve à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons à Dieu ; et que ce qu'il y avait dans nous de plus abominable aux yeux de Dieu, par un changement merveilleux, soit ce que nous avons à lui présenter de plus digne de lui ; c'est-à-dire que notre Dieu veuille bien se tenir honoré de notre péché même, et que non-seulement il ne refuse pas de recevoir ce péché en holocauste, mais que de tous les holocaustes qu'il attend de nous, il n'y en ait pas un qu'il estime davantage, et qui lui plaise plus que celui-là. Or, c'est de quoi nous ne pouvons douter, après la déclaration expresse que nous en fait saint Paul, en nous obligeant à faire servir nos propres désordres à la piété et à la justice. Et voilà, chrétiens, le moyen de concilier deux choses infiniment utiles pour notre instruction et pour notre édification. Plaise au Ciel que vous les goûtiez, et que vous en profitiez ! Car la foi nous apprend, d'une part, que nous devons nous offrir à Dieu dans un état où nous lui puissions être agréables, c'est-à-dire dans un état de sainteté conforme à ce que nous sommes et à ce qu'il est ; et cependant la même foi nous enseigne d'ailleurs que Dieu, tout juste et tout saint qu'il est, ne dédaigne pas les pécheurs. Nous savons que comme Jésus-Christ présente aujourd'hui dans sa personne une victime pure, innocente, exempte de tache, il faut que nous paraissions, autant qu'il est possible, devant Dieu dans les mêmes dispositions ; que nous avons un corps, et qu'il faut que nous lui présentions ce corps comme une hostie vivante, sainte, capable de lui plaire : *Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem* [1], qu'il nous a donné une âme, et qu'il faut que cette âme soit sanctifiée par la charité et par toutes les vertus chrétiennes, pour mériter de lui être offerte ; en un mot, qu'il faut, parce qu'il est saint, que nous le soyons aussi : *Sancti estote, quia ego sanctus sum* [2]. Voilà ce que nous savons ; mais nous savons en même temps que les publicains n'ont pas laissé d'entrer dans le temple de ce Dieu de sainteté, pour se présenter à lui, et que n'ayant rien qui fût digne de lui, ils ont cru devoir au moins lui offrir leur indignité. Quoi donc ! veux-je par là vous engager à offrir à Dieu des corps impurs, des esprits superbes et orgueilleux, des âmes attachées à la terre, des cœurs infectés de la contagion du péché ! A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que je sois dans ce sentiment, et que je ne l'aie pas en horreur ! Mais pour n'être pas encore saints et irrépréhensibles devant Dieu, ne pouvez-vous plus aussi jamais vous présenter à Dieu ? En parlant de la sorte, je vous réduirais à un funeste désespoir, et peut-être donnerais-je à l'impiété tout l'avantage qu'elle désire. Non, non, chrétiens, je ne dis ni l'un ni l'autre : mais réunissant ces deux vérités, je dis, pour détruire tous les prétextes qui pourraient vous éloigner de Dieu, qu'il faut, ou que vous soyez saints pour vous offrir à Dieu, ou qu'en vous offrant à Dieu vous commenciez à être saints. Je dis qu'il faut que vous trouviez dans vous-mêmes cette victime innocente que demande l'Apôtre ; ou, si vous ne l'y trouvez pas, que vous l'y formiez : et comment ? par l'oblation même de vos personnes ; car, quelque corrompus que vous puissiez être par le péché, je prétends que cette oblation seule, de la manière que je l'entends, vous sanctifiera ; et que comme notre divin Sauveur, en se présentant à son Père, a sanctifié par cette seule action tous les justes qui sont et qui seront jamais : *Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* [3], ainsi, vous qui m'écoutez, par cette oblation particulière que vous ferez de vous-mêmes, pourvu qu'elle soit sincère, de pécheurs, de mondains, d'indignes de Dieu que vous êtes, vous deviendrez saints, parfaits, dignes de Dieu : pourquoi ? parce que, selon les principes de la théologie et des Pères, s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est se sanctifier : *Sanctum Domino vocabitur* [4].

[1] Rom., XII, 1. — [2] Levit., XI, 44. — [3] Hebr., X, 14. — [4] Luc., II, 23.

Car s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est sincèrement et de bonne foi vouloir être à Dieu : or vouloir être ainsi à Dieu, c'est renoncer de bonne foi et sincèrement à tout ce qui nous éloigne de Dieu ; et voilà la détestation du péché et la conversion du cœur. Vouloir être à Dieu, et le vouloir bien, c'est vouloir détruire dans nous tout ce qui nous a séparés de Dieu, et qui pourrait encore nous en séparer ; et voilà l'expiation du péché et la satisfaction de la pénitence. Vouloir être à Dieu, c'est vouloir être ami de Dieu, lui obéir, le servir ; et voilà l'exercice des vertus chrétiennes, et la pratique de toutes les bonnes œuvres :*Sanctum Domino vocabitur*. Une oblation de nous-mêmes, véritable, solide, efficace, comprend tout cela, sinon dans l'exécution actuelle, au moins dans le désir, dans le sentiment, dans la résolution ; et que faut-il davantage pour nous réconcilier avec Dieu, et pour nous remettre dans sa grâce ? *Sanctum Domino vocabitur*.

Grande et essentielle différence que vous devez ici remarquer entre les devoirs de la religion que nous rendons à Dieu, et les offres même sincères de service que nous faisons aux hommes : car, quand je me donne, par exemple, quand je m'offre à un grand de la terre, je ne deviens pas pour cela digne de lui ; je puis être à lui, et retenir toute mon indignité, parce que je puis être à lui et n'en être pas meilleur ; il ne dépend pas de moi de lui plaire, et il peut arriver que l'empressement même et l'ardeur que je témoignerai pour lui plaire fera que je lui déplairai. Mais il en va tout au contraire à l'égard de Dieu : si je veux être à lui, je suis à lui ; si je veux lui plaire, je lui plais ; si je veux mériter son amour, je commence à le mériter ; si je veux devenir saint, dès là je commence à le devenir : *Sanctum Domino vocabitur*. A quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer ? et dans la consécration que je ferai de moi-même à mon Dieu, quel regret plus vif dois-je ressentir que d'avoir quelque temps délibéré sur une obligation si indispensable ? car, puisque vous êtes mon Dieu, Seigneur, puisque vous êtes le Dieu de mon cœur, il est bien juste que vous le possédiez ; et que ne puis-je vous le rendre tel que vous l'avez formé ! Mais, tout corrompu qu'il est, vous l'agréerez quand je vous l'offrirai : de cette victime d'iniquité, vous ferez une victime de propitiation et de sanctification ; vous la purifierez par le feu de votre amour ; et, purifiée de la sorte, elle servira à votre gloire. Les maîtres du siècle, si j'allais me présenter à eux, après leur avoir été aussi infidèle qu'à vous, me rebuteraient, et refuseraient de m'entendre ; mais, Seigneur, vous voulez bien encore vous tenir honoré de l'offrande que je viens vous faire, et c'est ce qui m'encourage à la faire. Domaine de Dieu, domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une oblation sincère de nous-mêmes ; et domaine universel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une réflexion bien judicieuse que fait saint Ambroise, lorsque, parlant de la vertu de religion, qui est le lien de la dépendance et de la subordination parfaite qu'il doit y avoir entre Dieu et l'homme, il dit que le devoir et le mérite de cette vertu ne consistent pas à s'offrir simplement à Dieu ; et la raison qu'il en apporte est convaincante : car il n'y a point d'homme, ajoute-t-il, pour lâche ou pour pécheur qu'il puisse être, qui, dans le relâchement même ou dans le désordre de sa conduite, ne voulût être à Dieu à certaines conditions, ne fût près de se donner à lui jusqu'à un certain point d'engagement, et ne lui fît sans peine le sacrifice de sa personne avec certaines réserves. Le mérite donc de la religion, conclut ce saint docteur, est de faire à Dieu l'oblation de soi-même, dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Or, pour bien reconnaître l'étendue du domaine de Dieu, la condition indispensable doit être de s'offrir à Dieu sans condition ; le terme de notre engagement, de s'engager sans aucun terme, et la juste mesure de notre sacrifice, de se sacrifier sans mesure : pourquoi ? je vous l'ai dit, chrétiens : parce que Dieu étant absolument ce qu'il est, et son domaine étant infini aussi bien que son être, tout ce qui est borné du côté de la créature ne peut plus avoir, en qualité d'hommage et de tribut, la proportion requise pour l'honorer. Il faut dans le cœur de l'homme, si j'ose m'exprimer ainsi, quelque chose d'aussi vaste et d'aussi immense que ce domaine même qui est en Dieu, afin que Dieu puisse être content ; c'est-à-dire, qu'il faut que l'homme veuille être aussi universellement à Dieu que l'empire de Dieu s'étend universellement sur lui. Or, ce caractère d'universalité dans l'acte de religion dont nous parlons, c'est ce qui en fait le difficile et l'héroïque ; et voilà néanmoins la seconde leçon que nous devons tirer de notre mystère.

Car, prenez garde, chrétiens, Jésus-Christ ne

se contente pas d'être présenté dans le temple, mais il se présente lui-même avec une connaissance distincte de tout ce qui lui arrivera en conséquence de cette présentation; je veux dire avec une vue actuelle de tous les ordres rigoureux qui seront un jour exécutés sur sa chair innocente et sur sa divine personne ; il s'offre à Dieu pour être la victime du genre humain ; il s'engage jusqu'à vouloir bien accomplir tout ce qui est prédit de lui; jusqu'à vouloir bien renoncer aux droits les plus inaliénables de sa gloire ; jusqu'à vouloir bien se dépouiller de sa liberté, en prenant la forme d'un esclave; jusqu'à vouloir être rassasié d'opprobres, être un homme de douleurs, être regardé comme un ver de terre, être anathème et malédiction, être couvert de la tache du péché, et traité comme pécheur ; en un mot, jusqu'à cette affreuse extrémité de mourir, et de mourir par les mains des hommes, et de mourir entre deux criminels, et de mourir sur la croix : *Usque ad mortem, mortem autem crucis* [1]. Car sans cela, tout Sauveur et tout Dieu qu'il est, il ne s'acquitterait pas envers Dieu de ce qu'il lui doit ; et si, de toutes ces épreuves, il en eût excepté une seule, Dieu n'aurait pas été pleinement satisfait de lui. Il fallait tout cela, pour honorer Dieu selon toute l'étendue de son domaine.

Ah ! mes frères, s'écrie saint Bernard à considérer cette oblation telle qu'elle se fait dans le temple, et par rapport à l'heure présente ; à l'examiner seulement en elle-même, et sans égard à ses suites, elle parait assez douce et bien facile. On porte Jésus-Christ à l'autel, on le consacre au Seigneur de toutes choses, on le met pour cela dans les mains du prêtre, on le rachète avec deux tourterelles, et aussitôt on le rapporte dans la maison de Joseph :*Oblatio ista satis delicata videtur, ubi tantum sistitur Domino, redimitur avibus et illico reportatur*. Mais n'en jugez pas par la simplicité de cette cérémonie : car le jour viendra où ce divin Enfant sera offert, non plus dans le temple, mais au Calvaire ; non plus entre les bras de Siméon, mais entre les bras de la croix ; non plus par le ministère de Marie, mais par le ministère des bourreaux : *Veniet quando non in templo offeretur, nec inter brachia Simeonis, sed extra civitatem inter brachia crucis*. Ce qui se fait aujourd'hui n'est que le prélude de ce qui se fera alors; ou plutôt, ce qui se fera alors ne sera que la consommation et l'accomplissement de ce qui se fait aujourd'hui. Car cet Homme-Dieu ne sera persécuté, ne sera moqué et insulté, ne sera meurtri de coups et déchiré de fouets, ne sera crucifié, que parce qu'il l'aura voulu. Or, c'est aujourd'hui qu'il se déclare solennellement vouloir tout cela : qu'il se tient obligé de le vouloir, parce qu'il se présente à Dieu ; nous apprenant, par son exemple, qu'à proportion de ce que nous sommes, il nous en doit autant coûter pour nous mettre dans l'ordre de cette dépendance entière et parfaite où nous devons vivre à l'égard de Dieu ; et que, pour peu que nous prétendions composer avec Dieu, l'oblation que nous lui faisons de nous-mêmes n'est ni complète, ni recevable.

Voilà, mes frères, dit saint Léon, ce qui nous justifie sensiblement l'excellence de cette loi divine que nous avons embrassée, et qu'une infidélité secrète qui nous aveugle ose quelquefois condamner d'excès. Quand on nous dit que la loi chrétienne porte l'assujettissement et le dévouement de la créature à Dieu jusqu'à la la haine de soi-même, jusqu'au crucifiement de la chair, jusqu'à l'humiliation de l'esprit, jusqu'à la mort des plus vives et des plus dominantes passions, jusqu'au retranchement des simples désirs, jusqu'au pardon des injures, jusqu'à l'oubli de l'intérêt, jusqu'au sacrifice de l'homme et de tout l'homme , et que, sans une disposition de cœur qui comprenne tout cela, il est inutile de nous offrir à Dieu, le dirai-je ? tout fidèles que nous sommes, nous ne pouvons goûter cette morale ; elle nous paraît outrée, et nous la traitons d'exagération. Mais d'où vient notre erreur sur ce point ? de ne nous pas appliquer assez bien à connaître et le domaine de Dieu d'une part, et de l'autre la tyrannie du monde. Ne perdez pas ceci de vue, je vous prie : je dis, d'une part le domaine de Dieu ; car si j'avais une fois bien compris ce que c'est que Dieu, et par combien de titres je lui appartiens, quelque épreuve qu'il voulût faire de moi et de ma fidélité, ma raison n'aurait rien à répliquer. Ce nom seul d'un Dieu maître de l'univers, s'autorisant de ce suprême domaine pour porter ses lois, ne les fondant sur rien autre chose, sinon qu'il est le Seigneur : *Ego Dominus* [1] ; d'un Dieu à qui nous sommes redevables de tout, parce que nous avons tout reçu de lui ; d'un Dieu de qui nous avons une dépendance si universelle, que nous ne pouvons rien sans lui et que par lui ; ce nom seul, je le répète, pris dans toute l'étendue de sa signification, répondrait à toutes les difficultés que la prudence humaine pourrait former au préjudice de ses droits. A quoi que ce soit qu'il lui plût de les étendre, je conclurais qu'ils vont bien au delà,

[1] Phil., II, 8.

[1] Levit., XIX, 34.

et que tous les hommages que je lui rends ne sont encore que comme de faibles essais de ceux que je lui dois. Surtout je le conclurais de la sorte, en considérant, d'autre part, la tyrannie du monde ; car je n'ai qu'à me souvenir comment le monde veut être servi, comment il veut qu'on soit à lui, pour apprendre ce que Dieu demande de moi, et ce que je ne puis sans injustice lui refuser. En effet, le monde est-il content qu'on ne se donne à lui qu'à demi ? Et que réservez-vous, que croyez-vous pouvoir réserver, quand il s'agit de marquer votre attachement à ces maîtres mortels dont la nécessité ou le devoir vous font dépendre ? Voilà, chrétiens, une conviction sensible, palpable, et à laquelle je ne vois pas que vous puissiez jamais répondre ; voilà le sujet de votre confusion : si vous n'y pensez pas, il est bon de vous y faire penser.

Vous le savez, jusqu'où le monde souvent fait aller ses prétentions à l'égard de ceux qu'il tient sous son empire. Délibérer et balancer quand il est question de son service, ne se pas livrer en aveugle à toutes ses volontés, se prescrire là-dessus certaines bornes, et ne pas vouloir passer plus avant, c'est assez pour le refroidir, assez pour le piquer contre vous, assez pour lui rendre votre fidélité suspecte, et pour vous attirer sa disgrâce. Vous vous êtes mille fois sacrifié pour lui ; vous avez eu pour lui toutes les déférences ; vous lui avez rendu toutes les assiduités qui pouvaient lui faire voir votre zèle ; vous lui en avez donné mille preuves, et tous les jours vous lui en donnez encore de nouvelles : cela est vrai ; mais parce que dans une occasion vous n'avez pas fait paraître la même ardeur, parce qu'il ne vous a pas trouvé également vif, également prompt, également déterminé à seconder tous ses désirs, il n'en faut pas davantage pour vous détruire dans son esprit, et pour répandre un nuage sur tous vos mérites passés. Dieu dit autrefois à Abraham, lorsque ce saint patriarche consentit à immoler Isaac, son fils unique et son bien-aimé : *Quia fecisti hanc rem* [1] ; Parce que vous m'avez obéi en telle rencontre, pour cette seule chose que vous avez faite, je vous bénirai, je vous comblerai de gloire, je vous donnerai une longue et heureuse postérité, je verserai sur vous mes grâces les plus abondantes. Mais s'il m'est permis de faire cette opposition, je puis bien dire, au contraire : Parce qu'il y a eu un point et tel point où le monde attendait de vous un plein dévouement de vous-même, et où vous vous êtes épargné, cela suffit ; sans égard à tout ce qu'il a d'ailleurs reçu de vous, le monde vous méprisera, le monde vous oubliera, le monde vous frappera de ses anathèmes et vous réprouvera : telle est la conduite du monde, telle en est la loi ; et ce qui m'étonne encore plus, c'est de vous voir si soumis à cette loi. Quels sacrifices ne fait-on pas aux hommes pour mériter leurs bonnes grâces, et pour s'insinuer dans leur faveur ? le sacrifice de ses biens ; on s'épuise pour eux en frais et en dépenses excessives, rien ne coûte, pourvu qu'on parvienne à leur plaire, et l'on ne compte pour rien le désordre de ses affaires et la ruine entière de sa famille : le sacrifice de son repos ; que de réflexions, que d'assiduités, que de veilles, que de courses, que de fatigues ! le sacrifice de sa santé ; on se consume de travaux, et encore plus de chagrins qui en sont inséparables : le sacrifice de sa vie ; on s'expose à tous les orages de la mer, à tous les périls des armes, et l'on devient prodigue de son propre sang : le sacrifice même de son âme ; on se rend complice des injustes entreprises d'un grand, ou compagnon de ses débauches. Dis-je rien dont vous ne soyez témoins, et dont nous ne devions gémir ? Prenez garde, s'il vous plaît : je ne prétends point ralentir l'ardeur qu'on a, et que nous devons avoir pour ces maîtres que le Ciel a placés sur nos têtes, et qu'il a revêtus de son autorité : Soyons dévoués à leurs personnes, dévoués à leurs intérêts ; et hors l'intérêt de Dieu et celui de notre conscience, ne ménageons rien de tout le reste, et soyons-leur fidèles jusqu'à la mort : non-seulement j'y consens, mais c'est un devoir que je vous prêche, et à quoi je ne puis trop fortement vous porter. L'unique chose que je veux vous faire comprendre, et que je déplore, c'est votre injustice, lorsque vous usez de tant de réserve à l'égard du plus grand de tous les maîtres, et que vous faites gloire de vous immoler pour les autres.

Car voici le désordre, chrétiens ; et pour peu que vous vous appliquiez à découvrir les sentiments de votre cœur, vous aurez bientôt reconnu que c'est le vôtre. On veut être à Dieu, mais toujours avec certaines exceptions. Qu'il demande tout ce qu'il lui plaira, tout lui est présenté, pourvu qu'il fasse grâce à cette passion, pourvu qu'il ne condamne pas cette inclination pourvu que ce point d'honneur soit à couvert, pourvu qu'on ne soit pas obligé de renoncer à ce jeu, pourvu qu'on puisse toujours entretenir cette société et se trouver à ces assemblées. Voilà le plan qu'on se forme d'une conduite chrétienne ; voilà le traité qu'on voudrait faire avec Dieu : et moi, je dis que ce plan est chi-

[1] Genes., XXII, 16.

mérique, et que ce traité ne peut subsister : pourquoi ? parce que c'est vouloir vous partager entre Dieu et le monde, entre Dieu et vous-mêmes, et que Dieu ne peut souffrir de partage ; parce que c'est vouloir limiter le domaine de Dieu, et que son domaine n'a point de limites.

En effet, chrétiens, avez-vous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moïse et sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Mea sunt omnia* [1] : Toutes choses sont à moi ? Paroles courtes, mais qui, dans leur brièveté, comprennent les devoirs les plus essentiels de l'homme envers Dieu, en nous donnant la plus juste idée du domaine de Dieu sur l'homme. *Mea sunt omnia* : Tout est à moi : c'est-à-dire, comme nous l'enseigne le disciple bien-aimé, que tout dans ce vaste univers a été fait par lui, et que rien de tout ce qui a été fait ne l'a été sans lui : par conséquent que l'homme, en particulier, n'a rien qu'il n'ait reçu de lui ; et, par une conséquence non moins nécessaire, que l'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui comme à sa source, et lui être rapporté. *Mea sunt omnia* : Tout est à moi : c'est-à-dire que comme il est l'auteur de tout, il en est le conservateur ; en sorte, dit l'Apôtre, que nous n'agissons que par lui, et qu'il n'y a pas une pensée de notre esprit, pas un sentiment de notre cœur, pas une action, qui ne dépende actuellement de lui : d'où il s'ensuit que toutes les pensées de notre esprit, que tous les sentiments de notre cœur, que toutes nos actions doivent être pour lui. *Mea sunt omnia* : Tout est à moi : c'est-à-dire, selon la parole du Saint-Esprit, qu'il peut disposer de tout à son gré, et suivant les absolus et sages conseils de sa providence, qu'il a dans ses mains les biens et les maux, les richesses et la pauvreté, la fortune et l'adversité, la maladie et la santé ; qu'il les distribue comme il lui plaît, et partout où il lui plaît ; que c'est lui qui blesse et lui qui guérit, lui qui dépouille et lui qui enrichit, lui qui abaisse et lui qui élève, lui qui afflige et lui qui console : car toutes les Écritures sont pleines de ces expressions ; et de là que faut-il conclure ? que quelque disposition qu'il fasse de nous, qu'en quelque état qu'il nous place, nous n'avons donc ni ne pouvons avoir aucun droit de nous détacher de lui.

Ah ! chrétiens, quel fonds de morale ! reprenons-le, et tâchons à nous instruire. Rien dans nous qui n'appartienne à Dieu ; et cependant que lui donnons-nous de tout ce que nous sommes ? Dans ce partage que nous faisons de nous-mêmes, si Dieu n'est pas absolument oublié, du reste que ne réservons-nous pas pour notre vanité, pour notre ambition, pour notre plaisir, pour nos commodités et nos aises, pour notre intérêt et notre avare cupidité ? Ce qu'il y a de plus déplorable et ce qui rend notre erreur plus dangereuse, c'est que nous nous conduisons en cela même par principes, mais principes qui nous trompent, ou parce que notre amour-propre nous les fait porter trop loin, ou parce qu'il nous les fait mal entendre. Car il faut être à Dieu, disons-nous, mais y être d'une manière convenable à notre état ; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas abandonner tout le soin de mon établissement selon le monde ; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me distinguer par des singularités, ni manquer à toutes les bienséances du monde ; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me priver de tout divertissement et de tout relâche ; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, faut-il me maintenir, et si je ne pense pas à moi-même et à mes affaires temporelles, qui y pensera et qui y pourvoira ? Spécieux raisonnements, qui, pris dans un sens chrétien, peuvent être vrais, et alors ne nous font rien dérober à Dieu de tout ce que nous lui devons ; mais qui, de la manière que nous les entendons, n'aboutissent qu'à nous faire entièrement quitter Dieu pour le monde, ou du moins qu'à nous justifier de l'indigne réserve que nous faisons de la meilleure part de nous-mêmes, pour la donner au monde. Allons plus avant : rien dans nous, non-seulement qui n'appartienne à Dieu, mais qui n'ait une dépendance actuelle de Dieu pour subsister, ni qui puisse agir sans Dieu. Mais voici l'injure la plus sensible que puisse recevoir de nous ce premier moteur qui concourt à toutes nos pensées, à tous nos sentiments, à toutes nos actions, par un secours continuel et toujours présent : c'est qu'à peine nous occupons-nous quelques moments de lui, qu'à peine tournons-nous quelquefois notre cœur vers lui ; que de tant d'actions qui composent notre vie, à peine en peut-il compter quelques-unes qui soient pour lui. Je dis plus encore : comme Dieu est le souverain auteur de nos êtres, il est maître de nos destinées : car, selon le raisonnement de l'Apôtre, l'ouvrier ne peut-il pas faire tout ce qu'il veut de son ouvrage ? le placer comme un vase d'honneur sur le buffet, ou l'employer aux plus vils ministères ? le conserver ou le briser ? et, quoi qu'il en fasse, n'est-ce pas toujours son

[1] Exod., XIII, 2.

ouvrage? C'est-à-dire, Dieu, qui nous a créés indépendamment de nous et sans nous, ne peut-il pas, sans nous et indépendamment de nous, décider de notre sort? et de quelque manière que sa providence en décide, soit pour nous faire briller dans l'éclat, ou pour nous laisser dans l'obscurité ; soit pour nous combler des biens de la vie, ou pour nous en priver ; soit pour nous rendre heureux selon le monde, ou pour nous refuser ce prétendu bonheur ; riches ou pauvres, grands ou petits, sains ou malades, consolés ou affligés, ne sommes-nous pas toujours des créatures formées de sa main? et la différence de nos conditions, qui ne change rien à ce caractère ineffaçable de créatures que nous portons, change-t-elle quelque chose à ce droit inviolable qu'il a sur nous, et à ce caractère de maître qui lui est propre? Si donc nous voulons être à Dieu comme nous le devons, si nous voulons rendre à son domaine l'hommage qui lui est dû, il faut que ce soit par une soumission sans bornes, et par un plein abandon de nous-mêmes à toutes ses volontés. Qu'il nous fasse monter aux plus hauts rangs, ou qu'il nous en fasse descendre ; qu'il nous appelle à des emplois éclatants, ou qu'il nous destine à ce qu'il y a de plus commun ou même de plus méprisable ; qu'il seconde nos desseins, ou que, par une conduite particulière de sa sagesse, nos desseins échouent ; dans la paix ou dans la guerre, dans la gloire du triomphe ou dans l'humiliation de la défaite, dans l'autorité ou dans la sujétion, dans la faveur ou dans la disgrâce, dans le repos ou dans le travail, dans l'opulence ou dans la disette, partout il faut nous souvenir, comme le grand prêtre Héli, qu'il est le Maître : *Dominus est*[1] ; que c'est à lui d'ordonner, sans nous rendre raison de ses ordres, et à nous d'obéir sans murmurer, sans nous plaindre : que c'est attenter à ses droits, que de prétendre nous marquer nous-mêmes la route que nous devons prendre, et choisir l'état où il nous plaît de nous pousser ; que, lui appartenant dans tous les états, il n'y en a point, quel qu'il soit, qui puisse nous dispenser de lui être sincèrement et totalement dévoués.

C'est là, dis-je, de quoi je dois me souvenir. Ainsi, tant que je voudrai mettre à ce devoir capital et général des exceptions, tant que je ne serai pas disposé à bénir Dieu, ou, comme le grand prêtre Héli, lorsqu'on m'annoncera de la part de Dieu, les ordres les plus rigoureux ; ou, comme Marie, lorsqu'on me dira, au nom de Dieu, que j'aurai l'âme percée d'un glaive de douleur ; ou, comme Jésus-Christ, lorsque par l'arrêt de Dieu je me verrai condamné à la croix, c'est-à-dire aux adversités et aux souffrances de la vie ; tant que j'entreprendrai de me conduire moi-même, et de m'ingérer où il me plaira, où mon ambition me portera, où mon intérêt m'engagera, où mon plaisir m'attirera, sans égard aux vues de Dieu, et sans examiner quels desseins il aura formés sur moi ; tant que je m'élèverai contre Dieu, dès qu'il ne condescendra pas à mes désirs, et qu'il permettra que je sois humilié, délaissé, persécuté, ruiné ; tant que je dirai : Si j'étais en telle ou telle situation, je servirais Dieu, je me donnerais à Dieu, mais présentement je ne puis rien faire pour Dieu ; enfin, tant que j'oserai compter avec Dieu, et que je ne lui ferai pas, sans restriction, comme un transport universel de tout ce que j'ai et de tout ce que je puis avoir, de tout ce que je suis et de tout ce que je puis devenir ; il ne se tiendra jamais suffisamment honoré de moi, ni jamais je n'aurai rien à attendre de lui. Car, pour aller jusqu'au principe, vouloir retenir quelque chose et le refuser à Dieu, c'est préférer à Dieu même ce que vous retenez, et ce que vous lui refusez : par conséquent ce n'est plus avoir pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout, et ne le pas aimer de la sorte, c'est se rendre indigne de sa grâce, c'est mériter sa haine, et s'attirer ses plus rigoureux châtiments.

Et voilà, mes chers auditeurs (comprenez bien ceci, c'est une remarque bien vraie et bien importante), voilà ce qui arrête tous les jours tant de conversions, ce qui fait évanouir tant de bons desseins, ce qui retient jusqu'à la mort tant de pécheurs dans un affreux éloignement de Dieu, et ce qui les damne. Je ne veux que vous-mêmes pour vous convaincre de ce que je vais vous dire, et votre seule expérience en sera la preuve la plus sensible. Combien de mondains se sentent quelquefois touchés de la grâce? Pécheurs d'habitude, et plongés depuis de longues années dans tous les désordres, ils voient l'horreur de leur état : la raison, qui les éclaire, la foi qu'ils n'ont pas encore perdue, la conscience qui les pique au fond de l'âme, tout leur fait connaître le dérèglement de leur conduite, la nécessité de revenir à Dieu, les conséquences de ce retour, le prix infini du salut ; ils voudraient y penser, que dis-je? ils semblent même en effet le vouloir. Mais dès qu'il en faut venir à l'exécution, ce qui déconcerte le projet qu'ils ont formé, ce n'est souvent qu'un seul point : à cet écueil toutes leurs résolutions échouent. Que

[1] I Reg., III, 18.

Dieu voulût leur passer cet article, ils seraient prêts à lui sacrifier tout le reste ; que sur cela seul le confesseur, ministre de Dieu et vengeur de ses droits, se relâchât et leur fît grâce, il n'y a rien d'ailleurs à quoi ils ne fussent en disposition de se soumettre : mais au moment qu'on leur parle d'immoler cet Isaac, au moment qu'on veut appliquer le ciseau sur cet endroit vif, toute la nature se révolte, toute leur constance se dément. Ils étaient en voie de devenir des saints, sans cet obstacle qui s'est présenté et qu'ils n'ont pas le courage de lever ; et parce qu'ils ne veulent pas faire ce dernier effort, parce qu'ils craignent de rompre ce lien qui les attache, au lieu de se rapprocher de Dieu et de rentrer en grâce avec lui, ils s'en éloignent plus que jamais, ils se rengagent dans leurs habitudes criminelles, ils ne gardent nulles mesures, et se laissent emporter à tout ce que leur cœur corrompu leur inspire. Car ils sentent bien qu'ils ne peuvent être à Dieu, s'il n'y sont pleinement ; et qu'après lui avoir immolé mille autres victimes, s'ils épargnent celle qu'il leur demande, il ne peut être content. D'où ils concluent, que ne voulant pas faire à Dieu ce sacrifice, ils n'ont donc plus rien à ménager sur tout le reste, et qu'autant vaut se perdre en satisfaisant toutes leurs passions, qu'en n'en satisfaisant qu'une seule. Damnable raisonnement, dont les suites sont affreuses. De là plus de frein qui les arrête, plus de crainte de Dieu, plus de soin du salut ; et ce qui met le comble à leur malheur, c'est que les années, bien loin de déprendre leur cœur de ce qu'ils ont aimé jusqu'à ne pouvoir se résoudre d'y renoncer pour Dieu, ne servent au contraire qu'à les y attacher davantage. Jusqu'à la mort ils en sont idolâtres ; ils emportent avec eux cette victime d'iniquité, ou ils ne la laissent que pour passer en la quittant dans les mains de la justice divine, et pour en ressentir les plus redoutables vengeances. Combien de réprouvés souffrent dans l'enfer, et y souffriront éternellement ! Pourquoi ? une seule attache les a perdus. Sur toute autre chose ils étaient les mieux disposés du monde, ils avaient des principes de probité et d'honneur, ils avaient un fonds de christianisme et de religion ; mais la religion s'étend à tout, et ils ont voulu la restreindre ; ils ont voulu composer avec Dieu, et Dieu ne veut point de composition : il les a abandonnés, et ils se sont abandonnés eux-mêmes.

Si donc, chrétiens, nous nous sentons aujourd'hui touchés de quelque désir d'être à Dieu, suivons-le ; mais entrons dans le sentiment du Prophète. Cet exemple est d'autant plus propre pour vous et pour cette cour, que c'est l'exemple d'un grand roi et d'un saint roi. David, humilié devant Dieu, lui disait : Seigneur, tout est à vous, et tout vient de vous, la grandeur, la puissance, la gloire : *Tua est, Domine, magnificentia, et potentia, et gloria*[1] ; rien dans le ciel et sur la terre qui ne vous appartienne, et qui ne soit soumis à votre empire : *Cuncta quæ in cœlo sunt et in terra, tua sunt... tu dominaris omnium*[2]. De là que concluait-il ? Ah ! Seigneur, c'est donc avec joie et dans la simplicité de mon cœur, que je vous offrirai toutes choses : avec joie, parce que je sais que je n'en puis faire un usage ni plus glorieux pour vous, ni plus salutaire pour moi ; dans la simplicité de mon cœur, sans user d'aucun détour et sans vous en dérober la moindre partie : *Unde et ego in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa*[3]. Voyez-vous, mes chers auditeurs, comment de l'universalité du domaine de Dieu, si je puis encore user de ce terme, il tirait comme une conséquence nécessaire l'universalité de l'oblation que nous devons faire de nous mêmes à Dieu ? Et, bien loin qu'il comptât pour beaucoup un tel sacrifice, et qu'il crût faire par là quelque chose de grand, il s'étonnait au contraire que Dieu voulût bien l'accepter de sa main. Car qui suis-je, Seigneur, ajoutait-il, et qu'est-ce que ce peuple dont vous m'avez donné la conduite, pour que nous osions vous offrir cela, et que vous daigniez le recevoir de nous ? Ne sont-ce pas vos dons que je vous rends, et ne sont-ce pas vos biens que je vous présente ? *Quis ego et quis populus meus, ut possimus hæc tibi universa promittere? Tua sunt omnia ; et quæ de manu tua accepimus, dedimus tibi*[4]. Ainsi parlait un roi victorieux et conquérant ; ainsi, dans l'éclat qui l'environnait et au milieu de toute la pompe du siècle, se souvenait-il qu'il y a au-dessus de tous les rois, et par conséquent au-dessus de tous les hommes, un souverain Maître, dont le domaine essentiel demande une sincère oblation de nous-mêmes, dont le domaine universel demande une entière oblation de nous-mêmes, et dont le domaine éternel demande enfin une prompte oblation de nous-mêmes. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner si l'Apôtre, instruisant les premiers fidèles, entre les autres maximes de religion qu'il leur proposait, s'attachait particulièrement à celle-ci, que nul de nous ne vit pour soi-même, et que nul de nous ne meurt pour soi-même ; mais que, soit que nous vivions,

[1] Paral., XXIX, 11. — [2] Ibid., 11, 12. — [3] Ibid., 17. — [4] Ibid., 14.

soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous devons vivre et mourir, puisque vivant et mourant nous sommes à lui : *Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus* [1]. Il parlait ainsi, dit saint Chrysostome, parce qu'il savait que le domaine de Dieu est un domaine éternel, et qu'en conséquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment de notre vie qui lui puisse être disputé. En sorte que, dès que nous commençons d'être, nous commençons à dépendre, ne sortant du néant que pour entrer dans la possession de Dieu, c'est-à-dire dans un état où nous appartenons à Dieu, et où nous ne pouvons être justement possédés d'aucun autre que de Dieu. C'est sur ce principe que l'ange de l'école, saint Thomas, a établi cette opinion si raisonnable, que l'homme, dès le premier instant qu'il connaît Dieu, est obligé de l'aimer, et de s'élever vers lui; et que le premier péché que nous commettons dans le moment que notre raison se développe et que nous pouvons user de notre liberté, est de ne pas faire à Dieu ce sacrifice de nous-mêmes, que l'Ecriture appelle le sacrifice du matin : *Holocaustum matutinum* [2]. Opinion, dis-je, quelque apparence qu'elle ait de sévérité, la plus conforme à la lumière même naturelle. Car, selon le raisonnement d'un savant cardinal, expliquant là-dessus la pensée et la doctrine de saint Thomas, pourquoi l'homme, au sortir de l'enfance et lorsqu'il commence à ouvrir les yeux, ne les tournera-t-il pas vers son souverain auteur ? pourquoi différera-t-il un moment à le reconnaître, et pourquoi aurait-il droit de ne lui pas offrir les prémices de cet être qu'il n'a reçu et qu'il n'a pu recevoir que pour lui en faire hommage ?

C'est dans cette vue que saint Augustin, touché d'une douleur amère et repassant devant Dieu les années de sa vie, s'écriait : Beauté plus ancienne que le monde, c'est trop tard que je vous ai aimée ! *Sero te amavi, pulchritudo tam antiqua* ! Prenez garde : il ne s'arrêtait point à tous les autres motifs que la pénitence chrétienne aurait pu lui fournir, pour pleurer ces délais criminels qu'il avait apportés à sa conversion ; mais il mesurait le temps de sa conversion à celui de ses obligations; et, comparant l'un à l'autre, il se confondait d'avoir si mal rempli celui-ci, par l'abus qu'il avait fait de celui-là. Car quelle honte pour moi, disait ce saint pénitent, que Dieu m'ait aimé pendant des siècles infinis, et que le monde, ma passion, d'indignes objets et une aveugle cupidité, lui aient enlevé la meilleure partie de ce petit nombre de jours que j'avais pour répondre à son amour ! quel désordre, que Dieu ayant toujours été mon Dieu, je me sois soumis et donné si tard à lui, comme sa créature ! Voilà quel était le sujet de son repentir et de ses regrets : *Sero te amavi, pulchritudo tam antiqua !*

Aussi est-ce par cette règle que les prophètes, qui furent les oracles de l'ancienne loi, ne demandaient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte et d'adoration, pour honorer cette éternité de domaine qui est l'un des plus nobles attributs de Dieu. Et comme la vie de l'homme, prise dans toute sa durée, est une espèce d'éternité pour lui ; comme Moïse, en parlant de Dieu et usant d'une expression divine et mystérieuse, assurait que le Seigneur régnerait éternellement, et au delà de l'éternité même : *Dominus regnabit in æternum et ultra* [1] ; ainsi le prophète Michée ne craignait point de s'engager trop, quand il promettait à Dieu de lui rendre un hommage éternel et plus qu'éternel : *Ambulabimus in nomine Domini Dei nostri in æternum et ultra* [2]; comme s'il n'eût pas voulu, remarque saint Jérôme, que le domaine de Dieu sur sa personne l'emportât sur le zèle de sa piété, et que, par une sainte émulation, il eût ambitionné d'être aussi longtemps et aussitôt à Dieu que Dieu avait été à lui.

Mais, chrétiens, sans chercher d'autres exemples, arrêtons-nous à celui que nous présente dans ce mystère le Sauveur de nos âmes : car voilà l'important devoir qu'il prétend encore aujourd'hui nous enseigner. C'est un Dieu enfant, un Dieu qui vient de naître ; et quarante jours à peine se sont écoulés depuis sa naissance, que déjà il veut être porté à l'autel du Seigneur, et là se sacrifier à son Père. D'une si belle vie qu'il doit mener sur la terre, il ne veut pas qu'il y ait un âge qui ne serve à la gloire de Dieu; et l'engagement qu'il contracte par cette oblation de lui-même, ne regarde pas seulement ses premières années et le temps présent, mais toute la suite de ses années et tout l'avenir ; tellement que le sacrifice de sa croix et de sa mort ne sera point un autre sacrifice que celui-ci, mais le dernier acte de celui-ci, la perfection et la consommation de celui-ci. Et quand, la veille de sa passion, il dira à son Père : J'ai achevé l'ouvrage pour lequel vous m'avez envoyé et que vous m'avez confié : *Opus consummavi quod dedisti mihi* [3], quand sur la croix, près de remettre son âme entre les mains de son Père, il s'écriera : Tout est consommé ; *Consummatum est* [4] ;

[1] Rom., XIV, 8. — [2] IV Reg., XVI, 15.

[1] Exod., XV, 18. — [2] Mich., IV, 5. — [3] Joan., XVII, 4. — [4] Ibid. XIX, 30

il ne parlera point d'un autre ouvrage que de celui même qu'il commence dans le temple et dans sa sainte présentation.

Figurons-nous donc, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ, dans cette fête que nous solennisons, s'adressant à nous, et nous animant par son exemple, nous dit à chacun en particulier ce qu'il dit depuis à ses apôtres : *Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur* [1] ; Nous voici enfin à Jérusalem, et l'heure est venue où le Fils de l'homme doit être livré ; ne différons point, et ne faisons pas perdre à Dieu un moment de cette gloire qu'il attend de moi et de vous, et que nous pouvons lui procurer par une oblation prompte de nous-mêmes. Quand le Fils de Dieu tint ce langage à ses disciples, l'évangéliste remarque qu'ils n'y comprirent rien, quoique ces paroles fussent néanmoins très-intelligibles : *Et ipsi nihil horum intellexerunt* [2]. Voilà, chrétiens, l'état de notre misère, et à quoi nous en sommes réduits. Notre divin Maître nous prêche aujourd'hui, par son exemple, qu'il faut nous donner promptement à Dieu, et qu'autrement nous ne pouvons bien reconnaître le domaine éternel que Dieu a sur nous : vérité incontestable ; mais, malgré toute son évidence, vérité que l'esprit du siècle, cet esprit aveugle et grossier, nous rend obscure ; en sorte que nous ne voulons jamais la comprendre : *Et erat verbum istud absconditum ab eis* [3]. Car nous voulons être à Dieu, mais quand ? toujours pour l'avenir, et jamais pour le jour présent. Ecoutez-moi, et tâchez à découvrir sur cela toute la perversité du cœur de l'homme, pour en concevoir toute l'horreur qu'elle mérite, et, s'il était possible, toute l'horreur que Dieu en conçoit. N[illegible] voulons être à Dieu quand nous n'aurons plus rien qui nous attire ailleurs, ni qui puisse nous y retenir : être à Dieu quand il ne nous restera rien autre chose dans la vie, ni engagement à former, ni ambition à contenter, ni rang où aspirer, ni prétention à soutenir, ni fortune ni figure à faire ; que nous nous trouverons, pour ainsi dire, abandonnés à nous-mêmes, et qu'en nous présentant au Seigneur, nous ne lui présenterons qu'une vie désormais usée, caduque et inutile : être à Dieu quand nous aurons donné à nos passions tout le loisir et tous les moyens de se satisfaire ; que nous leur aurons mille fois sacrifié tous ses intérêts ; qu'aux dépens de sa gloire et de sa loi, nous aurons aveuglément suivi tous nos désirs, et brutalement assouvi toutes nos cupidités : être à Dieu quand il nous plaira, et non point quand il lui plaît; quand la seule raison nous y engagera, et non point quand la religion nous y appelle; quand ce sera la dernière et l'unique ressource que nous aurons ou pour faire parler de nous dans le monde, ou pour charmer l'ennui de la vie, et non point quand le devoir nous y oblige et que la piété nous l'inspire : enfin, être à Dieu quand il n'y aura plus à reculer, plus à remettre, et que, surchargés, accablés de dettes, il faudra par une pénitence précipitée, apaiser sa justice, ou, par un affreux désespoir, consentir à notre éternelle réprobation. Tel est le plan de conduite que nous nous traçons à l'égard de Dieu ; tel est, dans le partage de nos années, le temps que nous lui assignons.

Mais est-ce là, mon cher auditeur, honorer Dieu, ou n'est-ce pas l'outrager? est-ce reconnaître sa souveraineté, que de lui prescrire ainsi le temps qu'il nous plaît? est-ce rendre hommage à son domaine, que de lui assigner dans ce temps les dernières années de la vie, des années sur quoi nous ne pouvons compter, et qui ne viendront peut-être jamais pour nous, parce que la mort nous enlèvera avant qu'elles viennent ? Quoi ! Dieu, traité de la sorte, nous attendra[illegible] il se contentera de ce partage ? c'est-à-dire, il se contentera que nous lui présentions ce que le monde avant lui aura longtemps possédé et mille fois profané? que nous lui présentions ce que le monde méprisera et rebutera ; et que nous le lui présentions, parce que le mon[illegible]ommencera à le mépriser et à le rebut[illegible] nous lui présentions ce que nous ne [illegible] plus lui refuser, sans attirer sur nous [illegible]et de condamnation d'autant plus inévi[illegible]able, qu'il sera prêt à le lancer sur nos têtes? Ah ! mon Dieu, seriez-vous ce que vous êtes, si vous étiez obligé de nous recevoir à de telles conditions ; et serions-nous ce que nous sommes, s'il nous était permis de vous les imposer? Non, non, chrétiens, il n'en ira pas ainsi ; et Dieu, pour ce qu'il se doit à lui-même, a bien su établir, dans l'ordre de la prédestination des hommes, des lois rigoureuses qui le garantissen[illegible] de cet outrage. Car, si nous l'en croyons (et qu[illegible] en croirons-nous mieux que lui, puisque toute[illegible] ses paroles sont infaillibles et qu'il est la vérit[illegible] même), si, dis-je, nous l'en croyons, après qu[illegible] nous l'aurons si indignement traité, il nous frappera de son mépris : et quels seront les terribles effets de ce mépris de Dieu ? Comprenez-le. Ce ne sera point d'être insensible à nos vœux, si nos vœux sont sincères et qu'ils partent du cœur ; ce ne sera point de se tenir éloigné de nous, si c'est de bonne foi que nous nous tour-

[1] Matth., XX, 18. — [2] Luc., XVIII, 34. — [3] Ibid.

nons vers lui, et que nous le cherchons ; ce ne sera point de nous rejeter, si, par une vraie et solide oblation de nous-mêmes, nous nous présentons à lui. Il a dit qu'à quelque temps que le pécheur voulut revenir à lui, il le recevrait ; qu'à quelque temps que nous fussions bien résolus d'être à lui il agréerait le don que nous lui ferions. Mais prenez garde : ce retour véritable, cette résolution ferme, cette bonne volonté dépend de Dieu et de sa grâce ; et que fera Dieu en vous méprisant, après que vous l'aurez méprisé? C'est qu'il vous privera de cette grâce, je dis de cette grâce efficace et forte, de cette grâce d'autant plus nécessaire que vous serez plus faible, et que vous aurez plus d'efforts et plus de chemin à faire, après de longs égarements, pour le retrouver : il la retirera, et alors vous ne voudrez plus être à lui ; vous ne serez plus même guère en état de le vouloir, parce que vous ne l'aurez pas voulu lorsque vous en aviez le pouvoir. Ces années que vous lui destiniez, vous voudrez encore les donner au monde ; du jour présent, vous remettrez toujours au lendemain, et de ce lendemain à un autre, jusqu'à ce que vous soyez enfin arrivé à ce dernier jour qui n'aura plus de lendemain pour vous. Ou s'il vient un âge avancé, et un temps auquel il semble que vous vouliez vous donner à Dieu, vous ne le voudrez qu'imparfaitement, vous ne le voudrez qu'à demi ; vous croirez le vouloir, et vous ne le voudrez pas. Et c'est en ce sens qu'il faut entendre cette menace qu'il a si souvent réitérée dans l'Ecriture, et exprimée en tant de manières différentes : Alors ils m'invoqueront, et je serai sourd et insensible à leurs prières ; ils me chercheront et je me déroberai à leur vue, en sorte qu'ils ne me trouveront pas ; ils frapperont à la porte, et ils me crieront : Seigneur, Seigneur ! mais moi, sans leur ouvrir, je leur répondrai que je ne les connais point ; et je les renverrai à ces faux dieux qu'ils m'auront préférés, et à qui ils auront consacré leurs plus beaux jours.

Terrible mais juste châtiment, auquel vous vous exposez, mon cher auditeur, et dont vous n'aurez pas lieu de vous plaindre, puisqu'il n'aura rien de si rigoureux que vous n'ayez sans doute bien mérité. Vous me direz que cela doit donc désespérer ceux de mes auditeurs qui, jusqu'à présent, engagés dans le monde et dans ces intrigues criminelles du monde, ont passé de longues années sans se donner à Dieu, et voudraient maintenant rentrer dans le devoir et le servir. N'y a-t-il plus de retour pour eux, et ne peuvent-ils plus faire à Dieu un sacrifice d'eux-mêmes qui lui soit agréable ? Je n'ai garde, chrétiens, de le penser et de le dire de la sorte : ils ne m'appartient pas de marquer ainsi des bornes à la miséricorde de notre Dieu. Je sais qu'il y a eu des pénitents de tous les âges, c'est-à-dire des hommes qui, rebelles à Dieu et à ses grâces, avaient consumé presque toute leur vie dans une révolte et dans un désordre continuel, et qui néanmoins ont enfin ouvert les yeux, ont reconnu leur injustice et l'ont réparée, en se soumettant au légitime empire du Maître dont rien n'eût dû jamais les séparer ; des femmes qui, idolâtres du siècle, et plus idolâtres encore d'elles-mêmes, s'étaient fait une divinité de leurs corps, et avaient consacré à cette divinité prétendue, non-seulement tout le cours d'une florissante jeunesse, mais tout ce qu'elles avaient reçu de jours au delà, et qui tout à coup ont renoncé à leurs anciennes habitudes, ont pris le parti de la piété et d'une piété solide, se sont enfin rendues, si je puis ainsi parler, au souverain Seigneur à qui elles s'étaient dérobées, et lui ont offert dans leurs personnes autant de victimes, qu'il a bien voulu accepter ; voilà ce que je sais, et de quoi je suis obligé de convenir. Mais aussi convenez avec moi que ces exemples où notre Dieu fait paraître les richesses de sa miséricorde sont moins communs que nous ne le pouvons penser, et qu'il y en a mille autres contraires, où il exerce toute la sévérité de sa justice : et de là concluez deux choses très-importantes, et dignes de toute votre réflexion. Car, de ces deux sortes d'exemples, les uns de miséricorde, et les autres de justice, je vous propose les premiers pour soutenir encore votre confiance, si vous êtes de ceux à qui la conscience reproche de s'être depuis longtemps soustraits au domaine de Dieu, et d'avoir vieilli dans le service du monde et dans l'esclavage de leurs passions ; et je vous propose les seconds pour vous inspirer une crainte salutaire et bien fondée, et pour vous engager fortement à consacrer à Dieu les prémices de votre vie, si vous êtes de ceux qui se trouvent dans l'heureux état de le pouvoir faire. Développons ceci, et expliquons-nous.

Je parle d'abord à vous, mon cher auditeur, à vous, dis-je, qui, sur le retour de l'âge, commencez à comprendre le devoir capital de la religion que nous professons, qui est de nous donner à Dieu de bonne heure, et d'honorer, par cette prompte oblation de nous-mêmes ; l'éternité de son domaine : vérité fondamentale que vous reconnaissez, mais que vous craignez de reconnaître trop tard. Justement et

frayé des menaces du Seigneur que je viens de vous faire entendre, et pressé par le remords de votre cœur, il vous semble qu'elles doivent s'accomplir en vous ; et cette pensée vous décourage, comme s'il n'était plus temps de vous réduire sous la loi de Dieu, et de lui offrir une victime qu'il rebuterait. Mais à Dieu ne plaise que ce discours serve à ralentir la ferveur de vos résolutions, et à rendre inutiles les efforts de la grâce ! Non, mon cher frère, ces menaces divines qui vous troublent, ne sont point si générales qu'elles ne puissent avoir et qu'elles n'aient eu leurs exceptions : elles ne sont point si décisives ni si précises, que d'autres que vous n'en aient appelé, et que vous ne puissiez en appeler comme eux à la miséricorde du Maître qui les a prononcées. Or, pourquoi ne serez-vous pas de ce nombre, et pourquoi ne prendrez-vous pas toutes les mesures nécessaires pour en être ? vous le pouvez, et c'est à vous en particulier que je l'annonce ; à vous qui m'écoutez, et que Dieu appelle tout de nouveau par ma voix ; à vous en qui ce discours excite certains sentiments qui sont les effets d'une grâce spéciale ; à vous à qui Dieu ouvre les voies du retour par ces pensées et ces désirs secrets qu'il vous inspire ; à vous qu'il a conservé pour cela jusqu'à ce précieux moment, qui peut-être est le dernier, mais qui peut devenir le principe de votre éternelle prédestination. Il est vrai, vous n'aurez plus l'avantage de vous être donné au Seigneur de bonne heure, et c'est de quoi vous gémirez en sa présence ; mais du moins aurez-vous désormais l'avantage d'être à lui constamment, d'être à lui jusqu'au dernier soupir de votre vie, et de réparer, par votre persévérance, vos révoltes passées ; c'est ainsi, dis-je, que je vous parle : mais voici ce que j'ajoute pour les autres.

Car de compter aussi, mon cher auditeur, qu'il sera toujours temps de reprendre le joug du Seigneur après l'avoir secoué, et sur ce principe vous livrer au monde dès vos premières années, et ne réserver à Dieu qu'un reste de vie ; de se promettre que Dieu sera toujours également prêt à vous prévenir, et à faire toutes les avances pour vous rechercher ; de s'attendre que le trésor de ses miséricordes vous sera toujours ouvert, et que vous y trouverez au besoin tous les secours et tous les moyens sur quoi vous faites fond, c'est une confiance présomptueuse à laquelle j'oppose les exemples de tant de mondains et de mondaines qui y ont été trompés avant vous, et après qui je n'ai que trop lieu de craindre que vous ne le soyez vous-même. Quelle raison avez-vous d'espérer, qu'ils n'eussent pas comme vous ? et si d'affreuses suites leur ont fait voir combien leurs espérances étaient fausses, qui vous assure que de semblables épreuves ne vous convaincront pas un jour, mais à votre ruine éternelle, que vos prétentions n'étaient pas mieux établies ? Ah ! chrétiens, ne nous exposons pas à un danger dont les conséquences sont si terribles. Ne remettons point à une autre occasion ce que nous pouvons faire dans les conjonctures présentes ; elles ne seront jamais plus glorieuses pour Dieu, ni plus salutaires pour nous. Autant de moments que nous refusons à Dieu, ce sont autant de moments perdus, non-seulement pour lui, mais pour nous-mêmes : encore s'ils étaient seulement perdus ! mais parce qu'ils auront été perdus, ce seront contre nous autant de sujets de condamnation. Offrons-nous, comme Jésus-Christ, dès que nous le pouvons, dès que nous nous y sentons attirés, dès que Dieu nous y invite, et par lui-même et par ses ministres ; mais surtout offrons-nous comme Jésus-Christ, par qui ? par Marie : car c'est par Marie qu'il veut être offert, par Marie qu'il veut être porté dans le temple, par Marie qu'il veut être mis entre les mains du grand prêtre ; et si nous pensons à faire à Dieu le sacrifice de nous-mêmes, faisons-le par la Mère de Dieu, que ce sacrifice de nous-mêmes soit comme la consommation du sacrifice qu'elle fait aujourd'hui de son Fils. Avec la médiation de cette Vierge toute-puissante, il n'est rien que le Ciel n'agrée, et c'est ainsi que nous honorerons le domaine de Dieu, ce domaine essentiel, ce domaine universel, ce domaine éternel.

Cette morale, Sire, est pour les rois aussi bien que pour les autres hommes ; et je le dis avec d'autant plus d'assurance et plus de consolation en présence de Votre Majesté, qu'entre tous les autres monarques, il n'en est point qui rende au souverain Maître du monde de plus éclatants témoignages d'une soumission vraiment chrétienne. Nous vous voyons, Sire, au comble de la grandeur humaine : tout ce qui peut relever un roi, et lui donner dans le monde un grand nom, le Ciel l'a réuni dans votre personne sacrée ; l'éclat de la majesté, l'étendue de la puissance, la sagesse des conseils, le succès des entreprises, la gloire des armes : voilà ce que nous admirons ; voilà ce que toute l'Europe, attentive à vous considérer, est forcée de reconnaître elle-même, et à quoi elle ne peut refuser des éloges d'autant plus glorieux, qu'elle aurait plus d'intérêt à les diminuer et à les obscurcir. Mais,

Sire, dans ce haut degré d'élévation, ce qu'il y a de plus digne de nos admirations et de plus grand, c'est que Votre Majesté ne se laisse point éblouir par sa grandeur ; c'est que, dans la splendeur de sa puissance, elle n'oublie point qu'il y a au-dessus de toutes les puissances mortelles un Tout-Puissant ; c'est que, prévenue des sentiments d'une religion pure et sincère, elle se souvient, comme Salomon, ce prince si sage et le sage même par excellence, qu'il y a au plus haut des cieux un plus grand qu'elle, le Créateur de tous les hommes et le Roi des rois. C'est dans cet esprit, Sire, que vous vous êtes aujourd'hui prosterné devant l'autel de ce Dieu de gloire et de ce suprême dominateur de l'univers. Nous avons vu Votre Majesté, humiliée en sa présence, lui faire hommage de tout ce que vous êtes ; nous vous avons vu, au milieu de la plus florissante cour, lui présenter, en vous présentant à lui, ce qu'il y a sur la terre, et selon le monde, de plus vénérable et de plus auguste. Qu'il est beau, Sire, après avoir paru sur le trône en souverain, pour imposer au peuple la loi ; après avoir tant de fois paru à la tête des armées en conquérant, pour soutenir les droits de votre empire, et pour abattre l'orgueil et confondre les projets de tant de nations ennemies, de paraître ensuite aux pieds du Seigneur en suppliant, pour honorer son domaine, supérieur à toute domination, ou plutôt le principe et l'appui de toute domination ; pour lui faire une protestation solennelle de la plus religieuse et de la plus humble dépendance ; pour lui soumettre, par l'oblation la plus parfaite, tout ce qu'il vous a soumis ! Qu'il y a là de fermeté d'âme et de noblesse, qu'il y a d'équité et de droiture, qu'il y a de solide piété, et par conséquent de véritable grandeur ! Il est, si je l'ose dire, de l'intérêt et de l'honneur de Dieu, de maintenir Votre Majesté dans ce même lustre qui lui attire les regards du monde entier, puisque, plus vous serez grand, plus Dieu tirera de gloire des hommages que vous lui rendez. Il aura, Sire, dans votre personne royale, aussi bien que dans la personne de David, un roi selon son cœur, fidèle à sa loi, zélé pour sa loi protecteur et vengeur de sa loi. Mais ce ne sera pas sans retour de sa part, ni sans récompense : après vous avoir couronné si glorieusement sur la terre, il vous prépare dans le ciel une couronne immortelle, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

PREMIER SERMON SUR L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

ANALYSE.

Sujet. *Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.*

Ce mystère de l'assomption de Marie est par excellence le mystère de sa gloire ; mais si nous savons bien nous l'appliquer et en profiter, il n'est pas moins le mystère de notre espérance.

Division. Nous donnons communément dans deux erreurs sur le sujet de la gloire de Marie : l'une regarde les moyens par où elle y est prvenue ; et l autre, les avantages qui nous en doivent revenir. Or voyons, pour nous garantir de la première erreur, quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, première partie ; voyons, pour nous préserver de la seconde, quelle est la mesure du pouvoir de Marie, deuxième partie. Voilà de quoi exciter tout à la fois et régler notre espérance.

Premiere partie. Quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, c'est-à-dire pourquoi Marie est-elle aujourd'hui glorifiée dans le ciel ? est-ce parce qu'elle a été Mère de Dieu ? Non ; mais, 1° parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu; 2° parce qu'elle a été humble devant Dieu.

1° Parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu. C'est ainsi que le Sauveur du monde s'en déclara, lorsque cette femme de l'Evangile lui ayant dit : *Bienheureux le sein qui vous a porté!* il lui fit cette réponse : *Mais plutôt, heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique*. Par où il donnait à entendre, reprend saint Augustin, que c'était l'obéissance et la fidélité de Marie qui faisait son bonheur, et non pas la maternité divine. Or, ce qui faisait alors le bonheur de Marie, c'est ce qui a fait depuis sa gloire dans le ciel. Avoir été Mère de Dieu, c'est un bonheur qu'a reçu Marie; mais avoir été fidèle à Dieu, c est un mérite ; et Dieu, dans sa Mère même, ne couronne que le mérite.

2° Parce qu'elle a été humble. C'est en ce sens que saint Ambroise prend ces paroles de Marie : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes;* Parce que le Seigneur a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, et qu'il a été touché de l'aveu qu'elle en faisait ; pour cela, et pour cela spécialement, elle sera béatifiée. Les anges, dit saint Bernard, voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe, eurent bien lieu de s'écrier comme les compagnes de l'épouse : *Quæ est ista ?* Qui est celle-ci ? mais on eût bien pu leur répondre ce que saint Paul disait du Fils de Dieu : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit ?* Elle est élevée, parce qu'elle s'est abaissée.

Voilà, encore une fois, ce que le Sauveur du monde a couronné dans Marie, sans considérer en aucune sorte qu'elle était sa Mère : pourquoi ? parce qu'en la couronnant, il n'agissait ni en fils, ni en homme, mais en Dieu et en juge souverain. Ainsi l'avait-il déjà traitée par avance aux noces de Cana et en d'autres occasions. On peut dire néanmoins d'ailleurs que sa maternité a contribué à sa béatitude : comment? en ce qu'elle a eu, comme Mère de Dieu, de plus grandes grâces dont elle a rempli la mesure par sa fidélité; en ce que sa maternité a rehaussé le prix de son humilité : mais toujours est-il vrai que la cause pro-

chaine de la béatitude de Marie n'a point été sa maternité divine, et que ç'a été seulement sa fidélité d'une part, et de l'autre son humilité.

Puissants motifs, 1° pour exciter notre espérance : Marie ne parvient à la gloire que par le même chemin qui nous est ouvert à tous ; 2° pour nous inspirer un saint mépris de tout ce qui s'appelle distinction et grandeur dans le monde ; ce n'est point par là que nous mériterons la gloire du ciel ; 3° pour nous faire même peu compter sur certaines grâces, quoique d'un ordre surnaturel, à moins qu'elles ne soient soutenues par la sainteté de notre vie.

Deuxième partie. Quel est dans le ciel le pouvoir de Marie pour nous secourir ? Il est certain que nous pouvons saintement et utilement invoquer la Mère de Dieu ; car on s'adressait bien à elle lorsqu'elle était sur la terre, et l'on employait bien sa médiation auprès de Jésus-Christ pour obtenir de lui des grâces : maintenant qu'elle est dans le ciel, pourquoi le pourrait-on moins ? 1° Est-ce qu'elle ne voudrait plus s'intéresser pour nous ? mais dans le ciel sa charité est plus ardente que jamais ; 2° est-ce qu'elle ne peut plus nous secourir ? mais dans l'état de sa gloire, serait-elle moins puissante qu'elle ne l'était parmi nous, et dans ce lieu d'exil ? 3° est-ce qu'elle ne connaît plus nos besoins et qu'elle n'entend plus nos prières ? mais les anges, à qui Dieu a confié nos personnes, nous entendent bien ; 4° est-ce que l'usage de l'invoquer blesse l'honneur de Dieu ? erreur pitoyable : car nous l'invoquons, non comme celle à qui il appartient de donner la grâce, mais comme celle qui peut nous l'obtenir. Nous pouvons donc invoquer Marie, et ce droit de recourir à elle est un des plus fermes appuis de notre espérance. Nous avons dans cette vierge, 1° une avocate toute-puissante auprès de son Fils, qui est notre juge ; et quand nous l'appelons toute-puissante, ce n'est pas à dire qu'elle soit au-dessus de son Fils, mais qu'elle peut tout obtenir de lui, et par la prééminence de sa dignité, et par le mérite de sa personne ; 2° une mère de miséricorde pour les pécheurs, puisque c'est aux pécheurs mêmes qu'elle est en quelque manière redevable de toute sa gloire.

Voilà notre espérance ; mais quel en est l'abus ? c'est que nous osons nous promettre de la protection de Marie, 1° des grâces chimériques et impossibles ; 2° des grâces possibles, mais miraculeuses ; 3° des grâces, s'il y en avait de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir ; 4° des grâces selon notre goût et les désirs corrompus de notre cœur. Or, ce n'est point pour cela que la Mère de Dieu est puissante. Espérons en elle, mais que notre espérance soit juste et réglée.

Prière à la Vierge.

Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée. (*Saint Luc*, chap. x, 42.)

Ce fut à Marie, sœur de Marthe, que le Fils de Dieu rendit ce témoignage avantageux : c'est ainsi qu'il se déclara pour elle, et qu'il la félicita de ce qu'elle s'attachait à l'écouter, pendant que Marthe se fatiguait et s'empressait à le servir. Il faut néanmoins convenir que ces paroles de notre Evangile, appliquées à la fête que nous célébrons, expriment parfaitement le caractère de Marie, mère de Jésus, puisqu'elle a eu sans contredit en toutes choses la meilleure part. Je n'aurais, pour vous en convaincre, qu'à parcourir tous les mystères qui se sont accomplis dans la personne de cette incomparable vierge, et qu'à vous y faire remarquer les priviléges infinis de grâce et de gloire qui l'ont élevée au-dessus de tous les justes et de tous les élus de Dieu. Mais je m'arrête uniquement à l'auguste mystère de son assomption ; car ce degré de gloire si sublime où elle paraît aujourd'hui, cette couronne d'immortalité qu'elle reçoit des mains de son fils, cette béatitude qu'elle possède, et qui doit être la récompense éternelle de ses éminentes vertus, c'est la consommation, non-seulement de toutes les grâces dont elle a été comblée, mais de tous les mérites qu'elle a acquis, et par conséquent ce que nous pouvons dire pour elle, souverainement et par excellence, la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée : *Optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea.* Heureux partage de Marie, qui doit être le sujet de nos réflexions, et auquel nous devons tous nous intéresser, si nous avons, comme chrétiens, les sentiments de religion que la vue du triomphe de cette Mère de Dieu doit produire dans nos cœurs ! Ce que nous appelons son assomption est par excellence le mystère de sa gloire ; mais si nous savons bien nous l'appliquer et en profiter, il n'est pas moins le mystère de notre espérance ; et voilà ce que j'entreprendrai de vous faire voir, après que j'aurai demandé les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de sa bienheureuse Epouse. *Ave, Maria.*

C'est de l'espérance que le juste vit, aussi bien que de la foi ; c'est sur l'espérance, aussi bien que sur la foi, qu'est fondé tout l'édifice de cette perfection chrétienne dont la charité est le comble ; c'est par l'espérance aussi bien que par la foi que nous nous élevons à Dieu, que nous cherchons Dieu, et que nous trouvons le royaume de Dieu. Ainsi, chrétiens, quand j'ai dit que le mystère de ce jour était un des mystères de notre espérance, j'ai prétendu vous en donner l'idée la plus haute, et tout ensemble la plus consolante et la plus édifiante que vous en ayez jamais conçue. Ecoutez-moi et vous en allez convenir. Pour y procéder avec ordre, je ne prétends point pénétrer le fond de la béatitude et de la gloire dont la Reine des anges jouit dans le ciel ; car, comme remarque saint Bernard, si l'œil n'a point vu, et si le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu prépare au moindre de ses élus, qui pourra comprendre et encore moins expliquer ce qu'il a préparé pour la plus parfaite et la plus sainte de toutes les vierges ? Sans vouloir donc connaître la gloire de Marie en elle-

même, il me suffit d'en examiner le principe et les effets ; le principe, par rapport à Marie qui la possède, et les effets par rapport à nous, qui, comme enfants et serviteurs de Marie, devons y participer : car, envisageant cette gloire dans son principe, et par rapport à Marie, j'y découvre un des plus puissants motifs de notre espérance ; et la considérant dans ses effets et par rapport à nous, j'y trouve un des plus solides appuis de notre espérance. Appliquez-vous à ma pensée. Il est certain que Marie, dans son assomption, a reçu de Dieu comme une double plénitude, je veux dire une plénitude de bonheur et une plénitude de pouvoir ; une plénitude de bonheur pour elle-même et une plénitude de pouvoir pour ceux qui l'invoquent. Or la vue de son bonheur, ou plutôt de ce qui a été la cause et la source de son bonheur, c'est ce qui doit exciter notre espérance ; et la vue de son pouvoir auprès de Dieu, c'est ce qui doit affermir notre espérance. Je pourrais m'en tenir là ; mais parce que rien n'est plus sujet à l'illusion que l'espérance, même chrétienne, et que rien n'est plus dangereux dans la voie de Dieu que l'abus de cette vertu, j'ajoute à ces deux vérités une réflexion qui m'a paru bien importante, et que je vous prie de faire avec moi : c'est qu'en même temps que le mystère de ce jour excite et affermit notre espérance, il nous apprend encore à la régler, et à n'en pas abuser : instruction à laquelle je réduis tout ce discours, pour combattre deux erreurs grossières où nous tombons communément sur le sujet de la gloire de Marie : l'une qui regarde les moyens par où elle y est parvenue, et l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Car ces moyens par où Marie est parvenue au comble de la gloire, nous nous les figurons tout différents de ce qu'ils ont été ; et ces avantages qui nous doivent revenir de la gloire de Marie, nous nous les promettons tout autres qu'ils ne sont en effet : deux erreurs, dis-je, infiniment préjudiciables. Tâchons à nous en préserver, et pour cela reconnaissons premièrement quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, et voyons ensuite quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir : le principe de sa béatitude, bien expliqué, nous garantira de la première erreur ; et la mesure de son pouvoir, bien entendue, nous mettra à couvert de la seconde. Voilà tout mon dessein, et ce qui demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Considérer dans l'assomption de Marie une vierge triomphante, une reine couronnée, une créature élevée au-dessus de tous les ordres des esprits bienheureux, et placée dans le rang de la gloire le plus éminent ; en un mot, une Mère de Dieu béatifiée par le Dieu même qu'elle a conçu, et qu'elle a eu l'honneur de porter dans ses chastes entrailles : je l'avoue, chrétiens, c'est quelque chose de grand, quelque chose qui surpasse toute expression humaine, et sur quoi l'on pourrait bien s'écrier : *O altitudo divitiarum* [1] ! O abîme des trésors de Dieu ! C'est ce que l'Église semble nous proposer d'abord dans cette solennité, et c'est là que nos réflexions sur ce mystère se sont peut-être jusques à présent terminées ; mais si cela est, et si nous en sommes demeurés là, quelque auguste que nous ait paru ce mystère, j'ose dire que ni vous ni moi ne l'avons jamais bien pénétré : car, il est vrai, voilà, mes chers auditeurs, ce qu'il y a dans l'assomption de Marie d'éclatant et de magnifique ; mais l'esprit de la foi, qui perce, comme dit saint Paul, jusque dans les secrets les plus intimes, et pour user du terme de cet apôtre, jusque dans les profondeurs de Dieu : *Etiam profunda Dei* [2], nous y découvre bien d'autres sujets d'admiration. En voici un, chrétiens, qui vous surprendra, mais qui vous édifiera ; et qui, détrompant vos désirs, excitera dans vos cœurs les sentiments les plus vifs de l'espérance des justes. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Qu'est-ce donc que je conçois, ou qu'est-ce que je dois concevoir dans le mystère que nous célébrons ? Une Mère de Dieu glorifiée, non point absolument et précisément parce qu'elle a été mère de Dieu, mais parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu, mais parce qu'elle a été humble devant Dieu, mais parce qu'en vertu de ces deux qualités elle a été singulièrement et par excellence la servante de Dieu. Voilà ce que je considère, dans son assomption, comme l'essentiel et le capital à quoi nous devons nous attacher ; et c'est le précis et le fonds de toute cette première partie. La proposition vous étonne, et vous avez peine à vous persuader que ce qui a élevé Marie à cette gloire incompréhensible dont elle prend possession dans le ciel, ne soit pas l'excellente prérogative qu'elle a eue sur la terre d'être la Mère d'un Dieu. Car, quel titre en apparence plus légitime pouvait-elle avoir, pour être reçue en souveraine dans le royaume de son fils, que d'avoir été sa mère ; et si elle avait à se promettre devant Dieu quelque distinction, d'où devait-elle plutôt l'attendre que de cette divine maternité ? Cependant,

[1] Rom., XI, 33. — [2] I Cor., II, 10.

chrétiens, il est de la foi que cette maternité, toute divine qu'elle est, n'est point proprement et dans la rigueur ce qui fait aujourd'hui l'élévation de Marie : car c'est ainsi que le Sauveur lui-même s'en est expliqué dans l'Evangile ; et la déclaration expresse qu'il nous en a fait est une preuve sans réplique. Vous l'avez cent fois entendue, mais peut-être ne l'avez-vous jamais méditée autant qu'il était nécessaire : écoutez-la donc, et ne l'oubliez jamais. Vous savez en quels termes cette femme dont parle saint Luc, se sentit un jour inspirée de féliciter Jésus-Christ, lorsqu'elle s'écria que bienheureux était le sein qui l'avait porté, et les mamelles qui l'avaient nourri : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti* [1] *!* Elle crut, aussi bien que nous, que la béatitude de Marie consistait à être la Mère de ce Dieu incarné et fait homme : *Beatus venter*. Mais vous savez aussi de quelle manière Jésus-Christ la détrompa, et l'étonnante réponse qu'il lui fit. Non, non, reprit cet Homme-Dieu, vous l'entendez mal, et il n'en est pas comme vous le pensez : *Quinimo ;* celle que je reconnais pour mère, et dans le sein de laquelle j'ai été formé, n'est point heureuse pour cela. Ce n'est point là ni la mesure, ni la cause immédiate de son bonheur ; mais les bénédictions abondantes dont Dieu l'a déjà prévenue, et dont il achèvera un jour de la combler, procèdent de tout une autre source. Or, prenez garde, chrétiens, que ce qui faisait alors, dans le sens du Fils de Dieu, la béatitude de Marie, c'est ce qui a fait depuis, et ce qui fait encore maintenant sa gloire dans le ciel : car la gloire d'une créature et sa béatitude devant Dieu ne sont qu'une même chose. Marie, dans la pensée de Jésus-Christ, n'était point heureuse précisément par la raison qu'elle était sa mère ; ce n'est donc point précisément en vue de sa maternité qu'elle a été glorifiée. La conséquence est évidente, selon tous les principes de la théologie et même de la foi. Pourquoi donc Marie se trouve-t-elle si hautement et si honorablement placée dans le royaume céleste? Apprenez-le de Jésus-Christ, qui seul a pu nous le révéler ; apprenez-le de Marie même, qui en a senti l'effet et l'accomplissement dans sa personne : joignez ensemble ces deux témoignages, et faites-vous en deux leçons pour la conduite de votre vie. Rien ne vous fera mieux goûter ce que j'appelle le don de l'espérance chrétienne, et ne sera plus propre à vous inspirer un zèle ardent pour votre sanctification.

Voici le témoignage de Jésus-Christ. Il déclare, en comprenant Marie dans la réponse générale que je viens de vous rapporter, et l'y comprenant d'autant plus qu'elle en était personnellement le sujet, il déclare, dis-je, que la béatitude de Marie vient uniquement de ce qu'elle a été fidèle à Dieu et obéissante à sa parole : *Quinimo, beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud* [1]. Voilà l'oracle de la Sagesse incréée, trop clair pour n'être pas pris à la lettre, et trop avantageux à la Vierge que nous honorons pour n'en pas faire le fonds de son éloge. Avoir écouté et inviolablement pratiqué tout ce qui était pour elle parole de Dieu, ordre de Dieu, bon plaisir de Dieu : c'est-à-dire, avoir suivi tous les mouvements de la grâce qui agissait en elle, sans y apporter jamais la moindre résistance ; avoir répondu exactement et constamment à toutes les inspirations qu'elle recevait de Dieu ; avoir accompli, avec la dernière fidélité, tous les desseins que Dieu avait formés sur elle ; n'être jamais sortie des voies de cette providence supérieure qui la gouvernait ; s'être fait une loi des volontés de Dieu les plus parfaites ; s'être dévouée sans exception à Dieu, dans les plus rigoureux sacrifices qui devaient être et qui ont été les épreuves de sa vertu ; avoir sanctifié sa vie par un continuel exercice de cette obéissance ; avoir rendu toutes ses actions, jusques aux plus petites, précieuses devant Dieu par le mérite de cette soumission, et ne s'être jamais ralentie un seul moment, jamais relâchée de sa première ferveur, toujours attentive à ce que l'Esprit de Dieu lui suggérait, toujours agissante pour Dieu, toujours unie de cœur à Dieu, toujours dépendante de Dieu ; voilà dit saint Augustin, ce que Dieu a couronné et glorifié en elle : *Hoc in ea magnificavit Dominus, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.* C'est ainsi qu'en parlait ce saint docteur ; comme s'il eût dit : Ne vous y trompez pas, mes frères, et ne confondez pas les dons de Dieu. Avoir engendré selon la chair le Verbe éternel, et par le plus inouï de tous les miracles être devenue la mère de son Créateur, c'est un honneur que Marie a reçu de Dieu ; mais ce n'est point, à le bien prendre, un mérite que Dieu ait dû, ni qu'il ait pu même, selon les lois de sa justice, récompenser dans Marie. Il n'a loué dans elle que ce qu'elle a fait pour lui. Or, ce qu'il a trouvé dans elle de louable, est uniquement ce qui a fait sa gloire devant lui : *Hoc in ea magnificavit, qui a fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.*

Je me trompe, chrétiens ; la fidélité de Marie n'est pas le seul titre de la béatitude et de la gloire dont Dieu, comme juge équitable, la com-

[1] Luc, XI, 27.

[1] Luc, XI, 28.

bla dans son assomption. Une autre de ses vertus y eut encore part, et la foi nous enseigne que ce fut son humilité. Humilité de Marie, s'écrie saint Ambroise, qui, dans l'incarnation divine, ayant eu la force d'attirer un Dieu sur la terre, eut encore le pouvoir d'élever une pure créature au plus haut des cieux. En effet, avoir été fidèle à Dieu et obéissante à sa parole, autant que l'avait été Marie, c'était beaucoup ; mais ce n'était rien si elle n'eût été humble, et si, faisant pour Dieu tout ce qu'elle faisait, elle n'y avait ajouté, pour surcroît de mérite, de n'avoir jamais eu la moindre vue de s'en rien attribuer à elle-même. Car voilà le fonds que Dieu, juste et suprême rémunérateur, crut devoir enrichir dans la personne de cette vierge incomparable, non-seulement des dons de la grâce, mais des trésors immenses de la gloire dont il la mit en possession. Qui le dit ? Marie elle-même, qui, pleine de l'Esprit de Dieu, s'en rendit authentiquement le témoignage : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* [1] ; Oui, dit-elle, dans le sacré cantique qui, selon saint Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, aussi bien que de sa reconnaissance, voilà pourquoi on m'appellera bienheureuse, et pourquoi, en effet, je le serai, parce que le Seigneur a jeté les yeux sur ma bassesse. Or elle parlait ainsi, reprend saint Ambroise, ayant déjà été saluée par l'ange comme mère de Dieu, ayant déjà été déclarée reine du ciel et de la terre, ayant déjà été remplie de la divinité du Verbe, qui habitait en elle corporellement ; et l'aveu qu'elle faisait de sa bassesse n'était qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ;* parce que le Seigneur a été touché de l'humilité de sa servante, c'est pour cela, et pour cela spécialement, que je serai béatifiée : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent ;* pour cela que le Tout-Puissant fera éclater en moi toute sa magnificence ; que Celui qui abaisse l'orgueil des superbes prendra plaisir à m'exalter ; et je veux bien le publier et le faire connaître, afin que toutes les âmes justes, profitant de cette confession, sachent qu'il n'y a que l'humilité qui puisse prétendre à la véritable gloire. Qu'est-ce donc, à proprement parler, que l'assomption de Marie ? Ne nous contentons plus de dire que c'est le jour de son couronnement et de son triomphe : disons que c'est le couronnement et le triomphe de son humilité ; par là nous exprimerons mieux l'intérieur du mystère que nous célébrons, et par là nous répondrons mieux à la question qu'auraient pu nous faire aujourd'hui, non-seulement les hommes grossiers et terrestres, mais les esprits même célestes, à qui l'assomption de Marie fut un sujet de surprise et d'admiration. Car les anges mêmes, disait saint Bernard, furent dans une espèce de ravissement, en voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe ; et charmés de la nouveauté de ce spectacle, ils eurent lieu de s'écrier, aussi bien que les compagnes de l'Epouse : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens ?* Qui est celle-ci qui s'élève de la terre avec cette affluence de délices et cet éclat de gloire qui l'environne ? Mais on eût bien pu leur répondre ce que saint Paul répondait dans un sujet pareil, en parlant de l'ascension du Fils de Dieu : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum* [1] ? Vous êtes en peine de savoir qui elle est, et pourquoi elle monte ; mais souvenez-vous que c'est elle qui, étant la plus sainte et la plus parfaite de toutes les créatures, ne s'est jamais considérée que comme la dernière des servantes de Dieu ; et sachez qu'elle ne s'élève au-dessus de tous les êtres, que parce qu'elle est descendue par son humilité profonde jusque dans le centre de son néant : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit ?* N'en cherchez point d'autre raison que celle-là. Cette humilité héroïque, qui a été la vertu prédominante de Marie ; ce détachement d'elle-même, sur lequel elle a fondé tout l'édifice de sa sainteté ; ce renoncement à toutes les vanités du siècle, dont elle a fait, dès ses plus tendres années, une si solennelle profession ; cette vie cachée, dans laquelle elle a su se renfermer ; cette horreur sincère qu'elle a eue des louanges même les plus véritables ; ce trouble dont elle fut saisie, en entendant celles que lui donnait un ange de la part Dieu ; cette disposition si admirable qu'elle a témoignée à rechercher en toutes choses son propre abaissement ; à vouloir bien paraître pécheresse, quoiqu'elle fût toute sainte ; à vivre dans les rigueurs de la pénitence, quoiqu'elle n'eût jamais perdu l'innocence ; à se purifier comme les autres femmes, quoiqu'elle fût la pureté même ; à se soumettre à la loi, quoiqu'elle fût au-dessus de toute loi ; cette vue de son néant, qui, dans les hautes communications qu'elle avait avec Dieu, était comme le contre-poids des faveurs qu'elle recevait de lui ; ce soin de glorifier le Seigneur, à mesure que le Seigneur opérait en elle de plus grandes merveilles ; cette humilité enfin, qui n'avait jamais été vue sur la terre, et dont Marie était

[1] Luc., I, 48.

[1] Ephes., IV, 9.

l'unique exemple, c'est-à-dire cette humilité jointe à la plénitude de la grâce, jointe à la plénitude du mérite, jointe à la plénitude des honneurs, voilà ce que Dieu a estimé, et ce qui l'a déterminé à placer Marie dans un rang sublime : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

Mais encore, me direz-vous, le Sauveur du monde, qui, comme parle l'Evangile, avait reçu de son Père le pouvoir de juger, et par conséquent de récompenser, en béatifiant et en couronnant Marie, ne considéra-t-il en aucune sorte qu'elle était sa mère? ne donna-t-il rien à la tendresse qu'il avait eue et qu'il conserva toujours pour elle ? Non, répondent les Pères ; et la raison qu'ils en apportent est convaincante : parce qu'il est certain que le Sauveur du monde, en béatifiant et en couronnant Marie, n'agissait pas en fils ni en homme, mais en Dieu et en juge souverain. Or, en tout ce qui était immédiatement de la juridiction et du ressort de la divinité, le grand principe de cet Homme-Dieu fut de n'avoir jamais d'égard à la chair et au sang. De là vient que, quand Marie le pria de faire un miracle aux noces de Cana, bien loin de marquer qu'il eût en cela pour elle de la déférence, il parut la traiter avec une espèce de rigueur, en lui répondant que, pour ces sortes d'actions absolument et essentiellement divines, comme celle-là, il n'y avait rien de commun entre lui et elle : *Quid mihi et tibi est, mulier* [1] ? De là vient qu'à l'âge de douze ans, s'étant séparé d'elle dans le temple, où elle le retrouva trois jours après au milieu des docteurs, bien loin de se montrer sensible à la douleur qu'elle avait eue de cette séparation, il la reprit en quelque sorte du reproche qu'elle lui en faisait, et sembla même s'en offenser, parce qu'elle devait savoir, lui dit-il, qu'il était alors occupé à ce qui était du service de son Père : *Quid est quod me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse* [2]? De là vient que Marie elle-même s'étant un jour présentée pour lui parler, pendant qu'il annonçait au peuple le royaume de Dieu, et un des assistants lui ayant dit : Voilà votre mère, il déclara qu'il ne reconnaissait pour mère et pour frères que ceux qui faisaient la volonté de son Père céleste : *Quæ est mater mea, et qui sunt fratres mei ?... Quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater... et mater est* [3]. De là vient que, sur la croix où, comme souverain pontife, il offrait à Dieu le sacrifice de la rédemption des hommes, voulant recommander à Marie un de ses disciples, il ne l'honora pas du nom de mère; mais il l'appela simplement Femme : *Mulier, ecce filius tuus*[1]. Or, s'il en usa de la sorte même durant sa vie mortelle, et pendant qu'il était encore soumis à Marie, beaucoup plus, reprend saint Chrysostome, en dut-il ainsi user lorsque, assis à la droite de son Père, il rendit justice à Marie, et la mit en possession de la gloire qui lui était réservée. Car ce fut là, je le répète, qu'il décida en souverain et en Dieu, et non pas en homme, et lui-même il s'était expliqué que, comme homme, il ne pouvait rien à ce tribunal en faveur des siens : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis* [2]. Il eut donc encore égard aux mérites que Marie avait acquis, et non pas aux titres d'honneur qu'elle avait possédés ; et jusque dans la sentence qu'il prononça à cette reine des vierges, au moment qu'il la couronna, il soutint le glorieux caractère que l'Ecriture lui attribue, de n'avoir fait acception de personne, mais de rendre à chacun selon ses œuvres : *Non est personarum acceptor Deus* [3]. Tel est le raisonnement de saint Chrysostome, fondé sur les maximes éternelles de la prédestination de Dieu.

Mais voici du reste, mes chers auditeurs, ce qui l'adoucit, et ce qui servira en même temps à confirmer la vérité que je vous prêche. Car j'ajoute que, sans déroger aux lois de cette justice rigoureuse, le Fils de Dieu, agissant comme souverain et comme Dieu, a néanmoins, dans un autre sens, traité Marie avec toute la distinction qu'elle pouvait attendre de lui en qualité de mère ; et je dis que, sans préjudice des divins décrets auxquels la prédestination de l'homme est attachée, l'avantage qu'a eu Marie d'être mère de cet Homme-Dieu n'a pas laissé de contribuer à sa béatitude. Je m'explique. En quoi le Fils de Dieu, agissant comme souverain et comme Dieu, a-t-il considéré Marie, et l'a-t-il distinguée comme sa mère ? en ce qu'il lui a préparé dans cette vue des grâces spéciales, des grâces extraordinaires et abondantes, dont elle a rempli la mesure par sa fidélité, et qui lui ont fait acquérir tant de mérites dont elle a reçu la récompense. Et en quoi l'avantage qu'a eu Marie d'être la Mère de Dieu a-t-il contribué à sa béatitude ? en ce que sa maternité a rehaussé le prix de son humilité, et que son humilité devait être le fondement de son élévation. Cependant la proposition que j'ai avancée subsiste toujours, savoir, que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été précisément sa qualité de mère de Dieu, mais sa fidélité d'une

[1] Joan., II, 4. — [2] Luc., II, 49. — [3] Matth. XII, 48, 50.

[1] Joan., XIX, 26. — [2] Matth., XX, 23. — [3] Act., X, 34

part, et son humilité de l'autre. Vérité si constante (permettez-moi, Vierge sainte, de faire ici une supposition qui ne peut tourner qu'à votre gloire, puisqu'elle marquera encore mieux et la souveraine équité du jugement de Dieu, en vous plaçant sur le trône au moment de votre assomption, et le mérite inestimable de votre parfaite coopération à la grâce), vérité si constante que si Marie, après avoir conçu le Verbe de Dieu, n'eût pas été obéissante à sa parole, et se fût oubliée jusqu'à se complaire en elle-même et à présumer d'elle-même, quoique mère de Dieu, elle ne jouirait pas de la félicité et de la gloire où elle est parvenue : pourquoi ? parce qu'avec cette auguste maternité, Dieu n'eût pas trouvé dans elle le caractère de ses élus, qui est la justice et la sainteté. Comme au contraire, si Marie, sans avoir conçu le Verbe de Dieu, eût été ou eût pu être aussi obéissante et aussi humble qu'elle le fut, aussi sainte et aussi fidèle, aussi consommée en vertu et aussi pleine de mérites, j'ose dire que, sans être mère de Dieu, elle serait aussi élevée qu'elle l'est dans la gloire et aussi proche du trône de Dieu.

Or voilà, chrétiens, ce que j'appelle le motif et l'attrait de notre espérance. Car, si Marie n'était dans la gloire que parce qu'elle a été la Mère du Rédempteur, ce serait pour nous une raison de l'honorer, de la révérer, et de célébrer avec des sentiments de respect et de religion le jour solennel de son triomphe ; mais en tout cela il n'y aurait rien par où notre espérance pût être excitée. Quelque admiration que nous eussions pour cette vierge, la voyant monter au ciel, il ne nous serait pas permis de prétendre y monter après elle ; et les désirs mêmes que nous en formerions seraient aussi chimériques et aussi vains que téméraires et présomptueux. Mais quand je considère qu'elle n'y monte que par un chemin qui m'est ouvert aussi bien qu'à elle ; quand je fais réflexion que les mêmes voies qui l'ont conduite à ce souverain bonheur, sont celles que Dieu m'a marquées pour y arriver ; quand je me représente que Marie n'est entrée dans la joie de son Seigneur qu'en vertu de cette parole, qui ne me regarde pas moins qu'elle : Courage, bon et fidèle serviteur : *Euge, serve bone et fidelis... intra in gaudium domini tui*[1] ; quand je pense que la loi selon laquelle Dieu, faisant justice à Marie, a relevé les abaissements volontaires de son humilité, n'a point été une loi particulière pour cette vierge, mais une loi universelle pour tous les hommes, Quiconque s'humilie sera exalté : *Omnis... qui se humiliat, exaltabitur*[1] ; quand je me dis à moi-même que tous les droits qu'eut Marie à cette gloire dont elle est comblée peuvent, par proportion, et doivent me convenir, si je veux profiter de son exemple : ah ! chrétiens, je sens alors mon cœur s'élever au-dessus des choses terrestres, et je commence à découvrir, mais d'une manière sensible, non-seulement la vanité de toute la gloire du monde, non-seulement l'inutilité des vertus purement humaines, qui font le mérite et la perfection des sages du monde, mais (ce qu'il m'importait bien plus de savoir) l'insuffisance même de certains dons, quoique d'un ordre surnaturel, dont je pourrais peut être me flatter devant Dieu et sur lesquels j'établirais une fausse confiance en Dieu. Or, en découvrant de la sorte mon aveuglement et mes erreurs, dans un mystère où toutes les lumières de la foi se présentent pour m'éclairer, je m'instruis moi-même, je me redresse moi-même, je m'encourage moi-même, je me reproche mes tiédeurs, je déplore mes relâchements, je renonce à mon orgueil, je m'attache à l'humilité, qui est la vertu des âmes prédestinées ; tout cela par le mouvement de cette espérance chrétienne que m'inspire la solennité de ce jour ; et voilà les fruits de bénédiction et de sanctification que l'Esprit de Dieu y a renfermés pour nous. Oui, mes chers auditeurs, animé de cette espérance dont le juste vit, et qui est la ressource du pécheur, j'oublie, selon la maxime de l'Apôtre, les choses de la terre, pour chercher uniquement les choses du ciel, où la Reine des vierges est assise, non pas comme Jésus-Christ à la droite de Dieu, mais immédiatement au-dessous de Dieu, et absolument au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Animé de cette espérance, je goûte les biens éternels, je les désire, je soupire après eux ; et, piqué d'une sainte émulation, je redouble mes efforts pour suivre les traces de Marie, et pour atteindre au même terme. Car voici les leçons que je me fais, en me la proposant comme le modèle sur lequel je me dois former : Je puis, selon la mesure des grâces que je reçois, être fidèle à mon Dieu comme l'a été Marie ; je puis, selon l'étendue des desseins que Dieu a sur moi, accomplir ses ordres comme les a accomplis Marie ; je puis écouter la parole de Dieu qui m'est annoncée, avec le même esprit et la même docilité que l'a écoutée Marie ; je puis obéir à la voix intérieure qui me parle, avec la même promptitude que Marie. Quoique je ne sois pas destiné à de si grandes choses que

[1] Matth., xxv, 21.

[1] Luc., xiv, 11.

Marie, je puis, en l'imitant, sanctifier mes actions, mes occupations, mes affections, en sorte que j'aie droit comme elle de dire au moment de la mort : *Bonum certamen certavi* [1] ; J'ai combattu, j'ai rempli ma course, j'ai gardé la foi, et il ne me reste plus que d'attendre la couronne de justice qui m'est réservée : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ* [2]. Dieu ne m'a pas confié autant de talents qu'à Marie ; mais il m'a assuré, dans son Evangile, qu'il me suffirait d'avoir été fidèle en peu de choses, pour recevoir beaucoup :*Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam* [3]. Je ne puis égaler Marie, ni être aussi riche en mérites, mais je puis m'humilier comme elle ; et, même en me comparant à elle, mon indignité peut et doit être en moi le fonds d'une plus grande humilité. Je suis pécheur, mais je puis réparer, par la pénitence, les pertes que j'ai faites en perdant l'innocence. Si je ne suis rien dans le monde, je puis aimer, comme Marie, une vie obscure et cachée en Dieu ; et si j'ai dans le monde quelque avantage, je puis, à l'exemple de Marie, ne m'en servir que pour en faire hommage à Dieu : voilà, dis-je, ce qui soutient mon espérance ; mais ce n'est pas tout.

Car cette même gloire de Marie, fondée sur son humilité et sur sa fidélité à la grâce de Jésus-Christ, m'apprend, par une règle toute contraire, ce que je dois penser et espérer de tout le reste. Et en effet, c'est par là que je conçois un saint mépris pour tout ce qui s'appelle distinction, élévation selon le monde : fausse grandeur que Dieu réprouve, et qu'il confond tous les jours, parce qu'elle est presque toujours ou le fruit, ou la cause de l'iniquité ; au lieu que celle de Marie a été purement et uniquement la récompense de la sainteté. C'est par là que je reconnais le faible, ou plutôt le néant de je ne sais combien de vertus mondaines dont les enfants du siècle se glorifient, et qui font la matière de leurs éloges, mais qui ne seront jamais de nul prix pour le salut éternel. C'est par là même que je me détrompe de cette erreur si pernicieuse et si commune, de croire que Dieu, dans le discernement et le jugement qu'il fait de ses élus, ait égard à certaines grâces, qui semblent néanmoins d'ailleurs nous devoir être favorables : par exemple, à l'honneur que j'ai d'êtr chrétien, et en qualité de chrétien, d'être enfan de Dieu. Car, comme raisonne saint Chrysostome, si Dieu, pour glorifier Marie, n'a point considéré qu'elle était la Mère de son Fils, quel fonds dois-je faire sur ce qu'il est mon Père par adoption, et que je suis du nombre de ses enfants ? Ce caractère d'enfant de Dieu que j'ai reçu dans le baptême, s'il n'est accompagné e soutenu d'une sainte vie, engagera-t-il Dieu à se relâcher en ma faveur des droits de sa justice, après même que le caractère vénérable de mère de Dieu n'a pas eu ce pouvoir ? et le bonheu que j'ai, comme chrétien, de recevoir Jésus-Christ dans les sacrés mystères, sera-t-il un titre sûr pour lui demander qu'il me donne part à sa gloire, après que l'avantage singulier et le privilége qu'a eu Marie de le recevoir comme mère dans ses chastes entrailles, n'a pu suffire pour la mettre au rang des prédestinés ?

Non, non, mes frères, dit saint Chrysostome, Dieu n'aura nul égard à tout cela; car tout cela, ce sont des faveurs divines dont il nous demandera compte ; tout cela, ce sont des dons et des grâces dont il nous reprochera le mauvais usage; tout cela, ce sont des fonds d'obligation que nous avons à remplir : mais tout cela précisément, ce ne sont point devant Dieu des mérites dont nous devions nous promettre une récompense. La fidélité et l'humilité, voilà ce qui doit être mis dans la balance où nous serons un jour pesés : et il était juste, ô mon Dieu, que cela fût ainsi ; il était juste que nous ne fussions heureux qu'à proportion que nous vous sommes fidèles, et que nous ne fussions grands devant vous qu'autant que nous sommes humbles. Depuis que vous avez établi deux trônes dans le ciel, l'un pour l'humilité d'un Homme-Dieu, l'autre pour l'humilité d'une vierge mère de Dieu, il était de l'ordre que tous les autres trônes où doivent être assis vos prédestinés eussent le même fondement, et qu'il n'y en eût aucun dont la base principale ne fût une solide, une profonde, une sincère humilité de cœur. Je suis chrétien, doit dire aujourd'hui un homme du monde, persuadé et touché de cette sainte morale : je suis chrétien ; mais c'est pour cela même que Dieu me jugera plus exactement, qu'il me condamnera plus sévèrement, qu'il me punira plus rigoureusement, si, déshonorant ma profession et le nom que je porte, je suis un indigne chrétien. Je suis l'épouse de Jésus-Christ, doit dire une âme religieuse ; mais je ne dois point compter pour cela de régner un jour avec celui que j'ai choisi pour mon époux, si je ne joins à cette qualité d'épouse celle d'humble et de fidèle servante : *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo* [1] ? Seigneur, disait le prophète royal, quel est celui qui demeurera dans votre maison, et qui reposera

[1] II Tim., IV, 7. — [2] Ibid., 8. — [3] Matth., XXV, 23.

[1] Psalm., XIV, 1.

dans votre sanctuaire ? *Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam* [1]. Ce sera le juste dont la vie est pure et sans tache ; le juste qui, soumis à votre loi, est irrépréhensible dans sa conduite ; le juste qui, détaché du monde, marche dans la voie de vos commandements ; le juste qui, fidèle à votre grâce, s'acquitte constamment de ses devoirs et accomplit toute justice. Nulle exception à cette règle. Nous avons vu quel a été le principe de la béatitude de Marie : voyons maintenant quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est certain que Marie, entre tous les élus, a reçu une grâce suréminente, en vertu de laquelle elle peut intercéder pour nous auprès de Dieu ; et, par une conséquence nécessaire, il est certain que nous pouvons saintement et utilement recourir à elle, et implorer dans nos besoins le secours de sa protection. Cette vérité, qui nous est plus que suffisamment révélée de Dieu, et dont toute la tradition est un authentique témoignage, se trouve d'ailleurs si conforme à tous les principes du bon sens et de la raison, que cela seul suffirait pour confondre l'obstination de l'hérésie, qui la rejette et qui la combat. Car si les anges bienheureux, qui sont devant le trône de Dieu, offrent continuellement nos prières à Dieu comme nous l'apprenons du texte sacré, pourquoi Marie, la Reine des anges, ne serait-elle pas en état de nous rendre encore avec plus d'effet et plus de dignité le même office ? Et si Marie elle-même, lorsqu'elle était sur la terre, pouvait être invoquée, c'est-à-dire si l'on pouvait s'adresser à elle, employer sa médiation auprès de Jésus-Christ, la prier de demander à cet Homme-Dieu des grâces, maintenant qu'elle est dans le ciel, pourquoi le pourrait-on moins ? est-ce qu'elle ne voudrait plus désormais s'intéresser pour nous ? est-ce qu'elle n'en aurait plus le pouvoir ? est-ce qu'elle ne connaîtrait plus nos besoins ? est-ce que son invocation blesserait le culte suprême qui n'est dû qu'à Dieu seul et à Jésus-Christ ? quatre points auxquels se réduisent toutes les préventions et tous les prétextes de l'hérésie. Ecoutez-moi, et je vais les détruire en quatre mots.

Que Marie, dans l'état de sa gloire, ne voulût plus s'intéresser pour nous, la seule pensée nous en peut-elle venir à l'esprit ? Car pourquoi sa charité, qui dans le ciel est beaucoup plus parfaite, et par conséquent beaucoup plus ardente, se serait elle refroidie ? et pourquoi cette vierge, qui, pour les intérêts de Dieu, n'a jamais rien eu plus à cœur que le salut des hommes, y serait-elle devenue insensible ; depuis, si je l'ose dire, que, transformée en Dieu et intimement unie à l'essence de Dieu, elle voit encore plus clairement combien ce salut des hommes est précieux à Dieu ? Non, non, disait saint Cyprien, parlant en général des saints glorifiés (et ce qu'il disait des saints en général, je le dis en particulier de Marie), ils n'ont jamais eu tant de zèle qu'ils en ont à présent pour nous. Autant qu'ils sont sûrs de leur propre bonheur, autant désirent-ils notre salut : *Quantum de sua felicitate securi, tantum de nostra salute solliciti;* et ce serait, ajoute saint Bernard, méconnaître Marie, que de se persuader que celle qui, à l'exemple de Dieu même, a aimé les hommes jusqu'à donner pour eux son propre fils, depuis qu'elle est en possession de sa béatitude, les eût oubliés et absolument délaissés. Que, malgré toute sa charité, Marie n'eût plus le pouvoir de nous secourir, autre sentiment encore moins soutenable. Car, pourquoi serait-elle moins puissante dans ce royaume céleste, où elle tient après Dieu un si haut rang, que lorsqu'elle était parmi nous dans ce lieu d'exil ? Elle pouvait bien alors engager son fils à faire des miracles ; elle obtenait bien de lui qu'il changeât les lois de la nature, qu'il forçât en quelque sorte celles de la Providence, qu'il convertît l'eau en vin : depuis qu'elle a reçu la couronne de l'immortalité, serait-elle déchue de son crédit, et le pouvoir dont elle usait aurait-il cessé ? Qu'elle n'entendît plus nos prières, et qu'elle ne sût plus ni quand ni pourquoi nous l'invoquons, c'est ce que l'hérésie a prétendu, mais ce qu'elle ne persuadera qu'à des esprits ou entêtés ou peu éclairés. Car pourquoi nos besoins ne seraient-ils pas connus de cette vierge? les anges les connaissent bien : Dieu, qui leur a confié le soin de nos personnes, leur révèle bien nos dispositions intérieures : chargés de veiller sur notre conduite, ils savent bien ce qui se passe dans le secret de nos cœurs; ils se réjouissent bien de notre conversion ; ils font bien, selon l'Evangile, une fête dans le ciel, quand un pécheur touché de Dieu fait pénitence sur la terre. Pourquoi donc Marie, plus élevée qu'eux dans le séjour de la gloire, ne verrait-elle pas en Dieu ce qu'ils y voient ? Enfin, que l'usage de l'invoquer blessât le culte souverain qui n'est dû qu'à Dieu seul et à Jésus-Christ : erreur pitoyable, et qui se détruit par elle-même. Car, disent les théologiens, nous n'invoquons pas Marie comme

[1] Psalm., XIV, 2.

celle de qui dépend la grâce, ni comme celle qui en est l'arbitre, ni comme celle à qui il appartient de nous la donner; mais comme celle qui peut la demander pour nous et l'obtenir. Nous ne l'invoquons pas même afin qu'elle nous obtienne cette grâce par ses propres mérites, mais par les mérites du Sauveur. Instruits de la parole du Fils de Dieu, qui nous a dit, Venez à moi, nous n'allons pas à elle comme à lui; mais nous allons à lui par elle, comme par elle la foi nous apprend qu'il est venu à nous : nous allons à lui comme à l'unique Médiateur; mais nous allons à elle comme à la première et à la plus accréditée de tous nos intercesseurs.

Or, cette intercession de Marie, ce droit que nous avons d'invoquer Marie, cette possession où nous sommes de recourir à Marie, c'est ce que l'Eglise veut que nous envisagions comme un des soutiens et des plus solides appuis de notre espérance. Car dites-moi, chrétiens, quelles sont les deux choses qui affaiblissent communément et qui ébranlent notre espérance? La crainte des jugements de Dieu, et la vue de nos péchés. Or, que trouvons-nous aujourd'hui dans la personne de Marie? une avocate toute-puissante auprès de notre Juge, et une mère de miséricorde pour les pécheurs. Souffrez que, pour votre édification aussi bien que pour votre consolation, je vous fasse goûter ces pensées. Oui, mes frères, disait saint Bernard, nous avons Marie dans le ciel pour avocate auprès du Fils, comme nous avons Jésus-Christ pour avocat auprès du Père; et qui doute que Marie, étant la mère de Celui qui, comme juge, doit prononcer des arrêts de vie et de mort, je dis une mère bien-aimée, une mère sainte, une mère couronnée de gloire, elle ne soit écoutée favorablement? qui doute que, plaidant la cause des hommes, elle ne soit exaucée pour le respect de sa maternité? Il ne s'ensuit pas de là que nous l'élevions au-dessus de son fils, comme si sa maternité lui donnait droit d'exiger de lui qu'il nous accordât le pardon de nos crimes. A Dieu ne plaise que nous le concevions de la sorte! Quand, par un excès de confiance, il nous échapperait certains termes moins justes; et quand nous dirions (ce que je n'ai garde d'avancer), que Jésus-Christ, exauçant Marie, se plaît à lui rendre encore dans le ciel une espèce d'obéissance, se regardant toujours comme son fils, et l'honorant toujours comme sa mère, quand, dis-je, nous parlerions ainsi, les partisans de l'hérésie ne devraient pas plus s'en scandaliser, que d'autres expressions toutes semblables dont se sert l'Ecriture, lorsqu'elle dit que Dieu, arrêtant le cours du soleil, voulut bien obéir à la voix d'un homme : *Obediente Domino voci hominis* [1]; et lorsqu'elle ajoute que Dieu s'est engagé, tout Dieu qu'il est, à faire la volonté de ceux qui le craignent : *Voluntatem timentium se faciet* [2]. Mais nous n'avons pas même besoin de cette défense, puisque les termes dont nous usons en parlant du pouvoir de Marie, portent avec eux leur justification, et sont à l'épreuve de toute censure. Car nous disons que Marie prie Jésus-Christ, et non point qu'elle commande à Jésus-Christ; mais du reste, nous ajoutons que Jésus-Christ, après avoir autrefois obéi à Marie, l'écoute encore présentement avec tous les égards qu'il a conservés et qu'il conservera éternellement pour elle; égards de distinction, fondés sur la prééminence de sa dignité et sur le mérite de sa personne. Or il n'y a, encore une fois, que des esprits obstinés dans leur erreur qui puissent contredire cette vérité. Car si Dieu, dans l'Ecriture, disait aux amis de Job : Allez à mon serviteur Job, et il priera pour vous, en sorte que votre iniquité ne vous sera point imputée : *Ite ad servum meum... Job autem... orabit pro vobis* [3]; si Moïse, par son intercession, pouvait suspendre les foudres de la colère de Dieu, prêts à éclater sur les israélites : *Dimitte me ut irascatur furor meus* [4] si Dieu, dans le chapitre quinzième de Jérémie, parlait de Moïse et de Samuel comme de deux puissants intercesseurs auprès de lui; et si Judas Machabée vit le grand prêtre Onias, plusieurs années après sa mort, apaisant le Ciel par ses prières en faveur de toute la nation des juifs, pouvons-nous douter que la médiation de Marie ne soit un titre solide pour approcher avec confiance du trône de la grâce et de la miséricorde de notre Dieu? Mes crimes m'en éloignent, dites-vous; et parce que je suis pécheur, je ne puis y avoir accès, et je n'ose l'espérer. Mais ne savons-nous pas, répond saint Bernard, que la grande qualité de Marie est d'être singulièrement la mère des pécheurs? ne savons-nous pas que c'est aux pécheurs qu'elle est en quelque manière redevable de toute sa gloire, puisqu'il est vrai que s'il n'y avait eu des pécheurs, elle n'eût jamais été mère de Dieu? qu'ainsi tout le bonheur de sa destinée, ou, pour mieux dire, de sa prédestination éternelle, a roulé sur le malheur des hommes comme pécheurs, et que, par une reconnaissance digne d'elle, et qui n'a rien dans sa personne que de saint, puisqu'elle l'accorde par-

[1] Josue., x, 14. — [2] Psal., CXLIV, 19. — [3] Job., XLII, 8. — [4] Exod. XXXII, 10.

faitement avec la haine et l'horreur du péché, elle se tient comme obligée à secourir les pécheurs, à être le refuge des pécheurs, à employer son crédit pour la conversion des plus indignes et des plus endurcis pécheurs, parce qu'elle sait bien que, tout pécheurs et tout endurcis qu'ils sont, c'est pour eux, et pour eux spécialement, que Dieu l'a faite ce qu'elle est, et qu'en cela même elle se conforme aux inclinations de son Fils, qui, sans confondre l'ordre des choses, a toujours aimé les pécheurs, quoiqu'il fût venu pour détruire et pour abolir le péché.

Voilà ce que j'appelle notre espérance; mais en voulez-vous voir l'abus? c'est ici, mes chers auditeurs, que j'ai besoin de toute votre application, en finissant ce discours. L'abus de cette invocation de Marie, et ce qui nous rend tous les jours son crédit inutile auprès de Dieu, c'est qu'au lieu d'envisager Marie comme la médiatrice qui peut, par son intercession, nous procurer les véritables grâces du salut, je veux dire les grâces réelles et possibles, les grâces solides et nécessaires, les grâces réglées et mesurées selon l'ordre de Dieu, les grâces victorieuses qui doivent combattre en nous nos passions, et triompher de la chair et du monde; par de secrètes et de funestes erreurs qui nous trompent, nous nous formons de Marie une fausse idée, jusqu'à nous promettre de sa protection des grâces chimériques et impossibles; des grâces selon notre goût, et selon les désirs corrompus de notre cœur; des grâces, s'il y en avait de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir; des grâces miraculeuses, et sur lesquelles notre présomption seule peut faire fond. Je m'explique: nous invoquons Marie, mais par une confiance aveugle, nous reposant sur elle de notre salut, nous en négligeons et nous en abandonnons tout le soin; comme si Marie; par son crédit auprès de Dieu, devait nous garantir ce salut sans conversion, ce salut sans changement de vie, ce salut sans renoncement à nous-mêmes, ce salut sans fruits de pénitence et sans mortification des sens; comme si, par la faveur de Marie, il devait y avoir pour nous des victoires sans combat, des récompenses sans mérite, des mérites sans travail, des vertus dont la pratique ne nous coûtât rien: grâces chimériques et impossibles. Nous invoquons Marie; mais, par une témérité qui, bien loin de l'honorer, lui est injurieuse, nous espérons obtenir par elle une bonne mort après une vie toute mondaine, une heureuse fin après un continuel oubli de Dieu, une sainte et finale persévérance après une opiniâtre résistance à toutes les lumières du ciel, un port assuré après une suite infinie d'égarements et de naufrages volontaires: grâces possibles, mais miraculeuses. Nous invoquons Marie; mais, par une ignorance grossière de ce qu'elle peut, persuadés qu'elle peut tout, nous nous flattons de trouver en Dieu, par sa médiation, une patience sans bornes pour nous supporter, une disposition sans mesure à nous pardonner, une miséricorde inépuisable qui sera toujours en notre pouvoir, une protection sûre et immanquable, malgré nos délais criminels et nos retardements affectés: grâces, s'il y en avait de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir. Nous invoquons Marie; mais, par une damnable sécurité, fondée sur son pouvoir, nous nous assurons que, sans sortir de l'occasion du péché, elle nous préservera du péché; qu'au milieu des flammes, elle nous conservera aussi purs et aussi sains que les trois enfants de la fournaise de Babylone: grâces selon notre goût et selon notre sens réprouvé, mais grâces que par cette raison-là même nous ne pouvons attendre de Marie, et qui, bien loin d'être l'objet de l'espérance chrétienne, en ont été de tout temps le malheureux écueil. Car Marie n'a point le crédit qui la rend si puissante auprès de Dieu, pour porter nos intérêts contre les intérêts de Dieu; elle n'est point, comme reine du ciel, placée sur le trône pour faire régner dans nous le péché; elle n'est point notre avocate, pour nous entretenir dans l'impénitence: elle est toute-puissante auprès de son fils; mais elle l'est, disent les Pères, dans l'ordre des divins décrets, dans l'étendue des saintes lois que la sagesse de Dieu a établies, sans préjudice des maximes évangéliques et de leur inflexible sévérité: c'est-à-dire, elle est toute-puissante pour nous attirer à Dieu et pour rapprocher Dieu de nous, toute-puissante pour disposer Dieu à être touché de nos larmes, toute-puissante pour lui faire agréer nos vœux, nos satisfactions, nos sacrifices; mais non pas toute-puissante pour anéantir l'obligation de tout cela, ni pour faire que Dieu, oubliant ses plus essentiels attributs, devienne, si j'ose ainsi parler, prévaricateur de sa sainteté et fauteur de notre iniquité.

Nous vous invoquons aujourd'hui, Vierge sainte, mais c'est dans des dispositions plus conformes à nos devoirs, plus conformes aux règles que la religion nous prescrit, plus conformes au mystère même de votre glorieuse

assomption. Mieux instruits de nos intérêts et des desseins de Dieu sur nous, nous n'attendons point de vous ces grâces purement temporelles, qui ne nous donneraient que de vaines joies, ni ces prospérités du monde qui ne serviraient qu'à entretenir notre orgueil et à satisfaire notre amour-propre. Si nous avons recours à vous, c'est pour des besoins plus pressants et plus importants ; c'est pour des biens plus nécessaires, quoique peut-être moins de notre goût; c'est dans des vues plus relevées et plus convenables au christianisme que nous professons. Accablés sous le poids de nos misères, et persuadés que vous pouvez nous secourir, nous vous réclamons dans cette auguste solennité; mais voici le sujet de nos demandes : obtenez-nous par votre toute-puissante intercession ces grâces du premier ordre, à quoi notre salut et notre perfection sont attachés; obtenez-nous une haine efficace du péché, une crainte respectueuse des jugements de Dieu, une soumission sans réserve à sa sainte loi ; obtenez-nous cette force chrétienne, si nécessaire pour nous préserver de la corruption du monde, pour ne nous laisser pas emporter au torrent de la coutume, pour résister au scandale du mauvais exemple, pour nous mettre au-dessus du respect humain, pour nous affranchir de la tyrannie de nos passions, pour renoncer à l'ambition, pour n'être pas esclaves de l'avarice, pour surmonter la concupiscence de la chair, et pour la tenir soumise à l'esprit : obtenez-nous ces excellentes vertus qui vous ont distinguée entre tous les justes ; cette foi héroïque qui vous a rendue si heureuse, en vous faisant croire ce qui vous était révélé; cette profonde humilité qui vous a élevée si haut, et qui engagea le Verbe de Dieu à s'abaisser jusqu'à vous; cette pureté angélique qui vous fut si chère, et que vous préférâtes à toutes les grandeurs qu'on vous promettait; cette obéissance que Jésus-Christ trouva plus digne de ses éloges et plus recommandable en vous que votre maternité même; ce zèle pour les intérêts de Dieu et pour le salut des hommes qui, malgré la tendresse de votre cœur, vous fit consentir au sacrifice et à la mort de votre fils, quand vous le présentâtes dans le temple comme la victime qui devait être immolée pour nos péchés. Sans prétendre au degré sublime où vous avez possédé ces vertus, obtenez-les-nous au moins dans le degré convenable à nos obligations : c'est-à-dire, obtenez-nous une foi vive qui nous fasse agir, et qui, pour la cause de Dieu, nous détermine à tout souffrir; une confiance en Dieu inébranlable, qui ne soit jamais confondue; un amour de Dieu que toutes les eaux des tribulations et des adversités de cette vie ne puissent éteindre; une charité envers le prochain qui nous tienne tous étroitement et saintement unis en Jésus-Christ ; obtenez-nous une victoire entière sur le monde, un détachement parfait de nous-mêmes, un esprit humble et un cœur pur. Voilà les grâces, ô Vierge sainte que nous vous demandons, et pour lesquelles nous ne craignons pas que vous nous refusiez votre intercession. Nous vous saluons avec l'Eglise en qualité de reine : *Salve, regina*; mais à Dieu ne plaise que nous présumions d'entrer dans la gloire par une autre voie que par celle de vos vertus ! Comme reine, nous vous réclamons : *Ad te clamamus;* mais nous n'implorons votre secours que pour pouvoir marcher sur vos pas, en imitant vos exemples ; comme reine, nous vous prenons pour notre protectrice, et nous vous faisons entendre nos gémissements : *Ad te suspiramus ;* mais nous ne nous mettons sous votre protection que pour obtenir par vous la grâce de notre conversion. Sans craindre d'être du nombre de vos dévots indiscrets, nous vous appelons mère de miséricorde, source de vie, consolation de nos âmes : *Mater misericordiæ, vita, dulcedo;* mais nous ne prétendons point que ces titres nous autorisent dans nos faiblesses, ni qu'ils nous rassurent dans nos désordres. Malgré les critiques censeurs de votre culte, nous nous confions en vous; mais notre confiance ne nous fait point oublier que, pour être récompensé comme vous, il faut, par proportion, le mériter comme vous, et que jamais nous ne parviendrons autrement à ce royaume éternel, où nous conduise, etc.

DEUXIÈME SERMON SUR L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

SUR LA DÉVOTION A LA VIERGE.

ANALYSE.

Sujet. *Jésus entra dans une bourgade, et une femme le reçut dans sa maison.*

Cette femme, selon le sens que l'Eglise donne à l'Evangile de ce jour, c'est Marie qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu : et c'est elle-même aussi qui est aujourd'hui reçue par cet Homme-Dieu dans le séjour de la gloire. N'entreprenons point d'expliquer avec quelle pompe elle entre dans le ciel ; mais voyons quelle doit être sur la terre notre dévotion envers cette glorieuse mère.

Division. Trois devoirs en quoi consiste la dévotion à la Vierge : l'honorer, mais l'honorer judicieusement, première partie : l'invoquer, mais l'invoquer efficacement, deuxième partie ; l'imiter, et l'imiter religieusement, troisième partie.

Première partie. Honorer Marie, mais l'honorer judicieusement. S'il peut y avoir parmi les personnes adonnées au service de la Vierge quelques dévots indiscrets, il faut aussi convenir qu'il peut y avoir parmi ceux qui censurent les dévots de la Vierge, des censeurs indiscrets. Ils se sont plaints, 1° qu'on rendait des hommages à Marie comme à une divinité ; 2° qu'on lui donnait des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice ; 3° qu'on lui attribuait de nouveaux priviléges qui ne nous étaient révélés ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition. Examinons ces plaintes, et de là même tirons des règles sûres pour honorer discrètement la reine du ciel.

1° On s'est plaint que les dévots de Marie l'honoraient comme une divinité. Mais, grâce à la Providence, l'Eglise de Jésus-Christ n'avait pas besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus ; car ce n'est point à Marie que nous offrons, comme à Dieu, des sacrifices : nous l'honorons d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu, et c'est l'honorer judicieusement.

2° On s'est plaint que les dévots de Marie lui donnaient des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice. Mais puisqu'elle est mère de Dieu, y a-t-il un titre d'honneur qui ne lui convienne ? et, en particulier, saint Bernard ne l'appelle-t-il pas expressément médiatrice et réparatrice, et ne témoigne-t-il pas que de son temps c'était ainsi que toute l'Eglise l'appelait ? Or, c'est encore honorer judicieusement la Vierge, que de lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. Il n'y a qu'un médiateur de rédemption, qui est Jésus-Christ ; mais il y a d'autres médiateurs d'intercession, et Marie, entre ceux-ci, ne doit-elle pas avoir la première place ?

3° On s'est plaint du zèle que font paraître les dévots de Marie à défendre certains priviléges qu'ils reconnaissent en elle : privilége de grâce dans son immaculée conception, priviléges de gloire dans sa triomphante assomption. Mais raisonnons toujours sur le même principe : de tous les privilége qui, sans préjudicier aux droits de Dieu, servent à rehausser l'éclat de la maternité divine, y en a-t-il un seul que nous puissions raisonnablement lui contester ? n'est-ce pas assez que ce soient des priviléges reconnus par les plus savants hommes de l'Eglise, autorisés par la créance commune des fidèles, apouyés au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides ? Or, tels sont les priviléges que nous honorons dans Marie, et c'est par là que nous les honorons prudemment. Faut-il donc que le ministère de la parole de Dieu soit aujourd'hui nécessaire pour maintenir le culte que nous rendons à la plus sainte des vierges ? mais, malgré tous les efforts de l'hérésie, le culte de Marie a subsisté, et il subsistera.

Deuxième partie. Invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement. Nous pouvons invoquer Marie, puisque l'Eglise a défini que nous pouvons invoquer les saints, et que d'ailleurs il est certain que cette Mère de Dieu a toute la miséricorde et tout le pouvoir nécessaires pour nous aider de son secours ; c'est ainsi que les Pères ont raisonné. Non-seulement nous pouvons invoquer Marie, mais nous le devons : pourquoi ? pour nous conformer à l'Eglise, pour nous attirer la grâce, pour nous procurer contre les dangers du monde une puissante protection, pour assurer notre salut. Mais le point est d'invoquer cette vierge efficacement, c'est-à-dire de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières, et que nous ne l'invoquions pas en vain ; sur quoi il y a deux extrémités à éviter, 1° trop de confiance dans la protection de Marie ; 2° trop peu de confiance dans cette même protection.

1° Trop de confiance ; car nous lui faisons quelquefois des prières présomptueuses, et par là injurieuses à Dieu, indignes de la Mère de Dieu, et pernicieuses pour nous-mêmes ; or, de telles prières ne peuvent être efficaces.

2° Trop peu de confiance. Il semble, à entendre parler les censeurs du culte de la Vierge, qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut avoir recours à elle, parce qu'il n'est pas actuellement contrit et pénitent, et parce qu'il n'a pas l'amour de Dieu. Mais, sans être actuellement contrit et pénitent, ne peut-il pas demander, par l'intercession de Marie, la grâce de la pénitence ? et, sans avoir actuellement l'amour de Dieu, ne peut-il pas le désirer, et l'obtenir par Marie ? Dans un siècle où nous voyons tant d'âmes s'égarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour et du salut. Or, une de ces voies les plus assurées, c'est une sincère confiance en Marie.

Troisième partie. Imiter Marie : 1° ce que nous devons imiter dans Marie ; 2° pourquoi nous le devons imiter.

1° Ce que nous devons imiter dans Marie, c'est sa sainteté : 1° la plénitude de sa sainteté ; 2° la perfection de sa sainteté ; 3° la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté.

2° Pourquoi nous le devons imiter : pour avoir part à la gloire dont elle prend aujourd'hui possession ; c'est par le secours de cette vierge que nous pouvons imiter ses exemples. Adressons-nous à elle pour cela, dévouons-nous à elle comme un de nos rois, et faisons une profession publique de notre dévouement.

Prière à la Vierge.

Intravit (Jesus) in quoddam castellum, et mulier quædam... excepit illum in domum suam.

Jésus entra dans une bourgade, et une femme le reçut dans sa maison. (*Saint Luc*, chap. x, 38.)

Cette femme ainsi honorée de la présence de Jésus-Christ, ce fut, chrétiens, dans le sens littéral de notre Evangile, Marthe, sœur de Madeleine ; mais, selon l'application de l'Eglise, c'est Marie, la Mère du Rédempteur, la reine des vierges, et la souveraine du ciel et de la terre. C'est elle qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu ; et c'est elle qui est aujourd'hui reçue par cet Homme-Dieu dans le séjour de la gloire. Heureuse, mes frères, s'écrie saint Bernard, heureuse réception de l'une et de l'autre part ! *Felix utraque susceptio !* soit celle que Marie fit à Jésus-Christ dans le mystère de son incarnation, soit celle que Jésus-Christ fit à Marie dans le mystère de son assomption. Mais pourquoi parler maintenant de la première, demande le même saint Bernard ? Pour mieux juger de la seconde, répond ce saint docteur ; pour en former une juste idée ; pour en concevoir toute la gloire et toute l'excellence ; ou plutôt, pour reconnaître que comme la première est absolument inconcevable à nos esprits, la seconde est au-dessus de toutes nos vues et de toutes nos expressions : *Ut juxta inæstimabilem illius gloriam, inæstimabilis cognoscatur et ista.* En effet, quel langage pourrait jamais expliquer comment ce Dieu de majesté, qui ne peut être compris dans la vaste étendue de l'univers, se renferma dans le sein d'une vierge ; et qui pourrait dire aussi avec quelle pompe cette vierge entre dans le ciel pour y être couronnée, et pour y régner pendant toute l'éternité ? *Christi generationem et Mariæ assumptionem quis enarrabit ?* J'ai donc cru, mes chers auditeurs, devoir prendre un sujet plus proportionné à notre faiblesse, et même plus utile pour vous. J'ai cru que le grand et ineffable mystère de l'assomption de Marie me donnait une occasion favorable de vous entretenir de la dévotion envers cette Mère de Dieu. C'est ce que je me propose, et c'est pour cela même, Vierge sainte, que j'ai besoin de votre secours. Daignez agréer le zèle qui m'anime pour vous, et le seconder ; daignez écouter la prière que je vous fais en vous saluant, et vous disant : *Ave, Maria.*

Si j'entreprends aujourd'hui de vous parler de la dévotion à la Vierge, ce n'est point précisément pour vous l'inspirer, puisque je vous suppose trop chrétiens pour n'avoir pas envers la Mère de Dieu tous les sentiments de zèle et de respect qui lui sont dus. C'est donc seulement pour vous donner sur cette importante matière toute l'instruction que des chrétiens parfaits et spirituels doivent avoir, s'ils veulent parvenir à la pratique de ce culte raisonnable que le grand Apôtre nous a si fortement recommandé : *Rationabile obsequium vestrum* [1]. Ainsi, mes chers auditeurs, au lieu de vous exhorter à la dévotion envers Marie, je veux vous apprendre à régler cette dévotion, à profiter de cette dévotion, et à vous sanctifier vous-mêmes par cette dévotion ; je veux vous en faire connaître les véritables caractères, vous en marquer les défauts, vous en découvrir les abus, et par là vous engager à en faire un saint usage : pouvais-je choisir un dessein plus convenable à votre piété, et plus avantageux à la dévotion même dont il s'agit ? Elle consiste, selon saint Bernard, en trois principaux devoirs : à honorer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or, c'est à ces trois devoirs que je m'attache, et voici en trois mots le partage de ce discours. Il faut honorer Marie, mais l'honorer judicieusement, c'est la première proposition ; il faut invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement, c'est la seconde proposition ; enfin il faut imiter Marie, et l'imiter religieusement, c'est la dernière proposition. Il faut honorer cette Vierge judicieusement ; car l'honneur de la Reine du ciel, aussi bien que celui de Jésus-Christ le Roi des rois, demande sur toutes choses cette condition : *Nam et honor reginæ judicium diligit*, dit saint Bernard, appliquant à la mère ce qui est écrit du fils : *Et honor Regis judicium diligit* [2] : ce sera le sujet de la première partie. Il faut invoquer cette vierge efficacement ; car en vain Marie a-t-elle pour nous du crédit auprès de Dieu, si par l'indignité de nos prières ou par l'impénitence de notre vie, nous nous rendons son crédit inutile : ce sera la seconde partie. Il faut, autant qu'il est en notre pouvoir, imiter cette vierge religieusement ; car la sainteté de Marie est un modèle sur lequel Dieu prétend que nous nous formions, et, si nous ne le faisons pas, sur lequel il nous jugera : ce sera la dernière partie. Trois vérités également capables de contribuer à la conversion des pécheurs, et à la sanctification des justes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour honorer saintement la Mère de Dieu, il faut l'honorer judicieusement. C'est un principe qui ne peut être contesté, et dont il n'y a sans doute personne qui ne convienne avec moi.

[1] Rom., XII, 1. — [2] Psalm., XCVIII, 4.

Mais on doit en même temps convenir d'une autre vérité qui me paraît également incontestable, savoir, que s'il faut du discernement et de la prudence pour honorer la Mère de Dieu, il n'en faut pas moins, que dis-je? il en faut même encore plus pour censurer ceux qui l'honorent, et pour s'ériger en juge du culte et des honneurs qu'ils lui rendent. J'ai droit, ce me semble, d'exiger d'abord de votre piété que vous ne sépariez jamais ces deux principes, quand il s'agit de décider sur un sujet aussi important que celui-ci; et vous avez trop de pénétration, chrétiens, pour n'entrer pas dans ma pensée, et trop d'équité pour n'avouer pas que la raison, aussi bien que la droite et sincère religion, le demandent ainsi: je m'explique. Il peut y avoir dans le monde, parmi les personnes adonnées au service de la Vierge, des dévots indiscrets, j'en veux bien tomber d'accord avec vous; et s'il y en a de tels, à Dieu ne plaise que je prétende ici les excuser ni les autoriser! mais aussi peut-il y avoir des censeurs indiscrets de la dévotion envers cette même Vierge; et c'est à quoi l'on ne pense point assez. De ces deux désordres, on se pique d'éviter le premier, et il arrive tous les jours qu'on se fait un faux mérite ou une vanité bizarre du second. Cependant le second n'est pas moins dangereux que le premier; et l'homme chrétien ne court pas moins de risque devant Dieu, en condamnant avec témérité un culte légitime et saint, qu'en pratiquant par ignorance un culte outré et superstitieux. C'est donc à nous, mes chers auditeurs, à nous préserver de l'un et de l'autre; c'est à moi, comme prédicateur de l'Evangile, à vous conduire entre ces deux écueils, et par quelle voie? en vous donnant des règles sûres pour honorer discrètement la Reine du ciel, et vous proposant les mêmes règles pour ne pas critiquer légèrement les honneurs même populaires qu'elle reçoit sur la terre. Ne disons rien de vague; et, dans le dessein que j'ai formé d'éclaircir ces vérités, ne combattons point des fantômes, mais venons au détail des choses.

On a prétendu que, malgré le soin qu'ont eu les pasteurs d'instruire les peuples, et d'épurer, dans notre siècle, la religion ou la dévotion des fidèles, il y avait encore de l'excès, et par conséquent de l'abus dans le culte qu'on rend à la sainte Vierge; et ce que je vous prie de bien remarquer, ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de l'Eglise qui en ont jugé de la sorte. Quelques-uns même de ses propres enfants ont déploré cet abus: des catholiques, prétendus zélés, mais dont le zèle sans doute n'a pas eu toutes les qualités requises pour être ce zèle selon la science que demandait l'Apôtre; quoi qu'il en soit, des catholiques même ont cru devoir prendre sur ce point la cause de Dieu; et de la manière qu'ils s'en sont expliqués, voici les trois chefs où la vénération du commun des fidèles pour la Mère de Dieu leur a paru aller jusqu'à l'indiscrétion. Car c'est le terme dont ils se sont servis, et il nous importe une fois de bien comprendre à quoi ils l'ont appliqué. Touchés des intérêts de Dieu, ils se sont plaints qu'on rendait des hommages à Marie comme à une divinité; ils se sont plaints qu'on lui donnait des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice du monde perdu; ils se sont plaints qu'on lui attribuait de nouveaux privilèges, qui ne nous étaient révélés ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes sans préjugé; et puisqu'ils les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertissements donnés par Marie elle-même à ses dévots indiscrets, nous qui voulons de bonne foi que notre dévotion soit prudente, qu'elle soit solide, qu'elle soit sans reproche, profitons de ces avis: pour peu qu'ils soient fondés, édifions-nous-en; du moins servons-nous de l'examen que nous en allons faire, pour nous rendre encore plus exacts et plus irrépréhensibles dans le culte de la Vierge que nous honorons. Ecoutez-moi: ceci n'aura rien de trop abstrait ni d'ennuyeux.

Il est donc vrai, chrétiens, et je le dis hautement, que d'honorer Marie comme une divinité, quoique *subalterne*, ce serait, non pas un simple abus, ni une simple indiscrétion, mais un crime et une impiété. Car Marie, toute Mère de Dieu qu'elle est, n'est qu'une pure créature, l'humble servante du Seigneur, dont tout le bonheur est fondé sur l'aveu authentique qu'elle a fait elle-même de sa bassesse et de son néant: *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* [1]. C'est ainsi qu'elle nous l'a appris; et nous le savons si bien, que, pour ne l'oublier jamais, nous nous faisons un devoir de la saluer chaque jour en cette qualité de servante du Seigneur: *Ecce ancilla Domini* [2]. Ainsi, grâce à la Providence et à l'esprit qui gouverne le christianisme, je prétends que l'Eglise de Jésus-Christ, surtout dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, n'avait nul besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus. Car, comme je vous l'ai fait déjà remarquer d'autres fois, ce

[1] Luc., I, 48. — [2] Ibid., 38.

que disait saint Augustin dans un sujet à peu près semblable, pour répondre aux manichéens, qui, malicieusement et sans raison, accusaient de son temps les catholiques de rendre aux martyrs un culte idolâtre ; ce que disait ce Père touchant les martyrs, qui de nous ne le dit pas de la Mère de Dieu, que ce n'est point à elle que nous dédions des autels, ni à elle que nous offrons le sacrifice, mais à Dieu qui l'a choisie, à Dieu qui l'a sanctifiée, à Dieu qui l'a glorifiée? Nous sommes donc bien éloignés de cette grossière erreur, ou de cette énorme indiscrétion qui consisterait à faire de Marie une déesse ; et l'indiscrétion, s'il y en avait ici, serait plutôt de la part de ceux qui, dans leurs avis, auraient supposé qu'un grand nombre de fidèles, à la vue de leurs pasteurs, avaient pu tomber et étaient en effet tombés dans une telle corruption de foi; l'indiscrétion serait, non-seulement d'avoir par là renouvelé les accusations vaines et frivoles des anciens hérétiques contre l'Eglise, mais d'avoir donné l'avantage à l'hérétique protestant, de voir des catholiques même persuadés que notre foi s'était ainsi corrompue dans ces derniers siècles. Non, mes chers auditeurs, je le répète, l'Eglise de Jésus-Christ n'a point été abandonnée de la sorte. Car qu'est-ce, selon nous, que d'honorer judicieusement la Mère de Dieu ? C'est l'honorer d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu : or, voilà comment nous l'honorons, voilà comment tous les siècles du christianisme l'ont honorée : malheur à celui qui la confondrait avec Dieu! mais aussi malheur à celui qui ne lui rendrait pas des hommages particuliers, et qui, dans son estime, ne la mettrait pas au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu! Il a été de mon devoir d'appuyer d'abord sur cet article et de vous le faire sentir; mais allons plus loin.

On a blâmé comme indiscret le zèle des fidèles, qui attribuaient à Marie des titres d'honneur qu'on prétend ne lui pas convenir ; et moi, j'avance et je soutiens que, depuis que l'Eglise universelle, par le plus solennel de ses décrets, qui fut celui du concile d'Ephèse, a maintenu la Vierge dont je défends ici la gloire dans la possession du titre de Mère de Dieu, que l'hérésiarque Nestorius lui disputait, il n'y a point de titre d'honneur qui ne lui convienne ni de qualité éminente qu'on puisse sans indiscrétion lui contester. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus. Car, puisqu'il s'agit surtout de la qualité de médiatrice et de réparatrice du monde, que les réformateurs de son culte lui voudraient ôter, voyons comment en a parlé saint Bernard : non point dans ces occasions et dans ces discours où il n'a pensé qu'à exalter Marie par les magnifiques éloges qu'il en a faits, mais dans cette célèbre épître aux chanoines de Lyon, où, raisonnant en théologien, et décidant à la rigueur, il a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous rendons à la Mère de Dieu. Je me contenterai de traduire ses paroles, et je ne puis douter que vous n'en soyez touchés. Donnez, disait-il, donnez à Marie les justes louanges qui lui appartiennent, et souvenez-vous que la sainteté, pour être honorée, n'a besoin que de la vérité. Dites, par exemple, que Marie a trouvé pour elle et pour nous la source de la grâce ; dites qu'elle est la médiatrice du salut et la restauratrice des siècles : vous le direz avec raison ; car c'est ce que toute l'Eglise publie, et ce qu'elle chante tous les jours dans ses divins offices : *Magnifica gratiæ inventricem Mariam, mediatricem salutis, restauratricem sæculorum ; hæc mihi de illa cantat Ecclesia.* Ceux à qui ces titres déplaisent oseront-ils s'inscrire en faux contre le témoignage de saint Bernard, et récuser un homme d'une si grande autorité parmi les Pères, et qui rapporte en fidèle historien ce que l'Eglise croyait de son temps, et ce qu'elle pratiquait ? Or, voilà ce que j'appelle honorer judicieusement la Vierge, lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. On sait bien qu'il n'y a, pour ainsi parler, qu'un Médiateur de rédemption ; mais on est certain de ne point déroger à ses droits, quand on reconnaît avec l'Ecriture, outre cet unique Médiateur de rédemption, qui est Jésus-Christ, d'autres médiateurs d'intercession ; et Marie, entre ceux-ci, ne doit-elle pas avoir la première place ? On sait que Jésus-Christ seul a racheté le monde par son sang ; mais on ne peut ignorer que ce sang qu'il a répandu a été formé de la substance même de Marie, et par conséquent que Marie a fourni, a offert, a livré pour nous le sang qui nous a servi de rançon : car c'est sur quoi toute l'Eglise s'est fondée pour la qualifier de médiatrice et de réparatrice des hommes. Ce serait donc encore par là une indiscrétion (je devrais peut-être user d'un terme plus propre et plus fort), ce serait, dis-je, une indiscrétion de lui refuser ces titres glorieux et si solidement établis. Mais, sans raisonner davantage, il me suffit, reprend saint Bernard, que l'Eglise m'ait appris à honorer de cette manière la Mère de Dieu : car ce que m'enseigne l'Eglise, ajoutait ce saint docteur, c'est à quoi je m'attache inviolablement, et de quoi je ne me départirai jamais. Tout ce qu'elle croit,

je le crois ; et tout ce qu'elle pratique, je le veux pratiquer : et en le croyant, en le pratiquant sans distinction et sans restriction, je me tiens en assurance, puisqu'elle est l'oracle que je dois écouter sur tout, et le guide infaillible que je dois suivre : *Quod ab illa accepi, securus teneo.*

Or, selon cette règle, mes chers auditeurs, nous ne craignons point d'être des dévots indiscrets de Marie, quand nous l'appelons notre médiatrice et notre réparatrice ; quand nous disons qu'elle est pour nous une source de vie, qu'elle est dans cette terre d'exil notre consolation, qu'elle est au milieu de tous les dangers notre espérance : pourquoi ? parce que jusqu'à la fin des siècles, malgré le chagrin de l'hérésie, l'Eglise la réclamera et la saluera sous toutes ces qualités : *Vita, dulcedo, et spes notra, salve.* Notre vie ; comment ? après Dieu et après Jésus-Christ : notre consolation ; comment ? après Dieu, et après Jésus-Christ : notre espérance ; comment ? après Dieu et après Jésus-Christ. Peut-on, sans indiscrétion et même sans malignité, nous soupçonner, ou plutôt soupçonner l'Eglise de l'entendre dans un autre sens ? Et parce qu'il est évident et incontestable que c'est là le sens de l'Eglise, et que nous n'en avons point d'autre, malgré la fausse délicatesse des censeurs de notre dévotion envers la Mère de Dieu, nous ne faisons point difficulté de l'appeler absolument notre vie, absolument notre consolation, absolument notre espérance ; *Vita, dulcedo, et spes nostra.* Oui, c'est ainsi que nous le chantons avec l'Eglise, et qu'on le chantera jusqu'à la dernière consommation des temps. Les ennemis de Marie passeront, mais l'Eglise leur survivra, l'Eglise après eux subsistera, et, touchée des mêmes sentiments, elle dira toujours, en s'adressant à la mère de son époux et de son Sauveur : *Vita, dulcedo, et spes nostra.*

Enfin, on a traité de zèle indiscret celui que fait paraître le peuple chrétien à défendre certains priviléges de Marie. Priviléges de grâce dans son immaculée conception, priviléges de gloire dans sa triomphante assomption ; bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le dénombrement, et qu'on s'est aussi contenté de nous marquer sous des termes généraux, en les rejetant. Mais moi, voici encore, et sur le même principe, comment je raisonne : car, puisque nous reconnaissons Marie pour mère de Dieu, de tous les priviléges propres à rehausser l'éclat de cette maternité divine, y en a-t-il un seul que nous ne devions être disposés à lui accorder, ou pour mieux dire y en a-t-il un seul que Dieu lui-même ne lui ait pas accordé ? Si Dieu ne nous les a pas tous également révélés ; si nous n'avons pas sur tous la même certitude, et si tous ne sont pas dans le christianisme des points de foi, n'est-ce pas assez, pour les attribuer à cette vierge, que, sans préjudicier aux droits de Dieu, ce soient des priviléges convenables à la dignité de mère de Dieu ? n'est-ce pas assez que ce soient des priviléges reconnus par les plus savants hommes de l'Eglise, autorisés par la créance commune des fidèles, appuyés, sinon sur des preuves évidentes et des démonstrations, au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides et les plus irréprochables ? Or tels sont les priviléges que nous honorons dans Marie ; et c'est par là que nous les honorons prudemment. Un esprit raisonnable et sage, surtout un esprit bien prévenu à l'égard de Marie, et affectionné à son culte (car voilà le point), un esprit, dis-je, guéri de certains préjugés, ou dégagé de certains intérêts, dans le choix de deux partis, s'il y en avait deux à prendre, ne penchera-t-il pas toujours vers le plus favorable à la sainte mère que nous révérons ? ne le préférera-t-il pas et ne l'embrassera-t-il pas, quand c'est d'ailleurs le mieux établi et le mieux fondé ? Mais que devrait-on penser d'un esprit toujours prêt à faire naître des doutes sur les grandeurs de Marie et sur ses plus illustres prérogatives ? toujours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre suspectes ; mettant toute son étude à troubler la piété des peuples, et par toutes ses subtilités ne cherchant qu'à la resserrer, qu'à en décréditer les plus anciennes pratiques, peut-être qu'à l'anéantir, au lieu de travailler à la maintenir et à l'étendre ? Ah ! mon Dieu, fallait-il donc que le ministère de votre parole fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur et le culte que le monde chrétien est en possession de rendre à la plus sainte des vierges ? Après que les premiers hommes de notre religion se sont épuisés à célébrer les grandeurs de Marie, après qu'ils ont désespéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état, après qu'au nom de tous saint Augustin a confessé son insuffisance, et protesté hautement qu'il manquait d'expressions pour donner à la Mère de Dieu les louanges qui lui étaient dues : *Quibus te laudibus efferam nescio* ; fallait-il que je fusse obligé de combattre les fausses réserves de ceux qui craignent de la louer avec excès, et qui osent se plaindre qu'on l'honore trop ? Voilà toutefois un des désordres de notre siècle. A mesure que les mœurs se sont perverties, par une apparence de réfor-

me, on a raffiné sur la simplicité du culte; à mesure que la foi est devenue tiède et languissante, on a affecté de la faire paraître vive et ardente, sur je ne sais combien d'articles qui n'ont servi qu'à exciter des disputes, et à diviser les esprits sans les édifier. Si ces prétendus zélés et ces censeurs indiscrets du culte de la Vierge avaient été appelés au conseil, et qu'on eût pris leur avis, jamais ils n'auraient consenti à cette multiplicité de fêtes instituées en son honneur. Ce nombre infini de temples et d'autels consacrés à Dieu sous son nom, n'eût pas été de leur goût. Tant de pratiques établies par l'Eglise pour entretenir notre piété envers la Mère de Dieu les auraient choqués; et pour peu qu'on les écoutât, ils concluraient à les abolir. Il n a pas tenu à eux, et il n'y tiendrait pas encore, que sous le vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux selon leur sens, qu'ils voudraient introduire dans le christianisme, la religion ne fût réduite à une sèche spéculation, qui bientôt dégénérerait, et qui de nos jours, en effet, ne dégénère que trop visiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entreprises que l'hérésie, depuis tant de siècles, a formées contre vous, Vierge sainte, votre culte a subsisté, et il subsistera; jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zèle des vrais chrétiens, et contre leur fidélité à vous rendre les justes hommages qui vous appartiennent. De quelque artifice qu'on use, et quelque effort qu'on fasse pour arracher de leurs cœurs les sentiments tendres et respectueux qui les lient étroitement à vos intérêts, ils les conserveront, ils les publieront, ils en feront gloire. Leur piété l'emportera, et rien ne sera capable de les séduire et de les ébranler. Vous êtes, ô sainte Mère de Dieu, vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les erreurs, et vous le serez toujours. Vous seule avez triomphé de toutes les hérésies: à peine s'en est-il formé une dans le christianisme qui ne vous ait attaquée, et il n'y en a point que vous n'ayez confondue: *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*[1]. La victoire que vous remporterez, et que vous remportez déjà sur les téméraires censeurs de votre culte, achèvera votre triomphe: s'il faut y contribuer par nos soins, nous n'y épargnerons rien; s'il faut parler, nous parlerons; dans la chaire de vérité, nous élèverons la voix, nous nous ferons entendre, et, après avoir appris au peuple chrétien à vous honorer judicieusement, nous lui apprendrons à vous invoquer efficacement: c'est le sujet de la seconde partie.

[1] August.

DEUXIÈME PARTIE.

Que nous puissions invoquer Marie et qu'elle soit pour nous dans nos besoins une protectrice toute-puissante et toute miséricordieuse, c'est une vérité, chrétiens, sur laquelle nous ne pouvons former le moindre doute, si nous sommes de fidèles enfants de l'Eglise, et si nous sommes bien instruits des principes de notre foi: car puisque l'Eglise a défini en général que nous pouvons invoquer les saints que Dieu a retirés de cette terre d'exil où nous vivons, et qu'il a placés auprès de lui dans son royaume, à combien plus forte raison pouvons-nous, dans toutes les nécessités de cette vie, nous adresser à la reine, non-seulement des saints, mais des anges bienheureux, et lui présenter nos prières? Que lui manque-t-il de tout ce qui peut affermir notre confiance? Croirons-nous qu'uniquement touchée de son bonheur, et tout occupée, pour ainsi dire, de sa propre gloire, elle soit devenue insensible à nos intérêts? mais n'est-elle pas toujours la mère de miséricorde? Nous persuaderons-nous que Dieu, en la glorifiant, ait tellement borné son pouvoir, qu'elle ne soit plus en état de nous en faire sentir les salutaires effets? mais n'est-elle pas toujours la mère de ce Dieu Sauveur qu'elle a donné au monde, et qui lui fut si soumis? est-ce en recevant la récompense de ses mérites qu'elle a perdu ses plus beaux droits; et si ce Fils adorable qu'elle porta dans son sein a fait pour elle des miracles sur la terre, que lui refusera-t-il dans le ciel? C'est ainsi que les Pères ont raisonné, et c'est là-dessus qu'ils se sont fondés pour nous exhorter, dans des termes si énergiques et si forts, à réclamer sans cesse la Mère de Dieu. Que ne puis-je les faire tous ici parler, ou plutôt que ne puis-je rapporter ici, dans un recueil abrégé, tout ce qu'ils ont dit de l'invocation de Marie, et des avantages qui y sont attachés! que ne puis-je vous faire entendre ces grands maîtres, et, selon l'expression de saint Paul, vous convaincre par cette nuée de témoins! car, quand nous n'aurions point d'autres preuves, en faudrait-il davantage, et ne serait-ce pas une témérité, que dis-je? ne serait-ce pas l'obstination la plus outrée, que de vouloir tenir contre l'autorité de tout ce qu'il y a eu depuis tant de siècles d'oracles et de docteurs dans l'Eglise de Jésus-Christ?

Je vais plus loin, et je ne dis pas seulement que nous pouvons invoquer Marie, mais j'ajoute que nous le devons: et pourquoi? Pour nous conformer à l'Eglise, pour nous attirer la grâce,

pour nous procurer, contre les dangers du monde, un secours puissant et un ferme soutien pour assurer notre salut. En effet, chrétiens, si nous sommes obligés de croire ce que croit l'Eglise comme la règle de notre foi, ne sommes-nous pas obligés de faire ce que fait l'Eglise comme la règle de nos mœurs ? Or combien de prières solennelles l'Eglise, tous les jours, adresse-t-elle à la Mère de Dieu, pour implorer son assistance ? et n'est-ce pas une espèce d'infidélité de ne pratiquer pas ce qu'elle pratique avec tant de soin, et de ne demander pas ce qu'elle demande, ni à qui, ou plutôt, par qui elle le demande? Si la grâce nous est nécessaire, et si nous ne pouvons surtout ignorer combien il nous est important d'avoir certaines grâces particulières et en certaines conjonctures, nous est-il permis de négliger un des plus sûrs moyens de les obtenir? Or ce moyen, c'est l'intercession de Marie ; et mille fois ne vous a-t-on pas avertis que c'est par elle que Dieu dispense ses dons, et par le mains de cette vierge qu'il les fait passer, en nous les communiquant? Si nous sentons notre faiblesse, et si nous gémissons de nous voir exposés à tant de périls, dans l'obligation où nous sommes d'ailleurs de nous conserver, ne devons-nous pas pour cela mettre tout en œuvre ? Or, de tout ce que nous pouvons mettre en œuvre, rien de plus efficace, de plus présent, que la médiation de Marie ; et puisque tant d'autres qui l'ont éprouvé nous en instruisent, n'est-ce pas consentir à notre perte, que de ne vouloir pas nous servir d'une telle défense? Enfin, si le salut est notre affaire, et par ses conséquences infinies, notre grande affaire, notre essentielle affaire, notre unique affaire, nous peut-il être pardonnable den'y pas employer tout ce que la religion nous fournit de plus propre à en garantir le succès? Or la coadjutrice de Dieu, dans l'accomplissement de ce salut, c'est Marie ; et comme ce saluta commencé par elle et par son consentement à la parole de Dieu, c'est par elle et par sa coopération qu'il doit être consommé. D'où il s'ensuit que nous ne pouvons donc trop, dans cette vie mortelle, la solliciter, la presser, l'intéresser en notrefaveur par nos supplications et par nos vœux. Avançons.

On peut invoquer Marie, on doit invoquer Marie, vérités incontestables ; mais le point est de l'invoquer de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières, qu'elle puisse les trouver dignes d'elle, et y prendre part. Car, selon l'oracle de Jésus-Christ, tous ceux qui disent à Dieu : Seigneur, Seigneur, ne seront pas écoutés pour cela de Dieu, ni n'entreront pas dans le royaume de Dieu ; et, suivant la même règle, j'ajoute que, de ceux qui se mettent ou qui prétendent se mettre sous la protection de la Mère de Dieu, plusieurs l'invoquent en vain : pourquoi ? parce qu'ils ne le font pas dans un esprit chrétien, ni avec les sentiments convenables pour l'engager dans leurs intérêts, et pour la toucher. Il y a donc ici deux écueils à craindre, et deux extrémités à éviter ; et comme la vertu tient le milieu entre deux vices opposés, la vérité se trouve toujours entre deux erreurs contraires. Je veux dire que les uns comptent trop sur la protection de Marie ; mais que les autres aussi ne connaissent point assez, ou semblent ne point assez connaître tout le fonds qu'on y doit faire : que les uns, selon leurs désirs et le gré de leurs passions, lui donnent trop d'étendue, et c'est l'erreur des chrétiens présomptueux ; mais que les autres aussi, selon leurs fausses maximes, la resserrent dans des bornes trop étroites, et c'est l'erreur de nos réformateurs, je dis de ceux à qui je parle dans ce discours, et qui, par une autre prudence que celle de l'Evangile, se sont ingérés à nous donner des avis dont le peuple fidèle n'a pu tirer qu'un scandale, à quoi je me sens obligé, par le devoir de mon ministère, d'opposer toute la force de la divine parole. Appliquez-vous,

Car, pour combattre d'abord ce que j'ai marqué comme la première erreur, il faut convenir, chrétiens, que nous portons quelquefois trop loin notre confiance et que nous faisons à Marie des prières qu'elle ne peut écouter : comment cela ? parce que ce sont des prières injurieusesà Dieu, parceque ce sont des prières indignes de la Mère de Dieu, parce que ce sont des prières pernicieuses pour nous-mêmes. Prières injurieuses à Dieu : pourquoi ? c'est qu'elles sont directement opposées à l'ordre de sa providence, et qu'elles vont à renverser toute l'économie de notre salut. En effet, tel est l'ordre de la Providence, que le salut dépende premièrement de Dieu, et ensuite de nous-mêmes ; qu'aidés de la grâce de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes ; que nous obtenions cette grâce par la Mère de Dieu, mais pour la faire valoir par nos soins, mais pour la rendre féconde par nos œuvres, mais pour la conserver par notre vigilance : voilà le plan que Dieu s'est tracé, et qu'il nous a proposé. Et nous, sans égard aux vues de Dieu, et nous promettant tout de la Mère de Dieu, nous nous en formons un autre selon nos idées particulières, c'est-à-dire selon notre sens réprouvé et nos inclinations corrompue.

Car si nous prétendons que, sous la protection de Marie, le salut ne nous coûtera plus rien ; qu'après avoir satisfait à certaines pratiques d'une fausse piété envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quittes de tout le reste ; que, revêtus des livrées de Marie, nous serons à couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de toutes les surprises de la mort, à couvert de tous les arrêts de la justice divine et de tous les foudres du ciel ; et qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre, en nous exposant aux occasions, en demeurant dans nos habitudes, en vivant dans l'état de péché, en remettant notre pénitence : ah ! chrétiens, si c'est de la sorte que nous l'entendons, ce n'est pas de la sorte que Dieu l'entend, ni jamais ce ne sera de la sorte qu'il l'entendra. Autrement il se démentirait bien lui-même : et quel lieu auriez-vous d'espérer, surtout en de pareilles dispositions, qu'il changeât pour vous les immuables décrets de sa sagesse éternelle ? Prières indignes de la Mère de Dieu, puisque c'est attendre d'elle qu'elle nous autorise contre Dieu même, qu'elle nous rassure contre la crainte de ses jugements, jusqu'à ne nous plus mettre en peine de les prévenir ; qu'elle nous serve de prétexte pour persévérer dans nos désordres, et pour mourir dans l'impénitence. Et de là enfin, prières [illegible] ; ne peuvent servir qu'à nous corrompre ; qui, bien loin de nous approcher de Dieu, ne peuvent servir qu'à nous en éloigner sans retour ; qui, bien loin de nous sauver, ne peuvent servir qu'à nous perdre ; par conséquent prières infiniment pernicieuses pour nous-mêmes. Or, de penser que de telles prières fussent assez efficaces pour toucher le cœur de la plus sainte de toutes les vierges, de la plus fidèle à la loi de Dieu, de la plus soumise aux desseins et aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu et pour la sanctification du peuple de Dieu, ne serait-ce pas la plus sensible et la plus évidente contradiction ?

Vous me direz qu'il faut donc conclure de là qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut invoquer efficacement la Mère de Dieu ; que n'ayant pas alors l'amour de Dieu, que vivant actuellement sans pénitence, il a beau du reste se confier en Marie et la prier, que tous ses vœux sont inutiles, et que toute sa dévotion envers la Vierge ne le sauvera pas : autre erreur dont nous avons à nous préserver, mais qui, déguisée sous des termes captieux et pleins d'artifice, proposée sous la forme trompeuse d'avertissements utiles et chrétiens, cachée sous un air de vérité qui impose et qui empêche d'en voir le danger, demande toute la précision nécessaire pour la découvrir. Rien de plus spécieux que les propositions qu'on nous fait : propositions équivoques, vraies dans un sens, fausses dans l'autre, toujours dangereuses, parce qu'elles ne tendent qu'à détruire toute notre confiance en cette mère de miséricorde, qui doit être l'asile des pécheurs. On nous dit qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en leur faisant plus espérer de Marie qu'il ne convient ; je l'avoue : mais je dis aussi qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en ruinant toute leur espérance ; et pour donner plus de jour à ma pensée, et vous faire prendre là-dessus le point juste à quoi tout fidèle doit s'en tenir, je m'explique, mes chers auditeurs, et je vous prie de me suivre.

Il est vrai, dire à un pécheur que sans pénitence et par la seule intercession de Marie il peut être réconcilié et sauvé, c'est le jeter dans l'illusion et dans la plus grossière de toutes les illusions ; car, sans la pénitence, il n'y a ni justification ni salut. Mais aussi lui faire entendre que s'il ne renonce actuellement à son péché, que s'il n'est actuellement dans la résolution de rompre ses engagements criminels, que s'il n'est actuellement touché d'un sentiment de pénitence, il ne lui sert à rien d'invoquer Marie, et que sa confiance ne lui peut être de nul avantage, c'est le séduire et le tromper ; car, sans être encore pénitent, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mère de Dieu, le devenir ? sans avoir encore le courage de s'arracher au monde et à ses honteux attachements, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mère de Dieu, le demander et l'obtenir ? sans être encore assez vivement touché de Dieu, sentant la faiblesse de son cœur, et se défiant de lui-même, ne peut-il pas, par l'intercession de Marie, engager Dieu à lui accorder une grâce qui le touche, une grâce qui l'éclaire et le fortifie ? Ne peut-il pas, du fond de l'abîme où il est plongé, lever les mains vers cette vierge, et s'écrier, en l'appelant à son secours : Reine du ciel, et toute-puissante médiatrice des hommes, ne m'abandonnez pas, moi pécheur, moi aveugle et endurci, moi faible et affaissé sous le poids de mes iniquités, incapable par moi-même de me relever, et n'ayant point d'autre avocate que vous pour prendre mes intérêts auprès de mon juge, et pour le porter à me rendre les forces que j'ai perdues et qui me manquent : *Ora pro nobis peccatoribus !* ne peut-il pas, dis-je, l'invoquer de la sorte ; et pouvons-nous croire qu'elle soit insensible à ses gémissements, et qu'elle ne s'emploie

pas à lui ménager la grâce de sa conversion ?

Il est vrai, dire à un pécheur que, sans amour pour Dieu, par la seule médiation de Marie, il peut parvenir à l'héritage de Dieu, ce serait, non plus seulement une illusion, mais une impiété. Car, sans la charité de Dieu, l'on ne peut être ami de Dieu ; et Dieu ne recevra jamais au nombre de ses élus et dans son royaume que ses amis. Mais aussi, faire entendre à ce pécheur que n'ayant pas actuellement l'amour de Dieu, il ne peut rien prétendre de Marie, et qu'inutilement il s'efforce de se la rendre propice, c'est abuser de sa crédulité, et lui ôter, dans son malheur, une des plus certaines et des plus solides ressources. Car cet amour de Dieu qu'il n'a pas, ne peut-il plus l'avoir dans la suite ; et, pour l'avoir, ne peut-il plus, selon le langage de l'Ecriture, recourir à la mère du bel amour ? *Ego mater pulchræ dilectionis* [1]. Comme, sans un amour actuel de Dieu, il peut néanmoins croire en Dieu, et de cette foi passer à l'espérance pour s'élever enfin à la charité de Dieu ; ne peut-il pas, sans un amour actuel de Dieu, former dans son cœur un sentiment de confiance en Marie ? et, animé de ce sentiment, ne peut-il pas se prosterner devant elle, lui exposer sa misère, et par là réveiller toute la tendresse d'une vierge déjà si favorablement prévenue pour nous ; par là trouver accès auprès d'elle, et par elle se mettre en grâce avec Dieu, et recouvrer le don précieux de l'amour de Dieu ? Et il ne faut point m'opposer que sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné, et, par une conséquence qui paraît nécessaire, que sans l'amour de Dieu l'on ne peut se promettre aucun fruit du culte et de l'invocation de la Mère de Dieu. Raisonnement dont il ne faut qu'éclaircir l'ambiguïté pour en faire connaître la fausseté, et, j'ose dire, la malignité. Je le sais, sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné d'une prédestination parfaite et consommée ; ou, pour m'exprimer encore plus clairement, sans l'amour de Dieu l'on ne peut arriver au terme de la prédestination, qui est la gloire ; mais avant que d'y arriver, et dans le temps même qu'on est pécheur et sans amour de Dieu, on peut être prédestiné pour parvenir un jour à cette gloire : comment cela ? parce qu'on peut être prédestiné pour sortir de l'état du péché, pour rentrer dans les voies de la justice, pour rallumer dans son cœur le feu de la charité ; et par où ? par les moyens que Dieu nous fournira. Ainsi Madeleine, au milieu même de ses désordres, était prédestinée ; ainsi l'Apôtre des nations, saint Paul, lors même qu'il persécutait l'Eglise de Dieu, était prédestiné ; ainsi des millions de libertins, jusque dans leur libertinage même, ont été prédestinés. Or ces moyens de prédestination, par qui pourrons-nous plus sûrement et plus infailliblement les obtenir que par Marie ?

Disons le même de bien d'autres avis par où l'on a prétendu régler notre confiance en la Mère de Dieu, et nous précautionner contre des abus imaginaires. Je dis contre des abus imaginaires ; car, quand on nous avertit de ne pas croire qu'il ne soit plus au pouvoir de Dieu de damner un pécheur dès qu'il porte quelque marque d'une dévotion extérieure à la bienheureuse Vierge ; de ne nous pas persuader qu'elle ait plus de bonté, plus de zèle pour nous que Jésus-Christ même, et de ne pas plus compter sur ses prières que sur les mérites de son Fils ; de ne penser pas que sans elle on ne puisse approcher de Dieu par le Sauveur même des hommes, et de ne la point mettre en parallèle ni avec Dieu ni avec l'Homme-Dieu ; de ne pas ôter à cet Homme-Dieu la miséricorde pour la donner toute à sa Mère, et de ne pas préférer le culte de cette divine Mère à l'amour de Dieu et à la confiance que nous devons avoir en lui ; quand, dis-je, on s'arrête vainement à nous étaler ces pompeuses maximes, n'est-ce pas attribuer au peuple chrétien des abus que l'on imagine pour décrier les dévots de Marie ? n'est-ce pas sans sujet vouloir les représenter comme des esprits outrés, comme des esprits frivoles et superstitieux ? Et qui de nous eut jamais de telles idées ? qui de nous porta jamais les choses à de tels excès, et, pour user d'une expression plus forte, mais plus propre, à de telles extravagances ? Ah ! mes frères (je parle à vous, ministres des autels ; à vous, que Dieu a choisis pour être les conducteurs et comme les sauveurs de son peuple), dans un siècle où la corruption est si générale, et où nous voyons tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ s'égarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour au salut ; or une de ces voies les plus assurées, c'est une sincère dévotion envers la Mère de Dieu. Disons aux fidèles que pour invoquer efficacement Marie, il faut l'invoquer chrétiennement, c'est-à-dire l'invoquer en vue de pouvoir, par son crédit auprès de Dieu, changer de vie et réformer leur conduite, abandonner le vice et réprimer leurs passions, vaincre la chair et résister à ses attaques, se préserver des piéges du démon et du monde, plus dangereux encore mille fois pour eux que toutes les puissances de l'enfer ; s'adonner aux exercices de la religion et

[1] Eccli., XXIV, 24.

en soutenir la pratique, se sanctifier et mériter l'éternité bienheureuse. Mais, en même temps, disons-leur qu'en quelques déréglements qu'ils aient vécu, que quelque pécheurs qu'ils aient été et qu'ils soient même à présent, ils peuvent être favorablement écoutés de Marie, en s'adressant à elle avec une confiance humble et filiale; que, bien loin de les rejeter, elle leur tend les bras, elle leur ouvre son sein, elle les invite, elle leur offre son secours. Voilà ce que nous leur devons dire et ce que je leur dis, Vierge sainte, de votre part et en votre nom. Vous ne m'en désavouerez point, et vous confirmerez toutes mes paroles. Je parle dans un auditoire chrétien; mais dans cet auditoire, tout chrétien qu'il est, combien y a-t-il d'âmes chancelantes, et sur le point d'une ruine prochaine? combien d'âmes tièdes et languissantes dans le service de Dieu et dans l'observation de leurs devoirs? combien d'âmes aveugles et trompées, qui se flattent d'une prétendue innocence, et qui vivent dans l'état d'une fausse conscience? combien d'âmes criminelles, ennemies de Dieu, haïes de Dieu, exposées à toutes les vengeances de Dieu? C'est pour ces âmes et pour moi-même que je vous fais entendre ma voix, et que je pousse des cris vers vous; ou plutôt, c'est à vous que je les envoie, ces tièdes et ces lâches, ces aveugles et ces ignorants, ces mondains et ces pécheurs. Vous les recevrez, vous les ranimerez, vous les éclairerez, vous les réconcilierez; vous ferez agir pour eux tout le ciel, et vous agirez vous-même. Ainsi, chrétiens, devons-nous invoquer efficacement Marie, l'imiter enfin religieusement. C'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle pensée de saint Augustin, lorsque, parlant des martyrs et des honneurs que nous leur rendons, il nous avertit de célébrer tellement leurs fêtes, que nous travaillions au même temps à imiter leur constance. Car, dit ce grand docteur, les saints ne sont bien honorés sur la terre que par ceux qui s'efforcent de suivre leurs exemples; et les solennités qu'a instituées l'Eglise en mémoire des martyrs, doivent être pour nous comme autant d'exhortations au martyre : *Solemnitates enim martyrum exhortationes sunt martyriorum.* Or, chrétiens, j'applique ces paroles à mon sujet; et dans ce jour où nous célébrons le triomphe de Marie et sa bienheureuse assomption au ciel, je prétends que nous ne pouvons mieux renouveler notre dévotion envers cette Mère de Dieu, ni la rendre plus solide, que par une fidèle et constante imitation de ses vertus. Sur quoi j'ai deux choses à vous dire : premièrement, ce que nous devons imiter dans Marie; et secondement, pourquoi nous le devons imiter. Ce que nous devons imiter, c'est la sainteté de sa vie; et voilà le modèle que nous avons à nous proposer : pourquoi nous le devons imiter, c'est pour avoir part à sa gloire; et voilà le motif qui doit nous animer. Ceci suffirait pour faire la matière de tout un discours : j'abrége, et je vous demande encore un moment de votre attention.

Ce que nous devons imiter dans la Vierge que nous honorons et que nous invoquons, c'est la sainteté de sa vie, et voilà en quoi nous pouvons nous la proposer comme notre modèle. Ce n'est point dans les grâces singulières et extraordinaires qu'elle a reçues du Ciel; dès que ce sont des grâces extraordinaires et singulières à Marie, Dieu n'a point voulu nous les communiquer, et ce serait une présomption que d'y prétendre. Ce n'est point dans l'éclatante dignité dont elle a été revêtue, ni dans les glorieux priviléges qui lui furent accordés en conséquence du choix que Dieu fit d'elle : admirons toutes ces merveilles, reconnaissons-y la souveraine grandeur du Tout-Puissant, qui les a opérées; concevons pour le digne sujet sur qui le Très-Haut jeta les yeux, et en qui il exerça toute sa vertu, les sentiments de zèle, de respect, de vénération qui lui sont dus; mais ce ne sont point de tels miracles qui nous doivent servir de règles, puisque Dieu ne les a point mis en notre pouvoir, et qu'ils sont si fort au-dessus de nous. En quoi donc, je le répète, nous devons imiter la Mère de Dieu, c'est dans la sainteté de sa vie; c'est, dis-je, dans la plénitude de sa sainteté, dans la perfection de sa sainteté, dans la persévérance et la fermeté inviolable de sa sainteté. Quel fonds d'instruction pour nous, mes chers auditeurs, et quel champ à nos réflexions!

Je dis dans la plénitude de sa sainteté. Car, selon que l'a remarqué saint Ambroise, il n'en est pas de Marie comme de certaines âmes en qui nous voyons reluire quelques vertus, à quoi elles se bornent, et où elles font consister tout leur mérite. Etudions la vie de cette Mère de Dieu; c'est une leçon universelle de toute vertu et pour tout état : *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina;* en formant notre conduite sur la sienne, nous apprendrons à être fidèles à Dieu, à être équitables et charitables envers le prochain, à être détachés de nous-mêmes et attentifs sur nous-mêmes : vous apprendrez, jeunes personnes, ce que vous êtes

si peu en peine de savoir, et ce qu'il vous est néanmoins si important de ne pas ignorer, à mettre en sûreté l'innocence de votre âme, et le précieux et inestimable trésor d'une virginité sans tache ; à fuir pour cela le monde, et surtout certaines sociétés du monde ; à vous tenir dans une défiance continuelle de votre cœur, et à ne lui permettre pas de s'échapper jusque dans les moindres rencontres ; à réprimer vos sens, et à leur interdire toute liberté, non-seulement criminelle, mais dangereuse ; à garder en toutes choses la retenue, la modestie, la sagesse qui conviennent à votre sexe, et qui en font le plus bel ornement. Pères et mères, vous apprendrez à régler vos familles, et à y maintenir l'ordre et la piété ; à élever vos enfants, non selon vos vues, mais selon les vues de Dieu ; non pour vous-mêmes et pour votre propre consolation, mais pour Dieu et pour la gloire de Dieu ; à les lui dévouer, et à lui en faire le sacrifice. Je m'engage insensiblement dans un détail qui me conduirait trop loin ; et sans qu'il soit nécessaire que je descende à tant de points particuliers, qui ne sait pas que dans la prospérité ou dans l'adversité, dans la grandeur ou dans l'humiliation, soit qu'il faille agir ou souffrir, ordonner ou obéir, prier ou vaquer aux affaires même humaines, satisfaire aux devoirs de la vie chrétienne et dévote, aux lois de Dieu ou aux lois des hommes, en quelque conjoncture que ce puisse être, partout Marie se présente à nous pour nous instruire et pour nous servir d'exemplaire et de guide ? *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.*

Je dis, dans la perfection de sa sainteté, de cette sainteté éminente et au-dessus de toute autre sainteté que celle de Dieu : car voilà où sa fidélité à la grâce l'a élevée. Mais ne semble-t-il pas que plus la sainteté de Marie a été sublime et parfaite, moins nous pouvons l'imiter ? A cela je réponds que Jésus-Christ veut bien que nous l'imitions lui-même, tout Dieu qu'il est, et comme Dieu, infiniment encore plus saint que Marie ; qu'il veut bien que nous imitions son Père, et que nous soyons parfaits comme son Père : *Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est* [1]. Il est vrai, nous n'avons pas été prévenus des mêmes grâces que la Mère de Dieu, et par conséquent nous ne devons pas espérer d'atteindre jamais à la même perfection que la Mère de Dieu. Mais nous pouvons plus ou moins en approcher ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et la ferveur de sa piété, nous réveiller de cette langueur qui nous rend si tièdes et si négligents dans la pratique des devoirs les plus ordinaires de la religion ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et son amour pour Dieu, nous reprocher notre indifférence pour un Maître si digne de tout notre zèle, et rallumer dans nos âmes un feu tout nouveau ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et le recueillement de son cœur, nous confondre de ces dissipations volontaires et si fréquentes dans les plus saints exercices, et nous former à l'usage de la prière ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et l'ardeur de son courage, et la force de sa patience, et la droiture de ses vues, et la profondeur de son humilité, reconnaître devant Dieu nos faiblesses, nos délicatesses, la vanité de nos intentions, les folles complaisances de notre orgueil, et nous exciter à les combattre et à les corriger. Nous ne monterons pas au même degré qu'elle ; mais, suivant d'aussi près que nous le pouvons ses vestiges, nous tiendrons après elle les premiers rangs.

Enfin, je dis, dans la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté. Ah ! chrétiens, en célébrant aujourd'hui la fête de sa bienheureuse assomption, nous célébrons pareillement la mémoire de sa précieuse mort : et par où cette mort fut-elle si précieuse devant Dieu ? parce qu'elle avait été précédée d'une vie toujours sainte, ou plutôt d'une vie toujours plus sainte d'un jour à un autre, par de continuels et de nouveaux accroissements de mérites. Imitons Marie dans tout le reste, et ne l'imitons pas dans cette persévérance : tout le reste, quelque grand, quelque héroïque qu'il soit, ne vous peut être de nul avantage, puisque, dans les chrétiens, ce ne sont pas tant les commencements que Dieu couronne, dit saint Jérôme, que la fin. Tel est donc, je le répète, l'excellent modèle que nous devons avoir sans cesse devant les yeux, la sainteté de Marie, cette sainteté pleine et entière, cette sainteté sublime et relevée, cette sainteté durable et constante : voilà ce que nous devons étudier, ce que nous devons méditer, ce que nous devons nous appliquer, si nous voulons être solidement dévoués à cette Mère de Dieu. Mais voilà, mes chers auditeurs, avouons-le de bonne foi, voilà le point essentiel où notre dévotion se dément, et où notre zèle se refroidit. Nous ne manquons pas de zèle pour publier les grandeurs de Marie, nous ne manquons pas de zèle pour défendre ses prérogatives et ses priviléges, nous ne manquons pas même de zèle pour lui rendre certains honneurs, et pour nous acquitter de certaines pratiques, tout cela est

[1] Matth., v, 48.

bon et louable : et nous y sommes assez fidèles, parce que tout cela coûte peu : mais imiter cette Vierge dans son inviolable pureté, et dans le soin qu'elle eut de la conserver ; l'imiter dans son éloignement du monde, dans son amour pour la retraite, dans son détachement d'elle-même et de tous les biens temporels, dans son obéissance aveugle à toutes le volontés de Dieu, dans sa générosité à tout faire et à tout souffrir pour Dieu, dans la mortification de ses sens, dans son assiduité à la prière, en tout ce qui l'a sanctifiée, c'est ce qui effraie la nature, parce que c'est ce qui la combat et ce qui la gêne. Toutefois, ne nous y trompons pas ; et comme nous savons ce qu'il faut imiter dans Marie, apprenons encore pourquoi il le faut imiter; je dis que c'est pour avoir part à la gloire dont cette reine du ciel va prendre possession. Ceci est d'une extrême importance, ne le perdez pas de vue.

Car prenez garde, chrétiens, Marie est aujourd'hui portée dans le sein de Dieu, pour y goûter une éternelle et souveraine béatitude ; mais ce suprême bonheur n'est point pour elle, comme bien d'autres dons qu'elle avait reçus, une pure grâce ; c'est une récompense, et, selon l'ordre de la prédestination de Dieu, il fallait que ce fût le fruit de ses mérites et de sa sainteté. Tout autre titre n'eût point suffi pour lui donner droit à ce bienheureux héritage ; et de là n'ai-je pas raison de conclure que, si nous voulons entrer en participation de sa gloire, nous devons nous y disposer par une fidèle imitation de sa vie ? Oui, mes chers auditeurs, je puis bien vous dire ici, en vous montrant la Mère de Dieu, ce que saint Paul disait aux premiers fidèles, en leur proposant Jésus-Christ même : *Si compatimur, et conglorificabimur ;* Si vous agissez comme Marie, vous serez couronnés comme Marie ; si vous souffrez comme elle, vous serez glorifiés comme elle : voilà tout à la fois et le terme où vous devez aspirer, et la route par où vous y devez arriver. Ne séparons jamais ces deux choses, puisque c'est en les séparant que nous tombons, ou dans une présomption criminelle, ou dans une lâche pusillanimité. Présomption criminelle, si, ne considérant que le triomphe de Marie et l'éclat de sa gloire, vous prétendez y parvenir sans marcher par la même voie, et sans user des mêmes moyens : car ne serait-il pas bien étonnant que Dieu fût plus libéral pour vous que pour sa mère ; et que, par une faveur toute gratuite, il vous donnât, sans rien exiger de vous, ce qu'il a voulu lui vendre et ce qu'elle a dû acheter si cher ? Pusillanimité lâche, si, n'ayant égard qu'aux difficultés du chemin où Marie vous a précédés, vous désespérez d'atteindre au terme où elle est parvenue ; au lieu de vous animer, par la vue du terme, à soutenir toutes les difficultés du chemin, à vaincre tous les obstacles qui s'y rencontrent. Ayons donc toujours ces deux grands objets devant les yeux, Marie sur la terre, et Marie dans le ciel : si l'état de sa vie pénible et laborieuse sur la terre étonne notre faiblesse, l'état de sa vie glorieuse dans le ciel nous rassurera et nous consolera.

D'autant plus (remarquez bien ce que je dis, c'est avec cette pensée que je vous renvoie), d'autant plus que l'état de cette reine triomphante dans le ciel doit spécialement servir à nous procurer les plus puissants secours pour imiter l'état de sa vie laborieuse sur la terre. Je m'explique, et c'est là que j'en reviens, pour votre consolation et pour conclusion de ce discours. En effet, chétiens, Marie va prendre place auprès du trône de Dieu, et s'asseoir elle-même sur le trône que Dieu lui a préparé : pourquoi ? afin que de là elle parle et agisse plus efficacement en notre faveur, afin que de là elle fasse couler plus abondamment sur nous les trésors célestes ; afin que de là elle se rende attentive à nos vœux, que de là elle pourvoie à tous nos besoins, que de ce trône de gloire où elle domine elle fasse pour nous un trône de miséricorde et de grâce. Voilà ce qui a rendu la dévotion à la Vierge si générale et si commune dans tous les siècles de l'Eglise ; voilà ce qui lui a attiré la confiance et la vénération de tous les peuples et de tous les Etats du monde ; voilà pourquoi il n'y a pas une ville, pas même une bourgade dans toute la chrétienté, où l'on ne voie de sensibles monuments de la piété des fidèles envers cette Mère de Dieu ; voilà ce qui a porté les princes et les monarques à mettre leur sceptre et leur couronne sous sa protection, persuadés qu'ils ne pouvaient avoir un appui plus solide ni plus inébranlable que dans une vierge dont le crédit auprès de Dieu, selon l'expression de sant Ildefonse, tient quelque chose de l'empire et de l'autorité ; voilà ce qui a engagé un de nos rois, Louis XIII, de glorieuse mémoire, à lui consacrer et sa personne et son royaume ; non point par un vœu secret, seulement formé dans son cœur, mais par le vœu le plus authentique qu'ait jamais fait un roi chrétien, puisqu'il le fit, aussi bien que David, en présence de tout son peuple : *In conspectu omnis populi ejus* [1] ; puisqu'il en ordonna la publication dans tous les lieux de son obéissance, puis-

[1] Psalm., cxv, 18.

qu'il y intéressa tous ses sujets, et qu'il voulut que le souvenir en fût éternel. Voilà l'origine et la fin de ces saintes et solennelles processions qui se font aujourd'hui par toute la France, et qui sont autant de témoignages publics par où nos rois protestent qu'ils veulent dépendre de Marie, et qu'ils la reconnaissent pour leur souveraine. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous donne une pratique digue de votre piété ? elle est aisée, il n'y a point de prétexte qui vous en puisse dispenser. Faites chacun dans votre condition, ce que fit ce prince très-chrétien et très-religieux dont nous accomplissons le vœu. Il consacra son royaume à la reine des vierges ; consacrez-lui vos familles et vos maisons ; il lui dévoua sa personne et celles de ses peuples ; dévouez-lui la vôtre et celles de vos enfants. Ce n'est pas assez, mais comme ce grand monarque, par une conduite solidement pieuse, qui ne lui acquit pas moins devant Dieu que devant les hommes la qualité de juste, voulut que son dévouement fût public, ne rougissons point de faire connaître la nôtre ; confessons librement ce que nous sommes, puisque c'est la profession de ce que nous sommes qui nous doit sauver. Ne souffrons pas que les libertins du siècle soient plus hardis à railler du culte que nous rendons à la Mère de Dieu, que nous à le défendre. Si nous sommes employés au soin et à la direction des âmes, inspirons-leur la même ardeur et le même esprit. Surtout, chrétiens, souvenez-vous de cette parole de saint Anselme, que, comme toute famille solidement et saintement dévouée à la glorieuse Vierge ne périt point, aussi ne devons-nous pas compter que la bénédiction de Dieu se trouve dans une famille où la glorieuse Vierge n'est pas honorée.

C'est dans ce sentiment, ô Reine toute-puissante, que nous nous présentons à vous ; et quel comble de joie pour vos zélés serviteurs, de voir en ce jour les puissances de la terre humiliées à vos pieds ! Car c'est en ce jour que tous les grands et tous les riches du peuple implorent votre assistance, selon la prophétie de David : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis* [1]. C'est en ce jour qu'à l'exemple de nos rois, et en exécution du traité qu'ils ont fait avec vous, on voit les juges, les magistrats, ceux qui tiennent parmi nous les premières places et qui occupent les premières dignités, paraître devant vos autels et vous rendre hommage. Mais si les riches du peuple vous honorent de la sorte, que ne font pas les pauvres du peuple, les simples du peuple, les petits et les humbles du peuple, dont la foi est communément plus vive, et la dévotion plus ardente et plus tendre ? Quoi qu'il en soit, il est de mon ministère et de mon devoir, ô sainte Mère de Dieu, de ramasser les vœux de tout ce peuple qui m'écoute, ceux des riches et ceux des pauvres, et de vous les offrir. Souffrez que j'y joigne les miens, ou plutôt souffrez qu au nom de tout cet auditoire, je vous demande les grâces que vous savez nous être nécessaires, et que vous pouvez faire descendre sur nous. Répandez-les, ces grâces divines dont vous êtes comme la dépositaire et l'économe, répandez-les sur la personne sacrée de l'incomparable monarque qui nous gouverne, répandez-les sur ce royaume spécialement dévoué à votre culte, répandez-les sur tous en général et sur chacun en particulier. Quoique vous soyez en toutes choses notre ressource, nous ne vous demandons point tant, après tout, des grâces temporelles, que des grâces spirituelles. Eteignez le feu d'une guerre allumée dans toute l'Europe, et qui divise les princes chrétiens ; mais aidez-nous encore plus à éteindre le feu de nos passions, et cette guerre intestine qu'elles excitent au fond de notre cœur. Donnez-nous la paix avec les ennemis de cet Etat ; mais préférablement à cette paix, aidez-nous à recouvrer la paix de Dieu, si nous l'avons perdue, et à nous y maintenir, si nous sommes assez heureux pour y rentrer. Et puisque toutes les grâces du salut peuvent se réduire à une seule, obtenez-nous, ô parfait modèle des vertus chrétiennes, obtenez-nous la grâce d'être vos imitateurs, comme vous l'avez été de Jésus-Christ, afin que nous régnions avec Jésus-Christ et avec vous-même dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

[1] Psalm., XLIV, 13.

PREMIER SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

—

ANALYSE.

Sujet. *Dieu est admirable dans ses Saints.*

Admirable dans leur prédestination, dans leur vocation, dans toute l'économie de leur salut, dans leur béatitude et dans leur gloire. Mais n'en demeurons pas là ; car il y a des choses qui doivent encore plus nous toucher.

Division. Dieu est admirable de nous avoir donné les Saints pour intercesseurs et pour patrons, première partie; admirable de nous avoir proposé les Saints pour modèles et pour exemples, deuxième partie.

Première partie. Admirable de nous avoir donné les Saints pour intercesseurs et pour patrons: pourquoi ? 1° parce qu'en cela Dieu nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence ;2° parce que la gloire des Saints en est infiniment relevée ; 3° parce que nous y trouvons de très-grands avantages pour notre salut.

1° Dieu, en nous donnant les Saints pour patrons, nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence : car c'est ainsi qu'il établit le plus bel ordre et la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les hommes. Nous dépendons des Saints, et notre dépendance nous est aimable, parce que nous savons que les Saints s'intéressent en notre faveur. Leur élévation, au lieu de les enfler, leur donne des inclinations bienfaisantes pour nous; et, au lieu d'exciter notre jalousie, elle nous inspire une reconnaissance affectueuse pour eux. De plus, c'est ainsi que Dieu a trouvé le moyen d'entretenir une sainte correspondance entre l'Eglise triomphante dans le ciel, l'Eglise militante sur la terre et l'Eglise souffrante dans le purgatoire.

2° La gloire des Saints en est infiniment relevée. En effet, nous apprenons de là quel est le pouvoir des Saints : et s'ils sont si puissants pour les autres, quels trésors de gloire ne possèdent-ils pas pour eux-mêmes ! quelle gloire d'être nos médiateurs auprès de Dieu, et des médiateurs à qui Dieu accorde tout ! C'est par là même encore que Dieu nous engage à les honorer nous-mêmes: en sorte qu'ils ont tout à la fois et les honneurs du ciel, et les honneurs de la terre.

3° Nous y trouvons de très-grands avantages pour notre salut. Les Saints prient pour nous ; et comme leurs prières sont plus efficaces que les nôtres, elles contribuent dans un sens à notre salut, plus que les nôtres: plus efficaces, dis-je, que les nôtres, soit par la dignité des Saints plus relevée, soit par leur charité plus épurée, soit par leur attention beaucoup plus constante et plus fixe, enfin, par leur ferveur beaucoup plus ardente : aussi combien de fois les hommes ont-ils éprouvé les salutaires effets de leur protection !

Mais comment répondons-nous à leurs soins ? Nous les déshonorons sur la terre, nous violons les temples que l'Eglise a érigés sous leur nom, nous profanons leurs fêtes. Aurons-nous après cela bonne grâce de reprocher aux hérétiques de notre siècle le mépris qu'ils ont fait du culte des Saints? A cet abus qui regarde leur culte, nous en ajoutons un autre, qui est l'abus de leur invocation. Ne parlons point de ces prières abominables qui feraient des Saints, s'ils les écoutaient, les fauteurs de nos vices; ne parlons point de ces prières mondaines et intéressées qu'on fait aux Saints pour des biens temporels, sans jamais leur demander des biens spirituels. Le grand abus de l'invocation des Saints dans les prières même en apparence les plus religieuses, c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, selon les règles de sa sagesse, ne veut pas nous accorder, et ce qu'il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous les invoquons; et du reste, comptant sur leur intercession, nous prétendons vivre sans vigilance, sans pénitence, sans gène. Souvenons-nous que, si les Saints sont puissants auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même et de ce que nous lui devons ; et prenons garde qu'au lieu d'être nos protecteurs, ils ne deviennent nos accusateurs et nos juges.

Deuxième partie. Admirable de nous avoir proposé les Saints pour modèles et pour exemples; car cet exemple des Saints opère en nous trois merveilleux effets : 1° Il nous persuade la sainteté; 2° il nous adoucit la pratique de la sainteté; 3° il nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embrasser la sainteté.

1° L'exemple des Saints nous persuade la sainteté : comment? En nous faisant comprendre d'une simple vue toute la perfection et tout le mérite de la sainteté : car qu'est-ce qu'un Saint? C'est une idée réelle, visible, palpable et substantielle de toute la sainteté évangélique ; et Dieu, en nous le montrant, nous dit : *Inspice, et fac secundum exemplar* ; Regarde, et conforme-toi à ce modèle. Or, il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté, telle qu'elle a été dans les Saints, sans l'estimer : cette estime en fait naitre l'amour et le désir; et nous inspirer ces sentiments à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader? L'exemple de Dieu n'était pas propre à faire sur nous le même effet, car outre que Dieu est invisible, il n'est pas saint de la manière que nous devons l'être ; notre sainteté doit consister dans la pénitence, dans la soumission, etc., et tout cela ne peut convenir à Dieu. Il fallait donc qu'il nous proposât des hommes comme nous, et de même nature que nous : or, c'est ce qu'il a fait. C'est par de semblables exemples que l'illustre Mathathias confirma ses enfants dans le culte du Seigneur, et c'est dans le même dessein que l'Eglise a ordonné qu'on exposât à nos yeux les images des Sainteté.

2° L'exemple des Saints nous adoucit la pratique de la sainteté: car il nous apprend. 1° qu'il n'y a rien d'impossible dans la sainteté, puisqu'il n'y a rien que les Saints n'aient pu et qu'ils n'aient soutenu ; 2° qu'il n'y a rien même de si difficile qui ne puisse nous devenir agréable, puisque les Saints y ont trouvé et goûté les plus pures douceurs. Ces pensées réveillent notre courage, et le courage facilite tout.

3° L'exemple des Saints nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embrasser la sainteté. Détail des divers prétextes que l'exemple des Saints détruit : ils pouvaient les alléguer aussi bien que nous. Qu'aurons-nous donc à répondre quand Dieu, dans son jugement dernier, nous demandera compte de l'affreuse différence qui paraîtra entre leur vie et la nôtre?

Compliment au roi.

Mirabilis Deus in Sanctis suis.

Dieu est admirable dans ses Saints. (*Ps.* LXVII, 36.)

SIRE,

Dieu, dans tous ses ouvrages, est admirable ; mais il l'est particulièrement dans ses Saints, puisque de tous les ouvrages de Dieu, un des plus merveilleux et des plus grands, ce sont les Saints. Il est admirable dans leur prédestination, il est admirable dans leur vocation, il est admirable dans toute l'économie de leur salut, il est admirable dans leur béatitude et dans leur gloire. Je dis, admirable de les avoir prédestinés à son royaume éternel, admirable de les avoir appelés à la foi, admirable de les avoir sanctifiés par la grâce, admirable de les avoir éprouvés et purifiés par les souffrances ; enfin, admirable d'en avoir fait des Saints et des bienheureux : *Mirabilis in Sanctis suis.* Voilà, chrétiens, ce que Dieu a fait pour ses élus, et ce que je devrais, ce semble, développer dans ce discours ; mais j'ai des choses à vous dire encore plus importantes pour votre édification ; des choses qui, dans la vue de ces bienheureux prédestinés, vous rempliront, aussi bien que le prophète royal, non pas d'une admiration stérile et sèche, mais d'une admiration affectueuse, solide, efficace, qui fortifiera votre foi, qui excitera votre espérance, qui animera votre charité ; en deux mots, qui élèvera vos esprits, et qui touchera vos cœurs : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.* Vierge sainte, vous qui dans le ciel régnez au-dessus de tous les Saints, obtenez-moi les lumières dont j'ai besoin, et que je demande par votre intercession : faites, ô glorieuse Mère de Dieu, que je sois animé et rempli de cet Esprit de sainteté dont vous reçûtes la plénitude en concevant le Verbe éternel ; faites que, servant d'organe à ce divin Esprit, j'annonce à cette cour des vérités capables d'en faire, selon l'expression de saint Paul, un peuple fervent et un peuple saint ! c'est pour cela que je vous adresse la prière ordinaire : *Ave, Maria.*

Il n'appartient qu'aux Saints de bien comprendre ce qu'opère en eux celui qui est l'auteur de la sainteté ; et je serais téméraire, si je voulais, dans un sujet tel que celui-ci, m'en tenir à mes propres pensées, pour vous donner l'intelligence de ce qui fait le mystère de ce jour, c'est-à-dire de ce qui rend Dieu si admirable dans la la personne de ses élus. Ainsi, renonçant à mes vues particulières, et profitant de celles qu'ont eues les saints, je m'attache à cette réflexion de saint Léon, pape, que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elle renferme tout mon dessein. Ce Père explique les paroles de David que j'ai choisies pour mon texte : *Mirabilis Deus in Sanctis suis* ; et considérant, par rapport à nous, l'excellence de cet état de gloire ou les bienheureux sont élevés, il dit que deux choses y doivent être comme les deux principaux objets de notre admiration : l'une, de ce que Dieu nous a donné dans les Saints de si puissants protecteurs; et l'autre de ce qu'il nous a proposé dans ces mêmes saints un si parfait modèle de sainteté : *Mirabilis in Sanctis suis, in quibus et præsidium nobis constituit et exemplum.* Voilà tout le partage de cet entretien : dans la première partie, je vous montrerai combien Dieu est admirable de nous avoir donné les Saints pour intercesseurs et pour patrons ; et dans la seconde, je vous ferai voir combien il est admirable de nous les avoir proposés pour exemples. Deux vérités d'une étendue infinie dans notre religion, et d'où s'ensuivent des conséquences à quoi nous devons bien, vous et moi, nous intéresser. Car voici d'abord les deux raisonnements qui se présentent à nos esprits : Les Saints sont nos intercesseurs et nos protecteurs; nous avons donc une obligation indispensable de les honorer et de les invoquer, c'est le premier point ; les saints sont nos exemplaires et nos modèles ; nous avons donc un engagement essentiel à nous former sur eux et à les imiter : c'est le second point. Le premier nous apprendra ce que les Saints font pour nous, et le second nous instruira de ce que nous devons faire nous-mêmes pour être Saints. L'un et l'autre, preuve invincible de la proposition que j'ai avancée, que si le Dieu d'Israël est admirable, c'est particulièrement dans ses Saints : *Mirabilis in Sanctis suis.* Voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Non, chrétiens, rien n'est plus digne de nos admirations que ce que la foi nous révèle dans la solennité de ce jour, quand elle nous apprend que les Saints sont devant le trône de Dieu nos protecteurs et nos intercesseurs; et l'ange de l'école, saint Thomas, en donne trois excellentes raisons : la première regarde Dieu même, la seconde est prise des Saints bienheureux, et la troisième se rapporte à nous. Celle qui regarde Dieu même, est qu'en ceci il nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence ; l'autre, qui se tire des Saints bienheureux, est que la gloire dont ils jouissent en est infiniment relevée ; et la dernière qui se rapporte à nous, est que nous y trouvons de très-grands avantages

pour l'intérêt de notre salut. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois vérités.

Dieu fait éclater sa providence en nous donnant les Saints pour protecteurs et pour intercesseurs. Comment cela ? parce qu'il établit par là le plus bel ordre de la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les hommes. Je m'explique : sur la terre, les hommes dépendent les uns des autres ; et cette dépendance mutuelle les tient dans la subordination. Les sociétés, les familles, les républiques, les Etats, l'Eglise même, et les divers corps de la hiérarchie qui la composent, sont autant d'ordres que Dieu a établis dans le monde ; mais après tout, quoique Dieu en soit l'auteur, ces ordres sont sujets à être troublés par la malice des hommes; ceux qui y tiennent les premiers rangs ne sont pas toujours les plus dignes de les occuper ; ceux qui y commandent devraient souvent y obéir ; on y voit des grands et des petits, des pauvres et des riches, des heureux et des misérables, et cela est de la providence de Dieu ; mais les petits y sont opprimés par les grands, et les grands enviés par les petits; et c'est comme une suite infaillible de la corruption de l'homme. Il n'y a qu'un seul ordre exempt de ces imperfections, c'est celui que Dieu a formé, par sa providence, entre nous et les Saints : car outre que la grâce est le fondement de cet ordre, outre que le mérite en est la mesure, et que toute prééminence n'y est accordée qu'à la sainteté ; j'y trouve encore une chose bien singulière ; et quoi ? c'est que, dans cette subordination, la dépendance même est aimable. Nous n'envions point la condition des Saints qui sont au-dessus de nous, parce que nous savons qu'ils travaillent auprès de Dieu pour nous procurer le même bonheur ; l'élévation de leur état n'a rien qui nous choque, parce que nous n'ignorons pas qu'ils ne souhaitent rien plus ardemment que de nous rendre aussi grands et aussi puissants qu'eux ; enfin, la gloire qui fait naître communément l'orgueil dans ceux qui la possèdent, et la jalousie dans ceux qui y prétendent, a ici deux effets tout contraires ; car elle donne aux Saints des inclinations bienfaisantes pour nous, et elle nous inspire une reconnaissance affectueuse pour eux; en sorte que nous avons bien droit de nous écrier : *Mirabilis Deus in Sanctis suis* [1]. Ce n'est pas tout ; mais voici une pensée qui vous paraîtra encore plus solide et plus touchante : c'est le vénérable Pierre, abbé de Cluny, qui me la fournit dans un épître contre certains hérétiques de son siècle ; elle est digne de votre attention. Dieu, dit ce savant prélat, avait un important dessein ; il voulait qu'entre les membres de son Eglise, qui sont les fidèles, quelque éloignés qu'ils puissent être les uns des autres, il y eût jusqu'à la fin du monde un lien de communication ; et qu'étant tous, comme ils sont, les membres vivants du même corps, unis au même chef, qui est Jésus-Christ, et animés du même esprit, qui est l'Esprit-Saint, ils eussent entre eux une correspondance qui ne pût jamais être interrompue. La difficulté était de choisir un moyen pour cela : car l'Eglise se trouvant partagée en trois différents états, c'est-à-dire glorieuse et triomphante dans le ciel, militante sur la terre, et souffrante dans le purgatoire, comment pouvait-elle entretenir une si parfaite société ? Ce ne pouvait être par la foi, parce que la foi, avec ses obscurités et ses nuages, n'est plus d'usage dans le ciel; ni par l'espérance, parce que les Saints, possédant tout dans Dieu, n'espèrent plus rien. Qu'a fait Dieu ? afin que ces trois Eglises eussent entre elles le commerce qu'elles devaient avoir, il les a unies par la charité, qui est une vertu commune. Et comment s'en est-il servi ? Ah ! chrétiens, c'est ici la merveille : il a ordonné que les Saints qui sont dans le ciel prieraient pour les fidèles qui sont sur la terre, intercéderaient pour ceux qui souffrent dans le purgatoire. Ces âmes captives, quoique justes, ne sont plus capables de satisfaire à Dieu par elles-mêmes : Dieu veut que nous le fassions pour elles ; et parce qu'en nous employant pour elles, nous sommes souvent indignes d'être exaucés, Dieu veut que les Saints, qui ont tout crédit auprès de lui, sollicitent pour nous. Nous offrons à Dieu, pour le soulagement de nos frères, des sacrifices et des satisfactions ; et les bienheureux font pour nous des vœux et des prières. Ainsi l'Eglise triomphante s'intéressant pour la militante, et la militante compatissant aux peines de l'Eglise souffrante, de là résulte cette harmonie divine du corps mystique de l'Église, je veux dire la communion des Saints, qui est un des principaux articles de notre religion : *Communionem Sanctorum*. Or, dans cette communion, la providence de notre Dieu n'est-elle pas souverainement adorable ? *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

Mais tout cela est trop relevé pour la fin que je me suis proposée, qui est la réformation de nos mœurs : venons à la gloire des bienheureux mêmes. Car je prétends, en second lieu, que c'est pour en rehausser l'éclat que Dieu les a établis nos patrons et nos protecteurs. Le prophète royal estimait qu'il était nécessaire de publier par toute la terre l'honneur que Dieu

fait à ses Saints; et il était persuadé qu'il n'y avait point de motif plus efficace pour exciter dans nos cœurs le zèle de sa sainteté : *Fili hominum, usquequo gravi corde ? ut quid diligitis vanitatem, et quœritis mendacium ? Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum* [1] *;* Enfants des hommes (c'est à nous qu'il parlait, mes chers auditeurs), enfants des hommes, qui n'aimez que la vanité, et qui ne cherchez que le mensonge, jusqu'à quand demeurerez-vous dans cet aveuglement et dans cet assoupissement? Sachez qu'il y a d'autres biens à rechercher que les biens du monde; sachez que le monde n'a rien que de vil et de méprisable, en comparaison de ces biens célestes où vous devez aspirer; et pour vous en convaincre, envisagez la gloire dont Dieu se plaît à combler ses prédestinés. Cette vue seule vous détachera et vous détrompera de tout le reste. En effet, chrétiens, si nous savions jusqu'à quel point Dieu honore ses élus dans ce royaume qu'il leur a préparé, nous n'aurions plus que du dégoût pour tout ce qui s'appelle honneur du siècle, et nous dirions sans peine avec l'Apôtre : *Verumtamen... omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora* [2]. Mais le moyen de le savoir ? car saint Paul déclare que jamais l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a compris ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. Il est vrai; mais le Saint-Esprit dont les révélations et les oracles sont, comme parle Vincent de Lérins, le supplément de notre intelligence, nous en a dit assez. Et quelle conjecture nous donne-t-il de la gloire des bienheureux ? Celle-ci, que je vous prie de bien méditer : c'est que Dieu a voulu que les saints fussent après Jésus-Christ (ne vous offensez pas de ce terme) comme nos médiateurs; c'est qu'il a choisi les Saints pour être comme les canaux par où ses grâces découlent sur nous; c'est qu'il leur a donné un plein pouvoir pour nous protéger; c'est qu'il accorde tout à leur intercession; c'est qu'il ne peut, ce semble, leur résister quand ils lui parlent en notre faveur; c'est qu'il se laisse fléchir par eux, jusqu'à suspendre, et même, selon le langage du texte sacré, jusqu'à révoquer les arrêts de sa justice. Combien de fois en a-t-il usé de la sorte, et combien de fois, en considération de David, a-t-il calmé sa colère et retenu son bras, lorsqu'il était prêt à se venger des rois d'Israël et de Juda ? n'apportant point d'autre raison pourquoi il arrêtait ses coups, que celle-ci : *Propter David servum meum* [3]. Si les Saints de l'ancienne loi étaient si puissants, ceux de la loi de grâce le sont-ils moins? Et si Dieu eut tant d'égard pour la personne de David et des prophètes, que refusera-t-il aux martyrs qui ont été les confesseurs de son nom, aux apôtres qui ont été les colonnes de son Eglise, aux vierges qui sont ses épouses, et surtout à la Reine des Saints, qu'il a choisie pour sa Mère ? Or je dis, mes chers auditeurs, que c'est là une des plus illustres prérogatives de la gloire des Saints. Ces rayons lumineux qui les environnent, cet éclat, cette beauté, cette agilité de leurs corps, cette magnificence du palais où ils habitent, ces trônes où ils sont assis, ce ne sont que de faibles accidents et de légères marques de leur grandeur; mais cette vertu qu'ils ont de nous attirer les secours d'en haut, cette fonction d'offrir à Dieu nos prières, de lui faire agréer nos vœux, de plaider devant lui notre cause, fonction qui les rend comme les agents et comme les coopérateurs de notre salut éternel : ah ! chrétiens, voilà ce qui me fait comprendre l'excellence de leur état. Car je tire la conséquence, et je dis : Si ces bienheureux ont tant de pouvoir pour les autres, quels trésors de gloire ne possèdent-ils pas pour eux-mêmes, et quel est le fonds de leur béatitude, puisqu'ils le répandent si abondamment sur tous ceux qui les prient et qui les invoquent ? Cela seul, encore une fois, me donne une haute idée de leur félicité; et c'est pourquoi David, parfaitement instruit de ce mystère, le réduisait toujours à ce point : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus : nimis confortatus est principatus eorum* [1]; Seigneur, disait-il à Dieu, vos amis et vos Saints sont honorés jusqu'à l'excès : comment ? parce que leur principauté, c'est-à-dire, selon la version hébraïque, la commission qu'ils ont de nous secourir est d'une étendue infinie.

Au reste, chrétiens, c'est en cela même que Dieu nous doit toujours paraître admirable. Car prenez garde, s'il vous plaît, à la belle réflexion de Guillaume de Paris : Il était, dit ce Père, de la justice, que les Saints fussent honorés sur la terre; il ne suffisait pas que leur béatitude nous fût connue, si nous ne rendions à leur sainteté un culte de religion; c'était le tribut qu'ils avaient droit d'exiger de nous : mais parce que nous sommes intéressés, et que, nous recherchant en tout, nous aurions peu pensé aux Saints, si nous n'avions su que les Saints pensaient à nous, Dieu s'est servi de notre intérêt pour leur gloire; et il nous a mis dans la nécessité d'avoir recours à eux, et de leur rendre des devoirs de piété, pour mériter la grâce de leur assistance. C'est pour cela qu'il a donné à chaque Saint un pouvoir

[1] Psalm., IV, 3, 4. — [2] Philip., III, 8. — [3] Isa., XXXVII, 35.

[1] Psalm., CXXXVIII, 17.

spécial que les autres n'ont pas, afin de nous engager à les invoquer tous ; c'est pour cela qu'il nous inspire quelquefois plus de dévotion pour un Saint moins glorieux dans le ciel, et qu'il nous accorde par lui ce que nous n'obtiendrions pas par un autre ; c'est pour cela qu'aujourd'hui l'Eglise leur rend à tous un honneur commun. Et voyez, chrétiens, jusqu'à quel point ce dessein de Dieu a réussi : de là vient le zèle que tous les peuples dans le christianisme ont pour le culte des Saints ; de là vient que les Saints sont les patrons des villes, les protecteurs des royaumes, les anges tutélaires des Etats ; qu'on consacre des temples à leur mémoire, qu'on offre des sacrifices en leur nom, qu'on se prosterne devant leurs tombeaux, que leurs ossements et leurs cendres sont en vénération par toute la terre. Qui fait cela ? ce besoin que nous avons des Saints et de leur secours auprès de Dieu, ou plutôt la sage disposition de Dieu, qui a voulu leur faire trouver dans notre dépendance leur élévation : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

Mais après tout, mes frères, dit saint Bernard, en voici le point qui nous touche, ce pouvoir si ample que Dieu a donné aux Saints n'est point aussi honorable pour eux qu'il est avantageux pour nous ; et quand nous célébrons leur fête, c'est plus pour nous-mêmes que pour la gloire qui leur en revient : *Prorsus ita est, fratres, quod eorum memoriam veneremur, nostra interèst, non ipsorum.* Appliquez-vous à cette dernière considération. Les Saints prient pour nous : c'est un des dogmes de notre foi, que l'hérésiarque Vigilantius osa contester, prétendant que ces bienheureux ne prenaient aucun soin de tout ce qui se passe en ce monde, et qu'ils n'en avaient même nulle connaissance. Car voilà la source où nos religionnaires ont puisé ; mais dès ces premiers temps l'erreur fut confondue, et la vérité triompha. L'épître 67 de saint Jérôme en est un monument authentique. Or cela présupposé, qui doute que les prières des Saints pour nous ne contribuent à notre salut plus que nos propres prières ? Car, hélas ! chrétiens, quelles prières faisons-nous, et ne sont-elles pas presque toujours le sujet de notre condamnation devant Dieu ? pourquoi ? parce que nous prions selon les désirs de notre cœur, qui sont injustes et déréglés ; nous ne savons ce que nous demandons, ou plutôt nous demandons ce que nous savons nous être pernicieux, et nous ne demandons pas ce qui doit nous procurer le souverain bien. Mais les saints, qui voient dans Dieu nos véritables besoins, ne demandent pour nous que ce qui nous est salutaire, et ce qui sert à nous sanctifier et à nous sauver ; leurs prières sont efficaces, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit dans l'ordre des décrets de Dieu, et conforme à ses desseins. En quoi je vous prie de remarquer, avec l'abbé Rupert, un trait merveilleux de la miséricorde du Seigneur, qui s'étant engagé dans l'Evangile à nous accorder tout ce que nous lui demanderons : *Quodcumque volueritis petetis, et fiet vobis* [1] ; prévoyant d'ailleurs que nous abuserions souvent de cette promesse, en lui demandant de faux avantages qui nous perdraient, a fait intervenir les saints, qui prient pour nous contre nous-mêmes, quand l'objet de nos prières n'est pas tel qu'il doit être ; de sorte que, sans manquer à sa parole, il a droit de ne nous pas exaucer, parce qu'il exauce ceux que nous employons auprès de lui pour lui recommander nos intérêts.

Ajoutez que la prière d'un saint est par elle-même bien plus puissante que toutes les nôtres, puisque la dignité de la personne qui prie relève le mérite de la prière. Ajoutez que les Saints, dans un parfait désintéressement, prient pour nous avec une charité bien plus épurée ; ajoutez que la présence et la vue de Dieu rend leurs prières beaucoup plus attentives, comme l'exercice de son amour les rend beaucoup plus ferventes. Et voilà ce qui me ravit et ce qui me donne tout ensemble de la confusion, de voir que ces élus de Dieu prient pour nous avec plus de zèle et plus d'empressement que nous-mêmes ; que leur état les exemptant de toute inquiétude pour leurs propres personnes, ils ne laissent pas, en quelque manière, de s'inquiéter pour nous ; qu'autant qu'ils sont tranquilles sur ce qui regarde leur béatitude éternelle, autant sont-ils en peine de notre salut : *Jam de sua immortalitate securi, et de nostra salute solliciti* [2].

Ce sont là, chrétiens, les obligations essentielles que nous avons à ces glorieux protecteurs. Comptons les grâces que nous avons reçues, les malheurs dont nous avons été préservés, les périls d'où nous sommes heureusement sortis, c'est de quoi nous devons aux Saints une éternelle reconnaissance. Combien de fois se sont-ils présentés pour nous devant le trône de Dieu, et combien de fois ont-ils détourné les foudres du ciel prêts à tomber sur nos têtes ? Voilà ce qui les occupe : au milieu de leurs triomphes, ils pensent à nos misères ; ils ne sont pas comme ces bienheureux du siècle que la fortune a élevés, et qui ne connaissent plus ceux qu'ils ont laissés derrière eux : leur gloire les unit à Dieu, mais elle ne les détache pas de nous ;

[1] Joan., xv, 7. — [2] Cyprian

au contraire, elle ne les rend encore que plus charitables envers nous, que plus vigilants et que plus ardents : *Mirabilis Deus in Sanctis suis, in quibus præsidium nobis constituit.*

Cependant, mes chers auditeurs, comment répondons-nous à leur soin ? que dis-je, et quel abus ne faisons-nous pas du culte et de l'invocation des Saints ? De leur culte (ne perdez rien de cette morale ; peut-être en vous découvrant un désordre que le libertinage du monde vous a caché jusqu'à présent, vous obligera-t-elle à prendre des mesures pour le corriger), de leur culte : car les devoirs sont réciproques ; et il est juste qu'une dévotion sincère et respectueuse de notre part soit au moins le fruit d'une protection si avantageuse et si puissante. Et en effet, quand un grand nous appuie de son crédit, que ne faisons-nous pas pour lui marquer notre attachement ! le monde nous apprend cette leçon : or il est question de savoir si nous la pratiquons à l'égard des Saints. Ah ! chrétiens, permettez-moi de vous en faire le reproche, après me l'être fait à moi-même, c'est là que paraît non-seulement notre ingratitude, mais notre impiété. Les Saints sont nos intercesseurs auprès de Dieu, et nous leur faisons tous les jours mille outrages ; ils prient pour nous dans le ciel, et nous les déshonorons sur la terre. L'Église, sous leur nom, érige des temples, et nous les violons ; elle leur consacre des fêtes, et nous les profanons; elle célèbre leurs offices, et nous y assistons, je ne dis pas sans religion, mais avec un esprit d'irréligion. Tout ce qui a rapport aux Saints nous devient une matière de péché. Ces temples, dis-je, qui sont les monuments publics de leur sainteté, et qui, pour cela même, étaient autrefois appelés les mémoires des martyrs : *Memoriæ martyrum*, comment les fréquentons-nous, comment nous y comportons-nous, quels scandales y commettons-nous ? Ce sont des maisons de prières, et l'on en fait des lieux de commerce et de rendez-vous; ils sont destinés au sacrifice du vrai Dieu, et l'on s'y entretient des intrigues et des affaires du siècle ; au lieu que le Seigneur y devrait être glorifié dans ses Saints, c'est là que les Saints et le Seigneur sont plus exposés aux insultes et aux mépris des hommes. Ce que je dis n'est-il pas encore au-dessous de la vérité ? Mais ce n'est pas assez : leurs fêtes, que l'Église nous ordonne de sanctifier, et à quoi les premiers fidèles se préparaient si religieusement par des veilles et par des jeûnes, comment les solennisons-nous ? puis-je le dire et pouvez-vous l'entendre sans rougir? C'étaient pour ces fervents chrétiens de la primitive Église des jours de piété, et ce ne sont pour nous que des jours de licence, que des jours de divertissement et de jeux, que des jours de parties et de débauches, que des jours au moins de paresse et d'oisiveté : en sorte que, pour l'honneur même des Saints, on a jugé nécessaire d'en retrancher et d'en abolir. Car, reconnaissons-le à notre honte, un des motifs de cette suppression ç'a été le relâchement et l'indévotion des peuples. La fête d'un martyr, disait saint Bernard, est devenue, par la corruption de nos mœurs, une fête toute mondaine. On honore le précurseur de Jésus-Christ, c'est-à-dire le plus austère et le plus abstinent des hommes, par des intempérances et des excès.

Après cela, aurions-nous bonne grâce de reprocher aux hérétiques de notre siècle le mépris qu'ils ont fait du culte des Saints, et ne pourraient-ils pas bien nous répondre ce que Tertullien répondait aux païens de Rome, qui se plaignaient que les chrétiens méprisaient leurs dieux ? il leur faisait voir que leurs dieux devaient plus se tenir offensés d'eux-mêmes et de leur conduite, que des chrétiens : *Nescio plusne dii vestri de nobis, quam de vobis querantur.* Car, en effet, si les chrétiens méprisaient les dieux de Rome, c'était par raison et par principe, comme ne les connaissant pas ; au lieu que ces païens les méprisaient par libertinage, et par le dérèglement de leurs passions. Nos hérétiques, dis-je, n'auraient-ils pas sujet de nous faire la même réponse? *Nescio plusne Sancti vestri de nobis quam de vobis querantur.* Voilà ce que j'appelle l'abus du culte des Saints, et voici l'abus de leur invocation. Car pourquoi prions-nous les Saints, et pourquoi avons-nous recours à eux ? ne parlons point de ces prières abominables, et, selon le terme de l'Écriture, exécrables, qui feraient des Saints, s'il les écoutaient, les fauteurs de nos vices ; de ces prières où l'on ose invoquer un Saint pour le succès d'une entreprise injuste, pour le maintien d'une fortune bâtie sur l'iniquité, pour l'heureuse issue d'une affaire dont l'artifice, la ruse, la mauvaise foi sont les ressorts, pour la satisfaction ou d'une aveugle cupidité, ou d'une vengeance secrète et raffinée. Que des infidèles, dit saint Augustin, qui n'adoraient que des divinités chimériques, et qui même se figuraient ces faux dieux encore plus corrompus qu'eux, leur aient autrefois adressé de semblables prières, je ne m'en étonne pas ; mais l'opprobre de notre religion est qu'invoquant les Saints glorifiés par les vertus chrétiennes, nous ne rougissions pas de leur demander ce qui va à la destruction et à l'anéantissement de toutes les vertus.

Je serais infini, si je voulais m'étendre sur ce point; ne parlons pas même de ces prières mondaines et intéressées qu'on fait aux Saints pour des biens tout profanes, tels que sont les richesses et les honneurs du siècle, sans leur demander jamais d'autres biens qui regardent notre avancement dans les vertus chrétiennes, et la sanctification de nos âmes. Comme si ces élus de Dieu, si je puis ainsi m'exprimer, ne nous étaient bons que quand il s'agit des prospérités temporelles, que quand il s'agit d'obtenir un temps favorable pour rendre nos campagnes fertiles et nos moissons abondantes, que quand il s'agit de détourner le fléau d'une maladie contagieuse ou d'une calamité publique, que quand il s'agit d'éloigner de nos terres des puissances ennemies et de repousser leurs efforts, que quand il s'agit de relever une famille ruinée, de rétablir une santé affaiblie, de se tirer d'un mauvais pas où l'on se trouve engagé, et où l'on craint de se perdre selon le monde; de parvenir à un rang, à une dignité, et d'avoir de quoi en soutenir l'éclat. Car c'est sur de pareils sujets et en de semblables occasions qu'on reconnaît volontiers le pouvoir des Saints, et qu'on tâche à l'employer auprès de Dieu. Mais s'agit-il du salut et de tout ce qui y peut contribuer; s'agit-il de détruire une habitude vicieuse et de renoncer à un engagement criminel; s'agit-il de se préserver des piéges du monde et de sa corruption; s'agit-il de vaincre une passion qui nous domine, de dompter la chair qui se révolte, de surmonter une tentation à laquelle nous n'avons que trop de fois succombé? c'est alors que le crédit des Saints nous est absolument inconnu, ou que nous agissons au moins comme s'il nous était absolument inconnu, parce que nous craignons qu'il ne fût trop efficace. Tout cela, chrétiens, est sensible, et se fait voir par soi-même. Mais voici quelque chose de plus intérieur, que le devoir de mon ministère m'oblige à vous développer : malheur à moi si j'omettais une si salutaire instruction, et malheur à vous-mêmes si vous n'en profitez pas!

Le grand abus de l'invocation des Saints, dans les prières même en apparence les plus religieuses, c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, en conséquence de ses décrets éternels, qu'il ne changera jamais, ne peut nous accorder; ce que Dieu, suivant les règles de sa sagesse, ne veut pas nous accorder, et ce qu'en effet il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous invoquons les Saints; et abusant de l'avantage que nous avons d'être, pour ainsi dire, sous leur sauvegarde, nous prétendons vivre sans soin, sans vigilance, sans attention sur nous-mêmes. Nous invoquons les Saints; et par une fausse confiance en leur secours, nous prétendons que, pour l'accomplissement de nos vœux et pour le succès de notre prière, il suffise de les avoir invoqués. Nous invoquons les Saints, et en leur demandant l'esprit de pénitence, nous prétendons qu'il ne nous porte à rien qui nous gêne, à rien qui nous coûte, à rien qui nous mortifie. Nous invoquons les Saints; et en leur demandant la grâce de notre conversion, nous prétendons que cette conversion chimérique ne nous engage à nulle avance de notre part, ni à nulle violence; que nos liens se rompent d'eux-mêmes; que notre cœur se trouve tout à coup dégagé, libre, tranquille, et qu'il jouisse des douceurs du triomphe, sans avoir éprouvé les peines du combat. Nous invoquons les Saints; et en leur demandant certaines vertus, nous prétendons n'avoir nulles mesures à prendre pour les acquérir : souvent même ne craignons-nous pas de les obtenir, comme saint Augustin, avant qu'il se fût détaché de ses profanes engagements, demandait la continence, et souhaitait secrètement et au fond de l'âme de n'être pas exaucé? Nous invoquons les Saints; et selon notre gré, selon nos vues qui nous trompent, nous leur marquons les grâces que nous attendons du Ciel par leur médiation, et que nous voulons avoir, quoique ce soient des grâces qui ne nous conviennent pas, et qui quelquefois serviraient plutôt à notre perte qu'à notre salut. Ah! chrétiens, souvenons-nous que, si les Saints sont puissants auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même, et de ce que nous lui devons; qu'ils sont puissants, mais d'une puissance réglée et ordonnée, d'une puissance toujours renfermée dans l'étendue de la loi éternelle; c'est-à-dire qu'ils sont puissants pour nous aider, et non pas pour nous décharger de tout le travail; puissanst pour nous faire agir, et non pas pour nous entretenir dans une indolence paresseuse et lâche; puissants selon les desseins de Dieu, et non pas selon nos désirs aveugles et nos caprices. Invoquons-les : c'est pour cela que Dieu les a faits nos protecteurs; mais puisque ce sont des Saints, invoquons-les chrétiennement et saintement; car si nous les invoquons en mondains, de protecteurs qu'ils doivent être pour nous défendre et pour nous secourir, nous en ferons nos témoins et nos juges, pour nous accuser et pour nous condamner. Invoquons-les, mais dans des sentiments et des vues qui les honorent. Autrement, mes chers auditeurs, savez-vous comment ils

paraîtront devant le trône de Dieu ? apprenez-le de cette terrible vision qu'en eut saint Jean, et dont il parle dans son Apocalypse. Car il les vit en la présence du Seigneur ; et il les entendit non point priant pour les hommes, mais demandant justice contre les hommes : *Usquequo... non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra* [1] ? Justice non-seulement contre les hommes qui les ont méprisés pendant leur vie, qui les ont persécutés, accusés, condamnés ; non-seulement contre ces hommes libertins et impies qui profanent leurs fêtes, et qui raillent du culte que nous leurs rendons, mais contre nous-mêmes, qui faisons ou qui voulons faire de leur protection un usage si contraire aux desseins de Dieu et si indigne d'eux : *Usquequo non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra ?* Quoi qu'il en soit, Dieu n'en est pas moins admirable dans ses Saints, admirable de nous les avoir donnés pour protecteurs, et admirable de nous les proposer comme modèles : vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Une des tentations les plus dangereuses à quoi l'homme sur la terre soit exposé, c'est le scandale ; mais aussi, par une règle toute contraire, puis-je ajouter qu'une des grâces les plus fortes et les plus efficaces que Dieu emploie pour ménager notre conversion et notre salut, c'est le bon exemple. En quelque déréglement de vie que nous puissions être, et quelque opposition que nous ayons à rentrer dans l'ordre et dans la soumission que nous devons à Dieu, si nous considérons bien l'exemple des Saints, il n'est presque pas possible qu'il n'opère en nous trois merveilleux effets ; je veux dire qu'il ne nous persuade la sainteté, qu'il ne nous adoucisse la pratique de la sainteté, et qu'il ne nous ôte tout prétexte pour nous défendre d'embrasser la sainteté. D'où je conclus qu'il nous réduit à une heureuse nécessité d'être Saints, par imitation, comme les Saints l'ont été par devoir et par esprit de religion. Et voilà en quoi je dis que Dieu est admirable de nous avoir donné les Saints pour modèle : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

Oui, chrétiens, les Saints sont des modèles qui nous persuadent la sainteté ; et il y a dans cette persuasion un certain charme qui gagne également le cœur et l'esprit. Ce n'est ni raisonnement, ni autorité ; c'est quelque chose qui tient de l'un et de l'autre, qui a tout le poids de l'autorité, qui a toute la force du raisonnement, mais qui de plus a je ne sais quoi que tous les raisonnements et toutes les autorités n'ont pas ni ne peuvent avoir. Comment donc la vie d'un Saint nous persuade-t-elle? En nous faisant comprendre, d'une simple vue, toute la perfection et tout le mérite de la sainteté. Qu'est-ce qu'un Saint ? Un Saint, répond Guillaume de Paris, c'est une idée réelle, visible, palpable et substantielle de toute la perfection évangélique. Et quand Dieu nous met un Saint devant les yeux, que nous dit-il ? Ce qu'il dit autrefois à Moïse, en lui faisant voir la figure du tabernacle : *Inspice, et fac secundum exemplar* [1] ; Regarde, chrétien, ce portrait vivant et animé : voilà ce que tu dois être, et sur quoi je veux que tu te formes ; c'est dans l'exemple de ce prédestiné et de ce Saint que tu apprendras à observer ma loi, à accomplir la justice, à garder la charité, à satisfaire aux devoirs de la religion, à régler toute la conduite de ta vie : *Inspice.* Cet exemple t'instruira de ce que tu dois à ton Dieu, et de ce que tu dois à ton prochain ; comment il faut user des biens de la terre, et comment il faut s'en abstenir ; quelle doit être la mesure de tes occupations, et quelle doit être celle de tes divertissements ; en un mot, ce que tu as à faire et ce que tu as à éviter pour vivre en chrétien : *Inspice.* Ainsi Dieu nous donne-t-il dans les Saints de quoi nous instruire et nous toucher. Il ne faut pour cela ni discours, ni préceptes : la vue d'un Saint est une leçon intelligible à tout le monde ; les grands esprits et les simples, les spirituels et les ignorants sont également capables de la comprendre. Car on peut bien appliquer ici ce que saint Chrysostome disait du firmament. Vous me demandez comment le ciel parle, et comment il nous annonce les grandeurs de Dieu ? C'est, répondait ce Père, par sa splendeur et par la variété de ses étoiles ; il n'a point d'autre langage que celui-là, ni d'autre voix ; mais cette voix, toute muette qu'elle est, a retenti dans toutes les parties du monde : le Scythe, l'Indien, le Grec, le Barbare, tous l'entendent : *Et Scytha, et Barbarus, et Indus hanc vocem audiunt.* Disons le même des Saints ; leur vie nous parle, et nous explique toute la loi de Dieu : comment ? par les vertus dont elle a été ornée ; et ce que nous aurions peine à concevoir dans la loi même, ce qui nous paraîtrait obscur dans les livres, ce que toutes les paroles des hommes ne nous développeraient qu'imparfaitement, nous est mis sous les yeux, et clairement exprimé dans

[1] Apoc, VI, 10.

[1] Exod., XXV, 40.

l'exemple de ces élus de Dieu ; de sorte que les plus grossiers en sont instruits : *Barbarus et Indus hanc vocem audiunt.* Or il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté telle qu'elle a été dans les Saints, sans en reconnaître d'abord tout le mérite, et sans lui donner notre estime. Ces excellents caractères qui lui sont propres, et en quoi consiste sa perfection, cette piété, cette humilité, ce désintéressement, ce détachement de soi-même, cet esprit de justice et de charité, cette droiture et cette bonne foi, cette règle et cette sagesse, cette constance et cette force héroïque, tout cela nous convainc malgré nous qu'il n'y a rien de plus respectable, rien de plus aimable, et par conséquent rien de plus désirable : or, nous remplir de ces sentiments à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader ? Tout ce que nous pourrions lui opposer, ce serait d'être, ce semble, trop parfaite, et d'exiger trop de nous, puisque, pour nous faire saints, elle nous engage à être ennemis de nous-mêmes, jusqu'à faire à Dieu le sacrifice de notre vie. Mais cela même, reprend saint Augustin, est encore bien justifié par l'exemple de ces glorieux athlètes que le christianisme honore sous le nom de martyrs. Car leur exemple, tout admirable qu'il est, nous apprend qu'ils n'ont rien fait pour Dieu que ce que font tous les jours des sujets fidèles pour le service de leur prince, et que ce devoir si éminent de sainteté n'est, après tout, qu'un devoir commun, fondé sur la première loi de la nature, qui oblige l'homme à mourir, plutôt que de trahir son Dieu et sa religion.

Voilà, dis-je, ce que l'exemple des Saints nous persuade : celui de Dieu, quoique infiniment plus relevé, ne pouvait sur tout cela nous donner les mêmes lumières ; pourquoi ? saint Grégoire, pape, en apporte une belle raison : Non-seulement, dit-il, parce que la sainteté de Dieu est une sainteté invisible, inaccessible, incompréhensible, et par là, si j'ose ainsi m'exprimer, incapable de nous servir d'exemple, mais beaucoup plus (écoutez ceci), parce qu'à le bien prendre, Dieu n'est pas saint de la manière que nous devons l'être, et que la sainteté n'est point dans lui ce qu'elle doit être dans nous. Car dans nous, la sainteté est inséparable de la pénitence ; or la pénitence ne peut non plus convenir à Dieu que le péché : dans nous, une partie de la sainteté est de nous soumettre, de dépendre, d'obéir, voilà ce qui nous sanctifie ; et en Dieu c'est tout le contraire : nous sommes saints par le mépris que nous faisons de nous-mêmes, et Dieu est saint par la gloire qu'il se donne à soi-même : il est saint dans une possession entière et parfaite de sa béatitude, et nous sommes saints par la patience dans nos misères, et ainsi du reste. Dieu pouvait donc bien, conclut saint Grégoire, nous commander la sainteté ; mais il ne pouvait nous persuader par son exemple la sainteté, parce qu'il ne pouvait pas être notre modèle sur la plupart des vertus dont il faut que notre sainteté soit composée, et qui en font les principales parties. Mais qu'a-t-il fait ? Il nous a donné des hommes comme nous, et de même nature que nous, qui se sont sanctifiés par toutes ces vertus ; et en nous les mettant devant les yeux, il a suppléé, pour ainsi dire, par leur exemple, ce qui manquait au sien. Car il nous fallait des modèles de sainteté qui nous touchassent et qui eussent une certaine proportion avec nous, pour pouvoir remuer les ressorts les plus intimes de notre cœur : or il n'y avait que les saints propres pour cela, et capables de faire cette impression sur nous. Et en effet, chrétiens, c'est ainsi que l'Esprit de Dieu a de tout temps excité les hommes, et qu'il leur a inspiré les désirs ardents de la sainteté. C'est par là que ce généreux prince des Machabées, l'illustre Mathathias, étant proche de la mort, confirma ses enfants dans le culte du Seigneur et dans la vraie religion. Tout ce que je vous demande, leur dit il, mes chers enfants, c'est que vous ne perdiez jamais le souvenir de ce qu'ont fait vos ancêtres pour le Dieu d'Israël ; car avec cela je me promets tout de vous. Représentez-vous souvent l'obéissance d'un Abraham, jusqu'à ne pas épargner son fils unique ; la fidélité d'un Joseph envers son maître, aux dépens de sa fortune et de sa liberté ; la modération d'un David envers ses ennemis, au préjudice des intérêts les plus délicats de sa couronne ; le zèle d'un Elie dans la cour des rois, au péril même de sa vie : et ainsi, parcourant de siècle en siècle et de génération en génération, vous trouverez qu'il n'y a point de parti dans le monde plus honorable ni plus solide que celui de servir Dieu. Ce furent les paroles de ce saint vieillard, que je puis bien appeler, avec saint Jérôme, un homme évangélique avant l'Evangile même : *Virum ante Christi Evangelia evangelicum :* et ces paroles produisirent dans la personne de jeunes Machabées, non pas les effets, mais les miracles de vertu dont vous avez entendu le récit. C'est pour cela même que le second concile de Nicée autorisa si fortement et si constamment l'ancienne tradition d'exposer les images des saints à la vénération des peuples, savons, par le rapport de saint Damas-

cène, qu'une des raisons qui détermina les Pères du concile fut celle-ci : savoir, que les fidèles voyant ces images, seraient excités à imiter dans la pratique ce qu'ils honoraient dans la figure et dans la représentation. Enfin, c'est pour cela que l'Eglise, après nous avoir présenté l'exemple de chaque saint en particulier dans les autres fêtes de l'année, tire aujourd'hui le rideau, s'il m'est permis d'user de cette expression, et nous les montre tous, espérant que la vue de tant d'exemples nous convaincra et nous convertira ; comme si elle nous disait : Voyez, chrétiens, voilà les héros de votre foi ; voilà ces hommes dont le monde n'était pas digne, et qui, en méprisant le monde, se sont rendus dignes de Dieu ; voilà ceux qui remplissent le ciel. Comparez-vous à eux, et dans l'éloignement infini que cette comparaison vous fera découvrir entre eux et vous, confondez-vous de ce que vous êtes, et aspirez à ce que vous n'êtes pas. Au lieu de ces vertus mondaines que vous affectez, et qui n'ont ni vérité ni solidité ; au lieu de cette prudence de la chair qui vous aveugle, et qui est ennemie de Dieu ; au lieu de cette politique dont vous vous faites une conscience, et qui vous jette dans un abîme de péchés ; au lieu de cette science du monde que vous vantez tant, et dont tout le fruit est de vous bâtir sur la terre des fortunes périssables que la mort détruira bientôt ; au lieu de tout cela, attachez-vous aux vertus chrétiennes, qui font les élus et les prédestinés. Il n'y a pas un Saint dans le ciel, dont l'exemple ne soit pour vous une leçon : étudiez-les tous, et si vous voulez sanctifier votre ambition jusqu'à en faire une vertu, tâchez même à l'emporter sur eux : *Æmulamini charismata meliora* [1]. C'est ce que l'Eglise nous dit, et à quoi il faut que nous répondions.

Mais ce que l'Eglise ou plutôt ce que Dieu demande de nous, le pouvons-nous dans l'extrême faiblesse où nous sommes, et au milieu de tant d'obstacles que nous rencontrons dans le monde? Ah ! chrétiens, c'est ici le grand point de notre instruction, et le second effet de l'exemple des Saints. Oui, nous le pouvons ; et quoique l'esprit d'impénitence et de libertinage, qui règne dans nous, puisse nous faire penser le contraire, ces élus de Dieu sont des preuves éternelles que la sainteté n'a rien d'impossible ; qu'elle n'a rien même de fâcheux ni de difficile pour ceux qui aiment Dieu ; qu'elle a ses douceurs, ses consolations, aussi bien que le monde, et des consolations, des douceurs infiniment plus pures que celles du monde. Vérités, mes chers auditeurs, dont les Saints rendront témoignage contre nous au jugement de Dieu, et le témoignage le plus convaincant. Appliquez-vous. Nous mettons la sainteté au rang des choses impossibles ; c'est par où notre libertinage voudrait se maintenir. Mais Dieu nous empêche bien aujourd'hui de nous prévaloir de cette pensée. Il est vrai que pour être saint il faut faire effort, prendre sur soi, renoncer aux sentiments naturels, fuir les plaisirs, dompter ses passions, mortifier ses sens ; et le moyen, dit-on, d'en venir là, et de s'y soutenir ? Ah ! chrétiens, autre merveille de la sagesse de Dieu : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.* Car je conviens que cela surpasse les forces de la nature, je conviens qu'il n'y a rien là que de grand ; mais Dieu a été admirable de nous avoir facilité tout cela, de nous l'avoir adouci jusqu'à pouvoir dire que, si sa loi est un joug, c'est un joug léger et un fardeau aisé à porter? *Jugum meum suave est, et onus meum leve* [1]. Or il l'a fait, en nous donnant les Saints pour exemple. Avant cet exemple des Saints, nous pouvions trembler, et notre crainte semblait raisonnable ; mais maintenant qu'on nous montre tant de vierges, tant de glorieux confesseurs qui ont marché devant nous, et qui nous ont tracé le chemin, que pouvons-nous trouver d'impossible ? Eh quoi ! ils ont pu vivre dans les déserts et sur des rochers escarpés ; ils ont pu s'ensevelir dans l'obscurité du cloître, et en supporter toutes les austérités ; ils ont pu joindre ensemble les prières presque continuelles, les longues et fréquentes veilles, les jeûnes rigoureux, les sanglantes macérations, tout ce qu'inspire l'esprit de pénitence et l'abnégation évangélique ; ils ont pu se laisser condamner aux tourments les plus affreux, et les endurer. Voilà, disait l'Apôtre, ce qu'ont fait et ce qu'ont souffert tant de Saints ; ils ont bien voulu servir de sujets à la cruauté des hommes ; ils se sont exposés aux outrages, aux fouets, aux chaînes, aux prisons ; les uns ont éprouvé toute la violence du feu, les autres ont passé par le tranchant des épées, plusieurs ont été dévorés des bêtes féroces, ont été lapidés, ont été sciés : *Lapidati sunt, secti sunt* [2]. Après cela, mes chers auditeurs, retranchez-vous sur votre faiblesse et sur une impossibilité prétendue. Avez-vous les mêmes combats à livrer ? vous trouvez-vous dans les mêmes occasions de signaler votre courage et d'exercer votre patience ? ce qu'on vous demande est-il comparable aux victoires que les Saints ont remportées, et aux obstacles

[1] I Cor., XII, 31.

[1] Matth., XI, 30. — [2] Hebr., XI, 37.

qu'ils ont surmontés ? Mais, dites-vous, si la sainteté n'est pas impossible, du moins est-elle bien difficile. Non, mes frères, rien n'est difficile à ceux qui aiment Dieu comme les Saints. L'ardeur de leur zèle, la ferveur de leur amour, leur générosité et leur résolution, leur ont aplani toutes les voies. Quand ont-ils senti les difficultés? ou s'ils les ont senties, quand s'en sont-ils plaints ? quand en ont-ils été étonnés? quand ont-ils balancé et délibéré ? Dès que vous serez animés du même zèle, que vous serez brûlés du même amour, que vous aurez pris les mêmes résolutions et avec la même générosité, ces peines que vous vous figurez comme des monstres disparaîtront et s'évanouiront. Tout vous deviendra facile, et même agréable. Je dis agréable ; car nous voulons trouver du plaisir jusque dans la sainteté: sentiment bien indigne d'un chrétien ; mais tout indigne qu'il est, reprend saint Chrysostome, Dieu s'est accommodé en cela même à notre délicatesse, et l'exemple des Saints en est la preuve. Dès cette vie, ils ont goûté des douceurs et des consolations infiniment au-dessus de toutes les douceurs et de toutes les consolations du siècle. Au lieu de ces plaisirs infâmes et criminels que leur présentait le monde, et dont ils ont eu tant d'horreur, Dieu leur en a préparé d'autres tout célestes et tout divins. Peut-être ne les concevons-nous pas, parce que, plongés dans les sens, nous ne voulons pas nous mettre comme eux en état de les comprendre. Mais les fréquentes épreuves qu'ils en ont faites, et que nous ne pouvons désavouer, doivent bien nous convaincre là-dessus, et nous confondre. Tandis qu'au milieu des flammes, ainsi que nous l'apprend l'Ecriture, les réprouvés protestent qu'ils se sont lassés dans le chemin de l'iniquité : *Lassati sumus in via iniquitatis* [1]; tandis que les esclaves du monde nous rendent eux-mêmes témoignage, qu'il n'y a pour eux dans la vie qu'amertume, que trouble, qu'affliction d'esprit : *Exspectavimus pacem... et ecce turbatio* [2] ; ces élus de Dieu nous assurent, tout au contraire, qu'ils n'ont jamais trouvé qu'en Dieu la source des vraies consolations; que plus ils ont eu soin de se mortifier pour lui, plus il leur a fait sentir l'onction intérieure de la grâce ; et que cette vie, qu'ils ont passée dans les pratiques les plus sévères du christianisme, bien loin de leur avoir paru dure et fâcheuse, était pour eux comme une béatitude anticipée. Pourquoi nous obstinerions-nous à ne les en pas croire, et quel intérêt auraient-ils eu à nous tromper? mais si nous les en croyons, pourquoi nous opiniâtrerions-nous à être plutôt malheureux avec le monde, qu'à chercher dans Dieu notre véritable bonheur ?

Ce n'est pas que j'ignore de combien de prétextes la nature corrompue tâche à se prévaloir pour nous éloigner de la sainteté. On dit : Le moyen de vivre en tel ou en tel état, et de s'y sanctifier ? prétexte de la condition. On dit : Je suis détourné par mille autres soins qui m'occupent, et qui ne me donnent point de relâche ; prétexte des affaires. On dit : J'ai un tempérament délicat que le moindre effort altère et que je dois ménager ; prétexte de la santé. On dit : J'ai des passions vives qui m'entraînent, et auxquelles je ne puis presque résister ; prétexte des dispositions intérieures. On dit : J'ai des engagements qui m'attachent, et mon cœur est pris ; prétexte de l'habitude. Enfin, que ne dit-on pas? mais quoi qu'on dise, je prétends qu'un troisième effet de l'exemple des Saints est de nous ôter tout prétexte dont notre lâcheté cherche à se couvrir et à s'autoriser. Car je le veux, mon cher auditeur, vous êtes dans des conditions dangereuses ; mais dans ces mêmes conditions n'y a-t-il pas eu des Saints, et même n'y en a-t-il pas eu dans des conditions qui les exposaient encore à de plus fréquents et à de plus grands dangers ? Vous êtes obligé de vaquer à des emplois fatigants et embarrassants; mais dans ces mêmes emplois, tant d'autres avant vous ne se sont-ils pas sanctifiés ? Avez-vous moins de loisir pour penser à vous-même, que saint Louis sur le trône ; et lorsqu'il gouvernait un royaume, qu'il passait les mers, qu'il commandait les armées, qu'il donnait des batailles, lui était-il plus libre qu'à vous de se recueillir et de se défendre des distractions du monde ? Vous êtes faible, et d'une complexion qui vous engage à bien des ménagements, et qui vous met hors d'état d'agir ; mais combien de Saints, surtout combien de vierges déjà faibles par elles-mêmes, encore plus affaiblies par les abstinences, par les jeûnes, par de longues veilles, par de continuelles austérités, par tous les exercices de la pénitence et de l'abnégation chrétienne, n'ont pris néanmoins jamais aucun relâche, et, selon la parole de l'Apôtre, ont fait de leurs corps des hosties vivantes? Vous avez des passions à vaincre ; mais en avez-vous de plus difficiles à surmonter que des millions de pécheurs et de pécheresses, qui, par de salutaires violences, aidés de la grâce, ont triomphé de leur cœur, et en ont réprimé tous les mouvements? Enfin vous

[1] Sap., v, 7. — [2] Jerem., xiv, 19.

êtes dominé par l'habitude, vous êtes endurci dans le péché, vous êtes surchargé de dettes devant Dieu, vous êtes coupables à ses yeux d'un nombre infini d'offenses, et d'offenses très-grièves; vous n'osez plus rien attendre de sa miséricorde. Ah! mon cher frère, souvenez-vous des Saints, et vous apprendrez qu'il n'y a point d'habitude si invétérée que vous ne puissiez détruire, qu'il n'y a point d'attachement si étroit que vous ne puissiez rompre, qu'il n'y a point d'état de péché d'où il ne soit en votre pouvoir de sortir, et qu'en quelques désordres que vous soyez tombé, vous n'avez point encore tellement éloigné Dieu de vous, que vous n'ayez des moyens prompts et sûrs pour le retrouver, et vous réconcilier avec lui. Car, combien y a-t-il eu de saints pénitents qui, à certains temps de leur vie, ont été dans les mêmes habitudes que vous, ont été aussi redevables à la justice de Dieu que vous, ont eu autant de sujet, et peut-être même plus de sujet que vous de se défier de sa miséricorde et de désespérer de leur retour? Cependant ils sont revenus, ils se sont convertis, ils se sont remis dans leur devoir, ils s'y sont perfectionnés, ils se sont élevés à la plus sublime sainteté. Est-ce que la grâce était plus puissante pour eux qu'elle ne l'est pour vous? est-ce que les trésors de la divine miséricorde, si abondants pour eux, sont épuisés pour vous? Non, sans doute; et dès que vous voudrez en faire l'épreuve comme les Saints, vous trouverez toujours un Dieu patient pour vous attendre, un Dieu prévenant pour vous rechercher, un Dieu bienfaisant pour vous combler de ses grâces, un Dieu tout-puissant pour opérer en vous des miracles de conversion et de sanctification. C'est ainsi qu'il renverse tous vos prétextes par l'exemple des Saints, et c'est en cela toujours qu'il est admirable : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.* Mais en quoi vous êtes condamnables, chrétiens, c'est de ne pas profiter de cet exemple. Qu'aurez-vous à répondre, quand Dieu, dans son jugement dernier, produira contre vous ces glorieux prédestinés, et qu'il vous demandera compte de l'affreuse différence qui paraîtra entre eux et vous, entre leur pénitence et votre obstination, entre leur courage et votre lâcheté, entre leur zèle, leur activité, leur ferveur, et votre mollesse, votre indolence, vos froideurs; entre leur sainteté, et les abominations de votre vie libertine et corrompue? Car voilà le jugement de comparaison que vous aurez à soutenir, et qui vous convaincra, qui vous confondra, qui vous réprouvera. Prévenons-le, mes chers auditeurs; et, comprenant qu'il ne tient qu'à nous de détourner ce triste malheur dont nous sommes menacés, aimons-nous assez nous-mêmes pour ne nous l'attirer pas volontairement. Si nous ne sommes pas encore saints, et si même nous ne sommes rien moins que saints, souhaitons de l'être, demandons de l'être, prenons toutes les mesures nécessaires pour l'être. Car, dit le Fils de Dieu, bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la sainteté et de la justice! *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam*[1]*!* Pourquoi? parce que cette faim et cette soif, parce que ce désir sincère, ardent, efficace, les fera travailler fortement et solidement à acquérir le bien qu'ils souhaitent, et qui, sans contestation, est le plus précieux de tous les biens.

C'est, Sire, le soin important, le premier soin qui doit occuper les rois aussi bien que les autres hommes, et même en quelque sorte plus que les autres hommes. Qui que nous soyons, nous avons tous une obligation générale de nous sanctifier; mais il est vrai que les grands en ont une particulière; et je ne craindrai point d'ajouter que cette obligation particulière pour les grands, est encore plus étroite que Votre Majesté. Ce n'est point assez; et pourquoi ne diraisje pas que vous avez une obligation qui vous est personnelle, et qui ne peut convenir à nul autre qu'à vous? Cette obligation, Sire, qui vous est si propre, cette raison d'aspirer à la sainteté et à la plus sublime sainteté, c'est votre grandeur même, et le haut point d'élévation où nous vous voyons. Car, puisque le Ciel a mis Votre Majesté au-dessus de tous les monarques de l'univers, et puisque entre toutes les puissances humaines il n'y a rien qui l'égale, elle se trouve spécialement obligée par là, pour ne pas descendre, de se porter vers Dieu, de ne rechercher que Dieu, de ne s'attacher qu'à Dieu. C'est pour cela que Dieu vous a donné ces qualités éminentes qui font l'admiration de tous les peuples; c'est pour cela et pour cela seul qu'il vous a fait naître. Non, Sire, il ne vous a point fait naître précisément pour être grand dans le monde, ni pour être roi; mais il vous a fait roi, et le plus grand des rois, pour être saint. Sans la sainteté, tout l'éclat de votre couronne, toute la splendeur de votre règne, tous ces titres qui vous sont si justement dus, de roi puissant, de roi sage, de roi magnifique, de roi conquérant, ne sont rien, ou ne sont, selon le langage de l'Ecriture, qu'illusion et que vanité : *vanitas vanitatum.* Voilà, Sire, ce qu'ose représenter à Votre Majesté le dernier de vos sujets, qui, ju-

[1] Matth. v, 6.

geant des choses par les lumières de l'Evangile qu'il a l'honneur de vous prêcher, s'estimerait mille fois plus heureux de donner sa vie pour le salut de votre âme, que pour l'accroissement de vos Etats. Non point qu'en fidèle et zélé sujet, je ne puisse et ne doive prendre part à ces succès éclatants qui font de votre royaume le plus florissant empire du monde ; mais après tout, ce royaume de la terre passera, et le royaume du ciel ne finira jamais : l'un aura son temps, et l'autre, que Dieu réserve à ses Saints, n'aura pour terme que l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

DEUXIÈME SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

ANALYSE.

Sujet. *Les disciples de Jésus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner.*

Que leur enseignait ce divin Maître? La science des Saints.

Division. Les Saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion : première partie. Les Saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition : deuxième partie. Les Saints, par un heureux retour, ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion : troisième partie. Telle a été la science des Saints, et telle doit être la nôtre.

Première partie. Les Saints ont accordé dans le monde leur condition avec leur religion: 1° ils n'ont point cherché la sainteté hors de leur condition ; 2° ils se sont sanctifiés jusque dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté; 3° par le moyen même de la pénitence, ils ont acquis la sainteté dans les conditions où ils s'étaient engagés sans avoir consulté Dieu, et où le seul mouvement de leurs passions les avait fait entrer.

1° Ils n'ont point cherché la sainteté hors de leur condition ; mais ils s'en sont tenus à la maxime de saint Paul, quand il disait aux Corinthiens: Que chacun travaille à se sanctifier dans l'état et selon l'état où il se trouvait lorsqu'il a embrassé la foi; car voilà le sens de ce passage : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum.* Ainsi les Saints, sans se déranger et sans se déplacer, ont accordé la sainteté, les uns avec la grandeur, et les autres avec l'humiliation ; les uns avec l'opulence, et les autres avec la pauvreté, etc. Or, ce qu'ils ont fait lorsqu'ils étaient à ma place, pourquoi ne le ferais-je pas comme eux ? n'y va-t-il pas de tout mon intérêt ?

2° Ils se sont sanctifiés jusque dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté : combien se sont sanctifiés au milieu de la cour ? combien se sont sanctifiés dans la profession des armes ? C'est donc une erreur de croire que ma condition m'empêche d'être saint : erreur qui ne sert qu'à nous décourager ; au lieu que la pensée qu'on peut se sanctifier dans son état, donne de la confiance et anime. C'est encore une autre erreur, de se persuader qu'on serait plus à Dieu, et qu'on y pourrait plus être, dans une condition moins exposée ; car celle où Dieu vous a appelé est celle où il vous a préparé plus de grâces, et par conséquent la plus sûre pour vous : voilà ce qui a fixé les Saints.

3° Ils se sont sanctifiés, par le moyen de la pénitence, dans les conditions mêmes où ils s'étaient engagés sans avoir consulté Dieu, et où le seul mouvement de leurs passions les avaient fait entrer. Ne pouvant plus sortir de ces conditions, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur ; et ç'a été de pleurer devant Dieu, et de réparer, par une vie plus austère, plus exemplaire, plus régulière, le crime de leur imprudence : c'est ainsi que les Saints ont su accorder leur condition et leur religion. Ce merveilleux accord leur a coûté ; mais en peut-il trop coûter pour acquérir une science si salutaire ?

Deuxième partie. Les Saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition. Ce que Salomon disait de la sagesse en demandant à Dieu qu'elle travaillât toujours avec lui, les Saints l'ont pensé de la religion. Elle leur a servi, 1° pour éviter les désordres à quoi leur condition était sujette ; 2° pour accomplir les devoirs dont leur condition était chargée.

1° Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres à quoi leur condition était sujette. Il y a dans chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger ; mais les Saints, en conformant leur condition à leur religion, s'en sont préservés; sans cela la prospérité les eût éblouis, l'abondance les eût corrompus : mais parce qu'ils s'étaient fait de leur religion comme une armure divine pour se défendre de toutes les tentations, rien ne les a pu pervertir : et voilà ce que les païens mêmes ont révéré. Or, puisque je professe la même religion, pourquoi n'en ferais-je pas le même usage?

2° Ils se sont servis de leur religion pour accomplir les devoirs dont leur condition était chargée. Il y a dans toutes les conditions certains devoirs pénibles et mortifiants ; et, sans la religion, les Saints auraient pris seulement de leurs conditions ce qu'il y avait d'utile et de commode, et se seraient déchargés du reste ; mais parce qu'ils agissaient par principe de religion, ils ont satisfait à tout; et en y satisfaisant, leur religion leur a tout fait rapporter à Dieu. Que vous êtes admirable dans vos Saints, ô mon Dieu! et que la science de vos Saints est profonde et sublime!

Troisième partie. Les Saints, par un heureux retour, ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion. Ils ont trouvé dans leur condition, 1° de puissants motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion ; 2° des moyens de glorifier Dieu et d'honorer leur religion ; 3° des croix dont ils ont fait la matière de leur pénitence, et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion.

1° Des motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion. Ce que leur condition les obligeait à faire pour le monde, ne suffisait-il pas pour leur apprendre ce qu'ils devaient faire à plus forte raison pour Dieu?

2° Des moyens pour glorifier Dieu et pour honorer leur religion. Combien ont fait pour Dieu de grandes choses, parce que leur condition les mettait en état de les faire? Si saint Louis n'eût pas été roi, aurait-il porté tant de saintes lois ? aurait-il bâti tant d'hôpitaux ? Cependant, sans faire ce que saint Louis a fait, je trouverai toujours dans la médiocrité de ma condition de quoi marquer à Dieu mon zèle et de quoi l'honorer.

3° Des croix dont ils ont fait la matière de leur pénitence, et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion. Par là ils ont eu dans les conditions les plus relevées, et jusque dans les cours des princes, plus d'occasions de se sanctifier qu'on n'en a partout ailleurs. Soyons soumis et patients comme eux : c'est par la patience qu'on parvient à la même gloire qu'eux.

Compliment au roi.

Accesserunt ad eum discipuli ejus, et aperiens os suum, docebat eos.

Les disciples de Jésus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner. (*Saint Matthieu*, chap., v, In.)

Sire,

C'est pour cela que la sagesse de Dieu s'était incarnée, et que le Fils unique du Père était descendu du ciel; c'est dis-je, pour enseigner les hommes sur la terre. C'est ainsi que ce Dieu-Homme, après avoir longtemps parlé par la bouche des prophètes, qui avaient été ses précurseurs et ses organes, ouvrait enfin lui-même sa bouche sacrée, et formait des disciples dignes de lui, en leur servant de maître et de docteur : *Aperiens os suum, docebat eos.* Mais que leur enseignait-il, et quel était le sujet de ses adorables instructions? une seule chose dont ils avaient besoin, et qu'il n'appartenait qu'à lui de leur apprendre, je veux dire la science des Saints. Cette science si inconnue au monde, et néanmoins si nécessaire pour le salut; cette science que Dieu voulait révéler aux humbles et aux petits, mais cacher aux sages et aux prudents du siècle ; cette science aussi solide que sublime, qui rend les hommes parfaits, et qui les conduit au véritable bonheur; en un mot, cette science qui fait les Saints, les prédestinés, les élus : voilà ce que Jésus-Christ enseignait à ses apôtres, et ce qu'il prétendait nous enseigner à nous-mêmes dans leurs personnes : *Aperiens os suum, docebat eos.* Car il n'instruisait ses apôtres, dit saint Augustin, que pour instruire dans eux toute son Eglise ; et il ne les remplissait de cette science, qui devait sanctifier le christianisme, qu'afin que, par leur ministère, cette science fût communiquée à tous ceux qui feraient profession de la loi chrétienne. Heureux, mes chers auditeurs, si nous l'avons reçue, ou du moins si nous la recevons aujourd'hui, cette science, en comparaison de laquelle toute autre science n'est que vanité ! Vous me demandez en quoi elle consiste, et comment elle peut vous convenir dans le monde, surtout en certains états du monde : c'est ce que j'entreprendrai de vous expliquer, après que nous aurons salué la reine des saints, en lui disant : *Ave, Maria.*

Il y a une science des Saints : on n'en peut douter, puisqu'il est écrit que Dieu la donna au patriarche Jacob : *Dedit illi scientiam Sanctorum* [1]; et ce que l'Ecriture appelle la science des Saints, selon le sentiment de tous les Pères, n'est rien autre chose que la science du salut. Il faut donc conclure d'abord, que cette science est aussi nécessaire aux hommes que le salut même ; je m'explique. Pour parvenir au royaume de Dieu, et y mériter une place, fût-ce la dernière, il faut être saint; mais il ne suffit pas, dit saint Jérôme, pour être saint, de le vouloir être, il faut savoir l'être et apprendre à l'être. Combien en a-t-on vu qui s'y sont trompés, et combien en voit-on encore tous les jours, qui, pensant avoir trouvé la science des Saints, n'ont trouvé que leurs propres erreurs? C'est à moi, comme prédicateur de l'Evangile, de vous découvrir aujourd'hui le fond de cette science. Car, tout mondains que vous êtes, peut-être ce qui vous a jusqu'à présent éloignés de la sainteté, n'est pas tant l'opposition que vous y sentez, que les vaines et fausses idées que vous en avez conçues. Peut-être, si vous la connaissiez, ne pourriez-vous vous défendre de l'estimer et de l'aimer. Or cet amour, joint à l'estime et fondé sur l'estime, serait déjà dans vous le commencement de la sainteté ; et comme le bras du Seigneur n'est pas raccourci, peut-être, malgré la corruption du siècle, verrait-on parmi vous des Saints, si l'on vous faisait bien entendre ce que c'est que d'être saint. Il est donc encore une fois de mon devoir de seconder au moins vos faibles dispositions, en vous donnant une idée juste de la science des Saints. La voici, tirée de l'exemple de ces glorieux prédestinés, et renfermée en trois importantes maximes qu'ils ont suivies, et qui doivent être pour nous autant de leçons. Ecoutez-les, elles vont partager ce discours, et l'exposition seule que j'en vais faire vous convaincra de leur solidité. Les Saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion, c'est la première; les Saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition, c'est la seconde; et, par un heureux retour, les Saints ont profité de leur condition, pour se rendre parfaits dans leur religion, c'est la troisième. Maximes simples, mais à quoi Dieu attache des grâces infinies, et qui ont produit dans la personne de ses élus les fruits de sainteté les plus abondants. Concevez-en bien l'ordre et le progrès. Les Saints ont su faire l'alliance de leur condition et de leur religion ; c'est par où ils ont commencé, et ce sera le sujet de la première partie. Les Saints ont su mettre en œuvre leur religion, pour corriger les désordres et pour accomplir saintement les devoirs de leur condtiion ; c'est en quoi ils ont excellé, et ce sera la seconde partie. Les Saints ont su de leur condition, quoique mondaine, tirer des motifs et des secours pour se perfectionner dans leur

[1] Sap., x, 10.

religion; c'est ce qui a mis le comble à leur sainteté, et ce sera la troisième partie. Voilà ce que nous devons apprendre d'eux, et ce que j'ai à vous expliquer.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque impénétrable que soit le mystère de la prédestination des Saints, Dieu nous a révélé, chrétiens, et il nous est aisé de connaître les voies qu'il leur a marquées et qu'ils ont suivies, pour arriver à l'heureux terme de leur prédestination. Or, une des premières règles qu'ils crurent pour cela devoir observer, ce fut de ne point chercher la sainteté hors de leur condition ; et cette règle a été si sûre pour eux qu'il n'y a point eu de condition dans le monde, où, avec le secours des grâces communes, ils n'aient en effet pratiqué toute la sainteté du christianisme. Ils y ont si bien réussi, qu'éclairés et conduits par l'Esprit de Dieu, ils sont parvenus à cette sainteté du christianisme dans les conditions du monde qui y semblaient les plus opposées. Je dis plus : ils ont eu même le bonheur d'acquérir, par la pénitence, cette sainteté du christianisme dans les conditions où l'esprit corrompu du monde les avait malheureusement engagés, mais dont l'engagement, quoique malheureux, était un lien que la loi de Dieu ne leur permettait plus désormais de rompre. Parlons encore plus clairement : en observant cette règle, ils ont été Saints chacun dans leur condition ; ils ont été Saints dans toutes sortes de conditions ; ils ont été non-seulement Saints, mais héroïquement Saints dans les plus dangereuses conditions ; et ce qui fait voir toute la force de la grâce, par le moyen de la pénitence, ils ont été Saints jusque dans des conditions où, sans avoir consulté Dieu, ils étaient entrés par le seul mouvement de leurs passions. Quel fonds d'instruction pour vous et pour moi, et quel fonds même de consolation pour ceux de mes auditeurs qui, touchés aujourd'hui d'un saint remords, auraient devant Dieu à se reprocher de n'avoir point eu d'autres vues que celles du monde, dans le choix qu'ils ont fait de leur état ! Voilà en quoi je prétends qu'a consisté une partie de la science des prédestinés et des élus de Dieu. En voilà le principe général que je vais développer, et où nous découvrirons la première source de leur sanctification, qui doit être le modèle de la nôtre. Ecoutez-moi.

Ces Saints, dont nous honorons la mémoire, n'ont point cherché la sainteté ailleurs que dans la condition où l'ordre de la Providence les attachait : c'est sur quoi a roulé toute leur conduite ; et c'est l'excellente morale que le grand apôtre leur avait enseignée, quand il disait aux Corinthiens : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum* [1] ; Que chacun travaille à se sanctifier dans l'état et selon l'état où il se trouvait lorsqu'il a reçu la lumière de l'Evangile et qu'il a embrassé la foi. Prenez garde, s'il vous plaît : saint Paul parlait à de nouveaux chrétiens; et ces nouveaux chrétiens, avant que de l'être, avaient eu dans le monde leurs qualités, leurs rangs, leurs emplois. Or, il n'exigeait point d'eux qu'en conséquence de ce qu'ils étaient chrétiens ils se dépouillassent de tout cela ; mais il leur déclarait l'obligation qu'ils s'étaient eux-mêmes imposée, d'allier tout cela avec la profession du christianisme. Pour montrer, dit saint Chrysostome, que le christianisme n'était point une secte dont les maximes allassent à troubler, ni à confondre l'ordre des états et des conditions, il voulait que ceux qui se convertissaient au christianisme, sans changer de conditions et d'états, fussent toujours ce qu'ils étaient, et fissent dans le monde la même figure qu'ils y faisaient avant leur conversion. Mais, du reste, il voulait qu'ils fussent pour Dieu et selon Dieu, ce qu'ils n'avaient été jusqu'alors que pour le monde et selon le monde. Car c'est ainsi que ce passage doit être entendu : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum* : Que chacun de vous serve Dieu dans la place où il était quand Dieu, par sa miséricorde, l'a appelé. Par où l'Apôtre corrigeait les fausses idées que les juifs et les gentils se formaient de notre religion, par où il leur faisait comprendre que la loi chrétienne était non-seulement une loi sainte et divine, mais dans sa police extérieure parfaitement conforme au bon sens et à la raison ; par où, selon la remarque de saint Chrysostome, il faisait goûter aux fidèles les avantages et la douceur de leur vocation, qui consistait, non pas à détruire, mais à perfectionner le monde ; *Unusquisque in qua vocatione vocatus est* : Que chacun, dans l'état où Dieu l'a pris, s'étudie à être chrétien. Et voilà justement, mes chers auditeurs, ce qu'ont fait les Saints : disons mieux, voilà ce qui a fait les Saints, et en particulier ces premiers Saints de l'Eglise de Jésus-Christ. C'étaient des hommes comme nous ; mais, selon le plan que nous en a tracé l'Apôtre, des hommes qui, sans se dégrader, sans se déplacer, sans se déranger, ont trouvé le moyen de se sanctifier; des hommes qui, pour ainsi parler, ont enté le

christianisme sur le monde ; des hommes qui, selon la diversité des conditions où il plut à Dieu de les choisir, ont accordé la sainteté chrétienne, les uns avec la grandeur, les autres avec l'humiliation; les uns avec l'opulence, et les autres avec la misère ; ceux-là avec la sagesse, et ceux-ci avec l'ignorance : car il y en a eu d'autant de caractères différents que je vous en marque, et que vous en pouvez concevoir : pourquoi? parce que Dieu, qui les disposait pour la construction et l'édification du corps mystique de Jésus-Christ, dont ils devaient être les membres, leur inspirait à tous une sainteté proportionnée à leur état; et parce qu'en effet le premier mouvement de la grâce qui agissait en eux était de les porter à être Saints, chacun de la manière qui leur convenait dans leur état. Voilà, dis-je, ce qui a formé les Saints, et ce que je dois m'appliquer à moi-même, si je veux être Saint comme eux. Or, comment pourrais-je ne le pas vouloir? Quand je n'aurais point d'autre vue que celle de mon intérêt propre, la foi ne m'apprend-elle pas qu'il est pour moi d'une nécessité indispensable que je sois saint, si je prétends être sauvé ; et ne me dit-elle pas qu'il n'y a de prédestinés dans le ciel que ceux qui ont été saints sur la terre ? Ordre divin que je dois adorer, et dont rien ne me peut dispenser.

Mais donnons plus d'étendue et plus de jour à cette vérité. Il y a eu des Saints dans toutes les conditions du monde ; et, malgré l'iniquité du siècle, qui ne prévaudra jamais contre les desseins de Dieu, c'est dans les conditions du monde qui semblaient les plus opposées à la sainteté, que Dieu, par une providence singulière, a suscité les plus grands Saints; entre ceux que nous invoquons, et dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la fête, combien nous en propose-t-elle qui se sont sanctifiés à la cour, c'est-à-dire au milieu des plus dangereux écueils, et, si je l'ose dire, comme dans le centre de la corruption du monde ? Combien qui, dans la profession des armes, ont été des modèles de piété, et qui, dans la licence de la guerre, ont conservé et même acquis toute la perfection de l'esprit chrétien ? Combien qui ont allié la sainteté et la royauté, et qui, sur le trône, où tant d'autres se sont perdus, ont fait éclater les vertus les plus consommées, sans en excepter l'humilité la plus profonde, et la plus rigoureuse austérité ? Etre saint dans la vie licencieuse et tumultueuse d'une milice profane, être saint parmi les dangers et les tentations de la cour, être saint et être roi, ce sont des miracles que la grâce de Jésus-Christ a rendus possibles, et même qu'elle a rendus communs ; je n'ai donc pas raison, qui que je sois, et quelque risque que je puisse courir dans le monde, si j'y suis par l'ordre de Dieu, de prétendre qu'il ne m'est pas possible d'accorder ma condition avec la sainteté de ma religion ; erreur : parler ainsi, c'est imputer à Dieu les désordres de ma vie, puisque Dieu est l'auteur de ma condition ; c'est vouloir rendre sa providence responsable, non-seulement des périls à quoi je me trouve exposé, mais des crimes que je commets, et dont je dois répondre à sa justice ; c'est lui attribuer malignement et présomptueusement ce que je dois me reprocher continuellement et humblement : erreur vaine, que l'exemple des Saints confond, puisque, entre ces bienheureux qui jouissent maintenant de la gloire, il y en a, et même un grand nombre, qui ont été dans le monde de même condition que moi, qui ont vécu dans les mêmes engagements que moi, qui ont eu les mêmes écueils à éviter, les mêmes tentations à combattre, les mêmes difficultés à surmonter que moi ; mais qui, raisonnant mieux que moi, ont, au milieu de tout cela, trouvé heureusement la sainteté. Or, pourquoi ne pourrais-je pas ce qu'ils ont pu, et pourquoi ne ferais-je pas ce qu'ils ont fait ? Ce fut l'argument invincible qui convertit saint Augustin : argument plein de consolation pour les âmes droites qui cherchent sincèrement Dieu ; mais affligeant et désolant pour les âmes lâches, beaucoup plus pour les âmes libertines, qui cherchent des excuses dans leurs péchés, et qui voudraient les rejeter sur leur condition et sur Dieu même.

De là que s'ensuit-il ? Qu'il faut donc imiter les Saints, et m'en tenir comme les Saints à la maxime contraire ; qu'il faut, convaincu par leur exemple, me dire à moi-même : Non, ma condition et ma religion n'ont rien d'incompatible ; je puis être dans le monde tout ce que j'y suis, et être chrétien ; c'est le fondement que je dois poser, et sur lequel je dois régler toute ma conduite ; car tandis qu'il me reste sur cela le moindre doute, semblable au roseau agité du vent, je ne me détermine à rien ; tandis que je me figure dans ma condition des impossibilités, ou morales, ou absolues, de pratiquer ma religion, je ne prends nulle mesure, et je ne fais nul effort pour vaincre ma lâcheté : au contraire, la pensée que je le puis, et que ma condition n'y est point un obstacle, c'est ce qui m'encourage et qui m'anime, ce qui me donne de la confiance, et qui me fait prendre des résolutions gé-

néreuses, ce qui me rend capable de les soutenir et de les exécuter, ce qui m'affermit dans les dispositions chrétiennes où je dois vivre pour opérer mon salut avec zèle et avec ferveur ; je le puis, et, si j'y manque, ma condition ne sera jamais une légitime excuse, ni même un prétexte apparent pour me justifier devant Dieu : voilà ce qui me fait agir. La vue que Dieu réprouvera ce prétexte, et qu'il tournera contre moi cette excuse frivole, quand il m'opposera dans son jugement cette nuée de témoins dont parle saint Paul, cette multitude de Saints qui se sont trouvés en ma place, et qui ont fait dans le monde ce que sans sujet et en vain je m'imagine n'y pouvoir faire : voilà ce qui réveille ma foi; sans cela je demeure comme assoupi, me plaignant inutilement de ma condition, et toujours infidèle à ma religion, que je me représente comme impraticable, afin de pouvoir plus impunément la négliger ; par conséquent il faut, avant toutes choses, que je croie l'alliance des deux aussi évidemment possible qu'elle est essentiellement nécessaire pour mon salut éternel ; or c'est ce que l'exemple des Saints me fait sensiblement connaître, mais n'en demeurons pas là.

On se prévient d'une autre erreur, et c'est l'illusion où donnent la plupart des hommes, et qui n'est propre qu'à entretenir leur relâchement et qu'à fomenter leur impénitence, savoir, qu'on serait bien plus à Dieu, qu'on y pourrait plus être, si l'on était dans une condition moins exposée et plus dégagée des embarras du monde; illusion dont la sage conduite des élus de Dieu doit encore nous détromper. Car, comme raisonne saint Bernard, cette condition dont je me fais un plan chimérique et qui me paraît plus avantageuse pour le salut que la mienne, n'étant point celle où Dieu m'a destiné, elle ne peut avoir pour moi, les avantages que je m'y propose : quelque sainte qu'elle soit en elle-même, Dieu a eu d'autres vues sur moi, et la condition où je suis; quoique moins retirée et plus dissipée, est celle qu'il a plu à la Providence de me marquer. C'est donc dans celle-ci et pour celle-ci que Dieu m'a préparé des grâces, et par conséquent c'est uniquement dans celle-ci que je puis espérer d'être plus à Dieu, plus occupé de mon salut, plus détaché du monde et de moi-même, plus chrétien et plus parfait, puisqu'il m'est évident que je ne puis rien être de tout cela qu'en vertu des grâces qui m'ont été préparées, et dans l'état pour lequel elles m'ont été préparées. Ainsi l'estimaient les Saints, et par là, ils sont parvenus à ces divers degrés de sainteté qui les distinguent dans la hiérarchie céleste. Leur grande science, dit saint Chrysostome, a été de ne point séparer leur condition de leur religion ; voilà ce qui les a fixés, ce qui a produit dans l'Eglise des Saints de tous genres et de tous états ; de saints rois aussi bien que de saints religieux, de saints magistrats aussi bien que de saints évêques, des Saints dans le mariage aussi bien que dans le célibat. Je ne dis point ceci pour condamner ces changements de condition que Dieu, par sa miséricorde, inspire quelquefois à ses élus, quand il veut les attirer à lui et les séparer du monde : malheur à moi si je combattais en eux l'œuvre de Dieu ! ils renoncent alors à des conditions auxquelles il leur est libre de renoncer, et il n'y renoncent que pour renoncer plus parfaitement à eux-mêmes. Mais ce que je condamne, ce sont les inquiétudes, les inconstances de certains chrétiens, qui, séduits par leur propre sens, semblent ne désirer une condition meilleure pour le salut, que pour se dégoûter de celle où est attaché leur salut ; qui, sous apparence d'un prétendu bien, voudraient toujours être ce qu'ils ne sont pas, et ne s'appliquent jamais à être chrétiennement ce qu'ils sont ; dont toutes les bonnes intentions se réduisent à de vains projets qu'ils font d'une vie plus régulière, s'ils étaient dans des états où ils ne peuvent être et où jamais ils ne seront, pendant qu'ils oublient ce que Dieu leur demande actuellement dans celui où il les a placés : conduite bien opposée à la conduite et à la science des Saints.

Car j'ai ajouté (ce qui d'abord a pu vous surprendre, mais qui doit être pour vous une importante leçon et une solide consolation), j'ai ajouté et j'ajoute que les Saints, par le secours de la pénitence, avaient su même accorder leur religion avec des conditions où Dieu ne les avait point appelés, et où l'esprit du monde les avait malheureusement engagés. Et en effet, après avoir eu le malheur d'y être entrés témérairement et contre l'ordre de Dieu, ils ne se sont pas pour cela abandonnés à de funestes désespoirs. Qu'ont-ils fait ? Supposé l'engagement qui leur rendait ces conditions désormais nécessaires, se confiant en Dieu, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur ; ils ont réparé par la pénitence le crime de leur imprudence : c'est-à-dire, engagés sans la vocation de Dieu dans des mariages d'intérêt, de passion, d'ambition, ils en ont fait de saints mariages, par la grâce de leur conversion ; engagés dans le sacerdoce par des vues purement humaines, à force de gémir et de pleurer, ils n'ont pas laissé d'honorer leur profession par la

douleur qu'ils ont eue de l'avoir une fois déshonorée, et par l'obligation encore plus étroite qu'ils se sont imposée d'y vivre pour cela même plus saintement, plus exemplairement, plus austèrement. Combien d'illustres exemples ces bienheureux ne pourraient-ils pas m'en fournir, et combien de ceux qui m'écoutent pourraient profiter de ces exemples ? Les Saints ont fait pénitence de leurs conditions, mais dans leurs conditions mêmes : voilà ce que leur a appris la science des Saints ; et à quoi tient-il, mes chers auditeurs, que nous ne le sachions comme eux ? Il est vrai, ce merveilleux accord de leur condition avec leur religion leur a coûté ; il a fallu pour cela s'assujettir et se contraindre ; mais en peut-il trop coûter pour acquérir une science si salutaire, et ne sommes-nous pas assez heureux si, marchant sur leurs voies, nous trouvons le secret de conserver dans le monde l'Esprit de Dieu ? Cependant voyons le fruit que les Saints ont tiré de cette alliance : car après vous avoir montré qu'ils ont su accorder leur condition avec leur religion, j'ai à vous faire voir comment ils se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Une des choses que Salomon demandait autrefois à Dieu, et qu'il envisageait comme le comble de ses désirs, était que la sagesse, dont il se formait de si magnifiques idées, l'accompagnât, l'éclairât, l'assistât et le dirigeât dans les importantes fonctions du ministère dont la Providence l'avait chargé, en l'élevant sur le trône : *Domine... da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam* [1]; Donnez-la-moi, Seigneur, disait-il à Dieu, cette sagesse qui est assise avec vous, et qui ne vous quitte jamais. Comme vous l'avez employée dans tous vos ouvrages, qu'elle me conduise dans toutes mes entreprises; comme vous l'appelez à tous vos conseils, qu'elle soit la règle des miens ; comme par elle vous gouvernez le monde, que je gouverne par elle votre peuple : *Mitte illam de cœlis Sanctis tuis* [2]; Envoyez-la de votre sanctuaire, qui est le ciel : et pourquoi ? *Ut mecum sit et mecum laboret* [3]: Afin qu'elle soit avec moi, et qu'elle travaille avec moi ; afin que je me serve d'elle pour m'acquitter fidèlement, exactement, irréprochablement de mes devoirs; car elle a, poursuivait-il, l'intelligence et la science de toutes choses, et si je puis l'obtenir de vous, elle réglera tout le cours de ma vie, elle rendra mes œuvres parfaites, et je serai digne du trône de mon père. Ainsi ce grand roi parlait-il de la sagesse ; or, ce qu'il disait de la sagesse, les Saints l'ont pensé de la religion, qui leur a tenu lieu de sagesse, et qui est en effet la véritable et l'éminente sagesse des élus de Dieu. Chacun d'eux, dans son état, a regardé sa religion comme la source pure des vraies lumières d'où dépendait, selon le monde même, sa perfection, chacun d'eux a été persuadé que, par rapport au monde même, il ne réussirait jamais dans sa conduite et n'arriverait jamais à cette perfection qu'autant qu'il s'attacherait aux inviolables maximes de sa religion ; chacun d'eux, comme Salomon, a dit mille fois à Dieu, dans le secret de son cœur : Donnez-la-moi, Seigneur, cette religion, afin qu'elle travaille avec moi, qu'elle converse avec moi, qu'elle ordonne avec moi, qu'elle juge avec moi, qu'elle fasse tout avec moi, et que je ne fasse rien sans elle ; parce que je sais qu'agissant par elle, je serai, selon vous et selon le monde, un homme accompli : *Ut mecum sit et mecum laboret.* Ainsi tous, par une heureuse expérience, ont-ils reconnu que la profession qu'ils faisaient de pratiquer la loi de Dieu leur était encore un puissant moyen pour marcher sûrement dans les voies du monde, pour ne pas craindre la censure du monde, pour mériter l'approbation et l'estime du monde, pour arriver à cette exacte et irrépréhensible probité qu'exige le monde ; ainsi se sont-ils servis de leur religion pour sanctifier leur condition, c'est-à-dire pour éviter les désordres à quoi leur condition était sujette, et pour accomplir les devoirs dont leur condition était chargée : deux choses qui, selon le Prophète, comprennent toute la justice ; deux choses qui vous justifieront, non-seulement l'utilité, mais la nécessité de la religion : seconde idée que je vais vous donner de la sainteté et de la science des élus de Dieu.

Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres de leur condition : règle divine qu'ils se sont d'abord proposée, et qu'ils ont toujours eue devant les yeux. Car la science du monde leur avait appris (excellente remarque de saint Bernard), la science du monde leur avait appris qu'il y a dans chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger, certains péchés dominants dont la religion seule peut préserver, certaines tentations délicates que la religion seule est capable de surmonter, certains abus autorisés, certains scandales au-dessus desquels la religion seule a la force de s'élever : voilà ce que savaient les

[1] Sap., IX, 1, 4. — [2] Ibid., 10. — [3] Ibid.

Saints ; mais aussi étaient-ils bien assurés qu'avec le secours de la religion il n'y avait dans leur condition, ni désordre, ni péché, ni tentation, ni scandale, ni abus, dont il ne leur fût aisé de se garantir ; et c'est, dit saint Bernard, l'avantage inestimable que ces glorieux prédestinés ont tiré de la religion chrétienne. De là vient que les honneurs du siècle ne les ont point enflés ni éblouis, que l'abondance des biens de la terre ne les a point corrompus, qu'ils n'ont point abusé de l'autorité, qu'ils ne se sont point méconnus dans la prospérité, qu'ils ont été grands sans orgueil, puissants sans violence, riches sans injustice, sans dureté, sans luxe, sans prodigalité : pourquoi ? parce qu'en toutes choses ils conformaient leur condition à leur religion, et faisaient de leur religion la mesure et la règle de leur condition : or, cette unique règle leur suffisait pour en exclure tous les vices, et tout ce qui pouvait s'y glisser de corruption et de licence. S'ils s'étaient livrés indépendamment de cette règle à leur condition, dans quels abîmes ne seraient-ils pas tombés ? à quels excès l'ambition n'aurait elle pas porté les uns, et jusqu'à quel point la cupidité n'aurait-elle pas aveuglé les autres ? Pour soutenir ces conditions où ils se voyaient élevés, que ne se seraient-ils pas cru permis ? et dans le pouvoir de tout faire, quels maux impunément et sans scrupule n'auraient-ils pas faits ? par combien d'usurpations et d'attentats les forts n'auraient-ils pas opprimé les faibles ? c'est ce que la politique du monde leur conseillait, mais de quoi la religion de Jésus-Christ leur a donné une sainte horreur. Instruits et conduits par cette religion, plus ils ont été forts selon le monde, plus ils ont tremblé dans la vue des jugements de Dieu. N'ignorant pas que le plus fort, dans le cours des choses humaines, est ordinairement le plus injuste, ou du moins le plus exposé au danger de l'être ; plus ils ont été forts, plus ils ont conçu qu'ils devaient être modérés, humains, charitables ; plus ils se sont tenus obligés à être en garde contre eux-mêmes. Or, dans cet esprit, poursuit saint Bernard, ils ont maintenu leur rang avec modestie, leurs droits avec désintéressement, leur réputation et leur gloire avec humilité. C'est ainsi que la religion a été pour eux un préservatif souverain contre tous les désordres de leur condition. Sans cela les grands, à l'exemple des nations, selon la parole du Sauveur du monde, auraient prétendu dominer avec fierté et avec hauteur ; mais parce que leur religion réprimait cet esprit de domination, bien loin d'être fiers et hautains, ils ne se sont regardés, en qualité de maîtres, que comme des hommes établis pour servir les autres, que comme des sujets attachés à des ministères qui les engageaient non-seulement à travailler, mais à s'immoler pour les autres : sans cela les riches n'auraient cherché à jouir de leurs biens que pour satisfaire leurs passions, que pour contenter leurs désirs, que pour mener une vie molle et voluptueuse, qui bientôt les eût portés à une vie libertine et dissolue ; mais leur religion les a réduits à n'user point autrement de ces biens que selon les maximes de l'Esprit de Dieu ; je veux dire, à en user comme n'en usant pas, à les posséder comme ne les possédant pas, à se souvenir toujours qu'ils n'en étaient que les simples économes, dispensateurs du superflu, et comptables à Dieu du nécessaire. Maximes que les Saints ont inviolablement suivies ; et c'est ce qui a rempli le ciel de ces riches pauvres de cœur, que le Fils de Dieu canonise aujourd'hui si hautement : *Beati pauperes spiritu* [1]; de ces riches qui dans l'opulence ont eu tout le mérite de l'indigence; de ces riches miséricordieux qui sont dans le sein d'Abraham aussi comblés de gloire que Lazare ; ils ont fait de la religion qu'ils professaient le correctif de leur condition.

De là vient que les plus dangereuses tentations ne les ont point ébranlés, et qu'ils ont été à l'épreuve de tout ce que l'enfer et le monde ont eu pour eux de plus à craindre ; de là vient, disait l'Apôtre en parlant des Saints de l'ancienne loi, qu'ils n'ont cédé ni à la rigueur des prisons, ni à la violence du feu, ni au tranchant des épées : et moi je dis, en parlant des Saints de la loi de grâce, qui sont vos modèles, et qui ont tenu dans le monde les places que vous y occupez : de là vient que ni l'envie de s'enrichir, ni le désir de se pousser, ni la vue de se conserver, ni la crainte de se perdre, ni la faveur des hommes, ni leur disgrâce, ni leurs menaces, ni leurs promesses, ni leur mépris, ni leur estime, qui sont proprement ces tentations délicates auxquelles vos conditions sont exposées ; que rien, dis-je, de tout cela n'a jamais eu la force de les pervertir : pourquoi ? parce qu'ils ont opposé à tout cela ces saintes armes : *Armaturam Dei* [2], ces armes de justice que leur fournissait leur religion, et qui les rendaient invincibles. En effet, sans la religion ils auraient succombé en mille autres rencontres aux plus déréglées et aux plus honteuses passions : leur raison, en je ne sais combien de pas glissants, aurait été trop faible pour les retenir ; combattus par ces tentations, d'autant plus dangereuses

[1] Matth., v, 3. — [2] Ephes., vi, 13.

qu'elles sont plus humaines, ils auraient été hommes comme les autres, emportés, intéressés, vicieux, scandaleux comme les autres. Qui les a fait triompher du monde? Je vous l'ai dit, les armes de la foi, dont ils se sont servis; car, dans les engagements où ils étaient, il n'y avait, dit le bien-aimé disciple, que la foi et la religion qui leur pût faire remporter de telles victoires sur le monde : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* [1]. Leurs conditions étaient rectifiées, purifiées, sanctifiées par leur religion : et voilà, dit saint Chrysostome, ce que les païens mêmes ont admiré et révéré dans eux ; voilà par où le christianisme s'est acquis tant d'honneur et tant de crédit ; et voilà par où sa sainteté s'est répandue, non-seulement dans les cloîtres et les monastères, mais dans les professions les plus profanes par elles-mêmes et les plus mondaines; partout les chrétiens étaient distingués, et dans tous les états de la vie on les discernait par l'innocence de leurs mœurs et par l'intégrité de leur conduite ; on ne voyait point parmi eux de scélérats, de fourbes, de traîtres : c'est ce qu'avançait hardiment Tertullien dans son Apologétique. S'ils étaient cités devant les tribunaux des juges, on ne les accusait que d'être chrétiens ; leur seule religion faisait leur crime, et ce prétendu crime, dont ils se glorifiaient, les affranchissait de tous les autres. Qui m'empêche de les imiter? ne fais-je pas profession de la même religion qu'eux? pourquoi n'en ferais-je pas le même usage? Pourvu du même remède, savoir, des lumières et des grâces de ma religion, quelle excuse puis-je avoir quand je me laisse aller aux désordres de ma condition? Ayant en main les mêmes armes, et de plus leur exemple devant les yeux, à qui m'en dois-je prendre qu'à moi-même, si je suis vaincu?

Mais ces bienheureux ont encore passé plus avant. Dans le dessein de se sanctifier par leur religion, ils s'en sont servis non-seulement pour se préserver des déréglements de leur condition, mais pour en remplir toutes les obligations; autre effet de leur sagesse, et de cette science des saints que Dieu leur avait donnée : *Dedit illi scientiam Sanctorum ;* car il y a dans chaque condition certains devoirs fâcheux, onéreux, mortifiants, contraires à la nature, dont il est presque impossible de s'acquitter sans le secours de la religion ; et les Saints tenaient pour constant que la religion seule pouvait être en eux une disposition générale et efficace à l'accomplissement de ces devoirs. En effet, sans la religion, les Saints, pour n'être pas esclaves des devoirs de leur condition, auraient su, aussi bien que les autres, n'en prendre que l'honorable et le commode, et en laisser le difficile et le pénible : le monde accoutumé à ce partage, quoique scandaleux et injuste, à peine s'en serait-il scandalisé. Sans la religion, les Saints n'auraient pas manqué de prétextes pour secouer le joug de tout ce qui eût gêné leur liberté, de tout ce qui eût blessé leur amour-propre, de tout ce qu'il y eût eu dans leur condition de dégoûtant, de rebutant, d'humiliant, d'assujettissant : le monde sur tout cela leur eût fait grâce : et quand ils auraient eu le cœur assez droit pour compter tout cela parmi leurs obligations, jamais leur attention et leur exactitude n'eût répondu à cette multiplicité de devoirs attachés à leur état. Mais parce qu'ils agissaient par le mouvement et par l'esprit de leur religion, ils les ont embrassés et accomplis tous. C'est-à-dire, écoutez le dénombrement qu'en faisait saint Ambroise dans ses Offices, et reconnaissez ce que c'est que la sainteté; c'est-à-dire, parce que les Saints agissaient par l'esprit de leur religion, ils ont rendu à chacun ce qui lui appartenait, ils ont honoré les grands, supporté les faibles, servi leurs amis, pardonné à leurs ennemis, assisté ceux qui se trouvaient dans le besoin, veillé sur ceux que Dieu avait confiés à leurs soins, entretenu la paix et la société parmi ceux avec qui ils étaient obligés de vivre, exercé la charité envers tous, parce qu'ils la devaient à tous ; soutenus de leur religion, ils ont sacrifié leur repos, leur santé, leur vie, aux ministères dont ils étaient chargés, aux emplois contraignants et fatigants où ils se trouvaient engagés, aux travaux qu'ils ont eu à porter, aux dangers qu'ils ont dû courir ; mus par ce principe de religion, ils n'ont eu égard ni à leur agrandissement selon le monde, ni à leur établissement, ni au désir de plaire, dès que la conscience, la probité, la vérité y pouvaient être en quelque sorte intéressées : avec cela, ils ont eu aux dépens d'eux-mêmes une fermeté inflexible, une constance inébranlable, une bonne foi hors de tout soupçon, une équité que rien n'a jamais pu corrompre. Parce qu'ils faisaient entrer leur religion dans tout ce qui était de leur condition, souples et dociles sous la main de Dieu, contents d'être ce que Dieu voulait qu'ils fussent, et rien davantage, ils sont demeurés dans l'état que la Providence leur avait marqué, sans former de nouveaux projets pour se pousser, pour s'avancer, pour s'enrichir; sans entreprendre de supplanter per-

[1] I Joan., v, 4.

sonne, ni de s'élever sur la ruine de personne ; prévenants, officieux, libéraux, toujours prêts à rendre le bien pour le mal. Car voilà ce qu'il leur fallait pour être dans leurs conditions des hommes parfaits : or, dites-moi, pouvaient-ils l'être de la sorte sans leur religion ? Ce n'est pas encore assez : le grand usage qu'ils ont fait de cette religion a été de s'en servir pour sanctifier tous ces devoirs, pour les rapporter à Dieu, pour les remplir d'une manière digne de Dieu, pour s'en acquitter en chrétiens, et par là se distinguer des mondains qui en accomplissent peut-être une partie, mais souvent par vanité, et toujours inutilement pour le salut.

Ah ! mon Dieu, que vous êtes admirable dans vos Saints, et que la science de vos Saints est profonde et sublime ! Que David avait bien raison de s'écrier : *Mirabilis facta est scientia tua ex me ; confortata est, et non potero ad eam* [1] : Cette science, Seigneur, que vous avez enseignée à vos élus, et qui les a faits ce qu'ils sont, me paraît plus merveilleuse que tous les ouvrages de votre puissance ; elle est infiniment au-dessus de moi, et sans votre grâce je n'y pourrais jamais atteindre. Quelle perfection ne verrait-on pas dans le monde, si le monde était gouverné selon cette science des Saints ! A quoi pensent les enfants des hommes quand ils la négligent, et à quoi s'occupent-ils, quand, au mépris de cette science, ils cherchent le mensonge et la vanité ? que peuvent-ils espérer de Dieu, et à quoi toutes les autres sciences sans celle-là les conduiraient-elles ? Mais achevons, et voici le dernier caractère de la science des Saints, c'est que, par le retour le plus heureux, en se servant de leur religion pour sanctifier leur condition, ils ont profité de leur condition pour se perfectionner dans leur religion : encore un moment d'attention pour cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quelque diversité d'événements qu'il y ait dans le cours de la vie des hommes, c'est une vérité indubitable, que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu ; et nous savons, disait l'Apôtre, que cela même est une marque du choix que Dieu a fait de leurs personnes, en les prédestinant pour être saints : *Scimus quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui secundum propositum vocati sunt sancti* [2]. Or voilà, mes chers auditeurs, ce qu'ont éprouvé ces bienheureux dont nous honorons la mémoire ; tout a contribué à leur avancement et à leur salut éternel. Car le monde, par un merveilleux effet de la grâce de Jésus-Christ, a visiblement contribué à leur sanctification ; et ce qu'ils étaient selon le monde, j'entends leur condition, sans être en soi différente de celle des païens, par l'usage qu'ils en ont fait, n'a pas laissé de servir à les rendre de parfaits chrétiens ; pourquoi ? appliquez-vous à cette excellente morale de saint Paul : parce qu'il est constant que les Saints ont trouvé dans leur condition de puissants motifs pour s'exciter et s'animer à la pratique de leur religion ; parce qu'il est vrai que leur condition leur a fourni des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont su admirablement profiter à l'avantage de leur religion ; parce qu'un de leurs premiers soins a été de bien ménager les croix et les peines inséparables de leur condition, pour en faire la matière de leur patience et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu, dans l'esprit de leur religion : pensées touchantes que je ne fais que vous proposer, et à quoi je réduis la dernière idée que j'ai prétendu vous donner de la science des Saints.

Ces prédestinés et ces élus de Dieu ont trouvé dans le monde même et dans leur condition, quoique mondaine, de puissants motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion : c'est-à-dire, ce que leur condition les obligeait à faire pour le monde, leur a appris, mais vivement et sensiblement, ce qu'ils devaient à Dieu, leur a fait porter avec joie et avec douceur le joug de Dieu, leur a fait aimer tendrement la loi de Dieu, leur a fait embrasser généreusement ce qui leur a paru de plus sévère dans l'accomplissement des ordres de Dieu, leur a fait sentir et goûter délicieusement le bonheur qu'il y a d'être à Dieu. En fallait-il davantage à ces Saints de la terre ? car c'est ainsi que les appelle l'Ecriture : *Sanctis qui sunt in terra ejus* [1]. En effet, dit saint Augustin, ils ont été les Saints de la terre avant que d'être les citoyens du ciel. Arrêtons-nous encore à ceux qui, après avoir passé dans le monde par les mêmes états que vous, doivent être les modèles de votre conduite. Leur en fallait-il, dis-je, davantage pour leur inspirer tout le zèle qu'ils ont eu dans le service de Dieu, que la réflexion qu'ils faisaient sur la manière dont on sert les grands de la terre, et dont ils les servaient eux-mêmes ? On s'étonne qu'il y ait eu des Saints à la cour, et moi je prétends que c'est la cour même, où, par l'ordre de Dieu, ils se trouvaient attachés, qui les faisait saints. Oui, la cour les formait à la

[1] Psal., CXXXVIII, 6. — [2] Rom., VIII, 28.

[1] Psal., XV, 3.

religion; la cour, qui pour tant d'autres a été et est si souvent une école d'impiété, par un don singulier de Dieu, apprenait à ceux-ci le christianisme et les élevait à la sainteté. Comment cela? rien de plus naturel ni de plus simple. Attachés à la cour par leur condition, ils avaient honte de n'avoir pas pour Dieu une obéissance aussi prompte et une fidélité aussi inviolable que celle dont ils se piquaient à l'égard de leur prince, et cette comparaison les portait à tout entreprendre; ils se reprochaient avec douleur d'être moins vifs et moins empressés pour le Dieu de leur salut que pour le maître de qui dépendait leur fortune temporelle; et, à force de se le reprocher, ils parvenaient enfin à pouvoir se rendre le témoignage favorable que leur conscience sur ce point exigeait d'eux, et où consistait pour eux le capital et l'essentiel de la religion. Je veux dire, ils parvenaient enfin à avoir pour Dieu cet amour de préférence si nécessaire au salut, et néanmoins si rare à la cour; mais Dieu qui les avait choisis, voulait que la cour même le leur enseignât, et leur en fournit un motif auquel ni leur raison ni leur foi ne pussent résister; et quel était ce motif? je le répète : l'application sans relâche avec laquelle ils faisaient leur cour à un homme mortel, la disposition sans réserve à n'épargner rien pour lui plaire, le parfait dévouement à ses intérêts, la soumission aveugle à ses volontés, l'infatigable assiduité auprès de sa personne, l'attention à mériter ses bonnes grâces, l'ambition d'être à lui, la crainte d'être oubliés de lui, beaucoup plus d'en être disgraciés et réprouvés, tout cela c'était pour les Saints autant de leçons du culte suprême et de l'amour souverain qu'ils devaient à Dieu; et ces leçons, bien étudiées, bien méditées, bien appliquées, faisaient sur eux des impressions qui les sanctifiaient. De même on est surpris qu'il y ait eu des hommes qui, dans la profession des armes, soient arrivés à la sainteté; et moi je dis que rien ne pouvait mieux les disposer à la sainteté que la profession des armes. Comment les Maurice, les Sébastien, les Eustache, l'y ont-ils trouvée? Ils devenaient sans peine les martyrs de Jésus-Christ et de leur religion, en se souvenant combien de fois ils avaient été les martyrs de leur condition, lorsque tant de fois dans les combats ils s'étaient exposés à la mort, pour ne rien faire d'indigne de leur naissance, et qui intéressât leur honneur. Ainsi leur condition leur enseignait-elle, les engageait-elle, les forçait-elle malgré eux, non-seulement à avoir de la religion, mais à pratiquer tout l'héroïque de la religion. Car pour avoir une parfaite religion, il faut savoir parfaitement obéir; il faut savoir se sacrifier, il faut savoir se renoncer. Or, c'est ce qu'on ignore partout ailleurs, mais ce qu'un mondain, brave dans la guerre, ne pourra jamais dire à Dieu qu'il ait ignoré. Il est donc certain que sa condition lui apprend malgré lui la science des Saints; et ceci, par proportion, convient à tous les états qui partagent la société des hommes, puisque chaque condition, quand on en sait user comme les Saints, a une grâce particulière pour coopérer par de semblables motifs à la sainteté de ceux que Dieu, selon les vues de sa sagesse, y a destinés.

Ce n'est pas tout : indépendamment des motifs, j'ai dit que les Saints ont trouvé dans leur condition des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont su avantageusement se prévaloir pour acquérir tout le mérite de leur religion; et je n'en veux point d'autre preuve que l'histoire de leur vie. Combien y en a-t-il dont la sainteté n'a été si éminente ni si éclatante, que parce qu'ils ont eu dans leur condition des occasions de faire pour Dieu de grandes choses? Ils avaient dans le monde de la qualité (ne quittons point ce qui vous est propre, et qu'il n'y ait rien de vague dans cette morale); ils avaient dans le monde de la qualité, de la dignité, de l'autorité; comme élus de Dieu, ils ont fait servir tout cela à la piété, à la charité, à l'humilité. Si saint Louis n'eût été roi, aurait-il fait pour Dieu ce qu'il a fait? aurait-il réprimé l'impiété, aurait-il puni le blasphème, aurait-il dompté l'hérésie, aurait-il établi tant de saintes lois? La royauté donnait de la force à son zèle, et son zèle pour Dieu n'avait de succès que parce que la royauté en était le soutien. S'il n'eût été roi, aurait-il laissé à la postérité tant de somptueux monuments de sa tendresse paternelle envers les pauvres; en aurait-il rempli la France, et y verrions-nous tant de maisons consacrées par lui à la charité publique? Sa charité ne subsistait que sur le fonds de sa magnificence royale; et il n'a été le père des pauvres que parce qu'en qualité de roi il a eu le pouvoir de l'être; en un mot, le mérite de ce monarque, et ce que j'appelle en lui la science des Saints, c'est qu'il a profité de sa condition pour être le héros de sa religion. Or, il n'y a point de condition dans le monde qui, selon la mesure et l'étendue du pouvoir qu'elle nous donne, n'ait par rapport à Dieu le même avantage; et si je suis, comme les Saints, fidèle à la grâce et aux desseins de Dieu sur moi, sans être ce qu'a été saint Louis,

je trouverai dans ma condition de quoi sans cesse honorer Dieu par ma condition même: je ne ferai pas des actions d'un si grand éclat que saint Louis; mais en faisant tout le bien dont je suis capable, je glorifierai Dieu par mon obscurité, comme saint Louis l'a glorifié par son élévation; car élévation et obscurité, à qui sait et veut s'en servir, ce sont également, quoique différemment, des sujets de sanctification: dans la médiocrité de mon état, je n'aurai pas les importantes occasions qu'a eues saint Louis, pour me signaler comme lui par une piété héroïque; mais en partiquant les vertus communes de mon état, sans être héroïquement saint, je pourrai l'être solidement; sans l'être avec éclat aux yeux des hommes, je pourrai l'être avec mérite devant Dieu et dans l'idée de Dieu: or, c'est uniquement ce que les Saints ont cherché, et à quoi ils ont rapporté cette science qu'ils avaient reçue d'en-haut : *Dedit illi scientiam Sanctorum* [1].

Enfin les Saints ont trouvé des croix dans leur condition, et ils en ont fait la matière de leur patience, de leur résignation, de tous les sacrifices qu'ils ont offerts à Dieu dans l'esprit de leur religion : encore une fois, suivant ce principe, faut-il s'étonner qu'il y ait eu des Saints à la cour, et ne faut-il pas s'étonner plutôt qu'il y en ait eu et qu'il y en ait si peu ? La condition de ceux qui vivent à la cour, et que que leur devoir y retient, étant, de leur propre aveu, celle où les mortifications sont plus fréquentes et plus inévitables, celle où il y a plus de dégoûts et de chagrins à essuyer, celle où l'on est plus obligé à prendre sur soi et à se contraindre, devrait-il y en avoir une dans le monde plus propre à faire des Saints? Trouver tout cela dans sa condition, et n'être pas saint, et ne penser à rien moins qu'à l'être, n'est-ce pas le comble de la malédiction? J'en appelle à vous-mêmes, mes chers auditeurs, et je suis sûr que, malgré votre peu de foi, vous en convenez. Quoi qu'il en soit, voilà le secret adorable que l'Esprit de Dieu a révélé à ces glorieux prédestinés, qui se sont sanctifiés à la cour. Des mortifications et des chagrins que leur attirait leur condition, ils se sont fait un état de pénitence, non pas, comme les mondains, d'une pénitence forcée, mais d'une pénitence volontaire, méritoire, sanctificatoire; les revers de fortune et les disgrâces qu'ils ont eu à soutenir, leur ont inspiré non pas d'inutiles et de vains dégoûts, mais un généreux et sincère détachement du monde; les injustices mêmes du monde ont été pour eux un exercice de ce parfait christianisme qui les obligeait de mourir à eux-mêmes : voilà ce que la science des Saints leur a appris; au lieu que les enfants du siècle font de tout cela le sujet de leurs plaintes et de leurs murmures, les justes et les amis de Dieu s'en sont fait des sujets de consolation et d'actions de grâces, parce qu'ils savaient bien que c'était là le partage des élus, et que la voie la plus certaine de leur prédestination était de passer par les souffrances, et d'en être réputés dignes. Comme il n'y a point de justes dans la gloire que Dieu n'ait voulu y conduire par là, aussi n'y en a-t-il point qui, dans leur condition, n'aient trouvé des peines et des afflictions; et c'est, dit saint Paul, ce qui a le plus contribué à leur sainteté. Contemplons-les donc aujourd'hui comme nos modèles. Quoi qu'il nous arrive de fâcheux et de chagrinant dans notre état, disons-nous à nous-mêmes : Qu'ont fait les Saints, lorsqu'ils se sont vus traités comme moi ? s'en sont-ils pris à la Providence? leur courage en a-t-il été abattu, leur foi en a-t-elle paru ébranlée, et ne se sont-ils pas, au contraire, estimés heureux d'être éprouvés sur la terre, afin d'être éternellement glorifiés dans le ciel?

Telle est pour nous tous, mes chers auditeurs, la science des Saints. Mais c'est à vous, Sire, de posséder éminemment cette divine science : car la science des Saints, pour un roi, doit bien être d'une autre étendue, et même d'une autre perfection que pour le commun des hommes. Comme les rois sont les images de Dieu, un roi, pour être saintement roi, doit être, à l'exemple de Dieu, non-seulement saint, mais grand et magnifique jusque dans la sainteté : *Magnificus in sanctitate* [1]. Il suffit aux autres d'être humbles dans la sainteté; d'être patients, d'être fervents, d'être constants dans la sainteté; mais il faut à un roi de la grandeur dans la sainteté même, puisque, avec une sainteté vulgaire et commune, il est impossible qu'il satisfasse aux importants devoirs dont il est chargé comme roi. En effet, si, selon l'Évangile de ce jour, une partie de la science des Saints est d'être pacifique, la science d'un saint roi, et d'un roi chrétien, doit être, dit saint Augustin, de mettre sa gloire à donner la paix; doit être d'employer sa puissance et de n'épargner rien pour établir, pour affermir, pour faire fleurir et régner la paix. Aussi est-ce particulièrement aux princes et aux rois de ce caractère qu'il est dit aujourd'hui : *Beati pacifici* [2]! Or, suivant cette règle, Sire, si jamais

[1] Sap., x, 10.

[1] Exod., xv, 11. — [2] Matth., v, 9.

prince sur la terre a eu droit de prétendre au mérite de cette béatitude, on ne peut douter que ce ne soit Votre Majesté : car elle vient de donner la paix à toute l'Europe, de la manière la plus chrétienne dont jamais monarque chrétien l'ait donnée et l'ait pu donner ; je veux dire, au milieu de ses conquêtes, dans le comble des prospérités et des succès dont Dieu jusqu'à la fin a béni ses armes ; dans le désespoir où étaient ses ennemis, malgré leur formidable ligue, de pouvoir lui résister, et lorsqu'ils étaient forcés de reconnaître et de confesser que vous étiez, Sire, le seul victorieux et le seul invincible. C'est en de si favorables conjonctures que vous avez voulu être le pacificateur du monde chrétien, et c'est ainsi que toute l'Europe vous est redevable de son bonheur. C'est par vous que tant de nations, après une sanglante guerre, vont commencer à respirer; par vous que tant d'églises désolées vont offrir librement et sûrement leurs sacrifices, dans le tranquille exercice du culte de Dieu; par vous que tant d'Etats et de royaumes vont jouir d'un profond repos : fut-il jamais un meilleur titre pour avoir part à la béatitude évangélique, *Beati pacifici!* Mais j'ose encore, Sire, pour ma propre consolation et pour celle de mes auditeurs, ajouter ici le motif qui vous a déterminé à la conclusion de ce grand ouvrage. Car puisqu'il m'est permis d'entrer dans les intentions de Votre Majesté, et puisqu'elle-même s'en est hautement expliquée, elle n'a consenti à la paix que par amour pour son peuple, que par un sincère désir de faire goûter à ses sujets la douceur de son règne, que dans la vue de les soulager ; elle s'est relâchée de ses droits pour nous rendre heureux ; et ce qu'elle a sacrifié à la paix nous est une preuve authentique de ses soins bienfaisants et de son attention à nos intérêts. Or, voila ce que j'ai appelé, pour un roi chrétien, le mérite de cette béatitude dont nous parle le Sauveur du monde : *Beati pacifici* ; et c'est de quoi j'ai cru devoir féliciter aujourd'hui Votre Majesté. Non content d'avoir été jusqu'à présent le plus glorieux et le plus puissant de tous les rois, vous voulez encore, Sire, être le meilleur de tous les rois; après avoir été, comme conquérant, l'admiration de tous les peuples, vous voulez, pour couronner votre règne, être le père de votre peuple. Le dirai-je, Sire, avec la respectueuse liberté que me fait prendre mon ministère? votre peuple n'en est pas indigne : car jamais peuple sous le ciel n'a tant aimé son roi, n'a été si passionné pour la gloire de son roi, ne s'est épuisé pour son roi avec tant de zèle, n'a fait pour la conservation de son roi tant de vœux à Dieu. Votre Majesté l'a senti, et elle ne l'oubliera jamais : tous les cœurs sur cela se sont ouverts, et le vôtre, Sire, en a été touché. Ce peuple, encore une fois, n'est donc pas indigne de vos bontés; et si l'on pouvait les mériter, je dirais qu'il les a méritées par son attachement sans exemple, par sa fidélité à toute épreuve, par son obéissance sans bornes, par son amour tendre pour Votre Majesté. *Beati pacifici :* Heureux les pacifiques, et encore plus les pacificateurs, puisque, malgré les faux raisonnements de la politique mondaine, c'est ce qui fait les saints rois, les rois selon le cœur de Dieu, les rois dignes de posséder le royaume de Dieu. A quoi tout le reste sans cela leur servira-t-il? J'ai été roi, disait Salomon, et j'ai surpassé tous les autres rois en grandeur, en puissance, en richesses, en magnificence; mais j'ai reconnu par une longue expérience que tout cela, séparé de la sagesse, n'était que vanité, que peine, qu'affliction d'esprit. Votre Majesté, Sire, a trop de lumières pour ne pas penser aujourd'hui ce que Salomon pensait alors; et, convaincue aussi bien que lui du néant du monde, elle a trop de religion pour ne se pas dire à elle-même qu'elle doit donc chercher hors du monde son véritable bonheur. La science de gouverner les peuples, la science de se faire obéir, la science d'accroître ses Etats par le nombre de ses conquêtes, voilà ce que Votre Majesté possède dans un suprême degré, et ce qui a fait la matière de tant d'éloges. Mais, comme prédicateur de l'Evangile, je lui dis aujourd'hui quelque chose de plus grand, de plus solide, de plus digne d'elle : et quoi? c'est qu'il n'y a rien de grand, rien de solide, rien qui soit ni puisse être digne d'elle, que la science des Saints, qui est la science des élus de Dieu, et qui la conduira à ce royaume éternel que je lui souhaite, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON POUR LE JOUR DE LA COMMÉMORATION DES MORTS

ANALYSE.

Sujet. *Je vous dis en vérité que l'heure est venue, et c'est celle-ci, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, où ceux qui l'entendront vivront.*

Cette voix du Fils de Dieu, c'est la voix de son sang, qui, dans le sacrifice de l'autel, a été aujourd'hui offert à Dieu pour les morts ; il s'est fait entendre à ces âmes que la justice de Dieu retient dans le purgatoire, et il leur a annoncé l'heureuse nouvelle de leur délivrance.

Division. Ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles y souffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur : première partie. Etre persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois mêmes de l'humanité : deuxième partie. Etre disposé à secourir les âmes du purgatoire, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'ils est déplorable dans le christianisme : troisième partie.

Première partie. Ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles y souffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur. Telle est néanmoins la conduite des hérétiques, et de ceux qui, par libertinage, entrent sur ce point dans leurs sentiments : conduite où il est aisé de découvrir trois grands défauts.

1° Dans un doute de spéculation, ils se mettent au hasard de manquer à un des plus importants devoirs de la justice et de la charité chrétienne : car enfin les hérétiques, malgré eux, sont forcés de reconnaître que, comme ils n'ont point d'assurance qu'il y ait un purgatoire, aussi n'ont-ils point d'assurance qu'il n'y en ait pas. Or, dans un tel doute, conclure à ne point prier pour les morts, est-ce une conduite sage ? Nous qui croyons le purgatoire, nous ne sommes pas pour cela certains que ceux d'entre les morts pour qui nous prions en particulier, y soient actuellement ; car ils peuvent être, ou dans le ciel, ou dans l'enfer. Cependant nous prions toujours : pourquoi ? parce que, comme dit saint Augustin, il vaut mieux s'exposer à faire pour ces âmes des prières superflues, que de se mettre en danger de ne pas faire pour elles des prières nécessaires. Ainsi devraient raisonner les hérétiques.

2° Ils ne prient pas pour les morts, parce qu'ils ne croient pas le purgatoire ; mais, tout au contraire, ils devraient croire le purgatoire, parce qu'il est évident et incontestable qu'il faut prier pour les morts. Rien de plus solidement établi par l'autorité de l'Ecriture, par celle des anciens conciles et des Pères, par toute la tradition, que la prière pour les morts. Or, s'il faut prier pour les morts, il y a donc un purgatoire. Mais pour ne vouloir pas tirer cette conséquence, les hérétiques nient le principe, et, pour le nier, ils rejettent des livres de l'Ecriture très-authentiques, et ne déferent ni aux conciles, ni aux Pères, ni à la tradition.

3° De ce qui est incertain touchant le purgatoire, ils se font un préjugé contre le purgatoire même. Par exemple, ce qui les choque, ce sont certaines peintures sensibles et affreuses qu'on nous en fait. Mais moi, si j'étais à leur place, je me dirais à moi-même : Je ne sais point expressément ni où souffrent les âmes des morts que Dieu purifie, ni ce qu'elles souffrent, ni comment elles souffrent ; mais sans examiner toutes ces circonstances, qui ne sont point essentielles, il me suffit de savoir qu'elle souffrent, qu'il est juste qu'elles souffrent, et que je puis les soulager dans leurs souffrances. Quel bonheur pour nous, fidèles catholiques, d'être les enfants d'une Eglise qui ne nous abandonne, ni pendant notre vie, ni après notre mort !

Deuxième partie. Etre persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois mêmes de l'humanité ; elle blesse trois intérêts différents : 1° l'intérêt de Dieu ; 2° l'intérêt de nos frères ; 3° notre propre intérêt.

1° L'intérêt de Dieu : car, délivrer une âme du purgatoire, c'est procurer un accroissement de gloire à Dieu ; c'est autant glorifier Dieu qu'on le glorifie par la conversion des infidèles ; c'est le glorifier comme Jésus-Christ le glorifia lorsqu'il descendit dans les limbes pour en tirer les âmes des anciens patriarches ; c'est, pour ainsi dire, le tirer lui-même d'un état violent où il se trouve, obligé qu'il est de punir des âmes qui lui sont chères, et qu'il voudrait rassembler dans son sein.

2° L'intérêt de nos frères : ils souffrent, et ce sont nos proches, nos parents, nos amis.

3° Notre propre intérêt ; autant d'âmes que nous délivrons, ce sont autant de protecteurs que nous avons dans le ciel. Mais si nous abandonnons ces âmes, Dieu permettra que nous soyons nous-mêmes un jour délaissés.

Troisième partie. Etre disposé à secourir les âmes du purgatoire, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme. On ne laisse pas d'avoir pour les morts quelque piété ; mais, 1° piété stérile et infructueuse ; 2° piété d'ostentation et de faste ; 3° piété toute païenne ; 4° piété qui, quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes et sans mérite.

1° Piété stérile et infructueuse Beaucoup de larmes et peu de prières : c'est même s autres qu'on se décharge absolument soin de prier.

2° Piété d'ostentation et de faste. On ne pense qu'à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, etc.

3° Piété toute païenne. Elle n'a que la chair et le sang pour objet, sans agir dans les vues de la foi.

4° Piété qui, quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes et sans mérite. On prie, mais sans être en grâce avec ieu. Tout ce que nous faisons alors sont des œuvres mortes pour nous-mêmes : faut-il s'étonner qu'elles le soient encore plus our les autres ? Exceptons néanmoins de cette règle le sacrifice de la messe. Indulgence pour les morts qu'on peut gagner par la communion, après s'être purifié par le sacrement de la pénitence.

Amen, amen dico vobis, quia venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei; et qui audierint, vivent.

Je vous dis en vérité que l'heure est venue, et c'est celle-ci, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et où ceux qui l'entendront vivront. (*Saint Jean*, chap. v, 25.)

C'est un mystère que Jésus-Christ nous propose aujourd'hui dans l'Evangile, mais un mystère qui, même après la déclaration que Jésus-Christ nous en a faite, a encore son obscurité, puisque les Pères de l'Eglise ne s'accordent pas sur le sens de ce passage: les uns ont cru, et c'est la pensée d'Origène, qu'il fallait l'entendre de la résurrection générale, où en effet les morts, pour comparaitre devant le tribunal du Fils de Dieu et pour recevoir leur dernier arrêt, sortiront de leurs sépulcres ; d'autres, comme saint Cyrille, l'ont expliqué des résurrections particulières, c'est-à-dire des miracles qu'opérait le Fils de Dieu, lorsque, en vertu d'une seule parole, il ressuscitait les morts. Saint Augustin l'a pris dans le sens moral de la résurrection spirituelle et de la justification des pécheurs, qui, de morts qu'ils étaient par le péché, se sont vivifiés par la grâce intérieure de Jésus-Christ, et par la vertu de son sacrement. Trouvez bon, chrétiens, que dans un tel partage de sentiments, je m'attache à ce qui me paraît le plus conforme à l'esprit de l'Eglise, et que, sans entrer plus avant dans la discussion de ce mystère, je me contente de l'appliquer à la fête que nous célébrons. *Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei :* C'est en ce jour que les morts ont entendu la voix du Fils de Dieu, parce que c'est en ce jour qu'on a offert pour les morts, dans toutes les parties du monde, le sacrifice solennel du corps et du sang de Jésus-Christ. Or le sang de Jésus-Christ a une voix aussi bien que le sang d'Abel, mais une voix bien plus forte que le sang d'Abel, une voix qui pénètre jusque dans les cieux, et qui se fait obéir jusque dans le centre des abîmes de la terre. Oui, mes frères, le sang de cet agneau sans tache a crié aujourd'hui sur nos autels ; et qu'a-t-il demandé à Dieu ? Le soulagement de ces âmes fidèles, qui, quoique séparées de leur corps et prédestinées, ne laissent pas de souffrir et de gémir dans l'attente de leur béatitude, parce qu'elles ont encore des restes de péchés à expier : c'est pour cela que ce sang divin a été immolé ; c'est pour cela qu'il a poussé sa voix, premièrement vers le ciel, pour y solliciter Dieu en faveur de ces âmes souffrantes, et ensuite jusques au lieu où ces âmes sont arrêtées, pour leur annoncer l'heureuse nouvelle de leur liberté, et pour leur dire que l'heure est venue de sortir de leur prison : car c'est ce qui se fait dans cette solennité plus authentiquement et plus généralement qu'à nul autre jour de l'année, puisque celui-ci est uniquement consacré à la mémoire de ces saintes âmes, et au devoir public que nous leur rendons, en offrant pour elles le sacrifice de notre religion : *Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei.* Au reste, chrétiens, quiconque des morts entendra cette voix favorable du sang de Jésus-Christ, il jouira d'une vie bienheureuse : pourquoi ? parce qu'en même temps délivré des liens du péché, il entrera en possession de l'héritage des enfants de Dieu, où il trouvera une source de vie qui ne finira jamais : *Et qui audierint, vivent.* Voilà de quoi j'ai à vous entretenir, après que nous aurons imploré le secours du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Trois choses, selon saint Bernard, font la perfection d'un devoir chrétien, et doivent nécessairement y concourir : une foi pure pour le connaître, une dévotion tendre pour l'aimer, et des œuvres solides pour l'accomplir ; et trois choses, selon le même Père, y sont essentiellement opposées, l'aveuglement de l'esprit, l'indifférence du cœur, et l'inutilité des œuvres : l'aveuglement de l'esprit, qui fait qu'on ignore ce devoir ; l'indifférence du cœur, qui fait qu'on y est insensible; et l'inutilité des œuvres, qui fait qu'on s'en acquitte mal : or, c'est sur ce principe, mes chers auditeurs, que je fonde ce discours, où j'entreprends de vous engager à secourir les âmes de vos frères que la mort a séparés de vous, et à leur donner des marques de votre charité, dans l'état malheureux où je vais vous les représenter ; car voici tout mon dessein. Je trouve dans le christianisme trois sortes de personnes qui, par différentes raisons, ne contribuent en rien au soulagement des âmes du purgatoire : les premiers sont ceux qui ne croient pas leurs peines; les seconds, ceux qui les croient, mais qui n'en sont pas touchés ; et les derniers, ceux mêmes qui en sont touchés, mais qui n'emploient pas les moyens efficaces pour les soulager : dans le premier rang, je comprends les libertins et les hérétiques, qui, par un esprit d'incrédulité, rejettent la foi du purgatoire, dans le second, certains catholiques indifférents et sans compassion, qui, confessant la foi du purgatoire, ne se sentent émus d'aucun zèle pour la délivrance des âmes que la justice de Dieu y a condamnées ; et dans le troisième, un nombre de chrétiens presque infini, qui, se flattant d'avoir là-dessus tout le zèle

nécessaire, n'en ont que les apparences, parce qu'ils ne l'exercent que par des œuvres stériles et vaines, qui ne sont devant Dieu de nul effet. Or, pour vous inspirer, autant qu'il m'est possible, la dévotion qui occupe aujourd'hui toute l'Eglise, et dont les âmes du purgatoire font l'unique objet, j'établirai contre les premiers la vérité de cette dévotion, j'exciterai les seconds à cette dévotion, et je réglerai les derniers dans l'exercice et l'usage de cette dévotion. Permettez-moi de vous développer encore ma pensée : ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles souffrent, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur, voilà la première partie ; être persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas s'intéresser à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois mêmes de l'humanité, voilà la seconde partie ; être disposé à les secourir, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme, voilà la troisième partie. La première tient lieu d'une controverse, mais d'une controverse aisée, qui ne fera que vous affermir dans les sentiments orthodoxes touchant la charité qui est due aux morts ; la seconde sera une exhortation pressante pour vous porter à accomplir fidèlement le devoir de cette charité ; et la dernière, une instruction pratique, pour vous apprendre en quoi doit consister cette charité : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE

C'est un des caractères de l'erreur, d'agir inconsidérément; et saint Jérôme remarque fort bien qu'il suffit, pour se préserver de l'hérésie et pour ne pas suivre le torrent du libertinage, d'observer les fausses démarches et les égarements visibles de l'un et de l'autre : or voilà ce qui paraît d'abord dans le procédé de ceux qui, n'étant pas persuadés de la vérité du purgatoire, font profession de ne pas prier pour les morts. Car dans cette erreur, sans même en pénétrer le fond et à n'en juger que par les simples lumières du bon sens, je découvre trois grands défauts de conduite ; mais ne pensez pas, mes chers auditeurs, que pour vous en convaincre j'entreprenne ici une controverse réglée, ni qu'à force de preuves, je veuille établir la foi du purgatoire contre l'hérétique et le libertin qui la combattent : ce que j'ai en vue est plus court et plus édifiant pour vous : car je veux seulement vous montrer combien l'hérétique et le libertin raisonnent mal (je dis, supposé même leurs principes), lorsqu'ils refusent de prier pour les morts : appliquez-vous.

Voici leur premier égarement : ils n'ont point d'assurance, disent-ils, qu'il y ait un purgatoire après cette vie ; et n'en ayant nulle assurance, ils ne travaillent point au soulagement des âmes qui y sont condamnées. Je soutiens que cette conduite est au moins téméraire et imprudente : pourquoi ? parce que d'une erreur de spéculation, ils tombent par là dans un désordre pratique, en renonçant à l'usage de l'Eglise, et comptant pour rien le hasard où ils se mettent de manquer à un des plus importants devoirs de la justice et de la charité chrétienne. Comprenez ceci, s'il vous plaît : car enfin, et les hérétiques, et ceux qui par libertinage de créance entrent sur ce point dans leurs sentiments, sont forcés malgré eux de reconnaître que comme ils n'ont point d'assurance qu'il y ait un purgatoire, aussi n'ont-ils nulle assurance qu'il n'y en ait pas : ils prétendent que l'Ecriture ne leur a point révélé l'un; mais ils conviennent en même temps qu'elle ne leur a point non plus révélé l'autre : cela étant, le témoignage que nous leur rendons de cette vérité catholique ; les preuves non-seulement plausibles, mais solides, sur lesquelles nous la fondons ; la possession immémoriale où nous sommes de la croire, doivent au moins les tenir dans le doute; et comme, de leur propre aveu, ils n'ont point d'évidence du contraire, ils ne peuvent tout au plus se retrancher que sur l'incertitude. Or dites-moi si, dans l'incertitude prétendue de cette vérité, ils sont excusables d'abandonner la pratique et l'usage de toute l'Eglise, en cessant de prier pour les morts ? Etant incertains si les âmes de leurs frères sont dans un état de souffrance ou non, qu'y a-t-il de plus juste que de prier toujours pour eux ? le seul doute ne devrait-il pas les y déterminer, et en faudrait-il davantage pour les rendre inexcusables, quand ils négligent de satisfaire à ce devoir ? Il me semble que je ne dis rien que la droite raison ne fasse d'abord sentir.

Mais voyez combien cette raison a de force, surtout dans le sujet que je traite : je demande, aux partisans de l'hérésie, me servant contre eux de leurs propres dispositions : Si vous étiez certains, comme nous le sommes, qu'il y a un purgatoire, ne vous croiriez-vous pas obligés, aussi bien que nous à prier pour vos frères, dont vous pleurez la mort ; et dans l'intention de les soulager, vous conformant à notre exem-

ple, ne feriez-vous pas pour eux tout ce que nous faisons nous-mêmes ? Ils en conviennent avec moi : sur cela j'ajoute, et je leur dis : Vous ne seriez pas néanmoins sûrs alors que les âmes de vos frères fussent du nombre de celles pour qui l'on peut prier utilement ; car elles pourraient être, ou déjà bienheureuses, sans avoir besoin de ce secours, ou éternellement réprouvées et incapables d'en profiter : cesseriez-vous pour cela de solliciter Dieu en leur faveur ? non ; mais, dans le doute où vous seriez de leur sort, vous prendriez le parti le plus favorable : ainsi, pourquoi nous, qui croyons le purgatoire et qui nous en faisons un point de foi, prions-nous pour ces âmes fidèles ? parce qu'il se peut faire, disons-nous, que ces âmes, quoique fidèles, n'ayant pas achevé de payer à Dieu ce qu'elles doivent à sa justice, souffrent au milieu des flammes qui les purifient : nous ne savons pas précisément si cela est ; mais il nous suffit de ne savoir pas non plus précisément si cela n'est point, et de savoir que cela peut être : bien loin que cette incertitude refroidisse notre charité pour les morts, c'est au contraire ce qui l'excite ; et, comme dit excellemment saint Augustin, nous aimons bien mieux nous exposer à faire pour ces saintes âmes des prières superflues, que de nous mettre en danger de manquer à celles qui leur sont nécessaires. Remarquez ces paroles, qui sont décisives, et qui semblent faites pour mon sujet : *Melius enim ista viventium suffragia iis supererunt animabus, quibus nec prosunt nec obsunt, quam deerunt iis quibus prosunt.* Voilà comme nous raisonnons, et nos adversaires sont obligés de confesser que selon nos maximes nous raisonnons bien : or, je me sers contre eux de cette règle, et je reprends de la sorte : Vous ne savez pas s'il y a un purgatoire ; priez donc toujours pour vos frères, afin que, s'il y en a un, ils n'y soient pas abandonnés à la rigueur des jugements de Dieu : car la vérité du purgatoire ne dépend ni de votre opinion, ni de la mienne ; et quoi que vous et moi nous en croyions, il est ou il n'est pas : s'il n'était pas, comme il vous plaît de le penser, ma prière serait inutile à ces âmes ; mais s'il est, comme je le crois, vous ne pouvez disconvenir que vous ne soyez coupables envers ces âmes souffrantes : moi qui m'intéresse pour elles, je ne cours aucun risque ; mais vous qui les délaissez, vous risquez et pour elles et pour vous-mêmes. Quand vous me dites : à quoi bon prier pour les morts, s'il n'y a point de purgatoire ? il m'est aisé de vous répondre que, quand mes prières seraient inutiles pour les morts, elles seront toujours méritoires pour moi, parce qu'elles procèdent toujours de la charité qui en est le principe et la fin ; mais quand je vous dis que, s'il y a un purgatoire, en ne priant pas pour les morts, vous manquez à un des devoirs les plus indispensables de la charité, vous n'avez rien qui vous défende ni qui vous mette à couvert de reproche.

En effet, chrétiens, que diriez-vous (la comparaison est sensible, mais elle en est d'autant plus propre pour donner jour à ma pensée), que diriez-vous d'une mère affligée et désolée qui, ne sachant, après une sanglante bataille, quel a été le sort de son fils, ni ce qu'il est devenu, se contenterait de le pleurer, sans lui donner nulle autre marque de son zèle ? Elle est en doute s'il n'a point été pris dans le combat, et s'il n'est point réduit actuellement dans une dure captivité ; mais on lui fait entendre qu'en ce cas-là même elle a une ressource aisée, parce que la liberté de son fils ne dépendra que de ses soins, et des poursuites qu'elle fera pour le racheter : que diriez-vous, encore une fois, si cette mère, au lieu de prendre pour cela les mesures convenables, s'arrêtait à contester, et à répondre qu'il n'y a nulle apparence que son fils soit tombé dans cette disgrâce ; si toute son application était à chercher des raisons pour se persuader que cela n'est pas, et qu'elle protestât qu'à moins d'une évidence entière de la chose, elle ne veut pas faire la moindre démarche pour lui ? ne la traiterait-on pas d'insensée ou de dénaturée ? Or voilà justement le procédé des hérétiques que je combats : on leur dit que des âmes qui leur sont chères, et dont ils avouent qu'ils doivent avoir à cœur les intérêts, sont peut-être dans un lieu de souffrance, que nous appelons purgatoire ; et que, si elles y sont, ils peuvent par des moyens faciles les en tirer : que font-ils ? ils s'opiniâtrent à soutenir qu'elles n'y sont pas ; ils argumentent, ils disputent contre la vérité de ce purgatoire ; ils prennent à partie ceux qui le croient, et ils se fatiguent à inventer des preuves pour montrer que c'est une chimère. Mais si, indépendamment de leurs preuves, ce purgatoire est quelque chose de réel, et si ces âmes, dont ils reconnaissent que les intérêts ne doivent pas leur être indifférents, y souffrent des peines extrêmes, c'est à quoi ils ne veulent pas penser ; qu'elles y souffrent et qu'elles y gémissent dans l'attente de leur bonheur, ils vivent tranquilles ; et pourvu qu'ils n'en croient rien, ils se tiennent quittes envers elles de tous les devoirs de la piété ; raisonner et agir

ainsi, est-ce une conduite prudente et sage?

Mais en voici une autre qui ne l'est pas plus, et qui ne vous surprendra pas moins. En quoi consiste l'erreur pratique des partisans de l'hérésie sur le sujet dont il est question ? A ne pas prier pour les morts, parce qu'ils ne croient pas la vérité du purgatoire ; et c'est ce que j'appelle leur second égarement. Car ils devraient renverser la proposition, et croire la vérité du purgatoire, parce qu'il est évident et incontestable qu'il faut prier pour les morts. Comment ceci doit-il s'entendre ? Je m'explique : c'est qu'à comparer ces deux articles, dont l'un n'est, ce semble, que la suite de l'autre, il faut néanmoins tomber d'accord que celui qui établit la prière pour les morts nous est bien plus expressément et plus distinctement marqué dans toutes les règles de la foi, que celui qui regarde le purgatoire. Pour le purgatoire, peut-être pourrait-il y avoir de l'obscurité ; mais tous les oracles de la religion nous parlent clairement et hautement de la prière pour les morts: car l'Ecriture nous la recommande en termes formels, toute la tradition nous l'enseigne, les plus anciens conciles l'ont autorisée, ç'a toujours été la pratique de l'Eglise, et les juifs eux-mêmes l'ont observée et l'observent encore aujourd'hui dans leurs synagogues. Or, selon saint Thomas, ce consentement du christianisme et du judaïsme est une espèce de démonstration. Judas, l'un des princes Machabées, ordonna des sacrifices pour ceux qui, défendant la loi du Seigneur, avaient été tués dans le combat, et l'on ne doutait point alors que la pensée de prier pour les morts ne fût salutaire et inspirée de Dieu : *Sancta ergo et salubris est cogitatio* [1]. Or l'histoire qui rapporte ce fait, est tenue parmi nous pour canonique, disait le grand saint Augustin : *Machabæorum libros pro canonicis habemus*; et quand nous n'aurions pas, ajoutait-il, ce témoignage des livres sacrés, il nous suffirait d'avoir celui de l'Eglise universelle, qui est encore plus authentique, puisque nous voyons qu'à l'autel et dans les saints mystères on n'a jamais oublié de prier pour les morts : *Sed et si nusquam in Scripturis veteribus legeretur, in hoc universæ Ecclesiæ claret auctoritas, ubi in precibus quæ ad altare funduntur, locum habet commendatio mortuorum.* Sur quoi vous remarquerez que saint Augustin ne parlait point en simple docteur, mais en historien de l'Eglise, dont il rapportait l'usage. Nous faisons, avait dit Tertullien deux siècles avant ce Père, nous faisons des offrandes pour les morts ; et si vous nous en demandez la raison, nous nous contenterons de vous alléguer la tradition et la coutume : *Oblationes pro defunctis facimus*; *harum si rationem expostules, traditio tibi prætenditur auctrix, confirmatrix consuetudo, fides servatrix;* paroles qui font voir que dès la naissance du christianisme, la prière pour les morts était regardée comme une tradition divine et un dépôt de la foi : *fides servatrix.* Que peut-on dire de plus fort ? S'il était donc vrai que les hérétiques fussent aussi éclairés qu'ils se flattent de l'être, voici comment ils raisonneraient : Il faut prier pour les morts, toutes les lumières de la religion le démontrent; donc je dois être convaincu qu'il y a un purgatoire : car qu'est-ce que le purgatoire, sinon un état de souffrances et de peines, où les morts sont soulagés par les prières des vivants ? Je ne puis admettre l'un sans convenir de l'autre ; et puisque la foi me révèle évidemment l'un, il est juste que je me soumette à l'autre, quoiqu'il me paraisse obscur, et que je croie le purgatoire, parce que je ne puis me défendre de reconnaître qu'il faut prier pour les morts. Voilà, dis-je, la conséquence qu'ils tireraient, et cette conséquence serait légitime. Mais que font-ils? tout le contraire ; car ils renversent l'ordre, et ils disent : La révélation du purgatoire m'est obscure, donc je ne m'y soumettrai pas ; et parce que, ne croyant pas le purgatoire, je détruis le fondement de la prière pour les morts, quelque sainte qu'elle puisse être, je renoncerai à la prière pour les morts ; et parce que l'usage de cette prière est ce qu'il y a de plus ancien dans la tradition, je compterai pour rien la tradition ; et parce que le livre des Machabées parle ouvertement à l'avantage de cette prière, je rejetterai le livre des Machabées ; et parce que cette prière est autorisée par tous les Pères et par tous les conciles, je n'en croirai ni les Pères ni les conciles ; et parce que dès les premiers siècles cette prière était solennellement établie dans l'Eglise de Dieu, je dirai que dès les premiers siècles l'Eglise de Dieu est tombée dans la corruption ; et parce que saint Augustin s'est fait un devoir, et un devoir de religion, de prier pour l'âme de sa mère, je répondrai que saint Augustin a donné sur ce point dans les rêveries et les illusions populaires. Car voilà, mes chers auditeurs, jusqu'où va l'opiniâtreté des hérétiques; je ne leur attribue que ce qu'ils soutiennent eux-mêmes, et que ce qu'ils ont cent fois écrit : or, qu'y a-t-il de moins soutenable et de plus opposé à la raison ?

Enfin, leur troisième et dernier égarement est que des choses qui ne sont ni certaines ni révélées touchant le purgatoire, ils se font des

[1] II Machab., XII, 46.

préjugés contre la foi du purgatoire, au lieu qu'ils devraient se servir de la foi du purgatoire, qui est solide et raisonnable, pour combattre en eux-mêmes ces préventions, qui ne sont que l'effet de leur faiblesse ; car qu'est-ce qui les choque sur le sujet du purgatoire ? Les images ou les peintures affreuses sous lesquelles, selon eux, nous le concevons ; diverses circonstances non révélées, à quoi ils prétendent que nous nous attachons : voilà ce qui les révolte. Et moi, si je me trouvais à leur place, je me délivrerais sans peine de ces préventions, en opposant à tout cela la substance de la foi du purgatoire, qui est la chose du monde la plus simple, mais la plus sensée ; car je me dirais à moi-même : L'état de ces âmes qui ont besoin, après cette vie, d'être purifiées, ne m'est pas connu, c'est-à-dire je ne sais où elles souffrent, ni ce qu'elles souffrent, ni comment elles souffrent ; ce sont autant de secrets que Dieu a voulu me tenir cachés, et qu'il ne sert à rien de vouloir approfondir ; mais c'est assez pour moi de savoir qu'elles souffrent, par la justice de Dieu, de véritables peines, et qu'il est de l'ordre de la Providence qu'elles souffrent ; car serait-il juste que des âmes criminelles et souillées de péchés, quoique véniels, sortant de leurs corps, fussent aussitôt glorifiées que celles qui sont pures et sans tache ? serait-il juste que des péchés qui n'ont jamais été expiés par la pénitence, ou qui ne l'ont pas été suffisamment, entrassent dans le séjour de la béatitude, où il n'y a que la sainteté qui soit admise ? serait-il juste qu'un chrétien lâche, qui n'a fait à Dieu nulle réparation de ses lâchetés, reçût le prix et la couronne aussi promptement et aussi aisément que celui dont la vie, d'ailleurs innocente, a été toute fervente? cela répugnerait à tous les droits de la justice de Dieu. Il faut donc qu'après cette vie il y ait un état où, comme parle saint Augustin, Dieu rappelle les choses à l'ordre, où il achève de punir véritablement ce qui est punissable, où ces âmes qu'il a prédestinées comme ses épouses soient mises à leur dernière épreuve, où leurs taches soient effacées, où, passant par le feu, selon l'expression de saint Paul, elles acquièrent ce degré de pureté, mais de pureté consommée, qui leur est nécessaire pour voir Dieu : or cet état n'est rien autre chose que le purgatoire ; tout le reste m'est incertain, et par conséquent ne doit point être pour moi un sujet de trouble, puisque peut-être je me troublerais de ce qui n'est pas. Quoi qu'il en soit, je ne puis concevoir le purgatoire comme l'Eglise me le propose, que je ne sente ma raison s'accorder avec ma foi. Voilà comment j'évite l'écueil de la prévention; mais l'hérétique, au lieu d'y procéder de la sorte, donne dans cet écueil : et des circonstances douteuses du purgatoire, qui ne reviennent pas à son sens, il se préoccupe injustement contre le purgatoire même.

Ah ! chrétiens, bénissons Dieu de ce qu'il nous a donné une foi, non-seulement plus sainte et plus soumise, mais plus édifiante pour nous et plus consolante ; remercions-le de nous avoir appelés à une religion où le zèle et la charité s'étendent au-delà des bornes de notre mortalité ; estimons-nous heureux d'être les enfants d'une Eglise qui, après nous avoir fermé les yeux, prend encore soin de nous assister. Celle des hérétiques les abandonne à la mort, et dès qu'elle cesse de les voir, elle cesse de penser à eux : comme il n'y a point pour eux de purgatoire, et qu'étant dans la voie du schisme, ils sont hors de la voie du salut, c'est une conséquence de leur erreur qu'elle les traite ainsi. Mais l'Eglise de Jésus-Christ, ayant pour nous d'autres espérances et d'autres vues, tient aussi une conduite toute différente ; elle ne cesse point de s'intéresser en notre faveur, qu'elle ne nous ait portés dans le sein de la béatitude ; jusque-là elle est en peine de notre état : preuve évidente qu'elle est notre véritable mère. Or quelle consolation de savoir que, quand nous serons dans cet affreux passage du jugement de Dieu à l'éternité bienheureuse, toute l'Eglise sera pour nous en prière, comme elle y était pour saint Pierre, selon le rapport de l'Ecriture, tandis que saint Pierre fut dans la prison ! quel avantage de pouvoir se promettre que tout ce qu'il y a de fidèles au monde s'emploiera pour notre délivrance ; que, sans qu'ils y pensent eux-mêmes, nous aurons part à leurs bonnes œuvres et à leurs sacrifices que, comme nous rendons aujourd'hui à nos amis et à nos proches ce tribut que notre religion prescrit, on nous rendra un jour le même office ; que notre mémoire ne périra pas comme celle de l'impie, mais qu'elle sera, selon la parole du Saint-Esprit même, dans une éternelle bénédiction, puisque, jusqu'à la fin des siècles, on se souviendra de nous dans les mystères divins ! Voilà, mon Dieu, ce que j'espère et ce que j'attends, et voilà ce qui me soutient et ce qui me fortifie ; sans cette espérance, je tomberais dans l'abattement, et vos jugements, déjà pour moi trop redoutables, achèveraie sans ressource de me consterner ; quel témoignage que je pusse me rendre de m' justifié auprès de vous, et d'avoir recouvré

vos sacrements la grâce que j'avais perdue, les dettes de mes péchés, multipliées à l'infini, me rempliraient de terreur; car je sais, ô mon Dieu, que rien de souillé ne sera reçu dans votre royaume; je sais qu'on ne sortira point des mains de votre justice qu'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole; je sais que, par cette règle, la plus exacte sainteté ne doit point faire de fond sur elle-même, et c'est ce qui me jetterait dans un secret désespoir. Mais quand je fais réflexion, Seigneur, aux miséricordes que la foi me découvre en vous; quand viens à considérer que, si je suis assez heureux pour mourir dans votre grâce, quelque redevable que je sois à votre justice, j'aurai de quoi m'acquitter; que toute votre Eglise, par ses prières, viendra à mon secours; que le trésor des satisfactions de votre Fils me sera ouvert; que les mérites de sa passion et de sa mort me suivront même après le trépas, et que je pourrai encore alors puiser avec joie dans les précieuses sources de mon Sauveur: ah! Seigneur, si je ne cesse pas absolument de craindre, au moins je commence à espérer; cette espérance me console, elle me rassure, elle me ranime; ne la séparant point d'une sincère et véritable pénitence, j'y trouve un ferme et solide appui; et voilà pourquoi, à l'exemple de votre serviteur Job, je conserve chèrement cette espérance dans mon cœur: *Reposita est hæc spes mea in sinu meo* [1]. Poursuivons, chrétiens; et après avoir établi la dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire, contre ceux qui ne croient pas leurs peines, inspirons-la, s'il est possible, à ceux qui les croient, mais qui n'en sont point touchés: c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Croire qu'il y a un purgatoire, et n'être point touché des peines que souffrent les âmes qui y sont condamnées, c'est une espèce d'insensibilité d'autant plus étonnante, qu'elle est opposée, non-seulement à la piété et à la charité, mais à tous les principes de l'humanité. Or, c'est néanmoins le second désordre que j'ai entrepris de combattre; et je ne puis mieux vous en donner l'idée qu'en vous disant qu'il attaque et qu'il blesse également trois différents intérêts auxquels nous ne pouvons sans crime être insensibles, l'intérêt de Dieu, l'intérêt de nos frères, notre intérêt propre: car en user ainsi, c'est n'avoir nul zèle pour Dieu, qui, trouvant sa gloire dans la délivrance de ces âmes justes, veut se la procurer par nous, et a droit de s'en prendre à nous quand il en est frustré; c'est avoir un cœur de bronze pour ces mêmes âmes, qui, nous regardant comme leurs libérateurs, et qui, sachant que Dieu a mis leur grâce entre nos mains, et que l'accomplissement de leur félicité dépend en quelque manière de nous, attendent avec de saints empressements que nous leur rendions cet important office; mais surtout c'est renoncer à nos propres avantages, et perdre des biens infinis qui nous reviendraient de là, biens qui nous coûteraient peu, dont nous serions sûrs, et que nous produirait sans peine cet exercice de charité envers les morts. Serait-il possible que notre dureté allât jusque-là, et qu'étant excités par ces trois motifs, nous ne fissions sur nous aucun effort pour remédier à ce désordre?

Il s'agit de procurer à Dieu un accroissement de gloire, et peut-être un des plus grands qu'il soit capable de recevoir. En faut-il davantage pour nous faire embrasser avec ardeur la dévotion dont je vous parle? Ah! chrétiens, permettez-moi de faire ici avec vous une réflexion dont je confesse que je me suis senti pénétré: j'ai droit d'espérer que vous ne le serez pas moins. Nous avons quelquefois du zèle pour Dieu; mais notre ignorance, aussi grossière qu'inexcusable dans les choses de Dieu, fait que nous n'appliquons pas ce zèle aux véritables sujets où l'intérêt de Dieu est engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes apostoliques qui, poussés de l'Esprit de Dieu, passent les mers, et vont dans des pays barbares, pour y gagner à Dieu des infidèles: aussi est-ce quelque chose d'héroïque dans notre religion. Mais savons-nous bien ce qu'enseigne Pierre de Blois, fondé sur la plus solide théologie, que la dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire et pour leur délivrance, est une espèce de zèle qui, par rapport à son objet, ne le cède pas à celui de la conversion des païens, et le surpasse même en quelque sorte: pourquoi? parce que les âmes du purgatoire étant des âmes saintes et prédestinées, des âmes confirmées en grâce, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu que celles des païens; elles sont plus aimées et plus chéries de Dieu que celles des païens; elles sont actuellement dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celles des païens. Savons-nous bien que c'est Jesus-Christ lui-même qui a voulu nous servir de modèle, et qui nous a donné dans sa personne l'idée de cette dévotion ou de ce zèle pour les âmes du purgatoire; et cela, ajoute Pierre de Blois, lorsqu'il descendit aux enfers, c'est-à-dire dans cette prison où, selon l'Ecriture, les âmes des anciens patriarches

[1] Job., XIX, 27.

étaient retenues, et qu'il y descendit pour les y consoler par sa présence, et pour les en tirer par sa puissance ? D'où vient que saint Pierre, dans sa première épître canonique, ne nous parle de cette descente aux enfers que comme d'une mission divine qu'y fit le Sauveur du monde : *In quo et his qui in carcere erant spiritibus veniens prædicavit* [1]. Savons-nous, dis-je, qu'il ne tient qu'à nous d'imiter ainsi Jésus-Christ ; et que, sans descendre comme lui dans ces prisons souterraines, où sa charité et son zèle le firent entrer, nous pouvons, à son exemple, délivrer des âmes aussi parfaites et aussi saintes ; et qu'en le faisant comme lui, et le faisant en vue de la gloire qui doit en revenir à Dieu, de quelque condition que nous soyons, nous participons à cet esprit apostolique dont il a été la source, et que je voudrais aujourd'hui vous inspirer ? Si nous ne le savons pas, malheur à nous d'avoir négligé une si salutaire instruction ! et si, le sachant, nous ne pensons pas à prier pour ces saintes âmes, autre malheur pour nous encore plus grand, d'être si peu sensibles aux intérêts de Dieu.

J'ajoute à ceci une pensée de l'abbé Rupert encore plus touchante. On vous a dit cent fois que les âmes qui souffrent dans le purgatoire y sont dans un état de violence, parce qu'elles y sont privées de la vue de Dieu : la chose est évidente; mais peut-être n'avez-vous jamais compris que le purgatoire fût un état de violence pour Dieu même, et c'est ce que je vous déclare de sa part. Que la privation ou la séparation de Dieu soit un état violent pour une âme juste, je ne m'en étonne pas ; mais que par un effet réciproque, ce soit un état violent pour Dieu, c'est ce qui doit nous surprendre, et ce que l'intérêt de Dieu ne nous permet pas de regarder avec indifférence. Or en quoi consiste cet état de violence par rapport à Dieu? Le voici : c'est que, dans le purgatoire, Dieu voit des âmes qu'il aime d'un amour sincère, d'un amour tendre et paternel, et auxquelles néanmoins il ne peut faire aucun bien; des âmes remplies de mérite, de sainteté, de vertu, et qu'il ne peut toutefois encore récompenser ; des âmes qui sont ses élues et ses épouses, et qu'il est forcé de frapper et de punir. Est-il rien de plus opposé aux inclinations d'un Dieu si miséricordieux et si charitable? Mais c'est à nous, dit l'abbé Rupert, de faire cesser cette violence : et comment? En délivrant ces âmes de leur prison, et leur ouvrant par nos prières le ciel qui leur est fermé ; car c'est là qu'elles se réuniront à Dieu, et où Dieu, pour jamais, s'unira à elles ; là qu'il répandra sur elles tous les trésors de sa magnificence; là que son amour pour elles agira dans toute son étendue. Tandis qu'elles sont dans le purgatoire, cet amour de Dieu est comme un torrent de délices prêt à les inonder, mais arrêté par l'obstacle d'un péché dont la dette n'est pas encore acquittée. Que ferons-nous? nous lèverons l'obstacle, en satisfaisant pour elles. Prenez garde, chrétiens : Dieu s'est lié les mains, pour ainsi dire; nous les lui délierons; il s'est mis dans une espèce d'impuissance de faire du bien à des créatures qui lui sont chères, nous lui en fournirons le moyen. Je dis qu'il s'est mis dans une espèce d'impuissance de leur faire du bien : car Dieu, dans l'ordre surnaturel, n'a que deux sortes de biens, les biens de la grâce et les biens de la gloire. Or, du moment que ces âmes prédestinées sont sorties de ce monde, il n'y a plus de grâce pour elles, parce qu'elles ne sont plus en état de mériter ; et il ne peut pas encore leur donner la gloire, parce qu'elles ne sont pas suffisamment épurées pour la posséder. Il est donc réduit à la nécessité de les aimer, parce qu'elles sont justes; et cependant de ne leur faire nul bien, parce qu'elles ne sont pas encore capables de jouir du souverain bien, et qu'étant séparées de lui, elles sont incapables de tout autre bien. Je dis plus : toutes prédestinées qu'elles sont, il est comme obligé de les traiter avec plus de rigueur qu'il ne traite les pécheurs de la terre, ses plus déclarés ennemis; pourquoi? parce qu'il n'y a point de pécheur sur la terre, à qui, dans ses désordres mêmes, Dieu ne fasse encore des grâces pour mériter et pour satisfaire, au lieu que dans le purgatoire, quelque sainte que soit une âme, elle est exclue de ces sortes de grâces; et voilà par où son état est violent pour Dieu.

Mais Dieu cependant, chrétiens, y a pourvu d'ailleurs; et par où ? par le pouvoir qu'il nous a donné d'intercéder pour ces âmes. Comme s'il nous avait dit : C'est par vous que ces âmes affligées recevront du soulagement dans leurs souffrances; c'est par vous que, malgré les lois de ma justice rigoureuse, elles éprouveront les effets de ma miséricorde ; c'est vous qui serez les négociateurs et les solliciteurs de leur liberté, et votre charité à les secourir sera un motif de la mienne : ainsi Dieu semble-t-il nous avoir parlé. Quand donc, en effet, usant de ce pouvoir, nous délivrons par nos prières une de ces âmes, non-seulement nous procurons à Dieu une gloire très-pure, mais nous lui donnons une joie très-sen-

[1] I Petr., III, 19.

sible; non-seulement nous faisons triompher sa bonté, mais nous nous conformons aux dispositions secrètes de sa justice : et la raison en est bien claire; parce que la justice que Dieu exerce envers les âmes du purgatoire n'est qu'une justice pour ainsi dire forcée, une justice aisée à fléchir, et qui ne demande qu'un intercesseur pour l'apaiser. Quand Dieu voulait autrefois punir les israélites, il défendait à Moïse de s'y opposer. *Dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos* [1] : Laissez-moi faire, Moïse, lui disait-il, et ne m'empêchez pas d'exterminer ces rebelles; livrez-les-moi, afin que ma colère s'allume contre eux. Mais Dieu en use ici tout autrement : car quoique ces âmes souffrantes soient actuellement les victimes de sa justice, il souhaite que nous agissions pour elles; et tandis qu'il leur fait sentir le poids de ses jugements, c'est alors qu'il se plaît davantage à être prié en leur faveur. Au lieu de nous dire comme à Moïse : *Dimitte me, ut irascatur furor meus*, il nous dit au contraire : Opposez-vous, chrétiens, à ma vengeance, et n'abandonnez pas à ma colère ces âmes que j'aime et que vous devez aimer; ne souffrez pas que ma justice exige d'elles, sans rémission, tout ce qui lui est dû; tout inexorable qu'elle est, vous l'adoucirez, vos prières la désarmeront, elle cédera à vos bonnes œuvres. Serions-nous assez durs pour résister à une telle invitation?

Je ne vous dis rien, mes chers auditeurs, de l'intérêt des âmes mêmes pour qui je tâche aujourd'hui d'émouvoir votre piété; les peines qu'elles endurent parlent assez hautement pour elles. Vous me demandez ce que souffre une âme dans le purgatoire, et moi je réponds qu'il serait bien plus court de demander ce qu'elle n'y souffre pas. Elle y souffre, dit le concile de Florence, le plus insupportable de tous les maux, qui est la privation de Dieu; et cela seul lui ferait du purgatoire un enfer, si l'espérance ne la soutenait. Elle y souffre, dit saint Augustin, les impressions miraculeuses, mais véritables, d'un feu qui lui tient lieu d'un second supplice : *Torquetur miris, sed veris modis*, d'un feu d'autant plus vif dans son action, qu'il sert d'instrument à un Dieu vengeur, et vengeur du péché; d'un feu, ajoute ce saint docteur, en comparaison duquel ce feu que nous voyons sur la terre n'est rien; d'un feu dont l'âme pénétrée, de quelque manière qu'elle le soit, souffre plus elle seule que tous les martyrs n'ont jamais souffert, ressent des douleurs plus aiguës que celles de toutes les maladies compliquées dans un même corps : c'est de quoi les théologiens conviennent. Or il n'y a point de barbare qui ne fût touché de ce que je dis, s'il le comprenait et s'il en était persuadé comme nous. En effet, que serait-ce si Dieu, au moment que je vous parle, faisait paraître devant vous ces âmes affligées, et que vous fussiez témoins de leurs tourments? que serait-ce si vous entendiez leurs gémissements et leurs plaintes, et si, du fond de leurs cachots, elles poussaient jusqu'à vous ce cri lamentable : *Miseremini mei* [1]? Vous, mon cher auditeur, si tendre à la compassion, vous qui, sans frémir, ne pourriez voir un criminel à la torture, verriez-vous sans pitié tant d'âmes justes dans le triste état où elles sont réduites? Vous êtes en peine de savoir qui sont ces âmes; mais pouvez-vous l'ignorer? Approchez-vous, dirais-je, reconnaissez-les : voilà l'âme de votre père, de ce père dont vous possédez les biens, de ce père qui s'est épuisé pour vous, de ce père à qui vous devez tout ce que vous êtes; il souffre peut-être pour vous avoir trop élevé, et il attend de votre reconnaissance que vous preniez au moins maintenant ses intérêts auprès de Dieu. Passez plus avant : voilà cet ami dont la mémoire vous devrait être si précieuse, et à qui peut-être vous ne pensez plus; il est présentement en état d'éprouver si votre amitié était sincère; il languit, et il ne peut être soulagé que par vous; priez, et Dieu mettra fin à ses peines : dans un besoin si pressant, lui refuserez-vous un secours qui lui est nécessaire, et qui doit vous coûter si peu?

Mais peut-être êtes-vous de ces hommes qui n'aiment qu'eux-mêmes, et qui n'ont égard qu'à leur intérêt propre. Eh bien! mon cher auditeur, si vous êtes de ce caractère, quoique cet esprit d'intérêt soit bien éloigné de la pure et parfaite charité, cherchez votre intérêt, j'y consens, pourvu que vous le cherchiez par les voies droites, et par les moyens légitimes que vous présente la religion. Or je vous demande : quel intérêt plus grand pour vous que de contribuer à la délivrance d'une âme du purgatoire? quel avantage que de pouvoir dire : Il y a une âme dans le ciel qui m'est en partie redevable de son bonheur, une âme que j'ai mise en possession de sa béatitude, une âme spécialement engagée à prier pour moi! Ne peut-on pas compter cet avantage parmi les grâces du salut, et peut-être parmi les marques de la prédestination future? Ah! chrétiens, si Dieu, par une révélation expresse, me faisait aujourd'hui connaître dans le séjour bienheureux une âme

[1] Exod., XXXII, 10.

[1] Job., XIX, 21.

que j'eusse tirée du purgatoire, et qu'il me la marquât en particulier, avec quelle foi ne l'invoquerais-je pas? avec quelle confiance n'aurais-je pas recours à elle? avec quelle ferveur ne lui recommanderais-je pas mon salut éternel? Or il ne tient qu'à vous et à moi d'avoir cette consolation : car s'il y a en effet quelqu'une de ces âmes fidèles dont nous ayons avancé le bonheur, quoique nous ne la connaissions pas, elle nous connaît bien, et nous pouvons toujours faire fond sur elle, comme sur une âme qui nous est acquise, dont nous avons été en quelque sorte les libérateurs, et par conséquent qui ne nous oubliera jamais. Non, elle ne fera pas comme cet officier de Pharaon, qui, dès qu'il fut sorti de sa captivité, ne se souvint plus de Joseph, ni des étroites obligations qu'il lui avait. Il n'est pas nécessaire que nous disions à cette âme glorieuse ce que Joseph dit à cet homme ingrat et méconnaissant : *Memento mei, cum bene tibi fuerit, et facias mecum misericordiam*[1]; Ame sainte, à qui, tout pécheur que je suis, j'ai pu procurer la liberté et la félicité dont vous jouissez, souvenez-vous de moi dans le lieu de votre repos, et usez envers moi de miséricorde, comme j'en ai usé envers vous; soyez touché de mon état comme je l'ai été du vôtre, et engagez Dieu par vos prières à me tirer de l'esclavage de mon péché, comme je l'ai engagé par les miennes à vous tirer du lieu de vos souffrances. Il ne faut point, dis-je, que nous lui tenions ce langage, puisque, étant sainte et bienheureuse, elle est désormais incapable de manquer à aucun devoir. Mais savez-vous, chrétiens, ce qui nous arrivera, si nous n'avons pas ce zèle pour les âmes du purgatoire? c'est qu'on nous traitera un jour comme nous aurons traité les autres; c'est que Dieu permettra qu'on nous abandonne, comme nous aurons abandonné les autres. Vérité si constante que, dans la pensée d'un savant théologien, un chrétien qui n'aurait jamais prié avec l'Eglise pour les âmes du purgatoire, par une juste punition de Dieu, serait lui-même incapable de profiter, dans le purgatoire, des prières que l'Eglise offrirait pour lui; et quoique cette opinion ne soit pas absolument reçue, au moins est-elle plus que probable, en ce sens que si, par la vertu des prières de l'Eglise, il y a des grâces pour les âmes du purgatoire, nul n'y doit moins prétendre ni n'en sera exclu avec plus de raison que celui qui, pendant sa vie, aura négligé de prier pour les âmes de ses frères. Il est donc sûr que toutes sortes d'intérêts nous portent à cette dévotion. Mais voici un dernier désordre : on croit les peines du purgatoire, on est touché de compassion pour les âmes qui souffrent dans le purgatoire, et l'on voudrait les soulager; cependant on ne les soulage pas, parce qu'on n'emploie pas pour cela les moyens convenables et efficaces : c'est de quoi j'ai à vous parler dans la troisième partie.

[1] Genes., XL, 14.

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison qu'un grand évêque, qui fut autrefois une des lumières de l'Eglise de France, disait que dans le monde, même chrétien, il y avait peu de personnes qui, selon les principes et les règles de la religion, eussent pour les morts une solide et vraie charité : *Non præter æquum opinabere* (ce sont ses paroles), *si perpaucos esse conjicias, qui mortuos vere diligant.* Sans en apporter d'autres preuves, l'expérience seule ne justifie que trop ce sentiment de Sidoine Apollinaire ; car, à en juger par ce que nous voyons, et par divers abus qu'il est impossible que nous n'ayons nous-mêmes remarqués, quoiqu'il y ait aujourd'hui beaucoup de chrétiens persuadés de la vérité du purgatoire ; quoiqu'il y en ait d'assez humains, et, si vous voulez, d'assez tendres pour être touchés de l'état où se trouvent peut-être les âmes de leurs amis et de leurs parents ; quoiqu'on voie des enfants qui s'intéressent pour le repos de leurs pères, des femmes zélées pour celui de leurs maris, après tout on peut dire, et il est constant, qu'on en voit peu qui aient pour ces âmes souffrantes une charité efficace ; pourquoi ? parce qu'on en voit peu qui réellement contribuent à soulager leurs peines ; peu qui, se servant des moyens que nous fournit pour cela le christianisme, leur procurent les secours dont elles ont besoin, et dont elles pourraient profiter. J'avoue, encore une fois, qu'on ne laisse pas d'avoir pour les morts de la piété ; mais il arrive que ce qu'on appelle piété pour les morts, est dans les uns une piété stérile et infructueuse, dans les autres une piété d'ostentation et de faste ; dans ceux-là une piété mondaine et païenne, qui n'agit point par les vues de la foi ; dans ceux-ci une piété qui, toute chrétienne qu'elle est, ne produit que des œuvres mortes, c'est-à-dire des œuvres sans mérite, parce qu'elles sont faites hors de l'état de la grâce ; voilà, dis-je, ce que l'expérience nous fait connaître, et ce qui pourra nous confondre, au même temps que je m'en servirai pour vous instruire et pour vous édifier.

Car j'appelle piété stérile et infructueuse pour les morts celle qui ne consiste qu'en de vains

regrets, qu'en d'inutiles lamentations, qu'en des cris lugubres, qu'en des transports de douleurs, qu'en des torrents de larmes, qu'en des emportements et des désespoirs ; or il n'est pourtant rien de plus commun. *Videmus,* disait saint Bernard dans le discours funèbre qu'il fit sur la mort de son frère : *Videmus quotidie mortuos plangere mortuos suos, fletum multum et fructum nullum ; et vere plorandi qui ita plorant :* Nous voyons tous les jours des morts pleurer d'autres morts ; nous voyons des hommes vivants, mais tout mondains et par là morts devant Dieu, pleurer sincèrement et amèrement la mort de ceux qui leur ont été chers pendant la vie. Mais que nous paraît-il en tout cela ? beaucoup de pleurs et peu de prières, peu de charité, peu de bonnes œuvres : *Fletum multum et fructum nullum ;* des gémissements pitoyables, mais de nul effet; des excès de désolation sans aucun fruit. Or, en vérité, ajoutait le même Père, ceux qui pleurent de la sorte méritent bien eux-mêmes d'être pleurés : *Et vere plorandi qui ita plorant.* Cependant, chrétiens, cet abus que condamnait saint Bernard semble avoir passé parmi nous, non-seulement en coutume, mais, ce qui me paraît bien plus étrange, en bienséance et en devoir, puisque aujourd'hui ceux qui se piquent de vivre selon les lois du monde, à force de pleurer leurs morts, se tiennent comme dispensés de prier pour eux. A peine verrez-vous maintenant une femme de quelque condition dans le monde, au jour ou de la mort ou des funérailles de son mari, approcher des autels, et s'acquitter du devoir essentiel de la religion ; vous diriez que d'y manquer soit une marque de sa tendresse. Pendant que des étrangers, plus officieux qu'elle, accompagnent le corps et recommandent l'âme à Dieu, celle-ci dans sa maison fait l'inconsolable et la désespérée. Et au lieu qu'autrefois les païens (ne perdez pas cette remarque) gageaient des hommes pour pleurer aux obsèques de leurs parents, pendant qu'eux-mêmes ils étaient occupés à faire les sacrifices ordinaires pour apaiser leurs mânes, croyant, dit Sénèque, qu'ils remplissaient beaucoup mieux le devoir de la piété filiale par leur dévotion que par leurs larmes, et qu'il était beaucoup plus juste de se décharger sur d'autres de l'office de pleurer, que de celui de prier ; nous, par une opposition bien bizarre et par un aveuglement encore plus déplorable, nous gageons au contraire des hommes pour prier, et nous nous contentons du soin de pleurer. Quel abus pour un siècle aussi éclairé et aussi spirituel que le nôtre ! Zénon, évêque de Vérone, ne put souffrir qu'une femme chrétienne, assistant aux divins offices qu'on célébrait pour l'âme de son père, interrompît les ministres de l'autel par des cris et par des sanglots qu'il traita de profanes : *Quod solemnia divina quibus quiescentes animæ commendantur, profanis interrumperet ululatibus.* Mais est-il moins indigne de s'interdire, selon qu'il se pratique aujourd'hui, les saints offices, et de se dispenser des prières solennelles de l'Eglise, pour payer aux morts un tribut de larmes qu'ils ne nous demandent point, et qui ne leur sera jamais utile ? Car enfin, mes chers auditeurs, de quel secours peut être à une âme l'excès de votre douleur ? tous ces témoignages d'une affliction outrée et sans mesure seront-ils capables d'adoucir sa peine ; et pensez-vous que ce feu purifiant, dont elle ressent les vives atteintes, puisse s'éteindre par les larmes qui coulent de vos yeux ? Ah ! mon frère, écrivait saint Ambroise à un seigneur de marque, pour le consoler sur la perte qu'il avait faite d'une sœur qu'il aimait uniquement, réglez-vous jusque dans votre douleur ; toute violente qu'elle est, soyez équitable et chrétien. Dieu vous a ôté une sœur qui vous était plus chère que vous-même, priez pour elle, et pleurez sur vous ; pleurez sur vous, parce que vous êtes un pécheur encore exposé aux tentations et aux dangers de cette vie; et priez pour elle, afin de la délivrer des souffrances de l'autre. Voilà le zèle que vous devez avoir ; car voilà ce qui lui peut servir, et de quoi elle vous sera éternellement redevable. Ainsi parlait ce saint évêque. Mais qu'arrive-t-il ? Au préjudice d'une si salutaire remontrance qu'il faudrait nous appliquer à nous-mêmes, on croit bien s'acquitter envers les morts de la reconnaissance qui leur est due, en se faisant de sa propre douleur une passion ; passion que souvent on pousse jusqu'à l'indiscrétion ; passion par où une veuve désolée veut quelquefois se distinguer, et dont elle fait gloire d'être un exemple et un modèle ; passion qu'on s'engage à soutenir, dont on est résolu de ne rien rabattre, et qui peut-être, par là même, a plus d'affectation que de vérité ; passion que les hommes interprètent malignement, dont la singularité sert déjà de matière à leur censure, comme son relâchement et son retour en pourra bien servir dans la suite à leur raillerie. Car n'est-ce pas ainsi que le monde même se moque de ses propres abus ?

J'appelle piété pour les morts d'ostentation et de faste, celle qui se borne à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, à l'appareil d'un convoi, à tout ce qui peut éclater aux yeux des hommes ; recherchant ce faux éclat

jusque dans les choses les plus saintes, tels que sont les services de l'Eglise, où souvent il y a plus de pompe que de religion ; étalant cette vanité jusque sur les autels, plus chargés des marques de la noblesse du défunt que des signes augustes du christianisme ; érigeant pour un cadavre des tombeaux plus magnifiques que ne sont les sanctuaires et les tabernacles où repose le corps de Jésus-Christ ; s'étudiant beaucoup plus à observer tout ce que l'ambition humaine a introduit, qu'à pourvoir au solide et au nécessaire, qui est de secourir les âmes fidèles par nos sacrifices et par nos vœux. Non pas, chrétiens, que je prétende absolument condamner tout ce qui se pratique extérieurement dans les funérailles ; l'abus que nous en faisons n'empêche pas que ce ne soient de saints devoirs dans leur origine, et dans l'intention de l'Eglise qui les a institués : mais je veux seulement vous dire que ce n'est pas en cela que doit être renfermée toute notre piété envers les morts ; que si nous en demeurons là, nous ne faisons rien pour eux ; que, comme a très-bien remarqué saint Augustin, tout ce soin d'une honorable sépulture est plutôt une consolation pour les vivants qu'un soulagement pour les morts : *Solatia vivorum, non subsidia mortuorum* ; qu'une âme dans le purgatoire nous est incomparablement plus obligée des bonnes œuvres et des aumônes dont nous lui appliquons le fruit, que de toute la dépense et, si vous voulez, de toute la magnificence de ses obsèques ; qu'une communion faite pour elle lui marque bien mieux notre reconnaissance, que les plus riches et les plus superbes monuments ; et qu'il y a au reste une espèce d'iniquité, ou même d'infidélité, à n'épargner rien quand il s'agit de l'inhumation d'un corps qui n'est dans le tombeau que pourriture, pendant qu'on néglige de secourir une âme qui est l'épouse de Jésus-Christ et l'héritière du ciel.

J'appelle piété pour les morts toute païenne, celle qui, n'ayant pour objet que la chair et le sang, n'agit pas dans les vues de la foi ; celle qui n'inspire pour les morts que des sentiments naturels, que des sentiments peu soumis à Dieu, que des sentiments opposés au grand précepte de l'amour de Dieu, je dis de cet amour de préférence par où Dieu veut être singulièrement honoré, que des sentiments qui montrent bien que, au lieu d'aimer la créature pour Dieu, l'on n'aime Dieu ou plutôt l'on n'a recours à Dieu, que pour la créature. Ah ! mes frères, disait saint Paul aux Corinthiens, à Dieu ne plaise que je vous laisse ignorer ce qui concerne les morts, et la conduite que vous devez tenir à leur égard ! Je veux que vous le sachiez, afin que vous ne vous attristiez pas, comme les nations infidèles, qui n'ont nulle espérance dans l'avenir : *Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut et cæteri, qui spem non habent* [1]. Prenez garde, reprend saint Chrysostome, expliquant ce passage : il ne leur défendait pas de pleurer la mort de ceux qu'ils avaient aimés et dû aimer pendant la vie ; mais il leur défendait de pleurer comme les païens, qui, n'étant pas éclairés des lumières de la vraie religion, confondent là-dessus la piété avec la sensibilité, le devoir avec la tendresse, ce qui doit être de Dieu avec ce qui est purement de l'homme. La foi seule nous apprend à en faire le discernement ; et réglant en nous l'un par l'autre, elle nous fait concevoir pour les morts des sentiments chrétiens et raisonnables.

Mais enfin, ne peut-on pas avoir pour les morts une piété stérile et inutile, quoique chrétienne dans le fond ? Je conclus, mes chers auditeurs, par ce dernier article ; mais appliquez-vous à cette instruction, et qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans vos esprits. Oui, l'on peut avoir pour les morts une telle piété, et c'est le désordre capital auquel je vous conjure, en finissant, d'apporter le remède nécessaire. Vous me demandez qui sont ceux que j'entends par là, et en qui je trouve ces deux caractères si difficiles en apparence à accorder, piété chrétienne dans le fond, et néanmoins inutile devant Dieu ? Je réponds que ce sont ceux qui prient pour les morts étant eux-mêmes dans un état de mort, je veux dire dans la disgrâce et dans la haine de Dieu. Car dans ce funeste et malheureux état, pécheur qui m'écoutez, en vain rendez-vous aux âmes du purgatoire des devoirs chrétiens, en vain priez-vous et intercédez-vous pour elles, en vain pour elles faites-vous des largesses aux pauvres, en vain pratiquez-vous tout ce que le zèle d'une dévotion particulière vous peut suggérer, ces âmes souffrantes ne tireront jamais de vous aucun secours. Tandis que Dieu vous regarde comme son ennemi, vous êtes incapable de les soulager ; toutes vos prières sont réprouvées, toutes vos aumônes perdues, tous vos jeûnes, toutes vos pénitences de nul effet : pourquoi ? parce que le péché dont votre conscience est chargée anéantit la vertu de toutes vos œuvres ; et comment serait-il possible que ce que vous faites fût de quelque valeur pour ces saintes âmes, puisqu'il n'est de nul prix pour vous-même ? le moyen que vous fussiez en état de les acquitter

[1] Thess., IV, 12

auprès de la justice divine, puisqu'il est certain que pour vous-même, Dieu, sans déroger à sa miséricorde, ne reçoit rien alors de vous en aiement ? Secourir une âme dans le purgae, c'est lui transporter le fruit des bonnes œuvres que vous pratiquez, et le lui céder. Si donc dans l'état de péché vous pouviez la soulager, il faudrait que dans cet état vos bonnes œuvres eussent devant Dieu quelque mérite : or il est de la foi qu'elles n'en ont aucun, parce que ans la grâce et la charité ce sont des œuvres mortes, et qui n'ont pas le principe de la vie ; et étant mortes pour vous qui les pratiquez, faut-il s'étonner qu'elles le soient encore plus pour les autres, à qui vous prétendez les appliquer ?

J'excepte toutefois, remarquez ceci, j'excepte de cette règle le sacrifice de la messe, dont le mérite ne dépend point de la sainteté de celui qui l'offre, beaucoup moins de celui qui le fait offrir, mais est uniquement attaché à la personne de Jésus-Christ et au prix de son sang. D'où il s'ensuit qu'un pécheur, dans l'état même de son désordre, peut contribuer au repos des âmes du purgatoire ; et comment? en faisant offrir pour elles ce sacrifice, dont une des principales qualités est d'être souverainement propitiatoire pour les vivants et pour les morts. Il le peut, dis-je, il le doit avec d'autant plus de raison, que ce sacrifice est le seul moyen que Dieu lui laisse pour suppléer à l'impuissance où il se trouve de secourir autrement ces âmes prédestinées ; car Dieu alors regarde l'hostie qu'on lui présente, qui est Jésus-Christ, et non point celui par le ministère ou les soins duquel on la lui présente, qui est le pécheur. Mais, du reste, il est toujours vrai que le pécheur, agissant par lui-même, ne peut rien faire qui soit profitable aux morts. Et voilà, chrétiens, le fondement de cette dévotion, aujourd'hui si autorisée et si solennelle dans l'Eglise de Dieu, qui consiste à se purifier par le sacrement de la pénitence et par la participation du corps de Jésus-Christ, pour se mettre en disposition de secourir utilement et infailliblement les âmes du purgatoire. De tout temps, dans le christianisme, on a prié pour les morts ; mais Dieu réservait à notre siècle cette excellente pratique de se sanctifier pour les morts. Autrefois, dans l'ancienne loi, l'on observait quelque chose de semblable, et saint Paul, écrivant aux Corinthiens, fait mention d'une espèce de baptême dont les juifs avaient coutume d'user pour le soulagement des morts : *Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis* [1] ? C'est ainsi que de savants interprètes ont expliqué ce passage, et c'est le sens qui m'a paru le plus vrai et le plus littéral. Mais ce que pratiquaient les juifs n'était que la figure, et la vérité devait s'accomplir en nous : *Hæc autem omnia in figura contingebant illis* [2]. Voyez donc, mes chers auditeurs, ce que Dieu vous demande aujourd'hui, et à quoi il vous exhorte lui-même par son prophète : *Mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum ; quiescite agere perverse, discite benefacere* [3] : Lavez-vous, nous dit-il, et purifiez-vous ; lavez-vous dans les eaux de la pénitence, et purifiez-vous dans le sang de l'agneau. Appliquez-vous, par une véritable contrition, ce second baptême, aussi salutaire que le premier, savoir, le baptême du cœur, mais d'un cœur contrit et humilié. *Auferte malum cogitationum vestrarum*... Otez de devant mes yeux tout ce qu'il y a de corrompu, non-seulement dans vos actions, mais dans vos pensées ; renoncez à vos commerces criminels, cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, et ne vous contentez pas de le faire, mais commencez à le bien faire : *Et venite, et arguite me, dicit Dominus* [4] : Venez ensuite, et soutenez devant moi la cause de ces âmes pour qui vous vous intéressez ; c'est alors que je vous écouterai, que j'accepterai vos oblations, que je me laisserai fléchir par vos prières. Profitons, chrétiens, de cet avertissement, et nous éprouverons la vérité des promesses du Seigneur ; par là nous le glorifierons, par là nous consolerons nos frères dans leur affliction, par là nous attirerons sur nous les grâces du salut les plus abondantes ; et ces grâces nous conduiront à la vie éternelle, que je vous souhaite, etc.

[1] I Cor., XV, 29. — [2] Ibid., X, 11. — [3] Isa., I, 16, 17. — [4] Ibid.,

SERMON POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

ANALYSE.

Sujet. *Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu; car Dieu nous dit lui-même dans l'Ecriture: Je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai aidé au jour du salut. Or, voici maintenant ce temps favorable, voici ces jours de salut.*

Ce temps favorable pour nous, c'est ce temps d'indulgence et de Jubilé.

Division. Ce que c'est que la grâce du Jubilé, première partie; ce qui est nécessaire pour avoir part à la grâce du Jubilé, deuxième partie; ce que doit opérer dans nous la grâce du Jubilé, troisième partie.

Première partie. Qu'est-ce que la grâce du Jubilé? C'est proprement la rémission de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur, après que son péché lui est pardonné. Il faut distinguer deux choses dans le péché, la coulpe et la peine. La coulpe ne peut être remise que par le sacrement de pénitence, ou par la contrition parfaite; mais, par une grâce spéciale, Dieu remet la peine en vertu de l'indulgence et du Jubilé.

En vain les hérétiques prétendent que Dieu ne remet jamais la coulpe ou l'offense, sans remettre la peine; et que Jésus-Christ ayant satisfait pleinement pour nous, toute autre satisfaction serait inutile, et diminuerait même le mérite du sacrifice de la croix: car, 1° il ne faut que l'exemple de Moïse et de David pour nous convaincre que Dieu, en pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur; 2° il est évident, par le témoignage de saint Paul, que nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jésus-Christ: *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea.*

Tenons-nous-en donc toujours à la même proposition, que Dieu, par l'indulgence et le Jubilé, nous remet la peine temporelle qui était due à nos péchés, et dont l'exacte mesure n'eût pu sans cela être remplie que par nos satisfactions. Ainsi l'Eglise catholique l'a-t-elle entendu, expliquant cette promesse faite à saint Pierre: *Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* Pouvoir dont saint Paul et les évêques des premiers siècles ont usé; pouvoir par où les indulgences se sont établies et perpétuées dans le monde chrétien. Il est vrai qu'il a pu se glisser sur cela des abus dans le christianisme; mais outre que l'Eglise les a corrigés, l'abus même des indulgences est une preuve de leur vérité et de leur sainteté; car, selon Tertullien, on n'abuse que de ce qui est bon, et on ne profane que ce qui est saint.

Mais en quoi le Jubilé est-il différent de ces autres indulgences que nous appelons plénières? 1° C'est une indulgence beaucoup plus solennelle; 2° c'est une indulgence beaucoup plus privilégiée; 3° c'est une indulgence beaucoup plus sûre. Recevons-la donc avec respect, avec reconnaissance et action de grâces, et avec toute l'obéissance de la foi.

Deuxième partie. Quelles dispositions sont nécessaires pour avoir part à l'indulgence du Jubilé? 1° Etre en état de grâce, voilà la disposition habituelle; 2° accomplir les œuvres prescrites par la bulle, voilà la disposition actuelle.

1° Etre en état de grâce: car l'indulgence est une faveur qui ne s'accorde qu'aux justes et aux amis de Dieu; d'où suivent trois conséquences: la première, qu'il faut donc renoncer à tout péché; la seconde, qu'il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé, et qu'il suffit même d'être coupable d'un seul péché véniel qu'on ne déteste pas, pour ne la pouvoir gagner dans toute son étendue; la troisième, qu'il faut donc être vraiment contrit et pénitent. De là jugeons combien il y en aura peu qui participeront à cette grâce du Jubilé.

De là même concluons encore qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, et par conséquent le Jubilé, anéantisse la pénitence, ainsi que les hérétiques nous l'ont reproché, ni que ce soit même un relâchement de la pénitence; puisque le Jubilé suppose la pénitence et ce qu'il y a de plus difficile dans la pénitence, qui est la conversion du cœur, et puisque c'est au même temps le motif le plus engageant pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de penitence. C'est au contraire dans la doctrine des hérétiques que l'on découvre le relâchement visible et l'anéantissement de la pénitence: car n'est-ce pas l'anéantir que de la réduire à un simple acte de foi, et de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses et pénibles?

2° Accomplir les œuvres prescrites par la bulle, qui sont, 1° la confession, 2° l'aumône, 3° le jeûne, 4° la visite des églises, 5° les prières ordonnées, 6° la communion. Admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien, à de telles conditions, se relâcher de tous ses droits.

Troisième partie. Que doit opérer en nous la grâce du Jubilé? le renouvellement intérieur de nos personnes: renouvellement qui ne doit consister ni en de vains projets, ni en des idées vagues, mais dans une réformation entière de nos mœurs. Sans cela le Jubilé n'est qu'une pure cérémonie; et que sera-ce en effet autre chose pour tant de chrétiens? on les verra tels après le Jubilé qu'ils étaient auparavant.

Mais tous les temps ne sont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes? Oui; mais le temps du Jubilé y est spécialement propre; car, 1° le Jubilé est l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie; 2° le Jubilé est le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie; 3° le Jubilé est l'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie.

Travaillons donc sans différer au parfait renouvellement et au changement intérieur de nos âmes; et qu'il ne nous arrive pas, comme à l'infortunée Jérusalem, d'ajouter à nos autres désordres celui de ne pas connaître le temps où Dieu nous visite, et par là de mettre le comble à notre réprobation.

Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Ait enim : Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.

Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu ; car Dieu nous dit lui-même dans l'Ecriture : Je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai aidé au jour du salut. Or, voici maintenant ce temps favorable ; voici ces jours de salut. (*De la seconde Épître aux Corinthiens*, chap. VI, 1, 2.)

C'est ainsi que l'apôtre saint Paul parlait aux premiers chrétiens de la grâce générale de leur conversion, et je me sers aujourd'hui de ces paroles pour vous exhorter vous-mêmes, mes frères, à recevoir efficacement et utilement la grâce particulière que l'Eglise vous présente, en vous accordant la plus authentique de toutes les indulgences, qui est celle du Jubilé. Car je puis bien vous dire, comme le docteur des nations le disait aux Corinthiens, que voici maintenant le temps favorable, que voici les jours de salut, où le Père des miséricordes se dispose à répandre sur nous les bénédictions les plus abondantes ; c'est pour cela qu'il ordonne à ses ministres de vous annoncer ce Jubilé, et de vous l'annoncer à tous, puisque tous, justes et pécheurs, y peuvent et y doivent participer. C'est pour cela que l'Eglise redouble ses prières, et qu'elle vient d'offrir solennellement le sacrifice de l'agneau : heureux si nous connaissons le don de Dieu, et plus heureux encore si, pour nos propres intérêts et pour la sanctification de nos âmes, nous en savons faire l'usage que Dieu prétend ! L'Apôtre, après avoir représenté à ceux de Corinthe la sainteté du temps où ils vivaient, et où la lumière de l'Evangile commençait à les éclairer, concluait par cette importante leçon : Ayons donc soin de nous comporter comme de dignes disciples de Jésus-Christ, et de nous rendre recommandables en toutes choses par les jeûnes, par les veilles, par les travaux : *Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros... in laboribus, in vigiliis in jejuniis*, [1]. Voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous dis moi-même : Prenons bien garde à consacrer ce saint temps où nous entrons, ce temps d'indulgence et de grâce, par les exercices de notre pénitence, par la ferveur de nos oraisons, par toutes les pratiques de la religion et d'une piété vraiment chrétienne ; c'est à quoi je veux vous porter dans ce discours, qui sera moins une prédication qu'une instruction simple, mais solide. Or, pour vous proposer d'abord tout mon dessein, il y a dans le Jubilé surtout trois choses dignes d'être considérées, et que j'entreprends de vous expliquer : premièrement, ce que c'est que la grâce du Jubilé ; secondement, ce qui est nécessaire pour avoir part à la grâce du Jubilé ; et en troisième lieu, ce que doit opérer dans nous la grâce du Jubilé. C'est une indulgence, et je vais vous montrer en quoi consiste cette indulgence, et quel en est l'esprit, ce sera la première partie ; ce qu'il faut faire pour gagner cette indulgence, et quelles dispositions nous y devons apporter, ce sera la seconde partie ; enfin, quels effets salutaires doit produire en nous cette indulgence, et quels fruits nous en devons retirer, ce sera la conclusion. Daigne le Ciel seconder le zèle qui m'anime, et puissiez-vous bien apprendre à ne pas perdre un avantage si précieux ! Adressons-nous pour cela à Marie, et disons-lui : *Ave, Maria.*

[1] II Cor., VI, 4, 5.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce, chrétiens, que l'indulgence du Jubilé ? Le Jubilé, dans l'ancienne loi, était une année de rémission et de grâce pour le peuple de Dieu ; nous en voyons l'origine et l'institution dans le vingt-cinquième chapitre du Lévitique, où Dieu ordonna à Moïse qu'en même temps que les prêtres qui devaient lui succéder dans le ministère auraient fait l'ouverture de cette année sainte, on publierait une rémission générale pour tous les enfants d'Israël, c'est-à-dire que tous les esclaves seraient mis en liberté, que tous les propriétaires rentreraient dans la possession des biens qu'ils avaient aliénés, que tous ceux qui avaient contracté des dettes en seraient déchargés ; et cela, dit l'Ecriture, parce que c'était l'année du Jubilé : *Ipse est enim Jubilæus* [1]. Mais ce n'était là, après tout, pour me servir du terme de saint Paul, que l'ombre des biens à venir. Ce Jubilé, si mémorable parmi les Hébreux, n'était que pour servir de figure, et que pour nous préparer au Jubilé de la loi nouvelle ; car ce Jubilé de la loi nouvelle est proprement celui où les véritables esclaves, je veux dire ceux que le démon tenait dans la servitude du péché, sont remis dans la pleine et entière liberté des enfants de Dieu ; celui où les pécheurs réconciliés rentrent dans la parfaite jouissance des véritables biens, en recouvrant les mérites qu'ils avaient acquis devant Dieu, et que le péché leur avait fait perdre ; celui où les véritables dettes, j'entends les peines dues au péché, demeurent éteintes et sont universellement abolies.

Or, c'est ce Jubilé, mes frères, que je vous annonce, et dont nous commençons aujourd'hui à célébrer la solennité : heureux si nous la célébrons dans un esprit chrétien ! heureux si tout ce qui était figuré dans le Jubilé autre-

[1] Levit., XXV, 10.

fois publié par Moïse s'accomplit en nous ! Il s'agit de vous expliquer en quoi consiste précisément ce Jubilé de la loi de grâce, et ce qu'il a de plus essentiel; le voici : le Jubilé de la loi de grâce est proprement la rémission de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur, après que son péché lui est pardonné. L'Eglise, à qui Jésus-Christ a donné le pouvoir de lier et de délier, avec assurance que ce qu'elle déliera sur la terre sera délié dans le ciel, l'Eglise, qui est la dispensatrice du trésor infini des satisfactions de Jésus-Christ, en vertu du Jubilé, remet par grâce au pécheur, ce que le pécheur, quoique déjà réconcilié avec Dieu, aurait encore dû souffrir, dans la rigueur de la justice, pour expier parfaitement son péché. Voilà, en deux mots, ce qu'il y a de plus important et de capital dans le Jubilé, ou dans la grâce qui nous est offerte quand l'Eglise nous accorde le Jubilé ; grâce complète, puisqu'elle met le comble à la justification de l'homme criminel et pénitent.

Pour vous rendre ceci plus intelligible, il faut distinguer deux choses dans le péché, ce que nous appelons la coulpe, et ce que nous appelons la peine : ce que nous appelons la coulpe ou l'offense, c'est l'injure faite à Dieu ; et ce que nous appelons la peine, c'est le droit que Dieu se réserve, en pardonnant même le péché, de punir le pécheur; je dis de le punir temporellement, au lieu que, par son péché, s'il est mortel, il aurait mérité d'être puni éternellement. Cette coulpe ou cette offense ne peut jamais être remise que par le sacrement de la pénitence, ou par la contrition parfaite, cette peine temporelle, que Dieu se réserve, devrait, dans l'ordre de la justice rigoureuse être acquittée, ou par les œuvres satisfactoires dans cette vie, ou par le purgatoire dans l'autre ; mais, par une grâce spéciale , Dieu la remet en vertu de l'indulgence et du Jubilé ; et le Jubilé, encore une fois, n'est autre chose que cette rémission.

En vain les ennemis de l'Eglise et des indulgences combattent-ils ce principe par deux difficultés qu'ils nous opposent : l'une, que Dieu, dont les œuvres sont parfaites, ne remet jamais le péché à demi, et que la rémission de la peine même temporelle est toujours inséparable de la rémission de l'offense: l'autre, que Jésus-Christ, par sa mort, ayant pleinement et abondamment satisfait pour nous, toute autre peine que Dieu exigerait encore du pécheur, son péché lui étant remis, diminuerait le mérite du sacrifice de la croix qui a été une satisfaction plus que suffisante pour tous les péchés du monde. Deux objections, quoique spécieuses, qui n'ont dans le fond nulle solidité, et qui sont même, dans les maximes de notre religion, deux erreurs grossières et absolument insoutenables. Car, pour répondre à la première, il est non-seulement indubitable, mais de la foi, que Dieu, selon les lois communes de sa justice, en pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur. Rien de plus évident dans l'Ecriture. Moïse obtient le pardon de son incrédulité ; cependant, pour punition de cette incrédulité même, quoique pardonnée, il n'entrera point dans la terre promise. Nathan déclare à David que Dieu lui a remis son crime, mais il ajoute que, pour l'en punir, Dieu lui prépare des afflictions et des calamités ; conduite adorable, où Dieu fait éclater sa sagesse, au même temps qu'il exerce sa miséricorde. Et pour réponse à la seconde difficulté, il est vrai que Jésus-Christ par sa mort a pleinement et abondamment satisfait pour nous : mais il est pareillement vrai et de la foi que l'intention de Jésus-Christ, en satisfaisant pour nous, n'a point été de nous dispenser par là de satisfaire nous-mêmes, et de faire pénitence pour nous-mêmes ; qu'au contraire, il a prétendu nous en imposer par là même l'obligation insensible, c'est-à-dire la nécessité de joindre notre pénitence à sa pénitence, et nos satisfactions à ses satisfactions ; car en qualité de Sauveur il n'a offert à Dieu sa mort pour nous qu'à cette condition. Mystère que le grand Apôtre concevait admirablement, quand il disait : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea* [1]. Il est vrai que dans l'ordre du salut nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jésus-Christ : mais par l'étroite liaison qui est entre Jésus-Christ et nous, nos satisfactions, comparées aux siennes, sont tellement différentes des siennes, qu'elles en sont néanmoins essentiellement dépendantes : qu'elles sont, dis-je, fondées sur les siennes, de nulle valeur sans les siennes ; qu'elles tirent toute leur efficace et toute leur vertu des siennes, et par conséquent qu'elles ne peuvent préjudicier au mérite des siennes. Tenons-nous-en donc toujours à la même proposition, que Dieu par l'indulgence et le Jubilé, nous remet la peine temporelle qui était due à nos péchés, et dont l'exacte mesure n'eût pu sans cela être remplie que par nos satisfactions.

Ainsi l'Eglise catholique, fidèle et infaillible dépositaire du vrai sens de l'Ecriture, l'a-t-elle entendu en expliquant cette promesse faite à

[1] Colos., I, 24.

saint Pierre, comme au chef du troupeau de Jésus-Christ : *Quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis* [1]. Et ainsi la même Église, gouvernée et conduite par le Saint-Esprit, l'a-t-elle toujours pratiqué, puisque l'usage des indulgences, et le pouvoir de les accorder dont elle est en possession, est d'une tradition immémoriale dans le christianisme. C'est en vertu de ce pouvoir que saint Paul, au nom de Jésus-Christ, accorda par indulgence à l'incestueux pénitent de Corinthe la grâce la plus complète ; je dis l'incestueux pénitent, et déjà sûrement converti à Dieu par la fervente contrition dont il avait donné des marques si édifiantes, que l'Apôtre voulait même qu'on le consolât en lui remettant le reste de la peine que méritait son péché, et en le rétablissant dans la société des fidèles. C'est en vertu de ce pouvoir que les évêques des premiers siècles usaient d'indulgence envers ceux qui, dans les persécutions, vaincus par la rigueur des supplices, avaient abjuré ou paru abjurer la foi, en les tenant quittes, à la prière des martyrs, des peines qu'ils avaient encourues par leur apostasie, lorsque, touchés d'un repentir sincère et vif, ils demandaient avec gémissements et avec larmes cette rémission.

Vous me direz qu'il ne s'agissait alors que des peines canoniques, de ces peines qu'il fallait subir dans le gouvernement extérieur de l'Eglise ; mais il suffit de lire saint Cyprien, pour être convaincu qu'il s'agissait même des peines dues à la justice divine. Car, selon la doctrine de ce Père, les peines canoniques n'étaient pas seulement imposées pour satisfaire à l'Église, mais pour satisfaire à Dieu ; et quiconque en esprit de pénitence accomplissait les peines canoniques, autant et selon qu'il les accomplissait, était autant et à proportion déchargé de celles dont il se trouvait redevable au tribunal de Dieu. Il s'ensuit donc que l'indulgence qui tenait lieu de la peine canonique devait produire le même effet que la peine canonique, et procurer aux pénitents le même avantage que la peine canonique ; autrement, bien loin de leur être favorable, elle leur eût été nuisible, puisque, en les déchargeant devant les hommes sans les décharger devant Dieu, elles les eût encore privés d'un des plus efficaces moyens de satisfaire à Dieu, qui était la peine canonique même. C'est conformément à cette doctrine, et sur le fondement de ce pouvoir donné à saint Pierre, que les indulgences se sont établies dans le monde chrétien ; que de siècle en siècle l'usage s'en est répandu, affermi, perfectionné ; que les plus distingués d'entre les Pères les ont reconnues, que les conciles œcuméniques les ont autorisées, que les plus graves théologiens les ont éclaircies, que saint Grégoire, pape, les a accordées, que saint Bernard les a prêchées, que les peuples les ont reçues avec joie ; que les Jubilés parmi les fidèles ont été dans une si grande vénération, qu'ils ont produit dans l'Eglise de Dieu des fruits de grâce si abondants, des conversions si éclatantes, des renouvellements de ferveur si exemplaires, marque visible que ce n'était pas l'ouvrage des hommes, mais que Dieu en était l'auteur.

J'avoue néanmoins qu'il a pu se glisser sur cela des abus dans le christianisme ; car de quoi n'abuse-t-on pas, et qu'y a-t-il de saint et de sacré que l'on ne profane pas ? Mais outre que l'Eglise par sa sagesse a bien su corriger tous ces abus ; outre qu'elles les a retranchés avec un zèle digne de sa piété ; outre qu'elle s'est particulièrement appliquée à bannir ce qui servait de prétexte à l'hérésie pour décrier les indulgences, savoir, l'esprit d'intérêt ; outre que les règles qu'elle s'est prescrites à ce dessein ont été inviolablement et saintement observées ; outre qu'elle a réduit par là les indulgences à un usage tout spirituel, et à un désintéressement dont ses plus critiques censeurs sont forcés de convenir, l'abus même des indulgences nous doit être une preuve de leur vérité et de leur sainteté ; car, selon la maxime de Tertullien on n'abuse que de ce qui est bon, et on ne profane que ce qui est saint. De là jugeons avec quelle raison les Pères du concile de Trente ont défini que les indulgences étaient salutaires au peuple chrétien, et ont prononcé anathème contre tous ceux qui oseraient dire ou qu'elles sont vaines et inutiles, ou que l'Eglise n'a pas le pouvoir de les accorder. Tellement que la vérité des indulgences, aussi bien que leur sainteté, est désormais un dogme de foi dont il n'y a point de catholique qui ne doive se faire un point de créance et de religion.

Cependant on demande par où le Jubilé est différent des autres indulgences, et surtout de ces indulgences qu'on appelle plénières ; puisqu'on ne peut, ce semble, rien ajouter à leur plénitude. Il est vrai qu'on n'y peut rien ajouter quant à la rémission de la peine due au péché, en quoi j'ai dit que consistait l'essentiel de l'indulgence ; mais il y a, du reste, dans le Jubilé, trois circonstances qui lui sont propres et qui le distinguent des indulgences communes. Car je dis que c'est une indulgence beaucoup

[1] Matth., XVI, 19.

plus solennelle, une indulgence beaucoup plus privilégiée, enfin une indulgence beaucoup plus sûre. Ecoutez-moi, et instruisez-vous. C'est une indulgence plus solennelle ; pourquoi ? parce qu'elle est plus universelle, et qu'elle s'étend à tout le monde chrétien ; parce qu'on y observe des cérémonies et plus augustes et plus saintes ; parce que la publication, la célébration, la clôture de cette indulgence, se font avec un appareil plus capable d'exciter les cœurs, et de leur inspirer des sentiments de piété ; parce qu'en effet la dévotion alors est plus fervente et plus unanime : tout y concourt, et tous les fidèles réunis s'assemblent devant les autels, et de concert viennent solliciter le Ciel et présenter à Dieu leurs prières. C'est une indulgence plus privilégiée : pourquoi ? parce qu'elle est accompagnée de plusieurs grâces que l'Eglise, comme une charitable Mère, veut bien accorder à ses enfants ; mais qu'elle ne leur accorde que pour ce saint temps, et qu'en faveur du Jubilé. Tel est, par exemple, le pouvoir qu'elle donne à chaque fidèle de se faire absoudre de toute sorte de crimes sans restriction et sans réserve, de se faire relever de toute sorte de censures ; de se faire dispenser, au moins par échange, de certains vœux, à l'accomplissement desquels il est survenu des obstacles : grâces encore une fois dépendantes du Jubilé, et spécialement attachées à ces jours de bénédiction et de salut. C'est une indulgence plus sûre, et comment ? parce qu'elle est donnée pour des raisons et des fins plus importantes, d'où il s'ensuit qu'on peut moins douter de sa validité. Or, par cette règle, dont tous les théologiens conviennent, ne puis-je pas dire qu'il n'y eut jamais d'indulgence plus assurée que celle qui nous est maintenant offerte ? car, outre la raison générale de l'année sainte et du siècle révolu, il s'agit dans ce Jubilé des plus pressants intérêts de la religion, d'obtenir de Dieu une paix si nécessaire à toute l'Eglise, de détourner le fléau de la plus funeste guerre dont le monde chrétien ait jamais été menacé. Ah ! mes frères, nous sommes si sensibles aux maux qui nous affligent ; nous nous épanchons si volontiers en des plaintes et en des murmures qui outragent la Providence, et qui, bien loin de nous soulager, ne font qu'augmenter et que perpétuer nos peines, puisque la Providence outragée, au lieu de retirer son bras, s'appesantit encore sur nous plus rudement ! Mais voici le remède, et le remède le plus prompt et le plus certain : Dieu veut être fléchi, et il nous en fournit lui-même le moyen le plus efficace ; il veut être désarmé, et il ne tient qu'à nous d'arrêter le coup qu'il est prêt de lancer sur nos têtes. Si nous ne profitons pas de cette heureuse conjoncture pour attirer sur nous ses miséricordes, ne nous étonnons plus qu'il nous frappe, et qu'il nous fasse éprouver toute la rigueur de sa justice. Quoi qu'il en soit, pour quelles causes plus essentielles le vicaire de Jésus-Christ peut-il user du pouvoir qu'il a d'ouvrir le trésor des indulgences, et quand en use-t-il plus sagement et plus sûrement qu'en de pareilles occasions ?

Recevons-la donc cette indulgence avec respect, avec reconnaissance et actions de grâces, avec toute l'obéissance de la foi. Prenez garde : avec respect, comme chrétiens ; avec reconnaissance et actions de grâces, comme pécheurs ; avec toute l'obéissance de la foi, comme catholiques. Recevons-la, dis-je, comme chrétiens avec un profond respect : c'est l'application qui nous est faite des satisfactions surabondantes de Jésus-Christ ; c'est un précieux écoulement de ces divines sources du Sauveur, dont parle le Prophète, et que nous n'épuiserons jamais ; c'est un surcroît de l'efficace et de la vertu de son sang, dont la moindre goutte aurait suffi pour racheter mille mondes : avec quel sentiment de vénération n'aurais-je pas recueilli les gouttes de ce sang adorable, lorsqu'il le répandait pour moi sur la croix ? serais-je assez insensible et assez endurci pour négliger les moyens dont il se sert pour me l'appliquer ? Recevons-la, comme pécheurs, avec actions de grâces : c'est ce qui doit mettre le comble aux miséricordes divines ; c'est ce qui doit rendre notre justification complète ; c'est le supplément de notre pénitence ; c'est un secours dont Dieu nous a pourvus, pour nous acquitter auprès de lui. Si, de sa part, un ange allait annoncer à un réprouvé dans l'enfer qu'une telle rémission lui est accordée, quels seraient les transports de sa reconnaissance et de sa joie ! Nous sommes pécheurs, et peut-être plus pécheurs que bien des réprouvés que Dieu n'a pas prévenus comme nous, qu'il n'a pas attendus comme nous, pour qui il n'a pas eu la même prédilection que pour nous. Quel avantage de pouvoir payer si aisément tant de dettes ! par où l'avons-nous mérité ? et moins nous l'avons mérité, plus nous doit-il être un motif puissant pour redoubler notre gratitude et notre amour. Recevons-la, comme catholiques, avec toute l'obéissance de la foi : c'est par le mépris des indulgences qu'a commencé le schisme de l'hérésie ; c'est par l'estime que nous en ferons que doit paraître notre attachement inviolable à l'Eglise, et notre zèle pour

son unité. La censure maligne et présomptueuse des indulgences fut le principe de tous les malheurs de Luther : son exemple est une leçon pour nous ; et afin de nous la rendre salutaire, autant sur l'article des indulgences que sur les autres, croyons ce que croit l'Eglise, pratiquons ce qu'elle pratique, honorons ce qu'elle autorise. Quel risque courons-nous en nous attachant à elle ; et quel risque ne courons-nous pas, pour peu que nous nous écartions de la soumission qu'elle exige de nous ? Mais vous voulez maintenant savoir ce que nous avons à faire pour participer à la grâce du Jubilé, et quelles dispositions y sont nécessaires ; c'est de quoi je vais vous instruire dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Deux choses, chrétiens, sont indispensablement nécessaires pour avoir part à l'indulgence du Jubilé : être en état de grâce avec Dieu, voilà la disposition habituelle ; et accomplir les œuvres prescrites par le vicaire de Jésus-Christ, voilà la disposition actuelle. Mettons l'une et l'autre dans tout son jour, et donnez à ceci, s'il vous plaît, une attention particulière.

Je dis d'abord qu'il faut être en état de grâce avec Dieu ; car l'indulgence, et surtout la plus signalée de toutes les indulgences, est une faveur qui ne s'accorde qu'aux justes et aux amis de Dieu. L'Eglise invite les pécheurs à y participer ; mais elle n'y admet que les pécheurs convertis et réconciliés ; elle en exclut les endurcis et les impénitents. Si vous êtes de ce nombre, ce n'est point pour vous qu'elle ouvre ses trésors. Tandis que vous vivez dans ce triste état, tandis que vous êtes ennemi de Dieu et enfant de colère, il n'y a point de Jubilé pour vous. Dieu est le maître de ses dons, pour les répandre sur qui il veut et aux conditions qu'il veut ; or la première condition, pour profiter de celui-ci, est que vous soyez revêtu de la grâce sanctifiante et du caractère de ses enfants bien-aimés. De là je tire trois conséquences que vous devez bien remarquer, parce qu'elles sont essentielles. Première conséquence : puisqu'il faut être en état de grâce, il faut donc renoncer à tout péché ; car la grâce et le péché ne peuvent convenir. Renoncement absolu, sincère, efficace, et tel qu'il doit être pour mettre le pécheur en disposition de trouver grâce devant Dieu ; sans cela, rien de plus inutile que l'indulgence, ou plutôt, sans cela nulle indulgence. Dieu peut bien remettre le péché, sans en remettre toute a peine ; mais il ne remet jamais la peine du péché, tandis que le péché subsiste ; or, il subsiste tandis que le pécheur n'y renonce pas, ou n'y a pas renoncé. Seconde conséquence : puisqu'il faut renoncer à tout péché, il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé ; je dis plus, et j'ajoute qu'il suffit d'être devant Dieu coupable d'un seul péché véniel, à quoi l'on est encore secrètement attaché, pour ne la pouvoir gagner dans toute son étendue ; car au moins ne la peut-on gagner par rapport à ce péché véniel, dont la tache n'est pas effacée. Tel est l'ordre de Dieu, plein d'équité ; il ne se relâche de ses droits, quant à la peine du péché, qu'à mesure et à proportion que nous en détestons l'offense. Troisième conséquence : il faut donc être vraiment contrit et pénitent ; car, c'est en termes exprès ce que porte la bulle : *Vere contritis et pœnitentibus ;* mais indépendamment de la bulle, la chose est évidente par toutes les règles du bon sens et de la raison, beaucoup plus de la religion et du droit divin. Or, sur cela chacun doit s'éprouver soi-même, pour reconnaître s'il est en état de prétendre à la grâce du Jubilé ; et par là l'on doit faire le discernement de ceux qui le gagnent, d'avec ceux qui ne le gagnent pas.

En effet, on verra pendant ce saint temps un nombre infini de chrétiens qui, pour avoir part à l'indulgence du Jubilé, paraîtront touchés de contrition, en donneront des marques publiques, pratiqueront les œuvres de la pénitence jusqu'à certain point, assiégeront en foule les tribunaux, confesseront leurs péchés, se frapperont la poitrine, verseront même des larmes ; mais dans cette foule et sous ces dehors spécieux, y aura-t-il beaucoup de vrais pénitents ? Vous le savez, mon Dieu, vous à qui rien n'est caché, et qui pénétrez jusque dans le fond des cœurs ; vous savez si le nombre des vrais pénitents répondra à l'abondance de vos miséricordes. Ce que je sais, c'est que vos miséricordes, quoique abondantes, sont, même dans ce temps de salut, limitées et uniquement réservées à ceux dont la contrition est sincère et solide ; ce que je sais, c'est que la fausse pénitence ne doit espérer de vous, dans aucun temps, ni grâce, ni rémission ; les vrais pénitents, ce sont ceux qui ne se contentent pas de pleurer le péché, mais qui en retranchent la cause, mais qui en quittent l'occasion, mais qui en réparent les pernicieux effets, mais qui en font cesser le scandale, mais qui en cherchent les remèdes, mais qui s'y assujettissent de bonne foi : voilà les preuves d'une contrition non suspecte, et voilà, sans en rien excepter, les dispositions absolument requise

pour l'indulgence dont je parle. Or, combien peu s'acquitteront fidèlement, pleinement, exactement de tous ces devoirs; et, par une suite nécessaire, combien seront trompés et se tromperont eux-mêmes, dans la vaine confiance dont il se laisseront flatter, d'avoir reçu le bienfait du Seigneur, et d'avoir pris pour cela toutes les mesures convenables ?

De là même concluons encore, mes chers auditeurs, qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, ni par conséquent le Jubilé, anéantisse la pénitence, ainsi que les hérétiques nous l'ont reproché : car, bien loin d'anéantir la pénitence, le Jubilé la suppose comme la première et la plus essentielle de toutes les conditions; et l'on ne peut dire non plus que le Jubilé soit un relâchement de la pénitence, puisque c'est au contraire le plus engageant et le plus pressant de tous les motifs dont se sert l'Eglise pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence; et certes, à quiconque raisonnera juste dans les principes de la doctrine catholique, le Jubilé bien entendu et l'indulgence bien conçue ne peuvent inspirer que l'esprit de pénitence : car qu'y a-t-il de plus propre à me faire prendre les voies de la pénitence et de la parfaite pénitence, que d'envisager ce que l'Eglise me propose, et ce que Dieu me promet, si je suis assez heureux pour y entrer; savoir, l'entière rémission des peines dues à mes péchés, si je les déteste, si j'en détache mon cœur, en un mot, si ma pénitence a toutes les qualités qu'elle doit avoir pour me remettre en grâce avec mon Dieu? Persuadé qu'une telle pénitence est le seul moyen pour obtenir cette rémission, quels efforts ne fais-je pas et quelles victoires ne suis-je pas déterminé à remporter sur moi-même, pour surmonter toutes les difficultés qui pourraient s'opposer à ma conversion ? On dit : J'en serai quitte pour peu de chose, et il ne m'en coûtera que de faire ce qui est prescrit par la bulle : ainsi parle une âme peu éclairée, qui ne connaît pas la grâce de Dieu; ainsi pense une âme mondaine, qui cherche à se consoler da[ns] le désordre de sa vie tiède et lâche, qu'elle [v]eut toujours soutenir. L'une et l'autre se fait d[e l]'indulgence un prétexte à son impénitence [; m]ais d'où vient l'impénitence de l'une et de l'[au]tre? est-ce du Jubilé même? non, sans doute; mais des fausses conséquences qu'elles tirent l'une et l'autre de l'indulgence et du Jubilé.

En suivant les maximes catholiques, je n'ai garde de tomber en de pareilles erreurs : car, m'attachant à ces paroles qui en sont le solide préservatif, *Vere pœnitentibus et contritis,* je veux dire à la nécessité d'être vraiment contrit et pénitent, bien loin de croire que j'en serai quitte pour peu de chose en faisant ce qui est ordonné, je comprends que le Jubilé m'engage à ce qu'il y a dans la religion de plus difficile, de plus héroïque et de plus grand, qui est une vraie conversion ; je comprends que, pour me disposer à la grâce du Jubilé, il n'y a point de passion que je ne doive sacrifier, point d'attache que je ne doive rompre, point de commerce dangereux que je ne doive m'interdire : pourquoi? parce que tout cela est de l'essence d'une conversion véritable et chrétienne. En suivant les maximes catholiques, comme je dois compter pour rien tout ce qui est d'ailleurs ordonné, si l'on en sépare cette vraie conversion ; aussi puis-je, sans présomption, me promettre de la bonté de Dieu que tout le reste, quoique peu de chose, ne laissera pas de lui être agréable, et de m'aider à apaiser sa justice, si cette vraie conversion en est le fondement. A quoi sert le Jubilé, dit un chrétien lâche, si l'on n'en est pas moins obligé à faire pénitence? et moi je réponds : Il me sert à m'acquitter pleinement envers Dieu des dettes dont, malgré toute ma pénitence, je pourrais encore lui être redevable : car, par la même raison qu'après avoir fait tout ce qui m'est commandé, je dois toujours me regarder comme un serviteur inutile; aussi, quelque exacte et quelque fervente que puisse être ma pénitence, je dois encore me considérer comme un pécheur qui est en reste avec Dieu; et c'est alors que l'indulgence m'est profitable, c'est alors que le Jubilé supplée à mon impuissance, et met le comble à ma justification. En suivant les maximes catholiques, je ne me sens point porté au relâchement de la pénitence; car ne pouvant jamais être assuré si ma pénitence a été véritable, et si j'ai participé à l'indulgence du Jubilé, parce que je ne puis jamais savoir si je suis digne d'amour ou de haine, ma seule ressource, dans cette affligeante incertitude, est de continuer toujours à faire pénitence, comme s'il n'y avait point eu pour moi d'indulgence.

C'est bien plutôt dans les principes des hérésiarques et dans leurs dogmes scandaleux, que l'on découvre le relâchement visible, et même l'anéantissement total de la pénitence : car n'est-ce pas la détruire et l'anéantir, que de la faire consister, comme ils ont prétendu, dans un simple acte de foi par où le pécheur se croit justifié, et s'assure en effet de l'être, sans en avoir d'autre témoignage que celui qu'il s'en rend au fond de son cœur? N'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la réduire par là à

l'exercice le plus aisé et le plus commode, à un exercice qui ne mortifie en rien, qui n'assujettit à rien, et qui ne coûte rien davantage que de se consoler dans la créance bien ou mal fondée que nos péchés nous sont remis? n'est-ce pas anéantir la pénitence que de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses et pénibles, en abolissant la confession, en supprimant toute l'austérité de la satisfaction, en décriant les macérations du corps, en faisant cesser l'obligation du jeûne, en déchargeant le pécheur de tout cela, en lui rendant tout cela odieux, en n'exigeant autre chose de lui sinon qu'il croie, sans hésiter, que malgré ses péchés il est revêtu de la justice de Jésus-Christ, et par là lui accordant plus qu'il ne pourrait, selon nous, espérer de l'indulgence et de la pénitence jointes ensemble, puisque, indépendamment de l'une et de l'autre, on l'assure qu'il ne doit plus rien à la justice de Dieu? Mais surtout n'est-ce pas anéantir la pénitence, et renverser toutes les idées que l'Ecriture nous en donne, de dire, comme les hérésiarques, que quand le pécheur est une fois justifié, il ne peut plus perdre la grâce; que, quelque crime ensuite qu'il commette, ses crimes ne lui sont plus imputés? La rémission des peines que Dieu accorde par l'indulgence à un pécheur contrit et humilié, a-t-elle rien qui approche de ce relâchement, et fut-il jamais une indulgence, si je puis ainsi parler, plus monstrueuse que celle-là et plus chimérique ?

Cependant, pour recevoir l'indulgence du Jubilé, suffit-il d'être en état de grâce? Non, chrétiens; mais je dis qu'il faut encore accomplir les œuvres ordonnées par la bulle, les accomplir réellement : l'intention et la volonté, quoique sincères, ne suffiraient pas ; les accomplir toutes, une seule omise, c'est assez pour nous priver de tout droit à l'indulgence; les accomplir au temps marqué, afin que, jointes ensemble, elles en aient plus de force et plus de vertu; les accomplir en esprit de pénitence, puisque, par une espèce de compensation, elles nous doivent tenir lieu d'une plus ample et plus sévère pénitence.

Mais quelles sont ces œuvres? Souffrez, mes frères, que, pour votre instruction, j'en fasse ici un détail abrégé : elles se réduisent à six.

En premier lieu, commencer les œuvres prescrites par la confession, afin que tout le reste, étant fait en état de grâce, en soit plus méritoire, plus satisfactoire, plus saint, plus digne de Dieu; et faire cette confession avec le même soin, la même ferveur, que si c'était la dernière de la vie, puisque l'effet du Jubilé doit être de nous mettre en état d'aller jouir sans délai de la possession de Dieu, si la mort tout-à-coup nous enlevait.

En second lieu, faire des aumônes, pour répandre sur les membres vivants de Jésus-Christ les tributs que la pénitence impose à la charité. La bulle ne détermine point la quantité de ces aumônes, parce qu'elle suppose que vous les ferez chacun à proportion de votre pouvoir, mais encore plus chacun à proportion du nombre de vos péchés, dont vous attendez la rémission. Car, selon la parole du Sauveur, celui à qui on remet plus doit plus aimer, et par conséquent plus donner.

En troisième lieu, jeûner, si la bulle l'ordonne, et quand elle ne l'ordonnerait pas, jeûner pour être plus en disposition de fléchir Dieu. Qui sait, disait le Prophète, exhortant le peuple de Dieu à l'abstinence et au jeûne, qui sait si le Seigneur ne se tournera pas vers vous, et si, touché de vos jeûnes, il ne vous pardonnera pas?

En quatrième lieu, visiter les églises assignées, pour honorer les martyrs dont les reliques y sont en dépôt. Ces glorieux martyrs ont satisfait à Dieu, et le surplus de leurs satisfactions, qui ne leur a pas été nécessaire pour eux-mêmes, fait encore une partie du trésor, qui nous est appliqué par le Jubilé.

En cinquième lieu, prier avec toute l'Eglise, et conformément aux intentions du vicaire de Jésus-Christ. L'union des fidèles avec leur chef est un des plus efficaces et des plus excellents moyens pour obtenir de Dieu miséricorde.

Enfin, conclure par la communion, en vertu de laquelle Jésus-Christ lui-même vient dans nous, demeure en nous, demande grâce pour nous. Quel sujet n'avons-nous pas de l'espérer, aidé d'un si puissant intercesseur ?

Ah ! chrétiens, admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien, à de telles conditions, se relâcher de tous ses droits ; et reconnaissons qu'il n'appartient qu'au Père des miséricordes d'en user de la sorte envers des criminels qu'il pourrait abandonner à toute la rigueur de sa justice. Non, il n'appartient qu'à lui : les hommes, pour de légères offenses, exigent les plus rigoureuses et les plus longues satisfactions ; et le monde même y est tellement accoutumé, qu'on ne s'en étonne point, qu'on se soumet sans hésiter à toutes les réparations que peut demander un maître dont on a encouru la disgrâce, qu'on s'estime encore heureux de s'insinuer tout de nouveau, de se rapprocher, et de rentrer en

faveur auprès de lui. Combien y a-t-il pour cela de temps à attendre ? combien y a-t-il d'intrigues à former, et d'intercesseurs à employer ? et toutefois, de quoi souvent s'agit-il, et quelle est cette faute qui coûte tant de repentirs et de peines? peut-être une parole indiscrète et peu respectueuse ; peut-être un service mal rendu et une négligence. Voilà, pécheurs, par une utile comparaison, ce qui vous doit faire goûter votre bonheur, d'avoir à traiter maintenant avec un Dieu qui vous remet tout, et qui demande si peu pour une abolition si parfaite. Tel m'écoute, qui, depuis des dix et des vingt années a vécu dans le crime ; c'est un libertin qui, par état et par profession, s'est porté à toutes les impiétés ; c'est un voluptueux qui, dominé par la plus honteuse passion, a vieilli dans la débauche : quel comble de dettes, et que fera-t-il pour les acquitter ? A tout autre tribunal que celui de Dieu, il n'y aurait plus d'espérance, plus de retour, plus de rémission ; mais au tribunal de la divine miséricorde, il peut, s'il le veut, se décharger de tout le fardeau qui l'accable. Oui, mon cher auditeur, eussiez-vous été jusqu'à présent l'homme le plus abandonné à vos passions, et le nombre de vos péchés, pour me servir de cette figure du Prophète, passât-il le nombre des cheveux de votre tête, ou celui des grains de sable qu'étale la mer sur ses rivages, il ne s'agit maintenant, pour en être quitte devant Dieu, et vraiment quitte, et pleinement quitte, et irrévocablement quitte, il n'est, dis-je, question, supposé le repentir sincère de votre cœur, que de quelques jours consacrés au jeûne, que de quelques heures employées à la prière, que de quelques œuvres de la charité et de la piété chrétienne. Etes-vous assez ennemi de vous-même pour perdre volontairement la plus grande de toutes les grâces, lorsqu'elle vous est si libéralement accordée, lorsqu'elle vous est plutôt donnée que vendue, lorque vous avez tant à craindre qu'elle ne vous soit enlevée pour jamais, et que, n'ayant pas été pour vous, par votre endurcissement, une grâce de rémission, elle ne devienne contre vous un titre de condamnation ? Etes-vous, ou assez peu instruit, ou assez peu touché du malheur d'un homme livré à la justice divine et à ses redoutables châtiments, pour ne travailler pas à les prévenir et à vous en préserver ? Mais saint Paul, saisi lui-même de frayeur, tout apôtre qu'il était, ne vous dit-il pas que c'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant ? *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* [1]. Achevons, et

[1] Heb., x, 31.

pour dernière instruction, voyons ce que doit opérer dans nous l'indulgence du Jubilé, et quels fruits nous en devons retirer : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Vous me demandez, chrétiens, ce que doit produire en nous la grâce du Jubilé : il est aisé de vous répondre. Car je dis que, dans le dessein de Dieu et de l'Eglise, la fin du Jubilé est le renouvellement intérieur de nos personnes; celui que saint Paul recommandait si souvent aux fidèles, quand il leur disait : *Renovamini spiritu mentis vestræ* [1]; Renouvelez-vous en esprit et dans l'intérieur de vos âmes; celui que chacun de nous doit éprouver et sentir dans soi-même : en sorte que par le Jubilé nous devenions en Jésus-Christ de nouvelles créatures, des hommes intérieurement sanctifiés, et que nous puissions nous écrier, comme David : *Dixi* : *Nunc cœpi* [2]. C'est maintenant que je commence à connaître et à servir Dieu. Tout le reste de ma vie s'est passé dans l'oisiveté, dans la dissipation, dans le désordre, dans l'oubli de mes devoirs, dans le déréglement de mes passions : c'est maintenant que je veux commencer à vivre en chrétien: *Dixi* : *Nunc cœpi.*

Renouvellement qui ne doit consister, ni en de vains projets, ni en des idées vagues et générales; mais qui doit paraitre dans la réforme de nos actions, de nos conversations, de nos occupations, de nos dévotions; dans un plus grand attachement à nos obligations, dans une plus fervente application à tout ce qui regarde le service et le culte de Dieu, dans une plus exacte préparation aux sacrements, dans une plus vive et plus respectueuse attention à la prière, dans une conduite plus charitable envers le prochain, dans une plus exacte vigilance sur nous-mêmes ; tellement qu'en tout cela l'on aperçoive le changement exemplaire et visible qui s'est fait en nous, et qu'à notre égard la parole de l'Apôtre se vérifie : *Vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova* [3]; Ce qui restait de vieux et de corrompu est passé, tout est devenu nouveau. Voilà, dis-je, quel doit être le fruit du Jubilé, voilà pourquoi il est institué. Car de prétendre avoir eu part à cette grâce, de se flatter d'avoir gagné cette indulgence, et se trouver toujours le même homme, c'est-à-dire toujours rempli des mêmes imperfections , sujet aux mêmes faiblesses, engagé dans les mêmes vices, aussi esclave de ses sens, aussi dominé par son humeur, aussi déréglé, aussi dissipé, aussi

[1] Ephes., IV, 23. — [2] Psal., LXXVI, 11.— [3] II Cor., V, 17.

lâche et aussi mondain, abus, mes chers auditeurs, et illusion. Si cela était, que serait-ce que le Jubilé, si vénérable néanmoins et si saint ? une pure cérémonie, et rien davantage. Et qu'est-ce, en effet, autre chose pour tant de chrétiens? l'exemple qu'ils doivent à une famille qui les observe, à toute une maison qui a les yeux sur eux, au public dont ils craignent la censure; certaines considérations tout humaines, et si vous voulez même, je ne sais quel reste de religion ; tout cela les engage à suivre la multitude, et à faire ce que font les autres. Ils pratiquent le jeûne, ils visitent les autels, ils récitent des prières, ils donnent l'aumône, ils approchent du tribunal de la pénitence, ils paraissent à la table de Jésus-Christ, ils ne manquent à rien de tout ce que nous po· o appeler l'extérieur et comme l'appareil du Jubilé. Mais dehors spécieux et belles apparences, dont la suite fera bientôt connaître le déguisement et l'erreur; car après ces saints jours on les verra tels qu'ils étaient : on verra cette femme ne rien retrancher de ses parures et de ses ajustements, de son luxe et de ses dépenses; on verra cet homme toujours dans les mêmes jeux, les mêmes compagnies, les mêmes spectacles ; ce père n'en sera pas plus attentif à l'éducation de ses enfants ; cette mère n'en sera pas plus appliquée à élabtir l'ordre dans son domestique ; ce magistrat n'en sera pas plus assidu aux fonctions de sa charge ; ce médisant n'en parlera pas avec moins de liberté ; cet ambitieux n'en formera pas moins de projets pour l'avancement de sa fortune ; ce riche n'en aura pas moins d'ardeur pour entasser biens sur biens; enfin, nul changement, nulle réformation de mœurs; et alors le mystère se découvrira : je veux dire qu'alors il ne sera pas difficile de connaître s'ils ont reçu la grâce du Jubilé ; ou plutôt qu'il sera aisé de conclure absolument que ç'a été une grâce perdue pour eux. Et en effet, j'examine la chose dans son fond, et je remonte au principe : avoir gagné l'indulgence du Jubilé, c'est de bonne foi s'être réconcilié avec Dieu; pour s'être de bonne foi réconcilié avec Dieu, il faut de bonne foi être retourné à Dieu ; et pour y être retourné de la sorte, avoir de bonne foi détesté le péché, de bonne foi renoncé au péché, de bonne foi résolu et promis de se préserver du péché, et de prendre une conduite tout opposée à ses premiers égarements. Or, peut-on croire avec quelque vraisemblance qu'une telle conversion, que de telles résolutions et de telles promesses se fussent si tôt démenties, si elles avaient été sincères ? je vous le donne à juger, chrétiens; et quoi que vous en puissiez penser, je m'en tiens toujours à ma proposition, qu'un des principaux effets de cette indulgence que je vous prêche, doit être le renouvellement de votre vie *Ecce facta sunt omnia nova.*

Mais, dites-vous, sans attendre le Jubilé, si nous sommes fidèles à la grâce, tous les temps ne sont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes, et ne doivent-ils pas être pour nous des temps de conversion ? Je l'avoue, mes chers auditeurs, ils le doivent être ; et par cette raison ils le sont tous quant à l'obligation, puisqu'il n'y en a aucun où Dieu, si nous sommes dans le désordre, ne nous commande d'en sortir et de nous convertir ; mais ils ne le sont pas tous, ou du moins ils ne le sont pas également quant à la disposition de nos cœurs; ni même du côté de Dieu, quant à la préparation des grâces auxquelles notre conversion est attachée. Car il est de la foi, qu'il y a des temps dans la vie plus propres que les autres et plus favorables pour le salut ; des temps où il est plus possible et plus facile de trouver Dieu : *Quærite Dominum, dum inveniri potest*[1] ; des temps où il est plus utile et plus nécessaire de l'invoquer, parce qu'il est plus proche de nous: *Invocate eum, dum prope est*[2]; des temps choisis par la Providence, pour opérer dans nous ne changement de la main du Très-Haut, dont David se rendait à lui-même le témoignage, quand il disait avec une humble confiance et avec action de grâces : *Dixi : Nunc cœpi; hæc mutatio dexteræ Excelsi*[3]

Or, un de ces temps choisis spécialement de Dieu, un de ces temps favorables, un de ces temps de salut et de conversion, c'est le Jubilé, et je puis bien lui appliquer ce que saint Paul disait aux Corinthiens : *Ecce nunc tempus acceptabile ; ecce nunc dies salutis*[4]. Temps de crise, si j'ose ainsi m'exprimer, temps de crise et pour les pécheurs, et pour les justes : pour les pécheurs, parce que la grâce dont Dieu les prévient fait en eux les derniers efforts pour les tirer du dangereux état où le péché les a réduits ; pour les justes, puisqu'ils ont besoin de ce secours extraordinaire pour sortir de l'état de tiédeur dont ils auraient à craindre sans cela les suites funestes : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.*

Aussi, chrétiens, le Jubilé est-il l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie, le moyen le plus efficace de ce renouvellement

[1] Isa., LV, 6. — [2] Ibid. — [3] Psal., LXXVI, 11. — [4] II Cor., VI, 2.

de vie, l'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie : prenez garde à ces trois pensées. L'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie : car comment puis-je, sans cela, reconnaître le don de Dieu, et comment puis-je l'honorer dans ma personne, si je ne suis intérieurement et parfaitement renouvelé selon Dieu ? Dieu, en m'accordant la grâce du Jubilé, me remet en quelque façon tous les intérêts de sa justice, et répand sur moi, sans réserve, tous les trésors de sa miséricorde : n'est-il pas juste que je réponde à ce bienfait inestimable par un redoublement de zèle, et qu'en reconnaissance de ce que Dieu a fait pour moi, après m'être reproché d'avoir fait jusqu'à maintenant si peu pour lui, je commence à le servir avec un cœur nouveau, et comme un homme nouveau ? Le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie · pourquoi, c'est que le Jubilé, par la plénitude des grâces qu'il renferme, en ôte le principal et l'unique obstacle. Ce qui nous empêche de nous élever à Dieu et de marcher dans la pratique de cette vie nouvelle dont parle saint Paul, c'est le poids du péché qui nous accable : or, nous en sommes pleinement déchargés par le Jubilé ; c'est donc alors que nous avons droit de dire : *Deponentes omne pondus et circumstans nos peccatum... curramus ad propositum nobis certamen* [1] ; Dégagés de tout ce qui nous appesantissait, et absolument délivrés des liens du péché, qui nous serraient si étroitement, courons avec joie dans la carrière du salut qui nous est ouverte. L'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie : et en effet, si dans le dessein que nous avons de retourner à Dieu, nous étions encore retenus par les considérations du monde ; si, par un respect humain, nous avions encore de la peine à nous déclarer, non-seulement le Jubilé nous y invite, mais il nous en facilite l'exécution. A combien de pécheurs et de pécheresses, à combien de mondains et de mondaines ce saint temps n'a-t-il pas été, pour user de ce terme, l'époque de leur conversion, jusqu'à leur avoir attiré l'estime et les éloges du monde même ?

[1] Hebr., XII, 1.

Ne différons donc pas davantage une affaire aussi importante que celle du parfait renouvellement et du changement intérieur de nos âmes, à quoi nous devons rapporter la grâce du Jubilé. Pour ne pas recevoir cette grâce en vain, faisons voir par nos œuvres quelle est sa vertu, et justifions-la par les salutaires effets dont elle va être suivie. Voici peut-être le dernier temps dont nous serons en état et en pouvoir de profiter : écoutons Dieu, et n'endurcissons pas nos cœurs ; peut-être sa patience, qui a des bornes, se lassera-t-elle enfin de nous supporter ; peut-être sommes-nous à la veille de tomber entre les mains de sa justice ; peut-être la cognée est-elle déjà à la racine de l'arbre : hâtons-nous d'accomplir le dessein de Dieu, qui ne peut être que notre sanctification. Ah ! qu'il ne nous arrive pas, comme à l'infortunée Jérusalem, d'ajouter à nos autres désordres celui de ne pas connaître le temps où Dieu nous visite, et par là de mettre le comble à notre réprobation ! Dieu nous visite par ses châtiments dans les temps de calamité et de misère, et il nous visite par ses consolations dans le temps du Jubilé. Malheur à nous, si nous ne connaissons pas un si saint temps, et encore plus malheureux si, le connaissant, nous ne nous en servons pas ! Car voilà ce qui acheva la ruine de cette ville criminelle, lorsque Jésus-Christ lui dit, en pleurant : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ* [1]. Il n'a ttribua pas sa destruction future à tous les autres crimes qu'elle allait commettre en le crucifiant, mais à celui dont elle s'était rendue coupable, en ne discernant pas le temps où Dieu l'avait recherchée et appelée. Détournez de nous, Seigneur, une malédiction si terrible ; éclairez-nous, touchez-nous, aidez-nous vous-même à faire un saint usage d'un temps si précieux ; préparez-y nos cœurs par votre grâce, et que ce Jubilé soit vraiment pour nous le temps du salut, où nous conduise, etc.

[1] Luc., XIX, 44.

FIN DES MYSTÈRES.

PANEGYRIQUES.

AVERTISSEMENT.

Ce n'est pas seulement pour l'honneur des saints, que leurs fêtes ont été instituées, mais pour notre utilité particulière, et notre propre sanctification. L'Eglise, en célébrant leurs grandeurs, nous propose leurs exemples; et comme leurs grandeurs nous portent à les honorer, leurs exemples nous invitent à les imiter.

Ce sont aussi les deux vues que doit avoir un prédicateur dans les panégyriques de ces glorieux prédestinés. Si, d'une part, en les exaltant, il n'est attentif qu'à la gloire du saint dont il fait l'éloge, il éblouira par un magnifique récit d'actions et de vertus héroïques; mais ceux qui l'écoutent en tireront peu de fruit, et souvent n'en remporteront qu'un secret désespoir d'atteindre à une sainteté qui leur paraîtra plus admirable qu'imitable. Ou s'il donne dans un excès tout contraire, et qu'il n'ait égard qu'à l'instruction des auditeurs et qu'à leur édification, il ne fera connaître qu'imparfaitement les mérites des saints, et ne leur rendra pas tout le tribut de louanges qui leur est dû. C'est donc en recueillant d'abord de leur histoire ce qu'il y a de plus mémorable et de plus grand pour l'exposer avec les ornements de l'éloquence chrétienne, et puis, en l'appliquant aux mœurs du siècle, pour les réformer et les régler, qu'il remplira son ministère, et qu'il entrera dans l'esprit et l'intention de l'Eglise, dont il est l'organe.

Voilà ce qu'a fait le Père Bourdaloue. On peut dire que, dans ce genre de sermons, il n'a pas moins excellé que dans le autres. Sans aller jusqu'à ces exagérations, où se laissent quelquefois emporter les prédicateurs en louant les saints, il en donne les hautes et les vraies idées qu'on en doit concevoir. Et, du reste, opposant la conduite des fidèles aux exemples qu'il leur a mis devant les yeux, il trouve dans cette comparaison un fonds de moralités les plus naturelles et les plus solides. De sorte qu'il n'ôte rien au panégyrique, ni de sa sublimité, ni de la juste mesure qui lui convient et qu'en même temps il conserve à la morale toute l'étendue et toute la force qu'elle demande.

Cependant, comme l'unité est une des premières perfections du discours, parce qu'elle en rassemble les parties et qu'elle en fait un corps mieux proportionné et mieux soutenu, le Père Bourdaloue a pris tout le soin possible de la garder, soit dans la morale, soit dans l'éloge. C'est pour cela qu'au lieu d'embrasser toutes les vertus et toute la vie d'un saint, il s'est attaché au caractère particulier qui le distinguait; car, de même qu'il y a dans les pécheurs des vices prédominants, qui sont les principes de tous les autres, il y a dans les saints, pour ainsi parler, des vertus souveraines, où tendent toutes les réflexions de leur esprit et tous les sentiments de leur cœur. Si bien que de représenter chaque saint dans ce point de vue, c'est en quelque façon le mettre dans son jour, et le faire voir dans son plus beau lustre.

Le Père Bourdaloue va même plus loin, ou plutôt il se resserre encore dans des bornes plus étroites, afin de mieux caractériser son sujet. Si par exemple il parle d'un apôtre et de son zèle, il prend ce que ce zèle apostolique a eu de plus singulier et de plus marqué: d'où il arrive qu'il n'y a rien dans tout le panégyrique qui ne conduise à une même fin, et qui ne soit personnel au saint que regarde la cérémonie présente.

La même unité règne dans la morale. On voit des panégyriques, bien écrits d'ailleurs et dignes de l'estime du public, où l'auteur, presque à chaque fait qu'il rapporte d'un saint, joint une courte moralité; et, selon que ces faits sont différents les uns des autres. autant diffèrent entre eux les points de morale qu'il touche, et sur lesquels il est obligé de

passer très-légèrement. Cette méthode donne lieu à quelques traits vifs et ingénieux ; l'esprit y trouve toujours un nouveau champ où s'exercer, et de nouvelles lumières à répandre. Mais ce ne sont, après tout, que des lueurs ; et il est difficile que l'auditeur soit bien ému de cette diversité d'objets qui disparaissent au même moment qu'on les lui présente, et dont on ne lui laisse entrevoir qu'une certaine superficie.

Le Père Bourdaloue, accoutumé à creuser toutes les matières qu'il traite, s'en tient à un seul point de morale dont il fait la conclusion, ou de tout son discours, ou de chaque partie ; et insistant sur cette seule conséquence, il s'ouvre une libre et ample carrière, soit pour instruire par de solides raisonnements, soit pour toucher par des mouvements pathétiques. En quoi il eut cet avantage très-remarquable, que toute la suite de ses pensées et tout le plan de son discours s'imprimaient plus distinctement dans les esprits, et y demeuraient plus profondément gravés. Au lieu qu'une trop grande variété de moralités et d'instructions, qui se succèdent incessamment et souvent sans ordre, cause une telle confusion dans les idées, que l'une efface l'autre, et qu'après une attention assez favorable, l'auditeur néanmoins, en se retirant, ne retient rien, ou presque rien de tout ce qu'il vient d'entendre.

Si la variété est nécessaire, c'est dans la narration : il y faut des figures et des tours, pour la rendre propre du panégyrique, et pour la distinguer de l'histoire : car de suivre trop exactement les traces des saints depuis leur naissance jusqu'à leur mort ; de s'étendre dans un long détail de tous leurs sentiments et de toutes leurs actions ; de n'en vouloir omettre nulle circonstance, et de ne s'élever jamais au-dessus d'un simple récit, c'est plutôt faire l'abrégé de leurs vies que leurs éloges ; aussi est-ce par là que tant de panégyriques deviennent languissants et ennuyeux. L'orateur qui manque de forces pour soutenir sa matière, tâche à se soutenir lui-même par une multitude de faits qu'il étale sans art et sans autre éloquence que quelques exclamations froides et puériles.

Il n'y a qu'une imagination vive, noble et riche, telle que l'eut le Père Bourdaloue, qui puisse animer ces sortes d'expositions. En vain voudrait-on sur cela prescrire des règles; les plus beaux préceptes ne suppléeront point au défaut de ce feu naturel ; et ce feu seul peut suppléer à tous les préceptes. C'est un don que tous n'ont pas reçu ; et de là vient, en partie, qu'il est si rare de réussir dans les panégyriques et dans les oraisons funèbres.

A cette raison on en peut ajouter une autre, qui concerne l'expression et le style du panégyrique. Bien des prédicateurs se sont laissé prévenir là-dessus d'un principe, pour ne pas dire d'une erreur qui les a portés trop loin. Ils se persuadent que tout doit être semé de fleurs dans un éloge, et qu'on n'y doit rien ménager de tous les agréments de la diction ; parce qu'un célèbre orateur, dans les panégyriques qu'il a prononcés, s'est distingué par son style concis et sententieux, brillant et poli, ils veulent se former sur ce modèle comme si c'était l'unique qu'ils eussent à se proposer ; mais ils ne prennent point, ce semble, assez garde que ce qui plaît dans l'un, lequel suit son talent et dit les choses de génie, n'a plus de grâce dans un mauvais imitateur qui force son naturel, et sort en quelque manière hors de lui-même. Qu'une certaine élévation et que certains traits soient plus convenables au panégyrique qu'au discours moral, c'est une règle établie et très-bien fondée ; mais dans cette élévation et dans ces traits, il faut que tout soit conforme au caractère du prédicateur. Car, pour peu qu'il s'en écarte, à force de s'élever il se perdra en de vaines conceptions, et par trop d'ornements il se défigurera. Le Père Bourdaloue a su se garantir de cet écueil. Dans ses panégyriques il n'a point quitté son style ordinaire : il y est grand, mais d'une grandeur aisée qui lui était propre, et où il ne paraissait rien d'affecté.

C'est ce qu'on a pu surtout observer dans les deux oraisons funèbres que le public a déjà vues, et qu'il était à propos d'insérer parmi les sermons de cet excellent prédicateur. Ce sont les éloges de deux premiers princes du sang royal, non moins recommandables par l'éclat de leurs vertus, que par celui de leur naissance et par la grandeur de leur nom. Quelque difficulté qu'il y eût à représenter tant de glorieuses et éminentes qualités, le Père Bourdaloue, sans s'éloigner de sa manière de prêcher, et sans emprunter des secours étrangers, en a fait deux portraits des plus accomplis. On a cru devoir les joindre au second volume de ses panégyriques, afin de les défendre du sort des feuilles volantes ; et l'on s'est d'autant plus intéressé à les conserver, que l'auteur, parlant au nom de sa compagnie, y a plus éloquemment exprimé les sentiments très-respectueux et très-sincères de

notre vénération et de notre reconnaissance envers la maison de Condé.

Le petit éloge de M. le premier président de Lamoignon, n est qu'un léger essai de ce que le Père Bourdaloue eût eu à dire, s'il eût entrepris un éloge complet de ce celèbre magistrat Comme il en avait été connu, et qu'il avait eu lui-même l'honneur de le connaître particulièrement, il voulut au moins lui donner ce témoignage public de son respect, aussi bien que de sa gratitude et de son zèle.

Les sermons sur l'état religieux, qui suivent les panégyriques, auraient encore de quoi fournir à bien des réflexions. Rien n'est plus capable d'animer et de consoler les personnes religieuses; elles apprendront, en les lisant, à connaître l'esprit de leur vocation, à en estimer les avantages par rapport au salut, et à en remplir avec fidélité les devoirs; car ce sont là les points importants où le Père Bourdaloue s'est arrêté. Pour relever le bonheur de la profession religieuse, il n'en a point fait de ces peintures outrées qu'on voit en quelques livres spirituels. Il n'a point caché aux âmes qui se dévouent à Dieu dans ce saint état, les peines et les croix qui en sont inséparables. Il pèse tout au poids du sanctuaire et selon l'esprit de l'Evangile ; et reconnaissant de bonne foi ce qu'il y a dans leur vie d'onéreux et de pénible, il leur propose d'ailleurs les motifs les plus puissants pour les attacher à Jésus-Christ et pour leur adoucir son joug. Il n'oublie pas même les gens du monde; et par un retour salutaire sur leur condition, il leur enseigne à profiter de ces cérémonies, auxquelles ils n'assistent communément que par bienséance, ou que par curiosité. On ne doit point, au reste, s'étonner que dans un si grand nombre de discours touchant le même sujet, il ait quelquefois employé les mêmes preuves et repris les mêmes idées. On aura plutôt lieu d'admirer sa fécondité dans les divers usages qu'il a su faire du même fonds.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT ANDRÉ.

ANALYSE.

Sujet. *Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, aperçut deux frères, l'un Simon appelé Pierre, et l'autre André; il leur dit: Suivez-moi.*

Dire à ces deux frères: Suivez-moi, c'était les appeler à la croix. Aussi tous deux moururent-ils sur la croix ; mais avec cette différence que Pierre la craignit et qu'André l'aima. Amour de la croix, dont il nous a donné le plus bel exemple : c'est le sujet de ce discours.

Division. Saint André a aimé la croix, parce qu'il y a trouvé ce qui devait faire devant Dieu tout son mérite et toute sa gloire, savoir, l'accomplissement de son apostolat et la consommation de son sacerdoce. En deux mots, la croix est la chaire où il a fait paraître tout le zèle d'un fervent prédicateur: première partie. La croix est l'autel où, comme prêtre et pontife de la loi nouvelle, il a exercé dans toute la perfection possible l'office de sacrificateur : deuxième partie.

Première partie. La croix est la chaire où saint André a fait paraître tout le zèle d'un fervent prédicateur. Les apôtres furent envoyés pour prêcher Jésus-Christ crucifié, et saint André ne s'est jamais mieux acquitté de cette fonction que lorsqu'il a été lui-même attaché à la croix ; pourquoi cela ? parce que c'est sur la croix qu'il a prêché Jésus-Christ et sa loi, 1° avec plus d'autorité et de grâce; 2° avec plus d'efficace et de conviction ; 3° avec plus de succès et de fruit.

1° Avec plus d'autorité et de grâce. Il est aisé de prêcher la croix, quand on n'a rien à souffrir ; et quelque éloquent que soit un prédicateur, il ne lui convient guère de porter les autres à une vie austère et mortifiée, lorsqu'il mène une vie tranquille et commode. Mais saint André a prêché la croix sur la croix même.

2° Avec plus d'efficace et de conviction. On ne persuade jamais mieux que lorsqu'on fait mieux voir qu'on est persuadé soi-même. Or, saint André pouvait-il faire plus sensiblement connaître jusqu'à quel point il était persuadé du mérite de la croix, qu'en voulant lui-même mourir sur la croix ?

3° Avec plus de succès et de fruit. De là en effet tant de conversions que Dieu opéra par le ministère de saint André ; et c'est encore, avec la grâce divine, ce que doit opérer dans nous la force de son exemple.

Deuxième partie. La croix est l'autel où saint André, comme prêtre et pontife de la loi nouvelle, a exercé dans toute la perfection possible l'office de sacrificateur. Pouvoir présenter à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, et avoir pour cela dans le christianisme un caractère particulier, c'est en quoi consiste l'essence du sacerdoce de la loi de grâce. Mais joindre au sacrifice adorable du corps de Jésus-Christ le sacrifice de soi-même, et s'immoler soi-même à Dieu au même temps qu'on lui offre ce divin Agneau immolé pour le salut du monde, c'est ce qui met le comble au sacerdoce de la loi de grâce, et ce qui lui donne sa dernière perfection. Or, voilà ce qu'a fait sur la croix saint André.

Oui, il faut, pour nous rendre dignes de Dieu, que nous joignions le sacrifice de nous-mêmes au sacrifice du corps de Jésus-Christ. Ainsi saint Paul disait: J'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de mon Sauveur. Et comment l'accomplissait-il? par l'austérité de sa vie. C'est aussi ce que nous voyons dans saint André; nous y voyons, dis-je, un prêtre plein de religion, qui tous les jours de sa vie ne manqua jamais d'immoler sur l'autel l'Agneau de Dieu, et qui par sa mort couronna son sacerdoce en s'immolant lui-même.

Un prêtre qui chaque jour sacrifia l'Agneau de Dieu, comme il le témoigna au juge devant qui il fut produit. Quelle instruction, et quel sujet de confusion pour ces ministres qui ne célèbrent les divins mystères que très-rarement !

Un prêtre qui couronna son sacerdoce en s'immolant lui-même sur la croix. Après le refus qu'il a fait de sacrifier aux idoles, on lui présente la croix comme l'instrument de son supplice, et il l'embrasse comme son plus précieux trésor.

Faisons de même à Dieu le sacrifice de nos corps, et, selon l'avis que nous donne saint Paul, offrons-les comme des hosties vivantes et agréables.

Ambulans Jesus juxta mare Galileæ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus... et ait illis : Venite post me.

Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, aperçut deux frères, l'un Simon appelé Pierre, et l'autre André ; il leur dit : Suivez-moi. (*Saint Matthieu*, chap. IV, 18, 19.)

Ces paroles de Jésus-Christ furent un ordre bien doux en apparence, et bien facile à exécuter ; mais au fond, et dans l'intention même du Sauveur des hommes, cet ordre devait être, pour ces deux frères de notre Evangile, un engagement à de rigoureuses épreuves ; car leur dire : Suivez-moi, c'était leur dire : Renoncez à vous-mêmes, préparez-vous à souffrir, soyez déterminés à mourir, ne vous regardez plus que comme des brebis destinées à la boucherie, que comme des victimes de la haine et de la persécution publique, que comme des hommes dévoués à la croix ; c'était, dis-je, par ces courtes paroles : *Venite post me*, leur faire entendre tout cela, puisqu'il est vrai que la croix était le chemin par où cet Homme-Dieu avait entrepris de marcher, et que, selon ses maximes, il est impossible de le suivre par toute autre voie. En effet, chrétiens, c'est par là que ces bienheureux apôtres, Pierre et André, ont suivi leur divin Maître, Tous deux ont mérité de mourir, comme Jésus-Christ, sur la croix : tous deux ont eu l'avantage de consommer sur la croix leur glorieux martyre ; et tous deux, à la lettre, ont ainsi répondu à leur vocation, et sont devenus les premiers sectateurs et les premiers disciples d'un Dieu crucifié. Voilà, dit saint Chrysostome, en quoi

ils eurent, comme frères, une ressemblance parfaite; mais, du reste, voici quelle différence il y eut entre l'un et l'autre dans leur crucifiement même : elle est digne de vos réflexions, et elle va servir d'ouverture à ce discours. C'est que le courage et la résolution de saint Pierre à suivre Jésus-Christ n'a pas empêché qu'il n'ait témoigné de la répugnance, et qu'il n'ait fait paraître dans sa conduite de l'éloignement pour la croix; au lieu que saint André a toujours paru plein de zèle, et pénétré, non-seulement d'estime et de vénération, mais d'amour et de tendresse pour la croix. Je m'explique : Quand Jésus-Christ dans l'Evangile parle de la croix à saint Pierre, saint Pierre s'en scandalise et s'en offense : je ne m'en étonne pas; il n'en concevait pas encore le mystère, et il était trop peu versé dans les choses de Dieu. Mais après même qu'il a reçu le Saint-Esprit, tout confirmé qu'il est en grâce, il ne laisse pas, si nous en croyons la tradition, de fuir la croix qui lui est préparée; il se sauve de sa prison, il sort de Rome, et il faut que Jésus-Christ lui apparaisse, le fortifie, le ranime et l'engage à retourner au lieu où il doit être crucifié. C'est saint Ambroise qui le rapporte; et cette tradition se trouve conforme à ce qu'avait prédit le même Sauveur, lorsqu'il déclara expressément à ce prince des Apôtres que, quand il serait dans un âge avancé, on l'obligerait à étendre les bras, et qu'un autre le mènerait où il ne voudrait pas aller; lui marquant, ajoute l'évangéliste, les circonstances de son martyre, et de quelle mort il devait un jour glorifier Dieu : *Cum autem senueris, extendes manus tuas, et alius te... ducet quo tu non vis*[1]. Voilà le caractère de saint Pierre : un homme crucifié, mais pour qui la croix semblait encore avoir quelque chose d'affreux. Au contraire, que vois-je dans saint André? Un homme à qui la croix paraît aimable, qui en fait son bonheur et ses délices, qui soupire après elle, qui la salue avec respect, qui l'embrasse avec joie, et qui met le comble de ses désirs à s'y voir attaché et à y mourir. Tel est, chrétienne compagnie, le prodige qui se présente aujourd'hui à nos yeux, et que je puis appeler le miracle de l'Evangile. Mais sur quoi put être fondé cet amour de la croix, et par quels principes un amour aussi surprenant et aussi contraire à tous les sentiments de la nature que celui-là, put-il s'établir dans le cœur de notre apôtre? Ah! mes chers auditeurs, c'est le grand mystère que j'ai à vous découvrir : car mon dessein est de vous montrer qu'en conséquence de la vocation divine à laquelle votre glorieux patron, saint André, se rendit si fidèle, l'amour qu'il témoigna pour la croix, quoique d'ailleurs surnaturel, fut parfaitement raisonnable. Quelque prodigieux que vous paraisse cet amour de la croix, j'entreprends de le justifier, et je veux même, avec la grâce de mon Dieu, tâcher, autant qu'il m'est possible, de vous l'inspirer : j'ai besoin pour cela de toutes les lumières du Ciel, et je les demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Il en est de la croix comme de la mort : quoique naturellement on ait horreur de l'une et de l'autre, on peut aimer l'une et l'autre par différents motifs; et c'est par la diversité de ces motifs qu'il faut juger si cet amour est louable ou vicieux, raisonnable ou aveugle, méritoire ou vain. En effet, se procurer la mort par désespoir, c'est un crime; la souhaiter par accablement de chagrin, c'est une faiblesse; s'y exposer par zèle de son devoir, c'est une vertu; s'y dévouer pour Dieu, c'est un acte héroïque de religion : de même, souffrir comme les esclaves du monde, parce qu'on se laisse dominer par ses passions; souffrir comme les avares par une avide et insatiable cupidité; souffrir comme les ambitieux par un attachement servile à sa fortune, c'est une bassesse, une misère, un désordre : mais souffrir pour être fidèle à Dieu, aimer la croix pour remplir les desseins de Dieu, pour suivre la vocation de Dieu, c'est ce qu'il y a dans le christianisme de plus saint et de plus divin, et par conséquent de plus conforme à la souveraine raison. Or, c'est ainsi, mes chers auditeurs, que saint André l'a aimée; car il a aimé la croix, parce qu'éclairé des plus vives lumières de la foi, il a parfaitement compris combien la croix lui était avantageuse par rapport à sa vocation, et aux fins sublimes pour quoi Jésus-Christ l'avait appelé. Appliquez-vous : voici le secret important de sa conduite et de votre religion. Le Sauveur du monde eut deux grands desseins sur ses apôtres, quand il leur commanda de le suivre : *Venite post me.* En ce moment-là, dit saint Chrysostome, il les choisit pour être les prédicateurs de son Evangile, et pour être les ministres de son sacerdoce : il les destina au ministère de sa parole, et il les établit sur la terre pour sanctifier les hommes par les vérités du salut qu'ils devaient leur annoncer, et pour honorer Dieu son Père par le sacrifice qu'ils devaient, comme prêtres de la loi de grâce, lui présenter. Voilà les deux vues principales qu'eut le Fils de Dieu, et c'est sous ces deux qualités que je prétends

[1] Joan., xx, 18.

aujourd'hui considérer saint André : en premier lieu, comme prédicateur de l'Evangile et de la loi de Jésus-Christ ; en second lieu, comme prêtre, successeur légitime et immédiat du sacerdoce de Jésus-Christ : et je m'attache d'autant plus à cette pensée, que la qualité de prêtre de Jésus-Christ est celle dont ce saint apôtre se glorifia plus hautement et dont il se rendit lui-même le témoignage, quand il parut devant le juge qui le condamna. Or, ces deux qualités jointes ensemble justifient admirablement l'amour et le zèle qu'eut saint André pour la croix; car, s'il l'a tendrement aimée, c'est parce qu'il y a trouvé ce qui devait faire devant Dieu tout son mérite et toute sa gloire, savoir, l'accomplissement de son apostolat et la consommation de son sacerdoce. Expliquons-nous : André, à la vue de sa croix, est pénétré, ravi, transporté de joie : pourquoi? parce que c'est sur la croix qu'il va dignement prêcher le nom de Jesus-Christ, ce sera la première partie; et parce que c'est sur la croix qu'il va saintement s'immoler lui-même, et unir son sacrifice au sacrifice auguste et vénérable qu'il a tant de fois offert à Dieu en immolant l'Agneau sans tache, qui est Jésus-Christ, ce sera la seconde partie. En deux mots, la croix est la chaire où saint André a fait paraître tout le zèle d'un fervent prédicateur ; la croix est l'autel où saint André, comme prêtre et pontife de la loi nouvelle, a exercé dans toute la perfection possible l'office de sacrificateur : il ne faut donc pas s'étonner si la croix, quoique affreuse par elle-même, a eu pour lui tant de charmes. C'est tout le dessein et le partage de ce discours, pour lequel je vous demande une favorable attention

PREMIÈRE PARTIE.

Pour établir solidement la vérité de ma première proposition, et pour vous en donner d'abord la juste idée que vous en devez avoir, j'appelle dans les principes de l'Ecriture l'accomplissement de l'apostolat, prêcher un Dieu crucifié, et, malgré les contradictions de la prudence du siècle, proposer la croix aux hommes comme la seule source de leur bonheur, comme le fondement unique de leur espérance, comme le mystère de leur rédemption, comme le moyen sûr et infaillible de leur salut : ainsi l'a entendu saint Paul quand il a dit : *Nos autem prædicamus Christum crucifixum* [1]. Voilà à quoi il a réduit toute la fonction du ministère évangélique ; et telle est la fin pour quoi Dieu a suscité ces douze princes de l'Eglise, ces premiers fondateurs du christianisme, ces hommes envoyés au monde pour y annoncer Jésus-Christ, dont ils étaient les ambassadeurs, et pour y publier sa loi, dont ils ont été par office les interprètes fidèles : *Pro Christo legatione fungimur* [1]. Qu'ont-ils fait? ils ont prêché la croix ; et au lieu que la croix n'avait été jusque-là qu'un sujet de malédiction et qu'un opprobre ; au lieu que la croix de Jésus-Christ était le scandale des juifs, et paraissait une folie aux gentils, à force d'en exalter la vertu ils l'ont rendue vénérable à toute la terre. Voilà, dis-je, à quoi s'est terminée leur vocation, et par où ils ont mérité le nom d'apôtres. Or il est évident, chrétiens, que saint André s'est signalé entre tous les autres dans ce glorieux emploi, et qu'il a eu un droit particulier de prendre, si j'ose m'exprimer de la sorte, pour devise de son apostolat : *Nos autem prædicamus Christum crucifixum*. Et il est encore évident qu'il n'a jamais mieux accompli ce qui est marqué dans ces paroles, que quand il a été lui-même attaché à la croix : pourquoi cela ? parce que c'est sur la croix qu'il a prêché Jésus-Christ crucifié, ou, si vous voulez, la loi de Jésus-Christ, avec plus d'autorité et de grâce, avec plus d'efficace et de conviction, avec plus de succès et de fruit : trois avantages que sa croix lui a procurés, et en quoi je fais consister la perfection d'un apôtre et d'un prédicateur de l'Evangile. Reprenons, et suivez-moi.

Non, mes chers auditeurs, jamais saint André n'a prêché le mystère de la croix, ou la loi de Jésus-Christ, avec tant d'autorité et tant de grâce, que quand il a été lui-même crucifié ; et ma pensée sur ce point n'a presque pas même besoin d'éclaircissement ; car pour vous la rendre en deux mots, non-seulement intelligible, mais sensible, il n'appartient pas à toutes sortes de personnes de prêcher la croix. C'est une vérité éternelle qu'il faut porter sa croix ; et que, pour la porter en chrétien, il la faut porter volontairement jusqu'à l'aimer et jusqu'à s'en glorifier : *Absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri* [2]. Mais cette vérité, quoique éternelle, n'a pas la même grâce dans la bouche de tout le monde : les hommes, pour être sauvés, ont intérêt de la bien comprendre ; mais en même temps ils ont une secrète opposition à en être instruits par ceux qui ne la pratiquent pas, et qui n'en font nulle épreuve ; et si quelquefois un mondain s'ingère de leur en faire des leçons, bien loin de s'y rendre dociles, ils se révoltent, et ne peuvent souffrir qu'un homme à qui rien ne manque, et qui jouit tranquillement des dou-

[1] I Cor., I, 23.

[1] II Cor., V, 20. — [2] Galat. VI, [14].

ceurs de la vie, ose leur prêcher la pénitence et la mortification. Aussi, comme remarque saint Chrysostome, Jésus-Christ, tout Dieu qu'il était, pour s'accommoder là-dessus à la disposition des hommes, ne vint annoncer au monde l'Evangile de la croix qu'en se faisant lui-même un homme de douleur, c'est-à-dire un homme dévoué à la souffrance et à la croix : *Vir dolorum* [1]. Indépendamment de cette qualité, il avait toute l'autorité d'un Dieu, j'en conviens ; mais s'il n'avait été que le Fils de Dieu, ou s'il avait toujours été, comme Fils de l'homme, dans la béatitude et dans la gloire, sans participer à nos peines, il lui eût manqué, par rapport à nous, une certaine autorité d'expérience et d'exemple, sur quoi est fondé le droit dont je parle, de prêcher aux autres la croix ; et de là vient qu'il se détermina à souffrir : car c'est ce que le grand Apôtre a prétendu nous déclarer, quand il a dit que la sagesse de ce divin Législateur avait paru, en ce qu'étant Fils de Dieu, il avait appris par lui-même, et par ce qu'il avait souffert comme homme, l'obéissance qu'il exigeait des hommes, et qu'il voulait les obliger de rendre à sa loi ; loi parfaite, mais sévère, dont toutes les maximes vont à nous faire comprendre la sainteté, l'utilité, la nécessité de la croix : *Qui cum esset Filius Dei, didicit ex iis quæ passus est obedientiam* [2].

En effet, il est aisé d'exhorter les autres à la pratique d'une vie austère, au retranchement des plaisirs, au crucifiement de la chair, tandis qu'il n'en coûte rien. Un homme bien nourri, disait saint Jérôme, n'a point de peine à discourir de l'abstinence et du jeûne ; un homme abondamment pourvu de tout, à qui rien ne manque, et qui est en possession de mener une vie agréable et commode, s'érige aisément en prédicateur de la plus exacte réforme. Mais quelque éloquent et quelque zélé qu'il puisse être, on croit toujours avoir droit d'en appeler à son exemple, et de lui répondre que ce zèle de réforme ne lui convient pas, que ce langage lui sied mal, et que, s'il veut porter les choses à cette rigueur, il devrait chercher des auditeurs dont il fût un peu moins connu. Non pas dans le fond que ce reproche soit absolument légitime, puisque Jésus-Christ ordonnait qu'on obéît aux pharisiens, du moment qu'ils étaient assis sur la chaire de Moïse, et qu'on respectât leur doctrine, quoique leur conduite y fût toute contraire ; mais parce qu'il est vrai que cette contrariété entre la doctrine et la vie est au moins un spécieux prétexte dont notre malignité ne manque pas de se prévaloir contre les vérités dures qu'on nous prêche ; et parce que naturellement nous nous élevons contre quiconque entreprend de nous assujettir à toute la rigueur de nos devoirs, et n'est pas pour cela bien autorisé. Or là-dessus saint André a eu tout l'avantage que peut avoir un apôtre : car il a prêché la croix dans un état où les censeurs les plus critiques et les ennemis de la croix les plus déclarés n'avaient rien à lui reprocher. Il ne l'a pas prêchée comme ces docteurs hypocrites dont saint Matthieu parle, qui mettent sur les épaules des autres des fardeaux pesants, et qui ne voudraient pas eux-mêmes les remuer du doigt ; il ne l'a pas prêchée comme ceux dont saint Paul disait à Timothée, qu'il viendrait dans les derniers jours des hommes qui auraient l'apparence de la plus éclatante piété, mais qui seraient remplis de l'amour d'eux-mêmes, enflés d'orgueil et pervertis dans la foi ; c'est-à-dire il ne l'a pas prêchée comme ont fait presque dans tous les siècles certains prétendus réformateurs de l'Eglise, qui connus d'ailleurs pour des hommes sensuels, n'en étaient pas moins hardis à invectiver contre la mollesse; déplorant les relâchements de la pénitence, tandis qu'ils en rejetaient les œuvres pénibles et laborieuses ; plus occupés peut-être de leurs personnes et du soin de leurs corps, que n'aurait été un mondain de profession. Non, chrétiens, ce n'est pas ainsi que saint André a prêché la croix ; mais, pour la prêcher, il s'est mis lui-même sur la croix. Sa croix a été la chaire d'où il s'est fait entendre : c'est de là, comme nous lisons dans les Actes de sa vie, qu'il exhortait le peuple à embrasser ce moyen salutaire et nécessaire, dont dépend tout le bonheur des élus de Dieu ; et voilà non-seulement ce qui l'autorisait, mais ce qui donnait de la force à sa parole, pour annoncer le mystère de la croix avec plus d'efficace et de conviction.

C'est le second avantage de son apostolat, dit saint Chrysostome, d'avoir montré par là jusqu'à quel point il était persuadé lui-même de la vérité qu'il prêchait, et d'avoir eu par là même le don d'en persuader si fortement les autres, que, tout infidèles qu'ils étaient, ils n'ont pu résister à la sagesse et à l'Esprit de Dieu qui parlait en lui. Il faut, ajoutait saint Bernard (et permettez-moi d'appliquer sa pensée à mon sujet), il faut que le prédicateur de l'Evangile, pour convertir les cœurs, fortifie sa voix ; et parce que sa voix n'est que faiblesse, il faut qu'elle soit accompagnée d'une autre voix, puissante et pleine de force : *Dabit voci suæ vocem virtutis* [1]. Mais quelle est cette voix puissante et pleine de

[1] Isa. LIII, 3. — [2] Hebr., V, 8.

[1] Psal., LXVII, 34.

force ? La voix de l'action, cette voix infiniment plus éloquente, plus pénétrante, plus touchante que tous les discours : montrez-moi par vos exemples et par vos œuvres que vous êtes vous-même persuadé, et alors votre voix me persuadera et me convertira : *Dabis voci tuæ vocem virtutis, si quod mihi suades, prius tibi videaris persuasisse.* Or, voilà par où saint André triompha, et de l'infidélité des païens, et de la dureté des juifs. Il veut que sa voix soit pour eux cette voix toute-puissante qui, selon le Prophète, abat les cèdres et brise les rochers ; il veut que sa voix ait la vertu d'amollir les cœurs les plus endurcis, et de soumettre les esprits les plus superbes : *Vox Domini confringentis cedros...vox Domini concutientis desertum.* [1] ? Que fait-il. Il commence par les convaincre qu'il est lui-même parfaitement et solidement convaincu de ce qu'il leur prêche ; qu'il est, dis je, convaincu de la nécessité d'embrasser la croix de Jésus-Christ, de s'attacher à elle par un esprit de foi, et de s'en appliquer les fruits par le long usage des souffrances de la vie.

Car quelle preuve plus authentique leur peut-il donner sur cela de la persuasion où il est, que l'empressement et l'ardeur qu'il témoigne pour souffrir? On lui prononce son arrêt, et tout à coup ils est saisi d'un mouvement de joie qui va jusques à l'extase et au ravissement ; le peuple veut s'opposer à l'exécution de cet arrêt, et André s'en tient offensé ; on le conduit au supplice, et d'aussi loin qu'il envisage la croix qui lui est préparée, il la salue dans des termes pleins d'amour et de tendresse. Il se fait une émotion populaire, pour le délivrer : Eh quoi ! mes frères, leur dit-il, êtes-vous donc jaloux de mon bonheur ? faut-il qu'en vous intéressant pour moi, vous conspiriez contre moi, et que, par une fausse compassion, vous me fassiez perdre le mérite d'une mort si précieuse ? Le juge intimidé s'offre à l'élargir, et André le rassure ; le juge commande qu'on le détache de la croix, et André proteste que c'est en vain, parce qu'il y est attaché par des liens invisibles que l'enfer même ne peut rompre, qui sont les liens de sa foi et de sa charité ; s'il n'était en effet persuadé, penserait-il, parlerait-il, agirait-il, souffrirait-il de la sorte ? et, pour marquer que ses sentiments sont sincères, persisterait-il deux jours entiers dans le tourment le plus cruel : *Biduo pendens* [2]; publiant toujours que Jésus-Christ est le seul Dieu qu'il faut adorer, et que toute la sainteté, toute la prédestination des hommes est renfermée dans la croix ? Mais supposé le témoignage que saint André rendit à cette vérité, quelle conséquence les spectateurs de son martyre n'étaient-ils pas forcés de tirer en faveur de Jésus-Christ et de sa religion ? Considérant cet homme, d'ailleurs vénérable par l'intégrité de sa vie, illustre par les miracles qu'il avait faits au milieu d'eux, et qui, par sa conduite pleine de sagesse, s'était attiré le respect des ennemis mêmes de son Dieu ; le voyant, non pas mépriser ni braver la mort par une vaine philosophie, mais la désirer par un pur zèle de se conformer à son Sauveur crucifié ; aimer, par ce motif de christianisme, les deux choses que le monde abhorre le plus, savoir l'ignominie et la douleur ; et, malgré les révoltes de la nature, faire de la croix l'objet de son ambition et ses plus chères délices : tout païens, tout juifs qu'ils étaient, que pouvaient-ils conclure de là, sinon qu'il y avait dans cet apôtre quelque chose de surhumain, et que la chair et le sang n'ayant pu former en lui des sentiments si élevés au-dessus de l'homme, il fallait qu'ils lui vinssent de plus haut ? A moins qu'ils ne voulussent s'aveugler eux-mêmes et s'obstiner dans leur aveuglement, pouvaient-ils ne pas reconnaître qu'il n'y a que Dieu qui puisse inspirer à un homme mortel un amour de la croix si héroïque, et à moins qu'ils n'eussent des cœurs de pierre, quoique païens et infidèles, pouvaient-ils n'être pas touchés, n'être pas ébranlés, n'être pas changés par la vue d'un spectacle si surprenant et si nouveau ?

De là même aussi, mes chers auditeurs, suivit le succès prodigieux de la prédication de saint André, et la bénédiction que Dieu donna à son apostolat. Si nous en croyons les Actes de son martyre, de tout le peuple attentif à l'écouter prêchant sur la croix, à peine resta-t-il un païen qui, éclairé des lumières de la grâce et cédant à la force d'un tel exemple, ne renonçât à l'idolâtrie et ne confessât Jésus-Christ : au lieu que Jésus-Christ crucifié avait pu dire ce que Dieu, par la bouche d'un prophète, disait à Israël : *Expandi manus meas tota die ad populum incredulum* [1] ; J'ai tendu mes bras à un peuple rebelle et incrédule, saint André eut au contraire la consolation de tendre les bras à un peuple docile, qui reçut sa parole avec respect et qui s'y soumit avec joie, pour accomplir, ce semble, dès lors ce qu'avait dit le Fils de Dieu, que celui qui croirait en lui ferait non-seulement les mêmes œuvres, mais encore de plus grandes œuvres que lui : *Qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet* [2]. Des milliers d'infidèles, que le supplice de cet apôtre avait rassemblés autour

[1] Psal., XXVIII, 5, 8. — [2] Act. mart. S. Andr.

[1] Isa., LXV, 2. — [2] Joan., XIV, 12

de sa croix, convertis par ce qu'ils ont vu et parce qu'ils ont entendu, s'en retournent glorifiant Dieu. De la ville de Patras, où Dieu, par le ministère d'André, opère ces effets miraculeux, le bruit, disons mieux, le fruit s'en répand dans toutes les provinces voisines ; on voit avec étonnement les temples des idoles abandonnés, le culte des démons aboli, le règne de la superstition détruit, le nom de Jésus-Christ partout révéré. Le frère même du proconsul, jusque-là zélé défenseur des fausses divinités, rend hommage à la vérité. Entre les Eglises naissantes, celle d'Achaïe, où saint André a souffert, devient en peu de jours la plus nombreuse et la plus fervente. Qui fait tout cela ? la foi d'un Dieu crucifié, prêchée par un apôtre crucifié ; je veux dire, le zèle d'un apôtre qui, à l'exemple de son Maître, prêche la croix du haut de la croix, et qui, selon la belle expression de saint Jérôme, confirme, par son amour pour la croix, tout ce qu'il enseigne de l'obligation rigoureuse, mais indispensable, de porter la croix : *Omnem doctrinam suam crucis disciplina roborans.* En effet, donnez-moi un prédicateur de l'Evangile parfaitement mort à lui-même, sincère amateur de la croix, et qui dise de bonne foi avec saint Paul, *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* [1], Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde ; rien ne lui résistera : avec cela, il triomphera de l'erreur, il confondra l'impiété, il exterminera le vice, il convertira les villes entières ; avec cela, les pécheurs les plus endurcis l'écouteront et le croiront, les libertins et les impies se soumettront à lui, les sensuels et les voluptueux subiront le joug de la pénitence : pourquoi ? parce que telle est, dit saint Jérôme, la vertu de la croix prêchée par un homme souffrant lui-même et mourant sur la croix : *Omnem doctrinam suam crucis disciplina roborans.*

Voilà donc, chrétiens, le prédicateur que Dieu a suscité pour votre instruction, et qui peut dire à la lettre qu'il n'a point employé, en vous prêchant, les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'Esprit et de la vertu de Dieu ? *Et sermo meus et prædicatio mea, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione Spiritus et virtutis* [2]. Voilà celui que Dieu veut que vous écoutiez : c'est saint André sur la croix. Ne me considérez point, n'ayez nul égard ni à mes paroles ni à mon zèle, oubliez la sainteté de mon ministère ; je ne suis aujourd'hui, si vous voulez, qu'un airain sonnant et qu'une cymbale retentissante, et ce n'est point à moi de vous prêcher un Dieu crucifié ; c'est à cet apôtre, c'est à cet homme crucifié dont la prédication, plus pathétique et plus efficace que la mienne, se fait encore entendre dans toutes les Eglises du monde chrétien. Le voilà, dis-je, ce ministre irrépréhensible, ce prédicateur contre lequel vous n'avez rien à répliquer ; mais que n'a-t-il pas à vous reprocher ? Il vous prêche encore maintenant le même Dieu qu'il a prêché aux juifs et aux païens, un Dieu qui nous a sauvés par la croix. Le croyez-vous ? la vie que vous menez le fait-elle voir ? cet amour-propre qui vous domine, ces recherches de vous-mêmes, cet attachement servile à votre corps, cette attention à le ménager, à le flatter, à ne lui rien refuser ; ces commodités étudiées et affectées, cette horreur des souffrances et de la vraie pénitence ; en un mot, cette vie des sens, si opposée à l'esprit chrétien, cette vie molle et voluptueuse dont vous vous êtes fait une habitude : tout cela marque-t-il que vous êtes bien convaincus de la prédication de saint André ?

Ah ! mes chers auditeurs, si saint André nous avait prêché un autre Jésus-Christ et un autre Sauveur ; si dans le conseil de la sagesse éternelle il avait plu à notre Dieu de nous sauver par la joie, aussi bien qu'il lui a plu de nous sauver par la peine, et que saint André nous eût annoncé cet Evangile, ce nouvel Evangile ne s'accorderait-il pas parfaitement avec notre conduite ? Figurons-nous que cet apôtre vient aujourd'hui nous déclarer que ce n'est plus par la croix, mais par les plaisirs, que nous devons opérer notre salut ; figurons-nous que ce que je dis cesse d'être une supposition, et devient une vérité : y aurait-il en vous quelque chose à corriger et à réformer ? Répondez, mondains, répondez ; c'est à vous que je parle : interrogez votre cœur, reconnaissez jusqu'où l'esprit du monde corrompu vous a porté : ce système de christianisme ne vous serait-il pas avantageux, et ne se rapporterait-il pas entièrement à votre goût et à vos idées ? Il faut donc de deux choses l'une, ou que votre vie soit un monstre dans l'ordre de la grâce, ou que saint André, avec toute la vertu et toute la force de son apostolat, ne vous ait pas encore persuadés ; que votre vie soit un monstre dans l'ordre de la grâce, si, croyant d'une façon, vous vivez de l'autre ; si chrétiens de profession, vous êtes juifs d'esprit et de cœur ; si, reconnaissant que votre salut est attaché à la croix, vous ne laissez pas de fuir et d'abhorrer la croix : car qu'y a-t-il de plus monstrueux que cette contradiction ? Cependant, mes frères, disait saint Bernard, tel est le ca-

[1] Galat., VI, 14. — [2] I Cor., II, 4.

ractère de mille chrétiens, disciples de la croix de Jésus-Christ, et tout ensemble ennemis de la croix de Jésus-Christ. Ou bien, mon cher auditeur, si vous vous piquez d'être de ces génies prétendus sages, qui agissent conséquemment, il faut que saint André, ni par l'autorité de son exemple, ni par l'efficace de sa parole, ne vous ait pas encore touché, puisque vous êtes toujours sensuel et idolâtre de votre corps. Ainsi je pourrais vous appliquer, au sujet de la croix de saint André, ce que saint Paul, en gémissant, disait aux Galates de celle du Sauveur : *Ergo evacuatum est scandalum crucis* [1]. Malheur à vous, mon frère, qui, par votre infidélité, vous êtes rendu inutile l'exemple de ce glorieux apôtre, et pour qui le scandale, c'est-à-dire le mystère de la croix, est anéanti ! *Ergo evacuatum est scandalum crucis*. On vous a dit cent fois, et il est vrai qu'au jugement de Dieu la croix de Jésus-Christ paraîtra pour vous être confrontée ; l'Évangile même nous l'apprend : *Et tunc parebit signum Filii hominis* [2] ; mais outre la croix de Jésus-Christ on vous en confrontera une autre, c'est celle de saint André. Oui, la croix de cet homme apostolique, après lui avoir servi de chaire pour nous instruire, lui servira de tribunal pour nous condamner. Voyez-vous ces infidèles ? nous dira-t-il : la vue de ma croix les a convertis, de païens qu'ils étaient, j'en ai fait des chrétiens, et de parfaits chrétiens. Voilà ce qui nous confondra : et ne vaut-il pas mieux dès aujourd'hui commencer à nous confondre nous-mêmes, et par cette confusion salutaire et volontaire prévenir une confusion forcée, qui ne nous sera pas seulement inutile, mais très-funeste ? Il faut, chrétiens, qu'à l'exemple de saint André, nous soyons et les sectateurs et les prédicateurs mêmes de la croix. Je dis les prédicateurs ; et comment ? en portant sur nos corps la mortification de Jésus-Christ : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* [3]. Car en la portant sur nos corps, nous en ferons connaître aux hommes le mérite et la vertu : *Ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris* [4]. Ne concevez point ceci comme impossible, ni même comme difficile. Je vous l'ai dit : le saint usage des afflictions et des croix de cette vie, l'acceptation humble et soumise de celles que Dieu nous envoie, la résignation à celles que le monde nous suscite, notre patience dans les calamités ou publiques ou particulières, dans les pertes de biens, dans les maladies, tout cela prêchera pour nous, et nous prêcherons par tout cela. C'est ainsi que saint André a trouvé sur la croix l'accomplissement de son apostolat ; et voici encore comment il y a trouvé la consommation de son sacerdoce. Donnez, s'il vous plaît, une attention toute nouvelle à cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

Pouvoir présenter à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, et avoir pour cela dans le christianisme un caractère particulier, c'est en quoi consiste l'essence du sacerdoce de la loi de grâce. Joindre au sacrifice adorable du corps de Jésus-Christ le sacrifice de soi-même, et s'immoler soi-même à Dieu au même temps qu'on lui offre ce divin agneau immolé pour le salut du monde, c'est, dans la doctrine de saint Augustin, ce qui met le comble au sacerdoce de la loi de grâce, et ce qui lui donne sa dernière perfection. Sacerdoce de la loi de grâce dont je conviens que les prêtres seuls sont les premiers et les principaux ministres, mais auquel il est pourtant vrai que tous les chrétiens, en qualité de chrétiens, ont droit et même obligation de participer. Sacerdoce de la loi de grâce, qui, par cette raison, nous impose à tous, de quelque condition que nous soyons, l'indispensable devoir de nous offrir nous-mêmes à Dieu comme un supplément du sacrifice de Jésus-Christ : car voilà, encore une fois, ce qui fait devant Dieu la perfection du sacerdoce chrétien, dont l'Apôtre relevait si haut l'excellence et la dignité ; voilà par où ce sacerdoce lui paraissait si auguste, quand il le comparait au sacerdoce de l'ancienne loi ; et voilà ce qui nous le doit rendre vénérable : cet engagement où nous sommes, et ce pouvoir que nous avons d'être, comme le Sauveur, des hosties vivantes présentées à Dieu par l'union de notre sacrifice avec le sacrifice de l'Homme-Dieu. Or je prétends que saint André a su pleinement s'acquitter de ce devoir : et où ? sur la croix. D'où je conclus que c'est sur la croix, comme sur l'autel mystérieux que Dieu lui avait préparé, qu'il a heureusement trouvé la consommation de son sacerdoce. Ne perdez pas le fruit de cette vérité, qui, tout avantageuse qu'elle est au saint dont je vous fais l'éloge, sera encore plus utile et plus édifiante pour vous.

Je l'ai dit, mes chers auditeurs, et je le répète, il faut, pour nous rendre dignes de Dieu, que nous joignions le sacrifice de nous-mêmes au sacrifice du corps de Jésus-Christ : c'est le devoir essentiel à quoi le christianisme nous engage ; et je ne crains point de passer pour témé-

[1] Galat., v, 11. — [2] Matth., xxiv, 30. — [3] II Cor., iv, 10. — [4] Ibid.

raire, ni de rien avancer qui ne soit conforme à la plus exacte théologie, quand je soutiens que sans cela notre sacerdoce n'a pas, selon Dieu, toute la perfection qu'il doit avoir ; car il est de la foi, qu'encore que le sacrifice de l'humanité de Jésus-Christ ait eu par lui même une vertu infinie pour nous sanctifier et pour nous réconcilier avec Dieu, Dieu néanmoins, par une conduite particulière de sa providence, ne l'a accepté, pour nous accorder en effet la grâce de cette réconciliation et de cette sanctification, qu'autant qu'il a prévu que ce sacrifice devait être et serait accompagné de notre coopération. Il est de la foi qu'encore qu'il n'ait rien manqué au sacrifice de notre rédemption de la part de Jésus-Christ, qui l'a offert pour nous comme notre médiateur et le souverain prêtre, il peut y manquer quelque chose de notre part ; en sorte que ce sacrifice, tout divin qu'il est, par le défaut de notre correspondance, nous devienne infructueux, et ne soit pour nous de nulle efficace. Or, ce qui peut manquer de notre part au sacrifice de Jésus-Christ, c'est le sacrifice personnel que Dieu exige de nous, et que nous lui devons faire de nous-mêmes, mais que souvent nous ne lui faisons pas. De là vient que saint Paul, à qui ce mystère avait été spécialement révélé, se faisait une loi inviolable d'accomplir tous les jours dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea* [1]. Il restait donc encore pour saint Paul quelque chose à ajouter au sacrifice du Fils de Dieu. Prenez garde : quelque chose par rapport à saint Paul même ; quelque chose d'où dépendait en un sens, pour saint Paul même, le mérite, ou plutôt l'application actuelle du sacrifice du Fils de Dieu ; quelque chose par où saint Paul même se croyait obligé de remplir la mesure des souffrances du Fils de Dieu. Or comment la remplissait-il, cette mesure ? Par la ferveur de sa pénitence, par l'austérité de sa vie, par la mortification de sa chair ; car c'étaient là, remarque saint Chrysostome, autant de sacrifices de lui-même qu'il unissait à ce grand sacrifice de la croix, et en vertu desquels il pouvait dire : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea.*

C'est de là même aussi que saint Augustin trouvait des liaisons si étroites entre ces deux sacrifices, je dis entre le sacrifice de Jésus-Christ et le sacrifice de nous-mêmes, qu'il ne voulait pas qu'on séparât jamais l'un de l'autre : tellement que comme Jésus-Christ, en qualité d'Homme-Dieu, a été notre victime, nous devons être la sienne en qualité de chrétiens. Ecoutez les paroles de ce saint docteur, que je ne dois pas omettre dans une matière si importante : *Cujus Redemptoris ac Domini, et nos sacrificium esse debemus per ipsummet offerendi, qui in homine quem suscepit, sacrificium ipse pro nobis fieri dignatus est.*

D'où il s'ensuit que toutes les fois que nous assistons aux divins mystères, nous devons faire état que ce n'est pas seulement pour y présenter l'agneau sans tache qui est immolé sur l'autel, mais pour y être nous-mêmes présentés et immolés. Et cela, reprend saint Augustin, non-seulement par la raison de l'union intime qui est entre lui et nous, et qui fait qu'étant notre chef, et nous les membres de son corps, il ne peut ni ne doit jamais être sacrifié que nous ne le soyons avec lui : *Quia cum Ecclesia Christi sit corpus, et Christus Ecclesiæ caput, tam ipsa per ipsum, quam ipse per ipsam debet offerri* ; mais par la convenance même et le principe de nos plus justes et de nos plus indispensables obligations : car quel désordre, Seigneur, que je parusse devant vos autels dans une moindre disposition d'humilité que celle où vous y paraissez ; que vous y fussiez la victime de mon péché, et que l'expiation de ce péché ne me coûtât rien ? Il ne suffit donc pas, conclut saint Léon, pape, que nous offrions à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, si, selon le précepte de l'Apôtre, nous ne nous offrons encore nous-mêmes ; comme il ne nous suffirait pas de lui offrir nos corps et même nos âmes, si nous n'avions à lui offrir le sacrifice du corps de Jésus-Christ. Notre sacrifice, sans celui de Jésus-Christ, serait un sacrifice indigne de Dieu ; et celui de Jésus-Christ sans le nôtre serait, non pas insuffisant, mais inutile pour nous. L'un avec l'autre, c'est ce qui consomme le grand ouvrage de notre justification, et ce qui fait le vrai sacerdoce des chrétiens.

Or voilà, mes chers auditeurs, ce que nous voyons dans le glorieux apôtre dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. Qu'est-ce que saint André, et sous quelle idée, nous attachant aux actes de son martyre, devons-nous le considérer ? sous l'idée d'un prêtre fervent, d'un prêtre zélé, d'un prêtre plein de religion, qui, tous les jours de sa vie, ne manqua jamais d'immoler sur l'autel l'agneau de Dieu, et qui, par sa mort, couronna son sacerdoce en s'immolant lui-même sur la croix : car ce sont là les deux principales actions que son histoire nous marque, et à quoi je réduis toute la sain-

[1] Coloss., I, 24.

telé de son ministère. Ecoutez ceci : André est conduit devant le tribunal d'un juge païen ; et ce juge, avant que de le condamner, entreprend de le pervertir, et le presse de racheter sa vie en sacrifiant aux idoles. Mais : Moi, lui répond l'homme de Dieu, sacrifier aux idoles ! Ne savez-vous pas qui je suis ? ignorez-vous la profession que je fais de servir le Dieu du ciel et de la terre, et l'honneur que j'ai de lui sacrifier chaque jour, non pas le sang des boucs ni des taureaux, mais l'agneau qui efface les péchés du monde ? *Ego omnipotenti Deo immolo quotidie, non taurorum carnes, sed agnum immaculatum* [1]. Oui, poursuit le généreux apôtre, c'est entre mes mains que cet agneau est tous les jours immolé ; mais la merveille que vous ne connaissez pas et que j'ai à vous découvrir, c'est qu'après l'immolation de cet agneau, il est toujours vivant, et que sa chair, quoique distribuée aux fidèles, demeure encore tout entière, parce qu'elle est désormais incorruptible : *Cujus carnem postquam omnis plebs credentium manducaverit, agnus qui sanctificatus est, integer perseverat, et vivus* [2]. Témoignage invincible en faveur du sacrifice de la messe, et qui pourrait seul réfuter toutes les erreurs des derniers hérésiarques touchant la divine Eucharistie, puisqu'il nous apprend comment Dieu, dès le premier âge de l'Eglise, a pris soin d'établir la tradition de ce mystère. Mais sans m'arrêter à cette controverse, et pour profiter, en passant, d'un exemple si authentique, permettez-moi, mes frères, une courte digression qui, toute bornée qu'elle est dans la morale qu'elle renferme, ne laissera pas d'avoir son utilité ; car ceci nous regarde, nous qui, revêtus de la dignité du sacerdoce, sommes spécialement les ministres de notre Dieu et de ses autels. Qu'est-ce qu'un prêtre de Jésus-Christ ? le voici. Un homme engagé par sa vocation à entrer tous les jours dans le sanctuaire ; un homme disposé, comme saint André, à offrir tous les jours à Dieu le sacrifice non sanglant du corps du Sauveur. Voilà à quoi nous sommes appelés. Mais être prêtre, et n'en faire que rarement la plus noble fonction ; être prêtre, et même, si vous voulez, grand prêtre, et ne paraître à l'autel qu'à certains jours de cérémonie, qu'en certaines occasions d'éclat, que lorsqu'on ne peut s'en dispenser, que quand on s'y trouve forcé par un devoir de bienséance ; être prêtre, et s'abstenir des choses saintes pour mener une vie toute profane, pour entretenir dans le monde de vains commerces, pour se dissiper dans les divertissements du siècle, ou plutôt mener une vie dissipée, profane, mondaine, jusqu'à être malheureusement obligé de s'abstenir des choses saintes ; être prêtre, et se mettre par sa conduite hors d'état de célébrer les sacrés mystères, s'en rendre positivement indigne, et, au lieu de se reprocher cette indignité volontaire comme un crime et un sujet de confusion, s'autoriser par là dans l'éloignement de Dieu où l'on vit, et s'en faire un faux prétexte de piété ; être prêtre de la sorte, ah ! mes frères, s'écriait saint Chrysostome, est-il rien de plus opposé à la sainteté du sacerdoce, rien de plus injurieux à Jésus-Christ, rien de plus triste pour son épouse, qui est l'Eglise ? et moi j'ajoute, rien de plus contraire à l'exemple que Dieu nous propose dans la personne de saint André ?

Mais André en demeure-t-il là ? non, chrétiens : comme il est prêtre de la loi nouvelle, après avoir immolé la chair de Jésus-Christ, et satisfait à ce qu'il y a de plus essentiel dans son ministère, il y joint ce qui en doit être la perfection en s'immolant soi-même ; et c'est ici que la croix lui servit de moyen pour parvenir à l'accomplissement de ses désirs, et à la gloire consommée de son sacerdoce. Je m'explique : sur le refus qu'il fait de sacrifier aux idoles, on lui présente l'instrument de son supplice ; et comment envisage-t-il cette croix ? comme un autre autel où il va présenter à Dieu le sacrifice de sa personne et de sa vie. Oui, Seigneur, dit-il, s'adressant à Jésus-Christ, c'est pour cela que je l'embrasse, cette croix, parce que c'est sur elle que je vais remplir dans toute son étendue mon sacerdoce. Assez longtemps, ô mon Dieu, j'ai fait l'office de sacrificateur à vos dépens ; il faut que je le fasse aux dépens de moi-même. Je vous ai mille fois sacrifié pour moi : il faut que je me sacrifie une fois pour vous, et que par cet effort de reconnaissance, vous rendant amour pour amour et sacrifice pour sacrifice, j'aie enfin la consolation d'être crucifié pour votre gloire, comme vous l'avez été pour mon salut. Ainsi parle-t-il ; et sans différer, il étend sur la croix son corps vénérable : il n'attend pas que les bourreaux l'y attachent, il prévient leur cruauté par sa ferveur, ne voulant pas devoir à un autre l'honneur de son crucifiement, mais regardant encore comme un précieux avantage d'être tout ensemble et la victime et le prêtre de son sacrifice : car c'est en cela, dit saint Augustin, qu'a particulièrement consisté l'excellence et le mérite du sacerdoce de Jésus-Christ. Dans l'ancienne loi, on n'avait rien vu de semblable ; les hommes les plus saints

[1] Act. mart. S. Andr. — [2] Ibid.

s'étaient contentés d'honorer Dieu par des victimes étrangères ; et parce que ce culte était imparfait, le Fils de Dieu, comme pontife, était venu faire à son Père cette pleine oblation où il voulut être tout à la fois le sacrificateur et l'hostie : *Idem sacerdos et victima* ; mais ce qui fut vrai de Jésus-Christ l'est encore de saint André, avec toute la proportion néanmoins et tout le rapport qu'il peut y avoir entre un homme et un Homme-Dieu. André mourant sur la croix put dire après le Sauveur du monde : Vous n'avez plus voulu, Seigneur, de la chair et du sang des animaux ; mais vous m'avez formé un corps : les anciens holocaustes ont commencé à vous déplaire, ou du moins ont cessé de vous plaire, et alors j'ai dit : Me voici, je viens, je me présente ; recevez-moi comme votre victime : *Tunc dixi : Ecce venio* [1].

Voilà, mes chers auditeurs, le modèle que Dieu vous met à tous devant les yeux ; je dis, à tous sans différence ni de condition ni de rang. En quelque état que vous soyez, vous êtes, comme chrétiens, nécessairement associés au sacerdoce royal de Jésus-Christ ; et c'est à vous, quoique laïques, que parlait saint Pierre, quand il appelait les chrétiens race choisie, prêtres-rois, nation sainte, peuple conquis : *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta* [2]. Il est de la foi, que sans autre caractère que celui de chrétiens, par la seule onction du baptême, le Sauveur des hommes nous a fait rois et prêtres de Dieu son Père : *Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* [3]. Si je vous disais qu'en cette qualité il ne tient qu'à vous d'offrir tous les jours à Dieu le même agneau qu'immolait saint André, et qu'en effet vous l'offrez aussi bien que lui toutes les fois que vous assistez au sacrifice de votre religion, peut être seriez-vous surpris de vous voir élevés par là à une si haute dignité. Mais vous devez l'être encore bien plus, ou d'avoir ignoré jusqu'à présent ce que vous êtes, ou de l'avoir su, et d'avoir manqué de zèle pour vous acquitter dignement d'une si glorieuse fonction ; car puisque ce n'est pas en simples témoins, mais en ministres du Seigneur, que vous assistez à ce sacrifice, et que l'oblation du corps de Jésus-Christ ne s'y fait pas seulement en votre présence, mais en votre nom, quelle attention, quel respect, quelle ardeur de dévotion y devez-vous apporter? C'est ce qui rend vos irrévérences si criminelles et même si abominables ; c'est ce qui en fait comme autant de sacriléges. Ah ! chrétiens, quelle indignité, que vous présentiez au Dieu immortel, avec un esprit égaré, un cœur sans nul recueillement, sans nul sentiment, le même sacrifice où notre saint apôtre a épuisé tout le feu de sa charité ! Que dis-je ? quelle profanation, que vous y veniez pour y voir le monde et pour y être vus, pour y étaler tout le faste du monde et tout l'appareil de votre luxe, pour y contenter votre vanité, votre curiosité, et peut-être pour y entretenir vos plus honteuses passions ! Scandale digne de toute la colère de Dieu, et qui n'est devenu, par l'impiété de notre siècle, que trop commun.

Mais ce n'est pas à quoi je m'arrête : ce que je prétends que vous remportiez de ce discours, c'est une sincère et forte résolution d'offrir continuellement à Dieu, comme saint André, le sacrifice de vos corps, et de l'unir au sacrifice du corps de Jésus-Christ, puisque c'est par là que vous devez participer à l'honneur et à la perfection du sacerdoce de la loi de grâce, à quoi votre vocation vous engage indispensablement. Ce que je vous demande, c'est que vous vous appliquiez sans cesse ce que saint Paul recommandait si expressément aux Romains, quand il leur disait : *Obsecro vos per misericordiam Dei* [1] ; Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de notre Dieu, et de quoi ? de lui offrir vos corps dans cet état de sainteté, dans cet état de pureté où ils puissent lui plaire, et où vous puissiez lui rendre un culte raisonnable et spirituel, ne vous conformant point au siècle présent, mais vous renouvelant chaque jour dans l'intérieur de l'esprit : paroles qui comprennent, en abrégé, tout le fond de la vie chrétienne, et qui devraient être le plus ordinaire sujet de vos considérations. Mais dites-moi, mes chers auditeurs, vos corps ont-ils ces qualités nécessairement requises pour être la matière de ce sacrifice que saint Paul veut que vous présentiez à Dieu? sont-ce des corps purs, des corps exempts de la corruption du péché? en un mot des corps dignes d'être offerts avec le corps de Jésus-Christ, et de composer avec lui ce sacrifice complet dont je viens de vous parler ! S'ils ne sont pas tels, oserez-vous les offrir à Dieu ? et si vous n'osez les offrir à Dieu, comment pouvez-vous paraître vous-mêmes devant Dieu, et approcher de ses autels? Ah ! chrétiens, si l'on vous disait que vous devez absolument, et à la lettre, faire de vos corps le même sacrifice que saint André ; que vous devez être prêts, comme lui, à sacrifier votre vie par un long et cruel supplice ; que vous devez souffrir, comme lui, un rigoureux martyre ; que vous devez, comme lui, vous résoudre à mourir pour Dieu, et que, sans cela, il n'y a

[1] Psalm., XXXIX, 8. — [2] I Petr., II, 9. — [3] Apoc., V, 10.

[1] Rom., XII, 1.

froid, point de salut pour vous ; si, dis-je, Dieu mettait votre foi à une pareille épreuve, quoique vous fussiez obligés de vous y soumettre, du moins auriez-vous droit de craindre, et de vous défier de vous-mêmes. Mon zèle à vous animer, à vous encourager, à vous soutenir dans une si dangereuse conjoncture, quelque ardent qu'il pût être, ne m'empêcherait pas de compatir à votre faiblesse, et de trembler le premier pour vous. Mais quand je vous dis que ce sacrifice de vos corps, dont il est aujourd'hui question, se réduit, dans la pratique, à les maintenir dans une pureté convenable, à leur faire porter le joug d'une salutaire tempérance, d'une exacte sobriété, d'une prudente austérité, d'une solide mortification ; à leur retrancher les débauches qui les détruisent, la mollesse qui les corrompt, l'oisiveté qui les appesantit ; à réprimer leurs révoltes, à ne pas vivre selon leurs cupidités, à les rendre souples à la loi de Dieu, à les assujettir aux observances de la religion, à les endurcir au travail, choses communes et praticables dans les états même du monde les moins parfaits : qu'avez-vous à répondre ? quand cette régularité de vie, quand cette sévérité de mœurs, quand cette exactitude serait pour vous une espèce de croix, pourriez-vous justement vous en décharger ou refuser de la prendre ? ne devriez-vous pas vous tenir heureux de la trouver dans des choses d'ailleurs si conformes à vos obligations, et rendre grâces à Dieu de ce qu'enfin vous avez appris quel est ce sacrifice de vos corps par où il veut être glorifié ?

Cependant, chrétiens, voici le désordre, et, si je l'ose dire, la honte et l'opprobre du christianisme : des hommes associés par le baptême au sacerdoce de Jésus-Christ, et qui, selon la règle de l'Apôtre, devraient offrir leurs corps comme des hosties pures devant Dieu, en font des victimes pour le démon, pour la sensualité, pour l'impureté, pour l'adultère. Saint Paul ne voulait pas que, parmi les fidèles, on prononçât même les noms de ces passions infâmes ; mais le moyen de s'en taire, dans le honteux débordement des vices qui infectent l'Eglise de Dieu ? Pouvons-nous, disait saint Cyprien, cacher nos plaies, quand elles sont mortelles ; et ne vaut-il pas mieux les découvrir pour les guérir, que de les dissimuler pour nous perdre ? O mon Dieu, où en sommes-nous, et à quelle extrémité le péché nous a-t-il portés ? Vous, Seigneur, qui, dans l'ancienne loi, étiez si jaloux de la pureté des victimes qu'on vous présentait, et qui rejetiez celles où il paraissait la moindre souillure, comment pouvez-vous maintenant agréer les nôtres ? Le sacrifice d'un corps impur et esclave du péché, bien loin de vous plaire, ne doit-il pas plutôt vous offenser et vous irriter ? Mais enfin, me dira-t-on, quelque corrompus qu'aient été jusqu'à présent nos corps par le péché, ne peuvent-ils plus être offerts à Dieu ? Oui, chrétiens, ils le peuvent, sinon par le sacrifice de la continence, au moins par celui de la pénitence : et c'est en ce sens que saint Paul nous avertit de les faire désormais servir, non plus au péché, mais à la justice. Dieu même tirera de vous alors une gloire particulière, et vous relèverez d'autant plus le triomphe de sa grâce, qu'elle aura eu dans vous de plus forts et de plus dangereux ennemis à surmonter. La pénitence vous tiendra lieu de croix, et cette croix sera l'autel où vous vous immolerez. Ah ! Seigneur, répandez sur cet auditoire chrétien l'esprit de sainteté dont fut rempli le grand apôtre que nous honorons ; répandez sur cette église, qui porte son nom, l'abondance de votre grâce ; donnez-nous cet amour de la croix, sans quoi il est impossible que nous vous fassions jamais le sacrifice de nous-mêmes ; inspirez-nous le même sentiment qu'eut saint André à la vue de la croix, lorsqu'il s'écria : O croix, source de mon bonheur ! *O bona crux* [1] ! Faites que nous le disions comme lui, que nous le pensions comme lui, et que, par la voie de la croix, nous parvenions à la même gloire que lui, qui est la gloire éternelle, où nous conduise, etc.

[1] Act. mart. S. Andr.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT FRANCOIS-XAVIER.

—

ANALYSE.

Sujet. *Voici un miracle de la vertu de Dieu, qui fait bien voir que le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et qu'il peut encore sauver son peuple.*

Ce nouveau miracle, c'est saint François-Xavier, ou plutôt ce sont les merveilleux succès de sa prédication ; d'où nous pouvons tirer une preuve sensible et toute récente de l'incontestable vérité de la foi qu'il a prêchée aux plus fières puissances de l'Orient.

Division. De tous les miracles qui se sont faits dans l'établissement de l'Eglise chrétienne, un des plus grands, c'est l'établissement de l'Eglise même par le ministère des apôtres. Or, dans ces derniers siecles, saint François-Xavier a renouvelé ce miracle. En deux mots, Xavier, pour la propagation de la foi, a fait, comme les apôtres, des choses infiniment au-dessus de toutes les forces humaines : premiere partie. Xavier, comme les apôtres, a fait ces prodiges de zèle par des moyens qui ne tiennent rien de la prudence et de la sagesse humaine deuxième partie. Voilà ce que nous devons appeler le miracle de l'Evangile.

Première partie. François-Xavier a fait, comme les apôtres, pour la propagation de la foi, des choses infiniment au-dessus de toutes les forces humaines : il a converti tout un monde. Examinons ce miracle.

Xavier est appelé par le roi de Portugal pour passer aux Indes. Il s'embarque a Lisbonne, il aborde dans l'Inde, le voilà rendu au cap de Comorin, et d'abord vingt mille idolâtres viennent le recevoir pour l'ambassadeur du vrai Dieu. Il paraît chez les Mores, fameux insulaires, et dans l'espace de quelques jours il réduit sous le joug de la loi chrétienne jusqu'à trente villes. Le Japon l'attend : il y va, et il y confond les faux prêtres des idoles, il y baptise les rois, il y sanctifie les peuples, il y établit de nombreuses et de florissantes Eglises.

Or, pour peu qu'on raisonne, et que l'on considère les circonstances de tous ces faits, ne doit-on pas les regarder comme autant de prodiges ? Il est vrai que Luther et Calvin pervertissaient au même temps et attiraient à eux l'Occident et le Septentrion : mais ces deux hérésiarques prêchaient une religion commode à la nature, et pour établir une telle religion, il ne fallait point de miracle, au lieu que Xavier prêchait une loi contraire à tous les sentiments naturels.

Quelle gloire pour cet homme apostolique, quand au jugement de Dieu il produira les fruits de sa mission et de si heureuses conquêtes ! Mais quel sujet de condamnation pour nous, qui profitons si peu des soins de tant de prédicateurs, et de la sainte parole qu'ils nous annoncent !

Deuxième partie. François-Xavier, comme les apôtres, a fait de si grandes choses pour la propagation de l'Evangile par des moyens qui ne tiennent rien de la prudence et de la sagesse humaine. Comment se disposa-t-il au ministere évangélique ? Par un renoncement entier à tous les avantages du monde ; surtout par cette victoire qu'il remporta sur lui-même, à l'égard d'un malade dont l'infection et la pourriture auraient dû, ce semble, rebuter la plus héroïque vertu.

De là il devint insensible à tout, pour n'être sensible qu'aux impressions de la charité. Les hôpitaux devinrent pour lui une demeure ordinaire et agréable. Les nations les plus sauvages se trouvaient forcées de l'aimer, voyant qu'il aimait jusqu'à leurs misères ; et les peuples, témoins des secours qu'ils en recevaient dans les infirmités de leurs corps, lui abandonnaient la conduite de leurs âmes.

Quels fonds employa-t-il dans l'exercice de son ministère ? point d'autres pour lui qu'une extrême pauvreté. C'est avec le signe de cette pauvreté qu'il parcourt les provinces et les royaumes. Mais n'était-ce pas avilir son caractere ? c'était plutôt le relever, et accréditer la loi qu'il publiait. Car ce désintéressement charmait les infideles, et leur faisait conclure qu'il y avait quelque chose de surnaturel et de divin dans une religion qui élevait ainsi les cœurs et les dégageait de toutes les vues terrestres.

Par quelle voie pénétra-t-il jusque dans la capitale du Japon ? par celle de l'humilité, en se réduisant à la ville condition de serviteur. A quoi s'appliquait-il avec plus de zele ? A enseigner aux enfants les premiers principes de la doctrine chrétienne, se faisant, pour ainsi dire, enfant comme eux. Or, voilà le miracle, que par la pauvreté, par l'humilité, par le renoncement à toute chose et à soi-même, il a fait ce que toute la politique du monde n'eût osé entreprendre, et ce que jamais elle n'eût exécuté.

Il s'est vu comblé d'honneurs, cela est vrai ; mais c'est au même temps ce qu'il y a de merveilleux, qu'on ait ainsi respecté et honoré un pauvre. Il a fait des miracles ; mais pourquoi Dieu lui mettait-il de la sorte son pouvoir dans les mains ? parce que c'était un homme humble.

Bel exemple pour les prédicateurs et les ministres de l'Evangile. Qu'ils aient le zèle de Xavier, qu'ils meurent à eux-mêmes comme Xavier, qu'ils prennent comme Xavier cet esprit d'anéantissement qui fut l'esprit du Sauveur des hommes et l'esprit de tous les apôtres ; alors ils seront les instruments dignes de Dieu, et il s'en servira pour l'avancement de sa gloire et pour le salut du prochain.

Ecce non est abbreviata manus Domini, ut salvare nequeat.

Voici un miracle de la vertu de Dieu, qui fait bien voir que le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et qu'il peut encore sauver son peuple. (*Isaie*, chap. LIX, 1.)

Monseigneur [1],

Quel est ce miracle dont nous avons été nous-mêmes témoins, et en quel sens peuvent convenir ces paroles du Prophète à l'homme apostolique dont nous solennisons la fête ? Est-ce l'éloge de François-Xavier que j'entreprends, ou n'est-ce pas l'éloge de la foi qu'il a prêchée ? et si le Seigneur, dans ces derniers siècles, a fait éclater sa toute-puissante vertu par la conversion d'un nouveau monde, est-ce au ministre de ce grand ouvrage qu'il en faut attribuer la

[1] Messire François Faure, évêque d'Amiens.

gloire, ou n'est-ce pas plutôt au Maître qui l'avait choisi, et qui l'a si heureusement conduit dans l'exercice de son ministère ? Parlons donc, chrétiens, non pas pour exalter le mérite de l'apôtre des Indes et du Japon, mais pour reconnaître la force de l'Evangile qu'il a porté à tant de nations barbares ; et tirons, des merveilleux succès de sa prédication, une preuve sensible et toute récente de l'incontestable vérité de la foi à laquelle il a soumis les plus fières puissances de l'Orient : *Ecce non est abbreviata manus Domini.* Voici un prodige que Dieu nous a mis devant les yeux, pour nous convaincre et pour confirmer notre foi peut-être chancelante, toujours au moins faible et languissante : c'est la propagation du christianisme en de vastes pays d'où l'infidélité l'avait banni, et où Xavier, sur les ruines de l'idolâtrie et malgré tous les efforts de l'enfer, a eu le bonheur de le rétablir. Je ne prétends point égaler par là cet ouvrier évangélique aux premiers apôtres. Je sais quelles furent les prérogatives de ces douze princes de l'Eglise, et quelle supériorité le Ciel leur donna, soit par l'avantage de la vocation, soit par l'étendue du pouvoir, soit par la plénitude de la science. Mais après tout, comme saint Augustin a remarqué que ce n'était point déroger à la dignité de Jésus-Christ, de dire que saint Pierre a fait de plus grands miracles que lui : aussi ne crois-je rien diminuer de la prééminence des apôtres, quand je dis que Dieu, pour l'amplification de son Eglise, a employé saint François-Xavier à faire un miracle non moins surprenant ni moins divin que tout ce que nous admirons dans ces glorieux fondateurs de la religion chrétienne.

C'est, Monseigneur, ce que nous allons voir ; et je ne puis douter qu'entre les honneurs que reçoit de la part des hommes l'illustre saint dont nous célébrons la mémoire, il n'agrée surtout le culte et le témoignage de piété que Votre Grandeur vient ici lui rendre. On sait quel fut son respect et sa profonde vénération pour les évêques, légitimes pasteurs du troupeau de Jésus-Christ, et les dépositaires de l'autorité de Dieu ; on sait avec quelle soumission il voulut dépendre d'eux ; que c'était sa grande maxime ; que c'était, disait-il lui-même, la bénédiction de toutes ses entreprises, et que c'est enfin une des plus belles vertus que l'histoire de sa vie nous ait marquées. Mais, Monseigneur, si Xavier eût vécu de nos jours, et qu'il eût eu à travailler sous la conduite et sous les ordres de Votre Grandeur, combien, outre ce caractère sacré qui vous est commun avec plusieurs, eût-il encore honoré dans vous d'autres grâces qui vous sont particulières ? Aussi zélé qu'il était pour l'honneur de l'Evangile, combien eût-il révéré dans votre personne un des plus célèbres prédicateurs qu'aient formés notre France ; un homme dont le mérite semble avoir eu du Ciel le même partage que celui de Moïse, et à qui nous pouvons si bien appliquer ce qui est dit de ce fameux législateur : *Glorificavit illum in conspectu regum, et jussit illi coram populo suo*[1] ; Dieu l'a glorifié devant les têtes couronnées par le ministère de sa sainte parole, et lui a donné ensuite l'honorable commission de gouverner son peuple. Voilà, Monseigneur, ce qui eût sensiblement touché le cœur de Xavier et Votre Grandeur n'ignore pas comment les nôtres sur cela même sont disposés. Que n'ai-je, pour traiter dignement le grand sujet qui me fait aujourd'hui monter dans cette chaire, et paraître en votre présence, ce don de la parole et cette éloquence vive et sublime qui vous est si naturelle ! mais le secours du Saint-Esprit suppléera à ma faiblesse, et je le demande par la médiation de Marie : *Ave, Maria.*

Une des difficultés les plus ordinaires que formaient autrefois les païens contre notre religion, c'était, si nous en croyons le vénérable Bède, qu'on n'y voyait plus ces miracles dont leur parlaient les chrétiens, et qu'ils produisaient comme les preuves certaines de sa divinité : ce qui faisait conclure à ces ennemis du christianisme, ou qu'il avait dégénéré de ce qu'il était, ou qu'il n'avait jamais été ce qu'on prétendait. A cela, les Pères répondaient diversement. Il est vrai, disait saint Grégoire, pape, que ce don des miracles n'est plus aujourd'hui si commun qu'il l'a été dans la primitive Eglise ; mais aussi n'est-il plus désormais si nécessaire qu'il l'était alors : car la foi, naissante encore, n'était, dans ces premiers temps, qu'une jeune plante qui, pour croître et pour se fortifier, devait être arrosée et nourrie de ces grâces extraordinaires ; mais maintenant qu'elle a jeté de profondes racines, et qu'elle est en état de se soutenir, elle n'a plus besoin de ce secours. Cette réponse est solide; mais celle de saint Augustin me paraît plus sensible et plus convaincante, lorsqu'il raisonnait de la sorte, en disputant contre les infidèles : Ou vous croyez les miracles sur quoi nous appuyons la vérité de la religion chrétienne, ou vous ne les croyez pas : si vous les croyez, c'est en vain que vous nous en demandez de nouveaux, puisque Dieu s'est assez expliqué par ceux qu'il a opérés d'a-

[1] Eccli., XLV, 3.

bord dans l'établissement du christianisme : si vous ne les croyez pas, du moins faut-il que vous en reconnaissiez un, bien authentique et plus fort que tous les autres, savoir, que, sans miracles, le monde ait été converti à la foi de Jésus-Christ : *Si Christi miraculis non creditis, saltem huic miraculo credendum est, mundum sine miraculis fuisse conversum.* En effet, qu'y a-t-il de plus miraculeux qu'une telle conversion ? Mais permettez-moi, mes chers auditeurs, d'ajouter ma pensée à celle de ces grands hommes : car je dis que les miracles de l'Eglise naissante n'ont point cessé ; je prétends qu'ils subsistent encore, et que Dieu les a continués jusque dans ces derniers siècles ; et je puis toujours m'écrier, avec le Prophète, que le bras tout-puissant du Seigneur n'est point raccourci : *Ecce non est abbreviata manus Domini.* Pour vous en faire convenir avec moi, je vous demande quel est, de tous les miracles qui se sont faits dans l'établissement de l'Eglise, le plus merveilleux et le plus grand ? n'est-ce pas, comme dit saint Ambroise, l'établissement de l'Eglise même ? Rappelez dans votre esprit de quelle manière la loi chrétienne s'est répandue dans le monde ; la sublimité de ses mystères incompréhensibles, et même opposés, en apparence, à la raison humaine ; la sévérité de sa morale, contraire à toutes les inclinations de l'homme et à ses sens ; les violents assauts et les combats qu'elle a eu à essuyer ; la faiblesse des apôtres dont Dieu s'est servi pour la prêcher, et toutefois les succès étonnants de leur prédication dans les royaumes, dans les empires, dans tous les Etats. Il n'y a point d'esprit droit et équitable qui, pesant bien tout cela, n'y découvre un miracle visible, et qui n'avoue, avec Pic de la Mirande, que c'est une extrême folie de ne pas croire à l'Evangile : *Maximæ insaniæ est Evangelio non credere.* Or, je soutiens que saint François-Xavier a renouvelé ce miracle, et je soutiens qu'il l'a renouvelé par les mêmes moyens que les apôtres de Jésus-Christ y ont employés : en deux mots, Xavier, pour la propagation de la foi, a fait des choses infiniment au-dessus de toutes les forces humaines, c'est la première partie ; Xavier, comme les apôtres, a fait ces prodiges de zèle par des moyens qui ne tiennent rien de la prudence et de la sagesse humaine, c'est la seconde partie. Un monde converti par François-Xavier, voilà le succès de l'Evangile ; Xavier travaillant à convertir tout un monde par les abaissements et les souffrances, voilà la conduite de l'Evangile : le succès et la conduite joints ensemble, c'est ce que j'appelle le miracle de l'Evangile, et voilà le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Augustin, expliquant ces paroles du psaume quarante-quatrième : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii* [1], en fait une application bien juste, lorsque, s'adressant à l'Eglise, il lui parle de cette sorte : Sainte épouse du Sauveur, ne vous plaignez pas que le Ciel vous ait abandonnée, parce que vous ne voyez plus Pierre et Paul, ces grands apôtres dont vous avez pris naissance, et qui ont été vos pères : *Non ergo te putes esse desertam, quia non vides Petrum quia non vides Paulum, quia non vides eos per quos nata es* ; Car vous avez formé des enfants héritiers de leur esprit, et qui vous rendront aussi glorieuse et aussi féconde que vous le fûtes jamais : *Ecce pro patribus tuis nati sunt tibi filii.* Or, entre ces enfants de l'Eglise, successeurs des apôtres et comme les dépositaires de leur zèle, il me semble, chrétiens, que je puis mettre François-Xavier dans le premier rang ; et le miracle qu'il a plu à Dieu d'opérer par son ministère en est la preuve évidente : *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Examinons-le, ce miracle. Après l'avoir étudié avec soin, pour ne rien dire qui ne soit autorisé et par la voix publique, et par le témoignage même de l'Eglise qui l'a reconnu ; sans rien exagérer dans une chaire consacrée à la vérité, mais à ne prendre que la substance de la chose, et à considérer le fait précisément en lui-même, dénué de toutes les circonstances qui le relèvent, le voici tel que je le conçois et que vous le devez concevoir. Xavier, par la seule vertu de la divine parole, a soumis un monde entier à l'empire du vrai Dieu, a répandu en plus de trois mille lieues de pays la lumière de l'Evangile, a fondé un nombre presque innombrable d'Eglises dans l'Orient, est entré en possession de cinquante-deux royaumes, pour y faire régner Jésus-Christ ; a dompté partout l'infidélité du du paganisme, l'obstination de l'hérésie, le libertinage de l'impiété ; a conféré de sa main le baptême à plus d'un million d'idolâtres, et les a présentés à Dieu comme de fidèles adorateurs de son nom : voilà le miracle de notre foi. Miracle au-dessus de tout ce que nous lisons de ces héros, ou vrais, ou prétendus, que l'histoire profane a tant vantés ; miracle où je puis dire, en me servant de la belle expression de saint Ambroise, que François-Xavier a fait réellement ce que la philosophie humaine, dans ses plus hautes et ses plus vaines idées, n'a pu même

[1] Psal., XLIV, 17.

imaginer : *Minus est quod illa finxit, quam quod iste gessit*, et miracle enfin qui seul suffirait pour m'attacher inviolablement à la religion que je professe, et pour me faire connaître que c'est l'œuvre du Seigneur : *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Vous savez, mes chers auditeurs, par quelle occasion et quel dessein fut appelé l'homme apostolique dont je parle, pour passer aux Indes : car je laisse ce qu'il fit en Europe, et je viens d'abord à ce qu'il y a dans mon sujet d'essentiel et de capital. Certes, ce furent deux entreprises bien différentes que celle de Jean III, roi de Portugal, et celle de Xavier; et il est bien à croire que, selon la politique mondaine, l'une ne fut que l'accessoire de l'autre. En effet, si la piété du prince lui fit souhaiter d'avoir un homme de Dieu pour aller combattre la superstition, le soin de sa propre grandeur lui fit équiper une flotte entière pour étendre ses conquêtes, et pour établir en de nouvelles et de vastes contrées sa domination. Telles étaient les vues de ce monarque ; telle était la fin que se proposaient les ministres de son Etat ; mais le Ciel en avait tout autrement disposé. Le dessein du roi de Portugal ne fut qu'une occasion ménagée par la Providence pour ouvrir le chemin à Xavier, et pour le faire entrer dans la moisson qu'il devait recueillir. Il ne faut que lui pour cet important ouvrage ; lui seul, il fera plus que ce pompeux et terrible appareil d'armes et de vaisseaux, et il portera plus loin les bornes du christianisme que Jean les limites de son empire.

Déjà je l'entends, ce saint apôtre, qui rallumant toute l'ardeur de sa charité, et rappelant toutes les forces de son âme à la vue de l'immense carrière qu'on lui donne à fournir, s'encourage lui-même, et s'excite à tout entreprendre pour la gloire du souverain Maître qui l'envoie. Allons, Xavier, dit-il en de fervents et de secrets colloques, puisque ton Dieu est partout, il faut qu'il soit connu et adoré ; ce serait un reproche pour toi, que l'auteur de ton être fût loué dans tous les lieux du monde par les créatures insensibles, et qu'il y eût un endroit de l'univers où il ne le fût pas des créatures intelligentes et raisonnables. Et pourquoi mettrais-tu entre les hommes quelque différence, et voudrais-tu en faire le choix , puisque le Créateur qui les a formés les embrasse tous dans le sein de sa miséricorde ? Non, non : souviens-toi qu'en te confiant son Evangile, il t'en a rendu redevable à tous, et que c'est pour tous qu'il t'a communiqué sans restriction tout son pouvoir. Ce ne sont point là, chrétiens, mes propres pensées, ni mes expressions ; mais celles de Xavier, qu'il nous a laissées dans ses épîtres, fidèles interprètes de son cœur, et lettres sacrées que nous conservons comme les précieuses reliques et les monuments de son zèle.

C'est donc en de telles dispositions et avec de si nobles sentiments qu'il s'embarque à Lisbonne, qu'il traverse deux fois la zone torride, qu'il échappe heureusement le fameux cap de Bonne-Espérance, qu'il aborde dans l'Inde, qu'il passe dans l'île de la Pêcherie. Je serais infini, si j'entreprenais de faire le dénombrement de ces longues et fréquentes courses qui n'ont pu lasser son courage, et qui peut-être lasseraient votre patience. Mais un peu de réflexion, s'il vous plaît : le voilà rendu au cap de Comorin, et d'abord vingt mille idolâtres viennent le reconnaître pour l'ambassadeur du vrai Dieu. D'où l'ont-ils appris, et qui le leur a dit ? Ah ! voici le miracle : Xavier ne sait ni la langue ni les coutumes du pays ; et cependant il persuade tous les esprits et gagne tous les cœurs. Chaque jour toute une bourgade est initiée au saint baptême. Les prêtres des faux dieux en conçoivent le plus violent dépit, et s'y opposent ; les chefs du peuple, les magistrats, en sont transportés jusqu'à la fureur ; mais, pour user des termes de saint Prosper sur un sujet à peu près semblable, c'est de ces ennemis mêmes, de ces emportés et de ces furieux, qu'il compose une nouvelle Eglise : *Sed de his resistentibus, sævientibus, populum christianum augebat.* A peine ces sages indiens l'ont-ils eux-mêmes entendu, qu'ils veulent devenir enfants, pour se faire instruire des mystères qu'il leur enseigne. A la seule présence de ce prédicateur inspiré d'en-haut, toute leur sagesse s'évanouit; et par là ils semblent vérifier la parole de l'Ecriture, selon le sens que lui donne saint Augustin : *Absorpti sunt juncti petræ judices eorum* [1]. Leurs juges, c'est-à-dire les savants de leur loi et les maîtres du paganisme, mis auprès de Jésus-Christ, qui est la pierre angulaire, ou des ministres de son Evangile, ont été entraînés, ont été comme engloutis et absorbés : *Absorpti sunt.*

N'était-ce pas un spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes, de voir ce conquérant des âmes former dans les plaines de Travancor des milliers de catéchumènes, faire autant de chrétiens qu'il assemblait autour de lui d'auditeurs, s'épuiser de forces dans cet exercice tout divin; et, comme autrefois Moïse, ne pouvoir plus lever le bras par la défaillance

[1] Psal., CXL. 6.

où il tombe, et avoir besoin qu'on les lui soutienne, non point pour exterminer les Amalécites, mais pour ressusciter des troupes d'infidèles à la vie de la grâce ? Quel triomphe pour la foi qu'il venait de leur annoncer, quand il marchait à la tête de ces néophytes, qu'il les conduisait dans les temples des idoles, qu'il les animait à les briser, à les fouler aux pieds, et, comme parle saint Cyprien, à faire de la matière du sacrilége un sacrifice au Dieu du ciel !

Il n'en demeure pas là. Bientôt il paraît chez les Maures, fameux insulaires, d'autant plus chers à Xavier qu'ils sont plus connus par leur barbarie, et qu'il en attend de plus rigoureux et de plus cruels traitements ; car voilà ce qui l'attire, voilà ce qu'il cherche. Mais, providence de mon Dieu, que vos vues sont au-dessus des nôtres, et que vous savez conduire efficacement, quoique secrètement, vos impénétrables et adorables desseins ! Qui l'eût cru ? cette brebis au milieu des loups, sans rien craindre de leur férocité, leur communique toute sa douceur. Ces tremblements de terre si communs parmi eux lui donnent occasion de les entretenir des grandeurs du Dieu qu'il leur prêche, et de la sévérité de ses jugements. Ces montagnes de feu qui sortent du sein des abîmes lui servent d'images, mais d'images affreuses, pour leur représenter les flammes éternelles, et pour leur en inspirer une horreur salutaire. Il les cultive, il les rend traitables, il les transforme en d'autres hommes. Toute l'Inde est dans l'étonnement, et ne peut comprendre qu'en peu de jours il ait réduit sous le joug de la foi chrétienne jusqu'à trente villes. Vous diriez que, comme les cœurs des rois sont dans la main de Dieu, tous les cœurs de ces peuples sont dans celle de Xavier. Il entre dans Malaque, et d'une Babylone il en fait une Jérusalem, c'est-à-dire d'une ville abandonnée à tous les vices il en fait une ville sainte. Le grand obstacle au progrès de l'Evangile, c'est l'amour du plaisir et la pluralité des femmes : honteux déréglement que la coutume avait introduit, et que la coutume autorisait. Il l'attaque et il l'abolit ; mais comment ? avec un ascendant sur les esprits et un empire si absolu, que nul homme engagé dans ce libertinage n'oserait paraître devant lui. Et parce qu'ils l'aiment tous comme leur père, parce qu'ils veulent tous traiter avec le saint apôtre, de là vient qu'ils renoncent tous à ce désordre. Plus de quatre cents mariages prétendus, cassés par son ordre, les liens les plus forts et les plus étroits engagements rompus, toutes les familles dans la règle : qu'y eut-il jamais de plus merveilleux ? et si ce ne sont pas autant de miracles, qu'est-ce donc, et à quel autre qu'à Dieu même attribuerons-nous un changement si difficile, si prompt, si universel ?

Cependant, chrétiens, un nouveau champ se présente à cet ouvrier infatigable ; et, sans nous arrêter, suivons-le partout où l'ardeur de son zèle porte ses pas. Le Japon l'attend, et c'est là, pour m'exprimer de la sorte, que Dieu a placé le siége de son apostolat ; dans l'Inde il a travaillé sur un fonds où d'autres avant lui s'étaient exercés, il a marché sur les traces des apôtres ; mais ici il peut dire comme saint Paul : *Sic autem prædicavi Evangelium hoc, non ubi nominatus est Christus, ne super alienum fundamentum ædificarem, sed sicut scriptum est : Quibus non est annuntiatum de eo* [1] ; Oui, mes frères, j'ai prêché Jésus-Christ, mais dans des lieux où jamais ce nom vénérable n'avait été prononcé ; et Dieu m'a fait cet honneur de vouloir que j'édifiasse là où personne avant moi n'avait bâti. Xavier en effet est le premier qui ait porté à cette nation le flambeau de l'Evangile ; je dis à cette nation si fière et si jalouse de ses anciennes pratiques et de la religion de ses pères ; à cette nation où le prince des ténèbres dominait en paix depuis tant de siècles, et qu'une licence effrénée plongeait dans tous les désordres. Il s'agissait de leur annoncer les vérités les plus dures, et d'ailleurs les moins compréhensibles ; une doctrine la plus humiliante pour l'esprit et la plus mortifiante pour les sens ; une foi aveugle, sans raisonnement, sans discours ; une espérance des biens futurs et invisibles, fondée sur le renoncement actuel à tous les biens présents ; en un mot, une loi formellement opposée à tous les préjugés et à toutes les inclinations de l'homme. Voilà ce qu'il fallait leur faire embrasser, à quoi il était question de les amener, sur quoi Xavier entreprend de les éclairer : quel projet ! et quelle en sera l'issue ? Ne craignons point, mes chers auditeurs : c'est au nom de Dieu qu'il agit ; c'est Dieu qui le députe comme le Prophète, et qui lui ordonne d'arracher et de planter, de dissiper et d'amasser, de renverser et d'élever. Il arrachera les erreurs les plus profondément enracinées, et jusque dans le sein de l'idolâtrie il plantera le signe du salut, il dissipera les légions infernales conjurées contre lui, et malgré tous leurs efforts il rassemblera les élus du Seigneur ; il renversera ce fort armé qui s'était introduit dans l'héritage du Dieu vivant, et de ses dépouilles il érigera un trophée

[1] Rom., xv, 20, 21.

à la grâce victorieuse qui l'accompagne, et qui se répandra avec abondance. Parlons sans figure, et ne cherchons point de magnifiques et de pompeuses expressions pour soutenir un sujet qui par lui-même est au-dessus de toute expression. François-Xavier se présente, il montre le crucifix, il proteste que ce Crucifié est son Dieu et le Dieu de tous les hommes : cela suffit ; sur sa parole il est cru comme un oracle; les rois l'écoutent et le respectent, celui de Bungo reçoit le baptême; de mille sectes répandues dans le Japon, il n'y en a pas une qu'il ne confonde ; les bonzes les plus opiniâtres se font non-seulement ses disciples, mais ses ministres et ses coadjuteurs. Tous les jours, nouvelles Eglises ; et quelles Eglises ? disons-le, mes chers auditeurs, à la gloire de Dieu, auteur de tant de merveilles : des Eglises dont les ferveurs ne cèdent en rien à celles du christianisme naissant ; des Eglises où l'on a vu toute la pureté des mœurs, toute l'austérité de vie, toute la perfection que demande la plus sublime et la plus étroite morale de l'Evangile ; des Eglises éprouvées par les plus cruelles persécutions que la tyrannie ait jamais suscitées contre Jésus-Christ et son troupeau ; qui, bien loin de se scandaliser de la croix et d'en rougir comme l'imposture a voulu nous le persuader, se sont immolées pour la croix et par la croix, se sont exposées pour elle à toutes les rigueurs de la captivité, à toutes les ardeurs du feu, à toutes les horreurs de la mort ; enfin, des Eglises où l'on a pu presque compter autant de martyrs qu'elles ont eu de fidèles. Tels sont les fruits de la mission de Xavier. Qui les a fait naître, ces fruits de sainteté ? C'est Xavier coopérant avec Dieu ; c'est Dieu agissant dans Xavier. Nous pouvons dire l'un et l'autre, comme nous le voudrons, pourvu que nous reconnaissions là le miracle de notre foi : *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Cependant, au milieu de ses victoires, ce héros chrétien en voit tout à coup le cours interrompu. Insatiable dans ses désirs, il tourne son zèle vers le vaste empire de la Chine, et la Chine lui échappe. Quelle subite et triste révolution ! Ainsi vous l'aviez ordonné, Seigneur. Mais s'il m'est permis de pénétrer dans un de ces secrets que votre providence tient cachés à nos yeux, et qu'il n'appartient qu'à votre sagesse de bien connaître, pourquoi, mon Dieu, arrêtez-vous un apôtre uniquement occupé du soin de votre gloire, et pourquoi lui refusez-vous l'entrée d'une terre où il ne pense qu'à faire célébrer vos grandeurs ? Vous ne permîtes pas à Moïse d'entrer dans la terre de Chanaan, parce qu'il avait manqué à vos ordres, et qu'il n'avait pas sanctifié votre nom parmi le peuple : *Quia prævaricati estis contra me... et non sanctificastis me inter filios Israel* [1]. Mais voici un homme soumis à votre parole, un homme selon votre cœur, et vous le retenez dans une île déserte ! Lorsqu'il médite un conquête si glorieuse pour vous et après laquelle il soupire depuis si longtemps, vous l'abandonnez à la mort, qui fait échouer toutes ses espérances ! Je me trompe, chrétiens, Xavier est entré dans la Chine ; au défaut de son corps, son esprit y a percé ; il y est encore vivant, et il y soutient tant de prédicateurs de tous les états et de tous les ordres de l'Eglise ; c'est lui qui les dirige par ses leçons, lui qui les anime par ses exemples, lui qui les console dans leurs fatigues par le souvenir de ses travaux, et lui enfin qui, du haut de la gloire, fait descendre sur eux ces secours de grâces dont ils tirent toutes leurs forces, et qui achève ainsi dans le ciel ce qu'il n'a pu accomplir sur la terre.

Or, revenons ; et, sans vous faire un détail plus exact de tant de nations qu'il a instruites, de tant de provinces et de royaumes qu'il a parcourus, de tant de mers qu'il a traversées, et où si souvent il s'est vu exposé aux tempêtes et aux naufrages, tenons-nous-en à l'idée générale que je viens de vous tracer, et qui n'est encore qu'une ébauche très-légère des progrès de la foi par le ministère de cet homme vraiment apostolique. Pour peu que nous raisonnions, et qu'examinant avec attention toutes les circonstances de ce grand miracle dont Dieu même fut l'auteur, et dont Xavier n'a été que l'instrument, nous considérions le caractère des peuples avec qui il eut à traiter, l'obstination de leurs esprits et leur attachement à de fausses divinités, la corruption de leurs mœurs et leurs habitudes vicieuses et profondément enracinées, leur férocité ou leur fierté naturelle ; d'ailleurs, la sublimité de la loi qu'il leur a prêchée, son obscurité dans les mystères, sa sévérité dans la morale ; et avec cela ce consentement universel, cette soumission prompte et cette étonnante docilité avec laquelle ils l'ont reçue, ne sommes-nous pas obligés de nous écrier que le doigt du Seigneur était là ? *Digitus Dei est hic* [2]. Et quelles marques plus sensibles pourrions-nous avoir de la vertu divine qui l'accompagnait ? *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Il est vrai : tandis ou presque au même temps que François-Xavier sanctifiait l'Orient, des hommes suscités de l'enfer, je veux dire

[1] Deut., XXXII, 51. — [2] Exod., VIII, 19.

un Luther et un Calvin, pervertissaient l'Occident et le Septentrion. Ils publiaient que Dieu les avait choisis et inspirés pour réformer l'Eglise, qu'un esprit particulier leur avait dicté ce qu'il fallait croire, qu'ils étaient les dépositaires du sens de l'Ecriture et qu'on le devait apprendre de leur bouche. Ainsi ces faux prophètes s'érigeaient-ils de leur propre autorité en maîtres de la doctrine : et, par le plus déplorable aveuglement, les peuples les écoutèrent, les grands les appuyèrent, les Etats changèrent de lois et de coutumes : tel fut, si j'ose m'exprimer de la sorte, le miracle de l'hérésie. Mais entre ce prétendu miracle et celui dont je parle, quelle différence ! Je ne dis point que Xavier avait reçu sa mission de l'Eglise, et que les autres s'étaient ingérés d'eux-mêmes ; je ne dis point que Xavier était irréprochable dans sa vie, et que ces hérésiarques furent constamment aussi corrompus dans toute leur conduite que dans leur foi ; je ne dis point que Xavier revêtu d'un pouvoir tout divin, commandait aux éléments, calmait les flots de la mer, paraissait à la fois en divers lieux, voyait l'avenir, lisait dans les cœurs, chassait les démons, guérissait les malades, ressuscitait les morts; et que jamais ces docteurs de l'erreur ne firent rien voir qui marquât en eux une vocation spéciale et propre, et qui donnât à connaître que le Seigneur était avec eux. Je ne dis point tout cela ; mais voici à quoi je m'en tiens, et ce qui me suffit : c'est qu'ils prêchaient une religion favorable à la nature, commode au sens, qui retranchait tous les préceptes de l'Eglise, qui dégageait de l'obligation des vœux, qui délivrait du joug de la confession, qui, sous prétexte d'une impossibilité imaginaire dans la pratique des commandements et d'un défaut de grâce, conduisait les hommes au libertinage. Or, pour établir une telle religion dans le monde, il ne faut point de miracle, puisque le monde n'y est déjà que trop disposé de lui-même : au lieu que le saint apôtre des Indes et du Japon apportait une loi contraire à tous les sentiments naturels ; une loi qui déclarait la guerre aux passions, qui condamnait les plaisirs, qui prescrivait des règles de continence, capables de rebuter tous les esprits ; qui obligeait à verser son sang, à donner sa vie, à endurer les plus cruels supplices pour la défendre et la soutenir. Or, d'avoir fait agréer cette loi à une multitude presque infinie d'idolâtres de tout sexe, de tout âge, de tout caractère, de tout état, aux grands et aux petits, aux sages et aux simples, à des voluptueux et à des sensuels, à des opiniâtres et à des présomptueux, n'est-ce pas là le plus évident de tous les miracles, et quel autre que Dieu même l'a pu opérer ? Miracle par où Xavier réparait les ruines de l'Eglise et les brèches qu'y faisait le schisme de l'hérésie, puisqu'il est certain que par ses prédications apostoliques, il a plus gagné de sujets à la vraie religion que Luther et Calvin ne lui en ont dérobé, et n'en ont porté à la rébellion. Tellement que nous pouvons lui appliquer le bel éloge que saint Basile donnait autrefois à saint Grégoire de Nazianze et l'appeler le supplément de l'Eglise : *Supplementum Ecclesiæ*, parce qu'il a suppléé avantageusement, par son zèle, à toutes les pertes qu'elle avait faites par la division des hérétiques.

Ah ! chrétiens, que la charité est généreuse dans ses entreprises, qu'elle est ferme et constante dans ses poursuites ! mais surtout qu'elle est heureuse dans ses succès! Que ne peut un homme possédé de l'Esprit divin, libre de tous les intérêts de la terre, et uniquement passionné pour la gloire du Seigneur ? Ne faut-il pas que l'ambition humaine fasse ici l'aveu de sa faiblesse et qu'elle cède au zèle d'un apôtre qui ne cherche qu'à faire connaître et honorer Dieu ? Si Xavier eût embrassé la profession des armes, comme sa naissance semblait l'y engager, ou s'il eût borné ses vues à se distinguer dans les lettres, selon son inclination particulière et le caractère de son esprit, qu'eût-il fait ? et quoi qu'il eût fait, son nom vivrait-il encore dans la mémoire des hommes, et ne serait-il pas peut-être enseveli avec tant d'autres dans une profonde obscurité ? Mais maintenant on publie partout ses merveilles ; les siècles entiers n'en peuvent effacer le souvenir, et jusqu'à la dernière consommation des temps, il sera parlé de Xavier dans toutes les parties du monde. Je dis plus : car pour me servir de la noble et admirable figure de saint Grégoire, pape, comment paraîtra-t-il dans cette assemblée générale de l'univers, où Dieu viendra couronner ses saints, surtout ses apôtres, et leur rendre gloire pour gloire ? C'est là, dit le saint docteur dont j'ai emprunté cette pensée, que les apôtres traîneront après eux, et comme en triomphe, toutes les nations qu'ils ont conquises à Jésus-Christ ; là que Pierre se montrera à la tête de la Judée qu'il a convertie ; là qu'André conduira l'Achaïe ; Jean, l'Asie ; Thomas, toute l'Inde : *Ibi Petrus cum Judæa conversa apparebit; ibi Andreas Achaiam, Joannes Asiam, Thomas Indiam in conspectu judicis, regi conversam ducet.* Et moi j'ajoute : c'est là que Xavier produira, pour fruits de son apostolat, des troupes sans

nombre de toutes nations, de tous peuples, de toutes tribus, de toutes langues, qu'il a réduites sous le joug de l'Evangile, et tout un monde dont il a été la lumière : *Ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis* [1].

Mais sur cela même, mes chers auditeurs, quels reproches n'avez-vous pas à vous faire? C'est par le ministère d'un seul prédicateur que Dieu, jusqu'au milieu de l'idolâtrie, a opéré ces miracles de conversion; et dans le centre de la foi tant de prédicateurs suffisent à peine pour convertir un pécheur. Xavier prêchait à des infidèles, et il les touchait ; nous prêchons à des chrétiens, et ils demeurent insensibles. A quoi attribuerons-nous cette monstrueuse opposition? est-ce que Xavier était saint, et que nous, ministres de la divine parole, ne le sommes pas? mais notre foi ne serait plus ce qu'elle est, si elle dépendait ainsi des ministres qui l'annoncent; ils ne prêchent pas et ils ne convertissent pas comme saints, mais comme députés de Dieu, et comme envoyés de Dieu : or, quelles que soient les qualités de la personne, cette députation et cette mission n'est pas moins légitime. Quand donc vous dites, Si c'étaient des saints, je les écouterais et ils me persuaderaient, vous commettez, selon saint Bernard, trois grandes injustices : l'une, par rapport à la vertu, ou plutôt à la faiblesse d'un homme; l'autre, par rapport au prochain, en imputant aux ouvriers évangéliques ce qui ne vient pas d'eux, savoir, votre impénitence et votre obstination; la dernière, par rapport à vous-mêmes, en cherchant de vaines excuses dans vos désordres, et des prétextes pour vous y autoriser. Quoi donc! est-ce que Xavier avait un autre Evangile à prêcher que nous? est-ce qu'il faisait connaître un autre Dieu? est-ce qu'il enseignait d'autres vérités? est-ce qu'il proposait d'autres peines et d'autres récompenses? rien de tout cela : mais c'est qu'il instruisait des peuples qui, quoique nés et quoique élevés dans l'infidélité, suivaient les impressions de la grâce; et que vous, dans le christianisme, vous la combattez, vous la rejetez, vous l'étouffez. De là des milliers d'athées ou d'idolâtres étaient tout à coup changés en de vrais chrétiens, et tous les jours des chrétiens deviennent des impies et des athées. Je dis des athées; car il n'y en a que trop et de toutes les manières : athées de créance et athées de volonté; athées qui ne reconnaissent point de Dieu, et athées qui voudraient n'en point reconnaître, et qu'en effet il n'y en eût point; athées dans les cours des princes, athées dans la profession des armes, athées dans les académies des savants, athées dans tous les lieux et tous les états où règne la dissolution du vice. Ah! mes frères, n'est-ce pas ainsi que s'accomplit la parole du Sauveur du monde, cette parole si terrible pour nous, que plusieurs viendraient de l'Orient : *Multi ab Oriente... venient* [1]; qu'ils prendraient place dans la gloire avec Abraham et tous les saints habitants de ce séjour bienheureux : *Et recumbent cum Abraham, et Isaac et Jacob* [2]; mais que, pour les enfants et les héritiers du royaume, ils seraient chassés et précipités dans les ténèbres de l'enfer : *Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores* [2]? Ne soyons pas du nombre de ces chrétiens réprouvés; et pour cela, réveillons notre foi, ranimons-la, rendons-la fervente et agissante. Je viens de vous en proposer un des plus grands motifs; c'est ce miracle de l'Evangile renouvelé par François-Xavier dans la conversion des peuples de l'Orient. Mais ce qui y met, ce me semble, le comble, c'est que Xavier l'ait renouvelé par les mêmes moyens dont se sont servis les apôtres dans la conversion du monde. Encore quelque attention, s'il vous plaît, pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Faire de grandes choses, ce n'est point précisément et uniquement en quoi consiste la toute-puissance de Dieu; mais faire de grandes choses de rien, c'est le propre de la vertu divine, et le caractère particulier qui la distingue. Ainsi Dieu en a-t-il usé dans la création et dans l'incarnation, qui sont, par excellence les deux chefs-d'œuvre de sa main. Dans la création, il a tiré tous les êtres du néant, c'est sur le néant qu'il a travaillé; et parce qu'il agissait en Dieu, il a donné à ce néant une fécondité infinie; dans l'incarnation, il a réparé, renouvelé, réformé toute la nature, et, pour cela, il a eu besoin d'un Homme-Dieu; mais il a fallu que cet Homme-Dieu s'anéantît, afin que Dieu pût s'en servir pour l'accomplissement du grand mystère de la rédemption du monde. Or, voilà aussi l'idée que Jésus-Christ a suivie dans l'établissement de l'Evangile. Il voulait convaincre l'univers que c'était l'œuvre de Dieu, et que Dieu seul en était l'auteur. Qu'a-t-il fait? Il a choisi des sujets vils et méprisables, des hommes sans appui, sans crédit, sans talent; des disciples qui furent la faiblesse même, des apôtres qui n'eurent point d'autres armes que la

[1] Apoc., VII, 9.

[1] Matth., VIII, 11. — [2] Ibid.

patience, point d'autre trésors que la pauvreté point d'autres conseil que la simplicité : *Non multi potentes, non multi nobiles, sed quæ stulta sunt mundi, elegit Deus* [1]. Eh quoi ! Seigneur, eût pu lui dire un sage du siècle, sont-ce là ceux que vous destinez à une si haute entreprise ? Avec des hommes aussi dépourvus de tous les secours humains, que prétendez-vous et qu'attendez-vous ? Mais : Vous vous trompez, lui eût répondu ce Dieu Sauveur, vous raisonnez en homme, et j'agis en Dieu. Ces simples et ces faibles, ce sont les ministres que je demande, parce que j'ai de quoi les conduire et les soutenir. S'ils avaient d'autres qualités, ils feraient paraître leur puissance, et non la mienne. Pour faire réussir mon dessein, il me faut des hommes qui ne soient rien selon le monde, ou qui ne soient que le rebut du monde ; et la première condition requise dans un apôtre et un prédicateur de mon Evangile, c'est qu'il soit mort au monde et à lui-même.

Tel était, si je puis parler de la sorte, la politique de Jésus-Christ : politique sur laquelle il a fondé tout l'édifice de sa religion, et politique dont saint François-Xavier a suivi exactement les maximes dans toute sa conduite. Comment cela ? me direz-vous. Xavier n'avait-il pas tous les avantages du monde ? n'était-il pas de la première noblesse de Navarre ? ne s'était-il pas distingué dans l'université de Paris ? ne possédait-il pas des talents extraordinaires ? et quelque profession qu'il eût embrassée, lui manquait-il aucune des dispositions nécessaires pour s'y avancer, et même pour y exceller ? Tout cela est vrai ; mais je prétends que rien de tout cela n'a contribué au miracle que Dieu a opéré par son ministère : pourquoi ? parce qu'il a fallu que François Xavier quittât tout cela et qu'il s'en dépouillât, pour travailler avec succès à la propagation de l'Evangile. Oui, il a fallu qu'il renonçât à ce qu'il était, qu'il oubliât ce qu'il savait ; qu'il devînt, par son choix, tout ce qu'avaient été les apôtres par leur condition, afin de se disposer comme eux aux fonctions apostoliques, et de pouvoir s'employer efficacement et heureusement à étendre le royaume de Jésus-Christ.

Par quel moyen est-il donc venu à bout de ce grand ouvrage, dont il se trouvait chargé ? Ah ! chrétiens, que n'ai-je le loisir de vous le faire bien comprendre ! que n'ai-je des couleurs assez vives pour vous tracer ici le portrait de cet apôtre ! vous y verriez la parfaite image d'un saint Paul, c'est-à-dire un homme détaché de tout par le renoncement le plus universel à tous les biens de la vie, à tous les honneurs du siècle, à tous les plaisirs des sens ; un homme crucifié, et portant sur son corps toute la mortification du Dieu pauvre et du Dieu souffrant qu'il annonçait ; un homme immolé comme une victime, et sacrifié au salut du prochain ; un homme anathème pour ses frères, ou voulant l'être, et toujours prêt à se livrer lui-même, pourvu qu'il pût les affranchir de l'esclavage de l'enfer et les sauver. Mais encore par quelle vertu a-t-il fait tant de merveilles dans la conversion de l'Orient ? est-il croyable que ce soit par tout ce que nous lisons dans son histoire ? je veux dire par une humilité sans mesure, par un désir ardent du mépris, par une patience à l'épreuve de tous les outrages, par la plus rigoureuse pauvreté, par l'amour le plus passionné des croix et des souffrances ; en un mot, par un abandon général de tout ce qui s'appelle douceurs, commodités, intérêts propres ? Est-ce ainsi qu'il s'est insinué dans les esprits, et sont-ce là les ressorts par où il a remué les cœurs pour les tourner vers Dieu ? Je vous l'ai dit, chrétiens, et je le répète ; c'est par là même, et jamais il n'y employa d'autres moyens. En voulez-vous la preuve ? la voici en quelques points où je me renferme : car, dans un sujet si étendu, je dois me prescrire des bornes, et me contenter de quelques faits plus marqués, qui vous feront juger de tous les autres.

Il était d'une complexion délicate, et la vue seule d'une plaie lui faisait horreur : mais rien n'en doit faire à un apôtre ; il faut qu'il surmonte cette délicatesse, et qu'il apprenne à triompher de ses sens, avant que d'aller combattre les ennemis de son Dieu. Sur cela que lui inspire son zèle ? vous l'avez cent fois entendu ; mais pouvez-vous assez l'entendre pour la gloire de Xavier et pour votre édification ? Retiré dans un hôpital, et employé auprès des malades, quel objet il aperçoit devant ses yeux ! et n'est-ce pas là que tout son courage est mis à l'épreuve, et que, pour vaincre les révoltes de la nature, il a besoin de toute sa ferveur et de toute sa force ? C'était un malade ; disons mieux, c'était un cadavre vivant, dont l'infection et la pourriture auraient rebuté la plus héroïque vertu. Que fera Xavier ? Au premier aspect son cœur malgré lui se soulève ; mais bientôt à ce soulèvement imprévu succède une sainte indignation contre lui-même : Eh quoi ! dit-il, faut-il que mes yeux trahissent mon cœur, et qu'ils aient peine à voir ce que Dieu m'oblige à aimer ? Touché de ce reproche, il

[1] I Cor., I, 26, 27.

s'attache à cet homme couvert d'ulcères, il embrasse ce cadavre que la foi lui fait envisager comme un des membres mystiques de Jésus-Christ, et mille fois il baise ses plaies avec le même respect et le même amour que Madeleine pénitente baisa les pieds de son Sauveur : il fait plus; mais je ménage votre faiblesse, et je veux bien y avoir égard, pour vous épargner un récit où peut-être vous m'accusez de ne m'être déjà que trop arrêté. Or, qui pourrait dire combien cette victoire qu'il remporta sur lui-même lui valut pour la conquête des âmes? De là, et par ce seul effort, il devint insensible à tout le reste, pour n'être plus sensible qu'aux impressions de la charité. De là, les hôpitaux, dont il avait un éloignement naturel, devinrent pour lui une demeure ordinaire et agréable; de là, il apprit à vivre parmi les pauvres, à converser et à se familiariser avec les barbares, à les visiter dans leurs cabanes, à les assister dans leurs besoins, à les aider de ses conseils dans leurs affaires, et à s'attirer ainsi toute leur confiance : car ces sauvages, tout sauvages qu'ils étaient, se trouvaient forcés de l'aimer, voyant qu'il aimait jusqu'à leurs misères ; et, témoins des secours qu'ils en recevaient dans les infirmités de leurs corps et dans toutes leurs nécessités temporelles, ils lui abandonnaient au même temps le soin de leurs intérêts éternels et la conduite de leurs âmes.

Ce n'est pas assez : il faut qu'un apôtre soit pauvre lui-même, selon l'ordre que donna le Sauveur du monde à ces premiers prédicateurs de l'Evangile, qu'il envoya dans toutes les contrées de la terre, sans biens, sans revenus, sans héritage, et à qui même il marqua en termes exprès, s'ils avaient deux habits, de n'en garder qu'un, et de n'être point en peine de leur entretien et de leur subsistance. Dans les entreprises humaines, pour peu qu'elles soient importantes, on a besoin de grandes ressources, et ce n'est souvent qu'à force de libéralités et de profusions qu'on les fait réussir ; mais n'avoir rien, ne posséder rien, et dans cette extrême disette exécuter des desseins à quoi d'immenses trésors et les plus amples largesses ne suffiraient pas, c'est là que paraît évidemment le pouvoir et la vertu de Dieu. Autre moyen qu'employa Xavier à la conversion des peuples. Il part de Rome pour se rendre à Lisbonne ; c'est un roi qui l'invite, c'est le souverain pontife qui l'envoie, c'est de la dignité même de légat du Saint-Siége, aussi éminente que sacrée, qu'il est revêtu ; mais quelle pompe l'accompagne, ce ministre d'un grand roi et ce légat apostolique? en deux mots, mes chers auditeurs, vous allez l'apprendre : un habit usé et un bréviaire, voilà tout l'appareil de sa marche et toutes les richesses qu'il porte avec soi. Peut-être, lorsqu'il s'agira d'entrer dans le champ du Seigneur, et que de Lisbonne il faudra passer dans les Indes, pensera-t-il à se pourvoir? Que dis-je? il se croira toujours abondamment pourvu de toutes choses tant qu'il mettra sa confiance en Dieu, et qu'il s'abandonnera aux soins de sa providence; tout autre secours, il le refusera, se tenant plus riche de sa pauvreté que de tous les biens du monde.

C'est avec le signe de cette sainte pauvreté qu'il arrive à Mozambique, qu'il se fait voir à Mélinde, à Socotora, à Goa; qu'il va mouiller à la côte de la Pêcherie, qu'il parcourt le royaume de Travancor; qu'il visite les îles de Manar, d'Amboine, de Ceylan, les Moluques; vivant de ce qu'il a soin de mendier, et, du reste, aussi peu attentif à sa nourriture, à sa demeure, à son vêtement, que s'il n'avait point de corps à soutenir. Mais quoi! n'était-ce pas avilir son caractère? n'était-ce pas tenter Dieu? Non, chrétiens, ce n'était ni l'un ni l'autre; car, d'une part, les dignités ecclésiastiques n'en deviendraient que plus vénérables, et ne seraient, en effet, que plus respectées et plus révérées, si la pauvreté de Jésus-Christ et la simplicité de l'Evangile en bannissaient l'abondance, le luxe et le faste; et d'ailleurs, Xavier n'ignorait pas que Dieu ne manque jamais à ses ministres, dès qu'ils ne cherchent que lui-même et que sa gloire, et qu'il fait même servir leur pauvreté au succès de leur ministère : aussi, combien fut efficace le désintéressement de notre apôtre auprès de ces infidèles, qui en furent tout à la fois et les témoins et les admirateurs! Pourquoi, disaient-ils, et comment un homme si réglé et si sage dans toute sa conduite a-t-il quitté sa patrie, traversé tant de mers, essuyé tant de périls, pour venir ici mener une vie pauvre et misérable? est-ce la nature, est-ce l'amour de soi-même qui inspire un tel dessein? Il faut donc qu'il y ait dans son entreprise quelque chose de particulier, et au-dessus de nos connaissances; il faut que ce soit un Dieu qui l'ait envoyé, et que la loi qu'il nous annonce ait une vertu supérieure et toute céleste, qui nous est cachée. Ce raisonnement était comme le préliminaire de leur conversion, et bientôt la grâce achevait, parmi ces Indiens, ce que la pauvreté volontaire de Xavier avait commencé.

Et par quelle voie pénétra-t-il jusque dans la capitale du Japon? O providence de mon Dieu! que vous êtes admirable et adorable.

lorsque vous employez ainsi la faiblesse même, la bassesse même, l'humilité même, et l'humilité la plus profonde, à soumettre les forts, les puissants, les grands! Oui, glorieux apôtre, c'est sur le fondement de votre humilité, comme sur la pierre ferme, que Dieu établit cette Eglise du Japon, si célèbre par ses combats pour la foi de Jésus-Christ, et plus célèbre encore par ses triomphes. Le Sauveur des hommes, descendant sur la terre, s'humilia ponr nous, dit saint Paul, et pour notre rédemption, jusqu'à prendre la forme d'esclave : *Semetipsum exinanivit formam servi accipiens* [1]. Permettez-moi, mes chers auditeurs, d'en dire par proportion autant de François-Xavier, lorsque, pour entrer dans Méaco, le siége de ce grand empire où Dieu l'appelait, et dont il voyait les avenues fermées, il voulut bien, par le plus prodigieux abaissement, se réduire à la condition d'un vil serviteur; que dans cette vue, il se donna à un cavalier, qu'il se chargea de son équipage, qu'il le suivit durant près d'une journée par des chemins raboteux et semés d'épines qui lui déchiraient les pieds; et que, malgré toutes ces difficultés qu'il eut à surmonter, malgré l'extrême défaillance où le firent tomber tant de fatigues, il parvint enfin au terme d'une course si humiliante et si pénible : *Semetipsum, exinanivit formam servi accipiens.* Le voilà donc selon ses vœux, mais, du reste, seul et sans autre escorte que deux compagnons qu'il s'est associés; le voilà, dis-je, au milieu d'une terre ennemie; et que prétend-il? la conquérir tout entière, c'est-à-dire la purger de ses anciennes erreurs, l'instruire et la sanctifier. Et de quelles armes veut-il pour cela se servir? point d'autres armes que celles dont usèrent avant lui les apôtres, les armes des vertus. Mais encore de quelles vertus? non point tant de ces vertus éclatantes qui frappent les yeux et qui brillent devant les hommes, que des vertus les plus obscures, ce semble, et les plus capables de le dégrader, de le rabaisser, de l'anéantir ; d'un amour du mépris qui lui fait aimer et rechercher les opprobres et les ignominies ; d'une patience inaltérable, qui lui fait supporter, sans se plaindre, les plus sensibles affronts et les injures les plus sanglantes; d'une constance inébranlable au milieu des plus cruelles persécutions que l'enfer lui suscite ; d'une condescendance infatigable qui le fait descendre à tout, prenant soin lui-même de l'instruction des enfants, parcourant les rues la clochette à la main pour les rassembler, et se faisant comme enfant avec eux pour en faire des enfants de Dieu.

[1] Philip., II, 7.

Combien d'esprits profanes et imbus des maximes du monde le méprisèrent, et combien encore le mépriseraient, en le voyant au milieu de ces enfants qui le suivaient en foule, et qu'il recevait avec une bonté de père! Mais, chose admirable, et que nous devons regarder comme le plus visible témoignage de la présence et de l'opération miraculeuse de l'Esprit divin qui présidait à ces saintes assemblées! c'est de ces enfants mêmes que Xavier formait des troupes auxiliaires, plus terribles à l'enfer que toutes les puissances de la terre; c'est de ces enfants mêmes qu'il faisait des apôtres; c'est à ces enfants qu'il donnait des missions, qu'il communiquait le pouvoir de guérir les malades, de chasser les démons, de prêcher la foi. *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus... et revelasti ea parvulis* [1]. O mon Dieu, disait ce saint homme dans un de ses épîtres, j'adore votre providence éternelle, d'avoir attaché à de si faibles moyens un de vos plus grands ouvrages! Mais je ne m'en étonne point, Seigneur ; car vous ne voulez pas que le prix de votre mort soit anéanti : or, si l'éloquence des hommes pouvait exécuter cette entreprise, l'humilité de la croix serait inutile et sans effet : *Non in sapientia verbi, ut non evacuetur crux Christi* [2]. Ensuite, s'adressant à Ignace, à qui, par une confiance filiale, il déclarait tous les mouvements de son cœur : Plût à Dieu, poursuivait-il, que tels et tels que nous avons connus dans l'université de Paris, remplis de science et des plus belles qualités de l'esprit, fussent ici pour admirer avec moi la force de la parole de Dieu, quand elle n'est point déguisée par l'artifice, ni corrompue par l'intention! Ils oublieraient tout ce qu'ils savent, pour ne savoir plus que Jésus-Christ crucifié; et au lieu de ces discours qu'ils préparent avec tant d'étude et qu'ils débitent avec si peu de fruit, ils se réduiraient à l'état des enfants, afin de devenir les pères des peuples. Ainsi parlait Xavier, et de là cette belle leçon qu'il faisait à un de ses plus illustres compagnons, recteur du nouveau collége de Goa : Barzée, lui disait-il, que le soin du catéchisme soit le premier soin de votre charge. Ç'a été l'emploi des apôtres, et c'est le plus important de notre compagnie. Ne croyez pas avoir rien fait, si vous le négligez; et comptez sur tout le reste, tandis que l'on s'acquittera avec fidélité d'un exercice si utile et si nécessaire. Or, ce que Xavier conseillait là-dessus aux autres, c'est ce qu'il pratiquait lui-même

[1] Matth., XI, 25. — [2] I Cor., I, 17.

avec d'autant plus de zèle, qu'il y trouvait tout ensemble et de quoi s'humilier, et de quoi avancer plus sûrement et plus efficacement la gloire de Dieu.

Vous me direz qu'il s'est vu comblé d'honneurs dans les cours des rois, qu'ils l'ont reçu avec distinction dans leurs palais, qu'ils l'ont invité à leurs tables, qu'ils l'ont admis dans leurs entretiens les plus familiers et les plus intimes. Je le sais; mais c'est en cela même que nous découvrons la conduite de Dieu, qui élève les petits, qui donne à leurs paroles un attrait dont les âmes les plus hautaines et les plus indociles se sentent touchées, et qui, tout méprisables qu'ils paraissent selon le monde, leur fait trouver grâce auprès des princes et des monarques. Vous me direz qu'il faisait d[illegible] miracles, et que ces miracles si surprenants et [illegible]quents prévenaient les peuples en sa faveur, e[illegible] [illegible]ndaient célèbre dans l'Inde et dans le Japon. J'en conviens; mais pourquoi Dieu lui mit-il de la sorte son pouvoir dans les mains? parce que c'était un homme qui, sans se confier jamais en lui-même, ne se confiait qu'en Dieu; un homme qui, sans jamais s'attribuer rien à lui-même, référait tout à Dieu; un homme qui, ennemi de sa propre gloire et de lui-même, ne cherchait pour lui-même dans tous ses travaux que le travail, et ne pensait qu'à faire adorer et aimer Dieu; enfin, un homme qui, dans le dénûment entier et le parfait dépouillement où il s'était réduit, donnait à connaître que tout ce qu'il opérait de plus merveilleux et de plus grand n'était l'effet ni de la prudence, ni de l'opulence, ni de la puissance humaine, mais uniquement et incontestablement l'ouvrage de Dieu.

N'en disons pas davantage, mes chers auditeurs; car je n'ai pas le temps de m'étendre ici plus au long, et il faut finir. Mais soit que nous considérions le succès de François-Xavier dans le cours de sa mission, soit que nous ayons égard aux moyens qu'il y a fait servir, nous pouvons conclure que depuis saint Paul, le docteur des nations, jamais homme n'a pu dire avec plus de vérité ni plus de sujet que Xavier : *Existimo nihil me minus fecisse a magnis apostolis*[1]. Je crois n'en avoir pas moins fait que les plus grands apôtres. Quand saint Paul parlait de la sorte, c'était sans préjudice de son humilité, puisque dans le fond il se regardait comme le dernier des apôtres : *Ego enim sum minimus apostolorum*[2]. Et quand je mets ce glorieux témoignage dans la bouche de Xavier, ce n'est pas pour exprimer ce qu'il pensait de lui-même, mais ce que nous en devons penser. Une chose lui a manqué, c'est de verser son sang comme les apôtres, et de joindre à la gloire de l'apostolat la couronne du martyre. Mais, mon Dieu, vous savez quels furent sur cela les sentiments et les dispositions de son cœur. Vous savez quel sacrifice il eut à vous faire, et il vous fit, sur ce rivage où il plut à votre providence de l'arrêter et de terminer sa course. Si le désir peut devant vous suppléer à l'effet, ah! Seigneur, souhaita-t-il rien plus ardemment que de sacrifier pour vous sa vie? Et même ne la sacrifia-t-il pas; et une vie volontairement exposée, pour l'honneur de votre nom et pour la propagation de votre Eglise, à tant de fatigues sur la terre, à tant d'orages sur la mer, à tant de traverses de la part de vos ennemis, à tant de souffrances et de misères, ne fut-ce pas une mort continuelle et un martyre?

Quoi qu'il en soit, mes frères, voilà le modèle que cette sainte solennité nous met aujourd'hui devant les yeux; et quand je dis mes frères, j'entends ceux que Dieu a choisis pour les mêmes emplois et le même ministère que François-Xavier, ceux qu'il a destinés à la conduite des âmes, à la prédication de l'Evangile, à toutes les fonctions du sacerdoce, tels qu'il s'en trouve ici plusieurs, séculiers et religieux, de tous les états et de tous les ordres. C'est, dis-je, à vous, mes frères, que je m'adresse présentement, à vous qui êtes les coopérateurs du salut des hommes, qui êtes établis pour la sanctification des peuples. Il ne m'appartient pas de vous apprendre vos devoirs; mais encore est-il bon que nous nous instruisions quelquefois les uns les autres; et puisque nous honorons en ce jour la sainteté d'un prêtre, d'un missionnaire, d'un prédicateur, d'un confesseur, d'un directeur des consciences, et que nous participons à toutes ces qualités, n'est-il pas convenable que nous fassions quelque retour sur nous-mêmes, pour voir comment nous les soutenons? Dieu a fait des prodiges par le ministère de saint François-Xavier, et souvent il ne fait rien ou presque rien par le nôtre. D'où vient cette différence? Il est bien juste que nous en recherchions la cause, et que nous examinions si notre zèle a les mêmes caractères que celui de Xavier; s'il est aussi pur, s'il est aussi désintéressé, s'il nous détache aussi parfaitement du monde et de nous-mêmes; car vous le savez mieux que moi, mes frères, toute sorte de zèle n'est pas le véritable zèle de la charité, et il n'y a rien qui demande plus de discernement que le vrai zèle, parce qu'il n'y a rien en général de plus sujet que le zèle

[1] II Cor., XI, 5. — [2] I Cor., XV, 9.

à l'illusion et à la passion. On a quelquefois trop de zèle, disait le grand évêque de Genève, saint François de Sales, et en même temps, ajoutait-il, l'on n'en a pas assez. On en a trop d'apparent, et l'on n'en a pas assez de solide ; on en a trop pour les créatures, et l'on n'en a pas assez pour Dieu ; on en a trop pour les autres, et l'on n'en a pas assez pour soi-même ; on en a trop pour les riches et pour les grands, et l'on n'en a pas assez pour les pauvres et pour les petits : or tout cela, ce sont des fantômes de zèle.

Mais le point important, mes frères, c'est ce que j'ai dit, et ce que Xavier nous a si bien appris, savoir, que nous ne serons jamais des instruments dignes de Dieu et propres à l'avancement de sa gloire, si nous ne mourons à nous-mêmes, et si nous n'entrons dans cet esprit d'anéantissement, qui fut l'esprit du Sauveur des hommes et l'esprit de tous les apôtres. Voilà de quoi nous devons être persuadés comme d'un principe de foi : avec cela, Dieu se servira de nous ; sans cela, Dieu n'agréera jamais nos soins. Nous pourrons bien faire des actions éclatantes, mais nous ne gagnerons point d'âmes à Jésus-Christ ; le monde nous applaudira, mais le monde ne se convertira pas ; nous établirons notre réputation, mais Dieu n'en sera pas plus glorifié : et pourquoi voudrait-on que les choses allassent autrement ? sur quoi l'espérerait-on ? Dieu a prétendu sauver le monde par l'humilité : le sauverons-nous par la recherche d'une vaine estime et d'un faux honneur ? le Fils de Dieu s'est anéanti lui-même pour opérer le salut des pécheurs : y coopérerons-nous en nous élevant et en nous faisant valoir ? Non, non, mes frères, cela ne sera jamais : Dieu n'a point pris cette voie et il ne la prendra jamais. Les apôtres ont converti le monde par l'opprobre de la croix, et c'est par là que nous le devons convertir.

De là vient que, quand je vois les ouvriers évangéliques dans l'élévation et dans l'éclat, favorisés, honorés, approuvés du monde, je tremble, et je me défie de ces avantages trompeurs ; pourquoi ? parce que je dis : Ce n'est point de la sorte que le monde a été sanctifié. Au contraire, quand je les vois en butte à la censure et à la malignité du monde, dans l'abjection, dans la persécution, dans le mépris et la haine du monde, j'en augure bien : car je sais que ce sont là les moyens dont Jésus-Christ et les premiers ministres de son Eglise se sont servis. Pardonnez-moi, mes frères, si je vous explique ainsi mes sentiments ; je le fais plus pour ma propre instruction que pour la vôtre.

Pour vous, mes chers auditeurs, qui n'êtes point appelés de Dieu à ces fonctions apostoliques, tout ce que j'ai à vous demander, c'est que vous soyez les apôtres de vous-mêmes, et que vous ayez pour votre âme, chacun en particulier, le même zèle que François-Xavier a eu pour celle des autres. Est-ce trop exiger de vous ? Tout ce que j'ai à vous demander, c'est que vous soyez les apôtres de vos familles, et que vous fassiez au moins servir Dieu dans vos maisons et par vos domestiques, par vos proches, par vos enfants, comme François-Xavier l'a fait servir dans des terres étrangères, et par des sauvages et des barbares. Cela n'est-il pas raisonnable ? Ah ! chrétiens, si nous venons à nous perdre, et si nous négligeons le salut de quelques âmes qui nous sont confiées, qu'aurons-nous à répondre, quand Dieu nous mettra devant les yeux des apôtres, qui, non contents de se sauver eux-mêmes, ont encore sauvé avec eux des nations entières ? Prévenons un si terrible reproche, et, par une ferveur toute nouvelle, mettons-nous en état de parvenir un jour à cette souveraine béatitude que la foi nous propose comme le plus précieux de tous les biens, et que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT THOMAS, APOTRE.

ANALYSE.

SUJET. *Ne soyez pas incrédule, mais soyez fidèle.*

Dans l'exemple de saint Thomas, nous voyons tout ensemble le désordre de l'incrédulité et le mérite de la foi.

DIVISION. On peut bien appliquer à ce saint apôtre ces paroles du psaume cent trente-huitième : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus :* Sa lumière est comme ses ténèbres, et ses ténèbres comme sa lumière. C'est-à-dire que son incrédulité et sa foi, considérées par rapport à nous, nous peuvent être également utiles et salutaires. Son incrédulité sert à la justification de notre foi : première partie. Sa foi est le remède de notre incrédulité : deuxième partie. Un apôtre incrédule, qui par son incrédulité même nous apprend à être fidèles ; un apôtre plein de foi, qui par la confession de sa foi nous empêche d'être incrédules.

PREMIÈRE PARTIE. L'incrédulité de saint Thomas sert à la justification de notre foi. Justifier la foi par l'infidélité même, c'est opposer les égarements et les désordres de l'infidélité à la sagesse et aux autres avantages de la foi. Or, voilà à quoi nous sert l'incrédulité de saint Thomas. Nous y remarquons quatre désordres opposés à quatre avantages de la foi, savoir : l'esprit de singularité, opposé à l'esprit universel de la foi; la préoccupation du jugement, opposée à l'esprit droit de la foi ; l'opiniâtreté, opposée à l'esprit docile de la foi ; enfin, la petitesse d'un génie borné qui ne croit que ce qu'il voit, opposée à l'esprit supérieur de la foi.

1° Esprit de singularité. Saint Thomas se trouva séparé des autres disciples, lorsque Jésus-Christ se fit voir à eux le huitième jour après sa résurrection: *Non erat cum eis quando venit Jesus.* Voilà le principe le plus ordinaire de l'incrédulité; on veut se distinguer. Mais si dans tout autre sujet la singularité doit être suspecte, combien plus lorsqu'il s'agit de la foi, laquelle est le sacré lien qui doit unir tous les hommes dans le culte d'un même Dieu et d'un même Seigneur ? Le premier avantage donc que nous avons en croyant comme fidèles, c'est de croire ce que croit avec nous toute l'Eglise de Dieu.

2° Préoccupation du jugement. Saint Thomas, prévenu de sa pensée, sans rien examiner davantage, conclut d'abord qu'il ne croirait pas : *Non credam.* Autre principe de l'incrédulité : on se prévient contre la foi. Dieu veut bien qu'en matière même de foi nous nous instruisions des choses ; mais il veut aussi que nous fassions cet examen sans prévention ; et voilà le second avantage de la foi, de nous dégager, par une sage simplicité, de tous préjugés.

3° Opiniâtreté. Tout portait saint Thomas à croire la résurrection de Jésus-Christ ; mais il s'obstina dans son erreur. Troisième principe de l'incrédulité : on se fait une fausse gloire de ne point revenir de son sentiment. Force d'esprit mal entendue. Le fidèle, par un troisième avantage, trouve dans sa docilité la vraie force, qui consiste à se soumettre et à se captiver.

4° Petitesse d'un génie borné qui ne croit que ce qu'il voit. Saint Thomas dit : Si je ne vois les marques des clous dont les mains de Jésus-Christ ont été percées, je ne croirai point qu'il soit ressuscité : *Nisi videro, non credam.* Quatrième principe de l'incrédulité : on veut juger de tout par les sens, comme si les sens étaient juges compétents des mystères de Dieu, et qu'ils ne fussent pas sujets à mille illusions. Mais la foi nous élève au-dessus des sens, et nous fait ainsi pénétrer jusque dans les secrets de Dieu les plus cachés : quatrième et dernier avantage. *Beati qui non viderunt, et crediderunt.*

DEUXIÈME PARTIE. La foi de saint Thomas est le remède de notre incrédulité. Distinguons trois états où la foi de cet apôtre peut être considérée : le premier, où il l'a professée hautement; le second, où il l'a prêchée apostoliquement ; le troisième, où il l'a consommée saintement. Or, dans ces trois états, la foi de ce grand saint sert à guérir notre infidélité.

1° Il l'a professée hautement, lorsqu'il reconnut Jésus-Christ pour son Seigneur et son Dieu. Or, puisque saint Thomas a cru, nous devons croire. Car ce n'est point par faiblesse qu'il a cru, ce n'est point par légèreté, ce n'est point par une aveugle déférence au sentiment et au rapport des autres. Il ne fut que trop éloigné de telles dispositions. C'est donc par la seule évidence de la vérité ; et qui ne croirait pas au témoignage d'un homme obligé de se rendre à la force de la vérité qu'il combattait. Ainsi saint Paul convainquait-il les juifs par son propre exemple. Mais non-seulement la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc ; c'est encore une leçon qui nous instruit : de quoi ? du point le plus essentiel de la religion, qui est la divinité de Jésus-Christ. Vous êtes, lui dit-il, mon Seigneur et mon Dieu : *Dominus meus et Deus meus.*

2° Il l'a prêchée apostoliquement, jusque dans la région la plus intérieure de l'Inde, où il a soumis à l'Evangile des millions d'infidèles. Or, ce succès de l'Evangile a toujours été considéré des Pères comme une des plus incontestables preuves de notre foi. Du reste, nous croyons les mêmes vérités qu'il prêchait : heureux si nous en faisons les règles de notre vie !

3° Il l'a saintement consommée par son martyre. Il a signé de son sang le témoignage qu'il rendait en faveur de la foi. Quelle conviction pour nous ! mais en même temps quelle instruction ! Est-ce ainsi que nous sommes disposés à défendre notre foi ? Du moins l'honorons-nous et la soutenons-nous par notre vie ?

Noli esse incredulus, sed fidelis.

Ne soyez point incrédule, mais soyez fidèle. (*Saint Jean*, chap. xx, 27.)

Ce sont les deux points d'instruction que le Fils de Dieu nous propose dans l'Evangile de ce jour, et qui renferment, en deux mots, ce qu'il y a de plus important dans la vie chrétienne et dans la voie du salut éternel. Ne soyez point incrédules, voilà l'écueil que nous avons à éviter, soyez fidèle, voilà l'heureux terme où nous devons parvenir. En effet, si nous étions vraiment fidèles, nous serions justes, nous serions saints, nous serions parfaits ; et nous ne sommes communément vicieux, impies, corrompus, que parce que nous sommes incrédules. La foi, telle que la veut saint Paul, nous inspirerait la ferveur, le zèle, la piété ; et l'incrédulité ne produit dans nos esprits et dans nos cœurs que relâchement, qu'aveuglement, qu'endurcissement. Comme la foi, selon le concile de Trente, est le principe et la racine de notre justification, l'incrédulité est l'origine et la source de notre réprobation ; comme la foi nous sauve, l'incrédulité nous perd. C'est donc un abrégé de toute la morale chrétienne, que ce que dit Jésus-Christ à saint Thomas : *Noli esse incredulus, sed fidelis.* C'est aussi ce que j'entreprends de vous montrer dans ce discours, où, sans m'arrêter à faire le panégyrique du glorieux apôtre dont nous célébrons la fête, je veux, en vous appliquant son exemple, vous instruire premièrement du désordre de l'incrédulité, et en second lieu du mérite de la foi : du désordre de l'incrédulité, pour vous en donner de l'horreur; du mérite de la foi, pour vous engager à l'acquérir. Ainsi, mes chers auditeurs, n'attendez point de moi d'autre moralité que celle qui regarde la pratique et l'usage de la foi ; car c'est à cela que je m'attache uniquement. Dans tous les autres entretiens de cet Avent, je me suis servi des règles essentielles de la foi, pour réformer vos mœurs; aujourd'hui je veux me servir des règles mêmes de vos mœurs pour perfectionner votre foi. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

C'est une propriété de l'être de Dieu, que le prophète royal a remarquée, et dont il a prétendu faire un sujet d'éloge, quand il a dit que les ténèbres où Dieu se dérobe à nos yeux, et qui nous le cachent dans cette vie, ne sont pas moins admirables que sa lumière même, et que tout ce que nous découvrons d'éclatant et de lumineux dans ses perfections adorables n'est pas plus glorieux pour lui, ni plus vénérable pour nous, que ce qui nous y paraît enveloppé de nuages, et couvert du voile d'une mystérieuse obscurité : car c'est ainsi que saint Ambroise a expliqué ce passage du psaume : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus* [1] ; Sa lumière est comme ses ténèbres, et ses ténèbres ont quelque chose d'aussi divin que sa lumière. Permettez-moi, chrétiens, en gardant toutes les mesures nécessaires, et sans vouloir en aucune sorte comparer la créature avec Dieu, d'appliquer ces paroles à l'apôtre saint Thomas, dont la conduite et l'exemple nous doit servir ici de leçon. L'Evangile nous le représente en deux états bien contraires ; savoir, dans les ténèbres de l'infidélité, et dans les lumières d'une foi vive et ardente ; dans les ténèbres de l'infidélité, lorsqu'il doute de la résurrection de Jésus-Christ, et qu'il refuse de la croire ; dans les lumières d'une foi vive et ardente, lorsque, pleinement persuadé de cette résurrection, il reconnaît Jésus-Christ pour son Seigneur et son Dieu. Or, je prétends que dans ces deux états saint Thomas participe en quelque façon à cette merveilleuse propriété que David attribuait à Dieu, et qu'on peut très-bien dire de lui, quoique dans un sens tout différent : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus.* Comment cela ? parce que les lumières de sa foi et les ténèbres de son infidélité, sans les considérer par rapport à lui-même, ont été également utiles et salutaires pour nous. Les ténèbres de son infidélité nous font connaître le désordre de la nôtre ; et les lumières de sa foi ont une vertu particulière pour affermir et pour animer notre foi : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus.* Aussi est-ce une question entre les Pères, si l'Église a moins profité de l'infidélité de saint Thomas, que de sa foi; ou si la foi de saint Thomas a été plus utile à l'Eglise, que son infidélité ; et tous conviennent que la foi de cet apôtre, sans son incrédulité, ne nous aurait pas suffi ; que son incrédulité, sans sa foi, nous aurait été pernicieuse ; mais que son incrédulité suivie de sa foi, ou plutôt que sa foi précédée de son incrédulité, a été pour nous une source de grâces. Or, mon dessein est de vous les découvrir, ces grâces ; et pour y observer quelque ordre, j'avance deux propositions : car je dis que l'incrédulité de saint Thomas, par une conduite de Dieu bien surprenante, sert à la justification de notre foi ; voilà l'avantage que nous tirons de ces ténèbres, et ce sera la première partie : j'ajoute que la foi de saint Thomas, par une vertu particulière, est le remède de notre infidélité ; voilà en quoi nous profitons de ses lumières, et ce sera la seconde partie : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus.* Un apôtre incrédule, qui, par son incrédulité même, nous apprend à être fidèles ; un apôtre plein de foi, qui, par la confession de sa foi, nous empêche d'être incrédules : c'est tout le sujet de votre attention.

[1] Psal., CXXXVIII, 12.

PREMIÈRE PARTIE.

Entreprendre de justifier la foi par l'infidélité même, c'est ce qui semble d'abord un paradoxe; mais, dans le sentiment de saint Augustin, c'est une des voies les plus courtes pour discerner la vérité de l'erreur. J'appelle justifier la foi par l'infidélité même, opposer la conduite de l'infidélité aux caractères de la foi, les caractères de l'infidélité à la conduite de la foi ; c'est-à-dire, opposer les égarements de l'infidélité à la droiture de la foi, les désordres de l'infidélité à la perfection de la foi, la témérité, la folie, et souffrez que j'use de ce terme, qui n'a paru ni trop fort ni trop dur à saint Augustin, l'extravagance de l'infidélité à la prudence de la foi ; en un mot, comparer l'une avec l'autre et examiner l'une par l'autre, puisqu'il est vrai que cet examen seul et cette comparaison doit obliger tout homme raisonnable à conclure en faveur de la foi, et le préserver pour jamais du péché de l'infidélité. Arrêtons-nous donc à ce plan que je me propose, et considérons-le dans toute son étendue. Car je remarque dans l'incrédulité de saint Thomas quatre différents caractères qui nous expriment parfaitement la nature de ce péché, aujourd'hui si contagieux et si répandu dans le monde ; j'y remarque, dis-je, l'esprit de singularité, la préoccupation du jugement, l'attache opiniâtre à sa première résolution, et la petitesse d'un génie borné qui veut mesurer par les sens les choses de Dieu, en ne croyant que ce qu'il voit. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui fit le malheur de cet apôtre, et ce que vous avez dû, comme moi, observer dans la suite de notre Evangile. La singularité paraît, en ce que saint Thomas se trouva séparé des autres disciples, quand le Sauveur du monde se fit voir à eux le huitième

jour après sa résurrection : *Non erat cum eis, quando venit Jesus* [1] ; la préoccupation, en ce que, avant de s'éclaircir et de s'informer exactement des choses, il se détermina à ne pas croire que le Fils de Dieu fût ressuscité, et déclara qu'il ne le croirait pas, *Non credam* [2] ; l'opiniâtreté, en ce qu'il persista et qu'il s'obstina à ne le pas croire en effet, malgré le témoignage de tous les autres, qui assuraient avoir vu leur Maître vivant, *Vidimus Dominum* [3] ; enfin la petitesse d'un génie borné, en ce qu'il voulut que ses yeux fussent les seuls et unique juges d'une vérité si solidement confirmée d'ailleurs ; protestant que, s'il ne voyait pas lui-même Jésus-Christ, on ne le ferait jamais convenir de ce qu'on lui en rapportait : *Nisi videro... fixuram clavorum... et mittam manum meam in latus ejus* [4]. Caractères, dit saint Augustin, propres de tous les esprits incrédules et pervertis dans la foi ; comme si Dieu avait eu dessein de nous marquer dans cet exemple tous les écueils auxquels il prévoyait que notre foi serait un jour exposée, et que nous aurions à éviter dans le monde, si nous voulions y conserver une religion pure et sans tache : caractères d'incrédulité directement opposés aux caractères de la foi et de l'esprit chrétien ; car l'esprit chrétien qui agit par les mouvements de la la foi est un esprit universel, un esprit droit, un esprit docile, un esprit élevé au-dessus des sens : un esprit universel, qui s'attache à l'Eglise, et qui s'y conforme ; un esprit droit, qui, pour chercher la vérité, se dégage de toute prévention ; un esprit docile, qui revient aisément de ses erreurs ; un esprit élevé au-dessus des sens, qui n'a pour règle que les grands principes de la toute-puissance et de la sagesse de Dieu, lorsqu'il s'agit des œuvres de Dieu. Encore une fois, quand il n'y aurait que cette seule opposition entre la foi et l'incrédulité, ne faudrait-il par avouer que l'incrédulité, de la manière qu'elle se forme dans la plupart des hommes du siècle, est un pur déréglement de l'esprit humain ; au lieu que la foi est par excellence la vertu des âmes raisonnables et sages? Faisons sur chacun de ces caractères autant de réflexions, et tâchez de bien entrer dans toutes ces pensées.

Thomas, un des disciples du Sauveur, n'était pas avec les autres, quand le Sauveur ressuscité parut au milieu d'eux : *Thomas autem unus ex duodecim non erat cum eis, quando venit Jesus.* Prenez garde, s'il vous plaît, qu'il n'était pas avec les autres, dans un temps où il avait toute sorte d'intérêt et même d'obligation de s'y trouver, puisque c'était dans un temps où le troupeau de Jésus-Christ, auparavant dispersé, venait heureusement de se réunir ; dans une temps où les apôtres, premiers pasteurs de ce troupeau, se tenaient assemblés en un même lieu : *Ubi erant discipuli congregati* [1] ; et par conséquent où il était très-dangereux d'être séparé de leur compagnie, parce que, selon la remarque de saint Chrysostome, l'assemblée des apôtres et des disciples, en ce même lieu, représentait tout le corps de l'Eglise naissante. Cependant saint Thomas en demeure éloigné ; et dans cette conjoncture, où deux raisons particulières les obligeaient tous à se tenir unis, l'une pour se préparer à soutenir la persécution des juifs, *Ubi erant... congregati propter metum Judæorum* [2] ; l'autre, pour attendre l'effet de la parole du Fils de Dieu, qui leur avait expressément promis cette apparition, et qui par là voulait pleinement les convaincre de la vérité d'un mystère qu'il savait être un des plus solides fondements de leur foi : saint Thomas, dis-je, est le seul qui, dans une conjoncture aussi essentielle que celle-là, ne communique point avec ses frères : *Non erat cum eis, quando venit Jesus.* Tel est l'esprit de singularité ; et je prétends, chrétiens, que cet esprit est le principe le plus ordinaire de l'incrédulité : car voilà une des plus communes sources d'où procèdent mille désordres qui corrompent ou qui altèrent, dans les esprits des hommes, la pureté de la foi. Qui fait dans le monde tant de libertins en matière de créance ? l'affectation d'une vaine et orgueilleuse singularité, dont les libertins se piquent ; ils croient qu'il leur suffit d'être singuliers, pour avoir plus de lumières et plus de raison que les autres : ne pas penser comme les autres, et parler autrement que les autres ; dire ce que personne n'a osé dire, et rejeter ce que tout le monde dit, voilà en quoi consiste cette supériorité d'esprit dont ils se flattent ; voilà tout le secret de leur libertinage. Et sur quoi s'appuient-ils et se fondent-ils pour secouer le joug de la foi ? sur leur propre sens, à l'exclusion de toute autre règle : car, bien loin de convenir avec ceux qui marchent dans la voie d'une humble soumission à la foi, à peine conviennent-ils avec aucun de ceux qui méprisent cette voie, et qui sont libertins comme eux ; puisqu'il est vrai que chaque libertin, selon son caprice, se fait intérieurement une créance à sa mode, et qui n'est que pour lui seul ; suivant en aveugle toutes ses idées, raisonnant tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, se formant des systèmes

[1] Joan., xx. 24. — [2] Ibid, 25. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

[1] Joan., xx, 19. — [2] Ibid.

chimériques de providence et de divinité, qu'il renverse, selon l'humeur présente qui le domine; ne se fixant à rien, et contestant sur tout.

Ce que je dis, n'est-ce pas ce que l'expérience nous fait voir tous les jours en tant de mondains, et ce qu'éprouvent peut-être plusieurs de ceux qui m'entendent ? Qui de tout temps a produit les hérésies dans l'Eglise de Dieu ? Permettez-moi de m'étendre sur ce point, spécialement propre pour ceux d'entre nos frères que le malheur de leur naissance avait autrefois séparés de notre communion ; car je sais qu'il y en a dans cet auditoire, et je n'aurais pas le zèle que je dois avoir pour leur conversion parfaite et pour leur salut, si je manquais à leur donner une instruction qui leur peut être si utile. Qui donc de tout temps a produit les hérésies dans l'Eglise de Dieu ? L'amour de la singularité. Voulez-vous une notion générale des hérétiques? la voici, telle que je la tire de l'Ecriture : Ce sont des hommes, dit l'apôtre saint Jude, qui se séparent eux-mêmes: *Hi sunt qui segregant semetipsos*[1]; c'est-à-dire des hommes qui, par un schisme malheureux, entretiennent au milieu du christianisme des sociétés particulières au préjudice de l'unité ; des hommes qui se font des intérêts à part; qui, comme parle saint Augustin, se glorifient d'un certain chef, dont la secte est aussi nouvelle que le nom : *Præsumentes de nescio quo duce suo, qui cœpit heri* ; et qui, par un aveuglement extrême, aiment mieux abandonner la créance de l'Eglise, aiment mieux dire que l'Eglise s'est trompée, aiment mieux avoir toute l'autorité de l'Eglise à éluder ou à combattre, que de renoncer à ce prétendu chef. C'est pour cela que les partisans de ces sectes infortunées, dont le royaume de Jésus-Christ a été troublé, ont toujours eu, malgré eux, des noms qui les ont distingués dans le monde : luthériens, pélagiens, nestoriens, ariens ; au lieu, disait Vincent de Lérins, que nous, qui sommes demeurés fidèles et qui détestons leurs erreurs, nous avons conservé le nom de catholiques et d'enfants de cette Eglise universelle, qui n'est ni de celui-ci, ni de celui-là, mais de Jésus-Christ ; nom vénérable qu'on ne nous a point disputé, et dont la possession paisible est un des titres que nous gardons plus chèrement. Or, je dis que cela seul est un préjugé, mais un préjugé infaillible en faveur de notre foi : car si dans tout autre sujet la singularité doit être suspecte, combien plus lorsqu'il s'agit de la foi, laquelle, selon l'Apôtre, est le sacré lien qui doit unir tous les hommes dans le culte d'un même Dieu et d'un même Seigneur ? *Unus Dominus, una fides*[1]. Si, dans les affaires même temporelles, s'écarter du sentiment commun est une témérité insoutenable que doit-on penser de celui qui s'en écare dans une chose aussi essentielle que la religion; qui, pour discerner le vrai et le faux dans les difficultés et les différends qui peuvent naître en matière de créance, prétend, comme les sectateurs de Calvin, que ce n'est point par l'esprit de l'Eglise qu'il doit être dirigé, mais par un esprit intérieur qui est en lui ? Que faut-il attendre d'un semblable conduite ? et s'il est si difficile à l'homme livré à son propre sens de trouver la vérité qui dépend des simples lumières de la nature, comment trouvera-t-il celle dont la connaissance est un don de la grâce ? Car enfin, à qui Jésus-Christ a-t-il promis ce don ? à qui a-t-il confié le dépôt de cette vérité ? à qui en a-t-il révélé le secret et l'intelligence ? n'est-ce pas à l'Eglise son épouse? De là vient que saint Paul, après avoir employé quatorze années de son apostolat dans la prédication de l'Evangile, voulut, comme il le déclare lui-même, retourner à Jérusalem : pourquoi? pour exposer aux fidèles, et surtout à ceux qui tenaient dans l'Eglise les premiers rangs, la doctrine qu'il avait prêchée aux gentils, afin, disait-il, de ne pas perdre le fruit de ce qu'il avait déjà fait, et de ce qu'il devait faire encore dans l'exercice de son ministère : *Ne forte in vacuum currerem, aut cucurrissem*[2]. Comment l'entendait-il, demandent les Pères? Puisque son Evangile, ainsi qu'il l'assure, ne venait point de la révélation des hommes, qu'avait-il besoin d'en converser avec les hommes ? L'ayant reçu immédiatement de Jésus-Christ, ne devait-il pas être tranquille, et devait-il craindre, selon son expression, d'avoir couru en vain, en prêchant ce qu'il avait appris du Seigneur même ? Ah ! mes Frères, répond saint Chrysostome, il est vrai que saint Paul se tenait sûr devant Dieu de son Evangile et de sa doctrine ; mais il voulait nous montrer par là combien il est dangereux d'être singulier en ce qui touche la religion, puisque son Evangile même, tout inspiré de Dieu qu'il était, devait avoir ce caractère d'uniformité pour être annoncé utilement. Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui nous doit consoler, et tout ensemble fortifier dans la profession que nous faisons de n'avoir point d'autres sentiments que ceux de toute l'Eglise; de pouvoir dire, après saint Jérôme, avec cette sincérité de cœur dont Dieu est

[1] Epist. Judæ, 19.

[1] Ephes., IV, 5. — [2] Galat., II, 2.

le juge : Je crois ce que croit l'Eglise ; je ne connais point Paulin, je ne sais ce que c'est que Vital, je ne m'intéresse point pour Mélèce ; mais je m'attache à cette Eglise qui a été bâtie sur la pierre ferme ; je veux vivre et mourir dans cette foi qui a été confirmée par tant de conciles, autorisée par le consenement de tant de siècles, signée du sang de tant de martyrs : d'ajouter avec saint Augustin : Je suis catholique, et ce nom de catholique, qui justifie ma créance, me la fait aimer et m'y affermit de plus en plus. Au contraire, voilà ce qui nous doit faire trembler, quand nous nous éloignons de ce principe, et qu'il nous arrive de contredire même intérieurement ce que l'Eglise a décidé ; car il ne s'agit pas alors d'une spéculation indifférente où il soit permis de croire et de penser ce que personne n'a pensé ni cru, et où l'égarement de la raison, sans avoir rien de commun avec le salut, soit en quelque façon du droit et de la liberté publique : il s'agit de la foi, dont la moindre altération est un crime; et où les fausses démarches que l'on fait aboutissent toutes à la perdition, et sont autant de chutes terribles, mais inévitables à un esprit présomptueux et singulier. Tandis que je m'en tiens à la foi de l'Eglise, je suis en sûreté de ce côté-là, et je jouis d'un profond repos. Je me trouve embarqué dans un vaisseau (autre pensée de saint Jérôme, dont il était touché), je me trouve embarqué dans un vaisseau qui peut bien être agité des vents et des tempêtes, mais qui ne peut faire naufrage : si j'en sors pour me laisser emporter aux mouvements de mon esprit, dès là je cours tous les risques de mes propres erreurs ; dès là je ne puis me défendre de donner dans l'écueil de l'infidélité. Tel est néanmoins, mes chers auditeurs, le penchant de l'homme libertin : il ne compte pour rien de risquer sa foi, d'exposer sa religion, et même de la corrompre, pourvu qu'il abonde en son sens. Damnable esprit de singularité, quels maux n'as-tu pas causés, et ne causes-tu pas encore tous les jours dans le monde chrétien ! Revenons à notre Évangile.

Non-seulement saint Thomas se sépara des apôtres, mais dans le doute où il était de la résurrection de son Maître, il se préoccupa, et conclut d'abord qu'il ne croirait pas : *Non credam* [1]. Quelle raison eut-il de s'en déclarer de la sorte ? point d'autre, dit saint Chrysostome, qu'une prévention aveugle, qui lui fit prendre parti sans savoir pourquoi, et qui l'engagea à contester et à nier une vérité, avant que de s'en éclaircir et de s'en instruire. En effet, s'il eût agi prudemment, son premier soin devait être d'approfondir la chose : il se serait appliqué à en bien peser toutes les circonstances ; il aurait écouté avec attention ce que lui disaient les disciples, et sur un témoignage si exprès et si unanime, il eût au moins suspendu son jugement ; mais de commencer par une déclaration aussi formelle que celle-là, *Non credam*, et sans avoir rien examiné, dire absolument, Je ne croirai pas, ce ne peut être le langage que d'un esprit prévenu, et c'est aussi le second désordre que j'ai à combattre.

Combien y a-t-il de ces esprits prétendus forts, dont tout le raisonnement sur certains articles de la religion se réduit à cette parole de saint Thomas : *Non credam ?* Ils n'ont jamais pénétré la difficulté de ces questions, et peut-être à peine la conçoivent-ils ; bien loin d'en avoir fait une étude exacte, ils avouent souvent que ces matières ne sont pas de leur ressort ; ils n'ont nulle évidence et nulle démonstration du contraire, et toutefois ils n'en disent pas moins hardiment : *Non credam.* En faut-il davantage pour les confondre? Ce qui les rend inexcusables devant Dieu, c'est que, sur tout le reste, ils auront, si vous voulez, de la docilité. Proposez à un mondain de ce caractère les opinions les plus paradoxales d'une nouvelle philosophie qui fait bruit et se répand, il vous écoutera sans préoccupation ; mais parlez-lui d'une vérité de foi, il semble qu'il soit en garde contre Dieu, et qu'il ait droit de tenir pour suspect son témoignage : n'y a-t-il pas en cela un abandonnement visible à ce que l'Ecriture appelle sens réprouvé ? Non pas, chrétiens (prenez garde, s'il vous plaît, à cette remarque), non pas que l'intention de Dieu soit que nous donnions aveuglément et sans choix en toute sorte de créance, ni qu'il s'ensuive de là que nous soyons obligés de recevoir, sans discussion, tout ce qu'on nous présente comme révélé de Dieu : si cela était, notre foi ne serait plus une foi discrète, ni par conséquent une foi divine ; bien loin que Dieu le prétende ainsi, il exige au contraire qu'en matière même de foi, tant pour n'y être pas trompés que pour en pouvoir rendre compte, nous nous instruisions des choses ; et quoiqu'il nous défende de raisonner, quand nous sommes une fois convaincus que c'est lui qui nous parle, il trouve bon que nous raisonnions pour nous assurer si c'est lui en effet qui a parlé : non-seulement il le trouve bon, mais il le veut, et selon la mesure de notre capacité, il nous l'ordonne : *Nolite omni spiritui credere, sed probate*

[1] Joan., xx, 25.

spiritus si ex Deo sint [1]. Mais il veut aussi, et avec justice, que nous fassions cet examen sans prévention, et que ce soit au moins avec le même respect que nous examinerions la parole d'un souverain de la terre, dont on nous signifierait les ordres. Il veut, dit saint Augustin dans le livre admirable de l'Utilité de la Foi, que nous ayons pour ces divins oracles, qui sont les Ecritures saintes, l'esprit et le cœur favorablement préparés ; et que si, dans ces sacrés volumes, ou dans toute l'économie de notre religion, il y avait quelque chose qui nous troublât ou même qui nous choquât, nous soyons plutôt disposés à confesser notre ignorance, qu'à rejeter des mystères que nous ne comprenons pas bien ; mais surtout il veut que nous corrigions un certain esprit de malignité qui fait qu'en ce qui regarde la foi, nous ne souhaitons d'être éclairés que pour contredire, que pour critiquer, que pour philosopher, que pour disputer, et peut-être avec une intention secrète de ne nous laisser pas persuader ; il veut, dis-je, que si nous ne sommes pas encore parfaitement soumis à la foi, nous ne nous fassions pas de ce pernicieux esprit un obstacle à l'être ; que si nous ne connaissons pas encore le don de Dieu, nous ne nous rendions pas par là incapables de le connaître ; enfin il veut que, comme nous comptons pour une vertu d'être dociles à l'égard des hommes, nous comptions pour un devoir indispensable et inviolable de l'être envers Dieu, afin de vérifier dans nos personnes la prédiction du Sauveur : *Et erunt omnes docibiles Dei* [2]. Voilà ce que Dieu exige de nous : pouvons-nous nous plaindre qu'il en use avec trop d'empire ? et si nous n'avons pas pour lui cette docilité chrétienne, aura-t-il tort de nous punir dans toute la rigueur de sa justice ? Mais savez-vous, mes chers auditeurs, ce qui augmente encore dans les mondains le désordre de cette préoccupation, si contraire à l'esprit de la religion ? Ecoutez-moi : C'est la vaine crainte qu'ils ont d'une autre préoccupation tout opposée à celle-ci. Je m'explique : pleins d'une raison fière qui les enfle, ils craignent d'être préoccupés en faveur de la foi, et ils ne craignent pas d'être préoccupés contre la foi ; ils appréhendent d'avoir trop de facilité et de disposition à croire, ils n'appréhendent jamais de n'en avoir pas assez ; ils se défendent de la simplicité comme d'un faible, et ils ne pensent pas à se défendre de l'orgueil, qui est encore un plus grand faible. Cependant, mes frères, dit saint Augustin, lequel des deux est le plus dangereux pour nous; et lorsqu'il faudra subir le jugement de Dieu, duquel des deux aurons-nous plus sujet de nous repentir, ou d'avoir été simples et humbles, ou d'avoir été superbes et incrédules ? Quand cette simplicité de la foi, qui est la marque la plus infaillible de la vraie piété, nous aurait fait innocemment tomber en quelque erreur, quel mal nous en peut-il arriver, comparable à celui que notre opposition à la foi nous attirera ? Je sais qu'il faut éviter l'un et l'autre excès ; mais est-il juste de n'éviter l'un que pour s'abandonner à l'autre, et de se glorifier de celui-ci pendant qu'on aurait honte de celui-là ? Esprit de prévention dont je défie le libertin de pouvoir devant Dieu se disculper. Allons plus avant.

Outre que saint Thomas se préoccupa, il s'opiniâtra dans son incrédulité. Tout le portait à croire que Jésus-Christ était ressuscité : le rapport des femmes qui l'avaient vu, le témoignage de Madeleine qui lui avait parlé, celui des deux disciples qui avaient mangé avec lui dans la bourgade d'Emmaüs; la déclaration de tous les apôtres assemblés, au milieu desquels il venait de paraître; l'événement des choses, c'est-à-dire le tombeau trouvé vide sous le sceau public, la synagogue alarmée, les gardes confus; tout cela sans doute devait le convaincre de la résurrection de son Maître. Mais malgré tout cela il persiste, et s'obstine à dire qu'il n'en croira rien : autre caractère de l'infidélité du siècle, qui, par un endurcissement opiniâtre, se rend impénétrable et inflexible à la vérité. Pourrait-on se le persuader, si l'expérience ne nous l'apprenait pas, qu'il y eût dans le monde de ces impies, qui, pour se confirmer dans une monstrueuse et scandaleuse impiété, font gloire de rejeter toute autorité ; osent s'inscrire en faux contre les témoignages les plus évidents, contre les miracles les plus avérés, contre les faits les plus incontestables; pensent en être quittes pour dire que ceux qui attestent ces faits, quelque vénération qu'on ait pour leurs personnes, pour leur capacité, pour leur sainteté, les Cyprien, les Ambroise et les Augustin, ont été ou trompés eux-mêmes, ou des trompeurs, ou des visionnaires, ou des imposteurs? C'est ainsi néanmoins que parle le libertin. Le croirait-on, que la corruption de l'esprit de l'homme allât jusqu'à se faire un point d'honneur de ne revenir jamais de son sentiment, de n'acquiescer jamais à la vérité, quand on s'est une fois déclaré contre elle; de pousser une erreur aux dernières extrémités, parce qu'on s'est engagé à la soutenir, et d'ai-

[1] I Epist. Joan., IV, 1. — [2] Joan., VI, 45.

mer mieux en voir les suites funestes, que de la reconnaître et d'en faire humblement l'aveu ? C'est cependant à quoi aboutit le faux zèle de l'hérétique : péché qui attaque directement le Saint-Esprit, en opposant à toutes ses lumières un cœur dur, dont l'esprit de ténèbres s'est emparé; péché dont l'Eglise a reçu tant de plaies mortelles, puisque l'obstination d'un seul homme l'a si souvent jetée dans la confusion et la désolation ; péché qui, dans la société civile, cause tous les jours tant de désordres au préjudice de la charité qui en est blessée, de la paix qui en est troublée, de la justice et de l'innocence qui en est opprimée. C'est là toutefois, mes chers auditeurs, ce que le monde aveugle et passionné fait passer pour force d'esprit. Ah ! Seigneur, ne permettez pas que je m'en forme jamais une semblable, et ne souffrez pas que jamais mon esprit se fortifie de la sorte aux dépens de ma foi. Non, mon Dieu, il n'en ira pas ainsi : parmi les faiblesses extrêmes à quoi je sens que mon esprit est sujet, s'il me reste encore quelque force, c'est pour vous, et non pas contre vous, que je prétends la conserver; car je veux pouvoir vous dire, aussi bien que David : *Fortitudinem meam ad te custodiam* [1] ; et je veux que ces paroles demeurent gravées dans mon cœur, pour être la première règle de ma conduite. Les libertins emploient la force de leur esprit contre votre religion, les hérésiarques contre votre Eglise, tous unanimement contre vous; mais moi, Seigneur, qui fais profession d'être fidèle, je la garderai, et j'en userai pour vous : *Fortitudinem meam ad te custodiam*. Au lieu que ceux-là mettent leur force à ne rien croire, ou à ne croire que ce qu'il leur plaît, je mettrai la mienne à me soumettre et à me captiver : ma force sera ma soumission ; et quand je vous ferai, ô mon Dieu, le sacrifice de cette soumission, qui est le plus grand effort de l'esprit humain, je me consolerai dans la pensée que je le fais pour vous, et non pour d'autres. Qu'on me traite d'esprit faible, que le monde juge de moi selon ses vues; peu m'importera, pourvu que je m'attache à vous par une foi vive, et que rien ne soit capable de m'ébranler dans la résolution où je suis de n'avoir ni esprit ni force que pour vous, et par rapport à vous : *Fortitudinem meam ad te custodiam*. Voilà, mes frères, dit saint Augustin, comment un homme chrétien doit parler à Dieu, et voilà ce qui fait sa gloire : car qu'y a-t-il de plus glorieux que d'être vaincu, ou plutôt que de vouloir bien être vaincu par la vérité : *Quid enim gloriosius, quam vinci a veritate ?* Mais qu'y a-t-il de plus pitoyable que d'avoir honte de céder à la vérité, que de s'en faire une ennemie irréconciliable, avec laquelle on ne veut jamais convenir? Pouvez-vous, Seigneur, nous punir plus sévèrement, que de nous livrer à cet esprit d'obstination ?

Enfin, saint Thomas protesta qu'il ne croirait point la résurrection de Jésus-Christ, s'il ne voyait la marque des clous dont ses mains avaient été percées, et s'il ne mettait le doigt dans la plaie de son côté : *Nisi videro... fixuram clavorum... et mittam manum meam in latus ejus, non credam* ; et quoique la vue des plaies du Sauveur fût de toutes les preuves la plus équivoque, puisqu'au contraire, dit Origène, si Jésus-Christ était ressuscité, son corps, comme glorieux et impassible, n'eût dû naturellement avoir nul vestige de ce qu'il avait souffert ; par un raisonnement mal entendu, ce disciple incrédule ne laisse pas d'insister sur cette unique preuve dont il fait dépendre sa foi : *Nisi videro... non credam*. Dernier aveuglement de l'infidélité, qui, se contredisant elle-même, après avoir quitté le parti d'une raison solide qui la soumettait à la révélation de Dieu, veut réduire toutes choses aux connaissances des sens, comme si les sens avaient un tribunal supérieur à la révélation et à la raison ; comme s'ils étaient juges compétents des mystères que la religion nous propose ; comme si leur sphère pouvait s'étendre jusqu'à l'être non-seulement spirituel, mais surnaturel et divin ; comme s'il suffisait de dire, Je ne l'ai pas vu, pour avoir droit de douter de tout ; comme si dans les affaires mêmes du monde on ne se tenait pas obligé de croire mille choses qu'on ne voit pas, et qu'il est impossible de voir. Non, mes frères, conclut saint Bernard, traitant ce sujet dans un de ses sermons sur le Cantique des cantiques, ce n'est point par là qu'on parvient à la vérité. C'est par ce qu'on a ouï, dit l'Apôtre, et non pas par ce qu'on a vu, qu'on connaît Dieu dans cette vie : *Fides ex auditu* [1]. La vue des mystères de Dieu est la récompense qu'on nous réserve dans le ciel ; mais cette récompense doit être méritée sur la terre par l'obéissance de la foi. D'où vient que le Prophète disait à Dieu : *Auditui meo dabis gaudium et lætitiam* [2] ; Parce que j'ai entendu avec respect votre parole, vous me donnerez, Seigneur, la consolation et la joie d'en voir un jour clairement et à découvert les secrets les plus cachés. Attachons-nous donc à cet ordre si sagement établi ; et bien loin de dire avec le disciple de notre Evangile : Si je ne vois, je ne croirai pas

[1] Psal., LVIII, 10.

[1] Rom., X, 17. — [2] Psal., L, 10.

remercions Dieu et comptons pour une grâce singulière de ce que dous pouvons avoir le mérite de ne pas voir et de croire, puisque Jésus-Christ nous déclare qu'en cela même nous sommes heureux : *Beati qui non viderunt et crediderunt*[1] ! Ne soyons pas aveugles jusqu'à ce point, de nous en affliger, ni de nous en plaindre, et ne nous faisons pas un malheur de la chose même dont il nous a fait une béatitude; souhaitons que notre foi soit plus abondante, plus agissante, plus fervente, mais ne souhaitons pas qu'elle soit plus évidente ; demandons à Dieu, non pas qu'elle soit en elle-même plus éclairée, mais que nous soyons plus disposés à être éclairés par elle, touchés par elle, sanctifiés et convertis par elle; et si, au moment que je vous parle, on venait à nous dire, comme à saint Louis, qu'il paraît actuellement un miracle visible dont il ne tient qu'à nous d'être témoins, soyons prêts de répondre, à l'exemple de ce saint roi, que pour croire nous n'avons pas besoin d'un tel secours, que nous avons Moïse et les prophètes, c'est-à-dire les Ecritures saintes; que nous avons l'Evangile de Jésus-Christ, dont la certitude surpasse tous les miracles. Ne tombons point surtout dans le désordre de ces hommes insensés dont parle l'apôtre saint Jude, qui, après avoir corrompu tout ce qu'ils savent, condamnent tout ce qu'ils ignorent, abusent de ce qu'ils voient et de ce qu'ils ne voient pas. Nous en voyons assez, disait Pic de la Mirande, pour ne pas douter qu'il y a un Dieu auquel nous devons obéir ; et nous n'en voyons que trop pour attirer sur nous toutes ses vengeances, si nous ne lui obéissons pas. Cependant, après avoir vu comment l'infidélité de saint Thomas est la justification de notre foi, voyons comment la foi de ce même apôtre est le remède de notre infidélité : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour donner plus de jour à ma seconde pensée, et pour vous faire voir comment la foi de saint Thomas est le remède de notre infidélité, je distingue trois différents états où la foi de cet apôtre doit être considérée : le premier, où il la professe; le second, où il la publie; et le troisième, si j'ose m'exprimer ainsi, où il la consomme. Le premier, où il la professe par le témoignage admirable qu'il rend à Jésus-Christ, et qui est rapporté dans notre Evangile; le second, où il la publie par ses prédications, dont le fruit s'est répandu jusqu'aux extrémités de la terre ; le troisième, où il la consomme par

[1] Joan., xx, 29.

le glorieux martyre qu'il endure, et par le sacrifice de sa propre vie. Expliquons-nous. Saint Thomas, pour réparation de son incrédulité, a donné au monde trois illustres preuves de sa foi ranimée et ressuscitée ; car il l'a confessée hautement, en reconnaissant Jésus-Christ pour son Seigneur et pour son Dieu : *Dominus meus et Deus meus*[1] ; il l'a prêchée apostoliquement, en convertissant les peuples, et malgré les efforts de l'idolâtrie, leur persuadant que Jésus-Christ était le vrai Dieu ; et il l'a consommée saintement en s'immolant, soi-même et souffrant une mort cruelle pour le nom de son Dieu. Or, dans ces trois états, je dis que la foi de ce grand saint sert à guérir notre infidélité : comment ? parce que, dans ces trois états, la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc, et une leçon qui nous instruit : un argument qui nous convainc, en sorte que, si nous savons bien l'approfondir, il ne nous est plus possible de douter; et une leçon qui nous instruit, en sorte que, si nous nous appliquons à la bien comprendre, nous ne pouvons plus rien ignorer. Doute et ignorance, restes déplorables du péché de notre origine, mais dont je soutiens, encore un coup, que la foi de ce bienheureux disciple est le souverain préservatif, puisqu'elle dissipe tous nos doutes, en nous réduisant à la nécessité de croire, et qu'elle corrige toutes nos erreurs, en nous apprenant ce qu'il faut croire, et comment nous le devons croire. Après cela, n'ai-je pas droit de conclure que Dieu nous la présente aujourd'hui comme un remède qui doit pour jamais nous garantir de l'infidélité ? Voilà, chrétiens, en peu de mots, le raisonnement de saint Grégoire, pape, qui, développé dans toute son étendue, aurait de quoi toucher les âmes les plus dures et les moins sensibles aux impressions de la foi, mais que j'abrége, pour ne pas abuser de votre attention.

Saint Thomas a cru ; donc nous devons croire après lui : c'est la conséquence infaillible que tous les Pères de l'Eglise ont tirée de la confession de ce saint apôtre. Car enfin, disaient-ils, et avec raison, la foi de cet apôtre ne peut être suspecte, et le libertinage le plus défiant n'a rien à lui opposer. Il a cru ; ce n'est point par faiblesse, ce n'est point par légèreté, ce n'est point par une aveugle déférence au sentiment et au rapport des autres ; nous l'avons vu bien éloigné de ces dispositions : il s'ensuit donc qu'il a cru, ou par un miracle de la grâce qui s'est fait en lui, ou par une évidence parfaite qu'il a eue de la résurrection de son Maître. S'il a cru par un chan-

[1] Joan., xx, 28.

gement miraculeux qui s'est fait en lui, il n'en faut pas davantage pour me convaincre ; car il n'y a que Dieu qui puisse avoir été l'auteur d'un pareil miracle ; et quand le démon (ce qui n'est pas) aurait le pouvoir d'agir immédiatement sur les esprits des hommes, il n'aurait pas usé de ce pouvoir pour faire croire à saint Thomas ce qui relevait la gloire de Jésus-Christ, puisque le démon, capital ennemi de Jésus-Christ, bien loin de travailler à sa gloire, travaille de toutes ses forces à le détruire. Il fallait donc que ce fût Dieu même qui eût changé l'esprit et le cœur de saint Thomas, et qui, dans un moment, d'opiniâtre et d'inflexible qu'il était, l'eût rendu souple et docile : or, cela seul serait un miracle plus convaincant que tout ce qu'il y a jamais eu de plus miraculeux. Mais non, chrétiens, il n'y eut point proprement de miracle dans la conversion de saint Thomas. J'avoue qu'elle fut surnaturelle, puisqu'elle procéda d'une grâce surnaturelle; mais, supposé la faveur que Jésus-Christ fit à saint Thomas de se manifester à lui, de lui découvrir ses plaies, de lui permettre de les toucher, de lui parler, de lui faire des reproches, de le consoler et de l'instruire; supposé, dis-je, tout cela, ce ne fut point une chose surprenante que saint Thomas crût; et si nous avions été à sa place, quelque incrédules que nous soyons, nous aurions cru comme lui. Or, cette évidence de la résurrection de Jésus-Christ, qui dissipa en un instant tout ce que l'infidélité avait formé de nuages dans l'esprit de ce disciple, qui le remplit des lumières de la foi les plus vives et les plus brillantes ; qui, faisant naître cette vertu dans son cœur, la fit aussitôt éclater par sa bouche, ou plutôt pour parler avec saint Léon, qui, d'une bouche infidèle, tira cette excellente confession : *Dominus meus et Deus meus*; Mon Seigneur et mon Dieu ; voilà ce que j'appelle le remède de notre incrédulité : car qui ne croirait pas à un témoignage que la seule force de la vérité connue arrache à celui même qui la combattait avec plus d'obstination ? Quand saint Paul, après sa conversion, prêchait le nom de Jésus-Christ dans les synagogues, l'Ecriture dit qu'il confondait les juifs : *Confundebat Judæos* : pourquoi? parce qu'ayant été le persécuteur déclaré du nom de Jésus-Christ, les juifs ne pouvaient ni récuser, ni rejeter le témoignage qu'il rendait en faveur de cet Homme-Dieu. Car vous le savez, leur disait-il, mes frères, de quelle manière j'ai vécu dans le judaïsme, et avec quel excès de fureur je faisais la guerre à cette nouvelle Eglise que je reconnais aujourd'hui pour l'Eglise de Dieu. Il est vrai, j'étais infidèle comme vous, et plus rebelle aux lumières de la grâce que vous; mais c'est pour cela que Dieu a jeté les yeux sur moi, et que Jésus-Christ a voulu exercer envers moi ses miséricordes, afin que je devinsse un exemple qui vous obligeât à croire en lui. Oui, c'est lui-même qui m'a parlé, et qui, par le plus étonnant de tous les prodiges, m'a mis dans la disposition où vous me voyez, qui m'a abattu pour me relever, qui m'a aveuglé pour m'éclairer , qui, de blasphémateur que j'étais, m'a fait son apôtre, et qui, pour réparation des outrages qu'il a reçus de moi, veut maintenant que je lui serve de témoin auprès de vous. Ces paroles, dis-je, dans la bouche de saint Paul, avaient une vertu toute divine, et saint Luc ajoute que c'était assez qu'il assurât que Jésus-Christ était le Christ, pour fermer la bouche à tous les ennemis du nom chrétien : *Confundebat Judæos... affirmans quoniam hic est Christus* [1]. Or je dis le même de saint Thomas : pour confondre l'incrédulité sur le sujet de la résurrection, et par conséquent de la divinité de Jésus-Christ, saint Thomas n'avait qu'à se montrer, et qu'à dire hautement : C'est moi qui combattais cette résurrection, moi qui ai fait voir tant d'opposition à la croire, mais qui suis aujourd'hui forcé de la reconnaître, et qui ne veux plus vivre que pour la publier : il m'en coûtera la vie ; mais trop heureux si, par l'effusion de mon sang, je puis rendre à une si sainte vérité le témoignage que je lui dois : ce témoignage m'attirera la haine de toute ma nation ; mais je compterai pour rien d'être exposé à toute la haine du peuple, pourvu que j'annonce la gloire de mon Dieu. Encore une fois, qui pouvait inspirer à cet apôtre des sentiments si généreux ? était-ce préoccupation, était-ce intérêt, était-ce renversement d'esprit ? ou plutôt n'est-il pas évident que ce ne fut rien de tout cela ? et puisque la conversion de cet apôtre ne peut être expliquée qu'en disant que ç'a été l'effet, mais l'effet incontestable et palpable de la vérité qu'il avait vue, que nous reste-t-il à souhaiter davantage pour l'affermissement de notre foi ?

Non-seulement la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc, mais une leçon qui nous instruit, et qui, après nous avoir réduits à la nécessité de croire, nous apprend encore ce que nous devons croire. Car, comme remarque Guillaume de Paris, par une seule parole ce grand saint est devenu le théologien, le docteur, le maître de toute l'Eglise, a éclairci la foi de tous les siècles, a dissipé toutes les ténèbres dont la malignité de l'hérésie devait

[1] Act., IX, 22.

dans la suite des temps obscurcir nos principaux mystères. Et prenez garde en effet, mes chers auditeurs : ce qui fait l'essentiel et le capital de notre foi, c'est de croire que Jésus-Christ est Dieu ; sans cela point de religion, sans cela point de grâce ni de salut. Fussions-nous des anges de lumière, fussions-nous des hommes de miracles, si nous ne confessons la divinité de Jésus-Christ, et si nous ne sommes prêts à mourir pour la défendre, nous sommes des anathèmes et des réprouvés. Quiconque divise Jésus-Christ, disait le bien-aimé disciple : *Omnis spiritus qui solvit Jesum* [1], c'est-à-dire, quiconque reconnaissant Jésus-Christ pour homme, ne l'adore pas comme Dieu, devient dès là et par là un antechrist : *Qui solvit Jesum... est antichristus* [2]. Voilà ce qui nous justifie devant Dieu ; et pour user des termes de l'Ecriture, voilà ce qui nous rend victorieux du monde, la foi de la divinité de Jésus-Christ : *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei* [3] ? Or, par qui nous est venue cette foi ? ou plutôt, par qui cette foi nous a-t-elle été développée ? par l'apôtre saint Thomas, qui, de tous les organes dont Dieu s'est servi pour nous révéler cet auguste mystère de la divinité de son Fils, est sans doute celui qui nous l'a déclaré plus nettement, plus positivement, plus absolument. Les autres se sont contentés d'attribuer à Jésus-Christ des qualités divines : l'évangéliste saint Jean nous a enseigné qu'il était le Verbe de Dieu ; Jean-Baptiste, son précurseur, nous l'a fait connaître comme agneau de Dieu ; saint Pierre, parlant au nom de tous, a protesté qu'il était le Fils de Dieu ; saint Paul, pour comble d'éloge, nous l'a représenté revêtu de la forme de Dieu : il n'y a que saint Thomas qui, par une expression d'autant plus vénérable et plus authentique qu'elle est plus simple et plus naturelle, l'aît nommé son Seigneur et son Dieu : *Dominus meus et Deus meus*. Cependant, chrétiens, c'est sur la simplicité de ce témoignage que notre foi est particulièrement établie. A tout le reste, l'impiété arienne opposait des détours et des subterfuges ; et quelque évidents que fussent les sacrés oracles en faveur de la divinité du Messie, si les partisans de l'arianisme ne pouvaient y résister, ils trouvaient moyen de les éluder. En vain saint Pierre avait dit : *Tu es Christus, Filius Dei vivi* ; ils prétendaient, quoique injustement, que sans être Dieu il pouvait, dans le sens même de ce passage, être appelé Fils de Dieu ; et la faiblesse de leurs réponses sur un dogme aussi solidement fondé que celui-là ne diminuait rien de leur opiniâtreté : mais quand on leur produisait l'hommage que saint Thomas avait rendu à Jésus-Christ ressuscité, quand on les pressait par la force de ces termes : *Dominus meus et Deus meus* ; quand on leur faisait entendre que, dans le style des Ecritures, jamais autre que Dieu même n'avait été traité de mon Dieu : *Deus meus*, la vérité l'emportait sur leurs artifices, ces paroles incapables d'interprétation les déconcertaient ; pour peu qu'ils eussent de bonne foi, ils désespéraient de s'en pouvoir sauver ; et, touchés de l'exemple du saint apôtre, ils se réduisaient souvent à faire au Sauveur du monde la même réparation que lui : *Dominus meus et Deus meus*. Mon Seigneur et mon Dieu. Ce qui, selon la remarque de saint Hilaire, était l'abjuration la plus solennelle de l'arianisme, et comme la formule de foi qui distinguait les orthodoxes de ceux qui ne l'étaient pas.

Ce n'est pas tout : Saint Thomas a publié et annoncé cette foi dont il avait fait une si sainte profession ; et, par le succès de ses prédications apostoliques, il nous a convaincus sensiblement de la vérité de ce qu'avait prédit le Fils de Dieu ; savoir, que son Evangile serait prêché et reçu dans tout le monde : car c'est en effet par le ministère de saint Thomas que l'on a vu cette prédication accomplie, et c'est le premier d'entre les apôtres dont on a pu dire à la lettre : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum* [1] ; Que sa voix a retenti jusqu'aux extrémités de la terre, et que par lui la foi s'est répandue jusque dans les pays les plus éloignés. Les autres, après avoir reçu le Saint-Esprit, se partagent dans les provinces voisines de la Judée ; l'Italie, l'Egypte, l'Asie-Mineure, sont comme les bornes de leur apostolat : Mais Thomas, animé d'un zèle plus vaste et plus étendu, embrasse un monde entier, ou plutôt pousse ses desseins et ses entreprises jusque dans un nouveau monde. Il ne lui suffit pas d'avoir converti les Parthes et les Mèdes ; les Hyrcans et les Perses sanctifiés sont trop peu pour lui ; il ne compte pour rien d'avoir porté le nom de Jésus-Christ dans tous les lieux que le héros de la Grèce a rendus célèbres par ses conquêtes : honteux d'en demeurer là, et de finir sa course où l'ambition de ce monarque termina la sienne, il pousse plus avant ; il pénètre dans la région la plus intérieure de l'Inde ; il prêche à des peuples dont le nom était à peine connu ; et là, avec le secours du Dieu qui l'envoie, que fait-il? ô toute-puissante et divine loi, que ne pouvez-vous pas! il établit

[1] I Joan., IV. 3. — [2] Ibid. — [3] Ibid., V, 5.

[1] Psalm., XVIII, 5.

le culte d'un Dieu crucifié, il inspire à des hommes charnels l'amour de la croix, il confond la superstition, il renverse les idoles, il gagne à Jésus-Christ et à l'Evangile des millions d'infidèles. Ce que je dis n'est point fondé sur une de ces traditions obscures que l'infidélité conteste, et qui servent de matière à la critique des savants : ce sont de ces faits éclatants, dont rien n'a jamais effacé le lustre. Le sépulcre de saint Thomas, qui, suivant le rapport de saint Chrysostome, était, dès les premiers siècles du christianisme, aussi vénérable que celui de saint Pierre, est encore aujourd'hui ce qui entretient la piété et la ferveur de toutes les Eglises d'Orient. C'est là que cet homme de Dieu, saint François-Xavier, passait les jours et les nuits en de profondes méditations qui le transportaient hors de lui-même ; c'est là qu'il se remplissait de zèle ; c'est de là qu'embrasé d'une sainte ardeur que les cendres de cet apôtre excitaient, il partait pour aller combattre les ennemis de son Dieu, réveillant toute sa confiance et tout son courage par cette pensée, qu'il marchait sur les traces de saint Thomas, qu'il continuait son ouvrage, et que, lui ayant été destiné pour successeur, il pouvait tout attendre de sa protection. Or, ce succès de l'Evangile tel que je viens de le marquer, a depuis été considéré des Pères comme une des plus incontestables preuves de notre foi ; et si par là notre apôtre nous a convaincus en nous faisant voir l'accomplissement de la parole et de la prédiction de Jésus-Christ, c'est par là même aussi qu'il nous a instruits : car qu'est-ce que cette foi qu'il a répandue dans le monde ? Une lumière qui a éclairé le monde, et qui, de siècle en siècle, s'est perpétuée jusqu'à nous. Oui, mes chers auditeurs, la même foi que saint Thomas a porté si loin au delà des mers, nous sert encore de flambeau pour guider nos pas et pour nous conduire ; les mêmes vérités dont il a établi la créance parmi les nations, et en tant d'esprits indociles, d'esprits prévenus, d'esprits superbes et orgueilleux, c'est ce que nous professons comme les articles de notre religion, ce que nous suivons comme les règles de notre vie, sur quoi nous nous appuyons comme sur les fondements de notre espérance. Heureux de l'avoir conservé, ce sacré dépôt, ou plutôt heureux que Dieu l'ait fait passer dans nos mains ! mais souverainement malheureux, si jamais nous venions à le dissiper et à le perdre !

J'achève, et voici ce qui couronne la foi de saint Thomas, et qui y met la dernière perfection : cette foi qu'il a confessée hautement, qu'il a prêchée apostoliquement, il l'a enfin saintement et glorieusement consommée : par où ? par son martyre ; car ce qu'on a toujours regardé dans l'Eglise de Dieu, et avec raison, comme le plus signalé témoignage d'une foi parfaite, ou, si vous voulez, comme l'attachement le plus parfait à la foi, c'est de mourir pour elle, de lui sacrifier sa vie, et avec sa vie tous les intérêts humains, de la soutenir malgré les menaces et les plus violentes persécutions, et de signer enfin de son sang la confession qu'on en fait. Or, voilà ce que nous devons encore admirer dans notre généreux apôtre. Qui l'eût cru, chrétiens, lorsqu'on le voyait chancelant et incertain, opiniâtre et incrédule, doutant d'une des vérités fondamentales de la foi, et refusant de s'y soumettre, qu'il en serait un jour, non-seulement le prédicateur, mais la victime et le martyr ? Ce sont là, mon Dieu, de ces changements qu'opère la vertu toute-puissante de votre Esprit, et que nous ne pouvons attribuer à nul autre principe. Cependant j'ajoute que, dans cet état, saint Thomas a plus que jamais de quoi nous convaincre, et de quoi nous instruire : de quoi nous convaincre parce que c'est dans cet état que son témoignage en faveur de la foi est moins suspect, et doit par conséquent avoir plus de force ; de quoi nous instruire, parce que c'est dans cet état que son exemple nous apprend ce que nous devons faire nous-mêmes pour la foi, et quel est à l'égard de la foi un de nos devoirs les plus essentiels. Attention, s'il vous plaît, à l'un et à l'autre.

Je sais, mes chers auditeurs, qu'il y aurait toujours de la présomption et de l'injustice à soupçonner la fidélité des ministres de l'Evangile ; mais après tout, quand un homme prêche la foi sans danger, sans s'exposer, sans rien hasarder, quelque respectable que soit son ministère, il n'est pas évident que ses vues, dans l'exercice de son ministère, soient tout à fait épurées, ni que le seul zèle de la vérité le fasse parler : or, moins nous sommes certains de la droiture de ses intentions et de la pureté de ses vues, moins est-il propre à nous convaincre et à nous toucher ; mais quand je vois un apôtre percé de traits, comme saint Thomas, tout ensanglanté, et mourant pour confirmer la foi qu'il annonce, je me dis à moi-même : Quel autre intérêt que celui de la vérité pouvait l'engager à souffrir de la sorte et à s'immoler ? il fallait qu'il en eût des preuves bien fortes. Et à qui d'ailleurs puis-je plus sûrement et plus sagement m'en rapporter, qu'à celui même qui dut avoir été témoin oculaire de ce qu'il nous

a appris et de ce qu'il a soutenu avec tant de constance? Son témoignage, surtout en de pareilles conjonctures, est donc une conviction pour nous, comme son exemple est encore une instruction qui nous montre en quelles dispositions être nous devons nous-mêmes à l'égard de la foi.

Et en effet, chrétiens, telle doit être la préparation de notre cœur, et tel l'attachement à notre foi, que rien ne soit capable de nous en séparer. Il est vrai que nous ne sommes pas en ces temps où toutes les puissances du monde, liguées contre Jésus-Christ et son Evangile, employaient tout ce qu'elles avaient d' autorité et de force à poursuivre les fidèles. Nous ne sommes plus exposés au bannissement et à l'exil, aux fers et à la captivité, aux tourments et à la mort; nous pouvons faire une profession libre et publique de la sainte religion que nous avons embrassée dans notre baptême, et où nous avons été élevés. Mais aussi la profession que nous en faisons maintenant sans danger, et même avec honneur, pour avoir le degré de mérite et de perfection qui lui est essentiel et absolument nécessaire, doit être accompagnée d'une si ferme résolution, que nous soyons, avec le secours de Dieu, déterminés à courir tous les périls, à essuyer tous les opprobres, à endurer tout et à perdre tout, plutôt que de démentir jamais le saint caractère que nous portons. Or, mes frères, y a-t-il lieu de croire que vous soyez ainsi disposés, et si vous prétendez l'être, par quel monstrueux assemblage voulez-vous accorder avec une foi de créance et de spéculation, une infidélité de pratique et de mœurs? Prenez bien garde à ce que je dis : je demande d'abord s'il y a un fondement solide, pour penser que vous soyez dans cette disposition que votre foi exige indispensablement de vous; et mille preuves ne doivent-elles pas plutôt me faire juger que vous êtes dans une disposition tout opposée? car comment me persuaderai-je que vous auriez la force de tenir contre les menaces des tyrans et contre les efforts des persécuteurs de l'Évangile, quand vous n'avez pas seulement le courage de résister à un respect humain, quand une parole et une vaine raillerie suffit pour vous arrêter et pour vous déconcerter; quand la moindre violence qu'il faut vous faire pour accomplir les devoirs du christianisme, vous paraît insoutenable et vous désespère; quand au lieu de vous élever contre l'audace de ces libertins qui, par leur discours impies, osent profaner en votre présence ce qu'il y a de plus vénérable et de plus divin dans la religion, vous leur prêtez l'oreille, vous les écoutez avec attention, souvent avec plaisir; vous leur applaudissez, ou du moins, par un silence lâche et timide, vous les autorisez; quand vous-mêmes vous aimez tant à raisonner sur les mystères de la foi, à former des difficultés sur certains articles, à censurer certaines dévotions que la pieuse simplicité des fidèles a établies, et qu'un long usage dans l'Eglise a confirmées? Avec cela, dis-je, peut-on présumer que vous seriez prêts à livrer les mêmes combats que les martyrs, et à remporter les mêmes victoires?

Mais vous l'êtes, j'y consens, et je le veux supposer : quelle alliance d'ailleurs prétendez-vous faire d'une foi de spéculation avec une infidélité d'action? qu'est-ce qu'une foi stérile et sans œuvres? l'apôtre saint Jacques ne nous l'a-t-il pas appris, que c'est une foi morte? Et qu'est-ce donc encore, à plus forte raison, qu'une foi si sainte en elle-même et si pure, avec une vie toute mondaine et toute corrompue? c'est-à-dire qu'est-ce qu'une foi qui, dans ses maximes, combat tous les sens, et une vie où vous ne cherchez qu'à contenter les sens et qu'à satisfaire leurs désirs les plus déréglés? qu'est-ce qu'une foi dont tous les principes vont à mortifier les passions et à les détruire, et une vie qui n'est employée qu'à nourrir tes passions les plus honteuses, qu'à entretenir les plus criminelles habitudes, qu'à s'abrutir dans les plus infâmes plaisirs? qu'est-ce qu'une foi qui ne nous enseigne que le mépris du monde et de nous-mêmes, que le renoncement aux biens temporels, que l'humilité, que la charité, que la patience; et une vie où vous n'êtes attentifs qu'à vous agrandir dans le monde, où vous ne pensez qu'à vous distinguer selon le monde, où vous ne travaillez qu'à vous enrichir des trésors du monde; un vie qui se passe en intrigues, en cabales, en procès, en querelles et en dissensions? Je laisse un plus long détail que tant de fois j'ai déjà fait en d'autres discours; et pour finir celui-ci, j'en reviens à cet avis important que donna Jésus-Christ à saint Thomas, et que je vous donne à vous-mêmes : *Noli esse incredulus, sed fidelis.* Préservons-nous des désordres de l'incrédulité, en nous soumettant à la foi; soyons fidèles, et soyons-le d'esprit et de cœur. Soyons-le d'esprit, en nous rendant dociles aux vérités de la foi, et soyons-le de cœur, par un zèle ardent pour la foi. Surtout conformons notre vie à notre foi, et honorons notre foi par notre vie; que la foi soit la règle de toutes nos actions; que la foi soit le remède de toutes nos passions;

que la foi soit le principe de toutes nos délibérations. Heureux, si nous croyons ainsi ! la foi, comme un guide infaillible, nous conduira dans la voie du salut, et nous fera parvenir à l'éternelle félicité, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT ETIENNE.

ANALYSE.

Sujet. *Etienne, plein de grâce et de force, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple.* Voilà en deux mots le précis de tout ce que nous avons à considérer, et, autant qu'il nous est possible, à imiter dans la personne du glorieux martyr saint Etienne.

Division. Etienne a été plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère, et cela seul est un miracle de sainteté dont Dieu s'est servi pour commencer à former les mœurs du christianisme naissant : première partie. Etienne a été plein de force dans la consommation de son martyre, et cela seul est, non pas un prodige, mais plusieurs prodiges ensemble qui ont obscurci tout l'éclat et toute la gloire des vertus du paganisme : deuxieme partie.

Première partie. Etienne plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère. Il était diacre, et même le premier des diacres de l'Eglise. Charge honorable, mais qui l'engageait à deux choses : l'une, d'administrer les biens de l'Eglise, dont il était par office le dispensateur ; l'autre, de gouverner les veuves qui, renonçant au monde, se consacraient à Dieu dans l'état de la viduité. Charge où la sainteté même trouvait des risques à courir ; mais où Dieu voulait que saint Etienne, par sa probité et par sa sagesse, servît d'exemple à tous les siècles futurs.

1° Comme dispensateur des biens de l'Eglise, Etienne était responsable de sa conduite à Dieu et aux hommes : première épreuve de sa vertu, où parait sa probité et toute la grâce dont il fut rempli ; car, dans un tel ministère, qu'y a-t-il de plus difficile que de conserver devant Dieu tout le mérite d'un parfait désintéressement, et d'en avoir devant les hommes toute la réputation? Tel fut le double avantage de saint Etienne ; et qu'il serait à souhaiter que les biens ecclésiastiques fussent de nos jours ainsi dispensés !

2° Comme directeur des veuves qui vivaient séparées du monde, Etienne était chargé de leur conduite : autre épreuve bien dangereuse ; car à quels périls, à quels discours et à quels soupçons n'est-on pas exposé dans un emploi où l'on est obligé de traiter souvent avec les personnes du sexe ? Que n'en coûta-t-il point à saint Jérôme ? mais parla-t-on jamais de saint Etienne qu'avec respect et avec éloge ? Il n'y a que la probité, et la probité reconnue, qui puisse être de la sorte au-dessus de tous les jugements du monde ; et voilà le fruit de la grâce dont Etienne eut la plénitude. Erreur, si nous prétendons, surtout dans un siecle comme celui-ci, échapper à la malignité du monde par une autre voie que par celle d'une exacte et constante régularité.

A cette probité se trouva jointe une sagesse toute divine. Pour en être persuadé, il n'y a qu'à lire ce beau discours qu'il fit aux juifs ; et ce qu'il leur disait, à combien de chrétiens pourrait-on encore le dire : *Dura cervice et incircumcisis cordibus et auribus, vos semper Spiritui sancto resistitis.*

Deuxième partie. Etienne plein de force dans la consommation de son martyre. Deux miracles, où il a fait éclater cette force : miracle de patience dans toutes les circonstances de sa mort ; miracle de charité envers les auteurs de sa mort.

1° Miracle de patience dans toutes les circonstances de sa mort ; ç'a été le premier martyr dont l'exemple a fortifié tous les autres, mais qui, marchant à leur tête comme leur chef, avait besoin d'une plus grande force. Il a souffert de tous les genres de martyre un des plus cruels ; et au milieu de son tourment, il conserva toute la paix de son âme. Et nous, que voulons-nous souffrir ? Saint Etienne a triomphé des tourments et de la mort, et tous les jours nous sommes vaincus par la mollesse et par les douceurs de la vie.

2° Miracle de charité envers les auteurs de sa mort. Non-seulement il leur pardonna, mais il pria pour eux, et avec plus de zele que pour lui-même ; car en priant pour lui-même il se tenait debout, mais en priant pour ses bourreaux il fléchit les genoux. Dans une telle charité, quelle force ! Aussi Dieu l'écouta-t-il ; et de là vint la conversion de Saul. Un des signes les plus certains de notre prédestination bienheureuse, c'est cette charité envers nos ennemis. Pardonnons, et Dieu nous pardonnera.

Stephanus, plenus gratia et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo.

Etienne, plein de grâce et de force, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple. (*Actes des Apôtres*, chap. VI, 8.)

Il ne faut pas s'étonner, dit saint Chrysostome, s'il faisait des miracles et des prodiges, puisqu'il était plein de grâce et de force. Dans l'ordre des décrets et des dons divins, l'un s'ensuivait naturellement de l'autre ; et Dieu ne l'avait rempli de force et de grâce, que parce qu'il en voulait faire, pour la gloire de l'Evangile et de la loi de Jésus-Christ, un homme de prodiges et de miracles. Voilà en deux mots le précis de tout ce que nous avons aujourd'hui à considérer, et, autant qu'il nous est possible, à imiter dans la personne du glorieux martyr dont nous célébrons la fête. Arrêtons-nous donc là, chrétiens, et n'entreprenons pas de rien ajouter à cet éloge. C'est le Saint-Esprit même qui en est l'auteur ; et il n'appartient qu'à lui de donner aux saints les vraies louanges qui leur sont dues, parce qu'il n'y a que lui qui connaisse et qui discerne parfaitement leur sainteté. Or, voici l'idée qu'il nous donne de

celle de saint Etienne. Il a été plein de grâce, et en même temps plein de force : plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère, et plein de force dans la consommation de son martyre. Cette double plénitude, que je regarde comme le caractère qui le distingue, et qui a fait tout son mérite devant Dieu et devant les hommes; cette plénitude de grâce qui a sanctifié sa vie, et cette plénitude de force qui a couronné sa mort; cette plénitude de grâce qui a rendu sa conduite si irrépréhensible et si édifiante, et cette plénitude de force qui a rendu sa patience et sa charité si héroïques; cette plénitude de grâce en vertu de laquelle il a été un parfait ministre de l'Eglise de Jésus-Christ, et cette plénitude de force en vertu de laquelle il a été non-seulement le premier martyr, mais un des plus fervents martyrs de Jésus-Christ ; n'est-ce pas, mes chers auditeurs, le partage le plus juste que je puisse me proposer dans ce discours, puisqu'il est renfermé même et si clairement exprimé dans les paroles de mon texte : *Stephanus, plenus gratia et fortitudine?* Vous me demandez quels miracles en particulier a faits saint Etienne. L'Ecriture ne nous les dit pas, et elle se contente de nous assurer qu'il en fait d'éclatants, dont tout le peuple a été témoin : *Faciebat prodigia et signa magna in populo.* Mais je me trompe : elle nous dit en particulier les miracles qu'a faits ce grand Saint, et c'est à moi à vous les marquer : elle ne nous dit pas les malades qu'il a guéris, ni les morts qu'il a ressuscités ; mais elle nous parle d'autres prodiges qui, pour être d'une espèce différente, ne méritent pas moins le nom de miracles; d'autres prodiges dont nous sommes encore plus sûrs, et qui sont plus capables de contribuer à notre édification : car elle nous dit les excellentes vertus que saint Etienne a pratiquées, les grands exemples qu'il nous a donnés, les signalées victoires qu'il a remportées sur le monde; et tout cela pesé, dans la balance du sanctuaire, est au-dessus des miracles mêmes. Elle ne nous dit pas ce qu'il a fait d'extraordinaire dans l'ordre de la nature, mais elle nous dit ce qu'il a fait de prodigieux dans l'ordre de la grâce ; elle nous dit les miracles de sa sainteté, les miracles de sa sagesse, les miracles de sa constance, les miracles de son invincible charité. Revenons donc au plan de son panégyrique, que le Saint-Esprit même nous a tracé. Saint Etienne a été plein de grâce et plein de force. Il a été plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère ; et je prétends que cela seul est un miracle de sainteté dont Dieu s'est servi, comme vous le verrez, pour commencer à former les mœurs du christianisme naissant : *Stephanus, plenus gratia* ; c'est la première partie. Il a été plein de force dans la consommation de son martyre ; et je soutiens que cela seul est, non pas un prodige, mais plusieurs prodiges ensemble, qui ont obscurci tout l'éclat et toute la gloire des vertus du paganisme : *Plenus fortitudine, faciebat prodigia;* c'est la seconde partie. Plein de grâce, il a édifié l'Eglise, et plein de force, il a ravi d'admiration non-seulement la terre, mais le ciel; plein de grâce, il a condamné nos désordres, et, plein de force, il a confondu notre lâcheté : voilà tout mon dessein. Divin Esprit, soutenez-moi, afin que je puisse traiter dignement un si grand sujet, et donnez à mes auditeurs les dispositions nécessaires pour profiter des importantes vérités que je vais leur annoncer : c'est la grâce que je vous demande par l'intercession de votre sainte épouse, à qui j'adresse la prière ordinaire : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je m'attache au texte sacré, et, suivant la remarque de saint Chrysostome, je fais consister cette grâce dont saint Etienne fut rempli, dans les deux qualités, ou dans les deux conditions que demandèrent les apôtres, quand il s'agit d'établir et d'ordonner ceux qui devaient faire dans l'Eglise la fonction de diacres ; et voici comme ils en parlèrent à tous les disciples assemblés : Choisissez, mes frères, leur dirent-ils, des hommes qui soient parmi vous d'une probité reconnue, et, en même temps, d'une sagesse consommée : *Considerate, fratres, viros ex vobis boni testimonii... plenos Spiritu Sancto et sapientia, quos constituamus super hoc opus* [1]. Probité et sagesse que saint Etienne posséda dans un éminent degré, et qui lui donnèrent non-seulement toute l'autorité, mais toute la grâce dont il eut besoin pour s'acquitter avec honneur du ministère qui lui avait été confié.

Il ne suffisait pas qu'il eût pour cela une probité véritable ; mais il lui fallait une probité reconnue, une probité éclatante, une probité éprouvée, et à laquelle toute l'Eglise rendit hautement témoignage : car c'est ce qu'expriment ces paroles : *Viros boni testimonii* ; pourquoi? parce qu'il était question d'un emploi aussi difficile et aussi délicat dans l'idée même des hommes, qu'il était saint devant Dieu. Je

[1] Act., VI, 3.

m'explique : saint Etienne fut choisi diacre, et même le premier des diacres : *Primicerius diaconorum;* ainsi l'appelle saint Augustin. Charge honorable, je l'avoue, mais qui l'engageait par une indispensable nécessité à deux choses : l'une, d'administrer les biens de l'Eglise, dont il était par office le dispensateur; l'autre, de gouverner les veuves qui, renonçant au monde, se consacraient à Dieu dans l'état de la viduité; charge où la sainteté même trouvait des risques à courir, mais où Dieu voulait que saint Etienne servît d'exemple à tous les siècles futurs. Développons ceci, mes chers auditeurs, et tirons-en une des plus solides morales.

Comme dispensateur des biens de l'Eglise, Etienne était responsable de sa conduite à Dieu et aux hommes ; première épreuve de sa vertu : car les fidèles alors, par un esprit de pauvreté, vendant leurs fonds, et en apportant le prix aux pieds des apôtres ; les apôtres d'ailleurs, comme le témoigne saint Luc, s'en déchargeant sur les diacres, et leur en laissant la disposition, et saint Etienne, entre les diacres, ayant un titre de supériorité, par la prééminence de son rang, *Perinde primus,* dit de lui saint Chrysostome, *ut inter apostolos Petrus*; il s'ensuit qu'il disposait plus absolument que les autres des trésors de l'Eglise. Or cet emploi, quoique saint, devait être pour plusieurs un fatal écueil, et pour les saints mêmes une dangereuse tentation : et en effet, déjà un apôtre s'y était perdu, et Dieu prévoyait qu'après lui bien d'autres s'y perdraient. Il prévoyait qu'une des plaies les plus mortelles dont serait affligé le monde chrétien dans la suite des siècles, était l'énorme abus qu'on y ferait des revenus ecclésiastiques, qui sont proprement des biens consacrés par la piété des fidèles pour être le patrimoine des pauvres : c'est-à-dire, il envisageait ces temps malheureux où les ministres de l'Eglise, dominés et corrompus par une aveugle cupidité, au lieu de distribuer aux pauvres ce patrimoine, le dissiperaient en se l'attribuant à eux-mêmes ; ces temps où l'avarice, l'ambition, le luxe ayant inondé jusqu'au sanctuaire, ce fonds destiné à la subsistance des membres de Jésus-Christ serait profané, et, si j'ose user de ce terme, prostitué à des usages mondains : Dieu, dis-je, prévoyait ce scandale. Il était donc nécessaire, ajoute saint Chrysostome, qu'à ce scandale, dont un apôtre réprouvé avait été l'auteur, Dieu opposât un exemple qui en fût le remède et le correctif : je veux dire, un homme dont la fidélité irréprochable, dont le parfait désintéressement, dont l'exacte et inaltérable probité dans la dispensation des biens de l'Eglise, fût dès lors pour ceux qui les posséderaient une règle vivante et toujours présente, et servît au moins à confondre ceux qui viendraient à se relâcher de leurs obligations dans une matière aussi essentielle que celle-là. Or, je l'ai dit, c'est dans cette vue que saint Etienne a été suscité de Dieu, et c'est ce qui fait une des principales parties de sa sainteté et de son éloge. On lui confie le trésor de l'Eglise, et il le ménage d'une manière qui lui attire, non-seulement l'approbation, mais la vénération de tout le peuple de Dieu. A peine est-il chargé de cet emploi, que les Grecs cessent de se plaindre, qu'on ne murmure plus contre les Hébreux ; que, sans distinction, les pauvres, soit étrangers, soit domestiques, sont abondamment secourus. La charité de ce saint diacre suffit à tout ; et, avec une vigilance pleine d'équité, il fournit à tous les besoins d'une multitude qui, pour être par profession pauvre de cœur, n'était pas insensible à l'indigence, moins encore à la négligence de ceux qui y devaient pourvoir.

Ces biens de l'Eglise, entre les mains de saint Etienne, ne sont donc employés, ni à rassasier la cupidité, ni à entretenir la vanité, ni à satisfaire la sensualité ; mais il les partage selon la mesure de la nécessité : ils ne deviennent pas dans la personne d'Etienne l'héritage de la chair et du sang, mais l'héritage de l'orphelin et de l'indigent ; Etienne n'en dispose pas comme maître, mais comme serviteur prudent et fidèle, qui se souvient qu'il en doit rendre compte lui-même au souverain Maître. Ah ! mes frères, s'écriait saint Bernard, déplorant les désordres de son siècle, que ne puis-je voir l'Eglise de Dieu dans cet ancien lustre, et dans cette pureté de mœurs et de discipline où elle était autrefois ! *Quis mihi det ut videam Ecclesiam Dei, sicut erat in diebus antiquis!* Et moi, je dirais volontiers, touché du même zèle que ce grand saint : Que ne puis-je voir des hommes du caractère de saint Etienne, pourvus des bénéfices de l'Eglise ! des hommes, comme saint Etienne, pleins de religion et de justice ! des hommes aussi persuadés que saint Etienne des obligations attachées aux bénéfices et aux dignités dont ils sont revêtus ! des hommes aussi convaincus que ces dignités et ces bénéfices les engagent à être les pères des pauvres ; qu'à cette seule condition, il leur est permis d'y entrer : que l'Eglise a bien eu le pouvoir de leur en conférer les titres, mais qu'elle n'a jamais pu ni prétendu leur en donner l'entier et absolu

domaine, qu'ils n'en sont les propriétaires que pour les autres, et qu'ils n'ont droit d'en recueillir les fruits que pour les répandre partout où il y a des misères à soulager! que n'ai-je la consolation de voir des hommes pénétrés de ces vérités, et agissant selon ces principes! C'est vous, Seigneur, qui les formez, ces dignes sujets; c'est vous, et vous seul, qui pouvez faire revivre dans votre Eglise cet esprit de saint Etienne, que la corruption de l'esprit du monde semble y avoir éteint. Si ceux qui jouissent de ces sacrés revenus en comprenaient bien la nature, ils n'en craindraient jamais assez les conséquences; bien loin de s'applaudir d'en avoir la possession, ils gémiraient sous le fardeau d'une telle administration; bien loin d'en désirer la pluralité, ils en redouteraient même, pour m'exprimer de la sorte, la singularité et l'unité. Pourquoi ces biens sont-ils si funestes à plusieurs, et pourquoi leur attirent-ils la malédiction de Dieu? parce qu'on ne pense à rien moins qu'au saint usage qu'il en faudrait faire; parce que, uniquement occupé des avantages temporels qu'on y recherche et qu'on y trouve, on s'en fait, aux dépens des pauvres, une matière continuelle de sacrilége et de larcin : je dis de larcin, en s'appropriant, par une criminelle usurpation, des aumônes que la charité des fondateurs avait destinées à l'entretien du troupeau de Jésus-Christ; et c'est pour corriger cet abus, que je vous propose l'exemple de saint Etienne : exemple contre lequel ni la coutume, ni l'impunité, ni l'erreur ne prescriront jamais, et qui seul suffira pour nous confondre au jugement de Dieu.

Non-seulement saint Etienne, en vertu de la commission qu'il avait reçue, était chargé du trésor de l'Eglise, mais de la conduite des veuves qui vivaient séparées du monde, et dévouées au culte divin. C'était à lui de les instruire, de les diriger, de les consoler, et par conséquent de traiter souvent avec elles, de les voir et de écouter. Or, c'est ici que Dieu mit encore à l'épreuve toute sa probité; c'est ici que parut avec éclat l'intégrité de ses mœurs, et que le témoignage public lui fut également avantageux et nécessaire : car ne vous persuadez pas que la charité, ni même que la sainteté des premiers chrétiens le dût garantir de la censure, s'il y eût donné quelque lieu. Au contraire, plus le christianisme était saint, plus devait-on être disposé à condamner sévèrement jusqu'aux moindres apparences. Outre que la charité de ces premiers siècles n'était pas exempte de toute imperfection humaine (car déjà la jalousie s'était glissée dans les cœurs, déjà l'esprit de dissension avait formé des partis); quelque sainte que fût l'Eglise, elle était composée d'hommes, ainsi qu'elle l'est aujourd'hui, et l'on y jugeait à peu près des choses comme nous en jugeons : l'histoire de saint Etienne ne nous le prouve que trop. Il n'aurait donc pas évité les fâcheux et sinistres jugements que l'on eût faits de lui, s'il s'était démenti de l'inviolable régularité dont il faisait profession; mais c'est justement par cette régularité inviolable qu'il se soutient; et voici, mes chers auditeurs, ce que je vous prie de bien observer. Quoique l'engagement où se trouve saint Etienne de converser avec un sexe si faible lui-même, et si capable d'affaiblir les plus forts, soit une de ces fonctions qui, dans tous les temps, ont donné plus de prise à la médisance; par un effet tout opposé, c'est ce qui augmente l'opinion et la haute estime qu'on a conçue de sa personne. Sa réputation est si bien établie, que la plus rigide censure est forcée sur ce point de le respecter. Etienne, à la fleur de son âge, et dans l'exercice de son ministère, converse avec des femmes, dirai-je sans scandale? c'est peu, si vous le voulez; dirai-je sans reproche? c'est beaucoup; dirai-je sans soupçon? c'est encore plus; mais ce n'est point assez : car il le fait avec honneur, il le fait avec fruit, il le fait avec une édification qui se communique à toute l'Eglise : voilà ce qui approche du miracle. Voulez-vous voir, chrétiens, de quelle distinction et de quel poids est cette louange pour Etienne? souvenez-vous de ce qu'ont eu à essuyer les plus grands saints en de pareilles occasions, souvenez-vous de ce qu'il en coûta à saint Jérôme : c'était un homme vénérable, et par sa doctrine, et par son austérité; un homme crucifié et mort au monde, un homme dont la vie était une affreuse et perpétuelle pénitence. Toutefois, quelles persécutions, quoique injustes, n'eut-il pas à soutenir. quels bruits, quoique mal fondés, la critique ne répandit-elle pas contre sa conduite? Malgré les sages précautions dont il usa dans la direction de ces illustres Romaines qu'il avait gagnées à Dieu, de quelles couleurs, quoique fausses, n'entreprit-on pas de le noircir? de quelles apologies n'eut-il pas besoin pour justifier son zèle quoique saint, et ses intentions quoique pures? Quelles plaintes n'en faisait-il pas, et comment lui-même s'en est-il expliqué? Chose étrange (ce sont ses propres paroles dans une de ses épîtres), avant que je connusse Paule, tout l'univers se déclarait en ma faveur; il n'y avait point d'éloge qu'on ne me donnât, point de vertu qui

ne fût en moi, point de place où je n'eusse droit de prétendre, jusque-là qu'on me jugeait digne du souverain pontificat : *Antequam domum sanctæ Paulæ nossem, totius in me urbis consonabant studia ; dignus summo sacerdotio decernebar ; dicerbar humilis, sanctus, discretus.* Mais depuis, ajoutait-il, que j'ai commencé à honorer cette servante de Dieu, et à prendre soin de son âme, dès là, par une bizarre révolution, tout s'est soulevé contre moi ; on ne m'a plus trouvé aucun mérite ; j'ai cessé d'être ce que j'étais, toutes mes vertus m'ont abandonné : *Sed postquam illam pro merito suæ castitatis colere cœpi, omnes me illico deseruere virtutes.*

Que veux-je conclure de là, chrétiens ? Vous le voyez : que, comme il n'y a rien à quoi la censure s'attache plus malignement qu'à ce qui regarde ces fréquents entretiens des ministres de Jésus-Christ avec ses épouses ; rien où il soit plus difficile à un serviteur de Dieu d'avoir pour soi le suffrage du public, puisque les saints, même les plus autorisés, tel qu'était entre les autres saint Jérôme, y sont à peine parvenus ; aussi n'est-il rien où ce qui s'appelle exactitude de devoir, sainteté de mœurs, irrépréhensibilité de vie, soit plus nécessaire et tout ensemble plus glorieux : c'est donc là ce qui fait la gloire de saint Étienne. Car pourquoi est-il respecté, révéré, canonisé par la voix publique, dans un ministère où les autres sont si sujets à être calomniés et décriés ? Ah ! mes frères, répond saint Augustin, ne vous en étonnez pas ; c'est qu'il était rempli de cette grâce qui rend les hommes parfaits selon Dieu et selon le monde : *Stephanus autem plenus gratia ;* c'est que, pour correspondre à cette grâce, il avait toute la vigilance et tous les égards que demandait l'honneur de sa profession ; c'est qu'agissant par le mouvement de cette grâce, il se comportait envers le sexe dévot comme un homme au-dessus de l'humanité, avec la pureté d'un ange et la modestie d'une vierge ; grave sans affectation, prudent sans dissimulation, mortifié et austère sans dureté, charitable et doux sans faiblesse ; c'est qu'étant sanctifié par l'onction de cette grâce, on pouvait à la lettre dire de lui qu'il était cet ouvrier dont parle l'Apôtre, qui marche la tête levée, et qui ne fait rien dont il puisse rougir : *Operarium inconfusibilem* [1]. Pour cela, reprend saint Augustin, on lui donne la conduite des femmes, et par là il reçoit authentiquement le témoignage qu'on lui doit, de la plus épurée, de la plus solide et de la plus consommée vertu : *Virgo præponitur feminis, et in hoc testimonium accipit integerrimæ castitatis* ; par là il s'acquiert l'estime, non-seulement des domestiques de la foi, mais des étrangers ; par là il triomphe de ses ennemis qui, transportés de fureur, après avoir fait de vains efforts pour opprimer son innocence, grincent des dents contre lui, parce que toutes les accusations dont ils le chargent se détruisent d'elles-mêmes, et ne peuvent rien contre cet honorable témoignage que lui rend malgré eux la vérité : *Dissecabantur cordibus suis, et stridebant dentibus in eum* [1] ; par là, dis-je, il triomphe de la calomnie, et c'était aussi le grand moyen, le moyen unique d'en triompher ; car, pour continuer à faire de cet éloge notre instruction particulière, prétendre être à couvert de la médisance sous un autre voile que celui de l'innocence ; espérer que les hommes nous épargneront, tandis que nous ne marchons pas dans les voies droites ; croire qu'on excusera nos vices par la considération de nos personnes, c'est nous flatter, chrétiens, et nous méconnaître : fussions-nous les dieux de la terre, on nous jugera ; et s'il y a du faible en nous, on nous condamnera. Il n'y a que la probité, et la probité reconnue, qui puisse être au-dessus des discours et des jugements du monde.

Venons au détail, et développons ce point de morale si naturellement enfermé dans mon sujet. Ainsi, mes chers auditeurs, prétendre, surtout dans le siècle où nous vivons, échapper à la malignité du monde par une autre voie que par celle d'une exacte et constante régularité ; pour une femme, par exemple, se persuader qu'elle pourra se donner impunément toute sorte de liberté, sans que l'on pense à elle, ni qu'on parle d'elle ; qu'il lui sera permis d'entretenir tels commerces qu'il lui plaira, sans qu'on en tire des conséquences au préjudice de son honneur ; qu'elle aura droit d'avoir dans le monde des liaisons dangereuses et suspectes, sans qu'on ait droit de s'en scandaliser ; et que, quoi qu'elle fasse, on sera obligé à ne rien croire, à ne rien soupçonner, à ne rien voir ; ou plutôt qu'on sera obligé à s'aveugler soi-même, pour la supposer régulière et sage ; n'est-ce pas une prétention aussi chimérique qu'injuste ? cependant c'est la prétention de tant de femmes mondaines. On veut avoir tout le crédit de la bonne vie et toute la réputation de la vertu, sans qu'il en coûte de se contraindre, ni de s'assujettir à aucune règle ; disons mieux : on veut avoir tout le crédit de la vertu et de la bonne vie, avec toute l'indépendance du libertinage et du vice. Ainsi verrez-vous des femmes, engagées dans

[1] II Tim., I, 15.

[1] Act., VII, 54.

des sociétés que la charité même la plus indulgente ne peut excuser, ni favorablement interpréter, se piquer néanmoins d'être exemptes de reproches, vouloir qu'on les estime telles, trouver mauvais qu'on n'en convienne pas, prendre à partie ceux qui en doutent et qui se malédifient de leurs actions ; et cela, sous prétexte de l'obligation que Dieu nous impose de ne point juger. Obligation sur laquelle elles sont éloquentes, parce qu'elles y sont intéressées ; sans considérer que, si ce principe avait toute l'étendue qu'elles lui donnent, les plus honteux désordres régneraient tranquillement dans le monde, puisqu'il ne serait plus permis d'en condamner les apparences, qui néanmoins en font tout le scandale ; et que les apparences, ainsi autorisées, en fomenteraient les plus pernicieux effets. Mais ce sont, me direz-vous, des jugements téméraires qu'on fait de moi ; et moi, je prétends que ce sont des jugements raisonnables, prudents, bien fondés. Ils peuvent être faux ; mais dans la conduite peu circonspecte que vous tenez, ils ne peuvent être téméraires : car vous devez savoir que tout jugement désavantageux n'est pas jugement téméraire ; et que souvent, dans la matière dont je parle, moins de chose que vous ne pensez suffit pour nous mettre en droit de prononcer. Et en effet, du moment que vous ne gardez pas les bienséances qui conviennent à votre état ou à votre sexe, et que vous vous donnez certaines libertés qui choquent les lois de la modestie et de la prudence chrétienne, vous justifiez tous les jugements que je fais de vous. Si je me trompe en me scandalisant, vous êtes responsable devant Dieu de mon scandale et de mon erreur. Mais cet homme, ajoutez-vous, dont on me reproche la fréquentation comme un crime, est l'homme du monde à qui je dois le plus de reconnaissance, et qui m'a le plus sensiblement obligée. Que concluez-vous de là ? En est-il moins homme ? en est-il moins dangereux pour vous ? en êtes-vous moins un objet de passion pour lui ? n'est-ce pas pour cela même que vous devez le craindre, et que ce qui serait peut-être indifférent à l'égard d'un autre, doit à son égard alarmer votre conscience et vous troubler? C'est en ceci, mes chers auditeurs, plus qu'en tout le reste, qu'il faut accomplir le précepte de l'Apôtre, lequel nous ordonne de faire le bien, non-seulement devant Dieu, qui en est le juge, mais devant les hommes, qui en sont les témoins : *Providentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus* [1]. Voilà en quoi saint Etienne s'est signalé, et ce qu'a opéré dans sa personne la grâce dont il était rempli : *Stephanus plenus gratia.*

Mais allons plus avant. J'ai dit qu'en prêchant Jésus-Christ, Etienne avait fait paraître dans son ministère une sagesse toute divine, et je n'en veux point d'autre preuve que cet incomparable discours qu'il fit dans la synagogue, lorsque, toutes les sectes du judaïsme s'étant élevées contre lui, il soutint seul la cause de Dieu et l'honneur de l'Évangile. Vit-on jamais dans un discours tant de dignité avec tant de modestie, tant de véhémence avec tant de douceur, tant de force avec tant d'insinuation, tant de fermeté avec tant de charité? et ne fut-ce pas là le plus évident témoignage de la haute et sublime sagesse qui l'éclairait? Avec cela, faut-il s'étonner s'il eut le don de persuader ou du moins de confondre les juifs les plus passionnés pour leur loi? Vous êtes infidèles à Dieu, leur disait-il, animé de zèle, et ne respirant que leur conversion (car pour votre édification, chrétiens, souffrez que je le rapporte ici en propres termes, ce discours de saint Etienne, qui, sans contredit, est un des monuments les plus authentiques du christianisme); vous êtes infidèles à Dieu, mais je n'en suis point surpris, vous ressemblez à vos pères : tel a été leur aveuglement et leur sort malheureux; ainsi ont-ils, par leur conduite, irrité Dieu dès les premiers temps. Voyez comme ils trahirent Joseph, le plus innocent des hommes et la figure du Messie, en le vendant à des étrangers voyez comme ils traitèrent Moïse, leur législateur et leur chef, en murmurant contre ses ordres, en se révoltant malgré ses miracles, en adorant un veau d'or pour lui faire insulte, c'était ce Moïse qui leur promettait un Dieu Sauveur, et ils ne l'ont pas cru : voyez comme ils ont reçu les prophètes; en est-il venu un seul qu'ils n'aient pas persécuté? dites-moi celui dont ils ont épargné le sang? et néanmoins ces prophètes, étaient les députés de Dieu, et leur annonçaient la venue du Christ. Il n'est donc pas surprenant, concluait Etienne, que leur mauvais exemple vous ait séduits; mais ce que je déplore, c'est que vous ne vouliez pas enfin ouvrir les yeux, que vous ne profitiez pas de leur malheur, et qu'au lieu de vous rendre sages par la vue des châtiments que Dieu a exercés sur eux, vous remplissiez la mesure de leurs crimes, et vous deveniez encore plus coupables qu'eux : car ils n'ont fait mourir que les prophètes et les précurseurs du Messie; et vous avez crucifié le Messie même et le Dieu des prophètes. C'est ainsi, dis-je, que saint Etienne pressait les juifs,

[1] Rom., XII, 17

sans qu'aucun d'eux pût résister à la sagesse et à l'Esprit divin qui parlait en lui : *Et non poterant resistere sapientiæ et Spiritui qui loquebatur* [1]. S'il eût dit tout cela avec fierté et d'une manière impérieuse, en les convainquant même par ses raisons, il les aurait aigris; mais parce qu'il était plein de sagesse, il accompagnait tout cela de tant de grâce, de ménagement, de respect pour leurs personnes, qu'il montrait bien que c'était en effet la sagesse qui parlait par sa bouche : *Viri fratres et patres, audite* [2] : Mes frères, ajoutait-il, écoutez-moi; c'est pour votre salut que Dieu m'inspire le zèle dont je suis touché ; je ne suis ni un inconnu ni un étranger à votre égard, je fais profession de la même foi que vous, je suis comme vous de la race d'Abraham, je vous honore tous comme mes pères ; mais encore une fois, ne méprisez pas ma parole, rendez-vous à mes remontrances, et ne rejetez pas la grâce que Dieu vous offre par mon ministère. Il parlait, chrétiens, comme un ange du ciel, et ses ennemis mêmes apercevaient dans son visage je ne sais quoi de céleste : *Et intuentes eum... viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli* [3]. Mais enfin parce qu'il en voit quelques-uns, malgré de si salutaires avertissements, persister dans leur incrédulité, son zèle s'enflamme, et il en vient aux reproches et aux menaces : *Dura cervice et incircumcisis cordibus... vos semper Spiritui Sancto resistitis* [4] ; Allez, âmes indociles, esprits durs, cœurs incirconcis, vous êtes parvenus au comble de l'obstination, et il n'y a rien à attendre de vous qu'une éternelle résistance au Saint-Esprit et à la vérité. Eh bien! confirmez-vous dans votre malice, achevez ce que vos pères ont commencé, soyez des réprouvés comme eux : *Sicut patres vestri, ita et vos* [5]. Autant de foudres, mes chers auditeurs, qui partaient de la bouche de saint Etienne, tandis que les juifs confondus demeuraient dans le silence : pourquoi? parce que c'était la sagesse, non pas de l'homme, mais de Dieu, qui s'expliquait par l'organe de ce fervent prédicateur.

Or, à combien de pécheurs pourrais-je adresser ces reproches qu'Etienne faisait à une nation aveugle et rebelle? Il y a si longtemps, chrétiens, qu'on vous prêche dans cette chaire les vérités du salut : Dieu vous a envoyé des ministres de son Evangile, qui vous ont même persuadés; des prédicateurs éloquents et touchants, que plusieurs ont écoutés avec fruit. Si donc il y avait ici de ces cœurs indomptables et inflexibles de qui saint Etienne parlait : *Dura cervice, et incircumcisis cordibus* ; pourquoi leur dirai-je, vous obstinez-vous à ne pas sortir de votre désordre, et pourquoi opposez-vous aux saintes maximes de la sagesse chrétienne, dont on a soin de vous instruire, une fausse sagesse du monde, qui est ennemie de Dieu? car voilà, hommes du siècle, ce qui vous endurcit et ce qui vous perd. Comme les juifs voulaient être sages selon leur loi, et non pas selon la loi de Jésus-Christ, vous voulez être sages selon le monde, prudents selon le monde, intelligents, prévoyants, habiles selon le monde : vous voulez accorder Jésus-Christ avec le monde, son Evangile avec les lois du monde, son Esprit avec l'esprit du monde; tout convaincus que vous êtes de vos devoirs envers Dieu, vous ne pouvez vous résoudre à aller contre le torrent du monde, vous craignez la censure du monde, vous vous faites une obligation et une nécessité de vous conformer aux usages du monde, et de vivre comme on vit dans le monde. Tel est le principe de cette dureté de cœur, qui, comme un obstacle invincible, arrête votre conversion : or, pensez-vous que ces juifs soulevés contre Jésus-Christ, et dont saint Etienne avait entrepris de combattre l'infidélité, fussent plus coupables que vous dans leur endurcissement et dans leur impénitence? Je soutiens, moi, que votre endurcissement est, sans comparaison, plus criminel, et que par mille endroits leur impénitence a dû paraître devant Dieu plus excusable et plus pardonnable que la vôtre.

Non, mes chers auditeurs, ne nous flattons point ; ces juifs que saint Etienne a confondus, quelque idée que nous en ayons étaient moins infidèles que nous. Ils péchaient par un faux zèle de religion, et nous péchons par un fonds de libertinage qui va souvent jusqu'à l'irréligion; ils fermaient leurs oreilles et leurs cœurs à la parole de Dieu, et nous, par un outrage encore plus grand, nous n'entendons cette parole que pour en être les censeurs et les prévaricateurs ; ils résistaient au Saint-Esprit, mais dans un temps où le Saint-Esprit était à peine connu; notre confusion est que ce divin Esprit ayant rempli tout l'univers de ses lumières et sanctifié le monde par sa venue, il trouve en nous la même résistance, et qu'après les merveilleux effets et les prodigieux changements dont son adorable mission a été suivie, on puisse encore nous dire : *Vos semper Spiritui Sancto resistitis*. La source de ce déréglement, je le répète, c'est cette malheureuse sagesse

[1] Act., VI, 10. — [2] Ibid., VII, 2. — [3] Ibid., VI, 15. — [4] Ibid., VII, 51. — [5] Ibid.

du monde dont nous sommes prévenus : car avec cela il est impossible que Dieu se communique à nous, puisque cette sagesse du monde, selon saint Paul, est une sagesse charnelle, et que Dieu est un pur esprit. Tout ce que Dieu opère en nous, cette sagesse du monde le détruit : Dieu nous éclaire, et cette sagesse du monde nous aveugle; Dieu nous anime et nous excite, et cette sagesse du monde nous rend froids et lâches; Dieu nous donne des désirs de pénitence, et cette sagesse du monde les étouffe. Il faut donc, si je veux que l'Esprit de Dieu agisse en moi, que je renonce à cette fausse sagesse, et que la première règle de ma conduite soit la sagesse évangélique. Non, je ne veux plus vivre selon les lois de cette sagesse mondaine que Dieu réprouve. Non-seulement je déteste les folies du monde, les extravagances du monde, mais la sagesse même du monde : car ce monde, ennemi de Dieu, est réprouvé jusque dans sa sagesse; et sa sagesse prétendue est son désordre capital. S'il affectait moins d'être sage, tout monde qu'il est, il serait moins corrompu, puisqu'il est évident que sa plus dangereuse corruption vient de l'orgueil que lui inspire la sagesse dont il se pique. Je veux donc, en m'attachant pour jamais à la maxime de l'Apôtre, devenir fou selon le monde, pour être sage selon Dieu; passer pour insensé aux yeux du monde, afin d'être fidèle et chrétien aux yeux de Dieu : *Si quis videtur... sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens* [1]. Revenons à l'éloge de saint Etienne. Vous l'avez vu plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère; voyez-le maintenant plein de force dans la consommation de son martyre : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un païen qui l'a dit, et la seule raison humaine, indépendamment de la foi, lui a suffi pour le comprendre : il n'y a point de spectacle plus digne de Dieu qu'un homme aux prises avec la mauvaise fortune, et qui triomphe par sa constance de ses disgrâces et de ses malheurs : *En spectaculum ad quod respiciat intentus operi suo Deus, vir compositus cum mala fortuna* [2]. Je puis, chrétiens, pour la gloire de notre religion, enchérir sur la pensée de ce philosophe, et vous faire voir dans la personne de saint Etienne un spectacle encore plus divin ; je veux dire un homme, non pas simplement aux prises avec la mauvaise fortune, mais livré à la cruauté et à la rage de tout un peuple qui l'accable de coups, et dont il triomphe par son héroïque patience ; un homme vainqueur de soi-même, et qui, supérieur à tous les sentiments de la nature, triomphe de la haine de ses ennemis par son héroïque charité : deux miracles où notre saint a fait éclater cette force dont il était rempli : *Plenus fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo* ; deux prodiges dignes de l'attention de Dieu : *Spectaculum ad quod respiciat intentus operi suo Deus* ; le prodige de la patience de saint Etienne dans toutes les circonstances de sa mort, et le prodige de sa charité envers les auteurs de sa mort. Or, si ces deux prodiges ont servi de spectacle à Dieu, pouvez-vous, mes chers auditeurs, être assez attentifs à les contempler, tandis que je vous les propose comme des modèles qui doivent vous instruire et vous édifier ?

Saint Etienne est le premier qui ait souffert la mort pour Jésus-Christ ; c'est-à-dire qu'il a été le premier témoin de la divinité de Jésus-Christ, le premier confesseur de son nom, le premier martyr de son Evangile, le premier combattant des armées de Dieu, en un mot, le premier héros du christianisme et de la loi de grâce. Ainsi l'Eglise le reconnaît-elle dans la solennité de ce jour. Et afin que vous ne pensiez pas que cette primauté soit un vain titre qui n'ajoute rien au mérite du sujet, souvenez-vous de ce qui arriva en figure au peuple juif, lorsque, poursuivi par Pharaon, il se trouva réduit à la nécessité inévitable de traverser la mer Rouge, pour se délivrer de l'oppression et de la servitude des Egyptiens. C'est saint Chrysostome qui fait cette remarque. Moïse, par une vertu divine, ayant étendu sa main sur les eaux, les avait déjà divisées, et montrait aux israélites, dans la profondeur de cet abîme qui venait de s'ouvrir à leurs yeux, le chemin qu'ils devaient prendre et qui les devait sauver. Toutes les tribus étaient rangées en ordre de milice ; mais, quelque confiance qu'ils eussent tous dans la protection de leur Dieu, chacun frémissait à la vue de ce passage ; les flots élevés et suspendus de part et d'autre faisaient trembler les plus hardis. Que fait Moïse ? Pour les rassurer et les fortifier, il marche le premier, il entre dans ce gouffre affreux, le franchit, arrive heureusement à l'autre bord, et détermine, par son exemple et par son intrépidité, tout le reste du peuple à le suivre : figure dont voici l'accomplissement dans saint Etienne. Le Sauveur du monde, qui fut souverainement et par excellence le conducteur du peuple de Dieu, mourant sur la croix, avait ouvert à ses élus, pour

[1] I Cor., III, 18. — [2] Senec.

arriver au terme du parfait bonheur, une voie aussi difficile que nouvelle ; savoir, la voie du martyre, qui, selon la pensée des Pères, devait faire, par l'effusion du sang, comme une espèce de mer Rouge dans l'Eglise. Un nombre infini de chrétiens étaient destinés à essayer, si je puis parler de la sorte, le passage de cette mer ; mais parce qu'ils étaient faibles, il fallait les encourager et les soutenir. Qu'a fait Dieu, ou plutôt qu'a fait saint Etienne, suscité de Dieu pour être leur chef après Jésus-Christ ? Comme un autre Moïse, il s'expose le premier, il marche à leur tête, il les attire par son exemple, en leur faisant voir que la mort endurée pour Dieu, que la voie du sang répandu pour le nom de Jésus-Christ, est un chemin sûr qui conduit à la gloire et à la vie : et voilà ce qui lui acquit la qualité de prince des martyrs. Après lui, tous les autres sont devenus inébranlables, et les plus sanglantes persécutions ne les ont point étonnés ; mais ils marchaient sur les pas de saint Etienne ; c'était saint Etienne qui les animait tous ; et, s'il m'est permis de le dire, ils participaient tous à la plénitude de sa force : *Plenus fortitudine.*

Ce n'est pas assez : outre qu'il souffre le premier, il souffre de tous les genres de martyre un des plus cruels ; car on le condamne à être lapidé : supplice prescrit pour punir le plus grand des crimes, qui fut le blasphème contre la loi, dont on accusait Etienne. Que dis-je ? ce supplice eut quelque chose encore pour lui de singulier, et le voici : au lieu d'y procéder dans l'ordre et selon les formes de la justice, on le fait avec emportement et avec fureur : *Et impetum fecerunt unanimiter in eum* [1]. On se jette sur ce saint diacre, on l'outrage et on l'insulte, on l'entraine hors de la ville ; et là, sans nul sentiment d'humanité, après avoir déchargé sur son sacré corps une grêle de pierres, on le laisse expirer dans les plus violentes douleurs. Que vit-on jamais de plus barbare ! mais aussi vit-on jamais rien de plus surprenant que la patience de cet illustre martyre ? sous cette grêle de pierres, il demeure ferme et immobile ; il conserve au milieu de son tourment toute la tranquillité et toute la paix de son âme ; il s'entretient avec Jésus-Christ, il lui recommande les besoins de l'Eglise, il pense à la conversion de Paul. Quel miracle de force ! il est si grand, que le Fils de Dieu en veut être lui-même spectateur ; car c'est pour cela qu'il se lève de son trône, et que, touché de ce prodige, il se tient debout pour le considérer : *Video cœlos apertos, et Filium hominis stantem a dextris Dei* [1]. Il ne se lève pas, dit saint Ambroise, pour compatir à saint Etienne : une si heureuse mort n'était pas un objet de compassion ; mais il se lève pour voir combattre son serviteur, dont il regarde la patience comme son propre triomphe : *Surgit exultans de victoria famuli sui, et illius patientiam suum ducens triumphum.* Il se lève pour être plus prêt à recevoir dans le sein de la gloire ce généreux athlète de la foi ; *Surgit, ut paratior sit ad coronandum athletam.* Car c'est bien ici, Seigneur, que vous vérifiâtes à la lettre ces paroles du psaume : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso* [2]. Les juifs accablaient Etienne de pierres, et vous vous serviez de ces pierres pour le couronner ; ils lui en faisaient un supplice, et vous lui en faisiez un diadème d'honneur ; leur cruauté semblait être de concert avec votre magnificence ; vous vouliez mettre sur sa tête une couronne de pierres précieuses, et ils vous en fournissaient la matière : en effet, quelles pierres furent jamais plus précieuses que celles qui produisirent à l'Eglise ce premier martyr de notre religion ?

Or, pour nous appliquer ceci, chrétiens, savez-vous ce qui m'afflige ? C'est la comparaison que je fais de notre lâcheté avec cette force héroïque de saint Etienne. Je dis de notre lâcheté, soit dans les maux de la vie que nous avons à supporter, soit dans les biens dont nous avons à user, puisque, dans l'un et dans l'autre état, nous la faisons également paraître : car voilà, mes chers auditeurs, ce que nous devons aujourd'hui nous reprocher devant Dieu. Saint Etienne, avec un courage invincible, a soutenu le plus rigoureux martyre, et nous, dans les moindres épreuves, nous témoignons des faiblesses honteuses ; une légère disgrâce, une contradition, une humiliation, nous fait perdre cœur ; et de là viennent ces abattements, ces chagrins, ces impatiences et ces désespoirs où notre vie se passe. De là ces troubles qui nous agitent, qui nous désolent, qui nous ôtent toute attention à nos devoirs les plus essentiels, qui nous causent de mortels dégoûts pour les plus saints exercices de la piété, qui nous mettent dans une espèce d'impuissance de nous élever à Dieu, qui ébranlent jusqu'aux fondements de notre foi, et qui nous font non-seulement croire que Dieu nous abandonne, mais souvent douter s'il y a un Dieu et une Providence ; ne considérant pas, aveugles et insensés que nous sommes, et ne voyant pas que c'est par là même que nous devons être convaincus qu'il y a un

[1] Act., VII, 56.

[1] Act., VII, 55. — [2] Psal., XX, 4.

Dieu qui nous gouverne, et une Providence qui veille sur nous, puisqu'il est vrai qu'à notre égard, comme à l'égard de saint Etienne, les persécutions et les croix sont la précieuse matière dont notre couronne doit être formée; que sans cela le royaume de Dieu ne serait plus cette place de conquête qui ne peut être emportée que par violence ; que c'est pour cela que nous sommes les enfants des saints, et que nous n'avons pas encore résisté, comme eux, jusqu'à verser du sang.

Tel est, dis-je, le premier sujet de ma douleur : et voici l'autre, encore plus touchant : saint Etienne, plein force, a triomphé des tourments et de la mort ; et nous, tous les jours, nous sommes vaincus par la mollesse et par les douceurs de la vie. Ah ! mes frères, disait saint Cyprien parlant au peuple de Carthage, il est bien étrange que la paix dont jouit présentement l'Eglise n'ait servi qu'à nous corrompre et à nous pervertir. Tant que la persécution a duré, nous étions vifs et ardents ; mais maintenant que le christianisme respire, nous languissons ; nous n'avons plus à combattre que nous-mêmes, et nous succombons ; nos vices sont nos seuls persécuteurs, et nous leur cédons. C'est l'oisiveté qui nous affaiblit, c'est la prospérité qui nous relâche, c'est le plaisir qui nous enchante : *Et nunc frangunt otia, quos bella non vicerant.* Je vous dis de même, mes chers auditeurs ; notre confusion est que la foi ayant été, dans les martyrs, victorieuse de la barbarie et de l'inhumanité, elle soit aujourd'hui, dans la plupart des chrétiens, esclave de la volupté et de la sensualité : car, il faut l'avouer et en rougir, on ne sait plus de nos jours ce que c'est que la force chrétienne ; on ne pense pas seulement à résister au péché ; on ne se met pas même en défense contre l'iniquité du siècle. Des trois ennemis du salut que l'Apôtre nous marque, le démon, la chair et le monde, le plus redoutable, c'est la chair ; mais bien loin de la traiter en ennemie, on la flatte, on l'épargne, on la nourrit autant qu'il est possible dans les délices, et l'on se trouve ensuite honteusement asservi et livré à ses désirs impurs : le plus artificieux, c'est le démon ; et bien loin d'être en garde contre lui, on est d'intelligence avec lui, on se plaît à en être tenté, ou plutôt on se suscite à soi-même des tentations plus dangereuses que toutes celles qui viennent de lui : le plus contagieux, c'est le monde ; et bien loin de le fuir, on le recherche, on l'idolâtre, on en veut être approuvé et applaudi, on se fait un mérite de s'y attacher : ces armes spirituelles dont le même saint Paul voulait que nous fussions revêtus pour repousser des ennemis si formidables, c'est-à-dire ce bouclier de la foi, cette cuirasse de la justice, ce glaive de la parole de Dieu, on se rend tout cela inutile, parce qu'on n'en fait aucun usage. Ces moyens établis de Dieu pour se fortifier contre les attaques et les ruses du tentateur, c'est-à-dire la pénitence, la vigilance, la persévérance dans la prière et dans les bonnes œuvres, ne nous servent à rien, parce qu'on refuse de les prendre ; on se rebute de tout, ou s'effraye de tout ; les moindres difficultés sont des monstres pour nous et de spécieux prétextes pour ne rien entreprendre, ou pour tout quitter. Ce n'est pas qu'on n'en ait des remords, ce n'est pas qu'on ne s'aperçoive bien que le relâchement où l'on vit est directement opposé à l'esprit de l'Evangile ; mais on se contente d'en accuser sa faiblesse, sans l'imputer jamais à son infidélité ni à sa malice. Votre faiblesse, mon cher auditeur ? et à qui est-ce de la vaincre qu'à vous-même ? Or, quelles violences vous faites-vous ? quelles victoires remportez-vous? vous êtes faible dans les moindres rencontres ; mais que serait-ce donc s'il fallait rendre à votre Dieu le témoignage que lui ont rendu les martyrs ? auriez-vous le courage de souffrir comme eux ? et pour juger si vous l'auriez alors, l'avez-vous dès à présent ? si vous ne l'avez pas, êtes-vous chrétien ? si vous l'avez, que ne le faites-vous voir dans les occasions que Dieu vous en fournit ? C'est là ce que saint Etienne vous prêche ; et je vous annonce, moi, que quand la voix de son sang ne le dirait pas, les pierres dont les juifs le lapidèrent vous le feront entendre malgré vous dans le jugement de Dieu: *Dico vobis, quia... lapides clamabunt* [1].

Je dis plus : parce que saint Etienne était plein de force, j'ajoute qu'il a triomphé d'un autre ennemi plus difficile encore à vaincre que la mort, qui est la passion de la vengeance; et voilà le prodige de sa charité. Si je vous disais qu'il s'est contenté de pardonner à ses ennemis, en ne leur voulant point de mal, peut-être vous flatteriez-vous d'accomplir aussi bien que lui la loi de la charité parfaite : car c'est, dans le style du monde, à quoi communément on la réduit. Cet homme m'a offensé, et je lui pardonne, mais qu'on ne me demande rien davantage ; j'oublie l'injure qu'il m'a faite, mais qu'on ne me parle point de lui ; je ne lui ferai nul tort, mais qu'il n'attende de moi nulle grâce. Fantôme de charité, dont on se laisse aveugler jusqu'à s'en faire

[1] Luc., XIX, 40.

une fausse conscience. Mais quand, pour vous détromper d'une erreur si pernicieuse, je vous dis que saint Etienne a voulu du bien à ceux qui le lapidaient ; quand je vous dis qu'il les a aimés jusqu'à se faire leur intercesseur auprès de Dieu, jusqu'à prier Dieu pour eux avec plus de zèle que pour lui-même, jusqu'à leur obtenir, par son crédit, des grâces insignes ; qu'avez-vous à répondre, et que pouvez-vous opposer à cet exemple? Oui, mon cher auditeur, c'est à cet exemple que j'en appelle de toutes les maximes que vous inspire le monde, pour vous justifier à vous-même vos vengeances : saint Etienne a aimé ses ennemis ; il n'avait garde de les haïr, dit saint Augustin, car il savait qu'il leur était redevable de toute sa gloire, et que c'était par eux que le royaume du ciel lui était ouvert : *Nesciebat iis irasci, per quos sibi videbat regni cœlestis aulam aperiri.* Si vous agissiez dans les vues de la foi, ce seul motif suffirait pour étouffer tous les ressentiments qui se forment dans votre cœur. En effet, cet homme que vous prétendez être votre ennemi, cet homme qui vous a piqué, qui vous a raillé, qui vous a décrié et calomnié ; cet homme qui vous a rendu et qui vous rend sans cesse de mauvais offices, est celui que la Providence a destiné pour être un des instruments de votre salut, pour être un moyen de votre sanctification, pour servir à vous faire pratiquer ce qu'il y a de plus méritoire et de plus saint devant Dieu. Or en cette qualité, quoique d'ailleurs votre ennemi, n'est-il pas juste que vous l'aimiez et même que vous le respectiez ? Non-seulement saint Etienne a aimé ses persécuteurs, mais il les a aimés parce qu'ils étaient ses persécuteurs. Que font les juifs, en le lapidant? Ecoutez la pensée de saint Fulgence, qui vous paraîtra aussi solide qu'ingénieuse : Saint Etienne, dit ce Père, comme premier martyr du christianisme, est une des pierres vivantes dont Jésus-Christ commence à bâtir son Eglise ; et les juifs, qui sont eux-mêmes des cœurs de pierre, frappant cette pierre mystérieuse, en font sortir les étincelles de la charité et de l'amour divin : *Dum lapidei judæi Stephanum percutiunt, ignem ex eo charitatis eliciunt.* Excellente idée d'une charité vraiment chrétienne ! Aimer ceux qui vous font du bien, ceux qui sont dans vos intérêts, ceux qui vous servent et qui vous plaisent, c'est la charité des païens, et pour cela il ne faut point avoir recours à l'Evangile ; mais aimer ceux qui vous haïssent, ceux qui vous persécutent, ceux qui vous oppriment, et les aimer, lors même qu'ils travaillent avec plus d'ardeur et qu'ils sont même plus obstinés à vous opprimer, c'est la charité du chrétien, c'est l'esprit de la religion, c'est ce qui doit vous discerner du juif et de l'infidèle ; sans cette charité parfaite, dont Jésus-Christ a été le modèle et le législateur, en vain seriez-vous aussi mortifié et aussi austère que les plus fervents religieux : pour un homme du monde comme vous, voilà en quoi consiste votre essentielle austérité et votre première mortification.

Ah ! chrétiens, n'admirez-vous pas jusqu'où va la force de ce prodigieux amour d'Etienne pour ses ennemis ? Pendant qu'ils le lapident, il intercède pour eux, il demande grâce pour eux, il plaide leur cause ; et il la plaide si éloquemment, dit saint Augustin, qu'il paraît bien que c'est la charité même et le Saint-Esprit qui parle par sa bouche. Seigneur, s'écrie-t-il en s'adressant au Fils de Dieu, ne leur imputez pas ce péché : c'est vous-même qui sur la croix m'avez appris, par votre exemple, à tenir ce langage ; et je ne crains point que ma prière en faveur de ces malheureux soit téméraire et présomptueuse, puisqu'elle est conforme à la vôtre, et fondée sur la vôtre. Il est vrai que leur crime est grand ; mais souvenez-vous que vous avez prié votre Père pour la rémission d'un crime mille fois encore plus grand : car vous étiez le Maître et je ne suis que le serviteur et le disciple. J'ai donc droit d'espérer que, puisque vous avez vous-même jugé digne de pardon l'attentat et le déicide commis dans votre adorable personne, l'outrage qu'on me fait aujourd'hui ne sera point irrémissible ; et qu'après que vous avez dit pour ceux qui vous crucifiaient : *Pater, dimitte illis* [1], je puis dire pour les auteurs de ma mort : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum* [2]. C'est ainsi que la charité de saint Etienne cherche à excuser et à disculper ses ennemis. Cela vous paraît héroïque ; et moi je soutiens que cet héroïsme, bien entendu, n'est point un simple conseil, mais un précepte, et que, si vous ne priez sincèrement et de bonne foi pour vos plus cruels ennemis, il n'y a point de salut pour vous. N'est-ce pas ce que vous enseigne l'Evangile, et n'y avez-vous pas lu cent fois ces paroles si expresses : *Orate pro persequentibus... vos, ut sitis filii Patris vestri* [3] ; Priez pour ceux qui vous outragent, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste ? Pouvait-on vous déclarer ce point en des termes plus forts ? n'est-ce pas la règle que saint Etienne a suivie ? en avez-vous une autre que lui ? l'entendez-vous mieux que lui ? pensez-vous et prétendez-vous qu'il vous en coûte moins qu'à lui ?

[1] Luc., XXIII, 34. — [2] Act., VII, 59. — [3] Matth., V, 44, 45.

Qu'il est important, chrétiens, de méditer souvent ces vérités ! Je vous ai dit que saint Etienne avait prié pour ceux qui le lapidaient, avec plus de zèle que pour lui-même. C'est ce qui paraît encore dans la description que saint Luc nous a faite de son martyre : car pourquoi pensez-vous que ce saint diacre, après s'être tenu debout en recommandant son âme à Dieu, fléchisse les genoux pour recommander le salut de ses bourreaux : *Positis autem genibus*[1]? c'est qu'il sait que dans cette posture il sera plus en état d'être exaucé, et d'obtenir pour eux miséricorde. Il avait donc pour ses ennemis, conclut saint Bernard, une charité plus ardente que pour sa propre personne : *Ampliorem ergo pro inimicis, quam pro seipso, habebat sollicitudinem.* Mais, de plus, pourquoi hausse-t-il alors la voix, et pousse-t-il un grand cri vers le ciel : *Clamavit voce magna ?* Pour empêcher, répond le cardinal Pierre Damien, que les cris des juifs n'aillent jusqu'à Dieu, et n'attirent sur eux sa vengeance. Les juifs criaient par un emportement de fureur, et saint Etienne par un excès de charité : *Clamor lapidantium, furoris erat; clamor Stephani, pietatis.* Or il fallait, ajoute ce Père, que le cri de la charité l'emportât sur les cris de la fureur, et c'est ce qui arrive : la voix de saint Etienne est si forte qu'elle se fait seule entendre ; Dieu n'a d'oreilles que pour lui ; et il est si touché de sa prière, qu'il ne peut, ce semble, lui résister, et qu'il répand sur les plus indignes sujets ses grâces les plus abondantes. C'est de là que Saul, le plus violent persécuteur de l'Eglise, est changé en un apôtre, et devient un vaisseau d'élection, comme si Dieu avait entrepris de seconder, par le plus éclatant miracle de sa miséricorde, les prodiges de la charité d'Etienne : car c'est à la charité d'Etienne qu'était attachée la prédestination, la vocation, la conversion de Paul ; puisqu'il est vrai, comme l'a remarqué saint Augustin, que si saint Etienne n'eût prié, l'Eglise n'aurait pas eu ce docteur des nations et cette grande lumière : *Si Stephanus non orasset, Ecclesia Paulum non haberet.* Or tirez la conséquence pour vous-mêmes, mes chers auditeurs, et prenez pour un des signes les plus certains de votre prédestination bienheureuse, cette charité envers vos ennemis.

[1] Act., VII, 59.

Vous êtes pécheurs, et peut-être, au moment que je vous parle, votre conscience est-elle dans un désordre qui vous doit faire trembler ; mais espérez tout, si vous pouvez vous résoudre à aimer chrétiennement cet homme qui s'est tourné contre vous, et dont vous avez reçu une injure qui vous blesse ; car cette victoire que vous remportez sur vous-mêmes, ce sacrifice que vous faites de votre ressentiment, est une preuve convaincante que vous aimez Dieu ; et dès que vous aimez Dieu, vous êtes en grâce avec Dieu.

Ce fut en achevant sa prière que saint Etienne s'endormit paisiblement dans le Seigneur : *Cum hæc dixisset, obdormivit in Domino*[1]. Et il était juste, reprend saint Augustin, qu'il mourût de la sorte, et qu'il ne survécût pas à une prière si sainte. Qu'aurait-il pu dire, ou qu'aurait-il pu faire dans la suite d'une plus longue vie, qui approchât du mérite d'une telle charité ? C'est par là même aussi que je finis, chrétiens, en vous conjurant d'imiter la charité de ce saint martyr, de l'exercer comme lui, cette charité si digne de la perfection et de l'excellence de votre foi ; cette charité que le paganisme n'a point connue, et que la nature ne peut inspirer. Pardonnons, afin que Dieu nous pardonne ; car il nous traitera avec la même indulgence que nous aurons eue pour les autres ; il nous rendra bien pour bien, et grâce pour grâce ; autant que nous aurons remis d'offenses, autant il nous en remettra ; disons mieux : pour une offense remise, il nous remettra toutes les nôtres, et nous couronnera dans son royaume éternel que je vous souhaite, etc.

[1] Act., VII, 59.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

ANALYSE.

SUJET. *Pierre, se retournant, vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, et qui pendant la cène s'était reposé sur son sein.*

La plus glorieuse qualité de saint Jean a été d'être le disciple bien-aimé de Jésus-Christ ; et par son exemple il nous apprend comment nous devons participer nous-mêmes à un avantage si précieux.

DIVISION. La faveur des grands a communément trois défauts essentiels. Elle est injuste de la part du maître qui la donne, orgueilleuse et fière dans la conduite de celui qui la possède, et odieuse à ceux qui n'y parviennent pas. Mais la faveur spéciale

dont Jésus-Christ a gratifié saint Jean eut trois caractères tout opposés. Elle a été parfaitement juste dans le choix que Jésus-Christ a fait de cet apôtre : première partie. Elle a été solidement humble et bienfaisante dans la manière dont cet apôtre en a usé : deuxième partie. Elle n'a rien eu d'odieux à l'égard des autres disciples, auxquels cet apôtre semble avoir été préféré troisième partie.

Première partie. Faveur parfaitement juste dans le choix que Jésus-Christ a fait de saint Jean, 1° parce que cet apôtre été vierge ; 2° parce qu'il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation.

1° Il a été vierge ; et qui ne sait pas combien la virginité plaît à Jésus-Christ, qui est la pureté même ? Comme donc le Sauveur des hommes voulut avoir sur la terre une mère vierge, ne nous étonnons pas qu'il ait voulu pareillement avoir sur la terre un favori vierge, et que ce soit lui qu'il ait fait reposer sur son sein.

2° Il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation. Les autres apôtres abandonnèrent cet Homme-Dieu, mais saint Jean le suivit jusques au Calvaire ; et voilà pourquoi ce Dieu Sauveur lui confia sa mère. C'est ainsi que nous mériterons la faveur de Jésus-Christ, soit par la pureté de l'âme et du corps, soit par la constance dans les dégoûts et les désolations.

Deuxième partie. Faveur solidement humble et bienfaisante dans la manière dont saint Jean en a usé : 1° humble par rapport à lui ; 2° bienfaisante par rapport à nous.

1° Humble et modeste par rapport à lui. Comment parle-t-il de lui-même dans tout son Evangile ? sans se nommer jamais. *C'est ce disciple*, dit-il toujours, comme s'il parlait d'un autre. S'il eût dit : C'est ce disciple qui aimait Jésus, il eût fait connaître en cela son propre mérite ; mais il dit : *C'est ce disciple qui était aimé de Jésus*. Or, à être aimé, il n'y a ni louange ni mérite. Quand il s'est nommé ailleurs, c'est pour s'appeler seulement notre frère : *Jean votre frère*.

2° Bienfaisante et utile pour nous. Si saint Jean est entré dans tous les secrets de Jésus-Christ, ç'a été pour nous les communiquer. C'est à lui que nous devons la connaissance des personnes divines, et des plus profonds mystères de la religion. Telle est la manière dont nous devons user nous-mêmes des faveurs et des grâces du ciel. Soyons humbles en les recevant, et ne cherchons point à nous en glorifier. Faisons-en part au prochain, et employons-les à son utilité. Par exemple, sommes-nous riches, soulageons les pauvres.

Troisième partie. Faveur qui n'a rien eu d'odieux par rapport aux autres disciples, auxquels saint Jean semble avoir été préféré ; car elle ne l'a pas exempté plus que les autres de boire le calice de Jésus-Christ et de souffrir. Au lieu d'un martyre que les autres ont souffert, il en a enduré trois : l'un au Calvaire, le second dans Rome, et le troisième dans son exil.

1° Au Calvaire, et ce fut le martyre de son cœur. Que ne souffrit-il pas en voyant expirer son Maître !

2° Dans Rome, et ce fut le martyre de sang. Quel supplice d'être plongé peu à peu dans l'huile bouillante !

3° Dans son exil, où il mourut. C'est ainsi que Dieu aime ses élus, et n'espérons pas qu'il nous aime autrement. Nous buvons tous le calice des souffrances ; mais combien le boivent en réprouvés, au lieu de le boire comme les amis ; et les élus de Dieu !

Conversus Petrus vidit illum discipulum quem diligebat Jesus sequentem, qui et recubuit in cœna super pectus ejus.

Pierre, se retournant, vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, et qui pendant la cène s'était reposé sur son sein. (*Saint Jean*, chap., XX, 21.)

Tel est, chrétiens, en deux mots, l'éloge du bienheureux apôtre dont nous solennisons la mémoire en ce saint jour ; voilà ce qui nous le doit rendre vénérable, ce qui nous doit inspirer pour lui et un profond respect, et une tendre dévotion. C'est le disciple que Jésus aimait : caractère qui le distingue, et qui lui donne entre tous les saints de la loi de grâce un rang si élevé. Saint Jean fut appelé comme les autres à l'apostolat ; il porta, comme saint Jacques, le nom d'enfant du tonnerre. Ezéchiel nous le présente comme l'aigle entre les évangélistes ; son Apocalypse en a fait le premier et le plus éclairé de tous les prophètes du Nouveau Testament ; il a souffert une cruelle persécution pour Jésus-Christ, et mérité d'être mis au nombre de ses plus zélés martyrs ; il tient, dans le culte que nous lui rendons, une place honorable parmi les vierges ; les Eglises d'Asie l'ont reconnu pour leur patriarche et leur fondateur : mais tout cela ne nous donne point de sa personne l'idée singulière qu'expriment ces paroles de mon texte : *Discipulus quem diligebat Jesus*, le disciple que Jésus-Christ aimait. Attachons-nous donc à cette idée ; et puisque la règle la plus sûre pour louer les saints est de nous proposer leur sainteté comme le modèle de la nôtre, ne nous contentons pas de dire que saint Jean a été le bien-aimé disciple de Jésus, et, pour parler de la sorte, son disciple favori ; mais examinons comment il est parvenu à cette faveur, de quelle manière il en a usé, les effets qu'elle a produits en lui ; et de là, tirons de quoi nous édifier et nous instruire. Car, quelque imparfaits et quelque éloignés que nous soyons des voies de Dieu, nous devons, mes chers auditeurs, aspirer nous-mêmes à la faveur de Jésus-Christ ; et de tous les saints qui l'ont possédée, il n'y en a point dont l'exemple soit plus propre à nous y conduire, à nous y disposer, à nous y former, que celui du glorieux apôtre dont j'entreprends le panégyrique. Ainsi je veux aujourd'hui vous enseigner l'important secret de mériter la faveur de Jésus-Christ, de trouver grâce devant ses yeux, d'être de ses disciples bien-aimés et de lui plaire. Fasse le Ciel que ce discours ne soit ni pour vous, ni pour moi, une vaine spéculation ; mais que les leçons que j'ai à vous tracer entrent dans tout le réglement et tout l'ordre de notre vie ! c'est ce que je demande par l'intercession de cette divine Mère, qui fut, entre toutes les femmes, la plus chérie de Jésus-Christ son fils. *Ave, Maria.*

Quelque avantageuse que puisse être, selon le monde, la faveur des grands et des princes de la terre, il faut néanmoins convenir que, par rapport au monde même, elle est sujette à trois défauts essentiels : car, premièrement, il n'arrive que trop souvent qu'elle soit aveugle, et qu'au lieu d'être la récompense du mérite et de la vertu, elle s'attache sans discernement et sans choix, ou plutôt par un choix bizarre, à d'indignes sujets ; secondement, elle devient souvent orgueilleuse et fière, et, par l'abus qu'en fait le favori, elle l'enfle en l'élevant, et le corrompt ; d'où il s'ensuit, en troisième lieu, qu'à l'égard de ceux qui en sont exclus et qui auraient droit d'y prétendre, la faveur est presque toujours odieuse, et qu'en faisant le bonheur d'un seul, elle est pour tous les autres un objet d'envie ; trois défauts auxquels, par une fatalité presque inévitable, la faveur des hommes est communément exposée. Pour la rendre parfaite, que faudrait-il ? trois choses : qu'elle fût juste et raisonnable dans le choix du sujet, c'est la première ; qu'elle fût modeste et bienfaisante dans la conduite de celui qui en est honoré, c'est la seconde ; et qu'elle n'excitât ni la jalousie ni les murmures de ceux qui n'y parviennent pas, c'est la troisième. Qu'elle fût juste dans le choix du sujet, parce qu'autrement ce que les hommes appelent faveur n'est plus l'ouvrage de la raison, mais un pur effet du caprice ; qu'elle fût modeste et bienfaisante dans la conduite de celui qui en est honoré, parce qu'autrement il en abuse, ne la faisant servir qu'à son ambition et à son intérêt ; qu'elle n'excitât ni les murmures ni la jalousie de ceux qui n'y parviennent pas, parce qu'autrement la concorde et la paix en est troublée. Or, c'est sur ces principes, chrétiens, que je fonde l'excellence de la faveur spéciale dont le Fils de Dieu a gratifié saint Jean ; car voici les trois caractères et les trois qualités qui lui conviennent : elle a été parfaitement juste dans le choix que Jésus-Christ a fait de cet apôtre ; elle a été solidement humble dans la manière dont cet apôtre en a usé, et elle n'a rien eu d'odieux à l'égard des autres disciples, auxquels cet apôtre semble avoir été préféré. Concevez bien le partage de ce discours. Je dis que le Sauveur du monde a fait un choix plein de sagesse, en prenant saint Jean pour son disciple bien-aimé, parce qu'il a trouvé dans lui un mérite particulier que n'avaient pas les autres apôtres : ce sera la première partie. Je dis que saint Jean a usé de la faveur de son Maître de la manière la plus sainte, parce qu'outre qu'il ne s'en est point laissé éblouir, il en a répandu les fruits, en communiquant à toute l'Église ce qu'il avait puisé dans la source des lumières et des grâces, lorsqu'il reposa sur le sein de Jésus-Christ : ce sera la seconde partie. Enfin, je dis que la faveur de saint Jean n'a point été odieuse aux autres disciples, parce que, tout favori qu'il était, il n'a point été plus plus ménagé que les autres, ni plus exempt de souffrir : ce sera la dernière partie. Trois points, mes chers auditeurs, qui me donnent lieu de traiter les plus solides vérités du christianisme, et qui demandent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a que Dieu, chrétiens, qui puisse choisir et se faire des favoris, sans être obligé, pour y garder la loi de la justice, à discerner leurs mérites ; et ce qui est encore bien plus remarquable, il n'y a que Dieu qui, se faisant ainsi des favoris sans nul discernement de leurs mérites, soit néanmoins incapable de se tromper dans le choix qu'il en fait : pourquoi, les théologiens, après saint Augustin, en apportent une excellente raison : Parce qu'il n'y a que Dieu, disent-ils, dont le choix soit efficace pour opérer tout ce qu'il lui plaît de vouloir ; c'est-à-dire, parce qu'il n'y a que Dieu qui, choisissant un favori, lui donne, en vertu de ce choix, le mérite qu'il faut pour l'être. Il n'en est pas de même des rois de la terre. Qu'un roi honore de sa faveur un courtisan, il ne lui donne pas pour cela ce qui lui serait nécessaire pour en être digne ; il peut bien le faire plus riche, plus grand, plus puissant ; il peut le combler de plus d'honneurs ; mais il ne peut le rendre plus parfait, et quoi qu'il fasse pour l'élever, par cet accroissement d'élévation et de fortune, il ne lui ôte pas un seul défaut ni ne lui communique pas un seul degré de vertu. Il n'y a donc, encore une fois, que la faveur de Dieu qui porte avec soi le mérite. Comme Dieu, il a seul le pouvoir de perfectionner les hommes par son amour ; et quand il les admet au nombre de ses favoris (c'est la belle réflexion de saint Jérôme), il ne les y appelle pas parce qu'ils en sont dignes ; mais il fait, en les y appelant, qu'ils en soient dignes : *Non idoneos vocat, sed vocando facit idoneos.* Cette raison seule devrait suffire pour justifier le choix que le Sauveur du monde fit de saint Jean. Ce Dieu-Homme le voulut ainsi ; c'est assez, puisque, en le voulant, il rendit son disciple tel qu'il devait être pour devenir le favori d'un Dieu. Mais sans prendre la chose de si haut, et sans remonter à la source de la prédestination éternelle, je prétends que le Fils de Dieu eut des

raisons particulières qui l'engagèrent à aimer saint Jean d'un amour spécial ; et que la prédilection qu'il lui marqua fut, de la part même de ce glorieux disciple, très-solidement fondée. Sur quoi fondée? sur le mérite de cet apôtre, lequel, entre tous les apôtres, a eu des qualités personnelles qui l'ont distingué, et qui lui ont acquis la faveur de son Maître. L'Evangile et les Pères nous en proposent surtout deux, et les voici : car il a été vierge, dit saint Jérôme, et de plus il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation ; il a été vierge, et c'est pour cela qu'il eut l'honneur de reposer sur le sein de cet Homme-Dieu dans la dernière cène : *Qui et recubuit... super pectus ejus*[1] ; il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation, lui seul l'ayant suivi jusqu'au Calvaire ; et voilà par où il mérita d'entendre cette consolante parole qui lui donna spécialement Marie pour mère, et qui le donna spécialement lui-même à Marie pour fils : *Ecce mater tua... ecce filius tuus*[2]. Or, ces deux avantages qu'eut saint Jean, de reposer sur le sein d'un Dieu, et d'être substitué au Fils de Dieu, pour devenir après lui le fils de Marie, sont les deux plus illustres et plus authentiques preuves d'une faveur toute singulière, et vous voyez qu'ils ont été l'un et l'autre les récompenses de sa vertu ; celui-là de sa virginité, celui-ci de son attachement à son devoir et de sa fidélité. Il est donc vrai que le choix de Jésus-Christ fut un choix d'estime, et fondé sur le mérite de la personne. Ecoutez-moi, s'il vous plaît, tandis que je vais développer ces deux pensées.

Ne nous étonnons pas, chrétiens, que saint Jean ayant été, de tous les disciples du Sauveur, le seul vierge par état, comme nous l'apprenons de la tradition, il ait eu sur eux la préférence et la qualité de disciple bien-aimé. Dans l'ordre des dons divins, l'un semblait devoir être la suite de l'autre : car de même que saint Bernard, parlant de l'auguste mystère de l'incarnation, ne craignait point d'en tirer ces deux conséquences, ou d'avancer ces deux propositions, savoir, que si un Dieu incarné et fait homme a dû naître d'une mère, il était de sa dignité que cette mère fût vierge ; et que si une vierge, demeurant vierge, a dû concevoir un fils, il était comme naturel que ce fils fût Dieu : *Neque enim aut partus alius virginem, aut Deum decuit partus alter* ; aussi puis-je dire aujourd'hui que si un Dieu descendu du ciel devait avoir un favori sur la terre, il était convenable que ce favori fût vierge ; et que, si le titre de vierge devait être nécessaire pour posséder la faveur d'un maître, ce maître ne pouvait être qu'un Dieu. En effet, qui méritait mieux d'avoir part à la faveur de Jésus-Christ, que celui de tous qui, par le caractère de distinction qu'il portait, je veux dire par sa virginité, s'était rendu plus semblable à Jésus-Christ? qui devait plutôt reposer sur ce sein vénérable où habitait corporellement la plénitude de la Divinité, que cet apôtre dont la sainteté était, en quelque sorte, au-dessus de l'homme, par la profession qu'il faisait d'une inviolable pureté ? qui se trouvait plus digne d'être le dépositaire et le confident des secrets du Verbe de Dieu, que ce disciple, lequel, ayant épuré son cœur de tous les désirs charnels, était, selon l'Evangile, par une béatitude anticipée, déjà capable de voir Dieu, et par conséquent ce qu'il y avait de plus intime et de plus caché dans Dieu ? Quiconque, dit le Saint-Esprit, aime la pureté du cœur, aura le roi pour ami : *Qui diligit cordis munditiam... habebit amicum regem*[1]. Voilà, chrétiens auditeurs, l'accomplissement de cet oracle. Les autres apôtres, engagés dans le mariage, en avaient comme rompu les liens, pour s'attacher au Fils de Dieu ; et c'est pour cela même que le Fils de Dieu, le Roi des rois, ne dédaigna point de s'attacher à eux par le lien d'une étroite amitié : *Jam non dicam vos servos... vos autem dixi amicos*[2]. Mais saint Jean n'avait point de liens à rompre ; et parce qu'il était vierge, il est parvenu à un degré bien plus haut ; car il est entré non-seulement dans l'amitié, mais dans la familiarité, dans la privauté, dans la confidence de ce Roi de gloire : *Unus ex discipulis... quem diligebat Jesus*[3]. Ceux-là ont été les amis, parce qu'ils ont aimé la pureté ; mais celui-ci a été le favori, parce qu'il a aimé la plus parfaite pureté, qui est la pureté virginale : *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem*. Voyez-vous, mes frères, nous fait remarquer là-dessus saint Grégoire de Nysse, jusqu'à quel point notre divin Rédempteur a aimé cette vertu? Entre toutes les femmes, il en a choisi une pour mère ; et entre tous les disciples qui le suivaient, il en a choisi un pour son favori ; mais il a voulu que cette mère et ce favori eussent le don et le mérite de la virginité. Marie devait être vierge, pour porter dans ses chastes flancs le corps de Jésus-Christ : et saint Jean le devait être, pour devenir un homme selon le cœur de Jésus-Christ : *Diligebat eum Jesus, quoniam specialis prærogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum*.

Vous me demandez pourquoi ce Sauveur ado-

[1] Joan., XX, 20. — [2] Ibid., XIX, 26, 27.

[1] Prov., XXII, 11. — [2] Joan., XV, 15. — [3] Ibid., XIII, 23.

rable, étant sur la croix, voulut encore, par une autre grâce, donner à saint Jean le gage le plus précieux de son amour, en lui résignant, si je puis ainsi m'exprimer, sa propre mère : et ne vous ai-je pas dit d'abord que ce fut pour reconnaître la fidélité et la constance héroïque de ce généreux apôtre qui le suivit dans sa passion et jusqu'à sa mort, lorsque tous les autres l'avaient lâchement et honteusement abandonné? Représentez vous, chrétiens, ce qui se passait au Calvaire : le Sauveur du monde était à sa dernière heure, et sur le point d'expirer; il avait un trésor dont il voulait disposer en mourant, c'était Marie, la plus parfaite de toutes les créatures. A qui la donnera-t-il, ou plutôt, y eut-il lieu de délibérer? Un dépôt si cher ne devait être confié qu'au plus fidèle : or le plus fidèle, ne fut-ce pas celui qui fit paraître un attachement plus solide à son devoir ? De tous les disciples de Jésus Christ, Jean est le seul qui dans l'adversité n'a point manqué à son Maître; tout le reste l'a trahi, ou renoncé, ou déshonoré par une fuite scandaleuse. Il n'y a que Jean, qui, sans crainte et sans nulle considération humaine, l'ait accompagné jusqu'au pied de la croix ; il n'y a que lui qui y demeure avec une fermeté inébranlable. Jésus-Christ, regardant de toutes parts, n'aperçoit que lui. C'est donc à lui que ce Sauveur se trouve comme obligé de laisser Marie; et puisqu'il veut partager avec un de ses disciples la possession de ce trésor, c'est à Jean, préférablement à tout autre, qu'il doit faire cet honneur. Mais admirez, mes chers auditeurs, la manière dont il le fait. Tout attaché qu'il est à la croix, tout réduit qu'il est dans une mortelle agonie, il jette les yeux sur son disciple, *Cùm vidisset... discipulum stantem* [1]. Dans un temps où il est appliqué au grand sacrifice de notre rédemption, interrompant, si je l'ose dire, pour quelques moments l'affaire du salut du monde; ou plutôt, selon l'expression de saint Ambroise, différant de quelques moments à la consommer, *Paulisper publicam differens salutem*, il pense à saint Jean, il lui recommande sa mère, il le substitue à sa place, il en fait un autre lui-même. Comme s'il lui eût dit : Cher et fidèle disciple, recevez cette dernière marque de ma tendresse, comme je reçois ici la dernière preuve de votre zèle. Mes ennemis m'ont tout ôté, et je meurs pauvre, après avoir voulu naître et vivre pauvre ; mais il me reste une mère dont le prix est inestimable, et qui renferme dans sa personne des trésors infinis de grâce. Je vous la donne, et je veux qu'elle soit à vous ; mais en sorte que vous soyez pareillement à elle. La voilà, *Ecce mater tua* [1] ; soyez son fils comme je l'ai été moi-même, et elle sera votre mère comme elle a été la mienne. Qui parle ainsi, chrétiens ? c'est un Dieu; et à qui parle-t-il ? à saint Jean. Ne fallait-il pas, dit le savant abbé Rupert, que Jean fût un homme bien parfait, puisqu'on ne le jugeait pas indigne de remplir la place de Jésus-Christ ? Marie, ajoute ce Père, perdait un fils (voici une pensée qui vous surprendra, mais qui n'a rien néanmoins d'outré, puisque c'est le fond même du mystère que je vous prêche), Marie perdait un fils, et elle en acquérait un autre ; elle perdait un fils qui l'était par nature, et elle en acquérait un qui le devenait par adoption : or l'adoption est une espèce de ressource pour consoler les pères et les mères de la perte de leurs enfants. Marie allait perdre Jésus-Christ, et par l'ordre de Jésus-Christ même elle adoptait saint Jean. Il fallait donc qu'elle trouvât dans saint Jean, non pas de quoi se dédommager, ni de quoi réparer la perte qu'elle faisait de Jésus-Christ, mais au moins de quoi l'adoucir, et se la rendre plus supportable ; il fallait qu'entre saint Jean et Jésus-Christ il y eût des rapports de conformité, tellement que Marie, voyant saint Jean, eût toujours devant les yeux comme une image vivante du Fils qu'elle avait perdu et uniquement aimé, afin que la parole du Sauveur se vérifiât : *Ecce filius tuus* [2]. Peut-on rien concevoir de plus glorieux à ce saint apôtre? Non, répond saint Augustin; mais aussi fut-il jamais une plus grande fidélité que la sienne, et jamais vit-on un attachement plus inviolable et plus constant ?

Voilà, mes frères, par où saint Jean mérita la faveur de son Maître, et voilà par où nous la mériterons nous-mêmes. Voulez-vous que Dieu vous aime, et voulez-vous être du nombre de ses élus; travaillez à purifier votre cœur : *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem* [3]. Sans cela, mon cher auditeur, qui que vous soyez, vous êtes indigne et même incapable d'être aimé de votre Dieu : or, du moment que vous êtes exclu de son amour, dès là vous êtes anathème et un sujet de malédiction. Il est vrai que Dieu, comme souverain arbitre de la prédestination des hommes, n'a acception de personne; qu'il n'a égard ni aux qualités, ni aux conditions de ceux qu'il choisit ; l'Ecriture nous l'apprend, et c'est un article de notre foi : *Non est personarum acceptor Deus* [4]. Mais il n'est pas moins de la foi que le même Dieu, qui ne con-

[1] Joan., XIX, 26.

[1] Joan., XIX. 27, — [2] Ibid, 26. — [3] Prov., XXII, 11. — [4] Act. X. 34.

sidère ni les conditions ni les qualités des hommes prises dans l'ordre naturel, sans déroger à cette règle, ne laisse pas, dans l'ordre de la grâce, d'avoir des égards particuliers pour les âmes pures, jusqu'à les élever aux premiers rangs de ses prédestinés, jusqu'à les combler de ses dons les plus exquis, jusqu'à les honorer de ses plus intimes communications. C'est pou- cela qu'il les traite d'épouses dans le Cantique ; c'est pour cela que, dans l'Apocalypse, les vierges seules nous sont représentées comme les compagnes de l'Agneau ; c'est pour cela qu'elles environnent son trône, et que plus elles sont pures, plus elles ont d'accès auprès de lui ; c'est pour cela que rien de souillé n'entrera jamais dans le ciel, qui est sa demeure et le palais de sa gloire. Ah ! mon cher auditeur, si je vous disais qu'il dépend aujourd'hui de vous d'être en faveur auprès du plus grand roi du monde ; si je vous en marquais le moyen, et si je vous le garantissais comme un moyen infaillible, que feriez-vous ? y a-t-il sacrifice qui vous étonnât ? y a-t-il engagement et passion qui vous arrêtât? la condition que je vous proposerais pour cela vous paraîtrait-elle onéreuse ? y trouveriez-vous quelque difficulté ? Or ce que je ne puis vous promettre de la faveur d'un roi de la terre, c'est ce que je vous promets et ce qui est incontestablement vrai de la faveur d'un plus grand que tous les rois de l'univers : car je dis que la faveur de Dieu vous est acquise, pourvu que vous vous préserviez de la corruption de ce péché qui souille votre âme en déshonorant votre corps ; s'il vous reste une étincelle de foi, pouvez-vous être insensible à ce motif ? Pour en venir au détail et vous mieux instruire, je dis que vous n'avez qu'à rompre ces amitiés sensuelles qui vous lient à la créature, ces funestes attaches qui vous portent à tant de désordres, ces passions que le démon de la chair inspire, ces commerces qui les entretiennent, ces libertés prétendues innocentes, mais évidemment criminelles dans les principes de votre religion : dès que vous vous ferez violence là-dessus, je vous réponds du cœur de Dieu.

Je vais plus avant, et je dis aussi que, sans cette pureté, vous êtes du nombre de ces réprouvés que l'Ecriture traite d'infâmes, et contre lesquels notre apôtre a prononcé ce formidable arrêt : *Foris canes ! et impudici*[1]... Hors de la maison de Dieu, voluptueux et impudiques ! Je dis que, dès le commencement du monde, Dieu s'en est lui-même déclaré par ces paroles de la Genèse : *Non permanebit Spiritus meus in homine, in æternum in quia caro est*[1] ; Non, mon Esprit ne demeurera jamais dans l'homme, tandis que l'homme sera esclave de la chair. Et en effet, mon Dieu, ne voyons-nous pas l'accomplissement de cet oracle ? n'éprouvons-nous pas tous les jours qu'autant que nous nous laissons dominer par la chair, autant votre esprit se retire de nous ; qu'après avoir succombé à une tentation impure, confus et piqués des remords secrets de notre conscience, nous n'osons plus nous présenter devant vous ; que, semblables à l'infortuné Caïn, nous fuyons de devant votre face, nous nous éloignons de vos autels, nous nous regardons comme bannis de votre sanctuaire, et absolument indignes du sacrement de votre amour ? au lieu que nous en approchons avec une humble et ferme confiance, quand nous croyons avoir ce cœur pur que vous béatifiez dès cette vie : *Beati mundo corde*[2]. Sainte pureté qui nous ouvre le ciel ! c'est le premier titre pour obtenir la faveur de Dieu, et l'autre est la fidélité et une persévérance que rien n'ébranle.

Car, selon la belle remarque d'un Père de l'Eglise, il se trouve assez de chrétiens qui suivent Jésus-Christ jusqu'à la cène, comme les autres apôtres ; mais il y en a peu qui le suivent, comme saint Jean, jusqu'au Calvaire ; c'est-à-dire, il s'en trouve assez qui marquent de la ferveur et du zèle quand Dieu leur aplanit toutes les voies du salut et de la sainteté chrétienne, mais peu qui ne se relâchent dès qu'ils n'y sentent plus les mêmes consolations, et qu'il s'y présente des obstacles à vaincre. Or, c'est néanmoins à cette constance que la faveur de Dieu est attachée. Oui, Seigneur, une victoire que nous remporterons sur nous-mêmes, un effort que nous ferons, un dégoût, un ennui que nous soutiendrons, sera devant vous d'un plus grand prix et contribuera plus à nous avancer, que de stériles sentiments à certaines heures où vous répandez l'onction céleste, et que les plus sublimes élévations de l'âme ; car ce sera dans cette victoire, dans cet effort, dans ce dégoût et cet ennui soutenus constamment, que nous vous donnerons les preuves les plus solides d'un dévoûment sincère et fidèle. Les hommes du siècle, qui n'ont nul usage des choses de Dieu, ne comprennent pas ce mystère ; mais les justes, qui en ont l'expérience, et à qui Dieu se fait sentir, le conçoivent bien. C'est ainsi que saint Jean est parvenu à la faveur de Jésus-Christ : voyons de quelle manière il en a usé. Je prétends que,

[1] Apoc., XXII, 15.

[1] Gen., VI, 3. — [2] Matth., V, 8.

comme le choix de ce favori a été juste et raisonnable de la part du Fils de Dieu, la faveur du Fils de Dieu a été, de la part de ce bien-aimé disciple, également modeste et bienfaisante : je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'est rien de plus rare dans le monde qu'un homme humble et élevé, puissant et bienfaisant, modeste par rapport à lui-même et charitable à l'égard des autres. Ce tempérament d'élévation et de modestie a je ne sais quoi qui tient de la nature des choses célestes et de la perfection même de Dieu ; car Dieu, le plus parfait de tous les êtres, est aussi le plus simple et le plus égal : les cieux, dont la sphère est supérieure à celle de la terre, sont, dans leurs mouvements rapides, les corps les plus réglés et les plus justes ; et c'est l'excellente idée que saint Jérôme nous donne d'une sage modération dans les prospérités humaines. Mais ce qu'il y a de plus admirable, ajoute ce Père, c'est avec cette modération un naturel heureux, ouvert, libéral et obligeant ; de sorte qu'on mette sa gloire à faire du bien, qu'on ne renferme point en soi-même les grâces dont on est comblé, qu'on se plaise à les répandre au dehors, et qu'on ne les reçoive que pour les communiquer. Alors, chrétiens, la faveur du particulier devient le bonheur public, et le favori n'est plus que le dispensateur des bienfaits du souverain ; semblable à ces fleuves qui ne ramassent les eaux et ne se grossissent que pour arroser les campagnes, ou comme ces astres qui ne luisent que pour rendre la terre, par la bénignité de leurs influences, beaucoup plus féconde. Or, voilà le second caractère de la faveur de saint Jean : elle a été modeste et bienfaisante ; en pouvait-il faire un usage plus saint, et plus propre à nous servir d'exemple ?

Je dis, modeste par rapport à lui. Voyez, dit saint Augustin, avec quelle humilité il parle de lui-même, ou plutôt, voyez avec quelle humilité il n'en parle pas. Jamais (cette remarque est singulière), jamais, dans toute la suite de son Evangile, s'est-il une fois nommé ? jamais a-t-il marqué qu'il s'agît de lui, ni fait connaître qu'il eût part à ce qu'il écrivait ? Pourquoi ce silence ? Les Pères conviennent que ce fut un silence de modestie, et qu'il n'a voulu de la sorte supprimer son nom que parce qu'il n'a-n'avait rien que d'avantageux et de grand à écrire de sa personne. C'est ce disciple, dit-il toujours, *Hic est discipulus ille* [1], ce disciple qui rend témoignage des choses qu'il a vues ; ce disciple dont nous savons que le témoignage est vrai : ne croirait-on pas qu'il parle d'un autre que de lui-même, et qu'en effet ce qu'il raconte ne le touche point ? Il ne dit pas : C'est moi qui eus l'honneur d'être aimé de Jésus, c'est moi qui fus son confident, c'est moi qui entrai dans ses secrets les plus intimes ; il se contente de dire : C'est ce disciple que Jésus aimait : *Discipulus quem diligebat Jesus* [2] ; laissant aux interprètes à examiner si c'est lui qu'il entend, et, par la manière dont il s'explique, leur donnant lieu d'en douter ; disant et publiant la vérité, parce que son devoir l'y engage, mais, du reste, dans la vérité qu'il publie et qui lui est honorable, cherchant à n'être pas connu, et jusque dans son propre éloge pratiquant la plus héroïque humilité. Si même, sans se nommer, il eût dit : C'est ce disciple qui aimait Jésus, c'eût été une louange pour lui, et la plus délicate de toutes les louanges, puisqu'il n'y a point de mérite comparable à celui d'aimer Jésus-Christ. Mais ce n'est point ainsi qu'il parle ; il dit : C'est ce disciple que Jésus-Christ aimait, parce qu'à être simplement aimé, il n'y a ni louange ni mérite, et que c'est une pure grâce de celui qui aime : voilà comment l'humilité de saint Jean est ingénieuse, voilà comment elle sait se retrancher contre les vaines complaisances que peuvent faire naître dans un cœur les faveurs et les dons de Dieu : que si néanmoins ce grand saint est quelquefois obligé de se déclarer et de parler ouvertement de lui, comme nous le voyons surtout dans son Apocalypse ; ah ! mes chers auditeurs, c'est en des termes bien capables de confondre notre orgueil, en des termes que l'humilité même semble lui avoir dictés. Ecoutez-les, et dites-moi ce que vous y trouverez qui se ressente, non pas de la fierté ou de la hauteur, mais de la moindre présomption qu'il y aurait à craindre de la part d'un favori : *Ego Joannes, frater vester* [3]. Oui, dit-il en s'adressant à nous et à tous les fidèles qu'il instruisait dans ce livre divin, c'est moi qui vous écris, moi qui suis votre frère, moi qui me fais un honneur d'être votre compagnon et votre associé dans le service de Jésus-Christ : *Ego frater vester*. Un apôtre, chrétiens, un prophète, un homme de miracles, le favori d'un Dieu se glorifier d'être notre frère, et mettre cette qualité à la tête de toutes les autres, est-ce là s'élever et se méconnaître ?

Faveur non-seulement modeste dans les sen-

[1] Joan., XXI, 24. — [2] Ibid, 20. — [3] Apoc., I, 9.

timents que saint Jean eut de lui-même, mais utile et bienfaisante pour nous ; et c'est ici que je vous prie de vous appliquer, et de comprendre combien nous sommes redevables à ce glorieux apôtre : car n'est-il pas étonnant qu'un homme si grand devant Dieu ne soit entré dans la faveur de son Maître que pour nous en faire part, et qu'il n'ait été, si je puis user de cette figure, un vaisseau d'élection, que pour contenir les lumières et les grâces abondantes qui nous étaient réservées, et que Dieu par son ministère voulait nous communiquer ? Or, c'est de quoi nous avons l'évidente démonstration, et la voici : car si Jésus-Christ confie ses secrets à saint Jean, saint Jean, sans crainte de les violer, et par le mouvement de la charité qui le presse, nous les révèle ; si Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, lui découvre les plus hauts mystères de sa divinité, saint Jean se regarde comme inspiré et suscité pour en instruire toute l'Eglise ; si Jésus-Christ, comme Fils de l'Homme lui apparaît dans l'île de Pathmos, et se manifeste à lui par de célestes visions, saint Jean, animé d'un zèle ardent, prend soin de les rendre publiques, et veut, pour l'édification du peuple de Dieu, qu'on sache ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu dans ces prodigieuses extases : au lieu que saint Paul, après avoir été ravi jusqu'au troisième ciel, avoue seulement que Dieu lui avait appris des choses surprenantes, mais des choses ineffables, et dont il n'était pas permis à un homme mortel de parler : *Arcana verba quæ non licet homini loqui* [1] ; saint Jean, plein de cet esprit d'amour dont il a reçu l'onction, tient un langage tout opposé : *Quod vidimus et audivimus, annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis nobiscum* [2]. Je vous prêche, disait-il, mes chers enfants, ce que j'ai vu et ce que j'ai ouï, afin que vous soyez unis avec moi dans la même société ; car je ne veux rien avoir de caché pour vous, et tout mon désir est de vous voir aussi éclairés et aussi intelligents que je suis moi-même dans les voies de Dieu : sans cela mon zèle ne serait pas satisfait ; sans cela les hautes lumières dont Dieu m'a rempli ne seraient pas pour moi des grâces entières et parfaites ; c'est pour vous qu'elles m'ont été données, c'est pour vous que j'ai prétendu les recevoir, et voilà pourquoi non-seulement je vous prêche, mais je vous écris tout ceci afin que votre joie soit pleine et qu'il ne manque rien à votre bonheur. *Et hæc scribimus vobis ut gaudeatis, et gaudium vestrum sit plenum* [3].

Aussi, est-ce à saint Jean que nous devons la connaissance des personnes divines ; c'est lui qui nous a découvert ce profond abîme de la Trinité, où notre foi ne trouvait que des obscurités et des ténèbres ; c'est de lui, selon la remarque de saint Hilaire, que l'Eglise a emprunté toutes les armes dont elle s'est servie pour combattre les ennemis de cet auguste mystère. Par où confondait-on les ariens ? par l'Evangile de saint Jean; par où les sabelliens, les macédoniens et tant d'autres hérétiques étaient-ils convaincus d'erreur dans les anciens conciles ? par l'Evangile de saint Jean : c'est saint Jean qui nous a donné, en trois courtes paroles tout le précis de la plus éminente théologie et de la plus sublime religion, quand il nous a dit que le Verbe s'est fait chair : *Verbum caro factum est* [1]. Marie (belle pensée de saint Augustin, ne la perdez pas), Marie nous a rendu ce Verbe sensible, et saint Jean nous l'a rendu intelligible : Marie l'a exposé à nos yeux, lorsqu'elle l'a enfanté dans l'étable de Bethléem ; et saint Jean l'a développé à nos esprits, lorsqu'il nous a expliqué ce que le Verbe était en Dieu avant la création du monde, ce que Dieu faisait par lui au commencement du monde, et ce qu'il a commencé à être hors de Dieu, quand Dieu a voulu réparer et sauver le monde. Les autres évangélistes se sont contentés de nous annoncer la génération temporelle de ce Verbe incarné ; mais saint Jean nous a conduits jusqu'à la source de la génération éternelle du Verbe incréé. D'où vient que le Saint-Esprit nous a représenté ceux-là sous des symboles d'animaux terrestres, et saint Jean sous la figure d'un aigle ; mais d'un aigle, dit l'abbé Rupert, lequel, après avoir contemplé fixement le soleil, se plaît à former ses aiglons, à les élever de la terre, à leur faire prendre l'essor, et à les rendre capables de soutenir eux-mêmes les rayons de ce grand astre. Or, en nous faisant connaître le Verbe, saint Jean nous a révélé tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, puisque la plénitude de ces trésors est dans le Verbe, comme dit saint Paul, ou plutôt n'est rien autre chose que le Verbe de Dieu même ; et voilà l'essentielle obligation que nous avons, en qualité de chrétiens, à ce disciple bien-aimé et favori.

Mais admirez avec quel ordre ces secrets de la Divinité nous ont été communiqués ; c'étaient des secrets inconnus aux hommes, parce qu'ils étaient cachés dans le sein du Père. Qu'a fait Jésus-Christ ? lui qui repose, comme Fils unique, dans le sein du Père ? il les en a tirés : *Unigenitus qui est in sinu Patris, ipse enarravit* [2].

[1] II Cor., XII, 4. — [2] I Joan., I, 3. — [3] Ibid., 4.

[1] Joan., I, 14. — [2] Ibid., 18.

Mais ce n'était pas assez ; car ces secrets ayant passé du sein du Père dans le sein du Fils, il fallait quelqu'un qui les allât chercher dans le sein du Fils, et c'est ce qu'a fait saint Jean, lorsqu'il a reposé sur le sein de Jésus-Christ ; et parce que saint Jean était lui-même comme un sanctuaire fermé, lui-même, par un saint zèle de notre perfection, nous a ouvert ce sanctuaire en nous révélant ce qu'on lui avait révélé, et en nous confiant ce qu'on lui avait confié. Ainsi conclut Hugues de Saint-Victor, saint Jean reposant sur le sein du Fils de Dieu, et le Fils de Dieu dans le sein de son Père : *Unigenitus in sinu Patris, Joannes in sinu Unigeniti*; le Père n'ayant point de secret pour son Fils unique, son Fils n'en ayant point voulu avoir pour son disciple bien-aimé, et le disciple bien-aimé s'étant fait une loi et un mérite de n'en point avoir pour nous ; ces secrets, d'où dépendait notre bonheur et notre salut, sont venus, par une transfusion divine, du Père au Fils, du Fils au disciple, du disciple à nous ; en sorte que nous avons connu Dieu, et tout ce qui est en Dieu.

Excellente idée, mes chers auditeurs, de la manière dont nous devons user des faveurs et des grâces du Ciel. Etre humbles en les recevant, et en faire le sujet de notre charité après les avoir reçues. Prenez garde : être humbles en recevant les faveurs de Dieu ; car si nous nous en prévalons, si nous nous en savons gré, si, par de vains retours sur nous, elles nous inspirent une secrète estime de nous-mêmes, dès là nous les corrompons, dès là nous en perdons le fruit, dès là nous nous les rendons non seulement inutiles, mais pernicieuses. Qu'avez-vous, disait l'apôtre des gentils, que vous n'ayez pas reçu ? et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous le teniez de vous-mêmes ? *Quid habes quod non accepisti ? Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis* [1] ? Or, supposé ce principe incontestable, quelque avantage que nous ayons reçu de Dieu, il doit être aisé de conserver l'humilité de cœur : car outre que ces faveurs de Dieu, par la raison que ce sont des faveurs, ne nous sont pas dues, et qu'elles ne viennent pas de notre fonds ; outre que de nous-mêmes nous ne pouvons jamais les mériter, et, par conséquent, que nous ne pouvons sans crime nous les attribuer ; outre que nous en sommes, comme pécheurs, positivement indignes, la seule pensée que nous en rendrons compte un jour à Dieu suffit pour réprimer tous les sentiments d'orgueil qu'elles pourraient exciter en nous. Et en effet, si nous faisions souvent cette réflexion, que ces grâces, soit intérieures, soit extérieures, soit naturelles, soit surnaturelles, dont Dieu nous favorise, en nous les donnant ou plus abondamment qu'aux autres, ou même à l'exclusion des autres; que ces grâces, dis-je, sont ces talents évangéliques qui doivent servir à notre prédestination éternelle ou à notre réprobation ; que plus nous en aurons reçu, plus Dieu nous jugera rigoureusement; que ce sera peu de n'en avoir pas fait un mauvais usage, mais qu'on nous en demandera l'intérêt ; et qu'un des chefs les plus terribles de l'examen que nous aurons à subir, sera notre négligence à les faire profiter; si nous méditions bien ces vérités solides et importantes, il serait difficile que la vanité trouvât jamais entrée dans nos esprits. Le croirez-vous, chrétiens ? mais il ne dépend pas de vous de le croire ou de ne le pas croire, puisque c'est un fait certain et avéré : rien n'a rendu les saints plus humbles, que les faveurs et les grâces dont Dieu les a honorés. C'est ce qui les a fait trembler, c'est ce qui leur a causé cette douleur vive et cette confusion salutaire de leurs relâchements et de leurs tiédeurs. La vue de leurs péchés les alarmait ; mais la vue des grâces qu'ils recevaient continuellement, et dont ils craignaient d'abuser, ne les étonnait pas moins. Or, il serait bien étrange que ce qui a été le fondement de leur humilité fût la matière de notre présomption, et que nous vinssions à nous enorgueillir de ce qui les a saisis de frayeur et confondus. Fussions-nous, comme saint Jean, les favoris de Jésus-Christ, il faut être humble : autrement, de favori de Jésus-Christ, on devient un réprouvé.

J'ajoute qu'il faut être bienfaisant et charitable, en communiquant aux autres les faveurs qu'on a reçues de Dieu. Voulez-vous, chrétiens, vous appliquer utilement cette maxime? en voici le moyen facile, et maintenant plus nécessaire que jamais. Il y en a dans cet auditoire que Dieu a libéralement pourvus des biens de la terre, et en cela il les a favorisés ; car les biens même temporels par rapport à leur fin, qui est le salut, sont des faveurs et des grâces. Mais, du reste, qu'a prétendu Dieu en vous donnant ces biens temporels ? n'a-t-il point eu d'autre dessein que de vous distinguer, que de vous faire vivre dans l'abondance, pendant que les autres souffrent ? Ah ! mes chers auditeurs, rien n'est plus éloigné de ses intentions ; et ce serait faire outrage à sa providence, de penser qu'il eût borné là toutes ses vues. En vous donnant les biens temporels, il prétend que vous en

[1] I Cor., IV, 7.

soyez les distributeurs, et qu'au lieu de les resserrer par une avarice criminelle, vous les répandiez avec largesse sur les pauvres et les misérables.

Tel est l'ordre qu'il a établi; et cette largesse, surtout dans un temps de nécessité publique comme celui-ci, n'est point un conseil ni une œuvre de surérogation, mais un précepte rigoureux et une loi indispensable : car tandis que les pauvres gémissent, se persuader qu'on puisse faire ou des épargnes ou des dépenses dans une autre vue que de pourvoir à leurs besoins; ne pas augmenter l'aumône à proportion que la misère croît; ne pas vouloir se priver de quelque chose pour contribuer au soulagement des membres de Jésus-Christ; ne pas rabattre quelque chose de son luxe pour les faire subsister, être aussi magnifique dans ses habits, aussi prodigue dans le jeu, aussi adonné à la bonne chère et aux vains divertissements du monde, c'est ce qui ne peut s'accorder avec les principes de notre religion; et il n'y aurait plus d'Evangile, si l'on pouvait ainsi se sauver. Souffrez cette remontrance que je vous fais : ce n'est pas seulement par le zèle que je dois avoir pour les pauvres, mais par celui que Dieu m'inspire pour vous-mêmes; ce n'est pas seulement pour l'intérêt de la charité, mais pour celui de la justice. Voilà ce que saint Jean lui-même vous demande aujourd'hui, pour reconnaître ce que vous lui devez. Il veut que vous soyez ses imitateurs; que comme il vous a fait part des trésors du ciel, vous fassiez part à vos frères des biens du siècle. Car il a droit de vous dire ici ce que disait saint Paul aux premiers chrétiens : *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus* [1] ? Quel tort vous faisons-nous, lorsque, après avoir semé dans vos âmes les biens spirituels, nous prétendons recueillir le fruit de vos biens temporels? Si c'était pour nous-mêmes, vous pourriez vous en plaindre avec raison; mais que pouvez-vous donc alléguer, quand c'est pour d'autres, quand c'est pour les pauvres, quand c'est pour vos frères mêmes que nous vous sollicitons? *Magnum est si nos carnalia vestra metamus ?* Achevons, chrétiens, et apprenez enfin comment la faveur où fut saint Jean auprès de Jésus-Christ n'a point été, pour ceux qui n'eurent pas le même avantage, une faveur odieuse : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce qui rend la faveur odieuse, c'est de voir un sujet, sous ombre et par la raison seule qu'il

[1] I Cor., IX, 11.

est favori, dispensé des lois les plus inviolables, exempt de tout ce qu'il y a d'onéreux; vivant sans peine, tandis que les autres gémissent; et tellement traité, qu'on peut dire de lui ce que disait le prophète royal, parlant de ceux que l'iniquité du siècle a élevés aux plus hauts rangs de la fortune humaine : Il semble qu'ils ne soient plus de la masse des hommes, parce qu'ils ne ressentent plus les misères communes des hommes : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur* [1]. Voilà ce qui excite non-seulement la jalousie, mais l'indignation et la haine : car si le favori avait part aux obligations pénibles et rigoureuses des autres sujets; s'il portait comme eux le fardeau; si, malgré son élévation on ne l'épargnait en rien; dès là, quelque chéri qu'il fût d'ailleurs, sa faveur ne serait plus un sujet d'envie, et nul n'aurait droit de la regarder d'un œil chagrin et d'en murmurer. Or tel est, chrétiens, le troisième et dernier caractère de la faveur de saint Jean. Il a été le disciple bien-aimé, j'en conviens; mais cet avantage et ce titre de bien-aimé ne l'a point déchargé de ce qu'il y a de plus pesant et de plus sévère dans la loi de Jésus-Christ. Au contraire, plus il a eu de distinction entre les autres disciples, plus il a éprouvé les rigueurs de cette loi; selon qu'il a été favorisé et considéré de son Maître, il a été destiné à de plus grands travaux : de sorte que cette prérogative dont le Fils de Dieu l'honora, bien loin d'être un privilége pour lui, ne fut qu'un engagement particulier aux croix et aux souffrances. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que Jésus-Christ voulut faire entendre, lorsque la mère de ce saint disciple s'approchant du Sauveur des hommes et l'adorant, elle le pria d'accorder à ses deux fils les deux premières places de son royaume, et d'ordonner qu'ils fussent assis l'un à sa droite et l'autre à sa gauche : ceci est bien remarquable. Que fit Jésus-Christ ? Au lieu de contenter la mère, il se mit à instruire les enfants, et à les détromper de leur erreur. Allez, leur dit-il, vous ne savez ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis* [2]. Vous pensez que ma faveur est semblable à celle des hommes, qui ne se termine qu'à de vaines prospérités, et qu'on ne recherche que pour être plus heureux en ce monde : or, rien n'est plus opposé à mes maximes. Mais pouvez-vous, leur ajouta le même Sauveur, pouvez-vous boire le calice que je boirai, et être baptisés du baptême dont je serais baptisé ? *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* [3] ? Ce calice plein d'amertume qui m'est préparé,

[1] Psal., LXXII, 5. — [2] Matth., XX, 22. — [3] Ibid.

ce calice de ma passion, pouvez-vous le partager avec moi? car j'aime mes élus, mais d'un amour solide et fort; et pour les aimer, je n'en suis pas moins disposé à les exercer. Mon calice donc et mon baptême, c'est-à-dire mes souffrances et ma croix, voilà d'où ma faveur dépend : voyez si vous pouvez accepter et accomplir cette condition : *Potestis ?* Et comme ils répondirent qu'ils le pouvaient : *Possumus* [1]; quoique Jésus-Christ n'eût rien, ce semble, à exiger de plus, et qu'en apparence il dût être content de leur résolution, il ne voulut pas néanmoins s'expliquer sur le point de leur demande, ni leur en assurer l'effet. C'est la réflexion de saint Grégoire, pape. Il ne leur dit pas pour cela : Je vous reçois donc au nombre de mes favoris, vous serez donc placés dans mon royaume, vous y tiendrez donc les premiers rangs : non, il ne leur dit rien de semblable; pourquoi ? parce qu'un tel discours eût suscité contre eux tout le reste des disciples, encore faibles et imparfaits, et par conséquent ambitieux et jaloux. Il leur dit seulement qu'ils auront part à son calice, et qu'ils le boiront; qu'ils seront persécutés comme lui, calomniés comme lui, sacrifiés et livrés à la mort comme lui : *Calicem quidem meum bibetis* [2]. Parole bien capable de réprimer le murmure des uns et la cupidité des autres. Je sais que les apôtres ne laissèrent pas de s'élever contre saint Jean et contre son frère : *Et audientes decem indignati sunt de duobus fratribus* [3]; mais vous savez aussi la sainte et sage correction que leur fit le Sauveur, lorsque, leur reprochant sur cela même leur grossièreté et leur ignorance dans les choses de Dieu, il leur remontra que c'était ainsi que raisonnaient les partisans du monde ; qu'il n'en serait pas de même parmi eux, et que l'avantage qu'auraient quelques-uns d'être en faveur auprès de lui, ne serait point une grâce odieuse comme la faveur des grands de la terre, parce que celui qui, parmi les siens, voudrait être le premier, devait s'attendre à devenir le serviteur et l'esclave de tous, à être le plus chargé de soins, le plus accablé de travaux, le plus exposé à souffrir, et le plus prêt à mourir. Divine leçon qui calma bientôt les disciples, et qui effaça pour jamais ces impressions et ces sentiments d'envie qu'ils avaient conçus contre la personne de saint Jean.

Et en effet, chrétiens, saint Jean, qui fut le favori et le bien-aimé du Fils de Dieu, est, à le bien prendre, celui de tous les apôtres qui passa par de plus rudes épreuves. On demande s'il a été martyr; et moi je soutiens qu'au lieu d'un martyre que les autres ont souffert, il en a enduré trois : le premier au Calvaire, que j'appelle le martyre de son cœur; le second dans Rome, que nous pouvons regarder comme son martyre véritable et réel; et le troisième dans l'exil où il mourut. Que ne souffrit-il pas, lorsqu'étant au pied de la croix, il vit expirer son Maître, couvert de malédictions et d'opprobres, lui qui brûlait de zèle pour cet Homme-Dieu, lui qui en connaissait tout le mérite et toute la sainteté? Ah! dit excellemment Origène, il n'était pas nécessaire, après cela, qu'il y eût pour saint Jean une autre espèce de martyre; il ne fallait plus, pour éprouver sa foi, ni épées, ni roues, ni feu; cela était bon pour les autres apôtres, qui n'avaient pas été présents au cruel spectacle du crucifiement de Jésus-Christ : n'ayant pas senti comme saint Jean ce martyre intérieur, il leur en fallait un extérieur, parce que d'une ou d'autre manière, ils devaient être, selon l'expression de l'Ecriture, les témoins de Jésus-Christ mourant; mais saint Jean, qui l'avait été au Calvaire, était dégagé de cette obligation, il y avait satisfait par avance; et bien loin qu'il eût été dispensé du martyre, il était devenu par là le premier martyr de l'Eglise : oui, chrétiens, martyr de zèle et de charité, de cette charité qui est l'esprit du martyre même, et qui en fait tout le mérite; car, comme raisonne saint Cyprien, ce que notre Dieu veut de nous, ce qu'il cherche en nous, ce n'est pas notre sang, mais notre foi : *Non quærit in nobis sanguinem, sed fidem.* Saint Jean, par l'excès de sa douleur, en voyant Jésus-Christ crucifié, lui avait déjà rendu le témoignage de sa foi; c'était assez : Jésus-Christ ne demandait plus le témoignage de son sang.

Mais je me trompe : le martyre du sang n'a pas manqué à saint Jean, non plus que celui du cœur; l'Eglise, autorisée de la tradition, nous l'apprend bien, lorsqu'elle célèbre le jour bienheureux où ce zélé disciple, combattant à Rome pour le nom de son Dieu, souffrit devant la porte Latine : quel tourment! si nous en croyons Tertullien et le récit qu'il nous en fait; un corps vivant plongé peu à peu dans l'huile bouillante! cette seule idée ne vous saisit-elle pas d'horreur? J'avoue que saint Jean, fortifié d'une grâce extraordinaire, eut la vertu de résister à ce supplice, et que Dieu, par le miracle le plus authentique, l'y conserva; mais, suivant le cardinal Pierre Damien, ce miracle fut un miracle de rigueur, un miracle que Dieu opéra pour mettre saint Jean en état de souffrir et plus longtemps et plus vivement; un miracle, pour lui faire boire à plus longs traits le calice qui lui avait été présenté, et qu'il avait accepté;

[1] Matth., xx, 22. — [2] Ibid., 23. — [3] Ibid., 24.

un miracle plus affreux que la mort même; car voilà, chrétiens, si je puis ainsi m'exprimer, les miracles de la faveur de Jésus-Christ, miracles que saint Pierre ne comprenait pas, quand Jésus-Christ lui disait, parlant de Jean : Que vous importe, si je veux que celui-ci demeure jusqu'à ce que je vienne? *Si eum volo manere donec veniam, quid ad te* [1]? La conséquence qu'en tira saint Pierre fut que Jean, par privilége particulier, ne mourrait point; mais, ajoute saint Jean lui-même, ce n'était pas ce qu'avait dit le Sauveur ; il avait seulement marqué que Jean ne mourrait pas, comme les autres, d'un court et simple martyre, mais qu'il leur devait survivre pour accomplir un troisième genre de martyre à quoi Dieu l'avait réservé. Quel est-il, ce dernier martyre? C'est, chrétiens, le rigoureux exil où notre apôtre eut tant de persécutions à essuyer, tant de calamités et de misères : se trouvant relégué dans une île déserte, séparé de son Eglise, arraché d'entre les bras de ses disciples, sans consolation de la part des hommes, sans soutien, et destitué enfin de tout secours dans une extrême vieillesse, et jusqu'au moment de sa mort.

Voilà comment saint Jean fut traité, et voilà quel fut son partage; c'est donc une erreur d'en prétendre un autre, et l'illusion la plus grossière est de nous promettre que plus nous aurons part aux bonnes grâces de notre Dieu, plus nous serons exempts de souffrir. Dire : Je suis aimé de Dieu, donc j'ai droit de lui demander une vie heureuse et tranquille ; ou dire, au contraire : Ma vie est pleine de souffrances, donc je ne suis pas aimé de Dieu : raisonnement d'infidèle et de païen. Cela pourrait convenir au judaïsme, où l'on mesurait les faveurs de Dieu par les bénédictions temporelles ; mais dans le christianisme, les choses ont changé de face, et Dieu s'en est hautement déclaré. Depuis l'établissement de la loi de grâce, plus de priviléges pour les élus du Seigneur, à l'égard des biens de ce monde ; plus d'exemptions pour eux, ni de dispenses à l'égard des croix de cette vie : pourquoi cela? Ah! mes frères, répond saint Augustin, y a-t-il rien de plus juste? le bien-aimé du Père ayant souffert, était-il de l'ordre que les bien-aimés du Fils ne souffrissent pas? Jésus-Christ, le prédestiné par excellence, ayant été un homme de douleurs, était-il raisonnable qu'il eût après lui des prédestinés d'un caractère différent? Il est donc pour vous et pour moi d'une absolue nécessité que nous buvions le calice du Fils de Dieu; mais le secret est que nous le buvions comme ses favoris, et c'est ce que nous n'entendons pas ; c'est ce que n'entendait pas saint Jean lui-même, quand Jésus-Christ lui demandait : *Potestis bibere calicem?* Mais qu'il le conçut bien dans la suite, en souffrant les trois genres de martyre dont je viens de vous parler! Tous les jours, chrétiens, nous buvons malgré nous, et sans y penser, le calice du Sauveur : tant de disgrâces qui nous arrivent, tant d'injustices qu'on nous fait, tant de persécutions qu'on nous suscite, tant de chagrins que nous avons à dévorer, tant d'humiliations, de contradictions, de traverses, tant d'infirmités, de maladies, mille autres peines que nous ne pouvons éviter, c'est pour nous la portion de ce calice que Dieu nous a préparée. Nous avalons tout cela (permettez-moi d'user de cette expression), et de quelque manière que ce soit, nous le digérons ; mais parce que nous ne le considérons pas comme une partie du calice de notre Dieu, de là vient que ce calice n'est point pour nous un calice de salut, et c'est en quoi notre condition est déplorable, de ce que buvant tous les jours ce calice si amer, nous n'avons pas appris à le boire comme il faut ; c'est-à dire à le boire, non-seulement sans impatience et sans murmure, non-seulement avec un esprit de soumission et de résignation, mais avec joie et avec action de grâces ; de ce que nous ne savons pas encore faire volontairement et utilement ce que nous faisons à toute heure par nécessité et sans fruit. S'il dépendait de nous, ou d'accepter ou de refuser ce calice, et que la chose fût à notre choix, peut-être faudrait-il des raisons, et même des raisons fortes, pour nous résoudre à le prendre ; mais la loi est portée, elle est générale, elle est indispensable ; en sorte que si nous ne buvons ce calice d'une façon, nous le boirons de l'autre ; si nous ne le buvons en favoris, nous le boirons en esclaves ; si, comme parle l'Ecriture, nous n'en buvons le vin, qui est pour les justes et les prédestinés, nous en boirons la lie, qui est pour les pécheurs et les réprouvés. Ne sommes-nous donc pas bien à plaindre de perdre tout l'avantage que nous pouvons retirer d'un calice si précieux, et d'en goûter tout le fiel et toute l'amertume, sans en éprouver la douceur ?

Voilà, chrétiens, la grande leçon dont nous avons si souvent besoin dans le monde ; voilà, dans les souffrances de la vie, quelle doit être notre plus solide consolation, de penser que ce sont des faveurs de Dieu, qu'elles ont de quoi nous rendre agréables à Dieu, et les élus de

[1] Joan., XXI, 22.

Dieu; que la prédestination et le salut y sont attachés, et qu'on ne peut autrement parvenir à l'héritage des enfants de Dieu. Gravez profondément ces maximes dans vos esprits et dans vos cœurs; elles vous formeront, non point précisément à souffrir, (car où est l'homme sur la terre qui ne souffre pas?) mais à souffrir chrétiennement et saintement. Le pouvez-vous? c'est la question que vous fait ici le Sauveur du monde, après l'avoir faite à saint Jean; le pouvez-vous? et le voulez-vous? *Potestis*? Ah! Seigneur, nous vous répondrons, avec toute la confiance que votre grâce nous inspire : Oui, nous le pouvons et nous nous y engageons : *Possumus*. Nous ne le pouvons de nous-mêmes, mais nous le pouvons avec vous et par vous; nous le pouvons, parce que vous l'avez pu avant nous, et qu'en le faisant, vous nous en avez communiqué le pouvoir. Daignez encore nous en donner le courage, afin que nous en recevions un jour la récompense éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINTE GENEVIÈVE

ANALYSE.

Sujet. *Dieu a choisi ce qu'il y avait de plus faible dans le monde, pour confondre les forts; et il a pris ce qu'il y avait de moins noble et de plus méprisable, même les choses qui ne sont point, pour détruire celles qui sont.*

Pensée bien humiliante pour les sages et les grands du monde, mais bien consolante pour les petits et pour les pauvres. Cette conduite de Dieu a paru admirablement dans sainte Geneviève.

Division. Simplicité de Geneviève, plus éclairée que toute la sagesse du monde : première partie. Faiblesse de Geneviève, plus puissante que toute la force du monde : deuxième partie. Et, pour parler de la sorte, bassesse de Geneviève, plus honorée que toute la grandeur du monde : troisième partie.

Première partie. Simplicité de Geneviève, plus éclairée que toute la sagesse du monde : 1° par l'union qu'elle voulut avoir avec Dieu ; 2° par les saintes communications que Dieu eut réciproquement avec elle.

1° Par l'union qu'elle voulut avoir avec Dieu. Dans ce dessein elle se consacra à lui par le vœu de virginité, mais après avoir consulté là-dessus deux grands évêques, ne voulant pas suivre ses propres lumières ; en cela d'autant plus sage qu'elle se défia plus d'elle-même et de sa sagesse. Pour mieux observer son vœu et pour se tenir plus étroitement liée à Dieu, elle se sépara du monde, et embrassa la retraite ; elle s'employa aux exercices les plus bas de la charité et de l'humilité, et elle pratiqua une austère pénitence. Voilà quelle fut la sagesse de Geneviève ; ce fut une sagesse évangélique, et la sagesse de l'Evangile passe toute la sagesse du monde.

2° Par les saintes communications que Dieu eut avec elle ; car c'est aux simples que Dieu se communique : et de quels dons ne combla-t-il pas Geneviève ? Quelles connaissances, quelles vues, quel discernement des esprits !

Quatre règles pour engager Dieu à répandre sur nous ses lumières : 1° suivre le conseil de nos pasteurs et de nos directeurs ; 2° fuir le monde et les vains commerces du monde ; 3° s'adonner à la pratique de bonnes œuvres ; 4° se purifier par la pénitence.

Deuxième partie. Faiblesse de Geneviève plus puissante que toute la force du monde : 1° pour la guérison des corps ; 2° pour la guérison des âmes.

1° Pour la guérison des corps. Tant de miracles publiés, connus, avérés, le font bien voir. Il n'y a que pour elle-même qu'elle n'usa point de ce don des miracles ; mais sa patience dans les maux de la vie ne fut-elle pas un miracle encore plus grand que tous les autres ?

2° Pour la guérison des âmes. Combien de conversions a-t-elle opérées ? combien d'afflictions a-t-elle soulagées, soit pendant sa vie, soit depuis sa mort ? Assez forte dans sa faiblesse même pour fléchir les puissances du ciel, pour humilier les plus fières puissances de la terre, pour confondre toutes les puissances de l'enfer.

Voilà pourquoi nos pères ont mis sous sa protection cette ville capitale ; et combien de fois en avons-nous éprouvé les salutaires effets ! Mais nous avons bien lieu de craindre que nos désordres ne les arrêtent; car qu'est-ce que Paris ? et quelle corruption de mœurs !

Troisième partie. Bassesse, pour ainsi dire, de Geneviève, plus honorée que toute la grandeur du monde. Honorée, 1° par les princes et par les rois ; 2° par les évêques et les prélats de l'Eglise ; 3° par les saints. Ce n'est pas qu'elle n'ait eu des persécutions à soutenir ; mais on sait avec quel éclat elle en a triomphé.

Surtout depuis qu'elle jouit de la gloire dans le ciel, quel culte lui a-t-on rendu sur la terre? Culte le plus solennel, culte le plus universel, culte le plus ancien et le plus constant, culte le plus religieux. C'est ainsi que la mémoire du juste, selon la parole du Prophète, est éternelle, et que celle des pécheurs périra. Aspirons, non pas aux mêmes honneurs en ce monde, mais à la même gloire dans l'éternité bienheureuse.

Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.

Dieu a choisi ce qu'il y avait de plus faible dans le monde, pour confondre les forts; et il a pris ce qu'il y avait de moins noble et de plus méprisable, même les choses qui ne sont point, pour détruire celles qui sont. (*Première épître aux Corinthiens*, chap. I, 27, 28.)

Tel est chrétiens, l'ordre de la divine Providence, et c'est ainsi que notre Dieu prend plaisir à faire éclater sa grandeur souveraine et sa toute-puissante vertu. Si, pour opérer de grandes choses, il ne choisissait que de grands sujets, on pourrait attribuer ses merveilleux ouvrages ou à la sagesse, ou à l'opulence, ou au pouvoir et à la force des ministres qu'il y aurait employés; mais, dit l'apôtre des gentils, afin que nul homme n'ait de quoi s'enfler d'une fausse gloire devant le Seigneur, ce ne sont communément ni les sages selon la chair, ni les riches, ni les puissants, ni les nobles, qu'il fait servir à l'exécution de ses desseins; il prend, au contraire, ce qu'il y a de plus petit, pour confondre toutes les puissances humaines; et, suivant l'expression de l'Apôtre, il va chercher jusque dans le néant ceux qu'il veut élever au-dessus de toutes les grandeurs de la terre : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.* Pensée bien humiliante pour les uns et bien consolante pour les autres : bien humiliante pour vous, grands du siècle, tout cet éclat qui vous environne, cette autorité, cette élévation, cette pompe, qui vous distinguent à nos yeux, ce n'est point là ce qui attire sur vous les yeux de Dieu; que dis-je? c'est même, selon les règles ordinaires de sa conduite, ce qu'il rejette, quand il veut opérer, par le ministère des hommes, ses plus étonnantes merveilles; mais au même temps, pensée bien consolante pour vous, pauvres, pour vous, que votre condition a placés aux derniers rangs, pour vous, que l'obscurité de votre origine, que la faiblesse de vos lumières rend, ce semble, incapables de tout. Prenez confiance : plus vous êtes méprisables dans l'opinion du monde, plus Dieu aime à vous glorifier, et à se glorifier lui-même en vous : *Infirma mundi elegit Deus.* En voici, mes chers auditeurs, un bel exemple : c'est celui de l'illustre et sainte patronne dont nous solennisons la fête, et dont j'ai à faire le panégyrique. Qu'était-ce, selon le monde, que Geneviève? Une fille simple et dépourvue de toutes les lumières de la science, une fille faible et sans pouvoir, une bergère réduite, ou par sa naissance, ou par la chute de sa famille, au plus bas état. Mais en trois mots, qui comprennent trois grands miracles et qui vont partager d'abord ce discours, je vous ferai voir la simplicité de Geneviève plus éclairée que toute la sagesse du monde, c'est la première partie; la faiblesse de Geneviève plus puissante que toute la force du monde, c'est la seconde partie; et, si je puis parler de la sorte, la bassesse de Geneviève plus honorée que toute la grandeur du monde, c'est la troisième partie. Quel fonds, chrétiens, de réflexion et de morale! Ménageons tout le temps nécessaire pour le creuser et pour en tirer d'utiles et de salutaires leçons, après que nous aurons demandé le secours du Ciel par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu seul, chrétiens, est le Père des lumières; et une créature ne peut être véritablement éclairée, qu'autant qu'elle s'approche de Dieu, et que Dieu se communique à elle. Tel fut aussi le grand principe de l'éminente sagesse qui parut dans la conduite de l'illustre et glorieuse Geneviève. C'était une simple fille, il est vrai; mais, par un merveilleux effet de la grâce, cette simple fille trouva le moyen de s'unir à Dieu dès l'instant qu'elle fut capable de le connaître, et Dieu réciproquement prit plaisir à répandre sur elle la plénitude de ses dons et de son esprit; voilà ce qui a relevé sa simplicité, et ce qui lui a donné, dans l'opinion même des hommes, cet ascendant admirable au-dessus de toute la prudence du siècle.

Il fallait bien que Geneviève, tout ignorante et toute grossière qu'elle était d'ailleurs, eût de hautes idées de Dieu, puisque dès sa première jeunesse elle se dévoua à lui de la manière la plus parfaite. Ce fut peu pour elle de dépendre de Dieu comme sujette; elle voulut lui appartenir comme épouse. Comprenant que celui qu'elle servait était un pur esprit, pour contracter avec lui une sainte alliance, elle fit un divorce éternel avec la chair; sachant que, par un amour spécial de la virginité, il s'était fait le fils d'une vierge, elle forma, pour le concevoir dans son cœur, le dessein de demeurer vierge; et, pour l'être avec plus de mérite, elle voulut l'être par engagement, par vœu, par une profession solennelle : car elle était dès lors instruite et bien persuadée de cette théologie de saint Paul, que quiconque se lie à Dieu, devient un même esprit avec lui; et elle n'ignorait pas qu'une vierge dans le christianisme, je dis une vierge par choix et par état, est autant élevée au-dessus du reste des fidèles, qu'une épouse de Dieu l'est au-dessus des servi-

teurs, ou, pour m'exprimer encore comme l'Apôtre, au-dessus des domestiques de Dieu. C'est dans ces sentiments que Geneviève voue à Dieu sa virginité, et qu'elle lui fait tout à la fois le sacrifice de son corps et de son âme; ne voulant plus disposer de l'un ni de l'autre, même légitimement ; renonçant avec joie à sa liberté, dans une chose où elle trouve un souverain bonheur à n'avoir plus de liberté ; et ajoutant aux obligations communes de son baptême celle qui devait lui tenir lieu de second baptême, puisque, selon saint Cyprien, l'obligation des vierges est une espèce de sacrement qui met dans elles le comble de la perfection au sacrement de la foi.

Mais admirons, mes chers auditeurs, l'ordre qu'elle observe en tout cela. Le Saint-Esprit, dans les Proverbes, dit que la simplicité des justes est la règle sûre et infaillible dont Dieu les a pourvus, pour les diriger dans leurs entreprises et dans leurs actions. Or, c'est ici que vous allez voir l'accomplissement de ces paroles de l'Ecriture : *Simplicitas justorum diriget eos*[1]. Geneviève formait un dessein dont les suites étaient à craindre, non-seulement pour tout le cours de sa vie, mais pour son salut et sa prédestination : que fait-elle? parce qu'elle est humble, elle ne s'en fie pas à elle-même ; et parce qu'elle est docile, elle évite cet écueil dangereux du propre sens et de l'amour-propre, qui fait faire tous les jours aux sages du monde tant de fausses démarches, et qui détourne si souvent de la voie du ciel ceux qui croient la bien connaître et y marcher. Pour ne pas s'engager même à Dieu par un autre mouvement que celui de Dieu, Geneviève consulte les oracles par qui Dieu s'explique ; elle traite avec les prélats de l'Eglise, qui sont les interprètes de Dieu et de ses volontés : deux grands évêques qui vivaient alors, celui d'Auxerre et celui de Troyes, passant par Nanterre, sa patrie et le lieu de sa demeure, elle va se jeter à leurs pieds, elle leur ouvre son cœur, elle écoute leurs avis ; et parce qu'elle reconnaît que c'est Dieu qui l'appelle, elle s'oblige à suivre une si sainte vocation : non-seulement elle s'y oblige, mais elle accomplit fidèlement ce qu'elle a promis ; et, quelques années d'épreuve écoulées, elle fait, entre les mains de l'évêque de Chartres, ce qu'elle avait déjà fait dans l'intérieur de son âme, je veux dire le sacré vœu d'une perpétuelle virginité ; n'agissant que par conseil, que par esprit d'obéissance, que par ce principe de soumission qui faisait souhaiter à saint Bernard d'avoir cent pasteurs pour veiller sur lui, bien loin d'affecter, comme on l'affecte souvent dans le monde, de n'en avoir aucun : belle leçon, chrétiens, qui nous apprend à chercher et à discerner les voies de Dieu, surtout quand il s'agit de vocation et d'état, où tous les égarements ont des conséquences si terribles, et en quelque manière si irréparables pour le salut : instruction nécessaire pour notre siècle, où l'esprit de direction abonde, quoique en même temps il soit si rare ; où tant de gens s'ingèrent d'en donner des règles, et où si peu de personnes les veulent recevoir ; où chacun a le talent de gouverner et de conduire, et où l'on en voit si peu qui aient le talent de se soumettre et d'obéir ; mais exemple plus important encore de cet attachement inviolable que nous devons avoir à la conduite de l'Eglise, hors de laquelle, comme disait saint Jérôme, nos vertus mêmes ne sont plus des vertus, la virginité n'est qu'un fantôme, le zèle qu'une illusion, et tout ce que nous faisons pour Dieu se trouve perdu et dissipé.

L'élément des vierges et des âmes dévouées à Jésus-Christ en qualité de ses épouses, c'est la retraite et la séparation du monde. Aussi est-ce le parti que Geneviève choisit ; car d'aimer à voir le monde et à en être vu, et prétendre cependant pouvoir répondre à Dieu de soi-même; vouloir être de l'intrigue, entrer dans les divertissements, avoir part aux belles conversations; et, quelque idée de piété que l'on se propose, se réserver toujours le droit d'un certain commerce avec le monde ; en user, dis-je, de la sorte, et croire alors pouvoir garder ce trésor que nous portons dans nos corps comme dans des vases de terre, j'entends le trésor d'une pureté sans tache, c'est ce que la prudence du siècle a de tout temps présumé de faire, mais c'est ce que la simplicité de Geneviève, plus clairvoyante et plus pénétrante, traita d'espérance chimérique, et ce qui ne lui parut pas possible. Dès le moment qu'elle fit son vœu, elle se couvrit du saint voile qui distinguait ces prédestinés et ces élus, que saint Cyprien appelle la plus noble portion du troupeau de Jésus-Christ. Il ne lui fallut point de prédicateur pour renoncer à tous ces vains ornements qui corrompent l'innocence des filles du siècle, et qui servent d'amorce à la cupidité et à la passion. Sans étude et sans lecture, elle connut qu'elle devait faire le sacrifice de toutes les vanités humaines. Une croix apportée du ciel par le ministère d'un ange, et qui lui fut présentée par saint Germain, lui tint lieu désormais de tout ce que l'envie de paraître lui eût fait ambitionner, si c'eût été une fille mondaine; et

[1] Prov., XI, 3.

la manière simple dont elle traitait avec Dieu, sans disputer ses droits contre lui, et sans raisonner inutilement sur la rigueur du précepte, lui fit prendre des décisions plus exactes que celles de la théologie la plus sévère. Or, si nous agissions, chrétiens, dans le même esprit, c'est ainsi que nous ferions voir en nous les fruits d'une sincère et véritable réformation de mœurs : car si les prédicateurs de l'Evangile gagnent si peu à vous remontrer ces vérités importantes ; si, malgré tous leurs discours, vous demeurez encore aussi attachés à je ne sais combien d'amusements et de bagatelles du monde corrompu; si, par exemple, on peut dire, à la honte de notre religion, que les dames chrétiennes sont maintenant plus païennes que les païennes mêmes en ce qui regarde l'immodestie et le luxe de leurs habits ; si la licence et le désordre sur mille autres points croissent tous les jours, ce n'est, mes chers auditeurs, que parce que nous voulons nous persuader qu'il y a là-dessus un devoir du monde qui nous autorise ce n'est que parce que nous nous flattons de savoir bien accorder des choses que tous les saints ont jugées incompatibles, et sauver l'essentiel du christianisme au milieu de tout ce qui le détruit ; enfin, ce n'est que parce que nous devenons ingénieux à nous aveugler nous-mêmes, et qu'au lieu de nous étudier à cette bienheureuse simplicité, qui fut toute la science de Geneviève, nous opposons à l'Esprit de Dieu, les fausses maximes d'un esprit mondain qui nous perd.

Que fait de plus cette sainte fille ? apprenez-le. Pour conserver le mérite de sa virginité, elle s'engage, par état et par profession de vie, aux emplois les plus bas de la charité et de l'humilité : car d'être vierge et d'être superbe, elle sait que c'est un monstre aux yeux de Dieu ; elle sait, sans que saint Augustin le lui ait appris, qu'autant qu'une vierge humble est préférable, selon l'Evangile, à une femme honnête dans le mariage, autant une femme humble dans le mariage mérite-t-elle la préférence sur une vierge orgueilleuse. C'est pour cela qu'elle s'humilie, et que, par un rare exemple de sagesse, elle se réduit à la condition de servante ; c'est pour cela qu'elle s'attache à une maîtresse fâcheuse, dont elle supporte les mauvais traitements, et à qui elle obéit avec une patience et une douceur dignes de l'admiration des anges; et c'est par là même aussi qu'elle évite le reproche que saint Augustin faisait à une vierge chrétienne : *O tu virgo Dei ! nubere noluisti, quod licebat ; et extollis te, quod non licet ;* O âme insensée ! que faites-vous ? Vous n'avez pas voulu vous allier à un époux de la terre, ce que la loi de Dieu vous permettait ; et vous vous élevez par une fausse et vaine gloire, ce que la loi ne vous permet pas.

Mais pourquoi Geneviève ajoute-t-elle à ses exercices d'humilité une si grande austérité de vie? pourquoi se condamne-t-elle à des jeûnes si continuels, et fait-elle de son corps une victime de pénitence ? C'était une sainte en qui le péché n'avait jamais régné ; c'était une âme pure en qui la grâce du baptême s'était maintenue : pourquoi donc se traiter si rigoureusement elle-même ? Ah ! chrétiens, c'est un mystère que la prudence de la chair ignore, mais qu'il plut encore à Dieu de révéler à la simplicité de Geneviève. Elle était vierge ; mais elle avait à préserver sa virginité du plus contagieux de tous les maux, qui est la mollesse des sens. Elle était sainte ; mais elle avait un corps naturellement corps de péché, dont elle devait faire, comme dit saint Paul, une hostie vivante. Elle était soumise à Dieu ; mais elle avait une chair rebelle qu'il fallait dompter et assujettir à l'esprit. Voilà ce qui lui fit oublier qu'elle était innocente, pour embrasser la vie d'une pénitente. Le monde ne raisonne pas ainsi ; mais je vous l'ai dit, la grande sagesse de Geneviève est de raisonner tout autrement que le monde. Le monde, quoique criminel, prétend avoir droit de vivre dans les délices ; et Geneviève, quoique juste, se fait une loi de vivre dans la pratique de la mortification. Excellente pratique, par où elle se dispose aux communications les plus sublimes qu'une créature ait peut-être jamais eues avec Dieu. Nous avons peine à le comprendre, mais c'est la merveille de la grâce : une fille sans instruction et sans lettres, telle qu'était Geneviève, parle néanmoins de Dieu comme un ange du ciel. Elle ne sait rien ; et l'onction qu'elle a reçue d'en-haut lui enseigne toutes choses. Elle demeure sur la terre et dans ce lieu d'exil ; mais toute sa conversation est parmi les bienheureux et dans le séjour de la gloire. Tandis que les doctes peuvent à peine s'occuper une heure dans l'oraison, elle y passe les jours et les nuits. La vue de son troupeau, l'aspect des campagnes, tout ce qui se présente à elle lui fait connaître Dieu et l'élève à Dieu : c'est une fleur champêtre, que la main des hommes a peu cultivée; mais qui, exposée aux rayons du soleil de justice, en tire tout cet éclat dont brillent les justes, et toute cette bonne odeur de Jésus-Christ dont parle saint Paul. Tant d'explications, de leçons, de discours, de livres, ne servent souvent qu'à nous confondre.

Geneviève, sans tous ces secours, découvre ce qu'il y a dans Dieu de plus profond et de plus caché : pourquoi ? parce que notre Dieu, dit Salomon, se plaît à parler aux simples : *Et cum simplicibus sermocinatio ejus* [1]. De là ces extases qui la ravissent hors d'elle-même, et ces visions célestes dont elle est éclairée ; ce sont des mystères impénétrables pour nous, et des secrets qu'il ne lui était pas plus permis qu'à l'Apôtre de nous révéler : *Arcana verba quæ non licet homini loqui* [2]. Grâces singulières et faveurs divines d'autant moins suspectes, que jamais elles ne produisirent dans cette âme solidement humble ni esprit d'orgueil et de suffisance, ni esprit de censure et d'une réforme outrée, ni esprit de singularité et de distinction, mais modestie et réserve, mais soumission et obéissance, mais charité et douceur, mais discrétion la plus parfaite et prudence la plus consommée. De là ce don de discerner les esprits, de démêler l'illusion et la vérité, les voies détournées et les voies droites, les fausses inspirations de l'ange de ténèbres et la vraie lumière de Dieu, en sorte que de toutes parts on accourt à elle, qu'elle est consultée comme l'oracle, et que les maîtres même les plus éclairés ne rougissent point d'être ses disciples, de recevoir ses conseils et de les suivre. De là cette confiance avec laquelle on lui donne la conduite des vierges et le soin des veuves, pour les préserver des piéges du monde, pour leur inspirer l'amour de la retraite, pour les former aux exercices de la piété chrétienne, pour les instruire de tous leurs devoirs, et pour les leur faire pratiquer. Sainte école où Dieu lui-même préside, parce que c'est, si j'ose parler de la sorte, l'école de la simplicité évangélique.

Mais, chrétiens, qu'oppose le monde à cette simplicité tant recommandée dans l'Ecriture, et maintenant si peu connue dans le christianisme ? Une fausse sagesse que Dieu réprouve. On veut raffiner sur tout, et jusque sur la dévotion ; on se dégoûte de ces anciennes pratiques, autrefois si vénérables parmi nos pères, et de nos jours regardées par des esprits présomptueux et remplis d'eux-mêmes, comme de frivoles amusements ; on veut de nouvelles routes pour aller à Dieu, de nouvelles méthodes pour s'entretenir avec Dieu, de nouvelles prières pour célébrer les grandeurs de Dieu ; on veut qu'une prétendue raison soit la règle de toute notre perfection ; et tout ce qui peut en quelque manière se ressentir de cette candeur et de cette pieuse innocence, par où tant d'âmes avant nous se sont élevées et distinguées, on le met au rang des superstitions populaires, et on le rejette avec mépris. Toutefois, mes chers auditeurs, comment le Sage nous apprend-il à chercher Dieu ? Dans la simplicité de notre cœur : *In simplicitate cordis quærite illum* [1] ; de quoi Job est-il loué par l'Esprit même de Dieu ? de sa simplicité : *Et erat vir ille simplex et rectus* [2] ; par quel moyen Daniel mérita-t-il la protection de Dieu ? par sa simplicité : *Daniel in sua simplicitate liberatus est* [3]. Je sais ce que le monde en pense ; que c'est une vertu toute contraire à ses maximes, qu'il en fait le sujet ordinaire de ses railleries ; mais malgré tout ce qu'en pense le monde, malgré tout ce qu'il en dit et ce qu'il en dira, il me suffit, mon Dieu, de savoir, comme votre Prophète, que vous aimez cette bienheureuse simplicité : *Scio, Deus meus, quod... simplicitatem diligas* [4] ; et c'est assez pour moi que vous en connaissez le prix : *Sciat Deus simplicitatem meam* [5].

Voilà, mes frères, ce qui doit nous affermir dans le droit chemin de la justice chrétienne, et ce qui nous y doit faire marcher avec assurance. Le monde parlera, le monde rira ; de faux sages viendront nous dire ce que la femme de Job disait à son époux : *Adhuc tu permanes in simplicitate tua* [6] ? Eh quoi ! vous vous arrêtez à ces bagatelles ? vous vous laissez aller à ces scrupules, et dans un siècle comme celui-ci, vous prenez garde à si peu de chose ? quelle simplicité et quelle folie ? On nous le dira ; mais nous répondrons : Oui, dans un siècle si dépravé, je m'attacherai à mon devoir, j'irai tête levée, et je ferai gloire de ma simplicité ; j'y vivrai et j'y mourrai, dans cette simplicité de la foi, dans cette simplicité de l'espérance, dans cette simplicité de la charité de Dieu et de la charité du prochain, dans cette simplicité d'une conduite équitable, humble, modeste, désintéressée, sans détours, sans artifices, sans intrigues. Par là j'engagerai Dieu à me conduire lui-même ; et avec un tel guide, je ne craindrai point de m'égarer : *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter* [7].

Voulez-vous en effet, chrétiens, que Dieu répande sur vous ses lumières avec la même abondance qu'il les répandit sur Geneviève ? voici pour cela quatre règles que je vous propose, et que me fournit l'exemple de cette sainte vierge. Première règle : suivre le conseil de ceux que Dieu a établis dans son Eglise pour être les pasteurs de vos âmes, et pour vous di-

[1] Prov., III, 32. — [2] II Cor., XII, 4.

[1] Sap., I, 1. — [2] II Job, I, 1 — [3] I Mach., II, 60. — [4] I Paral., XXIX, 17. — [5] Job., XXXI, 6. — [6] Ibid., II, 9. — [7] Prov., X, 9.

riger dans les voies du salut; ne rien entreprendre d'important, et où votre conscience se trouve en quelque péril, sans les consulter; aller à eux comme à la source des grâces, et les écouter comme Dieu même, leur ouvrir votre cœur, et leur exposer simplement et avec confiance vos sentiments, vos désirs, vos bonnes et vos mauvaises dispositions ; prendre là-dessus leurs avis; et, quelques vues contraires qui vous puissent survenir à l'esprit, les tenir pour suspectes et les déposer, si ce n'est que vous eussiez d'ailleurs une évidence absolue de l'erreur où l'on vous conduit et de l'égarement où l'on vous jette : suivant une telle maxime, et la suivant de bonne foi, vous agirez sûrement; car Dieu est fidèle, dit l'Apôtre; et puisqu'il vous envoie à ses ministres, il est alors engagé par sa providence à les éclairer eux-mêmes, à leur inspirer ce qui convient, et à leur mettre pour vous dans la bouche des paroles de vie. Je vais plus loin, et, pour votre consolation, j'ose dire que si quelquefois ils se trompaient, ou Dieu ferait un miracle pour suppléer à leur défaut et pour vous redresser, ou que jamais il ne vous imputerait une illusion dont vous n'avez pas été l'auteur, et dont vous n'avez pu moralement vous préserver.

Seconde règle : fuir le monde et ce que vous savez être, dans le commerce du monde, ou pernicieux, ou seulement même dangereux. Je ne prétends pas que tous doivent se renfermer dans le cloître et se cacher dans la solitude : Dieu dans le monde a ses serviteurs sur qui il fait reposer son Esprit, à qui il fait entendre sa voix, et qu'il comble des trésors de sa miséricorde; mais pour goûter ces divines communications, il faut qu'ils soient au milieu du monde sans être du monde ; c'est-à-dire, il faut qu'ils vivent séparés au moins d'un certain monde, d'un monde corrompu où le libertinage règne, d'un monde médisant où le prochain est attaqué, d'un monde volage où l'esprit se dissipe, où toute l'onction de la piété se dessèche, où l'on ne peut éviter mille scandales, légers, il est vrai, mais dont la conscience est toujours blessée ; il faut que, se réduisant à la simplicité d'une vie retirée, s'éloignant du tumulte et du bruit, renonçant aux vanités et aux pompes humaines, uniquement attentifs à écouter Dieu, ils lui préparent ainsi et leurs esprits et leurs cœurs. Telle fut la prudence de Geneviève, de cette fille si simple selon le monde, mais, selon Dieu, si sage et si bien instruite des mystères de la grâce et des dispositions qu'elle demande.

Troisième règle : s'adonner à la pratique des bonnes œuvres, et surtout des œuvres de charité et d'humilité, en faire toute son étude, et y borner toute sa science ; et, pendant que les esprits curieux s'arrêtent à raisonner sur les secrets de la prédestination divine, pendant qu'ils en disputent avec chaleur et qu'ils entrent sans cesse là-dessus en de longues et d'éternelles contestations, s'en tenir simplement, mais solidement, à cette courte décision du prince des apôtres : *Quapropter, fratres, magis satagite, ut per bona opera certam vestram... electionem faciatis* [1] ; Point tant de discours, mes frères, point tant de controverses et de subtilités : vous avez la loi, pratiquez-la ; vous avez tous vos devoirs marqués, observez-les ; vous avez parmi vous des pauvres et des malades, prenez soin de les assister ; soyez charitables, soyez humbles, soyez soumis, soyez patients, vigilants, fervents. C'est là tout ce qu'il vous importe de savoir, et dès que vous le saurez bien, vous en saurez plus que ne peuvent vous en apprendre, dans leurs questions curieuses et souvent peu utiles, tous les philosophes et les théologiens : pourquoi ? non-seulement parce que c'est en cela qu'est renfermée toute la science du salut, mais parce que Dieu, qui se découvre aux âmes fidèles et humbles, se fera lui-même sur tout le reste votre maître, et vous donnera des connaissances où la plus sublime théologie ne peut atteindre.

Quatrième et dernière règle : ajouter à la pratique des bonnes œuvres l'austérité de la pénitence ; et comme votre vie, mes chers auditeurs, est déjà par elle-même une pénitence continuelle, puisqu'elle est remplie de souffrances, les prendre, ces peines et ces afflictions de la vie, avec un esprit chrétien, avec un esprit soumis, en un mot, avec un esprit pénitent. Voilà par où vous purifierez votre cœur, en vous acquittant devant Dieu de toutes vos dettes : et où Dieu fait-il plus volontiers sa demeure, que dans les cœurs purs ? Ainsi, quelque dépourvus que vous puissiez être de toute autre lumière, la lumière de Dieu vous conduira, vous touchera, vous élèvera. Il ne lui faudra point de dispositions naturelles ; il ne sera point nécessaire que vous soyez de ces grands génies que le monde admire, et à qui le monde donne un si vain encens. Sans cette doctrine qui enfle ; sans être capables, par la supériorité de vos vues ou la profondeur de vos raisonnements, de pénétrer les secrets de la nature les plus cachés, d'éclaircir les questions de l'école les plus épineuses et les plus obscures, de for-

[1] II Petr., I, 10.

mer de hautes entreprises et de gouverner les Etats, vous serez capables, dans la ferveur de la prière, de recevoir les dons de Dieu, et d'avoir avec lui le commerce le plus sacré, le plus étroit, le plus sensible, le plus touchant. Vous l'avez vu dans l'exemple de votre illustre patronne. Mais, si la simplicité de Geneviève a été plus éclairée que toute la sagesse du monde, je puis dire encore que sa faiblesse a été plus forte que toute la puissance du monde : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je l'ai dit d'abord, chrétiens, et je dois ici le redire : c'est le propre de Dieu de se servir d'instruments faibles, et souvent même des plus faibles, pour les plus grands ouvrages de sa puissance ; et quand Cassiodore veut faire l'éloge de cette vertu souveraine et sans bornes que nous reconnaissons en Dieu, et qui est un de ses premiers attributs, il ne croit pas en pouvoir donner une plus haute idée, que de s'écrier, en s'adressant à Jésus-Christ : O Seigneur ! qui peut douter que vous ne soyez un Dieu, et un Dieu tout-puissant, puisque dans votre sainte humanité, et ensuite dans la personne de vos serviteurs, vous avez rendu les faiblesses et les misères mêmes toutes-puissantes ? *O vere Omnipotens, qui ipsas miserias fecisti potentes !* Aussi est-ce pour cela que Dieu tant de fois a fait des coups extraordinaires, a opéré des miracles, a triomphé de ses ennemis, non par sa main, mais par la main d'une femme. Est-il question de dompter l'orgueil d'un Holopherne ? il suscite une Judith. Faut-il défaire des armées nombreuses, et les mettre en fuite ? il emploie une Débora. Veut-il sauver tout son peuple, dont on a conjuré la ruine ? il ne lui faut qu'une Esther. Mais voici, chrétiens, quelque chose de plus surprenant, et qui marque mieux la force de notre Dieu ; car, après tout, ces femmes dont nous parle l'Ecriture, et dont les faits héroïques ont été si hautement loués par le Saint-Esprit, c'étaient des femmes distinguées, des princesses même et des reines, des sujets recommandables selon le monde : Judith possédait de grands biens, Débora jugeait le peuple avec une autorité suprême, Esther se trouvait assise sur le trône. Or, dans ces conditions éminentes, une femme, toute faible qu'elle est, ne laisse pas, sans miracle, de pouvoir beaucoup, et d'être capable d'entreprendre des choses importantes. Mais qu'une bergère, telle qu'était Geneviève, pauvre, dénuée de tout sans nom, sans crédit, sans appui, demeurant dans son état vil et méprisable, remplisse le monde du bruit de ses merveilles, exerce un empire absolu sur les corps et sur les esprits, dispose, pour ainsi dire, à son gré des puissances du ciel, commande aux puissances de la terre, fasse trembler les puissances de l'enfer, devienne la protectrice des villes et des royaumes, ah ! chrétiens, c'est un des mystères que saint Paul a voulu nous faire connaître, lorsqu'il a dit : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* Et jamais cette parole de l'Apôtre s'est-elle accomplie si visiblement et si authentiquement que dans la personne de cette bienheureuse fille dont nous honorons aujourd'hui la mémoire ?

Car, qu'est-ce que la vie de Geneviève, sinon une suite de prodiges et d'opérations surnaturelles, que l'infidélité même est obligée de reconnaître? Y a-t-il maladie si opiniâtre et si incurable qui n'ait cédé à l'efficacité de sa prière? et ce don des guérisons, que le maître des Gentils assure avoir été une des grâces communes et ordinaires dans la primitive Eglise, quand et en qui a-t-il paru avec plus d'éclat ? Je ne parle pas de ces guérisons secrètes, particulières, faites à la vue d'un petit nombre de témoins, et contre lesquelles un esprit incrédule croit toujours avoir droit de s'inscrire en faux ; mais je parle de ces guérisons publiques, connues, avérées, et que les ennemis mêmes de la foi n'ont pu contester. Ce miracle des ardents, dont l'Eglise de Paris conserve des monuments si certains ; cent autres aussi incontestables que celui-là, qu'il me serait aisé de produire, mais dont je n'ai garde de remplir un discours qui doit servir à votre édification, ne nous marquent-ils pas de la manière la plus sensible quel pouvoir Geneviève avait reçu de Dieu pour tous ces effets de grâces et de bonté qui sont au-dessus de la nature ? Si son corps après sa mort n'a pas prophétisé comme celui d'Elie, ne semble-t-il pas qu'il ait encore fait plus ? n'en est-il pas sorti mille fois une vertu semblable à celle qui sortait de Jésus-Christ même, ainsi que nous l'apprend l'Evangile ? n'est-il pas jusque dans le tombeau une source de vie pour tous ceux qui ont recours à cette précieuse relique ; et les esprits les moins disposés à en convenir, convaincus par leur propre expérience, ne lui ont-ils pas rendu des hommages ? témoin cette action de grâces, en forme d'éloge, qu'Erasme composa, et où il déclara si hautement que notre sainte était après Dieu sa libératrice, et qu'il ne

vivait que par le bienfait de son intercession.

Il n'y a que pour elle-même, chrétiens, que Geneviève n'usa jamais de ce don des miracles, qui fut un de ses plus beaux priviléges, ayant passé toute sa vie dans des infirmités continuelles, et voulant en cela se conformer au Sauveur des hommes, à qui l'on reprochait d'avoir sauvé les autres et de ne s'être pas sauvé lui-même. Mais la patience invincible qu'elle fit paraître dans tous les maux dont elle fut accablée, la joie dont elle se sentait comblée en souffrant, cette vigueur de l'esprit qui, dans un corps infirme, la mettait en état de tout entreprendre et de tout exécuter, n'était-ce pas à l'égard d'elle-même un plus grand miracle que tout ce qu'elle opérait de plus merveilleux en faveur des autres? Et cette vertu de Dieu dont elle était revêtue, ne trouvait-elle pas de quoi éclater, ou, selon le terme de saint Paul, de quoi se perfectionner davantage dans une santé languissante, que dans un corps robuste? *Nam virtus in infirmitate perficitur*[1].

A ce don de guérir les corps, ajoutez un autre don mille fois plus excellent, c'est celui de guérir les âmes. Ainsi l'avait prédit le grand évêque d'Auxerre, saint Germain, en disant de Geneviève qu'elle serait un jour la cause du salut de plusieurs; prédiction vérifiée par l'événement. Combien de pécheurs a-t-elle retirés de leurs voies corrompues, et remis dans les voies de Dieu? Combien de païens et d'idolâtres a-t-elle éclairés dans un temps où les ténèbres de l'infidélité étaient répandues sur la terre; et quels fruits ne produisit point son zèle dans ce royaume maintenant très-chrétien, mais où l'erreur dominait alors, et était placée jusque sur le trône? Qui sait combien d'affligés elle consolait, combien de misérables elle soutenait, combien d'ignorants elle instruisait dans ces saintes et fréquentes visites, où tour à tour elle parcourait les prisons, les hôpitaux, les cabanes des pauvres, faisant partout sentir les salutaires effets de sa charité? Et, sans m'engager dans un détail infini, qui peut dire combien de cœurs, depuis tant de siècles, ont été touchés, pénétrés, gagnés à Dieu, et le sont tous les jours, par la puissante vertu de ses cendres que nous avons conservées, et que nous conserverons comme un des plus riches dépôts? Vous le savez, Seigneur, vous en avez été témoin, et vous l'êtes sans cesse; vous savez, dis-je, de quelle onction on est rempli à la vue de ce tombeau, dont vous avez fait notre espérance et notre asile; vous savez quelles lumières on y reçoit, et quels sentiments on en remporte. Daignez, ô mon Dieu, ne tarir jamais cette source féconde de toutes les bénédictions célestes.

[1] II Cor., XII, 9.

Voilà donc, chrétiens, le miracle que nous ne pouvons assez admirer, et que je vous ai d'abord proposé: Geneviève, assez forte dans sa faiblesse pour fléchir les puissances mêmes du ciel, pour humilier les plus fières puissances de la terre, pour confondre toutes les puissances de l'enfer. Prenez garde: je dis pour fléchir les puissances mêmes du ciel, apaisant, en faveur des hommes, la colère de Dieu, détournant ses fléaux, et l'engageant à suspendre ses foudres prêtes à tomber sur nos têtes; nous obtenant, après tant de désordres, un pardon que nous n'eussions pas osé demander pour nous-mêmes, et dont l'énormité de nos crimes nous rendait indignes; nous ouvrant tous les trésors de la divine miséricorde, et la forçant, en quelque sorte, à nous combler de ses richesses. Je dis, pour humilier les plus fières puissances de la terre: le fameux et barbare Attila en fut un exemple mémorable. Ce prince, accoutumé au sang et au carnage, marchait à la tête de la plus nombreuse armée; déjà l'Allemagne avait éprouvé les tristes effets de sa fureur; déjà notre France était inondée de ce torrent impétueux, qui répandait partout devant soi la terreur, et portait le ravage et la désolation. Que lui opposer, et par où conjurer cette affreuse tempête dont tant de provinces étaient menacées? Sera-ce par les supplications et les remontrances des plus grands hommes, qui, tour à tour, font sans cesse de nouvelles tentatives auprès de ce redoutable conquérant pour le gagner? Mais, enflé de ses succès, il n'en devient que plus audacieux et plus intraitable. Sera-ce par les menaces et par les promesses? Mais ses forces, jusque-là invincibles, le mettent en état de ne rien craindre; et les plus belles promesses ne répondent point encore à son attente, et ne peuvent contenter son insatiable ambition. Sera-ce par la multitude et la valeur des combattants? Mais tout plie en sa présence, et sur son passage il ne trouve nul obstacle qui l'arrête. Ah! chrétiens, l'heure néanmoins approche où ce cruel tyran doit être abattu, et toutes ses forces détruites; ce tison fumant, pour user de cette expression d'Isaïe, sera éteint; et comment? C'est assez pour cela de quelques larmes qui couleront des yeux de Geneviève, et qu'elle versera au pied de l'autel. Oui, ces larmes suffisent: l'ennemi se trouble, une subite frayeur le saisit, cette formidable armée est en déroute, et l'orage comme une fumée, se dissipe. Enfin, je dis, pour confondre

toutes les puissances de l'enfer : avec quel empire a-t-elle commandé aux démons mêmes, avec quel respect ces esprits de ténèbres ont-ils écouté sa voix et lui ont-ils obéi? avec quelle honte ont-ils vu leur domination renversée, et sont-ils sortis des corps, au premier ordre qu'ils en ont reçu ? C'est de quoi nous avons les preuves certaines, et ce qui me fait reprendre avec le Docteur des nations : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.*

C'est pour cela même aussi, mes chers auditeurs, vous le savez, que la sage piété de nos pères n'a pas cru pouvoir mieux défendre et conserver cette ville capitale où nous vivons, qu'en la confiant aux soins et la mettant sous la protection de la toute-puissante et glorieuse Geneviève : ceci vous regarde, et demande une réflexion particulière. Dès le temps que la monarchie française prit naissance, Dieu lui désigna cette protectrice. Paris devint dans la suite des siècles une des plus nobles et des plus superbes villes du monde ; et s'il s'est maintenu jusqu'à présent dans cette splendeur, si, malgré les vicissitudes continuelles des choses humaines, il a subsisté et subsiste encore, si mille fois il n'a pas péri ou par le feu, ou par le fer, ou par la famine, ou par la contagion, ou par la sécheresse, ou par l'inondation des eaux, ignorez-vous que c'est à sa bienheureuse patronne qu'il en est redevable ? Après les secours qu'il en a reçus dans les plus pressantes nécessités, après qu'elle l'a si souvent préservé et des fureurs de la guerre, et de l'ardeur des flammes, et des injures de l'air, et de la stérilité des campagnes, et du débordement des fleuves, les païens auraient érigé Geneviève en divinité : mais vous, mes frères, mieux instruits, vous vous contentez, et devez en effet vous contenter de la reconnaître pour votre bienfaitrice, de l'honorer et de l'invoquer comme votre avocate auprès du seul Dieu que vous adorez. Protection visible dont nous avons eu et dont nous avons tous les jours les plus éclatants témoignages ; protection invisible, et non moins efficace en mille rencontres sur la personne de nos rois, et sur tout le corps de l'Etat ; protection, (le dirai-je, mes chers auditeurs, mais n'est-il pas vrai?) protection d'autant plus nécessaire, que l'iniquité du siècle est plus abondante, et doit plus irriter le Ciel contre nous.

Car qu'est-ce que cette ville si nombreuse, et quel spectacle présenterais-je à vos yeux, si je vous en faisais voir toutes les abominations ? Qu'est-ce, dis-je, que Paris ? un monstrueux assemblage de tous les vices, qui croissent, qui se multiplient, qui infectent et les petits et les grands, et les pauvres et les riches ; qui profanent même ce qu'il y a de plus sacré, et qui s'établissent jusque dans la maison de Dieu. Ne tirons point le voile qui couvre en partie ces horreurs ; nous n'en connaissons déjà que trop : or, que serait-ce donc, si nous n'avions pas une médiatrice pour prendre nos intérêts auprès de Dieu, et pour arrêter ses coups ? Mais après tout, mes frères, Dieu ne se lassera-t-il point? la mesure de nos crimes ne se remplira-t-elle point, et ne pourra-t-il pas arriver que ce secours de Geneviève cesse enfin pour nous ? Quand les Israélites eurent oublié le Seigneur, jusques à faire des sacrifices à un veau d'or, pendant que Moïse était sur la montagne et priait pour eux, l'Ecriture nous apprend que Dieu en fit un reproche à ce législateur : Va, Moïse, lui dit-il, descends de la montagne, et tu verras le désordre de ton peuple ; car c'est ton peuple, et non plus le mien : *Vade, descende; peccavit populus tuus* [1]. Ce n'est plus mon peuple, puisqu'il a choisi un autre Dieu que moi, et que, dans l'état de corruption où il est réduit, je ne le connais plus; mais c'est encore le tien, puisque, tout corrompu qu'il est, tu viens intercéder et me solliciter pour lui. Va donc, et tu seras toi-même témoin de ses dérèglements et de ses excès. Tu te promettais quelque chose de sa piété et de sa religion ; mais tu connaîtras en quelle idolâtrie il est tombé depuis qu'il t'a perdu de vue : après s'être abandonné à l'intempérance, aux jeux, aux festins, à la bonne chère, après s'être plongé dans les débauches les plus impures et les plus abominables, tu verras avec quelle insolence il s'est fait une idole qu'il adore comme le Dieu d'Israël, protestant qu'il n'y a point d'autre divinité que celle-là qui l'ait pu tirer de la servitude ; voilà où en est ce peuple qui t'est si cher : *Vade, descende* ; *peccavit populus tuus.* Mais laisse-moi, Moïse, ajoute le Seigneur ; car je vois bien que c'est un peuple indocile et endurci dans son péché : *Cerno quod populus iste duræ cervicis sit* [1] ; ne me parle donc plus en sa faveur, ne t'oppose plus au dessein que j'ai de l'exterminer et de le perdre ; tes prières me font violence : donne-moi trêve pour quelques moments, afin que ma colère éclate : *Dimitte me, ut irascatur furor meus* [2]. Je sais, chrétiens, ce que fit Moïse ; qu'il ne se désista pas pour cela de demander grâce ? qu'il conjura Dieu de retenir encore son bras, lui remontrant qu'il y allait de sa gloire, l'intéressant par la considération d'Abraham, d'Isaac et

[1] Exod., XXXII, 7. — [2] Ibid., 9.

de Jacob ; consentant plutôt à être effacé lui-même du livre de vie, que de voir périr ce peuple, et, par des instances si fortes, faisant enfin changer l'arrêt que la justice divine avait prononcé ; mais vous savez que ce ne fut pas sans des suites bien funestes et bien terribles, puisque, outre les vingt-trois mille hommes que Moïse, pour punir ce scandale, fit passer par le fil de l'épée, de tous les autres qui se trouvèrent coupables, il n'y en eut pas un qui entrât dans la terre de Chanaan.

Faut-il, mes chers auditeurs, que je vous explique cette figure, ou pour mieux dire, cette vérité qui ne vous convient que trop ? n'en faites-vous pas vous-mêmes l'application, et n'en découvrez-vous pas déjà tout le mystère ? Tandis que Geneviève vivait sur la terre, et qu'elle animait le peuple par sa présence et par son exemple, Paris était dans la ferveur, et l'on admirait l'innocence et la sainteté de ce petit nombre de chrétiens qui l'habitaient. Maintenant que la mort nous a ravi ce grand modèle, et que Geneviève est sur la montagne, où elle représente à Dieu nos besoins, nous nous licencions, nous nous faisons des idoles à qui nous présentons notre encens, des idoles d'or, des idoles de chair, et, comme les Israélites, nous nous disons les uns aux autres : Voilà les dieux que nous devons servir : *Hi sunt dii tui* [1]. Or, sur cela, mes chers auditeurs, le Seigneur, si indignement traité et si justement courroucé contre nous, n'a-t-il pas le droit de dire à la sainte patronne dont vous implorez auprès de lui l'assistance, ce qu'il disait à Moïse : *Vade, descende, peccavit populus tuus* ; Allez, et voyez quel est ce peuple pour qui vous employez avec tant de zèle votre crédit. Que ce soit votre peuple, j'y consens ; mais ce n'est plus le mien, car c'est un peuple idolâtre : idolâtre du monde, qu'il adore comme son Dieu ; idolâtre des faux biens du monde, dont il ne cherche qu'à se remplir par tous les moyens que lui suggère son insatiable convoitise ; idolâtre des grandeurs du monde, où ses ambitieux désirs le font sans cesse aspirer ; idolâtre des plaisirs du monde et des plus infâmes voluptés, où il demeure honteusement plongé. Pourquoi donc vous tenez-vous entre lui et moi ? pourquoi entreprenez-vous de toucher ma miséricorde, et que ne laissez-vous agir ma justice ? *Dimitte me, ut irascatur furor meus.* Qui doute, encore une fois, chrétiens, que Dieu ne parle, ou ne puisse parler de la sorte à Geneviève, et qui sait si Geneviève elle-même, indignée que nous secondions si mal ses soins, ne se retirera pas ? si peut-être elle ne se tournera pas contre nous ? car les saints n'ont pas moins de zèle pour la gloire de Dieu, que pour notre salut ; qui sait, dis-je, je le répète, qui sait si Geneviève, de sa part, ne répondra point à Dieu : Seigneur, vous êtes juste, et tous vos jugements sont équitables ; j'ai veillé sur ce peuple que vous aviez confié à ma garde ; je vous ai mille fois offert pour lui mes vœux, et vous les avez écoutés ; mais c'est toujours un peuple infidèle, un peuple endurci ; j'en ai pris soin, et rien ne le touche, rien ne le guérit : je le remets entre vos mains, et je le livre à vos vengeances ?

A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que nous attirions sur nous une telle malédiction ! Il y a, j'en conviens, une providence de Dieu toute spéciale sur cette ville ; mais aussi cette providence de faveur a ses bornes, qu'elle ne passe point, et hors desquelles elle ne nous suivra point. Geneviève, il est vrai, fait des miracles, mais ces miracles ne doivent point servir à fomenter vos désordres et à vous autoriser dans votre impénitence. Dès que vous en profiterez pour vous convertir, tout ira bien, et jamais ils ne cesseront ; mais quand vous en abuserez pour pécher avec plus d'impunité, avec plus d'obstination et plus d'audace, ce seraient alors des miracles contre Dieu même ; et qui peut croire que Dieu voulût communiquer à ses saints sa toute-puissance, ou qu'ils voulussent la recevoir, pour en user contre ses propres intérêts ? Que faut-il donc faire ? Imiter la foi de sainte Geneviève, la ranimer dans nos cœurs, la réveiller, cette foi divine : avec cela, si nous ne faisons pas les mêmes miracles que Geneviève a faits, nous en ferons d'autres, c'est-à-dire nous nous convertirons, et nous rentrerons en grâce avec Dieu ; nous guérirons les maladies, non pas celles de nos corps, mais celles de nos âmes, dont les suites sont encore bien plus dangereuses et plus funestes pour nous ; nous confondrons l'enfer et nous le surmonterons, en nous dégageant de ses piéges et de la honteuse captivité où il nous tient asservis ; nous chasserons de notre cœur les démons qui nous possèdent, le démon de l'avarice, le démon de l'ambition, le démon de l'impureté ; nous triompherons du monde et de tous ses charmes : car voilà les miracles que Dieu exige de nous, et pour lesquels Jésus-Christ nous a promis sa grâce : *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur : in nomine meo dæmonia ejicient... super ægros manus imponent, et bene habebunt* [1]. Aux premiers temps de

[1] Exod., XXXII, 7, 8, 10.

[1] Marc., XVI, 17, 18.

'Eglise, tout cela s'accomplissait à la lettre, dans l'ordre de la nature ; maintenant que l'Eglise n'a plus besoin de ces témoignages sensibles, tout cela peut s'accomplir en esprit, et dès aujourd'hui s'accomplira, si nous le voulons, dans l'ordre surnaturel. Sans ces miracles, ne comptons point sur la protection de Geneviève : car elle n'est point la protectrice de nos vanités et de notre luxe, de notre mollesse et de nos sensualités, de notre amour-propre et de nos passions.

Ah ! grande sainte, reprenez en ce jour tout votre zèle pour notre sanctification et notre salut ; et dès ce même jour nous reprendrons les voies de notre Dieu, et nous embrasserons une vie toute nouvelle. Comme prédicateur de l'Evangile, je ne viens point ici vous demander, pour mes auditeurs, des prospérités temporelles; c'est ce qui les a perdus en mille rencontres, et ce qui achèverait de les perdre : je ne vous prie point de détourner de nous les fléaux salutaires qui peuvent nous rappeler de nos égarements et nous convertir : l'effet de cette prière nous serait trop préjudiciable et trop funeste. Mais ce que je vous demande, et ce que doit vous demander tout chrétien éclairé des lumières de la foi, ce sont les grâces de Dieu, ces grâces purement spirituelles, ces grâces fortes et victorieuses, ces grâces propres à nous toucher, à nous avancer, à nous perfectionner. Si les afflictions et les adversités humaines nous sont pour cela nécessaires, j'ose en mon nom et au nom de toutes les âmes vraiment fidèles, vous supplier de nous les obtenir. Agissez contre nous, afin de mieux agir pour nous. Vous connaissez dans Dieu nos véritables intérêts, et nos intérêts sont bien mieux entre vos mains que dans les nôtres. Cependant, chrétiens, il nous reste à voir comment enfin la bassesse de Geneviève, pour user toujours de cette expression, a été plus honorée que toute la grandeur du monde : c'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il est de l'honneur de Dieu que ses serviteurs soient honorés, et qu'après les avoir employés à procurer sa gloire, il prenne soin lui-même de les glorifier. C'est sur quoi le prophète royal lui disait : Seigneur, vous savez bien rendre à vos amis ce que vous en avez reçu; et s'ils ont eu le bonheur de vous faire connaître parmi les hommes, ils en sont bien payés par le haut dégré d'élévation où vous les faites monter dans le ciel, et même par la profonde vénération où leurs noms sont sur la terre : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus* [1]. Or, entre les saints, il semble que Dieu s'attache spécialement à élever ceux qui dans le monde se sont trouvés aux plus bas et aux derniers rangs. Les saints rois, tout rois qu'ils ont été, sont moins connus et moins révérés que mille autres saints qui sont sortis des plus viles conditions et qui ont vécu dans l'obscurité et dans l'oubli. Comme si Dieu, jusque dans l'ordre de la sainteté, se plaisait encore à humilier la grandeur du siècle, et à faire voir une prédilection particulière pour les petits : *Et exaltavit humiles* [2]. Ainsi, pour ne me point éloigner de mon sujet, Geneviève, quoique bergère, et rien de plus, a-t-elle été jusqu'à présent honorée, et l'est-elle de nos jours par tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus grand ; je veux dire, honorée par les princes et les rois, honorée par les évêques et les prélats de l'Eglise, honorée par les saints, enfin honorée par tous les peuples. Je ne prétends pas m'engager dans un long récit des faits que les écrivains ont recueillis; en voici quelques-uns des plus marqués, et qui pourront me suffire : écoutez-les.

Honorée par les princes et les rois. L'histoire nous apprend combien Chilpéric, l'un des premiers rois de notre France, et encore païen, la respecta jusqu'à lui donner un accès libre dans son palais et au milieu de sa cour ; jusqu'à l'entretenir, à la consulter et à suivre ses conseils ; jusqu'à révoquer un arrêt porté contre des criminels qu'il voulait punir sans rémission, et dont il ne put néanmoins se défendre d'accorder la grâce aux sollicitations de Geneviève. Nous savons quel fut son crédit auprès de Clovis, combien elle contribua à la conversion de ce prince infidèle et de tout son royaume, quelles conférences elle eut sur cette importante affaire avec l'illustre Clotilde, quels moyens elle lui fournit pour l'accomplissement de ce grand dessein, et quel succès répondit à ses vœux et consomma heureusement une si sainte entreprise. On a vu, dans le cours de tous les âges suivants, nos rois eux-mêmes venir à son tombeau, et là déposer toute la majesté royale pour fléchir les genoux en sa présence, pour lui présenter leurs hommages, pour lui adresser leurs prières, pour reconnaître son pouvoir, et pour lui soumettre en quelque sorte leur couronne et leur Etats. O triomphe de notre religion ! les tombeaux des rois sont foulés aux pieds, et le tombeau d'une bergère est révéré comme un sanctuaire : pour-

[1] Psal., CXXXVIII, 17. — [2] Luc., I, 52.

quoi? parce que Dieu veut couronner son humilité : *Et exaltavit humiles.*

Honorée par les évêques et les prélats de l'Église. Quelle idée en conçut saint Germain, évêque d'Auxerre, et en quels termes s'en expliqua-t-il? Poussé par l'Esprit de Dieu, il passait en Angleterre pour y combattre l'hérésie victorieuse et triomphante, et pour y établir la grâce de Jésus-Christ contre les erreurs de Pélage ; mais sur sa route, combien s'estima-t-il heureux d'avoir trouvé Geneviève encore enfant? Avec quelle admiration vit-il dans un âge si tendre une raison si avancée, des lumières si pures, des connaissances si justes, des inclinations si saintes, et une piété si solide et si chrétienne? De quels éloges et de quelles bénédictions la combla-t-il ? Sans égard ni à l'obscurité de sa naissance, ni à la pauvreté de sa famille, de quoi félicita-t-il les parents, et qu'annonça-t-il de la fille pour l'avenir? Il la considéra et la recommanda comme un des plus précieux trésors que possédât la France et un des plus riches dons que le Ciel eût faits à la terre. Quels témoignages lui rendit le généreux et glorieux évêque de Troyes, saint Loup? Quels sentiments en eut le véritable et zélé archevêque de Reims, saint Remi, et que ne puis-je parler de tant d'autres qui; tout pasteurs des âmes qu'ils étaient, ne crurent point avilir leur ministère ni se dégrader, en lui communiquant leurs desseins, en recevant ses avis, en écoutant ses humbles et respectueuses remontrances, en entrant dans ses vues, et profitant, si je l'ose dire, de ses instructions?

Honorée des saints. Je ne veux qu'un exemple, il est mémorable, et c'est celui du fameux Siméon Stylite. Cet homme tout céleste, cet homme, miracle de son siècle par l'austérité de sa pénitence, du fond de l'Orient et du haut de cette colonne où il n'était occupé que des choses divines, aperçut l'éclatante lumière qui brillait dans l'Occident, connut tout le mérite et toute la sainteté de Geneviève, porta vers elle ses regards, la salua en esprit, et l'invoqua.

Enfin, honorée de tous les peuples. Où son nom ne s'est-il pas répandu, et dans quel endroit du monde chrétien n'a-t-il pas été parlé d'elle ? Elle n'était pas encore en possession de cette gloire immortelle dont elle jouit dans le séjour bienheureux, que la voix publique la mit au rang des saints, la béatifia et la canonisa. Le jugement des fidèles prévint le jugement de l'Église ; et l'événement nous a bien appris que la voix du peuple était dès lors la voix de Dieu même.

Ce n'est pas qu'elle n'ait eu des persécutions à soutenir. Dieu, qui l'avait prédestinée pour la couronner dans le ciel, lui fit éprouver sur la terre le sort de ses élus ; et plus il voulut rehausser l'éclat de son triomphe, plus il exerça sa patience et lui laissa essuyer de violents combats. Nous savons qu'il y eut un temps orageux où ce soleil parut obscurci, où cette âme si innocente et si nette se trouva chargée des plus atroces accusations et des plus noires calomnies; où tous les ordres ecclésiastiques et séculiers se tournèrent contre elle ; où sa vertu fut traitée d'hypocrisie et d'illusion ; où les merveilleux effets de son pouvoir auprès de Dieu furent attribués aux sortiléges et à la magie. Nous le savons ; mais aussi n'ignorons-nous pas que le soleil, sortant du nuage qui le couvrait, n'en est que plus lumineux ; et que toutes les suppositions de l'envie, toutes ses inventions contre Geneviève, ne servirent qu'à la relever, qu'à la mettre dans un plus grand jour, et à lui donner une splendeur toute nouvelle. Les évêques se firent ses apologistes ; bientôt les esprits furent détrompés ; le mensonge fut confondu, la vérité tirée des ténèbres qui l'enveloppaient, l'innocence hautement confirmée, et l'incomparable vierge, dont l'enfer avait entrepris de flétrir la mémoire, remise dans son premier lustre, et rétablie dans sa première réputation. Depuis cette victoire que remporta Geneviève, quels honneurs lui ont rendu le Ciel et la terre? le Ciel, dis-je, qui nous l'a enlevée, mais afin qu'elle nous devînt, pour ainsi parler, encore plus présente par une protection continuelle ; la terre, où elle répand les saintes richesses qu'elle va puiser dans le sein de la Divinité, et qu'elle nous communique si abondamment.

C'est de cette terre d'exil que nous faisons monter vers elle, et que nous lui offrons notre encens. Culte le plus solennel : nous voyons pour cela toutes les sociétés de l'Église se réunir, les plus augustes compagnies s'assembler, tout le peuple, grands et petits, paraître en foule, et chacun se faire un devoir de contribuer par sa présence à la pompe de ces cérémonies et de ces fêtes, où, comme l'arche du Seigneur, sont portées avec tant d'appareil les précieuses reliques dont nous avons éprouvé mille fois, et dont tous les jours nous éprouvons la vertu. Culte le plus universel : il y a des dévotions particulières et propres de certaines âmes, de certains états ; celle-ci est la dévotion commune, de tout sexe, de tout âge, de toute condition. Culte le plus ancien et le plus constant. Tout s'altère et tout se ralentit par le nombre des an-

nées. Des pieux exercices que nos pères pratiquaient, combien se sont abolis ou par la négligence de ceux qui leur ont succédé, ou par une prétendue force d'esprit dont on s'est piqué, ou par le dangereux penchant que nous avons à la nouveauté ? mais depuis tant de siècles on a toujours conservé, surtout dans cette ville capitale, les mêmes sentimenls à l'égard de Geneviève ; ceux qui nous ont précédés nous les ont transmis ; nous les avons, et nous en ferons part à ceux qui viendront après nous, afin qu'ils les fassent eux-mêmes passer aux autres qui les suivront jusqu'à la dernière consommation des temps. La face des choses a changé bien des fois ; mais dans les différentes situations des affaires et au milieu de toutes les révolutions, le culte dont je parle a toujours subsisté. La face des choses changera encore : car dans la vie humaine y a-t-il rien qui ne soit sujet aux vicissitudes et aux variations ? mais malgré les variations et les vicissitudes, jugeant de l'avenir par le passé, ce culte, si solidement établi et si profondément gravé dans les cœurs, subsistera. L'hérésie l'a combattu, le libertinage en a raillé ; mais tous les efforts de l'hérésie, toutes les impiétés du libertinage ne lui ont pu donner la moindre atteinte ; il s'est maintenu contre toutes les attaques, et jamais les plus violentes attaques ne l'affaibliront. Culte le plus religieux : il y a certains temps de l'année, certaines fêtes et certains jours où la piété des peuples se réveille, et où ils donnent des marques plus sensibles de leur religion : telle est la fête que nous célébrons aujourd'hui. Il semble qu'à ce grand jour tous les cœurs se raniment ; on voit le tombeau de Geneviève entouré et comme investi des troupes innombrables de suppliants qui se relèvent sans cesse et se succèdent. Le temple qui les reçoit, cet auguste et vénérable monument de la pieuse antiquité, les peut à peine contenir. A l'entrée de cette sainte maison, il n'est point d'âmes si indifférentes qui ne se trouvent ou saisies d'une crainte respectueuse, ou remplies d'une confiance toute filiale. Que de sacrifices offerts au Dieu vivant ! que de vœux présentés à Geneviève ! que de cantiques récités en son honneur ! que de larmes répandues à ses pieds ! Ah ! chrétiens, que ces sentiments de religion, si ardents et si vifs, ne sont-ils d'ailleurs aussi efficaces et aussi parfaits qu'ils le devraient être ! Mais nous en abusons, et nous les corrompons ; nous allons à Geneviève avec des cœurs tendres pour elle, et durs pour Dieu ; nous demandons à Geneviève qu'elle nous conduise au port du salut où Dieu nous appelle, et nous ne voulons pas prendre la voie que Dieu nous a marquée ; nous apportons auprès des cendres de Geneviève nos péchés pour en obtenir la rémission, et nous ne voulons ni les expier par la pénitence, ni même en interrompre le cours par la réformation de nos mœurs ; nous prétendons honorer Geneviève, sans cesser de déshonorer Dieu et de l'outrager. Comment l'entendons-nous, et par où avons-nous cru jusqu'à présent pouvoir faire une si monstrueuse alliance ?

Quoi qu'il en soit, vous voyez dans notre sainte l'accomplissement de cette parole du Saint-Esprit, que la mémoire du juste sera éternelle : *In memoria æterna erit justus* [1] ; au lieu que celle des pécheurs périra et périt en effet tous les jours : *Periit memoria eorum* [2]. Tant de grands, idolâtres de leur grandeur et enflés de leur fortune, étaient recherchés, respectés, redoutés sur la terre, tandis que l'humble Geneviève ne pensait qu'à y servir Dieu ; ils n'étaient attentifs qu'à leur propre gloire, et elle n'était attentive qu'à la gloire de Dieu ; ils ne travaillaient qu'à éterniser leur nom dans le monde, et elle ne travaillait qu'à y rendre le nom de Dieu plus célèbre. Qu'est-il arrivé ? Toute la grandeur des uns s'est évanouie, leur fortune dans un moment a été détruite, ils ont disparu ; et la mort, en les faisant disparaître aux yeux des hommes, les a effacés de notre souvenir. Où parle-t-on d'eux ? et si l'on parle de quelques-uns, est-ce pour solenniser leurs fêtes ? est-ce pour chanter publiquement leurs louanges ? est-ce pour implorer auprès de Dieu leur secours ? est-ce pour se prosterner devant leurs tombeaux, je dis, devant ces tombeaux abandonnés et déserts ; ces tombeaux d'où nous ne remportons qu'une triste et lugubre idée de la fragilité humaine, ces tombeaux où souvent, sans nulle réflexion à celui qu'ils couvrent de leur ombre et qu'ils tiennent enseveli dans les ténèbres, nous allons seulement vanter les ornements qui frappent notre vue, et admirer les inventions de l'art dans la matière qui les compose : voilà, grands du siècle, à quoi se termine cette fausse gloire dont vous êtes si jaloux. Mais la gloire des saints, et en particulier la gloire de Geneviève, est une gloire solide et durable : sans avoir jamais cherché à briller dans le monde, elle y est plus connue et plus révérée que tous les monarques et tous les conquérants du monde. Ce n'est pas que, par rapport au monde, Dieu n'ait laissé et ne laisse encore bien des saints, après leur mort, dans l'état obscur où ils ont voulu vivre ; mais

[1] Psal., CXI, 7. — [2] Ibid., IX, 7

que leur importe que leurs noms soient inconnus aux hommes, lorsqu'ils sont marqués avec les caractères les plus glorieux dans le livre de vie ? leur humilité n'est-elle pas abondamment récompensée par ce poids immense d'une gloire immortelle dont ils sont comblés dans le séjour même de la gloire ? C'est à cette gloire, chrétiens, que nous devons aspirer sans cesse ; c'est à l'égard de cette gloire qu'il nous est permis de penser à nous élever, à nous pousser, à nous avancer. Travaillons-y selon les exemples, et sous les auspices de l'illustre Geneviève : selon ses exemples, puisque Dieu nous la propose aujourd'hui comme notre modèle ; sous ses auspices, puisque nous l'avons choisie, et que Dieu lui-même nous l'a donnée pour notre avocate auprès de lui et notre patronne. Imitons ses vertus, pour nous rendre dignes de sa protection, et servons-nous de sa protection, pour nous mettre en état de bien imiter ses vertus. C'est ainsi que nous aurons part à ses faveurs en cette vie, et à son bonheur dans l'autre, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

ANALYSE.

Sujet. *Dieu l'a fait saint par l'efficace de sa foi et de sa douceur.*

est l'éloge que l'Ecriture fait de Moïse, et qui convient parfaitement à saint François de Sales. Sa douceur a été tout évangélique, et doit nous servir d'instruction et de modèle.

Division. François de Sales, par la force de sa douceur, a triomphé de l'hérésie : première partie. François de Sales, par l'onction de sa douceur, a rétabli la piété dans l'Eglise : deuxième partie.

Première partie. François de Sales, par la force de sa douceur, a triomphé de l'hérésie. En quel état se trouvait le diocèse de Genève, lorsqu'il en fut fait évêque ? L'hérésie y était dominante ; et ce saint pasteur y convertit plus de soixante-dix mille hérétiques. Mais par où opéra-t-il ce miracle ? ce fut surtout par sa douceur : 1° douceur patiente, qui lui rendit tout supportable ; 2° douceur entreprenante et agissante, qui lui rendit tout possible.

1° Douceur patiente. Il a eu à supporter les calomnies, les insultes, les révoltes, les attentats ; mais sa douceur à souffrir tout et à pardonner tout, le faisait aimer de ceux mêmes qui s'étaient élevés contre lui, et par là il les gagnait

2° Douceur entreprenante et agissante. Il a paru dans les cours des princes comme un Elie. De tous les avantages qu'ils lui ont offerts, il n'en a accepté aucun ; et l'unique grâce qu'il en voulut obtenir, ce fut l'extirpation de l'hérésie. Combien de courses apostoliques et de voyages lui en a-t-il coûté ? combien de veilles et de travaux ? Mais ce qui donnait à tout cela une merveilleuse efficace, c'était sa douceur. Par la doctrine on convainc les esprits ; mais par la douceur on gagne les cœurs.

De là, double instruction. 1° Apprenons à estimer notre foi, pour laquelle François de Sales a si dignement combattu, et cultivons-la dans nous-mêmes comme il l'a cultivée dans les autres. 2° Traitons le prochain avec douceur : c'est par là que nous le corrigerons, plutôt que par une autorité dominante et par une sévérité outrée. Si nous sommes sévères, soyons-le plus pour nous-mêmes que pour les autres.

Deuxième partie. François de Sales, par l'onction de sa douceur, a rétabli la piété dans l'Eglise. Il l'a rétablie, 1° par la douceur de sa doctrine, 2° par la douceur de sa conduite, 3° par la douceur de ses exemples.

1° Par la douceur de sa doctrine. Ce n'est pas qu'elle ne fût très-sévère dans ses maximes : mais l'onction qu'il y mettait, soit en prêchant, soit en conversant, soit en écrivant lui donnait une grâce particulière, et la faisait recevoir avec plus de fruit.

2° Par la douceur de sa conduite dans le gouvernement des âmes : témoin cet ordre illustre de la Visitation qu'il a institué, et dont le principal esprit est un esprit de charité.

3° Par la douceur de ses exemples. La Providence l'a attaché à une vie, ce semble, assez commune, afin qu'elle nous devînt imitable. Il a borné toute sa sainteté aux devoirs de son ministère, et c'est surtout dans les devoirs de notre condition que doit consister notre piété. Mais, du reste, que cette parfaite observation des devoirs de chaque état coûte dans la pratique ! qu'il faut pour cela se faire violence et remporter de victoires !

In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum.

Dieu l'a fait saint par l'efficace de sa foi et de sa douceur. (*Ecclésiastique*, cap. XLV, 4.)

C'est la conclusion de l'éloge que l'Ecriture sainte a fait de Moïse ; mais il semble qu'en faisant cet éloge, elle ait eu au même temps en vue le glorieux saint François de Sales, dont nous célébrons la fête ; et je n'aurais qu'à suivre dans le texte sacré le parallèle de ces deux grands hommes, pour satisfaire pleinement à ce que vous attendez de moi, et pour vous donner une haute estime de celui que vous honorez en cette église. Car prenez garde, s'il vous plaît : le Saint-Esprit, entreprenant lui-même de canoniser Moïse, dit que ce saint législateur eut une grâce spéciale pour être chéri de Dieu et des hommes : *Dilectus Deo et hominibus* [1] ; que sa mémoire est en bénédiction : *Cujus memoria in benedictione est* ; que Dieu l'a

[1] Eccles., XLV, 1 *et passim*.

égalé dans sa gloire aux plus grands saints : *Similem illum fecit in gloria sanctorum*; que par la vertu de ses paroles il a apaisé les monstres : *Et in verbis suis monstra placavit*; que le Seigneur l'a glorifié en présence des rois : *Glorificavit illum in conspectu regum*; qu'il lui a confié la conduite et le gouvernement de son peuple : *Et jussit illi coram populo suo*; qu'il l'a établi pour enseigner à Israël et à Jacob une loi dont la pratique doit être une source de vie : *Et dedit illi legem vitæ et disciplinæ*; mais surtout qu'il l'a fait saint en considération de sa foi et de sa douceur : *In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum.* Je vous demande, chrétiens, si vous ne reconnaissez pas à tous ces traits le grand évêque de Genève, et si, dans le dessein que j'ai de lui en faire l'application, vous ne m'avez pas déjà prévenu? Un saint chéri de Dieu et des hommes, un saint dont la mémoire est partout en bénédiction, un saint qui a dompté les monstres de l'hérésie et du schisme, un saint respecté et honoré des monarques de la terre, un saint qui n'est entré dans le gouvernement de l'Eglise que par l'ordre exprès de Dieu, un saint qui a instruit tout le monde chrétien des devoirs de la véritable piété, un saint instituteur et auteur de cette admirable règle qui a sanctifié tant d'épouses de Jésus-Christ, mais particulièrement un saint canonisé pour l'excellent mérite de sa douceur : *In lenitate ipsius sanctum fecit illum* : encore une fois, mes chers auditeurs, n'est-ce pas l'incomparable François de Sales? Arrêtons-nous là : c'est la plus juste et la plus parfaite idée que nous puissions concevoir de cet homme de Dieu. Il a été l'apôtre de la Savoie, l'oracle et le prédicateur de la France, le modèle des prélats, le protecteur des intérêts de Dieu dans les cours des princes, le fléau de l'hérésie, le défenseur de la vraie religion, le père d'un ordre florissant, en un mot l'ornement de notre siècle : mais nous comprendrons tout cela en disant que ce fut, comme Moïse, un homme doux, et par sa douceur capable, aussi bien que Moïse, de faire des prodiges. Douceur évangélique, aimable caractère de notre saint, qui fera le sujet, non-seulement de son panégyrique, mais de votre instruction et de la mienne : car à Dieu ne plaise que je sépare l'un de l'autre, ni que je prétende aujourd'hui louer ce saint évêque, uniquement pour le louer et pour l'élever; son éloge doit être notre édification et tout ensemble notre confusion : l'édification de notre foi, et la confusion de notre lâcheté. C'est ici un saint de nos jours, et par là même plus propre à faire impression sur nos cœurs; un saint dont les exemples encore récents ont je ne sais quoi de vif, qui nous anime et qui nous touche. Il ne s'agit donc pas de lui rendre un simple culte; il s'agit de nous former sur lui, comme il s'est lui-même formé sur le Saint des saints, qui est Jésus-Christ; et voilà pourquoi nous avons besoin du secours du Ciel. Demandons-le par l'intercession de la Reine des vierges : *Ave, Maria.*

Quand je parle de la douceur, et que je fonde toute la gloire du saint évêque de Genève sur le mérite de cette vertu, ne croyez pas que je veuille parler d'une vertu commune qui se trouve en de médiocres sujets, et qui n'ait rien de grand et de relevé. La douceur, dit excellemment saint Ambroise, appelée dans l'homme humanité, est en Dieu l'un des plus spécifiques et des plus beaux attributs de la divinité. Car, ajoute ce saint docteur, de voir un Dieu aussi puissant et aussi indépendant que le nôtre, souffrir néanmoins ce qu'il souffre des impies; et, malgré leur impiété, conserver pour eux un cœur de père, faire luire sur eux son soleil, les prévenir de ses bienfaits et les combler de ses grâces, n'est-ce pas ce qu'il y a dans ce souverain Maître de plus admirable? Tout le reste, si je l'ose dire, ne m'étonne point : qu'étant Dieu, il soit éternel, c'est une conséquence de son être, qui ne surprend point ma raison; mais qu'étant Dieu, il soit patient jusqu'à l'excès et comme insensible aux injures qu'il reçoit; que même il en aime les auteurs et qu'il les recherche, c'est ce que j'ai peine à comprendre. Demandez à saint Paul ce que c'est que l'incarnation du Verbe, cet ineffable et auguste mystère? rien autre chose que la bénignité d'un Dieu Sauveur qui a paru avec éclat, et qui s'est révélée au monde : *Cum autem benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei* [1]. Aussi, que n'a pas fait le Fils de Dieu pour exalter cette vertu dans le christianisme, puisqu'il l'a canonisée si hautement, *Beati mites* [2]; puisqu'il l'a proposée comme l'abrégé de toute sa doctrine : *Discite a me, quia mitis sum* [3]; puisqu'il en a fait l'apanage de sa royauté : *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus* [4]; puisque son précurseur s'en est servi comme d'une preuve sensible que cet Agneau de Dieu était le Messie : *Ecce Agnus Dei* [5]; puisque l'Apôtre, exhortant les fidèles et voulant les engager, par ce que Jésus-Christ avait eu de plus cher à pratiquer leurs devoirs, les en conjurait par la douceur de cet Homme-Dieu : *Obsecro vos per mansuetudinem... Christi* [6]; puis-

[1] Epist. ad Tit., III, 4.— [2] Matth., V, 4.— [3] Ibid., XI, 29.— [4] Ibid., XXI, 5. — [5] Joan., I, 29. — [6] II Cor., X, 1.

que, au rapport du sixième concile, on ne représentait Jésus-Christ, dans les premiers siècles de l'Eglise, que sous la figure du pasteur, si toutefois on peut appeler figure ce qui était une solide et incontestable vérité ! En voilà trop, chrétiens, pour ne pas connaître tout le prix et toute l'excellence de la douceur; laquelle, après tout, n'est pas tant une vertu particulière, qu'un tempérament général de toutes les vertus. Car la grâce a son tempérament aussi bien que la nature; et la douceur chrétienne, au sentiment même de l'illustre François de Sales, n'est qu'une certaine constitution de l'homme intérieur, qui le rend soumis à Dieu, tranquille en lui-même, et bienfaisant à l'égard des autres. Or elle ne peut avoir ces trois effets, qu'elle ne se répande en quelque sorte sur toutes les vertus; réglant les entreprises de la force, modérant l'extrême sévérité de la justice, inspirant du courage à l'humilité, corrigeant les excès du zèle, dépouillant la charité de toute affection propre, pour lui en donner d'universelles. Un homme, avec de telles dispositions, est sans doute un homme débonnaire et doux. Vertu sublime, mais surtout vertu la plus efficace et la plus puissante, comme je vais vous le faire voir dans l'exemple de saint François de Sales.

Je trouve que ce saint prélat a été choisi de Dieu pour deux fins importantes, qui ont également partagé sa vie et ses glorieux travaux : premièrement, pour combattre et détruire l'hérésie ; secondement, pour rétablir la piété chrétienne, presque entièrement ruinée. Il a fait pour l'un et pour l'autre tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme apostolique ; et il a eu des succès que nous aurions peine à croire, si les témoignages encore vivants, avec le consentement public, n'en étaient une double conviction. Mais je prétends que c'est à sa douceur que ces bénédictions du Ciel doivent être singulièrement attribuées. Voici donc le partage de ce discours : François, par la force de sa douceur, a triomphé de l'hérésie, c'est le premier point ; François, par l'onction de sa douceur, a rétabli la piété dans l'Eglise, c'est le second point. Tous deux feront le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

De dire que la Providence ait permis la propagation de l'hérésie dans le diocèse de Genève, pour donner à François de Sales une matière de triomphe, c'est une pensée, chrétiens, qui n'est pas hors de toute vraisemblance, et qui peut absolument s'accorder avec les secrets et adorables conseils de la prédestination divine. J'aime mieux dire néanmoins (et ce sentiment est plus conforme à la conduite ordinaire du Ciel), que, supposé le désastre de ces peuples voisins de la France, Dieu suscita cet homme apostolique pour être tout ensemble et leur prince et leur pasteur ; de même qu'autrefois il suscita David en faveur des Israélites : *Et suscitabo... pastorem unum... servum meum David... ipse erit..princeps in medio eorum* [1]. Vous savez en quel état se trouvait réduit ce pays infortuné, quand Dieu usa envers lui de cette miséricorde. Genève, dont la seigneurie avait été contestée pendant plusieurs siècles entre les évêques et les comtes genévois, était à la fin devenue sujette de l'hérésie. Depuis soixante ans elle avait secoué le joug des puissances de la terre et du ciel, pour se soumettre à celle de l'enfer ; la religion nouvelle de Calvin s'y était retranchée comme dans son fort; et la France avait eu au moins le bonheur de pousser ce poison hors de son sein, après l'y avoir malheureusement conçu, Dieu ne voulant pas que ce royaume très-chrétien fût le siége et le rempart de l'erreur. C'était un triste spectacle de voir tous les environs de Genève, c'est-à-dire des provinces entières, embrasées du même feu que cette ville infidèle : plus de loi, ni de prophète ; les pierres du sanctuaire étaient dispersées, les temples détruits ou profanés. Jérusalem ne fut jamais plus digne de larmes, car elle n'avait été violée que par ses ennemis : *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus* [2] ; au lieu que Genève, selon l'expression d'Isaïe, était infectée de ses propres habitants : *Terra infecta est ab habitatoribus suis* [3]. Eux-mêmes avaient porté les mains sur l'autel du Seigneur, pour le renverser ; eux-mêmes avaient aboli les sacrifices, et rompu l'alliance que Dieu avait faite avec leurs pères : *Quia transgressi sunt leges... dissipaverunt fœdus sempiternum* [4]. Or, qui réparera ces ruines? ne faut-il pas la force d'un conquérant, pour purger cette terre de tant de monstres ? Non, il ne faut que la douceur de Francois de Sales.

Il me semble que j'entends les anges tutélaires de Genève, qui en font à Dieu la demande et le vœu public, en lui adressant ces belles paroles de l'Ecriture : *Emitte Agnum, Domine, dominatorem terræ* [5]; Seigneur, vous vous voyez ici désormais comme dans une terre étrangère, depuis qu'elle n'est plus de votre obéissance ; envoyez au plus tôt l'Agneau que vous avez choisi, pour la soumettre et pour y rétablir votre empire. Dieu les exauce, mes chers audi-

[1] Ezech., XXXIV, 23, 24. — [2] Jerem. Thren., I, 10. — [3] Isa., XXIV, 5. — [4] Ibid., — [5] Ibid., XVI, 1.

teurs ; François, quoique l'aîné d'une illustre maison dont il devait être l'appui, éclairé des lumières du Ciel, abandonne tous les avantages de sa naissance, renonce même à son patrimoine, pour se consacrer et pour donner ses soins à l'Eglise de Genève. Le duc de Savoie forme un dessein digne de sa piété : ce prince entreprend la conversion de ce grand diocèse, et François le seconde dans cette entreprise. Il en reçoit la mission de son évêque, qui put bien lui dire en cette rencontre ce que le Sauveur disait à ses disciples : *Ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos* [1] ; Je vous envoie comme un agneau au milieu des loups. Le Saint-Siége autorise ce choix ; et afin qu'il soit encore plus authentique, le nouvel apôtre est nommé successeur à l'évêché de Genève. Dignité qu'il ne cherche point et qu'il ne refuse point : qu'il ne cherche point, parce que c'est un titre d'honneur ; mais aussi qu'il ne refuse point, parce qu'il l'envisage comme un moyen que la Providence lui fournit, pour travailler plus efficacement à la destruction de l'hérésie. Ainsi, chrétiens, le voilà, cet agneau choisi de Dieu pour exercer sur ces peuples égarés une domination aussi puissante que sainte. Oui, Genève lui obéira ; il est son prince, et elle relève de lui ; il est son pasteur, et elle est son troupeau ; les droits qu'il a sur elle ne souffrent point de prescription : tant qu'elle portera le caractère du baptême, elle n'effacera jamais les marques de sa dépendance. Si les armes de la Savoie n'ont rien pu sur elle, il faut qu'elle soit vaincue par la douceur de François de Sales.

Il entre, mes chers auditeurs, dans cette vigne désolée, qui refleurit à sa vue pour porter bientôt des fruits de grâce ; il y marche, mais comme un géant ; autant de pas qu'il fait, autant de conquêtes. Partout il arbore l'étendard de la vraie religion ; partout on ne voit que des églises renaissantes ; partout les saints, dégradés, pour ainsi dire, et privés du culte qui leur est dû, sont rétablis dans leurs anciens titres et dans tous leurs honneurs. Chaque jour ramène de nouveaux sujets à Jésus-Christ, et chaque jour grossit la moisson que François prend soin de recueillir. Ah ! chrétiens, que ne peut point un homme possédé de l'Esprit de Dieu, et libre des intérêts de la terre ! Vous savez combien la conversion d'une âme engagée dans l'erreur, est un ouvrage difficile ; ce retour du mensonge à la vérité, surtout dans un esprit opiniâtre, est mis au nombre des miracles, tant il est rare. Rappeler un homme du péché à la grâce, c'est beaucoup, disait Pierre de Blois ; de l'idolâtrie païenne le convertir à la connaissance d'un Dieu, c'est quelque chose de plus ; mais de l'hérésie embrassée volontairement et défendue avec obstination, le faire revenir à la créance orthodoxe et catholique, c'est une espèce de prodige. Nous avons bien vu des peuples, dit un savant historien, quitter tout d'un coup la superstition pour se soumettre à la foi ; chrétienne un Xavier a de la sorte converti lui seul des millions d'âmes ; l'hérésie a eu ses décadences, tantôt par la succession des temps, comme la pélagienne, tantôt par le changement des Etats, comme l'arienne, quelquefois par la force des armes, comme plusieurs autres ; mais que des provinces entières, sans autre secours que celui de la parole, aient été réduites d'une créance hérétique à l'obéissance de la foi, c'est ce que nous ne lisons point dans l'histoire de l'Eglise. Non, mes chers auditeurs, on ne le lisait point avant que l'homme de Dieu, François de Sales, eût opéré cette merveille : elle était réservée à nos jours, ou plutôt à sa vertu ; car il est vrai que jamais apôtre ne travailla avec de plus prompts et de plus merveilleux succès. A peine eut-il prêché dans Thonon ville du Chablais, que plus de six cents personnes ouvrirent les yeux et renoncèrent à l'erreur qui les aveuglait. Le démon de l'hérésie fuit de toutes parts, et le zélé prédicateur de la vérité le poursuit jusque dans Genève, où ce fort armé régnait en paix ; l'enfer est confondu, ses ministres mêmes sont ébranlés ; François les gagne, et en fait des ministres de l'Evangile.

Dispensez-moi, chrétiens, de vous dire en détail tous les avantages qu'eut ce saint prélat, et qu'il remporta sur l'hérésie : ce qui n'a pas épuisé sa charité, lasserait peut-être votre patience. Tout le Chablais fut étonné de se voir catholique, mais d'un étonnement bien plus heureux que celui dont le monde, selon les termes de saint Jérôme, fut autrefois surpris en se voyant arien. Genève est forcée de payer le juste tribut d'un grand nombre de ses citoyens, qui discernent enfin la voix de leur pasteur. De tous les endroits de la France l'hérésie vient lui faire hommage, et presque tous ceux de ce royaume qui pensent à leur conversion, vont chercher l'évêque de Genève ; il y dispose, par ses soins, l'un des plus grands hommes de notre siècle, le connétable de Lesdiguières ; et, pour vous faire voir que je ne dis rien qui ne soit établi sur les preuves les plus certaines, je vous prie de remarquer que ce n'est point ici un sujet dont la vérité puisse être altérée ou par l'éloignement des

[1] Luc., x, 3.

lieux, ou par l'antiquité des faits : je parle suivant la déposition publique et juridique des témoins les plus irréprochables ; témoins oculaires, témoins illustres, et pour leur doctrine et pour leur piété, qui nous apprennent que François de Sales, par l'ardeur de son zèle et ses glorieux travaux, gagna à l'Eglise et convertit plus de soixante-dix mille hérétiques.

Mais dites-moi, chrétiens, comment s'accomplit ce miracle ? comment François trouva le secret de dompter ces esprits rebelles ? quelles armes il opposa à l'esprit de ténèbres, et de quel charme il usa pour adoucir la fierté de l'hérésie, et pour la rendre traitable ? Ce fut un charme sans doute, mais un charme innocent que lui fournit la Sagesse incréée : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram*[1]. La douceur de son esprit le mit en possession de tant de cœurs ; et si vous m'en demandez la raison, je la donne en deux mots : c'est que, pour exécuter ce grand ouvrage, il fallut souffrir beaucoup, et agir de même : or, ce fut la douceur chrétienne qui lui rendit tout supportable et tout possible : tout supportable, car ce fut une douceur patiente ; tout possible, car ce fut une douceur entreprenante et agissante. D'où je conclus que c'est par cette vertu qu'il a si glorieusement triomphé de l'erreur.

Douceur patiente et à l'épreuve de tout. Par combien de calomnies l'enfer s'efforce-t-il de décrier son ministère ? Autant que sa réputation est entière et sainte en elle-même, autant est-elle déchirée par les ennemis de Dieu. Mais ce sont les partisans du mensonge, disait-il ; permettons-leur cette vengeance ; il y a quelque espèce de justice pour eux, et beaucoup de gloire pour nous : aimons-les, et gagnons-les à Dieu ; ils seront les premiers à nous justifier. De là ses propres calomniateurs, en l'outrageant par intérêt, l'aimaient par inclination ; cette inclination, quoique forcée, préparait la voie à François de Sales pour entrer dans ces cœurs endurcis ; et je puis dire que c'était aussi comme la grâce prévenante qui les disposait à se reconnaître et à sortir de leur égarement. Combien d'insultes a-t-il reçues, et combien sa douceur en a-t-elle remporté de signalées victoires sur ceux mêmes qui l'insultaient ? Il veut rétablir l'église de Thonon ; toute la ville se soulève contre lui ; on court aux armes ; les nouveaux convertis les prennent pour sa défense. Ah ! mes chers enfants, s'écrie-t-il en s'adressant à ses défenseurs, vous ne savez pas encore sous quelle loi vous vivez, et de quel esprit vous devez être animés ; en pensant défendre le pasteur, vous allez dissiper le troupeau. L'Eglise est fondée sur la croix, et nous ne pouvons la rebâtir sur un autre fondement : prions pour nos persécuteurs ; c'est ainsi que nous devons les combattre et nous garantir de leurs coups. Evénement merveilleux, chrétiens ! ces paroles calment l'orage de la sédition ; François fait avec solennité l'ouverture de son église ; trois bourgades entières viennent, par leur présence et par leur soumission, la consacrer ; et sa douceur opère ce qu'on n'eût pu espérer de la violence. Seigneur, disait David, vous m'avez donné un bouclier de salut : *Clypeum salutis*[1] (c'était après avoir échappé à mille périls) ; cet esprit débonnaire et doux que vous m'avez inspiré ne m'a pas seulement préservé de mes ennemis, il a même multiplié le nombre de mes sujets : *Mansuetudo... multiplicavit me*[2]. N'est-ce pas François de Sales qui parle, mes chers auditeurs, ne pouvait-il pas parler de la sorte, lorsqu'un parti lui ayant dressé des embûches sur le chemin des Alinges, il en dressa lui-même d'autres à ses assassins, mais bien différentes ? Ils venaient pour lui ôter la vie, et ils la reçurent de lui ; sa douceur les désarma, les entraîna, et sur l'heure même les arracha à l'hérésie et les éclaira. Je passe tant d'autres exemples où la douceur de notre saint évêque fut toujours victorieuse : douceur, non-seulement patiente et souffrante, mais entreprenante et agissante.

Il l'a bien fallu, chrétiens, pour porter les affaires de la religion au point où il les a conduites. Un sage profane s'étonnait autrefois que nos anciens prophètes se fussent trouvés si souvent dans les cours des princes, traitant et conversant avec eux. Pour des hommes du ciel, disait-il, c'était avoir beaucoup de commerce avec la terre. Oui, répond saint Jérôme ; mais ils n'en avaient que pour les affaires de Dieu ; et s'ils les eussent abandonnées, qui en eût pris soin ? L'évêque de Genève a paru dans les palais des grands ; comment ? comme un Elie, pour y soutenir les intérêts du Seigneur et de la vraie foi. Je puis même ajouter qu'il y a plus fait par sa douceur, que ce prophète avec son esprit de feu. On n'eût jamais pensé que ce qu'il proposa au conseil de Savoie pour l'extirpation de l'hérésie, dût être agréé : la prudence humaine s'y opposait, et le projet était trop conforme aux maximes de Dieu pour s'accorder avec la politique des hommes. Mais laissez agir François de Sales. Tandis qu'on tient conseil en la prése-

[1] Matth., v, 4.

[1] II Reg., xxii, 36. — [2] Ibid.

du duc, il en tient un autre avec Dieu même, et c'est assez; le sentiment du saint apôtre l'emportera, l'interdit de la nouvelle secte sera publié, les ministres seront bannis, les catholiques maintenus, ceux de Genève exclus de leurs demandes; tous ces articles arrêtés, ratifiés, exécutés. N'en soyons point surpris: c'est que Dieu, qui tenait en sa main le cœur du prince, l'a remis en celle de François; et François, par l'impression de sa douceur, lui fait prendre tous les mouvements de son zèle.

Mais, ô Providence, que faites-vous? pendant que la paix entre les couronnes de France et de Savoie favorise la guerre que cet apôtre a faite à l'hérésie, vous laissez une autre guerre s'allumer entre ces deux Etats, et cette guerre, portée jusque dans le sein de son Eglise, va donner la paix aux rebelles. Avez-vous donc entrepris de troubler vos propres desseins? Non, chrétiens; mais elle veut faire part à la France du bien que la Savoie possédait; et parce que ce bienheureux prélat est attaché aussi fortement à Genève qu'une intelligence à l'astre qu'elle remue, il faut que les intérêts de ce diocèse l'en séparent, afin qu'il puisse dire avec le Sauveur du monde, en quittant son troupeau: Il est à propos pour vous que je vous quitte: *Expedit vobis ut ego vadam* [1]. Ce coup sans doute fut un des plus favorables pour la France. Notre invincible héros, Henri-le-Grand, fit bien des conquêtes sur la Savoie; mais une des plus avantageuses fut d'attirer à sa cour cet homme de Dieu. Il y est conduit par le même esprit qui conduisit Jésus-Christ au désert: l'opinion de sa sainteté, le bruit de ses merveilles préviennent les cœurs en sa faveur; les peuples le comblent d'honneurs, et Henri, c'est-à-dire le plus grand roi qui portât alors la couronne, n'épargne rien pour lui donner toutes les marques d'une singulière estime. Cet auguste monarque, qui ne prisait que le mérite, et dont le discernement était admirable pour le connaître, découvrit d'abord dans le saint prélat d'éminentes qualités; et, s'en expliquant un jour: Non, dit-il, je ne connais point d'homme, dans tout mon royaume, plus capable de soutenir les intérêts de la religion et ceux de l'Etat. Comme la ressemblance forme les liaisons, ce prince, également belliqueux et débonnaire, aima François, en qui il voyait tant de courage à combattre les ennemis de l'Eglise, et au même temps une douceur si engageante: il l'aima, dis-je, jusqu'à l'honorer de sa plus intime familiarité, n'estimant pas qu'il y eût de la disproportion, quand la majesté se trouvait d'une part et la sainteté de l'autre. Les belles espérances de fortune! dira peut-être ici quelque mondain: si ce prélat eût su profiter de son crédit, il pouvait parvenir au plus haut rang. Ce n'étaient pas seulement des espérances, mes chers auditeurs, c'étaient de la part de Henri des preuves effectives d'une bienveillance et d'une magnificence toute royale. Déjà, par son ambassadeur auprès du souverain pontife, il demandait pour François le chapeau de cardinal; déjà il lui assurait des évêchés de son royaume le premier vacant; déjà pour l'attacher de plus près à sa personne, il lui offrait le siége de Paris, sous le titre de coadjuteur. La fortune ne lui a donc pas manqué; mais cet homme évangélique se crut obligé, pour l'intérêt de Dieu, de manquer à une si éclatante fortune; et quelque jugement qu'en puisse faire la sagesse du siècle, si François de Sales eût usé de sa faveur suivant les vues du monde, jamais il n'eût eu dans l'estime de Henri la place qu'il y occupait, et nous ne ferions pas aujourd'hui son éloge: c'eût été un grand cardinal, et non un grand saint; on eût parlé de lui tandis qu'il vivait encore sur la terre, mais maintenant son nom serait dans l'oubli; au lieu que, par un renoncement si généreux et si rare, il l'a rendu immortel.

Ce fut, après tout, un langage bien nouveau à la cour, que celui de François de Sales. Que répondit-il à notre glorieux monarque, et que lui représenta-t-il? qu'il était à la suite de la cour, non point pour ses propres affaires, mais pour celles de son diocèse; qu'il serait bien condamnable s'il négligeait les unes pour avancer les autres; que l'Eglise de Genève était son épouse, et qu'il lui serait d'autant plus fidèle que c'était une épouse affligée, dont il devait être la consolation et le soutien; que Dieu l'avait appelé à la conversion de sa patrie, et qu'il mourrait dans la poursuite de ce dessein; que pour cela il avait besoin de toutes les bontés de sa Majesté, et qu'il n'en attendait nulle autre grâce. Voilà, pour m'exprimer de la sorte, comment les saints font leur cour; voilà comment les Athanase l'ont faite auprès de Constantin, les Remi auprès de Clovis, les Thomas auprès de Henri, roi d'Angleterre, toujours pour la gloire de Dieu et la cause de l'Eglise. Grand roi, ajoute François, Dieu vous demande trois choses: le rétablissement de la religion catholique dans le pays de Gex, main-levée de tous les bénéfices usurpés par l'hérésie, et sûreté pour les églises qu'il lui a plu édifier par mes soins. Tous ces chefs étaient importants, chrétiens; et

[1] Joan., XVI, 7.

je me suis trompé quand j'ai dit que François de Sales n'avait point usé de son crédit : il en eût moins fallu pour s'élever aux plus grandes dignités; mais possédant le cœur de Henri, que ne pouvait-il pas se promettre et obtenir? On lui dépêche toutes les expéditions nécessaires : de là il se transporte à Dijon; il y annonce la parole de Dieu; et, pour toute reconnaissance, il souhaite que ses lettres soient enregistrées au parlement de Bourgogne : elles le sont. Il retourne en Savoie, il les fait exécuter avec une vigueur tout apostolique : l'hérésie est déconcertée de se voir enlever le patrimoine de l'Eglise, et il triomphe de voir tout le pays de Gex reconquis à Jésus-Christ. Or, encore une fois, qui fit tout cela? La douceur agissante de notre apôtre. Tel fut le moyen qu'il mit en œuvre pour se rendre maître de tant d'esprits. Est-ce par sa doctrine qu'il persuadait? il est vrai, c'était un des plus savants prélats de son siècle : sa profonde capacité fut admirée par les premiers hommes du monde, j'entends les cardinaux Baronius et Bellarmin; le Saint-Siége le consulta sur les points les plus difficiles de notre religion; il a donné cent fois le défi aux ministres de l'hérésie, et leur fuite n'était pas tant une marque de leur peu de capacité et d'érudition, puisqu'ils passaient pour les plus habiles qui fussent dans leur secte, qu'une preuve de la haute suffisance de François. Mais vous savez la belle parole du grand cardinal Du Perron : J'ai, disait-il, assez de science pour convaincre les hérétiques; mais l'évêque de Genève a la grâce pour les convertir. Quoi donc? était-ce une grâce de miracles, comme celle d'un saint Grégoire? Il en a fait, chrétiens, et de tels que les plus sévères informations n'ont servi qu'à les autoriser. Quand il n'y en aurait point d'autre, celui-ci serait le plus authentique de tous, d'avoir converti tant d'hérétiques sans miracles. Mais disons toujours, et reconnaissons que c'est sa douceur qui le rendit si habile dans l'art tout divin de gagner les âmes; c'est elle qui lui concilia les esprits les plus indociles et les plus farouches, pour les ramener à Dieu; c'est par elle que les hérétiques mêmes, comme Théodore de Bèze, ont été si fortement combattus, que, sans les intérêts humains qui les dominaient, elle les eût soumis; c'est elle qui tant de fois a engagé les plus obstinés hérétiques à le choisir pour arbitre de leurs différends; en sorte qu'on peut dire de lui ce que l'Ecriture a dit de Moïse, que ce fut le plus affable et le plus prévenant, le plus condescendant de tous les hommes qui vivaient sur la terre : *Vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra* [1]. A quoi nous pouvons ajouter que ce fut par là même le plus efficace et le plus heureux dans les saintes entreprises; qu'il a dompté Pharaon, ou plutôt qu'il a dompté l'hérésie, plus intraitable encore que Pharaon, et qu'il a délivré le peuple de Dieu de la servitude, en le réduisant sous l'obéissance de son légitime pasteur.

De là, mes chers auditeurs, double instruction pour nous : l'une par rapport à la vraie foi, que François a prêchée et rétablie ; et l'autre, par rapport à la manière dont il l'a prêchée, et au moyen dont il s'est servi pour la défendre et la rétablir. Car apprenons d'abord à estimer notre foi, pour laquelle ce digne ministre du Dieu vivant a si glorieusement combattu. Cultivons-la dans nous-mêmes, comme il l'a cultivé dans les autres : gardons surtout cette importante maxime, qu'il recommandait si souvent, de faire paraître notre foi dans les moindres observances de notre religion, et particulièrement en celles dont l'hérésie a témoigné plus de mépris et plus d'horreur : car ces pratiques, disait-il, supposé les principes de notre créance, sont saintes et vénérables ; il faut donc, autant qu'il nous est possible, les maintenir, et d'autant plus les respecter en les observant, que l'erreur s'est plus attachée à les décrier en les rejetant. Plus elles sont petites, plus elles servent d'exercice à notre soumission et à notre foi : c'est bien mal travailler à la conversion des hérétiques, que d'entrer dans leurs sentiments, sous prétexte de ne retenir que les choses essentielles. Enfin, ajoutait-il, je n'ai jamais vu personne respecter et observer les points les plus légers de la discipline de l'Eglise, qui ne demeurât ferme dans la foi ; mais j'en ai bien vu de ceux qui les négligeaient, se démentir peu à peu, et tomber malheureusement dans l'incrédulité. Voilà pourquoi il faisait état de ces confréries saintement instituées dans l'Eglise, en ayant lui-même établi une sous le titre de la croix. Plus les novateurs s'efforçaient de décréditer la pratique des vœux, plus il s'appliquait à la relever, s'étant lui-même engagé par vœu à réciter le chapelet tous les jours de sa vie. Plus ils raillaient des jeûnes et des austérités corporelles, plus il en exaltait l'usage. Plus ils se déchaînaient avec fureur contre les ordres religieux, plus il portait leurs intérêts et s'en déclarait le protecteur.

Mais, d'ailleurs, quelle autre leçon que cette douceur dont il assaisonnait toutes ses paroles,

[1] Num., XII, 3.

tous ses discours, et dont il ne se départit jamais dans toutes les occasions où il eut à traiter avec le prochain ! En cela imitant Dieu même, qui, selon le beau mot du Sage, nous gouverne d'autant plus efficacement qu'il nous conduit doucement ; *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter* [1]. Car, pour développer ce fonds de morale si étendu et si nécessaire dans tous les états, prenez garde, s'il vous plaît, ce n'est point par la souveraineté de son empire que notre Dieu gagne nos cœurs. Il nous fait par là dépendre de lui, mais par là il ne nous attire pas à lui. Ce n'est point par la sagesse de son entendement divin ; il peut bien nous éclairer par là, mais non pas nous toucher. Si donc il s'insinue dans nos âmes et s'il s'en rend le maître, c'est par la douceur de son esprit et de sa grâce. Ainsi, chrétiens, ce n'est point par la hauteur et par la domination, beaucoup moins par la fierté et l'arrogance, que nous nous concilierons les cœurs de ceux avec qui nous avons à vivre, ou dont la Providence nous a chargés ; ce n'est point par nos belles qualités, ni par tous les avantages de notre esprit, mais par la douceur de notre charité. Nous avons des monstres à combattre, aussi bien que François de Sales : *Monstra placavit* [2], les uns dans nous-mêmes, et les autres dans le prochain. Dans nous-mêmes, ce sont nos vices qui nous corrompent, nos passions qui nous dominent, l'esprit du monde, l'amour du plaisir, le libertinage, l'impiété, l'avarice, l'orgueil, l'ambition. Or, ces monstres domestiques, j'en conviens, c'est par la sévérité que nous devons les exterminer de notre cœur et les détruire. Soyons sévères alors, et ne nous épargnons point, ne nous flattons point ; notre douceur nous serait pernicieuse, et bien loin d'étouffer nos passions, elle ne servirait qu'à les nourrir et à les fortifier. Mais il y a d'autres monstres que nous devons attaquer dans le prochain, surtout dans ceux avec qui nous avons certains rapports de supériorité, de proximité, d'amitié ; et ces monstres, par exemple, ce sont la colère de l'un, ses emportements et ses violences ; la haine de l'autre, ses animosités et ses ressentiments ; l'humeur de celui-là, ses bizarreries et ses caprices, les désordres de celui-ci, ses habitudes criminelles et ses débauches : voilà souvent la matière de nos combats. Or, je prétends que, dans ces combats, vous ne pouvez espérer de vaincre que par la douceur ; vous aurez beau chercher d'autres voies, il en faudra toujours revenir à celle que l'Evangile nous a enseignée : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram* [1]; Heureux ceux qui sont doux et pacifiques, parce qu'ils posséderont la terre, c'est-à-dire parce qu'ils se rendront maîtres des cœurs, et qu'ils les tourneront où il leur plaira. Non, tout autre moyen ne nous réussira pas ; autorité, rigueur du droit, raison, adresse de l'esprit : car les autres ne déféreront pas à nos belles pensées, et ils croiront juger des choses aussi sainement que nous. Nous dirons bien des raisons ; mais on ne prendra pas toujours pour règle notre raison : nous ferons valoir notre autorité ; mais ce ne sera souvent que pour causer de plus grandes révoltes. D'y procéder par la rigueur du droit, c'est s'engager dans des contestations éternelles, dans des examens infinis, et susciter des guerres qui ne s'éteindront jamais. Il ne reste donc que la douceur, qui gagne peu à peu, qui persuade sans dispute, et qui entraîne sans efforts. Apprenez de moi, disait le Sauveur du monde, que je suis doux et humble de cœur : soyez-le comme moi, et vous entretiendrez le bon ordre et la paix : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris* [2]. Je sais que pour cela il faudra prendre sur soi, compatir, excuser, dissimuler, céder, condescendre, se soumettre et s'humilier ; et de plus, je sais que tout cela est difficile. Mais voilà pourquoi je vous disais, il y a quelque temps, que la grande sévérité du christianisme consistait dans la pratique de la charité, et que c'était une illusion de la vouloir chercher hors de là, ou de prétendre la trouver sans cela. Saint François de Sales s'est adonné à un continuel exrcice de la douceur pour l'intérêt de la foi, et nous devons nous y attacher pour l'intérêt de la charité : car la charité ne nous doit pas être moins précieuse que la foi, et nous ne devons pas moins faire pour l'une que pour l'autre. C'est par la force de sa douceur que François a triomphé de l'hérésie ; et c'est par l'onction de sa douceur qu'il a rétabli la piété dans l'Eglise. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Les évêques, dit saint Denis, sont les princes de la hiérarchie ecclésiastique ; il leur appartient donc de perfectionner les fidèles, comme les anges, dans la hiérarchie céleste, perfectionnent ceux qui leur sont inférieurs. De là vient, ajoute saint Thomas, l'obligation indispensable qu'ont les évêques d'être parfaits, puisqu'il n'est pas possible, au moins dans l'ordre naturel des cho-

[1] Sap., VIII. 1. — [2] Eccli., XLV, 2.

[1] Matth., V, 4. — [2] Ibid., XI, 29.

ses, qu'ils communiquent aux autres, par leur action, ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Cette vérité dont les exemples particuliers ne nous convainquent pas toujours, se trouve pleinement justifiée dans notre illustre prélat. Il a été choisi de Dieu pour répandre l'esprit de piété dans tout le corps de l'Eglise, et il l'a fait par trois excellents moyens: par la douceur de sa doctrine, par la douceur de sa conduite, par la douceur de ses exemples. C'est ce qui l'a élevé à un si haut rang, et placé, comme l'Agneau de Dieu, sur la sainte montagne : *Et vidi, et ecce Agnus stabat supra montem Sion* [1].

La piété tire un merveilleux secours de la doctrine, mais toute doctrine n'est pas propre à la piété. Sans parler de la fausse doctrine qui séduit, de la mauvaise doctrine qui corrompt, de la doctrine profane qui enfle, il y en a d'autres qui, toutes bonnes et toutes saintes qu'elles sont, ou surpassent l'esprit par leur élévation, ou l'épuisent par leur subtilité, ou l'accablent par leur rigueur : les unes l'éclairent sans l'émouvoir ; d'autres le touchent sans l'instruire; celles-ci sont trop mystérieuses et l'embarrassent; celles-là trop austères et le rebutent. Pourquoi, de tant d'éloquentes prédications et de tant de livres remplis de piété, y en a-t-il si peu qui nous l'inspirent? C'est que la doctrine des hommes partant et d'un esprit défectueux et d'un sens particulier, elle tient toujours des qualités de son principe, et par conséquent ne peut être ni parfaite, ni universelle ; si elle entre dans un cœur, elle en trouve un autre fermé ; pour un qui la reçoit, cent l'écoutent avec indifférence : au lieu que celle qui vient de Dieu se fait comprendre à tous, et goûter de tous : *Et erunt omnes docibiles Dei* [2]. Or, telle est la merveille que je découvre dans le grand et incomparable François de Sales : sa doctrine est une viande, non de la terre, mais du ciel, qui de la même substance nourrit, aussi bien que la manne, toutes sortes de personnes. Et je puis dire, sans blesser le respect que je dois à tous les autres écrivains, qu'après les saintes Ecritures, il n'y a point d'ouvrages qui aient plus entretenu la piété parmi les fidèles, que ceux de ce saint évêque. Oui, chrétiens, les Pères ont écrit pour la défense de notre religion, les théologiens pour l'explication de nos mystères, les historiens pour conserver la tradition de l'Eglise ; ils ont tous excellé dans leur genre, et nous leur sommes à tous redevables ; mais pour former les mœurs des fidèles, et pour établir dans les âmes une solide piété, nul n'a eu le même don que l'évêque de Genève. Son introduction seule à la vie dévote, combien a-t-elle converti de pécheurs? combien a-t-elle formé de religieux? combien d'hommes et de femmes a-t-elle sanctifiés dans le mariage ? combien, dans tous les états, a-t-elle fait de changements admirables? Je vous le demande, chrétiens ; car pourquoi citer ici les souverains pontifes, les cardinaux, les princes et les rois qui lui ont donné tant d'éloges, et pourquoi rapporter un nombre presque infini de miracles que la lecture de ce livre a produits? Vous l'avez entre les mains ; et une des marques les plus évidentes de son excellence et de son prix, c'est que dans le christianisme il soit devenu si commun. L'avez-vous jamais ouvert sans vous sentir excités à la pratique de la vertu, sans concevoir de saints désirs d'être à Dieu, sans que l'Esprit de grâce vous ait fait quelque reproche? or, ce que vous avez éprouvé, mes chers auditeurs, est une expérience générale et la meilleure preuve de la proposition que j'ai avancée, savoir, que François, par sa doctrine, a répandu dans les cœurs l'esprit de la vraie piété.

Mais qu'y a-t-il donc dans cette doctrine qui la rende si universelle et si efficace ? qui fait que ni les savants n'y trouvent rien au-dessous d'eux, ni les faibles rien de trop relevé; qu'elle convient à toutes sortes de conditions, qu'il n'y a point de tempérament qui n'en ressente l'impression ? C'est, mes frères, cette douceur inestimable qui faisait distiller de la plume de notre saint évêque, comme des lèvres de l'Epouse, le lait et le miel : *Favus distillans labia tua... mel et lac sub lingua tua* [1]. Voilà ce qui a donné tant de goût pour ses ouvrages aux âmes les plus mondaines et les moins sensibles à la piété. Prenez garde, au reste ; je ne dis pas que la doctrine de François de Sales soit douce dans ses maximes. Il n'y a rien de si difficile dans la loi chrétienne qu'elle n'embrasse, mais en cela même elle est plus conforme à celle de Jésus-Christ. Le Sauveur, remarque saint Augustin, dit que son joug est doux, *Jugum meum suave est* [2] *:* pourquoi? parce qu'il nous impose une charge plus légère ? non, sans doute : trois additions à la loi écrite, qu'il exprime en ces termes : *Ego autem dico vobis* [3], sont d'une observance plus rigoureuse que tous les anciens préceptes. Le joug du Seigneur est doux, ajoute ce Père, non point à raison de sa matière, car c'est un joug ; mais par la grâce de l'Evangile, qui nous aide à le porter. Ainsi la morale que

[1] Apoc. XIV, 1. — [2] Joan., VI, 45.

[1] Cant., IV, 11 — [2] Matth., XI, 30. — [3] Ibid., V, 22.

François a enseignée, est en elle-même une morale sublime et de la plus haute perfection; mais, suivant le dessein de son Maître, il a, par l'onction de ses écrits, adouci l'amertume de la croix, que Jésus-Christ avait rendue si désirable et si précieuse, en la détrempant dans son sang. Ah! chrétiens, si la morale de ce saint prédicateur, seulement tracée sur le papier, est encore si puissante, que ne pouvait-elle point quand elle était vivante et animée? et lorsqu'elle partait immédiatement de ce cœur embrasé du zèle le plus pur et le plus ardent, quel feu ne devait-elle pas répandre partout? De vous dire que François de Sales a été l'oracle de son temps, que Paris l'a admiré, que les parlements de France, par des députations honorables, l'ont recherché pour entendre sa doctrine, qu'il fut l'apôtre de la cour, ce serait peu; et si vous savez peser les choses au poids du sanctuaire, vous l'estimerez plus sortant de ce grand monde d'admirateurs qui le suivaient en foule, et se retirant dans le désert, c'est-à-dire quittant la cour et Paris, pour consacrer les carêmes entiers aux moindres villes de son diocèse, et aimant mieux, comme Jésus-Christ, prêcher dans les bourgades que dans Jérusalem, De là même aussi, ces bénédictions abondantes que Dieu donnait à son ministère; de là ces soupirs que poussaient vers le ciel ses auditeurs, et ces larmes qui coulaient de leurs yeux. De là ces fruits de pénitence qu'il recueillait après ses prédications évangéliques, comme le seul tribut qu'il prétendait tirer de cet emploi : recevant les pécheurs, écoutant leurs confessions, les encourageant et les consolant, leur prescrivant des règles de vie conformes à leur état, et tout cela avec cette sage douceur qui les convainquait, et qui les attachait inviolablement à leurs devoirs. Un des souhaits de saint Fulgence était de voir saint Paul prêchant l'Evangile; et ne vous sentez-vous pas, chrétiens, touchés du même désir à l'égard de François de Sales? Or il est aisé de vous satisfaire : l'évêque de Genève vit encore dans ses écrits, parce qu'il y a laissé tout son esprit : choisissez-le pour votre prédicateur; en tout temps et en tous lieux vous pouvez l'entendre. Je n'aurai pas peu fait pour votre salut, si je puis vous engager à cette sainte pratique : et cet homme de Dieu aura la gloire de continuer, après sa mort, ce qu'il a si heureusement commencé pendant sa vie, lorsqu'il a établi la piété et le culte de Dieu par la douceur de sa doctrine.

Ce sujet est trop vaste, mes chers auditeurs, pour le renfermer dans un seul discours. A cette douceur de la doctrine, François joignit la douceur de la conduite dans le gouvernement des âmes; et quel nouveau champ s'ouvre devant moi! que dirai-je des effets merveilleux que produisit dans l'Eglise une telle direction? Je n'en veux qu'un exemple : il est mémorable. Je parle de ce saint ordre qu'il a institué sous le titre de la Visitation de Marie. Oui, chrétiens, c'est à la conduite de son instituteur, à cette conduite également religieuse et douce, qu'il doit sa naissance; c'est sur cette conduite qu'il est fondé, c'est par cette conduite qu'il subsiste. Vous le savez : Dieu choisit l'illustre et vénérable dame de Chantal pour l'exécution de ce grand ouvrage, et l'adressa à François de Sales, auquel il avait inspiré le même dessein. Dès qu'elle a vu ce saint prélat, qu'elle l'a entendu, la voilà d'abord gagnée par l'attrait de sa douceur; cette femme forte que nous avons enfin trouvée dans notre France : *Mulierem fortem quis inveniet* [1]? connaît bientôt que son saint directeur agit de concert avec Dieu dans cette affaire : *Gustavit et vidit quia bona est negotiatio ejus* : cela suffit; et sans une plus longue délibération, elle se résout à tout entreprendre pour seconder son zèle : *Manum suam misit ad fortia.* Elle rompt les liens qui la tiennent attachée au monde; elle quitte sa patrie, et va dans une autre terre planter une nouvelle vigne qui devait fructifier au centuple et se répandre de toutes parts : *De fructu manuum suarum plantavit vineam.* A peine a-t-elle mis la main à l'œuvre du Seigneur, qu'un nombre de saintes vierges se joignent à elle pour prendre part au travail, et pour s'enrichir de grâces et de vertus : *Multæ filiæ congregaverunt divitias.* Telle fut l'origine de cet ordre si florissant. Vous me demandez quelle est sa loi fondamentale? la voici dans les paroles du Sage, au même endroit : *Et lex clementiæ in lingua ejus*; une autre version porte *lex mansuetudinis* : c'est la loi de douceur, cette loi extraite du cœur de François, pour être gravée dans celui de ses filles en Jésus-Christ; car il ne fallait pas qu'une si belle vertu mourût dans sa personne; et si le double esprit du prophète dut être transmis à un autre, il était encore plus important que l'esprit simple et doux de glorieux fondateur fût multiplié : *Mansuetudo multiplicavit me.* Il semble, en effet, que dans ces excellentes lettres par où il forma ce cher troupeau dont il était le conducteur, il ne leur recommande rien autre chose que

[1] Prov., XXXI, 10, et passim.

la douceur de l'esprit. cette douceur d'esprit est le sujet ordinaire de ces admirables entretiens que nous lisons, et qu'il avait avec ces âmes prédestinées : à cette douceur d'esprit il rapporte toutes les constitutions de son ordre. Pourquoi, de toutes les congrégations religieuses, celle-ci est-elle spécialement favorisée du Ciel? pourquoi, par un avantage assez rare, lorsque le temps altère tout, croît-elle sans cesse dans la perfection de son institut, au lieu d'en dégénérer? pourquoi se remplit-elle tous les jours de tant de sujets distingués, et par la splendeur de leur naissance et par le mérite de leurs personnes? C'est que l'esprit de François y règne, c'est qu'elle est gouvernée par sa douceur. Je ne dis pas ceci, mes très-chères sœurs, pour vous donner la préférence au-dessus de tous les ordres de l'Eglise; vous les devez honorer, et ce sera toujours beaucoup pour vous d'être les plus humbles dans la maison de Dieu. Mais je vous le dis pour vous faire encore plus aimer cette douceur qui vous doit être si précieuse, puisque c'est l'héritage de votre père, et que vous ne la pratiquerez jamais selon ses règles, sans triompher de toutes les passions, sans acquérir toutes les vertus, et sans vous élever, comme lui, jusqu'au sommet de la montagne ou de lasainteté évangélique : *Et vidi, et ecce Agnus stabat supra montem Sion, et cum eo centum quadraginta quatuor millia* [1].

Quand le grand évêque de Genève, par la douceur de sa conduite et pour l'avancement de la piété, n'aurait rien fait davantage que d'établir dans le christianisme un ordre où Dieu est si parfaitement et si constamment servi, ne serait-ce pas assez, et ne trouverais-je pas en cela même l'ample matière d'un des plus solides et des plus magnifiques éloges? Mais non, chrétiens, Dieu a prétendu de lui, et attend aujourd'hui de moi quelque chose de plus : Dieu, dis-je, a prétendu de lui que, par la douceur de ses exemples, il fît renaître en vous l'esprit de la piété chrétienne; et Dieu attend encore de moi qu'en vous les proposant, je contribue à une fin si importante. Oubliez, s'il est possible tout ce j'ai dit, et regardez seulement la vie de François de Sales : c'est un des plus excellents modèles que vous puissiez imiter. Hélas! mes chers auditeurs, où la piété en est-elle maintenant réduite? François de Sales lui avait donné du crédit : elle régnait de son temps jusque dans la cour, où il l'avait introduite avec honneur : et présentement n'est-elle pas en quelque sorte bannie de la société des hommes? Les libertins méprisent insolemment ses maximes, et elle passe parmi ces prétendus esprits forts pour simplicité et pour faiblesse, parce qu'elle nous fait dépendre de Dieu, et qu'elle nous assujettit à la loi de Dieu. Les grands dont elle devait être autorisée, l'abandonnent, parce qu'elle ne peut compatir avec l'ambition et l'intérêt qui les dominent; tout le reste à peine la connaît-il, tant il est aveugle et grossier : on se contente de vivre, sans penser à vivre chrétiennement. Ce désordre n'est-il pas tel que je le dis; et si nous avons encore quelque sentiment de religion, n'en devons-nous pas être touchés? Mais quoi! mes frères, ne le corrigerons-nous point, ce désordre si déplorable, et faisant profession de garder si exactement tous les devoirs où la vie civile nous engage, n'aurons-nous nul soin de cette belle vie qui fait toute la perfection d'un chrétien? Ah! du moins, considérez ici le modèle que je vous présente : il vous fera voir ce que c'est que la piété; il vous la fera non-seulement estimer, mais aimer. La Providence, qui voulait nous donner François pour exemple, l'a attaché à une vie commune, afin qu'elle n'eût rien que d'imitable : il n'a point passé les mers, pour aller dans un nouveau monde chercher de l'exercice à son zèle; il est demeuré dans sa patrie, mais il y a été prophète et plus que prophète, puisqu'il en a été le salut. Voilà ce que vous pouvez faire par proportion dans vos familles, et n'y êtes-vous pas indispensablement obligés?

François n'a point refusé les bénéfices de l'Eglise : il était plus nécessaire qu'il nous enseignât à les bien recevoir. Voyez s'il y est entré par des considérations humaines, et déplorez les abus et les scandales de notre siècle, où ce sont des vues intéressées, des vues ambitieuses qui nous servent de vocation pour tous les états, même les plus saints. De cet exemple vous tirerez deux règles de conduite; l'une particulière, l'autre générale : car d'abord vous apprendrez en particulier avec quel esprit vous devez approcher de l'autel du Seigneur et paraître dans son sanctuaire; que c'est le Seigneur même qui doit vous appeler à ce sacré ministère, et non point vous qui ayez droit de vous y porter. Et, par une conséquence plus générale, vous conclurez ensuite que Dieu étant le maître de toutes les conditions, c'est à lui de les partager, à lui de vous les marquer, à lui de vous choisir, sans qu'il vous soit permis de prévenir ou d'interpréter son choix à votre gré. Si ces règles étaient fidèlement observées, nous ne

[1] Apoc., XIV, 1.

verrions pas dans les bénéfices et les dignités ecclésiastiques tant de sujets qui ne s'y sont ingérés que par la faveur, que par l'intrigue, que par les voies les plus sordides et les plus basses, et nous n'aurions pas encore la douleur de voir dans le monde tant d'hommes sans mérite, sans talent, sans nulle disposition, occuper les places les plus honorables et se charger des fonctions les plus importantes.

François, en acceptant la dignité épiscopale, ne nous a pas donné le même exemple de renoncement, que plusieurs autres qui ont pris la fuite et se sont cachés dans les déserts pour éviter ou un fardeau, ou un honneur qu'ils craignaient. Mais j'ose dire néanmoins qu'en cela même il a fait quelque chose de plus rare et de plus instructif pour nous : car, se trouvant engagé à une Eglise pauvre et désolée dont Dieu lui avait confié le soin, jamais rien ne l'en put séparer. C'était son épouse ; et, toute défigurée qu'elle paraissait à ses yeux, il lui fut toujours fidèle : en sorte qu'il la préféra à tout ce qu'on put lui offrir de plus spécieux et de plus brillant. Un tel exemple n'a-t-il pas je ne sais quoi qui gagne le cœur ? Vous me demandez, chrétiens, quelle application vous en pouvez faire à vos mœurs ? rien de plus juste et de plus nécessaire à une solide piété. C'est d'aimer la condition où Dieu vous a appelés, quelle qu'elle soit ; de vous y tenir, et de ne chercher rien au-delà, persuadés que si vous y suivez les vues de la Providence, si vous y demeurez par l'ordre de Dieu, il n'y a point de condition où vous n'ayez tous les moyens de vous sanctifier. C'est de réprimer ces insatiables désirs qu'inspirent aux âmes mondaines ou l'envie d'avoir, ou l'envie de paraître ; formant toute votre vie sur les grandes maximes du véritable honneur, de la raison, de la foi, et n'écoutant point ces faux principes qu'on se fait dans le siècle et même dans l'Eglise, pour viser sans cesse plus haut, et pour ne mettre jamais de bornes à ses prétentions. Dès que vous saurez ainsi vous fixer, vous ne serez plus si entêtés de votre fortune, si distraits et si dissipés ; vous vous préserverez de mille écueils où l'innocence échoue ; et, plus attentifs sur vous-mêmes, vous serez plus en état de goûter Dieu, et de marcher tranquillement et avec assurance dans ses voies.

François, revêtu de l'épiscopat, a fait consister sa perfection dans la pratique des devoirs propres de son ministère, visitant son Eglise, tenant des synodes, conférant les ordres sacrés, instruisant les prêtres, dirigeant les consciences, prêchant la parole de Dieu, administrant les sacrements. En tout cela rien d'extraordinaire, sinon qu'il le faisait d'une manière non ordinaire, parce qu'il le faisait en saint : c'est-à-dire parce qu'il le faisait avec fidélité, descendant à tout, jusques à converser avec les pauvres, et à enseigner lui-même la doctrine chrétienne aux enfants ; parce qu'il le faisait avec assiduité, ayant ses heures, ses jours, tous ses temps marqués, et donnant à chacun ce qui lui était destiné ; parce qu'il le faisait avec persévérance et sans relâche, s'élevant au-dessus de tous les dégoûts, de tous les ennuis, de toutes les humeurs, principes de ces vicissitudes et de ces changements perpétuels, qui, selon les différentes conjonctures, nous rendent si différents de nous-mêmes ; parce qu'il le faisait toujours avec une ferveur vive et animée, ne se déchargeant point sur les autres de ce qu'il pouvait lui-même porter ; le premier au travail, et le dernier à le quitter ; ne comptant pour rien les fatigues passées, et ne pensant qu'à en prendre de nouvelles et qu'à recommencer ; enfin, parce qu'il le faisait avec une droiture et une pureté d'intention qui relevait devant Dieu le prix de toutes choses, même des plus légères en apparence, et leur imprimait un caractère de sainteté, n'ayant en vue que Dieu, que le bon plaisir de Dieu, que l'honneur de Dieu. Ah ! chrétiens, on se fait tant de fausses idées de la piété ! on la croit fort éloignée, lorsqu'elle est auprès de nous ; on se persuade qu'il faut sortir de son état et abandonner tout pour la trouver ; et voilà ce qui ralentit toute notre ardeur, et ce qui nous désespère. Mais étudiez bien François de Sales ; c'est assez pour vous détromper. Vous apprendrez de lui que toute votre piété est renfermée dans votre condition et dans vos devoirs. Je dis dans vos devoirs fidèlement observés : ne manquez à rien de tout ce que demandent votre emploi, votre charge, les diverses relations que vous avez plus directement, ou avec Dieu en qualité de ministres des autels, ou avec le public en qualité de juges, ou avec des domestiques en qualité de maîtres, ou avec des enfants en qualité de pères et de mères ; avec qui que ce puisse être, et dans quelque situation que ce puisse être, embrassez tout cela, accomplissez tout cela, ne négligez pas un point de tout cela. Je dis, dans vos devoirs assidûment pratiqués : ayez dans l'ordre de votre vie certaines règles qui distribuent vos moments, qui partagent vos soins, qui arrangent vos exercices selon la nature et l'étendue de vos obligations ; tracez-les vous-mêmes, ces

règles, ou, pour agir plus sûrement et plus chrétiennement, engagez un sage directeur à vous les prescrire, et faites-vous une loi inviolable de vous y soumettre. Je dis, dans vos devoirs constamment remplis : avancez toujours dans la même route sans vous détourner d'un pas ; et malgré l'ennui que peut causer une longue et fatigante continuité, n'ayez pour mobiles que la raison et la foi, qui chaque jour sont les mêmes, et qui chaque jour, autant qu'il vous convient, vous appliqueront aux mêmes œuvres. Je dis, dans vos devoirs gardés avec une sainte ardeur ; non pas toujours avec une ardeur sensible, mais avec une ardeur de l'esprit indépendante des sentiments et au-dessus de tous les obstacles. Enfin, je dis, dans vos devoirs sanctifiés par la droiture de votre intention : tellement que, dégagés de tout autre intérêt et de tout autre désir, vous ne soyez en peine que de plaire à Dieu, et ne vous proposiez que de faire la volonté de Dieu. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que vous enseignera le saint directeur dont vous venez d'entendre l'éloge, et dont je voudrais que les leçons fussent gravées dans votre souvenir avec des caractères ineffaçables ; voilà dans ses exemples le précis et l'abrégé de sa morale, de cette morale également ennemie de tout excès, soit de relâchement, soit de rigueur ; de cette morale qui ne ménage et ne flatte personne, mais aussi qui ne décourage et ne rebute personne ; de cette morale qui joint si bien ensemble, et toute la douceur, et toute la perfection de la loi évangélique.

Vous me direz qu'on ne voit point là ni de rigoureuses pénitences à pratiquer, ni de grands efforts à soutenir : j'en conviens ; mais j'ajoute et je réponds, que c'est cela même qui en fait l'excellence et qui nous en doit donner la plus haute estime. Car c'est là que, sans qu'il paraisse beaucoup de mortifications, on a sans cesse à se mortifier ; que, sans croix en apparence, on trouve sans cesse à se crucifier ; que, sans nulle violence au dehors, il faut sans cesse se vaincre et se renoncer. Et je vous le demande en effet, chrétiens, pour s'assujettir, comme François de Sales, à une observation exacte et fidèle, à une observation pleine et entière, à une observation constante et assidue, à une observation sainte et fervente des devoirs de chaque état, quelle attention est nécessaire ? quelle vigilance et quels retours sur soi-même ? et pour se maintenir dans cette attention et cette vigilance continuelle, de quelle fermeté a-t-on besoin, et en combien de rencontres faut-il surmonter la nature, captiver les sens, gêner l'esprit ? D'ailleurs, combien de devoirs difficiles en eux-mêmes et très-onéreux combien qui nous exposent à mille contradictions et à mille combats ! combien dont on ne peut s'acquitter sans se faire la victime du public, la victime du bon droit, la victime de l'innocence ! combien qui demandent le plus parfait désintéressement, le sacrifice le plus généreux de toutes les inclinations, de toutes les liaisons du sang et de la chair ! Et comme tout cela se fait selon les obligations ordinaires de la condition, et n'a pas un certain faste, ni un certain brillant que la singularité donne à d'autres œuvres, quelle doit être la force et la pureté de nos sentiments, lorsque, sans nul soutien extérieur, sans nul éclat et sans nulle vue de paraître, la seule religion nous anime, la seule équité nous sert d'appui, le seul devoir nous tient lieu de tout ! Ah ! mes chers auditeurs, entrons dans cette voie, et ne craignons point qu'elle nous égare. C'est la voie la plus droite et la plus courte ; elle est ouverte à tout le monde, et François a eu la consolation d'y attirer après lui une multitude innombrable de fidèles. Si, par une dangereuse illusion, elle ne nous semble pas encore assez étroite, c'est que nous n'y avons jamais bien marché, et que nous ne la connaissons pas. Faisons-en l'épreuve ; et quand, après une épreuve solide, nous la trouverons trop large, alors il nous sera permis de chercher une autre route, et d'aspirer à une plus sublime perfection.

Vous cependant sur qui Dieu répandit sa lumière avec tant d'abondance, et qui nous l'avez communiquée avec tant de charité, fidèle et zélé pasteur des âmes, grand saint, recevez les honneurs solennels que vous rend aujourd'hui tout le peuple chrétien. Recevez les hommages que toute la France vous offre, comme autant de gages de sa reconnaissance [1]. Elle sait ce qu'elle doit à vos soins, et elle tâche, dans cette cérémonie, à s'acquitter en quelque sorte auprès de vous. C'est elle qui, la première, vous avait déjà canonisé par la voix publique, et c'est elle qui vient enfin de consommer l'ouvrage de votre canonisation par la voix de l'Eglise. C'est à la requête de son roi, et à l'instance de ses prélats, à la sollicitation de tout son clergé, que vous avez été proclamé saint. Il était juste qu'elle vous rendît, autant qu'elle le pouvait, devant les hommes, ce que vous lui avez donné devant Dieu. Pendant votre vie, vous avez tra-

[1] Le P. Bourdaloue fit ce sermon pour la cérémonie de la canonisation de saint François de Sales.

vaillé à la sanctifier : il était juste qu'après votre mort elle travaillât à faire déclarer authentiquement et hautement votre sainteté. Recevez en particulier les hommages que je vous présente, comme membre d'une compagnie à qui l'éducation de votre jeunesse fut confiée, dans les mains de qui vous remîtes le plus précieux dépôt de votre conscience, et qui eut enfin la consolation de recueillir vos derniers soupirs, et de conduire votre bienheureuse âme dans le sein de Dieu. Du reste, mes chers auditeurs, entrons tous dans l'esprit de cette solennité. Qu'est-ce que la canonisation d'un saint ? Un engagement à acquérir nous-mêmes, avec la grâce et le secours de Dieu, toute la sainteté qui nous convient. Car célébrer la canonisation d'un saint, c'est professer que la véritable gloire consiste dans la sainteté, qu'il n'y a rien de grand et de solide dans le monde que la sainteté, que toute la félicité et tout le bonheur de l'homme est attaché à la sainteté. Or, je ne puis professer tout cela sans me sentir excité fortement, et sollicité à la poursuite de la sainteté ; et je me condamne moi-même par ma propre confession, si, reconnaissant tout cela, je n'en ai pas plus de zèle pour ma sanctification. Il n'est pas nécessaire que nous soyons canonisés dans l'Eglise, comme François de Sales; mais il est d'une nécessité absolue que nous soyons saints, par proportion, comme lui. Nous trouverons dans sa doctrine de quoi nous éclairer, dans sa conduite de quoi nous régler, dans ses exemples de quoi nous animer, et dans la gloire où il est parvenu, de quoi éternellement et pleinement nous récompenser. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE PAULE.

ANALYSE.

Sujet. *Je suis le plus petit dans la maison de mon Père.*

C'est ce que disait Gédéon, et c'est ce qu'a dit après lui l'humble François de Paule. L'humilité fut son caractère, et doit faire le sujet de son panégyrique.

Division. Espèce de combat entre Dieu et François de Paule. Saint François de Paule a employé tous les efforts de son humilité pour se faire petit dans le monde : première partie. Et Dieu a employé tous les trésors de sa magnificence pour les faire grand : deuxième partie.

Première partie. Saint François de Paule a employé tous les efforts de son humilité pour se faire petit dans le monde. Dès l'âge de treize ans il se retira dans un désert, afin d'y mener une vie cachée, et d'y cacher son humilité même.

Cependant, après six années de retraite, sa sainteté malgré lui le fit connaître. Un grand nombre de disciples se joignirent à lui, et il devint fondateur d'un nouvel ordre dans l'Eglise. Mais de quel ordre ? d'un ordre qu'il établit sur le seul fondement de l'humilité ; d'un ordre qu'il gouverna par le seul esprit de l'humilité ; d'un ordre qu'il distingua par le seul caractère de l'humilité.

Son nom se répandit dans les cours des princes. Un de nos rois l'appela auprès de lui, et il parut à la cour de France. Mais s'il entra à la cour, ce ne fut que par la porte de l'humilité ; s'il y demeura, ce ne fut que pour y exercer l'humilité ; s'il en sortit, il en remporta toute son humilité.

Ce fut par le même esprit d'humilité que, non content de renoncer à l'épiscopat, il renonça même au sacerdoce. Soyons humbles, par proportion, comme lui. L'humilité est l'abrégé de toute la perfection chrétienne, puisqu'il n'y a point de désordre que l'humilité ne puisse corriger, ni de vertu qu'elle ne nous fasse acquérir.

Deuxième partie. Dieu a employé tous les trésors de sa magnificence pour glorifier saint François de Paule et pour le faire grand. Il l'a glorifié en deux manières : 1° par soi-même ; 2° par le ministère des créatures.

1° Dieu l'a glorifié par soi-même en lui communiquant deux des caractères les plus essentiels de sa divinité, savoir : la science et la puissance : la science, pour prévoir les choses futures, et pour découvrir les secrets des cœurs ; la puissance, pour opérer les plus grands miracles. En combien d'occasions François de Paule a-t-il fait éclater ce don des miracles et ce don de prophétie ?

2° Dieu l'a glorifié par le ministère des créatures. Tous les éléments lui ont obéi, toutes les puissances de la terre l'ont honoré, surtout Sixte IV, pape ; Louis XI, roi de France ; Charles VIII, successeur de Louis.

Mais si Dieu l'a tellement glorifié pendant sa vie, combien plus encore l'a-t-il glorifié après sa mort ? Son sépulcre, selon l'expression du Prophète, a été un des plus glorieux : et de quelle gloire jouit son âme bienheureuse dans le ciel ? telle est la véritable grandeur où nous devons aspirer. Nous ne devons pas souhaiter de briller dans le monde comme saint François de Paule ; mais nous devons travailler à devenir grands comme lui auprès de Dieu et dans l'éternité.

Ego minimus in domo patris mei.

Je suis le plus petit dans la maison de mon père. (*Livre des Juges*, chap. VI, 5.)

Ces paroles, que j'applique au glorieux patriarche dont nous célébrons ici la fête, furent autrefois prononcées par Gédéon, l'un des plus grands hommes de l'ancienne loi. Dieu l'avait choisi pour combattre les Madianites enflés de

leur victoire, pour délivrer les Hébreux ses compatriotes de l'oppression, et pour être enfin le chef, le conducteur et le souverain de son peuple. Mais qui suis-je, dit ce saint capitaine, surpris du choix que Dieu faisait de lui pour une si haute entreprise; et comment est-ce, Seigneur, que vous avez jeté les yeux sur moi? Je suis de la dernière des douze tribus, qui est celle de Manassès; dans la tribu de Manassès ma famille est la moindre de toutes; et moi, je suis le plus petit de la maison de mon père : par où donc pourrai-je sauver Israël? *In quo liberabo Israel? ecce familia mea infima est in Manasse, et ego minimus in domo patris mei* [1]. Va, lui répondit le Seigneur, ne sois point en peine : je me joindrai à toi, je t'élèverai et te ferai grand. Cette promesse s'accomplit, et vous savez à quel point de grandeur Gédéon parvint, et combien son nom fut redouté des ennemis du peuple de Dieu, et fameux dans toute la terre. N'est-ce pas là, chrétiens, l'image la plus naturelle et la plus parfaite de l'incomparable François de Paule; et ne semble-t-il pas que le Saint-Esprit, sous ces traits, ait prétendu nous le marquer par avance et nous le faire connaître? Dieu le destinait à des commissions importantes : à fonder dans l'Eglise un nouvel ordre; à combattre le monde, le démon et la chair, ces dangereux ennemis de notre salut : et sur cela, quel était le sentiment de ce saint instituteur? Le même que celui de Gédéon. Eh quoi! mon Dieu, s'écriait-il, vous me connaissez; je suis le plus petit des hommes, et le moyen que, dans mon extrême faiblesse, je sois en état de seconder vos vues sur moi et de les remplir? *Ego minimus in domo patris mei*. Je le sais, répond le Seigneur; mais c'est pour cela même que je t'exalterai, et que je te comblerai de gloire. Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs, puisque c'est la plus juste idée de l'éloge que j'entreprends. Faire le panégyrique de François de Paule, c'est faire le panégyrique de l'humilité, ou faire le panégyrique de l'humilité, c'est faire celui de François de Paule. Toutes ses vertus se sont comme abîmées dans celle-là : sa foi merveilleuse, sa charité ardente et zélée, son austérité de vie et sa mortification. Mais avant que de vous expliquer mon dessein, implorons le secours du Ciel, et demandons-le par l'intercession de la plus humble des vierges : *Ave, Maria*.

Quoique l'humilité soit de toutes les vertus la plus pacifique, la plus soumise et la plus modeste, souvent néanmoins, si je puis ainsi m'exprimer, elle voudrait, aussi bien que l'orgueil, résister à Dieu, et combattre contre Dieu. L'Ecriture sainte, au livre de la Genèse, nous représente un combat qui se passa dès le commencement du monde entre Dieu et les hommes, et dont l'orgueil des hommes fut le seul principe : des hommes entreprirent de s'élever malgré Dieu même, et Dieu, malgré eux, entreprit de les humilier. L'orgueil des géants s'arma d'insolence et de présomption contre la toute-puissance de Dieu, et la toute-puissance de Dieu s'arma de foudres contre l'orgueil des géants. Mais, chrétiens, j'ai à vous proposer aujourd'hui un combat bien différent, et non moins saint que l'autre était criminel : car quoique ce soit un combat entre Dieu et l'homme, il a cela de propre et de merveilleux, que, bien loin de séparer l'homme de Dieu, il l'unit étroitement à Dieu, et l'entretient dans une paix éternelle avec Dieu. Ce combat, mes chers auditeurs, c'est celui de l'humilité de François de Paule, contre la libéralité et la magnificence divine. Dieu veut exalter François; et François, autant qu'il lui est permis, s'oppose à son exaltation. François veut s'abaisser et s'anéantir; et Dieu, pour le relever, le tire de l'obscurité où il veut vivre, et s'oppose à son anéantissement. Voilà tout mon sujet: concevez-le bien, parce que ce sera tout le fond et le partage de ce discours. Saint François de Paule a employé tous les efforts de son humilité pour se faire petit dans le monde, c'est la première partie; et Dieu a employé tous les trésors de sa magnificence pour le faire grand, c'est la seconde. Le Sauveur des hommes avait dit, dans son Evangile, que celui qui s'humilierait serait exalté : *Qui se humiliaverit exaltabitur* [1]; et il fallait que cet oracle se vérifiât : or, je prétends qu'il n'a jamais été plus authentiquement vérifié, ni dans un exemple plus illustre, que dans la personne du saint fondateur que nous honorons en ce jour; et pour vous en convaincre, je vous ferai voir d'une part François de Paule qui s'humilie, et Dieu de l'autre qui glorifie François de Paule. Appliquez-vous, chrétiens : il y aura là également et de quoi satisfaire à votre dévotion, et de quoi servir à votre instruction.

PREMIÈRE PARTIE.

N'être rien, et ne s'estimer rien; être peu de chose, et s'estimer peu de chose; être méprisable, et se mépriser en effet soi-même, c'est l'indispensable devoir de l'humilité. Mais être

[1] Jud., VI, 15.

[1] Matth., XXIII, 12.

grand, et s'étudier à devenir petit ; être distingué aux yeux de Dieu, et n'être à ses propres yeux qu'un vil sujet ; être tout ce que l'on peut être de plus relevé dans l'opinion des hommes, et dans la sienne propre se rabaisser au-dessous de tous les hommes, c'est la grâce, c'est la perfection de l'humilité, et ce que saint Bernard admirait plus que toutes les autres vertus : *Mirabilem te apparere, et contemptibilem reputare, hoc ego virtutibus ipsis mirabilius judico.* Or voilà, chrétiens, le caractère de l'humilité de saint François de Paule. Figurez-vous un homme comblé d'honneur et de gloire, un homme puissant en œuvres et en paroles, un homme vénérable aux souverains de la terre, chéri des papes, recherché des rois, honoré des peuples ; un homme de miracles et dont tout le soin néanmoins est de se cacher et de s'obscurcir ; qui ne travaille que pour cela, et qui n'a de pensée que pour cela ; qui met en usage tout ce que l'Esprit de Dieu peut suggérer ; et tout ce que l'esprit humain peut imaginer pour cela : voilà en raccourci tout le portrait de ce grand saint.

François réussit d'abord dans cette entreprise. Dès qu'il s'aperçut que Dieu commençait à opérer en lui des choses extraordinaires ; que, dès les premières années de sa vie, le Ciel le prévenait des plus rares bénédictions ; que déjà son enfance était devenue illustre par divers prodiges, et que le bruit de ces prodiges se répandant au dehors, son humilité en pourrait recevoir quelque atteinte, que fait-il ? Il forme un dessein que la seule grâce du christianisme lui put inspirer. S'il eût consulté la prudence de la chair, elle eût traité de folie une si sage résolution ; mais c'est l'Esprit du Seigneur qui le conduit, et il ne veut point d'autre conseil. Sous un tel guide, il se dérobe de la maison paternelle ; il entre, dès l'âge de treize ans, dans un désert qui semblait plutôt être la retraite des bêtes sauvages que des hommes ; il y trouve une solitude que Dieu même lui avait préparée dans une étroite caverne ; il regarde cette grotte comme son tombeau, il s'y ensevelit tout vivant, et il est résolu d'y demeurer et d'y mourir.

Ce fut là, chrétiens, comme le premier pas de son humilité. De vous dire ce que fit ce saint solitaire, séparé de tout commerce, et n'ayant à traiter qu'avec Dieu ; de vous dire quelles faveurs célestes il reçut, de quelles lumières il fut éclairé, de quels sentiments il fut pénétré, à quelles austérités il se condamna, combien de vertus héroïques il pratiqua : ce sont des secrets qui passent toutes nos connaissances, et qu'il ne nous appartient pas de découvrir. Je ne sais qu'une seule chose, mais cette seule chose est plus que tout ce que nous en pourrions d'ailleurs savoir, et que tout ce que je vous en pourrais apprendre : et quoi ? C'est que François de Paule voulut vivre dans cette solitude inconnu aux hommes, ignoré des hommes, abandonné et généralement oublié des hommes : *Oblivioni datus sum, tanquam mortuus a corde* [1] ; c'est là, dis-je tout ce que je sais, et ce qui vaut les plus pompeux et les plus magnifiques éloges. Si je vous disais que dans son désert il mena une vie tout évangélique ; qu'il y eut avec Dieu les communications les plus intimes, et, si j'ose ainsi m'exprimer, les entretiens les plus familiers ; qu'il y fut gratifié de tous les dons de l'oraison la plus sublime et de la plus haute contemplation ; si je vous disais qu'il consacra ce saint lieu par des ferveurs et même des excès de pénitence qui l'égalèrent aux Elie et aux Jean-Baptiste ; que le jeûne y fut sa nourriture, le cilice son vêtement, la terre son lit ; qu'il y fit de sa chair une victime de mortification : tout cela vous paraîtrait grand, admirable, divin. Mais, encore une fois, j'ai quelque chose de plus grand à vous dire que tout cela, et c'est qu'en tout cela François voulut être caché, qu'en tout cela il suivit la belle maxime de saint Bernard, qui est le précis de l'humilité évangélique : *Ama nesciri* ; qu'il a dit à Dieu en tout cela comme Jérémie : *Diem hominis non desideravi, tu scis* [2] ; Seigneur, vous le savez, je n'ai point recherché la vue des hommes ; au contraire, je m'en suis éloigné, et je n'a voulu avoir que vous pour témoin de mes actions et de ma vie.

Si donc il fut saint dans le désert, ce fut d'une sainteté cachée ; s'il y fut sévère à lui-même, ce fut d'une sévérité cachée ; mais surtout s'il y fut humble, ce fut d'une humilité cachée, et par là même de l'humilité la plus parfaite. Il y a dans le monde, et dans le monde chrétien, une humilité d'une autre espèce, une humilité qui éclate, une humilité qui se produit avec un extérieur plein de piété, une humilité qui attire le respect, qui se donne du crédit, qui reçoit tous les honneurs qu'elle semble fuir. Est-ce une vraie humilité ? je n'en juge point, car c'est à Dieu d'en faire le discernement : du reste, quand je vois une humilité de ce caractère, je l'honore, mais je crains pour elle. Je l'honore, parce qu'elle a le corps et la surface de l'humilité chrétienne, et qu'il ne m'appartient pas d'en sonder le fond ; mais je crains pour elle,

[1] Psal., XXX, 13. — [2] Jerem., XVII, 16.

parce qu'il est très-dangereux qu'avec toute l'apparence de l'humilité, elle n'en ait pas l'esprit; je m'en défie, parce que je me souviens de l'excellente instruction de saint Grégoire, pape, savoir, que l'humilité est de la nature de ces senteurs précieuses qui ne se conservent jamais mieux que dans un vase bien fermé, et qui s'évaporent dès qu'elles sont exposées au grand air. Voilà pourquoi François de Paule, solidement humble, cacha dans les ténèbres jusqu'à son humilité même, persuadé qu'on se laisse bientôt enlever ce trésor évangélique, dès qu'on le découvre et qu'on le fait paraître au grand jour.

Que dis-je, après tout, chrétiens, est-ce que l'humilite doit toujours demeurer sous le boisseau, et ne se montrer jamais ? Elle le voudrait ainsi ; mais il y a des conjonctures où elle est en quelque sorte forcée de se faire voir ; et quand, par une longue et solide épreuve, elle s'est bien affermie, elle peut enfin sortir de son obscurité pour suivre la voix de Dieu, et pour se conformer aux vues de la Providence. François de Paule vivait depuis six années entières dans la plus sombre retraite : ce n'était point assez selon les désirs de son cœur, mais c'était trop pour l'Eglise, à qui Dieu le réservait, et trop pour les âmes qui devaient être éclairées de ses lumières. Quelques charmes qu'ait donc pour lui sa solitude, il faut qu'il la quitte. Je me trompe, mes chers auditeurs, il ne la quitta point ; mais son histoire nous dit un beau mot, et qui est plein d'un grand sens : que cet homme de Dieu, sans quitter sa solitude, qui fut le centre de son humilité, porta dans le monde, en y entrant, tout l'esprit de sa solitude et de son humilité, ou plutôt, que le monde vint le chercher dans sa solitude, pour y être sanctifié par la vertu et par les exemples de son humilité : c'est ainsi que s'explique l'historien de sa vie. Et en effet, dès que le solitaire de la Calabre commença malgré lui à être connu, dès que son nom fut divulgué dans les provinces voisines, on vit les peuples de toutes parts aborder à sa cellule, et y recourir comme à la source de la piété.

Quel prodige ! c'était un jeune homme ; il n'avait pas encore atteint sa vingtième année, il n'avait nulle teinture des lettres, il semblait n'avoir nulle expérience ; et voici néanmoins un nombre presque infini de disciples qui le viennent trouver, qui renoncent à toutes choses pour se donner à lui, qui le choisissent pour leur maître, qui le reconnaissent pour leur législateur, qui l'écoutent comme un oracle, qui lui obéissent comme à leur père, qui se soumettent à sa discipline et à ses instructions. Et que leur enseigne-t-il ? un seul point, sur quoi Dieu l'a rendu savant, et qu'il a lui-même pris soin d'apprendre à l'école du Saint-Esprit : *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde*[1]. Mes frères, leur dit-il, je ne sais pas ce que vous prétendez en me cherchant dans ce désert, et me demandant des leçons et des règles de conduite ; mais je vous déclare que toute ma doctrine se réduit à un seul article. N'attendez point que je vous découvre de grands secrets, que je vous communique des pensées sublimes, que je vous rende capables de pénétrer dans les mystères de Dieu : je n'ai qu'une science, qui est Jésus-Christ, et Jésus-Christ anéanti par l'humilité : être débonnaire et doux comme lui, être humble de cœur comme lui, c'est l'unique chose que je veux savoir ; et dès que vous la saurez, vous saurez tout. Il ne leur prêche que cela, et avec cela il les persuade, il les convertit, il les détache du monde, il en fait des hommes tout spirituels, il les engage dans les voies de la croix les plus étroites ; et, ce qui tient du miracle, dès l'âge de dix-neuf ans, il devient fondateur d'un ordre approuvé par le saint-siége.

Mais de quel ordre ? ah ! chrétiens, voilà ce que nous ne pouvons assez admirer : d'un ordre qu'il établit sur le seul fondement de l'humilité, d'un ordre qu'il gouverne par le seul esprit de l'humilité, d'un ordre qu'il distingue par le seul caractère de l'humilité. Tous les ordres ont leur caractère propre, et c'est ce qui fait cette variété mystérieuse du corps de l'Eglise dont parlait David : *Circumdata varietate*[2]. L'un a l'austérité pour partage, l'autre la pauvreté, celui-ci la contemplation, celui-là le zèle des âmes. Que fait saint François de Paule ? Il embrasse tout, l'austérité des uns, la pauvreté des autres, la contemplation de ceux-ci, le zèle de ceux-là ; mais à tous ces caractères il en ajoute un qu'il veut être particulier à ses enfants : c'est l'humilité. De là, il demande au souverain pontife, et il en obtient, comme un privilége et une grâce, qu'ils soient appelés minimes, c'est-à-dire les plus petits dans la maison de Dieu. Il ne veut pas qu'ils portent son nom, parce qu'il ne veut pas que son nom vive dans la mémoire des hommes ; il ne veut pas qu'ils portent un nom qui les fasse connaître ou comme pénitents, quoiqu'ils aient toutes les rigueurs de la péntence, ou comme pauvres selon l'Evangile, quoiqu'ils aient toute la pauvreté évangé-

[1] Matth., XI, 29. — [2] Psal., XLIV, 10.

lique, ou comme d'habiles maîtres de la vie spirituelle et contemplative, quoiqu'ils en possèdent tous les trésors, ou comme des ministres zélés pour la gloire de Dieu et pour l'avancement des âmes, quoiqu'ils travaillent avec édification et avec fruit à l'un et à l'autre ; mais il veut que leur nom, si j'ose parler ainsi, les rabaisse au-dessous de tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre. Il va plus loin ; et pour les maintenir toujours dans cette humilité qu'il leur propose comme leur essentielle perfection, il établit parmi eux une forme de gouvernement où règne l'humilité, dont l'humilité est la base et le soutien, qui ordonne et qui règle tout par l'humilité. Dès là que c'est une assemblée d'hommes, il faut, pour entretenir la subordination, qu'il y ait un supérieur ; mais qu'est-ce, dans l'idée de François de Paule, que ce supérieur ? Un homme au fond plus dépendant que les autres, et en qui s'accomplit à la lettre cette parole du Sauveur à ses apôtres : que celui qui est entre vous le plus grand se fasse le serviteur de tous : *Qui major est in vobis, fiat sicut minor* [1]. Mais l'autorité par là n'est-elle point affaiblie ? Ah ! mes chers enfants, leur répondait là-dessus leur glorieux père, il y aura toujours assez d'autorité parmi vous, s'il y a de l'humilité ; et dès qu'il n'y aura point d'humilité, l'autorité sera onéreuse et insupportable. Dans le monde, l'autorité supplée au défaut de l'humilité ; mais dans une société religieuse, et entre des disciples de Jésus-Christ, l'humilité doit être le supplément de l'autorité. C'est pour cela qu'étant général de son ordre, François était toujours occupé dans les offices les plus abjects et dans les plus vils ministères, servant les autres et ne pouvant souffrir qu'on le servît lui-même ; c'est pour cela qu'il fut un grand nombre d'années sans faire aucune règle. Et en effet, s'il n'y avait dans la vie que des humbles, il ne serait plus besoin de règles ni de lois.

Mais il est temps, chrétiens, de faire paraître l'humilité de François de Paule sur le théâtre que la Providence lui avait préparé, je veux dire dans la cour, et dans la première cour du monde, qui est celle de nos rois : car il y fut appelé, il y vécut ; et nous pouvons dire, en ce sens, que ç'a été un homme de la cour. Il est vrai ; mais il est encore plus vrai que la cour, qui est le siége de l'orgueil du monde, devint comme le siége de son humilité. C'était sans doute un pas bien glissant pour un solitaire et un religieux, que d'entrer dans la cour d'un prince : car qui ne sait pas quels sont les dangers de la cour, que c'est l'écueil de la sainteté, et que les plus fortes vertus sont sujettes à y faire naufrage ? Mais ne craignons rien pour François de Paule ; il est humble, et cela suffit : s'il entre à la cour, ce ne sera que par la porte de l'humilité ; s'ils y demeure, ce ne sera que pour y exercer l'humilité ; et s'il en sort, il remportera avec lui toute son humilité.

Oui, Messieurs, ce fut par la porte de l'humilité qu'il entra dans la cour de Louis XI. Vous le savez ; il fallut un commandement absolu du souverain pontife pour l'y obliger. Le roi pressait, il faisait instance, il écrivait à François des lettres pleines d'honneur, il lui députait des ambassadeurs ; et François s'humiliait, François se confondait, François protestait qu'il n'était point celui que cherchait le prince, ou que ce prince ne le connaissait pas. Un autre, séduit par un faux zèle, eût volé à la première invitation de ce monarque ; il l'eût regardée comme une heureuse ouverture à l'avancement de la gloire de Dieu et au progrès de son ordre : mais, Non, disait François, ce n'est pas ainsi que mon ordre s'établira, puisque nous sommes petits, et que nous faisons même profession d'être les plus petits de tous ; c'est par l'humilité des petits, et non point par la puissance et la faveur des grands, que nous nous multiplierons. Cependant le vicaire de Jésus-Christ parle ; et, en vertu de son autorité suprême, il ordonne. Ah ! chrétiens, François obéira ; mais en obéissant, il aura cet avantage de n'être introduit à la cour que par la voie de la dépendance et de la soumission : aussi est-ce l'unique voie de s'y introduire chrétiennement selon les lois de la conscience et avec sûreté pour le salut. Quiconque y entre par une autre route, y périra : pourquoi ? parce qu'il n'y a que l'obéissance et l'humilité du christianisme qui puissent servir de préservatif contre la corruption et les désordres de la cour ; y entrer par un intérêt humain, c'est y chercher un précipice, c'est se mettre au péril certain d'une ruine prochaine et presque inévitable. Je sais que la sagesse du monde a des maximes toutes contraires, et qu'elle en juge tout autrement ; mais je sais d'ailleurs combien la sagesse du monde est aveugle, et surtout je sais que c'est une sagesse réprouvée de Dieu.

Quoi qu'il en soit, François paraît à la cour ; mais y prend-il les sentiments de la cour ? y mène-t-il la vie de la cour ? comment y demeure-t-il, et qu'y fait-il ? Ce qu'il y fait, mes chers auditeurs ? ce qu'il a fait dans son désert, et ce

[1] Luc., XXII, 26.

qu'il a fait dans le cloître : il prie avec la même assiduité, il jeûne avec la même rigueur, il converse avec la même simplicité, il s'adonne aux mêmes exercices; si bien que par là il fait régner l'humilité religieuse dans un lieu où elle était auparavant regardée comme étrangère, et traitée avec mépris. Le beau spectacle de voir la cellule de cet anachorète, placée au milieu de la maison royale comme un sanctuaire où Dieu habitait, comme l'arche d'alliance au milieu des tribus d'Israël, comme le propitiatoire où saint François de Paule offrait continuellement à Dieu, pour la personne de son prince, le sacrifice de son humilité ! c'était une pauvre cabane, dont il avait lui-même tracé le dessein, et où sans cesse il faisait sa cour au Roi du ciel, tandis que les autres la faisaient à un roi de la terre. Mais à qui tenait-il qu'à François d'avoir un appartement plus magnifique ? Louis voulait qu'il fût logé comme les grands de son palais; et l'humble solitaire ne voulut point être autrement logé que les pauvres de Jésus-Christ. Louis prétendait que l'humilité de François ne devait point faire la loi à sa magnificence ; et François soutenait que la magnificence de Louis ne devait point faire de violence à son humilité : qui l'emportera ? L'humilité. François établit jusque dans la cour la pauvreté de son institut ; il y vécut pauvre au milieu de l'abondance et du luxe, humble au milieu des pompes humaines et des grandeurs, mortifié au milieu des divertissements et des plaisirs du monde.

Ainsi, tel qu'il était entré à la cour, tel il en sortit : il y était venu avec la seule qualité de religieux, et c'est le seul titre avec lequel il en sort, et avec lequel il en veut sortir. Prenez garde, chrétiens : je dis, avec lequel il en veut sortir; car il n'y en a que trop qui en sortent, comme saint François de Paule, aussi dépourvus qu'ils étaient en y entrant ; mais c'est de quoi ils se plaignent, sur quoi ils murmurent et s'épanchent en des regrets si amers; au lieu que François s'estime heureux de ne remporter de la cour que ce qu'il y a apporté, je veux dire le double trésor de sa pauvreté et de son humilité : voilà toutes ses richesses et toutes ses dignités ; et voilà, disait saint Bernard, sur un sujet à peu près semblable, voilà, ce qu'on ne peut assez hautement vanter, et ce qui est au-dessus de toute dignité. D'être évêque, écrivait ce Père à un saint prélat, c'est ce que vous avez de commun avec plusieurs autres, et par conséquent c'est peu par rapport à vous ; mais d'être évêque et de vivre pauvre comme vous vivez, c'est ce que vous avez de singulier, et ce qui n'est pas seulement grand, mais très-grand : *Non magni fuit episcopum te fieri ; sed episcopum pauperem vivere, id vero plane magnificum.* Disons le même de François de Paule : c'eût été une petite louange pour lui, qu'un roi de France l'eût fait évêque ; mais qu'en quittant la cour d'un roi de France il n'ait rien recherché, rien demandé, rien voulu recevoir, c'est ce qui l'élève au-dessus des prélats et des rois. Il eût pu être tout ce qu'il eût voulu; mais il ne voulut être que ce qu'il était, et c'est ce qui le distingue plus que tout ce qu'il eût été.

Ce fut par ce même esprit de l'humilité chrétienne et religieuse que, non content de renoncer à l'épiscopat, il renonça même au sacerdoce; parce que le sacerdoce, joint aux autres grâces que Dieu lui avait faites et lui faisait tous les jours, lui eût donné plus d'autorité, et qu'il n'en voulait point avoir. Ce fut par ce même esprit que, quoiqu'il eût une éloquence toute divine, qui semblait lui être comme naturelle, et un don particulier et extraordinaire de parler de Dieu et de toucher les cœurs, il ne voulut jamais exercer le ministère de la prédication; parce qu'il craignait que cette fonction éclatante ne lui acquît trop de crédit dans le monde, et qu'il ne cherchait qu'à y tenir toute sa vie le dernier rang. Ce fut enfin par ce même esprit qu'il ne voulut jamais s'adonner à l'étude des sciences. Mais on peut dire de lui ce que saint Bernard disait de Gérard, son frère : *Non cognovit litteraturam, sed habuit litteram Jesum.* On ne l'a point vu dans les écoles recueillir de la bouche des maîtres et des savants une doctrine humaine ; mais il a eu pour maître Jésus-Christ même : ou plutôt, toute sa science, ç'a été Jésus-Christ, et Jésus-Christ humilié, Jésus-Christ crucifié : or, cette science renferme toutes les autres, et savoir Jésus-Christ comme l'Apôtre, c'est tout savoir. Ainsi François de Paule se réduisit-il dans une espèce d'anéantissement et dans l'abnégation la plus parfaite, par son renoncement total et absolu aux richesses du siècle, aux plaisirs du siècle, aux honneurs du siècle, et à ceux mêmes de l'Eglise ; aux talents de la nature, aux connaissances de l'esprit, au plus saint de tous les caractères ; humble partout, dans la solitude, dans le cloître, à la cour, afin de pouvoir dire partout : *Ego minimus in domo patris mei.*

Heureux, chrétiens, si vous vous formez sur ce modèle, et si vous imitez ce grand saint dans la pratique d'une des plus essentielles vertus du christianisme, qui est l'humilité ! C'est l'unique et importante leçon que vous fait ici son exemple ; et qu'est-il nécessaire que vous appreniez

autre chose de lui, puisqu'il n'y a point de désordre que l'humilité ne puisse corriger ; ni de vertus qu'elle ne vous fasse acquérir ? En effet, soyez humbles, et vous ne serez plus vindicatifs, parce que vous ne serez plus si délicats sur le point d'honneur, et si sensibles aux injures que vous prétendez avoir reçues ; soyez humbles, et vous ne serez plus colères et emportés, parce que votre cœur, moins vif et moins ardent sur ce qui le blesse, ne s'aigrira plus si aisément, et ne s'élèvera plus avec tant de hauteur ; soyez humbles, et vous ne serez plus opiniâtres et entêtés, parce que vous ne croirez plus que tout doive vous céder, et que vous céderez vous-mêmes volontiers aux autres ; l'humilité corrigera vos jugements désavantageux et téméraires, vos railleries et vos médisances, vos vaines complaisances et vos fiertés, vos vues mondaines et ambitieuses, votre libertinage et votre irréligion, bien d'autres désordres qui n'ont pour principe que votre orgueil. C'est par l'orgueil que le péché est entré dans le monde, et c'est par l'humilité qu'il en sera banni : car l'humilité est la source et comme la mère de toutes les vertus. Dès que vous serez humbles, vous aurez la crainte de Dieu, vous paraîtrez avec respect devant Dieu, vous mettrez toute votre confiance en Dieu, vous serez soumis à toutes les volontés de Dieu, parce que vous reconnaîtrez toute votre dépendance et tout votre néant en la présence de Dieu. Dès que vous serez humbles, vous serez charitables envers le prochain, vous l'excuserez, vous le supporterez, vous lui pardonnerez, vous le soulagerez, vous le préviendrez en tout; parce que, ne vous préférant jamais à lui, et le mettant même toujours au-dessus de vous dans votre estime, vous vous trouverez toujours bien disposés en sa faveur. Dès que vous serez humbles, vous serez mortifiés, désintéressés, détachés de vous-mêmes, vigilants et attentifs sur vous-mêmes, parce que vous vous défierez de vous-mêmes, que vous vous mépriserez vous-mêmes, que, dans le sens et selon l'esprit de l'Evangile, vous vous haïrez vous-mêmes.

C'est sur ce fondement de l'humilité, comme sur la pierre ferme, que François de Paule établit tout l'édifice de son salut et de sa sanctification ; il connut tout le prix de cette perle évangélique, et pour l'acheter il se dépouilla de tout. Je ne vous dis pas de quitter comme lui vos biens, de vous démettre de vos emplois, d'abandonner vos justes prétentions, de renoncer à tous les honneurs attachés aux places que vous occupez et aux rangs que vous tenez dans le monde ; mais je vous dis que, dans ces places mêmes et dans ces rangs, que dans ces charges et dans ces emplois, qu'au milieu de ces biens et de ces honneurs, vous ne devez rien perdre de l'humilité d'un chrétien. Cela est difficile, je l'avoue ; et si vous voulez, je conviendrai avec vous, qu'il serait en quelque sorte plus aisé de se confiner, comme saint François de Paule, dans un désert, ou de se cacher dans le cloître, puisque, ce pas une fois fait, l'occasion ne serait plus si fréquente ni si présente, et qu'on n'aurait plus tant de combats à soutenir. Mais il ne s'agit point ici, mes chers auditeurs, de ce qui est plus aisé, ni de ce qui est plus difficile ; il s'agit de ce que Dieu veut, et de ce qu'il demande indispensablement de vous. Or, il veut que vous soyez petits et humbles comme François de Paule, quoique vous ne soyez ni solitaires comme lui, ni religieux. La difficulté est d'allier cette humilité avec vos états ; mais c'est à quoi vous devez travailler, ou plutôt c'est à quoi la grâce doit travailler en vous et avec vous : car sans cela j'ose vous dire que vos vertus, même les plus éclatantes aux yeux des hommes, seront réprouvées de Dieu et, par conséquent, qu'il n'y a point sans cela pour vous de salut. Ah ! chrétiens, nous estimons tant l'humilité dans les autres, et elle nous y paraît si aimable ; ayons-la dans nous. Contemplons souvent le grand modèle de l'humilité, qui est Jésus-Christ ; et si cet exemple est trop relevé, contemplons un des plus parfaits imitateurs de l'humilité de Jésus-Christ, qui est François de Paule. Il a employé tous ses soins et tous ses efforts pour se faire petit dans le monde et pour s'abaisser ; mais, par un merveilleux retour, Dieu de sa part a employé sa toute-puissante vertu et tous les trésors de sa magnificence pour le faire grand et pour l'élever : c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Prophète nous l'apprend, et il est vrai que Dieu se plaît à glorifier tous les saints, qui sont ses amis : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus*[1]. Mais entre les saints, il faut convenir qu'il n'en est point que Dieu prenne plus soin de faire connaître que ceux qui ont été plus parfaits dans l'humilité ; et qu'autant qu'ils ont voulu vivre obscurs et sans nom, autant il s'attache à rendre leur nom célèbre, et à les mettre dans le plus grand jour. Pourquoi cela, demande saint Augustin ? C'est, répond ce saint docteur, qu'avec les humbles sa grâce ne court aucun risque ; c'est que sa gloire, dont il est

[1] Psal., CXXXVIII, 17.

souverainement jaloux, n'est exposée de leur part à aucun péril ; et que, s'il les exalte, ce n'est point tant eux qu'il exalte, que ses dons qu'il exalte en eux, qu'il couronne en eux, qu'il magnifie et qu'il canonise en eux : *Nec tam illos coronat donis suis, quam in illis coronat dona sua.* En pouvons-nous produire une preuve plus authentique et un exemple plus éclatant que saint François de Paule ? Son humilité l'a réduit aux plus profonds abaissements, et Dieu, pour cela même, l'a comblé d'honneurs. Il l'a glorifié en toutes les manières, et par soi-même, et par le ministère des créatures ; par soi-même, en lui communiquant les caractères les plus essentiels de la divinité ; par le ministère des créatures en le rendant vénérable aux peuples et aux potentats de la terre, et lui attirant leurs respects et leurs hommages. Ecoutez-moi, chrétiens, voici dans l'éloge de ce glorieux patriarche ce qu'il y a de plus magnifique et de plus grand.

Dieu, dit saint Thomas, a surtout deux attributs de grandeur, qui marquent la supériorité et l'infinité de son être, savoir, la science et la toute-puissance : la science, par où il connaît jusqu'aux choses même futures, jusqu'aux secrets des cœurs ; la toute-puissance, par où il ordonne tout et il fait tout. Or, je trouve qu'il a communiqué l'une et l'autre à François de Paule, mais dans toute la plénitude dont un homme est capable : sa science, par l'esprit de prophétie dont il le remplit ; sa toute-puissance, par le don des miracles qu'il lui conféra ; en sorte que François parut dans le monde comme un homme plus qu'homme, c'est-à-dire comme un homme éclairé de la sagesse de Dieu et revêtu de la force de Dieu. Je ne dis rien dont nous n'ayons les témoignages les plus incontestables, et qui n'ait été universellement reconnu.

Oui, chrétiens, c'est à François de Paule que l'esprit des prophètes fut donné sans réserve et sans mesure. Dieu demandait autrefois à Isaïe : Sur qui reposera mon esprit, cet esprit de sagesse et de lumière ? et le Prophète lui répondit que ce serait sur l'humble de cœur : parole qui s'est bien vérifiée dans le saint fondateur dont je fait le panégyrique. D'autres ont eu l'esprit de prophétie en quelques rencontres, par une inspiration passagère et pour quelques moments ; mais François de Paule l'a possédé habituellement ; et l'on peut dire à la lettre que ce céleste et divin esprit a reposé sur lui. Ne semblait-il pas qu'il eût la clef de tous les cœurs our y pénétrer, et pour en découvrir les penet les sentiments les plus cahés ? ne semblait-il pas qu'il fût tout à la fois dans tous les lieux, pour être témoin de ce qui se passait au delà des mers, et dans les régions les plus éloignées ? ne semblait-il pas que tous les temps lui fussent présents, et qu'il n'y eût point pour lui d'avenir ? Disons-mieux : ne voyait-il pas l'avenir comme le présent, et quand il l'annonçait, était-ce avec des circonstances douteuses ? était-ce dans le secret d'une confidence particulière ? était-ce à des personnes inconnues et sans autorité ? que dis-je, n'était-ce pas si hautement et avec tant d'éclat que l'Europe en retentissait. ?

Ainsi prédit-il aux Grecs la ruine de leur empire et la prise de Constantinople, s'ils s'obstinaient dans le schisme scandaleux qui les séparait de l'Eglise romaine. Ils furent sourds à la voix de Dieu, qui leur parlait par la bouche de son ministre ; ils n'écoutèrent ni le Seigneur, ni son prophète, et vous savez ce qu'il leur en coûta. La prédiction s'accomplit : la Grèce se vit inondée d'un déluge d'infidèles qui y portèrent la désolation et l'effroi ; Constantinople fut assiégée, pillée, réduite enfin sous l'obéissance et le joug des ennemis de la foi. Ainsi prédit-il au roi de Naples une signalée victoire sur les Turcs, en lui ordonnant, de la part de Dieu, de les attaquer et de les chasser de la Calabre, qu'ils infestaient. L'effet répondit à sa parole, le prince l'écouta, et malgré l'inégalité des forces, il combattit et fut victorieux. Ainsi prédit-il à Ferdinand, roi d'Espagne, qu'il chasserait les Maures de ses Etats, et que, s'il agissait contre eux avec confiance, il recouvrerait le royaume de Grenade, qu'ils lui avaient enlevé. Le succès fut aussi heureux que François l'avait promis ; les Maures furent défaits, Ferdinand rentra en possession des terres qu'ils avait perdues, et l'Espagne se délivra de la plus dure et de la plus tyrannique domination qu'elle eût à craindre. Or jugez quel bruit de pareils événements firent dans le monde, ce qu'on en dut dire. On le regarda, si j'ose m'exprimer de la sorte, comme le plus intime confident de Dieu même, et comme l'oracle de l'Eglise.

Ajoutez à ce don de prophétie le don des miracles, qui lui a soumis, ce semble, toute la nature. Mais sur les miracles dont je parle, il y a un point important à remarquer, et où paraît également la providence de Dieu, soit pour rehausser la gloire de son serviteur, soit pour confondre l'incrédulité des libertins. Car, prenez garde, s'il vous plaît, les miracles de saint François de Paule n'ont point été des miracles dou-

teux et incertains. On nous raconte divers miracles, et il est de notre piété d'y donner une créance raisonnable et sage ; mais, après tout, ce ne sont pas toujours des miracles tellement incontestables, qu'ils portent avec eux-mêmes leurs preuves et une pleine conviction ; ce sont des miracles faits en présence d'un petit nombre de témoins, dont l'autorité ne suffit pas pour entraîner les esprits et pour répondre à toutes les difficultés qui peuvent naître. Au lieu qu'il s'agit ici de miracles publics et tellement avérés, que l'infidélité même la plus opiniâtre est forcée d'y souscrire, et de se rendre à la vérité reconnue. En effet, si la mer obéit à François aussi bien qu'à saint Pierre, et s'il passe le détroit de Sicile sans autre secours que celui de son manteau étendu sur les eaux, c'est à la vue de tout un peuple qui l'attend sur le rivage, et qui le reçoit en triomphe. Si le feu perd en ses mains toute sa vertu, et si, pour confirmer sa règle, il prend des charbons ardents sans en ressentir la moindre atteinte, c'est aux yeux des députés du souverain pontife, et dans une nombreuse assemblée de ses frères, qu'il convainc par ce prodige. S'il transporte les rochers d'un lieu à un autre, pour aider à la construction de la première église qu'il voulut bâtir, c'est devant toute la ville de Paule, qui lui applaudit et le comble de bénédictions. S'il rétablit l'air dans sa pureté, et s'il fait cesser une contagion mortelle qui ravageait tout un pays, c'est à la prière de tous les habitants, qui ont recours à lui, et qui le regardent comme leur libérateur. Il faudrait faire le récit de toute sa vie, pour faire le récit de ses miracles. Tous les éléments ont entendu sa voix, ont exécuté ses ordres, ont pris tel mouvement et telle disposition qu'il a voulu, comme s'il en eût été le maître, et que Dieu l'eût établi l'arbitre absolu du monde.

Après cela, faut-il s'étonner que toutes les puissances de la terre l'aient honoré, que les rois se soient humiliés devant lui, que les papes lui aient donné tant d'éloges, qu'il ait été recherché des peuples avec tant d'empressement ? Non, chrétiens, je n'en suis point surpris, et vous ne devez point l'être : l'humilité, quand elle est sincère, mérite tout cela ; et autant de fois que Dieu entreprendra de glorifier en cette vie un homme humble, c'est ainsi qu'il sera glorifié : *Sic honorabitur, quemcumque voluerit rex honorare* [1]. Le pape Paul second l'envoya saluer par un des officiers de sa chambre, qui se prosterna à ses pieds, et les voulut baiser par respect. Il fit informer des actions miraculeuses de ce saint homme, même avant sa mort, comme s'il eût eu dessein de le canoniser tout vivant. Quoi qu'il en soit, la voix publique le canonisait déjà par avance. Sixte quatrième le reçut à Rome comme un ange du ciel, le consulta sur les plus importantes affaires de la religion, et par honneur le fit asseoir auprès de sa personne. Mais c'est surtout à notre France qu'il était réservé de faire connaître cet homme incomparable, et de l'exalter ; c'est de la cour de nos rois que toute l'Europe devait apprendre ce que valait Frnnçois de Paule, et ce qui lui était dû. Je ne puis lire dans notre histoire, sans une consolation sensible, la magnifique réception qui fut faite, par Louis XI et par tous les seigneurs du royaume, à cet humble religieux. Vous étiez alors, ô mon Dieu, connu dans le monde, et les cours des princes n'étaient pas des lieux inaccessibles à votre grâce, ni à la piété chrétienne, puisque vos serviteurs y étaient si honorablement traités. A peine Louis a-t-il su la marche de François, qu'il envoie au-devant de lui son héritier présomptif et son dauphin, pour le recevoir. Qu'eût-il fait davantage pour une tête couronnée ? Mais aussi, permettez-moi de le dire, quelle tête couronnée était plus respectable qu'un saint à qui Dieu destinait la o uronne de gloire, et qu'il avait revêtu de tout son pouvoir ? Jamais la France n'avait vu de prince plus jaloux de sa grandeur, ni plus impérieux que Louis onzième ; mais à la vue de François de Paule, ce monarque oublie toute sa grandeur et dépose tout son orgueil. Tout le monde tremblait en la présence de Louis, et Louis s'humilie en la présence de François ; Louis faisait la loi à ses sujets, et il la reçoit de François. O merveilleux effet de la oute-puissance du Seigneur, qui tient dans ses mains les cœurs des rois, et qui les tourne comme il lui plaît ! ô spectacle digne de l'admiration du ciel et de la terre ! un roi, la terreur de tant de peuples, un roi également redouté et des étrangers et des siens, un roi si fier, devient respectueux et soumis devant un homme nourri dans la solitude, et sorti de l'obscurité du cloître.

Vous me direz que cette soumission et ce respect de Louis XI étaient intéressés ; qu'il demandait sa guérison, et qu'il voulait l'obtenir ; que François, hors de là, ne lui était rien, et qu'il l'eût tout autrement regardé sans cette espérance. Mais d'abord je vous réponds, et je dis : Voilà comment Dieu sait relever ses saints, et voilà comment en particulier il a voulu relever l'humilité de saint François de Paule ; il a fait dépendre de lui les rois mêmes, il a ré-

[1] Esth., vi, 9.

duit un des plus grands monarques dans la nécessité de recourir à lui. Tous les secours humains, longtemps et inutilement employés, manquaient à Louis ; et il ne lui est resté pour dernière et unique ressource que l'humble serviteur de Dieu. Je vais plus loin et j'ajoute : Ce qui fit appeler François à la cour, ce fut, il est vrai, l'intérêt d'une santé ruinée, que Louis XI cherchait, par tous les moyens, à rétablir ; mais ce qui le maintint ensuite à la cour, ce qui le mit dans un si grand crédit à la cour, ce fut l'éclat de ses vertus, ce fut l'estime et la confiance du prince. La preuve en est évidente, puisque, dès le jour même que cet homme de miracles parut pour la première fois à la cour, et dès la première audience qu'il eut de Louis, il lui prononça l'arrêt de sa mort. Il lui parla en prophète, et lui dit, comme un autre Isaie : *Dispone domui tuæ, quia morieris tu et non vives* [1] ; Sire, mettez ordre à votre Etat et à ce que vous avez de plus précieux dans votre Etat, qui est votre conscience ; car il n'y a point de miracle pour vous : votre heure est venue, et il faut mourir. C'était une parole bien dure pour tout homme, encore plus pour un roi, mais surtout pour un roi aussi attaché à la vie. Quel autre eût osé lui annoncer une si triste nouvelle, et n'était-ce pas s'exposer à toute son indignation ? mais par le changement le plus subit, et qui ne put venir que de la droite du Très-Haut, Louis écouta François avec respect ; il l'estima et se confia en lui plus que jamais ; il lui mit son âme entre les mains, il le pria de le disposer à la mort, il voulut expirer dans son sein, et, en mourant, il lui recommanda la France et son fils, ne croyant pas pouvoir laisser l'une et l'autre sous une plus puissante protection. Voilà sur quoi furent fondés les honneurs dont saint François de Paule fut comblé à la cour de Louis XI. Il fit dans la personne de ce monarque un miracle bien plus difficile et plus grand que s'il lui eût rendu la santé du corps, puisqu'il lui rendit la santé de l'âme, puisqu'il le détacha de la vie, que ce prince aimait jusqu'à l'excès, puisqu'il l'accoutuma à entendre parler de la mort, qu'il le prépara à ce dernier passage, et qu'il l'aida à le sanctifier.

Cependant Louis mort, comment Charles VIII, son successeur, en usa-t-il à l'égard de l'homme de Dieu ? Vous le savez, chrétiens : il hérita de la piété de son père, c'est-à-dire de sa vénération pour François de Paule. Que dis-je ? il la surpassa : François fut son conseil, fut son confident, fut sa consolation. S'agissait-il d'un choix honorable à faire, c'est sur François de Paule qu'il tombait ; témoin l'honneur qu'il eut d'être choisi pour nommer le dauphin de France dans la cérémonie solennelle de son baptême. Y avait il une affaire importante à traiter, c'est à François de Paule qu'on s'adressait, et sur lui qu'on s'en reposait ; témoin celle où il fut employé pour le mariage de Charles avec Anne, héritière de Bretagne, et où il réussit avec tant de succès et tant d'avantage pour l'un et pour l'autre ; car, je puis le dire, c'est à ce grand saint que la France doit en partie l'avantage qu'elle eut alors, et dont elle jouit encore aujourd'hui, d'être unie avec la Bretagne ; c'est à lui que nos rois sont en partie redevables de cette illustre province, qu'ils regardent comme une des plus belles et des plus nobles portions de leur héritage ; et c'est pareillement à François de Paule que la Bretagne doit le bonheur et la gloire d'appartenir aux premiers rois de la chrétienté.

Mais si Dieu, dans cette vie mortelle, qui est le temps du travail, veut bien de la sorte glorifier ses saints, que leur prépare-t-il après la mort, qui est pour eux le temps de la récompense ? Que préparait-il à François ? La mort est l'humiliation des grands du monde. Qu'ils aient rempli toute la terre de leur nom, qu'ils aient ébloui tout l'univers de la splendeur de leur gloire ; dans les ombres du tombeau, toute cette gloire s'obscurcit, et ces noms si fameux s'effacent bientôt de la mémoire des hommes, dès que ceux qui les portaient ont disparu à nos yeux. Mais c'est dans le sein même de la mort, et dans les plus profondes ténèbres du tombeau que Dieu donne un nouvel éclat à ses amis ; et le tombeau de François de Paule n'a-t-il pas été, selon l'expression du Prophète, après le sépulcre de Jésus-Christ, un des plus glorieux : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum* [1] ? Son corps, sans voix et sans vie, a prophétisé aussi bien que celui d'Elisée ; ses ossements, précieuses et saintes reliques, tout insensibles et tout inanimés qu'ils étaient, ont conservé la même vertu et le même don des miracles, ont chassé les démons, ont guéri les malades, ont éclairé les aveugles, ont fait entendre les sourds, ont fait parler les muets, ont fait marcher les paralytiques. Dans quelle partie de l'Europe n'en a-t-on pas ressenti les salutaires effets, et de quelle partie de l'Europe n'y a-t-on pas eu recours, comme à l'asile commun de tous les affligés ? L'hérésie déclarée contre le culte des saints, n'a pu voir, sans en frémir, cette confiance des peuples ; elle s'est armée contre ce saint corps, que la France conservait, que le monde révérait, autour duquel tant de vœux de

[1] Isa., XXXVIII, 1.

[1] Isa., XI, 10.

toutes les nations étaient suspendus ; elle l'a insulté, elle l'a outragé, elle l'a livré à la fureur des flammes ; mais tous les efforts de l'hérésie n'ont pas arraché et n'arracheront jamais du cœur des fidèles les sentiments de respect, de reconnaissance, de zèle dont ils sont prévenus pour un de leurs puissants protecteurs auprès de Dieu. Ses cendres nous sont restées, et c'est assez ; ces cendres purifiées par le feu, ou, pour mieux dire, consacrées par une espèce de martyre, n'en ont que plus de pouvoir ; nous les honorons, et nous y trouvons toujours les mêmes secours : quoi qu'il en soit, sa mémoire est toujours vivante, et tant qu'il y aura des hommes sur la terre, elle y vivra ; ses fêtes y seront célébrées, son nom y sera invoqué, ses vertus y seront publiées.

Mais qu'est-ce, après tout, pour les saints, que cette gloire de la terre, toute juste et toute éclatante qu'elle peut être, en comparaison de cette couronne immortelle qu'ils reçoivent dans le ciel ? que leur importe d'être grands devant les hommes, pourvu qu'ils soient grands devant Dieu ? et que leur importe que leurs noms soient ici gravés dans le souvenir des hommes, pourvu qu'ils soient écrits et connus dans le royaume de Dieu ? Ah ! chrétiens, tous ces honneurs dont je viens de vous parler, et que tant de nations ont déférés à saint François de Paule, ne lui étaient point nécessaires ; et s'il a plu à Dieu de l'exalter parmi nous, ce n'est que pour nous apprendre à estimer l'humilité. Du reste, François pouvait être sans cela éternellement heureux et souverainement glorieux ; car il pouvait sans cela parvenir à toute la gloire dont il jouit dans la béatitude céleste. C'est là que les humbles sont bien dédommagés de leurs abaissements volontaires ; et c'est à cette unique et véritable grandeur que nous devons aspirer comme eux. Mais, par le plus étrange aveuglement, de quelle grandeur sommes-nous jaloux ? D'une grandeur toute mondaine : briller dans le monde comme François de Paule, être comme lui recherché des grands et adoré des petits, voilà de quoi nous sommes touchés, et ce qui comblerait, à ce qu'il nous semble, tous nos vœux ; mais voilà, de la manière que nous l'envisageons, ce que j'appelle une fausse grandeur. Prenez garde, je vous prie : c'était pour notre saint une grandeur véritable et réelle, et ce n'est pour nous qu'une grandeur chimérique et fausse. Grandeur réelle et véritable pour François : comment cela ? parce que c'était une récompense anticipée de son humilité ; parce que c'était une grandeur fondée sur le mépris même qu'il faisait de toute grandeur humaine ; parce que c'était une grandeur qu'il fuyait, dont il se défiait, qui, par un amour et un désir sincère des humiliations, lui devenait onéreuse, bien loin qu'il cherchât à en goûter les vaines douceurs ; parce qu'au milieu de cette grandeur visible, il ne se rendait attentif qu'aux grandeurs invisibles de l'éternité ; mais ce qui était réel et solide pour François de Paule n'est pour nous qu'erreur, n'est que mensonge et illusion : pourquoi ? parce que nous ne cherchons cette prétendue grandeur du monde que pour nourrir notre orgueil et contenter notre ambition, parce que nous ne nous y proposons qu'un certain éclat qui nous éblouit et qui nous aveugle ; parce que nous nous en laissons entêter et infatuer, jusqu'à nous oublier nous-mêmes au moindre avantage que nous avons, et au moindre degré d'élévation où nous parvenons ; parce que nous en abusons pour entretenir nos complaisances, pour autoriser nos hauteurs, pour prendre sur les autres l'ascendant, pour les regarder avec dédain et les traiter avec empire ; parce qu'uniquement occupés d'une grandeur mortelle, nous perdons absolument le souvenir de cette glorieuse immortalité, qui seule devrait emporter toutes nos réflexions et tous nos soins. Or, en ce sens et sous cet aspect, tout ce qu'il y a de plus grand dans la vie n'est rien, et s'y attacher de la sorte, s'y laisser ainsi surprendre, c'est un des plus sensibles sujets de notre confusion, puisque c'est une des marques les plus évidentes de notre faiblesse.

Et souvent encore qu'arrive-t-il ? c'est que Dieu, par une sage conduite de sa providence, nous refuse ce que nous désirons avec tant d'ardeur, et le donne aux humbles, qui travaillent à s'en préserver et à l'éviter. Que de mondains dans la cour de Louis XI s'empressaient autour du prince, pour s'insinuer auprès de lui, pour gagner sa faveur, pour avoir part à ses grâces, et ne pouvaient y réussir ? au lieu que François de Paule, dégagé de toute espérance, sans vues, sans prétentions, sans intrigues, ne pensant qu'à se retirer et à disparaître, parlant au premier monarque de l'Europe avec toute la liberté de l'Evangile, ne faisant rien pour ce prince de tout ce qu'il attendait ; au contraire, lui présentant un objet aussi triste pour lui que la mort, et le lui montrant de près, en devint le favori le plus intime et le directeur. Je ne veux pas, après tout, vous faire entendre que les saints aient toujours ces sortes de distinctions sur la terre : il y en a, et un grand nombre, que Dieu laisse

dans l'obscurité et dans l'oubli parmi les hommes ; il y en a qui ne sont pas seulement humbles, mais en effet humiliés et très-humiliés. Se plaignent-ils de leur état ? ils sont bien éloignés de s'en plaindre, puisqu'ils l'ont choisi, puisqu'ils l'aiment et qu'ils s'en font, selon l'Évangile, un bonheur : car ils savent quel est le prix de l'humiliation où ils vivent, quand elle est sanctifiée par l'humilité ; ils savent ce que c'est que toute la grandeur du siècle ; que ce n'est qu'une grandeur imaginaire, et surtout que ce n'est qu'une grandeur passagère ; d'où ils concluent qu'ils doivent porter toutes leurs espérances et tous leurs désirs vers une autre grandeur qui leur est promise dans le Ciel. A quoi tient-il, mes chers auditeurs, que nous ne tirions la même conséquence, puisque nous sommes aussi instruits qu'eux du même principe ? nous connaissons malgré nous la vanité des pompes du monde ; et plus même nous sommes engagés dans le monde, plus en voyons-nous le néant. Nous nous en expliquons si bien dans les rencontres, et nous en faisons de si beaux discours ! pourquoi donc ne méprisons-nous pas ce qui nous paraît si méprisable, ou pourquoi ne nous détachons-nous pas de ce que nous méprisons ? Allons à la gloire et cherchons-la. Mais comme il n'y a point d'autre véritable gloire à désirer pour nous, selon l'Evangile, que cette gloire future où Dieu nous appelle, c'est là qu'il nous ordonne de tourner tous nos regards, et c'est là aussi la seule gloire que je vous souhaite, au nom du Père. etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

ANALYSE.

Sujet. *Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean. Ce fut lui qui vint pour rendre témoignage à la lumière.*

Voilà le véritable caractère de saint Jean-Baptiste, et sa principale fonction en qualité de précurseur. Il a été le témoin de Jésus-Christ, et il est venu pour cela.

Division. Témoignage de Jean-Baptiste en faveur de Jésus-Christ : première partie. Témoignage de Jésus-Christ en faveur de Jean-Baptiste : deuxième partie.

Première partie. Témoignage de Jean-Baptiste en faveur de Jésus-Christ. Ce divin précurseur a eu toutes les qualités d'un parfait témoin : 1° témoin fidèle et désintéressé ; 2° témoin instruit et pleinement éclairé ; 3° témoin sûr et irréprochable ; 4° témoin zélé et ardent ; 5° témoin constant et ferme.

1° Témoin fidèle et désintéressé. On voulut le reconnaître pour le Messie ; mais il protesta hautement qu'il ne l'était point.

2° Témoin instruit et pleinement éclairé. Tout ce que nous savons de Jésus-Christ et tout ce que nous en devons savoir, c'est Jean-Baptiste qui nous l'a enseigné le premier, par les différents témoignages qu'il a rendus à ce Dieu Sauveur.

3° Témoin sûr et irréprochable. C'était un saint, et réputé saint par les juifs mêmes.

4° Témoin zélé et ardent. Avec quel zèle parlait-il aux juifs, leur reprochant leur incrédulité et les appelant race de vipères ? *Il est venu avec l'esprit d'Elie.*

5° Témoin constant et ferme. Depuis sa conception jusqu'à sa mort, il n'a point cessé de remplir son ministère. Mourir comme il est mort, pour la justice, c'était mourir en témoin de Jésus-Christ.

Rendons nous-mêmes témoignage à Jésus-Christ par l'observation de sa loi ; et soyons des témoins fidèles, zélés, irréprochables et constants.

Deuxième partie. Témoignage de Jésus-Christ en faveur de Jean-Baptiste. Le Sauveur du monde, pour honorer son précurseur, a rendu témoignage, 1° à la grandeur de sa personne ; 2° à la dignité de son ministère ; 3° à l'excellence de sa prédication ; 4° à l'efficace de son baptême ; 5° à la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence.

1° A la grandeur de sa personne. *Je vous dis en vérité : Parmi les enfants des hommes, il n'y en a point de plus grand que Jean-Baptiste.*

2° A la dignité de son ministère. *Je vous déclare que Jean est encore plus que prophète. Car c'est de lui qu'il est écrit : Voici mon ange que j'envoie devant vous, pour vous préparer la voie.*

3° A l'excellence de sa prédication. Toute l'excellence de la prédication consiste à éclairer et à toucher : or, selon le témoignage de Jésus-Christ, *Jean-Baptiste était un flambeau luisant et ardent.*

4° A l'efficace de son baptême. Le Fils de Dieu voulut lui-même le recevoir.

5° A la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence. *Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? un roseau que le vent agite ? un homme vêtu mollement ?* Ainsi parlait le Sauveur du monde, pour faire connaître la constance de Jean, et sa vie austère et mortifiée.

Tâchons, par la sainteté de nos mœurs, à mériter que Jésus-Christ nous reconnaisse un jour devant son Père ; et craignons au contraire qu'il ne rende témoignage contre nous, par l'opposition qui se rencontrera entre notre conduite et celle de saint Jean.

Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.

Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean. Ce fut lui qui vint pour rendre témoignage à la lumière. (*Saint Jean*, chap. I, 6, 7.)

MONSEIGNEUR [1],

C'est le vrai caractère du glorieux précurseur saint Jean, dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Un homme suscité de Dieu pour servir de témoin à celui qui, comme Fils de Dieu et Verbe de Dieu, était la lumière incréée; un homme prédestiné pour annoncer et pour faire connaître au monde le Dieu incarné ; un homme miraculeusement conçu par une mère stérile ; un homme dont on peut dire, dès son berceau, que l'Esprit de Dieu était en lui, et que la main du Seigneur était avec lui ; un homme dont la mission fut autorisée par la plus éclatante preuve de la vérité, qui est son éminente sainteté : et tout cela, pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Voilà à quoi se réduisent les hautes idées que l'Evangile nous en donne. Il n'était pas la lumière : *Non erat ille lux* [2], mais il était le témoin de celui qui fut la lumière même ; de cet Homme-Dieu, à qui seul il appartenait de pouvoir dire absolument et sans condition : *Ego sum lux mundi* [3], je suis la lumière du monde. Car c'est pour attester la vérité de cette parole du Sauveur, que Jean-Baptiste est venu ; et voilà, encore une fois, l'abrégé de son éloge : *Hic venit, in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine* [4]. Eloge, mes chers auditeurs, que vous ne devez pas considérer comme un simple panégyrique du saint que l'Eglise honore en ce jour, mais comme un discours fondamental sur un des points capitaux de notre religion ; comme une instruction essentielle dans le christianisme ; comme une exposition du grand mystère de notre foi, qui est l'incarnation divine. Car, entre Jésus-Christ et Jean-Baptiste il y a eu des liaisons si étroites, qu'on ne peut bien connaître l'un sans connaître l'autre : et si la vie éternelle consiste à connaître Jésus-Christ : *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum* [5] ; aussi une partie de notre salut consiste-t-elle à connaître saint Jean : or il suffit, pour le connaître parfaitement, de bien comprendre qu'il a été le témoin de Jésus-Christ, et qu'il est venu pour cela : *Hic venit in testimonium.* Dès le moment de sa naissance, il délia, par un miracle visible, la langue de son père Zacharie, pour lui faire publier les louanges de Dieu. Opérez ici, grand saint, un pareil miracle, et déliez ma langue, afin que je puisse dignement et utilement annoncer vos illustres priviléges et vos vertus à cet auditoire chrétien. J'ai besoin, pour y réussir, d'un puissant secours ; et pour l'implorer plus efficacement, je m'adresse à la Reine des vierges : *Ave, Maria.*

Il faut en convenir, chrétiens : c'est quelque chose de bien singulier dans la destinée de Jean-Baptiste, qu'il ait été choisi de Dieu pour servir de témoin au Sauveur du monde. Mais c'est encore quelque chose de plus suprenant, que le Sauveur du monde, tout Dieu qu'il était, ait eu besoin du témoignage de saint Jean ; et que dans l'ordre, ou du moins dans l'exécution des divins décrets, le témoignage de ce glorieux précurseur ait été nécessaire pour l'établissement de notre foi : or l'un et l'autre est néanmoins vrai, et l'Evangile, qui est notre règle, ne nous permet pas d'en douter. Oui, le Sauveur, tout Dieu qu'il était, a eu besoin du témoignage de Jean-Baptiste. Ainsi cet Homme-Dieu le reconnaissait-il lui-même, lorsqu'il disait aux juifs : *Si ego testimonium perhibeo de meipso, testimonium meum non est verum : alius est qui testimonium perhibet de me* [1] ; Si je rendais seul témoignage de moi-même, vous diriez, quoique injustement, que mon témoignage n'est pas recevable ; mais en voici un autre qui rend témoignage de moi. Car, selon la pensée de saint Chrysostome, expliquant à la lettre ce passage, cet autre dont parlait Jésus-Christ était saint Jean son précurseur. De plus, dans l'ordre des divins décrets, le témoignage de saint Jean était nécessaire pour l'établissement de notre foi. Car le même évangéliste, qui nous apprend que Jean est venu pour rendre témoignage à la lumière : *Ut testimonium perhiberet de lumine* [2], en apporte aussitôt la raison : *Ut omnes crederent per illum;* afin que tous crussent par lui. D'où il s'ensuit que notre foi, je dis notre foi en Jésus-Christ, est donc originairement fondée sur le témoignage de ce grand saint, puisqu'en effet c'est par lui que nous avons cru, par lui que la voie du salut nous a été premièrement révélée, en un mot, par lui que nous sommes chrétiens. Ceci sans doute lui est bien avantageux ; mais ce n'est pas là néanmoins que je borne son éloge, et ce que j'ajoute en va faire le complément et la perfection. Car de même que Jean-Baptiste a servi de

[1] Messire Henri Feydeau de Brou, évêque d'Amiens.
[2] Joan., I, 8. — [3] Ibid., VIII, 12. — [4] Ibid., I, 7. — [5] Ibid., XVII, 3.

[1] Joan., V, 31, 32. — [2] Joan., I, 7.

témoin au Sauveur du monde, le Sauveur du monde, par une espèce de reconnaissance, si j'ose ainsi m'exprimer, a voulu servir de témoin à Jean-Baptiste. De même que, par rapport à nous, le Sauveur, tout Dieu qu'il était, a eu besoin du témoignage de saint Jean, saint Jean, par rapport à lui-même, a plus eu besoin encore du témoignage du Sauveur ; et autant que la foi chrétienne est fondée sur le témoignage que Jésus-Christ a reçu de son précurseur, autant la gloire du précurseur est-elle fondée sur le témoignage qu'il a reçu de Jésus-Christ. Voilà tout mon dessein, que je renferme en ces deux points. Jean-Baptiste rendant témoignage au Fils de Dieu, c'est le premier ; et le Fils de Dieu rendant témoignage à Jean-Baptiste, c'est le second. De là deux conséquences pour votre édification : l'une, que nous devons tous, à l'exemple de saint Jean, et en qualité de chrétiens, être autant de témoins de Jésus-Christ ; l'autre, que comme Jésus-Christ a rendu témoignage à saint Jean, il faut qu'il nous le rende un jour, et que nous méritions de le recevoir, si nous voulons être du nombre de ses élus. Imiter saint Jean, en faisant de nos actions et de notre vie un témoignage sensible et continuel, dont Jésus-Christ soit honoré ; mériter, comme saint Jean, que Jésus-Christ, au moins dans son dernier jugement, nous honore devant Dieu de son témoignage : deux conclusions morales dont la pratique bien entendue est le précis de toute la sainteté chrétienne, et pour lesquelles je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Cinq choses, chrétiens, sont nécessaires à quiconque est choisi pour témoin, et en doit faire l'office : la fidélité et le désintéressement dans le témoignage qu'il porte, l'exacte connaissance du sujet dont il porte témoignage, l'évidence des preuves sur quoi il appuie son témoignage, le zèle pour la vérité en faveur de laquelle il rend témoignage, enfin la constance et la fermeté pour soutenir son témoignage : or je trouve que saint Jean a eu dans le degré le plus éminent ces cinq qualités ; car il a été pour le Sauveur du monde un témoin fidèle et désintéressé, un témoin instruit et pleinement éclairé, un témoin sûr et irréprochable, un témoin zélé et ardent, un témon constant et ferme. D'où je conclus qu'il a donc parfaitement répondu au dessein de Dieu sur lui, et que rien ne lui a manqué pour vérifier dans toute leur étendue ces paroles de mon texte : *Hic venit in testimonium*. Ecoutez-moi, je ne dirai rien qui ne soit tiré de l'Evangile même.

Je prétends d'abord que Jean-Baptiste a fait à l'égard de Jésus-Christ l'office d'un témoin fidèle et désintéressé. La preuve en est incontestable ; car voici, selon l'évangéliste, le témoignage que rendit cet homme de Dieu, lorsque les juifs lui députèrent des prêtres et des lévites, pour lui demander qui il était : *Et hoc est testimonium Joannis* [1]. Que fit-il ? il ne délibéra point, il confessa de bonne foi et il protesta non-seulement sans peine, mais avec joie, qu'il n'était point le Christ : *Et confessus est et non negavit, et confessus est : Quia non sum ego Christus* [2]. Ils le pressèrent : Quoi donc ! êtes-vous Elie ? et il leur dit : Je ne le suis point : *Non sum* [3]. Etes-vous prophète ? il répondit : Non : *Et respondit : Non* [4]. Mais qui êtes-vous ? répliquèrent-ils, afin que nous puissions en rendre compte à ceux qui nous ont envoyés ; que dites-vous de vous-même ? — et c'est alors qu'il leur fit cette humble, mais héroïque déclaration : *Ego vox clamantis* [5] ; Je ne suis qu'une simple voix qui crie et qui annonce au monde la venue du Seigneur. Ah ! chrétiens, quelle fidélité ! en vit-on jamais un plus bel exemple ? Prenez garde, s'il vous plaît : les juifs étaient disposés, si saint Jean l'eût voulu, à le reconnaître pour leur Messie, c'est-à-dire pour leur libérateur et pour leur roi ; et Jean, avec une droiture d'âme qui les étonne, renonce à cette dignité pour la conserver à Jésus-Christ : il n'avait qu'à dire une parole, il n'avait qu'à donner son consentement, et toute la synagogue serait venue en foule lui rendre hommage ; mais il sait trop bien ce qu'il est, et à qui il est. Non, leur dit-il, mes frères, je ne suis point ce Messie que vous attendez ; vous lui faites tort, et vous vous faites tort à vous-mêmes de le confondre avec moi : ce n'est point moi ; c'est un autre plus grand, plus fort, plus puissant que moi ; un autre à qui je ne suis pas digne de rendre les plus vils services ; c'est celui-là, mes frères, qui est votre Christ et votre roi ; ne le cherchez point dans ce désert, il est au milieu de vous, et vous ne le connaissez pas : je n'en ai ni le mérite, ni la sainteté, je suis un homme pécheur ; et l'erreur la plus pernicieuse et la plus grossière où vous puissiez tomber est de m'attribuer cette qualité de Messie, qui est infiniment au-dessus de moi, et de tous les dons de grâce que je puis posséder. Encore une fois, y eut-il jamais un témoignage plus désintéressé et plus fidèle ?

[1] Joan., I, 19. — [2] Ibid., 20. — [3] Ibid., 20. — [4] Ibid., 21. — [5] Ibid., 23.

Concevez-le encore mieux par la réflexion que fait ici saint Chrysostome, et dont sans doute vous serez touchés ; la voici : Saint Jean, par une heureuse conformité de caractère, se trouvait si semblable à Jésus-Christ, qu'on le prenait souvent pour Jésus-Christ ; et Jésus-Christ, par la même raison, quoique Fils unique de Dieu, était si semblable à saint Jean, qu'au rapport de l'Evangile, on le prenait aussi souvent pour saint Jean. Car de là vient qu'Hérode, apprenant les miracles que cet Homme-Dieu faisait dans la Judée, disait que c'était Jean-Baptiste qui était ressuscité : et de là vient que les pharisiens, voyant la vie toute céleste que Jean menait dans le désert, ne doutaient point qu'il ne fût le Christ, jusqu'à lui envoyer une ambassade pour le saluer comme Christ. Peut-on rien dire de plus glorieux à l'avantage de ce grand saint ? oui, chrétiens : et quoi ? c'est que Jean-Baptiste, étant pris pour le Christ et passant pour l'être, déclara hautement qu'il ne l'était pas, et refusa, sans balancer, l'honneur qu'on voulait lui faire, pour avoir celui d'être fidèle à son Dieu ; car la fidélité de ce témoignage valut mieux pour lui que toute la gloire et tous les honneurs qu'il eût pu recevoir de la synagogue. Mais admirez, chrétiens, les autres marques de cette fidélité : C'est pour cela, disent les Pères, que saint Jean, jusqu'à l'âge de trente ans, se tint caché dans le désert, sans vouloir converser avec les hommes, de peur que les hommes, déjà trop prévenus en sa faveur, ne s'attachassent à lui, au préjudice du souverain attachement qu'ils devaient avoir et qu'il voulait leur inspirer pour Jésus-Christ. C'est pour cela que, encore que la main du Seigneur fût avec lui, par une disposition particulière de la Providence, il ne fit jamais de miracles, de peur d'autoriser l'erreur où étaient les juifs, qui le regardaient comme le Messie promis de Dieu : car s'ils étaient prêts, sans lui avoir vu faire aucun miracle, à le reconnaître pour le Messie, qu'auraient-ils fait s'ils l'avaient vu ressusciter les morts, et commander aux vents et à la mer ? C'est pour cela qu'il ne parlait jamais de Jésus-Christ que dans les termes les plus magnifiques et les plus sublimes, et de soi-même, au contraire, qu'avec les sentiments de la plus profonde et de la plus parfaite humilité, prenant plaisir à s'abaisser pour exalter Jésus-Christ, disant de Jésus-Christ : Il faut qu'il croisse ; et de soi-même : Il faut que je diminue ; témoignant que le comble de sa joie et l'accomplissement de ses désirs, était de voir Jésus-Christ connu et adoré dans le monde. Ceux de mes auditeurs qui m'écoutent avec un esprit et un cœur chrétien, comprennent et goûtent ce que je dis. Mais enfin, si saint Jean, fidèle à son Dieu, refusa, comme il était juste, les honneurs dus au seul Messie, que n'acceptait-il ceux au moins qui lui convenaient, et que les juifs, sans le flatter, ni se tromper, lui déféraient ? que n'avouait-il qu'il était prophète, puisqu'il l'était en effet ? que ne confessait-il qu'il était Elie, puisqu'il en avait l'esprit, et que c'était personnellement de lui que le Sauveur disait : *Elias venit* [1] ; Elie est venu ; c'est-à-dire Jean-Baptiste, en qui Dieu fait revivre l'esprit d'Elie ? Non, chrétiens, il ne consent à rien de tout cela ; il ne veut être ni Elie, ni prophète, ni docteur, ni maître ; il se contente d'être la voix de celui qui crie : Préparez les voies du Seigneur ; *Ego vox* ; pourquoi ? parce qu'il veut être tout au Seigneur, et rien à lui-même ; parce que, comme la voix n'a point d'autre usage que d'exprimer la pensée et de la rendre sensible, aussi Jean-Baptiste n'a-t-il point d'autre vue ni d'autre fin que de faire connaître le Verbe de Dieu, en rendant témoignage à l'Homme-Dieu : *Hic venit ut testimonium perhiberet de lumine.*

J'ai dit de plus que ce saint précurseur avait été, à l'égard du Sauveur du monde, un témoin pleinement instruit : car tout ce que nous savons de Jésus-Christ, et tout ce que nous devons en savoir, tout ce que la foi nous en révèle d'important et de nécessaire au salut, c'est Jean-Baptiste qui nous l'a enseigné le premier, par les différents témoignages qu'il a rendus à ce Dieu Sauveur ; et, en effet, c'est lui qui nous a fait connaître Jésus-Christ en qualité de Dieu-Homme, en qualité de rédempteur, en qualité de sanctificateur des âmes, en qualité d'auteur de la grâce et des sacrements à quoi la grâce est attachée, en qualité de juste juge, qui récompense et qui punit ; en un mot, dans toutes les qualités qui en ont fait un médiateur accompli : l'induction en sera sensible, et n'aura rien pour vous de fatigant. Il nous a fait connaître Jésus-Christ comme Dieu-Homme, quand il disait de lui : *Post me venit vir qui ante me factus est, quia prior me erat* [2] ; Celui qui est venu après moi était avant moi. Car, pour raisonner avec saint Augustin, si Jésus-Christ était avant saint Jean, ce ne pouvait être qu'en vertu de sa divinité ; il était donc Dieu : s'il était après saint Jean, ce ne pouvait être qu'en vertu de son humanité ; il était donc homme ; s'il était tout ensemble avant et après saint Jean, ce ne pouvait être que selon les deux natures qui sub-

[1] Marc., IX, 12. — [2] Joan., I, 30.

sistaient en lui; il était donc en même temps Dieu et homme. C'est ainsi que concluaient les Pères contre les ariens, les nestoriens et les eutychiens ; ce témoignage seul de Jean-Baptiste, *Post me venit vir qui ante me factus est* [1], ayant dès les premiers siècles de l'Eglise confondu tous les hérétiques qui combattaient le mystère de l'incarnation. Il nous l'a fait connaître comme Rédempteur, quand il le montrait à ses disciples, en leur disant : *Ecce Agnus Dei*; Voilà l'Agneau de Dieu qui doit être immolé comme une victime pour le salut des hommes : *Ecce qui tollit peccatum mundi* [2]; Voilà celui qui efface les péchés du monde : ce qu'il ajoutait, remarque saint Augustin, pour désabuser les juifs de la fausse idée où ils étaient que ce Sauveur, si longtemps attendu et si ardemment désiré, devait seulement venir pour les délivrer de leurs misères temporelles, et pour les affranchir de la domination des Romains ; au lieu qu'il venait pour les dégager de la tyrannie du démon et de la servitude du péché, et qu'il n'était Sauveur que pour cela. Il nous l'a fait connaitre comme sanctificateur des âmes, quand il allait prêchant partout que c'est de la plénitude de Jésus-Christ que nous avons tous reçu les dons célestes : *Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus* [3]. Il nous l'a fait connaître comme auteur de la grâce et des sacrements, à quoi la grâce est attachée, quand il apprenait aux juifs que Jésus-Christ avait établi un baptême bien plus salutaire et plus efficace que le sien, un baptême qui ne consistait pas simplement dans la cérémonie de l'eau, mais qui, par le feu de la charité et par l'opération du Saint-Esprit, purifiait tout l'homme pour en faire un sujet digne de Dieu : *Ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto et igni* [4]. Il nous l'a fait connaître comme juste juge, comme souverain rémunérateur, quand il assurait que Jésus-Christ viendra à la fin des siècles, avec le van à la main, pour séparer le bon grain d'avec la paille, *Cujus ventilabrum in manu ejus* [5]; c'est-à-dire pour séparer les élus des réprouvés, et pour rendre à chacun selon ses œuvres. Voilà en substance toute la théologie, qui se propose pour objet la personne sacrée de Jésus-Christ ; et cette théologie, comme vous le voyez, est contenue dans les témoignages de saint Jean. Ah ! grand saint, de quoi ne vous sommes-nous pas redevables, après que vous nous avez révélé de si hauts mystères ; et que ne vous doit pas l'Eglise, puisque c'est par vous qu'elle est entrée dans les trésors de la grâce suréminente et de la gloire de son divin Epoux !

Mais le témoignage que saint Jean rendit au Fils de Dieu fut-il aussi convaincant et aussi irréprochable qu'il était vrai? Oui, chrétiens, il était convaincant et irréprochable, et jamais les juifs opiniâtres, qui sont demeurés dans leur incrédulité, n'auront de légitime excuse, ni même de prétexte pour s'en défendre : car que pouvaient-ils répondre aux reproches que leur faisait le Sauveur du monde? Jean-Baptiste est venu, leur disait-il ; vous avez eu de la vénération pour lui, vous l'avez respecté comme un prophète, comme un homme envoyé de Dieu ; et cependant, lorsqu'il a rendu témoignage de moi, vous ne l'avez pas écouté. S'il s'était lui-même déclaré votre roi et votre Messie, vous l'auriez cru ; car vous étiez déterminés à le reconnaître pour tel : et maintenant, parce qu'il vous a dit que c'est moi qui suis ce Messie promis dans la loi, vous ne le croyez pas. Un homme est-il moins digne de créance, quand il parle en faveur d'un autre, que quand il parle pour soi-même? Vous l'auriez cru dans sa propre cause, et vous ne le croyez pas dans la mienne : comment pouvez-vous soutenir une telle contradiction? Ce reproche, dis-je, fermait la bouche aux ennemis du Sauveur. Et quand il ajoutait, dans une juste indignation : Au reste, sachez que les femmes prostituées et les publicains ont été en ceci plus sages que vous : car, malgré la corruption de leurs mœurs, ils se sont soumis à la parole de Jean-Baptiste ; et vous qui cherchez tant à vous parer d'une fausse justice, vous vous obstinez à ne pas recevoir son témoignage : or, c'est pour cela que ces pécheurs et ces pécheresses vous devanceront dans le royaume de Dieu. Quand il parlait ainsi aux pharisiens, il les confondait : pourquoi? parce qu'il leur opposait un témoignage qui les condamnait par eux-mêmes, savoir, le témoignage de saint Jean. En effet, ceux des juifs qui furent fidèles à la grâce et qui crurent en Jésus-Christ, n'y crurent d'abord que sur le témoignage de son incomparable précurseur ; ce témoignage faisait tant d'impression sur leurs esprits, qu'ils ne pouvaient y résister. Il est vrai, saint Jean leur disait de Jésus-Christ des choses prodigieuses et inouïes : il leur disait que celui qui passait parmi eux pour le fils d'un artisan, était Fils de Dieu et égal à Dieu ; qu'étant Dieu il s'était fait chair, et que, sans cesser d'être Dieu, il était devenu homme sujet à la mort : tout cela devait naturellement révolter leurs esprits ; mais parce que saint Jean s'en faisait le garant, ils croyaient tout sur sa parole,

Ibid., 16. — [4] Luc., III, 16. —

et ils aimaient mieux, dit saint Chrysostome, captiver leur entendement, jusqu'à reconnaître qu'un Dieu s'était humilié, s'était fait esclave, s'était anéanti, que de penser en aucune sorte que Jean-Baptiste se fût trompé; estimant l'un plus impossible que l'autre, c'est-à-dire se tenant plus sûrs que Jean-Baptiste ne se trompait pas dans le témoignage qu'il rendait, qu'il ne leur semblait incroyable qu'un Dieu en fût venu jusqu'à cet excès d'humiliation et d'abaissement. Y eut-il jamais sur la terre un tel don de persuader et de convaincre?

Je vais encore plus loin, chrétiens; il faut qu'un témoin ait de l'ardeur et du zèle pour la vérité dont il rend témoignage. Ce zèle a-t-il manqué à saint Jean? vous le savez, et en vain m'étendrais-je sur ce point, puisqu'il est évident que tout le soin du divin précurseur a été de faire connaître Jésus-Christ, de le faire adorer, de le faire aimer, de lui procurer dans le monde l'honneur et le culte qui lui est dû, et d'apprendre aux hommes à le recevoir d'une manière convenable à sa dignité, mais surtout à sa sainteté. Or, pour cela, il ne se contentait pas de montrer aux juifs cet Agneau de Dieu comme l'espérance et le salut d'Israël; mais il faisait retentir sa voix dans tout le désert, pour le prêcher hautement; mais, par un succès merveilleux que Dieu donnait à sa parole, il attirait les bourgades, les villes entières, et les convertissait à Jésus-Christ; mais quand il trouvait des esprits rebelles et indociles, ne pouvant contenir son zèle, et animé d'un saint courroux, il s'élevait contre eux, il les traitait de serpents et de race de vipères, il les menaçait de la colère du Ciel : *Genimina viperarum* [1]. Quel était donc le grand exercice et l'unique occupation de Jean-Baptiste? De disposer les peuples à la venue de Jésus-Christ, de les exhorter à la pénitence, parce que la pénitence est la voie qui doit nous conduire à Jésus-Christ; de leur recommander surtout l'humilité, parce que c'est l'humilité qui nous rend capables de participer à la rédemption de Jésus-Christ. *Parate viam Domini* [2] : Mes frères, leur répétait-il sans cesse, préparez les voies du Seigneur. Voici votre Dieu qui vient à vous dans l'état d'une humilité profonde; ne paraissez pas devant lui comme des collines et des montagnes, c'est-à-dire comme des hommes superbes et orgueilleux. Pour rendre ces voies du Seigneur droites et unies, soyez petits à vos yeux, soyez humbles, et défaites-vous de cette propre estime et de cet amour-propre qui vous enflent. Ainsi leur parlait-il, faisant l'office de témoin, mais le faisant en apôtre. Voilà pourquoi ce grand saint n'eut point de désir plus ardent que de gagner des disciples à Jésus-Christ; voilà pourquoi, non content de lui en former de nouveaux, il lui donnait même les siens. Allez, leur disait-il, mes chers enfants, je ne suis plus votre maître; le grand maître est venu; c'est le vôtre et c'est le mien : ne pensez plus désormais à moi. C'est à celui-là qu'il faut vous attacher : il a les paroles de la vie éternelle. Allez le trouver, demandez-lui s'il n'est pas ce Désiré de toutes les nations que nous attendons depuis si longtemps, et vous verrez comme il vous répondra par ses miracles. Quel zèle, chrétiens, pour la gloire de Jésus-Christ! Voulez-vous un abrégé de toute la vie de saint Jean? en deux mots, le voici : Il est venu, dit saint Luc, comme un second Elie; et, avec une ardeur infatigable, il a travaillé à la conversion des cœurs; il a réuni les pères avec les enfants; il a rappelé les désobéissants et les incrédules à la prudence des justes : et pourquoi tout cela? pour préparer à Jésus-Christ un peuple parfait : *Parare Domino plebem perfectam* [1]. Voilà ce que j'appelle un témoin zélé.

Enfin, ce fut un témoin constant, puisque, depuis sa conception jusqu'à sa mort, il n'a point cessé de remplir son ministère : car ne pensez pas qu'il ait attendu jusqu'au temps de sa prédication pour rendre témoignage au Sauveur du monde : dès le sein de sa mère il avait déjà commencé. Ce tressaillement que ressentit Elisabeth trois mois avant la naissance de ce fils si cher et donné de Dieu, cette joie dont il fut saisi et qu'il fit sensiblement paraître, ce furent les premiers témoignages qu'il rendit à son Dieu. *Ferrens nuncius*, s'écrie saint Pierre Chrysologue, *qui ante cœpit nuntiare Christum, quam vivere !* O le fervent témoin ! dit ce Père, qui eut l'avantage d'annoncer Jésus-Christ avant que de vivre! Mais ce témoignage précoce, pour ainsi dire, n'était qu'un essai de tous les autres témoignages que saint Jean-Baptiste devait porter en faveur du Fils de Dieu; ce qu'il avait commencé miraculeusement avant sa naissance, il le continua pendant tout le cours de sa vie; et comme il avait vécu en témoin de Jésus-Christ, il voulut mourir de même : car mourir pour la justice et pour la vérité, mourir en reprochant aux grands du monde leur iniquité, mourir en instruisant Hérode de ses devoirs, mourir en faisant respecter jusque dans la cour la sainte liberté d'un prophète qui parle pour la cause de Dieu, n'est-ce pas mourir en témoin

[1] Luc., III, 7. — [2] Ibid., 4.

[1] Luc., I, 17.

de Jésus-Christ? Ainsi Jean-Baptiste a-t-il été constant dans son témoignage, puisqu'il l'a rendu dès son entrée au monde, puisqu'il l'a rendu jusqu'au dernier moment de sa vie, puisqu'il l'a rendu par ses paroles, puisqu'il l'a rendu par ses actions, puisqu'il l'a rendu par ses souffrances, puisqu'il l'a rendu par son martyre et par sa mort, et que partout il a vérifié ce qui était écrit de lui : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.*

Excellent modèle que Dieu nous présente aujourd'hui, et qui doit faire le sujet de nos plus sérieuses réflexions. Je m'explique : nous tous qui faisons profession du christianisme, nous devons servir de témoins à Jésus-Christ; voilà à quoi nous engage notre religion. Qu'est-ce qu'un chrétien? Un homme député de Dieu, un homme autorisé de Dieu, un homme qui a reçu de Dieu un caractère particulier, pour être le témoin de Jésus-Christ : *Et eritis mihi testes* [1]. De sorte que, si nous ne participons à cette glorieuse qualité du précurseur saint Jean, nous pouvons dire avec confusion et avec douleur qu'il n'y a point en nous de christianisme, ni par conséquent de salut pour nous. En effet, dit saint Augustin, depuis que Jésus-Christ est venu au monde et qu'il a racheté le monde, Dieu, dans le conseil éternel de sa sagesse, a tellement disposé les choses, qu'il n'y aura jamais d'homme sauvé que celui qui, selon la mesure de la grâce attachée à son état, aura rendu témoignage à ce divin Sauveur. Tous les saints qui sont dans le ciel, n'y sont qu'en vertu de ce titre; les apôtres n'y sont assis sur des trônes de gloire, que parce qu'ils ont rendu au Fils de Dieu le témoignage de la parole, en prêchant son nom; les martyrs n'y sont couronnés, que parce qu'ils lui ont rendu le témoignage de leur sang, en souffrant et en mourant pour lui; et les confesseurs n'y portent, comme confesseurs, des palmes en leurs mains, que parce qu'ils lui ont rendu témoignage de leur sainte vie en pratiquant son Evangile : or c'est à nous, mes chers auditeurs, de nous former sur leur exemple. Il y en a peu parmi vous qui soient destinés au ministère apostolique. Nous ne sommes plus au temps des persécutions, où la grâce du martyre était une grâce commune; mais il faut qu'avec l'esprit de la foi nous confessions tous Jesus-Christ par l'innocence de nos mœurs, par l'édification de notre vie, par la ferveur de nos bonnes œuvres : car voilà pourquoi il nous a choisis. Il a apporté du ciel une loi sainte et toute divine, et il veut que nous en convainquions le monde. Or, le monde ne recevra jamais notre témoignage sur la sainteté de cette loi, tandis qu'il nous verra dans le désordre et dans la corruption du vice. Pour être de légitimes témoins de la loi de Jésus-Christ, il faut que nous nous conformions à elle, et que nous pratiquions fidèlement ce que nous confessons de bouche : sans cela, notre témoignage est vain. Que devons-nous donc faire? ah! chrétiens, l'importante instruction pour vous et pour moi! Ce que nous devons faire, c'est de rentrer souvent dans nous-mêmes, et de nous examiner de bonne foi devant Dieu, en nous demandant à nous-mêmes : Hé bien! la vie que je mène est-elle un témoignage recevable en faveur de Jésus-Christ et de sa loi? Si l'on en jugeait par mes actions et par ma conduite, quelle idée le monde aurait-il du christianisme que je professe? Ce pernicieux attachement aux biens de la terre, ce désir insatiable d'en avoir, cette crainte excessive d'en manquer, qui endurcit mon cœur, quel témoignage pour un Dieu qui a béatifié la pauvreté, et qui l'a consacrée dans sa personne! cette mollesse de vie dont je me fais une habitude et même une fausse conscience, ce soin extrême de ma santé, cette recherche continuelle de tout ce qui flatte mes sens, quel témoignage pour un Dieu mort sur la croix! cette ambition à laquelle je me livre, ces mouvements que je me donne pour me pousser, pour m'élever, pour ne travailler qu'à l'accroissement de ma fortune, quel témoignage pour un Dieu qui s'est anéanti! Ah! Seigneur, doit dire un mondain dans l'amertume de son âme, pour peu qu'il ait encore de foi, je le reconnais : ce sont là comme autant de faux témoignages que j'ai portés contre vous. Car il n'y a point de témoignage plus faux que celui qu'on rend à un Dieu souffrant, par une vie toute sensuelle; que celui qu'on rend à un Dieu pauvre, par une vie employée à satisfaire l'avarice et la cupidité. Et voilà ce qui me fait trembler : si c'est un crime de porter faux témoignage contre un homme, que sera-ce, ô divin Sauveur, de l'avoir porté mille fois contre vous, qui êtes mon Dieu?

Telle est, dis-je, chrétiens, la première leçon que nous devons nous faire à nous-mêmes : il faut que nous servions de témoins à Jésus-Christ; mais il faut encore qu'à l'exemple de saint Jean nous soyons pour Jésus-Christ des témoins fidèles, des témoins zélés, des témoins irréprochables, des témoins constants. Ne perdez rien de toute cette morale : des témoins fidèles qui ne nous cherchions pas nous-mêmes; qui, sous

[1] Act. I, 8

ombre de l'honorer, ne nous attirions pas l'honneur; qui ne tendions pas, en le glorifiant, aux fins secrètes de notre amour-propre; qui, par un raffinement de piété, je dis de piété mercenaire, n'affections pas, en le servant, la gloire même de le servir; au contraire, qui nous fassions un devoir de nous renoncer, de nous sacrifier, de nous immoler pour lui : car si le monde, tout perverti qu'il est, produit bien des hommes de ce caractère, c'est-à-dire s'il se trouve des ministres qui se distinguent par là, qui sont tout à leurs maîtres, et rien à eux-mêmes; si nous en voyons des exemples, quel sentiment la foi ne doit-elle pas là-dessus nous inspirer? Est-ce trop pour le Dieu qui nous a sauvés et à qui nous appartenons, que nous soyons tout à lui? la fidélité dont nous lui sommes redevables, doit-elle être d'une moindre étendue que celle dont on se pique envers les souverains de la terre? faut-il que le monde nous apprenne sur cela notre devoir? faut-il que Dieu ait en nous des sujets moins dévoués que nous ne les voudrions pour nous-mêmes? Cependant voilà notre désordre, jusque dans le culte que nous rendons à notre Dieu : nous ne regardons souvent que nous-mêmes, nous rapportons tout à nous-mêmes, nous ne pouvons nous défaire de nous-mêmes, et nous n'agissons jamais sur ce grand principe de saint Paul, que nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais à celui qui nous a rachetés. Des témoins zélés, pour soutenir, en mille occasions qui se présentent, la cause de Jésus-Christ; et la soutenir, contre qui? contre l'impiété, contre le libertinage, contre le vice, qui sont proprement ces races de vipères à la malignité desquelles la force et l'efficace de notre zèle doit s'opposer; étant, comme nous devons l'être, bien persuadés que, parmi les mauvais chrétiens, cet Homme-Dieu n'a pas des ennemis moins dangereux qu'il en avait parmi les juifs; et que c'est à nous, comme héritiers du zèle de saint Jean-Baptiste, de combattre ses ennemis, de les réprimer et de les confondre. Que si en cela nous sommes lâches, si le respect humain nous ferme la bouche, si la crainte de déplaire au monde nous rend timides; si, à force de vouloir être prudents, nous devenons prévaricateurs; si, au lieu de nous élever contre le scandale, nous nous contentons d'en gémir; si, par nos ménagements et nos tolérances, nous le fomentons; si nous nous taisons où il faudrait parler, et si nous dissimulons où il faudrait agir; dès là nous sommes indignes d'être à Jésus-Christ, et Jésus-Christ ne nous reconnaît plus. Des témoins irréprochables, qui ne détruisions pas d'une part ce que nous prétendons établir de l'autre, qui soyons à l'épreuve de la censure, et qui, par certains endroits, n'affaiblissions pas le témoignage que Jésus-Christ d'ailleurs reçoit de nous, nous souvenant de l'avis de saint Bernard, que le monde est trop éclairé pour que nous puissions aisément lui imposer; que, quelque soin que nous prenions de nous cacher, il découvrira notre faible, et qu'il ne manquera pas de nous l'objecter; qu'un seul point qui le scandalisera dans nous, empêchera à son égard tout l'effet des vertus les plus exemplaires que nous pourrions pratiquer; et, qu'à moins d'être irrépréhensibles, dans le sens que l'entend saint Paul, nous sommes incapables d'être les témoins de Jésus-Christ. Enfin, des témoins constants, pour tenir ferme et pour ne point relâcher dans les persécutions que l'enfer nous suscitera; pour supporter avec patience les contradictions des hommes, pour résister à nos propres faiblesses et pour vivre et mourir, selon l'exemple de saint Jean, en rendant témoignage à ce Seigneur, qui veut spécialement être honoré par notre persévérance. Voilà, mes chers auditeurs, ce que nous devons être. Mais c'est à vous, ô mon Dieu, de faire, par votre grâce toute-puissante, que nous soyons tels, comme c'est à nous de coopérer à cette grâce pour arriver à cette perfection : c'est à vous à nous imprimer ces caractères, et à nous de vous présenter des cœurs qui en soient susceptibles. Vous avez vu, chrétiens, le témoignage de saint Jean en faveur de Jésus-Christ; voyez le témoignage de Jésus-Christ en faveur de saint Jean : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une question qui se présente naturellement à l'esprit, savoir lequel des deux fut plus avantageux à Jean-Baptiste, ou de ce qu'il servit de témoin au Fils de Dieu, ou de ce que le Fils de Dieu lui servit lui-même de témoin; et je prétends qu'on peut bien appliquer ici ce que disait saint Augustin, lorsque, faisant le parallèle des deux apôtres de Jésus-Christ, saint Pierre et saint Jean l'évangéliste, il demandait qui des deux avait eu une destinée plus souhaitable et plus digne d'envie : ou saint Pierre, qui, selon le rapport de l'Evangile, semblait avoir aimé son Maître plus ardemment; ou saint Jean, qui, comme disciple favori, en avait été plus tendrement aimé : car ce saint docteur répondait qu'à juger de l'un et de l'autre par les règles de la religion, il y avait

en plus de mérite à aimer comme saint Pierre, mais qu'il y avait eu plus de bonheur et plus de faveur à être aimé comme saint Jean ; et qu'ainsi la comparaison ne pouvait être qu'à l'avantage des deux, parce que, si saint Jean avait eu au-dessus de saint Pierre la préférence de la tendresse et la prédilection de Jésus-Christ, saint Pierre l'avait emporté sur saint Jean par la ferveur et le zèle qu'il avait témoignés pour Jésus-Christ. Il m'a paru, dis-je, que cette décision de saint Augustin convenait parfaitement à la question que je me suis proposée touchant le divin précurseur saint Jean-Baptiste ; car en voici la juste application : avoir servi de témoin au Fils de Dieu, c'est ce qui a fait le mérite de ce grand saint ; mais avoir eu pour témoin le Fils de Dieu même, c'est ce qui a fait son bonheur et sa gloire : et je vais vous montrer que cette gloire a été la récompense et le couronnement de son mérite, comme il est vrai que son mérite, a été le fondement et le principe de cette gloire. Ecoutez-moi ; il n'y aura rien en tout ceci qui ne vous instruise et qui ne vous édifie·

Ne vous étonnez pas, chrétiens, que le Sauveur du monde, par une espèce de reconnaissance, ait bien voulu rendre témoignage à saint Jean, et servir de témoin à son témoin même ; c'était, dit saint Chrysologue, pour vérifier dès lors, et pour accomplir par avance cette promesse si solennelle et si authentique : *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo*[1] : Quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai devant mon Père et devant les anges, au jour de mon dernier avénement; ainsi l'assurait le Fils de Dieu, parlant des justes en général : mais à l'égard de Jean-Baptiste, il a encore plus fait ; car sans attendre la fin des siècles, il lui a servi de témoin dès cette vie, il l'a reconnu, il l'a glorifié en toutes les manières. Je m'explique : qu'a fait le Sauveur du monde pour honorer son précurseur? il a rendu témoignage à la grandeur de sa personne, il a rendu témoignage à la dignité de son ministère, il a rendu témoignage à l'excellence de sa prédication, il a rendu témoignage à l'efficace de son baptême, il a rendu témoignage à la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence : tout cela, autant d'éloges sortis de la bouche du Fils de Dieu même, en faveur de saint Jean : pesez-les, mes chers auditeurs, et admirez-les.

Non, jamais homme ne s'est attiré et n'a reçu tout à la fois tant d'honorables témoignages que saint Jean-Baptiste. C'est ce que nous apprend l'Evangile de ce jour ; car nous y voyons les anges et les hommes, par une espèce de concert, occupés à l'exalter. Des hommes, au premier bruit de sa naissance, en sont déjà dans le ravissement, et manquent, ce semble, de termes pour exprimer les hautes idées qu'ils conçoivent de sa personne ; ils se demandent les uns aux autres : *Quis, putas, puer iste erit*[1] ? Que pensez-vous que sera un jour cet enfant ? comme s'il disaient : Voici un enfant en qui la nature et la grâce ont déployé tous leurs trésors, un enfant de bénédiction, un enfant de prodiges et de miracles. Déjà, tout enfant qu'il est, la main du Seigneur, c'est-à-dire la puissance et la force de Dieu, est avec lui; déjà il a délié la langue de son père Zacharie ; déjà il a rendu féconde la stérilité de sa mère Elisabeth ; mais s'il a fait en naissant tant de merveilles, que fera-t-il dans le progrès de sa vie? s'il est si grand dès son berceau, que sera-ce quand, avec l'âge, il aura atteint la perfection d'une vertu consommée ? c'est un secret, ajoutent-ils, que nous nous contentons de révérer, et qu'il ne nous est pas possible de pénétrer : *Et posuerunt omnes qui audierant, in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit*[2] ? Après avoir entendu toutes ces merveilles, ils les conservent dans leur cœur, et ils demeurent dans le silence, parce qu'ils ne croient pas pouvoir s'en expliquer assez dignement. Mais voici un ange qui vient suppléer à leur défaut, un ange député de Dieu : c'est Gabriel qui vient résoudre leur doute, et leur apprendre clairement et distinctement ce qu'ils doivent penser de la personne de Jean. Vous êtes en peine de savoir ce que sera un jour cet enfant; et moi, dit l'ange, je vous déclare qu'il sera grand devant le Seigneur : *Erit magnus coram Domino*[3]. Témoignage, chrétiens, qui suffisait pour canoniser le précurseur de Jésus-Christ : car être grand devant les hommes, ce n'est rien ; être grand devant les princes et les rois, qui sont les dieux de la terre, c'est peu, puisque ces dieux de la terre sont eux-mêmes très-petits ; mais être grand devant le Seigneur, comme Jean-Baptiste, c'est être vraiment grand, c'est être solidement grand, c'est être absolument grand, parce que c'est être grand devant Celui qui est non-seulement la grandeur même, mais la source et la mesure de toutes les grandeurs : *Erit magnus coram Domino.* En effet, tout est petit devant Dieu, et les plus hautes puissances de l'univers ne sont, en présence de cette Majesté divine, que des atomes et des néants : *Et substantia mea tanquam nihilum ante*

[1] Matth., x, 32.

[1] Luc., I, — [2] Ibid. — [3] Ibid., 15.

te[1]. Mais pour saint Jean, il est quelque chose, et quelque chose de grand devant Dieu même : *Magnus coram Domino.* Concluez de là quel est donc le caractère de sa personne, et le degré de sa grandeur. Je me trompe, chrétiens, ne le concluez pas encore de là ; c'est d'un autre témoin, c'est de Jésus-Christ qu'il faut que vous l'appreniez : car il n'appartenait qu'à lui de nous donner une juste idée de la personne de Jean-Baptiste. Les hommes n'en ont pu rien dire ; l'ange, quoique ministre du Seigneur, n'en a pas dit assez ; mais le Fils de Dieu couronnera tout par son témoignage. Et que dira-t-il ? une parole qui renferme ou plutôt qui surpasse tous les éloges. *Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista*[2] : Oui, je vous dis en vérité, qu'entre tous les enfants des hommes, il n'y en a point de plus grand que Jean-Baptiste. Voilà, mes chers auditeurs, le comble de la grandeur : car être grand même devant Dieu, c'était, après tout, une louange qui convenait à plusieurs autres saints ; mais être si grand qu'entre tous les enfants des hommes il n'y en ait point eu de plus grand, c'est la louange particulière et l'avantage de saint Jean. Sur cela les Pères et les interprètes sont partagés : les uns veulent que Jean n'ait été le plus grand qu'entre les saints de l'ancienne loi ; et les autres, qu'il n'y en ait point eu de plus grand que lui, même entre les saints de la loi de grâce. Quoi qu'il en soit, c'est de lui, et de lui seul, que le Sauveur a dit : *Non surrexit inter natos mulierum major.* Voilà l'oracle de la vérité, à quoi, sans rien examiner de plus, nous devons nous en tenir, et voilà le premier témoignage que le Fils de Dieu rendit à la personne de saint Jean.

J'ai dit qu'il en avait rendu un autre à la dignité de son ministère : comment cela ? le voici. L'office important et le ministère essentiel de Jean-Baptiste, fut d'être le précurseur de Jésus-Christ ; mais cet office de précurseur était si relevé au-dessus de tous les autres ministères où les hommes jusque-là avaient été employés, que, sans le témoignage de Jésus-Christ, nous ne l'aurions jamais compris. Prenez garde, s'il vous plaît. Les juifs reconnaissaient saint Jean pour un prophète, et ils en jugaient bien, car il l'était ; mais ils le croyaient simplement prophète, et en cela ils se trompaient ; car il était quelque chose de plus : *Etiam dico vobis, et plus quam prophetam*[3]. Oui, leur disait le Fils de Dieu, il est prophète, et plus que prophète. Pourquoi, demande saint Jérôme, plus que prophète ? parce que les prophètes n'avaient annoncé le Messie que dans l'avenir, au lieu que Jean-Baptiste annonçait qu'il était venu ; parce que les prophètes n'avaient vu les choses que de loin et dans l'obscurité, au lieu que saint Jean les voyait clairement et en elles-mêmes. Sans autre raison que celle-là, on avait droit de le mettre au-dessus de tous les prophètes, et de l'appeler plus que prophète ; mais la prééminence de son ministère était fondée sur un titre encore plus digne de nos réflexions : *Etiam dico vobis, et plus quam prophetam. Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum... qui præparabit viam tuam ante te*[1] ; Il est plus que prophète, ajoutait le Sauveur du monde, parce que c'est celui dont le Père éternel a dit à son Fils : Voici mon ange, que j'enverrai devant vous pour vous préparer la voie. En effet, préparer la voie à un Dieu et être le précurseur d'un Dieu, c'était faire l'office d'un ange, et les anges du premier ordre se seraient tenus honorés de cette commission ; mais cette commission est réservée à Jean, et il était proprement l'ange de Jésus-Christ. Or, être l'ange de Jésus-Christ, c'était quelque chose sans doute de plus honorable que d'être un ange du commun : car les anges du commun, quoique ambassadeurs de Dieu, n'ont point d'autre ministère que de veiller à la conduite des hommes ; mais le ministère de Jean-Baptiste regardait immédiatement la personne de Jésus-Christ, puisqu'il n'était envoyé au monde que pour Jésus-Christ : *Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam*[2]. Ah ! chrétiens, est-il rien de plus sublime, et qui doive nous inspirer plus de vénération pour ce grand saint ? c'était l'ange de notre Dieu ; il a fait dans le mystère de l'incarnation le même office que l'ange envoyé à Marie de la part de Dieu ; et en vertu de sa mission, il a rendu à Jésus-Christ, comme précurseur, des services plus importants et plus nécessaires que jamais les anges n'en ont pu rendre à cet Homme-Dieu. Encore une fois, ministère tout angélique, ou plutôt ministère tout divin, que Jésus-Christ a voulu honorer de son témoignage.

Ajoutez-y ce qui doit en être la conséquence naturelle, je veux dire le témoignage que le Sauveur du monde rendit à la prédication de saint Jean. Vous le savez : toute l'excellence de la prédication consiste en deux points, à éclairer et à toucher, à instruire et à émouvoir ; mais il est rare de trouver l'un et l'autre ensemble : car il arrive tous les jours qu'entre ceux qui sont destinés, et qui ont même reçu des

[1] Psal., XXXVIII, 6. — [2] Matth., XI, 11. — [3] Matth., XI, 9.

[1] Matth., XI, 9, 10. — [2] Ibid.

talents du ciel pour être les dispensateurs de la parole de Dieu, les plus fervents et les plus zélés ne sont pas les mieux pourvus de science et de lumières ; et que les plus intelligents et les plus habiles ne sont pas ordinairement ceux qui ont le plus de zèle et d'ardeur. Les uns éclairent, mais ne touchent pas ; les autres touchent, mais n'instruisent pas ; au lieu que Jean-Baptiste, selon le témoignage de Jésus-Christ, excellait également dans tous les deux : *Ille erat lucerna ardens et lucens* [1]. Vous l'avez vu, disait aux juifs ce Dieu Sauveur, et vous l'avez admiré. C'était un flambeau qui éclairait toute la Judée ; mais c'était un flambeau ardent et luisant : luisant, pour dissiper toutes les ténèbres de l'infidélité du siècle, et ardent, pour embraser tous les cœurs du divin amour. Il a prêché parmi vous avec tout l'esprit et toute la vertu d'Elie : *In spiritu et virtute Eliæ* [2]. L'esprit sans la vertu, ou la vertu sans l'esprit, n'auraient pas suffi ; mais ayant possédé éminemment l'un et l'autre, ç'a été un prédicateur parfait. Que restait-il, chrétiens, après des témoignages si illustres ? Encore un moment de votre attention ; je n'en abuserai pas.

Il s'agissait d'autoriser le baptême de saint Jean ; et c'est ce qu'a fait Jésus-Christ par un quatrième témoignage, qui ne mérite pas moins que les autres d'entrer dans l'éloge de ce glorieux précurseur. Jean baptisait dans le Jourdain tous ceux qui venaient à lui ; mais comme ce baptême était nouveau, les pharisiens et les partisans de la synagogue en jugeaient diversement. Quelques-uns l'approuvaient, d'autres le blâmaient ; ceux-ci l'estimaient bon et profitable, ceux-là le rejetaient comme superstitieux et inutile. On demandait à saint Jean en vertu de quoi il s'attribuait la puissance de baptiser, puisqu'il n'était pas le Christ : *Quid ergo baptizas, si tu non es Christus* [3] ? Mais pour montrer que cette puissance lui convenait, le Sauveur des hommes rend hautement témoignage de la validité et de l'efficace du baptême de Jean : et quel témoignage ? le plus éclatant, mais aussi de la part d'un Dieu le plus surprenant ; car tout Dieu qu'il est, il reçoit ce baptême de la pénitence, qui disposait alors les hommes à la rémission des péchés et au baptême de la loi de grâce. C'est dans ce dessein qu'il vient de la Galilée au Jourdain, et qu'il se présente à saint Jean pour être baptisé ; c'est, dis-je, afin de convaincre par là tous les esprits que le baptême de Jean est donc un baptême salutaire ; qu'il est saint, et qu'il est de Dieu, puisque lui, qui est Fils de Dieu, en veut bien user. Mais, Seigneur, que faites-vous ? s'écrie Jean-Baptiste, touché et confus d'une humilité si profonde ; que faites-vous, et avez-vous oublié ce que vous êtes, et ce que je suis ? c'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ! Ne craignez-vous point, en vous abaissant jusque-là, d'obscurcir votre gloire, et qu'on n'en tire des conséquences au préjudice de votre sainteté ? *Sine modo*, lui répond le Fils de Dieu, *sic enim decet nos implere omnem justitiam* [1] ; Laissez-moi faire pour cette heure, car c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice. Vous m'avez rendu témoignage, je vais vous le rendre à mon tour ; et pour apprendre à tout le monde que votre baptême vient du ciel, moi qui suis descendu du ciel, j'en veux bien faire l'épreuve dans ma personne. Quoique ce soit le baptême de la pénitence, moi qui suis l'innocence même, je veux bien m'y soumettre ; et quoique en m'y soumettant je paraisse inférieur à vous sans l'être, je ne dédaigne point de le paraître, pourvu que je persuade aux hommes que la pénitence à laquelle ce baptême les engage, est la seule voie qui peut les conduire au salut et à la véritable rédemption. N'est-il pas vrai, mes chers auditeurs, qu'il n'appartient qu'à Dieu de savoir honorer ses saints ?

Finissons par le dernier, mais le plus essentiel de tous les témoignages que Jésus-Christ ait rendus à son précurseur, en publiant la sainteté de Jean, l'innocence de ses mœurs et l'austérité de sa pénitence. Où le trouvons-nous, ce témoignage ? Au chapitre onzième de saint Matthieu. Car c'est là qu'il est dit que notre adorable Sauveur, s'entretenant avec le peuple et instruisant les juifs qui l'écoutaient, leur parlait ainsi : Qu'êtez-vous allés voir dans le désert ? *Quid existis in desertum videre* [2] ? Vous y avez vu Jean-Baptiste ; hé bien ! qu'en dites-vous ? avez-vous cru voir en lui un roseau agité du vent, c'est-à-dire un esprit léger et sans consistance, qui suit le mouvement de ses passions, qui plie sous l'adversité, qui s'évanouit dans la prospérité, qui succombe à la crainte, que la vue de plaire ou que l'intérêt ébranle ; qui cède à tout et qui ne résiste à rien : *Arundinem vento agitatam* [3] ? Non, Jean n'est point un homme de cette trempe, c'est un cœur ferme et inébranlable dans le parti de Dieu ; c'est une âme solide et à l'épreuve de toutes les tentations du monde ; c'est un esprit supérieur à tout ce que la faiblesse humaine peut former d'obstacles dans

[1] Joan., v, 35. — [2] Luc., I, 17. — [3] Joan., I, 25.

[1] Matth., III, 51. — [2] Ibid., XI, 7. — [3] Ibid.

l'accomplissement des devoirs les plus difficiles, et qui demandent une vertu plus héroïque : en voilà le caractère. Mais encore, qu'avez-vous vu dans le désert? y avez-vous trouvé un homme vêtu avec mollesse, un homme voluptueux, attaché à ses commodités, aimant les douceurs de la vie, esclave de son corps et de ses sens : *Sed quid existis videre ? hominem mollibus vestitum* [1] ? Au contraire, vous avez vu un homme crucifié pour le monde, un homme mort à tous les plaisirs du monde, un homme ennemi de son corps, un homme épuisé d'abstinences et de jeûnes, un homme couvert d'un rude cilice : telle est la forme de vie dont Jean-Baptiste est venu servir de modèle. Qui parle ainsi, chrétiens ? Le Fils de Dieu, lequel rend témoignage de la sainteté de son précurseur, et qui n'allègue pour cela ni les révélations, ni les extases, ni le don des miracles et des guérisons, ni l'esprit de prophétie, ni toutes les autres grâces éclatantes dont saint Jean était rempli ; mais qui fait consister cette sainteté dans une vie pénitente et mortifiée, dans la haine de soi-même, dans le crucifiement de la chair, surtout dans la constance et la fermeté.

Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs; voilà ce que je vous laisse à méditer, et ce qui doit être pour vous et pour moi le fruit de ce discours. Je vous l'ai dit, et je vous le dis encore, que si Jésus-Christ ne nous reconnait devant son Père, et ne rend témoignage en notre faveur, comme il l'a rendu en faveur de Jean-Baptiste, nous ne serons jamais du nombre de ses prédestinés et de ses élus. Il faut, pour être justes dans cette vie, que nous ayons le témoignage de Dieu en nous : *Qui credit... habet testimonium Dei in se* [2]; et j'ajoute que, pour être glorifiés dans l'autre, il faut que nous ayons le témoignage de Jésus-Christ pour nous. Or, jamais Jésus-Christ ne nous rendra ce témoignage favorable dont dépend notre salut éternel, si nous ne sommes fermes comme saint Jean dans l'observation de la loi de Dieu, et si nous n'entrons dans cette sainte voie de la pénitence et de la mortification où a marché le saint précurseur. Pourquoi cela ? parce que Jésus-Christ ne rendra témoignage qu'en faveur de ceux qui auront eu soin de se conformer à lui. Or, nous ne pouvons nous conformer à Jésus-Christ, que par cet esprit de pénitence, accompagné et soutenu d'une inviolable persévérance ; par conséquent le témoignage de cet Homme-Dieu nous est indispensablement nécessaire. Il le donne aujourd'hui au plus saint des hommes, qui est Jean-Baptiste ; mais il ne le donne que fondé sur ces deux chefs, de l'austérité de sa vie, et de la solidité de sa vertu. Il n'est pas croyable que nous l'obtenions à des conditions plus douces, ni qu'il ait pour nous des lois de providence moins sévères et plus commodes. Savez-vous donc, chrétiens, ce que nous avons à craindre ? c'est que Jésus-Christ, dans le jugement dernier, au lieu de rendre témoignage pour nous, ne le rende contre nous ; et qu'au lieu que son témoignage, s'il nous était favorable, mettrait le sceau à notre justification et à notre prédestination, il ne fasse notre condamnation et notre réprobation. Si jamais cet affreux malheur nous arrivait, par où Jésus-Christ fortifiera-t-il son témoignage contre nous? par l'exemple de saint Jean, par la pénitence de saint Jean, par la retraite de saint Jean, en un mot, par l'énorme et monstrueuse opposition qui paraîtra entre la conduite de la plupart des chrétiens et celle de saint Jean.

Car comment nous sauverons-nous de cette contradiction, et qu'aurons-nous à y répondre? Jean, rempli du Saint-Esprit et sanctifié même avant sa naissance, n'a pas laissé d'embrasser une vie austère et pénitente; et moi qui suis pécheur, chargé devant Dieu du poids de mes iniquités, je veux mener une vie aisée et douce. Jean, dans la plus parfaite innocence, n'a pas laissé de mater sa chair par le jeûne et le cilice ; et moi j'épargne la mienne, qui est une chair de péché. Jean, à l'épreuve de toutes les tentations du monde, n'a pas laissé de fuir le monde, et moi qui suis la faiblesse même, je m'expose à tous les dangers du monde. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que saint Jean nous reprochera au tribunal de Dieu : car, après avoir été le témoin de Jésus-Christ dans le premier avénement de ce Dieu Sauveur, il viendra encore dans le second, et sera appelé en témoignage contre les lâches chrétiens : *Hic venit in testimonium* [1]. Oui, il viendra, non plus pour servir de témoin à la lumière, mais pour servir de témoin contre l'iniquité. Ce sacré chef que vous conservez comme un précieux dépôt ; ce chef dont la vue confondit l'impie Hérode, et le fit trembler jusque sur le trône ; ce chef muet maintenant, depuis qu'une mort sanglante lui a ôté l'usage de la voix, mais alors rappelé à la vie et plus éloquent que jamais, fera sortir de sa bouche des paroles foudroyantes qui atterreront les pécheurs. Ah ! grand saint, parlerez-vous donc contre ce peuple qui vous est spécialement dévoué? il vous honore et il vous invoque comme son protec-

[1] Matth., x, 8 — [2] I Joan., v, 10.

[1] Joan., I, 7.

teur ; en deviendrez-vous l'accusateur et le juge? Obtenez-lui ces grâces de conversion, ces grâces de sanctification qui le remettront dans la voie du salut que vous nous avez enseignée ; surtout faites-lui bien comprendre ce fameux oracle, que, depuis le temps où vous avez vécu sur la terre, le royaume du ciel ne s'emporte que par violence : *A diebus Joannis Baptistæ... regnum cœlorum vim patitur* [1].

Du reste, chrétiens, parlant devant un prélat que je considère ici, non-seulement comme l'évêque et le pasteur de vos âmes, mais comme un des maîtres de l'éloquence de la chaire où tant de fois il s'est distingué, j'aurais eu besoin, dans tout ce discours, des dons excellents qu'il a reçus du ciel, et qu'il a su si dignement et si saintement employer. Du moins, Monseigneur, ai-je eu l'avantage de trouver en vous de quoi persuader à votre troupeau les saintes vérités que je viens de lui annoncer, et de quoi les lui rendre sensibles : car, en faisant l'éloge du précurseur de Jésus-Christ, je n'ai pu m'empêcher de bénir le Ciel, qui, pour ma consolation, me fait voir encore aujourd'hui, dans votre personne, un prélat rempli de l'esprit de Jean-Baptiste et imitateur de ses vertus ; je veux dire un prélat aussi éclairé que zélé, aussi fervent que vigilant, et si j'ose m'exprimer de la sorte, aussi aimable que vénérable ; un prélat plein de vigueur et de force pour faire observer la discipline, mais en même temps plein d'onction et de douceur pour la faire aimer ; un prélat qui, comme Jean-Baptiste, a édifié la cour, et que la cour a respecté ; que le plus grand des rois a honoré de son estime ; qui, prêchant aux grands du siècle avec une liberté tout évangélique, mais aussi avec une égale sagesse, les a instruits de leurs devoirs, et n'a pas craint de leur reprocher leurs désordres ; un prélat dont la saine doctrine, la solide piété, la vie édifiante lui ont mérité l'auguste rang qu'il tient ; et qui, sans cesse occupé de ses fonctions, n'a en vue que la gloire de Dieu, que les intérêts de Dieu, que l'accroissement du culte de Dieu ; enfin, un prélat qui, dévoué aux travaux apostoliques et, selon l'expression de saint Paul, n'estimant pas sa vie plus précieuse que lui-même, sacrifie tous les jours sa santé aux exercices de son ministère, à consacrer de dignes sujets, et à les former pour servir utilement à son Eglise, à visiter les ouailles que la Providence lui a confiées, à sanctifier son peuple et à le conduire dans le chemin de la perfection chrétienne : *Parare Domino plebem perfectam* [1]. Voilà, Monseigneur, les exemples que vous donnez, et qui, plus efficaces que mes paroles, sont, pour toute cette assemblée, autant d'exhortations pressantes et touchantes. Plaise au Ciel que vous en suiviez, chrétiens, toute l'impression, et que par là vous arriviez un jour à la vie éternelle, que je vous souhaite, etc.

[1] Matth., XI, 12.

[1] Luc., I, 17.

PREMIER SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

ANALYSE.

Sujet. *Pierre lui répondit : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.*

C'est ainsi que saint Pierre confessa le premier la divinité de Jésus-Christ ; et c'est en conséquence de cette confession, aussi bien que pour son amour envers le Fils de Dieu, que Jésus-Christ l'établit chef de l'Eglise.

Division. Foi de saint Pierre, opposée à notre infidélité : première partie. Amour de saint Pierre, opposé à notre insensibilité : deuxième partie.

Première partie. Foi de saint Pierre, opposée à notre infidélité. Nous devons apprendre de lui deux choses : 1° à confesser comme lui la foi que nous avons dans le cœur ; 2° à réparer comme lui par une fervente pénitence notre lâcheté, si quelquefois nous sommes assez malheureux pour manquer de ferveur et de courage dans la confession de notre foi.

1° A confesser la foi que nous avons dans le cœur. La foi de saint Pierre fut une foi pratique qui se produisit par les œuvres, et la nôtre n'est qu'une foi oisive et sans action. La foi de saint Pierre fut une foi généreuse, en vertu de laquelle il abandonna tout ce qu'il possédait et tout ce qu'il était capable de posséder ; et la nôtre ne nous fait renoncer à rien. La foi de saint Pierre fut une foi pleine de confiance, qui le fit marcher sur les eaux ; et la nôtre s'étonne du moindre danger. La foi de saint Pierre fut une foi à l'épreuve de tout scandale ; et le plus léger scandale déconcerte la nôtre. Ce n'est pas que la foi de cet apôtre fût d'abord parfaite, et nous en avons toutes les imperfections sans en avoir les perfections. Mais après tout, malgré les imperfections à quoi il était encore sujet, il confessa hautement Jésus-Christ, et le reconnut comme Dieu. Sans une confession haute et publique de notre foi, selon que les occasions le demandent, il n'y a point de salut à espérer pour nous.

2° A réparer par une fervente pénitence notre lâcheté, si quelquefois nous sommes assez malheureux pour manquer de courage dans la confession de notre foi. Saint Pierre renonça Jésus-Christ ; et en combien de rencontres le renonçons-nous ?

Chute de saint Pierre qui doit nous faire trembler, et qui procéda de trois causes, savoir : de sa présomption, de son orgueil et de son imprudence. Mais par quelle pénitence se releva-t-il d'une telle chute ? Pénitence la plus prompte, la plus sincère, la plus constante. Si nous tombons comme lui, faisons pénitence comme lui.

DEUXIÈME PARTIE. Amour de saint Pierre opposé à notre insensibilité. Ce fut par son amour pour Jésus-Christ, que cet apôtre mérita l'entier accomplissement de la promesse que le Fils de Dieu lui avait faite, de lui confier le soin et la conduite de l'Eglise. Aussi le Sauveur du monde, avant que de l'établir pasteur de son troupeau, lui demanda-t-il par trois fois : *M'aimez-vous, et m'aimez-vous plus que les autres* ? Amour de saint Pierre, 1° amour humble ; 2° amour généreux.

1° Amour humble. Pierre ne répondit pas à Jésus-Christ : *Je vous aime plus que les autres*, mais simplement : *Je vous aime*, ne voulant pas se préférer à eux. Il ne répondit pas même absolument : Je vous aime, mais : Vous savez que je vous aime, comme se défiant de lui-même et de son propre sentiment. Enfin, il s'attrista, voyant que Jésus-Christ lui demandait plusieurs fois : *M'aimez-vous* ? car il commença à craindre en effet de n'aimer pas autant cet aimable Maître qu'il le croyait.

2° Amour généreux, c'est-à-dire amour fervent, patient, héroïque. Fervent : avec quelle ardeur prêcha-t-il Jésus-Christ patient : que n'eut-il point à souffrir pour le nom de Jésus-Christ ? héroïque : quel martyre endura-t-il pour la cause de Jésus-Christ ? Est-ce ainsi que nous aimons Dieu et Jésus-Christ ? Avons-nous cet amour fervent? nous ne faisons rien pour Jésus-Christ, ou le peu que nous faisons, nous ne le faisons encore qu'avec froideur Avons-nous cet amour patient ? la moindre peine nous abat. Avons-nous cet amour héroïque ? puisque les plus légères difficultés nous étonnent, peut-on penser que nous soyons dans la disposition de sacrifier notre vie? Ranimons dans nos cœurs ce saint amour ; et si nous ne l'avons pas, demandons-le à Dieu.

Respondens Simon Petrus, dixit : Tu es Christus, Filius Dei vivi.

Pierre lui répondit : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, (*Saint Matth.* chap. XVI, 16.)

Voilà, mes chers auditeurs, toute la substance de l'Evangile de ce jour, et des importantes vérités qui y sont contenues ; voilà sur quoi est fondée la gloire de saint Pierre, votre illustre patron. C'est lui qui le premier a confessé la divinité de Jésus-Christ ; et voilà pourquoi Jésus-Christ lui a donné, au-dessus des apôtres, cette primauté qui nous le rend si vénérable, et en vertu de laquelle il est le chef de toute l'Eglise. C'est lui qui, non-seulement pour sa personne, mais au nom de tous les autres apôtres, a le premier rendu témoignage que Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant, non pas simplement par adoption, mais par nature : car il l'a reconnu Fils du Dieu vivant d'une manière qui ne convenait ni à Elie, ni à Jean-Baptiste, ni aux prophètes. Or Elie, Jean-Baptiste et les prophètes étaient, dans les termes de l'Ecriture, enfants de Dieu par adoption. Il est donc vrai que saint Pierre, qui prétendait élever Jésus-Christ au-dessus d'eux, l'a confessé absolument Fils de Dieu, égal à Dieu, consubstantiel à Dieu, en un mot, Dieu lui-même. Et c'est pour cela, encore une fois, que Jésus-Christ a établi cet apôtre comme le fondement sur lequel il voulait édifier son Eglise, pour cela qu'il lui a donné le pouvoir de lier et de délier sur la terre : en sorte que toutes les prérogatives de saint Pierre ont été les suites heureuses et les fruits de cette confession de foi : *Tu es Christus, Filius Dei vivi.* Ajoutons-y toutefois, chrétiens, l'ardent amour de ce glorieux apôtre pour Jésus-Christ : car la foi de saint Pierre, sans son amour, n'eût pas suffi. Il fallait que le chef de l'Eglise fût non-seulement le plus éclairé, mais le plus rempli de zèle et de charité. Et en effet, ce que Jésus-Christ promet aujourd'hui à saint Pierre, parce qu'il confesse sa divinité, n'a eu son accomplissement qu'après que le Fils de Dieu lui eut demandé s'il l'aimait plus que tous les autres. M'aimez-vous, Simon, fils de Jean? lui dit ce Sauveur adorable après sa résurrection. Oui, Seigneur, lui répondit Pierre ; vous savez que je vous aime, et que je suis prêt à donner ma vie pour vous. Paissez donc mes agneaux et mes brebis, reprit son divin Maître : *Pasce agnos meos, pasce oves meas* [1]. Ainsi, chrétiens, c'est sur la foi de saint Pierre et sur l'amour de saint Pierre qu'est établie sa sainteté et sa prééminence : voilà les deux sources des grâces dont il fut comblé. Il a été le pasteur des peuples, et le souverain pontife : pourquoi? parce qu'il a reconnu Jésus-Christ pour le Fils du Dieu vivant, et parce qu'il a aimé Jésus-Christ jusqu'à verser pour lui son sang. Arrêtons-nous là : car il ne s'agit pas aujourd'hui de parler des grandeurs de saint Pierre, mais de ses vertus ; il ne s'agit pas de ce que nous devons admirer, mais de ce que nous devons imiter en lui ; il ne s'agit pas de relever son apostolat, et d'en concevoir de hautes idées, mais de nous édifier de ses exemples. Attachons-nous donc à sa foi et à son amour. En qualité de chrétiens, nous sommes les pierres vivantes de ce mystérieux édifice de l'Eglise, que Jésus-Christ est venu construire sur la terre. Et comme, après Jésus-Christ, votre saint patron en est la pierre fondamentale, il faut que nous soyons bâtis sur cette pierre : *Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* [2]. Or, pour cela il faut que nous participions à la foi et à l'amour de saint Pierre ; pour cela il faut que la foi de saint Pierre soit la règle de la nôtre, et que l'amour de saint Pierre soit le modèle de notre amour ; il faut que nous croyions de cœur et que nous

[1] Joan., XXI, 15, 16, 17 ; — [2] Matth., XVI, 18.

confessions de bouche ce que le Père céleste, et non pas la chair et le sang, a révélé à saint Pierre, et il faut que nous puissions dire à Jésus-Christ, comme saint Pierre : Vous savez, Seigneur, que je vous aime. Ainsi, chrétiens, comparons notre foi avec la foi de saint Piere, et notre amour avec l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ. En deux mots, la foi de saint Pierre opposée à notre infidélité, c'est la première partie; l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ, opposé à notre insensibilité, c'est la seconde. Toutes deux feront le partage de ce discours, et le sujet de votre attention, après que nous aurons salué Marie : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je fais l'éloge du prince des apôtres, du chef visible de l'Eglise, du vicaire de Jésus-Christ en terre, mais qui, par une disposition particulière de la Providence, n'a pas laissé avec tout cela d'être pécheur ; qui, malgré tout cela, est tombé, et a eu besoin de se relever par la pénitence ; et qui, par la pénitence, est aussi rentré dans tous les priviléges et dans tous les droits attachés à son apostolat. Je parle d'un saint dont Jésus-Christ a béatifié la foi, et le zèle à confesser la foi ; mais qui, dans l'abondance même des lumières de sa foi, avant qu'il eût reçu le Saint-Esprit, n'a pas laissé d'avoir ses ténèbres, c'est-à-dire ses erreurs ; et qui, malgré la ferveur de son zèle, a eu ses imperfections et ses faiblesses : or l'un et l'autre, dans le dessein de Dieu, doit aujourd'hui nous instruire, et contribuer à notre édification.

Il est donc du devoir de mon ministère que je ne sépare point ces deux choses, et qu'en prédicateur fidèle de la divine parole, considérant saint Pierre dans l'état où l'Evangile nous le représente, je veux dire dans cet état de béatitude commencée, mais non encore consommée par la venue du Saint-Esprit : *Beatus es, Simon Bar-Jona* [1], je vous parle de ses erreurs aussi bien que de ses lumières, de ses faiblesses aussi bien que de ses ferveurs, de sa chute et de son péché aussi bien que de ses mérites. Il est vrai, c'est sur la foi de saint Pierre que la prééminence de sa dignité fut dès lors fondée ; mais après tout, la foi de saint Pierre n'était pas encore parfaite, quand Jésus-Christ lui dit : Vous êtes bienheureux, parce que ce n'est point la chair ni le sang qui vous a révélé ceci, mais mon Père qui est dans le Ciel. Il est vrai, saint Pierre confessa que Jésus-Christ était le Fils du Dieu vivant, et c'est par cette confession qu'il mérita d'entendre ce que Jésus-Christ lui répondit : Vous êtes Pierre, et c'est sur cette pierre que je bâtirai mon Eglise ; mais après tout, en ce moment-là saint Pierre n'était pas encore à l'épreuve des tentations où sa foi devait être exposée ; il n'était pas encore inébranlable dans cette confession de foi qu'il faisait avec tant de zèle. Or c'est à nous, comme je l'ai dit, de profiter, non-seulement de l'exemple de sa foi, mais des imperfections même de sa foi : de l'exemple de sa foi en l'imitant, et des imperfections de sa foi en les évitant. C'est à nous d'apprendre de lui à confesser de bouche la foi que nous avons dans le cœur ; et si quelquefois nous sommes assez malheureux pour manquer de ferveur et de courage dans la confession de notre foi, c'est à nous d'apprendre à réparer comme lui, par une fervente pénitence, cette honteuse et scandaleuse lâcheté : deux points, mes chers auditeurs, où je renferme toute cette première partie. Ecoutez-moi ; il n'y aura rien là qui ne soit proportionné à la capacité de vos esprits, ni rien que chacun de vous ne puisse et ne doive s'appliquer. Commençons.

La foi de saint Pierre était grande sans doute et très-grande, quand Jésus-Christ lui dit : *Beatus es* ; Vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean. Car en vertu de cette foi, saint Pierre avait tout quitté pour suivre Jésus-Christ ; en vertu de cette foi, il avait marché sur les eaux pour aller à Jésus-Christ ; en vertu de cette foi, plusieurs d'entre les disciples s'étaient retirés du troupeau de Jésus-Christ, parce qu'ils se scandalisaient de sa doctrine sur le sujet de l'Eucharistie, et Jésus-Christ ayant demandé aux apôtres s'ils voulaient aussi se séparer de lui, saint Pierre lui avait dit : Hé ! Seigneur, à qui irions-nous ? car vous avez les paroles de la vie éternelle. Tout cela, marques évidentes de la grandeur de sa foi, qui ne fut pas, dit saint Augustin, une foi de spéculation et en idée, mais une foi réelle et de pratique ; qui ne fut pas une foi morte, mais une foi vive et animée ; qui ne fut pas une foi stérile et infructueuse, mais une foi, pour ainsi parler, riche et féconde, puisqu'elle produisit en lui de si surprenants et de si merveilleux effets. Tout cela, preuves incontestables, que, dès son premier engagement avec Jésus-Christ, il l'avait reconnu pour Fils du Dieu vivant. Car, comme raisonne saint Augustin, s'il l'avait cru seulement homme, il n'aurait pas renoncé pour lui à tout ce qu'il possédait dans le monde, s'il l'avait cru seulement homme, il ne lui aurait pas dit : *Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas* [1] ; Si c'est vous, Seigneur, comman-

[1] Matth., XVI, 17.

[1] Matth., XIV, 28.

dez, et dès l'instant je marcherai sans crainte sur l'eau pour aller à vous ; s'il l'avait cru seulement homme, il se serait scandalisé, aussi bien que les autres, du commandement que lui fit Jésus-Christ de manger sa chair et de boire son sang ; s'il l'avait cru seulement homme, il n'aurait pas pris ce que Jésus-Christ leur annonçait de ce mystère, pour des paroles de vie et d'une vie immortelle : *Verba vitæ æternæ habes* [1]. Il est donc vrai que ce n'était dès lors, ni la chair ni le sang, mais l'Esprit même de Dieu qui lui avait donné les hautes et sublimes connaissances dont il se trouvait rempli.

Voilà, mes chers auditeurs, les qualités de la foi de saint Pierre, et voilà en quoi la foi de saint Pierre doit être le modèle de la nôtre. Prenez garde : ce fut une foi pratique, une foi efficace et agissante, que celle de saint Pierre, et telle doit être notre foi ; car une foi oisive, une foi qui s'en tient à des paroles, une foi qui ne consiste qu'en de belles et de spécieuses maximes, une foi qui se borne à des sentiments sans aller jusqu'aux œuvres, c'est une foi qui ne peut servir qu'à notre condamnation ; c'est la foi des démons, qui croient, qui tremblent, et qui en demeurent là. Ce fut une foi généreuse, en vertu de laquelle saint Pierre abandonna non-seulement tout ce qu'il possédait, mais tout ce qu'il était capable de posséder, mais tout ce qu'il pouvait espérer, mais tout ce qu'il pouvait désirer ; tellement qu'il eut bien raison de dire : *Ecce nos reliquimus omnia* [2]; Voici que nous avons tout quitté. Et c'est ainsi que notre foi doit nous détacher de tout, en sorte que nous quittions tout, non pas toujours réellement et en effet, mais au moins de cœur : c'est-à-dire que nous soyons disposés à quitter tout ; que nous soyons dégagés de toute affection aux biens que nous possédons ; que nous soutenions avec patience la perte de ces biens, quand il plaît à Dieu de nous les enlever ; que nous soyons tranquilles et soumis, quand la Providence permet que ces biens diminuent ; que nous nous dépouillions avec joie d'une partie de ces biens pour en assister les membres de Jésus-Christ et nos frères, qui sont les pauvres ; car une foi en conséquence de laquelle on ne renonce à rien, on ne quitte rien, on ne se refuse rien et l'on ne veut rien se refuser, c'est une foi chimérique, qui ne peut être de nul mérite devant Dieu et que Dieu même réprouve. Ce fut une foi pleine de confiance qui fit marcher saint Pierre sur les eaux, sans craindre le péril où il s'exposait, ni la tempête dont la mer était agitée ; et si notre foi est

[1] Joan., VI, 69. — [2] Matth., XIX 27.

telle que Dieu la demande, il faut qu'elle se soutienne au milieu des dangers du monde, au milieu des persécutions et des disgrâces du monde, au milieu des changements et des révolutions inévitables dans le cours du monde ; car une foi qui doute, une foi qui hésite, n'a plus ce caractère de fermeté qui est essentiel à la vraie foi. Ce fut une foi à l'épreuve du scandale où tombèrent ces disciples incrédules, qui, ne pouvant comprendre l'adorable mystère de nos autels que Jésus-Christ leur annonçait, en prirent occasion d'abandonner ce Dieu Sauveur ; et notre foi, comme celle de saint Pierre, doit nous fortifier contre tant de discours que nous entendons, contre tant d'exemples que nous avons sans cesse devant les yeux, afin que nous puissions faire à Dieu la protestation que fit ce prince des apôtres : *Et si omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego* [1] ; Non, Seigneur, je ne m'éloignerai jamais de vous ; quand tous les hommes vous auraient renoncé, et que de tous les hommes je resterais seul sous l'obéissance de votre loi, je ne m'en départirai jamais ; fallût-il résister à toutes les puissances de la terre, fallût-il donner ma vie, vous me trouverez toujours fidèle : *Et si oportuerit me simul commori tibi, non te negabo* [2].

Telle était, dis-je, la foi de saint Pierre ; mais quelque grande que fût sa foi, j'ai ajouté qu'elle n'était pas encore parfaite, parce qu'il n'avait pas encore reçu le Saint-Esprit : il ne faut que lire l'Evangile pour en être persuadé ; car, immédiatement après que saint Pierre eut rendu témoignage à la divinité de Jésus-Christ, le Fils de Dieu ayant déclaré à ses disciples qu'il allait à Jérusalem, et que là il devait être livré aux gentils, moqué, outragé, déchiré de fouets, crucifié : Ah ! Seigneur, reprit le saint apôtre, à Dieu ne plaise que tout cela vous arrive ! parole dont Jésus-Christ parut indigné, et qui lui fit dire à ce chef même de son Eglise : Retirez-vous de moi, satan ; vous êtes un scandale pour moi, et vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais seulement pour les choses de la terre : *Vade post me, satana, scandalum es mihi* [3]. Il s'en fallait donc bien, remarque saint Chrysostome que la foi de saint Pierre ne fût dans le degré de perfection où elle devait être, puisqu'il se trouvait prévenu d'une erreur aussi pernicieuse et aussi grossière que celle de croire qu'il ne convenait pas à Jésus-Christ de mourir pour le salut des hommes. Elle n'était pas non plus parfaite, cette même foi, lorsque saint Pierre ayant d'abord marché avec confiance sur

[1] Marc., XIV, 29. — [2] Ibid., 31. — [3] Matth., XVI, 23.

les eaux, mais voyant ensuite les flots de la mer agités, craignit, et s'écria : Seigneur, sauvez-nous, autrement nous sommes perdus ; sur quoi le Fils de Dieu lui fit ce reproche : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous eu peur ? *Modicæ fidei, quare dubitasti*[1] ? Enfin, sa foi était bien imparfaite, quand, après avoir été trois ans entiers à l'école de Jésus-Christ, après avoir entendu si souvent ce divin Maître expliquer les vérités évangéliques, il ne les comprenait pas ; car, comme l'a formellement observé saint Luc, ce que cet adorable Sauveur disait à ses disciples de la nécessité des souffrances, de l'avantage des croix, du renoncement à soi-même, ils le regardaient comme des mystères cachés, et comme autant de paradoxes : *Et erat verbum istud absconditum ab eis*[2].

Voilà, chrétiens, les ténèbres de la foi de saint Pierre ; mais en même temps voilà les écueils de notre foi, et ce que nous devons éviter. Saint Pierre crut Jésus-Christ Fils du Dieu vivant, mais il se scandalisa du mystère de sa passion et de sa mort ; c'est ce qui nous arrive tous les jours, car nous adorons la personne de Jésus-Christ, mais nous nous scandalisons de sa croix, nous nous scandalisons de son Evangile : l'orgueil et l'amour-propre qui nous dominent, forment en nous une opposition secrète à ses maximes et à sa loi. Ce scandale paraît dans nos actions : nous nous disons chrétiens, et nous vivons en païens. Que fit Jésus-Christ, justement offensé du scandale de saint Pierre ? Il le reprit avec aigreur, il le traita de satan, il le rejeta. Prenez garde, mes frères, dit saint Hilaire : le Fils de Dieu brûlait d'un désir si ardent de souffrir pour nous, qu'il ne put voir sans indignation que Pierre entreprît de combattre ce dessein. Or ce même Sauveur n'aurait-il pas encore plus droit de nous dire, comme à son apôtre : *Vade post me, satana* ; Allez, hommes lâches et sensuels, amateurs de vous-mêmes et idolâtres de votre corps, vous n'avez jamais connu le prix de ma croix ; car ce mystère de la croix est trop relevé pour vous ; et tant que vous serez esclaves de vos plaisirs, vous ne comprendrez jamais que ce qui peut flatter la chair et satisfaire la cupidité. Dès que saint Pierre fut assailli de l'orage, il trembla, malgré la confiance qu'il avait d'abord marquée ; et tandis que nous sommes dans la prospérité, que les choses du monde vont selon nos souhaits, et que rien ne nous trouble, nous nous confions en Dieu, nous nous soumettons à Dieu, nous bénissons Dieu ; mais sommes-nous dans la peine et dans l'affliction, une disgrâce imprévue nous arrive-t-elle, les affaires du siècle prennent-elles pour nous un mauvais tour, c'est là que notre courage nous abandonne, nous commençons à douter de la providence du Seigneur, nous nous élevons contre elle, nous manquons de foi, ou nous n'avons qu'une foi timide et chancelante : *Modicæ fidei, quare dubitasti ?* Mais avançons.

Saint Pierre ne se contenta pas de croire la divinité de Jésus-Christ, il la confessa hautement, il la confessa avec zèle, il la confessa au nom de tous les apôtres ; et c'est particulièrement en vue de cette confession de foi, que Jésus-Christ le choisit pour être la pierre fondamentale de son Eglise : *Et ego dico tibi : Quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*[1]. Autre exemple que Dieu nous propose en ce saint jour ; autre règle qu'il nous ordonne de suivre, et à laquelle nous devons nous conformer, si nous voulons solidement établir notre salut ; car pour être sauvés, chrétiens, il ne suffit pas, selon saint Paul, que nous croyions de cœur, mais il faut encore que nous confessions de bouche ; il ne suffit pas qu'intérieurement et dans l'âme nous adorions Jésus-Christ comme notre Dieu, mais il faut qu'au dehors et devant les hommes, nous lui rendions le témoignage qui lui est dû ; et comme toute l'Eglise est fondée sur la confession que fit saint Pierre de la divinité du Fils de Dieu, j'ajoute que le salut de chaque fidèle doit être fondé sur la confession qu'il fera de sa foi. Confession, prenez garde, s'il vous plaît, confession de foi dont l'obligation rigoureuse est également et de droit naturel et de droit divin ; confession qui renferme deux préceptes, l'un négatif, permettez-moi de m'exprimer de la sorte après les théologiens, l'autre positif : l'un qui nous défend de rien faire, de rien dire qui soit seulement, même en apparence, contraire à la foi que nous professons ; l'autre qui nous oblige à donner des marques publiques de cette foi, selon que les sujets et les occasions le demandent pour l'honneur de Dieu et pour l'édification de l'Eglise : deux devoirs absolument indispensables, s'agît-il de tous les biens du monde et de sacrifier jusqu'à notre vie ; confession selon laquelle, au jugement de Dieu, nous serons ou reconnus, ou réprouvés de Jésus-Christ. Car quiconque me reconnaîtra devant les hommes, disait cet adorable Sauveur, je le reconnaîtrai devant mon Père : *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo*[2].

[1] Matth., XIV, 31. — [2] Luc., XVIII, 34.

[1] Matth., XVI, 18. — [2] Ibid., X, 32.

Et, par une règle toute contraire, quiconque devant les hommes m'aura renoncé, je le renoncerai en présence de mon Père : *Qui negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo* [1]. C'est donc à nous d'imiter saint Pierre dans cette confession si nécessaire : c'est ce qu'ont fait les martyrs, quand ils ont paru devant les juges de la terre, et qu'ils ont versé leur sang pour la cause de Jésus-Christ; c'est ce qu'ont fait tant d'hommes apostoliques, quand ils ont passé les mers et qu'ils ont pénétré jusqu'aux extrémités du monde pour y annoncer le nom de Jésus-Christ ; et c'est ce que nous devons faire nous-mêmes, chacun dans notre condition, et autant que le demande l'honneur de Jésus-Christ.

Cependant, ô profondeur ! ô abîme des conseils de Dieu ! Pierre, tout éclairé qu'il était d'en haut, n'était pas encore inébranlable : c'était la pierre sur laquelle l'Eglise devait être bâtie ; mais cette pierre n'avait pas encore toute la stabilité nécessaire pour l'affermissement de l'Eglise. En un mot, saint Pierre, après avoir confessé Jésus-Christ, le renonça ; après avoir dit à cet Homme-Dieu : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, il fut assez faible et assez lâche pour dire, parlant de ce même Sauveur : Je ne le connais point. Dieu le permit ainsi, chrétiens, et la Providence eut en cela ses desseins particuliers, que nous devons adorer. Mais dans cet exemple, reconnaissons-nous nous-mêmes, car voilà ce que nous faisons en mille rencontres : nous confessons Jésus-Christ de bouche ; mais combien de fois dans la pratique l'avons-nous renoncé plus indignement et plus honteusement que saint Pierre? combien de de fois et en combien d'occasions n'avons-nous pas rougi d'être chrétiens? combien de fois avons-nous paru devant les autels du Seigneur, comme si jamais nous ne l'avions connu ? et cela, tantôt par un respect humain, tantôt par une fausse politique, tantôt par un libertinage affecté, tantôt par un scandale qui nous a entraînés, et à quoi nous n'avons pas eu la force de résister ; d'autant plus coupables, en trahissant notre foi, qu'il ne s'agissait pas pour nous, comme pour saint Pierre, de perdre la vie. Chute de saint Pierre, qui doit toujours nous faire trembler, qui que nous soyons, et quelque fermes, jusqu'à présent, que nous ayons pu être; car, si cet apôtre, et ce prince même des apôtres a eu un sort si déplorable, que ne devons-nous pas craindre pour nous? si ce fondement de l'Eglise de Jésus-Christ, a été ébranlé, et s'il est tombé en ruine, nous qui sommes la faiblesse même, la fragilité même, la pusillanimité même, avec quelle défiance de nous-mêmes et quelle frayeur des jugements de Dieu ne devons-nous pas nous conduire ? Chute de saint Pierre, qui procéda de trois causes : de sa présomption, de son orgueil, de son imprudence. De sa présomption, qui lui fit dire à Jésus-Christ, avant que de s'être bien éprouvé lui-même : Je suis prêt à vous suivre jusqu'à la mort ; quoique Jésus-Christ lui eût dit : Avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. De son orgueil, car il se préféra à tous les autres apôtres, en sorte que le Fils de Dieu leur ayant dit : Vous m'abandonnerez tous aujourd'hui, Pierre, rempli d'une vaine opinion de lui-même, lui répondit hautement : Quand tous les autres vous abandonneraient, pour moi, je ne vous abandonnerai pas. De son imprudence : tout faible qu'il était, il ne laissa pas de s'exposer à l'occasion, en entrant dans la maison du pontife, et en demeurant au milieu des ennemis de Jésus-Christ. Trois causes, mes chers auditeurs, qui nous font tous les jours tomber dans le même désordre que saint Pierre : nous sommes présomptueux comme lui, vains comme lui, imprudents et téméraires comme lui. Chute de saint Pierre, qui doit, après tout, nous consoler, puisque le dessein de Dieu, en la permettant, a été de nous faire voir, dans la personne de cet apôtre, un pécheur prédestiné pour être un vase de miséricorde.

Et par quelle pénitence en effet se releva-t-il d'une telle chute, et la répara-t-il? Pénitence la plus prompte; il ne fallut, pour le toucher et le convertir, qu'un regard du Fils de Dieu : pénitence la plus fervente ; il pleura, et il pleura amèrement : pénitence la plus constante ; durant tout le reste de sa vie oublia-t-il jamais son péché, et ne ne l'eut-il pas toujours devant les yeux, pour le pleurer toujours avec la même amertume? pénitence qui non-seulement rétablit sa foi, mais qui le mit en état de rétablir la foi de tous les autres ; car c'est à lui que le Sauveur du monde avait dit : *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos* [1] : Quand vous serez converti et que vous serez revenu de votre égarement, travaillez à rappeler vos frères dispersés, à les rassembler et à les confirmer : or n'est-ce pas ce qu'il a fait, et n'eut-il pas une grâce particulière pour gagner les cœurs les plus endurcis, pour convaincre les esprits les plus opiniâtres et pour leur inspirer le don de la

[1] Matth., x, 33.

[1] Luc., xxii, 32.

foi? Dès les premières prédications qu'il fit aux juifs, ne soumit-il pas à l'Evangile, tantôt jusqu'à trois mille âmes, tantôt jusqu'à cinq mille? et dans le cours de son apostolat, combien de provinces a-t-il éclairées, combien d'Eglises a-t-il fondées? Ah! mes chers auditeurs, il parlait à des juifs déclarés contre la loi qu'il leur annonçait; il parlait à des païens élevés dans les superstitions et les ténèbres de la plus grossière idolâtrie; et cependant il les persuadait, ils les sanctifiait, il en faisait de parfaits chrétiens : nous vous prêchons la même loi que lui, nous vous annonçons les mêmes vérités; par quel monstrueux renversement ne seraient-elles pas aussi efficaces dans le centre du christianisme, qu'elles l'ont été au milieu du judaïsme et du paganisme? Quoiqu'il en soit, attachons-nous à la foi de saint Pierre; et si nous sommes tombés comme lui, faisons pénitence comme lui : disons à Jésus-Christ : *Tu es Christus, Filius Dei vivi* [1]. Oui, Seigneur, je veux vivre et mourir dans cette sainte foi, qui vous reconnaît pour l'envoyé de Dieu, pour le Christ et le Fils de Dieu; si le libertinage de mon cœur m'a séduit en certaines rencontres et en certains temps de ma vie, maintenant que votre grâce répand dans mon esprit une lumière toute nouvelle, je renonce à mes erreurs, et je vous rends l'hommage d'une foi soumise et docile. Jamais saint Pierre ne se dévoua plus ardemment à votre service qu'après son péché, et mes égarements passés ne serviront qu'à redoubler mon zèle pour vous. Ainsi, chrétiens, devons-nous imiter la foi de ce saint apôtre, pour imiter encore son amour, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Selon l'ordre que nous a marqué saint Paul, le fondement de toutes les vertus, c'est la foi; mais la charité en est le comble et la perfection : *Major autem horum est charitas* [2]; aussi le Sauveur ne donna-t-il à saint Pierre, préférablement à tous les autres apôtres, le gouvernement de son Eglise, que parce que, entre tous les autres, ce fut saint Pierre qui lui témoigna le plus d'amour. En conséquence de sa foi, ou plutôt de sa confession de foi, Jésus-Christ lui avait promis les clefs du ciel, la puissance de lier et de délier, la juridiction spirituelle et universelle sur tout le monde chrétien. Mais comment fut-il mis en possession de ces clefs, de cette puissance et de cette autorité souveraine? par son amour, et à cause de son amour. L'amour donc, dit saint Augustin, acheva ce que la foi avait commencé. Saint Pierre, en confessant la divinité de Jésus-Christ, avait mérité que Jésus-Christ lui fît cette promesse solennelle et authentique C'est sur vous que je bâtirai mon Eglise, et par vous que je la gouvernerai; et saint Pierre, par son amour pour Jésus-Christ, mérita que Jésus-Christ ratifiât dans la suite et accomplit cette promesse. Appliquons-nous encore ceci, mes chers auditeurs; et après en avoir tiré une nouvelle matière d'éloge pour notre glorieux apôtre, tirons-en pour nous-mêmes une nouvelle instruction.

Le Sauveur du monde, comme il s'y était engagé, veut établir saint Pierre pasteur de son troupeau et chef de son Eglise; mais pour cela que fait-il? Il ne demande plus à cet apôtre : Que disent de moi les hommes? mais il lui demande : M'aimez-vous? *Simon Joannis, amas me* [1]? Et, sans se contenter d'un amour ordinaire, il ajoute : Avez-vous plus d'amour pour moi que tous ceux-ci? c'était des autres apôtres qu'il parlait : *Simon Joannis, diligis me plus his* [2]? Non pas, dit saint Chrysostome, que cet Homme-Dieu eût besoin d'interroger de la sorte saint Pierre pour être instruit de ses sentiments, puisqu'il n'ignorait rien de tout ce qui se passait dans son cœur; mais il l'interroge pour donner lieu à saint Pierre d'effacer, par une protestation d'amour jusqu'à trois fois réitérée, le crime qu'il avait commis en renonçant trois fois ce divin Maître; il l'interroge pour faire voir quel doit être celui à qui cet adorable pasteur veut confier ses ouailles, puisque ce n'est qu'à celui qui aime Jésus-Christ, et qu'on ne mérite de conduire ce troupeau fidèle qu'autant qu'on aime Jésus-Christ; il l'interroge pour montrer par là combien Jésus-Christ aime lui-même son troupeau, puisqu'il n'en veut donner le soin qu'à celui qui lui témoigne plus d'amour; mais que répond saint Pierre? Vous savez, Seigneur, que je vous aime : *Etiam Domine, tu scis quia amo te* [3]. Eh bien! répond le Fils de Dieu, paissez donc mes agneaux, c'est-à-dire mes fidèles : *Pasce agnos meos* [4]. Car ce sont les miens et non pas les vôtres, et je veux que vous les gouverniez comme étant à moi et non point à vous; et qu'en les conduisant, vous n'y cherchiez point votre intérêt, mais leur utilité et ma gloire. Ce n'est pas assez : le Fils de Dieu lui demande une seconde fois : M'aimez-vous? pourquoi? afin qu'il paraisse davantage que l'amour de saint Pierre

[1] Matth., XVI, 16. — [2] I Cor., XIII, 13.

[1] Joan., XXI, 17. — [2] Ibid., 15. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

est un amour éprouvé et solide; et pour une troisième fois il lui demande : M'aimez-vous plus que tous les autres? afin de tirer de lui cette parole si vive et si animée : Vous savez toutes choses, Seigneur, et par là même vous savez que je vous aime, et que je suis prêt à donner ma vie pour la vôtre ; sur quoi Jésus-Christ ne lui dit plus seulement : Paissez mes agneaux : *Pasce agnos meos* ; mais : Paissez mes brebis ; *Pasce oves meas* [1] ; voulant ainsi lui faire entendre qu'il ne lui donnait pas seulement le soin de son troupeau, mais des pasteurs de son troupeau, marqués sous la figure des brebis qui nourrissent les agneaux.

C'est donc sur l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ qu'est fondée la prééminence de sa dignité et de la juridiction qu'il a eue sur toute l'Eglise. Mais quelles furent les qualités de cet amour? c'est ce que nous devons considérer, et ce qui doit servir à votre édification. En deux mots, ce fut un amour humble, et ce fut un amour généreux. Amour humble, et par là opposé au zèle présomptueux de cet apôtre pour Jésus-Christ dans le temps de sa passion. Amour généreux, et par là opposé à la faiblesse et à la lâcheté de cet apôtre lorsqu'il renonça Jésus-Christ. Or, dans l'une et dans l'autre de ces deux qualités, l'amour de saint Pierre doit être le modèle du nôtre. Appliquez-vous.

Ce fut un amour humble ; car Jésus-Christ demandant à saint Pierre : M'aimez-vous plus que tous vos frères? Pierre ne lui répondit pas : Oui, Seigneur, je vous aime plus qu'eux ; mais il se contenta de lui dire simplement : Je vous aime, n'osant pas se préférer, ni même se comparer à eux. Il ne dit pas même absolument à Jésus-Christ : Je vous aime ; mais : Vous savez, Seigneur, que je vous aime : comme s'il eût voulu lui dire : c'est à vous, Seigneur, d'en juger ; car vous êtes le scrutateur des cœurs. Peut-être me tromperais-je dans le jugement que je porterais du mien ; peut-être me flatterais-je d'avoir pour vous plus d'amour que je n'en ai ; peut-être présumerais-je de moi-même : mais vous en êtes le juge, et vous connaissez mes véritables sentiments. Aussi quand le Fils de Dieu l'interrogea de la sorte, ce ne fut pas tant pour éprouver son amour, par comparaison avec les autres apôtres, que pour éprouver son humilité ; car il n'ignorait pas que saint Pierre ne pouvait savoir quelles étaient les dispositions intérieures des apôtres, et par conséquent qu'il ne pouvait pas dire : Je vous aime plus qu'eux. Mais ce divin Maître voulut que

[1] Joan., xxi, 17.

Pierre fît voir son humilité, et qu'au lieu de dire comme autrefois : Quand tous les autres ne vous aimeraient pas, je vous aimerais ; il dit seulement : Je vous aime. Ah ! chrétiens, sans l'humilité, il n'y a point d'amour, ni de vraie charité ; et si l'amour de Dieu était mêlé d'orgueil, il cesserait d'être amour de Dieu, et dégénérerait dans un amour criminel de soi-même. C'est sur cette humilité que Jésus-Christ a établi la première de toutes les dignités ; c'est sur ce fondement que doivent être établies toutes les vertus.

Cependant notre saint apôtre s'attrista et il s'affligea, voyant que Jésus-Christ lui demandait jusqu'à trois fois : M'aimez-vous ? et pourquoi s'affligea-t-il ? C'est, répond saint Chrysostome, qu'il commença à se défier de soi-même ; c'est qu'il commença à douter si en effet il aimait autant Jésus-Christ qu'il prétendait l'aimer ; c'est qu'il commença à craindre que Jésus-Christ ne vît dans le fond de son cœur quelque disposition contraire à l'amour sincère qu'il se flattait d'avoir pour cet Homme-Dieu. Il se souvint de la prédiction que le Sauveur du monde lui avait faite dans une autre rencontre, en lui disant : Vous me renoncerez jusqu'à trois fois : ce qui était arrivé malgré ses protestations et ses résolutions ; et il craignit qu'il n'en arrivât ici de même, et que la demande du Fils de Dieu ne lui annonçât dans l'avenir une chute nouvelle et aussi funeste que la première. Voilà ce qui l'attrista et ce qui l'affligea : car, touché qu'il était de l'amour le plus solide pour Jésus-Christ, rien ne lui parut plus douloureux et plus affligeant que de n'être pas assuré de cet amour. N'aimer pas Jésus-Christ, c'est ce qu'il regarda comme le souverain mal, et le comble de tous les maux. Et d'être seulement soupçonné de n'aimer pas cet aimable Sauveur, ce fut pour lui un sujet de tristesse dont il se sentit presque accablé : *Contristatus Petrus* [1]. Ah ! Seigneur, lui dit-il, ne m'affligez pas jusqu'à ce point, que de me laisser dans un tel doute. Je crois vous aimer ; mais pour rendre mon amour plus certain, mettez-le à telle épreuve qu'il vous plaira. Le plus sensible témoignage de l'amour, c'est d'être prêt à mourir pour celui qu'on aime ; je veux bien passer par cette épreuve ; et déjà, dans la préparation de mon cœur, je donne ma vie pour vous : *Animam meam pro te ponam* [2]. Tirez-moi seulement, Seigneur, de cette cruelle incertitude où je suis, et du trouble où vous me jetez en me demandant si je vous aime. La mort me serait mille fois

[1] Joan., xxi, 17. — [2] Ibid., xiii, 37.

plus douce, et je mourrais tranquille, si je po vais compter que je vous aime et que vous m'aimez.

Il n'était pas possible que Jésus-Christ, qu avait admiré l'humilité du centenier et celle d la femme chananéenne, ne fût touché de l'humilité de son apôtre. Il exauça ses vœux ; et pour lui marquer combien il se tenait sûr de son amour, il le mit à la tête de tous les apôtres, il l'éleva au-dessus d'eux, il le distingua : tant il est vrai, chrétiens, que comme celui qui s'exalte lui-même, sera abaissé, celui, au contraire, qui s'abaisse, sera exalté. Quand saint Pierre présuma de lui-même, et qu'il se crut assez fort pour résister à la tentation, Dieu permit qu'il succombât, afin de lui faire connaître sa faiblesse ; mais quand il s'humilia, et que, dans une sainte défiance de ses propres sentiments, il n'osa faire fond sur son cœur, c'est alors que Dieu le plaça dans le plus haut rang, et que Jésus-Christ, par la plus éclatante distinction et sans nulle réserve, le fit dépositaire de ses droits et de sa puissance. Amour de saint Pierre, amour humble ; et, de plus, amour généreux, autre qualité bien remarquable.

Amour généreux, c'est-à-dire amour fervent, amour patient, amour héroïque, opposé à l'amour lâche, à l'amour timide, à l'amour faible et languissant que cet apôtre avait fait paraître. Amour fervent : de quel feu et de quelle ardeur était animé cet apôtre, quand i prêchait Jésus-Christ, quand il rendait hautement témoignage à Jésus-Christ, quand il formait et qu'il exécutait tant de saintes entreprises pour Jésus-Christ? Amour patient : que ne dut point souffrir cet apôtre au milieu de tant d'ennemis qu'il eut à combattre, e de tant d'obstacles qu'il eut à surmonter pour la propagation de l'Evangile de Jésus-Christ, et pour l'affermissement de son Eglise ? ni les courses fréquentes, ni les longs voyages, ni les veilles continuelles, ni les misères, ni les persécutions, ni les prisons, jamais rien put-il lasser son zèle et le rebuter ? Amour héroïque, en vertu duquel cet apôtre eut le courage et la force de s'exposer à la plus cruelle et la plus honteuse mort : vous me direz qu'il fut crucifié, et que la croix n'était plus un supplice ignominieux, puisque dans la personne de Jésus-Christ elle était plutôt devenue un sujet de gloire ; vous me direz que Jésus-Christ ayant subi lui-même ce genre de mort, les vrais disciples ne devaient plus le regarder comme un opprobre, mais comme un triomphe. J'en conviens ; mais c'est de là même que je tire une preuve incontestable de ma proposition ; car saint Pierre ne put envisager la croix comme le sujet de sa gloire, que parce qu'il aimait Jésus-Christ de l'amour le plus héroïque. Saint Pierre ne put désirer la croix, ne put soupirer après la croix, ne put aller chercher la croix, que parce qu'il fut transporté pour Jésus-Christ d'un amour sans bornes, et qu'il voulut lui en donner une marque, en lui rendant amour pour amour, sacrifice pour sacrifice. Saint Pierre ne put s'estimer heureux de mourir sur la croix comme Jésus-Christ, que parce que l'excès de son amour lui fit souhaiter d'être en tout semblable à cet Homme-Dieu, et même jusqu'à la mort, et à la mort de la croix.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, c'est sur le modèle du prince des apôtres que nous devons tous nous former : car nous avons tous la même obligation d'aimer Dieu et Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, et Dieu lui-même. Or notre amour pour Dieu, et pour le Fils de Dieu, est-ce un amour généreux comme celui de saint Pierre, c'est-à-dire est-ce un amour fervent? est-ce un amour patient ? est-ce un amour héroïque ? Prenez garde : est-ce un amour fervent? mais qu'avons-nous fait jusqu'à présent pour Dieu, et que faisons-nous ? Peut-être appelons-nous amour de Dieu, certains discours vagues et sans fruit : car telle est l'illusion ordinaire de s'en tenir à de spécieuses paroles qui ne coûtent rien, et qui dans la pratique ne vont à rien. Peut-être prenons-nous pour amour de Dieu certains sentiments dont le cœur est quelquefois touché, mais sans effet. Autre erreur encore plus subtile et plus dangereuse : on compte pour beaucoup quelques mouvements affectueux dont l'âme se sent remuée et attendrie ; mais si les œuvres manquent, si l'on mène une vie tranquille et oisive, si, dès qu'il faut agir, qu'il faut prier, qu'il faut soulager les pauvres, qu'il faut visiter les hôpitaux, les prisons, qu'il faut vaquer aux exercices de la religion, on devient lâche et paresseux, que servent alors les plu beaux sentiments, et de quel prix peuvent-ils être devant Dieu? Est-ce un amour patient? mais qu'avons-nous souffert jusqu'à présent pour Dieu, et que voulons-nous souffrir ? une faible violence qu'il y a à se faire, une légère contradiction qu'il y a à soutenir, n'est-ce pas assez pour déconcerter toute notre piété, et pour éteindre tout le feu de ce prétendu amour de Dieu, qui paraissait à certaines heures si vif et si animé ? On suit Jésus-Christ jusqu'à la cène, mais on l'abandonne au Calvaire ; on aime Dieu, ou l'on croit l'aimer, et cependant on ne

voudrait pas se gêner pour lui dans la moindre rencontre, se refuser pour lui le moindre plaisir, sacrifier pour lui le moindre intérêt. Est-ce un amour héroïque? car il doit être tel, pour être un véritable amour de Dieu; et s'il n'est pas assez fort, assez efficace pour me disposer à verser mon sang en certaines occasions, et à donner ma vie pour Dieu, ce n'est plus un amour de Dieu. Or, de bonne foi, mes chers auditeurs, peut-on penser que nous soyons dans une pareille disposition, quand on nous voit céder si aisément aux premiers obstacles qui se présentent, et nous rendre, lorsqu'il est question du service de notre Dieu, à des difficultés que nous surmontons tous les jours pour le monde? Si donc Jésus-Christ nous faisait aujourd'hui la même demande qu'il fit à saint Pierre: *Amas me?* M'aimez-vous? pourrions-nous lui répondre: Oui, Seigneur, je vous aime, et vous le savez: *Domine, tu scis, quia amo te* [1]? Si nous osions le dire, nos œuvres ne nous démentiraient-elles pas? Cependant, sans l'amour de Dieu et de Jésus-Christ, Homme-Dieu et notre espérance, que pouvons-nous être autre chose devant Dieu que des anathèmes et des sujets de malédiction? Ah! chrétiens, ranimons dans nos cœurs ce saint amour; et si nous ne l'avons pas, ne cessons point de le demander à Dieu. Servons-nous de notre foi pour l'exciter davantage et pour le rendre plus ardent; et, par un heureux retour, cette charité divine servira à vivifier notre foi et à la rendre plus agissante. Pour l'un et pour l'autre, employons auprès de Dieu l'intercession du glorieux apôtre dont nous solennisons la fête: c'est le patron de tous les fidèles, puisqu'il est le chef de toute l'Église; et c'est en particulier le vôtre dans cette église, où il est spécialement honoré. En lui adressant nos prières, travaillons à imiter ses vertus, pour avoir part à sa gloire dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

[1] Joan., XXI, 16.

DEUXIÈME SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

SUR L'OBÉISSANCE A L'ÉGLISE.

ANALYSE.

Sujet. *Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

C'est à cette Eglise dont Pierre a été le fondement, que nous devons notre obéissance et une parfaite soumission.

Division. Nous devons à l'Eglise une double obéissance : l'obéissance de l'esprit, pour croire les vérités qu'elle nous propose: première partie ; l'obéissance du cœur, pour suivre les lois qu'elle nous impose, deuxième partie.

Première partie. Obéissance de l'esprit, pour croire les vérités que l'Eglise nous propose. Elle est la dépositaire, l'organe et l'interprète de la vérité. C'est à elle à nous mettre en main le sacré dépôt de la parole de Dieu, et à nous l'expliquer ; elle a pour cela un pouvoir qu'elle a reçu du Fils de Dieu. Or, elle ne peut user de ce pouvoir qu'autant que nous sommes obligés de nous soumettre à ses décisions et de la croire. Ce qui faisait dire à saint Augustin qu'il ne croirait pas à l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise ne l'y engageait. En effet, sans cette autorité de l'Eglise, il n'y aurait plus de règle fixe et certaine pour connaître le vrai sens de l'Evangile.

Maxime de saint Augustin, sans laquelle on ne peut conserver dans l'Eglise de Dieu ni la paix, ni l'ordre, ni l'unité de la doctrine, ni l'humilité de l'esprit. Maxime si nécessaire, que l'Eglise protestante elle-même en a reconnu la nécessité. Maxime qui présuppose l'infaillibilité de l'Eglise, et d'où suit toujours l'obligation indispensable de lui obéir.

Quatre choses sur cette obéissance de l'entendement. 1° C'est, à proprement parler, cette obéissance qui nous unit à l'Eglise, et qui nous fait membres de son corps : exemple de Tertullien. 2° Sans cette obéissance, il ne sert à rien d'être extérieurement dans le corps de l'Eglise ; car l'extérieur de la profession et du culte n'est point ce qui nous lie à l'Eglise : exemple des donatistes. 3° Cette obéissance a été de tout temps l'épreuve à quoi l'on a distingué les vrais fidèles : exemple des saints Pères, et en particulier de saint Jérôme. 4° Cette obéissance doit être une obéissance pratique, et non de paroles seulement. Voilà sur quoi nous serons jugés de Dieu. En vain aurons-nous pratiqué de bonnes œuvres, et marché dans la voie étroite: sans la soumission à l'Eglise, nos œuvres sont inutiles ; et l'on peut même dire que, pour certains esprits, la voie étroite est en partie de renoncer à leurs sentiments pour prendre ceux de l'Eglise. Il est vrai que l'Eglise est gouvernée par des hommes; mais elle n'en est pas moins infaillible, puisque ces hommes sont conduits par l'Esprit de Dieu.

Deuxième partie. Obéissance du cœur, pour suivre les lois que l'Eglise nous impose. 1° L'Eglise est notre mère, donc elle a droit de nous commander ; 2° ce qu'elle nous commande est d'une obligation étroite et rigoureuse ; 3° nous ne pouvons violer ses commandements, sans violer un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu ; 4° la témérité avec laquelle nous transgressons les préceptes de l'Eglise, ne procède souvent que d'un fonds de libertinage.

1° L'Eglise est notre mère, donc elle a droit de nous commander. La vérité de cette conséquence se découvre d'elle-même

Il n'y a eu que les hérétiques qui n'aient pas reconnu sur cela le pouvoir de l'Eglise, par une prévention d'esprit ; et il n'y a que les mauvais catholiques qui, le reconnaissant, refusent de s'y soumettre par une dépravation de cœur.

2° Ce que l'Eglise nous commande est d'une obligation étroite et rigoureuse. Il faut bien que cela soit, puisque les ordres d'un père obligent un fils, sous peine de péché ; puisque Jésus-Christ veut qu'on tienne pour païen et pour publicain celui qui n'obéit pas à l'Eglise; puisque le même Sauveur a donné pouvoir à son Eglise de nous excommunier, lorsque nous lui sommes rebelles. Ainsi en particulier saint Augustin a-t-il parlé du jeûne de précepte. D'autant plus criminels quand nous désobéissons à cette mère, qu'elle ne nous commande rien que de raisonnable.

3° Nous ne pouvons violer les commandements de l'Eglise, sans violer un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu : car Dieu, dans sa loi, nous commande d'obéir à l'Eglise.

4° La témérité avec laquelle nous transgressons les préceptes de l'Eglise, ne procède souvent que d'un fonds de libertinage. Ceci ne regarde point ceux qui ont eu le malheur de naître dans l'hérésie, mais les catholiques. Quel autre esprit qu'un esprit de libertinage peut les porter à violer des préceptes dont la pratique demande si peu d'efforts, et que l'Eglise a pris tant de soin de proportionner à notre faiblesse ? Honorons notre religion, en honorant l'Eglise ; édifions nos frères nouvellement convertis, et soutenons par nos bons exemples ce que la grâce a fait en eux.

Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.

Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. (*Saint Matthieu*, chap. XVI, 18.)

Ce sont, en peu de paroles, deux grands éloges tout à la fois prononcés par la bouche de Jésus-Christ, l'un en faveur de saint Pierre, le prince des apôtres, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, et l'autre en faveur de l'Eglise. Saint Pierre est le fondement sur qui l'Eglise a été bâtie, et sur qui elle subsiste : voilà l'abrégé de toutes ses grandeurs. L'Eglise est un édifice spirituel, dont la solidité et la fermeté sont à l'épreuve de tous les efforts de l'enfer : voilà tout ce qui se peut dire de plus avantageux et de plus glorieux pour elle. Jésus-Christ ne sépare point ces deux choses, parce que ces deux choses sont renfermées l'une dans l'autre. La gloire de saint Pierre vient de ce que l'Eglise est fondée sur lui, et la force de l'Eglise vient de ce qu'elle est fondée sur saint Pierre ; c'est l'Eglise qui honore saint Pierre ; et c'est saint Pierre qui soutient l'Eglise : car encore une fois, chrétiens, voilà proprement le mystère de ces paroles du Fils de Dieu, que j'ai prises pour mon texte : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* Ce serait trop entreprendre, que d'embrasser ces deux sujets dans un seul discours ; ainsi je me borne à vous parler de l'Eglise, et en particulier de l'obéissance que nous lui devons : matière d'une extrême conséquence, et l'une des plus importantes qu'un prédicateur puisse traiter dans la chaire. Car l'Eglise, chrétiens, est l'épouse de Jésus-Christ, et Jésus-Christ veut que son épouse soit écoutée, qu'elle soit obéie, et qu'on ait recours à elle comme à l'oracle ; c'est cette Sion d'où sort la loi, et cette Jérusalem d'où la parole de Dieu est annoncée. Marie même, toute mère de Dieu qu'elle était, s'est glorifiée de ce titre de fille de l'Eglise. Avant que d'expliquer mon dessein, adressons-nous à cette vierge si fidèle, et disons-lui : *Ave, Maria.*

Pour entrer dans le dessein de ce discours, je trouve que l'Eglise exerce envers les fidèles deux fonctions différentes ; elle les instruit, et elle les gouverne : elle les instruit par les vérités qu'elle leur propose, et elle les gouverne par les commandements qu'elle leur fait : elle les instruit en leur apprenant ce qu'elle a appris elle-même du Fils de Dieu, son époux, et elle les gouverne en leur prescrivant des lois. Le Sauveur des hommes lui a donc donné deux sortes de pouvoirs : l'un d'enseigner de sa part, et l'autre de commander ; l'un pour nous dire : Croyez ceci, et l'autre pour nous dire : Faites cela. Or, sur ces deux pouvoirs qui conviennent à l'Eglise, je fonde l'obligation de deux sortes d'obéissance qui lui sont dues, dont la première est une obéissance de l'esprit, et la seconde une obéissance du cœur. Nous lui devons l'obéissance de l'esprit, parce qu'elle nous propose les vérités de la foi, c'est le premier point ; et nous lui devons l'obéissance du cœur, parce qu'elle nous impose des lois et des préceptes pour le règlement de notre vie, c'est le second point. Parce qu'elle a droit de nous dire : Croyez ceci, Dieu nous oblige d'avoir pour elle une parfaite soumission d'esprit ; et parce qu'elle a droit de nous dire : Faites cela, Dieu veut que nous lui obéissions avec une entière soumission de cœur. Plût au Ciel, mes chers auditeurs, que nous fussions bien persuadés de ces deux devoirs ! Je dis persuadés dans la pratique ; car dans la spéculation nous n'en doutons pas, et nous sommes trop catholiques pour former là-dessus quelque difficulté. Mais je voudrais sur cela même que nous eussions dans toute notre conduite un zèle proportionné aux lumières que Dieu nous a données. Car voici en deux mots toute la perfection d'un homme chrétien, en qualité d'enfant de l'Eglise : d'avoir un esprit docile et soumis pour tout ce que l'Eglise nous

enseigne, et d'avoir une volonté prompte et agissante pour tout ce que l'Eglise nous ordonne : c'est à quoi je vais vous exciter, et ce qui fera tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Tel est, chrétiens, l'ordre de la Providence, et il faut que nous convenions que la raison même le demandait ainsi : c'est à l'Eglise de nous proposer les vérités de la foi, et c'est à nous de les recevoir et de nous y soumettre. Pourquoi cette dépendance où nous sommes de l'Eglise, quand il s'agit de la foi divine ? parce que Dieu, dit saint Cyprien, a établi l'Eglise pour être la dépositaire, l'organe, et, s'il est besoin, l'interprète des vérités qu'il nous a révélées. La dépositaire, pour nous les conserver ; l'organe, pour nous les annoncer ; et, quand il est nécessaire, l'interprète, pour nous les expliquer. Or, reconnaître dans l'Eglise ces trois qualités, comme nous les reconnaissons, et acquiescer ensuite, avec docilité et soumission d'esprit, à ce qu'elle nous propose comme révélé de Dieu, c'est ce que j'appelle rendre à l'Eglise l'obéissance la plus parfaite dont nous soyons capables, qui est l'obéissance de l'entendement.

Je sais, mes chers auditeurs (ne perdez pas, s'il vous plaît, cette remarque), je sais qu'à parler proprement et exactement, la parole de l'Eglise n'est point la parole de Dieu ; mais je dis que c'est à l'Eglise de nous mettre en main ce précieux dépôt de la parole de Dieu ; je dis que c'est à l'Eglise de nous déterminer en quel sens il faut entendre cette parole de Dieu ; parce qu'il n'est pas juste qu'un particulier s'en fasse l'arbitre, beaucoup moins que des choses aussi importantes et aussi essentielles que celles-là dépendent, sans distinction, du discernement d'un chacun et de son jugement. N'entrez-vous pas déjà dans ma pensée ? Et parce que nous n'avons que deux sources de la parole de Dieu ou de la révélation de Dieu, l'une qui est l'Ecriture, et l'autre la tradition, je dis que c'est à l'Eglise de nous garantir premièrement, et puis de nous expliquer l'Ecriture ; je dis que c'est à l'Eglise de nous rendre témoignage et de nous assurer de la tradition ; je dis qu'elle a pour cela un pouvoir et une autorité qu'elle a reçue du Fils de Dieu, et que ce pouvoir n'a été donné qu'à elle. Or l'Eglise ne peut user de ce pouvoir qu'autant que nous sommes obligés de lui obéir ; et puisque ce pouvoir n'a été donné qu'à elle, c'est à elle, et non point à d'autres, que nous devons nous attacher ; à elle singulièrement et uniquement que nous devons nous soumettre en tout ce qui regarde l'exercice de ce pouvoir, c'est-à-dire dans les contestations qui peuvent naître sur les matières de la foi, dans les doutes particuliers que nous formons quelquefois, et dont notre raison est troublée, sur certains points de religion ; dans les difficultés qui se présentent, et qui sont même inévitables, ou sur l'obscurité de la tradition, ou sur l'intelligence de l'Ecriture ; de sorte qu'en tout cela l'Eglise soit notre oracle, et que sa décision nous serve de règle, mais de règle absolue et souveraine, parce que c'est elle, selon l'Apôtre, qui est la colonne et le soutien de la vérité : *Columna et firmamentum veritatis* [1]. Voilà ce que je dis, chrétiens, et ce que je prétends, avec saint Jérôme, être le grand principe de sagesse pour tout homme qui veut vivre dans la possession d'une foi tranquille et paisible ; disons mieux, d'une foi solide et prudente, puisque c'est ainsi que les premiers hommes du christianisme l'ont toujours entendu et l'ont toujours pratiqué.

De là vient que saint Augustin, qui, sans contredit, fut l'esprit du monde le plus éclairé, et qui eût pu, avec plus de droit, juger des choses par ses propres lumières, protestait hautement qu'il n'aurait pas même cru à l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise ne l'y eût engagé : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.* Parole qui mille fois a confondu l'orgueil de l'hérésie, et qui de nos jours a servi de puissant motif à la conversion d'une infinité d'âmes élues, que Dieu a tirées du schisme et de l'erreur, pour faire paraître en elles les richesses de sa miséricorde et de sa grâce. Non pas, dit le savant Guillaume de Paris, que saint Augustin n'eût pour l'Evangile tout le respect et toute la vénération nécessaire ; mais parce que cet incomparable docteur était convaincu qu'il n'y avait point d'autre Evangile dans l'Eglise de Dieu que celui dont l'Eglise de Dieu nous répondait, et dont nous pouvions être sûrs, comme l'ayant reçu par elle. C'est pour cela qu'il ne déférait à l'Evangile, qu'à proportion de sa déférence pour l'Eglise même : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.* Et il avait raison. Car, sans ce témoignage de l'Eglise, qui m'a dit que ce livre que je reconnais, et que j'appelle l'Evangile, est en effet l'Evangile de Jésus-Christ ? qui m'a dit que la version que je lis, et qui sous le nom de Vulgate passe aujourd'hui pour authentique, est une version pure et conforme au texte original ? qui m'a dit qu'en

[1] I Tim., III, 15.

mille endroits où le sens en paraît obscur, il doit être entendu d'une façon, et non pas d'une autre ? Combien de libertins et de mondains ont abusé de l'Evangile, le prenant, tout divin qu'il est, dans des sens erronés et extravagants? combien d'hérésiarques et de novateurs l'ont corrompu jusqu'à s'en faire à eux-mêmes un sujet de ruine, après en avoir fait aux autres un sujet de division et de scandale? Combien d'imposteurs et de fourbes, dès la naissance même du christianisme, ont débité de faux évangiles, qu'ils ont supposés pour vrais, et combien de versions du vrai, non-seulement infidèles, mais empoisonnées, le siècle de Luther et de Calvin a-t-il répandues dans le monde? N'est-ce pas l'Evangile mal interprété, mal expliqué, mal traduit, qui a engendré toutes les sectes? s'est-il jamais élevé une hérésie qui n'ait prétendu avoir l'Evangile pour soi? Moi donc, qui n'ai été contemporain, ni de Jésus-Christ, ni des évangélistes, et à qui cet Homme-Dieu n'a pas immédiatement parlé, en sorte que j'en puisse juger par ce que j'ai ouï ou par ce que j'ai vu, comment me conduirai-je? M'en rapporterai-je à mes lumières, à mes conjectures? j'aurai donc plus de présomption que saint Augustin, qui n'a pas voulu s'en rapporter aux siennes! En consulterai-je un plus habile et plus intelligent que moi? il faudra donc qu'il le soit plus que saint Augustin même, et c'est ce que je ne trouverai pas. M'en tiendrai-je à l'incertitude? il n'y aura donc plus pour moi d'Evangile, puisqu'en fait d'Evangile même, je n'aurai plus rien d'assuré sur quoi je puisse faire fond. Le seul parti qui me reste, mais qui seul me met à couvert de tous ces inconvénients, c'est que je m'adresse à l'Eglise, à qui ce trésor de l'Evangile fut confié par Jésus-Christ, et pour laquelle le Fils unique de Dieu a demandé que sa foi ne manquât jamais; que j'aie, dis-je, recours à elle, et qu'à l'exemple de saint Augustin, je l'écoute, parce qu'elle est spécialement inspirée du Saint-Esprit, et qu'elle a un don d'infaillibilité que Dieu lui a promis, et qu'il n'a promis à nul autre : or, cette nécessité où je suis réduit de recourir à l'Eglise et de l'écouter, est la preuve invincible de l'obéissance et de la soumission d'esprit que je lui dois; et c'est ce que saint Augustin m'a fait comprendre par cette maxime : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.*

Maxime de saint Augustin, sans laquelle on ne peut conserver dans l'Eglise de Dieu ni la paix, ni l'ordre, ni l'unité de la doctrine, ni l'humilité de l'esprit. La paix, puisque sans cela les contestations y seraient éternelles : je dis les contestations sur l'Ecriture et sur le sens de l'Ecriture; l'Ecriture toute seule ne les finissant pas, au contraire, en étant elle-même le sujet, et n'y ayant plus d'ailleurs d'autorité à laquelle on fût obligé de se soumettre, plus de tribunal dont on n'appelât, plus de jugement qu'on ne fût en droit de rejeter, plus de résolution à laquelle on dût s'arrêter. L'unité de la doctrine, puisque l'Ecriture, expliquée non plus par l'Eglise, mais selon l'esprit intérieur et particulier d'un chacun, pourrait produire autant de sectes et autant de religions qu'il y aurait d'hommes dans le monde : car vous savez, mes frères, si ce que je dis n'est pas ce que l'expérience nous apprend; et vous n'avez qu'à voir l'état où en est aujourd'hui le christianisme, par la multiplicité des sociétés qui le partagent, ou, pour mieux dire, qui le déchirent et qui le défigurent, pour juger si l'Ecriture, expliquée selon cet esprit particulier, est un moyen propre à conserver l'unité de la foi ; et si, pour maintenir cette unité, ou pour la rétablir, il n'en faut pas enfin revenir à l'Ecriture expliquée par l'Eglise. L'humilité de l'esprit, puisqu'il n'y aurait point de chrétien, quelque simple et quelque ignorant qu'il fût, qui n'eût droit de croire que l'Ecriture, expliquée par lui, serait une règle plus infaillible que l'Ecriture expliquée par l'Eglise, et qu'il pourrait seul mieux entendre l'Ecriture que ne l'entend toute l'Eglise : proposition qui vous surprend et qui vous fait peut-être horreur, mais que les protestants les plus habiles ont soutenue et soutiennent encore, conséquemment à leurs principes. L'ordre, puisqu'il n'y aurait plus dans le monde chrétien ni subordination, ni dépendance; que le dépôt de la science de l'Ecriture n'appartiendrait plus aux pasteurs; que ce ne serait plus de leur bouche, comme disait le Seigneur, qu'il faudrait recevoir la connaissance de la loi, et que chacun, sans caractère, sans titre, sans distinction, s'en faisant le juge, l'Eglise de Dieu ne serait plus qu'une Babylone.

Maxime de saint Augustin si nécessaire, que l'Eglise protestante elle-même en a enfin reconnu la nécessité; et que, par une Providence singulière, oubliant ou abandonnant ses propres principes, elle s'est vue obligée et comme forcée de pratiquer ce qu'elle avait condamné. Car qu'ont fait les ministres et les pasteurs de l'Eglise protestante, quand il s'est élevé parmi eux des contestations dangereuses et des divisions sur le sujet de la parole de Dieu ? Ont-ils permis à toute personne de s'en tenir à la na-

role de Dieu, expliquée indépendamment de leur Eglise; et n'ont-ils pas exigé de leurs disciples que, renonçant à tout esprit particulier, ils reçussent cette parole de Dieu expliquée dans le sens et de la manière que leur Eglise leur proposait? Persuadés que, pour maintenir leur Eglise, il fallait un jugement définitif, ne se sont-ils pas soumis à celui du synode national? n'ont-ils pas fait pour cela ce serment si solennel, par lequel ils s'y engageaient devant Dieu; et n'ont-ils pas ensuite prétendu pouvoir excommunier ceux qui refuseraient de se conformer à cette règle? Quand ils en ont trouvé d'opiniâtres et de résolus à suivre la parole de Dieu expliquée par eux-mêmes, plutôt que la même parole expliquée par leur Eglise, ne les ont-ils pas traités de schismatiques? ne leur ont-ils pas dit anathème, et ne les ont-ils pas retranchés de leur société, qu'ils soutenaient être l'Eglise de Dieu? conduite que je défie à l'Eglise protestante de concilier jamais avec sa confession de foi : car si, comme elle le prétendait, la règle de la foi était la parole de Dieu toute seule, expliquée selon l'esprit intérieur et sans aucune dépendance du jugement de l'Eglise, en quoi avaient manqué ces malheureux qu'elle punissait si rigoureusement? de quoi les accusait-on, et quel crime leur imputait-on? qu'avaient-ils fait que ce que leur confession de foi non-seulement leur permettait de faire, mais les obligeait à faire ? par où s'étaient-ils attiré l'excommunication et la censure, et que pouvait-on leur reprocher, sinon de s'en être tenus précisément à ce qu'on leur avait enseigné ?

Maxime de saint Augustin, qui présuppose l'infaillibilité de l'Eglise. Et a-t-on pu jamais douter que l'Eglise de Jésus-Christ ne fût et ne dût être infaillible? Oui, mes frères, on en a douté : et qui ? l'Eglise protestante. Non-seulement elle en a douté, mais elle a cru positivement, jusqu'à en faire un article de sa confession de foi, que la vraie Eglise de Jésus-Christ n'avait point ce don d'infaillibilité; qu'elle était sujette à l'erreur, qu'elle pouvait tomber en ruine, qu'elle y était en effet tombée ; que n'étant qu'une assemblée d'hommes, quoique vraie Eglise d'ailleurs, elle pouvait errer dans la foi. Ainsi l'Eglise protestante le tient encore aujourd'hui : or par là, mes frères, permettez-moi de vous le dire pour votre instruction et pour votre consolation, par là elle reconnaît deux choses : l'une qu'elle pouvait donc vous tromper et se tromper elle-même quand elle vous séparait de nous (car je parle à vous qui en avez été séparés); l'autre, qu'il est donc évident qu'elle n'est point cette vraie Eglise dont saint Augustin disait : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.* Car toute Eglise qui avoue qu'elle s'est pu tromper et qu'elle a pu tromper les autres; toute Eglise qui a dit à ses enfants : Ne vous fiez pas absolument à moi, j'ai pu vous séduire, en vous donnant pour l'Ecriture ce qui ne l'est pas, et pour vrai sens de l'Ecriture ce qui est le faux ; toute Eglise qui tient ce langage n'est point celle dont l'Ecriture nous donne l'idée, n'est point celle que saint Augustin avait en vue, et sans l'autorité de laquelle il n'aurait point cru à l'Evangile même ; toute Eglise qui confesse qu'elle peut être le soutien de l'erreur, confesse qu'elle n'est plus le soutien de la vérité. Or l'Eglise protestante avoue tout cela, et elle ne peut pas se plaindre de la peinture que je fais ici d'elle, puisque c'est d'elle que je la tire, et que tout cela, en termes exprès, est le fond de sa doctrine et de sa créance. Ceux qui en sont instruits savent que je n'y ajoute rien ; et Dieu, témoin de ma sincérité, sait combien j'aurais en horreur le moindre déguisement, surtout dans un point de cette importance. Si j'ai altéré les choses en les rapportant, confondez-moi ; mais si j'ai dit la vérité, bénissez Dieu de vous avoir fait comprendre ce que peut-être vous n'aviez jamais compris; et dites désormais comme nous, après saint Augustin : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.*

Aussi saint Grégoire, pape, parlant des quatre premiers conciles qui avaient représenté l'Eglise universelle, disait, sans crainte d'exagérer, qu'il les révérait comme les quatre livres de l'Evangile ; c'est l'experssion dont il se servait : *Sicut sancti Evangelii quatuor libros, sic quatuor concilia suscipere ac venerari me fateor.* Non pas qu'il crût que les décisions de ces quatre premiers conciles fussent de nouvelles révélations que Dieu eût faites à son Eglise, il était trop instruit pour l'entendre de la sorte ; mais parce qu'il était persuadé que l'Eglise, dans ces premiers conciles, reconnus et tenus pour œcuméniques, avait éclairci et développé aux fidèles des révélations de Dieu qui jusqu'alors ne leur avaient pas été à tous si distinctement connues, bien qu'elles fussent en substance comprises dans l'Evangile et dans les livres sacrés. Quoi qu'il en soit, chrétiens, je dis de cette obéissance et de cette soumission d'esprit dont nous sommes redevables à l'Eglise, quatre choses capables, ce me semble, de nous toucher, pour peu que nous ayons d'attachement à la vraie religion. Ceci mérite vos réflexions.

Car premièrement, nous devons faire état que cette obéissance à l'Eglise, quand il s'agit des vérités de la foi, est proprement ce qui nous unit à elle, ce qui nous fait membres de son corps, ce qui nous anime de son esprit, et en vertu de quoi nous pouvons nous glorifier d'être ses légitimes enfants. Et voici la preuve qu'en apporte le docteur angélique saint Thomas : Parce qu'il est certain, dit-il, que nous ne sommes incorporés à l'Eglise que par la foi : or, il ne peut y avoir de foi sans cette obéissance dont il est ici question. Et en effet, pour croire, il faut se soumettre, non-seulement à la parole et à la révélation de Dieu (prenez garde, s'il vous plaît), mais à toutes les règles par où cette parole et cette révélation de Dieu nous est appliquée. Or, quelle est la règle vivante qui nous l'applique? c'est l'Eglise. Otez donc cette obéissance à l'Eglise dans les points de la foi, dès là nous faisons avec elle comme une espèce de divorce; dès là elle cesse d'être notre mère, et dès là nous cessons d'être ses enfants. Quelque mérite que nous eussions d'ailleurs, quelque sainteté qui parût en nous, quelque abondance de lumières que Dieu nous eût communiquée, fussions-nous inspirés comme les prophètes et éclairés comme les anges; dès que nous n'avons pas cette soumission de l'esprit que requiert l'Eglise dans ceux qui lui appartiennent, nous cessons de lui appartenir. Et c'est, chrétienne compagnie, le sort malheureux que les Pères ont si souvent déploré dans de grands hommes qui s'étaient là-dessus oubliés eux-mêmes, et dont les chutes, comme nous savons, ont été aussi terribles qu'éclatantes. C'est ce que saint Jérôme déplorait dans Tertullien, l'un des plus rares génies qu'il y ait eu jamais, mais dont la mémoire sera éternellement flétrie, pour n'avoir pas su captiver son esprit, et le réduire en servitude. Vous m'opposez, disait saint Jérôme, le sentiment de Tertullien, contraire à ce que nous croyons; et moi je vous réponds avec douleur que Tertullien, pour n'avoir pas soumis ses sentiments aux sentiments de l'Eglise, n'est pas un homme de l'Eglise, et que l'Eglise ne le compte point au nombre des siens : *De Tertulliano nihil amplius dico, nisi Ecclesiæ hominem non fuisse.* Censure plus rigoureuse mille fois et plus infamante que je ne puis vous l'exprimer : n'être plus sujet, n'être plus enfant, n'être plus membre de l'Eglise. Or, c'est à quoi l'esprit d'orgueil et son obstination l'avaient réduit. Mais Tertullien, me direz-vous, passait pour être l'oracle de son siècle, c'était un prodige de science; et quand saint Cyprien parlait de lui, il ne dédaignait pas de l'appeler son maître et son docteur : *Da magistrum.* Il est vrai, chrétiens; mais avec cela Tertullien n'était plus censé de l'Eglise; et il aurait mieux valu pour lui qu'il eût été un humble disciple de l'Eglise, que d'être le maître de saint Cyprien, et le maître de tous les maîtres de la terre : *De Tertulliano nihil amplius dico, nisi Ecclesiæ hominem non fuisse.* Mais il avait un zèle extrême pour la réformation des mœurs; il était austère dans sa vie, ennemi déclaré des relâchements, et jamais personne ne porta plus hautement que lui la sévérité de l'Evangile : j'en conviens avec saint Jérôme; mais malgré tout cela, il était réprouvé de l'Eglise; car on peut être réprouvé de l'Eglise, et être tout cela; et tout cela même, par l'abus que l'on en peut faire, peut contribuer à cette réprobation, et c'est ce qui est arrivé à Tertullien, puisqu'il est évident que l'austérité de sa morale, poussée jusqu'à l'erreur, et soutenue au préjudice de l'obéissance qu'il devait à l'Eglise, est ce qui l'en a séparé, et qui l'a fait tomber dans l'hérésie : *De Tertulliano nihil amplius dico, nisi Ecclesiæ hominem non fuisse.* Or quel égarement, chrétiens, ou plutôt quel abandon de Dieu, de s'exposer à perdre cette glorieuse qualité d'enfant de l'Eglise, pour ne vouloir pas s'assujettir à cet aimable joug qu'elle nous impose, et que notre propre intérêt nous engage à embrasser! Cependant voilà le désordre de l'esprit humain, toujours contraire à son bonheur aussi bien qu'à ses devoirs; et c'est la tentation dangereuse dont l'humilité seule de la foi peut nous garantir.

Secondement, il nous servirait de peu que nous fussions extérieurement dans le corps de l'Eglise, et que nous eussions en apparence toutes les marques de sa communion, si cet esprit d'obéissance et de docilité venait à nous manquer : pourquoi? parce que l'extérieur de la profession et du culte n'est point dans le fond ce qui nous lie à l'Eglise, ni ce qui nous fait enfants de l'Eglise. Ce qui nous lie à l'Eglise, c'est l'intérieure disposition d'un esprit soumis à tout ce qu'elle nous enseigne, et à tout ce que l'Esprit de Dieu veut nous enseigner par elle. J'aurais donc beau faire au dehors ce que font les enfants de l'Eglise, c'est-à-dire participer aux sacrements de l'Eglise, assister au sacrifice de la messe, entrer dans tous les exercices de piété qui se pratiquent dans l'Eglise; si je n'avais cette soumission intérieure, qui est la partie principale et substantielle de ma reli-

gion, il est toujours hors de doute que je serais au moins devant Dieu, retranché du corps de l'Eglise, et que je n'aurais plus la foi. Et c'est ce que saint Augustin observait si bien dans la conduite de certains donatistes déguisés, qui, sages et prudents selon le monde, mais schismatiques dans le cœur, affectaient de paraître unis à la société des fidèles, tandis que les autres, plus violents et plus passionnés, s'en tenaient séparés ouvertement. Car, ne vous y trompez pas, mes frères, disait saint Augustin, soit que ces ennemis de la charité et de la paix aient levé le masque, soit qu'ils soient cachés parmi nous, ce sont également de faux chrétiens, et même des antechrists. C'est ainsi qu'il les appelait, n'estimant pas que ce terme fût trop fort pour des hommes qui troublaient l'unité, et qui jetaient dans la confusion l'Eglise de Jésus-Christ : *Hujus charitatis inimici, sive aperte foris sunt, sive intus esse videntur, pseudo-christiani sunt et antichristi.* Mais ce n'est pas tout : un chrétien de ce caractère était-il alors du corps de l'Eglise? Il en était, répond saint Augustin, et il n'en était pas : il en était en apparence et aux yeux des hommes, et il n'en était pas devant Dieu, ni en vérité : il en était à l'extérieur, parce qu'il semblait se conformer à la créance de l'Eglise ; mais il n'en était pas réellement, parce qu'il ne s'y conformait pas selon l'esprit. Il suffirait donc, pour n'être plus, selon Dieu, du corps de l'Eglise, d'avoir cette opposition volontaire, quoique secrète, aux vérités qu'elle nous propose ? Oui, mes chers auditeurs, et c'est ce qui me fait trembler pour je ne sais combien d'esprits prétendus forts, qui, sans y penser et même sans en être touchés, sont aujourd'hui dans ce désordre. S'ils savaient que cela seul peut aller jusqu'à détruire en eux l'habitude de la foi, et qu'étant tels, ils ne sont plus les membres vivants de l'Eglise, peut-être gémiraient-ils, et peut-être auraient-ils horreur de leur état. N'était-il pas du zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, de leur en faire voir la conséquence?

En troisième lieu, c'est cet attachement à l'Eglise, en matière de foi, qui de tout temps a été la pierre de touche par où l'on a éprouvé les vrais fidèles, et la marque essentielle et infaillible qui les a distingués. Car voilà le sens de cette parole si étonnante de l'Apôtre, qu'il fallait qu'il y eût des hérésies : *Oportet et hæreses esse*[1], pourquoi ? afin qu'on découvrît par là ceux qui étaient solidement à Dieu ; comme dans un royaume (c'est l'excellente comparaison qu'ajoute saint Jérôme sur ce passage) les factions et les guerres civiles servent à éprouver et à faire discerner les vrais sujets : *Oportet et hæreses esse, ut et qui probati sunt, manifesti fiant in vobis.* Mais n'était-ce pas assez que les vrais fidèles fussent reconnus de Dieu ; et ce discernement qui s'en fait par l'hérésie, était-ce une chose si importante, que pour cela même l'hérésie fût nécessaire ? Oui, mes frères, dit saint Paul, elle était nécessaire pour cela : c'est-à-dire que Dieu ne se contente pas d'être sûr de votre foi, mais qu'il veut que l'Eglise en reçoive des témoignages. Or elle ne reçoit jamais un témoignage plus authentique de notre foi, que lorsque, détestant toute erreur, nous nous attachons à elle, et qu'au lieu de nous laisser corrompre par la vanité, par la curiosité, par la nouveauté, nous tenons ferme pour la vérité dont elle nous a mis en possession. C'est de là que ces grands saints que nous appelons les Pères de l'Eglise, mais qui n'ont mérité d'en être les Pères que parce qu'ils en ont été les humbles enfants, se faisaient un point de conscience et de religion, un point de sagesse chrétienne, de s'attacher à l'Eglise dans toutes les révolutions et tous les troubles que la diversité des sectes produisait ; et parce qu'ils considéraient l'Eglise romaine comme le chef de toutes les Eglises du monde, comme le centre de l'unité, comme celle où il fallait que les brèches de la foi fussent réparées, selon les termes de saint Cyprien ; aussi avaient-ils pour elle des sentiments si respectueux et un dévouement si parfait. Je vois, disait saint Jérôme, les agitations et les mouvements de l'arianisme, quoique foudroyé, et malgré les anathèmes de Nicée ; je vois encore l'Eglise d'Orient divisée en trois partis contraires, celui de Mélèce, celui de Paulin et celui de Vital. Chacun d'eux me sollicite, et voudrait m'attirer à soi ; et moi je leur dis : Si quelqu'un de vous est uni à la chaire de saint Pierre, je m'unis à lui : *Hic in tres partes scissa Ecclesia, rapere me quisque ad se festinat ; et ego interim clamito : Si quis cathedræ Petri jungitur, meus est.* Puis s'adressant au pape Damase, à qui il écrivait : C'est à vous, lui disait-il, Saint Père, et c'est à cette chaire de Pierre où vous êtes assis, que je veux m'associer dans ce différend : *Ego Beatitudini tuæ, id est, cathedræ Petri consocior* ; car je sais que c'est sur cette pierre qu'est bâtie l'Eglise de Dieu ; je sais que celui qui mange l'agneau hors de cette maison, est un profane ; je sais que celui qui ne demeure pas dans cette arche, doit nécessairement périr au temps du déluge : or, sachant cela, je serais prévaricateur si je me sé-

[1] I Cor., xi, 19.

parais de vous. Je ne connais point Mélèce, je ne sais ce que c'est que Vital, je n'ai que faire de Paulin : *Non novi Vitalem, Meletium respuo, ignoro Paulinum.* Quiconque ne moissonne pas avec vous, dissipe au lieu de ramasser ; et quiconque, en matière de créance et de foi, se détache de vous, n'est plus à Jésus-Christ : *Qui non colligit tecum, dispergit ; et qui tuus non est, Christi non est.* C'est ainsi que parlait saint Jérôme, et c'est ainsi que doit parler tout homme chrétien qui est enfant de l'Eglise. Je n'ai que faire de celui-ci, ni de celui-là ; je ne connais ni ceux-ci, ni ceux-là ; je m'attache à l'Eglise, qui est ma règle, pour ne m'en départir jamais.

Il ne suffit pas encore de parler ainsi ; mais, en quatrième et dernier lieu, il faut que notre conduite réponde à nos paroles, et qu'elle les soutienne. Car, comme remarque saint Bernard, il n'y a personne dans l'Eglise, quelque mal disposé qu'il soit à son égard, qui ne se flatte d'une prétendue soumission ; de même qu'il n'y a point de factieux et de rebelle dans un Etat, qui ne prétende avoir des intentions droites et défendre la bonne cause : langage spécieux, mais trompeur et faux. En effet, de dire qu'on est attaché à l'Eglise, et de se comporter comme les plus grands ennemis de l'Eglise ; de s'appeler enfants de l'Eglise, et de vouloir en même temps se faire les juges de l'Eglise ; de s'élever contre ses arrêts, de rejeter ses censures, de louer ce qu'elle réprouve, de soutenir avec opiniâtreté ce qu'elle condamne ; s'il y a un ouvrage qu'elle ait proscrit et frappé de ses anathèmes, de le lire impunément et sans scrupule ; s'il y a une doctrine qu'elle ait foudroyée, de l'appuyer, de la répandre, et d'y employer l'autorité, le crédit, les promesses, les menaces, tous les artifices que l'esprit d'erreur inspire : en vérité, mes chers auditeurs, n'est-ce pas se démentir soi-même ? et concevez-vous une contradiction plus sensible et plus évidente ? Pourquoi des discours si soumis, quand toutes les œuvres tendent à la sédition ; et pourquoi se parer d'une obéissance imaginaire, quand on secoue réellement le joug et qu'on vit dans la révolte ?

Cependant, ne nous y trompons pas, c'est par notre obéissance à l'Eglise en ce qui regarde la foi, que Dieu commencera le jugement d'un chrétien. Le premier article de l'examen rigoureux qu'il nous faudra subir, c'est celui-là. On nous demandera compte de notre foi ; et parce que la foi est inséparable de l'obéissance à l'Eglise, avant que d'entrer dans la discussion du reste, on nous obligera de répondre sur le devoir de cette obéissance ; si nous n'en avons pas eu la juste mesure, Dieu conclura dès lors contre nous, et notre sort sera déjà décidé. Après cela nous aurons beau protester à Dieu que nous avons fait en son nom des œuvres édifiantes et saintes, des actions de piété, de charité, de zèle de miséricorde envers les pauvres : *Domine, nonne... in nomine tuo virtutes multas fecimus* [1] ? Retirez-vous de moi, nous dira-t-il, je ne vous connais point : tout cela, pour être solide, devait être édifié sur le fondement de mon Eglise, et vous avez bâti sur le fondement du schisme et de l'erreur ; tout cela donc est perdu pour vous. Et en effet, chrétiens, hors de l'Eglise, je dis de l'Eglise dans le sens que je viens de vous l'expliquer, et selon lequel Dieu nous jugera, comme il n'y a point de salut, il n'y a point de bonnes œuvres. C'est pourquoi David promettant à Dieu de le glorifier, de l'exalter et de le louer, ajoutait toujours que ce serait dans l'Eglise, parce qu'il savait bien que hors de l'Eglise Dieu ne se tient point honoré de nos louanges. Je vous rendrai, ô mon Dieu, des actions de grâces, mais ce sera dans votre Eglise : *Confitebor tibi in Ecclesia magna* [2]. J'ai annoncé votre justice, mais je l'ai annoncée dans votre Eglise : *Annuntiavi justitiam tuam in Ecclesia magna* [3]. Tout mon mérite, si j'en ai devant vous, ne peut être que dans votre Eglise : *Apud te laus mea in Ecclesia magna* [4]. Et il ne disait pas simplement : *in Ecclesia*, mais, comme remarque saint Augustin, *in Ecclesia magna*, c'est-à-dire, selon l'interprétation de ce Père, dans l'Eglise catholique, qui est l'Eglise universelle, et la seule où Dieu agrée nos services.

Voilà, dis-je, par où nous serons jugés, et par où nous devons commencer à nous juger nous-mêmes, persuadés que c'est là le point de conduite sur lequel il est plus dangereux de nous aveugler et de nous licencier. Car telle est notre erreur, chrétiens, nous nous condamnons tous les jours sur je ne sais combien de chefs, résolus d'y apporter le remède et d'y mettre ordre, et nous laissons celui-ci, qui sans contredit est le plus essentiel. Nous nous piquons en d'autres choses d'être réguliers et sévères, et nous ne comptons pour rien de l'être en celle où Dieu veut que nous le soyons davantage, qui est l'humilité de la foi et la soumission à l'Eglise : nous louons la voie étroite de l'Evangile par rapport aux mœurs ; mais par rapport à la créance, la voie la plus large et la plus spacieuse ne nous fait point de peur : et cela pourquoi ? par la raison qu'en donne saint Augustin : Parce que nous faisons consister la voie étroite de l'E-

[1] Matth., VII, 22. — [2] Psal., XXXIV, 18. — [3] Ibid., XXXIX, 10. — [4] Ibid., XXI, 26.

vangile en ce qui nous plaît, et plus souvent dans les choses qui se trouvent conformes à notre idée et à notre inclination, qu'en celles d'où dépend notre perfection. Tel, en tout autre point où il s'agirait de former sa conscience, ne voudrait pas se risquer sur un sentiment probable, qui, en matière de religion et d'obéissance à l'Eglise, va hardiment au delà de toute probabilité. Toutefois, mes frères, dit saint Léon, pape, le premier pas de la voie étroite du christianisme, est d'assujettir notre esprit, et de lui ôter cette présomptueuse liberté qu'il se donne de ne croire que ce qu'il veut, et de vouloir juger de tout ; c'est de le faire renoncer à ses sentiments, quand ils sont, en quelque sorte que ce soit, opposés à ceux de l'Eglise. Gagner cela sur soi, c'est ce que j'appelle la voie étroite pour deux sortes de personnes, pour les esprits éclairés et pour ceux qui, ne l'étant pas, se flattent de l'être. Je ne dis pas que la voie étroite consiste en cela seul, à Dieu ne plaise ! mais je soutiens qu'elle doit commencer par là, et que sans cela elle manque dans le principe. Je ne dis pas même qu'elle consiste en cela pour tout le monde, mais pour ceux qui abondent dans leur sens et qui ont de la répugnance à se soumettre. Si Tertullien avait eu pour l'Eglise cette soumission, je dis qu'en égard à lui, il eût pratiqué une morale plus sévère, qu'en observant tous les jeûnes des montanistes, et tout ce qu'il y avait de plus rigoureux dans la discipline des novateurs : car étant par lui-même un esprit austère, toutes ces pénitences lui coûtaient peu ; au lieu que cette soumission était le grand et l'héroïque sacrifice qu'il eût fait à Dieu de sa raison. Ah ! mes chers auditeurs, combien de chrétiens seront réprouvés de Dieu par le seul défaut de la foi ; et combien de réprouvés en qui la foi n'aura manqué que par le défaut de docilité et d'obéissance à l'Eglise ! Je sais ce qu'on dit quelquefois, que l'Eglise est gouvernée par des hommes, et que ces hommes qui la gouvernent peuvent avoir leurs passions, et les ont en effet : prétexte le plus frivole et le plus vain ; car je considère l'Eglise, ou sans l'assistance du Saint-Esprit, ou avec cette assistance qui lui a été promise. Si c'est sans l'assistance de l'Esprit de Dieu que je me la figure, quelque exempte qu'elle fût alors de tout intérêt et de toute passion, je ne serais pas obligé de me soumettre à elle, de cette espèce de soumission intérieure et absolue qu'exige la foi. Mais si je la prends telle que je la dois toujours prendre, et telle qu'elle est toujours, je veux dire comme assistée et inspirée de l'Esprit de vérité, toutes les passions et tous les intérêts des hommes n'empêchent pas que je ne lui doive une soumission entière de mon esprit : pourquoi ? parce qu'indépendamment des intérêts et des passions des hommes, Dieu, qui est l'infaillibilité même la conduit, et qu'en mille rencontres il fait servir nos passions et nos intérêts à l'accomplissement de ses desseins. Dès les premiers siècles du christianisme, les passions des hommes ont paru jusque dans l'Eglise ; et cependant les jugements de l'Eglise ont été reçus de tous les fidèles avec respect, toutes les erreurs ont été confondues, toutes les hérésies ont échoué. Les incrédules et les opiniâtres ont attribué ce succès à des causes humaines ; mais les sages et les vrais chrétiens ont en cela reconnu l'effet visible de cette fameuse prédiction de Jésus-Christ, que toutes les portes de l'enfer, et à plus forte raison toutes les passions des hommes, ne prévaudront jamais contre son Eglise : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam* [1]. Tel est donc notre bonheur de voguer, pour ainsi dire, dans un vaisseau où nous sommes assurés de ne faire jamais naufrage. Nous pouvons être assaillis des vents et exposés aux tempêtes ; mais il y a un guide qui dirige la barque de saint Pierre, et qui la préserve de tous les écueils. Confions-nous à ce divin conducteur, il ne peut nous égarer. Attachons-nous à l'Eglise qu'il anime, elle ne peut nous tromper. Soumettons-nous à elle, et rendons-lui non-seulement l'obéissance de l'esprit en croyant ce qu'elle nous enseigne, mais l'obéissance du cœur en pratiquant ce qu'elle ordonne ; c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour bien comprendre cet autre devoir à l'égard de l'Eglise, qui consiste dans l'obéissance du cœur et dans l'observation des lois qu'elle nous impose, écoutez, chrétiens, quatre propositions, dont la liaison m'a paru une espèce de preuve à laquelle ni l'erreur, ni l'esprit de licence et d'indépendance qui règne dans le monde corrompu, n'opposeront jamais rien de solide. C'est assez que l'Eglise soit notre mère, pour conclure qu'elle a le droit de nous commander, première proposition ; et c'est assez que nous soyons ses enfants, pour devoir être persuadés que ce qu'elle nous commande n'est pas seulement d'une police extérieure, mais d'une obligation étroite, qui lie nos consciences, et qui nous engage sous peine de péché, seconde proposition. Du moment que nous reconnaissons l'Eglise pour notre mère, nous ne

[1] Matth., XVI, 18.

pouvons plus violer les commandements qu'elle nous fait, sans violer un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu, troisième proposition ; et la liberté, ou plutôt la témérité avec laquelle nous transgressons les préceptes de l'Eglise, oubliant qu'elle est notre mère, ne procède souvent que d'un fonds de libertinage et d'un principe d'irréligion, peut-être plus dangereux pour nous que les péchés mêmes qui en naissent. Libertinage où nous nous flattons nous-mêmes, et que nous couvrons de mille prétextes ; mais prétextes que l'Eglise, quoique notre mère, ne favorisera jamais, au contraire, qu'elle détestera, quatrième et dernière proposition. Appliquez-vous, chrétiens, je n'abuserai pas de votre patience.

Puisque l'Eglise est notre mère, elle a droit de nous commander : cette conséquence est si naturelle, que le seul bon sens suffit pour y souscrire. Quand on disait aux hérésiarques du siècle passé, que l'Eglise, en qualité d'épouse du Fils de Dieu, était reine et souveraine ; que comme souveraine elle avait le pouvoir de faire des lois, et que tout homme chrétien devait sans exception et sans distinction y être soumis, cette idée de souveraineté les choquait, et leur inspirait un chagrin qui peu à peu dégénéra dans un esprit de révolte. Ils voulaient une Eglise, mais une Eglise sujette, une Eglise sans autorité, une Eglise faible et impuissante ; et ils n'en pouvaient souffrir une qui eût un empire, je dis un empire spirituel, si étendu et si absolu. Ainsi Wiclef et Luther prétendirent-ils qu'il n'appartenait point à l'Eglise d'imposer des lois aux fidèles, et que le pouvoir qu'elle s'en attribuait, était un pouvoir usurpé : par où ils faisaient bien voir qu'ils étaient de la secte et du caractère de ces esprits pervertis dont parlait l'apôtre saint Jude, c'est-à-dire de ces esprits déterminés à blasphémer et à maudire la domination même la plus légitime et la plus sainte : *Similiter et hi, dominationem spernunt... majestatem autem blasphemant*[1]. Mais enfin, tout ennemis qu'ils étaient de la domination de l'Eglise, ou, pour mieux dire, de sa puissance et de sa juridiction, quand on leur représentait que l'Eglise est la mère de tous les chrétiens, et qu'une mère a droit de commander à ses enfants, comme elle est obligée de les gouverner, ne pouvant nier le principe, ils se trouvaient embarrassés sur la conséquence ; et, pressés de ce raisonnement qu'ils voulaient éluder, ils avaient recours à l'invective, déclamant contre les abus des pasteurs de l'Eglise et de ses ministres ; comme si les désordres prétendus des ministres de l'Eglise eussent pu ôter à l'Eglise même l'autorité que Jésus-Christ lui a donné ; comme si ce divin Maître, malgré les plus visibles déréglements des scribes et des pharisiens, n'avait pas autorisé leur ministère par la loi qu'il établissait de faire ce qu'ils ordonneraient sans imiter, leurs exemples ; comme si l'erreur la plus pernicieuse et la plus grossière, n'était pas de faire dépendre la puissance d'ordonner et de commander, des qualités personnelles de ceux qui en sont revêtus ; comme si l'abus que peuvent faire les hommes de cette puissance, en détruisait le fond, qui est l'œuvre de Dieu, et de l'ordre de Dieu.

C'est néanmoins ce qu'ont avancé les partisans de l'hérésie. Mais permettez-moi de douter si la conduite de certains catholiques relâchés n'est pas en quelque sorte aussi injuste, et ne marque pas un aussi déplorable aveuglement. Ils ne nient pas la puissance spirituelle de l'Eglise; mais ils comptent pour rien d'en secouer le joug : ils laissent l'Eglise en possession de son sacerdoce royal ; mais ils se rendent dans la pratique aussi indépendants d'elle, que ceux qui osent le lui disputer : ils ne contestent pas que ses préceptes ne soient justes et légitimes ; mais ils trouvent le moyen de s'en affranchir, pour peu qu'ils leur soient incommodes. Or, lequel des deux est plus injurieux à l'Eglise, ou de ne pas reconnaître son pouvoir par une prévention d'esprit, ou, le reconnaissant, de ne s'y pas soumettre par une dépravation de cœur ? Il est donc vrai que l'Eglise peut nous prescrire des lois et nous faire des commandements. Mais de quelle nature ou de quelle force sont ces commandements de l'Eglise ? je dis que ce sont des lois d'une obligation étroite et rigoureuse : seconde proposition. Calvin ne pouvait convenir qu'elles obligeassent sous peine de péché. Il ne comprenait pas, disait-il, qu'une loi humaine pût être la matière d'un crime devant Dieu : et plaise au Ciel que parmi nous il n'y ait point d'âmes libertines infectées de la même erreur ! Mais c'est ce qui doit nous étonner, qu'un homme aussi pénétrant que Calvin pût bien comprendre comment la désobéissance d'un fils envers son père le rend criminel aux yeux de Dieu, et qu'il ne pût concevoir comment la désobéissance d'un chrétien envers l'Eglise, qui est sa mère, le rend, au jugement de Dieu même, prévaricateur. Car pourquoi l'Eglise, qui nous a engendrés selon l'esprit, ne peut-elle pas sur nous ce que peuvent nos pères selon la chair ? lui sommes-nous moins redevables ? nous a-t-elle donné une naissance, une vie, une éducation

[1] Jud., 8.

moins estimables et moins précieuses? Quand il n'y aurait point d'autre fondement que celui-là pour justifier ce qui a passé de tout temps pour incontestable dans notre religion, savoir, que les préceptes de l'Eglise sont des liens de conscience qu'on ne peut rompre sans encourir l'indignation et la disgrâce de Dieu, ne serait-ce pas assez? Oui, mes chers auditeurs, ces préceptes, quoique en eux-mêmes de droit humain et positif, vont jusqu'à l'offense divine et jusqu'à intéresser le salut. Ce sont pour nous des sources de grâce, quand nous les accomplissons; mais par un juste jugement, et contre l'intention de l'Eglise même, ils se tournent pour nous en malédiction, quand nous y contrevenons : et il faut bien que cela soit ainsi, puisque Jésus-Christ, dans l'Evangile, veut qu'on tienne pour païen et pour publicain celui qui n'obéit pas à l'Eglise: *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* [1]. Car ce qui mérite qu'on nous regarde comme païens, doit être au moins un péché de la nature de ceux qui causent la mort à notre âme; et ce qui nous met au rang des publicains, c'est-à-dire des pécheurs publics, n'est point la simple transgression d'une loi civile et pénale. Il faut bien encore que cela soit ainsi, puisque le même Sauveur a donné le pouvoir à son Eglise de nous excommunier et de nous retrancher de son corps, lorsque avec opiniâtreté et par un esprit d'orgueil, nous persistons à son égard dans la désobéissance, en violant ses préceptes impunément : car une punition aussi terrible que celle-là ne suppose pas une faute légère; et ce retranchement du corps mystique de Jésus-Christ ne peut être pour le salut quelque chose d'indifférent.

En voulez-vous un témoignage, mais décisif? écoutez saint Augustin. Quand ce grand docteur parlait du jeûne commandé et déterminé par l'Eglise, comment s'en expliquait-il? en parlait-il comme d'une œuvre de surérogation pour les justes, ou comme d'un exercice volontaire de pénitence pour les pécheurs? Non; il en parlait comme d'une loi à laquelle et les pécheurs et les justes, sous peine d'être condamnés de Dieu, devaient également s'assujettir; il disait qu'autant qu'il était louable de jeûner dans les autres temps de l'année, autant était-il punissable de ne pas jeûner dans les temps consacrés à la pénitence publique de l'Eglise, et particulièrement dans celui qu'elle nous a ordonné de sanctifier par le jeûne solennel du carême; que d'observer d'autre jeûnes, ce pouvait être un remède et une vertu; mais que de manquer à celui-là, c'était un crime et un péché. Ce sont les termes dont il use : *In aliis quippe temporibus jejunare, aut remedium est aut præmium; in quadragesima non jejunare scelus est ac peccatum.* La tradition du siècle de saint Augustin était donc que la loi du jeûne imposait aux chrétiens une obligation, non-seulement de police, mais de conscience; et que c'était, aussi bien que la loi écrite, une matière de transgression et de péché.

Cependant, chrétiens, sans recourir à la tradition ni à l'Ecriture, je dois m'en tenir à cette supériorité naturelle que l'Eglise a sur moi. Elle est ma mère : donc je suis réprouvé de Dieu si je ne lui obéis pas, quand elle exige de moi un culte raisonnable : or, en exige-t-elle jamais un autre? et dans les commandements qu'elle me fait, pour peu que j'aie le cœur docile, est-il rien que ma raison même ne doive hautement approuver? Elle m'oblige à assister aux divins mystères et au sacrifice de ma religion, à recevoir chaque année le sacrement institué pour être la nourriture de mon âme et le gage de mon salut, à ne m'en approcher qu'après m'y être disposé par une solide épreuve de moi-même et par une confession exacte des désordres de ma vie, à garder des abstinences et des jeûnes qui peuvent me tenir lieu de satisfactions : or, sont-ce là des choses où je puisse me plaindre que l'Eglise ait excédé la mesure de ce culte dont parlait saint Paul, en l'appelant *Rationabile obsequium* [1]; qu'elle n'ait pas eu égard à ma faiblesse, qu'elle n'ait pas même consulté mes besoins et mon intérêt; en un mot, qu'elle n'ait pas agi en mère prudente et zélée, conduite par l'Esprit de Dieu? Quand elle ne m'aurait pas fait des lois de tout cela, ne devrais-je pas me les faire moi-même? et ces lois, quand je les observe, m'étant aussi utiles et aussi salutaires que l'expérience me l'apprend, Dieu n'aura-t-il pas droit de me punir, si, par impiété ou par lâcheté, je ne les observe pas?

Mais enfin, me direz-vous, tout cela ne nous est commandé que par l'Eglise. Je l'avoue, chrétiens : mais prenez garde à ce que j'ai ajouté, et c'est la troisième proposition : savoir, qu'il est impossible de violer alors le commandement de l'Eglise, sans violer l'un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu : pourquoi? parce que le commandement de l'Eglise est toujours accompagné, ou, pour mieux dire, soutenu et autorisé du commandement de Dieu; et je ne dis pas seulement ceci

[1] Matth., XVIII, 17.

[1] Rom., XII, 1.

de certains préceptes qui, selon la remarque de saint Thomas, sont tout ensemble de droit ecclésiastique et de droit divin, tel qu'est, entre autres, le précepte de la communion : car il est bien évident que Jésus-Christ ayant établi la communion comme un moyen essentiellement nécessaire pour entretenir dans nous la vie de la grâce, et pour cela s'étant déclaré, que quiconque ne mangerait pas la chair du Fils de l'Homme serait privé de cette vie qui fait les saints et les élus de Dieu : *Nisi manducaveritis carnem Filii Hominis... non habebitis vitam in vobis* [1] ; quand je participe au corps de Jésus-Christ, et que j'accomplis le devoir chrétien par la commmunion pascale, je satisfais à deux préceptes, l'un de l'Eglise, l'autre du Sauveur ; et au contraire, si je manquais à ce devoir, je serais coupable d'une double prévarication, et d'une double iniquité : prévarication, en ne donnant pas à l'Eglise cette marque de mon obéissance ; mais prévarication encore plus grande, en négligeant, aussi bien que les conviés de l'Evangile, de me mettre en état d'assister à ce divin banquet où Jésus-Christ lui-même m'invite pour me nourrir de sa chair et de son sang. Sans parler, dis-je, de ces commandements, qui ne sont, à le bien prendre, des commandements de l'Eglise que par la circonstance du temps, mais qui dans le fond sont de l'institution divine, j'ai dit absolument, et il est vrai, que la désobéissance aux lois de l'Eglise est toujours accompagnée d'une désobéissance à la loi de Dieu : comment ? parce qu'en même temps, pour user de cet exemple, que l'Eglise par une loi particulière, me commande le jeûne, Dieu, par une autre loi qui est générale, me commande d'obéir à l'Eglise ; et je ne puis mépriser l'un de ces deux commandements sans mépriser l'autre, puisque l'un, dit le savant chancelier Gerson, sert de soutien et d'appui à l'autre. Je me trompe donc si je crois alors n'être responsable qu'à l'Eglise, et n'avoir péché que contre l'Eglise ; car j'ai péché contre Dieu même, et il faudra que je subisse la rigueur de son jugement aussi bien pour le jeûne violé que pour les autres désordres de ma vie ; et voilà, mes chers auditeurs, ce que les théologiens concluent des paroles du Fils de Dieu, quand il disait à ses apôtres, qui furent les pasteurs de son Eglise : *Qui vos audit, me audit* ; *et qui vos spernit, me spernit* [2] : Qui vous écoute, m'écoute ; et qui vous méprise, me méprise : paroles, ajoute le chancelier Gerson, qui montrent bien que Jésus-Christ est personnellement intéressé dans le mépris que nous faisons des lois de son Eglise ; et qu'en qualité de chef et d'époux de cette Eglise, le mépris qu'on fait d'elle retombant sur lui, il ne peut se dispenser, tant pour lui-même que pour elle, de nous en punir.

[1] Joan., VI, 54. — [2] Luc., X, 16.

Le point de morale par où je finis, et qui est ma dernière proposition, c'est que la plupart des péchés qui se commettent contre l'Eglise, en violant ses lois, sont des péchés de libertinage, qui ne procèdent communément que d'un secret principe d'irréligion ; mais qui par là, changeant d'espèce, deviennent encore devant Dieu plus punissables et plus griefs : car pour les préceptes de la loi de Dieu, on les viole, dit Guillaume de Paris, par mille autres raisons que l'on peut appeler des tentations humaines. Un intérêt puissant, une passion forte, un mouvement subit, une occasion pressante et imprévue, voilà les sources ordinaires des crimes les plus énormes dont je parle ; c'est-à-dire, on pèche contre la loi de Dieu, parce qu'on est emporté et dominé par la concupiscence ; on est impudique par faiblesse, médisant par légèreté, injuste par cupidité. Mais quand il s'agit des préceptes de l'Eglise, la plupart faciles en eux-mêmes, et dont la matière n'est presque jamais le sujet d'une violente passion qu'il faille vaincre pour les accomplir, par quel esprit et par quel principe peut-on les transgresser, si ce n'est par un principe de licence, par un esprit indépendant et libertin, par l'habitude malheureuse qu'on s'est faite de se soucier peu des observances et des devoirs de sa religion ? principe plus funeste que les péchés mêmes qui en sont les suites ; mais principe d'où tirent les péchés qui en naissent un surcroît de malice dont je voudrais aujourd'hui vous imprimer l'horreur.

Je ne parle point à vous, mes frères, qui, par le malheur de votre naissance, ayant été enveloppés dans l'hérésie et dans le schisme, avez fait une profession ouverte de ne point obéir à l'Eglise, qui était votre mère, jusqu'à ce qu'il ait plu enfin au Seigneur de vous rappeler à son unité. Quoique pendant cette séparation vous ayez violé ses lois, je sais que vous l'avez fait par ignorance, aussi bien que vos pères, et Dieu veuille que cette ignorance ait pu vous servir de quelque excuse auprès de Dieu ! Je pourrais donc vous dire, avec autant de raison que saint Pierre en parlant aux juifs : *Et nunc fratres, scio, quia per ignorantiam fecistis* [1]. Je ne vous reproche point les désobéissances que vous commettiez alors contre l'Eglise, comme si elles avaient été des marques de votre irréligion ; et je déplore bien plutôt l'aveu-

[1] Act., III, 17.

glement où vous étiez en les commettant peut-être par le faux zèle d'une prétendue religion. Dieu, par son infinie bonté, vous a ouvert les yeux, et il me suffit d'ajouter ce que le prince des apôtres disait aux israélites, au même chapitre des Actes que je viens de citer : *Pœnitemini igitur et convertimini, ut deleantur peccata vestra* [1] : Faites donc pénitence, mes frères ; et, éclairés des lumières de la vérité, persévérez, croissez, affermissez-vous dans la grâce de votre conversion, afin que ces péchés d'ignorance que vous faisiez sans les connaître, et que vous n'aviez garde de pleurer, puisque vous n'en conveniez pas, soient maintenant effacés par la ferveur de votre vie, mais surtout par la soumission et l'inviolable régularité avec laquelle je me promets que vous observerez ces mêmes lois, qui si longtemps ont été le sujet de votre transgression. Ce n'est point, dis-je, à vous, chrétiens nouvellement réconciliés à l'Eglise de Jésus-Christ, que j'ai prétendu adresser la plainte que je fais ; c'est à vous, anciens catholiques, c'est à vous que je veux parler. Quel autre esprit, je le répète, qu'un esprit de libertinage, peut vous porter à violer des commandements dont la pratique demande si peu d'efforts, et que l'Eglise, usant d'une condescendance maternelle, a su proportionner à votre faiblesse par tant de tempéraments, pour ne pas dire de ménagements et d'adoucissements ? Car de quoi s'agit-il ? d'une messe qu'il faut entendre, d'une confession qu'il faut faire, d'une communion dont il faut s'acquitter, de quelques fêtes qu'il faut sanctifier, de quelques abstinences et de quelques jeûnes qu'il faut observer. Un chrétien qui, sans nécessité, sans raison, sans excuse ; un chrétien qui, sans scrupule et sans remords, fait une profession ouverte de n'avoir sur cela pour l'Eglise aucun respect, ou qui n'a là-dessus pour elle qu'un faux respect, un respect de bienséance et de cérémonie, que donne-t-il à penser de lui, sinon qu'il a peu de religion, et que dans le fond il est impie et libertin ?

Ah ! mes frères, honorons notre religion par l'obéissance que nous rendrons à Jésus-Christ et à son Eglise. Autrefois on nous disait : Edifions les hérétiques qui nous voient, qui nous observent, et qui, tout retranchés qu'ils sont de l'Eglise, ne laissent pas d'être scandalisés, quand ils sont témoins du mépris que nous en faisons en méprisant ses lois; l'exemple de notre fidélité et de notre soumission sera mille fois plus efficace pour les persuader et les toucher, que les plus savantes disputes et les discours les plus pathétiques ; et si quelque chose est capable d'achever leur conversion, c'est la bonne odeur de notre vie et la régularité de notre conduite. C'est ainsi qu'on nous parlait. Mais aujourd'hui je vous dis quelque chose de plus pressant : Edifions, non plus des hérétiques obstinés, mais des catholiques nouvellement sortis du sein de l'hérésie et reçus dans le sein de l'Eglise; ils sont encore faibles, ne les affaiblissons pas davantage par le scandale de nos mœurs. Quand ils ne voyaient nos désordres que de loin, ils en étaient surpris, ils en étaient frappés, ils en étaient indignés : que sera-ce quand ils les verront de près, et que sans cesse ils les auront devant les yeux ? Ne leur donnons pas lieu de regretter ce qu'ils ont quitté, et peut-être d'y retourner. Ne détruisons pas dans eux l'ouvrage de la grâce, mais travaillons à l'affermir et à le perfectionner ; pensons à nous-mêmes, et souvenons-nous qu'il y va de notre salut éternel. Grand saint, vous que nous invoquons spécialement en ce jour ; vous à qui Jésus-Christ confia son Eglise, et qui en êtes après lui la pierre fondamentale ; vous qui en fûtes sur la terre le chef, l'apôtre, le martyr, ayez encore les yeux attachés sur elle ; protégez-la, défendez-la, obtenez-lui les secours puissants qu'elle demande par votre intercession, pour confondre ses ennemis, pour sanctifier ses enfants, et pour nous faire tous arriver à la gloire, où nous conduise, etc.

[1] Act., III, 19

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT PAUL

ANALYSE.

Sujet. *Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat.*

Voilà le ministère de ce grand apôtre: ministère qu'il a parfaitement soutenu.

Division. Saint Paul a été le fidèle serviteur de Jésus-Christ ; pourquoi ? parce qu'il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat, première partie ; parce qu'il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat, : deuxième partie ; parce qu'il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Saint Paul a pleinement accompli le ministère de l'apostolat. Il avait été choisi de Dieu, 1° pour confondre le judaïsme; 2° pour convertir la gentilité; 3° pour former le christianisme dès sa naissance. Or, c'est de quoi il s'est pleinement acquitté.

1° Il a confondu le judaïsme : par où ? par son exemple. Car, lorsqu'il prêchait Jésus-Christ aux juifs, sa prédication devait avoir d'autant plus de force, qu'il avait été lui-même un des plus ardents persécuteurs de l'Eglise chrétienne, et c'était aussi la preuve dont il se servait souvent.

2° Il a converti la gentilité : d'où vient qu'il a été appelé par excellence l'apôtre des gentils. Depuis l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, il a établi l'empire de la foi.

3° Il a formé le christianisme, soit par les grands mystères qu'il nous a révélés, soit par les saintes règles de conduite qu'il nous a tracées dans ses divines épîtres. C'est là, tout mort qu'il est, qu'il nous prêche encore. Profitons de ses enseignements.

DEUXIÈME PARTIE. Saint Paul a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat : comment cela ? par son désintéressement, qui a surtout consisté en trois choses :

1° Il exerça gratuitement le ministère dont Dieu l'avait chargé, ne demandant rien et n'acceptant rien. Or, qu'y a-t-il qui fasse plus d'honneur à l'Evangile que ce détachement.

2° Il ne se prêcha point lui-même, mais uniquement Jésus-Christ ; c'est-à-dire qu'il n'eut point en vue sa propre gloire mais qu'il ne chercha que la gloire de Dieu et le salut des âmes : ne se prévalant point de ses talents naturels, fuyant les applaudissements des hommes, ne souffrant jamais que, sous ombre d'estime et de confiance, on s'attachât à lui personnellement.

3° Il était aussi zélé pour son ministère exercé par d'autres que par lui-même ; ne se réjouissant pas moins des succès des autres que des siens propres, et toujours content pourvu que Jésus-Christ fût annoncé et connu. C'est ainsi que les ministres évangéliques se rendent irréprochables, et c'est par là même qu'ils honorent, comme saint Paul, leur ministère.

TROISIÈME PARTIE. Saint Paul s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat. Double sacrifice qu'il commença dès l'instant de sa vocation à l'apostolat, et qui a duré, sans parler de son martyre, autant que sa vie : l'un de patience, l'autre de pénitence.

1° Sacrifice de patience, par où il se dévoua aux persécutions des hommes pour le nom de son Dieu. Par quelles épreuves n'a-t-il pas passé ? Il nous l'apprend lui-même dans le récit qu'il fait de ses souffrances. Du reste, quelle différence entre cet apôtre et nous ? Il s'est sacrifié dans son ministère, et nous nous épargnons dans le nôtre.

2° Sacrifice de pénitence. Ce n'était point assez pour saint Paul d'être persécuté, s'il ne se persécutait lui-même, châtiant tous les jours son corps et le réduisant en servitude. Il se traitait de la sorte, premièrement pour son propre salut ; secondement, ainsi qu'il le témoigne, pour toute l'Eglise. Deux grandes leçons pour nous. C'était un saint, et nous sommes pécheurs : nous devons donc encore bien plus faire pénitence que lui. C'était pour l'Eglise qu'il se mortifiait ; il faut donc, à son exemple, sacrifier dans notre profession, nos forces, notre santé, notre vie, pour ceux que Dieu commet à nos soins, et dont il nous demandera compte.

Paulus servus Jesu Christi, vocatus apostolus.

Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat. (*Epître aux Romains*, chap. I, 1)

C'est, chrétiens, tout l'éloge du grand apôtre que vous honorez entre tous les saints, sous le titre de votre glorieux patron ; ce fut l'apôtre par excellence, et en cette qualité il a été le maître du monde, l'oracle de l'Eglise universelle, l'un des fondateurs, ou, pour mieux dire, l'un des fondements de notre religion ; un homme de miracles, et dont la personne fut le plus grand de tous les miracles ; un autre Moïse par les visions et les révélations divines, un second Elie par les transports et les ravissements, un ange de la terre qui n'eut de conversation que dans le ciel ; un disciple non plus de Jésus-Christ mortel, mais de Jésus-Christ glorieux ; un vaisseau d'élection, rempli, comme dit saint Chrysostome, de toutes les richesses de la grâce ; le dépositaire de l'Evangile, l'ambassadeur de Dieu. Mais il supprime tout cela, ou plutôt il comprend et il abrége tout cela, en disant qu'il est le serviteur de Jésus-Christ : *Paulus, servus Jesu Christi.* Arrêtons-nous donc à cette parole, qui exprime les plus nobles sentiments de son cœur ; et puisque la solennité de ce jour nous engage à le louer, louons-le selon ses inclinations. Ne disons point avec saint Jérôme que le nom de Paul est un nom de victoire, et que ce grand saint commença à le porter après la première de ses conquêtes apostoliques, qui fut le proconsul Paul gagné à Jésus-Christ ; comme les Scipions dans Rome prenaient le nom d'Africain après avoir dompté l'Afrique. Laissons tout ce que les Pères de l'Eglise ont dit de plus avantageux et de plus magnifique à la gloire de cet apôtre ; et disons seulement qu'il a été le serviteur de Jésus-Christ : *Paulus, servus Jesu Christi.* Ce qui rend un serviteur recommandable, c'est le zèle pour les intérêts de son maître : voyons jusqu'à quel point il a eu ce zèle, et tâchons de l'exciter en nous. Je prêche saint Paul, chrétiens ; mais mon dessein est de le prêcher par lui-même ; c'est de lui-même que j'emprunterai toutes les preuves ; lui-même parlera pour soi, lui-même rendra témoignage de ses actions et de sa vie, et nous recevrons ce témoignage avec respect ; car nous savons qu'il est véritable et nous pouvons dire de lui, aussi bien que du disciple bien-aimé : *Et scimus quia verum est testimonium ejus* [1]. J'ai besoin d'un secours extraordinaire, il s'agit de parler du serviteur de Jésus-Christ : adressons-nous à

[1] Joan., XXI, 24

celle qui s'appela la servante du Seigneur, lorsqu'elle fut déclarée Mère de Dieu. *Ave, Maria.*

Il n'y a point de vertu qui n'ait ses degrés de perfection, selon lesquels elle doit être mesurée, et qui, dans les sujets où elle se trouve, ne soit capable de certains accroissements, par où l'on peut juger de son mérite. Comme nous parlons d'une vertu peu connue dans le monde, et encore moins pratiquée, qui est le zèle, je dis le zèle chrétien que nous devons tous avoir dans l'exercice de notre ministère, il est important d'en distinguer d'abord les différentes obligations; et, pour en avoir une idée plus juste, de les reconnaître dans un grand exemple. Tel est celui de saint Paul, qui nous les rendra même sensibles : j'en trouve trois, marqués par saint Grégoire, pape, dans ses instructions pastorales. Car tout homme, dit ce saint docteur, qui veut être un serviteur et un ministre fidèle, et qui aspire à la perfection de cette qualité, est obligé à trois choses : il doit accomplir son ministère, il doit honorer son ministère, et quand la nécessité l'exige, il doit même se sacrifier pour son ministère : trois devoirs qui se surpassent par degrés, et dont le second ajoute autant au premier, que le troisième enchérit sur le second ; car honorer son ministère, c'est quelque chose de plus que l'accomplir ; et se sacrifier pour son ministère, c'est encore plus que l'honorer ; mais quand tout cela se joint ensemble, on peut dire que le zèle est au plus haut point d'excellence qu'il puisse avoir. Or, c'est ce que je découvre dans saint Paul, et ce qu'il me sera aisé de vous faire voir. Saint Paul a été le fidèle serviteur de Jésus-Christ : *Paulus, servus Jesu Christi* : pourquoi? parce qu'il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat, parce qu'il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat, et parce qu'il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat. Comprenez ceci, s'il vous plait : il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat par la prédication de l'Evangile ; il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat par la conduite qu'il a tenue dans la prédication de l'Evangile ; et il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat par les persécutions qu'il a soutenues, et par ses souffrances dans la prédication de l'Evangile. Voilà tout mon dessein. Encore une fois, chrétiens, ne considérez pas ce discours comme un simple éloge qui se termine à vous donner une haute estime de saint Paul. Je vous l'ai dit : c'est un discours de religion, c'est une règle pour former nos mœurs, c'est un exemple que Dieu nous propose, et qu'il veut que nous nous appliquions.

PREMIÈRE PARTIE

Quand je dis que saint Paul a parfaitement accompli tous les devoirs de son ministère, ne pensez pas, chrétiens, que ce soit là une louange commune. La grâce même de l'apostolat l'a tellement distingué, et a eu dans lui des effets si singuliers, que quand il se glorifiait d'être apôtre de Jésus-Christ : *Paulus, servus Jesu Christi, vocatus apostolus*[1], il ajoutait qu'en vertu de ce titre ou de cette grâce, il avait été séparé pour prêcher l'Evangile de Dieu : *Segregatus in Evangelium Dei*[2] ; comme si l'un des principaux caractères de sa vocation eût été la distinction de sa personne, et qu'il n'eût pas suffi pour lui d'être apôtre, s'il ne l'eût été d'une façon toute particulière. En effet, Dieu avait choisi saint Paul pour trois grands desseins qui devaient occuper son zèle apostolique ; pour confondre le judaïsme, pour convertir la gentilité, et pour former le christianisme dès sa naissance : voilà ce que la Providence prétendait de lui, et à quoi il était destiné. Or saint Paul, par une pleine correspondance à la grâce de son ministère, a accompli ces trois choses avec un succès dont il était seul capable, ou du moins qui lui était uniquement réservé. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ma pensée.

Il fallait, pour l'établissement solide de la loi chrétienne, que l'Evangile fût prêché par un apôtre dont le témoignage en faveur de Jésus-Christ fût un témoignage absolument irréprochable, exempt de tout soupçon, et propre non-seulement à convaincre, mais à confondre l'incrédulité des juifs. Or cet apôtre, par une disposition spéciale, a été saint Paul. Je m'explique : quand les autres apôtres prêchaient Jésus-Christ, qu'ils protestaient dans les synagogues que Jésus-Christ était le Messie envoyé de Dieu et promis par les prophètes ; quelques preuves qu'ils en donnassent et quelques miracles qu'ils fissent pour le confirmer, on avait toujours quelque prétexte de les tenir pour suspects ; on pouvait dire qu'ils étaient gagnés, et qu'ayant été les sectateurs et les disciples de ce prétendu messie, il ne fallait pas s'étonner s'ils se déclaraient pour lui ; et quoique mille raisons pussent détruire ce prétexte, ce prétexte ne laissait pas d'avoir je ne sais quelle apparence qui préoccupait d'abord l'ignorance des uns, et qui entretenait l'opiniâ-

[1] Rom., I, 1. — [2] Ibid.

treté des autres. Mais quand saint Paul paraissait confessant le nom de cet Homme-Dieu, lui qui venait d'en être le persécuteur, lui qui était connu dans Jérusalem pour avoir entrepris d'en exterminer la secte, lui qui avait reçu pour cela et demandé même des commissions et des ordres; et que, par un changement aussi subit que prodigieux, il publiait partout que ce crucifié à qui il avait fait si cruellement la guerre était le Sauveur et le Dieu d'Israël, qu'il était forcé de l'avouer, et qu'après ce qu'il avait vu et entendu, il ne refusait point de mourir pour signer de son sang une vérité si importante ; quand il parlait ainsi, que pouvait-on opposer à la force de ce témoignage ? Etait-ce préoccupation, était-ce intérêt, était-ce renversement d'esprit, était-ce indifférence ou mépris pour la loi de Moïse ? Tout le contraire ne se trouvait-il pas dans saint Paul ? ce changement dans un homme aussi éclairé que lui et aussi zélé pour les traditions de ses pères, n'était-ce pas une justification authentique de tout ce qu'il disait à l'avantage et à la gloire de Jésus-Christ ?

De là vient que ce grand apôtre ne faisait presque jamais de discours dans les assemblées des juifs, qu'il ne se proposât lui-même comme un argument et comme une démonstration sensible de l'Evangile qu'il annonçait. C'est moi, mes frères, leur disait-il, qui me suis signalé dans le judaïsme, au-dessus de tous ceux de ma profession et de mon âge. Vous savez de quelle manière j'ai vécu parmi vous, et avec quel excès de fureur je ravageais cette nouvelle église, que je reconnais aujourd'hui pour l'Eglise de Dieu. Il est vrai, j'étais plus infidèle que vous ne l'êtes, et plus rebelle aux lumières de la grâce; mais c'est pour cette raison même que Dieu a jeté les yeux sur moi, et que Jésus-Christ a voulu faire éclater en moi son extrême patience, afin que je devinsse un exemple et un modèle pour vous porter à croire en lui. Oui, c'est lui-même qui m'a parlé, et qui, par des signes et des prodiges dont tous ceux qui m'accompagnaient ont été les témoins, m'a réduit à l'état où vous me voyez ; qui m'a terrassé pour me relever, qui m'a aveuglé pour m'éclairer; qui, de blasphémateur que j'étais, m'a fait apôtre, et qui, pour réparation de tous les outrages qu'il a reçus de moi, veut maintenant que je lui serve d'ambassadeur et de ministre auprès de vous. Ces paroles, dis-je, avaient une grâce toute divine dans la bouche de saint Paul, pour persuader les juifs. Et saint Luc remarque que c'était assez qu'il parlât, et qu'il assurât que Jésus-Christ était le Christ, pour confondre tous les ennemis du nom chrétien : *Confundebat Judæos... affirmans quoniam hic est Christus* [1]. Au lieu qu'il fallait que les autres apôtres fissent de grands efforts, celui-ci n'avait qu'à se produire, sa personne seule prêchait ; saint Paul converti était pour tous ceux de sa nation, non pas un attrait, mais une détermination invincible à embrasser la foi. Et en effet, à bien méditer les circonstances de cette conversion, à peine avons-nous un motif de créance en Jésus-Christ plus convaincant et plus touchant que celui-là. De là vient que les chefs de la snagogue, qui avaient conjuré contre le Sauveur, se montrèrent toujours si passionnés contre saint Paul ; de là vient qu'ils usèrent de tant de stratagèmes pour le perdre et pour lui ôter la vie ; et qu'entre les autres disciples ce fut celui-ci qu'il persécutèrent le plus cruellement : pourquoi? parce qu'ils savaient que c'était celui dont le témoignage devait faire plus d'impression sur les esprits, et qu'il était impossible que Jésus-Christ ne fût reconnu dans la Judée pendant que saint Paul y serait écouté. Il avait donc une grâce particulière pour faire l'office d'apôtre à l'égard des juifs.

Mais son ministère ne se bornait pas là. Dieu l'appelait à quelque chose de plus grand, et cette séparation mystérieuse que le Saint-Esprit commanda qu'on fît de sa personne, comme il est dit au livre des Actes, était encore pour une entreprise plus haute. Prêcher Jésus-Christ aux juifs, c'est-à-dire à un peuple que Jésus-Christ avait instruit lui-même, à un peuple déjà prévenu de la foi du Messie, déjà éclairé des lumières de la vraie religion, c'était proprement le partage des autres apôtres, même de ceux qui paraissaient comme les colonnes de l'Eglise, sans en excepter saint Pierre ; mais répandre la grâce de l'Evangile sur toutes les nations de l'univers, prêcher Jésus-Christ à des païens et à des idolâtres, porter son nom devant les monarques et les souverains, persuader sa religion aux philosophes et aux sages du monde, leur faire goûter la foi d'un Dieu-Homme, leur en inspirer le culte et la vénération, les détacher de leurs fausses divinités, et, ce qui était bien plus difficile, des fausses maximes du siècle, pour les soumettre au joug de la croix ; faire adorer la sagesse de Dieu dans un mystère qui n'avait pour eux que des apparences de folie : ah ! chrétiens, c'est pour cela qu'il fallait un saint Paul, et c'est pour cela que saint Paul était prédestiné. Quel-

[1] Act. IX, 22.

que pouvoir général qu'eût reçu saint Pierre au-dessus des autres apôtres, sa mission spéciale n'allait pas à convertir les gentils. Le dirai-je ? Jésus-Christ même ne l'avait pas voulu entreprendre, puisque, tout Sauveur et tout Dieu qu'il était, il s'était réduit aux brebis perdues de la maison d'Israël : *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel* [1]. Mais, comme remarque saint Augustin, ce que Jésus-Christ n'a pas fait par lui-même, il l'a fait par saint Paul : il n'était venu par lui-même que pour les israélites ; mais dans la personne e par le ministère de saint Paul, il était venu pour tous les hommes : de sorte que saint Paul devait être le supplément de la mission adorable de cet Homme-Dieu. Voilà le grand ouvrage pour lequel le Saint Esprit avait ordonné qu'on lui séparât cet apôtre : *Segregate mihi Saulum* [2].

... comment y a-t-il réussi ? Ah! chrétiens, à peine lui-même osait-il le dire, tant la chose lui semblait surprenante ; à peine en croyait-il à ses yeux, voyant, non pas les fruits, mais les prodiges que ses prédications opéraient. Imaginez-vous, dit saint Chrysostome, et il nous est aisé de l'imaginer, un conquérant qui entre à main armée dans un pays ; qui mesure ses pas par ses victoires, à qui rien ne résiste, et de qui tous les peuples reçoivent la loi : voilà une image de saint Paul convertissant la gentilité. Il entre dans des pays où le démon de l'idolâtrie était en possession de régner, et il le fait fuir de toutes parts. Depuis l'Asie jusques aux extrémités de l'Europe, il établit l'empire de la foi : dans la Grèce, qui était le séjour des sciences, et par conséquent de la sagesse mondaine : dans Athènes et dans l'aréopage, où l'on sacrifiait à un Dieu inconnu ; dans Ephèse, où la superstition avait placé son trône ; dans Rome, où l'ambition dominait souverainement ; dans la cour de Néron, qui fut le centre de tous les vices : il publie là, dis-je, l'Evangile de l'humilité, de l'austérité, de la pureté, et cet Evangile y est reçu. Ce ne sont pas seulement des barbares et des ignorants qu'il persuade ; mais ce sont des riches, des nobles, des puissants du monde, des juges et des proconsuls, des hommes éclairés qu'il fait renoncer à toutes leurs lumières, en leur proposant un Dieu crucifié ; ce sont des femmes vaines et sensuelles qu'il dégage de l'amour d'elles-mêmes, pour leur faire embrasser la pénitence. Il annonce Jésus-Christ dans des lieux où ce nom auguste et vénérable n'avait jamais été entendu, *Non ubi nominatus est Christus* [1] ; il y voit naître des Eglises nombreuses, ferventes, florissantes, qui remplissent toute la terre de l'admiration et de l'odeur de leur sainteté. Que pensez-vous, chrétiens ? Si la tradition, ou plutôt si l'expérience même n'autorisait ce que je dis, peut-être le prendrions-nous, vous et moi, pour une fable ; mais tout l'univers témoigne encore aujourd'hui que c'est une vérité : le christianisme que nous voyons, la vaste étendue du royaume de l'Eglise, tant de nations devenues fidèles par la prédication de ce grand saint ; tant de peuples qu'il a engendrés par l'Evangile, et qui le reconnaissent encore pour leur père, nous-mêmes qui en sommes sortis, et qui n'avons point d'autre origine que celle-là, tout cela ce sont autant de monuments et de preuves suffisantes des conquêtes de saint Paul sur la gentilité.

Cependant son ministère, pour un entier accomplissement, demandait qu'il travaillât à former les chrétiens : c'était son principal et dernier ouvrage, et c'est ce qu'il a fait d'une manière qui lui est si propre, que, sans rien ôter aux autres apôtres, on peut l'appeler, par excellence, le Docteur de l'Eglise. En effet, mes chers auditeurs, sans parler du premier christianisme qu'il a planté, qu'il a arrosé, qu'il a cultivé par ses soins, c'est lui qui nous a instruits à être ce que nous sommes, ou ce que nous devons être, c'est-à-dire, chrétiens, par la doctrine toute céleste qu'il nous a enseignée. Pourquoi pensez-vous qu'il ait été ravi au troisième ciel, et pourquoi Jésus-Christ, dans l'état même de son immortalité, a-t-il voulu se faire le maître de cet apôtre? afin de nous dire, par la bouche de cet apôtre, ce qu'il ne nous avait pas dit par la sienne : *Ego enim accepi a Domino quod et tradidi vobis* [2]. Il y avait cent choses que le Fils de Dieu n'avait pas révélées aux hommes, étant avec eux, parce qu'ils ne pouvaient pas les porter ; et c'est saint Paul qui devait les en rendre capables.

C'est lui qui nous a découvert les trésors cachés dans ce mystère incompréhensible de l'incarnation du Verbe, qui nous a expliqué l'économie de la grâce, qui nous a fait concevoir la dépendance infinie que nous avons d'elle, jointe à l'obligation de travailler avec elle, afin de ne la pas recevoir en vain ; qui nous a éclairci ce profond abîme de la prédestination de Dieu, pour nous apprendre à l'adorer et non pas à le pénétrer, à nous en faire un motif de zèle pour le salut, et non pas de libertinage et de désespoir; qui nous a donné ces hautes idées de l'Eglise de Jésus-Christ, qui nous a fait le plan

[1] Matth., xv, 24. — [2] Act., xiii, 2.

[1] Rom., xv, 20. — [2] 1 Cor., xi, 23.

de sa hiérarchie, qui nous a intimé ses lois, qui nous a développé ses sacrements. Sans tout cela nous ne pouvions pas être chrétiens, et à peine l'Evangile nous déclarait-il rien de tout cela; mais cette bouche, encore une fois, par laquelle, comme dit saint Chrysostome, Jésus-Christ a prononcé de plus grands oracles que par lui-même : *Os illud per quod Christus majora quam per se ipsum locutus est*, saint Paul nous en a pleinement informés; c'est lui qui, par les divins préceptes de sa morale, a sanctifié tous les états, et qui en a réglé tous les devoirs; lui qui apprend aux évêques à être parfaits, aux prêtres à être réguliers et fervents, aux vierges à être modestes et humbles, aux veuves à être retirées et détachées du monde, aux grands à vivre sans faste et sans orgueil, aux riches à ne se point enfler de leurs richesses, et à n'y point mettre leur appui; aux maîtres à veiller sur leurs domestiques, aux domestiques à respecter leurs maîtres, aux pères et aux mères à conduire leur famille, aux enfants à honorer leurs pères et leurs mères; ainsi de toutes les autres conditions que le temps ne me permet pas de parcourir.

C'est pour cela que saint Chrysostome appelait saint Paul le grand livre des chrétiens, et c'est pour cela même qu'il exhortait tant les fidèles à la lecture des divines épîtres de cet apôtre. Il n'en fallut pas davantage pour achever la conversion de saint Augustin; vous savez en quelles perplexités il se trouvait : Dieu l'attirait fortement, et le monde le retenait, la grâce le pressait, et ne lui donnait aucun repos; mais la passion d'ailleurs livrait à son cœur les plus rudes combats, et l'habitude faisait évanouir ses plus belles résolutions. Que fallait-il donc pour le faire triompher de l'habitude, pour le fortifier contre la passion, pour l'arracher au monde et à tous ses engagements? Rien autre chose que ce que lui marqua cette voix qu'il entendit; et c'était d'ouvrir et de lire les épîtres de saint Paul : *Tolle, lege*. Prenez et lisez. Il obéit, et tout à coup ses fers furent rompus : quelques paroles de ces saintes lettres dissipèrent tous les nuages de son esprit, et, d'impudique qu'il était, en firent un homme chaste et un saint. A quoi tient-il que nous n'en retirions le même fruit? l'Esprit de Dieu, dont ces excellentes épîtres sont remplies, n'est pas moins puissant pour nous qu'il le fut pour saint Augustin.

Ah! chrétiens, pourquoi pensez-vous que le christianisme ait de nos jours dégénéré dans cette corruption de mœurs, et dans ce désordre où nous le voyons? Disons-le à notre confusion : après tout ce qu'a fait saint Paul pour l'accomplissement de son ministère, pourquoi avons-nous encore la douleur de voir, au milieu du christianisme, un certain levain de judaïsme et de paganisme? car j'appelle levain de judaïsme, cette opposition secrète à Jésus-Christ, qui est dans le cœur de tant de chrétiens; opposition, dis-je, à la croix de Jésus-Christ, à l'humilité de Jésus-Christ, aux maximes et aux exemples de Jésus-Christ : j'appelle levain de paganisme, cette malheureuse coutume qu'on se fait de n'agir que par les vues du monde, sans prendre jamais les vues de la foi; de ne se conduire en toutes choses que par politique, que par raison, que par des considérations et des respects humains, sans consulter jamais la religion. Est-il rien aujourd'hui de plus commun que ce scandale, et d'où vient cela? c'est, mes frères, que nous n'écoutons pas saint Paul, et que nous ne profitons pas des salutaires enseignements qu'il nous donne : tout mort qu'il est, il nous prêche encore; disons mieux, il est encore vivant dans ses incomparables écrits. Voulez-vous réformer le christianisme, ou plutôt voulez-vous vous réformer vous-mêmes? *Tolle, lege* : Prenez et lisez. Il ne vous faut point d'autre maître, point d'autre prédicateur, point d'autre guide et d'autre directeur que saint Paul, tel que l'Eglise vous le présente, et tel qu'elle vous le fait entendre. Je dis plus : voulez-vous avoir part au ministère de ce grand apôtre? voulez-vous, pères et mères, faire de vos familles des familles chrétiennes? servez-vous de la morale de saint Paul; ayez soin de vous en instruire et d'en instruire les autres. Au lieu de tant de livres scandaleux, de tant de livres impies, de tant de livres médisants et insolents, attachez-vous à celui-là, et dans peu vous en connaîtrez le mérite, et en ressentirez l'efficace : ce sera votre sanctification particulière, et la sanctification de vos maisons. Quoi qu'il en soit, comme saint Paul a pleinement accompli le ministère de l'apostolat par la prédication de l'Evangile, il l'a encore parfaitement honoré par la conduite qu'il a tenue dans la prédication de l'Evangile : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tirer de l'honneur de son ministère parce qu'on l'exerce dignement, c'est la récompense du mérite; affecter l'honneur qui est attaché à son ministère et s'en prévaloir, c'est l'effet de l'ambition humaine; se faire honneur aux dépens de son ministère, c'est une criminelle pré-

varication : mais faire honneur à son ministère aux dépens mêmes de sa personne, c'est le caractère des grandes âmes, et en particulier celui de saint Paul : il ne se vit pas plus tôt engagé dans ce glorieux emploi de prêcher l'Evangile aux gentils, qu'ils s'en expliqua hautement : *Vobis enim dico gentibus : Quamdiu quidem ego sum gentium apostolus, ministerium meum honorificabo* [1] ; Oui, mes frères, leur dit-il, je vous le déclare, puisqu'il a plu à Dieu de me choisir pour être le ministre de sa parole, et qu'il m'a établi votre apôtre, tant que j'en porterai le titre et le nom, je travaillerai à le soutenir honorablement. C'est ainsi qu'il parlait aux Romains, et il n'en faudrait pas davantage pour vérifier ma proposition ; mais il est nécessaire, pour notre instruction, de la développer et d'entrer dans le détail, afin d'apprendre l'usage d'une maxime aussi essentielle au christianisme que celle-ci, qui est d'honorer les ministères que Dieu nous confie. Voici donc, chrétiens, de quelle manière y procéda saint Paul : appliquez-vous à cette morale, plus capable que tous les éloges du monde de vous faire admirer cet apôtre.

Première règle. Il considéra que si quelque chose pouvait jamais déshonorer le ministère apostolique, et l'exposer à la censure des hommes, c'était surtout l'esprit d'intérêt, esprit bas et sordide dans quelque condition qu'il se trouve, mais honteux et infâme quand il entre dans le commerce des choses saintes. Il prévit dès lors que ce qui obscurcirait dans la suite des temps l'éclat et la gloire de l'Evangile de Jésus-Christ, ce serait la cupidité de certaines âmes mercenaires qui y chercheraient des avantages temporels, et qui, sous des apparences spécieuses, feraient trafic du don de Dieu : *Existimantium quæstum esse pietatem* [2]; que cela seul ruinerait de réputation et de crédit, non-seulement les prédicateurs de la vérité et les dispensateurs des sacrés mystères, mais la vérité et les mystères mêmes ; que cela seul ferait perdre aux peuples tout le respect qu'ils devaient avoir pour eux, et serait un prétexte éternel pour les rendre odieux et méprisables aux ennemis de l Eglise ; au contraire, qu'un désintéressement parfait serait toujours l'ornement de leur état et de leur fonction, et qu'ils n'annonceraient jamais Jésus-Christ avec plus d'honneur, que quand ils paraîtraient plus libres et plus dégagés des prétentions de la terre. Voilà le principe qu'il établit; et que conclut-il de là ? Ah ! chrétiens, ce qu'il conclut ! Il se fit une loi, mais une loi inviolable et qu'il observa dans toute la rigueur, d'exercer gratuitement le ministère dont Dieu l'avait chargé ; et dans cette vue (ne perdez pas, s'il vous plaît, ceci), de renoncer à tous les droits, même les plus légitimes et les plus acquis, bien loin d'en exiger de douteux ; ne demandant rien, n'acceptant rien, se passant de toutes choses, se retranchant mille commodités de la vie, dont la dépendance et la recherche est ce qui rend les hommes intéressés ; ne se fondant, même pour le nécessaire, que sur Dieu et sur soi ; vivant du travail de ses mains, se faisant serviteur de tous, et, pour l'honneur de l'apostolat, ne tirant service de personne, afin qu'on ne lui reprochât jamais qu'en nourrissant le troupeau il s'était enrichi de sa dépouille, et qu'en semant d'une main il avait moissonné de l'autre : car voilà proprement l'esprit de saint Paul. Vous le savez, mes frères, disait-il aux Milésiens en se séparant d'eux, si j'ai jamais désiré votre or ni votre argent, et si d'autres mains que celles que vous voyez ont fourni à ma subsistance; vous m'êtes témoins si j'ai été à charge à aucun de vous, et si, dans mes fatigues les plus laborieuses, je me suis permis ou accordé le moindre soulagement qui vous pût être onéreux, m'étant toujours souvenu de la parole de notre Maître, qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir[1]. Cela les faisait fondre en pleurs, dit le texte sacré ; ils se jetaient tous avec respect aux pieds de l'apôtre, et, en l'embrassant avec tendresse, ils s'affligeaient de ce qu'ils ne le verraient plus. S'il était sorti de leur ville bien pourvu de tout, c'est-à-dire chargé de leurs biens et de leurs présents, l'auraient-ils pleuré de la sorte ? Ils l'honoraient, dit saint Chrysostome, ou, pour mieux dire, ils honoraient l'Évangile en lui, parce que dans lui l'Evangile n'était point avili ni dégradé par cette servitude de l'intérêt, qui avilit et dégrade les choses les plus nobles. Ce n'est pas, ajoutait ailleurs ce grand apôtre écrivant à ceux de Corinthe, que je sois obligé d'en user ainsi : car ne suis-je pas libre, et ne m'employant que pour vous, ne m'êtes-vous pas redevables de tout ce qui me manque ? n'ai-je pas le même droit que les autres de vivre de vos aumônes, et de recevoir ce tribut et cette reconnaissance de votre foi ? n'est-il pas juste que celui qui plante la vigne en mange des fruits, et que celui qui sert à l'autel ait part aux oblations de l'autel ? Mais, pour moi, je n'ai point voulu me servir de ce pouvoir, ayant mieux aimé souffrir des incommodités extérieures, que d'apporter tant soit peu d'obstacles à l'Évangile de Jésus-Christ. Tout ceci ce sont ses paroles :

[1] Rom., XI, 13. — [2] I Tim., VI, 5.

[1] Act., XX, 33 à 35.

car c'est en quoi, poursuivait-il, consiste ma gloire, et malheur à moi si je la perds jamais [1] ! Encore une fois, chrétiens, ce renoncement si généreux et si absolu, c'est ce qui rendait si vénérable le ministère de saint Paul ; avec cela il parlait hardiment et sans crainte, il reprochait, il menaçait, il faisait trembler le vice, ne l'épargnant et ne le respectant dans quelque condition que ce fût. Car que ne peut point un homme qui ne prétend rien, et qui est détaché de tout intérêt, quand il porte la parole et les ordres de Dieu ? S'il eût été d'humeur à faire valoir ses droits et à les disputer sans en rien rabattre, on n'eût eu que du mépris pour son zèle ; et s'il se fût proposé une fortune et un établissement, il eût lui-même ménagé son zèle, c'est-à-dire qu'il l'eût corrompu par de lâches complaisances : car ce qui rend tous les jours la parole de Dieu timide, faible, esclave des respects humains, n'est-ce pas l'intérêt ? ce qui fait qu'on la déguise, et qu'on trouve le secret de l'accommoder aux passions des hommes, n'est-ce pas l'intérêt ? ce qui la retient captive dans l'injustice, et ce qui empêche que la vérité ne soit écoutée dans le monde, n'est-ce pas l'intérêt ? Mais parce que saint Paul avait triomphé de cet intérêt, et la parole de Dieu et la vérité remportaient dans sa personne de continuelles victoires.

Je dis plus, et c'est une seconde règle ; ce grand saint conçut qu'il y avait encore un autre intérêt secret, d'autant plus dangereux qu'il était plus subtil et plus délicat : car Dieu lui fit voir en esprit un certain genre d'apôtres, qui, par le plus funeste de tous les abus, au lieu d'avoir pour fin d'honorer leur profession, se serviraient de leur profession pour s'honorer eux-mêmes ; qui, au lieu de prêcher Jésus-Christ, se prêcheraient eux-mêmes; qui, au lieu d'attirer les âmes à Dieu, se les attireraient à eux-mêmes : c'est-à-dire qui, au lieu de faire que Dieu régnât en elles, entreprendraient eux-mêmes de régner sur elles ; qui se proposeraient en elles un fonds de domination, de juridiction d'empire, et bien d'autres avantages dont, comme parle saint Grégoire pape, le ministre serait glorifié, mais le ministère détruit. Que fit saint Paul ? il eut horreur de tout cela, et, par un effet de cette fidélité qui fut en lui sans exemple, il sépara l'honneur de l'Evangile du sien ; il ne confondit point l'un avec l'autre ; il considéra le sien comme un néant, il le foula aux pieds, pour n'avoir plus désormais en vue que celui de l'Evangile. Comme il s'était déclaré aux fidèles qu'il ne cherchait point leurs biens, mais leurs personnes : *Non quæro quæ vestra sunt, sed vos* [1] ; aussi protesta-t-il qu'il ne se prêchait point soi-même, mais uniquement Jésus-Christ : *Non nosmetipsos prædicamus, sed Jesum Christum* [2]. Et parce qu'il est aisé de le dire, et que la difficulté est de se défendre soi-même dans une matière aussi sujette aux illusions de la vanité que celle-là, il le dit en sorte qu'il en donna les preuves les plus sensibles. Car prenez garde, chrétiens, s'il vous plaît : pour cela, lui qui était naturellement éloquent, il n'usa jamais, dans le ministère de la prédication, ni de discours élevés, ni d'aucun ornement des sciences humaines, comme il l'aurait pu faire avec succès : pourquoi ? de peur que l'Evangile de la croix n'en fût affaibli : *Ut non evacuetur crux Christi* [3]. Un autre que lui se serait prévalu de son talent, et, au hasard du véritable et solide bien de la conversion des cœurs, aurait fait valoir ce qu'il savait et ce qu'il pouvait ; mais ç'aurait été au détriment de la parole de Dieu et de sa grâce, et c'est de quoi saint Paul était incapable. Pour cela, il eut toujours une aversion sincère pour tous les vains applaudissements des hommes, dont les emplois éclatants, comme était le sien, sont ordinairement suivis. Eh ! que faites-vous ? disait-il aux Lycaoniens qui étaient idolâtres de lui, et qui se préparaient à lui rendre des honneurs extraordinaires ; que faites-vous ? ne savez-vous pas que nous sommes comme vous des hommes mortels, pécheurs, sujets aux mêmes infirmités ? Si Dieu a voulu se servir de nous pour vous enseigner la voie du ciel, et s'il a voulu autoriser sa parole par des prodiges et des miracles, est-il juste que la gloire nous en revienne ? faut-il que, par une fausse bienveillance que vous avez pour nous, vous nous rendiez les usurpateurs d'une gloire qui ne nous est point due ? Pour cela, il ne souffrit jamais que, sous ombre d'estime et de confiance, on s'attachât à lui personnellement : chose d'ailleurs si engageante, et à laquelle les hommes les plus spirituels à peine peuvent-ils s'empêcher d'être sensibles. Et parce qu'il s'était formé dans Corinthe un parti de chrétiens qui se déclaraient pour lui, qui reconnaissaient ne devoir qu'à lui tout ce qu'ils étaient selon Dieu, et qui, se détachant en quelque sorte des autres apôtres, disaient : Nous sommes les disciples de Paul, *Ego sum Pauli* [4] ; il les en reprit : Hé quoi ! mes frères, leur remontrait-il, est-ce Paul qui a été crucifié pour vous ? est-ce au nom de Paul que vous avez reçu le baptême ? qu'est-ce que ce Paul que vous

[1] Cor., IX.

[1] II Cor., XII, 14. — [2] Ibid., IV, 5. — [3] I Cor., I, 17. — [4] Ibid., 12

vantez tant? c'est un instrument faible et inutile de celui en qui vous avez cru. Pourquoi donc me regarder autrement, et pourquoi vous partager, en disant que vous êtes à moi, au lieu de penser à vous réunir tous comme appartenant tous à Dieu ? O merveille ! s'écrie saint Chrysostome, un homme ému d'une véritable indignation, parce qu'on a du zèle pour sa personne ; un homme affligé de ce que l'on est trop à lui, parce qu'il craint que l'on en soit moins à Jésus-Christ ! Ah ! grand saint, c'est ce qui s'appelle travailler pour la gloire de son ministère. C'est ainsi que vous avez donné crédit à l'Evangile, et c'est pour cela que la grâce que vous dispensiez n'a rien perdu entre vos mains de son efficace. Dans les nôtres, elle la perd tous les jours : parce que nous nous cherchons nous-mêmes, nous nous trouvons misérablement nous-mêmes, et en nous trouvant, nous devenons la honte et l'opprobre de cette grâce. Nous parlons d'elle magnifiquement, mais elle n'opère rien par nous; le monde nous applaudit, mais le monde ne se convertit pas ; nous établissons notre réputation, mais nous n'établissons pas l'empire de Dieu : pourquoi ? parce que nous n'avons rien moins que ce zèle d'honorer le ministère que Dieu nous a commis.

Voulez-vous, chrétiens, une preuve encore plus solide et plus convaincante de celui qu'avait saint Paul? oubliez le reste, et appliquez-vous à ceci : c'est qu'il était aussi zélé pour son ministère exercé par d'autres que par lui-même; troisième règle. C'est que le bien des âmes et l'avancement du christianisme lui étaient également chers, soit qu'il le vît procuré par d'autres, soit qu'il le procurât lui-même : c'est qu'il se souciait peu par qui Jésus-Christ fût annoncé, pourvu qu'il fût annoncé : jusque-là (ô admirable et divine leçon, si elle était bien entendue !) jusque-là que quelques-uns prêchant par un esprit d'émulation et de jalousie contre lui (car dès lors, chrétiens, on voyait des contentions entre les ministres de l'Evangile ; et c'est une simplicité et une erreur de regarder ce scandale comme un scandale de notre siècle, puisqu'il est aussi ancien que l'Eglise, et que Dieu, pour notre instruction, l'a permis dans tous les temps;) jusque-là, dis-je, que quelques-uns prêchant Jésus-Christ par jalousie contre lui et dans le dessein, comme il parle lui-même, d'ajouter de nouvelles traverses à celles qu'il avait déjà éprouvées, *Existimantes pressuram se suscitare vinculis meis* [1], il ne laissait pas de s'en réjouir : *In hoc gaudeo, sed et gaudebo :* touché d'une part de la malignité de leur intention, et ravi de l'autre de ce que l'Évangile profitait de cette malignité. Car que m'importe, disait-il, qu'il soit publié par ceux-ci ou par ceux-là, qu'il le soit par mes amis ou par mes ennemis, qu'il le soit à ma confusion ou à ma gloire, pourvu qu'il le soit véritablement ? Or, parler ainsi et être disposé de même, c'est faire honneur à son ministère, et non pas à soi. Car, de n'estimer le bien que quand il se fait par nous, de ne le goûter qu'autant qu'il a de rapport à nous, de ne pouvoir supporter que les autres soient plus employés que nous dans les intérêts de Dieu, d'avoir peine à souffrir qu'ils le soient autant, de souhaiter peut-être qu'ils ne le fussent point du tout ; et ensuite diminuer leurs succès, sans prendre garde que ce sont les succès de l'Evangile, et amplifier les nôtres comme s'ils étaient les fruits de notre industrie : qu'est-ce que tout cela, chrétiens, sinon s'usurper l'honneur de son ministère et le dérober à Dieu ?

Je serais infini si je m'étendais sur les autres règles que saint Paul se proposa, et qu'il observa. Ah ! mes frères, dit saint Grégoire, pape, que ce grand apôtre fut éloigné de l'aveuglement de ceux qui croient ne pouvoir soutenir leur ministère que par le faste du monde, que par l'affectation de la grandeur, que par la magnificence du train, que par l'éclat d'une somptuosité superflue, que par les disputes éternelles sur les préséances, sur les prérogatives, sur la dignité, en un mot, que par toutes les choses dont l'ambition des hommes s'entête et s'occupe! Non, non, saint Paul n'en jugea pas ainsi ; il prit pour maxime ce que l'Esprit de Dieu, qui est l'esprit de la vraie sagesse, lui avait enseigné, que ni son ministère, ni tout autre, ne seraient jamais moins honorés que par là ; et que, s'ils le devaient être, c'était par une conduite irréprochable et exempte de blâme, par une vie qui ne fût point sujette à rougir, qui ne craignît point la lumière du jour, qui fût à l'épreuve de toutes les censures ; par une réputation qui n'eût rien de suspect ni d'équivoque et que le libertinage même respectât. Maxime qu'il avait à cœur par-dessus tout, et qu'il inspirait à ses disciples, leur disant sans cesse : Mes frères, comportons-nous comme des ministres de Dieu ; rendons-nous recommandables par la pureté de notre doctrine, par l'intégrité de nos mœurs, par la douceur de notre charité, par les armes de la justice ; que nos entretiens soient religieux et nos actions exemplaires · et pourquoi? Ah ! mes chers disciples, ajoutait-il, afin que

[1] Philip., I, 17.

la parole de notre Dieu ne soit point exposée aux blasphèmes des hommes, et afin que notre ministère ne soit point déshonoré : *Ut non vituperetur ministerium nostrum* [1]. Cela seul le faisait agir ; cela seul était en lui comme le premier mobile de toutes les vertus qu'il pratiquait. Cette ferveur sans indiscrétion et cette prudence sans ménagement, cette humilité de cœur sans bassesse et cette grandeur d'âme sans orgueil, ce mépris du monde sans arrogance et ce zèle pour le monde sans attache ; cette tendresse envers les pécheurs, jointe à cette sévérité envers le péché ; cette exactitude de discipline, accompagnée de cette sage condescendance ; cette science de se modérer dans la prospérité et de se soutenir dans l'adversité : voilà ce qui faisait de saint Paul un homme respectable, et ce qui comblait d'honneur son ministère.

Arrêtons-nous là, chrétiens : car voilà au même temps notre modèle et notre exemple. C'est ainsi que nous devons, chacun dans notre condition, honorer le ministère où il a plu à Dieu de nous appeler. Ayons-y le même désintéressement que saint Paul. Dès que nous ne penserons point à nous-mêmes, nous nous préserverons de mille fautes qui avilissent les plus saints emplois, en avilissant les ministres qui en sont chargés ; nous serons exacts, droits, réguliers, équitables, vigilants, et l'on en sera édifié ; mais au contraire, dès que nous aurons des vues intéressées, toute notre conduite s'en ressentira ; nous aurons beau vouloir cacher cet intérêt, le monde le remarquera bientôt ; et nous ferions alors des miracles, que le monde ne nous croira pas. Travaillons à faire le bien pour le bien même, pour la gloire de Dieu, pour l'avantage du prochain, selon l'esprit et la fin de notre état. Car souvent on fait le bien pour soi-même ; on le fait parce qu'on se met par là dans une certaine estime ; on le fait, parce qu'on s'acquiert par là un certain crédit ; on le fait, parce que le monde le verra et qu'il en parlera. De là tant de faiblesses humiliantes, que nous découvrons dans des gens que leur âge, leur expérience, leur mérite en devraient pleinement dégager. S'ils en portaient toute la honte, et qu'elle ne retombât point sur leur ministère, le mal serait moins à craindre ; mais de ces exemples quelles conséquences ne tire-t-on pas contre les plus saintes professions et les dignités les plus sacrées? Je sais que, pour ce désintéressement parfait que demande le vrai zèle, il faut beaucoup prendre sur soi ; mais quand il faudrait même s'immoler pour son ministère, n'est-ce pas le devoir d'un serviteur fidèle ? c'est ce que saint Paul a fait, comme je vais vous le montrer dans la troisième partie.

[1] II Cor., VI, 3

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle idée qu'a eue Tertullien, en parlant du Sauveur du monde, quand il dit que cet Homme-Dieu n'a pas seulement été immolé sur la croix, mais qu'il a commencé à être victime dès le moment qu'il s'est fait homme. Une hostie destinée pour expier le péché, mais une hostie vivante et mourante, dont le sacrifice n'a jamais été interrompu, voilà ce que c'est que Jésus-Christ. Permettez-moi, chrétiens, en gardant les proportions requises, d'appliquer ceci à l'apôtre saint Paul : il s'est sacrifié pour son ministère, c'est-à-dire pour le salut de ses frères et pour la gloire de l'Évangile ; mais ne vous imaginez pas qu'il ait attendu pour cela l'arrêt de Néron, et qu'il n'ait offert à Dieu ce sacrifice de lui-même que quand il versa son sang dans Rome pour la confession de sa foi ; ce n'est point là de quoi je prétends parler ; ce n'est point, dis-je, de son bienheureux martyre et de sa glorieuse mort. Dès l'instant de sa vocation à l'apostolat, il se regarda comme la victime de son apostolat même, et il le fut en effet : car je trouve qu'il commença dès lors deux grands sacrifices, qui ont duré autant que sa vie : l'un de patience, par lequel il se dévoua aux persécutions des hommes, pour le nom de son Dieu ; et l'autre de pénitence, par lequel lui-même, touché du zèle que la charité lui inspirait de satisfaire pour les hommes, il devint son propre persécuteur. De sorte que l'on peut dire de lui, pour couronnement de son éloge, qu'il a été immolé aussitôt qu'appelé ; et qu'au moment qu'il s'est vu apôtre, il a paru devant Dieu en qualité d'hostie : voilà la véritable idée de saint Paul, et voilà sur quoi nous devons travailler encore à nous former.

Non, chrétiens, jamais homme mortel n'a dû faire à Dieu un sacrifice de patience si continuel et si héroïque que ce grand saint. A peine, s'il m'est permis de parler ainsi, eut-il levé l'étendard de l'Evangile, que tout l'univers sembla conspirer contre lui. Dès là il n'y eut plus pour lui que des trahisons sur la terre, que des naufrages sur la mer, que des emprisonnements dans les villes, que des embûches dans les lieux écartés. Tout ce que la malice de l'envie et tout ce que l'animosité de la haine peuvent susciter d'adversités et de misères, il l'éprouva dans sa personne. Ceux de sa nation se firent un point

de religion d'être ses ennemis les plus cruels : les gentils l'accablèrent d'outrages; parmi les chrétiens mêmes qu'il avait engendrés en Jésus-Christ, il trouva de faux frères et de faux apôtres ; tous les jours exposé aux insultes des séditions populaires, tous les jours traduit de tribunal en tribunal, tantôt fouetté comme un esclave, tantôt lapidé comme un sacrilége et comme un blasphémateur. Combien de travaux? combien de voyages? combien de bannissements? Si c'était un autre que lui-même qui en fît le détail, nous croirions qu'il y a de l'exagération; mais nous savons, dit l'abbé Rupert, que le Saint-Esprit dont saint Paul a été l'organe, est éloquent sans rien amplifier. C'est saint Paul lui-même qui, malgré toutes les résistances de son humilité, a été obligé de rendre compte à l'Eglise de ce qu'il avait souffert ; il en a fait excuse aux fidèles, il les a priés de supporter en cela son imprudence, il a semblé même s'accuser tout le premier de vaine gloire et d'ostentation, et par là, dit saint Jérôme, il a bien montré qu'il n'avait pas besoin de s'en justifier ; mais enfin il l'a reconnu ; et, forcé par l'Esprit de Dieu qui le faisait parler, il en a pris le Ciel à témoin, qu'aucun des apôtres n'avait été si persécuté ni si maltraité que lui. Ils sont plus grands que moi, disait-il aux Corinthiens; mais ce Dieu de gloire, qui est l'auteur de ma destinée, a voulu que j'eusse plus à endurer qu'eux, que je fusse plus souvent dans les chaînes, que je courusse et que j'essuyasse plus de dangers de mort, que je me trouvasse réduit plus communément aux rigueurs extrêmes de la faim et de la soif; et pourquoi tout cela ? Ah ! chrétiens, ne vous l'ai-je pas dit, et cet homme apostolique n'avoue-t-il pas que c'était uniquement pour les intérêts de son ministère ? Il avait fait la guerre à Jésus-Christ ; et Jésus-Christ, dit saint Augustin, lui faisait la guerre à son tour, ou plutôt il faisait à Jésus-Christ, une espèce de réparation, acceptant de lui persécution pour persécution, captivité pour captivité, supplice pour supplice. Car il se souvenait toujours d'être ce Saul qui avait été le fléau de l'Eglise ; et voilà pourquoi il se croyait obligé, par un devoir indispensable, de souffrir pour son Dieu les mêmes choses qu'il avait fait souffrir à son Dieu. Il était responsable à son Dieu de la conversion d'une infinité de peuples, et il ne pouvait pas retirer ces peuples de l'infidélité qu'il ne lui en coûtât des afflictions et des croix. C'est pour cela que les croix lui étaient si chères et si précieuses, parce qu'elles lui gagnaient des âmes, et des âmes prédestinées, pour lesquelles il s'estimait heureux de pouvoir endurer tout : *Ideo omnia sustineo propter electos* [1]. Remarquez ce mot, chrétiens : *Propter electos,* car pour lui-même, répond admirablement saint Chrysostome, il aurait été chéri, honoré respecté de tout le monde ; mais pour les élus il devait être haï, méprisé, calomnié, puisqu'il ne pouvait pas autrement être le coopérateur de leur salut, et c'est ce qui soutenait l'ardeur de son courage. Je m'en vais à Jérusalem, disait-il, et je ne sais ce qui m'y doit arriver, sinon que dans toutes les villes par où je passe, l'Esprit de Dieu me fait connaître que des tribulations et des chaînes m'y sont préparées; mais je ne crains rien de toutes ces choses, et ma vie ne m'est pas plus considérable que moi-même, pourvu que j'achève ma course, et que je m'acquitte du ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus : *Dummodo consummem cursum meum, et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu* [2].

Que répondrez-vous à cela, hommes du siècle, esprits lâches et mondains, qui dans les emplois dont la Providence vous a chargés, et même dans ceux qui vous attachent, aussi bien que saint Paul, au service des autels, cherchez vos aises et votre repos ? Venez, venez vous confronter aujourd'hui avec cet apôtre; et, dans l'opposition que vous découvrirez entre vous et lui, apprenez ce que vous devez être, et confondez-vous de ce que vous n'êtes pas. Saint Paul s'est immolé pour son ministère, et vous vous épargnez dans le vôtre : voilà le reproche que vous avez à soutenir devant Dieu; consultez-vous un peu sur ce point. Je sais que l'amour-propre ne manque pas de vous en imposer, et de vous faire croire, par ses artifices, que l'on doit être content de vous comme vous l'êtes de vous-mêmes. Mais entrons dans le détail, et dites-moi : ces ménagements de votre personne si étudiés et si affectés, ce refus d'un travail nécessaire et que vous devez au public, cette horreur de l'assiduité que vous traitez d'esclavage et de servitude, cette habitude que vous vous faites de vous divertir beaucoup et de vous appliquer peu, au lieu de suivre l'ordre de Dieu, qui serait de vous divertir peu, pour vous appliquer beaucoup; cette liberté que vous vous donnez de vous décharger sur autrui des soins les plus personnels, et dont vous devez uniquement répondre ; cette facilité à vous émanciper des obligations onéreuses, même les plus indispensables, qui sont attachées à votre état; cette peine à être où il faut que vous soyez, et cette disposition à être volontiers où il faut que vous ne soyez pas; cette

[1] II Tim., II, 10. — [2] Act., XX, 24.

fuite des affaires qui vous sont importunes et incommodes, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes, que pour en être incommodés et importunés; cette prudence de la chair à ne vous engager jamais, ni pour la vérité, ni pour la justice; cette crainte de vous exposer et de vous perdre dans les occasions où Dieu demande que vous vous exposiez et que vous vous perdiez ; en un mot, ce secret que le monde vous a appris et que vous pratiquez si bien, de ne prendre de votre condition que le doux et l'honorable, et d'en laisser le pénible et le rigoureux : ce n'est pas tout : cette indifférence pour cent choses où il faudrait que vous eussiez de saintes inquiétudes; cette froideur à la vue des scandales qui devraient enflammer votre zèle, et au contraire cette impatience et cette chaleur sur les moindres défauts dont votre délicatesse se trouve blessée ; cette sensibilité à vous offenser de tout, et à ne pouvoir rien supporter dans une place qui vous oblige à tout supporter, et à ne vous offenser de rien ; ces plaintes et ces éclats dans les traverses et dans les contradictions qui vous arrivent, preuves évidentes d'un cœur immortifié et incirconcis : tout cela convient-il à un homme qui, dans quelque genre de vie que ce soit, veut être, à l'exemple de saint Paul, un ministre fidèle ? et puisque, pour être tel, il faut se résoudre à être une victime, tout cela s'accorde-t-il avec l'état d'une victime ? Si saint Paul en avait usé de la sorte, aurait-il été apôtre de Jésus-Christ ? aurait-il glorifié Dieu au point qu'il l'a fait? aurait-il sauvé ce grand nombre d'âmes ? se serait-il fait tout à tous, pour avoir part à la rédemption de tous ? Nous nous flattons qu'il ne faut pas nous prodiguer, et que l'intérêt même de nos ministères demande que nous nous conservions ; et parce que nous sommes en ceci les juges du plus ou du moins, nous abusons de ce prétexte, pour porter les choses jusqu'à un excès d'amour et d'indulgence envers nous-mêmes. Mais que dirons-nous à Dieu, quand il nous opposera l'exemple de saint Paul ? sa conservation n'était-elle pas aussi importante que la nôtre ? sommes-nous plus dignes d'être épargnés que lui ? était-il moins nécessaire à Dieu que nous? Ah ! grand saint, que vous serez un témoin redoutable pour nous dans le jugement de Dieu?

Mais concluons : une vie aussi persécutée et aussi accablée de fatigues que celle-là, n'était-ce pas une assez grande pénitence? s'il restait des forces à saint Paul, devait-il les épuiser par des mortifications volontaires? pouvait-il conspirer lui-même à ruiner une santé si précieuse à l'Evangile ; et quelque amour qu'il eût pour les croix, ne devait-il pas se contenter de celles que Dieu lui envoyait, puisqu'elles suffisaient déjà pour le faire vivre dans un état continuel de mort? C'est ainsi, chrétiens, que raisonne l'esprit du monde, et c'est ainsi que nous nous aveuglons encore tous les jours. Ne souffrir que ce que nous ne pouvons éviter, et n'exercer jamais contre nous aucun acte de cette sévérité que l'Evangile nous recommande, sous ombre que la Providence nous envoie assez elle-même de souffrances et de croix; voilà notre maxime. Mais Saint Paul n'en jugeait pas de la sorte : non, ce n'était point assez pour lui que d'être persécuté, s'il ne se persécutait lui-même; ce n'était point assez d'être haï, s'il ne se haïssait lui-même; ce n'était point assez d'être mortifié, s'il ne se mortifiait lui-même : il voulait avoir part à la gloire du sacerdoce de Jésus-Christ, et être tout ensemble le prêtre et la victime de son holocauste. Que fait-il donc? à ce sacrifice héroïque de patience, il en joint un autre de pénitence; châtiant tous les jours son corps, le réduisant en servitude, lui faisant porter continuellement la mortification de Jésus-Christ, accomplissant dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus; et pourquoi? Ah! chrétiens, je finis, mais en finissant je tremble, et pour moi qui vous parle, et pour vous qui m'écoutez. Saint Paul châtie son corps, parce qu'il craint qu'étant apôtre et prêchant aux autres, il ne devienne un réprouvé; et il accomplit dans sa chair ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ, non point seulement pour soi, mais pour tout le corps de l'Eglise. *Pro corpore ejus, quod est Ecclesia*[1]; c'est-à-dire pour son ministère qui l'engage à procurer auprès de Dieu le salut de tous les hommes; pensées terribles, et qui devraient être le sujet éternel de nos considérations. Car qu'est-ce que ceci, devons-nous nous dire à nous-mêmes? saint Paul a fait de son corps une victime de pénitence, de peur d'être réprouvé; cet homme confirmé en grâce, cet homme à qui sa conscience ne reprochait rien, cet homme ravi jusqu'au troisième ciel, cet homme si parfaitement attaché à Dieu, croyait qu'il lui était nécessaire, pour ne pas tomber dans le malheur de la réprobation, de traiter durement son corps; et moi qui suis un pécheur, moi sujet à toutes sortes de passions, je ménagerai le mien, je le ferai vivre dans les délices, je lui accorderai tout; bien loin de le réduire en servitude, je me ferai son esclave; je ne penserai qu'à le bien nourrir, qu'à

[1] Colos., I, 24.

le vêtir mollement, qu'à lui donner toutes ses aises? et avec cela je vivrai sans aucune crainte pour mon salut, sans remords et sans scrupule? et avec cela je me persuaderai que je puis aimer Dieu, et que je l'aime en effet? et avec cela je croirai pouvoir être reçu au nombre des enfants et des élus de Dieu? non, mon Dieu : c'est une erreur, et une erreur aussi pernicieuse qu'injuste, dans laquelle j'ai vécu jusqu'à présent, mais dont je me détrompe aujourd'hui. Quand mille autres raisons ne m'en feraient pas connaître la fausseté, il ne faudrait que l'exemple de saint Paul : car enfin, chrétiens, saint Paul n'était pas un esprit faible; il était aussi bien instruit que nous des jugements de Dieu ; il savait aussi bien que nous quel est le tempérament de l'homme : je n'aurai donc plus de confiance, qu'autant que je pratiquerai comme lui la pénitence.

Ce n'est pas tout : saint Paul a châtié son corps, et l'a sacrifié, non pas seulement pour soi-même, mais pour l'Eglise et pour les fidèles, parce que son ministère l'engageait à procurer par ses souffrances le salut de ses frères : il est donc juste que, dans mon emploi, dans ma charge, dans ma profession, je sacrifie moi-même mes forces, ma santé, ma vie, pour ceux que Dieu a bien voulu commettre à mes soins, et dont il me demandera compte. Oh! si nous étions convaincus, comme saint Paul, de cette importante vérité, quel changement verrait-on dans toutes les conditions du monde? avec quelle assiduité en remplirait-on les devoirs? avec quel courage en porterait-on toutes les peines? quel ordre régnerait sur la terre, et combien Dieu serait-il glorifié dans tous les états? Pour cela, grand apôtre, vous que l'Eglise nous propose pour modèle, faites-nous part de ce zèle ardent, de ce zèle constant, de ce zèle infatigable qui vous a soutenu, qui vous a embrasé, qui vous a consumé. La gloire dont vous jouissez, bien loin de l'éteindre, n'a fait que le purifier et que l'allumer davantage; exercez-le encore sur nous; et que l'effet de ce zèle soit de réveiller le nôtre, et de nous apprendre à travailler comme vous, pour être récompensés comme vous dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINTE MADELEINE.

ANALYSE.

Sujet. *En même temps une femme de la ville, qui était de mauvaise vie, ayant su que Jésus-Christ mangeait chez un pharisien, y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile de parfum ; et s'étant prosternée à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuya avec ses cheveux.*

Cette femme, c'est Madeleine, qui nous donne ici le modèle d'une parfaite pénitente.

Division. Pénitence de Madeleine, pénitence prompte pour surmonter tous ces retardements si ordinaires aux pécheurs : première partie. Pénitence généreuse, pour triompher de tous les obstacles, et en particulier de ces respects humains qui arrêtent tant de pécheurs: deuxième partie. Pénitence efficace, pour sacrifier à Dieu tout ce qui avait été la matière et le sujet de son péché : troisième partie.

Première partie. Pénitence prompte. *Dès qu'elle connut,* elle ne délibéra point. Elle marcha, elle exécuta. Se convertir, ce n'est point raisonner, mais conclure et agir. On ne se convertit point sans connaître ; mais aussi connaître, à l'égard des prédestinés, est le point décisif de la conversion.

Mais encore que connut Madeleine? Deux choses : 1° que cet homme qu'elle cherchait était sauveur, et sauveur des âmes; 2° que ce sauveur était dans la maison du pharisien, c'est-à-dire que cette maison était le lieu marqué dans l'ordre de la prédestination divine, où elle devait trouver l'auteur de son salut. Voilà ce qui la rendit si diligente et si active. Surtout, en connaissant, elle aima, et son amour acheva de la déterminer.

Appliquons-nous cet exemple. Nous savons qu'il faut nous convertir, mais nous différons toujours. De nous représenter l'injustice et la témérité de ces retardements, c'est ce qui nous touche communément assez peu. Que nous manque-t-il donc pour devenir plus prompts et plus agissants? Un peu de cette charité qui triompha du cœur de Madeleine. Or, à quoi tient-il que ce feu divin ne prenne dans nos cœurs? Madeleine connaissait-elle mieux Jésus-Christ que nous ne le connaissons ; et même ne peut-on pas dire que nous le connaissons mieux qu'elle ne le devait alors connaître? Faisons une fois ce que tant de fois nous avons proposé de faire.

Deuxième partie. Pénitence généreuse. Le plus grand obstacle que la pénitence ait à vaincre, c'est le respect humain ; mais Madeleine sut bien le surmonter. Elle ne craignait point de se produire au milieu d'une assemblée. Elle quitta, pour ainsi dire, le luxe d'une mondaine; mais elle en retint tout le front ; ou elle convertit l'effronterie du péché dans une sainte effronterie de la pénitence.

Mais à quel respect humain pouvait-elle être sensible, puisque c'était une pécheresse déjà connue? Il est vrai, c'était une pécheresse connue ; mais quel est l'effet du péché? de nous rendre honteux pour le bien, autant que nous sommes hardis pour

le mal. Or, c'est cette honte que Madeleine eut à surmonter, et qu'elle surmonta. La pénitence, par un effet tout contraire, la rendit honteuse pour le mal, et hardie pour le bien.

Soyons bien persuadés de cette maxime, que quand le respect humain nous dominera, nous ne serons point propres pour le royaume de Dieu. Disons comme l'Apôtre : *Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ.* Y a-t-il un respect humain que nous ne surmontions pour une fortune temporelle ? Comment trouvons-nous si difficile pour Dieu ce qui nous devient si facile pour un intérêt si périssable ?

Troisième partie. Pénitence efficace. L'efficace de la pénitence, selon saint Paul, consiste à faire servir pour Dieu ce qu'on a fait servir pour le péché. Or, telle est la pénitence de Madeleine. Elle emploie ses yeux à pleurer, ses cheveux à essuyer les pieds de Jésus-Christ, ses mains à répandre sur les pieds de ce même Sauveur les liqueurs précieuses et les parfums dont elle se servait pour contenter ses sens.

Voilà pour tant de femmes du monde la solide preuve d'une sincère conversion : faire à Dieu le sacrifice de tout ce qui a servi à l'offenser; toute autre marque est équivoque et trompeuse. Comment détruire le péché, lorsqu'on n'en veut pas couper la racine ?

Parce que la pénitence de Madeleine fut efficace, ce fut une pénitence durable ; et moins cette sainte pénitente s'épargna dans toute la suite de sa vie, plus elle goûta cette paix intérieure dont la grâce la remplit, lorsque le Fils de Dieu lui dit en lui remettant ses péchés : *Allez en paix* C'est ce que nous éprouverons nous-mêmes : Dieu, dans notre pénitence, nous rendra aimable ce qui paraissait d'abord insupportable à la nature.

Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod Jesus accubuisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti ; et stans retro secus pedes ejus, lacrymis capit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat.

En même temps une femme de la ville, qui était de mauvaise vie, ayant su que Jésus-Christ mangeait chez un pharisien, y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile de parfum, et s'étant prosternée à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuya avec ses cheveux (*Saint Luc*, chap. VII, 37, 38.)

Cette femme que l'Evangile nous représente aujourd'hui, et qui doit faire tout le sujet de nos considérations, selon la pensée des Pères et dans le sentiment même de l'Eglise, c'est la bienheureuse Madeleine, dont l'histoire vous est aussi connue qu'elle est pour vous édifiante et touchante. *Mulier in civitate peccatrix* : Femme, il est vrai, pécheresse, mais prédestinée de Dieu pour être un vaisseau d'élection et de sainteté; femme autrefois décriée par les désordres de sa vie, mais ensuite illustre par sa pénitence; femme auparavant le scandale des âmes, mais depuis l'exemple le plus éclatant d'une parfaite conversion. Voilà, dis-je, chrétiens, ce qui nous est ici proposé, et ce que Dieu, par une providence particulière, a voulu rendre public, afin que les grands pécheurs du monde eussent dans la personne de cette sainte, et un puissant motif de confiance, et un vrai modèle de pénitence : un puissant motif de confiance, pour ne pas tomber dans le désespoir, quelque éloignés de Dieu qu'ils paraissent; et un vrai modèle de pénitence, pour ne pas présumer de la miséricorde de Dieu jusqu'à négliger le soin de leur salut. Car je puis bien dire à une âme chrétienne engagée dans péché ce que saint Ambroise, parlant de David, disait à l'empereur Théodose : *Qui secutus es errantem, sequere pœnitentem*; Ame criminelle et infidèle à Dieu, si vous avez eu le malheur de suivre Madeleine dans ses égarements, consolez-vous; car puisqu'elle a trouvé grâce auprès de Dieu, que n'avez-vous pas droit d'espérer ? mais tremblez, si l'ayant suivie dans ses égarements, vous ne la suivez pas dans son retour et dans sa pénitence. Et en effet, que ne devez-vous pas craindre, si un exemple aussi salutaire et aussi convaincant que le sien, qui a converti tant de cœurs endurcis, ne fait pas la même impression sur vous? Madeleine, chrétiens, est la seule qui paraisse, dans l'Evangile, s'être adressée à Jésus-Christ, en vue d'obtenir la rémission de ses péchés. Les autres, qui étaient juifs d'esprit et de cœur aussi bien que de religion, ne recouraient à lui que pour obtenir des grâces temporelles, pour être guéris de leurs maladies, pour être délivrés des démons qui les tourmentaient; et si Jésus-Christ les convertissait, c'était presque contre leur intention; mais Madeleine cherche Jésus-Christ pour Jésus-Christ même, et dans le sentiment d'une véritable contrition. Tâchons donc à nous former sur ce grand modèle, et pour cela implorons le secours du Ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Donner sur la pénitence des règles et des préceptes, c'est un long ouvrage, chrétiens, et qui souvent ne produit rien moins dans les esprits des hommes que ce qu'on en attendait et que l'on avait droit de s'en promettre; mais donner un modèle vivant de la pénitence, c'est une instruction abrégée, dont tous les esprits sont capables, et une espèce de conviction à laquelle il est comme impossible de résister ; or, c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Il n'y a personne dans cet auditoire, en quelque disposition et en quelque état qu'il puisse être, qui n'ait besoin de se convertir : car nous disons tous les jours à Dieu, et nous ne croyons pas lui faire une prière inutile : *Converte nos, Deus* [1] ; Seigneur, convertissez-nous. Soit que nous soyons dans l'état de sa grâce, soit que nous n'y soyons pas, soit que nous commencions à marcher dans la voie de Dieu, soit que nous y

[1] Psal., LXXXIV, 5.

soyons plus avancés, il y a pour nous un certain changement de vie auquel Dieu nous appelle, et en quoi consiste notre conversion. Il est donc important que nous ayons devant les yeux une idée sensible où nous puissions reconnaître tous les caractères d'une vraie pénitence ; or, c'est ce que l'Evangile nous propose dans la personne de Madeleine : car je trouve que sa pénitence a eu trois qualités, qu'elle a été prompte, qu'elle a été généreuse, et qu'elle a été efficace. Pénitence de Madeleine, pénitence prompte, pour surmonter tous ces retardements si ordinaires aux pécheurs, c'est la première partie ; pénitence généreuse, pour triompher de tous les obstacles, et en particulier de ces respects humains qui arrêtent tant de pécheurs, ce sera la seconde partie ; pénitence efficace, pour sacrifier à Dieu tout ce qui avait été la matière et le sujet de son péché, vous le verrez dans la troisième partie. Je m'en tiendrai à ce que nous dit l'Evangile, dont je veux seulement vous faire une simple exposition.

PREMIÈRE PARTIE.

La promptitude à suivre l'attrait et le mouvement de l'Esprit de Dieu, quand il s'agit de conversion, c'est le premier caractère de la véritable pénitence, et celui que je remarque d'abord dans l'exemple de la bienheureuse Madeleine. *Ut cognovit*, dit l'évangéliste : Sitôt qu'elle connut, c'est-à-dire dans le moment même que Dieu lui ouvrit les yeux, et que la grâce, par ses saintes lumières, lui éclaira l'esprit, elle renonça à son péché ; elle n'hésita point, elle ne délibéra point, elle n'écouta point l'esprit du monde, qui lui inspirait de ne rien précipiter, et de ne pas faire légèrement une démarche d'un aussi grand éclat, et qui devait avoir d'aussi longues suites que celles-là ; elle n'eut point de mesures à prendre, ni d'affaires à régler, avant que d'en venir à l'exécution. Tous ces délais que l'amour-propre tâche à ménager quand une âme chrétienne est sur le point de se convertir, et, comme parle saint Grégoire, pape, qui sont déjà une demi-victoire remportée sur elle par le démon, tous ces raisonnements, disons mieux, tous ces prétextes, que la prudence du siècle ne manque pas d'opposer à un pécheur pour lui persuader qu'il ne faut point aller si vite, et que, dans les choses mêmes de Dieu, on ne saurait procéder avec trop de circonspection, tout cela, dis-je, ne fit nulle impression sur son cœur ; elle n'attendit point un temps plus commode et une occasion plus favorable : pourquoi ? parce qu'elle agissait déjà par l'esprit de la pénitence. Or, en matière de pénitence, dit saint Chrysostome, à une âme qui connaît Dieu, il n'est pas même permis de délibérer, non plus qu'en matière de foi il n'est pas même permis de douter. Quiconque doute volontairement n'a pas la foi, disent les théologiens ; et quiconque délibère n'a pas l'esprit ni la vertu de la pénitence : car, à parler exactement, la pénitence est l'accomplissement actuel de tous les désirs et de toutes les délibérations. Se convertir, ce n'est pas raisonner, mais conclure ; ce n'est pas proposer, mais exécuter ; ce n'est pas vouloir se résoudre, mais être déjà résolu : d'où il s'ensuit que, tandis que je consulte, que je raisonne, que je délibère, je ne me convertis pas.

Voilà, chrétiens, ce que Madeleine comprit d'abord, et voilà pourquoi le texte sacré porte : *Ut cognovit*, Dès qu'elle connut. Ah ! mes frères, remarque saint Augustin, que cette parole exprime bien le mystère de la grâce ! *Ut cognovit*; elle se convertit dans l'instant même qu'elle connut, parce que le temps de la connaissance est celui de la pénitence. En effet, ajoute ce saint docteur, on ne se convertit point sans connaître ; et connaître à l'égard des prédestinés et des élus, est le point décisif de la conversion ; parce que, dans un prédestiné, cette connaissance dont je parle produit infailliblement l'amour, et que l'amour est la conversion parfaite du pécheur. Il y avait des années entières que Madeleine était engagée dans le désordre d'une vie scandaleuse, et qu'elle ne se convertissait pas : pourquoi ? parce qu'elle ne connaissait pas encore ce qui la devait toucher, ou, pour m'exprimer plus correctement, parce qu'elle ne le connaissait pas de cette manière spéciale qui fait le discernement des âmes dans l'exercice de la pénitence. Elle n'attend pas à demain pour se convertir, parce qu'elle ne sait pas si elle connaîtra demain, de cette espèce de connaissance particulière qui fait que l'on se convertit véritablement ; elle se convertit aujourd'hui, parce qu'elle connaît aujourd'hui : *Ut cognovit*. Auparavant, quoiqu'elle eût des lumières plus que suffisantes pour être inexcusable devant Dieu et pour comprendre ce que Dieu demandait d'elle, on peut dire qu'elle était dans les ténèbres et dans l'aveuglement du péché ; et c'est pour cela qu'elle ne cherchait pas Jésus-Christ. Demain ce rayon favorable de grâce dont elle est prévenue, aurait peut-être cessé pour elle, et c'est pour cela qu'elle ne remet pas à ce lendemain. C'est aujourd'hui qu'elle est éclairée, et c'est au-

jourd'hui qu'elle marche : *Ambulate, dum lucem habetis* [1].

Mais encore qu'est-ce que connut Madeleine, qui la détermina en si peu de temps, et qui fut capable de la porter à une conversion si subite et si prompte? Ce qu'elle connut? deux choses : premièrement, que cet homme qu'elle cherchait était Jésus, c'est-à-dire Sauveur, et Sauveur des âmes : *Ut cognovit quod Jesus esset*; et en second lieu, que ce Sauveur était dans la maison du pharisien, c'est-à-dire que la maison du pharisien, était le lieu marqué dans l'ordre de la prédestination divine, où elle devait trouver l'auteur de son salut: *Ut cognovit quod Jesus esset in domo pharisæi.* C'est ce qui l'oblige à ne point différer. Elle connut que cet homme qui passait dans Jérusalem pour un prophète, était en effet le Messie promis par les prophètes, et par conséquent le Sauveur du monde; et de là vient qu'elle se hâta de recourir à lui. Elle ne considéra point, dit saint Grégoire, pape, que ce Jésus était un Dieu de majesté devant qui les anges tremblent; que c'était un Dieu de sainteté qui a en horreur les âmes mondaines et impures; que c'était un Dieu sévère et juste, qui ne peut se dispenser de punir les crimes; que c'était un Dieu-Homme, venu pour la ruine aussi bien que pour la résurrection de plusieurs en Israël: tout cela l'aurait troublée, et eût pu apporter du retardement à son dessein. Elle ferma donc les yeux à tout cela; de toutes les qualités de Jésus-Christ, elle n'envisagea que celle de Jésus même : *Ut cognovit quod Jesus esset.* C'est un sauveur, dit-elle, et je suis perdue; c'est un rédempteur, et je suis esclave; c'est un médecin, et je suis accablée de maux. Allons; et pourquoi remettre? nous n'en trouverons jamais un plus puissant ni plus miséricordieux que lui; reculer, c'est lui faire injure, et diminuer la gloire de son nom : car puisqu'il est Jésus et Sauveur, pourquoi ne me sauvera-t-il pas dès aujourd'hui; et pourquoi ne me donnerai-je pas à lui dès ce moment, puisque dès ce moment je lui appartiens, et que je suis le prix de sa rédemption? Mais il est chez le pharisien qui l'a invité à manger, et ce sera un contre-temps de l'aborder dans une pareille conjoncture. Ah! chrétiens, un contre-temps? au contraire, elle se hâte, parce qu'elle sait qu'il est chez le pharisien: *Ut cognovit quod Jesus esset in domo pharisæi* Bien loin d'attendre qu'il en soit sorti, elle se fait un devoir de l'y trouver, et elle ne veut point d'autre heure que celle où elle apprend qu'il est à table avec les conviés, parce qu'en même temps Dieu lui fait connaître, dans le secret du cœur, que ce moment-là est le moment précieux et bienheureux pour elle, le temps de la visite du Seigneur, le jour du salut auquel sa conversion est attachée; que le Sauveur n'est entré chez le pharisien que pour cela; que c'est là, et non point ailleurs, que la grande affaire de sa conversion se doit traiter; que ce banquet est l'occasion ménagée dans le conseil de la Providence, uniquement pour cette fin; que Jésus-Christ l'y attend; qu'il y est avec tous les remèdes de sa grâce et de sa miséricorde pour la guérir, et que si elle laisse passer cette heure et ce moment, elle causera un désordre dans la disposition de son salut éternel, dont les suites seront irréparables. Encore une fois, chrétiens, voilà ce que Madeleine connut, et ce qui la rendit si diligente et si active : *Ut cognovit.*

Mais surtout elle aima, elle fut pénétrée de cette charité divine qui, selon le prophète royal, par l'impression de ses mouvements, change les âmes qu'elle sanctifie en autant d'aigles mystérieuses. Or, puisqu'elle aima ce Dieu fait homme, de l'amour le plus saint et le plus parfait, il ne faut pas s'étonner qu'elle rompît si promptement les liens qui la séparaient de lui, et qui l'attachaient au monde : car aimer et vouloir être un moment sans se remettre dans les bonnes grâces de celui qu'on aime, sans lui satisfaire dès qu'on lui a déplu, sans accomplir ce qu'il désire, ce qu'il demande avec instance, et ce qui dépend de nous, ce sont des choses qu'il est bien difficile d'accorder ensemble dans les amitiés du siècle, mais qui deviennent absolument incompatibles dans l'amour de Dieu.

Appliquons-nous donc l'exemple de cette illustre pénitente ; et pour commencer à en tirer le fruit que Dieu prétend, permettez-moi de raisonner avec vous et avec moi-même sur la différence de sa conduite et de la nôtre. Car enfin, mes chers auditeurs, c'est sur quoi il faut aujourd'hui que nous nous expliquions à Dieu ; et si nous ne le faisons pas, c'est sur quoi Dieu nous jugera. Qu'il faille nous convertir un jour, nous le savons ; que pour cela il faille renoncer à des engagements et à des commerces qui sont les sources de nos désordres, nous n'en disconvenons pas; qu'étant tombés dans la disgrâce de Dieu, ce soit une nécessité indispensable de faire pénitence, nous en sommes convaincus : mais quand sera cette pénitence, mais quand sera ce renoncement, mais quand sera cette conversion? c'est à quoi nous ne répondons jamais. Il y a peut-être des années entières que nous roulons

[1] Joan., XII, 36.

dans un train de vie ou lâche et imparfaite, ou même impie et criminelle, entassant chaque jour péchés sur péchés. Nous voyons bien qu'il en faut sortir, que, persévérant dans cet état, nous remplissons insensiblement la mesure de nos crimes, et qu'enfin nous pourrions mettre ainsi le comble à notre réprobation ; cependant nous n'entreprenons rien. Nous terminons tous les jours des affaires de nulle conséquence, ne voulant pas qu'elles demeurent indécises : et pour celle de notre conversion, qui est l'importante affaire, nous ne la concluons jamais.

De dire qu'à en user de la sorte, il y a, non pas de la témérité et de l'impudence, mais de l'enchantement et de la folie, parce que c'est manquer à la plus essentielle charité que nous nous devions à nous-mêmes ; de s'étendre sur les trois risques affreux que nous courons en différant notre pénitence, l'un, du temps, l'autre, de la grâce, et le troisième, de notre volonté propre qui nous manquera ; d'insister sur le caprice et sur la bizarrerie de notre esprit, qui fait que nous voulons toujours faire pénitence dans un temps chimérique et imaginaire où elle ne dépend pas de nous, c'est-à-dire dans le futur, et que nous ne la voulons jamais faire dans un temps réel où elle est en notre pouvoir, c'est-à-dire dans le présent ; de vous montrer l'excès de votre présomption, qui va jusques à prétendre que la grâce vous attendra, et qu'après l'avoir cent fois rebutée, nous ne laisserons pas de la trouver prête, dès qu'il nous plaira qu'elle le soit ; de déplorer le peu de connaissance que nous avons de nous-mêmes, quand nous croyons que nous serons toujours maîtres de notre cœur pour en disposer à notre gré ; enfin, de vous remettre dans l'esprit ces pensées terribles des Pères de l'Eglise, que tout ce que nous gagnons à différer, c'est de nous rendre encore Dieu plus irréconciliable, c'est d'éloigner de nous sa miséricorde, c'est d'amasser un trésor de colère pour le jour de sa justice, c'est de nous endurcir dans le péché, et de devenir, par une suite nécessaire, plus incapables de la pénitence, chrétienne, à moins que Dieu, forçant pour ainsi parler, toutes les lois de sa Providence, ne fasse un coup en notre faveur, qui, dans l'ordre même surnaturel, doit passer pour un miracle : tout cela, je l'avoue, ce sont des raisons pressantes, touchantes, convaincantes, et qui, bien méditées, devraient aller d'abord, comme dit saint Paul, jusqu'à diviser votre âme d'elle-même par l'effort de la contrition : *Pertingens usque ad divisionem animæ*[1]. Mais ces raisons, après tout, nous touchent communément assez peu : quoiqu'elles soient prises de notre intérêt, cet intérêt ne regardant que des biens invisibles et des biens à venir, il agit si lentement sur nous, qu'à peine nous fait-il faire la moindre démarche ; autant que celui du monde est efficace pour nous exciter, autant celui-ci est-il faible et languissant. Nous nous aimons, nous craignons de nous perdre, et néanmoins, insensés que nous sommes, nous ne prenons nulle sûreté ; nous demandons toujours trêve, et au hasard de tout ce qui en peut arriver, nous disons toujours à Dieu : *Patientiam habe in me*[1]. Que nous manque-t-il donc pour nous rendre plus vifs et plus agissants ? Ah ! chrétiens, un peu de cette charité qui triompha du cœur de Madeleine, et dont les opérations sont aussi promptes que ses conquêtes sont miraculeuses. Car voilà, mes frères, dit saint Bernard, le privilége et le mystère de l'amour de Dieu : ce que la crainte de notre damnation ne peut obtenir de nous, l'amour de Dieu l'obtient sans résistance ; avec la crainte de l'enfer, on délibère ; mais avec l'amour de Dieu, on agit. A peine l'a-t-on senti que l'on court, que l'on vole dans la voie des commandements. C'est assez d'avoir une étincelle de ce feu sacré que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre, avec cela on a honte d'avoir tant disputé, avec cela on se fait des reproches d'avoir si longtemps résisté à Dieu.

Or, à quoi tient-il qu'il ne prenne dans nos cœurs, ce feu divin ? Madeleine connaissait-elle mieux Jésus-Christ que nous ne le connaissons ; et même ne puis-je pas dire que nous le connaissons mieux qu'elle ne le devait connaître, lorsqu'elle s'attacha si fortement et si promptement à ce Dieu Sauveur ? la foi du christianisme ne nous en découvre-t-elle pas des choses qui étaient alors cachées pour cette pénitente ? Pourquoi donc tarder davantage ; et, sans aller plus loin, pourquoi, avant que de sortir de cette Eglise et de nous retirer de cet autel où Jésus-Christ est encore, non plus en qualité de convié, comme il était chez le pharisien, mais en qualité de viande et de breuvage, en qualité de victime immolée pour nous, en qualité de sacrificateur et de pasteur ; pourquoi, dis-je, ne nous pas donner à lui ? Faisons une fois ce que tant de fois nous avons proposé de faire, et disons-lui : Non, Seigneur, ce ne sera ni dans une année ni dans un mois, mais dès aujourd'hui ; car il n'est pas juste que je veuille temporiser avec vous : ce ne sera point quand je

[1] Hebr., IV, 12.

[1] Matth., XVIII, 26.

me trouverai dégagé de telle ou telle affaire; car il est indigne que les affaires du monde retardent celles de mon Dieu : ce ne sera point quand je me verrai sur le retour de l'âge; car tous les âges vous appartiennent, et ce serait un outrage pour vous bien sensible, de ne vouloir vous réserver que les derniers temps et le rebut de ma vie. Dès maintenant, Seigneur, je suis à vous, et j'y veux être; recevez la protestation que j'en fais, et confirmez la résolution que j'en forme devant vous. C'est ainsi, chrétiens, que nous imiterons la promptitude de Madeleine. Il y aura des obtacles et surtout des respects humains à surmonter; mais c'est encore pour cela que notre pénitence, comme celle de Madeleine, doit être généreuse : vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Rien n'est plus opposé à la vraie pénitence que cette vue de la créature, que nous appelons respect humain; et la raison qu'en apporte saint Chrysostome est bien naturelle : Parce que la pénitence, dit-il, est une vertu essentiellement fondée sur le respect que nous avons pour Dieu, ou plutôt n'est rien autre chose qu'un certain respect pour Dieu aimé, révéré, et jugé digne d'être recherché préférablement à toutes les créatures. Or Dieu conçu de la sorte, et cette préférence due à Dieu ainsi expliquée, exclut nécessairement tous les respects humains. Cependant, chrétiens, il faut l'avouer et le reconnaître avec douleur, c'est un dangereux ennemi que ce respect humain, puisque la grâce, toute puissante qu'elle est, est tous les jours obligée de lui céder, puisque c'est le plus grand obstacle qu'elle trouve dans le cœur de l'homme; puisqu'elle a besoin, pour le surmonter, de toute sa vertu, et qu'elle n'est jamais plus efficace ni plus victorieuse que lorsqu'elle en vient à bout : or, c'est ce qu'elle a fait, et de la manière la plus éclatante, dans la personne de la bienheureuse Madeleine. D'où je conclus toujours que la pénitence de cette sainte nous est justement proposée par le Saint-Esprit, comme le modèle de la pénitence des pécheurs : vérité dont vous êtes déjà persuadés, mais qui vous touchera encore plus sensiblement, à mesure que je vous la représenterai dans la suite de notre Evangile.

Car, prenez garde, s'il vous plaît, Madeleine se sent appelée de Dieu; et la grâce qui opère en elle, par un mouvement secret, la presse de s'aller jeter aux pieds de Jésus-Christ dans la maison du pharisien. Mais quoi! ira-t-elle se produire au milieu d'une assemblée, dans un repas de cérémonie? s'exposera-t-elle à la censure des conviés? se fera-t-elle passer pour une imprudente et une insensée, après s'être déjà décriée comme une femme perdue? donnera-t-elle sujet de parler à toute une ville, et que dira-t-on de son procédé? comment interprétera-t-on cet empressement? quelle matière de discours et de raillerie pour ceux qui, ne pénétrant pas dans ses intentions, jugeront d'une telle action avec malignité! Ah! mes frères, répond saint Augustin, voilà l'ennemi terrible et redoutable dont il faut que Madeleine, ou plutôt que la grâce triomphe. Cette crainte de la censure et des jugements du monde, ce respect humain, c'est le second démon qu'elle sait vaincre, et dont elle s'affranchit. Elle a été jusqu'à présent une femme mondaine et sans pudeur, dit Zénon de Vérone (cette pensée est belle, et vous paraîtra aussi solide qu'elle est ingénieuse); elle a été jusqu'à présent une femme mondaine, et elle en a retenu le front : voilà pourquoi elle ne sait ce que c'est que de rougir : *Frons... meretricis facta est tibi, noluisti erubescere*[1]. C'est-à-dire, pour appliquer ces paroles à mon sujet, quoique dans un sens bien différent de celui de l'Ecriture, Madeleine a quitté le luxe d'une mondaine, l'impureté d'une mondaine, l'avarice insatiable d'une mondaine, les artifices et les ruses d'une mondaine, parce que tout cela ne pouvait servir qu'à sa perte et à sa ruine; mais elle s'est réservé le front d'une mondaine pour ne point rougir, parce que cela pouvait lui être encore utile, et était même nécessaire à sa pénitence : *Frons meretricis facta est tibi.* Et pourquoi, ajoute saint Grégoire, pape, rougirait-elle d'aller trouver Jésus-Christ, et de lui découvrir ses plaies, puisque c'est lui seul qui doit être l'auteur de sa guérison? Non, non, dit ce saint docteur, cela n'entrait pas dans une âme aussi éclairée et aussi solidement convertie que Madeleine; elle avait trop de sujets en elle-même qui la confondaient, pour en prendre d'ailleurs; et elle ne crut pas que rien de tout ce qui était hors d'elle lui dût causer de la honte, parce qu'elle savait bien que tout son mal était au dedans d'elle-même : *Quia semetipsam graviter erubescebat intus, nihil esse credidit quod verecundaretur foris.*

C'est ainsi qu'elle raisonna, et c'est ainsi que l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ la rendit généreuse : convertissant en elle (ne vous offensez pas de ce terme), convertissant en elle, si j'ose ainsi parler, l'effronterie du péché dans

[1] Jerem., III, 3

une sainte effronterie de la pénitence : car pourquoi ne me serait-il pas permis de m'exprimer de la sorte, puisque Tertullien nous parle bien de la sainte impudence de la foi, et que la charité n'est pas moins hardie à mépriser, dans la vue de Dieu, les considérations du monde, que la foi, dans la pensée de cet auteur, à se glorifier des humiliations de la croix? Mais, me direz-vous, quels respects humains Madeleine eut-elle à surmonter dans la démarche qu'elle fit en se déclarant au Sauveur du monde, et devant une nombreuse compagnie? c'était une pécheresse connue, et qui passait pour telle dans Jérusalem : que pouvait-elle donc avoir à ménager ou à craindre? Ah ! mes chers auditeurs, c'est pour cela même que, suivant les lois du monde, elle avait tout à craindre et à ménager. Il est vrai, c'était une pécheresse, et une pécheresse connue. *Mulier in civitate peccatrix;* mais vous savez ce que produit le péché dans nous, et ce qui serait presque incroyable, si l'expérience ne le vérifiait pas. L'effet du péché, surtout quand il est formé en habitude, est de nous rendre honteux pour le bien, et en même temps hardis et effrontés pour le mal. Au lieu que Dieu ne nous a donné la honte, ou, pour parler plus exactement, le principe de la honte, que comme un préservatif contre le péché ; le péché dont le caractère est de pervertir en toutes choses l'ordre de Dieu, fait que nous employons cette honte à ce qui devrait être le sujet de notre gloire, je veux dire aux exercices et aux devoirs de la pénitence chrétienne, et que nous faisons gloire de ce qui devrait être le sujet de notre honte, c'est-à-dire du péché même. Ainsi un homme du siècle aura fait une profession ouverte d'être impie et libertin, et il ne s'en sera pas caché : forme-t-il la résolution de changer de vie, dès là il devient timide, et n'ose plus, ce semble, paraître ce qu'il veut être et ce qu'il est. Il ne rougissait pas d'une action criminelle, et maintenant il rougit d'une action de piété. De même une femme se sera peu mise en peine de causer du scandale à toute une ville, et en cela elle se sera rendue indépendante des respects humains; mais qu'elle prenne le parti de retourner à Dieu, et qu'on lui parle d'en donner des marques pour satisfaire à l'obligation d'édifier par sa conduite ceux qu'elle a scandalisés par ses mauvais exemples, c'est à quoi elle oppose cent difficultés. Elle n'a pas craint de passer pour mondaine, et elle craint par-dessus tout de passer pour dévote, c'est-à-dire pour servante de Dieu.

Voilà le désordre du péché; mais que fait la grâce de la pénitence? elle corrige ce désordre en rétablissant dans nous un ordre tout contraire; car au lieu que le péché nous rendait hardis pour le mal et timides pour le bien, cette grâce de conversion nous rend hardis pour le bien et honteux pour le mal. Dans l'état du péché nous avions des égards pour les hommes, et nul respect pour Dieu; et la pénitence, nous inspirant le respect de Dieu, nous affranchit de celui des hommes. En fut-il jamais une preuve plus sensible que l'exemple de Madeleine? étudions, chrétiens, étudions cet admirable modèle. Elle entre chez le pharisien; elle paraît dans la salle du festin avec un saint mépris des conviés, sans craindre de les troubler, sans s'arrêter à ce qu'ils diront, sans se distraire un moment en leur rendant des civilités inutiles, et même sans penser à eux : voilà le respect de la créature anéanti. Mais en même temps elle n'ose paraître en face devant Jésus-Christ; elle se tient derrière lui, les larmes aux yeux : *Stans retro;* elle demeure prosternée à ses pieds : *Secus pedes;* et elle a tant de vénération pour sa personne, qu'elle n'a pas l'assurance de lui parler : voilà le respect de Dieu rétabli dans son cœur. Elle est exposée à l'injustice d'autant de censeurs qu'elle a de témoins de sa pénitence ; le pharisien la condamne comme une pécheresse, et le blâme en retombe sur Jésus-Christ même : *Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit illum, quia peccatrix est*[1] : Si cet homme était prophète, il saurait que celle qu'il souffre à ses pieds est une femme de mauvaise vie. Sur quoi saint Grégoire de Nysse, prenant la défense de Jésus-Christ, fait une réponse bien judicieuse. Tu te trompes, Simon, dit-il à ce pharisien ; et en voulant raisonner, tu pèches dans le principe : tu crois que Jésus-Christ n'est pas un prophète, parce qu'il souffre que Madeleine l'approche; et c'est pour cela qu'il est prophète, et plus que prophète, puisqu'il a eu la vertu de l'attirer : car ce don d'attirer les pécheurs et de les sanctifier, est la grâce particulière des prophètes et des hommes de Dieu. Ainsi le pharisien tomba dans une double erreur : car il ne crut pas Jésus-Christ prophète, et il l'était; il crut Madeleine pécheresse et elle ne l'était plus; il jugea ce qui n'était pas, et il ne connut pas ce qui était : mais quoi qu'il en soit, Madeleine méprisa ses jugements et ses erreurs; et animée du seul amour de Dieu qui la possédait, elle s'alla jeter aux pieds de Jésus-Christ : voilà ce qui s'appelle une pénitence généreuse, et ce que nous

[1] Luc., VII, 39.

sommes indispensablement obligés d'imiter.

Car soyons bien persuadés, chrétiens, de cette maxime, et établissons-la comme une des règles les plus certaines de notre vie : tandis que le respect humain nous dominera, tandis que nous nous rendrons esclaves des jugements des hommes, tandis que nous craindrons d'être raillés et censurés, quoi que nous fassions, nous ne sommes point propres pour le royaume de Dieu. Qu'est-ce qui arrête aujourd'hui les effets de la grâce dans la plupart des âmes? qu'est-ce qui empêche mille conversions, qui se feraient infailliblement dans le monde? un respect humain. Un homme dit : Si je m'engage une fois à mener une vie chrétienne et régulière, quelle figure ferai-je dans ma condition? Une femme dit : Si je renonce à ces visites et à ces divertissements, quelles réflexions ne fera-t-on pas? On se donne l'alarme à soi-même; on se demande : Comment pourrai-je soutenir la contradiction et les discours du monde? avec cela il n'y a point de bons désirs qui n'avortent, point de résolutions qui ne s'évanouissent, point de ferveurs qui ne s'éteignent. On voudrait bien que le siècle fût plus équitable, et que, sans choquer ses lois ni s'attirer ses mépris, il y eût, non-seulement de la sûreté, mais de l'honneur même selon le monde, à prendre le parti de la vraie piété : car on sait que c'est le meilleur parti; on se tiendrait heureux de l'embrasser, et on ne doute point que l'on n'y trouvât des avantages bien plus solides que partout ailleurs ; mais la loi tyrannique du respect humain nous retient ; et l'on aime mieux, en se perdant, se soumettre à cette loi, que de se maintenir dans sa liberté en sauvant son âme. Or, c'est cette loi, chrétiens, qu'il faut combattre et détruire en nous par la loi souveraine de l'amour de Dieu. Que dira-t-on de moi si je change de conduite? on en dira tout ce qu'on voudra ; mais je veux être fidèle à mon Dieu : or je ne puis lui être fidèle, et avoir ces complaisances pour les hommes ; c'est saint Paul qui me l'apprend : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem*[1]. Il faut donc que je sois résolu à déplaire aux hommes, à être raillé et contredit des hommes, pour commencer de vivre à Dieu. Mais je ferai parler de moi dans le monde : le monde parlera selon ses maximes, et moi je vivrai selon les miennes. Si le monde est juste, s'il est chrétien, il s'édifiera de ma conduite ; et s'il ne l'est pas, bien loin de chercher à lui plaire, je dois l'avoir en horreur. Or il ne l'est pas, et il est même perverti jusqu'à ce point, de ne pouvoir souffrir la vertu sans la censurer : il faut donc que je le réprouve, et que je le déteste lui-même. Mais je passerai pour un esprit léger, pour un esprit faible, ou pour un hypocrite. Si je suis tel que je dois être, toutes ces idées s'effaceront bientôt, et ma conduite répondra à tous ces reproches. Mais quoi que je fasse, on me méprisera. Que je sois méprisé, j'y consens ; je ne le puis être pour un meilleur sujet. N'est-ce pas pour cela que je suis chrétien? Dans la religion que je professe, les mépris du monde sont plus honorables que tous ses éloges.

Mais cette résolution que je prends est bien difficile à soutenir. Difficile, chrétiens? vous vous trompez : permettez-moi de vous le dire. Rien n'est plus aisé ; car ce que vous voulez faire pour Dieu, ne l'avez-vous pas fait cent fois, et ne le faites-vous pas encore tous les jours pour le monde et pour les intérêts du monde? j'en appelle à votre témoignage. Y a-t-il respect humain que vous ne surmontiez pour une fortune temporelle, que vous ne surmontiez pour une passion, que vous ne surmontiez pour votre santé, et cela sans peine? Or, il est bien indigne que vous trouviez difficile pour Dieu, ce qui vous devient si facile pour mille autres sujets. Mais quand la chose serait aussi difficile que vous le prétendez, n'est-il pas juste que vous fassiez quelques efforts pour le salut? n'est-ce pas une assez importante affaire, et pouvez-vous en acheter trop cher le succès? Dieu n'est-il pas un assez grand maître ; et quand il s'agit de rentrer en grâce avec lui, qu'y a-t-il d'ailleurs à ménager? Cependant, chrétiens, il reste encore un dernier caractère que doit avoir notre pénitence, comme celle de Madeleine, qui fut une pénitence efficace ; et c'est ce que je vais vous expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

On ne peut mieux exprimer en quoi consiste l'efficace de la pénitence chrétienne, que par ces admirables paroles de saint Paul : *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem*[1]. Mes frères, disait aux Romains le grand apôtre, comme vous avez fait servir vos corps à l'impureté et à l'injustice, pour commettre des actions criminelles, il faut maintenant que vous les fassiez servir à la justice et à la piété, pour mener une vie toute sainte ; car c'est en cela que votre pénitence paraîtra véritable et solide. Il

[1] Rom., vi, 19.

faut que ce qui a été la matière de votre péché, devienne la matière de votre pénitence ; ce que vous avez donné au monde, lorsque vous en étiez les esclaves, il faut maintenant que vous le donniez à Dieu ; et les mêmes choses que vous avez employées à votre vanité et à votre plaisir, vous devez désormais les employer aux exercices de la religion; autrement ne vous flattez pas d'être bien convertis : je n'en jugerai que par là, et je ne ferai que par là ce juste discernement de ce que vous êtes et de ce que vous n'êtes pas.

Or ne dirait-on pas, chrétiens, que saint Paul avait entrepris de faire dans ces paroles le portrait de Madeleine et de sa pénitence ? Qu'est-ce que Madeleine aux pieds du Sauveur ? Ah ! répond saint Augustin, c'est une idole du monde changée en victime et consacrée au vrai Dieu ; c'est, ajoute ce saint docteur, usant des propres termes de l'Apôtre, l'injustice et l'iniquité même qui donnent des armes à la piété, le luxe qui en fournit à l'humilité, la mollesse et la délicatesse de la chair qui prêtent secours à la mortification et à l'austérité, afin d'accomplir cette parole de l'Apôtre : *Exhibete... membra vestra arma justitiæ Deo* [1]. Venons au détail. Ainsi les yeux de Madeleine avaient été comme les premiers organes de honteuses passions, qui commencent dans les âmes mondaines par la curiosité de voir et par le désir d'être vu ; mais si ses yeux l'avaient perdue, c'est de ses yeux qu'elle tire ce qui doit contribuer à la sauver. Ses yeux avaient allumé dans son cœur l'amour du monde, et c'est par les pleurs qui coulent de ses yeux qu'elle l'éteint; elle n'en avait jusque-là versé que pour de profanes objets, et que pour leur marquer une tendresse criminelle dont elle se piquait; mais, dit-elle, j'en verserai pour mon Dieu, et je n'en verserai que pour lui. Non-seulement j'en verserai pour lui, mais sur lui, puisqu'il s'est rendu visible ; je l'arroserai de mes larmes, et mes larmes, ainsi purifiées, me purifieront moi-même ; j'en laverai les pieds de mon Sauveur, et j'obtiendrai par là d'être lavée dans son sang. *Felices lacrymæ*, conclut saint Léon, *quæ dum culpas abluerunt pristinæ conversationis, virtutem habuere baptismatis!* Heureuses larmes qui tinrent lieu de baptême à Madeleine, et qui, l'ayant rendue mille fois coupable, eurent enfin le pouvoir et la vertu de la justifier ! Madeleine, dans l'extérieur de sa personne, avait été vaine jusqu'à l'excès : idolâtre d'une beauté périssable, et n'oubliant rien de tout ce qui pouvait lui attirer et lui conserver des adorateurs, elle s'était surtout attachée au soin de ses cheveux ; vanité que Tertullien appelle une impudicité étudiée et affectée : *Confictam et elaboratam libidinem.* Mais ces cheveux qu'elle a cultivés avec tant d'affection et tant d'étude, lui seront-ils inutiles dans sa conversion ? Non, chrétiens ; l'esprit de pénitence qui l'anime lui apprend à en faire un nouvel usage : ils avaient été jusque-là l'ornement d'une tête pleine d'orgueil, et désormais ils seront employés à l'exercice de l'humilité la plus profonde. Madeleine s'en servira pour essuyer les pieds de Jésus-Christ ; et en essuyant les pieds de ce Dieu Sauveur, cette pécheresse effacera toutes les taches de ses péchés. Je serais infini, si je m'arrêtais à toutes les preuves que me fournit l'Evangile pour établir et pour confirmer ma proposition. C'était une femme sensuelle que Madeleine : parfums, odeurs, liqueurs précieuses, c'étaient ses délices ; mais que sera-ce pour elle dans sa pénitence ? Ah ! si dans ses mains elle porte encore un parfum exquis, ce n'est plus pour contenter ses sens, mais pour le répandre sur les pieds de son Dieu. Les disciples mêmes de Jésus-Christ en seront surpris, ils en murmureront, ils s'en scandaliseront : *Ut quid perditio hæc* [1] ? Mais elle sait ce qu'elle fait, et elle ne croit pas devoir rien ménager, quand il s'agit de témoigner à son Sauveur la vivacité de son repentir et la sensibilité de son amour : pour cela, elle n'a rien de si cher à quoi elle ne veuille renoncer ; pour cela, elle est disposée à se sacrifier elle-même : trop heureuse si son sacrifice est agréable, et que Dieu daigne accepter une hostie tant de fois profanée, mais enfin sanctifié par le feu tout céleste et tout sacré qui la consume !

Tels sont désormais les sentiments de Madeleine ; et sans s'arrêter à de vains sentiments, tels sont les effets de sa pénitence. Or voilà, Mesdames (car c'est surtout à vous que j'adresse cette morale), voilà par où vous pourrez juger vous-mêmes de la sincérité de votre retour à Dieu et de votre conversion. Tout le reste est équivoque, est trompeur, est faux. Ayez en apparence les plus beaux sentiments, tenez le langage ou le plus sublime et le plus élevé, ou le plus vif et le plus touchant ; tandis que vous en voudrez demeurer là, sans en venir aux mêmes effets que Madeleine, ne comptez ni sur tout ce que vous direz, ni sur tout ce que vous penserez ou que vous croirez penser. Vous avez dans vous-mêmes, aussi bien que cette fameuse pénitente, tout ce qui peut contribuer à votre sanctification, et vous pouvez dire à Dieu comme David : *In me sunt, Deus, vota tua* [2] ; Oui, Seigneur, je reconnais que tout ce que vous désirez de moi est

[1] Rom., vi, 13.

[1] Matth., xxvi, 8. — [2] Psal., lv, 12.

en moi, et c'est pour cela que je suis absolument inexcusable si je ne vous le donne pas. Ces habits, Mesdames, dont vous vous faites une si vaine gloire, et qui entretiennent votre luxe; ces ajustements qui occupent presque tout votre esprit, et à quoi vous employez plus de temps qu'à l'affaire de votre salut, et qu'à toutes les affaires même humaines dont Dieu vous a chargées; cet amour de vous-mêmes, qui vous fait rechercher avec tant de soin toutes les douceurs de la vie, les compagnies, les jeux, les spectacles; surtout cet amour de votre corps, qui vous rend si attentives à le maintenir dans un certain éclat, à relever son lustre par tous les déguisements d'une artificieuse mondanité, à lui procurer toutes ses aises, toutes ses commodités, voilà de quoi la pénitence doit faire en vous un holocauste à Dieu.

Je pourrais vous dire que le seul christianisme devrait vous porter à le faire, ce sacrifice: car, pour peu que vous fussiez entrées jusqu'à présent dans le véritable esprit de la religion que vous professez, vous auriez compris que c'est un esprit de retraite, un esprit d'humilité et de mortification, et qu'il n'est pas possible d'accorder ensemble la retraite chrétienne et les assemblées du monde, l'humilité chrétienne et le faste du monde, la mortification chrétienne et la mollesse du monde; mais ce qui est un devoir si indispensable pour vous, en qualité de chrétiennes, combien plus encore l'est-il pour des pécheresses et des pénitentes? Si, dans une supposition imaginaire, tous ces divertissements et ces plaisirs mondains, toutes ces délicatesses et ces superfluités ne vous avaient pas éloignées de Dieu; si vous aviez su avec tout cela lui être fidèles, peut-être tout cela vous serait-il moins défendu. Mais lorsque vous ne pouvez ignorer à combien d'égarements et de péchés tout cela vous a conduites, quel prétexte pouvez-vous avoir pour n'y pas renoncer? comment pouvez-vous revenir sincèrement à Dieu, et cependant aimer ce qui si longtemps vous en a séparées? comment pouvez-vous quitter de bonne foi votre péché, et ne quitter pas ce qui en a été la source empoisonnée? comment pouvez-vous le haïr, et ne vouloir pas le détruire? or vous ne le détruirez jamais, tandis que vous n'en couperez pas la racine. Le même principe aura toujours les mêmes suites, et la même cause produira toujours les mêmes effets.

Pourquoi la pénitence de Madeleine fut-elle une pénitence durable? parce que ce fut une pénitence efficace. Du moment que cette sainte pénitente eut sacrifié à Dieu tout ce qui avait entretenu jusque-là ses désordres, elle s'attacha si fortement à Jésus-Christ, qu'elle lui demeura toujours étroitement et inséparablement unie. Elle s'attacha à ce Dieu Sauveur, dit saint Bernard, dans tous les états où depuis il fit paraître son adorable humanité; c'est-à-dire qu'elle s'attacha à Jésus-Christ vivant, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ mourant, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ mort et enfermé dans le tombeau, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ ressuscité et triomphant, enfin qu'elle s'attacha à Jésus-Christ glorieux dans le ciel. C'est ce que nous savons de l'Evangile; et s'il ne nous parle plus de Madeleine après l'ascension du Fils de Dieu, la tradition nous apprend où elle se retira, quelle vie dans sa retraite elle mena, quels exercices de piété et de mortification elle pratiqua, avec quelle ferveur et quelle persévérance elle les continua. Interrompit-elle jamais en effet sa pénitence? Ah! chrétiens, quelle merveille et quelle instruction pour nous! tous ses péchés lui avaient été remis, et elle en avait eu une révélation expresse de la bouche même de Jésus-Christ : *Remittuntur tibi peccata tua* [1]. Cependant, bien loin de diminuer ses austérités, elle les redoubla. Si le Sauveur du monde lui dit: Allez en paix : *Vade in pace* [2], elle comprit que cette paix ne devait être que dans le cœur; ou, si vous voulez, elle comprit que cette paix devait consister à se faire une guerre perpétuelle, à ne se pardonner rien de tout ce que son divin Maître lui avait pardonné, à se traiter d'autant plus rigoureusement qu'il l'avait traitée avec plus de douceur, à crucifier sa chair, à la couvrir du cilice, à l'exténuer par l'abstinence et par le jeûne. Elle le comprit, dis-je, et voici, chrétiens, un mystère que le monde ne peut se persuader, et dont la seule expérience vous convaincra, si vous vous mettez en état, comme Madeleine, d'en faire l'épreuve. Plus votre pénitence sera efficace, c'est-à-dire plus elle sera sévère, en retranchant de vos personnes tout ce qui flattait vos sens, tout ce qui favorisait vos passions, tout ce qui faisait le prétendu bonheur de votre vie; et plus alors cette pénitence, qui semble au dehors si triste et si dure, vous deviendra douce et aimable, parce que vous y trouverez l'abondance de la paix.

Ce ne fut point une parole sans effet que celle de Jésus-Christ à Madeleine, *Vade in pace*; mais cette parole divine opéra dans son cœur tout ce qu'elle signifiait. Dans un moment, cette mondaine, dégagée de la servitude du monde, commença à goûter la sainte liberté des enfants

[1] Luc., VII, 48. — [2] Ibid., 50.

de Dieu ; dans un moment, cette âme, exposée à tous les troubles que cause immanquablement l'amour du monde, commença à jouir d'un repos inaltérable ; dans un moment, cette conscience déchirée de mille remords commença à sentir cette joie intérieure que donne une sainte assurance, et que l'Ecriture compare à un repas délicieux ; dans un moment, cette pécheresse, délivrée de son péché comme d'un fardeau qui l'accablait, commença à se trouver toute remplie de l'onction de la grâce. Ce n'était point en se ménageant elle-même, en s'épargnant, en sauvant de ses premières habitudes tout ce qu'elle eu eût cru pouvoir réserver sans crime ; ce n'était point, dis-je, par là qu'elle se fût établie et maintenue dans un calme si parfait ; mais c'est en se dépouillant de tout, en se refusant tout, en s'immolant tout entière elle-même, qu'elle se mit dans une disposition si tranquille et si heureuse. Car, au milieu de toutes les rigueurs de sa pénitence, quel soutien et quelle consolation était-ce pour elle de penser qu'elle satisfaisait à Dieu, qu'elle s'acquittait auprès de la justice de Dieu, qu'elle réparait la gloire de Dieu, qu'elle se tenait en garde contre ce qui pouvait lui faire perdre l'amour de Dieu, qu'elle purifiait son cœur, et le disposait à recevoir les plus intimes communications de Dieu ? et d'ailleurs qui peut dire de quelles douceurs secrètes Dieu comblait cette âme ainsi purifiée et préparée, de quelles lumières il l'éclairait, de quel feu il l'embrasait, de quelles visites il la gratifiait, quels sentiments, quels transports il y excitait ?

Voilà, chrétiens, ce que vous éprouverez vous-mêmes ; et si vous sortez de ce discours, déterminés comme Madeleine à cette pénitence efficace, qui est le caractère des âmes bien converties ; voilà ce que je puis vous promettre de la part de Dieu. *Vade in pace :* Allez en paix, et n'écoutez point les retours de la nature. Le sacrifice que je vous demande l'effraye ; et plus vous donnerez d'attention à ses frayeurs, plus elles augmenteront et vous troubleront. Mais comptez sur la parole de Jésus-Christ, et, malgré toutes les frayeurs, entreprenez, commencez, agissez : bientôt vous verrez que c'étaient des frayeurs chimériques. Je ne vous dis pas que vous recevrez toutes les faveurs divines dont Madeleine fut gratifiée dans son désert ; mais sans que Dieu vous fasse part de ces dons extraordinaires et miraculeux, je dis que, par un miracle de sa grâce encore plus grand, il vous rendra doux ce qui vous semble plus amer ; qu'il vous rendra non-seulement supportable, mais léger, mais agréable et aimable, ce qui vous paraît plus pesant ; que, dans le renoncement même à toutes les consolations du siècle, il vous fera trouver la plus pure et la plus sensible consolation. Ah ! s'écriait saint Augustin, parlant de sa pénitence et de ce qu'il y sentit, quel plaisir fût-ce tout à coup pour moi de me passer de tous les plaisirs ; et ces vanités humaines où j'avais pris tant de goût, qu'elles me devinrent insipides ! Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, puisque vous avez péché, il n'y a point d'autre moyen de salut pour vous que la pénitence ; ou tout autre moyen sans celui-là vous est inutile. Dieu pouvait vous le refuser ; mais il vous l'accorde encore : il vous fait voir l'exemple de Madeleine pour vous exciter, il vous tend les bras pour vous inviter, il vous parle par la bouche de son ministre pour vous appeler. Entrez dans la voie qui vous est ouverte : ne dussiez-vous y trouver que des épines, il faut la prendre et y marcher ; car c'est la seule voie qui vous reste pour vous préserver du souverain malheur, et pour arriver à l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT IGNACE DE LOYOLA.

ANALYSE.

SUJET. *Dieu est fidèle par qui vous avez été appelés à la compagnie de son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

C'est ce que disait l'Apôtre aux chrétiens de Corinthe, et ce qui convient parfaitement à saint Ignace.

DIVISION. Fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace : première partie. Fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace : 1° Fidélité envers l'Eglise ; 2° fidélité envers Ignace même.

1° Fidélité de Dieu envers l'Eglise, pour l'intérêt de laquelle il suscita Ignace, en lui inspirant le dessein d'une vie apostolique : c'était un temps où l'hérésie s'élevait de toutes parts ; et Dieu, pour la combattre et pour défendre son Eglise, appela saint Ignace. Voilà ce qui a rendu les enfants d'Ignace si odieux à tous les hérétiques : haine dont ils doivent se glorifier. Quelle était la source la plus commune des désordres qui régnaient dans l'Eglise ? L'ignorance des vérités de la foi. Dieu

donc envoya Ignace pour enseigner et par lui-même et par ses successeurs, pour catéchiser, pour instruire la jeunesse, pour ouvrir des écoles publiques, où l'on apprit, non point précisément les sciences profanes, mais la science du salut.

2° Fidélité de Dieu envers Ignace, le rendant capable de soutenir une si sainte entreprise, et par les dons extraordinaires de la grâce, le mettant en état de l'exécuter. C'était un homme sans lettres et sans études ; mais Dieu tout à coup l'éclaira dans sa retraite, et lui communiqua les plus sublimes connaissances. Non-seulement Ignace fut éclairé d'en haut pour lui-même, mais pour la conduite des autres : il n'y a, pour en être convaincu, qu'à lire ce livre admirable des Exercices qu'il composa. C'était un étranger, un mendiant, un inconnu ; mais Dieu lui promit de lui être propice à Rome, et il le fut. Cependant le Ciel permit qu'Ignace fût persécuté, il est vrai ; mais être persécuté pour la justice, et tirer de ses persécutions de nouveaux avantages pour faire connaître et aimer Dieu, ne sont-ce par des grâces et des effets de la fidélité de Dieu ? En quelque état que nous soyons, si c'est Dieu qui nous y engage, il nous y soutiendra.

Deuxième partie. Fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu. Fidélité nécessaire, et sans laquelle il ne pouvait être un parfait ministre du Dieu vivant. Fidélité qui se réduisit à deux choses : 1° au soin qu'il prit d'acquérir toutes les dispositions requises pour son ministère ; 2° au zèle qu'il fit paraître dans l'exercice de son ministère.

1° Soin qu'il prit d'acquérir toutes les dispositions requises pour son ministère. Ce fut en effet pour cela qu'Ignace travailla d'abord à acquérir toutes les vertus que demande le ministère évangélique, surtout une parfaite mortification. Comment se traita-t-il dans la grotte de Manrèze ? Ce fut pour cela qu'à l'âge de trente-trois ans, il s'abaissa jusqu'à se renfermer avec des enfants dans une école, pour y apprendre les lettres ; pour cela, qu'il vint continuer ses études à Paris, mendiant lui-même son pain de porte en porte, afin de fournir à sa subsistance. Chose merveilleuse ! c'est là que ce zélé disciple devint bientôt maître, et qu'il jeta les premiers fondements de son institut, en s'associant des compagnons.

2° Zèle qu'il fit paraître dans l'exercice de son ministère. Sans parler de tout le reste, il suffit de considérer cette compagnie dont il forma le dessein, dont il fut l'instituteur et le conducteur, et dont l'unique fin est la gloire de Dieu et la sanctification des âmes. Dire d'Ignace qu'il a été le fondateur de la compagnie de Jésus, c'est faire en un mot l'éloge complet de son zèle ; car c'est donner à entendre que, non content de glorifier Dieu par lui-même, il l'a glorifié encore par tant de missionnaires, de prédicateurs, de directeurs des consciences, de savants hommes, de martyrs. Soyons fidèles à Dieu comme ce grand saint, en remplissant les devoirs de notre état. La fidélité de Dieu consiste à nous donner sa grâce ; et notre fidélité doit consister à agir avec la grâce de Dieu.

Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi Domini nostri.

Dieu est fidèle, par qui vous avez été appelés à la compagnie de son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur. (*Première épître de saint Paul aux Corinthiens*, chap. I. vers. 9.)

C'est aux chrétiens de Corinthe, et en général à tous les fidèles, que l'apôtre saint Paul adressait ces paroles ; mais il me semble que je puis en particulier les appliquer au saint patriarche dont nous célébrons la fête, et qu'elles lui conviennent d'une façon toute spéciale, puisqu'il fut appelé de Dieu pour l'établissement d'un ordre que l'Eglise a approuvé, et qu'elle autorise encore sous le titre de la Compagnie de Jésus. Dieu, qui pour sa gloire voulait employer Ignace et l'engager dans une milice sainte, se servit de ses dispositions naturelles, et lui laissa ses idées guerrières, mais en les tournant vers un autre objet, et lui proposant, non plus des provinces et des terres, mais des âmes à conquérir. Il quitta les armes du siècle, mais pour se revêtir des armes de la foi. Il cessa de combattre les ennemis de l'Etat, mais pour combattre les ennemis de l'Eglise ; et la compagnie qu'il entreprit de former, et dont Dieu lui inspira le dessein, fut la Compagnie de Jésus-Christ : *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi.* D'autres fondateurs avant lui n'avaient point cru blesser les règles d'une humilité chrétienne et d'une modestie religieuse, en donnant aux saints ordres qu'ils ont établis les augustes noms de l'adorable Trinité, du Saint-Esprit, des personnes divines ; et c'est sur le modèle de ces grands hommes, et par la même inspiration d'en haut, que saint Ignace de Loyola choisit, pour la compagnie dont il a été l'instituteur, l'adorable nom de Jésus. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, nous allons voir, conformément aux paroles de mon texte, la fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace, et la fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu. Dieu fidèle en appelant Ignace à la compagnie de son Fils, ce sera la première partie ; Ignace fidèle en répondant à Dieu qui l'appelait, ce sera la seconde. De l'une et de l'autre nous apprendrons ce que nous pouvons attendre de Dieu, et ce que Dieu attend de nous dans les conditions où il nous fait entrer : voilà tout le sujet de ce discours. Vierge sainte, c'est sous vos auspices que cet homme apostolique renonça au monde, pour se dévouer à ce Sauveur que vous avez porté dans votre chaste sein. Ce fut un des plus zélés défenseurs de vos glorieux priviléges et de votre culte : vous m'accorderez, pour le louer dignement, le secours que je vous demande. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis que Dieu, dans la vocation de saint Ignace, s'est montré merveilleusement fidèle : *Fidelis Deus.* Mais envers qui cette fidélité a-t-elle paru? Premièrement, envers l'Eglise, pour l'intérêt de laquelle Dieu suscita ce grand homme, lorsqu'il lui inspira le dessein d'une vie apostolique ; secondement, envers Ignace même, quand Dieu le rendit capable de soutenir cette sainte entreprise, et par des dons de grâce extraordinaires, il le mit en état de

l'exécuter : voilà l'idée générale de cette première partie.

Quand Ignace fut appelé de Dieu aux fonctions de l'apostolat, vous le savez, chrétiens, l'Eglise avait besoin de secours, et Dieu, par fidélité, était engagé à lui en fournir. C'était un temps où l'hérésie s'élevait de toutes parts, et déjà commençait à souffler le feu de ces fameuses rébellions dont les restes fument encore. Or, le Fils de Dieu ayant promis authentiquement à son Eglise que jamais les portes de l'enfer ne prévaudraient contre elle, il ne pouvait lui manquer dans une pareille rencontre ; et en conséquence de sa parole, il lui devait donner de nouvelles forces pour la défendre. Je ne prétends point vous faire entendre par là que saint Ignace ait été un homme nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ ; non, chrétiens, ce n'est point là ma pensée : je dirais bien plutôt de lui ce que saint Grégoire, pape, disait en général des hommes apostoliques, dans une instruction qu'il leur adresse : l'Eglise de Jésus-Christ a été nécessaire à Ignace, parce qu'Ignace n'a pu se sanctifier que dans l'Eglise de Jésus-Christ ; mais Ignace n'a point été et ne pouvait être nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ, parce que l'Eglise de Jésus-Christ a bien pu se passer d'Ignace et se conserver sans lui. Il est vrai, mes chers auditeurs ; mais aussi ferais-je tort à saint Ignace, et en quelque sorte à Dieu même, si je ne disais qu'Ignace, tout serviteur inutile qu'il était, fut choisi de Dieu pour la défense de l'Eglise, et que sa vocation a été l'un des moyens que Dieu avait préparés pour faire voir à son Eglise qu'il ne l'abandonnait pas, et qu'il voulait lui être fidèle : *Fidelis Deus, per quem vocati estis.*

Reconnaissez-le d'abord, chrétiens, par un trait admirable de la Providence : bien d'autres en ont fait la remarque ; et c'est pour cela même qu'elle paraît plus vraie, et que je puis avec plus de raison la faire à présent. Tandis que Luther lève l'étendard contre l'Eglise, et lui déclare la guerre, Dieu touche le cœur d'Ignace, et l'appelle pour l'opposer à cet hérésiarque. Quelle fidélité, Seigneur! Ainsi en aviez-vous autrefois usé, faisant naître un Augustin en Afrique, le même jour que Pélage, l'ennemi de votre grâce, était né dans l'Angleterre ; et n'ayant jamais permis, dans la suite des siècles, que votre Eglise fût attaquée par un nouveau persécuteur, sans lui procurer d'ailleurs et en même temps un nouveau défenseur. Ainsi, dis-je, ô mon Dieu, avez-vous toujours gardé la foi à cette divine épouse ; et ne semble-t-il pas que vous ayez voulu lui en donner un gage particulier dans la vocation d'Ignace ? *Fidelis Deus.* En effet, qu'est ce qu'Ignace, selon les vues de Dieu ? C'est un homme né pour la destruction de l'hérésie, voilà son caractère ; fondateur d'un institut dont l'essence est de combattre les ennemis de la foi, comme il est déclaré dans les bulles des souverains pontifes, voilà sa profession ; de qui tout le zèle a été employé pour l'Eglise, à étendre ses conquêtes, à faire observer ses lois, à maintenir l'usage de ses sacrements, à inspirer au peuple du respect pour ses cérémonies, à conserver les fidèles dans son obéissance, à y ramener les hérétiques, sans que pour cela il ait jamais épargné ni soins, ni travaux, ni force, ni crédit, ni repos, ni santé, ni réputation, ni vie ; voilà quels ont été les emplois d'Ignace : un homme qui, dans l'ordre qu'il a établi, ne s'est proposé que de transmettre ce zèle à un nombre infini de successeurs, c'est-à-dire de préparer à toutes les Eglises du monde des missionnaires fervents, des prédicateurs évangéliques, des hommes dévoués à la croix et à la mort, des troupes entières de martyrs dont il a été le père : voilà les fruits de sa compagnie. Encore une fois, mes chers auditeurs, un homme de ce caractère, dans un temps où le schisme et l'erreur entreprenaient de renverser tout et de tout perdre, n'était-ce pas un secours manifeste que Dieu réservait à son Eglise, et ce secours ne doit-il pas être considéré comme une marque sensible de la fidélité de Dieu pour elle ? *Fidelis Deus.*

Ah ! chrétiens, permettez-moi de le dire ici, c'est de là qu'est venue toute la haine des hérétiques contre la personne et le nom d'Ignace ; voilà ce qui a rendu son institut et ce qui rend encore ses enfants si odieux à nos religionnaires. Je ne sais pas, mes frères, disait saint Jérôme, par quelle fatalité il arrive que tous les ennemis de l'Eglise sont les miens ; mais j'en bénis Dieu, et c'est une gloire pour moi que mon nom soit déchiré par ceux qui déchirent la robe de Jésus-Christ. On vient de me dire qu'Helvidius a écrit depuis peu contre moi une sanglante satire ; mais je me console, puisque c'est avec la même plume qui a écrit des blasphèmes contre Marie : car quel avantage que Jérôme, qui est le serviteur, soit traité comme la mère ! *Ut eodem quo Mariæ detraxit calamo, me laceret ; et caninam facundiam servus Domini pariter experiatur et mater.* Vous faites assez vous-mêmes, chrétiens, l'application de ces paroles. Si saint Ignace était demeuré dans la grotte de Manrèze,

s'il s'était contenté de pleurer et de faire pénitence pour les péchés du monde, s'il avait fondé un ordre de solitaires, son nom, même parmi les hérétiques, serait en bénédiction ; mais il a parlé contre les ennemis de l'Eglise ; mais sa vocation a été de se présenter au vicaire de Jésus-Christ, et de se consacrer par état aux missions du Siége apostolique ; mais Dieu a voulu qu'il levât des troupes auxiliaires pour combattre l'hérésie ; avec cela ne devait-il pas s'attendre aux plus violentes persécutions ? et en cela même n'a-t-il pas été une preuve vivante de la fidélité de Dieu envers son Eglise, à qui le Ciel avait destiné un homme si ferme, si constant, si zélé pour la secourir ? Tout ceci est général ; disons quelque chose de plus marqué.

Ce que j'admire davantage dans la vocation de saint Ignace, c'est la conduite que la Providence y a fait paraître pour retrancher la source des maux dont son Eglise était affligée. Car, prenez garde, chrétiens : de plusieurs désordres d'où l'hérésie avait pris naissance, le principal était celui-ci : l'ignorance des choses de la foi, qui régnait parmi les peuples, jointe à la mauvaise éducation de la jeunesse. Consultez les écrivains qui en ont parlé : voilà la porte par où entra le démon de l'erreur, pour porter ses coups à l'Eglise et pour ruiner l'ancienne religion. Mais que fait Dieu en suscitant Ignace ? Il donne à l'Eglise un préservatif contre ce mal si dangereux et si pernicieux ; car à quoi Ignace est-il spécialement appelé, et pour quelle fin ? pour enseigner, pour instruire, pour apprendre aux peuples à connaître ce qu'ils sont, pour déraciner de leurs esprits l'ignorance de nos mystères, pour y jeter les premières semences de la doctrine de la foi ; en un mot, pour former de vrais chrétiens, de même que le prophète avait été envoyé pour servir de maître aux nations : *Ecce... dedi eum... præceptorem gentibus*[1]. C'est pour cela que parmi les grandes affaires dont il était chargé, et sur lesquelles on le consultait de toutes parts comme un oracle, il faisait une de ses plus importantes occupations d'aller dans les rues de Rome catéchiser la populace, d'expliquer aux simples les points de la foi, d'assembler les femmes et les enfants dans les places publiques, pour leur donner les principes du salut : spectacle qui seul attirait toute la ville, jusques aux prélats même et aux cardinaux, à qui il prêchait par l'exemple de son humilité, tandis qu'il instruisait les autres et qu'il les touchait par la vertu de sa parole. C'est pour cela que lorsque Ignace envoyait ses frères au secours de quelque Eglise, il leur recommandait avant toutes choses le soin du catéchisme ; les avertissant que c'était là ce qui avait converti le monde ; que la science du catéchisme avait été celle des apôtres ; que l'Evangile n'avait été d'abord annoncé que par le catéchisme que, s'ils voulaient donc se rendre utiles à l'Eglise de Dieu, ils devaient négliger toute autre fonction plutôt que celle du catéchisme, et se souvenir que, selon la parole du Fils de Dieu même, une des preuves de la mission de Jésus-Christ fut d'évangéliser les pauvres : *Pauperes evangelizantur*[1]. C'est pour cela qu'il a voulu que toute sa compagnie se fît un devoir particulier de l'instruction de la jeunesse. L'hérésie avait pris pour maxime de commencer par là, et de s'emparer des jeunes âmes, afin de les corrompre plus aisément ; Ignace lui en ôte le moyen, et lui enlève cet avantage. En effet, il y avait déjà dans l'Eglise chrétienne de grands et de florissants ordres institués pour prêcher la parole de Dieu. Saint François et saint Dominique en avaient établi deux dont les succès remplissaient toute la terre ; mais il n'y en avait point encore qui, par profession, fût engagé à ce divin emploi de former la jeunesse et de la sanctifier. Or, c'est le secours que Dieu, par un effet de sa fidélité, préparait à son Eglise dans la personne d'Ignace ; tellement que ce saint fondateur pouvait dire, après le Sauveur du monde : *Sinite parvulos venire ad me*[2]; Laissez venir à moi ces âmes innocentes, puisque Dieu m'a fait l'honneur de me choisir pour les cultiver. Enfin, c'est pour cela que Dieu donna ordre à Ignace de fonder des colléges et des écoles publiques, non point précisément pour y enseigner les sciences profanes, il était trop rempli de celle des saints ; non point pour des intérêts temporels, il y avait renoncé en quittant le monde ; mais pour nourrir dans la vertu de jeunes enfants plus susceptibles, à cet âge tendre, des saintes impressions qu'ils reçoivent, et pour leur faire sucer de bonne heure le lait de la piété. Ah ! chrétiens, quels fruits de grâce cette divine institution n'a-t-elle pas produits ? combien d'âmes ont été garanties de l'enfer ? combien de villes et de provinces ont été maintenues dans l'intégrité de la foi ? combien d'Etats ont été préservés de la contagion de l'hérésie ? Car il est remarquable que dans tous les lieux du monde où cette institution a été reçue, jamais l'hérésie n'a dominé, , et qu'elle y est bientôt tombée en décadence : d'où je conclus que Dieu, en appelant saint Ignace, s'est montré fidèle, non-seulement à toute l'Eglise en général

[1] Isa., LV, 4.

[1] Matth., XI, 5. — [2] Marc., X, 14.

mais à toutes les parties qui la composent : fidèle à tous les royaumes de la chrétienté, fidèle à toutes les nations de la terre, fidèle à tous les ordres de la république, fidèle à tous les âges et à toutes les conditions des hommes, puisqu'il n'y a pas une condition ni un âge, pas une nation ni un empire, à qui ce grand saint, en conséquence de sa vocation, n'ait consacré son travail et ses services : *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi Domini nostri.*

Mais allons plus avant, et voyons de la part de Dieu une autre espèce de fidélité à l'égard même d'Ignace. Quel mystère, mes chers auditeurs, et quelle conduite ! Ignace est appelé de Dieu, mais à quoi ? à une fin dont il paraît absolument incapable ; à une entreprise pour laquelle il n'a ni talent, ni ouverture, ni disposition d'esprit. Il est destiné à diriger les âmes, et c'est un soldat élevé dans les exercices de la guerre, et sans usage des choses divines. Il est question d'instruire les peuples, et Dieu prend un homme sans lettres et sans études. Il s'agit d'instituer un grand ordre, et de former un corps de religion qui se répande dans tout l'univers ; mais Ignace est seul, destitué de crédit et de force, réduit à une pauvreté extrême, qui l'a dépouillé de tout ce qu'il était selon le monde. Hé ! Seigneur, pouvait-il dire aussi bien que Jérémie, où m'envoyez-vous, et qui suis-je ? je ne fais que de naître à votre grâce. A peine ai-je ouvert les yeux pour vous connaître : je ne suis encore qu'un enfant ; et quand il faut parler de vous, je ne sais pas prononcer une parole. Comment donc me confiez-vous un tel ouvrage ? Tu l'entreprendras, lui répond le Seigneur ; et tu en viendras à bout. Ne dis point que tu es un enfant : *Noli dicere : Puer sum* [1]; car il est de ma fidélité, après t'avoir choisi, de te donner tous les moyens nécessaires pour l'accomplissement de ce grand dessein. Aussi, chrétiens, n'est-ce pas un miracle que tout ce que le Seigneur opère dans Ignace presque au moment de sa conversion, pour en faire un instrument propre à avancer la gloire divine et à procurer le salut des âmes ? Ignace n'est pas plus tôt entré dans cette solitude où il fut d'abord conduit par l'Esprit de Dieu, que le voilà comme transformé dans un autre homme. Il a passé toute sa vie dans l'embarras de la cour et le bruit des armes, et dans un instant il est rempli de dons extraordinaires ; il reçoit la grâce d'une oraison sublime ; les jours et les nuits suffisent à peine pour contenter le goût qu'il y trouve. Il y emploie les semaines entières, sans autre aliment ni autre soutien, tant il est absorbé dans ce saint exercice. Ce ne sont que ravissements, qu'extases, où son corps paraît élevé de terre ; Dieu se découvre à lui par les communications les plus intimes : il voit sensiblement Jésus-Christ dans le sacrifice de l'autel ; il traite avec la Reine des anges ; il pénètre jusque dans le sanctuaire pour y contempler Dieu même, et la trinité de ses personnes : jamais cet adorable mystère ne fut révélé à un homme mortel plus clairement qu'à Ignace ; il semble que ce soit un saint Paul transporté dans le ciel, et jouissant déjà de la vision bienheureuse. Lui-même proteste qu'après ce qu'il a vu, il est prêt à mourir pour la foi, quand il n'y aurait plus d'Ecriture, ni de tradition. D'où vient ce changement, chrétiens ? C'est qu'Ignace, pour remplir sa vocation, doit être un homme de Dieu ; et parce qu'il a été jusqu'à présent tout autre, il faut que Dieu en fasse un homme nouveau. Or il le fait par cette profusion de lumières et de grâces ; et c'est en cela même que consiste la fidélité de Dieu envers ce saint patriarche.

Mais ce n'est point assez qu'Ignace soit éclairé pour lui-même : il faut encore qu'il le soit pour les autres, et Dieu en a-t-il pris soin ? Lisez, mes chers auditeurs, lisez ce livre admirable des Exercices que ce saint solitaire composa dans sa retraite ; ce livre qui a reçu tant d'éloges dans l'Eglise de Dieu ; ce livre dont les souverains pontifes ont voulu être les approbateurs, à qui le Saint-Siége a donné des grâces et des priviléges si authentiques ; ce livre dont l'usage a produit tant de conversions et tant de merveilles dans le monde ; ce livre dont les fruits sont encore aujourd'hui si abondants, et dont l'excellente méthode se pratique avec tant de succès dans le christianisme. Voyez s'il y a rien de plus solide pour la conduite des âmes, rien de plus prudent pour les règles de la foi, rien de plus certain pour le discernement des esprits, rien de plus relevé pour les maximes du salut. Qui fut l'auteur de cet ouvrage ? Ignace. Mais quel Ignace ? Permettez-moi de parler ainsi. Est-ce Ignace consommé dans la vie spirituelle, après plusieurs années depuis sa pénitence ? non ; mais Ignace sortant du monde, mais Ignace un mois après avoir quitté l'épée et s'être donné à Dieu. Cela ne tient-il pas du prodige ? mais ce prodige, c'est une fidélité que Dieu croit devoir à la personne de son serviteur. Il l'a choisi pour l'instruction des peuples ; dès là sa providence l'oblige à lui donner toutes les connaissances des plus grands maîtres : *Fidelis Deus, per quem vocati estis.*

[1] Jerem., I, 7.

Il y a plus : Ignace est un étranger, c'est un mendiant, c'est un inconnu ; il n'a ni accès dans Rome, ni pouvoir. Il n'importe : Va, lui dit Dieu, va dans cette capitale de l'univers ; c'est là que tu formeras une compagnie dont je serai spécialement le chef. Ne mesure point l'entreprise par tes forces : plus tu es faible, mieux elle réussira. Toutes les puissances s'y opposeront, celles de l'enfer et celles de la terre, la sagesse des politiques, la passion des intéressés, le zèle des uns, la malice des autres ; on te rejettera comme un misérable, on t'accusera comme un novateur, on te condamnera comme un ambitieux ; mais je te serai fidèle : *Ego tibi Romæ propitius ero.*

Ce sont, chrétiens, les propres paroles que saint Ignace entendit de la bouche de Jésus-Christ même, quand ce Dieu Sauveur se fit voir à lui dans cette célèbre apparition dont il l'honora, pour l'animer à poursuivre constamment la fondation de son ordre. Paroles que des esprits profanes ont voulu corrompre par une licence qui approche de l'impiété ; mais paroles éternellement glorieuses à ce saint instituteur, qui reçut une assurance de la protection divine pour le lieu même où Dieu l'avait d'abord donnée à saint Pierre et à toute son Eglise : c'était un oracle que ces paroles, et vous en savez l'issue. Jamais ordre ne fut plus combattu que celui d'Ignace dans son institution, et jamais ordre ne fut approuvé avec des marques plus sensibles de la Providence. Les cardinaux s'assemblent pour l'examiner, et tous se sentent divinement émus et comme forcés à l'autoriser. L'un d'eux, tout déclaré qu'il était contre le dessein d'Ignace, avoue enfin qu'il n'y peut plus résister, et qu'il y reconnaît malgré lui le doigt de Dieu. On fait paraître ce pauvre, ce nouveau venu : il est admis honorablement par le pape, on le reçoit au nombre des fondateurs et des patriarches de l'Eglise, on lui expédie des bulles, on lui donne des pouvoirs, sa compagnie prend naissance : et qu'est-ce que cela, si ce n'est pas toujours un effet de l'inviolable fidélité de Dieu ? *Fidelis Deus, per quem vocati estis.*

Mais Dieu souffre qu'Ignace soit persécuté : voilà ce que l'incrédulité de tout temps a produit contre la Providence sur les âmes justes. Hé bien ! chrétiens, que concluez-vous de là ? Ignace a vécu dans la persécution ; donc Dieu ne lui a pas été fidèle. Ah ! gardons-nous de tirer cette conséquence, si opposée aux principes de notre foi ; autrement, il faudrait dire que Dieu n'a pas même été fidèle à son Fils, et que de tous les saints qui jouissent de la gloire, il n'y en a pas un qui ne pût former contre la providence de Dieu la même plainte. Non, mes chers auditeurs, ne raisonnons point de la sorte. Dites plutôt avec moi que les persécutions furent, pour saint Ignace, les plus évidents et les plus illustres témoignages de la fidélité de son Dieu, et vous parlerez en chrétiens.

Car, pourquoi ce grand saint a-t-il souffert tant de contradictions et de violences, a-t-il essuyé tant d'outrages, a-t-il été noirci de tant de calomnies ? ne vous l'ai-je pas dit d'abord ? Ce fut pour l'intérêt de Dieu et pour sa justice. L'eût-on déféré à Barcelone comme un visionnaire et un illuminé, s'il n'eût pas embrasé tous les cœurs par ses exhortations ferventes et pathétiques ? L'eût-on confiné à Alcala dans un cachot obscur, s'il n'eût pas réduit des femmes très-qualifiées aux saintes rigueurs de la pénitence, en les ramenant de leurs désordres ? Lui eût-on préparé dans Paris le traitement le plus indigne, s'il n'eût pas gagné à Dieu des hommes apostoliques pour être les compagnons de son zèle ? N'est-ce pas en haine de la conversion de François-Xavier, qu'on attenta sur sa personne ? D'où lui vint cette tempête qui se forma contre lui à Rome par un parti nombreux et puissant, sinon parce qu'il s'était hautement déclaré contre un prédicateur qui prêchait le luthéranisme ? Mille autres semblables sujets, n'est-ce pas ce qui lui a suscité tant de persécutions ? Or je vous demande, souffrir de la sorte, était-ce une marque que Dieu lui fût infidèle, puisque les persécutions sont les grâces les plus exquises dans l'ordre de la prédestination des saints, puisque leurs souffrances sont regardées dans le christianisme comme une béatitude, puisqu'il est certain que dans tout l'Evangile Jésus-Christ les a spécialement promises à ceux qui seraient les hérauts de sa gloire ? Dites-moi, mes chers auditeurs, si c'était abandonner Ignace, que de le faire participer au sort des apôtres et des élus ? Mais d'ailleurs, quand Dieu ajoute à tout cela une protection visible et éclatante, et que par des ressorts inconnus aux hommes, mais infaillibles, il fait tourner la persécution à la gloire de ce saint homme ; quand Dieu lui donne la grâce, comme à un autre Joseph, de régner, pour ainsi dire, dans sa prison, d'y attirer les peuples, d'y enseigner, d'y exhorter, d'y convertir les âmes ; quand on dit publiquement à Alcala que, pour voir saint Paul dans les chaînes, il n'y a qu'à voir Ignace dans les fers ; quand il sort des cachots de Salamanque avec une approbation juridique de sa doc-

trine, ce qui lui gagne un nombre infini de sectateurs ; quand Dieu change en un moment le cœur de ceux qui prétendaient le déshonorer dans l'université de Paris, et qu'au lieu de le traiter aussi rigoureusement qu'ils se l'étaient proposé, ils se jettent à ses genoux, publient son innocence et font un éloge de sa vertu ; quand ses persécuteurs dans Rome sont punis de Dieu par des châtiments exemplaires, quand mille autres traits de la Providence donnent évidemment à connaître avec quelle attention le Ciel veillait sur lui et le soutenait dans les traverses, peut-on dire qu'il en eût été délaissé ? et par une conséquence toute contraire, ne faut-il pas reconnaître que Dieu jamais ne fut plus fidèle à Ignace que dans les croix et dans les afflictions ? *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Jesu Christi.*

Or, pour tirer de cette première partie quelque instruction dont nous puissions profiter, voilà, mes chers auditeurs, comment Dieu nous sera fidèle à nous-mêmes dans les conditions où il nous appelle, et où nous entrons par les ordres et sous la conduite de son adorable providence. Prene garde. s'il vous plaît : je ne dis pas que Dieu nous sera fidèle dans les conditions où nous nous serons engagés de nous-mêmes, sans le consulter et sans égard à ses desseins : je ne dis pas qu'il nous sera fidèle dans ces états et dans ces ministères où nous nous serons ingérés, non selon son gré, mais selon le nôtre, selon le caprice qui nous guide, selon l'intérêt qui nous attire, selon l'ambition qui nous pousse, selon le plaisir qui nous flatte : surtout je ne dis pas qu'il nous sera fidèle dans ces occasions dangereuses où la seule passion nous conduit, et où la seule passion nous retient. Car, de quelle fidélité nous peut-il être redevable, lorsqu'il ne nous a rien promis ; c'est trop peu, lorsqu'il nous a même expressément menacés de retirer son secours, et de nous en priver ? Je dis donc seulement qu'il nous sera fidèle, quand ce sera lui qui nous aura choisis, et que nous nous conformerons à son choix ; quand ce sera lui qui nous aura envoyés, et que nous aurons ses divines volontés à exécuter ; quand ce sera lui qui nous aura appelés, et que nous ne suivrons point d'autre vocation que la sienne. Oui, chrétiens, c'est alors que notre Dieu nous sera fidèle, qu'il fera descendre sur nous l'abondance de ses grâces, qu'il nous éclairera de ses lumières, qu'il nous revêtira de sa force, qu'il nous garantira du péril, qu'il nous consolera dans nos peines, qu'il fera tout réussir à sa gloire et pour notre salut : car voilà ce qu'il ne nous peut refuser sans blesser tout à la fois, et sa bonté, et sa sagesse, et sa justice ; sans manquer à la parole qu'il nous a si solennellement donnée, et que tant d'exemples ont confirmée. Cependant observez bien encore la promesse que je vous fais de sa part, et prenez-en bien le sens. Je ne prétends pas qu'il fera toujours réussir les choses selon nos idées humaines, et que nous n'aurons point de combats à livrer, point d'obst cles à surmonter, point même de mauvais succès, selon le monde, à supporter. Ce n'est point là ce qu'il a voulu nous faire entendre, en nous assurant qu'il serait avec nous, et que nous pourrions toujours compter sur son assistance.

Mais je prétends que, soit que nos entreprises succèdent selon nos vues, ou qu'elles échouent, soit que nous soyons dans l'estime publique ou dans le mépris, quoi qu'il arrive, il saura tirer de tout sa gloire, et faire tout servir à notre avancement et à notre sanctification ; mais une telle fidélité de la part de Dieu n'est pas ce que nous demandons. Nous voudrions qu'il nous fût fidèle pour nous élever, pour nous distinguer, pour nous faire en tout paraître avec éclat. La moindre difficulté qui nous arrête, la moindre disgrâce qui nous humilie, le moindre revers qui nous dérange, c'est assez pour troubler notre foi, et pour nous faire accuser la providence du Seigneur. Si le saint patriarche dont je fais l'éloge en eût jugé comme nous, il eût bientôt abandonné l'ouvrage qu'il avait entrepris et commencé ; il eût cru devoir céder à tant d'orages et à de si rudes tempêtes dont il se vit assailli : mais au plus fort de la persécution, il espéra, comme Abraham, contre l'espérance même ; car il savait que Dieu a des voies secrètes qu'il n'est pas obligé de nous révéler, et que quand il paraît plus éloigné de nous, c'est souvent alors qu'il en est plus près. Agissons donc avec confiance ; et, sûrs que Dieu nous sera fidèle comme à Ignace, soyons nous-mêmes, comme Ignace, fidèles à Dieu : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Saint Paul écrivant aux Corinthiens leur fait en peu de paroles le portrait et l'éloge d'un homme apostolique, quand il leur dit que c'est le ministre de Jésus-Christ et le dispensateur des mystères de Dieu : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei*[1]. Or vous savez, mes frères, ajoute ce grand apôtre, que, lorsqu'il s'agit d'un dis-

[1] I Cor., IV, 1.

pensateur, la première chose qu'on attend de lui, c'est la fidélité à son maître : *Hic jam quæritur inter dispensatores, ut fidelis quis inveniatur*[1]. Selon qu'il a plus ou moins été fidèle, nous le jugerons plus ou moins digne de louanges, et des récompenses attachées à son ministère. Prenons nous-mêmes cette règle, mes chers auditeurs, pour nous former une juste idée du mérite et de la gloire de saint Ignace. Il fut appelé à cette excellente fonction de ministre du Dieu vivant, pour la défense de l'Eglise et pour le salut des peuples.

Voyons donc si, dans la discussion de sa vie, il se trouvera tel que le veut saint Paul, ou plutôt que Dieu lui-même le demandait : *Ut fidelis quis inveniatur.* Car il ne suffisait pas que Dieu parût fidèle envers lui, il fallait qu'il répondît à Dieu, qu'il remplît la vocation de Dieu, et qu'il fût ainsi fidèle à Dieu. Fidélité tellement nécessaire, que Dieu, tout puissant qu'il est, n'en pouvait faire sans cela un parfait ministre de l'Evangile : comprenez, s'il vous plaît, ma pensée. Dieu sans cela en pouvait faire un prophète et un homme de prodiges : c'est-à-dire que Dieu sans cela pouvait lui donner la connaissance de l'avenir, et lui faire voir dans le futur les événements les plus éloignés, qu'il a vus en effet, et prédits plus d'une fois ; que Dieu pouvait le rendre terrible aux démons, qu'il a mis en fuite d'une seule parole et chassés des corps ; que Dieu pouvait répandre sur son visage une splendeur toute miraculeuse, et semblable à celle des bienheureux, état où saint Philippe de Néri témoigna l'avoir aperçu ; que Dieu pouvait lui conférer la grâce des guérisons, qu'il a souvent opérées pendant sa vie, et qu'il opère encore après sa mort ; enfin que Dieu pouvait lui communiquer même la vertu et le pouvoir de ressusciter les morts ; témoin celui de Barcelone, dont il est parlé dans la bulle de sa canonisation. Pour tout cela, il ne fallait que la seule fidélité de Dieu, parce qu'Ignace proprement ne contribuait en rien à tout cela ; mais tous ces avantages et toutes ces grâces n'étaient point assez pour former un ouvrier évangélique, et un digne ministre du Seigneur. Il lui fallait quelque chose de plus : et quoi ? ah ! chrétiens, il fallait surtout que ce fût un homme mort à lui-même ; un homme crucifié au monde et à sa chair ; un homme zélé pour la gloire de Dieu, et prêt à tout entreprendre et à tout sacrifier pour elle ; un homme à qui le salut des âmes fût plus cher que toutes les choses de la terre, que son repos, que sa santé, que sa vie même. Voilà comment la fidélité du serviteur devait seconder la fidélité du maître qui l'employait, et comment elle l'a secondée en effet. J'en ai les preuves, que je tire de l'histoire de ce grand saint, et que je vous prie de bien écouter.

En quoi consiste le vrai caractère d'un ministre et d'un dispensateur fidèle ? En deux choses, répond saint Jean Chrysostome, interprétant les paroles de saint Paul, savoir : dans le soin qu'il prend d'acquérir toutes les dispositions que requiert son ministère, et de s'en rendre capable ; c'est la première ; et dans le zèle qu'il fait paraître à s'acquitter de son ministère, et à ne rien épargner pour en remplir toute la mesure, c'est la seconde. Quiconque en use de la sorte dans l'administration des dons de la grâce qui lui ont été confiés, peut être regardé comme un véritable dispensateur de la maison de Dieu. Or, si cela est, j'ose dire que jamais homme ne mérita cette éminente et glorieuse qualité avec plus de justice qu'Ignace de Loyola ; et en le disant, je n'avance rien dont il ne me soit aisé de vous faire convenir avec moi. Vous l'allez voir.

Car, pour commencer d'abord par le soin qu'il eut de se disposer à son ministère, que ne fit-il point pour se mettre en état de suivre la vocation de Dieu, et pour devenir un sujet propre à la conversion des âmes et à leur sanctification ? C'était un homme du monde, un homme tel que je l'ai d'abord représenté, sans nulle teinture des lettres et sans nulle autre science que celle des armes ; mais au moment qu'il a compris à quoi Dieu le destine, que conclut-il ? que dit-il ? Vous le voulez, Seigneur, et j'y consens. Mais avant toutes choses, il faut donc faire de moi un homme nouveau ; il faut cesser d'être tout ce que je suis, afin de pouvoir être tout ce que vous prétendez que je sois ; car quelle apparence que je puisse servir à vos adorables desseins, en demeurant ce que j'ai été ? il faut donc en quelque sorte me détruire moi-même ; puisque cela ne se peut que par de violents combats contre moi-même, que par une mortification continuelle, que par une parfaite abnégation, c'est par là que je vais entrer dans la sainte carrière où vous m'appelez. Tels furent les sentiments d'Ignace, telle fut sa résolution ; et vous savez, chrétiens, comment il l'exécuta.

Le suivrons-nous à Manrèze, et dans cette grotte devenue si fameuse par sa pénitence ? faut-il vous dire quelle vie il y mena, quelles austérités il y pratiqua, quelles abstinences et

[1] I Cor., IV, 2.

quels jeûnes il y observa? c'est ce que vous avez entendu cent fois, et ce que vous ne pouvez ignorer. Vous savez où le porta une sainte haine de lui-même ; qu'il ne voulut point d'autre nourriture que le pain et l'eau, ni d'autre lit que la terre ; que les disciplines sanglantes et réitérées chaque jour jusqu'à trois fois furent ses exercices les plus ordinaires ; qu'il fit du cilice son vêtement ; que, par une stratagème particulier et nouveau, pour repousser les attaques de l'ennemi qui le troublait, et pour calmer les peines intérieures qui lui déchiraient cruellement l'âme, il refusa à son corps, durant huit jours entiers, tout soulagement et tout aliment ; que, dans cette guerre si vive et si animée qu'il déclara à ses sens, toute sa prudence consista à ne point écouter la prudence humaine ; que par là il se réduisit bientôt dans la dernière faiblesse, et que dès lors il sembla prendre pour maxime, non pas de vivre, mais d'endurer une longue et perpétuelle mort. Voilà, dis-je, de quoi vous êtes suffisamment instruits.

Mais encore, pourquoi tant de rigueurs? Si vous me le demandez, chrétiens, je vous réponds toujours que ce fut par un double motif de fidélité envers Dieu et de fidélité envers le prochain. Je dis de fidélité envers Dieu, parce qu'il ne crut pas pouvoir travailler efficacement à l'édification de l'Eglise de Dieu, s'il ne commençait par sa propre destruction, de même que ces Ninivites à qui Jonas prêcha avec tant de succès la pénitence. Souffrez que j'applique ici cette figure. Le prophète leur annonça qu'après quarante jours leur ville serait renversée de fond en comble : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur* [1]. Cette parole s'accomplit-elle ? ne s'accomplit-elle pas? Elle ne s'accomplit pas selon la lettre, disent les pères et les interprètes, puisque Ninive subsista toujours : mais dans un sens plus spirituel et plus relevé, ajoutent-ils, elle se vérifia, puisque, au temps marqué par le prophète, les Ninivites se reconnurent, se convertirent, changèrent de mœurs, de coutumes, de vie, en sorte qu'on put dire que ce n'était plus désormais l'ancienne Ninive, mais une autre élevée sur les ruines de la première ; tant la face des choses parut différente. C'est ainsi que je me figure Ignace sortant de Manrèze, après avoir consumé dans le feu de la plus sévère mortification tous les restes du monde, de la chair, du péché ; et se présentant à Dieu, pour lui dire, avec la même confiance qu'Isaïe : *Ecce ego, mitte me* [1] : Me voilà prêt maintenant, Seigneur, à recevoir vos ordres ; vous cherchez un homme qui les publie et qui vous fasse connaître, envoyez-moi. Je ne suis plus cet Ignace autrefois l'esclave du monde et de la vanité ; tout ce que j'étais est mort dans ma personne, et je ne pense qu'à vous obéir : *Ecce ego, mitte me*. Fidélité donc envers Dieu ; et je dis de plus, fidélité envers le prochain. Car, si ce saint pénitent se ménagea si peu, c'est qu'il conçut que, pour faire quelques progrès auprès des âmes dont Dieu voulait lui confier la conduite, il fallait qu'il fût impitoyable envers lui-même ; que, sans cette sévérité pour lui-même, il serait incapable de porter le poids du ministère évangélique, d'en soutenir le travail et d'en surmonter les difficultés ; que, s'il ne mourait à lui-même, il n'aurait jamais auprès des peuples ce crédit si nécessaire pour s'insinuer dans leurs esprits, et pour les persuader ; et que, dès qu'ils remarqueraient en lui quelque recherche de lui-même, ils perdraient toute créance en ses paroles, et ne s'attacheraient qu'à ses exemples : principes bien contraires à ceux de ces prétendus zélés qu'on a vus de tout temps dans le christianisme, et qui, voulant s'ériger en maîtres absolus des consciences, ont établi pour fondement de leur conduite la sévérité envers les autres et l'indulgence envers eux-mêmes ; apôtres de la pénitence pour la prêcher, et ses déserteurs quand il a été question de la pratiquer ; ennemis déclarés d'une vie commode, lorsqu'il a fallu seulement la combattre dans une pompeuse morale, mais attachés à toutes les commodités de la vie lorsqu'il s'est agi de les prendre et de se les procurer ; hypocrites pharisiens, contre qui le Sauveur du monde s'est tant élevé et qu'il a si bien marqués dans l'Evangile, en disant que tout leur zèle se terminait à charger leurs frères de fardeaux lourds et accablants, tandis qu'ils ne voulaient pas même les toucher du doigt.

Cependant une vertu sans lumière et sans connaissance ne suffit pas à un homme apostolique : il doit être éclairé, puisqu'il doit instruire les autres ; et si son zèle n'est conduit par la science, fût-il d'ailleurs le plus pur et le plus ardent, c'est un zèle dangereux, et qui peut donner en mille écueils. Que fera donc Ignace, et désormais est-il en état d'entreprendre des études plus sortables à son âge, et de s'avancer dans les sciences, dont il ignore jusques aux premiers éléments? Ah ! chrétiens, laissons agir sa fidélité : elle est humble, elle est généreuse et constante, c'est assez ; tout lui con-

[1] Jon., III, 4.

[1] Isa., VI, 8.

viendra. Elle fera passer cet homme de trente-trois ans par tous les degrés; elle le réduira dans la poussière d'une classe, au rang des enfants; elle le soumettra à la discipline d'un maître ; elle lui donnera toute la patience et toute la fermeté qu'il faut pour dévorer les premières épines de la grammaire, et pour en supporter tous les dégoûts. Que je consulte là-dessus certains esprits forts du siècle ; que sera-ce, à les entendre parler et selon leurs idées mondaines, qu'une telle résolution ? ce sera faiblaisse, ce sera bassesse d'âme, ce sera folie. Mais moi, je prétends que jamais Ignace ne fit rien pour Dieu de plus héroïque et de plus grand : pourquoi ? parce que jamais il n'eut plus de violence à se faire pour réprimer tous les sentiments humains, et pour vaincre toutes les répugnances de la nature ; ici bien différent de son adorable Maître, lors même qu'il travaillait à pouvoir un jour l'imiter. Jésus-Christ, encore enfant, s'assit au milieu des docteurs dans le temple de Jérusalem ; et Ignace, cet homme déjà formé, est assis parmi des enfants dans une école publique. Jésus-Christ s'éleva au-dessus de son âge pour enseigner, et Ignace s'abaisse au-dessous du sien pour recevoir des enseignements. Jésus-Christ dans sa douzième année fit la fonction de docteur, et Ignace à trente-trois ans prend la qualité de disciple. Les scribes et les pharisiens furent dans l'étonnement de voir la sainte assurance de Jésus-Christ ; et tout ce qu'il y a dans Barcelone de gens sensés et raisonnables, est ravi d'admiration en voyant la docilité d'Ignace. Quelle différence, mes chers auditeurs, et tout ensemble quel rapport entre l'un et l'autre, puisque l'un et l'autre n'eurent en vue que de s'employer aux affaires de Dieu et de lui témoigner leur fidélité ? *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse* [1] ?

Ce fut cette même fidélité qui attira Ignace dans Paris, pour y reprendre avec une ardeur toute nouvelle le cours de ses études ; qui lui en fit essuyer tous les ennuis, toutes les fatigues, toutes les humiliations ; et qui, dans l'extrême et volontaire pauvreté qu'il avait choisie comme son plus cher héritage, et dont il ressentait toutes les incommodités, l'engagea à se retirer dans un hôpital, à mendier lui-même son pain de porte en porte, à se dégrader selon le monde, et à se mettre dans la vile condition de valet, suivant l'exemple de son Sauveur : *Formam servi accipiens* [2]. Quel état pour un homme jusque-là distingué, et par sa naissance, et par ses emplois ! Mais que nous importe, dit-il, à quelle condition nous nous trouvions réduits, quand c'est pour l'avancement de la gloire de Dieu, et pour l'accomplissement de ses éternelles et suprêmes volontés ? Soyons pauvres, soyons dépendants, soyons esclaves, soyons dans le rang le plus abject et le plus bas, pourvu que Dieu soit par là honoré et le prochain sanctifié. Et pourquoi ne m'en coûterait-il pas autant pour me former à la milice du ciel, qu'il m'en a coûté pour me signaler dans celle de la terre ? Rien ne m'a rebuté, lorsqu'il a été question d'acquérir la science des armes ; en dois-je moins faire pour acquérir la science du salut ? Touché de ces sentiments, il redouble ses soins et son attention : la moindre négligence qui lui échappe est pour lui un crime qu'il se reproche amèrement, et dont il se punit rigoureusement. Dieu le soutient, le bénit ; et voici la merveille que nous ne pouvons assez admirer. C'est que ce zélé disciple, tout disciple qu'il est, commence à devenir maître. Déjà inspiré d'en haut et dirigé par l'Esprit de Dieu, il jette les premiers fondements de cette compagnie dont il devait être l'instituteur et le père. Déjà dans l'université de Paris il s'associe neuf compagnons illustres par les talents de leur esprit et par leur savoir, mais plus illustres encore par leur piété et par leur zèle. Dans le sein de notre France et dans la capitale de ce royaume, Ignace lève déjà ces troupes auxiliaires que Dieu réservait à son Eglise, et qui d'année en année croissant toujours, et grossies de toutes parts, devaient se répandre dans toutes les parties du monde. Car, permettez-moi de le remarquer ici, c'est à notre France que le monde chrétien est redevable de ce secours ; c'est là qu'Ignace s'est instruit ; là que sa sainteté s'est élevée, s'est perfectionnée, s'est consommée ; là qu'il s'est tracé le plan de sa compagnie, et qu'il a trouvé de dignes sujets pour le seconder et la faire naître ; là que de concert et portés du même zèle, ils se sont tous dévoués à la gloire du Seigneur et au service des âmes ; de là enfin qu'ils sont sortis pour aller se présenter au souverain Pontife, et pour mettre la main à l'œuvre de Dieu qu'ils avaient méditée. Aussi le glorieux fondateur de la Compagnie de Jésus reconnut-il toujours dans la suite qu'il devait tout à la France, la regardant comme son berceau, ou, pour mieux dire, la regardant comme sa mère, et s'appliquant à lui envoyer des ouvriers qui pussent l'acquitter envers elle, et lui rendre en quelque sorte ce qu'il en avait reçu.

Mais revenons et disons que, si saint Ignace a fait paraître une pleine fidélité en se préparant

[1] Luc, II, 49. — [2] Philip., II, 7.

à son ministère, il n'a pas moins dignement rempli l'autre devoir d'un parfait dispensateur, en travaillant sous les ordres du Maître qui l'avait appelé, et selon la forme que Jésus-Christ même lui avait tracée. Vous savez, chrétiens, que la gloire est un bien propre de Dieu, et qui n'appartient qu'à Dieu. Il nous abandonne toutes les autres choses, jusqu'à sa grâce, dit saint Augustin ; mais pour la gloire, c'est son fonds, et un fonds inaliénable : il ne la cède à personne; et s'il y a quelque bien qu'il puisse attendre de la part des hommes, et en particulier de ses ministres, c'est celui-là. Voilà pourquoi le Fils de Dieu disait de lui-même qu'il était venu sur la terre pour y chercher, non pas sa gloire, mais celle de son Père ; que c'était l'unique fin de sa mission, et l'unique fin de la mission de ses apôtres : *Non quæro gloriam meam* [1]. Et parce que cette gloire de Dieu consiste en partie à être connu des hommes, à en être adoré et aimé, c'est pour cela que ce même Sauveur ajoutait qu'il était venu pour la conversion des pécheurs et la réparation du monde : *Non sum missus nisi ad oves, quæ perierunt* [2]; et qu'il n'avait choisi ses apôtres que pour être les coopérateurs de ce grand ouvrage : *Posui vos ut eatis, et fructum afferatis* [3].

Or, ceci posé, mes chers auditeurs, voulez-vous juger de la fidélité d'Ignace dans l'exécution des desseins de Dieu sur lui ? voyez quelle fut l'ardeur et l'étendue de son zèle pour la gloire divine et pour le salut des âmes. Quel vaste champ s'ouvre devant moi, et ce qui me reste de temps peut-il suffire à une si abondante matière ? Puis-je vous marquer mille traits particuliers? puis-je vous dire tout ce qu'il a entrepris, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a souffert, non-seulement pour la gloire de Dieu, mais pour la plus grande gloire de Dieu, et non-seulement pour le salut de ses frères, mais pour leur plus haute perfection ? Je ne vous le représenterai point dans cet étang à demi glacé, où il se plongea lui-même jusqu'au cou, s'estimant heureux de pouvoir, par cet étrange stratagème, arrêter un seul péché, et retenir par ce spectacle un malheureux que son libertinage portait vers l'objet criminel de sa passion. Je ne vous parlerai ni de ses ferventes prédications et des fruits merveilleux qu'elles produisirent, ni de ses soins auprès des malades, pour sauver leurs âmes, encore plus que pour soulager leurs corps ; ni de ses pénibles voyages, tantôt pour courir au secours d'un fugitif qu'il eût pu poursuivre selon les lois d'une rigoureuse justice, et qu'il assista selon l'esprit de la plus pure charité ; tantôt pour visiter les saints lieux, et pour réparer la gloire de son Maître là où elle avait été et où elle était tous les jours si outrageusement blessée ; tantôt pour parcourir les villes et les bourgades, et pour répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Je ne vous dirai rien des saints établissements qu'il institua, et des maisons qu'il bâtit pour être consacrées à la pénitence, se souvenant que son Sauveur n'avait pas exclu du royaume céleste les femmes perdues, et qu'elles pouvaient autant glorifier Dieu dans leur retraite qu'elles l'avaient déshonoré dans leur péché. Tout cela, et bien d'autres preuves de sa fidélité et de son zèle, je les laisse; car ce détail serait infini. Je m'attache à un fait plus général, mais aussi plus éclatant, et par où je conclus ce discours.

C'est, chrétiens, cette institution d'une compagnie dont l'unique fin est la gloire de Dieu et le salut du prochain ; dont tous les sujets ne doivent servir qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain; dont toutes les vues, tous les intérêts, toutes les fonctions, tous les travaux ne doivent tendre qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain : d'une compagnie qui, sans se renfermer dans l'enceinte d'une province ou d'un empire, doit annoncer la gloire de Dieu et son nom dans tout l'univers : *Euntes in mundum universum* [1] ; doit prêcher l'Evangile à tous les peuples sans distinction d'âge, depuis les enfants jusques aux plus avancés, sans distinction de qualités et d'états depuis les plus pauvres et les plus petits jusques aux plus riches et aux plus, grands : *Prædicate Evangelium omni creaturæ ;* d'une compagnie qui, sans se borner à un moyen plutôt qu'à l'autre, fait profession d'embrasser tous les moyens de glorifier Dieu et de sanctifier les âmes : les écoles publiques et l'instruction de la jeunesse, la connaissance des lettres et divines et humaines, le ministère de la sainte parole, la direction des consciences, les assemblées de piété, les missions et les retraites: d'une compagnie qui, pour se dégager de tout autre intérêt que celui de Dieu et des âmes qu'il a rachetées de son sang, renonce solennellement à tout salaire et à toute dignité ; qui, pour être plus étroitement liée au service de l'Eglise de Dieu, s'engage par un vœu exprès à s'employer partout où les ordres du souverain pontife et du vicaire de Jésus-Christ la destineront, fallût-il pour cela s'exposer à toutes les misères de la pauvreté, à toutes les rigueurs de la captivité, à toutes les horreurs de la mort : d'une compagnie

[1] Joan., VIII, 50. — [2] Matth., XV, 24. — [3] Joan., XV, 16.

[1] Marc., XVI, 15.

qui, par la miséricorde du Seigneur et par la force toute-puissante de son bras, perpétuée de siècle en siècle et toujours animée du même esprit, à la place des ouvriers qu'elle perd, en doit substituer d'autres pour leur succéder, pour hériter de leur zèle, pour cultiver les mêmes moissons, pour soutenir les mêmes fatigues, pour essuyer les mêmes périls, pour combattre les mêmes ennemis et avec les mêmes armes, pour remporter les mêmes victoires, ou pour faire de leur réputation, de leur repos, de leur vie, les mêmes sacrifices. Aidé de la grâce, et en suivant toute l'impression, après avoir conçu et médité le dessein de cette compagnie, l'avoir ensuite conduit avec autant de sagesse que de constance et de force, l'avoir exécuté avec succès et porté enfin à toute sa perfection, dites-moi, chrétiens, si ce n'est pas avoir été fidèle à Dieu, non-seulement comme ce bon serviteur de l'Evangile, en de petites choses, *In modico... fidelis*[1], mais dans une des plus difficiles et des plus grandes entreprises ?

Or voilà ce qu'a fait saint Ignace de Loyola. Je ne dis pas, voilà ce qu'il s'est proposé, voilà ce qu'il a ébauché, voilà ce qu'il a commencé ; mais je dis : Voilà ce qu'il a lui-même achevé, et ce qu'il a lui-même consommé, et à quoi lui-même il a mis la dernière main. C'est lui qui, par la ferveur de ses prières, par l'abondance des lumières divines, par l'élévation et la vaste étendue d'un génie supérieur, par la droiture et la profondeur de ses réflexions, par l'invincible fermeté et la grandeur de son courage, a formé l'idée de cet institut, en a dicté toutes les règles, en a marqué toutes les fonctions, en a levé toutes les difficultés, en a réuni toutes les parties, en a composé tout le corps, l'a nourri, l'a fortifié, l'a fait agir jusqu'aux extrémités de la terre. Dire donc d'Ignace qu'il a été le fondateur de la Compagnie de Jésus, c'est faire en un mot l'éloge complet de sa fidélité envers Dieu, et par conséquent envers le prochain : car c'est vous donner à entendre que, non content de glorifier Dieu par lui-même, il l'a glorifié par tant de missionnaires envoyés au-delà des mers et aux nations les plus reculées, pour y publier l'Evangile et y détruire l'infidélité ; qu'il l'a glorifié par tant de prédicateurs employés auprès des fidèles pour leur enseigner leurs devoirs et les retirer de leurs désordres ; qu'il l'a glorifié par tant de savants hommes consumés de veilles et d'études, pour confondre l'hérésie et pour défendre la religion ; qu'il l'a glorifié par tant de martyrs exposés aux glaives, aux feux, aux croix, aux tourments les plus cruels, pour l'honneur de la foi, et pour signer de leur sang le témoignage qu'ils lui rendaient ; qu'il l'a glorifié d'un pôle du monde à l'autre, où il a eu la consolation de voir les membres de sa compagnie s'étendre pour la conquête des âmes et l'accroissement du royaume de Jésus-Christ.

Ce n'est pas assez : et pourquoi n'ajouterais-je pas qu'il le glorifie encore, non-seulement dans le ciel où Dieu a couronné ses travaux, mais dans toute l'enceinte de cet univers, où ses enfants, sous sa conduite et par son esprit, travaillent à maintenir l'ouvrage de leur père, et y consacrent tous leurs soins ? Car ce que saint Paul a dit en parlant d'Abel, et de l'offrande qu'il présenta à Dieu pour l'honorer, je puis bien ici l'appliquer au saint instituteur dont je fais l'éloge, et à la compagnie qu'il a laissée après lui, comme la dépositaire de ses sentiments, et l'héritière des grâces dont il fut si abondamment pourvu : *Et per illam defunctus adhuc loquitur*[1]. Oui, mes chers auditeurs, c'est par elle qu'Ignace, tout mort qu'il est, parle encore, et fait retentir sa voix dans toute la terre ; c'est par elle qu'il distribue le pain d'une saine doctrine aux enfants de la maison du Père céleste ; c'est par elle qu'il va, à travers les tempêtes et les orages, au milieu des bois et dans le fond des déserts, chercher les brebis égarées d'Israël, et les appeler ; c'est par elle qu'il dirige tant d'âmes saintes, qu'il touche tant de pécheurs, qu'il convainc tant d'hérétiques, et qu'il éclaire tant d'idolâtres. Pardonnez-moi, chrétiens, et permettez-moi de rendre aujourd'hui ce témoignage à une compagnie dont je reconnais avoir tout reçu, et à qui je crois devoir tout ; témoignage fondé sur une connaissance certaine de la droiture de ses intentions et de la pureté de son zèle, malgré tout ce que la calomnie a prétendu lui imputer, et les noires couleurs dont elle a tâché de la défigurer et de la ternir. Au reste, quand je m'explique de la sorte, ce n'est point à l'avantage des enfants que je le fais, ni pour les relever, mais uniquement pour relever le père, ou plutôt pour relever la gloire de Dieu, à qui les enfants, comme le père, doivent tout rapporter. Non, Messieurs, vous ne nous devez rien, si vous le voulez ; et si vous nous deviez quelque chose, je vous dirais tout le contraire de ce que disait saint Ambroise après la mort du grand Théodose, dont il faisait l'éloge funèbre. Il montrait les deux héritiers de l'empereur, présents à cette cérémonie ; et s'adressant au

[1] Luc., XIX, 17.

[1] Hebr., XI, 4.

peuple, il s'écriait : *Reddite filiis quod debetis patri;* Rendez aux enfants ce que vous devez au père. Je renverserais la proposition, et, vous présentant Ignace, je m'écrierais : *Reddite patri quod debetis filiis;* Ce que vous croyez devoir aux enfants, rendez-le au père. Car c'est au père que tout est dû, puisque les enfants n'agissent que par les règles que le père leur a prescrites, que par l'esprit qu'il leur a inspiré, qu'avec les moyens qu'il leur a fournis. Je dirais encore mieux : Tout ce que vous pouvez devoir soit au père, soit aux enfants, rendez-le à Dieu; car c'est à Dieu, et à Dieu seul, le principe de tout, que tout honneur appartient.

Ainsi vous parlerais-je : mais j'ai quelque chose à vous dire qui vous touche de plus près, et à quoi il vous est encore plus important de faire une sérieuse attention. Car ce qui a fait, mon cher auditeur, toute la sainteté d'Ignace, et ce qui l'a élevé à une si haute perfection, c'est d'avoir été fidèle à Dieu. Pourquoi n'êtes-vous pas saint comme lui, et pourquoi même n'êtes-vous rien moins que saint? Examinons quelle est la cause de cette différence. D'où vient qu'Ignace fut un homme de Dieu, et que vous êtes un homme du monde; qu'il n'eut de pensées que pour Dieu, et que vous n'en avez que pour le monde ; qu'il ne cessa point de glorifier Dieu, et que vous ne cessez point de l'outrager? Remontons à la source. Est-ce que Dieu ne veut pas tirer de vous sa gloire? est-ce qu'il ne vous appelle pas à la sainteté de votre état? est-ce qu'il vous refuse les grâces et les moyens nécessaires pour y parvenir? Peut-être vous le persuadez-vous, et peut-être aimez-vous à vous entretenir dans cette fausse persuasion, pour avoir lieu de vous autoriser dans le relâchement et dans le déréglement où vous vivez. Mais c'est une erreur dont il faut aujourd'hui vous détromper. Je vous l'ai dit, et je le répète : dans quelque état que vous vous trouviez par les ordres de la Providence, vous devez et vous pouvez vous y sanctifier ; vous le devez, puisque c'est votre vocation ; et vous le pouvez, puisque en conséquence de cette vocation, Dieu vous offre son secours, et est toujours prêt à vous le donner. Mais si Dieu vous est fidèle comme il le fut à Ignace, êtes-vous, comme Ignace, fidèle à Dieu? Vous voulez que Dieu fasse tout, et qu'il ne vous en coûte rien. Mais saint Ignace s'est fondé sur une maxime bien opposée, savoir, que ne pouvant rien faire sans Dieu, il n'était pas d'une moindre nécessité pour lui de faire tout avec Dieu. Voilà le principe qui l'a fait agir, et le mal est que vous prenez tout une autre règle. Ce grand saint a su distinguer entre la grâce et l'action, la grâce qui nous prévient de la part de Dieu, et l'action qui la suit de notre part; et il a conclu que ce n'était pas la première, mais la seconde qui nous sanctifiait, et que la première sans la seconde était même le sujet de notre condamnation, au lieu que vous confondez l'une et l'autre, au lieu que vous attendez tout de l'une sans prendre soin d'y ajouter l'autre, croyant volontiers que la grâce de Dieu suffit, et vous mettant peu en peine d'y répondre. Ah! chrétiens, n'oubliez jamais cette importante vérité, qu'on ne peut trop vous imprimer dans l'esprit : je veux dire que, comme vous ne pouvez vous sauver sans Dieu, Dieu jamais ne vous sauvera sans vous; que comme vous ne pouvez vous sanctifier sans Dieu, jamais Dieu ne vous sanctifiera sans vous; et que, de même qu'il y a une fidélité de Dieu envers l'homme à quoi Dieu ne manque jamais, il y a une fidélité de l'homme envers Dieu à quoi vous ne devez jamais manquer, afin que vous puissiez un jour entendre de la bouche de votre Juge cette consolante parole : Venez, bon serviteur, serviteur fidèle; parce que vous m'avez été fidèle, entrez dans la joie du Seigneur et dans son royaume éternel, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE NOTRE-DAME DES ANGES.

SUR L'INDULGENCE DE PORTIUNCULE.

—

ANALYSE.

Sujet. *Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé.*

Ce pauvre, c'est saint François priant dans l'église de Portiuncule, et demandant à Jésus-Christ, par l'intercession de Marie, une indulgence plénière pour tous les pécheurs qui visiteraient cette église avec les dispositions convenables.

Division. François qui prie pour les pécheurs, et qui, par le mérite de sa personne, est digne d'être exaucé : première partie. Marie qui intercède pour François, et qui s'y trouve engagée par les plus puissants motifs : deuxième partie. Jésus-Christ qui accorde, en faveur de l'un et de l'autre, une indulgence que nous devons regarder comme un des dons de Dieu les plus estimables : troisième partie.

Première partie. François qui prie pour les pécheurs, et qui, par le mérite de sa personne, est digne d'être exaucé : car qu'était-ce que François ? 1° Un pauvre volontaire, 2° un pauvre crucifié, 3° un pauvre désintéressé pour lui-même et zélé pour le prochain.

1° Un pauvre volontaire, un pauvre évangélique, instituteur d'un ordre de pauvres, parfaits imitateurs de la pauvreté de Jésus-Christ. En fallait-il davantage pour lui faire trouver grâce auprès de Dieu, qui se plaît à écouter jusqu'aux simples désirs des pauvres ?

2° Un pauvre crucifié, c'est-à-dire un pauvre revêtu de la mortification de Jésus-Christ, jusqu'à porter les stigmates de ce Dieu Sauveur. Quelle austérité de vie, quels jeûnes, quel renoncement à tous les plaisirs ! Esprit de pénitence qu'il a laissé en héritage à ses enfants. Or, combien Dieu devait-il être touché de la prière d'un homme en qui il découvrait des traits si marqués et une si parfaite image de son Fils ! Jésus-Christ prie pour nous dans le ciel, en montrant à son Père les cicatrices de ses plaies ; et François priait sur la terre, en montrant à Dieu les mêmes blessures imprimées sur son corps.

3° Un pauvre désintéressé. Pour qui adressait-il ses vœux au ciel ? Pour les autres, et non pour lui-même. Nos prières n'ont pas la même efficace auprès de Dieu, parce que nous ne sommes ni pauvres de cœur, comme saint François, ni crucifiés au monde, ni charitables, ni désintéressés.

Deuxième partie. Marie qui intercède pour François, et qui s'y trouve engagée par deux grands motifs : 1° motif de piété maternelle ; 2° motif d'intérêt propre.

1° Motif de piété maternelle envers saint François : car la Mère de Dieu ne devait-elle pas spécialement chérir un homme qui faisait une profession particulière de lui appartenir, et qui, dans l'église de Portiuncule, voulut contracter une alliance étroite avec elle, en se dévouant à son service, et la choisissant pour chef de son ordre ? Quand donc François, à la tête de ses enfants, priait au pied de l'autel, Marie, prosternée devant le trône du Seigneur, lui présentait elle-même leur prière.

2° Motif d'intérêt propre. De quoi s'agissait-il dans la concession de l'indulgence que demandait saint François ? L'église de Portiuncule, érigée sous le nom de Marie et sous le glorieux titre de Notre-Dame des Anges, était dans un abandon qui la déshonorait, et il était question de la mettre dans un nouveau lustre, en y attirant les peuples et en y rétablissant le culte de la Reine du ciel. De plus, il s'agissait de favoriser un ordre qui, de tous les ordres de l'Eglise, devait être un des plus ardents défenseurs des priviléges de cette Vierge, surtout de son immaculée conception. Ce n'est point en vain qu'on honore Marie et qu'on se confie en elle, lorsque ce n'est point un stérile honneur qu'on lui rend, ni une confiance présomptueuse qu'on a dans sa médiation.

Troisième partie. Jésus-Christ qui accorde, en faveur de Marie et de saint François, une indulgence que nous devons regarder comme un des dons de Dieu les plus estimables. Entre les autres indulgences, celle-ci est une des plus authentiques et des plus assurées, 1° parce que c'est une indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ ; 2° parce que c'est une indulgence attestée par les miracles les plus certains ; 3° parce que c'est une indulgence répandue parmi le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes.

1° Indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ : donc indulgence qui doit être infaillible. François néanmoins en communiqua avec le souverain pontife : car tel est l'ordre et l'Esprit de Dieu, que toute révélation soit soumise au tribunal et au jugement de l'Eglise. En quoi la conduite de saint François condamne bien celle des hérétiques, qui ne veulent s'en rapporter qu'à eux-mêmes.

2° Indulgence attestée par des miracles certains, quoi qu'en puissent dire ces prétendus esprit forts qui demandent des miracles pour croire, et qui ne veulent croire nul miracle.

3° Indulgence répandue parmi le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes : c'est ce qu'ont éprouvé tant de pécheurs convertis, tant de chrétiens lâches excités et ranimés, tant de justes même sanctifiés. Du reste, pour gagner cette indulgence plénière, il faut renoncer pleinement au péché ; et voilà pourquoi il y en a très-peu à qui elle soit appliquée. Ne négligeons rien pour profiter d'un avantage si précieux

Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.

Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé (*Psaume* XXXIII, 7.)

Si jamais cette parole du prophète s'est accomplie, n'est-ce pas, chrétiens, à l'égard du glorieux patriarche saint François d'Assise, et dans la concession de l'indulgence dont nous célébrons aujourd'hui la solennité ? Il pria, ce pauvre évangélique : dans cette fameuse apparition où le Sauveur du monde, accompagné de Marie sa mère, se fit voir à lui, et sans réserve lui promit, comme à Salomon, de tout accorder à sa prière, il ne demanda ni la grandeur ni la fortune humaine ; il oublia même, ce semble, ses propres intérêts, et ne pensa qu'à ceux des fidèles pour qui il obtint une rémission entière et une pleine indulgence, toutes les fois qu'avec les dispositions requises et à certain jour marqué, ils visiteraient cette église de Portiuncule, dédiée à la reine du ciel, et d'où il adressait à Dieu sa demande. Une prière si chrétienne et si sainte ne pouvait être rejetée. Marie la seconda, Jésus-Christ l'écouta. François eut la consolation d'avoir procuré aux plus grands pécheurs une des grâces les précieuses et une des plus promptes et des plus infaillibles ressources contre les vengeances divines et les châtiments dont ils étaient menacés. Ainsi, mes chers auditeurs, pour vous proposer d'abord le dessein de ce discours, nous avons à considérer, d'une part, saint François qui prie, d'autre part, la Mère de Dieu qui intercède, et enfin Jésus-Christ qui accorde. François qui prie, et pour qui ? pour les pécheurs : c'est ce que je vous ferai voir dans la première partie : Marie qui intercède, et en faveur de qui ? pour François, dont elle appuie auprès de son Fils l'humble et fervente prière : c'est ce que je vous représenterai dans la seconde partie : Jésus-Christ qui accorde, et quoi ? l'indulgence la plus générale et la plus complète : ce sera le sujet de la troisième partie. Ce n'est point encore assez ; mais je reprends, et je fais trois propositions plus expresses et plus particulières ; car je dis : François pria pour les pécheurs ; et je prétends que, par le mérite de sa personne, il fut digne d'être exaucé : première proposition. Marie intercéda pour François, et j'avance qu'elle y fut engagée par les plus puissants motifs : seconde proposition. Jésus-Christ, en faveur de l'un et de l'autre, accorda l'indulgence que nous pouvons tous ici nous appliquer, et je soutiens que c'est un des dons de Dieu les plus estimables : dernière proposition. Il s'agit de nous-mêmes, chrétiens ; il s'agit de notre avantage le plus essentiel : que faut-il de plus pour vous intéresser et pour soutenir votre attention, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria !*

PREMIÈRE PARTIE.

Je me figure d'abord, chrétiens, François prosterné dans le sanctuaire comme un autre Salomon, et levant les mains pour faire à Dieu la même demande que ce monarque, lorsqu'il dédia le temple de Jérusalem. *Orantes in loco isto... exaudi eos in cœlo, et dimitte peccata servorum tuorum* [1] : Seigneur, dit cet homme séraphique dont je parle, faites grâce à votre peuple, et pardonnez les péchés à tous ceux qui vous invoqueront en ce saint lieu. Car c'est ainsi que François pria, et je dis qu'il fut digne d'être exaucé : pourquoi ? est-ce en général parce qu'il était saint ? cela suffirait pour justifier ma proposition, car la foi m'apprend qu'il n'y a rien de plus puissant auprès de Dieu que la sainteté : et quelle merveille que Dieu écoute un saint qui le prie et qui l'aime aussi ardemment que celui-ci, puisque, selon l'Écriture, il fait la volonté de ceux qui le craignent ? Si la crainte de Dieu, dit saint Augustin, a tant de pouvoir auprès de Dieu, que sera-ce de son amour ? *Si hæc timentibus, quid amantibus ?* Mais le sujet que je traite demande quelque chose de plus particulier ; et, sans m'en tenir à cette raison, je prétends que saint François mérita d'être exaucé par trois admirables qualités qui lui ont été personnelles, et qui lui ont gagné le cœur de Dieu : 1° parce que c'était un pauvre volontaire ; 2° parce que c'était un pauvre crucifié ; 3° parce que c'était un pauvre désintéressé pour lui-même et zélé pour le prochain : trois titres qui durent singulièrement relever devant Dieu la personne de François d'Assise et le mérite de sa prière : examinons-les.

C'est un pauvre et un pauvre volontaire, un pauvre évangélique qui s'adresse à Dieu : ah ! chrétiens, en faut-il davantage pour lui faire trouver grâce, et pour lui rendre Dieu favorable ? Dieu qui, selon le texte sacré, n'attend pas que les pauvres le prient, qui se plaît à écouter jusqu'à leurs simples désirs : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus* [2] ; qui pour eux a l'oreille si attentive et si délicate, qu'il entend même la simple préparation de leur cœur : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* [3] ; et qui fait tout cela, dit saint Chrysostome, pour honorer la pauvreté, comment n'y aurait-il pas égard dans un homme tel que François, où elle se présente avec tous ses avantages, et tout ce qui la peut rendre plus précieuse aux yeux du

[1] III Reg., VIII, 35, 36. — [2] Psal., IX, 17. — [3] Ibid.

Seigneur? Car, prenez garde, quand saint François prie, c'est un pauvre, mais ce n'est pas un pauvre ordinaire; c'est ce pauvre par excellence que Dieu fit voir à David, lorsqu'il voulut lui découvrir toute la perfection de la loi de grâce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.* Oui, le voilà ce pauvre : *Iste pauper*, ce pauvre, après Jésus-Christ, le plus grand amateur et l'observateur le plus exact et le plus sévère de la pauvreté de l'Evangile. *Iste pauper*, ce pauvre à qui Dieu dit comme à Salomon : *Postula quod vis, ut dem tibi* [1]. Regarde, et de toutes les choses du monde, demande-moi celle que tu veux, afin que je te la donne ; mais qui ne trouve rien de meilleur pour lui ni de plus digne de son choix, que la pauvreté ; qui lui donne la préférence sur tout le reste, et la veut avoir seule pour partage : en cela plus heureux que Salomon, quand ce prince choisit la sagesse, parce que la sagesse de Salomon ne renfermait pas en elle la pauvreté de François, au lieu que la pauvreté de François contient éminemment la sagesse de Salomon, puisque la souveraine sagesse est d'être pauvre avec Jésus-Christ et comme Jésus-Christ. *Iste pauper*, ce pauvre qui a fait à Dieu une réponse toute différente de celle de Salomon, et qui ne dit pas : Seigneur, ne me donnez ni les richesses, ni la pauvreté : *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi* [2] ; mais qui dit, tout au contraire : Seigneur, préservez-moi des richesses comme du poison le plus mortel, et donnez-moi pour héritage la pauvreté. Ce sera mon plus précieux trésor, et j'en ferai toutes mes délices. C'est sur elle que je bâtirai des églises sans nombre ; c'est elle qui servira de pierre fondamentale au saint ordre dont il vous a plu de m'inspirer le dessein ; je la laisserai par testament à ceux qui me suivront ; elle leur tiendra lieu de fonds, de patrimoine, de subsistance, et ils la garderont comme le plus honorable et le plus noble partage qu'ils puissent recevoir de moi. *Iste pauper*, ce pauvre, en effet, instituteur d'un ordre que nous pouvons appeler l'ordre des lévites de la nouvelle loi : pourquoi cela ? parce que les lévites composaient cette tribu d'Israël à qui Dieu n'avait donné nulle possession dans la terre promise, et dont il voulut être lui-même le seul bien, et, pour parler avec l'Ecriture, l'unique possession : *Non habuit Levi partem, neque possessionem... quia ipse Dominus possessio ejus est* [3]. Belle figure, chrétiens, de l'ordre de saint François, qui le premier, entre les ordres religieux, a eu la gloire de ne pouvoir rien posséder ; qui s'est réservé ce renoncement universel comme une de ses plus singulières prérogatives, et à qui l'Eglise l'a confirmée dans les conciles généraux au même temps qu'elle l'ôtait aux autres. Ceux-ci font profession d'être pauvres, mais pauvres dans le particulier, quoique en commun ils soient capables d'acquérir et d'avoir en propre : François, et dans le commun et dans le particulier, veut être privé de toute propriété, afin que la parole du prophète royal puisse mieux se vérifier en lui : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

[1] III Reg., III, 5. — [2] Prov., XXX, 8. — [3] Deut., X, 9.

Aussi, chrétiens, comment Dieu eût-il pu se défendre de la prière d'un homme qui lui disait avec la même confiance que les apôtres : Seigneur, j'ai quitté tout, et je me suis réduit pour vous à l'état d'une pauvreté qui n'a point encore été vue ni pratiquée dans le monde? J'ai engagé des milliers d'hommes à l'embrasser comme moi. Voyez, mon Dieu, quelle grâce vous voulez nous accorder : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te; quid ergo erit nobis* [1] ? Vous nous offrez la vie éternelle, et nous l'acceptons, mais souvenez-vous, Seigneur, que vous nous l'avez déjà promise par d'autres titres. Vous nous parlez d'un centuple sur la terre, nous ne vous le demandons point; et j'ose vous dire, au nom de tous mes frères et en mon nom, que nous n'y prétendons rien. Vous chercherez donc, ô mon Dieu, dans les trésors de votre miséricorde, quelque autre grâce plus conforme à l'état de vie où vous nous avez appelés ; et puisque vous voulez bien que je vous explique sur cela mes desseins, ah! Seigneur, pardonnez à ce peuple, et accordez à tous ceux qui viendront ici vous invoquer l'entière rémission de leurs péchés. Voilà ce que je voudrais obtenir de vous par le mérite de la pauvreté que je vous ai vouée. Je dis, mon Dieu, par le mérite de cette pauvreté, non point parce que c'est la mienne, mais parce que c'est la vôtre, et qu'ayant été d'abord consacrée dans votre humanité sainte, vous daignez bien encore la considérer dans la personne de votre serviteur. Ainsi, mes chers auditeurs, François est-il exaucé parce qu'il est pauvre : *Iste pauper clamavit* ; et la pauvreté, l'objet du mépris des hommes, est ce qui fait son crédit auprès de Dieu : *Et Dominus exaudivit eum.*

Je dis plus : non-seulement c'est un pauvre qui prie par la bouche de saint François, mais c'est un pauvre crucifié, c'est-à-dire un pauvre attaché à la croix de Jésus-Christ pour y vivre, comme Jésus-Christ y fut attaché pour mourir ;

[1] Matth., XIX, 27.

un pauvre qui eut droit de prendre la devise de saint Paul : *Christo confixus sum cruci* [1]; et qui put dire de lui-même avec plus de fondement que cet apôtre : *Ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto* [2]; puisqu'il porta réellement sur son corps les sacrés stigmates de son Maître. Il est vrai, quand saint François pria pour obtenir l'indulgence qui fait le sujet de cette fête, il ne portait pas encore visiblement ces glorieuses cicatrices; mais nous apprenons de son histoire qu'elles lui avaient déjà été imprimées par une action divine et intérieure; elles ne paraissaient pas encore aux yeux des hommes, comme elles parurent dans la suite des années; mais Dieu les voyait, chrétiens : et de quels sentiments dut-il être touché à l'égard d'un homme en qui il découvrait des traits si marqués et une si parfaite image de son Fils! Que cette pensée m'ouvre un grand champ, et que n'ai-je tout le loisir de m'y étendre! Pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, voulut-il conserver les vestiges de ses blessures? les Pères en ont rapporté bien des raisons; mais la plus solide, à ce qu'il me paraît, et la plus vraie, c'est celle qu'en donne saint Jean Chrysostome : car le Fils de Dieu, dit-il, devait prier pour nous dans le ciel, et, selon la parole de saint Jean, plaider lui-même notre cause en qualité d'avocat et de médiateur; et voilà pourquoi il voulut toujours garder les cicatrices de ses plaies, quoiqu'elles fussent en apparence si peu convenables à l'état de sa gloire, parce qu'il savait que rien n'était plus propre à fléchir en notre faveur la justice de son Père, que de pouvoir sans cesse lui présenter le prix de notre rédemption. Appliquons ceci, mes chers auditeurs. François devait être un jour l'intercesseur de tout le genre humain; il avait à demander une rémission générale pour les pécheurs, et c'est de quoi il s'acquitte aujourd'hui; mais pour cela il lui fallait un crédit particulier auprès de Dieu, et que fait le Sauveur du monde? il lui imprime ses stigmates, il lui ouvre le côté, il lui perce les mains et les pieds, il en fait un homme crucifié, afin que Dieu, considérant François, si je puis parler de la sorte, comme un autre Jésus-Christ, se trouve en quelque façon obligé de déférer à sa prière pour le respect de la divine personne qu'il représente : *Et Dominus exaudivit eum.* Hé quoi! mes frères, disait saint Paul dans sa seconde épître aux Corinthiens, si la loi de Dieu, écrite sur le marbre, mérita tant de respect, que les enfants d'Israël n'osaient jeter les yeux sur Moïse quand il l'apporta de la montagne, combien plus en mérite-t-elle, maintenant qu'elle est gravée dans nos cœurs! Je dis de même des stigmates de saint François : si l'image du crucifix, seulement exprimée sur la pierre ou sur l'airain, est si vénérable dans notre religion que nous nous prosternons devant elle, qu'elle remplit les démons de terreur et que les anges la révèrent, que ne lui est-il pas dû lorsqu'elle est formée sur la chair des saints, sur une chair consacrée par toutes les pratiques de la plus austère pénitence, sur une chair revêtue de toute la mortification de l'Homme-Dieu?

Car, prenez garde, chrétiens, François n'a pas seulement porté sur son corps les stigmates de Jésus-Christ, mais il a porté, et sur son corps et dans son cœur, ce qu'ils figuraient, je veux dire la mortification de Jésus-Christ. En effet, l'austérité de vie qu'il embrassa, les jeûnes continuels qu'il observa, le sac et le cilice dont il se chargea, les veilles et les travaux infatigables auxquels il se dévoua, les rigueurs de la pauvreté qu'il éprouva; le renoncement général, je ne dis pas aux plaisirs, mais aux simples commodités et aux besoins, à quoi il se condamna; la loi indispensable de châtier son corps et de le réduire en servitude, qu'il s'imposa; la règle la plus mortifiante, et pour les sens et pour l'esprit, à laquelle il s'obligea; les deux maximes qu'il se proposa et l'exactitude infinie avec laquelle il les pratiqua, l'une, de se considérer lui-même comme son plus grand ennemi et de se faire ensuite la guerre la plus cruelle, quoique la plus sainte; l'autre, de traiter sa chair comme une victime de pénitence et d'en être le sacrificateur (pensée dont il fut toujours pénétré, et en conséquence de laquelle il sembla n'être au monde que pour travailler à sa propre destruction et à son propre anéantissement) : tout cela montre bien que cet ange de la terre, que cet homme séraphique ne se regardait que comme un homme crucifié au monde, et à qui le monde était crucifié : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* [1]. En voulez-vous être plus sensiblement convaincus? voyez ses enfants, les imitateurs de sa vie et les héritiers de son esprit. C'est pour votre édification, et Dieu veuille que ce ne soit pas pour votre confusion, que saint François les a formés, qu'il les a élevés, et que Dieu nous les propose, et nous donne dans eux l'idée la plus juste de ce crucifiement évangélique. Ailleurs on parle de la croix, ailleurs on en fait de beaux discours, ailleurs on en affecte les de-

[1] Galat., II, 19. — [2] Ibid., VI, 17.

[1] Galat., VI, 14.

hors, ailleurs on s'en pare et on s'en glorifie; mais dans les maisons de saint François on la porte en esprit et en vérité. C'est dans les successeurs de ce grand saint que Dieu conserve les prémices, ou, si vous voulez, les restes de cet esprit de pénitence par où l'Eglise doit être sanctifiée; et tout mondains que nous sommes, pouvons-nous voir ces hommes détachés d'eux-mêmes, sans rougir de nos sensualités et de nos délicatesses? Si l'iniquité et le relâchement du siècle n'empêchent pas qu'ils ne soient tels que nous les voyons, que devons-nous penser de leur glorieux patriarche; et, témoins de la sainteté des enfants, quel jugement devons-nous faire de celle du père?

Ah! chrétiens, voilà le fonds essentiel et capital du mérite de saint François, la croix de Jésus-Christ. Il s'en est chargé, et il l'a portée toute sa vie. Dans cet état, il s'est présenté à Dieu, il a poussé vers le ciel un cri accompagné de larmes; *Cum clamore valido et lacrymis*[1]; n'était-il pas de la gloire du Sauveur que le serviteur fût exaucé en cette occasion par les mérites du Maître? *Et Dominus exaudivit eum.*

D'autant plus qu'en portant la croix, ce ne fut pas tant pour ses propres péchés que François fit pénitence et qu'il pria, que pour les péchés des autres; et de là suit la troisième qualité qui dut rendre sa prière plus efficace auprès de Dieu. J'ai dit que c'était un pauvre évangélique et un pauvre crucifié, c'est beaucoup; mais voici quelque chose encore de plus: c'est un pauvre désintéressé et zélé tout ensemble; désintéressé pour lui-même, zélé pour le prochain: voilà ce qui fait le comble de son mérite. Car pour qui demande-t-il? pour sa personne? pour celle de ses enfants? pour la conservation de son ordre et des maisons qu'il vient d'établir? Non, chrétiens, il ne pense point à tout cela: son zèle, plus pur que la flamme, cherche ailleurs à se répandre; et se souvenant que Jésus-Christ ne s'est fait pauvre qu'afin de se mettre dans un état où il eût droit de demander pour nous, il veut que sa pauvreté ait le même avantage. Pour qui donc prie-t-il? pour tous les pécheurs, dont il souhaite ardemment le salut, et pour qui il voudrait, comme saint Paul, être anathème; pour les justes, qu'il aime avec tendresse, et qu'il porte tous dans les entrailles de sa charité; pour l'Eglise, dont il conjure le Ciel de sanctifier tous les membres; pour vous et pour moi, qui n'étions pas encore, mais à qui néanmoins il appliquait déjà par avance le fruit de la prière. Oui, c'est pour nous que François, aussi bien que Jésus-Christ, s'est fait pauvre; *Propter vos egenus factus est*[1]; et c'est pour nous qu'il interpose aujourd'hui le crédit de sa pauvreté. Rien pour moi, Seigneur, dit-il à Dieu, mais tout pour votre peuple. Vous me faites trop de bien; mais ce peuple a besoin de votre miséricorde. Oubliez François, et jetez les yeux sur ces âmes engagées dans le péché. Il s'agit pour elles d'un pardon, mais d'un pardon entier qui leur remette avec l'offense toute la peine. C'est ainsi que je vous le demande, ô mon Dieu! et c'est ainsi que vous me l'accorderez. Quelle merveille, mes chers auditeurs, qu'un pauvre s'empresse de la sorte pour d'autres nécessités que les siennes! Quand un pauvre demande pour lui-même, on l'écoute par compassion; mais quand il demande pour un autre, on le regarde avec admiration: priant pour soi, il est exaucé en considération de sa misère; mais priant pour autrui, on l'exauce en vertu du mérite de sa personne. C'est donc pour cela que Dieu s'est rendu à l'humble supplication de François; c'est, dis-je, parce que c'était un pauvre volontaire, un pauvre crucifié, et un pauvre désintéressé: *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

Tirons de là pour nous, en concluant cette première partie, quelques instructions importantes. Voulez-vous savoir pourquoi vos prières ont si peu de pouvoir auprès de Dieu? c'est que vous n'avez nulle des qualités que je viens de vous représenter dans cet homme séraphique dont je fais l'éloge, que vous n'êtes pas pauvre comme lui, que vous n'êtes pas crucifié comme lui, que vous n'êtes pas zélé comme lui. Quand je dis, mon cher auditeur, que vous n'êtes pas pauvre, je ne veux pas dire que vous soyez dans l'opulence et dans l'abondance de toutes choses; car peut-être êtes-vous pauvre en effet; mais vous ne l'êtes pas comme saint François; pourquoi? parce que saint François a aimé sa pauvreté, et que vous avez en horreur la vôtre; parce que saint François a fui les richesses, et que vous les recherchez avec passion; parce que saint François faisait consister son bonheur à être pauvre, et que vous regardez cet état comme le souverain malheur. Non, chrétiens, ne pensez pas que ce soit, dans les règles du christianisme, l'indigence ou la possession des biens qui fassent la vraie distinction des pauvres et des riches. Au milieu de votre pauvreté peut-être êtes-vous devant Dieu dans le même rang que le mauvais riche de l'Evangile; et quand votre maison serait remplie de trésors, avec

[1] Heb., V, 7.

[1] II Cor., VIII, 9.

tous vos trésors vous pourriez être aussi pauvres que saint François. Si je prétends que vous ne l'êtes pas, ce n'est point précisément parce que vous possédez les biens de la terre ; mais parce qu'en les possédant, vous vous en laissez posséder vous-mêmes ; mais parce qu'au lieu d'en être les maîtres, vous en êtes les esclaves ; mais parce que vous ne croyez jamais en avoir assez ; mais parce que votre cœur y est attaché plus qu'à Dieu ; mais parce qu'il n'y a rien que vous ne sacrifiiez tous les jours à cette malheureuse convoitise qui vous brûle. Oui, voilà pourquoi je vous dis que vous n'êtes pas pauvres comme saint François. Or, j'ajoute, et c'est une conséquence infaillible et tirée des principes de la foi, que jamais vous n'aurez droit d'être exaucés de Dieu, si vous n'entrez en participation de cette sainte pauvreté. Car il faut vous souvenir que Dieu n'est pas riche indifféremment pour tout le monde, mais seulement pour les pauvres évangéliques ; que sa grâce est d'une qualité à ne pouvoir se répandre que dans une âme vide de tout le reste ; qu'elle ressemble à cette huile du prophète Elisée, qui s'arrêtait dès que les vaisseaux étaient remplis ; et que plus vous aurez le cœur plein des faux biens du siècle, moins vous serez capables de recevoir les dons de Dieu. De plus, mon cher auditeur, aussi sensuel que vous l'êtes, aussi adonné à vos plaisirs, aussi sujet à une vie molle, et aussi ennemi de la mortification chrétienne, comment pouvez-vous faire agréer vos vœux à Dieu ? François n'est exaucé que parce qu'il porte l'image de la croix : mais quel caractère en avez-vous ? où sont les marques de votre pénitence ? à quoi Dieu peut-il reconnaître dans toute votre personne quelque vestige de la passion de son Fils ? Si vous n'aviez pour modèle que ce Dieu crucifié, vous me diriez que c'est un Dieu, et qu'il est trop au-dessus de vous pour pouvoir vous former sur lui ; mais voici un homme crucifié, je dis un homme seulement homme, un homme tel que vous et de même nature que vous : quelle excuse pouvez-vous alléguer contre cet exemple ? Enfin, trop intéressés pour nous-mêmes et pour des avantages purement humains, nous ne pensons jamais aux autres, dont nous nous sommes souvent chargés devant Dieu, et dont nous devons répondre à Dieu. Nulle charité, nul zèle pour le prochain. François a voulu faire pénitence pour tous les pécheurs : eût-il fallu s'immoler mille fois lui-même pour le salut de tous les hommes, il y était disposé ; et je puis bien lui appliquer ce que l'Écriture a dit de Josias : *Ipse est directus divinitus in pœnitentiam gentis* [1]. Mais quelle part prenez-vous, soit aux besoins spirituels, soit aux besoins même temporels de vos frères ? et tandis que vous êtes si insensibles pour eux, devez-vous être surpris que Dieu ferme pour vous les trésors de sa miséricorde ? Avançons. Au même temps que François pria pour les pécheurs, Marie intercéda pour François, et j'ajoute qu'elle y fut engagée par les plus puissants motifs, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Deux grands motifs engagèrent la Mère de Dieu à intercéder pour François d'Assise, et à lui obtenir l'indulgence qu'il demandait : motif de piété maternelle, et si je l'ose dire, motif d'intérêt propre : motif de piété maternelle par rapport à saint François, c'est le premier ; motif d'intérêt propre par rapport à elle même, c'est le second. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention, chrétiens, et apprenez combien cette Reine du ciel est favorable à ses enfants, et quel soin elle prend de ceux qui la servent et qui se font un devoir de l'honorer.

Je dis, motif d'une piété maternelle : et pourquoi ? Ne le savez-vous pas, mes chers auditeurs, et ignorez-vous la profession solennelle et authentique que fit d'abord François d'appartenir spécialement à Marie, en se dévouant à elle, et la choisissant pour chef de son ordre ? ne vous a-t-on pas dit cent fois quelle alliance il contracta avec elle, comment il entra dans son adoption, comment il la prit pour sa mère, comment il ne voulut point d'autre demeure qu'une pauvre cabane, et combien il la chérit, seulement parce qu'elle était dédiée à l'auguste Vierge dont le nom lui fut toujours si vénérable et les intérêts si précieux ; comment il se tint trop honoré et trop heureux d'avoir conçu là, pour ainsi parler, et enfanté le saint ordre dont il fut l'instituteur, d'en avoir jeté les fondements sur un sol que possédait Marie, si je puis encore user de cette expression, en qualité de propriétaire ? Voilà les vues que se proposa ce glorieux patriarche, lorsque avec tous ses enfants il se retira à Portiuncule. C'était une maison déserte et ruinée ; et c'est pour cela même qu'elle lui plut, parce qu'elle était plus conforme à la pauvreté qu'il embrassait : c'était une maison étroite et abandonnée, et c'est pour cela même qu'elle lui parut digne de son choix, parce qu'elle marquait mieux le caractère de l'humilité évangélique dont il faisait profession ; mais surtout il l'agréa, parce que c'était une

[1] Eccles., XLIX, 3.

maison consacrée à sa puissante protectrice. Dès que François l'aperçut, il en fut charmé; et s'adressant à ses compagnons : Ah! mes frères, leur dit-il, voilà la terre de bénédiction que Dieu nous a promise, voilà le lieu de mon repos : *Hæc requies mea in sæculum sæculi* [1]. Il est vrai, c'est une maison dénuée de tout; mais souvenons-nous que nous serons les domestiques de la Reine du monde. Pour moi, ajouta cet homme séraphique, j'aime mieux cette petite portion du domaine de Marie, que les royaumes et les empires des princes du siècle; et puisque nous allons entrer en possession de son héritage, il n'y a point de grâces que nous ne puissions attendre du Ciel. Ainsi parla François, et c'est avec de tels sentiments qu'il établit ses frères dans ce lieu de sainteté, qui fut comme le berceau d'un des plus florissants ordres de l'Eglise : car c'est de là que sont sortis tant d'apôtres, de martyrs, de saints confesseurs; tant d'évêques, de cardinaux, et même de souverains pontifes; tant de prédicateurs de l'Evangile, de docteurs, de théologiens consommés dans la science de Dieu; tant d'hommes illustres, dont la mémoire, comme celle du juste, sera éternelle. C'est là que Marie les a formés; là qu'elle leur a donné le lait de cette éminente et sainte doctrine dont ils ont été remplis ; là que, par une fécondité virginale, elle les a multipliés pour les répandre ensuite jusqu'aux extrémités de la terre. Or revenons, chrétiens, et dites-moi : Marie, la mère de cette famille spirituelle, et le chef de cette maison, n'était-elle pas engagée à contribuer de tout son pouvoir aux insignes faveurs dont il plaisait à Dieu de la combler ? Puisque Portiuncule était le berceau où elle nourrissait et elle élevait une si nombreuse multitude d'enfants en Jésus-Christ, sa piété ne la portait-elle pas à y faire descendre toutes les grâces et toutes les bénédictions divines : et quand François, ce fidèle et zélé serviteur, adressait au Ciel sa prière, et une telle prière, la Mère de Dieu ne devait-elle pas sentir ses entrailles émues, et prier elle-même avec lui et pour lui ?

N'en doutons point, mes chers auditeurs, tandis que François et cette troupe de disciples qui l'accompagnent, prosternés devant l'autel du Seigneur, prient sur la terre, Marie dans le ciel, prosternée devant le trône de son Fils, lui présente elle-même leurs vœux. Elle les reconnait pour ses enfants, et que dit-elle à ce Dieu Sauveur? ce que lui-même il dit à son Père, en lui montrant et lui recommandant ses apôtres : *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi* [2]; Voilà mes enfants, et me voilà, Seigneur, avec eux en votre présence. Ils sont à vous, et ils sont à moi. Ils sont à vous, parce que vous les avez attirés par votre grâce, que vous les dirigez par vos exemples, que vous les avez remplis de votre esprit; et ils sont à moi, parce que vous me les avez donnés, et que c'est de vous-même que leur est venu le dessein de s'appuyer auprès de vous de mon nom, et de se ranger sous ma conduite. Or, comme mère, puis-je les oublier? et comme mon Fils, que pouvez-vous me refuser? *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi*. Non, chrétiens, rien ne lui sera refusé à cette mère toute puissante, surtout quand c'est pour François qu'elle intercède; et elle ne peut rien refuser elle-même, surtout lorsque c'est François qui l'invoque et qui l'appelle à son secours. Rien, dis-je, ne lui sera refusé à cette médiatrice, et elle sera écoutée, d'autant plus que c'est en faveur de François qu'elle prie. Si c'était un pécheur couvert de crimes, si c'était un mondain plongé dans le plaisir et lié par de criminelles habitudes, Marie, en s'intéressant pour lui, trouverait même alors un accès favorable, et aurait encore de quoi se faire entendre. Les grâces de conversion, et les grâces les plus efficaces et les plus précieuses lui pourraient être accordées. Qu'est-ce donc quand c'est la prière d'un juste qu'elle va offrir, la prière d'un des plus parfaits sectateurs de Jésus-Christ, la prière d'un saint ? Et comment pourrait-elle refuser elle-même ce que François lui demande, et être insensible à la confiance qu'il lui témoigne, puisqu'elle exauce jusques aux plus grands pécheurs, et qu'elle leur fait tous les jours sentir les salutaires effets de sa miséricorde? je dis plus, puisque outre sa piété maternelle, son intérêt, même et son propre honneur l'engageaient à seconder François, et étaient un nouveau motif pour entrer dans ses vues, et pour travailler à les faire heureusement et promptement réussir?

Car de quoi s'agissait-il dans la concession de cette indulgence que demandait saint François? De sanctifier une église depuis longtemps érigée sous le nom de Marie, et sous le glorieux titre de Notre-Dame des Anges; de rétablir le culte que tant de fois la Reine du ciel y avait reçu, et qui commençait à s'abolir; de le renouveler, de le ranimer, de le rendre plus solennel et plus universel : voilà ce que François avait entrepris. Il voyait l'autel de sa sainte Mère dans un abandon qui la déshonorait et qui le touchait; et combien de fois à ce spectacle s'écria-t-il : *Zelus domus tuæ comedit me* [1] ! Ah ! Vierge

[1] Psal., CXXXI, 14. — [2] Joan., XVII, 11.

[1] Joan., II, 17.

si vénérable et si aimable, c'est le zèle de votre maison qui me dévore. Puisqu'elle est à vous, il faut qu'elle soit digne de vous : *Domum tuam decet sanctitudo* [3] ; il faut que vous y receviez les hommages qui vous sont dus, et que tous les peuples y viennent en foule. Mais, pour y attirer les peuples, de quel moyen se servira-t-il? sera-ce par une vaine curiosité qu'il les engagera? sera-ce par la magnificence et l'éclat d'un superbe et nouvel édifice? sera-ce par la pompe et la variété des ornements? Non, chrétiens, on n'y verra briller ni l'argent ni l'or; mais si les vœux de François sont accomplis, cette maison abandonnée sera désormais, par un privilége particulier, et obtenu du Père des miséricordes, un lieu d'indulgence et de rémission. Ce sera tout ensemble, et le refuge des pécheurs, et la demeure des saints: le refuge des pécheurs, qui, contrits et pénitents, y recevront l'entière abolition de leurs dettes, et qui, touchés de cette espérance, s'y rendront de toutes parts; la demeure des Saints, de ces fervents compagnons de François, dont les exemples se répandront au dehors, gagneront les cœurs, et par un charme secret attireront aux pieds de Marie et de son autel les villes et les provinces. Marie donc y était intéressée; et en priant pour saint François, elle priait en quelque sorte pour elle-même, puisqu'il était question du rétablissement d'un temple bâti sous l'invocation de son nom.

Ce n'est pas tout; mais je prétends qu'elle ne s'y trouvait pas moins fortement portée par un autre intérêt encore plus cher; car elle avait à prier en faveur d'un ordre religieux qui, de tous les ordres de l'Eglise, devait être dans la suite des siècles un des plus déclarés et des plus ardents défenseurs des priviléges de cette Vierge et de ses illustres prérogatives; elle avait à lui procurer, par une reconnaissance anticipée, un des plus grands avantages et l'une des grâces les plus singulières qu'il pût attendre du Ciel, qui est l'indulgence de ce jour. Vous me demandez en quoi cet ordre si célèbre a fait voir son zèle pour l'honneur de la Mère de Dieu ; et moi je vous demande en quoi il ne l'a pas fait paraître. Oublions tout le reste, et arrêtons-nous à un seul point qui renferme tous les autres. C'est ce saint ordre, vous le savez, mes cher. auditeurs, qui le premier a fait une profession publique de reconnaître et de soutenir l'immaculée conception de la Vierge; c'est lui qui l'a prêchée dans les chaires avec l'applaudissement des peuples, lui qui l'a défendue dans les écoles et les universités, lui qui l'a fait honorer dans le christianisme, et célébrer par des offices approuvés du Saint-Siége. Oui, c'est à l'ordre de saint François que Marie est redevable de cette gloire. Avant cet ordre sacré, il était permis de dire et d'enseigner que la Mère de Dieu n'avait pas été exempte elle-même de la tache originelle, qu'elle avait eu dans sa conception le sort commun des hommes, qu'elle avait été comme les autres à ce moment sous l'empire du péché ; mais depuis que François a paru au monde, depuis que ses enfants y sont venus, et que tant de maîtres se sont fait entendre, ce qu'il était libre de publier est proscrit de nos instructions et de nos prédications. L'Eglise ne peut plus souffrir ce langage ; elle consent qu'on relève la très-pure conception de la Vierge, qu'on en instruise les fidèles, qu'on les affermisse dans cette créance, si conforme à leur piété et si avantageuse à la Mère de leur Sauveur: mais quiconque oserait autrement s'expliquer en public, elle le désavoue comme un téméraire ; que dis-je ? elle le frappe de ses anathèmes les plus rigoureux, et le rejette comme un rebelle. Or, dites-moi si nous devons être surpris que Marie, en vue de tout cela, ait favorisé cet ordre séraphique d'une protection toute spéciale, et que le père ait reçu d'elle une assistance particulière, lorsqu'il lui préparait autant de hérauts et de zélateurs de sa gloire, qu'il devait avoir dans la suite des âges d'héritiers et de successeurs ?

Heureux, chrétiens, si nous avons le même zèle pour cette sainte Mère, et la même confiance en sa miséricorde ! car ce n'est point en vain qu'on l'honore, lorsqu'on l'honore de cœur et en effet; ce n'est point en vain qu'on se confie en elle, lorsque c'est une confiance solide et chrétienne. Or qu'est-ce que l'honorer de cœur et d'effet ? c'est, comme François, ne s'en tenir pas à de stériles paroles, ni à quelques prières que la bouche récite, mais faire honneur à son service par la pureté de nos mœurs et la ferveur de notre piété : et qu'est-ce que se confier en elle solidement et chrétiennement ? c'est, à l'exemple de François, ne pas tellement compter sur elle et sur son secours, qu'on abandonne le soin de soi-même ; mais concourir avec elle, agir avec elle, seconder sa vigilance maternelle, comme nous demandons qu'elle soutienne notre faiblesse et qu'elle seconde nos efforts. Si c'est ainsi que nous avons recours à Marie et que nous nous dévouons à elle, il n'y a rien que nous n'en puissions espérer. Mais que faisons-nous? Parce que nous

[3] Psal., XCII, 5.

savons qu'elle peut tout auprès de Dieu, nous nous reposons de tout sur sa médiation ; parce que nous avons entendu parler de tant de miracles qu'elle a opérés, nous nous promettons les mêmes faveurs, sans y apporter les mêmes dispositions ; c'est assez que nous soyons fidèles à quelques pratiques d'une dévotion présomptueuse et mal réglée, pour nous tenir quittes de toute autre chose. Abus, mes chers auditeurs, et erreur : ce serait donner à la médiation de la Mère plus de vertu qu'à la médiation du Fils ; car Jésus-Christ même, notre souverain Médiateur, avec tous ses mérites, ne nous a pas dispensés de travailler et de coopérer nous-mêmes à notre salut ; et de là jugeons si c'est une espérance bien fondée, lorsque sans rien faire, ou pour détourner les foudres du Ciel, ou pour obtenir ses grâces, nous nous flattons d'avoir une ressource assurée dans l'intercession de la Mère de Dieu. Nous avons vu comment saint François pria pour les pécheurs, comment Marie intercéda pour saint François; voyons maintenant ce que Jésus-Christ accorda à la prière de l'un et de l'autre. Je soutiens que c'est un des dons du Ciel les plus excellents, et je conclus par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Nous avons, chrétiens, dans notre religion, des articles de créance bien surprenants; mais j'ose dire qu'entre les autres la foi d'une indulgence plénière n'est pas ce qui doit moins nous étonner : elle nous découvre des effets de miséricorde si extraordinaires, que, sans la révélation divine et sans l'autorité de l'Eglise, nous ne pourrions soumettre nos esprits à croire un point qui passe toutes nos vues, et qui est au-dessus de toutes nos espérances. Je n'entreprends pas de pénétrer ces mystères de grâce, et la brièveté du temps m'oblige à les présupposer; je ne vous dirai point qu'il est prodigieux qu'un Dieu jaloux de sa gloire et de sa justice, comme est le nôtre, s'engage à en remettre toutes les prétentions, à en céder tous les intérêts, et cela par la voie la plus courte, la plus aisée, la plus gratuite, qui est la concession de l'indulgence ; je ne m'arrêterai point à exalter le mérite et la grandeur de ce bienfait, capable d'exciter contre les hommes toute l'envie des démons, puisqu'il est vrai qu'un pécheur, eût-il commis tous les attentats que peut imaginer une créature rebelle, eût-il mérité tous les tourments de l'enfer, dès là qu'il gagne entièrement l'indulgence plénière, se trouve tout à coup pleinement quitte devant Dieu, peut se glorifier de ne devoir plus rien à la justice de Dieu, paraît aussi net et aussi pur aux yeux de cette souveraine Majesté, que s'il sortait des eaux du baptême ; qu'il est dans la même disposition, pour être admis sans obstacle et sans délai à la gloire du ciel, que les martyrs lorsqu'ils venaient de répandre leur sang ; et si vous qui m'écoutez, chrétiens, vous avez eu aujourd'hui le bonheur de recevoir la grâce de l'indulgence attachée à cette Eglise, voilà l'état où vous êtes, et qui fait que je vous considère, non plus comme des hommes pécheurs, mais comme des sujets sur qui Dieu a déployé toute sa magnificence, et à qui il ne manque plus que la couronne d'immortalité. Mais, encore une fois, n'insistons point là-dessus, et contentons-nous d'admirer la bonté divine, qui, touchée de la prière d'un seul homme, je dis de François d'Assise, soutenu du suffrage de Marie, condescendit à lui accorder une telle grâce pour tous les hommes : car jamais le Seigneur accorda-t-il rien de semblable à Moïse, à David, à tous les patriarches de l'ancienne loi? Moïse sollicite auprès de Dieu le pardon d'une petite troupe de criminels, et à peine l'obtient-il; David même intercède pour un peuple innocent, et il est refusé : n'en soyons pas surpris, mes chers auditeurs. Quand Moïse et David priaient, Dieu n'avait pas ouvert tous ses trésors ; c'étaient des saints de l'ancienne loi, où la justice régnait encore ; et Jésus-Christ nous assure que le plus petit dans la loi nouvelle devait être plus grand qu'eux. Or quel est ce plus petit? C'est François, qui lui-même a choisi et voulu porter ce nom dans le royaume de l'Eglise, et dont nous pouvons dire en ce sens : *Qui minor est in regno cœlorum*[1].

Cependant, chrétiens, pour ne pas vous renvoyer sans quelque connaissance du don inestimable qu'il reçut de Dieu, parcourons-en les prérogatives. Elles sont rares et singulières ; mais n'est-il pas étrange que la plupart les ignorent, lors même qu'ils prétendent en profiter? Je vais, dans une courte exposition, vous en instruire, afin de remplir mon devoir, et que vous puissiez satisfaire au vôtre : appliquez-vous. Je prétends que de toutes les indulgences, celle-ci est une des plus assurées et des plus authentiques qu'il y ait dans l'Eglise : pourquoi? parce que c'est une indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ, premier privilége qui lui est particulier; parce que c'est une indulgence attestée par les miracles les plus certains, autre privilége qui la distingue ; parce que c'est

[1] Matth., xi, 11.

une indulgence répandue parmi tout le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes et de sensibles accroissements de piété, dernier privilége qui nous la doit rendre infiniment précieuse. Reprenons.

Indulgence immédiatement accordée par Jésus-Christ. Il est vrai, le vicaire de Jésus-Christ peut accorder une indulgence; mais, quelque autorité qu'il ait pour dispenser aux fidèles les dons de Dieu, l'indulgence qu'il accorde peut quelquefois n'être de nulle vertu, parce qu'elle peut manquer ou d'une cause suffisante, ou d'une autre condition essentiellement requise : ainsi le déclare la théologie. Mais une indulgence directement et spécialement accordée par Jésus-Christ, doit être infaillible : car cet Homme-Dieu ne connaît-il pas toute l'étendue de son pouvoir, n'agit-il pas toujours selon les règles de sa sagesse éternelle? et d'ailleurs, étant le maître absolu de ses grâces, n'est-il pas, dans la distribution qu'il en fait, au-dessus de toute loi, et n'en peut-il pas disposer comme il lui plaît? Or, voilà le premier avantage de l'indulgence dont je parle : ce fut Jésus-Christ en personne qui l'accorda à saint François; mais, du reste, et c'est ce que je vous prie d'observer, en obligeant François d'en communiquer avec le souverain Pontife, et de se soumettre là-dessus à son discernement et à ses lumières. Marque indubitable qu'il n'y eut rien, ni dans la concession, ni dans la publication de cette indulgence, que de solide, que de bien fondé, que de conforme à l'esprit de Dieu. C'est ainsi que Jésus-Christ agissait, vivant parmi les hommes; c'est ainsi qu'après avoir guéri les malades, il leur recommandait de se présenter aux prêtres : *Ite, ostendite vos sacerdotibus* [1]. Dépendance de l'Eglise, qui fut toujours et qui est encore le caractère spécial à quoi l'on doit discerner les œuvres de Dieu ; et j'aurais ici, chrétiens, une belle occasion de vous faire remarquer l'aveuglement de nos hérétiques. Car, prenez garde, l'hérétique rejette les indulgences, et saint François en publie une. Sur quoi se fonde l'hérétique? sur ce que l'esprit de Dieu lui a révélé, dit-il; et sur quoi se fonde saint François? sur ce qu'il a appris et reçu de Dieu même. Voilà de part et d'autre le même langage; mais voyez la différence : elle est essentielle. Car l'hérétique se fonde sur un esprit de Dieu, ou plutôt sur une révélation de Dieu, dont il se fait lui-même le juge, et qu'il ne veut soumettre à nul autre jugement : en quoi il s'attribue de plein droit un pouvoir dont il ne peut produire aucun titre légitime; en quoi, pour ne rien dire de plus, il s'expose évidemment à l'erreur, puisque rien n'est plus sujet à nous tromper, et par conséquent ne nous doit être plus suspect, que notre sens propre; et en quoi il renverse toute subordination, tout ordre, et jette le troupeau de Jésus-Christ dans une affreuse confusion, puisque, ce principe une fois établi, chacun, sans égard à nulle puissance supérieure, se trouvera maître de s'attacher à ses idées, et de les suivre comme autant de vérités incontestables. Mais, par une règle toute contraire, l'esprit de Dieu, ou si vous voulez, la révélation de Dieu, sur quoi s'établit saint François, est une révélation sûre, et hors de tout soupçon : pourquoi ? parce que c'est une révélation soumise au tribunal de l'Eglise, et reconnue, approuvée par toute l'Eglise. Quelle est donc la témérité, je devrais dire l'extravagance de l'hérétique, de vouloir qu'on le croie sur son esprit, qui est un esprit particulier, et de trouver mauvais que saint François soit cru sur le sien, qui est un esprit universel?

Mais le moyen que l'esprit de François ne fût pas suivi, comme il l'a été de tous les fidèles, après les miracles authentiques par où Dieu lui a rendu, et à l'indulgence qu'il publiait, des témoignages si sensibles et si éclatants? N'attendez pas de moi que j'entre ici dans un détail de faits que l'histoire vous apprendra, et dont elle conservera le souvenir jusques à la fin des siècles. Je sais qu'il y a de ces esprits mondains et prétendus forts qui, par la plus bizarre conduite, veulent des miracles pour croire, et ne veulent croire nul miracle; qui, pour éviter un excès, donnent dans un autre beaucoup plus dangereux, c'est-à-dire qui, pour ne se laisser pas entraîner aux erreurs populaires par une crédulité trop facile, s'obstinent contre les faits les plus avérés par une incrédulité opiniâtre ; qui ne reconnaissent ni les miracles des premiers siècles, parce qu'ils sont trop éloignés d'eux, ni ceux de ces derniers siècles, parce qu'ils sont trop près d'eux, comme si de nos jours le bras de Dieu s'était raccourci ; qui néanmoins voudraient d'ailleurs réduire tout au témoignage de leurs yeux, comme s'il n'y avait rien de croyable dans le monde que ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils voient ; comme si Dieu, pour les convaincre, devait faire sans cesse de nouveaux prodiges ; comme s'il fallait, à un esprit droit et sage, d'autres preuves qu'une tradition commune et appuyée sur la parole de tant de témoins. Non, mes chers auditeurs, ne nous piquons point de cette prudence profane,

[1] Luc., XVII, 14.

si contraire à la docilité chrétienne ; ne croyons pas sans raison à tout esprit, l'Apôtre nous en a avertis, et c'est l'avis que je vous donne moi-même; mais aussi, sans raison, ne nous faisons pas une maxime générale de contredire tout ce qui ne se trouve pas conforme à nos vues, et qui nous paraît hors des voies ordinaires. Quand donc on nous parle de ces merveilles qui ne purent avoir d'autre principe que la toute-puissance de Dieu, et qui servirent à François de gages certains pour confirmer la grâce qu'il avait obtenue, et pour en attester la vérité ; quand on nous raconte en particulier ce qu'éprouva l'évêque d'Assise, lorsque au milieu de tout le peuple assemblé, sur le point de publier l'indulgence de Portiuncule, et voulant la limiter au nombre de dix années, il ne put jamais prononcer une parole, et se sentit forcé de déclarer solennellement qu'elle était perpétuelle ; quand on nous fait le récit de tant d'autres événements miraculeux, adorons la vertu divine qui opère de telles œuvres, et rendons à la vérité reconnue et si solidement prouvée l'humble et le juste hommage de notre soumission.

Mais de quoi, mes chers auditeurs, nous devons surtout bénir le Seigneur, c'est des admirables progrès et des fruits de grâce qu'a produits dans les âmes la sainte indulgence dont je voudrais ici vous faire connaître toute la vertu ; elle s'est répandue dans toutes les parties du monde : et qui peut dire les salutaires et heureux changements qu'elle y a opérés ? Les peuples l'ont reçue avec respect, l'ont recherchée avec ardeur, s'en sont servis pour la réformation et la sanctification de leurs mœurs. Combien de pécheurs ont profité de ce don de Dieu, non-seulement pour acquitter leurs dettes passées, mais pour se mettre en garde et se fortifier contre l'avenir, pour rompre une habitude criminelle qui les tyrannisait, pour éteindre le feu d'une aveugle convoitise et d'une passion sensuelle qui les brûlait, pour reprendre la voie du salut qu'ils avaient quittée, et pour y marcher avec assurance ? combien de chrétiens lâches et tièdes, au pied de l'autel où ils étaient venus se laver dans ce bain sacré, et recueillir ce précieux trésor, se sont tout à coup sentis animés, excités, transportés, ont formé le dessein d'une vie toute nouvelle ; et de froids et indifférents qu'ils étaient, sont sortis pleins de zèle, et d'une ferveur qui les a soutenus durant tout le cours de leurs années? combien de justes ont puisé, dans cette source divine et intarissable, les plus pures lumières pour les éclairer, les plus hauts sentiments pour les élever, d'abondantes richesses qu'ils ont conservées, multipliées, fait croître au centuple pour l'éternité ? Voilà ce que l'on a vu tant de fois, ce que l'on a tant de fois admiré, sur quoi tant de fois on s'est écrié : *Digitus Dei est hic*[1] ; Le doigt de Dieu est là. Mais aussi, chrétiens, parce qu'il n'y a rien de si utile et de si saint où le relâchement de notre siècle ne se soit glissé, combien d'autres ont perdu et perdent encore un talent qui leur devrait être si cher, et que le père de famille leur met dans les mains pour le faire valoir ? c'est avec cette dernière réflexion que je vous renvoie.

Je ne parle point de ceux qui, volontairement et de gré, consentent à se priver d'un bien qu'ils rechercheraient au delà des mers, s'ils le savaient autant estimer qu'il mérite de l'être ; gens terrestres et grossiers dans toutes leurs vues ; insensibles aux intérêts de leur âme, plus avides d'un gain temporel et périssable que de tous les dons du Ciel et de toutes les indulgences de l'Eglise. Je n'en dis rien, parce qu'ils ne sont pas ici présents pour écouter ce que je dirais. Ce qu'ils négligent maintenant sera le sujet un jour de leurs regrets ; et le traitement le plus doux qu'ils puissent espérer de Dieu, c'est de gémir longtemps dans les flammes vengeresses où il faut expier après la mort ce que l'on n'a pas pris soin de purifier pendant la vie. Je parle donc seulement des autres, qui, plus fidèles en apparence et plus vigilants, ont pris, à ce qu'il semble, les mesures convenables pour se disposer à l'indulgence qui leur est offerte. Je prétends que de ceux-là même il y en a un très-grand nombre à qui elle n'est point appliquée. Mais, dites-vous, ils ont fait ce qu'ils ont cru nécessaire pour cela : on les a vus aux tribunaux de la pénitence confesser leurs péchés ; on les a vus à la table de Jésus-Christ participer aux saints mystères, et il y a lieu de penser qu'ils y sont venus en état de grâce. Tout cela est vrai, si vous le voulez, mes chers auditeurs ; et néanmoins je m'en tiens toujours à ma proposition, et je dis qu'avec toutes ces dispositions ils ne peuvent encore compter de s'être suffisamment et dignement préparés. Car il fallait renoncer pleinement au péché, c'est-à-dire il fallait renoncer non-seulement au péché mortel, mais au véniel ; non-seulement à l'acte du péché, mais à toute affection au péché. S'il reste dans le cœur le moindre désir, la moindre attache criminelle et volontaire, fussiez-vous de toutes les sociétés, eussiez-vous part à toutes les dévotions, jamais vous ne recevrez le fruit d'une indulgence plénière. Ainsi l'enseigne toute la théologie, fondée sur ce principe de foi, que

[1] Exod., VIII, 19.

Dieu ne remet point la peine du péché, tandis que l'affection au péché persévère dans une âme. Or, disent les docteurs, l'indulgence plénière est une rémission générale de la peine due à tous les péchés : donc elle suppose que toute affection au péché, pour léger qu'il soit, ait été détruite par un renoncement total et absolu. Condition essentielle, et condition bien raisonnable. Car Dieu vous dit : Cessez de vouloir m'offenser, et je cesserai de vouloir vous punir : est-il rien de plus juste ? Mais tout juste qu'il est, chrétiens, qui de vous l'a fait ? soyez-en juges vous-mêmes, puisqu'il n'y a que vous-mêmes, qui le puissiez savoir, et qui en puissiez juger. Cependant, ô mon Dieu, nous ne cesserons point de rendre à votre infinie miséricorde de solennelles actions de grâces. Vous pourriez, au moment que nous nous séparons de vous par le péché, nous abandonner et nous livrer à toute la rigueur d'une justice inexorable ; mais vous nous présentez la pénitence comme un bouclier pour parer à vos coups et pour les détourner. Ce n'est point assez ; et parce que la pénitence, en nous réconciliant avec vous, nous impose de longues et de pénibles satisfactions, vous voulez bien encore sur cela, Seigneur, vous relâcher de vos droits ; vous nous offrez l'indulgence, vous nous la faites annoncer par vos ministres, vous l'attachez aux exercices du christianisme les plus ordinaires et les plus faciles. Heureux, si nous entrons dans cette voie que vous nous ouvrez, et qui, au sortir de ce monde, doit nous conduire à vous, pour vous posséder éternellement ! Ainsi soit-il.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE.

ANALYSE.

Sujet. *Qui d'entre les forts vous peut être comparé, et qui vous est semblable, Seigneur, à vous qui êtes grand et magnifique dans votre sainteté ?*

Quoique cet éloge ne convienne proprement qu'à Dieu, on peut dire néanmoins, par proportion, que, de tous les saints, il n'y en a point eu de plus grand ni de plus magnifique dans sa sainteté que saint Louis.

Division. Saint Louis a été un grand saint, parce qu'étant né roi, il a fait servir sa dignité à sa sainteté : première partie. Saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité : deuxième partie.

Première partie. Saint Louis a été un grand saint, parce qu'étant né roi, il a fait servir sa dignité à sa sainteté. En effet, sa grandeur n'a servi qu'à le rendre 1° humble devant Dieu avec plus de mérite; 2° charitable envers le prochain avec plus d'éclat ; 3° sévère à soi-même avec plus de force et de vertu.

1° Humble devant Dieu. Tout roi qu'il était, il ne se considéra que comme un sujet né pour dépendre de Dieu et pour obéir à Dieu ; et il préféra toujours la qualité de chrétien à celle de roi : de là procédait ce zèle admirable qu'il eut pour tout ce qui concernait la gloire de Dieu et son culte ; de là ce zèle pour la propagation de l'Evangile, ce zèle pour l'intégrité et l'unité de la foi, ce zèle pour la discipline de l'Eglise, ce zèle pour la réformation et la pureté des mœurs, ce zèle de la maison de Dieu qui le dévorait : or, ce zèle n'eut de si merveilleux succès, que parce qu'il était soutenu de la puissance royale.

2° Charitable envers le prochain : rendant lui-même justice à tout le monde, se familiarisant avec les pauvres, portant en terre des corps de ses soldats tués dans une sanglante bataille, fondant des hôpitaux sans nombre. Or, à tout cela, combien lui servit le pouvoir que lui donnait la dignité de roi ?

3° Sévère à soi-même. Austérité qui, dans le rang où le Ciel l'avait fait naître, doit être regardée comme un miracle de la grâce. Car quel miracle qu'un roi couvert du cilice, atténué de jeûnes, couché sur le sac et sur la cendre, toujours appliqué à combattre ses passions et à mortifier ses désirs ! Voilà notre condamnation. Saint Louis s'est sanctifié jusque sur le trône : qui peut donc nous empêcher, chacun dans notre état, de nous sanctifier ?

Deuxième partie. Saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité. Il a été grand dans la guerre, grand dans la paix, grand dans l'adversité, grand dans la prospérité, grand dans le gouvernement de son royaume, grand dans sa conduite avec les étrangers ; et c'est à quoi lui a servi sa sainteté.

1° Grand dans la guerre et dans la paix. Il n'a point aimé la paix pour vivre dans l'oisiveté, et il n'a point aimé la guerr pour satisfaire son ambition. Qui le rendait si intrépide et si fier dans les combats ? c'était le zèle de la cause de Dieu qu'il défendait.

2° Grand dans l'adversité. Exemple de sa prison, où sa seule sainteté put si bien le soutenir.

3° Grand dans la prospérité. Jamais la France n'avait été olus florissante, ni le peuple plus beureux, parce que saint Louis se faisait une religion de contribuer à la félicité de ses sujets.

4° Grand dans le gouvernement de ses Etats. Jaloux par piété d'y maintenir le bon ordre, il sut se faire obéir craindre et aimer. Divers exemples.

5° Grand dans sa conduite avec les étrangers. C'était, dans le monde chrétien, le pacificateur et le médiateur de tous les différends qui naissaient entre les têtes couronnées. De toutes parts on avait recours à lui, parce qu'on connaissait sa probité et son incorruptible équité. Exemples.

Fausse idée des libertins, qui se persuadent qu'en suivant les règles de la sainteté évangélique, on ne peut réussir dans le monde

Qui similis tui in fortibus, Domine, quis similis tui magnificus in sanctitate?

Qui d'entre les forts vous peut être comparé, et qui vous est semblable, Seigneur, à vous, qui êtes grand et magnifique dans votre sainteté? (*Livre de l'Exode*, chap. xv, 11.)

C'est ainsi que parla Moïse, quand il vit l'éclatant miracle que Dieu, par son ministère, avait opéré en faveur des enfants d'Israël, les tirant de l'Egypte et divisant les eaux de la mer Rouge, pour les faire passer au milieu des abîmes où leurs ennemis devaient être submergés. Je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour faire l'éloge d'un roi qui, par une heureuse et singulière conformité, non-seulement avec Moïse, mais avec Dieu même, dont le zèle l'animait, a porté jusque dans l'Egypte ses armes victorieuses, s'y est rendu redoutable aux ennemis du nom chrétien, y a fait des miracles de valeur aussi bien que de piété, pour la délivrance du peuple de Dieu. Moïse, saisi d'étonnement à la vue du prodige dont il était témoin, s'écrie que Dieu est magnifique dans sa sainteté, et il nous donne par là une des plus hautes idées que nous puissions concevoir de l'excellence de Dieu. Il ne dit pas que Dieu est magnifique dans les trésors de sa sagesse, dans les œuvres de sa puissance, dans les effets de sa miséricorde, ni dans aucun autre de ses divins attributs. Il s'arrête à la sainteté : *Magnificus in sanctitate*; et nous ne devons pas en être surpris, dit saint Chrysostome, expliquant ce passage. Car la sainteté est, dans les attributs de Dieu, ce qu'il y a de plus parfait, de plus grand, de plus adorable; et même tous les autres attributs que Dieu possède ne sont dignes de nos adorations, que parce qu'ils sont inséparables de la sainteté. D'où il s'ensuit que la magnificence de la sainteté est en Dieu, comme la grandeur de la grandeur même, et comme la perfection de la perfection même. Moïse avait donc raison de demander à Dieu : Qui d'entre les forts, ô Seigneur! est semblable à vous, et qui d'entre les hommes de la terre a l'avantage de participer à cette magnifique sainteté dont vous êtes l'exemplaire et le modèle? *Quis similis tui? magnificus in sanctitate.* Or, j'ose ici répondre en quelque manière à cette question. Car j'ai à vous produire un saint, dans la personne duquel vous avouerez que ce caractère (selon la mesure que Dieu veut bien le communiquer à la créature et lui en faire part) a éminemment paru. C'est l'incomparable saint Louis, dont nous célébrons la fête, et qui, par un effet de la grâce de Jésus-Christ, est parvenu à cette divine ressemblance : *Magnificus in sanctitate.* Ç'a été un homme magnifiquement saint, héroïquement saint, et, si j'ose me servir de cette expression, royalement saint. Voilà tout le fond de son panégyrique. Il fallait être pour cela aussi élevé dans le monde que saint Louis : car pour nous, chrétiens, dans la médiocrité des conditions où Dieu nous a fait naître, ce titre ne nous convient pas. Nous pouvons bien, et nous devons être humbles dans la sainteté, fidèles dans la sainteté, sincères dans la sainteté, constants et fermes dans la sainteté; mais il ne nous appartient pas d'être magnifiques dans la sainteté. C'est le privilége des grands, quand il plaît à la Providence d'en faire des saints; et entre ceux que Dieu a choisis pour les sanctifier sur le trône, c'est la louange particulière de notre saint. Car, dans les principes de la vraie religion, nous pouvons dire en quelque sorte de saint Louis ce que les Romains idolâtres disaient de leurs empereurs, qui avaient été mis au nombre des dieux : *Reliquos deos accepimus, Cæsares dedimus;* Pour les autres dieux de l'empire, disaient-ils, nous les avons reçus du ciel; mais pour ceux-ci, qui étaient nos princes, le ciel les a reçus de nous. Et moi je dis : Pour les autres saints que nous honorons dans le monde chrétien, l'Eglise nous les a donnés; mais pour saint Louis, c'est la France qui l'a donné à l'Eglise. Nous avons donc tous, comme Français, une obligation spéciale de l'honorer, et nous en avons une encore plus étroite et plus indispensable de l'imiter. Car sa sainteté, quoique royale et magnifique, ne laisse pas, comme vous verrez, d'être, aussi bien que celle de Dieu, un exemple pour nous; et c'est à moi de vous appliquer cet exemple, après que nous aurons demandé les grâces et les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

C'est un sentiment, chrétiens, très-injurieux à la Providence, de croire qu'il y ait dans le monde des conditions absolument contraires à la sainteté, ou que la sainteté par elle-même puisse avoir quelque chose d'incompatible avec les engagements de certaines conditions et de certains états, dont il faut néanmoins reconnaître que Dieu est l'auteur. Or, pour vous détromper d'une erreur si dangereuse, il me suffit de vous mettre devant les yeux l'exemple de saint Louis; et voici toute la preuve de ce que je prétends établir dans ce discours, pour votre instruction et pour l'édification de vos âmes. Saint Louis a été sur la terre un grand roi et un grand saint; on peut donc être saint dans tous les états et dans toutes les conditions

du monde : raisonnement sensible et convaincant; car enfin s'il y avait dans le monde une condition difficile à accorder avec la sainteté, il est évident, et vous en convenez vous-mêmes, que ce serait la royauté. Cependant, grâce à la providence de notre Dieu, la royauté n'a point empêché saint Louis de parvenir à une éminente sainteté; et la sainteté éminente à laquelle saint Louis est parvenu ne l'a point empêché de remplir dignement et excellemment les devoirs de la royauté. Je dis plus : ce qui a rendu saint Louis capable d'une si haute sainteté, c'est la royauté; et ce qui l'a mis en état de soutenir si honorablement la royauté, c'est la sainteté. En deux mots, saint Louis a été un grand saint, parce que, étant né roi, il a eu le don de faire servir sa dignité à sa sainteté, ce sera la première partie; saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité , ce sera la seconde partie. Deux vérités dont je tirerai, pour notre consolation, deux conséquences également touchantes et édifiantes : l'une, que l'état de vie où nous sommes appelés est donc, dans l'ordre de la prédestination éternelle, ce qui doit le plus contribuer à nous sanctifier devant Dieu; l'autre, que notre sanctification devant Dieu est donc le plus sûr et le plus efficace de tous les moyens pour nous rendre nous-mêmes, selon le monde, parfaits et irrépréhensibles dans l'état de vie où nous sommes appelés. C'est un roi qui va nous apprendre l'un et l'autre : appliquez-vous.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque manière que nous concevions la sainteté, et quelque plan que nous nous en fassions, être saint selon toutes les règles de l'Ecriture, c'est avoir pour Dieu un zèle fervent, accompagné d'une humilité profonde; c'est aimer son prochain, non pas de parole, mais en vérité et par œuvre, en lui rendant tous les devoirs d'une charité tendre et efficace; c'est être sévère à soi-même, et, comme parle le grand Apôtre, crucifier sa chair avec ses passions et ses désirs déréglés, par la pratique d'une mortification solide. Arrêtons-nous là, chrétiens, pour reconnaître les grâces extraordinaires, les grâces prévenantes et surabondantes, les grâces victorieuses et miraculeuses dont Dieu a comblé saint Louis. En effet, ces trois choses essentielles, en quoi je prétends, avec saint Jérôme, que la vraie sainteté consiste, sont celles qu'on a toujours cru d'une plus difficile alliance avec la grandeur du monde, et pour lesquelles la condition des grands du monde a toujours eu plus particulièrement besoin de la toute-puissante grâce de Jésus-Christ. Car voilà, disait saint Jérôme, depuis la corruption du péché, les trois désordres et les funestes écueils de la grandeur mondaine : par l'énorme abus que nous en faisons, elle nous devient, à l'égard de Dieu, la source d'un secret orgueil qui nous fait perdre l'humilité et le zèle de la religion; elle nous donne, à l'égard du prochain, une dureté de cœur qui nous rend insensibles aux maux d'autrui, et qui étouffe en nous la compassion et la miséricorde; elle nous inspire, à l'égard de nous-mêmes, un amour-propre sans mesure, qui va jusqu'à nous faire secouer le joug de la pénitence et de l'austérité chrétienne ; effets malheureux que les saints ont déplorés, et dans la vue desquels David a tremblé. Or, par un visible miracle de la grâce de Jésus-Christ, cette grandeur du monde si dangereuse n'a point été, dans la personne de saint Louis, sujette à ces désordres, puisqu'elle n'a point empêché que saint Louis n'ait été un prince parfaitement dévoué à Dieu, n'ait eu pour son peuple le cœur d'un père charitable, n'ait exercé contre soi-même toute la sévérité de l'Evangile; disons mieux, puisque la grandeur même souveraine n'a servi qu'à faire paraître saint Louis humble devant Dieu avec plus de mérite, charitable envers son prochain avec plus d'éclat, sévère à soi-même avec plus de force et plus de vertu : d'où je conclus que la royauté, bien loin d'avoir été en lui un obstacle à la sainteté, fut au contraire le grand moyen par où il s'éleva à la plus héroïque sainteté. Entrons là-dessus dans un détail qui vous convaincra et qui vous instruira.

Saint Louis, le plus grand des rois, a été, devant Dieu, le plus soumis et le plus humble des hommes. C'est ce qu'il a posé pour fondement de tout l'édifice de sa perfection; voilà la pierre ferme sur laquelle, comme un sage architecte, il a bâti. Son humilité, qui fut sa vertu dominante, fit que ce saint monarque, malgré sa souveraineté, ou plutôt par la raison même de sa souveraineté, ne se considéra jamais dans le monde que comme un sujet né pour dépendre de Dieu, et pour obéir à Dieu. Il était roi, et il était chrétien; mais, accoutumé à peser les choses dans la balance du sanctuaire, il préféra toujours la qualité de chrétien à celle de roi, parce qu'être roi, disait-il, c'est être, mais à titre onéreux, le maître des hommes; et être chrétien, c'est être, par un solennel et éternel engagement, serviteur de Jésus-Christ. Or cette

servitude qui l'attachait à Jésus-Christ lui paraissait mille fois plus honorable, mille fois plus estimable et plus aimable que la domination de tout l'univers. De là vient qu'il se glorifiait hautement de ce nom de chrétien, et qu'il avait, comme chrétien, une vénération particulière, une tendre dévotion, une prédilection pour le lieu où il avait reçu le saint baptême. C'est pour cela qu'entre toutes les villes de son royaume, celle de Poissy lui était si chère; et que, pour satisfaire sa piété, supprimant tous les autres noms qui marquaient sa puissance sur la terre, il se contentait souvent de signer : *Louis de Poissy*, parce que c'était là, par une seconde naissance, infiniment plus illustre que la première, qu'il se souvenait d'avoir été régénéré en Jésus-Christ; là où il savait que son nom avait été inscrit dans le livre de vie, et mis au nombre des fidèles, pour être écrit dans le ciel. Tel était, dis-je, le sentiment qu'il avait de sa profession de chrétien. Au contraire, celle de roi ne lui parut jamais que comme un fardeau pesant, que comme un poids terrible dont il était chargé, et sous lequel il gémissait, n'y trouvant point d'autre avantage que de se voir par là dans une indispensable obligation d'être encore plus sujet à Dieu que ses sujets mêmes. Car pourquoi suis-je roi, ajoutait-il, sinon pour faire régner Dieu, pour établir, pour maintenir, pour amplifier l'empire de Dieu? C'est pour cela qu'il m'a choisi; et ce caractère de roi, qui, par rapport aux hommes que je gouverne, est un caractère de prééminence et de supériorité ; par rapport à Dieu, au nom de qui je les gouverne, n'est pour moi qu'une dépendance, mais une dépendance salutaire, et dont je fais tout mon bonheur. Voilà comme en jugeait saint Louis, et voilà ce qu'il enseignait à Philippe son fils, héritier de sa couronne. Voilà ce qu'il lui inspirait : le respect de Dieu et le mépris de la vaine grandeur du monde. Or de là, mes chers auditeurs, procédait ce zèle admirable qu'il eut toujours pour tout ce qui concernait la gloire de Dieu et son culte; de là ce zèle pour la propagation de l'Evangile, ce zèle pour l'intégrité et l'unité de la foi, ce zèle pour la discipline de l'Eglise, ce zèle pour la réformation et la pureté des mœurs, ce zèle de la maison de Dieu qui le dévorait, et qui lui faisait regarder toutes les injures faites à Dieu, comme des outrages faits à lui-même; en sorte que jamais homme n'eut plus de droit que lui de dire, comme David : *Zelus domus tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* [1]. Zèle des intérêts de Dieu, fondé sur cette grande maxime de religion, dont il avait l'âme pénétrée, qu'être roi, c'était être par office le ministre de Dieu, et l'exécuteur en chef des ordres de Dieu. Je reprends, et suivez-moi.

J'ai dit, zèle de la propagation de l'Evangile. Car n'est-ce pas ce qui détermina saint Louis à ces longs et fameux voyages qu'il entreprit pour faire la guerre aux ennemis du nom chrétien? Consulta-t-il, pour s'y résoudre, une autre sagesse que celle dont furent remplis les apôtres, lorsqu'ils formèrent le dessein d'aller jusqu'aux extrémités du monde, pour y porter le flambeau de la foi? et quand ce saint monarque, s'oubliant lui-même, sacrifiant sa santé, exposant sa vie, sortait de son royaume pour passer les mers, avait-il autre chose en vue que l'accroissement du royaume de Jésus-Christ? Avec quel soin ne s'employa-t-il pas, et dans la Palestine et dans l'Egypte, à la conversion des Sarrasins? Combien n'en gagna-t-il pas à Dieu? et quand ces infidèles venaient à lui pour embrasser le christianisme, avec quelle joie ne les recevait-il pas, les prenant sous sa protection royale, les comblant de grâces, leur offrant et leur assurant des établissements en France, se chargeant de pourvoir à leur instruction, et les regardant comme ses plus chères conquêtes, parce que c'étaient, disait-il, autant de sujets qu'il gagnait à Jésus-Christ et à son Eglise? Un roi comme saint Louis, plein de cet esprit, n'était-il pas un apôtre dans sa condition? et mourant martyr de son zèle, comme il mourut dans la dernière de ses expéditions, aussi apostolique qu'héroïque, ne pouvait-il pas, avec une humble confiance et sans présomption, dire, après saint Paul, qu'il n'était en rien inférieur aux plus grands apôtres?

J'ai dit, zèle de la discipline de l'Eglise. Que ne fit pas saint Louis pour la rétablir dans le clergé de France, et avec quelle bénédiction et quel succès n'y travailla-t-il pas? Un des scandales du clergé était, dans ce temps malheureux, la simonie : avec quelle autorité ne retrancha-t-il pas ce désordre, par cette célèbre ordonnance, ou pragmatique-sanction, que nous gardons encore comme un trésor, et que nous pouvons bien mettre au nombre de ses précieuses reliques, puisque c'est son ouvrage, et un des plus saints monuments qu'il nous ait laissés! L'abus des biens ecclésiastiques était, si j'ose parler ainsi, l'abomination de la désolation dans le lieu saint : avec quelle prudence et quelle force n'y chercha-t-il pas le remède, ayant convoqué pour cela un concile à Paris,

[1] Psal., LXVIII, 10.

où il fit faire, sur le sujet des bénéfices, des règlements contre lesquels, ni le temps, ni les coutumes, ne prescriront jamais? règlements dont il voulut être le premier et le plus religieux observateur, s'étant même ôté le pouvoir d'en dispenser, et par un serment solennel s'étant obligé à n'avoir jamais sur cela nulle acception de personne ; règlements, si je les rapportais, qui confondraient le relâchement de notre siècle, et peut-être même sa prétendue sévérité. Celui qui regarde la pluralité des titres, que saint Louis traitait de monstrueuse, ne suffirait-il pas pour nous humilier? Nous nous piquons, sur les anciens canons, d'exactitude et de sévérité chrétienne; mais nous nous en piquons en spéculation, et saint Louis par son zèle la mettait en œuvre.

J'ai dit, zèle de l'intégrité et de l'unité de la foi. Car quelle horreur saint Louis n'eut-il pas de tout ce qui la pouvait troubler, et avec quelle fermeté ne s'éleva-t-il pas contre les hérésies de son temps? Quelle victoire ne remporta-t-il pas sur celle des Albigeois, à qui il acheva de donner le coup mortel? Dieu, pour combattre les erreurs qui commençaient dès lors à naître, et qui ont depuis inondé le monde chrétien, avait suscité les deux florissants ordres de saint François et de saint Dominique. De là vint l'estime et l'affection paternelle que saint Louis fit paraître envers l'un et l'autre, les ayant toujours honorés de sa bienveillance et de ses bienfaits, parce qu'il les regardait, disait-il, comme les boucliers de la foi catholique. Et parce que cela même leur avait attiré la haine et la persécution de certains esprits attachés au parti de la nouveauté, que fit saint Louis? Il usa de tout son pouvoir pour détruire ce parti, et il en vint à bout. Celui qui en était le chef avait composé un libelle schismatique, où il décriait la profession religieuse : saint Louis en poursuivit à Rome la condamnation, et le fit publiquement lacérer; non point par une simple raison d'État, pour prévenir les troubles qu'ont coutume de causer ces sortes de dissensions, mais par esprit de religion, parce que jamais il n'oublia qu'il était, comme roi chrétien, chargé devant Dieu du sacré dépôt de la foi, et que c'était à lui d'en maintenir l'unité et l'intégrité, en réprimant avec vigueur tout ce qui pouvait y donner la moindre atteinte.

J'ai dit, zèle de la réformation et de la pureté des mœurs. Quelle ample matière ce seul article ne me fournit-il pas? Jusques au règne de saint Louis, le blasphème, quoique exécrable, s'était rendu si commun, qu'il avait cessé ou presque cessé d'être en exécration. On en déplorait le désordre, mais on en remettait à Dieu le châtiment. Avec quel courage saint Louis ne l'entreprit-il pas? Vous savez le fameux édit qu'il fit publier contre les blasphémateurs, et la rigueur inflexible avec laquelle il voulut qu'on l'exécutât dans la personne d'un homme opulent, à qui il fit percer la langue parce qu'il avait profané la sainteté et la majesté du nom de Dieu. Les mondains en murmurèrent; mais saint Louis ne compta pour rien d'être censuré par les mondains, pourvu que Dieu fût vengé. C'est lui qui, le premier de nos rois, défendit le duel, et qui, pour l'intérêt de Dieu, encore plus que de son Etat, en fit un crime punissable, après s'être instruit sur ce point dans une assemblée de prélats, et avoir reconnu que ces combats, si contraires à la tranquillité publique, étaient également opposés aux lois de la conscience et de la religion. C'est lui qui extermina l'usure, et qui en arrêta le cours par la sévérité des peines auxquelles il condamna sans rémission les usuriers dans toute l'étendue de son royaume. Dites-moi un seul vice qu'il ait toléré. Il avait généralement pour tous les impies et tous les hommes vicieux, mais beaucoup plus encore pour les scandaleux, cette haine parfaite dont le prophète royal se faisait un vertu, quand il disait : *Perfecto odio oderam illos* [1]. Et parce qu'il savait que les plus ordinaires asiles des hommes de ce caractère sont les maisons des grands (ah ! chrétiens, la belle leçon, non-seulement pour les grands, mais absolument pour tous ceux qui sont chargés de la conduite des familles particulières), saint Louis, afin d'exercer dans l'ordre ce zèle de réforme que Dieu lui avait inspiré, commençait, selon la parole de l'Apôtre, par sa propre cour, qui pouvait bien alors être regardée comme la maison de Dieu : *Ut incipiat judicium a domo Dei* [2] C'est-à-dire qu'il faisait faire de temps en temps des informations juridiques de la vie et des mœurs de tous les officiers de sa cour ; et s'il s'en trouvait parmi eux de libertins, surtout de libertins par profession ; s'il en découvrait des notés et décriés par leurs débauches, quelque mérite d'ailleurs qu'ils pussent avoir, il les éloignait de sa personne, étant convaincu qu'il ne pouvait ni ne devait faire nul fonds sur la fidélité de ceux qui, par libertinage, avaient secoué le joug de Dieu, et ayant toujours pris pour règle cette grande maxime de David : *Non habitabit in medio domus meæ qui facit superbiam* [3]. Aucun de ceux qui mé-

[1] Psal., CXXXVIII, 22. — [2] I Petr., IV, 17. — [3] Psal., C, 7.

prisent Dieu, n'habitera dans ma maison ; et je n'aurai pour serviteur que celui qui, soumis à Dieu, marchera dans une voie droite et pure : *Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat* [1]. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui fait l'essentiel et le capital de la sainteté d'un roi. Toutes les autres dévotions que saint Louis a pratiquées, n'en ont été, pour ainsi dire, que l'accessoire. Il est vrai, saint Louis avait fait de son palais une maison de prière : dans ses plus importantes occupations, il assistait régulièrement à tout l'office de l'Eglise ; et selon l'exemple du roi prophète, malgré la multitude des affaires, il rendait à Dieu plusieurs fois le jour le tribut et l'hommage de sa piété. Jusque dans ses camps et dans ses armées, la tente qu'on lui dressait était une espèce de sanctuaire où la divine Eucharistie reposait, aussi bien que l'arche sous les tentes d'Israël. Avec quelle foi n'ouvrait-il pas le trésor de son épargne, pour racheter de l'empereur de Constantinople la sainte couronne, pour laquelle il eût donné toutes les couronnes du monde, et avec quelle humilité ne la porta-t-il pas lui-même, la tête et les pieds nus, dans l'auguste temple qu'il avait fait construire pour la placer, et où nous la révérons encore aujourd'hui ? Tout cela était saint ; mais, encore une fois, tout cela n'était en lui que les marques, ou tout au plus que les effets de la sainteté. Ce qui l'a sanctifié comme roi, c'est ce zèle ardent qu'il a eu pour l'honneur de Dieu ; et ce zèle n'eut de si merveilleux succès que parce qu'il était soutenu de la puissance royale. Car, si saint Louis n'eût été roi, il n'eût jamais fait pour Dieu ce qu'il a fait. C'est ce que j'ai prétendu vous donner à entendre, quand j'ai dit que la royauté n'avait servi qu'à le rendre encore plus saint envers Dieu.

Suivant le même principe, il ne faut pas s'étonner qu'il ait été si charitable envers son peuple, et qu'il ait aimé ses sujets comme ses propres enfants. Nous en avons dans sa vie des exemples dont vos cœurs seront attendris. N'était-ce pas un spectacle bien digne de Dieu et bien édifiant pour les hommes, de voir ce monarque dans la posture où son histoire nous le représente, assis au pied d'un arbre dans le parc de Vincennes, et recevant lui-même en personne les requêtes des veuves et des orphelins, consolant les misérables et les affligés, écoutant les pauvres, et sans distinction rendant justice à tout le monde ? Là un simple gazon lui tenait lieu de tribunal ; mais ce tribunal, dans sa simplicité, avait quelque chose de plus vénérable que celui de Salomon. Saint Louis y était attaché par le motif d'une charité bienfaisante, dont les fonctions, quoique laborieuses, n'avaient rien pour lui d'onéreux. Car il présupposait toujours que Dieu l'avait choisi pour son peuple, et non pas son peuple pour lui ; et dans cette vue il se faisait non-seulement un devoir et un mérite, mais un plaisir de consacrer à ce peuple que Dieu lui avait confié, ses divertissements et son repos, sa santé même et sa vie. Oui, je dis sa vie, qui, toute nécessaire qu'elle était, ne lui fut jamais plus précieuse que celle de ses sujets. Il le montra bien dans sa prison, lorsque les Sarrasins lui ayant fait offre de le mettre en liberté, pourvu qu'il laissât tous les Français de sa suite dans les fers : A Dieu ne plaise, répondit-il, que je les abandonne ! ils ont été les compagnons de ma fortune, je veux l'être de leurs souffrances ; et comme je ne souhaite d'être libre que pour eux, je ne puis consentir à l'être sans eux. Il le montra bien, lorsque, dans une autre rencontre, il s'offrit lui-même à demeurer prisonnier, pourvu qu'on renvoyât l'armée française, qui se trouvait sur le point de périr. Ce sont les miracles de sa charité rapportés dans la bulle de sa canonisation. Il s'agissait, après la journée de Mazoure, qui fut une journée sanglante, d'enterrer les corps des soldats tués dans le combat. Tout le champ de bataille en était couvert, et ils remplissaient l'air d'une telle infection, que l'on n'osait presque en approcher. Allons, disait saint Louis, exhortant à cette œuvre de piété les seigneurs de sa cour, allons, ce sont nos frères, et ils sont morts pour Jésus-Christ. Si nous ne pouvons leur donner une sépulture digne d'eux, au moins qu'elle soit digne de nous. Il embrassait ces cadavres déjà corrompus, et les portait lui-même comme en triomphe. De quoi la charité chrétienne ne nous rend-elle pas capables ? Je ne vous parle point de sa tendresse pour les pauvres, ni de son zèle pour le soulagement de leurs misères. Les monuments qui nous en restent vous l'apprennent bien mieux que moi. Les hôpitaux sans nombre qu'il a fondés ; les somptueux établissements qu'il a faits pour toute sorte de malheureux, pour toute sorte d'indigents, pour toute sorte de malades, pour les orphelins, pour les veuves, pour les aveugles, pour les insensés, pour les vierges dans le péril, et pour les pécheresses converties ; ses bonnes œuvres dont toute la France est pleine, ses aumônes qui subsistent, et que l'Eglise universelle ne cessera jamais de publier : *Eleemosynas illius enarrabit omnis Ec-*

clesia sanctorum [1] ; ses aumônes, dis-je, si j'ose m'exprimer ainsi, que la magnificence de sa charité a perpétuées, et dont les pauvres de Jésus-Christ vivent encore : tout cela vous prêche, bien plus hautement que je ne le pourrais faire, la charité de saint Louis. Il me suffit de vous dire que cet amour tendre et affectueux envers les pauvres, est un des points sur lesquels il semble que saint Louis, pour avoir trop suivi son zèle, ait eu plus besoin d'apologie. Mais ne lui est-il pas glorieux d'en avoir eu besoin sur un tel sujet ? En effet, raisonnant selon les idées de la prudence charnelle, quelques-uns trouvaient qu'en se familiarisant trop avec les pauvres, il avilissait sa dignité. Mais il répondait, avec saint Bernard, que les pauvres, selon l'Evangile, étant les enfants et les héritiers primitifs du royaume du ciel, un roi de la terre ne pouvait avoir avec eux trop de commerce, et qu'il ne devait pas rougir de paraître au milieu d'eux, puisque toute son ambition devait être de régner un jour avec eux : *Nec contemnendum regi vivere cum talibus, cujus tota ambitio est cum talibus regnare.* Il est donc vrai, mes chers auditeurs, saint Louis, à en juger selon le monde, aima les pauvres avec excès. Il les logeait dans son palais, il les recevait à sa table, il les servait de ses mains, il leur lavait les pieds, il pansait leurs ulcères et leurs plaies, et tout cela, selon le monde, semblait peu convenir à sa condition. Mais il était persuadé que tout cela ne répondait pas encore, et ne répondrait jamais à la sainteté de sa religion ; que peut-être c'eût été trop pour un roi païen, mais que ce n'était pas encore assez pour un roi chrétien, et que le pauvre dans le christianisme étant, comme la foi nous l'enseigne, la vive représentation de Jésus-Christ, il n'y avait point de monarque qui ne dût, non-seulement l'aimer, mais le respecter.

Je serais infini, si j'ajoutais à cette immense charité pour le prochain l'austérité de saint Louis envers soi-même : austérité qui, dans la condition et le rang où Dieu l'avait fait naître, ne doit pas être considérée comme une simple vertu, mais comme un miracle de la grâce, et de la grâce la plus puissante de Jésus-Christ : austérité qui fit de saint Louis, sinon un martyr de la foi, au moins un martyr de la pénitence, mais de la pénitence la plus méritoire devant Dieu, puisqu'elle était jointe à une parfaite innocence. Le Fils de Dieu disait aux juifs, en leur parlant de Jean-Baptiste : Qu'êtes-vous allés chercher dans le désert ? un homme vêtu avec mollesse ? c'est dans les palais des rois qu'on trouve ceux qui s'habillent de la sorte : *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt* [1]. Mais souffrez, ô divin Sauveur, que votre proposition, quoique générale, ne soit pas aujourd'hui sans exception. Car j'entre dans la cour de saint Louis ; et, bien loin d'y trouver un homme mollement vêtu, j'y trouve un roi couvert d'un affreux cilice, exténué de jeûnes, couché sous le sac et sur la cendre ; un roi qui, pour se préserver de la corruption des plaisirs du monde, châtie son corps et le réduit en servitude ; qui efface, par de rigoureuses mortifications, les plus légères taches de son âme ; qui, non content de crucifier sa chair, et d'en faire une hostie vivante qu'il immole à Dieu chaque jour, tient son esprit dans une continuelle sujétion, toujours appliqué à combattre ses passions, à régler ses inclinations, à modérer ses désirs, à ne se rien permettre et à ne se rien pardonner : juge sévère de lui-même, parce qu'il n'est soumis au jugement de personne. Voilà ce que je trouve, non dans le désert, mais dans la cour d'un roi ; et voilà, mes chers auditeurs, ce que Dieu m'oblige à vous représenter dans cette fête, ou pour votre édification, ou pour votre condamnation : pour votre édification, si vous en savez profiter ; ou pour votre condamnation, si vous n'êtes pas touchés de cet exemple : voilà ce que Dieu vous opposera dans son dernier jugement. Un roi humble, un roi mortifié, un roi pénitent, tout saint qu'il est d'ailleurs, voilà ce qui vous confondra : ce ne sera plus la reine du midi qui s'élèvera contre vous : *Regina austri surget in judicio* [2] ; ce sera votre roi qui, reprenant sur vous dans ce jour terrible tout son pouvoir et tous ses droits, prononcera des arrêts contre votre orgueil, contre vos relâchements et vos tiédeurs, contre votre dureté pour les pauvres, contre votre luxe et votre amour-propre. Que répondrons-nous, et de quelle excuse nous servirons-nous ? Car, si saint Louis a pu être humble sur le trône, à quoi tient-il que nous ne le soyons dans des conditions où tout nous porte à l'humilité ; dans des états où nous n'avons qu'à être raisonnables pour pratiquer l'humilité ; où, sans nous méconnaître nous-mêmes, nous ne pouvons oublier les engagements indispensables que nous avons à vivre dans l'humilité ? Si saint Louis, au milieu des délices de sa cour, a pu être pénitent, qui nous empêche de l'être dans de continuelles épreuves où nous nous trouvons, dans les maladies, dans les souffrances, dans les pertes de

[1] Eccli., XXXI, 11.

[1] Matth., XI, 8. — [2] Ibid., XII, 42.

biens, dans tous les accidents et toutes les disgrâces à quoi nous sommes exposés, et où il ne nous manque qu'une acceptation volontaire et une soumission chrétienne ? Si saint Louis, dans la conduite des armées et le gouvernement d'un Etat, a pu conserver le recueillement intérieur, et l'habituelle disposition d'une union intime avec Dieu; à qui nous en pouvons-nous prendre, si nous menons une vie dissipée et tout extérieure dans les affaires et les menus soins qui nous occupent? A la vue de ce grand saint, quel prétexte même apparent pouvons-nous avoir pour nous dispenser d'être saints ? avons-nous dans le monde de plus grands obstacles à surmonter, de plus violentes tentations à vaincre, des écueils plus funestes à éviter, et des ennemis plus redoutables à combattre? Ah! chrétiens, je le répète et je ne puis trop vous le dire : profitons de cet exemple; et afin que Dieu, dans le jour de sa colère, ne s'en serve pas contre nous, servons-nous-en dès maintenant contre nous-mêmes. Convaincus par l'exemple de saint Louis (pratique excellente à laquelle je réduis tout le fruit de cette première partie), convaincus, par l'exemple de saint Louis, qu'il n'y a point dans le monde de condition où l'on ne puisse être chrétien et parfait chrétien, ne nous plaignons plus de celle où l'ordre de Dieu nous attache, et ne rejetons plus sur elle les dérèglements ni les imperfections de notre vie. Si nous savons, comme saint Louis, faire un bon usage de notre condition, bien loin qu'elle soit un obstacle à notre salut, nous y trouverons des secours infinis pour le salut; bien loin qu'elle nous dissipe et qu'elle nous détourne de Dieu, nous y trouverons mille sujets de nous élever à Dieu, de nous soumettre à Dieu, d'accomplir les desseins de Dieu; bien loin qu'elle nous empêche de pratiquer les vertus chrétiennes, elle nous en fournira de fréquentes occasions, c'est-à dire que nous trouverons sans cesse dans notre condition des occasions de pratiquer la pénitence, la patience, l'obéissance; des occasions de pratiquer la charité, la douceur, l'humilité. Providence de mon Dieu, que vous êtes adorable et que vous êtes aimable de nous faciliter ainsi les voies du salut éternel, et de nous avoir donné, dans la personne du saint roi que nous honorons, un modèle de perfection si engageant et si touchant! Ne la cherchons point, mes chers auditeurs, non plus que saint Louis, ne la cherchons point, cette perfection, hors de notre condition : c'est dans la royauté et sur le trône que saint Louis a trouvé la sienne ; et c'est dans la médiocrité de l'état où Dieu nous a appelés, que nous trouverons la nôtre. La dignité de saint Louis lui a servi à relever sa sainteté, c'est ce que vous avez vu ; et, par le plus heureux retour, sa sainteté lui a servi à relever sa dignité, c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les mondains ont eu, sur le sujet de la piété et de la sainteté chrétienne, les plus injustes et les plus malignes idées ; et c'est de tout temps qu'il s'en est trouvé d'assez aveugles, ou plutôt d'assez pervertis, pour prétendre que la perfection évangélique, par les liaisons essentielles qu'elle a avec l'humilité, rendait les hommes incapables des grandes choses; qu'elle leur abattait le courage, qu'elle détruisait en eux les sentiments d'une noble et honnête émulation, qu'elle y affaiblissait les lumières de la prudence ; en un mot, qu'en suivant ses lois et s'attachant à ses principes, il était impossible de prospérer dans le monde. Erreur renouvelée par un faux sage de ces derniers siècles, et tentation dangereuse dont l'esprit de mensonge s'est prévalu pour étouffer dans les âmes faibles les semences de la religion, et pour faire, sous le prétendu nom de politique, un nombre infini de libertins et d'impies. Il ne fallait pas une moindre autorité que celle de saint Paul, pour renverser une doctrine si pernicieuse : et ce grand apôtre ne pouvait pas mieux la confondre, qu'en lui opposant la maxime contradictoire, et soutenant que la piété, sans avoir des vues basses et intéressées, est utile à tout : *Pietas ad omnia utilis* [1] ; et que c'est à elle que les avantages de la vie présente, aussi bien que ceux de la vie future, ont été promis : *Promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ* [2]. Mais saint Paul, avec toute son autorité, aurait eu peut-être de la peine à nous persuader cette vérité, si Dieu n'avait pris soin de nous la rendre sensible en d'illustres exemples. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que vous allez voir encore dans l'exemple de saint Louis, qui, tout saint roi qu'il était selon l'Evangile, n'a pas laissé d'être, selon le monde, non-seulement un grand roi, mais sans contestation un des plus grands rois qui jamais aient porté le sceptre. Je dis, grand dans tous les états où la grandeur d'un souverain peut et doit être considérée : car il a été grand dans la guerre, il a été grand dans la paix, il a été grand dans la prospérité, il a été grand

[1] I Tim., IV, 8. — [2] Ibid.

dans l'adversité ; il a été grand dans le gouvernement de son royaume, grand dans sa conduite avec les étrangers, grand dans l'estime de ses ennemis mêmes ; et tout cela par cette sainteté de vie qui reluisait dans sa personne, et qui, malgré la politique du monde, est le caractère de distinction qui l'a élevé au-dessus de tous les rois de la terre. J'ai donc droit de dire de lui, prenant la chose dans le second sens de la proposition que j'ai avancée, qu'il a été magnifique dans la sainteté : *Magnificus in sanctitate*. Encore un moment de votre attention.

Saint Louis, par une alliance rare, et qui ne convient qu'aux héros, a été tout à la fois un roi guerrier et un roi pacifique ; et comme tel il a encore paru entre les forts, semblable à celui qui s'appelle dans l'Ecriture, tantôt le Dieu de la paix, et tantôt le Dieu des armées : *Quis similis tui in fortibus, Domine* ? Mais parce que saint Louis était un héros chrétien et formé sur le modèle de Dieu, il n'a été guerrier et pacifique qu'en saint et en homme de Dieu : c'est-à-dire, il n'a point aimé la paix pour vivre dans l'oisiveté et dans la mollesse ; et il n'a point fait la guerre pour chercher une fausse gloire, ni pour satisfaire une inquiète et vaine ambition. Il a fait la guerre pour réprimer la rébellion et pour pacifier ses Etats, et il a entretenu la paix dans ses Etats pour aller déclarer la guerre aux ennemis de Dieu. Or, par là, dans l'un et dans l'autre, il s'est acquis la réputation du plus grand roi de la chrétienté. En effet, quand je lis dans nos annales ces mémorables expéditions de saint Louis contre les princes infidèles, et ces exploits de guerre dans l'Orient, si approchants du miracle ; quand je me représente ce monarque à la tête de l'armée française, forçant le port de Damiette, faisant sur un rivage ennemi la plus hardie descente qui fut jamais, et à la vue de vingt mille combattants qui s'y opposaient, se rendant, malgré toute leur résistance, maître de la place ; quand je me l'imagine aux prises avec les Turcs et avec les Sarrasins, dans ces trois fameuses batailles qu'il leur livra, et où, comme parle un de nos historiens, il faisait tout ensemble la fonction de soldat, de capitaine et de général, inspirant aux siens par sa présence toute l'ardeur de son courage, se dégageant lui seul d'un gros d'ennemis qui le tenaient enveloppé, et sortant de là victorieux, sans autre secours que celui de sa propre valeur : quand je compare tout cela avec ce qu'on nous vante des siècles profanes, je ne crains point d'exagérer, en disant que ni la Grèce, ni l'ancienne Rome n'ont jamais rien produit de plus héroïque. Mais quand je viens d'ailleurs à penser que ce qui rendait ce grand roi si intrépide, si fier, si invincible, c'était le zèle de la cause de Dieu pour laquelle il combattait, et l'intérêt de la vraie religion qu'il défendait ; ah ! chrétiens, je conclus qu'il n'est donc pas vrai que la sainteté affaiblisse le courage des hommes, et je conçois au contraire que le vrai courage et celui des parfaits héros ne peut être inspiré aux hommes que par la vraie sainteté.

Je sais que saint Louis, au milieu de ses glorieux succès, a eu des disgrâces et des adversités à essuyer, puisqu'il fut fait prisonnier dans le premier de ses voyages, et qu'il mourut dans le second. Mais c'est justement dans ses adversités et ses disgrâces qu'il me paraît encore plus grand et plus supérieur à lui-même. Car je ne m'étonne pas que, malgré les prodiges de sa valeur, un prince aussi généreux que lui soit tombé, dans la chaleur du combat, entre les mains de ses ennemis : ç'a été le sort des plus grands capitaines. Mais qu'ayant été pris dans le combat, il eût soutenu sa captivité aussi dignement et aussi héroïquement qu'il la soutint ; mais que, dans sa prison, ces infidèles mêmes l'aient honoré jusqu'à vouloir se soumettre à lui et jusqu'à vouloir le choisir pour leur souverain ; mais qu'en recouvrant sa liberté, il ait recouvré en même temps toute sa puissance, comme nous l'apprenons de son histoire ; mais qu'avant de quitter la Terre-Sainte il ait rétabli et mis en état de défense toutes les places qu'il y avait conquises ; mais qu'au lit même de la mort, il ait obligé le roi de Tunis à acheter la paix à des conditions aussi glorieuses pour la France qu'elles lui étaient avantageuses et utiles, c'est ce qui pourrait vous surprendre aussi bien que moi, si je n'ajoutais que ce furent là les merveilleux effets de la piété de saint Louis et de son éminente vertu : car, ce que je vous prie de bien remarquer, si les Sarrasins délibérèrent, tout prisonnier qu'il était, d'en faire leur roi, ce ne fut, dit Joinville, que parce qu'en traitant avec lui, ils ne purent se défendre d'avoir pour lui une vénération secrète ; que parce qu'en l'observant de près, il leur parut un homme divin ; que parce qu'ils se sentirent touchés, ou, pour mieux dire, charmés de la sainteté de sa vie. Voulez-vous encore bien connaître quelle impression son édifiante et magnanime sainteté fit dans les esprits et dans les cœurs de ces barbares ? écoutez-le parler dans les conférences qu'il eut avec eux : il est en leur puissance, et il s'explique devant eux avec autant de liberté que s'il était leur

maître. Ils le tiennent captif, et c'est lui qui leur fait la loi ; ils lui demandent sa rançon, et il leur répond qu'il n'y a point de rançon pour les rois; qu'il ne refuse pas de payer celle de ses soldats, mais que sa personne sacrée ne doit être mise à nul prix. Le sultan est frappé de cette grandeur d'âme, et en passe par où il veut. Avant que de l'élargir, on demande qu'il s'oblige, par un serment solennel, à renoncer à sa religion, s'il manque à sa parole ; et il déclare qu'un roi chrétien ne connaît point d'autre serment que sa parole même, et qu'il ne sait ce que c'est que de mettre sa religion en compromis, sous quelque condition que ce puisse être. Sur cela sa parole seule est acceptée. On lui rapporte, avec effroi, que les propres sujets du sultan viennent de l'assassiner, et que dans une pareille conjoncture tout est à craindre pour lui; mais il demeure ferme et intrépide. Celui des conjurés qui a fait le coup, lui demande une récompense pour l'avoir délivré de son ennemi; mais Louis, imitant la piété de David, et sans se mettre en peine du danger où il s'expose, reproche à ce parricide sa perfidie. Or, il n'y avait que la sainteté qui pût le soutenir de la sorte, et lui inspirer ces sentiments d'une droiture et d'une générosité toute royale. D'autres auraient au moins dissimulé ; mais lui, jusque dans ses fers, il est libre ; et l'Esprit de Dieu qui le possède, l'élève au-dessus de toutes les considérations et de tous les ménagements humains.

Un roi si grand dans l'adversité ne devait pas moins l'être dans la prospérité : aussi, selon le rapport des auteurs contemporains, n'était-il rien de plus magnifique et de plus auguste que la cour de saint Louis ; rien de plus pompeux que l'appareil où il se faisait voir aux jours de cérémonie. Ne surpassait-il pas en cela tous les rois ses prédécesseurs, parce qu'il se croyait obligé de représenter en ces occasions la majesté royale dans tout son lustre, et de paraître aux yeux de son peuple comme la vive image de Dieu? Jamais, depuis l'établissement de la monarchie, la France n'avait été si florissante, si abondante, si opulente ; jamais on n'y avait vu les sciences aussi bien cultivées, les lois aussi bien observées, , la justice aussi bien rendue, les charges exercées aussi dignement et avec autant d'honneur, le commerce établi aussi sûrement et avec autant de tranquillité. En un mot, jamais le nom français ne s'était trouvé dans un si haut crédit : et d'où venait cela ? de la piété de saint Louis, qui, comme roi, se faisait une religion d'appuyer et d'autoriser tout ce qui contribuait à la félicité de son peuple ; persuadé qu'il n'était roi que pour rendre son peuple heureux : c'est cela même qui le rendit si grand dans la conduite et le gouvernement de ses Etats ; jaloux d'y maintenir le bon ordre, il sut se faire obéir, se faire craindre et se faire aimer. Vous savez de quelle manière il ramena les princes ses vassaux aux devoirs de la soumission qui lui était due. Le comte de la Marche avait osé en secouer le joug : vous savez son malheureux sort, et comme il apprit à ses dépens, dans la journée de Taillebourg, quelle était la force de saint Louis et ce qu'il pouvait. Le duc de Bretagne se fit le chef d'une autre ligue ; vous savez ce qu'il lui en coûta, et combien lui fut inutile la jonction de l'Anglais et sa protection contre la justice de saint Louis. La cour de Rome, par des entreprises nouvelles, voulut donner quelque atteinte aux droits de sa couronne : vous savez avec quelle vigueur saint Louis agit pour les défendre; nous en avons dans son histoire des preuves authentiques : mais, du reste, comment les défendait-il ? avec un merveilleux tempérament d'autorité et de piété, c'est-à-dire qu'il soutenait les droits de sa couronne en roi et en fils aîné de l'Eglise : en roi, avec autorité, et en fils aîné de l'Eglise, avec un esprit de religion et de piété ; montrant bien qu'en qualité de roi il ne reconnaissait point de supérieur sur la terre, et ne voulait dépendre que de Dieu seul, quoique en qualité de fils aîné de l'Eglise, il fût toujours prêt à écouter l'Eglise comme sa mère, et à l'honorer. Jamais roi n'eut des sujets plus souples, ni ne fut mieux obéi : pourquoi? parce que jamais roi n'eut dans un plus haut degré toutes les vertus qui font respecter et estimer les souverains, et qui leur gagnent les cœurs des peuples.

Aussi dans quelle estime était-il, non-seulement parmi ses sujets, mais chez les étrangers! c'était dans le monde chrétien le pacificateur et le médiateur de tous les différends qui naissaient entre les têtes couronnées : honneur, selon la règle de saint Paul, qu'il ne s'attribuait pas et qu'il ne cherchait pas, mais qui lui était déféré par un libre consentement de tous les princes ses voisins ; et sur quoi ce consentement était-il fondé ? sur l'opinion qu'ils avaient de sa probité, de son équité, de son incorruptible intégrité ; en sorte qu'ils avaient tous recours à lui, comme à un arbitre suprême, dont les jugements étaient pour eux autant d'oracles et d'arrêts définitifs. En effet, le pape et l'empereur Frédéric ont-ils sur leurs droits réciproques des contestations qui les divisent ?

saint Louis est choisi par l'un et par l'autre, pour en être le juge. Henri, roi d'Angleterre, est-il malcontent de ses sujets, et sur le point de leur faire sentir son indignation et sa vengeance ; saint Louis l'apaise ; et par ses bons offices, il arrête la guerre civile dont l'Angleterre était menacée. Le duc de Bretagne et le roi de Navarre vivent-ils dans une inimitié mortelle ; saint Louis, par un mariage, les réconcilie : un autre que lui, bien loin d'entrer dans ces querelles pour les terminer, les eût fomentées pour en profiter, et c'est ce que lui suggéraient les ministres de son conseil ; mais ce grand roi avait au-dedans de lui-même un conseil secret, et ce conseil était sa conscience, qu'il consultait en toutes choses, ou plutôt à laquelle il rapportait tous les autres conseils : conseil d'État, conseil de guerre, conseil de finances, il écoutait tout cela ; mais de tout cela il en appelait à ce conseil intérieur où il délibérait seul avec Dieu, et où seul avec Dieu il décidait. Non, non, Seigneur, disait-il, qu'il ne m'arrive jamais de me faire une politique essentiellement opposée à votre Évangile : vous avez dit que bienheureux étaient les pacifiques ; malheur à moi, si, renonçant à cette béatitude, je m'employais à souffler le feu de la division et de la guerre ! Peut-être, dans l'idée des enfants du siècle, en serais-je plus fort ; mais je ne veux point, ô mon Dieu, d'autre force que celle qui est selon toute la droiture de votre loi ; et peu m'importe que ma conduite soit au gré des sages du monde, pourvu qu'en qualité de pacifique, je sois au nombre de vos enfants. Voilà comment parlait saint Louis ; et, dans ce langage, il y avait un fonds de grandeur que le monde même était forcé de reconnaître : mais il ne se contentait pas de parler ainsi ; ce qu'il disait, il le pratiquait. Le pape Grégoire IX lui offre, pour son frère le comte d'Artois, la couronne impériale, après avoir excommunié Frédéric ; saint Louis, insensible à son intérêt, mais encore plus incapable de faire servir son intérêt à la passion d'autrui, refuse sans balancer l'offre qui lui est faite ; et quoiqu'il eût contre Frédéric de légitimes sujets de plainte, il ne veut ni consentir à sa dégradation, ni avoir part à sa dépouille : il répond au pape qu'il suffit au comte d'Artois d'être son frère et prince de son sang ; que ce seul avantage, joint aux prétentions que lui donne son mérite et sa naissance, valent mieux pour lui que l'empire, dans les circonstances où l'empire lui est présenté ; et cette réponse, aussi solide que désintéressée, remplit d'admiration toute l'Europe. L'empereur et le pape même en conçoivent pour saint Louis un profond respect, et désormais saint Louis passe pour l'exemple et le modèle des princes généreux : à quoi est-il redevable de cette gloire ? à sa sainteté.

En faut-il davantage, mes chers auditeurs, pour nous détromper aujourd'hui de cette damnable erreur des libertins et des mondains, qu'en s'assujettissant aux règles de la sainteté évangélique, on ne peut jamais réussir dans le monde ? Ah ! Seigneur, quand cette maxime serait aussi vraie qu'elle est fausse et insoutenable, je ne devrais pas pour cela balancer sur le parti que j'aurais à prendre. Supposé même ce principe, je devrais sans hésiter renoncer d'esprit et de cœur à tous les avantages, à tous les succès, à toutes les fortunes du monde. Je dis plus : je devrais compter pour rien tout ce qui s'appelle prudence du monde, sagesse du monde, et même perfection selon le monde, pour m'attacher à la sainteté, qui est le véritable caractère de vos élus. Dans l'impuissance où je serais d'accorder l'un et l'autre ensemble, cette sainteté seule devrait me suffire ; et, content de la posséder, je devrais être prêt à fouler aux pieds tout le reste, pour pouvoir dire comme le Sage : *Et divitias nihil esse duxi in comparatione illius* [1]. Mais votre providence, ô mon Dieu, ne nous réduit pas à cette nécessité, et vous n'avez pas mis notre vertu à une si forte épreuve. Ce qui nous rend inexcusables devant vous, c'est qu'au contraire il est certain qu'en nous éloignant des voies de la sainteté, nous nous éloignons de ce qui peut uniquement nous rendre, même selon le monde, solidement parfaits, et dignes de l'estime et de l'approbation des hommes ; c'est qu'en abandonnant la sainteté, nous devenons, dans l'opinion même du monde, des hommes vains, des hommes frivoles, des hommes trompeurs et pleins d'injustice. Il n'y a, en effet, que la sainteté qui puisse nous donner une solide perfection. Ôtez la sainteté chrétienne, il n'y a dans le monde qu'apparence de vertu, que dissimulation, que mensonge, qu'illusion et hypocrisie. Que faut-il donc faire pour arriver à cette perfection solide, dans les conditions où nous nous trouvons engagés ? Retenez bien ceci, chrétiens, et que cette instruction soit pour jamais la règle de votre conduite. C'est qu'il faut une bonne fois nous résoudre à imiter l'exemple de saint Louis et à sanctifier comme lui notre condition par l'esprit de notre religion. Je m'explique. La sainteté a fait de saint Louis un grand roi ; cette même sainteté, dans les divers états de vie que

vous avez embrassés, fera de vous des hommes sans tache et sans reproche, des hommes au-dessus de toute censure, des hommes d'une réputation que le libertinage respectera. Vous avez dans le monde des emplois à exercer : ayez comme saint Louis de la religion, vous les exercerez avec honneur. Vous avez des affaires à régler, des intérêts à ménager, des différends à terminer : faites tout cela comme saint Louis dans l'esprit d'une exacte religion, Dieu y donnera sa bénédiction. Par-là vous vous attirerez non-seulement l'estime, mais la confiance de ceux avec qui Dieu vous a liés. Sans cela, quelque talent que vous ayez d'ailleurs selon le monde, jamais le monde ne fera fond sur vous, ni ne se confiera en vous. Cette morale convient à tous ; mais c'est particulièrement à vous, âmes chrétiennes, que je prétends aujourd'hui l'appliquer ; à vous que la Providence a choisies pour être élevées dans cette sainte maison (Saint-Cyr) ; à vous que je puis bien appeler les élues de votre sexe, puisque Dieu, par sa miséricorde, vous a prédestinées entre mille autres pour être admises dans ce séjour de la vertu ; c'est à vous, dis-je, que je parle : c'est pour vous que Dieu a excité la piété du plus grand monarque du monde ; pour vous que le successeur de saint Louis, et l'héritier de son zèle aussi bien que de sa couronne, a formé l'important dessein de votre établissement ; pour vous qu'il a entrepris ce grand ouvrage qui sera un monument éternel de sa religion, autant que de sa magnificence et de sa gloire. La piété de saint Louis semblait avoir pourvu à tout le reste : le soin de pourvoir à vos personnes était réservé à Louis-le-Grand. La France était pleine de maisons de charité que saint Louis avait érigées pour cent autres besoins : mais ses vues n'avaient point été à en fonder une où la jeune noblesse de votre sexe trouvât un favorable asile ; et vous le trouvez ici. C'est pour l'accomplissement de cette œuvre inspirée du Ciel, que Dieu vous a suscité une seconde mère, à qui vous êtes encore plus redevables qu'à celles dont vous avez reçu la vie ; une mère selon l'esprit, dont la vue pleine de sagesse a été de vous procurer une éducation digne de votre naissance, dont l'attention et le premier soin est de vous former à tout ce qu'il y a dans le christianisme de plus parfait et de plus pur, dont toute la joie est de voir chaque jour en vous les merveilleux fruits d'une si salutaire institution. C'est à vous, encore une fois, que j'ai prétendu faire une application particulière de ce discours, qui se réduit enfin à bien comprendre que vous ne réussirez jamais dans nulle condition du monde, si vous n'y agissez et ne vous y comportez selon les maximes de la piété chrétienne ; que, quelque parti que vous preniez, et à quelque vocation que Dieu vous destine, vous n'y serez jamais ce que vous y devez être, si vous ne travaillez solidement à vous sanctifier : voilà en quoi consiste la science des saints, et voilà en quoi doit consister toute la vôtre.

Grand roi, dont nous honorons aujourd'hui l'éminente et magnifique sainteté ; grand saint, dont les vertus et les mérites relèvent si hautement la souveraineté et la majesté, faites, par votre puissante intercession auprès de Dieu, que toutes les personnes qui m'écoutent soient persuadées et touchées des vérités importantes que je viens de leur annoncer. Regardez-nous du haut du ciel, ô saint monarque ! et dans cette félicité éternelle que vous possédez, soyez sensible à nos misères : tout indignes que nous sommes de votre secours, ne nous le refusez pas. Jetez les yeux sur cette maison qui vous est dévouée, sur ces vierges qui sont vos filles, et qui, rassemblées dans ce saint lieu, vous invoquent comme leur père. Regardez d'un œil favorable ce royaume que vous avez si sagement gouverné et si tendrement aimé. Si, par la corruption des vices qui s'y sont introduits depuis votre règne, la face vous en paraît défigurée, que cela même soit un motif pour vous intéresser, comme son roi, à le renouveler ; si vous y voyez des scandales, aidez-nous à les retrancher. Etendez surtout votre protection sur notre auguste monarque. C'est votre fils, c'est le chef de votre maison, c'est l'imitateur de vos vertus, c'est la vive image de vos héroïques et royales qualités ; car il a comme vous le zèle de Dieu, il est comme vous le protecteur de la vraie religion, le restaurateur des autels, l'exterminateur de l'hérésie. Que n'a-t-il pas fait pour mériter tous ces titres ? avec quelle force n'a-t-il pas combattu les ennemis de la foi, et avec quel succès ne les a-t-il pas vaincus? Obtenez-lui les grâces et les lumières dont il a besoin pour achever les grands desseins que Dieu lui inspire ; que ce esprit de sainteté qui vous a dirigé dans toutes vos voies, vienne reposer sur lui ; qu'il nous anime nous-mêmes, et qu'il nous conduise tous à l'éternité bienheureuse, etc.

N. B. On a cru devoir placer ici l'essai d'un panégyrique de saint Benoît, que le P. Bourdaloue avait tracé pour une célèbre communauté de religieuses bénédictines, et qui se trouvait à la fin du second volume des *Pensées*, dans l'édition du P. Bretonneau.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT BENOIT.

Nullus ei similis illi in legislatoribus.

Entre les législateurs il n'y en a point de semblable à lui (*Livre de Job*, chap. XXXVI, 22.)

C'est de Dieu même que ces paroles doivent s'entendre dans le sens de l'Ecriture ; et le saint homme Job en parlait ainsi, parce que Dieu est en effet le premier et l'incomparable entre les législateurs. Je sais que Dieu a ce degré d'excellence, en quelque qualité que nous le considérions ; mais il faut avouer qu'en qualité de législateur, il a un caractère de perfection qui le rend encore plus inimitable, et qui le distingue plus particulièrement des autres. Car, selon la remarque de saint Grégoire de Nazianze, il est tellement législateur, qu'il est en même temps la loi : c'est-à-dire que la loi de Dieu n'est rien autre chose que Dieu même ; et que Dieu, qui donne la loi à tous les êtres créés, est lui même la première et essentielle loi de toutes les créatures. Caractère propre de la Divinité. Caractère fondé sur la nature et la prééminence de l'être de Dieu. Caractère incommunicable à tout autre que lui : et voilà par où lui convient dans toute son étendue ce bel et magnifique éloge : *qu'entre les législateurs il n'y en a pas un qui l'égale.*

Permettez-moi néanmoins, Mesdames, d'appliquer en quelque manière ce même éloge au grand saint Benoît, dont vous célébrez aujourd'hui la fête. Ce fut un législateur envoyé de Dieu, et suscité dans l'Eglise pour y établir des lois de sainteté et de perfection. Tel est le portrait que l'Eglise nous en a fait elle-même, et c'est sous cette image qu'elle nous l'a représenté en le mettant au rang des saints. Un homme, dit-elle, qui fut le restaurateur de la discipline monastique, presque entièrement ruinée dans l'Occident. Et par où la rétablit-il ? Par l'institution de sa règle ; de cette règle qui a sanctifié des millions d'âmes, et opéré des effets de grâce que nous ne pouvons assez admirer.

Or pour expliquer mon dessein, entre les qualités nécessaires à un législateur, il y en a trois principales, la sagesse, l'autorité et le succès ; la sagesse pour disposer la loi, l'autorité pour la faire observer, et le succès pour la répandre et lui soumettre un grand nombre de sectateurs. Le législateur doit avoir des lumières et de la prudence, parce qu'il doit ordonner ; il doit avoir de l'autorité et de la force, parce qu'il doit obliger, et il doit avoir du bonheur dans ses entreprises, parce qu'il doit engager les hommes à recevoir sa loi et à l'agréer. C'est sur ce plan, Mesdames, que j'ai formé le panégyrique de votre glorieux patriarche. De tous les instituteurs que la Providence a choisis pour l'établissement des ordres religieux, nul ne fit paraître plus de sagesse dans les mesures qu'il prit pour bien disposer sa règle, et pour attirer sur lui l'Esprit de Dieu : premier point. Nul ne témoigna plus de zèle, et n'eut plus d'autorité pour maintenir sa règle et pour la faire pratiquer : second point. Enfin, Dieu ne donne à nul autre plus de succès pour la propagation de sa règle et pour la perpétuer : troisième point. Dans ces trois points qui partageront ce discours, vous trouverez de quoi vous instruire et de quoi vous édifier, si vous voulez m'honorer de votre attention.

PREMIER POINT.

Les mesures de sagesse que prit saint Benoît pour bien disposer sa règle, et pour attirer sur lui l'Esprit de Dieu. Je ne puis mieux sur cela le comparer qu'avec le législateur du peuple juif. Que fit Moïse pour se préparer à recevoir la loi de Dieu et à la publier ? Il fit trois choses. 1° Il se sépara de tout commerce, et se retira sur la montagne de Sinaï, où il demeura quarante jours dans une profonde solitude, éloigné du bruit et de la conversation des hommes. 2° Il observa un jeûne très-exact et très-rigoureux, mortifiant sa chair pour épurer son esprit, et pour le rendre plus capable des communications divines. 3° Il y entra dans un entretien familier et continuel avec Dieu, qui se manifesta à lui, qui lui parla au cœur, qui lui découvrit les mystères les plus intimes de sa loi, et tout ce qui appartenait au gouvernement du peuple dont la conduite lui était confiée. Ainsi Dieu appelle saint Benoît. Il le destine à former dans l'Eglise un grand ordre, et à lui tracer une

règle propre. Fidèle à sa vocation, que fait ce sage fondateur? Il ne compte point sur lui-même ; il ne se laisse point préoccuper des vaines idées d'une philosophie présomptueuse ; il comprend que la véritable sagesse de l'homme, surtout en ce qui regarde les œuvres de Dieu, est de se défier de toute la sagesse humaine, et d'aller d'abord à la source de cette sagesse éternelle que le Père des lumières ne refuse point à ceux qui la demandent, et qui se mettent en état de l'obtenir. Comment en état, et par où? par la retraite, par le jeûne, par la prière.

De là donc il quitte le monde, il sort de la maison paternelle, il renonce à tout, et, dès la première fleur de l'âge, il se confine dans un désert où il n'a que Dieu qui l'instruise. Ce n'est pas assez : rempli d'une sainte haine de lui-même, il déclare la guerre à tous ses sens. Il jeûne, non point quarante jours, comme Moïse, mais trois ans entiers. Il se porte à des excès de pénitence qui semblent surpasser toutes les forces de la nature, et où il a besoin de toutes celles de la grâce pour le soutenir. Et si vous me demandez pourquoi le jeûne de saint Benoît est plus austère et plus long que celui de Moïse, je vous réponds, avec le vénérable Bède, l'un de ses plus illustres panégyristes, que c'est parce qu'il méditait une loi bien plus parfaite que la loi de Moïse ; je veux dire une règle qui, dans le plus sublime degré, devait contenir toute la perfection de la loi évangélique. Enfin, seul avec Dieu, il ne s'occupe que de Dieu, que de la présence de Dieu, que des grandeurs et des infinis attributs de Dieu. Il prie, et dans sa prière il parle à Dieu, il consulte Dieu, il apprend de Dieu ce qu'il sera bientôt obligé d'enseigner lui-même : quelle forme de vie il doit prescrire à ses disciples ; quelles hautes maximes et quel genre de sainteté il doit leur inspirer ; à quelle police spirituelle et extérieure il les doit soumettre ; et quel ordre de discipline il doit établir parmi eux. Reprenons encore, s'il vous plaît, et donnons à ceci un nouvel éclaircissement.

1. Il quitte le monde. De quitter le monde, ce ne dut pas être pour saint Benoît un léger effort ni une médiocre vertu. Il était grand selon le monde ; et en renonçant au monde, il renonçait à de riches prétentions. Mais cette séparation du monde était nécessaire pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur lui. Qu'eût-il appris dans le monde? les maximes du monde, les coutumes, les règles, les lois du monde. Quelle prudence y eût-il acquise? une prudence mondaine, cette prudence réprouvée de Dieu. Il n'y avait que le désert où il pût être éclairé d'une sagesse supérieure et toute céleste. C'était là que Dieu devait lui déclarer ses volontés, et lui faire connaître ses voies. C'était là même que, dégagé de toutes les vues humaines et de tous les objets capables de le distraire, il devait être plus attentif à la voix de Dieu et qu'il pouvait mieux l'entendre.

2. Il jeûne, et ce jeûne s'étend à toutes les œuvres de la plus sévère pénitence. C'est un autre Elie : malgré la délicatesse de son corps, il se couvre du vêtement le plus grossier. C'est un autre Jean-Baptiste : on peut dire de lui, comme du saint précurseur, *qu'il ne mange ni ne boit* [1]. Sa demeure, c'est un antre ténébreux et plein d'horreur : on dirait plutôt que c'est un sépulcre, que la demeure d'un homme vivant. Le lit où il repose, c'est la pierre dure. Et s'accorde-t-il même quelque repos, ou du moins ne regrette-t-il pas le peu de repos qu'il est forcé d'accorder à ses sens, et à quoi la nature malgré lui l'assujettit? Quelle vie! quelle mortification! quelle abnégation de soi-même! Et pourquoi? afin que tous les appétits sensuels étant réprimés et comme éteints, nul sentiment naturel, nulle inclination, nulle passion ne pût troubler les opérations de l'âme, ni l'empêcher d'apercevoir les rayons de ce soleil de justice d'où lui devaient venir les plus pures et les plus sublimes connaissances. Sans cela, dit saint Basile, le jeûne et tout ce qui l'accompagne, Moïse n'eût osé approcher de cette nuée lumineuse où le Seigneur lui apparut. Aussi est-ce le jeûne, poursuit le même Père, qui élève l'esprit, qui suggère les bons conseils, qui donne la sagesse aux législateurs.

3. Il prie. N'entreprenons point de le suivre jusque dans le sein de la Divinité, où par le secours de l'oraison il va s'abîmer et se perdre. Que dis-je, se perdre? Jamais le disciple bien-aimé, saint Jean, ne pénétra plus avant dans les secrets de la sagesse divine, qu'après s'être paisiblement endormi sur la poitrine de Jésus-Christ ; et qui peut dire tout ce que l'Esprit de vérité dictait intérieurement à notre saint solitaire, dans le doux et mystérieux sommeil d'une profonde contemplation? C'était là son école, et il ne lui fallait point d'autre maître que vous, Seigneur ; il n'en voulait point d'autre. Sages du siècle, faux savants, taisez-vous ; ou si, pour flatter votre orgueil, vous faites en de longs et vains discours le pompeux étalage de cette science profane dont vous êtes adorateurs, parlez tant qu'il vous plaira : ce n'est point à vous que Benoît aura recours, ce ne sont point vos leçons qu'il

[1] *Neque manducans, neque bibens.* (Matth., XI, 18.)

prendra. Aux pieds du crucifix où il se prosterne, à la vue du ciel où il tend incessamment et affectueusement les bras, dans une union étroite avec le Dieu qu'il adore et à qui il ouvre son cœur, il en apprendra plus mille fois qu'au milieu de tous les philosophes et dans les plus fameuses académies.

Voilà, Mesdames, quels furent les principes qui donnèrent naissance à votre règle, à cette règle marquée, selon l'expression de saint Grégoire, d'un caractère singulier de sagesse et de discrétion; à cette règle, ni trop courte ni trop étendue, ni trop vague ni trop détaillée, ni trop rigide ni trop indulgente; à cette règle qui, par le plus juste tempérament, mortifie tellement la nature qu'elle ne l'accable point, et la ménage aussi de telle sorte qu'elle ne la flatte point; qui s'accommode à tous les âges et à toutes les dispositions, aux faibles et aux forts, aux sains et aux malades, aux jeunes et aux vieux, à l'un et à l'autre sexe, à cette règle que les conciles ont approuvée et confirmée, que les instituteurs des siècles suivants ont étudiée comme un excellent modèle, et dont ils ont profité pour le gouvernement des saintes sociétés qu'ils avaient à conduire. Voilà, dis-je, Mesdames, comment elle fut originairement conçue, et voulez-vous en prendre vous-mêmes l'esprit, la voulez-vous former et maintenir dans vous, ce ne peut être, avec la grâce d'en haut, que par les mêmes moyens, je veux dire que par la fuite du monde, que par la sévérité de la pénitence, que par l'exercice de l'oraison.

Fuite du monde. Car l'esprit de votre règle est un esprit de retraite; et il en est de cet esprit comme de ces essences précieuses, qui ne peuvent se conserver et qui s'évaporent dès qu'on les produit au jour. Vous savez ce que disait cet homme si intérieur et si versé dans la vie spirituelle et religieuse: *Toutes les fois que je me suis mêlé dans les conversations des hommes, j'en suis sorti moins homme et plus imparfait que je n'y étais entré*[1]. Ah! Mesdames, la belle parole, et qu'elle contient un grand sens! Si pour converser avec les hommes on en devient moins homme, à plus forte raison en devient-on moins chrétien, moins religieux, moins régulier, moins fervent, et, dans votre état, moins rempli de l'esprit de saint Benoît. J'en parle avec d'autant plus d'assurance et plus de consolation, que c'est en présence d'une communauté où cet esprit de solitude n'a pas reçu jusqu'à présent l'atteinte la plus légère de la part du monde.

Austérité de la pénitence. Il y a dans nous deux lois toutes contraires; la loi de l'esprit, et la loi du péché, qui est celle des sens. Afin donc que l'esprit prévale, afin que, dégagé de tout obstacle, il puisse agir dans une pleine liberté, il faut que les sens soient soumis, et ils ne le peuvent être que par la mortification et la pénitence. C'est à quoi, Mesdames, il n'est pas besoin que je vous exhorte. S'il y avait quelque chose à corriger sur cela parmi vous, ce serait plutôt un saint excès dans le retranchement des commodités et des aises de la vie. Excès, il est vrai, qui doit être réduit à de justes bornes ; mais, du reste, excès plus louable que toute la prudence de la chair et ses faux ménagements, excès où porte cette sainte folie de la croix, dont le grand Apôtre se glorifiait ; excès, dit saint Bernard, qui, par l'affaiblissement volontaire du corps, élève l'esprit à la véritable sagesse, et fait la sanctification de l'âme.

Exercice de l'oraison. En est-il un plus propre de la retraite, et, par conséquent, plus conforme à la règle que vous avez embrassée? Moins vous traitez avec le monde, plus devez-vous traiter avec Dieu; car ce n'est que pour traiter plus librement, plus assidûment, plus familièrement avec Dieu, que vous vous êtes retirées du monde. Dans la voie où vous marchez, toute droite qu'elle est, il peut y avoir pour vous des écueils à éviter, des égarements à craindre, des chutes, des décadences, des relâchements à prévenir. De prétendre trouver dans vous-mêmes les règles de votre conduite, les vues, les secours nécessaires, ce serait une présomption et une illusion. Il faut donc aller plus haut; il faut vous dégager de vous-mêmes, il faut vous chercher ailleurs que dans vous-mêmes, et cela par une fréquente prière. La prière vous approchera de Dieu; et plus vous approcherez de Dieu, plus vous participerez à ce don de sagesse qu'eut en partage votre bienheureux Père, et qui fut particulièrement en lui le fruit de l'oraison.

DEUXIÈME POINT.

Autorité de saint Benoît pour accréditer et faire observer sa règle. Il sort de sa grotte; il descend de la montagne comme Moïse, portant les tables de la loi, c'est-à-dire sa règle qu'il a concertée avec Dieu, et qu'il vient publier au monde. Plein de zèle, il parle, il sollicite, il presse : mais, aussi bien que Moïse, il ne trouve d'abord que des sujets rebelles et indociles, que des cœurs durs et intraitables, que des esprits farouches et grossiers, que des hommes légers qui l'écoutent, qui se rangent sous sa discipline, qui le reconnaissent pour leur maître ; mais qui bien-

[1] *Quoties inter homines fui, minor homo redii.* (Imit. Christi.)

tôt, ennemis du joug, se soulèvent, se tournent contre leur législateur, et osent même attenter sur sa personne.

Que fera-t-il? Dieu l'appelle ailleurs, et il y va. Le mont Gassin était le lieu marqué par la Providence, où la règle de saint Benoît devait paraître dans le plus grand éclat. Changement admirable de la droite du Très-Haut. Que vos conseils, ô mon Dieu, sont incompréhensibles! qu'ils sont profonds et adorables! Qu'était-ce que cette fameuse montagne? Le siége de l'impiété, où les peuples prosternés devant l'idole d'Apollon lui présentaient de l'encens et l'adoraient. Mais c'est là même que le nouveau législateur établit la règle qu'il apporte. L'idole est renversée, brisée, foulée aux pieds. La nouvelle règle est reçue, pratiquée, autorisée. Comment saint Benoît l'autorise-t-il? 1° Par ses exemples; 2° par ses miracles.

1. Par ses exemples. Ce qu'il fait pratiquer à ses disciples, il commence par le pratiquer lui-même. Voulez-vous, disait saint Grégoire, pape, un abrégé de la règle de saint Benoît, considérez sa vie; et voulez-vous, ajoutait le même souverain pontife, un précis de la vie de saint Benoît, considérez sa règle. L'une est une parfaite expression de l'autre. Car ce grand saint, cet homme de Dieu, ne vivait point autrement qu'il enseignait, ni n'enseignait point autrement qu'il vivait. Voilà où consistait tout le secret de son gouvernement. Il faisait, et il ordonnait. D'ordonner et de ne pas faire, il eût cru être prévaricateur; de faire et de ne point ordonner selon qu'il le fallait, il eût manqué au devoir de législateur. Il disait à ses disciples : Soyez humbles, soyez petits à vos yeux; mais en même temps il cherchait en tout à s'humilier lui-même, et donnait tous les témoignages d'un parfait mépris de lui-même. Il leur disait : Cédez sans peine, et ne contestez avec personne; mais en même temps il abandonnait lui-même un monastère déjà bâti et pourvu de tout, afin de céder à la violence d'un prêtre qui le traversait, quoiqu'il lui fût aisé d'en avoir justice, et de le réduire à la raison par les voies ordinaires et les plus légitimes. Il leur disait : Aimez le prochain, aimez jusqu'à vos ennemis les plus déclarés; mais en même temps lorsqu'il apprit lui-même la fin malheureuse de cet ecclésiastique qui s'était porté contre lui à de si étranges extrémités, il en fut pénétré de douleur, et il le pleura, comme s'il eût perdu l'ami le plus cher et le plus fidèle. Mes frères, leur disait-il, exercez la charité envers les pauvres, et faites-vous pauvres pour eux; mais en même temps il se retranchait lui-même jusqu'au nécessaire, il faisait distribuer à des troupes de mendiants toutes les provisions de sa maison, et ne se réservait d'autre ressource que la Providence. Ainsi du reste. Il n'est donc point étonnant que ses paroles fussent si efficaces, puisqu'elles étaient si bien soutenues par ses œuvres. C'était assez de le voir agir : ses exemples faisaient évanouir tous les prétextes, aplanissaient toutes les difficultés, confondaient la paresse des uns, excitaient la ferveur des autres, affermissaient la règle, et la maintenaient dans toute sa vigueur.

2. Par ses miracles. Ils furent éclatants et fréquents. Or, qu'était-ce que tant de prodiges divinement opérés par le ministère de saint Benoît? C'étaient comme autant de témoignages que Dieu rendait à sa règle, comme autant de sceaux dont Dieu la scellait et la confirmait, comme autant de voix par où Dieu disait aux disciples du saint abbé : Voilà mon serviteur que j'ai choisi, voilà le législateur et le maître que je vous ai donné; écoutez-le, et obéissez-lui; il est revêtu de mon pouvoir; et si vous en doutez, les merveilles que j'opère par lui doivent vous en convaincre.

Aussi, Mesdames, prenez garde, s'il vous plaît, à une remarque bien particulière et bien importante touchant les miracles de votre glorieux fondateur. Elle est de l'abbé Godefroy, l'une des grandes lumières de l'ordre de saint Benoît. Car de même que Moïse ne fit jamais de miracles que pour autoriser la loi de Dieu; de même qu'à la naissance de l'Eglise, les apôtres ne firent des miracles que pour établir la foi qu'ils annonçaient; de même saint Benoît n'en fit-il aucun, ou presque aucun, que pour donner du poids à sa règle et pour l'appuyer. Il fait marcher un de ses disciples sur les eaux, il fait sortir du sein de la terre une fontaine, et multiplie les pains, il chasse les démons et délivre les possédés, il ressuscite un mort, il connaît les secrets des cœurs et les révèle, il prévoit l'avenir et le prédit : tout cela, et bien des faits que je passe, tout cela, dis-je, pourquoi? afin de faire valoir et de relever tantôt la règle de l'obéissance, tantôt celle de l'humilité, ou celle de la charité, ou celle de la tempérance et de la sobriété, ou celle de la confiance en Dieu, ou celle de la solitude et de la clôture, ou quelque autre. De là cette autorité avec laquelle saint Benoît donnait ses ordres, et de là même cette soumission avec laquelle ses ordres étaient reçus et suivis. Ce n'était point par la multitude des paroles, par la sévérité des menaces,

par la rigueur des châtiments, par des airs impérieux, qu'il se faisait obéir. Tout en lui ne respirait que douceur, que bonté, que miséricorde ; mais puissant en œuvres, et d'ailleurs le premier à toutes les observances, il y engageait encore plus ses frères par l'édification de ses exemples, que par l'éclat de ses miracles.

Edification, Mesdames, que vous vous devez vous-mêmes les unes aux autres. Edification d'une extrême importance pour le soutien de la règle que vous professez. Car vous êtes toutes intéressées à la maintenir autant qu'il est en votre pouvoir ; et si vous n'avez pas pour cela le don des miracles, il ne tient qu'à vous, par la grâce du Seigneur, de vous procurer mutuellement le secours du bon exemple. Rien de plus fort que l'exemple pour toucher les cœurs et pour les gagner. Il ne faut quelquefois, dans une communauté religieuse, qu'une fille exemplaire pour y entretenir la régularité, la piété, toutes les vertus. On la voit, on est témoin de ses actions, on ne peut lui refuser l'estime qui lui est due, et chacune entend au fond de l'âme une voix secrète qui lui dit : Pourquoi ne feriez-vous vous pas ce que celle-ci fait ? ne le pouvez-vous pas ? ne le devez-vous pas ? Ce reproche pique, réveille, encourage. Mais, par un effet tout contraire, souvent ne faut-il qu'une fille qui s'émancipe de ses devoirs et qui se dérange, pour déranger toute une maison. Point de contagion plus prompte à se communiquer que le mauvais exemple. Il répand même d'autant plus vite son venin, qu'il est secondé par le penchant de la nature corrompue, qui d'elle-même tend toujours vers le relâchement. On ne l'a que trop vu de fois ; mais, par une bénédiction particulière du Ciel, vous ne le vîtes jamais parmi vous, Mesdames, et vous ne l'y verrez point. Le précieux dépôt que votre père vous a transmis, vous le conservez ; ce qu'il a commencé et ce qui lui coûta tant de soins, vous le perpétuerez ; cette règle dont vous avez hérité ne perdra rien entre vos mains de sa perfection et de sa force. Elle vivra dans vous, et vous-même vous vivrez par elle.

TROISIÈME POINT.

Succès de saint Benoît dans la propagation de sa règle. A en juger par l'événement, on peut dire que Moïse, le premier des législateurs, a été peut-être le moins heureux dans la promulgation de sa loi. Quelque excellente et quelque divine que fût cette loi, il ne la fit recevoir que dans une petite contrée de la terre, qui fut la Palestine ; et que par un seul peuple, qui fut le peuple juif. Toutes les autres nations la rejetèrent avec mépris ; et si nous en croyons les profanes de ces temps-là, judaïser, c'est-à-dire embrasser la foi des juifs et l'observer, c'était une honte et un opprobre parmi les gentils. Mais il en est allé tout autrement à l'égard du glorieux patriarche que nous honorons en ce jour. De la manière dont sa règle s'est répandue dans le monde, nous pouvons bien encore ici reprendre les paroles de mon texte, et conclure qu'entre tous les législateurs il n'a point eu d'égal : pourquoi ? parce que jamais il n'y en eut aucun dont la loi ait fait des progrès plus admirables, aucun dont l'institut ait été plus universellement suivi, aucun qui, sous une même règle, ait rassemblé plus de sujets et en ait formé un corps plus étendu et plus nombreux.

Saint Augustin disait, et avec raison, que l'établissement de la loi évangélique, dans les circonstances que chacun sait, et par des hommes tels que les apôtres, était un des plus grands miracles de la Providence. C'est ainsi que tous les Pères en ont parlé ; et sans vouloir user de comparaison, j'oserais presque ajouter que la propagation de la règle de saint Benoît fut comme une suite de ce miracle, comme une continuation de ce miracle, comme une extension de ce miracle. Et en effet, quel prodige, qu'une règle austère, sans l'être toutefois au-delà des bornes, et dans un excès insoutenable à l'infirmité humaine ; qu'une règle qui combat tous les sens et qui contredit toutes les inclinations de la chair ; qu'une règle qui, par un divorce entier, sépare du monde, et prive de tous les agréments que peut avoir le commerce du monde ; qu'une règle de pénitence, d'abstinence, de silence ; que cette règle, dès sa première origine, se soit accrue presque à l'infini ! que partout, et du consentement le plus général, elle ait été applaudie, embrassée, acceptée ! que de toutes les conditions, depuis les plus relevées ou par la noblesse du sang ou par l'éclat des dignités, depuis même les princes et les potentats, elle ait formé une multitude innombrable de religieux ! Encore une fois, ne faut-il pas reconnaître que le doigt de Dieu était là ?

Voulez-vous donc, Mesdames, une juste idée des bénédictions dont le Ciel combla votre saint instituteur ? Rappelez le souvenir d'Abraham. Dieu dit à ce patriarche de l'ancienne loi : *Quittez votre pays, votre famille, la maison de votre père, et retirez-vous dans la terre que je vous mon-*

trerai [1]. Ce ne sera pas en vain que vous obéirez au commandement que je vous fais : car, poursuivit le Seigneur, *je ferai sortir de vous un grand peuple; je rendrai votre nom célèbre, et vous serez béni* [2]. Voilà comment Dieu parlait. Or, de toutes ces paroles y en a-t-il une qui ne convienne parfaitement à saint Benoît, et qui ne se soit accomplie dans sa personne? Nous l'avons vu, fidèle à la grâce qui l'inspirait, s'arracher d'entre les bras de ses proches, rompre tous les liens du sang et de la nature, sacrifier de grandes espérances, et se dépouiller de tous ses droits à d'amples héritages. Vous le vîtes, Seigneur, dans les ombres d'une affreuse caverne où votre divine vocation l'avait conduit, s'ensevelir tout vivant, y demeurer obscur, inconnu, parmi les bêtes farouches, et sans nulle consolation humaine. Mais de là enfin comment le vit-on sortir ? Comme l'astre du jour, lorsque, perçant un nuage épais qui l'enveloppait, il sort plus lumineux que jamais, et se montre dans toute sa splendeur. Quel concours auprès de ce nouveau patriarche, dès qu'il a levé, pour ainsi dire, l'étendard de sa règle! On accourt à lui de toute part, on y vient en foule. Ce n'est point par une ferveur passagère : elle se soutient, et d'année en année c'est toujours le même feu. Des rois descendent du trône, et ne croient pas se dégrader en déposant l'autorité souveraine, et se rangeant sous l'obéissance du saint législateur. De son école et d'entre ses disciples, combien fournit-il à l'Église de prélats, remplis de son esprit et dressés par ses leçons? combien de pontifes au siége apostolique ; et au ciel, combien de saints couronnés dans la gloire et révérés sur la terre?

Tout ceci est grand, Mesdames; mais sans m'y arrêter davantage, ni le mettre dans tout son lustre, je conclus par une courte instruction qui me paraît importante, et qui vous le paraîtra comme à moi. Car, si le père honore les enfants, c'est aux enfants, par un devoir indispensable et par un retour bien légitime, d'honorer le père. Vous êtes filles de saint Benoît : qualité dont il vous est permis de vous glorifier; mais comment? Vous me le demandez, et je ne puis mieux sur cela vous répondre que par la belle morale de saint Paul instruisant les juifs, qui furent le peuple de Dieu. Mes frères, leur disait l'Apôtre, vous êtes tous les descendants d'Israël ; mais il ne s'ensuit pas que vous soyez tous israélites. Vous ne l'êtes ni ne pouvez l'être qu'autant que vous agissez, que vous parlez, que vous pensez en israélites [1]. Vous tirez tous d'Abraham votre origine, reprenait le même apôtre ; mais ce n'est pas une conséquence que vous soyez tous enfants d'Abraham : car il n'y a de vrais enfants d'Abraham, que ceux qui imitent la foi de ce père des croyants. L'application, Mesdames, se présente d'abord, et chacune peut se la faire aisément à soi-même. Fille de saint Benoît selon l'habit et selon le nom, le suis-je en effet et dans la pratique? Et si je ne le suis dans la pratique et en effet, quel avantage serait-ce pour moi de l'être et selon le nom et selon l'habit? Or, je ne le serai jamais en effet, ni jamais ne pourrai l'être, qu'autant que je serai animée du même zèle que saint Benoît pour mon avancement et ma perfection; qu'autant que je pratiquerai les mêmes vertus, ou que je travaillerai à les acquérir, qu'autant que j'aurai la même charité dans le cœur, la même humilité dans l'esprit, la même soumission dans les sentiments, la même fidélité dans tous les exercices qui me sont ordonnés par la règle. Hé! que m'importe qu'elle soit si sainte, cette règle, et si sanctifiante par la grâce qu'il a plu à Dieu d'y attacher, si elle ne me sanctifie pas, ou si je ne me sanctifie pas avec elle? Que m'importe qu'elle ait eu dans les autres de si grands succès, si elle ne les a pas dans moi? Solide considération, Mesdames, que je n'ai pas craint de vous mettre devant les yeux, tout persuadé que je suis du bon ordre et de la régularité qui règnent dans cette maison. Puissiez-vous ne déchoir jamais de l'heureux état où le Seigneur, par une protection toute spéciale, vous a conservées jusques à ce jour! Que l'esprit de religion, et d'une religion pure, vous éclaire toujours, vous dirige toujours, vous conduise toujours, et qu'il nous fasse enfin parvenir au terme où votre saint instituteur vous a précédées, et où vous aspirez après lui.

Genes., XII, 1. — [2] *Erisque benedictus.* (Ibid. 2.)

[1] *Non omnes qui ex Israel sunt, ii sunt Israelitæ; neque qui semen sunt Abrahæ, omnes filii.* (Rom., IX, 6, 7.)

FIN DES PANÉGYRIQUES.

SERMONS

POUR DES VÊTURES ET DES PROFESSIONS RELIGIEUSES.

PREMIER SERMON SUR L'ÉTAT RELIGIEUX

LE TRÉSOR CACHÉ DANS LA RELIGION.

ANALYSE.

SUJET. *Le royaume des cieux est semblable à un trésor enterré dans un champ ; l'homme qui l'a trouvé le cache ; et, transporté de joie, il va vendre tout ce qu'il possède, et achète ce champ.*

Quel est ce trésor, et où est-il caché, si ce n'est dans l'état religieux ?

DIVISION. Le trésor dont il est ici parlé, c'est le parfait christianisme. Or, voici les trois avantages de l'âme religieuse : c'est qu'en quittant le monde et se consacrant à la religion, elle trouve parfaitement le christianisme, *invenit*, première partie, c'est qu'embrassant une vie cachée, elle le met en sûreté, *abscondit*, deuxième partie ; et c'est que, ne se réservant rien, elle l'achète au prix de toutes choses, *et vendit universa quæ habet, et emit*, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Premier avantage de l'âme religieuse, c'est qu'en quittant le monde et se consacrant à la religion, elle trouve parfaitement le christianisme : *invenit*. Le christianisme pur et sans tache ne se trouve point dans le monde ; mais on le trouve dans l'état religieux : car c'est là qu'on trouve des communautés d'âmes élues, qui, vivant dans la chair, comme parle l'Apôtre, ne vivent point selon la chair ; d'âmes innocentes et tout ensemble pénitentes ; de saintes vierges qui usent de ce monde comme n'en usant point, qui sont crucifiées au monde, et à qui le monde est crucifié. Tout cela nous paraît grand et au-dessus de l'homme, mais tout cela est nécessaire pour le vrai christianisme.

Hors de la religion ce trésor ne se trouve que rarement, ou même, à prendre le monde dans le sens de l'Ecriture, ne s'y trouve point du tout. Car tout ce qui est dans le monde, est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie.

En effet, en quoi consiste ce christianisme qui est par excellence le don de Dieu ? Dans la béatitude de la pauvreté, dans la gloire de l'humilité, dans le goût et l'attrait de l'austérité. Or, voilà ce que le monde ne connaît point. Dans le monde il y a des pauvres, mais qui s'estiment malheureux de l'être. Dans le monde on voit des hommes humiliés, mais qui ont en horreur l'humilité. Dans le monde on souffre, mais on est au désespoir de souffrir. Il n'y a que dans la religion où l'on trouve des pauvres qui se font un bonheur de leur pauvreté ; il n'y a que dans la religion où l'on se glorifie d'être obscur et humilié, il n'y a que dans la religion où l'on souffre avec joie, et où l'on se fasse un plaisir d'être mortifié.

DEUXIÈME PARTIE. Second avantage de l'âme religieuse, c'est qu'embrassant la vie religieuse, elle met en sûreté ce trésor du christianisme qu'elle a trouvé : *abscondit*. La retraite religieuse est pour elle un préservatif, 1° contre la corruption du monde, 2° contre les railleries et la censure du monde, 3° contre les vaines complaisances et la fausse gloire du monde.

1° Préservatif contre la corruption du monde. Car l'âme religieuse s'étant séparée du monde, elle est à couvert de la dissipation du monde, de ses attraits, de ses exemples, de ses lois, de ses usages ; et, au lieu que le monde corrompt pour les mondains les choses mêmes les plus indifférentes, la religion sanctifie tout.

2° Préservatif contre les railleries et la censure du monde. Il y a des âmes dans le monde qui voudraient servir Dieu, mais le respect humain les arrête ; au lieu que l'âme religieuse est indépendante des jugements du monde, et que la censure même du monde serait pour elle une raison de s'attacher à son devoir ; car le monde ne censure les religieux qu'autant qu'il les voit s'écarter de leur profession.

3° Préservatif contre les vaines complaisances et la fausse gloire du monde. Qu'un chrétien du monde fasse la moindre partie de ce que fait une âme religieuse, on l'exalte, on le canonise, et les louanges qu'il reçoit sont une dangereuse tentation pour lui ; mais dans la religion la vie parfaite est une vie ordinaire, et par conséquent à l'abri de toutes les atteintes d'une vanité secrète.

TROISIÈME PARTIE. Troisième avantage de l'âme religieuse, c'est qu'elle donne tout pour posséder ce précieux trésor du christianisme : *Vendit universa quæ habet, et emit*. On voudrait être chrétien dans le monde ; mais en même temps l'on voudrait qu'il n'en coûtât rien. Dans la religion, on sacrifie tout pour cela, et l'on se dépouille de tout. Belles paroles dans le monde prétendu chrétien, belles apparences de réforme ; mais dans la pratique, oisiveté, mollesse, amour-propre. Dans la religion, exercices pénibles, jeûnes, veilles, silence, pauvreté, offices divins, etc.

Dans le monde on professe le christianisme ; mais en même temps on fait dans le monde sa volonté, et on veut toujours la faire. Dans la religion on y renonce ; et n'est-ce pas le plus grand de tous les sacrifices ? La plupart des vertus du monde sont des vertus païennes ; dans la religion ce sont des vertus vraiment chrétiennes. Erreur de Luther, lorsqu'il osa avancer que les vœux de la religion n'ajoutaient rien à la sainteté du baptême, et qu'un simple chrétien donnait autant à Dieu qu'un religieux.

Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro : quem qui invenit homo abscondit, et præ gaudio illius vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum.

Le royaume des cieux est semblable à un trésor enterré dans un champ : l'homme qui l'a trouvé le cache, et transporté de joie, il va vendre tout ce qu'il possède, et achète ce champ. (*Saint Matthieu*, chap. XIII, 44.)

C'est une des similitudes dont Jésus-Christ se servait pour expliquer le mystère du royaume de Dieu. Vous le comprenez parfaitement, âmes religieuses, qui, élevées dans l'école de ce divin Maître, êtes ses fidèles disciples aussi bien que ses saintes épouses ; et je puis vous appliquer aujourd'hui ce qu'il ajoutait en parlant à ses apôtres : *Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, cæteris autem in parabolis* [1] ; Pour vous, qui êtes spirituelles et éclairées, il vous a été donné de discerner et de connaître ce royaume mystérieux, que les justes par la foi possèdent dès maintenant sur la terre. Telle est la grâce de votre état, tel est le fruit de ces profondes méditations dont vous vous occupez si utilement et si saintement dans la religion : *Vobis datum est.* Mais pour les autres, qui sont grossiers et aveugles dans les choses de Dieu, c'est-à-dire pour les mondains, ce royaume ne leur est proposé qu'en paraboles, et ils n'en ont par là qu'une idée confuse, si le prédicateur de l'Evangile ne leur en découvre le secret. Permettez-moi donc de m'accommoder à leur disposition ; et puisque, en vertu de mon ministère, je suis redevable à tous, souffrez, mes chères sœurs, que joignant à votre édification particulière l'instruction générale des chrétiens du siècle, qui ne sont ici assemblés que pour profiter de votre exemple, je leur fasse entendre, sous la parabole du trésor caché, ce qu'il y a de plus important dans ce royaume de Dieu, dont le Sauveur du monde nous a fait lui-même de si excellentes leçons. L'illustre vierge qui fait le sujet de cette cérémonie, et qui, par un acte héroïque de sa piété, va se dévouer pour jamais à Dieu, sera la preuve sensible et vivante de tout ce que j'avancerai. Comme elle est déjà toute pénétrée des lumières du ciel, et qu'après les saints exercices qu'elle a si dignement soutenus, nous n'avons rien pour elle à désirer, sinon qu'elle persévère dans la ferveur où nous la voyons, sans m'arrêter à l'instruire, c'est vous, hommes du siècle qui m'écoutez, que j'instruirai par elle. Par elle vous connaîtrez la nature de ce trésor, à quoi le royaume des cieux est comparé ; par elle vous apprendrez où on le trouve ; comment on le conserve, et à quel prix il mérite d'être acheté. Nous avons besoin des grâces du Saint-Esprit, et, pour les obtenir, nous nous adressons à vous, glorieuse Mère de mon Dieu, et nous vous disons : *Ave, Maria.*

A prendre dans les vues de Jésus-Christ la parabole que je viens de vous proposer, quel en est le sens ? Ce royaume de Dieu, semblable à un trésor, selon la pensée des Pères de l'Eglise, et en particulier de saint Jérôme, c'est le christianisme, où Dieu, par sa miséricorde, nous a appelés, et où sont renfermées pour nous toutes les richesses de sa grâce : *Simile est regnum cœlorum thesauro.* L'homme heureux et prédestiné dont parle le Sauveur du monde, n'est autre que celui même qui a trouvé ce trésor : *Quem qui invenit homo ;* qui a su le mettre à couvert : *Abscondit* ; et qui s'est dépouillé de tout pour l'acquérir : *Et vendit universa quæ habet, et emit.* Trois choses distinctement marquées dans l'Evangile, et qui vont faire le partage de ce discours ; car voici tout mon dessein. Le christianisme que nous professons, et dont selon Dieu nous nous glorifions, est en effet notre trésor ; mais ce trésor, avouons-le, mes chers auditeurs, ne se trouve que rarement et difficilement dans le monde ; mais ce trésor est infiniment exposé, et court grand risque dans le monde ; mais à en juger par la conduite de la plupart des hommes, on voudrait qu'il n'en coûtât rien, ou du moins qu'il en coûtât peu pour avoir ce trésor dans le monde. Au contraire, on trouve infailliblement et sans peine ce trésor dans la religion ; on met en assurance et hors de danger ce trésor dans la religion, et on ne ménage rien, ou plutôt on sacrifie tout, pour posséder ce trésor dans la religion. Trois oppositions entre la religion et le monde, que je vais développer, et d'où nous conclurons que c'est donc évidemment et à la lettre, dans l'âme religieuse, que s'accomplit la parabole du trésor caché : pourquoi ? parce qu'elle a les trois avantages que demande le Fils de Dieu, et qui sont pour cela requis : je veux dire, parce qu'en quittant le monde et se consacrant à la religion, elle trouve parfaitement le Christianisme, *Invenit* ; qu'embrassant une vie cachée, elle le met en sûreté, *Abscondit* ; et que, ne se réservant rien, elle l'achète au prix de toutes choses, *Et vendit universa quæ habet, et emit.* Avantage, encore une fois, où consiste, par rapport à ce trésor, son bonheur, sa sagesse, son courage. Son bonheur, en ce qu'elle le trouve ; sa sagesse, en ce qu'elle le cache ; son courage, en ce qu'elle abandonne tout, jusqu'à se livrer elle-même pour l'acheter. Voilà, généreuse épouse de Jésus-Christ, les trois prérogatives essentielles de votre vocation, et de quoi

[1] Luc., VIII, 10.

j'ai à vous féliciter : voilà, hommes du siècle, par où j'entreprends, ou de vous convertir, ou de vous confondre, si vous me donnez une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par une inspiration particulière de Dieu que Job parlait autrefois, quand il interrogeait toute la nature pour savoir où était la sagesse, et en quel lieu de l'univers on la pouvait trouver : *Sapientia ubi invenitur* [1] ? Et c'est par le même esprit que ce saint homme, après avoir inutilement cherché une chose si précieuse et si rare, faisait répondre les éléments, la mer et la terre, qu'elle n'était point chez eux ni avec eux : *Abyssus dicit : Non est in me ; et mare loquitur : Non est mecum* [2]. Il voulait, dit saint Grégoire, pape, nous déclarer par là que la corruption générale où était le monde dès lors, et où il est encore plus aujourd'hui, en avait banni la sagesse ; qu'il n'en restait plus sur la terre aucun vestige ; que, depuis que les hommes s'étaient égarés en suivant les routes trompeuses de leurs passions criminelles, ils avaient perdu cette sagesse de vue ; qu'à peine désormais la connaissaient-ils ; qu'ils se souvenaient peut-être d'en avoir ouï parler, mais que, dans l'état de perdition et de mort où le péché les avait réduits, ils ne s'en souvenaient qu'à leur confusion : *Perditio et mors dixerunt : Auribus nostris audivimus famam ejus* [3] ; en un mot, qu'il n'y avait que Dieu qui sût où habitait cette sagesse ; mais qu'absolument il fallait sortir du monde pour la trouver, et pour en découvrir les voies : *Deus intelligit viam ejus, et ipse novit locum illius* [4]. C'est ainsi que s'en expliquait ce juste de l'Ancien Testament, qui, n'étant ni juif ni chrétien, ne laissait pas d'être inspiré de Dieu, pour donner aux juifs et aux chrétiens les plus vives idées de la religion. Or, permettez-moi de faire l'application de tout ceci au sujet que je traite ; elle vous paraîtra naturelle, et même touchante : car la foi nous apprend que le christianisme est la véritable sagesse ; cette sagesse cachée, comme parle l'Apôtre dans le mystère de l'humilité d'un Dieu : *Sapientiam in mysterio quæ abscondita est* [5] ; cette sagesse que nul des mondains n'a connue, et qu'il est néanmoins si importante et si nécessaire de connaître : *Quam nemo principum hujus sæculi cognovit* [6] ; cette sagesse dont Jésus-Christ est l'auteur, et en comparaison de laquelle toute la sagesse du monde n'est que folie : voilà, dis-je, le trésor que la foi nous présente, et qui peut seul nous enrichir. C'est le christianisme pris dans la pureté de ses principes et dans la perfection de son être.

Mais où le trouve-t-on maintenant, ce christianisme pur et sans tache, ce christianisme tel qu'il a paru dans son établissement, et que les païens mêmes ont révéré ; où le trouve-t-on ? *Ubi invenitur* ? Interrogeons, non plus comme Job, la mer et les éléments, mais toutes les conditions du siècle. Dans l'affreuse décadence où nous les voyons, en est-il une seule qui, rendant témoignage contre elle-même, ne confesse de bonne foi que ce n'est plus chez elle qu'il faut chercher ce christianisme si vénérable ? Le monde, qui, proprement et à la lettre, est cet abîme d'iniquité qu'a voulu nous marquer le Saint-Esprit dans les paroles de Job ; le monde, aussi perverti qu'il est, n'en tombe-t-il pas d'accord ? *Abyssus dicit : Non est in me.* Et le cœur de l'homme mondain, qui est cette mer orageuse, toujours dans l'agitation et le trouble que lui causent l'inquiétude et la violence de ses désirs, ne nous le fait-il pas entendre ? *Et mare loquitur : Non est mecum.* Le dérèglement des mœurs qui croît tous les jours, et qui n'est que trop réellement la perdition et la mort des âmes, ne nous dit-il pas qu'il n'y a plus parmi nous qu'un vain fantôme et qu'un souvenir éloigné de cet ancien christianisme dont on nous fait encore de si magnifiques éloges ? *Perditio et mors dixerunt : Auribus nostris audivimus famam ejus.* Parlons plus clairement et sans figure. Où est-il donc ce christianisme tant vanté et si peu pratiqué, ou, pour mieux dire, si peu connu ; où est-il ? *Ubi invenitur* ? C'est ici, mes chers auditeurs, que, sans craindre de paraître prévenu en faveur de la profession que j'ai embrassée, je vais rendre à Dieu la gloire qui lui appartient, en vous convaincant d'une vérité dont je défie le monde même de ne pas convenir. Vous me demandez où l'on trouve aujourd'hui ce christianisme qui faisait autrefois l'admiration même des infidèles ? et moi, je vous dis qu'on le trouve dans l'état religieux, où Dieu, par sa miséricorde, l'a sauvé de ce déluge universel et de ce débordement de tous les vices qui ont inondé le reste de la terre.

Car, malgré la triste et fatale dépravation où nous avouons avec douleur que le christianisme est insensiblement tombé, nous ne pouvons après tout disconvenir que Dieu ne se soit réservé un peuple particulier qui, malgré l'envie du démon, est encore à présent l'honneur du christianisme ; et qu'il n'y ait au milieu de nous des communautés d'âmes élues qui, détachées de

[1] Job, XXVIII, 12. — [2] Ibid., 14. — [3] Ibid., 22. — [4] Ibid., 23. — [5] I Cor., II, 7. — [6] Ibid., 8.

leurs corps, peuvent justement s'appliquer ces paroles de l'Apôtre : *In carne ambulantes, non secundum carnem militamus* [1] ; Quoique nous vivions dans la chair, nous ne vivons point et nous ne marchons point selon la chair. Des communautés d'âmes innocentes et tout ensemble pénitentes, qui, zélées pour le Dieu qu'elles servent, lui font, aux dépens d'elles-mêmes, des sacrifices continuels, puisque c'est pour lui, et pour lui seul, qu'elles se mortifient sans cesse, et qu'avec une humble confiance, elles ont droit de lui dire, aussi bien que David : *Quoniam propter te mortificamur tota die* [2] ; des communautés de vierges qui, séparées du monde, usent de ce monde comme n'en usant point : *Qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur* [3] ; qui, remplies d'une sainte haine pour le monde, et autant éloignées du monde, d'esprit et de cœur, qu'elles le sont d'intérêt et de commerce, peuvent se rendre sans présomption ce consolant témoignage, qu'elles sont crucifiées au monde, et que par la même raison le monde leur est crucifié : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* [4] ; qui, insensibles à toutes les choses périssables, sont absolument mortes à elles-mêmes, et du nombre de ceux dont il est écrit : *Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo* [5]. Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu ; qui, uniquement occupées des choses éternelles, sont déjà spirituellement ressuscitées, et n'ont de conversation que dans le ciel : *Nostra autem conversatio in cœlis est* [6] ; des communautés de vierges qui, par le privilége de leur état, sont les véritables domestiques de Dieu, et ont non-seulement le bonheur, mais le mérite d'être toujours en sa présence, toujours aux pieds de ses autels, toujours dans l'exercice de son culte, comme si elles étaient déjà, selon l'expression de saint Paul, les concitoyennes des saints ; car c'est à elles, comme religieuses, que conviennent singulièrement ces deux qualités : *Cives sanctorum et domestici Dei* [7]. Voilà, encore une fois, ce que nous trouvons dans ces monastères, où Dieu est servi en esprit et en vérité.

Tout cela, surtout dans un sexe si délicat et si faible, nous paraît au-dessus de l'homme. Cependant saint Paul, pour faire la juste définition de l'homme chrétien, y comprenait tout cela. C'est-à-dire que, selon le plan de saint Paul, il fallait tout cela pour être chrétien ; que, dans la doctrine de saint Paul, il suffisait d'être chrétien, pour être indispensablement obligé à tout cela ; qu'à proportion de tout cela, on était, du temps de saint Paul, plus ou moins chrétien ; et que, supposé les saintes règles qu'établissait saint Paul, tout cela manquant, on n'était plus qu'une ombre de chrétien. Anathème à ceux et à celles qui, méprisant ces règles, voudraient accorder avec le nom de chrétien une vie sensuelle, une vie dissipée, une vie contradictoirement opposée à tout cela ! Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, grâce à la Providence de notre Dieu, nous avons la consolation de trouver encore tout cela dans le malheureux siècle où nous vivons, puisque, malgré sa corruption, nous y trouvons des maisons religieuses dont la ferveur constante et unanime ne nous représente pas moins que le christianisme naissant ; des ordres dont l'éminente piété, dont la parfaite pauvreté, dont l'inviolable régularité, dont l'angélique pureté, dont l'exemplaire austérité seraient autant de miracles, si Dieu, par un autre miracle plus grand, ne les avait même rendus communs. Or, en les rendant communs, qu'a prétendu Dieu, sinon de nous découvrir le trésor dont je parle, qui est le vrai christianisme ?

Hors de la religion, je le répète, ce trésor conçu de la sorte ne se trouve que rarement ; et à prendre même le monde dans le sens de l'Ecriture, il ne s'y trouve point du tout. Car tout ce qui est dans le monde est, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie ; et y chercher autre chose que ces trois sources infectées et empoisonnées du péché, c'est non-seulement ne pas connaître le monde, mais vouloir que saint Jean ne l'ait pas connu, quand il a dit sans exception : *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* [1]. Ne cherchons donc point, dans ce qui s'appelle le monde, ces précieux caractères du christianisme dont je viens de faire le dénombrement : ce serait chercher dans les ténèbres les plus épaisses la plus brillante lumière. Or quel rapport y a-t-il entre l'un et l'autre ? *Quæ societas luci ad tenebras* [2] ? Ne cherchons point la sagesse chrétienne dans cette vie molle, dont les prétendus honnêtes gens du monde ne se font pas même un scrupule ; je dis plus, dont les dévots même du monde ne sont pas toujours ennemis. Espérer de l'y trouver, ce serait contredire le Saint-Esprit, et en appeler de l'arrêt qu'il a prononcé : *Nec invenitur in terra suaviter viventium* [3]. Non, ce renoncement à soi-même, ce crucifiement de la chair,

[1] II Cor., x, 3. — [2] Psal., xliii, 22. — [3] I Cor., vii, 31. — [4] Galat., vi, 14. — [5] Colos., iii, 3. — [6] Philip., iii, 20. — [7] Ephes., ii, 19.

[1] I Joan., ii, 16. — [2] II Cor., vi, 14. — [3] Job, xxviii, 13.

cette mortification de l'esprit, qui est la vraie sagesse des élus, ne se trouvent point parmi ceux qui affectent de mener une vie commode et aisée. Ne cherchons point l'esprit chrétien dans ces états du monde où l'ambition et la cupidité dominent. Si je voulais ici les parcourir tous, je vous y ferais voir le christianisme si défiguré, qu'à peine le distinguerait-on du paganisme, même corrompu. Laissons là le monde profane. Mais, pour trouver le trésor que nous cherchons, entrons en esprit dans ces sanctuaires de la virginité, fermés pour le monde ; dans ces cloîtres consacrés à la retraite, et où les épouses de Jésus-Christ font leur demeure. Pour ne nous y méprendre pas, arrêtons-nous à ceux où l'Esprit de Dieu paraît plus régner, à ceux dont nous savons mieux que l'esprit du monde est banni, à ceux où la règle est dans sa vigueur, à ceux dont l'éclatante sainteté, de notre propre aveu, nous édifie. Ne sortons point de celui-ci, connu pour être, sans contredit, en possession de tous ces avantages. C'est ici que nous découvrons le trésor évangélique; et, sans le chercher plus loin, c'est ici que nous trouvons le christianisme, non point en spéculation ni en idée, mais en substance et en pratique.

En effet, mes chers auditeurs (car il est important d'approfondir cette vérité), en quoi consiste, à le bien entendre, ce christianisme, qui est par excellence le don de Dieu? Dans des choses inconnues au monde, et qui pour les hommes du monde sont autant de trésors cachés : je veux dire dans la béatitude de la pauvreté, dans la gloire de l'humilité, dans le goût et l'attrait de l'austérité. Voilà ce que le monde ne connaît pas, et à quoi, selon l'Evangile, se réduit néanmoins le royaume de Dieu que je vous prêche. Je m'explique : dans le monde on trouve des pauvres, mais qui s'estiment malheureux de l'être; dans le monde on voit des hommes humiliés, mais qui ont en horreur l'humiliation; dans le monde on souffre, mais on est au désespoir de souffrir, et on fait toutes choses pour n'y souffrir pas. Or rien de tout cela n'est le christianisme dont il est ici question : avant Jésus-Christ il y avait des pauvres sur la terre, comme il y en a encore, et en aussi grand nombre; mais cette pauvreté n'était pas celle que le Fils de Dieu voulait établir parmi les hommes, ni par conséquent celle qui devait faire leur bonheur dans cette vie, et leur mérite pour parvenir à la vie éternelle. Car on ne trouvait sur la terre qu'une pauvreté forcée; et celle qu'y voulait établir Jésus-Christ devait être une pauvreté désirée, choisie, embrassée par état et par profession. Or il est évident que la pauvreté avec toutes ces conditions ne se trouve point dans le monde; c'est dans la religion, dit saint Bernard, que se vérifie clairement et sensiblement ce divin paradoxe du Sauveur : *Beati pauperes* [1]. C'est là que par choix, et même par vœu, on se fait un bonheur de n'avoir rien, de ne posséder rien, de n'espérer rien; là que se trouvent ces pauvres évangéliques, héritiers du royaume céleste. Combien de fidèles se sont tenus heureux, dans cette vue, de quitter tout et de se dépouiller de tout ? Le monde les a traités de fous et d'insensés; mais une partie de leur béatitude a été d'être réputés fous et insensés dans l'opinion du monde, pourvu qu'ils eussent l'avantage d'être les imitateurs de la pauvreté du Dieu qu'ils adoraient. Le comble de leur bonheur a été d'être persuadés, comme Moïse, que la pauvreté de Jésus-Christ était pour eux un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Egypte; et c'est ce qu'ils n'ont trouvé que dans la religion.

Il en est de même de la gloire de l'humilité. Autre paradoxe de l'Evangile : rien de plus commun dans le monde que l'humiliation; mais en même temps rien dans le monde de plus rare que l'estime et l'amour de l'humiliation. Des mépris, des disgrâces, des rebuts, des traitements indignes à essuyer; mais tout cela accompagné de chagrins, de dépits, de murmures, voilà ce que produit le monde. Des hommes, par les révolutions de la fortune, abaissés et anéantis; mais jusque dans l'abaissement et l'anéantissement, des hommes orgueilleux et superbes, voilà de quoi le monde est rempli. Où se glorifie-t-on sincèrement d'être humilié ? Dans la religion ; où l'on n'a point d'autre ambition que de n'en point avoir, point d'autre prétention que de ne prétendre rien; où l'âme chrétienne, surtout dans la solennité de son sacrifice, peut dire, encore mieux que David : J'ai choisi d'être la dernière dans la maison de mon Dieu, et le choix que j'en ai fait est celui que j'accomplis aujourd'hui en me séparant du monde. Combien de grands, revêtus des honneurs du monde, se sont fait un honneur plus grand encore d'y renoncer, pour parvenir à cette gloire? combien de vierges, distinguées par leur naissance, ont méprisé les établissements du monde les plus capables de flatter leur amour-propre, pour être les épouses d'un Dieu humble, en prenant le voile sacré? voilà ce que j'appelle le trésor de l'Evangile.

Que trouve-t-on enfin dans le monde? vous

[1] Matth., v, 3.

le savez, des croix sans onction, des souffrances sans consolation, une pénitence et une austérité sans mérite ; et quel est le partage de ceux qui s'attachent au monde ? l'esclavage et la servitude, un éternel assujettissement aux lois dures et tyranniques du monde, qu'ils subissent malgré eux et dans l'amertume de leur cœur. Rien de plus opposé au trésor dont je parle ; car ce trésor, dit saint Bernard, est la joie qu'on a de souffrir et de se mortifier pour Dieu ; la douceur de penser, comme saint Paul, que l'on se captive et que l'on est dans les liens pour Jésus-Christ ; le goût que l'on trouve à porter son joug ; les consolations intérieures de la pénitence volontairement préférée aux plaisirs des sens ; la paix de l'âme dans une vie austère, soutenue constamment et avec ferveur. Or où tout cela se rencontre-t-il, si ce n'est dans la religion ?

Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis [1] ; Je vous bénis, ô mon Dieu, Seigneur du ciel et de la terre, je vous bénis d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudents du siècle, et de les avoir révélées aux simples et aux petits ; je vous rends grâces de m'avoir choisi, tout indigne que je suis, pour m'associer au nombre de ces âmes prédestinées. J'ai connu par là ce qui devait être mon unique trésor, et il ne tient qu'à moi de le posséder et d'en jouir, en demeurant ferme, et en me sanctifiant dans la vocation religieuse. Si vous étiez assez heureux, hommes du siècle, pour entrer dans ces sentiments, on pourrait dire que vous auriez trouvé le trésor évangélique. Mais qu'arrive-t-il ? De deux choses l'une : ou qu'ayant des cœurs endurcis, vous ne goûtez pas ces pensées, ou que ces pensées, par la dissipation du monde, s'effacent bientôt de vos esprits. Car, pour trouver le christianisme, il ne suffit pas de savoir tout cela et de le penser ; il faut en être pénétré et efficacement persuadé. Or ces pensées, à la vue même de cette cérémonie qui vous assemble ici, ne font communément sur vous qu'une impression superficielle, qui ne va pas jusqu'à la persuasion, et qui va bien moins encore jusqu'à la conversion. Avouons-le toutefois, malgré l'iniquité du siècle, il y a encore dans le monde de vrais chrétiens, qui, par une grâce spéciale, y trouvent le royaume de Dieu. Ne leur disputons point cet avantage ; mais ajoutons pour leur instruction, que ce royaume de Dieu, que ce christianisme est exposé pour eux dans le monde à mille dangers, dont on se préserve aussi heureusement que saintement dans l'état religieux : c'est le sujet de la seconde partie.

[1] Matth., XI, 25.

DEUXIÈME PARTIE.

S'assurer un trésor quand on l'a trouvé, c'est à quoi nous porte le premier instinct de la cupidité ; et lorsqu'il s'agit d'un trésor de biens spirituels, c'est à quoi le zèle de la charité, que nous nous devons à nous-mêmes, doit premièrement et soigneusement pourvoir. Car malheur à nous qui sommes, en qualité de chrétiens, les enfants de la lumière, si nous avions là-dessus moins de prudence que les enfants du siècle ! J'en conviens, mes chers auditeurs, le christianisme où Dieu nous a appelés est pour nous un trésor de grâces. Mais par une fatalité qu'il ne suffit pas de déplorer, si nous n'avons soin de nous en garantir, ce trésor de grâces, selon les caractères différents de ceux qui le trouvent, où qui prétendent l'avoir trouvé, est exposé dans le monde à trois grands dangers : car pour les âmes vaines et dissipées, il est exposé à la corruption du monde ; pour les âmes faibles, quoique d'ailleurs touchées de Dieu, il est exposé à la crainte des railleries et des persécutions du monde ; et le dirai-je ? pour les âmes même parfaites, il est exposé à la vanité, qui est le pernicieux écueil de toutes les vertus du monde. Trois dangers dont l'homme chrétien doit mettre à couvert sa religion, qui est son trésor ; trois dangers qu'il n'évitera jamais qu'en se séparant du monde, non-seulement d'esprit et de cœur, mais, autant qu'il est nécessaire et que sa condition le peut permettre, de commerce et de société ; et trois dangers contre lesquels la profession religieuse est un préservatif comme infaillible, puisqu'il est vrai, selon la remarque de saint Bernard, que dans l'état religieux on pratique le christianisme aisément, librement et sûrement : aisément, sans être dans la nécessité de combattre toujours les maximes du monde corrompu ; librement, sans être sujet à la censure du monde, ennemi et persécuteur de la piété ; sûrement, sans craindre l'ostentation et sans avoir à se défendre de l'orgueil secret, qui est la tentation ordinaire du monde, même le plus régulier. Appliquez-vous, chrétiens ; et pendant que je vous fais voir les avantages de ceux qui renoncent au monde pour suivre Jésus-Christ, concevez bien l'obligation où vous êtes de vous tenir en garde contre le monde, si vous y voulez conserver cet inestimable trésor du christianisme, dont la possession vous doit être plus chère que la vie.

Il faut pour cela se préserver de la corruption

du monde. Première vérité, dont la pratique est un des plus sûrs moyens du salut. Car, comme raisonnait saint Chrysostome, il n'est point nécessaire d'être né vicieux, ni d'avoir un mauvais fonds d'esprit ou de naturel, pour être exposé dans le monde à l'air contagieux que l'on y respire. Pour peu qu'on manque de vigilance et d'attention sur soi-même, avec de bonnes inclinations, avec de bons principes et une bonne éducation, avec de bonnes intentions même, on se perd dans le monde, et on s'y corrompt ; il suffit d'y être dissipé, pour être en danger de s'y perdre. Et en effet, cessez d'y marcher avec cette circonspection que demande l'Apôtre, et qui doit aller jusqu'au tremblement, dès là l'esprit du monde s'empare de vous, dès là vous en prenez les impressions, dès là, par un progrès presque insensible, de chrétien que vous étiez, vous devenez mondain et vous vous pervertissez, sinon par les mœurs et par les actions, au moins par les sentiments. Qui me donnera, s'écriait David, en vue d'une si dangereuse corruption, qui me donnera les ailes de la colombe, afin que je prenne mon vol, et que je cherche en m'élevant un air plus épuré ? *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam* [1] ? Ah ! Seigneur, ajoutait ce saint roi, vous m'en avez appris le secret : c'est de me séparer du monde, et de me renfermer dans une sainte retraite, où, dégagé des objets créés, et occupé de vous, j'éloigne de moi tout ce qui pourrait altérer l'innocence de mon âme, et donner quelque atteinte à mon cœur : *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine* [2]. Or voilà, mes chers auditeurs, ce que fait l'âme religieuse : convaincue qu'elle est de la malignité du monde, et persuadée de sa propre fragilité ; simple comme la colombe, mais, dans sa simplicité même, prudente comme le serpent, elle se sauve en fuyant et en s'éloignant : *Ecce elongavi fugiens.* Elle fuit le monde, tandis que vous avez la présomption, je ne dis pas d'y demeurer, mais de vous y plaire ; de vous y aimer, de vous y intriguer, de vous y pousser, et malgré tout cela de vous y croire en sûreté ; elle s'en éloigne, tandis que vous y entretenez des liaisons et des habitudes où succomberait la vertu des saints et même la vertu des anges. Dépositaire, comme chrétienne, du don de la foi, qui est le trésor que Dieu lui a confié, pour ne pas risquer ce trésor, elle le renferme, et elle se renferme avec lui dans la solitude qu'elle a choisie pour sa demeure : *Et mansi in solitudine.* Voilà le parti que la prudence du salut lui fait embrasser ; et si vous

[1] Psal., LIV, 7. — [2] Ibid. 8.

agissez comme elle par l'Esprit de Dieu, malgré les prétendus engagements de vos conditions, voilà en quoi, par proportion, chacun de vous doit l'imiter. Donnons plus de jour à cette pensée.

Le monde, dans son désordre même, ou plutôt par la raison même de son désordre, a ses maximes et ses lois essentiellement opposées à celles de Dieu. Cependant, parce qu'on est du monde, on croit ne pouvoir pas se dispenser d'obéir à ces lois, et ce qui est encore bien plus déplorable, d'y accommoder jusqu'à sa religion. Ces lois du monde se trouvent confirmées par des usages qui sont autant d'abus, autorisées par des exemples qui sont autant de scandales, fortifiées par des occasions qui sont autant de tentations, et de tentations les plus violentes. Mais parce qu'on est du monde, on se fait malheureusement un point de sagesse de vivre selon ces usages, une nécessité de se conformer à ces exemples, un capital intérêt de rechercher ces occasions ; faut-il s'étonner si la corruption qui s'ensuit de là est un mal universel ? Je sais que qui en use de la sorte n'est plus chrétien que de nom ; et je sais que la première loi du christianisme est de contredire les lois du monde, d'aller contre le torrent des coutumes du monde, d'être pour cela, s'il le faut, singulier dans le monde, afin de pouvoir dire comme David : *Singulariter sum ego donec transeam* [1]. Mais qui le fait, et où est l'âme assez heureuse pour être dans ces dispositions ? C'est vous, digne épouse de Jésus-Christ, qui, renonçant au monde, allez pour jamais vous engager dans un état de vie où ces dispositions, quoique héroïques, vous deviendront comme naturelles : dans un état où l'Evangile est la seule règle que vous aurez à observer ; où vous n'aurez qu'à suivre la coutume pour marcher dans la voie de Dieu, et pour vous sanctifier ; où il ne se présentera à vos yeux que des objets qui vous détermineront à faire le bien ; où, par l'éloignement des occasions, vous vous trouverez dans une espèce d'impuissance de faire le mal, où nul scandale ne vous troublera, où nulle fausse maxime ne vous séduira, où les exemples vous soutiendront, où les conversations vous édifieront. N'ai-je donc pas raison de conclure que par là vous vous assurez ce précieux trésor de la grâce qui vous fait chrétienne ?

Ce n'est pas tout : dans le monde, les choses même indifférentes de leur nature, par une maligne qualité que leur communique le monde, corrompent le cœur de l'homme. Car, comme

[1] Psal., CXL, 10.

a très-bien observé saint Chrysostome, on se perd dans le monde par les richesses, et on s'y perd par la pauvreté ; l'élévation y fait naître l'orgueil, et l'humiliation y jette dans le désespoir ; on y abuse de la santé, en la faisant servir à ses plaisirs, et l'infirmité y est un prétexte pour vivre dans l'impénitence ; mais rien de semblable dans la religion ; pourquoi ? parce que la religion, par une grâce qui lui est propre, fait de ces choses indifférentes autant de moyens efficaces pour arriver à sa fin. C'est dans la religion que tout contribue au salut et au bien des élus du Seigneur ; c'est là que l'on se sanctifie par les richesses en les sacrifiant à Dieu, et par la pauvreté en l'embrassant et la professant pour Dieu ; là que les exercices humiliants servent de fond aux plus sublimes vertus, et que les honneurs dont on se dépouille, rendent l'humilité plus méritoire ; là que l'on immole sa santé à l'austérité d'une règle, et que l'on se perfectionne par la maladie, en s'accoutumant et en apprenant chaque jour à mourir ; car voilà les véritables et incontestables priviléges de la vie religieuse : et de là quelle assurance pour y conserver purement et inviolablement l'esprit chrétien ! Il y a plus encore : dans les devoirs même les plus légitimes, les chrétiens du siècle trouvent des piéges et des embûches que leur dresse l'ennemi de leur salut. Combien de pères et de mères réprouvés dans le christianisme, par l'amour désordonné qu'ils ont eu pour leurs enfants ? combien de femmes chargées de crimes devant Dieu, par la complaisance sans bornes et l'attachement aveugle qu'elles ont eu pour leurs maris ? Il n'y a que vous, ô mon Dieu, qui sachiez jusqu'où s'étend cette corruption du monde. Mais c'est encore par là, mes chères sœurs, que nous devons, vous et moi, estimer la grâce de notre vocation. puisqu'en nous retirant du monde, elle nous délivre pour jamais de ces devoirs, qui, quoique justes, n'auraient pas laissé de nous partager entre Dieu et la créature. Une épouse du siècle, dit saint Paul, est occupée et le doit être du soin de plaire à son époux : devoir saint, mais, tout saint qu'il est, joint souvent au danger de déplaire à Dieu. Celle qui s'attache au Seigneur, n'a que le Seigneur à qui plaire. Ainsi elle n'est point divisée ; et toutes ses obligations se trouvant réunies dans une seule, dont Dieu est l'objet, elle marche avec une sainte confiance, parce qu'elle n'a plus même besoin de tant de discernement, ni pour modérer ses affections, ni pour régler ses actions. Ses affections, du moment qu'elles ont Dieu pour terme, ne sont plus capables d'excès, et ses actions sont plus que suffisamment réglées par l'état auquel elle se fixe : la voilà donc, et le christianisme avec elle, à couvert du monde corrompu. Allons plus avant.

On voit dans le monde, quoique corrompu, des âmes bien intentionnées, des âmes touchées de leurs devoirs, et qui voudraient de bonne foi chercher le royaume de Dieu ; mais elles sont faibles, et un des effets de leur faiblesse est de ne pouvoir soutenir la censure d'un certain monde libertin et ennemi de la piété ; elles n'osent se déclarer chrétiennes, parce qu'elles craignent de passer pour dévotes et d'avoir à essuyer la raillerie ; d'être traitées ou d'hypocrites ou de petits esprits : lâches esclaves du respect humain, qui semblent n'avoir de religion qu'autant qu'il plaît au monde qu'elles en aient. N'est-ce pas là, mes chers auditeurs, un des scandales du christianisme dont vous avez le plus à vous garantir ? car ce n'est pas assez pour le salut d'être chrétiens, il faut le paraître, il ne faut point rougir de l'être, il faut faire voir qu'on l'est, il faut pour cela mépriser le monde et ses jugements, et être persuadé que, sans cela, l'on ne doit attendre de Dieu qu'une affreuse malédiction : *Qui me erubuerit... hunc Filius Hominis erubescet* [1]. Mais qu'y a-t-il de plus rare, dans le siècle où nous vivons, que ces âmes libres et affranchies de la servitude du monde ? Dans la profession religieuse, nul pareil danger : on n'y craint ni le monde ni la censure du monde ; on y sert Dieu sans être contredit des hommes, on y est chrétien en liberté, on n'y rougit point de souffrir une injure sans se venger, on y est humble et patient sans être accusé de bassesse de cœur. La censure même du monde y est une espèce de secours pour la pratique du christianisme ; pourquoi ? parce que nous voyons que le monde, au moins équitable en ceci, ne censure les religieux que quand ils viennent à oublier ce qu'ils sont, et ne les honore que quand ils sont parfaitement ce qu'ils doivent être : autant qu'il a de malignité pour critiquer et railler ceux qui, demeurant dans le monde, y veulent être exactement et régulièrement chrétiens, autant a-t-il de mépris pour ceux qui, ayant quitté le monde, voudraient encore être mondains. Du moment que nous sommes religieux, le monde, mes chères sœurs, tout monde qu'il est, exige de nous une vie exemplaire et irréprochable ; le monde, tout perverti qu'il est, ne nous estime qu'à proportion qu'il nous croit saints, et il n'a de respect pour nous

[1] Luc., IX, 26.

qu'autant que nous lui paraissons avoir d'éloignement pour lui. Peut-on se trouver selon Dieu dans une situation plus avantageuse ?

Enfin, pour les âmes même parfaites, le christianisme est encore exposé dans le monde, et à quoi? aux louanges, aux applaudissements, à la vanité, ennemis souvent plus dangereux que toutes les persécutions du monde ; mais où se sauve-t-on de leurs attaques ? Dans la religion, où, par une protection particulière de Dieu, ils n'ont presque point d'entrée : car, comme disait saint Bernard, prouvant cette vérité par une opposition sensible et convaincante, qu'un chrétien engagé dans le monde fasse la moindre partie de ce que font communément les religieux, on l'admire et on le canonise ; au lieu que les religieux n'en reçoivent nul éloge, parce qu'on suppose qu'ils ne font que ce qu'ils doivent. Or voilà, mes frères, reprenait saint Bernard, ce que nous avons gagné en quittant le monde, de n'être pas estimés saints avant que nous le soyons, ni même quand nous le sommes. Un religieux tiède, en pratiquant ce qu'il pratique, serait, malgré sa tiédeur, regardé dans le monde comme un chrétien parfait ; et un chrétien dans le monde censé parfait, avec sa prétendue perfection, à peine serait-il supporté dans la religion. D'où vient cela ? c'est que dans la religion, bien de la régularité, bien de l'humilité, bien de la piété n'est presque compté pour rien ; au lieu que dans le monde, peu, et souvent rien, est compté pour beaucoup. Combien d'âmes pures et élevées se gâtent tous les jours dans le monde, par la complaisance secrète qu'elles ont pour elles-mêmes, et par le faux encens que le monde donne à leur vertu ? Sans parler de celles qui ne sont dévotes que par ostentation, et qui par là ne le sont pas, combien en voit-on que la dévotion sans qu'elles s'en aperçoivent, rend au moins intérieurement vaines et présomptueuses? Combien de pécheresses converties se sont laissé éblouir de l'éclat même de leur conversion, et en ont ainsi perdu le fruit ? Car il ne suffit pas, dit un grand pape, d'être en garde contre les tentations grossières du démon, si l'on n'a encore soin de se préserver du poison subtil de la louange et de l'estime des hommes : *Quia studium cœlestis desiderii a malignis spiritibus custodire non sufficit, qui hoc ab humanis laudibus non abscondit* [1]. Dans la religion, grâces au Seigneur, il n'y a point de tels risques à courir : on y est régulier sans distinction, humble sans singularité, mortifié et austère sans éclat ; la vie parfaite y est une vie commune et par conséquent à l'abri de la fausse et de la vraie louange. Quelque progrès que vous y fassiez dans les vertus chrétiennes et religieuses, on n'y pense point à vous, on n'y parle point de vous : Dieu seul et votre conscience y sont les approbateurs de votre conduite. Tout ce que vous y amassez de mérites est caché, et comme absorbé dans la masse des mérites infinis de la communauté dont vous êtes membres : circonstance, mes chères sœurs, qui seule suffirait pour me faire estimer ma condition, et pour m'en faire goûter le bonheur. Le christianisme y est en assurance ; et, par un troisième avantage, il y est prisé ce qu'il vaut, et l'âme religieuse donne tout pour le posséder. Encore un moment de réflexion pour cette dernière partie.

1 Gregorius magnus.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une des illusions du siècle les plus ordinaires, de vouloir être chrétien, et de croire le pouvoir être sans qu'il en coûte rien à la nature et à l'amour-propre ; et quoique l'Évangile nous prêche qu'il faut tout quitter et se renoncer soi-même, pour parvenir à cette grâce que j'appelle le trésor du christianisme ; quoique saint Paul proteste qu'il s'estime heureux de tout perdre pourvu qu'il gagne Jésus-Christ, *Propter quem omnia detrimentum feci... ut Christum lucrifaciam* [1] ; par un secret bien surprenant qu'a trouvé le monde, mais que les saints n'ont point connu, on se flatte de pouvoir gagner Jésus-Christ en ne perdant rien, et de pouvoir le posséder en retenant tout, je dis tout ce qu'il faut au moins être prêt à sacrifier pour acquérir un si grand bien. En un mot, on vit dans cette erreur, et l'on y vit tranquillement, que, pour être chrétien, il n'est pas nécessaire de se détruire et de s'anéantir ; qu'on le peut être à des conditions plus supportables et plus proportionnées à notre faiblesse, c'est-à-dire qu'on le peut être en goûtant les douceurs de la vie, en les recherchant et en se les procurant; qu'on le peut être en faisant éternellement sa volonté, et suivant sans contrainte et sans gêne le mouvement de ses désirs ; qu'on le peut être en travaillant à s'élever, en s'efforçant de s'enrichir, en donnant à son ambition toute l'étendue que les lois du monde lui accordent ; qu'on le peut être, enfin, sans se dépouiller pour cela de soi-même, ni en venir à ce renoncement dont on ne laisse pas, parce qu'on est chrétien, de reconnaître en spéculation la nécessité, mais dont on sait bien, parce

1 Philip., III.

qu'on est sage et prudent selon la chair, se défendre dans la pratique. Car voilà, mes chers auditeurs, le raffinement de la dévotion chimérique dont le monde se pare : on veut avoir la gloire du christianisme, mais on ne veut pas en avoir la peine ; on en veut avoir le mérite, mais on ne veut pas en porter le joug ; on veut en être quitte pour des paroles, pour des maximes, pour des sentiments, sans passer jamais jusqu'aux œuvres. Tel est l'abus dont je gémis, et qui excite tout mon zèle.

Mais n'ai-je pas en même temps de quoi me consoler, quand je considère que Dieu, pour la condamnation de cet abus, suscite actuellement dans son Eglise des âmes ferventes, des âmes remplies de son esprit, des âmes touchées de la grâce de leur vocation, qui, par un vœu particulier, se consacrant à lui et faisant divorce avec le monde, achètent le mérite et la gloire d'être parfaitement chrétiennes aux dépens de tout ce qu'il en peut coûter à des créatures mortelles? n'ai-je pas de quoi bénir Dieu, quand je les vois, non contentes de quitter leurs biens, leurs prétentions, leurs droits, se quitter elles-mêmes sans réserve, se priver de leur liberté, s'interdire les plaisirs les plus innocents, se livrer comme des victimes? et pourquoi? pour donner une preuve authentique à Dieu et aux hommes qu'elles savent estimer le christianisme et le faire valoir ce qu'il vaut; quand je les vois, dis-je, pénétrées d'une sainte joie, et que je les entends protester aussi bien que l'apôtre des gentils, *Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam;* Oui, tout cela nous a semblé une heureuse perte, et nous avons regardé comme de la boue tout ce que le monde nous pouvait promettre, en comparaison du bonheur dont nous jouissons par la profession religieuse, d'être tout à Jésus-Christ comme il est tout à nous ; quand j'en ai devant les yeux un exemple aussi éclatant que celui de cette illustre vierge, n'ai-je pas, encore une fois, de quoi rendre à Dieu d'immortelles actions de grâces, d'avoir confondu par là l'infidélité et l'aveuglement des mondains? Reprenons, s'il vous plaît, et suivez moi.

On se fait honneur dans le monde de pratiquer le christianisme, et l'on croit en effet l'y pratiquer. J'en conviens, si vous le voulez ; mais avouons aussi que le christianisme est aujourd'hui pratiqué dans le monde d'une manière dont on devrait rougir, et dont on rougirait, pour peu qu'on eût de bonne foi, bien loin de s'en faire honneur. Jamais, dans le monde prétendu chrétien, tant de zèle pour la voie étroite, jamais tant de démonstrations de réforme, jamais, en apparence, tant d'ardeur pour la sévérité de la morale et pour la pureté de l'ancienne discipline ; mais au milieu de tout cela, jamais tant d'amour-propre, jamais tant de recherches de soi-même, jamais, à proportion des conditions, tant de mollesse, ou du moins tant d'attention à être abondamment pourvu de tout et à ne manquer de rien. Or, avec cela, il est aisé d'être chrétien ; avec cela, l'on ne sent point la pesanteur de ce fardeau du christianisme, et de ce poids du baptême dont parlait Tertullien ; avec cela on n'en est ni fatigué ni surchargé. Mais où est-ce qu'il se fait sentir? Disons-le hardiment, et parce qu'il est vrai, et parce qu'il est utile de le dire : où il se fait sentir, ce poids, c'est dans les communautés religieuses, où les exercices d'une vie réglée, où les jeûnes, où les veilles, où le silence, où la pauvreté, où l'assiduité aux offices divins, sont une pénitence sans interruption, qu'il faut avoir éprouvée pour en bien juger. Car c'est là que, par choix et par état, l'on porte ce qu'il y a de plus pesant dans le christianisme ; et c'est là que l'âme chrétienne dit à Dieu, avec la même confiance que David : *Propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras*[1] : Pour vous, Seigneur, et pour le respect de votre loi, je marche dans des voies dures et pénibles. Le monde a lui-même des voies dures et pénibles ; mais on y marche, parce qu'on est dominé par ses passions, parce qu'on est esclave de son ambition, parce qu'on est livré au démon de l'avarice, et c'est ainsi que l'on porte le poids du monde ; au lieu qu'on suit les voies dures et pénibles de la religion, parce qu'on veut s'attacher exactement aux paroles de Jésus-Christ et à ses conseils, *Propter verba labiorum tuorum*; et c'est ce que nous pouvons appeler la perfection ou le comble du poids du baptême : *Pondus baptismi*[2]. Aussi est-ce par là, mes chers auditeurs, qu'on achète le trésor du royaume de Dieu. Mais écoutez ce que j'ajoute.

Dans le monde on professe le christianisme, mais en même temps on fait dans le monde sa volonté ; et, par un abus que le monde remarque bien lui-même, et dont il est quelquefois peu édifié, ceux qui dans le monde se piquent le plus d'être chrétiens et de le paraître, j'entends certains dévots, sont souvent ceux en qui la propre volonté règne davantage, ceux qui y sont plus attachés et qui s'en départent le moins. Or, pourvu que l'on fasse sa volonté, rien ne

[1] Psal., XVI, 4. — [2] Tertull.

coûte ; et il n'y a ni excès de ferveur, ni pratique de pénitence, ni régularité de vie qu'on ne soutienne avec plaisir, tandis qu'on le veut, et qu'on se pique de le vouloir. Car cette volonté, du moment qu'elle est libre et qu'elle prédomine, tient lieu de tout, et adoucit la plus rigoureuse austérité. De là combien d'illusions dans la plupart des vertus du monde ! Il n'en est pas de même de la religion : on y jeûne, on y fait la volonté d'autrui, et jamais la sienne. Or, voilà le grand sacrifice dont l'homme avec raison se glorifierait, s'il pouvait jamais avoir droit de se glorifier devant Dieu : cette obéissance à laquelle il se voue, cette dépendance d'une volonté étrangère à laquelle il se rend sujet, cette loi qu'il s'impose de ne pouvoir plus disposer de soi-même, de n'être plus le maître de ses actions, de vivre dans un âge parfait comme un pupille qui ne doit jamais être émancipé, et qui, par un effet merveilleux de la vocation qu'il a embrassée, n'est libre que pour ne l'être plus, n'a de volonté que pour n'en avoir plus, n'use de sa raison et de ses lumières que pour n'en user plus. Voilà ce qui fait l'essentiel mérite de l'homme, et où il faut qu'il en vienne, afin qu'on puisse dire de lui : *Vendit universa quæ habet.* Car tout le reste sans cela est peu, et cela seul, sans tout le reste, est d'un prix infini. Or, il n'y a que l'âme religieuse qui soit chrétienne à cette condition. Finissons, et voici ce qui doit achever de confondre le monde, en consolant ceux qui ont le courage et le zèle de le quitter.

Qu'en coûte-t-il à la plupart des chrétiens au siècle, pour mériter l'honneur qu'ils ont d'être, en qualité de chrétiens, incorporés à Jésus-Christ ? Oseraient ils dire qu'ils fassent pour cela aucun effort dont le christianisme leur soit proprement et purement redevable? Je parle de ceux dont le monde même vante si hautement la vertu et la probité ; de ceux qui, dans l'opinion du monde, passent communément pour gens d'honneur, de ceux qui lui paraissent irréprochables ; que leur en coûte-t-il pour être chrétiens? Ils renoncent à toute injustice : les païens, disait le Sauveur, n'en font-ils pas autant ? Ils s'abstiennent des plaisirs impurs : les sages de la gentilité ne s'en sont-ils pas abstenus ? Ils ont de la modération dans leurs passions, de la règle dans leurs actions, de l'équité dans leurs jugements, de la sincérité dans leurs paroles : la raison, indépendamment du christianisme, ne leur enseigne-t-elle pas tout cela ? C'est dans la profession religieuse que, pour se rendre digne de Jésus-Christ, on enchérit sur les vertus païennes ; et comment ? en se dégradant, pour ainsi dire, soi-même, et se réduisant, selon la doctrine de l'Apôtre, à l'état des enfants. Car voilà ce que les païens n'ont jamais fait, et n'ont jamais eu la pensée de faire. Ils jetaient dans la mer l'or et l'argent ; mais ils demeuraient pleins d'eux-mêmes, dit saint Jérôme, et ils n'estimaient pas assez cette sagesse mondaine, dont ils se déclaraient les sectateurs, pour l'acheter au prix d'une vie obscure et humiliée. Voilà ce que ne font point encore les chrétiens engagés dans le monde. Ils seront réguliers, ils seront pieux, ils seront mortifiés, ils donneront tout, mais en se réservant toujours leur volonté propre, et n'allant jamais jusqu'à cette pleine abnégation, qui est le parfait christianisme, et le point capital du sacrifice de l'âme religieuse : *Vendit universa quæ habet, et emit.*

C'est ici, mes chers auditeurs, si le temps me le permettait, que je vous ferais remarquer en passant l'erreur et la mauvaise foi de l'hérésiarque Luther, qui, pour colorer son libertinage et justifier son apostasie, affecta d'exalter les vœux du baptême, dans le dessein de décrier les vœux de la religion comme si les vœux de la religion n'ajoutaient rien à la sainteté du baptême, et qu'en effet un simple chrétien donnât autant à Dieu qu'un religieux. Erreur que toute la théologie condamne comme également opposée à la raison et à la foi. Car ces saintes filles que vous voyez, en se dévouant à Jésus-Christ, lui ont fait, par leur profession, des sacrifices que nul de vous ne lui a faits en vertu de son baptême. Elles pouvaient être riches et bien pourvues, et elles se sont rendues pauvres ; elles pouvaient être libres, et elles ont choisi de se captiver sous le joug d'une obéissance éternelle ; elles pouvaient goûter les plaisirs légitimes et permis, et elles ont embrassé la croix. Il leur en a donc coûté bien plus qu'à vous pour être ce qu'elles sont, puisque, tout chrétiens que vous êtes, vous n'avez jamais prétendu faire ce qu'elles font. Vous êtes puissants dans le monde, disait saint Paul aux Corinthiens déjà convertis à la foi, mais qui pour cela n'avaient pas renoncé aux avantages des conditions où Dieu les avait fait naître ; vous êtes puissants dans le monde, et nous qui avons tout quitté pour Jésus-Christ, nous sommes faibles, sans crédit et sans autorité : *Nos infirmi, vos autem fortes* [1]. On vous honore, et on nous compte pour rien : *Vos nobiles, nos autem ignobiles* [2]. Vous êtes considérés et respectés, pendant que

[1] I Cor., IV,

l'on nous regarde comme le rebut des hommes : *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus* [1]. Or, c'est ce que les vrais religieux pourraient bien s'appliquer. en se comparant avec les chrétiens de ce siècle. Mais du reste, à l'exemple de saint Paul, je vous dis tout ceci, mes chers auditeurs, non pas pour vous faire d'inutiles reproches, *Non ut confundam vos* [2]; mais pour vous avertir, comme mes chers frères, d'un de vos plus essentiels devoirs : *Sed ut filios meos charissimos moneo* [3]; c'est-à-dire, pour vous faire connaître le mérite de la vocation chrétienne, pour vous apprendre ce qu'elle vaut, combien vous la devez priser, et à quoi il faut que vous soyez déterminés lorsqu'il s'agit de marquer à Dieu jusques à quel point vous savez estimer ce trésor. Car enfin, ces épouses de Jésus-Christ, dont la ferveur vous édifie, ne servent pas un autre Dieu que vous, ne croient pas un autre Evangile que vous, n'attendent pas une autre gloire que vous. Si elles l'achètent plus cher que vous, c'est ce qui doit vous faire trembler, puisqu'il est certain que, quoi qu'elles donnent pour l'avoir, elles ne donnent rien de trop, et que le royaume du ciel, prisé dans sa juste valeur, vaut encore bien au-delà. Que devez-vous donc conclure de leur exemple, si non que jusqu'à présent vous n'avez pas connu le don de Dieu? Ah ! Seigneur, devez-vous dire, je me flattais d'être chrétien, et je ne l'étais pas; mais aujourd'hui j'apprends à le devenir. Si vous êtes, mon cher auditeur, dans ces dispositions, c'est, pour vous, avoir trouvé le trésor de l'Evangile, et c'est le fruit que vous devez remporter de cette cérémonie. Vous, vierge fidèle, achevez ce que vous avez commencé. Présentez-vous avec confiance à l'autel où votre Dieu vous attend. Prononcez sans peine ces vœux qui vous engageront éternellement et irrévocablement à lui. Quoi que vous lui donniez, il vous le rendra au centuple et en cette vie et en l'autre, où nous conduise, etc.

[1] I Cor., IV, 13. — [2] Ibid., 14. — [3] Ibid.

DEUXIÈME SERMON SUR L'ÉTAT RELIGIEUX.

LE CHOIX QUE DIEU FAIT DE L'AME RELIGIEUSE, ET QUE L'AME RELIGIEUSE FAIT DE DIEU.

ANALYSE.

SUJET. *Souvenez-vous-en, Israël, et ne l'oubliez jamais : vous choisissez aujourd'hui le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu ; et le Seigneur vous choisit aujourd'hui, afin que vous soyez son peuple particulier.*

Ces paroles expriment parfaitement ce qui se passe entre Dieu et l'âme religieuse, lorsqu'elle se consacre à la religion.

DIVISION. Le choix que l'âme religieuse fait de Dieu, afin qu'il soit particulièrement son Dieu : première partie. Le choix que Dieu fait de l'âme religieuse, afin qu'elle soit particulièrement sa créature : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Le choix que l'âme religieuse fait de Dieu, afin qu'il soit particulièrement son Dieu. 1° Choix glorieux à Dieu ; 2° choix heureux pour l'âme religieuse ; 3° choix qui lui rend Dieu souverainement nécessaire ; 4° choix après lequel aussi Dieu lui suffit ; 5° choix enfin par où Dieu devient spécialement et plus proprement son Dieu.

1° Choix glorieux à Dieu : car c'est reconnaître authentiquement l'excellence de l'être de Dieu et sa souveraineté, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui mérite que nous quittions tout pour le posséder. Hommage qui lui est dû, et qu'il ne reçoit dans toute son étendue, que de l'âme religieuse.

2° Choix heureux pour l'âme religieuse. Ce choix est pour elle une assurance aussi grande qu'on peut l'avoir en cette vie, qu'elle aime Dieu de cet amour parfait dont la grâce est inséparable.

3° Choix qui rend Dieu souverainement nécessaire à l'âme religieuse. Si par son infidélité elle venait à ne pas trouver Dieu dans la religion, ne pouvant d'ailleurs y trouver les consolations du monde, quelle serait sa ressource ? du reste, heureuse nécessité qui l'oblige à s'attacher à Dieu.

4° Choix après lequel aussi Dieu suffit à l'âme religieuse. Les mondains, comblés des biens du monde, ne sont pas encore contents; l'âme religieuse, avec Dieu seul, jouit d'une paix parfaite, et nous sert de preuve sensible pour connaître comment Dieu seul fera dans le ciel toute notre béatitude.

5° Choix par où Dieu devient spécialement et plus proprement le Dieu de l'âme religieuse. Dieu lui tient lieu de tout; il est donc particulièrement son Dieu. De plus, il est le Dieu de tout l'univers par la nécessité de son être ; mais il est plus proprement le Dieu de l'âme religieuse par le choix libre et volontaire qu'elle a fait de lui.

DEUXIÈME PARTIE. Le choix que Dieu fait de l'âme religieuse, afin qu'elle soit particulièrement sa créature. Elle ne pouvait choisir Dieu, si Dieu auparavant ne l'avait choisie et recherchée ; mais pourquoi Dieu l'a-t-il choisie ? 1° afin qu'elle soit sainte; 2° afin qu'elle soit irrépréhensible ; 3° afin qu'elle serve de modèle aux chrétiens du siècle ; et c'est ainsi qu'elle appartient spécialement à Dieu, et qu'elle en est particulièrement la créature.

1° Afin qu'elle soit sainte : car Dieu l'a choisie afin qu'elle soit plus dévouée à son service. Or, Dieu étant saint, et le Saint des saints, dit saint Chrysostome, il veut et il doit être servi par des saints. Et n'est-ce pas de quoi sont remplies tant de communautés religieuses ?

2° Afin qu'elle soit irrépréhensible : dans l'état religieux une sainteté ordinaire ne suffit pas ; il faut une sainteté irréprochable, une sainteté à l'épreuve de toute censure, une sainteté où le monde, ce monde critique et si attentif à observer les per-

sonnes religieuses, ne puisse découvrir aucune tache. Il faut, pour l'honneur de Dieu, que les religieux puissent dire aux mondains ce que saint Paul disait aux païens : *Capite nos*; Examinez-nous, et voyez s'il y a rien dans toute notre conduite que vous ayez droit de reprendre.

3° Afin qu'elle serve de modèle aux chrétiens du siècle : car qu'est-ce qu'un vrai religieux, sinon un chrétien parfait, et une image vivante de la perfection évangélique ?

Les personnes religieuses sont donc le peuple de Dieu particulier, et d'un façon plus propre ses créatures, puisque rien ne leur manque pour être totalement, uniquement et irrévocablement à Dieu.

Memento, Israel, et ne obliviscaris... Dominum elegisti hodie, ut sit tibi Deus... et Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris.

Souvenez-vous-en, Israel, et ne l'oubliez jamais : vous choisissez aujourd'hui le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu; et le Seigneur vous choisit aujourd'hui, afin que vous soyez son peuple particulier. (*Deutéronome*, chap. chap. IX, 7 ; XXVI, 17, 18.)

C'est ainsi que Dieu parla aux israélites, lorsque, après les avoir tirés de la servitude et les avoir longtemps éprouvés dans le désert, il les fit entrer dans la terre promise qu'ils avaient si ardemment désirée, et qui devait être pour eux une terre de bénédiction. Mais toutes ces choses, dit saint Paul, n'étaient encore que des figures ; et ce qui arrivait alors aux israélites, selon le dessein de Dieu même, se rapportait essentiellement à nous : *Hæc autem in figura facta sunt nostri* [1]. En effet, c'est dans les parfaits chrétiens que ces figures de l'ancienne loi trouvent leur accomplissement ; et, sans sortir du lieu où nous sommes, c'est dans cette cérémonie religieuse que l'on voit clairement et sensiblement la vérité de ce que le Saint-Esprit a prétendu nous faire entendre par ces divines paroles que j'ai prises pour mon texte, et qui renferment tout le sujet de ce discours. Car, dites-moi, une âme dans les dispositions où nous paraît cette généreuse fille qui sert ici de spectacle aux anges et aux hommes, une âme que Dieu, par la vertu toute-puissante de sa grâce, tire aujourd'hui de l'esclavage du monde, une âme prédestinée, dont l'heureux sort, après de saintes épreuves, est d'entrer dans la religion qu'elle regarde comme la terre des élus, et vers laquelle elle porte ses vœux les plus ardents ; une vierge qui, à la face des autels, par une profession solennelle, choisit le Seigneur pour son Dieu, et que le Seigneur choisit réciproquement pour l'associer au nombre de ses épouses, c'est-à-dire au nombre de ces vierges qui lui sont uniquement dévouées, et qui composent dans le christianisme ce peuple particulier dont il se glorifie d'être servi, n'est-ce pas à la lettre tout le mystère qu'exprime ce passage : *Dominum elegisti hodie, ut sit tibi Deus ; et Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris ?* C'est donc à vous, digne épouse de Jésus-Christ, que j'adresse ces paroles : écoutez-les avec respect, et n'en perdez jamais le souvenir : *Memento, et ne obliviscaris.* En vous consacrant à la vie religieuse, vous allez choisir le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu : *Dominum elegisti hodie, ut sit tibi Deus* ; et par une insigne faveur votre Dieu va vous choisir, afin que vous soyez particulièrement sa créature : *Et Dominus hodie elegit te, ut sis ei populus peculiaris.* Méditez bien ces vérités importantes, et qu'elles demeurent pour jamais profondément gravées dans votre cœur. Voilà ce que je vous propose, et ce que vous devez envisager comme le fonds de toutes vos obligations : le choix que vous faites de Dieu, et le choix que Dieu fait de vous. Le choix que vous faites de Dieu, source des mérites infinis que vous amasserez en le servant, et qui seront les fruits du sacrifice que vous allez lui offrir, c'est la première partie ; le choix que Dieu fait de vous, source des grâces abondantes qu'il vous prépare, et qu'il commence dès ce jour à répandre sur votre personne, c'est la seconde partie. Le choix que vous faites de Dieu, afin qu'il soit particulièrement votre Dieu : fondement solide du droit propre que vous aurez de vous confier en lui et de tout attendre de lui. Et le choix que Dieu fait de vous, afin que vous soyez spécialement sa créature : souverain motif de l'inviolable attachement que vous devez avoir pour lui. Que ne dois-je point me promettre de ces deux considérations, parlant ici à des âmes religieuses pleines de l'esprit de leur vocation, et continuellement occupées du soin de le conserver, de le renouveler, de l'augmenter ? Quel exemple pour les chrétiens du siècle qui m'écoutent ! car pour votre édification, mes chers auditeurs, il n'y aura rien dans ce discours que vous ne puissiez et que vous ne deviez vous appliquer selon ce que vous êtes, et ce que Dieu demande de vous, dans la vie séculière et néanmoins chrétienne à laquelle il vous a appelés. Tout ce que je dirai vous instruira, ou, si vous n'en profitez pas, vous confondra. Mais indépendamment du fruit que les chrétiens du siècle en tireront, voici encore une fois, fidèle épouse du Sauveur, les deux avantages dont la profession religieuse va vous mettre en possession, et dont le devoir de mon ministère m'oblige à vous féliciter. En vertu de l'action que vous allez faire, le Dieu

[1] I Cor., X, 6.

de l'univers, parce que vous le choisissez, va devenir singulièrement votre Dieu; et vous, parce qu'il vous choisit lui-même, vous allez devenir singulièrement sa créature. C'est-à-dire, il va être votre Dieu avec toute la distinction qu'il le peut être dans l'ordre de la grâce; et vous, avec la même distinction, vous serez sa créature d'une manière qui, dans l'ordre de la grâce, va dès maintenant vous combler de gloire. Avant que d'en venir à la preuve, ayons recours à la Mère de Dieu, et saluons-la en lui disant : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Choisir le Seigneur, et par ce choix en faire son Dieu, c'est un des secrets de la prédestination divine, qu'il n'appartenait qu'à Dieu même de nous révéler; et dire qu'en quittant le monde pour embrasser l'état religieux, nous avons trouvé ce secret, c'est une vérité, mes chères sœurs, aussi consolante pour nous qu'elle est propre à nous soutenir dans la pratique de nos devoirs. Mais cette vérité, quoique constante, a besoin d'éclaircissement. Car enfin, demandent les interprètes, expliquant ce passage du Deutéronome, *Dominum elegisti, ut sit tibi Deus*; Dieu ne serait-il pas notre Dieu, si nous ne le choisissions de la sorte; et dépend-il de nous qu'il soit notre Dieu ou qu'il ne le soit pas, qu'il le soit plus ou qu'il le soit moins, qu'il le soit par un titre ou par un autre; et en conséquence du choix que nous avons fait de lui, sommes-nous en droit de prétendre qu'en effet il soit plus notre Dieu qu'il ne l'est du reste des hommes? C'est à ces importantes questions que je répondrai, et c'est de ces questions mêmes que je tirerai les preuves les plus convaincantes et les plus touchantes de la première proposition que j'ai avancée. Mais auparavant concevons-la bien, et formons-nous-en une idée juste, et qui puisse désormais être la règle de toute la conduite de notre vie.

Oui, mes chères sœurs, je le répète, quand nous nous séparons du monde pour nous consacrer à Dieu par le vœu solennel de la religion, nous accomplissons en vérité et en esprit ce que les israélites charnels n'accomplirent qu'en figure, lorsqu'il entrèrent dans la terre promise. Non-seulement nous choisissons le Seigneur, mais nous le choisissons dans cette vue, qu'il soit particulièrement notre Dieu. Or, je veux vous montrer d'abord combien d'une part ce choix lui est honorable, et de l'autre combien il nous est avantageux. Rapport à Dieu et à nous-mêmes, par où nous devons mesurer l'excellence et la perfection de ce choix. Il y a plus : car, ce choix présupposé, je veux vous faire remarquer, et même vous faire sentir, combien Dieu nous est nécessaire dans la séparation du monde où la religion nous engage. Mais aussi veux-je au même temps vous obliger à reconnaître que, quelque séparés du monde que nous soyons, ce choix présupposé, Dieu nous suffit. Appliquez-vous à ma pensée, dont voici le précis réduit à cinq chefs : choix glorieux à Dieu, choix heureux pour nous, choix qui nous rend Dieu nécessaire, choix qui fait que Dieu nous suffit, et choix enfin d'où il s'ensuit que Dieu est tout autrement notre Dieu qu'il ne l'est des chrétiens du siècle. Plaise au ciel que je puisse bien imprimer dans vos esprits et dans vos cœurs des vérités si édifiantes!

Première vérité : choix glorieux à Dieu. La démonstration en est sensible, et vous en devez être touchées. C'est qu'en vertu de ce choix nous rendons à Dieu un authentique témoignage qu'il est Dieu, et parfaitement notre Dieu, et, à l'exclusion de tout autre, notre seul et unique Dieu, puisqu'il mérite que nous quittions tout pour lui, et que pour lui nous renonçions à nous-mêmes : car il n'y a que Dieu qui mérite cet abandonnement total, et pour qui il nous soit permis de renoncer à nous-mêmes jusqu'à nous sacrifier nous-mêmes, comme il n'y a que l'âme religieuse qui rende à Dieu cet honneur, au moins dans toute l'étendue que cet honneur peut lui être rendu sur la terre. Et c'est ici, mes chères sœurs, que je commence à découvrir le privilége inestimable de notre vocation. Non, disait saint Basile à ses disciples, il n'y a que Dieu seul à qui ce sacrifice volontaire de la profession religieuse puisse être dû, et pour qui il puisse être louable. Quitter tout pour tout autre que pour Dieu, ce serait un excès de folie; mais pour Dieu, c'est une éminente sagesse. Renoncer à soi-même pour la créature, ce serait une idolâtrie secrète et une impiété, mais pour Dieu, c'est un acte héroïque de religion. En cela, dis-je, consiste la grandeur de Dieu, et par un admirable enchaînement des intérêts de Dieu avec les nôtres, en cela la grandeur de Dieu, quoique absolue et indépendante de nous, semble ne pouvoir être séparée de nos intérêts. Car vous seul, ô mon Dieu, vous seul êtes digne que nous quittions tout pour vous, parce que dans vous seul nous trouvons tout ce que nous quittons, et infiniment au delà de tout ce que nous quittons; vous seul avez droit d'exiger que pour vous nous renoncions à nous-mêmes, parce que vous seul pouvez nous dédommager de ce renoncement, et qu'étant Dieu,

vous avez seul de quoi pouvoir être la récompense de notre sacrifice.

Mettons nos intérêts à part : ce n'est point encore de quoi il s'agit. J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez nul besoin de mes biens : *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges* [1]. Ainsi parlait David. Et moi, peut et doit ajouter l'âme religieuse, j'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, parce que, non content de mes biens, dont vous n'avez ni ne pouvez avoir besoin, vous avez attendu de moi un hommage plus digne de vous, qui est le sacrifice de moi-même, et c'est celui que je vais vous présenter. Où sont les chrétiens du siècle qui choisissent Dieu à ce prix, et à qui, pour le posséder, il en coûte ce dépouillement de toutes choses, et ce sacrifice d'eux-mêmes complet et entier? L'âme chrétienne, je l'avoue, est obligée, comme chrétienne, de renoncer à tout, au moins d'esprit et de cœur, puisque sans cela elle ne peut être à Jésus-Christ : *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus* [2]; et, par la raison seule qu'elle est chrétienne, elle doit renoncer à elle-même, puisqu'elle est incapable sans cela de suivre Jésus-Christ, qui nous a dit à tous, sans exception : *Si quis vult post me venire abneget semetipsum* [3]. Mais où sont ceux qui, dans le monde, observent à la lettre ces deux préceptes; et entre ceux qui s'efforcent de les observer où est celui qui les observe sans restriction? Prenez et considérez le chrétien du siècle le plus zélé, et dans sa condition le plus parfait; quelque parfait que vous le supposiez, en se donnant à Dieu, que ne se réserve-t-il pas? quelque détaché du monde que nous le concevions, à combien de choses est-il néanmoins vrai qu'il ne renonce pas réellement, et qu'il n'a pas même intention de renoncer? Maître de ses biens et de sa liberté, que quitte-t-il et de quoi se dépouille-t-il? Il n'y a que l'âme religieuse qui, par un retour et un généreux effort de sa reconnaissance, puisse dire à Dieu sans présomption : Qu'ai-je pu vous donner, Seigneur, que je ne vous aie pas donné? Qu'ai-je pu quitter pour vous que je n'aie pas quitté? Qu'ai-je pu faire pour m'offrir à vous comme une hostie vivante, que je n'aie pas fait? Je dis, par un effort de sa reconnaissance; car, si elle parle de la sorte, ce n'est point pour exalter le mérite de son sacrifice, mais pour honorer au contraire le don de Dieu : ce n'est point pour se glorifier ni pour se prévaloir de son état, mais pour reconnaître devant Dieu que ce qu'elle quitte n'est qu'un léger tribut de ce qu'elle lui doit : ce n'est point par un esprit d'ostentation, mais par une vive expression de son respect infini pour ce souverain Etre. Et voilà, mes chères sœurs, comment le choix que nous faisons de Dieu lui est si glorieux.

Mais il est encore plus heureux pour nous : seconde vérité dont vous allez convenir. Car, fondé sur ce choix, et tandis que ce choix subsiste, nous sommes sûrs, autant qu'on le peut être en cette vie, que nous aimons Dieu, et que nous l'aimons de cet amour parfait qui est inséparable de sa grâce, de cet amour souverain qui nous justifie aux yeux de Dieu, et qui seul, fussions-nous d'ailleurs chargés de crimes, a la vertu de nous réconcilier avec Dieu; de cet amour de préférence en quoi consiste la plénitude de la loi, et à quoi le salut de l'homme est immanquablement attaché : amour de préférence, dont nous avons le gage le plus certain. Permettez-moi de vous développer ce point; vous y trouverez un fonds inépuisable de consolation. Hors de l'état religieux, il est aisé de dire à Dieu qu'on l'aime par-dessus toutes choses, et qu'on l'aime plus que soi-même; mais autant qu'il est aisé de le dire et de le penser, autant est-il rare et difficile de le pratiquer; autant que ce langage est ordinaire dans le christianisme, autant est-il douteux dans un chrétien qui n'a pas renoncé au monde, et qui jouit tranquillement et à son aise des biens de la vie. En un mot, dit saint Chrysostome, on peut facilement se tromper en se flattant qu'on aime Dieu, et que pour Dieu, s'il le fallait, on serait prêt à tout quitter, pendant qu'on ne quitte rien et qu'on ne se dessaisit de rien. Au moment que nous prenons le parti de la religion, nous tenons le même langage ; mais nous le tenons à bien meilleur titre. Pour montrer que nous aimons Dieu préférablement à tout, nous le préférons actuellement à tout, non pas en idée ni en spéculation, mais en pratique et par l'engagement le plus réel. Nous ne voulons pas que Dieu nous en croie sur notre parole : en quittant tout pour lui, nous lui en donnons une preuve qui ne peut être équivoque ni sujette à l'illusion. Convaincus, par une fatale expérience, que nous ne devons pas nous en fier à nos propres sentiments pour nous assurer de nous-mêmes, nous nous vouons à Dieu jusqu'à nous ôter la disposition de nous-mêmes, et jusqu'à renoncer pour Dieu à tous les droits que nous avons sur nous-mêmes. Mais aussi pouvons-nous après cela, sans craindre de mentir au Saint-Esprit, protester à Dieu que nous l'aimons,

[1] Psal. xv, 2 — [2] Luc., xiv, 33. — [3] Ibid., ix, 23.

et lui répondre de nous-mêmes sur l'article le plus essentiel de la loi. Donnons encore plus de jour à cette pensée. Dans cette vie, personne, dit l'Ecriture, ne sait s'il est digne d'amour ou de haine : *Nescit homo utrum amore an odio dignus sit* [1]; et par conséquent personne dans cette vie ne sait s'il aime Dieu, ou s'il ne l'aime pas : car, si j'étais certain que j'aime Dieu, je serais certain que Dieu m'aime et qu'il me trouve digne de son amour. Il est vrai que personne ne le sait infailliblement; mais si quelqu'un le peut savoir, et si quelqu'un le sait de cette science qui, sans être infaillible, ne laisse pas de rendre l'espérance des justes ferme et tranquille, je soutiens que c'est l'âme religieuse ; pourquoi ? Parce qu'elle sait qu'il n'y a rien au monde qu'elle n'ait abandonné pour Dieu; parce que, sans vouloir se comparer avec l'Apôtre de Jésus-Christ, elle sait qu'elle a l'avantage de pouvoir dire comme lui : *Quis nos separabit a charitate Christi* [2]? Qui désormais me séparera de l'amour de mon Dieu? sont-ce les biens de la terre que j'ai quittés? sont-ce les plaisirs des sens que je me suis retranchés? sont-ce les honneurs du siècle que j'ai méprisés? Non, peut-elle conclure : car malgré l'affligeante incertitude où Dieu veut que je sois touchant son amour et sa haine, après le choix que j'ai fait de lui, en sacrifiant tout et en me sacrifiant moi-même pour lui, j'ai l'assurance la plus raisonnable et la plus solide que son amour est en moi, et que jamais rien ne m'en détachera. Ce choix lui est donc une espèce d'évidence de l'amour qu'elle a pour Dieu : or qu'y a-t-il pour elle de plus heureux que d'être ainsi assurée de cet amour, que de pouvoir se rendre ainsi le témoignage de cet amour, que de posséder ainsi cet amour comme le titre le plus légitime de sa prédestination? Avançons.

J'ai dit que le choix que nous faisons de Dieu dans la vocation religieuse et dans l'éloignement du monde où nous vivons, nous rend Dieu souverainement nécessaire : troisième vérité, mes chères sœurs, à laquelle il est impossible que vous ne vous intéressiez pas, et qui suit du principe que j'ai établi. Car ayant tout quitté pour Dieu, si Dieu venait à nous manquer, où en serions-nous? Si par notre infidélité, frustrés de notre attente, nous venions à ne pas trouver Dieu dans la religion, ne pouvant d'ailleurs y trouver les consolations du monde, que nous resterait-il? où serait notre ressource? De cette vérité, le mondain, plein de ses erreurs, voudrait inférer qu'au moins en cela notre condition est à plaindre. Mais c'est en cela même, reprend saint Bernard, qu'elle nous paraît préférable à toute autre condition, et voici l'excellente raison qu'il en apporte : Car il est vrai, mes chers frères, disait-il à ses religieux, séparés, comme nous le sommes, de tout ce qu'il y a d'agréable dans le monde, Dieu nous est nécessaire dans la religion ; mais c'est justement de quoi nous bénissons Dieu, qui par là nous a mis dans une sainte et absolue nécessité de nous attacher à lui et ne vivre que pour lui. Il est vrai, Dieu, dans la religion, nous est infiniment plus nécessaire qu'aux chrétiens du siècle; mais c'est en quoi nous nous sentons plus redevables qu'eux à Dieu : car malheur à nous si Dieu ne nous était plus nécessaire, ou s'il nous l'était moins ! malheur à nous si, hors de lui, nous pouvions trouver du repos et de la douceur dans la vie! malheur si, venant à oublier Dieu et à le méconnaître, nous pouvions nous passer de lui ! Les mondains, dissipés par les fausses joies et les vains amusements du siècle, peut-être peuvent-ils quelquefois, quoique faussement, se flatter d'être parvenus à cette prétendue et imaginaire indépendance de Dieu; mais c'est ce qui fait la réprobation de leur état. La béatitude du nôtre est de ne pouvoir être heureux qu'en Dieu, de ne le pouvoir être qu'avec Dieu, de ne l'être qu'à proportion que nous nous unissons à Dieu ; sans Dieu nous serions malheureux. Vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur, et la loi que vous en avez faite n'est pas tant un arrêt de votre justice, qu'une disposition favorable de votre miséricorde : *Jussisti, Domine, et sic est* [1]. Sans vous, nous serions malheureux; mais nous le serions encore bien plus, si nous voulions sans vous ne l'être pas, puisque le comble de notre misère serait de chercher hors de vous la véritable félicité. Quoiqu'il en soit, mes frères, poursuivait saint Bernard, en qualité de religieux, nous mettons au nombre des grâces et des plus précieuses grâces de notre état, le besoin même que nous avons de Dieu; car, selon la parole sainte, plus nous avons besoin de Dieu, plus Dieu se tient obligé à répandre ses dons sur nous ; plus nous avons besoin de Dieu, plus il veut que nous ayons droit de recourir à lui, de compter sur lui et de tout attendre de lui. Sans lui nous ne trouverions dans la religion qu'un vide affreux de toutes les consolations humaines ; mais étant, comme il est, un Dieu fidèle, il sait abondamment remplir ce vide par d'autres conso-

[1] Eccles., IX, 1. — [2] Rom., VIII, 35.

[1] August.

lations toutes spirituelles dont il est lui-même la source. Autant que par la privation de tout le reste il nous devient nécessaire, autant se fait-il un honneur et prend-il soin de ne nous manquer jamais, tandis que soutenons par une sainte persévérance le choix que nous avons fait de lui. Aussi ai-je ajouté, mes chères sœurs, que, quelque séparés du monde que nous soyons, ce choix présupposé, Dieu nous suffit : et c'est la quatrième vérité, encore plus capable de nous faire goûter le bonheur de notre profession. Ecoutez-moi ; je n'en dis qu'un mot, mais qui, joint à vos réflexions, pourra vous tenir lieu d'un discours entier.

Les chrétiens du siècle, même les plus réglés dans leurs désirs, ont, malgré eux, mille besoins qui, par l'engagement inévitable de leur condition, les assujettissent au monde, et les mettent par là dans une impuissance morale de parvenir jamais, sur la terre, à être contents. De combien de choses, et de choses hors de leur pouvoir, leur repos ne dépend-il pas ; et s'il en manque une seule, quand ils auraient tous les autres, combien de chagrins et de troubles ce seul défaut ne leur fait-il pas essuyer ? Quel malheur, disait un païen, de dépendre de la sorte pour être heureux ! Dans la religion, si nous avons besoin de Dieu, au moins avons-nous l'avantage de n'avoir besoin que de Dieu ; car avec Dieu, nous nous passons sans peine de tout : avec Dieu, nous n'envions point au monde ses prospérités ; avec Dieu, quoique pauvres, nous sommes riches, et bien plus riches que si nous possédions tout, parce que nous ne désirons rien : *Tanquam nihil habentes, et omnia possidentes* [1]. Quand on nous dit que Dieu seul fera notre béatitude dans le ciel, et que, tout insatiables que nous sommes, au moment que sa gloire paraîtra, nous en serons rassasiés, selon la parole du Prophète royal ; quoique ce soit un point de foi, nous avons de la peine à le comprendre, et nous voudrions qu'on nous en donnât une preuve sensible. La voici, mes chers auditeurs : car la preuve sensible de cet adorable attribut de Dieu, qui fait que, dans le séjour de la gloire, Dieu nous suffira, c'est qu'il suffit dès maintenant à l'âme religieuse, qui, fidèle à la grâce de sa vocation, jouit indépendamment du monde d'un solide et parfait contentement. Je m'explique : ce qui montre que les justes dans la gloire trouveront en Dieu seul toute leur félicité, c'est que, par une anticipation de cette gloire, on voit dans la religion des âmes qui ne veulent que Dieu, qui trouvent tout en Dieu, après avoir tout quitté pour Dieu,

[1] II Cor., VI, 10.

et qui, contentes de Dieu, renoncent, pour le posséder, à toutes les grandeurs du monde, à tous les héritages du monde, à tous les établissements et à toutes les fortunes du monde. Oui, l'on en voit, et Dieu, par sa miséricorde, nous en met au jourd'hui devant les yeux des exemples vivants. Voilà ce que la grâce de Jésus-Christ opère dans ces âmes ferventes dont je parle, et à qui je parle : c'est un miracle incompréhensible pour ces mondains qui n'ont que des vues terrestres et animales ; mais ce miracle n'est pas moins réel ni moins vrai. Le monde, avec tous ses biens, ne suffit pas à un avare ; le monde, avec tous ses honneurs, ne suffit pas à un superbe ; le monde, avec tous ses plaisirs, ne suffit pas à un sensuel ; et Dieu seul, sans ces plaisirs du monde, sans ces biens, sans ces honneurs, suffit à l'âme qui le choisit pour son Dieu. Est-il rien de plus convaincant que ce témoignage ? Etre content de Dieu, et de Dieu seul, voilà ce qu'éprouvent ceux et celles qui, faisant divorce avec le monde, cherchent Dieu dans la religion ; et que ne pouvez-vous là-dessus vous expliquer hautement, mes chères sœurs, et rendre ici, à la grâce de votre Dieu, toute la gloire qui lui est due ? voilà ce que vous éprouverez tous les jours, voilà ce qu'éprouvent tant d'autres dans l'humble et pauvre condition qu'ils ont, comme vous, choisie. Or, quel dégagement et quelle liberté de l'âme, lorsqu'on se peut dire à soi-même : Dieu me suffit ! Je n'ai ni terre, ni héritages, ni revenus en ce monde, mais Dieu me suffit ; fortune, dignités, grandeurs du monde, tout cela n'est point pour moi, mais Dieu me suffit ; d'autres ont toutes les commodités de la vie, toutes les douceurs que le monde peut leur fournir, et moi je n'en ai aucune, mais Dieu me suffit ; il me suffit maintenant, il me suffira jusqu'à mon dernier soupir, il me suffira dans l'éternité : car étant mon Dieu, il est mon tout, et tout ce qui n'est pas mon Dieu ne m'est rien : *Quid mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram* [1] ?

Enfin, pour cinquième et dernière vérité, je conclus que Dieu, en conséquence du choix que nous faisons de lui par la profession religieuse, devient singulièrement et spécialement notre Dieu ; et voilà, heureuse épouse du Sauveur, ce qui doit vous rendre votre vocation également chère et vénérable ; en conséquence de l'action que vous allez faire, le Seigneur que vous choisissez sera votre Dieu, avec toute la distinction qu'il peut l'être dans l'ordre de la grâce ; pourquoi ? parce qu'en conséquence du renoncement que vous faites à tout pour lui, il sera

[1] Psal., LXXII, 25.

lui-même votre partage, votre héritage, votre possession, et que de cette sorte vous aurez sur lui, pour ainsi dire, tout le droit de propriété qu'une créature peut avoir sur son Dieu. Appliquez-vous à ce que je dis : quand Dieu divisa la terre promise entre les tribus d'Israël, il ne donna, remarque l'Ecriture, aucun partage à la tribu de Lévi, parce que la tribu de Lévi, toute dévouée à Dieu, ne devait point avoir d'autre partage que Dieu même : *Quia ipse Dominus possessio ejus est* [1]. Excellente figure, ma chère sœur, de ce qui va se passer à votre égard ; car vous allez être dans la loi de grâce cette âme choisie dont Dieu sera tout le partage, et à qui Dieu, comme Dieu, appartiendra tout autrement qu'il n'appartient aux chrétiens du siècle. En effet, le chrétien du siècle peut bien dire comme David : *Dominus pars hæreditatis meæ* [2] ; Le Seigneur est une portion de mon héritage ; mais il ne peut pas dire absolument dans le même sens que l'âme religieuse : *Dominus hæreditas mea* ; le Seigneur est mon héritage ; parce qu'avec Dieu, dit saint Bernard, il possède encore d'autres biens, et qu'en possédant ces autres biens avec Dieu, il en possède moins purement et moins parfaitement Dieu. C'est vous, fervente épouse de Jésus-Christ, qui désormais, ayant renoncé au monde, aurez droit de regarder Dieu comme un bien qui vous est uniquement propre, comme un bien qui vous est affecté, comme un bien d'autant plus votre bien que vous en faites votre seul bien. Au lieu que vos frères et vos sœurs selon la chair partageront entre eux un héritage temporel que vous leur abandonnez, et dont la mort les dépouillera ; vous allez en acquérir un, lequel, quoique immense et infini, sera tout entier à vous, comme s'il n'était que pour vous ; et cet héritage, encore une fois, c'est Dieu même qui vous tiendra lieu de tout. Or, vous tenir lieu de tout, c'est être non-seulement Dieu, mais spécialement votre Dieu. Et voilà le sens littéral de ces belles paroles : *Quia ipse Dominus possessio ejus est.*

Revenons donc, mes chères sœurs, aux questions que j'ai d'abord proposées. Dieu ne serait-il pas notre Dieu, si nous ne le choisissions pas de la manière que je le viens d'expliquer ? Ecoutez sur cela saint Basile : Il serait notre Dieu, répond ce saint docteur, mais il ne le serait pas dans cette étendue et cette perfection qui suppose le sacrifice que nous lui faisons de nous-mêmes par les vœux de la religion : c'est-à-dire, il serait notre Dieu par la

[1] Deut., x, 9. — [2] Psal., xv, 6

nécessité de son être, et par le droit inaliénable de sa souveraineté ; mais il ne le serait pas avec ce surcroît de domination et d'empire qu'il a sur nous, quand nous nous dépouillons pour lui de notre liberté. Malgré nous, il serait le Dieu de toute la nature ; mais il ne serait pas au point qu'il l'est, le Dieu de notre cœur. Il dépend de nous, en ce sens, qu'il soit notre Dieu ; comme au contraire, quoique Dieu de l'univers, il n'est pas le Dieu des mondains, parce que les mondains se font volontairement, et de leur choix, d'autres divinités que lui. C'est lui-même qui le leur déclare : *Et ego non ero Deus vester.* Par conséquent il est plus notre Dieu qu'il ne l'est du reste des hommes, puisqu'il l'est plus ou moins, selon que nous nous dévouons plus ou moins à son culte. Or y pouvons-nous être plus dévoués que nous ne le sommes en qualité de religieux? D'où il s'ensuit qu'en nous consacrant à Dieu, nous ajoutons à tous les autres titres en vertu desquels il était déjà notre Dieu, celui de notre choix, et celui du choix le plus parfait que nous puissions faire. Quel trésor de grâce pour nous, si nous savons connaître le don de Dieu et en profiter ! Ils ont appelé ce peuple heureux, disait David, parce qu'il a des biens en abondance, parce qu'il jouit paisiblement des plaisirs de la vie, parce que le monde le loue et lui applaudit : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt* [1]. Mais moi, ajoutait ce saint roi, j'ai dit : Bienheureux le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu : *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus* [2]. Et voilà, digne épouse de Jésus-Christ, votre vocation; vous avez choisi le Seigneur, afin qu'il soit singulièrement votre Dieu, *Dominum elegisti, ut sit tibi Deus* ; et le Seigneur vous choisit aujourd'hui, afin que vous soyez singulièrement sa créature, en vous associant à une communauté de vierges qui, dans le christianisme, est à la lettre son peuple particulier : *Et Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris.* C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Comme il est de la foi que la grâce, qui est le principe du mérite, doit par conséquent précéder en nous tout mérite, aussi est-ce pareillement un point de foi que le choix que Dieu fait de nous doit, par une absolue nécessité, précéder le choix que nous faisons de Dieu. Et voilà pourquoi saint Bernard, instruisant une épouse de Jésus-Christ, et lui donnant une juste idée

[1] Psal., cxliii, 15. — [2] Ibid

de sa vocation, en concluait toujours pour elle l'obligation indispensable où elle était de marcher saintement devant Dieu, et de se tenir dans une profonde humilité, accompagnée d'une vive reconnaissance, par ce raisonnement invincible : *Nisi enim prius quæsita, non quæreres ; sicut nec eligeres, nisi electa* ; car, lui remontrait-il, quelque fidèle et quelque fervente que vous puissiez être dans la voie de Dieu, vous ne chercheriez pas Dieu, si Dieu le premier ne vous avait cherché ; et vous n'auriez pas l'avantage de l'avoir choisi, s'il n'avait eu auparavant la bonté de vous choisir lui-même, en vous prévenant par sa grâce, et en vous attirant à son service. Appliquons-nous, mes chères sœurs, cette grande vérité; et, remontant jusqu'à la source des miséricordes de notre Dieu, entrons dans les desseins de son aimable providence sur nous, quand il nous a appelés à la religion. Les voici. Dieu nous a choisis, afin que nous soyons dans le monde, je dis dans le monde chrétien, son peuple particulier : *Et Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris.* Qu'est-ce à dire, son peuple particulier ? Saint Paul nous l'apprend en deux mots, dans ce beau passage de l'épître aux Ephésiens : *Elegit nos in ipso... ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus* [1]. J'avoue que saint Paul parlait là des chrétiens en général ; mais du reste, il est évident qu'il parlait des chrétiens parfaits, et qu'ainsi sa proposition convenait encore mieux à ceux et à celles qui, dans la suite des temps, devaient renoncer au monde, pour embrasser la profession religieuse, puisque c'est dans la profession religieuse que se trouvent plus communément les parfaits chrétiens. C'était donc vous et moi, mes chères sœurs, que l'Apôtre de Jésus-Christ avait surtout en vue, lorsqu'il disait : *Elegit nos, ut essemus sancti et immaculati.* Entre les élus mêmes, Dieu nous a élus, afin que nous soyons saints ; il nous a élus afin que nous soyons irrépréhensibles ; et j'ajoute, suivant la même pensée : il nous a élus, afin que nous servions d'exemples aux chrétiens du siècle ; il nous a élus, afin qu'au milieu d'eux nous paraissions comme la lumière du monde et comme le sel de la terre. Définition très-naturelle et très-vraie de l'état religieux. C'est le peuple saint du Seigneur : en comparaison des mondains, c'est le peuple sans tache et sans reproche, c'est le peuple suscité et prédestiné pour être le modèle des chrétiens ; c'est le peuple établi de Dieu pour confondre les erreurs et l'infidélité du siècle, et pour en arrêter la corruption : en un mot, c'est le peuple de Dieu particulier, dont les israélites n'ont été que la figure. Voilà, dis-je, âmes religieuses, à quoi se termine le choix que Dieu a fait de nous. Encore quelques moments de votre attention.

Dieu nous a choisis, afin qu'en qualité de religieux nous soyons son peuple saint : *Elegit nos, ut essemus sancti.* Choix adorable, qui nous a séparés du monde profane, pour nous associer, si j'ose m'exprimer de la sorte, à la sainteté de Dieu même : *Sancti estote, quia ego sanctus sum* [1]. Car Dieu, dans le fond de son être, étant saint et le Saint des saints, il voulait, dit saint Chrysostome, et il devait être servi par des saints. Or c'était l'état religieux qui, par une divine fécondité, devait produire ce nombre de saints que Dieu voulait former pour la perfection de son culte. C'était l'état religieux qui, dans la retraite et dans l'éloignement du monde, devait élever cette multitude de saints éprouvés, de saints mortifiés, de saints consommés en toute sorte de vertus, de saints victorieux du monde et d'eux-mêmes, tels qu'il les fallait à Dieu, pour être servi en Dieu. David se plaignait autrefois, et gémissait de ce qu'il n'y avait plus de saints dans le monde. Sauvez-moi, Seigneur, s'écriait-il, touché des progrès que faisait le vice, et des désordres qu'il voyait croître de jour en jour : sauvez-moi, parce qu'il n'y a plus de saints dans le monde. Or qu'est-ce que le monde, sinon un enfer, du moment qu'il n'y a plus de saints ? *Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus*[2]. Telle était la prière de ce saint roi, dans l'ardeur de son zèle, à la vue des iniquités du monde. Mais, par un sentiment bien contraire, je me console aujourd'hui de ce que, malgré les iniquités du monde, il y a encore des saints dans le monde. Car tandis que je vois des communautés de vierges consacrées à Dieu, et uniquement appliquées à remplir les devoirs de leur vocation, des communautés qui se distinguent par leur inviolable et constante régularité, qui édifient l'Eglise, et qui sont de celles que saint Cyprien appelait la plus noble portion du troupeau de Jésus-Christ ; tandis que je vois des maisons religieuses de ce caractère (or il y en a), je dis hardiment et sans crainte : Non, la main du Seigneur n'est pas raccourcie; et, malgré l'envie du démon, il ne laisse pas d'y avoir encore des saints. Comme il y en a dans le ciel que Dieu glorifie, il y en a sur la terre qui glorifient Dieu, et ce sont au moins, mes chers auditeurs, ces chastes épouses du Sauveur, qui se vouent à lui comme à leur unique époux ; ces âmes pures, qui, possédées de l'Esprit de Dieu,

[1] Ephes., I, 4.

[1] Levit., XI, 44. — [2] Psal., XI, 2.

font un divorce éternel et solennel avec le monde ; ces élues rachetées d'entre les hommes, pour être, dans les familles où elles sont nées, comme les prémices offertes au Dieu qu'elles adorent ; ces vierges dont les vêtements blanchis dans le sang de l'Agneau, n'ont jamais été souillés, et qui, tout innocentes qu'elles sont, s'imposent tout le joug de la pénitence. Voilà les saintes de Dieu sur la terre : *Sanctis qui sunt in terra ejus* [1]. Tout le reste du monde si vous voulez, est corrompu ; et je consens qu'indignés des scandales dont le monde est plein, vous disiez avec le Prophète : Tous se sont égarés : *Omnes declinaverunt* [2] ; tous, en quittant Dieu, se sont livrés aux plus abominables désirs : *Abominabiles facti sunt in studiis suis* [3] ; il n'y en a pas un qui ne vive dans le déréglement, pas un qui ne se fasse de ses passions de secrètes idoles : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* [4]. Oui, je consens que vous parliez de la sorte, pourvu que vous en exceptiez ces saintes filles, qui suivent des voies si opposées à celles du monde, et qui par là, se préservant de sa contagion, ne peuvent avoir aucune part à cet égarement universel ; pourvu que vous reconnaissiez que dans leurs personnes Dieu s'est réservé des servantes fidèles, qui n'ont point fléchi le genou devant Baal ; de sincères adoratrices qui le servent en esprit et en vérité, et qui, jour et nuit occupées du soin de lui plaire, lui font aux dépens d'elles-mêmes des sacrifices dont il n'y a que lui seul qui sache le prix et le mérite. Car voilà toujours, mes chères Sœurs, la fin pour laquelle Dieu vous a choisies.

Je dis plus : Dieu nous a choisis, afin que dans le monde chrétien nous soyons irrépréhensibles ; *Ut essemus sancti et immaculati.* Car dans l'état religieux, une sainteté ordinaire ne nous suffit pas ; il nous faut une sainteté irréprochable, une sainteté à l'épreuve de toute censure, une sainteté où le monde critique ne puisse découvrir aucune tache, j'entends de ces taches honteuses qui déshonorent notre profession : pourquoi ? parce qu'il nous faut une sainteté propre à confondre le libertinage du monde et son impiété. Or, jamais notre sainteté ne sera telle, si elle ne monte jusqu'à ce degré d'irrépréhensibilité. Et en effet, c'est par ce motif que saint Pierre engageait les premiers fidèles à se conduire parmi les gentils d'une manière qui les mît à couvert, non-seulement de tout blâme, mais de tout soupçon, afin, leur disait-il, mes Frères, que vous fermiez ainsi la bouche aux hommes ignorants et insensés, c'est-à-dire aux ennemis de la foi : *Ut benefacientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam* [1]. C'est par cette même raison que saint Paul conjurait les ministres de l'Eglise d'être des hommes sans reproche, afin, reprenait-il, que nos adversaires, qui étaient les païens et les idolâtres, n'ayant aucun mal à dire de nous, soient forcés de nous respecter et de glorifier Dieu dans nous : *Ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis* [2]. Or voilà justement, mes chères Sœurs, ce que Dieu demande de vous et de moi : car les mondains, au milieu desquels nous vivons, ne sont pas moins attentifs à nous observer, ni moins déterminés à nous censurer, que l'étaient alors les païens et les idolâtres à l'égard des premiers fidèles ; et nous ne sommes pas moins obligés, comme religieux, à confondre, par l'intégrité de notre vie, l'injuste et maligne critique des libertins d'aujourd'hui, que l'étaient les chrétiens de ce temps-là à confondre celle du paganisme : comme religieux, la cause de Dieu et de son service n'est pas moins entre nos mains, et j'oserais bien dire qu'elle y est encore plus. C'est donc à nous de la soutenir par l'excellent moyen que je vous marque, et le voici. L'erreur des mondains, par exemple, est de se figurer que la piété, dans les vues secrètes de la plupart de ceux qui la pratiquent, n'est qu'un raffinement spécieux d'intérêt ou de vanité : c'est à nous de les convaincre d'ignorance, en leur faisant voir dans la religion des âmes solidement humbles, qui, bien loin d'y chercher l'éclat, font leurs plus chères délices de s'y ensevelir, et d'y mener une vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu ; des âmes plus que désintéressées, ou dont l'unique intérêt est de n'avoir plus dans le monde nul intérêt : *Ut obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam.* La malignité des impies et des libertins est de décrier les serviteurs de Dieu par certains endroits faibles qu'ils leur reprochent, et dont ils font contre eux le sujet de leurs railleries : c'est à nous d'éviter ces faibles, et pour l'honneur de la religion, duquel nous devons personnellement répondre, de ne donner sur nous aucune prise : *Ut nihil habeant malum dicere de nobis.* Ainsi en usaient ces premiers chrétiens révérés par les païens mêmes, et à qui, comme religieux, nous avons dû succéder. *Capite nos*, disaient-ils, ou plutôt disait en leur nom le grand Apôtre, en faisant aux

[1] Psal., xv, 3. — [2] Ibid., xiii, 3. — [3] Ibid., 1. — [4] Ibid., 3.

[1] I Petr., ii, 15 — [2] Tit., ii, 8.

gentils un saint défi : *Capite nos : neminem læsimus, neminem circumvenimus* [1] ; Examinez-nous bien : nous n'avons fait tort à personne, nous n'avons ni offensé ni trahi personne : qu'avez-vous à nous objecter qui puisse nous faire rougir, ou qui soit indigne de nous ? voilà de quoi ils se piquaient : l'irrépréhensibilité de leur conduite était la gloire, tout ensemble, et de leur Dieu et de leur profession ; par là ils désarmaient l'impiété, et par là ils triomphaient de la calomnie. Or, grâces au Seigneur, l'Eglise chrétienne est encore aujourd'hui en possession du même avantage. Mais à qui est-ce surtout qu'elle en est redevable ? A ces ferventes communautés dont je viens de vous parler, à ces monastères où règne l'esprit de Dieu ; car sans chercher des exemples ailleurs que dans cette sainte maison, quel droit ces vierges qui m'écoutent n'auraient-elles pas de dire aux mondains, comme saint Paul : *Capite nos* ; Informez-vous de notre vie tant qu'il vous plaira ; et toute votre malignité n'y trouvera rien dont elle puisse se prévaloir contre la profession que nous faisons d'être les épouses de notre Dieu ? Mais parce que leur humilité ne leur permettrait pas, peut-être, de tenir ce langage, quoique vrai, quel droit, mes chers auditeurs, n'aurais-je pas moi-même de vous le produire, pour vous faire un défi pareil à celui de saint Paul, en vous disant : Considérez bien ces servantes de Dieu ; et, sans leur faire aucune grâce, ce que je n'ai garde de vous demander pour elles, rendez-leur la justice qui leur est due, et confessez qu'elles sont au-dessus de la plus rigide censure. Et en effet, qui de vous les accusera d'ambition ? qui de vous les soupçonnera d'hypocrisie ? qui de vous les reprendra d'aucun de ces vices par où la vertu tous les jours devient si douteuse et même si odieuse dans le monde ? Il n'y a dans toute leur conduite, ni artifice, ni déguisement, ni affectation, ni ostentation, ni politique, ni intrigue : quel reproche auriez-vous donc à leur faire, et par quel endroit pourriez-vous éluder ou affaiblir l'argument que saint Paul tirait de là pour la condamnation de votre vie lâche et mondaine ? Or voilà, mes chères Sœurs, à quoi vous et moi nous devons aspirer dans la religion, à être de ces sujets irrépréhensibles. Il y a plus encore.

Dieu nous a choisis, afin qu'en qualité de religieux, nous servions de modèle aux chrétiens du siècle ; c'est-à-dire afin que les chrétiens du siècle apprennent de nous ce qu'ils sont, ou plutôt ce qu'ils doivent être ; afin qu'ils aient toujours dans nos personnes une idée sensible de la perfection à laquelle ils sont appelés ; afin qu'en nous voyant, ils se souviennent, pour ainsi dire, de quelle tige ils sont sortis, et qu'en se mesurant à nous, ils reconnaissent qu'autant qu'ils se sont éloignés de cette tige, autant ils ont dégénéré du christianisme qu'ils professent. Car quelque différence qu'on suppose entre leur état et le nôtre, qu'est-ce qu'un vrai religieux, sinon un chrétien parfait ; et comment un chrétien peut-il espérer d'être parfait chrétien, si, dans le siècle même où Dieu l'engage, il n'est religieux d'esprit et de cœur ? Je serais infini si je voulais approfondir cette pensée ; mais je manquerais au devoir essentiel de mon ministère, si je ne concluais de là, mes chères Sœurs, combien nous sommes spécialement obligés d'être réguliers et fervents dans la pratique de nos devoirs. Car, puisque, en qualité de religieux, nous sommes choisis pour être les modèles des chrétiens du siècle, je dis les modèles vivants de la sainteté de leur profession, que serait-ce si nous-mêmes nous venions à négliger la nôtre, et à nous oublier ? jusqu'à quel point nos infidélités et nos tiédeurs, par les funestes conséquences qu'en tireraient les mondains, n'autoriseraient-elles pas leurs désordres, et jusqu'à quel point leur libertinage ne se prévaudrait-il pas de nos moindres relâchements ? Si le sel se corrompt, disait Jésus-Christ, avec qui empêchera-t-on tout le reste de se corrompre ; et si dans l'Eglise de Dieu ce qui devait être lumière devient ténèbres, que sera-ce des ténèbres mêmes ? Or c'est vous, ajoutait notre divin Maître, en parlant à ceux qui avaient tout quitté pour lui, c'est vous qui êtes ce sel de la terre : *Vos estis sal terræ*. C'est vous qui, destinés pour éclairer et pour édifier, êtes la lumière du monde : *Vos estis lux mundi* [1]. Sel de la terre qui n'est plus bon à rien dès qu'une fois il a perdu sa force ; lumière du monde qui, venant à s'éteindre ou à s'obscurcir, selon la parabole du Sauveur, laisse tout le corps obscur et ténébreux. Ma consolation est de parler aujourd'hui à des vierges prudentes, zélées, vigilantes, qui sont bien à couvert de ce reproche ; à des épouses du Fils de Dieu, dont la sainte vie est dans la maison du Seigneur un flambeau ardent et luisant, un sel pur et incorruptible, dont la vertu est à l'épreuve de toute l'iniquité du siècle.

De là, mes chères Sœurs, Dieu nous a choisis, afin que nous soyons dans la loi de grâce son

[1] II Cor., VII, 2.

[1] Matth., V, 13, 14.

peuple particulier, comme les israélites l'étaien dans l'ancienne loi. Car c'est par là qu'on les distinguait, et qu'entre tous les peuples de la terre on les regardait comme le peuple de Dieu : pourquoi ? parce que c'était à eux, dit saint Paul, qu'appartenait l'adoption des enfants, la gloire, l'alliance, le culte, la loi, les oracles de Dieu et ses promesses : *Quorum adoptio est filiorum, et gloria, et testamentum, et legislatio, et obsequium, et promissa* [1]. Or, après le choix que Dieu a fait de nous par la vocation religieuse, tout cela nous convient encore plus qu'à eux L'adoption des enfants, puisque, en qualité de pauvres volontaires, nous sommes sans contestation les héritiers primitifs du Père céleste. La gloire, puisque, en vertu du sacrifice que nous lui faisons de nous-mêmes, nous possédons dans la religion toute la dignité, aussi bien que la sainteté du sacerdoce royal de Jésus-Christ. L'alliance, puisque, étant vierges par état, vous êtes, par un titre solennel, les épouses de cet Homme-Dieu. La loi, puisque, pour l'embrasser dans toute son étendue, non contentes d'en accomplir les commandements, vous y ajoutez les conseils de la plus éminente perfection. Le culte, puisque, libres et dégagées des emplois profanes du siècle, vous êtes uniquement occupées des choses de Dieu. Les promesses, puisque c'est expressément pour vous que le Sauveur du monde a dit : Quiconque aura tout quitté, et s'attachera à me suivre, recevra le centuple, et en cette vie, et dans la vie éternelle. Nous avons donc, comme religieux, tous les dons et tous les avantages qu'on peut avoir, pour être dans le christianisme le peuple de Dieu particulier , et au lieu que dans l'Ecriture Dieu dit aux mondains : *Vos non populus meus*, Vous n'êtes point mon peuple, et vous êtes indignes de l'être ; si nous sommes fidèles à la grâce de notre vocation, Dieu nous dit au contraire : C'est vous qui, séparés du monde, méritez de porter cette glorieuse qualité; c'est vous qui, dévoués à mon service, êtes non-seulement mon peuple, mais l'élite de mon peuple ; c'est vous qui, rachetés de la terre, êtes ce peuple conquis que j'ai choisi pour publier mes grandeurs, et pour chanter éternellement mes louanges : *Populus acquisitionis, ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum* [2].

Or c'est à ce peuple particulier, ma chère Sœur, que vous allez être associée. Dieu vous a choisie, afin que, par le plus spécial de tous les titres, vous deveniez sa créature. Comme chrétienne, vous l'étiez déjà, mais vous ne l'étiez pas encore aussi parfaitement, aussi pleinement, aussi absolument que vous pouviez l'être ; et Dieu, par la prédilection qu'il a eue pour votre personne, a voulu que vous le fussiez dans la même étendue de perfection qu'il est votre Dieu. Comme chrétienne, vous n'étiez qu'un commencement, qu'un essai, et, si j'ose user de ce terme, qu'une ébauche de sa créature; car c'est ainsi que le Saint-Esprit même s'en explique : *Genuit nos verbo veritatis, ut simus initium aliquod creaturæ ejus* [1] ; Il nous a engendrés comme chrétiens par la parole de la vérité, afin que nous soyons au moins un commencement de cette créature parfaite, que sa grâce est capable de former en nous : *Ut simus initium aliquod.* Mais comme religieuse vous allez être cette créature parfaite, cette créature à qui rien ne manquera pour être totalement à Dieu, pour être uniquement à Dieu, pour être irrévocablement à Dieu ; puisqu'il est vrai qu'on ne peut être plus à Dieu qu'en se consacrant à la religion. Il ne me reste donc qu'à conclure par les paroles de mon texte, et qu'à vous dire, ma chère Sœur : *Memento et ne obliviscaris*; Souvenez-vous-en, et ne l'oubliez jamais. Souvenez-vous-en dans les occasions importantes, où il s'agira de remplir les devoirs pénibles de votre état Souvenez-vous-en dans les épreuves que Dieu voudra faire de vous, quand il sera question de lui donner des marques de votre persévérance. J'ai choisi le Seigneur, et le Seigneur m'a choisie : ces deux pensées vous soutiendront et vous fortifieront. Avec cela, il n'y aura point de difficulté que vous ne surmontiez, point de tentation que vous ne repoussiez, point de chagrin et de dégoût au-dessus duquel vous ne vous éleviez. J'ai choisi le Seigneur, et le Seigneur a bien voulu agréer le choix que j'ai fait de lui ; le Seigneur m'a choisie, et par un libre consentement j'ai ratifié le choix qu'il a fait de moi : ces deux pensées, dis-je, vous feront goûter le bonheur de votre état, vous en adouciront toutes les peines, vous exciteront à en acquérir toute la perfection. Souvenez-vous en durant le cours de la vie, pour vous maintenir dans l'inviolable fidélité que notre Dieu attend de vous. Vous vous en souviendrez aux approches de la mort, pour vous animer d'une sainte confiance à la vue de ce jugement si formidable pour les mondains, mais plein de consolation et de gloire pour les âmes vraiment religieuses. C'est la grace que je vous souhaite, etc.

[1] Rom., IX, 4. — [2] I Petr., II, 9.

[1] Jac., I, 18.

TROISIÈME SERMON SUR L'ÉTAT RELIGIEUX

LE RENONCEMENT RELIGIEUX, ET LES RÉCOMPENSES QUI LUI SONT PROMISES.

ANALYSE.

Sujet. *Pierre prenant la parole, dit à Jésus-Christ : Vous voyez, Seigneur, que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi: quelle récompense en recevrons-nous donc ? Jésus-Christ leur répondit : Je vous dis en vérité qu'au temps de la résurrection, vous qui m'avez suivi, vous serez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël. Et quiconque aura quitté sa maison, ses frères et ses sœurs, son père ou sa mère, recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle.*

Voilà en quoi consiste le renoncement religieux, et le fruit que l'âme religieuse en doit espérer; voilà ce qui a porté tant de chrétiens à se séparer du monde, et à se dépouiller de tout pour suivre Jésus-Christ.

Division. Avoir tout quitté pour suivre Jésus-Christ, c'est pour l'âme religieuse une grâce inestimable, et le fonds de toutes les grâces dont elle est redevable à Dieu dans la religion : première partie. Avoir droit aux promesses de Jésus-Christ, c'est pour l'âme religieuse une récompense et une béatitude commencée, mais qu'elle doit soutenir par sa ferveur, et qu'elle doit continuellement mériter dans la religion : deuxième partie.

Première partie. Avoir tout quitté pour suivre Jésus-Christ, c'est pour l'âme religieuse une grâce inestimable, et le fonds de toutes les grâces dont elle est redevable à Dieu dans la religion. Bien loin de se glorifier du sacrifice qu'elle a fait, elle en doit remercier Dieu, qui lui a inspiré le dessein de renoncer, 1° à des biens onéreux, 2° à des biens contagieux, 3° à des biens qui, dans la vicissitude continuelle des choses de la vie, et plus encore dans l'inévitable nécessité de la mort, n'aboutissent qu'à affliger l'homme et à le rendre malheureux.

1° Biens onéreux, je dis onéreux pour la conscience : ce sont de grandes charges devant Dieu, à qui il en faut rendre compte. Les vrais chrétiens en ont tremblé, lorsqu'ils ont été pourvus de ces biens : mais l'âme religieuse en est déchargée. Et n'est-il pas plus avantageux pour elle de ne les point posséder, que de les avoir et de courir le risque affreux de se perdre? A quoi a-t-elle proprement renoncé ? est-ce à l'agréable de ce bien ? Non, puisqu'il est même défendu aux chrétiens du siècle. Elle n'a donc fait, à le bien prendre, que se délivrer de ce que ces biens ont de pénible

2° Biens contagieux : biens qui souillent l'âme par la cupidité qu'ils y allument. Il est d'une extrême difficulté de les posséder sans s'y attacher; et, en s'y attachant, il n'est pas possible de se sauver. C'est donc un parti bien plus aisé à l'âme religieuse de s'en défaire tout d'un coup, et de s'épargner ainsi tant de combats que les chrétiens du siècle ont à soutenir, pour accorder ensemble la possession de ces biens et le soin de leur salut.

3° Biens qui, dans la vicissitude continuelle des choses de la vie et dans l'inévitable nécessité de la mort, n'aboutissent qu'à affliger l'homme et à le rendre malheureux. Ce sont des biens fragiles ; mille accidents les font perdre, la mort au moins les enlève ; et sur cela à quels chagrins ne sont pas exposés les gens du monde ? tandis que l'âme religieuse est indépendante de toutes les calamités publiques ou particulières, et qu'elle voit sans regret approcher la mort.

Deuxième partie. Avoir droit aux promesses de Jésus-Christ, c'est déjà pour l'âme religieuse une récompense et une béatitude commencée, mais qu'elle doit soutenir par sa ferveur, et qu'elle doit continuellement mériter dans la religion. Trois promesses de Jésus-Christ : 1° confiance au jugement de Dieu, et même supériorité et prééminence; 2° le centuple en ce monde; 3° la vie éternelle dans l'autre.

1° Confiance au jugement de Dieu, et mêmes supériorité et prééminence. Exemple de saint Hilarion qui s'écriait à la mort : *Sors, mon âme ; que crains-tu ? il y a près de soixante-dix ans que tu sers Dieu.* Outre la confiance, supériorité et prééminence : *Je vous dis en vérité qu'au temps de la résurrection, vous qui m'avez suivi, vous serez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël.* En effet, la vie des personnes religieuses sera la condamnation des mondains.

2° Le centuple en ce monde. Qu'est-ce que ce centuple ? La liberté de l'esprit, la paix intérieure, les dons de la grâce. Erreur du mondain qui voudrait jouir de ce centuple, sans se mettre auparavant dans les dispositions nécessaires. Il est vrai qu'il y a des âmes religieuses qui ne le goûtent pas ; mais pourquoi ? parce qu'elles ne sont pas vraiment religieuses selon l'esprit et le cœur.

3° La vie éternelle dans l'autre monde. Ainsi l'a dit en termes formels le Fils de Dieu : *Quiconque aura quitté sa maison, ses frères et ses sœurs, son père ou sa mère, recevra le centuple, et possédera la vie éternelle.* Or, de telles espérances et de tels avantages ne sont-ils pas déjà pour l'âme religieuse une félicité anticipée ? et qu'y a-t-il de plus propre à exciter sa ferveur ?

Respondens Petrus dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te : quid ergo erit nobis? Jesus autem dixit illis : Amen dico vobis quod vos qui secuti estis me, in regeneratione... sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel. Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem... centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.

Pierre prenant la parole, dit à Jésus-Christ : Vous voyez, Seigneur, que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi ; quelle récompense en recevrons-nous donc ? Jésus-Christ leur répondit : Je vous dis en vérité qu'au temps de la résurrection, vous qui m'avez suivi, vous serez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël. Et quiconque aura quitte sa maison, ses frères et ses sœurs, son père ou sa mère, recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle. (*Saint Matthieu*, chap. XIX, 27, 28, 29.)

De tout l'Evangile, voilà les paroles qui conviennent plus naturellement à la cérémonie pour laquelle nous sommes ici assemblés. Car, dans la pensée des Pères, la vocation des apôtres a été le modèle de la vocation religieuse ; et il est même de la foi que le Fils de Dieu, par ces paroles, a promis aux âmes religieuses ce qu'il promettait aux apôtres, puisqu'il a conclu généralement et sans exception, que tous ceux qui, poussés de l'esprit de Dieu, renonce-

raient au monde comme les apôtres, recevraient comme eux le centuple : *Et omnis qui reliquerit domum, centuplum accipiet.* Paroles, s'écrie saint Bernard, qui, depuis l'établissement du christianisme, malgré l'iniquité du siècle, ont persuadé aux hommes ce que la chair et le sang ne leur avaient point révélé, savoir, le mépris du monde et la pauvreté volontaire. Paroles qui, par une admirable fécondité, ont rempli les déserts de solitaires, les monastères et les cloîtres d'âmes ferventes, l'Eglise de Dieu de saints et de florissants ordres. Paroles qui, tous les jours encore, dépeuplent l'Egypte, et lui enlèvent ses plus riches dépouilles : *Hæc sunt verba quæ Ægyptum spoliant, et optima quæque ejus vasa diripiunt ;* c'est-à-dire, paroles qui tous les jours arrachent au monde tant d'excellents sujets dont le monde aurait pu se faire honneur, mais dont le monde n'était pas digne, et que Dieu s'était réservés, en les prédestinant pour la religion.

Je ne suis pas venu sur la terre, disait le Sauveur, pour y apporter la paix, mais l'épée : *Non veni pacem mittere, sed gladium* [1] ; car je suis venu séparer le père d'avec son fils, et la fille d'avec sa mère : *Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam* [2]. Or, quelle est l'épée mystérieuse avec laquelle il fait cette séparation ? La parole que je vous prêche, cette parole vive et efficace, cette parole qui pénètre jusque dans les cœurs, et qui convertit les âmes par l'ardeur qu'elle leur inspire pour la parfaite sainteté, et par la promesse fidèle et solennelle qu'elle leur fait au nom même de celui qui est l'oracle de la vérité : *Vivus sermo, convertens animus, et felici æmulatione sanctitatis, et fideli promissione veritatis* [3]. En un mot, cette parole de saint Pierre à Jésus Christ : Seigneur, nous avons tout quitté pour vous ; et celle de Jésus-Christ à saint Pierre : Vous recevrez le centuple et vous posséderez la vie éternelle, c'est, dans le sens littéral de l'Evangile, l'épée, ou le couteau de division, qui fait dans les familles chrétiennes ce partage si surprenant, par où les uns deviennent volontairement pauvres, tandis qu'on travaille à enrichir les autres ; les uns s'humilient et s'anéantissent pour Dieu, pendant que les autres s'élèvent aux honneurs du monde, les uns embrassent une vie austère et pénitente, lorsque les autres cherchent des établissements commodes. C'est là, dis-je, ce qui sépare tous les jours dans la loi de grâce ceux à qui la naissance avait donné les mêmes prétentions et les mêmes droits. Quel bonheur pour moi, si, par la vertu de cette même parole, je pouvais aujourd'hui persuader à ceux qui m'écoutent ce saint renoncement au monde, que la seule obligation du baptême, indépendamment de tout autre vœu, rend indispensablement nécessaire pour le salut, en quelque condition et en quelque état que se trouve l'homme chrétien ! C'est votre ouvrage, ô mon Dieu ! et l'exemple de cette jeune vierge, qui va pour jamais se consacrer à vous, est bien plus capable d'y contribuer, que tout ce que j'en pourrais dire. J'ai besoin de votre grâce, et je la demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

[1] Matth., x, 34. — [2] Ibid., 35. — [3] Bern.

C'est une question qu'on propose, comment les apôtres, par la bouche et l'organe de saint Pierre qui fut leur chef, purent dire au Sauveur du monde : Seigneur, nous avons tout quitté, et nous vous avons suivi : eux qui, nés pauvres, ne possédaient rien, et qui, pour suivre Jésus-Christ, n'avaient quitté qu'une simple barque. Saint Grégoire, pape, répond que, tout pauvres qu'ils étaient, ils eurent néanmoins droit de parler ainsi, parce qu'en conséquence de leur engagement avec le Sauveur, quoiqu'ils n'eussent rien, au moins était-il vrai qu'ils avaient quitté, pour le suivre, le désir d'avoir, l'espérance d'avoir, la puissance même et la faculté d'avoir. D'où ce saint docteur concluait qu'en suivant le Fils de Dieu, ils avaient donc quitté autant de choses qu'ils en auraient pu désirer, qu'ils en auraient pu espérer, qu'ils en auraient pu même acquérir et posséder, s'ils ne s'étaient pas attachés à lui : *Unde et a sequentibus tanta derelicta sunt, quanta a non sequentibus desiderari potuerunt.* Voilà, mes chers auditeurs, ce qui m'a toujours paru un des plus touchants et des plus consolants principes de notre religion. Nous avons affaire à un Dieu qui nous tient compte, non-seulement de nos actions et de nos œuvres, mais de nos intentions et de nos désirs ; non-seulement de ce que nous quittons pour lui, mais de ce que nous voudrions quitter. Nous servons un Dieu qui entend, qui agrée et qui récompense, comme dit l'Ecriture, la préparation même de nos cœurs ; un Dieu qui répond à nos désirs par les magnifiques promesses d'un royaume qu'il nous destine, d'un centuple qu'il nous assure, d'une vie éternelle dont il nous déclare les légitimes possesseurs.

Deux pensées auxquelles je m'arrête, et qui vont partager ce discours : car mon dessein.

mes chères Sœurs, est de vous montrer, premièrement à quoi nous avons renoncé pour Jésus-Christ, et secondement à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous : à quoi nous avons renoncé pour Jésus-Christ, et par là vous comprendrez quelle est la grâce essentielle de votre vocation ; à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous, et par là vous connaîtrez combien cette vocation vous doit être précieuse. Sujet important, non-seulement pour votre édification et pour la mienne, mais pour l'instruction générale des chrétiens du siècle qui vont être témoins de cette cérémonie. En vous faisant voir à quoi nous avons renoncé pour Jésus-Christ, je leur donnerai les justes idées qu'ils doivent avoir des biens de la terre, auxquels ils ne renoncent pas ; et en vous apprenant à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous, je leur découvrirai ce qui doit réveiller leur foi, exciter leur zèle, intéresser leur piété, et les piquer d'une sainte envie, par la comparaison que je ferai de leur état et du vôtre. Deux points, encore une fois, auxquels il est impossible qu'ils ne prennent part comme chrétiens. Mais voici, mes chères Sœurs, le fruit principal qui nous regarde, vous et moi, comme religieux. Avoir tout quitté pour suivre Jésus-Christ, c'est pour nous une grâce inestimable, et le fonds de toutes les grâces dont nous sommes redevables à Dieu dans la religion, première vérité ; avoir droit, comme nous l'avons, aux promesses de Jésus-Christ, c'est déjà pour nous une récompense et une béatitude commencée, mais qui doit être soutenue par notre ferveur, et que nous devons continuellement mériter dans la religion, seconde vérité ; voilà, si j'ose m'exprimer ainsi, les deux termes de cette vocation divine qui nous a séparés du monde, ce qu'il nous en a coûté, et ce que nous y avons gagné : ce qu'il nous en a coûté, non pas pour nous en repentir, mais pour en bénir le Seigneur, et pour nous en féliciter ; ce que nous y avons gagné, pour n'en pas perdre le mérite, mais pour en tirer tout l'avantage que Dieu a prétendu nous y faire trouver. *Reliquimus omnia, et secuti sumus te;* Nous avons tout quitté pour vous, Seigneur; mais qu'avons-nous quitté en quittant tout ? c'est ce que j'expliquerai dans la première partie. *Quid ergo erit nobis ?* Que nous en reviendra-t-il donc, et quelle sorte de récompense en devons-nous attendre ? c'est ce qu'il nous importe de savoir, et à quoi je répondrai dans la seconde partie. Donnez à l'une et à l'autre votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est donc vrai, chrétiens, que ceux qui se dévouent à Dieu et qui embrassent la profession religieuse, ont l'avantage de quitter tout pour suivre Jésus-Christ. Mais ne croyez pas qu'ils aient pour cela la pensée de s'en glorifier : ils savent se faire justice, ils savent honorer le don de Dieu ; et bien loin de regarder leur renoncement aux biens de la terre comme un sacrifice dont Dieu leur soit redevable, ils le regardent comme une grâce dont ils se tiennent redevables à Dieu. S'ils disent au Sauveur, aussi bien que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia* ; c'est avec un humble sentiment de gratitude, et non point avec un vain esprit d'ostentation ; c'est pour reconnaître les miséricordes du Seigneur, et non point pour se prévaloir de leurs mérites; c'est pour s'exciter à la pratique de leurs devoirs, et non point pour présumer de leur état et de leurs prérogatives. Non, non, mes Frères, disait, au rapport de saint Athanase, le bienheureux Antoine à ses disciples, qu'aucun de vous ne se flatte d'avoir quitté de grandes choses, parce qu'il a quitté le monde : *Nemo, cum dereliquerit mundum, glorietur, quasi magna dimiserit.* Et j'ai droit, mes chères Sœurs, de vous tenir aujourd'hui le même langage, en me l'appliquant à moi-même. Ne nous élevons point dans la vue de ce que nous avons fait pour Dieu, quand nous sommes entrés dans la religion ; mais pensons plutôt à ce que Dieu a fait pour nous, quand il nous y appelés. En prenant le parti de la religion, et en nous séparant du monde, nous avons, si vous le voulez, quitté des biens qui pouvaient justement nous appartenir, mais des biens dont la possession est un fardeau terrible selon Dieu, mais des biens dont l'amour est un crime selon l'Evangile, mais des biens dont la perte ou la privation est, de l'aveu même du monde, une source d'amertume et de douleur : je m'explique. Nous avons quitté des biens qu'on ne peut posséder sans être chargé devant Dieu, et souvent accablé du poids des obligations qu'ils imposent ; des biens qu'on ne peut aimer sans être souillé du vice de la cupidité qui s'y attache, et de tous les désordres qu'elle cause ; des biens qu'on ne peut perdre, ni seulement même craindre de perdre, sans en être troublé, désolé, consterné : *Bona*, dit excellemment saint Bernard, *quæ possessa onerant, amata inquinant, amissa cruciant.* Trois caractères sous lesquels ce grand saint nous les a représentés, et dont je me sers d'abord pour vous faire connaître le bonheur de la vocation

religieuse. C'est-à-dire, mes chères Sœurs, qu'en renonçant aux biens de la terre, nous avons renoncé à de grandes charges, je dis à de grandes charges de conscience ; nous avons évité de grands écueils dans la voie du salut ; nous nous sommes épargné de grands chagrins, dont toute la prudence humaine ne nous aurait pas garantis. Voilà ce que nous avons quitté : des biens onéreux, des biens contagieux, des biens qui, dans la vicissitude continuelle des choses de la vie, et plus encore dans l'inévitable nécessité de la mort, n'aboutissent enfin qu'à affliger l'homme et à le rendre malheureux. Aurions-nous bonne grâce après cela d'en faire tant valoir le sacrifice, et quelle reconnaissance ne devons-nous pas plutôt à Dieu, qui nous a inspiré le dessein de les abandonner ? Mais non, chrétiens du siècle qui m'écoutez, et qui, par l'engagement de vos conditions, demeurez dans la possession de ces prétendus biens ; vous qui, maîtres de ces biens, devez en accorder l'usage avec la pureté et la sainteté du christianisme que vous professez, quel sujet n'avez-vous pas de trembler ? Appliquez-vous, et profitez d'une si sainte morale.

Oui, ces biens que vous possédez, et à quoi par sa profession renonce l'âme religieuse, quelque idée que vous en ayez, sont des biens onéreux pour la conscience ; et malheur à vous si vous l'ignorez, et si vous négligez de le savoir ! *Bona quæ possessa onerant.* Car, malgré l'illusion des fausses maximes du monde, ainsi les ont considérés tous ceux qui en ont jugé selon les règles de la véritable sagesse, qui est la sagesse chrétienne ; et c'est ce qui a modéré l'empressement et l'ardeur qu'ils auraient eue peut-être sans cela pour ces sortes de biens ; c'est ce qui leur a donné pour ces biens terrestres et grossiers, non-seulement de l'indifférence et du mépris, mais de l'éloignement et de l'horreur. Ainsi même en jugea ce philosophe païen dont parle saint Jérôme, qui par l'effort d'une vertu, mondaine tant qu'il vous plaira, mais généreuse et tout héroïque, jeta dans la mer tout ce qu'il avait amassé d'or et d'argent, et se réduisit dans le dénûment le plus réel et le plus parfait de toutes choses : *Abite in profundum, malæ cupiditates ; ego vos mergam, ne ipse mergar a vobis ;* Allez, s'écria-t-il, importunes et maudites richesses, sources d'inquiétudes et de soins, allez dans le fond de l'abîme ; j'aime mieux vous y voir périr, que de m'exposer à périr moi-même pour vous. Or, comme païen, il ne pouvait alors envisager les soins et les inquiétudes qu'attirent les biens de ce monde, que par rapport aux lois et aux devoirs du monde. Qu'aurait-il fait s'il eût été éclairé des lumières de la foi, et que s'élevant au-dessus du monde il eût regardé ces biens dans l'ordre du salut ? avec quelle joie ne s'en serait-il pas dépouillé, si, les pesant dans la balance du sanctuaire, il en avait connu le poids redoutable par rapport au jugement de Dieu ; s'il avait su de combien de chefs un chrétien qui jouit de ces biens devient responsable à Dieu ; s'il avait approfondi les obligations infinies de justice et de charité dont un homme, pourvu de ces biens, doit s'acquitter pour se mettre à couvert d'une damnation éternelle et de la malédiction de Dieu ? Avec quel redoublement de ferveur n'eût-il pas dit : *Abite in profundum ;* Allez, fardeau de mon âme, votre pesanteur m'effraye, et je suis trop faible pour vous porter ; il est plus sûr et plus avantageux pour moi de me détacher de vous, et c'est sans peine que je vous quitte, puisque par là je romps mes liens, et je me tire de l'esclavage où vous auriez tenu ma conscience et ma liberté captives.

Or voilà, comme je l'ai dit, le sentiment qu'en ont eu les parfaits chrétiens et les vrais serviteurs de Dieu : ces biens, quand l'ordre de la Providence et la nécessité de leur état les en a chargés, bien loin de les élever, de les enfler, de les éblouir, par un effet tout contraire les ont humiliés, les ont saisis de frayeur, les ont fait gémir. Convaincus qu'ils n'en étaient que les simples économes, et sachant qu'ils en devaient rendre compte un jour à ce Juge inexorable et sévère, dont ils n'auraient alors nulle grâce à espérer, ils ont toujours cru entendre cette parole foudroyante : *Redde rationem villicationis tuæ* [1] ; Vous avez reçu des biens dans la vie, vous les avez possédés, et il est maintenant question de montrer quel emploi vous en avez fait. Parole qui, par avance, les a consternés, et qui les a bien empêchés de se complaire, ni de trouver de la douceur dans des biens sur lesquels ils se voyaient sans cesse à la veille d'être recherchés avec tant de rigueur. Au lieu que les enfants du siècle, par l'abus qu'ils font de ces biens, n'en prennent que l'agréable et le commode, et en laissent l'onéreux et le pénible ; ceux-ci, par une conduite tout opposée, en ont pris l'onéreux et le pénible, à quoi la loi de Dieu les obligeait, et n'en ont jamais voulu goûter l'agréable. En un mot, dit saint Chrysostome, parce qu'ils en jugeaient sainement et selon l'esprit de Dieu, ces biens

[1] Luc., XVI, 2.

de la terre leur ont paru ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des assujettissements et des charges pesantes : charges que portent malgré eux les riches du monde, et qu'ils porteront surtout quand il faudra paraître devant le tribunal de Jésus-Christ; car c'est encore en ce sens que l'oracle de saint Paul se vérifiera : *Unusquisque onus suum portabit* [1]; charges que l'ambition et l'avarice ont bien à présent le secret d'éluder, mais dont la conscience, pour peu qu'elle soit soumise à la raison, ne s'affranchira jamais ; charges sous lesquelles nous voyons succomber les plus solides vertus; et qui de nous, sans présomption, aurait pu compter sur la sienne, et s'assurer d'un meilleur sort? charges enfin qui, par l'infidélité des hommes, après leur avoir été une matière de péché et de prévarication, deviennent pour eux des sujets de malédiction, de condamnation, de réprobation. En dis-je trop, et le Fils de Dieu n'en dit-il pas encore plus dans l'Evangile?

Or, cela supposé, mes chers Sœurs, rendons grâces au Seigneur, qui nous a retirés du monde et délivrés de telles charges. A quoi réduisez-vous les choses, disaient les apôtres à leur divin Maître? Si la condition de ceux qui s'établissent dans le monde est telle que vous la dépeignez, il serait bien plus expédient de ne s'y établir jamais : *Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere* [2]. Ainsi parlaient-ils au regard du mariage; et de même auraient-ils pu ajouter en général : si les biens de la terre pour un chrétien sont des fardeaux si onéreux, il serait beaucoup plus à souhaiter de n'en point avoir. Il est vrai, leur répondait le Fils de Dieu, approuvant la conséquence qu'ils tiraient de sa doctrine, se dépouiller de tout et quitter tout, ce serait constamment le plus avantageux pour le royaume de Dieu ; mais tous ne comprennent pas cette parole, et pour en avoir l'intelligence, il faut qu'elle nous soit donnée d'en haut : *Non omnes capiunt verbum istud* [3]. Or c'est cette parole, ô mon Dieu, que nous avons comprise, et dont toute âme religieuse éprouve sensiblement la vérité. Les mondains ne la goûtent pas : prévenus d'une erreur grossière qui, séduisant leur raison, affaiblit leur foi, ils croient qu'il est bien plus aisé de jouir des biens de ce monde que d'y renoncer, et cette erreur seule est capable de les perdre : pourquoi? parce que l'unique ressource pour eux, ce serait au moins qu'ils fussent bien persuadés, qu'avec les formidables obligations dont ils se trouvent chargés devant Dieu, et dont Dieu ne rabattra rien, il est incomparablement plus difficile d'être chrétien en jouissant des biens du monde, que de quitter tous les biens du monde pour être chrétien : principe qui surprend d'abord, mais qui n'est néanmoins ni un sophisme, ni un paradoxe.

Qui sont donc, à proprement parler, les heureux de la terre? Ecoutez la réponse de saint Bernard : Ce sont ceux qui, libres et dégagés, suivent Jésus-Christ, et marchent après lui sans embarras dans la sainte voie de la pauvreté évangélique : *Felices qui exonerati sunt, et sequuntur Dominum expediti.* Et qu'est-ce que la profession religieuse? Une décharge générale des inquiétudes et des soins du siècle; de ces soins, dis-je, et de ces inquiétudes dont la conscience d'un chrétien, pour peu qu'il ait de religion, doit être nécessairement troublée : *Abdicatio sollicitudinum hujus sæculi.* Qu'est-ce que la religion? Un chemin droit et aplani qui conduit à Dieu sans nul empêchement : *Iter ad Deum sine impedimento.* J'ai donc eu raison de dire qu'en quittant les biens du monde, nous n'avons quitté, à le bien prendre, que les obstacles du salut. Et en effet (autre remarque de saint Bernard), ce qu'il y aurait d'agréable dans les biens du monde, si Dieu l'avait ainsi permis, et s'il avait pu le permettre, ce serait d'en pouvoir disposer à son gré, d'en être entièrement le maître, de n'en rien devoir à autrui, d'en user et d'en jouir à discrétion, d'avoir droit de les employer sans bornes et sans mesure à ses divertissements, à l'accroissement de sa fortune, à satisfaire son ambition et à s'élever. Voilà par où ces biens pourraient plaire à l'homme, et ce que l'homme, en y renonçant, pourrait compter d'avoir quitté. Or rien de tout cela, mes chères Sœurs, n'est permis aux chrétiens du siècle, non plus qu'à nous. Ce n'est donc point à tout cela que nous avons précisément renoncé par la profession religieuse, puisque tout cela, indépendamment de la profession religieuse, nous était déjà interdit par la loi chrétienne. Otez tout cela, que reste-t-il dans les biens du monde? Je le répète : l'obligation indispensable, mais affreuse pour ceux qui les possèdent, de les dispenser avec fidélité, de n'en être ni avares, ni prodigues, d'en consacrer aux pauvres le superflu, d'en ménager pour Dieu le nécessaire; le remords d'y avoir manqué, la crainte d'en être punis, tous les dangers et toutes les tentations inséparables de la prospérité humaine. Voilà ce que nous avons quitté, et voilà, chrétiens auditeurs, ce qui vous reste. Or tout cela, encore une fois, ce

[1] Galat., VI, 5. — [2] Matth., XIX, 10. — [3] Id., XIX, 11.

sont les obstacles du salut que l'on trouve dans le monde, mais que nous n'avons plus à combattre dans la religion.

Non-seulement les biens de la terre sont des biens onéreux, mais des biens contagieux, des biens qui souillent l'âme et la rendent impure par le feu de la concupiscence qu'ils y allument, et à qui ils servent d'aliment; des biens qu'il est permis de posséder, mais à quoi il n'est pas permis de s'attacher, et dont l'amour est un crime : *Bona quæ amata inquinant*. C'est, mes chers Sœurs, une autre raison pour vous consoler de ne les avoir plus. Développons-la. Si l'Evangile de Jésus-Christ n'était que pour les religieux, ou s'il était moins sévère pour les chrétiens du siècle; s'il permettait aux chrétiens du siècle mille choses qu'il leur défend, et si les préceptes de la loi divine, qui les regardent aussi bien que les religieux, ne les resserraient pas dans des bornes aussi étroites que le sont celles de la voie du salut, peut-être leur condition nous pourrait-elle tenter, et peut-être en l'envisageant aurions-nous peine à réprimer certains retours, quoique involontaires, et certains regrets. Donnons encore plus de jour à cette supposition. Si nous pouvions effacer de l'Ecriture ces paroles de l'Apôtre : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt* [1]; et si l'amour du monde, qui nous est défendu comme un amour criminel, par un changement de Providence, devenait légitime et innocent; s'il était permis aux gens du monde, par la raison qu'ils sont du monde, d'en aimer les biens; s'ils pouvaient sans crime user de leur liberté pour satisfaire leurs désirs; si les plaisirs même licites ne leur étaient pas des dispositions prochaines aux illicites; enfin, si la loi de Dieu, s'accommodant pour eux aux lois du monde, les laissait jouir tranquillement de ce qu'ils appellent avantages du monde : j'en conviens, ce que nous sommes, comparé à ce qu'ils sont, pourrait alors paraître triste; et ce qu'ils sont, comparé à ce que nous sommes, nous pourrait être un objet d'envie. Mais quand je viens à considérer jusqu'à quel point ce christianisme qui leur est commun avec nous les gêne et les lie, tout mondains qu'ils sont; quand j'entends le Fils de Dieu qui leur déclare dans l'Evangile que s'ils ne renoncent d'esprit et de cœur à tout ce qui leur appartient, même légitimement, que s'ils ne crucifient leur chair, que s'ils n'étouffent leur sensibilité et leur délicatesse sur le faux honneur et la vaine gloire du monde, que s'ils ne combattent comme leur ennemi le plus mortel l'amour d'eux-mêmes, je dis plus, s'ils ne se haïssent eux-mêmes; quoique chrétiens de profession et de nom, ils ne peuvent être ses disciples, et que sans tout cela ils ne doivent rien prétendre au royaume des cieux; quand je fais ensuite la réflexion que faisait saint Augustin, combien tout cela, pour être pratiqué dans le monde, demanderait de violences et d'efforts, et si les chrétiens du siècle voulaient de bonne foi se conformer et se soumettre à ce que leur enseigne leur religion, combien l'accomplissement de tout cela les déconcerterait, et leur ferait trouver le monde même insipide et fade; quand je repasse ces importantes et étonnantes vérités, dont la raison ni la foi ne nous permettent pas de douter, qu'en dois-je conclure, sinon, mes chères Sœurs, de me réjouir avec vous et avec moi-même de la miséricorde singulière que Dieu nous a faite en nous appelant à la religion ? Et en quoi est-elle singulière, cette miséricorde ? Parce qu'il s'ensuit de là qu'en quittant le monde, nous avons donc pris le parti non-seulement le plus sûr, mais le plus aisé. Car il est bien plus aisé, comme l'observe saint Chrysostome, de renoncer à tous les biens du monde, que de les posséder aux conditions que l'Evangile nous marque, c'est-à-dire que de les posséder sans les aimer, que de les posséder sans s'y attacher, que de les posséder sans en abuser; bien plus aisé de se passer absolument des plaisirs des sens, que d'en user avec les restrictions ordonnées dans la loi de Dieu, c'est-à-dire que d'en user et de se contenir, que d'en user et de n'y excéder pas, que d'en user et de régler la concupiscence, en lui prescrivant de justes limites, et lui disant sans cesse malgré elle : *Usque huc venies, et non procedes amplius* [1]; Vous irez jusque-là, et vous n'irez pas plus avant; bien plus aisé de faire la volonté d'autrui, que d'avoir à répondre de la sienne propre, que de se gouverner soi-même, que de tenir en bride sa liberté, sans lui laisser prendre l'essor hors de l'exacte mesure des préceptes : *Quædam enim facilius omnino abscinduntur, quam ex parte temperantur* User de ce monde comme n'en usant pas, c'est à quoi tout chrétien est obligé. Mais où sont les chrétiens du siècle qui en usent de la sorte ? J'aime donc bien mieux quitter le monde, et n'en user jamais. Posséder comme ne possédant pas, c'est la disposition où doit être tout chrétien; et sans cela, dit saint Paul, point de salut : j'aime donc bien mieux ne rien possé-

[1] I Joan., II, 15

[1] Job. XXXVIII, 11.

der du tout. Car il en faut toujours revenir à la maxime et à la règle de saint Chrysostome, qui veut que, pour ne nous y pas méprendre, nous distinguions deux choses bien différentes par rapport aux biens de la terre, savoir, la possession et l'affection. Or la possession sans l'affection n'est qu'un embarras et un fardeau ; l'affection sans la possession est un supplice, ou du moins une misère : l'un et l'autre ensemble, c'est-à-dire la possession jointe à l'affection, pourrait être une douceur dans la vie ; mais l'Evangile de Jésus-Christ nous en fait un crime. Que fait donc l'âme religieuse ? Se voyant par la loi de Dieu dans l'obligation de renoncer à l'un, elle abandonne l'autre par son choix ; et laissant aux chrétiens du siècle, s'ils sont avares et mondains, le désir et l'amour des biens de la terre qui les corrompt, ou s'ils sont justes et fidèles, la possession de ces mêmes biens, innocente, il est vrai, mais qui leur fait courir tant de risques, elle choisit pour soi la pauvreté évangélique, qui la sauve infailliblement et de l'iniquité de ceux-là, et des dangers où ceux-ci sont exposés ; ravie de ne plus rien trouver dans son état dont elle ait à se préserver, et de pouvoir dire à Jésus-Christ, dans le même sens que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te.*

Enfin ces biens de la terre auxquels nous renonçons, sont des biens fragiles et périssables qu'il faut tôt ou tard quitter, mais dont la perte ne peut être qu'affligeante et douloureuse à ceux qui n'y renoncent pas : *Bona quæ amissa cruciant.* Troisième et malheureuse propriété qui, par une raison toute contraire, augmente encore le bonheur de la profession religieuse. En effet, à combien de revers ces biens ne sont-ils pas sujets ? combien de persécutions et de traverses n'attirent-ils pas à ceux qui en jouissent ? La peine de les conserver, la crainte de les perdre, la douleur de les avoir perdus ; quand même on les posséderait paisiblement, la vue que le temps de les posséder est court, l'inévitable nécessité d'en être au moins dépouillé à la mort, le souvenir de cette séparation involontaire qui ne peut être bien éloignée, la pensée seule qu'il faut mourir, quel fonds, pour une âme mondaine, d'amertume et d'affliction d'esprit : *O mors, quam amara est memoria tua, homini pacem habenti in substantiis suis, viro quieto* [1] *!* Ne cessons donc point, mes chères Sœurs, de louer Dieu, et par ce dernier trait de comparaison entre nous et les chrétiens du siècle, convainquons-nous encore de l'avantage de notre état. En quittant les biens de la terre pour suivre Jésus-Christ, nous nous garantissons de tout cela. Nous ne craignons plus ni les calamités publiques, ni les disgrâces particulières, ni les révolutions d'Etats, ni les renversements de familles, ni les injustes vexations, ni les malignes jalousies. Ne possédant rien, nous sommes à l'abri de tout ; nous prévenons même la mort, et avant qu'elle nous dépouille nous nous dépouillons nous-mêmes ; nous faisons dans nous-mêmes, par un libre mouvement de notre volonté, ce qu'elle fera dans les chrétiens du siècle par une dure et inflexible nécessité. Après quoi nous sommes en droit de lui dire aussi bien que le grand Apôtre : *Ubi est, mors, victoria tua ? ubi est, mors, stimulus tuus* [1] *?* O mort ! où est ta victoire ? ô mort ! où est ton aiguillon ? ta victoire est de dégrader les puissances du monde, et de les anéantir dans le tombeau ; ton aiguillon, c'est-à-dire la douleur que tu causes aux avares et aux ambitieux du monde, est de leur enlever les biens dont leur cœur est idolâtre et à quoi ils tiennent: mais je ne crains ni l'un ni l'autre, parce qu'en me séparant du monde j'ai quitté ces biens avant qu'ils me quittassent ; et que, bien loin de me faire un tourment de leur perte, je m'en fais une vertu et un mérite. Le monde passe, disait saint Bernard, et avec le monde passent ses désirs et ses concupiscences : *Mundus transit, et concupiscentia ejus* [2] ; il est donc bien plus raisonnable, concluait ce Père, et même plus doux, de quitter le monde et ses biens, que d'attendre qu'ils nous quittent : *Plane ergo relinquere illa melius est, quam ab eis relinqui.* C'est ainsi, âmes religieuses, que nous avons renoncé à tout pour Jésus-Christ : voyons maintenant à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous. Je vais vous l'apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

A quoi Jésus-Christ s'est-il engagé pour les âmes religieuses ? A des choses si surprenantes, dit saint Bernard, qu'il a fallu, pour nous obliger à les croire, non-seulement toute l'autorité de sa parole, mais toute la sainteté de son serment : *Amen dico vobis ;* Je vous le dis en vérité (car voilà comment ce divin Sauveur en a juré par lui-même), que ceux qui, pour me suivre, renoncent à tout, au jour de mon dernier avènement seront assis avec moi pour juger le monde : *Vos qui reliquistis omnia, in regeneratione sedebitis judicantes ;* qu'ils recevront

[1] Eccli., XLI, 1, 2.

[1] I Cor., XV, 55. — [2] I Joan., II, 17

dès cette vie le centuple des biens qu'ils auront quittés : *Qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, centuplum accipiet ;* et qu'ils auront un droit spécial et particulier à la vie éternelle : *Et vitam æternam possidebit.* Trois promesses dont saint Bernard s'étonnait avec raison, ne pouvant d'ailleurs comprendre qu'il y eût dans le monde chrétien des hommes assez insensibles pour n'en être pas touchés : *Quid enim est, quod ad verbum tantæ promissionis negligentia humana dormitat ?* Trois promesses, mes chères Sœurs, dont je craindrais de vous faire connaître toute l'étendue, si je ne comptais sur votre humilité ; mais je ne crains point de me servir, pour achever de réveiller la foi, la religion, la piété des chrétiens du siècle, en leur inspirant un saint zèle d'imiter, autant qu'il leur convient, votre renoncement. Commençons par la première prérogative exprimée en ces termes : *Vos qui reliquistis omnia, sedebitis judicantes ;* et rendons ce témoignage à notre Dieu, que de tous les maîtres il n'en est point de si fidèle, ni de si magnifique dans ses récompenses.

Avoir un titre pour paraître devant le tribunal de Dieu avec confiance, pour y paraître avec assurance, et même pour y paraître avec honneur, tandis que le reste des hommes y sera dans l'humiliation et dans la consternation, c'est ce que l'Evangile de Jésus-Christ promet aux âmes religieuses. Il leur suffirait d'être tranquilles dans ce jugement, où les puissances mêmes frémiront, et où le juste à peine se sauvera. Or, cette tranquillité est une des grâces particulières que Dieu, par une espèce de justice, disons mieux, par son infinie miséricorde, semble avoir attachée à leur profession : *Egredere, anima mea ; quid times ?* disait au moment de la mort ce solitaire dont saint Jérôme a fait l'éloge ; c'était le bienheureux Hilarion : Sors, mon âme, s'écriait-il, plein d'une vive confiance à la vue de ce jugement qu'il allait subir ; sors, mon âme, de ce corps mortel, qui depuis si longtemps te tient lieu de demeure et de prison. Que crains-tu ? Il est vrai, tu vas être présentée devant le souverain juge ; mais rassure-toi, et souviens-toi que ce juge, quoique souverain, est celui pour lequel tu as tout quitté. Il y a près de soixante et dix ans que tu le sers dans ce désert ; pourquoi donc aurais-tu de la peine à comparaître devant lui ? Il est dans des dispositions à ton égard trop favorables, pour te réprouver ; et quelque rigueur qu'il ait pour les autres, ayant tout quitté pour lui, tu peux tout espérer de lui : *Septuaginta prope annis servisti Deo ; egredere : quid times ?* Cette pensée le fortifiait, l'encourageait, le maintenait dans un calme et une paix inaltérable, A ce moment de la mort, où les âmes mondaines souffrent de si cruelles agonies, cet homme de Dieu goûtait des délices intérieures, occupé et pénétré de ce sentiment, qu'il allait être jugé par celui même pour l'amour duquel il avait solennellement renoncé à toutes choses. Or, ce qu'il éprouvait alors, c'est ce que l'expérience nous fait voir encore tous les jours. Car voilà comme on meurt dans la religion ; et voilà, Seigneur, le miracle de votre grâce, dont j'ai eu la consolation d'être tant de fois témoin. Rien de plus ordinaire dans ces saintes communautés qui conservent leur premier esprit, et où l'on vit dans cet éloignement du monde, qui est le vrai caractère de la vie religieuse ; rien de plus commun que d'y voir des âmes aux approches de la mort, disposées de la sorte ; des âmes, quand il faut partir, sûres du Dieu auquel elles se sont dévouées, et qui sortent sans peine de leurs corps, pour aller au devant de l'époux ; des âmes qui, pour être proches du jugement de Dieu, n'en sont pas moins remplies de son amour, je dis de cet amour parfait qui bannit la crainte ; des âmes enfin qui, sans être présomptueuses, semblent, aussi bien qu'Hilarion, se hâter, et se dire à elles-mêmes : *Egredere ; quid times ?* parce qu'en quittant le monde, elles ont quitté tout ce qui pouvait rendre le jugement de Dieu terrible.

Il suffirait, dis-je, aux âmes religieuses d'avoir, en vertu de leur profession, de quoi soutenir ce jugement si redoutable avec confiance et avec tranquillité : mais le Fils de Dieu, portant encore plus loin la chose, a voulu qu'elles eussent de quoi le soutenir avec honneur et avec dignité ; il a voulu que ce jugement fût leur gloire, et que le rang qu'elles y tiendront, en qualité de ses épouses, fût pour elles, par rapport aux autres chrétiens, un rang de distinction, de supériorité et de prééminence : car il est de la foi que ceux qui auront tout quitté pour suivre Jésus-Christ, seront, au temps de la régénération et à la fin des siècles, assis sur des trônes pour juger tout l'univers ; et les Pères de l'Eglise ont étendu cette promesse à tous ceux qui, poussés du même esprit que les apôtres, renoncent au monde pour embrasser la vocation religieuse. On demande pourquoi les religieux seront les juges du reste des hommes. Saint Chrysostome répond que cette gloire leur sera accordée, non-seulement pour honorer dans leur personne la pauvreté évangélique

où ils auront vécu, mais parce qu'ayant été les sectateurs et les imitateurs de Jésus-Christ dans la profession de la pauvreté évangélique, ils auront une grâce particulière pour être alors ses assesseurs, c' même une espèce d'autorité pour juger le monde. Et c'est, chrétiens qui m'écoutez, le mystère que je vous annonce aujourd'hui. Oui, ces saintes filles que vous voyez, que vous comptez parmi les morts du siècle, s'élèveront contre vous dans le jugement de Dieu, et vous confondront par l'opposition de leurs exemples. Leur austérité suffira pour confondre votre mollesse, leur humilité pour confondre votre orgueil, leur modestie pour confondre votre luxe, leur pauvreté, dont elles sont contentes, pour confondre votre cupidité, qui ne dit jamais : C'est assez. Or je vous dis ceci, afin que, tout ensevelies et comme anéanties qu'elles sont dans l'obscurité d'une vie cachée, vous les respectiez, et que, devant un jour subir le jugement rigoureux qu'elles feront de vous, vous l'anticipiez en vous jugeant et en vous condamnant vous-mêmes.

En effet, la fidélité de ces servantes de Dieu, leur ferveur et leur piété, leur inviolable régularité, leur pureté angélique, sont déjà comme autant d'arrêts qu'elles prononcent contre vous ; mais la prudence de la chair qui vous aveugle, vous fait mépriser ces arrêts, pour vivre selon les lois et les maximes du monde corrompu. Que sera-ce quand, la figure de ce monde étant passée, ces arrêts portés contre vous et fondés sur l'exemple de leurs vertus, s'exécuteront sans appel ? que sera-ce quand ces épouses de l'Agneau, prenant séance avec lui et revêtues de la puissance qu'il leur donnera, paraîtront pour vous reprocher votre infidélité, votre impénitence, vos relâchements dans le service de Dieu, et pour former de tout cela ce jugement définitif dont vous ne vous relèverez jamais ? car voilà, mes chers auditeurs, l'essentielle différence de leur destinée et de la vôtre. Au son de cette dernière trompette qui rassemblera toutes les nations, vous frémirez, et ces vierges de Jésus-Christ lèveront la tête : pourquoi ? c'est que leur rédemption approchera, et que vous verrez approcher votre confusion. Or votre confusion sera d'avoir négligé, en servant le même Dieu qu'elles, de vous conformer à elles ; et une partie de leur rédemption consistera à se voir au-dessus de vous, parce que dans le monde elles se sont séparées de vous. Que dis-je, au-dessus de vous ? le comble de leur rédemption sera de se voir au-dessus des élus mêmes, qui, marchant dans la voie commune des commandements, n'auront pas suivi comme elles le chemin plus étroit des conseils : car voilà, dit saint Bernard, quel sera l'avantage singulier de leur élection et de leur prédestination : *Hæc erit illarum gloria singularis, inter ipsos etiam eminere fideles.* Peu d'entre les filles du siècle qui sont ici présentes voudraient, digne épouse du Sauveur, s'engager à vivre dans la condition que vous allez embrasser : mais quelque mondaines qu'elles soient, il n'y en a pas une qui ne s'estimât heureuse d'y mourir. Y vivre, c'est une parole dure qu'elles ne goûtent pas ; mais elles goûtent au moins celle-ci, qu'il leur serait un jour avantageux d'y avoir vécu. Passons à la seconde promesse.

C'est le centuple dès cette vie ; je dis le centuple des biens que le religieux a quittés pour Jésus-Christ : promesse dont cet Homme-Dieu s'est rendu lui-même garant : *Et omnis qui reliquerit domum centuplum accipiet.* Mais, dit un mondain, assurez-moi et faites-moi voir que ce centuple ne me manquera pas, et, sans hésiter, je renoncerai à tous les plaisirs du siècle. Et moi je lui réponds : Erreur et illusion ; vous ne vous connaissez pas vous-mêmes : étant aussi sensuel et aussi charnel que vous l'êtes, ce centuple, quand je vous le garantirais, n'opérerait point en vous ce changement ; les gages les plus certains que je pourrais vous donner d'un bien dont vos sens ne seraient point frappés, ne feraient qu'une faible impression sur votre cœur ; et puisque vous ne déférez pas à la parole d'un Dieu, vous n'écouteriez pas la mienne. Avant toutes choses, il faut croire : car ce centuple évangélique n'est promis qu'à celui qui triomphe du monde, et cette victoire par où l'on triomphe du monde vient de notre foi. Croyez à un Dieu qui vous parle, et vous concevrez, et vous expérimenterez, et j'ose dire que vous sentirez tout ce qu'il vous promet : ayez en lui de la confiance ; sur quel autre pouvez-vous plus sûrement compter ? Vous risquez bien tous les jours dans les traités que vous faites avec les hommes. L'usure, qui vous est interdite avec les hommes, est louable, est sainte, est méritoire avec Dieu. Il vous offre cent pour un : mettez-vous dans la disposition nécessaire pour en faire l'épreuve, et vous la ferez ; il est la vérité même.

Cependant, me dites-vous, il y en a qui se trouvent frustrés de leur attente, et qui, après avoir tout quitté dans le monde, ne goûtent point de ce centuple dans la religion. N'en

voyons-nous pas qui le publient eux-mêmes, et qui ne le font que trop hautement entendre ? n'en sommes-nous pas quelquefois témoins? Levez-vous, Seigneur, s'écrie là-dessus saint Bernard, levez-vous, et, prenant votre cause en main, justifiez-vous vous-même ; car c'est à vous-même que ce reproche s'adresse, et votre providence ne doit pas souffrir qu'un reproche si frivole, mais si dangereux, ébranle la foi de vos serviteurs et de vos servantes, au préjudice de la parole que vous leur avez donnée. Elevez-vous donc encore une fois, et défendez-vous : *Exsurge, Deus, judica causam tuam* [1]. Non, mes frères, poursuit le même saint Bernard, ce centuple n'a jamais été refusé à ceux qui, pour Dieu et de bonne foi, ont abandonné tout. J'ai vieilli dans la religion, mais je n'y ai point vu de juste trompé ni délaissé. Si dans les monastères et les cloîtres on voit des âmes qui ne jouissent pas de ce centuple évangélique, ce ne sont point de celles qui ont tout quitté, mais de celles au contraire qui n'ont rien quitté, au moins d'esprit et de cœur ; mais de celles qui, dans ce qu'elles ont quitté, se sont fait de secrètes réserves ; mais de celles qui, croyant avoir tout quitté, ne se sont pas quittées elles-mêmes. Si l'on en voit qui, après avoir joui de ce centuple dans les premières années de leur profession, le perdent malheureusement dans la suite de leur vie, ce ne sont point de celles qui persévèrent dans cet esprit de renoncement au monde, mais de celles qui, par un funeste relâchement, voudraient retrouver tout ce qu'elles ont quitté, et le reprendre, en accordant la religion avec le monde. Rentrons en nous-mêmes, mes chères Sœurs ; et si parmi nous il y en a quelqu'un qui n'ait pas dans la religion ce centuple qu'il attendait, au lieu d'imputer ce défaut à Dieu, qu'il se l'impute à soi-même : car s'il veut se faire justice, il trouvera bientôt dans son cœur quelque attache qu'il y conserve, et convaincu qu'il n'a donc pas droit encore de dire comme saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia*, il conclura qu'il n'a donc pas droit non plus de demander à Jésus-Christ l'effet de sa promesse. Touché de son indignité, il se confondra devant Dieu, et il s'écriera avec douleur : Vos jugements sont équitables, ô mon Dieu ! et je ne dois pas m'étonner si je suis privé du centuple dont vous récompensez ceux qui vous suivent. N'ayant quitté le monde qu'à demi, non-seulement ce centuple ne m'est pas dû, mais il est de votre justice de ne me l'accorder pas. Ainsi rendra-t-il gloire à Dieu, et dans son malheur même il adorera les justes et sages conseils de Dieu. Donnez-moi une âme solidement religieuse, une âme qui n'ait plus rien à quitter, et je la défierai de se pouvoir plaindre qu'elle n'ait pas reçu le centuple dont je parle, et qu'elle ne l'ait pas reçu à proportion de ce qu'elle a quitté. Celles qui ne quittent rien, ou qui ne se quittent pas elles-mêmes, bien loin d'affaiblir ma proposition, la vérifient et la confirment ; car si la promesse du Sauveur ne s'accomplit pas en elles, c'est que de leur part elles n'ont pas la disposition pour cela requise, et qu'elles manquent à la condition qu'il exige et qu'il leur a expressément marquée : *Qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores*.

Mais quel est donc enfin ce précieux centuple que le Fils de Dieu nous propose ? A Dieu ne plaise, mes chères Sœurs, que, suivant la pensée de quelques interprètes, je le fasse consister dans les avantages temporels qui se trouvent attachés à la profession religieuse ; et malheur à vous et à moi, si nous en étions réduits à ne chercher dans ce centuple que la bénédiction d'Esaü et la graisse de la terre, au lieu de la rosée du ciel ! Une vie exempte de soins, un établissement sûr et tranquille, un port à l'abri des orages du siècle, tout cela aurait été bon pour ces anciens israélites que Dieu traitait en mercenaires, et dont les grâces et les faveurs n'étaient que l'ombre et la figure des biens à venir : mais nous qui avons quitté le monde, nous attendons quelque chose de plus solide. Ce centuple donc, selon saint Bernard, c'est la préférence que notre état nous donne au-dessus de tous les autres, par rapport aux dons spirituels, qui sont les vrais dons de Dieu ; c'est l'avantage que nous avons, comme religieux, d'être les domestiques de Dieu ; c'est l'honneur qu'ont les vierges chrétiennes d'être spécialement et par excellence les épouses de Dieu. Ce centuple, c'est la liberté de l'esprit, qui nous affranchit de la servitude du monde ; c'est l'indépendance où nous vivons des lois du monde ; c'est l'éloignement où nous sommes des scandales du monde ; c'est la facilité de nous sauver, et l'impuissance morale de nous perdre. Ce centuple, c'est la paix intérieure de la conscience ; c'est la joie de nous voir dans le chemin le plus sûr et le plus droit qui conduit à la vie ; c'est la douceur d'une sainte société, c'est le repos d'une salutaire retraite, c'est l'alliance ad-

[1] Psal., LXXIII, 22.

mirable de l'une et de l'autre ; c'est la ferveur de l'émulation, et le secours des bons exemples ; c'est la plénitude de ces consolations célestes dont l'âme séparée de tout, et unie à Dieu, peut se féliciter aussi bien que David : *In via testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis* [1]. Le dirai-je ? ce centuple, ce sont les croix mêmes que nous avons à porter, et qui, par l'onction de la grâce, non-seulement s'adoucissent dans la religion, mais y tiennent lieu de consolation : *Apud Deum namque ipsa quoque tribulatio magna quædam consolatio est* [2]. Au lieu que les croix des mondains sont des croix d'esclaves, des croix inutiles pour le salut, souvent des croix réprouvées, et déjà par avance le centuple que Dieu ajoute à la malédiction du monde ; celles d'une âme religieuse sont des croix d'épouses, des croix précieuses pour le ciel, des croix changées, par la grâce de l'Evangile, en béatitudes, parce qu'elles ont la vertu, non-seulement de purifier et de sanctifier, mais de rendre heureux. Ce centuple est encore quelque chose au delà de tout ce que je dis : c'est ce que je ne puis exprimer ; c'est ce que Dieu, tout pécheur et tout lâche que je suis, m'a fait plus d'une fois éprouver ; c'est ce qui m'a cent fois donné ces délicieux dégoûts du monde qui surpassent toutes les délices du monde ; c'est ce qui fait que tout le monde et toutes ses pompes ne me touchent point ; que je me passe aisément de lui ; que ses établissements, ses prospérités, ses honneurs, ne sont pas même des sujets de tentation pour moi.

Après cela, venez, disait le Seigneur par un de ses prophètes, et plaignez-vous, si vous l'osez encore, de ma providence : *Venite, et arguite me, dicit Dominus* [3] ; Dites que dès cette vie je ne sais pas récompenser ceux qui ont eu le courage de tout quitter pour mon service. Dites que je les fais languir par des espérances toujours incertaines et toujours éloignées ; dites que je n'ai pas dans tous les trésors de ma miséricorde de quoi les enrichir dès maintenant ; ou plutôt reconnaissez qu'il y a un Dieu qui rend justice à ses élus, et qui la leur rend même sur la terre : *Utique est Deus judicans eos in terra* [4]. Voilà ce que reconnaissait et ce que déclarait avec tant de zèle ce fervent disciple de saint Bernard, lequel ayant quitté de grands biens et de grands honneurs dans le monde, s'était retiré à Clairvaux, et y vivait dans la pratique des plus éminentes vertus. Il souffrait de cruelles douleurs, et jusque dans les plus vives atteintes d'un mal aigu qui lui déchirait les entrailles, il ne laissait pas de [illegible] à Jésus-Christ : *Vera sunt omnia quæ dixisti, Domine Jesu* ; Toutes vos paroles, ô mon Dieu, sont véritables ! Vous m'avez promis le centuple, et je le goûte actuellement, puisque rien n'égale la joie dont je suis pénétré, en me regardant comme une victime que vous avez choisie et agréée. Non, Seigneur, tout ce que j'endure ne n'empêche point de convenir que vous vous acquittez de vos promesses au delà même de mes souhaits, et de protester que je suis pleinement content de vous. Aveu peu nécessaire à votre gloire, mais qui néanmoins est le plus grand hommage que vous puissiez recevoir de votre créature, puisqu'il n'y a qu'un Dieu comme vous qui, dans l'état de mes souffrances, puissiez non-seulement me contenter, mais me combler des plus abondantes consolations. Ainsi parlait ce juste plein de foi, ainsi parleraient je ne sais combien d'âmes religieuses, si elles voulaient nous faire part des bénédictions de douceur dont Dieu les prévient.

Or ce centuple dont elles jouissent, et que l'on peut dire être déjà pour elles dans la religion une béatitude commencée, n'est après tout qu'un avant-goût, qu'un essai, qu'un gage de cette gloire éternelle que Dieu leur prépare, et où elles aspirent comme au dernier terme de leurs désirs et à l'essentielle récompense de leur renoncement : *Et omnis qui reliquerit domum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit* Que serait-ce donc, mes chers auditeurs, si, pour conclure mon sujet par la troisième promesse de Jésus-Christ, j'ajoutais que ces épouses du Fils de Dieu, en qualité de religieuses, ont à la vie éternelle un droit affecté et privilégié que vous n'avez pas ; que le royaume des cieux leur appartient d'une manière dont il ne vous appartient pas ? Prenez garde : je ne prétends pas que la vie éternelle ne soit que pour les religieux ; loin de vous édifier par là, je vous jetterais dans le désespoir. Mais je dis que la vie éternelle est pour les religieux plus particulièrement et plus sûrement que pour vous ; je dis que, le royaume céleste leur est promis plus justement et plus infailliblement qu'à vous ; je dis que si l'Evangile est vrai, ils y ont plus de part que vous, et qu'ils y doivent être reçus préférablement à vous. En faut-il davantage pour vous inspirer un saint mépris de ce que vous êtes dans le monde et de tout ce qui vous attache au monde, et pour allumer dans vos cœurs un désir encore plus saint de vous conformer à ces servantes de Dieu, chacun dans votre condition, par un détachement aussi parfait qu'il vous peut convenir ?

[1] Psal., CXVIII, 14. — [2] Bern. — [3] Isa., I, 18 — [4] Psal., LVII, 12.

Quoi qu'il en soit des chrétiens du siècle, voilà, généreuse et sainte épouse de Jésus-Christ, les récompenses que vous devez espérer, et qui vous doivent animer. Vous allez dire, dans le même esprit que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia* ; C'est pour vous, Seigneur, que je quitte tout, et que je me quitte moi-même. Car en vain quitterais-je tout le reste, si je ne me quittais moi-même ; et en vain me flatterais-je de m'être quitté moi-même, si de bonne foi je n'avais quitté tout le reste. Je quitte tout, ô mon Dieu ! et malheur à moi si j'avais seulement la pensée de me réserver la moindre partie de ce tout. Je sais ce qu'il en coûta à l'infortuné Ananie et à sa femme Saphyre, et leur exemple me suffirait pour avoir en horreur un tel partage ; mais, indépendamment de leur exemple, l'honneur que vous me faites d'accepter tout ce que je vous offre, la joie et la consolation que j'ai de vous l'offrir, ce que j'attends de vous et dans le temps et dans l'éternité, tous ces motifs font sur moi bien plus d'impression que la crainte de vos plus rigoureux châtiments. Je quitte tout, Seigneur, et pour cela j'oublie père et mère, frères et sœurs ; j'oublie le monde, et je consens à en être oubliée ; je renonce au monde, et je consens à en être renoncée ; je meurs pour le monde, et je consens qu'il soit mort pour moi comme je serai morte pour lui. J'en serai bien dédommagée, ô mon Dieu, si vous daignez vous souvenir de moi ; si je trouve grâce auprès de vous, et si vous jetez un regard favorable sur moi ; si je vis pour vous, et si vous vivez pour moi : *Ecce nos reliquimus omnia.* Tels sont vos sentiments, ma chère Sœur : la solidité de votre esprit, la ferveur de votre piété, l'inflexible fermeté que vous avez fait paraître, en vous arrachant du sein d'une famille qui comptait sur vous pour vous élever aux honneurs du monde, et sur qui vous pouviez compter pour parvenir à ce qu'il y a de plus grand dans le monde ; tout cela, joint aux connaissances encore plus particulières que j'en puis avoir, me répond des dispositions intérieures de votre âme. Et moi, fondé sur l'inviolable fidélité de notre Dieu, j'ose vous répondre de tout ce qu'il vous a promis, soit pour le cours de la vie présente, soit au moment de la mort et à son jugement dernier, soit dans la félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

QUATRIÈME SERMON SUR L'ÉTAT RELIGIEUX.

L'OPPOSITION MUTUELLE DES RELIGIEUX ET DES CHRÉTIENS DU SIÈCLE.

ANALYSE.

Sujet. *Je vous conjure, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de votre vocation.*

Une vierge qui se consacre à Dieu par la profession religieuse peut dire, comme saint Paul, qu'elle est dans les chaînes pour le Seigneur ; et c'est par son exemple qu'elle nous apprend au moins à remplir dignement les devoirs de la vocation chrétienne.

Division. Rien n'est plus capable de confondre la lâcheté des chrétiens du siècle, que de considérer la perfection de l'état religieux : première partie. Et rien n'est plus propre à consoler les religieux et à les confirmer dans leur vocation, que d'envisager les malheurs presque inévitables et les obligations des chrétiens du siècle : deuxième partie.

Première partie. Rien n'est plus capable de confondre la lâcheté des chrétiens du siècle, que de considérer la perfection de l'état religieux. Cette vue 1° leur découvre sensiblement ce qu'ils doivent être et ce qu'ils ne sont pas ; 2° les détrompe de l'erreur dont ils se préviennent souvent, que la loi de Dieu est pour eux quelque chose d'impraticable ; 3° réfute toutes les excuses qu'ils allèguent, quand on leur reproche leur paresse et leur négligence dans la voie de Dieu.

1° Cette vue découvre sensiblement aux chrétiens du siècle ce qu'ils doivent être et ce qu'ils ne sont pas. Dans les premiers siècles de l'Eglise, il n'y avait point de religieux, parce que les chrétiens, vivant en chrétiens, étaient alors comme autant de religieux. Dans la suite des temps, cet heureux état du christianisme a changé par le déréglement des mœurs ; et Dieu a suscité les religieux, afin qu'ils fussent pour les chrétiens du siècle une image sensible de la perfection dont il sont déchus et où ils doivent tendre. Que doivent-ils donc dire en voyant la sainteté de la profession religieuse ? ce que disait à peu près saint Antoine après avoir vu saint Paul, anachorète : *Malheur à moi qui porte en vain le nom de chrétien !*

2° Cette vue détrompe les chrétiens du siècle de l'erreur dont ils se préviennent souvent, que la loi de Dieu est pour eux quelque chose d'impraticable. Quand ils voient tant de religieux pratiquer les conseils même les plus héroïques, comment peuvent-ils se persuader que l'observation des préceptes leur est impossible ? *Non poteris quod isti et istæ* ? Quoi ! vous ne pourrez pas faire au moins une partie de ce que font ceux-ci et celles-là ?

3° Cette vue réfute toutes les excuses qu'allèguent les chrétiens du siècle, quand on leur reproche leur paresse et leur négligence dans la voie de Dieu. Quel prétexte peut les justifier ? est-ce la naissance, l'éducation, l'âge, le tempérament, les infirmités ? mais ils voient dans les communautés religieuses des personnes de toute condition, de tout âge, de tout tempérament, porter avec constance, et même avec une sainte allégresse, tout le poids de la règle la plus austère.

DEUXIÈME PARTIE. Rien n'est plus propre à consoler les religieux et à les confirmer dans leur vocation, que d'envisager, 1° les misères presque inévitables des chrétiens du siècle; 2° leurs obligations indispensables jusqu'au milieu du monde.

1° Les misères presque inévitables des chrétiens du siècle. Le religieux a ses croix : mais n'en a-t-on pas dans le monde ? et, croix pour croix, celles de la religion ne valent-elles pas mieux, puisqu'elles sont salutaires ? On dépend dans la religion : ne dépend-on pas dans le monde ? et la servitude n'y est-elle pas incomparablement plus dure ? Ainsi du reste.

2° Les obligations indispensables des chrétiens du siècle. Obligations auxquelles leur salut est attaché ; obligations qui, dans ce qu'elles ont de plus essentiel et de plus onéreux, sont aussi étroites pour les personnes du monde que pour les religieux ; enfin, obligations que les personnes du monde ne peuvent néanmoins remplir qu'avec des violences extrêmes, au lieu que les âmes religieuses ont toutes les facilités imaginables pour s'acquitter, soit des devoirs communs à tous les états du christianisme, soit des devoirs propres de leur profession. Du reste, avantages qui ne diminuent en rien le mérite du sacrifice que font à Dieu les personnes religieuses.

Obsecro vos, ego vinctus in Domino, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis.

Je vous conjure, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de votre vocation. (*Epître aux Ephésiens*, chap. IV, 1.)

C'est ainsi que parlait le grand Apôtre, exhortant les nouveaux fidèles qu'il avait formés en Jésus-Christ par l'Evangile ; et c'est ainsi que je me sens inspiré de vous parler aujourd'hui, mes chers auditeurs, dans l'obligation où je me trouve de vous instruire sur le sujet important de cette cérémonie, pour laquelle vous êtes ici assemblés. Saint Paul avait un droit particulier de tenir ce langage aux chrétiens d'Ephèse, parce qu'étant alors dans les fers pour le nom du Sauveur qu'il leur avait annoncé, il accomplissait lui-même dignement sa vocation à l'apostolat ; et il ne pouvait pas les engager plus efficacement à honorer par la sainteté de leur vie leur vocation au christianisme, qu'en alléguant son exemple, qui, supposé la haute estime qu'ils avaient de lui, était pour eux un des motifs les plus convaincants dont ils pussent être touchés. Car c'est pour cela, leur disait-il, mes frères, que je me fais un honneur d'être prisonnier de Jésus-Christ : *Ego Paulus vinctus Christi Jesu* [1] ; et quand je me glorifie de cette qualité, ce n'est pas seulement pour moi, que Dieu par sa miséricorde a choisi dans le judaïsme, c'est pour vous qui êtes gentils, c'est pour votre salut qui m'est si cher et si précieux ; c'est afin de vous faire connaître le mérite de cette grâce, par où Dieu vous a appelés des ténèbres de l'infidélité à son admirable lumière, en vous communiquant le don de la foi : *Hujus rei gratia, ego Paulus vinctus Christi Jesu pro vobis gentibus.* Permettez-moi, chrétiens, d'appliquer ceci à mon sujet. Une vierge qui se consacre à Dieu par la profession religieuse peut dire, aussi bien que saint Paul, qu'elle est dans les chaînes pour le Seigneur. En effet, les vœux qui l'engagent à Dieu sont pour elle de véritables liens, des liens dont elle ne rougit point, et dont elle fait même toute sa gloire ; des liens qu'elle porte avec joie, et où elle met toute sa confiance ; des liens éternels qu'elle ne peut plus rompre, et qui la tiennent attachée inséparablement à Jésus-Christ. Elle aurait donc droit de dire aux chrétiens du siècle qui viennent assister à son sacrifice, ce que saint Paul disait aux Ephésiens : *Obsecro vos, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis ;* Je vous conjure, moi qui par un choix solennel vais me rendre captive pour Jésus-Christ, de profiter de mon exemple, et de vous comporter d'une manière digne au moins de la vocation chrétienne. Or voilà justement, mes chers auditeurs, ce que vous prêche aujourd'hui, bien mieux que moi, cette généreuse fille qui va pour jamais se dévouer à Dieu ; et c'est ce qui va faire le sujet de ce discours, après que j'aurai demandé les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

[1] Ephes., III, 1.

Etre appelé de Dieu, c'est, dans la pensée de saint Paul, le premier effet de la prédestination divine, et par conséquent le principe de tous les biens, et le fondement du salut de l'homme : *Quos prædestinavit, hos et vocavit* [1]. Mais être appelé à un état de sainteté sans le connaître, et avoir reçu de Dieu une vocation sans en faire le discernement, c'est la source au contraire de tous les maux dans l'ordre de la grâce et du salut. En quelque condition que nous soyons, et quelque genre de vie que nous ayons embrassé, nous avons tous part, comme chrétiens, à cette vocation céleste, par où, comme dit saint Paul, Dieu nous a appelés en Jésus-Christ. Mais nous devons reconnaître, à notre confusion, qu'il y en a plusieurs parmi nous qui, grossiers et ignorants dans les choses de Dieu, quoique éclairés et intelligents dans celles du monde, ne savent pas, et par un abus encore plus déplorable, paraissent même ne se pas mettre en peine de savoir ce que c'est que cette vocation, c'est-à-dire qui n'en comprennent pas les engagements, qui n'en pénètrent pas les conséquences, et qui n'en ont jamais étudié les devoirs. Or c'est à quoi j'entreprends au-

[1] Rom., VIII, 30.

jourd'hui de remédier. Car dans l'obligation où je me trouve de parler ici à deux sortes d'auditeurs, les uns engagés à vivre dans le monde, les autres consacrés à l'état religieux, mon dessein est de faire connaître aux premiers, que la Providence a choisis pour le monde, l'excellence, la sainteté de la vocation chrétienne, en la mesurant sur la vocation religieuse. Et pour m'acquitter en même temps de ce que je dois à ces chastes épouses du Sauveur, qui, poussées de l'Esprit de Dieu, ont fait un divorce éternel avec le monde, je veux leur faire estimer le mérite et le prix de la vocation religieuse, en la réduisant aux principes de la vocation chrétienne. Voilà les deux fins que je me propose; et l'illustre vierge qui fait le sujet de cette cérémonie me servira, pour l'une et pour l'autre, de preuve vivante. Car, comme elle est déjà plus que convaincue des saintes maximes sur lesquelles doit rouler tout ce discours, au lieu de l'exhorter et de l'instruire, je vous instruirai par elle, chrétiens qui m'écoutez, je vous exhorterai par elle; ou, si je ne suis pas assez heureux pour vous persuader, je vous confondrai par elle : ce sera le sujet de la permière partie. Et dans la seconde, en vous comparant, ou plutôt en vous opposant à elle, je la consolerai par vous, je lui ferai goûter son bonheur par vous, je l'affermirai dans sa vocation par vous. Voilà tout mon dessein, qui se réduit à deux vérités que je vous prie de bien concevoir; l'une qui regarde les chrétiens du siècle, et l'autre qui touche les religieux : ou plutôt, qui, par l'opposition de ces deux états, doivent l'une et l'autre apprendre également aux religieux et aux chrétiens du siècle à se conduire d'une manière digne de leur vocation : *Ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis.* Car je prétends que rien n'est plus capable de confondre la lâcheté des chrétiens du siècle, que de leur faire considérer la perfection de l'état religieux : c'est ma première proposition. Et j'ajoute que rien n'est plus propre à consoler les religieux, et à les confirmer dans leur vocation, que de leur faire envisager les malheurs presque inévitables et les obligations des chrétiens du siècle : c'est ma seconde proposition. Que ne dois-je pas espérer de ces deux importantes vérités, si vous me donnez une attention favorable ?

PREMIÈRE PARTIE.

Il était de l'honneur de la religion, et l'ordre de la Providence l'exigeait ainsi, qu'il y eût toujours dans l'Eglise de Dieu de quoi confondre non-seulement l'impiété des chrétiens scandaleux et libertins, mais encore la négligence et la tiédeur des chrétiens lâches et imparfaits : et comme la charité de plusieurs devait se refroidir, selon la prédiction de Jésus-Christ, à mesure que l'iniquité irait croissant, aussi était-il nécessaire qu'au moins le zèle de quelques-uns dans la suite des temps se ranimât, pour empêcher que le désordre et le relâchement des autres ne prévalût. Or, c'est à quoi Dieu semble avoir admirablement pourvu, en opposant à ce relâchement des mœurs qui entraîne la plupart des chrétiens du siècle, la perfection de l'état religieux; et en voici les raisons, qui sont évidentes. En premier lieu, parce que cette vue de la perfection de l'état religieux découvre sensiblement aux chrétiens du siècle ce qu'ils sont, ou plutôt ce qu'ils doivent être; ce qu'ils ont été, et malheureusement pour eux ce qu'ils ne sont plus; le degré de sainteté dont ils sont déchus, et auquel Dieu les rappelle; la voie de perfection qu'ils ont quittée, et où ils doivent s'efforcer de rentrer. En second lieu, parce que, envisageant la perfection de l'état religieux, les chrétiens du siècle sont, malgré eux, détrompés d'une erreur grossière, dont ils se préviennent souvent, savoir, que la loi de Dieu, prise dans toute son étendue et dans son étroite rigueur, est pour eux quelque chose d'impraticable, puisque au contraire ils la doivent concevoir, non-seulement possible, mais facile et proportionnée à la faiblesse même de l'humanité, lorsqu'ils voient le courage de tant d'âmes religieuses qui enchérissent sur cette loi, et qui, non contentes de ses préceptes, s'imposent le joug de ses plus sévères conseils. En troisième lieu, parce qu'il est constant que la perfection de l'état religieux réfute invinciblement toutes les excuses qu'allèguent les chrétiens du siècle, quand on leur reproche leur paresse et leur lâcheté dans la voie de Dieu; et détruit tous les prétextes dont ils se servent communément pour éluder les solides et utiles remontrances qu'on leur fait sur l'observation exacte de leurs devoirs. Trois raisons capables de les confondre; mais en même temps, mes chères Sœurs, trois puissants motifs pour réveiller en vous cette sainte ferveur que je voudrais aujourd'hui vous inspirer. Ecoutez-moi.

Non, dans l'obligation indispensable où est l'homme chrétien d'agir et de vivre en chrétien, rien n'est plus important pour lui que de bien comprendre une fois l'excellence de son état, et de remonter de temps en temps, par de salutaires réflexions, jusqu'à son ori-

gine, pour reconnaître ce qu'il est, ou pour s'humilier de ce qu'il n'est pas. C'était la grande leçon que saint Paul faisait aux Corinthiens. Il leur remettait devant les yeux la sainteté de leur vocation, parce qu'il savait bien, dit saint Chrysostome, que du moment qu'ils s'appliqueraient à la considérer, ils en concevraient une haute idée ; que, remplis de la haute idée qu'ils en auraient conçue, ils feraient tous leurs efforts pour mener une vie qui y fût conforme ; et que vivant conformément à cette idée, ils deviendraient des hommes parfaits : *Videte vocationem vestram, fratres*. Ainsi leur parlait-il alors. Mais où voyons-nous aujourd'hui cette sainteté de la vocation chrétienne, et où pourrions-nous en trouver une vive image ? Rendons-en vous et moi la gloire à Dieu : c'est dans l'état religieux, où Dieu non-seulement la fait subsister, mais la rend palpable et sensible. Car quoique nous ne puissions nous déguiser à nous-mêmes le triste changement qui s'est fait dans le christianisme, il est vrai néanmoins que Dieu a pris soin d'y susciter de saintes maisons, où la loi est pratiquée dans toute son étendue ; des maisons que nous pouvons regarder comme les asiles de la piété chrétienne, de la pauvreté, de l'humilité, de la pénitence et de la mortification chrétienne ; des maisons où l'Evangile de Jésus-Christ non-seulement est reçu avec respect, mais suivi à la lettre et avec une pleine fidélité ; des maisons subsistantes au milieu de nous, pour servir de témoignage contre nous, et pour être des modèles visibles que nous puissions consulter, et sur qui nous puissions nous former. Prenez garde, s'il vous plaît, à ma pensée.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, il n'était pas nécessaire qu'il y eût des religieux : pourquoi ? parce que les chrétiens, vivant comme chrétiens, étaient alors, au moins dans la préparation de leur cœur, autant de religieux. Ainsi saint Jérôme le témoigne-t-il en parlant de ces chrétiens d'Alexandrie que saint Marc forma, et qui servirent de modèles à tous ceux que l'on nommait disciples, c'est-à-dire sectateurs de la doctrine de Jésus-Christ et de sa loi. En effet, dit ce saint docteur, on ne voyait rien parmi eux qui ressentît le monde : ils renonçaient à leurs biens, ils ne possédaient rien en propre, ils obéissaient aux apôtres comme à leurs pasteurs, ils vaquaient jour et nuit à la prière, ils s'appelaient frères, n'ayant tous qu'un cœur et qu'une âme ; enfin, conclut saint Jérôme, ils étaient tous, par une profession générale, ce que sont maintenant, par un engagement particulier, ceux qui embrassent la vie monastique : *Ex quo patet talem primorum in Christo credentium fuisse Ecclesiam, quales nunc monachi esse nituntur et cupiunt*. Voilà le miracle que le Saint-Esprit opéra, quand il descendit sur les apôtres et sur tous les disciples assemblés, les ayant, tout grossiers qu'ils étaient, rendus capables d'une vocation si sainte ; je veux dire les ayant détachés du monde et d'eux-mêmes, et par une conversion qui fut, dans toutes ses circonstances, le plus incontestable changement de la main du Très-Haut, et le plus étonnant prodige de la grâce qu'on ait jamais vu sous le ciel, leur ayant inspiré à tous le mépris des biens de la terre, la fuite des honneurs du siècle, le renoncement aux plaisirs ; disons mieux, leur ayant inspiré à tous l'estime de la pauvreté jusqu'à s'en faire une béatitude, l'amour de l'humilité jusqu'à se glorifier des humiliations, le goût des croix et des souffrances jusqu'à se réjouir de ce qu'ils en étaient trouvés dignes. Miracle qui, de l'Eglise de Jérusalem où il commença, se répandit bientôt après dans les nations et parmi les gentils, où, selon le texte sacré, on voyait s'augmenter et se multiplier de jour en jour le nombre des croyants: *Augebatur credentium in Domino multitudo* [1]. Qu'est-ce à dire des croyants ? c'est-à-dire de ceux qui, animés du même esprit que les apôtres, se dépouillaient de tout, et quittaient tout pour suivre Jésus-Christ. Lisez ce qu'en rapporte Eusèbe, et ce qu'il raconte de l'esprit d'abnégation où vivaient ces chrétiens, qui, sans autre titre que celui de simples chrétiens, étaient autant de pauvres volontaires, autant de martyrs de leur foi, autant d'exemples de toutes les vertus religieuses. Telle était, dis-je, selon la tradition des Pères, l'idée que l'on avait alors de la vocation chrétienne ; et cette idée, je le répète, n'était point une vaine spéculation, mais quelque chose de réel et de subsistant.

Mais le monde, dit saint Jérôme, n'était pas assez heureux pour pouvoir longtemps soutenir une telle perfection ; et cette perfection, quoique réelle, par un secret jugement de Dieu, ne devait pas longtemps être à l'épreuve de la contagion du monde. Qu'arriva-t-il ? vous le savez, et pour peu de foi qu'il vous reste, vous en gémissez. La ferveur de l'esprit chrétien vint bientôt à se ralentir ; et l'idée même s'en serait perdue, si Dieu, qui la voulait con-

[1] Act., v, 14.

server, la voyant effacée et comme détruite dans les chrétiens du siècle, ne l'avait retracée et renouvelée dans l'état religieux. Pourquoi retracée et renouvelée ? Non-seulement répond saint Jérôme, afin qu'il y eût toujours des hommes sur la terre qui rendissent à Dieu ce culte parfait dont le seul christianisme le peut honorer ; mais afin que ceux qui viendraient dans la suite à dégénérer de la pureté de ce culte, pussent au moins, quand il plairait à Dieu de les toucher, être en état d'y revenir, afin qu'ils en eussent toujours l'image présente, et que, malgré l'iniquité des derniers temps, j'eusse encore droit, comme prédicateur de l'Evangile, de leur dire : *Videte vocationem vestram ;* Apprenez, mes Frères, vous dont l'aveuglement fait ma douleur, et pour la conversion desquels je me sens un zèle sincère, apprenez, par ce qui paraît à vos yeux, ce que c'est que d'être chrétien. Puisque vous en portez encore le nom, reconnaissez ce que vous êtes, et ne vous laissez pas pervertir jusqu'à oublier l'excellence et le prix de votre vocation. Pour vous en mieux instruire, contemplez-la et admirez-la dans ces épouses de Jésus-Christ, qui en sont les portraits vivants. Ne mesurez pas cette vocation chrétienne par les mœurs et par les maximes d'un certain monde qui vous séduit, et dont vous êtes obsédés. Pour en avoir une notion conforme à celle de saint Paul, sortez de ce monde profane ; entrez en esprit dans ces sanctuaires fermés pour le monde, où les servantes de Dieu font leur demeure ; dans ces cloîtres d'où vous avouez que l'esprit du monde est banni, et où vous convenez que l'Esprit de Dieu règne souverainement . c'est là que vous verrez ce que c'est que votre vocation, et combien les voies où vous marchez sont éloignées de la perfection de celles qu'a voulu vous marquer l'Apôtre, quand il disait : *Videte vocationem vestram.* Donnons à tout ceci plus de jour par une réflexion qui m'a touché, et dont je suis assuré que vous serez touchés vous-mêmes.

Quand saint Antoine eut vu saint Paul, anachorète, dans le désert, et qu'il eut été lui-même témoin de la vie toute céleste que menait cet homme de Dieu ; interrogé par ses disciples, qui le prièrent à son retour de leur faire part de l'édification qu'il avait tirée d'un tel exemple, dont ils le voyaient pénétré, il leur répondit, les larmes aux yeux, et frappant sa poitrine de douleur : *Væ mihi peccatori, qui tam indigne monachi nomen fero ! Vidi Eliam, vidi Joannem in deserto, et ut verum dicam, vidi Paulum in paradiso ;* Ah ! mes Frères, malheur à moi, qui porte si indignement le nom de solitaire ! J'ai vu un second Elie, j'ai vu un autre Jean-Baptiste ; et, pour vous parler sans figures, j'ai vu Paul, non pas dans une habitation terrestre, mais dans un paradis. Voilà, hommes du siècle, mais avec bien plus de raison, ce que vous devez penser. Quand vous sortez d'un monastère, où vous reconnaissez vous-mêmes que Dieu est glorifié, comme il l'est ici, par l'observance exacte de la règle, et qu'après une cérémonie aussi touchante que celle dont vous allez être témoins, vous retournez dans vos maisons, voilà ce que chacun de vous se doit dire dans l'amertume de son âme, et avec un cœur contrit : *Væ mihi peccatori, qui tam indigne christiani nomen fero !* Malheur à moi qui ne suis qu'un faux chrétien, et qui ne mérite pas même d'en porter le nom ! J'ai vu des anges dans des corps mortels ; j'ai vu des vierges dont les vêtements, blanchis dans le sang de l'Agneau, n'ont jamais été souillés d'aucune tache ; j'ai vu des âmes dont le monde n'était pas digne, et qui, renonçant au monde, se sont rendues dignes de Dieu. Et qui suis-je, moi pécheur ? qui suis-je, moi pécheresse ? C'est ainsi, dis-je, mes chers auditeurs, que doivent parler, non-seulement ceux d'entre vous qui, dans l'idée commune, passent pour mondains, mais ceux mêmes dont la conduite est estimée plus régulière et plus louable. Car quelque parfaits que je les conçoive, ou que vous les supposiez, que font-ils dans le monde qui soit comparable à la vie de ces saintes filles que Dieu a séparées du monde ? en quoi approchent-ils de leur pauvreté et de leur austérité ? en quoi les imitent-ils dans cette abnégation totale d'elles-mêmes, dans cet assujetissement éternel de leur volonté, dans cette obéissance qu'elles ont vouée, et dont elles se font un mérite capital ? Qu'est-ce que la vertu d'un homme et d'une femme du monde, mise en parallèle avec tout cela ? Cependant ces servantes de Dieu protestent qu'elles n'ont entrepris des choses si contraires à la nature, qu'elles n'ont embrassé des réformes si étroites, qu'elles ne se sont ensevelies ave Jésus-Christ par une pénitence si rigoureuse, que pour arriver, et plus tôt et plus sûrement, à cette perfection où elles ont conçu que le christianisme les appelait ; et ce qui les humilie, ce qui fait le sujet de leur douleur, ce qu'elles se reprochent sans cesse, c'est de se voir encore bien éloignées de ce christianisme parfait où elles aspirent. Et en effet, si moi qui vous parle, j'avais cru pouvoir être dans le

monde aussi solidement chrétien, aussi purement chrétien, aussi exactement chrétien que je le puis être dans l'état religieux, je n'aurais jamais pris le parti de la religion. Car je n'ai cherché dans la religion que ce qui pouvait m'aider à être chrétien ; et je n'ai donné la préférence de mon choix à la profession religieuse, que parce que la foi m'a appris que c'est de tous les états celui qui approche le plus de cet ancien christianisme, dont nous révérons encore la pureté. Or, suivant ce principe, mes chers auditeurs, qui que vous soyez, et pour peu de justice que vous vouliez vous faire, comment pourriez-vous, vivant dans le monde, ne vous pas humilier à la vue de ces saints modèles, et de ces ferventes épouses du Sauveur ? Et comment pourriez-vous n'en pas tirer cette confusion salutaire qui doit être le remède efficace et souverain de tous vos relâchements ? Confusion que vous devez faire consister à vous représenter souvent l'état dont vous êtes déchus, et qui m'autorise à vous dire ce que Dieu, dans l'Apocalypse, disait autrefois à une âme tiède : *Memor esto unde excideris* [1] ; Souvenez-vous de ce que vous avez été, et de ce que vous n'avez cessé d'être, que parce que vous avez oublié qu'être chrétien, c'est, sans autre engagement que celui-là, être religieux d'esprit et de cœur. Passons à la seconde raison.

Une des principales erreurs dont les lâches chrétiens se préoccupent, et qui contribue davantage à les endurcir dans leurs désordres, est de se figurer la loi de Dieu, non-seulement austère et difficile, mais, du moins par rapport à eux, moralement impossible ; de se plaindre qu'elle surpasse leurs forces, et, par une pusillanimité dont ils voudraient lui imputer la cause, de se décourager et de se désespérer même absolument d'atteindre jamais à sa sainteté. Mais moi, je dis qu'un des grands moyens dont se sert la Providence pour détromper ces chrétiens faibles et timides d'une si pernicieuse erreur, c'est de leur opposer la perfection de l'état religieux, en les convainquant malgré eux que la loi de Dieu n'est point en effet impraticable, puisqu'il se trouve des âmes, non-seulement qui la pratiquent dans toute son étendue, mais qui vont encore au delà, et qui, comptant pour rien, ou pour trop peu, d'en remplir la juste mesure par l'observation des préceptes, y ajoutent volontairement et de gré les vœux de la religion ; des âmes généreuses qui, gardant inviolablement, et de l'aveu du monde même, exemplairement tous les devoirs de la profession religieuse qu'elles ont embrassée, servent dans le monde, ou pour mieux dire contre le monde, d'une preuve authentique et invincible, je ne dis pas de la possibilité, mais de la facilité de la loi chrétienne. Car, avec quel front un mondain, pour se disculper des déréglements de sa vie, osera-t-il prétexter l'impossibilité imaginaire de cette loi, tandis que des millions de vierges courent avec allégresse dans la voie des commandements ; c'est peu, dans la voie des conseils les plus héroïques et les plus opposés aux inclinations de la chair et du sang ?

Et c'est ici, chrétiens, que je vous conjure de vous appliquer à vous-mêmes ce qui fit autrefois une si forte impression sur le grand docteur de l'Eglise, saint Augustin, et ce qui produisit enfin dans sa personne ce changement miraculeux de la main du Très-Haut. Pressé du désir d'être à Dieu, et déjà, à l'égard de tout le reste, détaché du monde, il ne tenait plus au péché que par une seule habitude. Mais cette seule habitude, par les fausses idées dont il était prévenu, lui semblait un obstacle invincible à sa conversion. Il voulait rompre ses liens, mais il désespérait de le pouvoir. De là cette guerre cruelle qui lui déchirait l'âme, cette incertitude où il demeurait, ces délais et ces retardements continuels, tantôt voulant et tantôt ne voulant plus : disant toujours que ce serait pour le lendemain, et ne disant jamais que ce serait pour le jour présent : *Cras, cras*. Mais que fit Dieu ? il lui fit voir en esprit la Chasteté, qui se présentant devant lui, et lui montrant une troupe de vierges de tout âge et de tout état, lui disait, pour le piquer d'une sainte émulation : *Non poteris quod isti et istæ ?* Ne pourrez-vous pas ce que celles-ci et ceux-là ont pu ? ne pourrez-vous pas ce que peuvent tant d'autres, faibles comme vous, et sujets aux mêmes tentations que vous ? Ce reproche l'humilia, le réveilla, le toucha. Malgré ses propres préventions, Augustin, cédant à la force de l'exemple, crut enfin qu'avec le secours de la grâce il lui serait possible et même aisé de sortir d'esclavage. Il le crut ; et, convaincu qu'il le pourrait, il en vint à une pleine exécution. Or c'est ainsi, mes chers auditeurs, que Dieu, par mon ministère et par ma bouche, s'adresse à vous, et que, malgré vous, il vous détrompe sensiblement du vain prétexte dont votre lâcheté se couvre, quand il vous met devant les yeux la vie de ces incomparables filles, qui sont et l'honneur de leur sexe, et les prédestinées du monde chrétien. Car c'est comme s'il vous disait : Hommes transgresseurs de ma loi, vous qui, pour la vio-

[1] Apoc., II, 5.

ler plus hardiment et avec moins de remords, la traitez d'impraticable ; vous qui feignez dans le précepte un excès de rigueur qui n'y fut jamais, et dont cependant votre libertinage se prévaut : *Qui fingis laborem in præcepto* [1] ; voyez, pour vous convaincre de votre injustice et de votre erreur, ces vierges ferventes, qui, animées d'une sainte confiance, ont eu le courage d'enchérir même sur ma loi ; et qui, dans la vue de me plaire, par le choix libre qu'elles ont fait, mènent une vie plus angélique qu'humaine. Voyez l'infatigable persévérance avec laquelle elles soutiennent les observances les plus mortifiantes pour le corps, et les plus humiliantes pour l'esprit. Voyez leur force à remporter sur elles-mêmes des victoires, et à se faire des violences qui ne leur étaient point absolument nécessaires pour le royaume du ciel. Voyez leur détachement de tout ce que le monde avait pour elles, non-seulement d'agréable et de délicieux, mais d'innocent et de permis. Prétendez-vous après cela que les devoirs communs du christianisme soient un fardeau trop pesant pour vous ? et lorsque ces âmes fidèles ont l'avantage et la gloire de faire le plus, vous obstinerez-vous à croire que vous ne pouvez pas faire le moins ?

En effet, chrétiens, quelle excuse pouvez-vous alléguer qui ne soit invinciblement réfutée par un tel exemple ? c'est la troisième raison qui suit de l'autre. Est-ce la naissance ? est-ce l'éducation ? est-ce l'âge, le tempérament ? sont-ce les infirmités ? Mais entre ces vierges de Jésus-Christ, combien par leur naissance étaient ou aussi distinguées, ou même plus distinguées que vous ? cependant elles ont pu fermer les yeux à tout l'éclat qui les environnait, pour s'ensevelir dans l'obscurité du cloître : combien dans la maison paternelle avaient été élevées, non-seulement au milieu de toutes les aises et de toutes les commodités de la vie, mais au milieu de toutes les délices, au milieu de toute la magnificence du monde ? cependant elles ont pu se priver de tout ce que le monde avait de plus engageant et de plus flatteur, pour embrasser un état de pénitence, d'abnégation et de croix : combien, dans une jeunesse aussi vive que la vôtre, ont comme vous des inclinations naturelles et des passions à vaincre ; ou combien, dans une vieillesse aussi avancée et aussi caduque, ont à porter le poids des années qui les accablent ? cependant y a-t-il une inclination un peu trop humaine qu'elles n'attaquent et qu'elles ne combattent sans relâche ? y a-t-il une passion qu'elles ne surmontent ? à quels exercices ne se rendent-elles pas assidues, malgré la pesanteur de l'âge, qui leur pourrait servir de prétexte pour s'en dispenser ? Et, si peut-être elles se trouvent forcées d'accepter quelques dispenses que la règle leur accorde, disons-mieux, que la règle leur impose, par quelles autres pratiques prennent-elles soin, autant qu'il est en leur pouvoir, de compenser d'ailleurs ce que leur fait perdre une triste nécessité dont elles se plaignent ? Sont-elles toutes d'un tempérament plus ferme et plus robuste que vous ? sont-elles toutes d'un sexe plus capable de soutenir le travail ? sont-elles toutes plus exemptes des faiblesses de la nature ? toutes néanmoins, sans égard aux forces, ni à la santé, s'assujettissent au même joug et remplissent les mêmes obligations. Or voilà, mondains, par où Dieu vous jugera ; voilà par où elles vous jugeront elles-mêmes. Car c'est ce que Jésus-Christ leur a promis dans la personne de ses apôtres : *Vos qui reliquistis omnia, et secuti estis me, sedebitis judicantes.* Rien donc de plus propre à confondre la lâcheté des chrétiens du siècle, que de considérer la perfection de l'état religieux ; et rien en même temps de plus propre à consoler les religieux que de considérer l'état des chrétiens du siècle : autre vérité que j'ai à vous faire voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Grâce à la providence de notre Dieu, c'est de tout temps que les vrais religieux, quoique pauvres et dénués de tous les biens de la terre, n'ont pas laissé d'être contents de leur état, jusqu'à s'estimer plus heureux que les mondains avec tous les biens qu'ils possèdent ; et c'est de tout temps que, malgré la vie dure et mortifiée où les engage la profession religieuse, persuadés qu'il avaient choisi la meilleure part, ils se sont consolés dans leurs peines, par la comparaison qu'ils ont faite de leur condition avec celle des chrétiens du siècle. Mais quelque avantageuse qu'ait été pour eux cette comparaison, j'ose dire que la plupart n'en ont profité qu'à demi ; et il m'est au moins évident que jamais ils n'en ont tiré tout le fruit qu'il serait à souhaiter que chacun en tirât ; pourquoi ? parce qu'il est certain que la plupart des religieux n'ont jamais assez bien connu le monde, même en le quittant, ni après l'avoir quitté, pour comprendre parfaitement jusqu'à quel point l'état des chrétiens du siècle, comparé avec la vie religieuse, leur pouvait et leur devait être un fonds de consolation. Or c'est, mes chères Sœurs, ce qui me reste à vous dé-

1 Ps., XCIII, 20.

velopper. Vérité que je soutiens être la plus touchante et la plus capable de vous affermir dans votre vocation, pour peu que vous vous appliquiez à deux réflexions que vous avez dû faire mille fois, et que je vous ai marquées dès l'entrée de ce discours, c'est-à-dire pour peu que vous envisagiez d'une part les misères inévitables, et de l'autre les indispensables devoirs des chrétiens engagés à vivre dans le monde. Ecoutez-moi, et vous allez en être convaincues.

Un des points sur quoi saint Bernard croyait autrefois avoir droit de féliciter ceux qui se séparaient du monde, et qui faisaient profession de la vie monastique, était celui-ci. Il est vrai, mes frères, leur disait-il, la vie que nous menons dans la religion paraît aux enfants du siècle quelque chose de triste ; mais ils n'en jugent de la sorte que parce qu'ils sont dans l'erreur, et qu'ils ne nous connaissent pas. Nos abstinences et nos jeûnes, nos macérations et nos veilles leur donnent une idée affreuse, mais vaine et mal fondée, de notre état : car ce qui les trompe, c'est qu'ils ne voient en tout cela que nos croix qui sont extérieures, et qu'ils ne voient pas l'onction intérieure de la grâce qui les adoucit, et qui nous rend nos croix mêmes non-seulement supportables mais aimables : *Cruces vident, unctiones non vident.* Ainsi parlait ce Père, touché de l'expérience qu'il en avait, et qu'en avaient ceux qui, formés et instruits à son école, l'expérimentaient comme lui. Mais si les enfants du siècle sont trompés quand ils estiment la condition des religieux malheureuse, je ne crains point, saintes épouses du Sauveur, de vous dire que vous vous trompez encore bien plus dans le jugement que vous faites des enfants du siècle, si vous les estimez heureux : et pourquoi ? parce que vous ne voyez que leurs joies, qui, quoi qu'ils en disent, sont des joies fausses et apparentes, et que vous ne voyez pas leurs amertumes et leurs chagrins, d'autant plus véritables et plus réels, qu'ils sont secrets et cachés. Or, ce principe supposé, il me serait aisé, mes chères Sœurs, de vous découvrir ici une source féconde et inépuisable de consolations même sensibles, que vous n'avez peut-être jamais goûtées, et dont je voudrais que vous fussiez aussi pénétrées que Dieu m'a souvent fait la grâce d'en être pénétré moi-même. Car je n'aurais pour cela qu'à vous faire un plan du monde, seulement tel qu'il m'est connu : que serait-ce, si je vous le représentais tel qu'il est en effet ? ce serait assez pour vous obliger à bénir mille fois le Ciel, qui vous en a séparées. Je n'aurais, pour vous faire sentir le bonheur de cette séparation, qu'à entrer dans le détail des choses à quoi vous engage la sainte règle que vous professez, et ensuite qu'à y opposer l'iniquité, la sévérité, la dureté, et, si je l'ose dire, la tyrannie des lois que le monde prescrit à ceux qui le servent.

En qualité de religieuses, vous avez des croix à porter, j'en conviens ; et malheur à vous si vous n'aviez plus ce caractère de ressemblance avec le Dieu crucifié, qui est votre divin époux : mais s'il y a des croix dans la religion, le monde n'a-t-il pas les siennes, plus pesantes et plus affligeantes ? et les vôtres, comparées à celles du monde, méritent-elles proprement d'être appelées croix ? Votre vie dans la religion est un perpétuel exercice de pénitence, je le sais ; mais je soutiens aussi que c'est ce qui en fait pour vous non-seulement la sainteté, mais la félicité, puisque, dans la pensée des Pères, depuis le péché, il n'y a plus pour l'homme perdu d'autre ressource, ni par conséquent d'autre félicité sur la terre, que la pénitence : *Pœnitentia est hominis rei felicitas*[1]. Et pour vous montrer qu'en ceci vous n'avez fait que changer d'objet, et que selon le monde même vous y avez encore gagné, dites-moi, mes chères Sœurs, qu'est-ce que la vie de la plupart des mondains ? qu'est-ce que la vie d'un avare ou d'un ambitieux ? qu'est-ce que la vie d'un courtisan esclave de la faveur, sinon une continuelle pénitence, d'autant plus malheureuse qu'elle est inutile et forcée ? au lieu que la vôtre est au moins volontaire et salutaire. Or, pénitence pour pénitence, ne comptez-vous pas pour un don de Dieu d'avoir choisi celle qui vous conduit au salut, et de vous être affranchies de celle qui n'eût point eu d'autre effet que de vous affliger sans vous sauver ? Vous faites profession, comme religieuses, de vous mortifier et de vous humilier : n'est-on pas sans cesse et malgré soi mortifié et humilié dans le monde ? et au lieu qu'en vous mortifiant, vous avez du moins l'avantage de pouvoir dire à Dieu, comme David : *Propter te mortificamur*[2], C'est pour vous, Seigneur, et pour vous seul que nous souffrons ; le mondain n'est-il pas réduit à tenir dans un sens tout opposé le même langage, en disant au monde : *Propter te*, C'est pour toi, monde réprouvé, que je me captive, c'est pour toi que je me fais violence, c'est pour toi que je souffre et que je gémis ; et parce que c'est pour toi que je souffre et que je gémis ; et parce que c'est pour

[1] Tertul. — [2] Psal. XLIII, 22.

toi, j'ai le malheur encore avec tout cela de me damner ? Vous dépendez, dans la maison de Dieu, d'une supérieure qui vous tient lieu de mère, et qui en a tout le zèle et tous les soins : mais de combien de maîtres durs, impérieux, bizarres, dépendent ceux qui prétendent à quelque chose dans le monde? Comme religieuses, vous n'avez plus de volonté ; et est-il permis d'en avoir à ceux qui se dévouent au monde? Sans sortir du saint lieu où nous sommes, que ne puis-je, pour vous détromper des fausses idées que vous avez peut-être encore du monde, vous révéler ici le secret des cœurs ! et de tous les chrétiens du siècle qui m'écoutent (car à peine y en a-t-il que je doive excepter, et qui ne puissent me servir de témoins des misères du monde dans les conditions même du monde les plus distinguées), de ces hommes, dis-je, du siècle, devant qui je parle, que ne puis-je vous faire connaître les déboires et les déplaisirs mortels ! quels troubles les agitent, quels chagrins les accablent, quelles passions les déchirent, quelles jalousies les rongent, quelles disgrâces les désolent, quelles injustices qu'ils se croient faites les désespèrent, quels dégoûts ils ont à essuyer, et quels rebuts à supporter ! Vous vous les figurez dans les divertissements et les plaisirs : que ne puis-je vous faire comprendre ce que leur coûtent ces prétendus plaisirs, et de quel fiel sont mêlés pour eux ces vains divertissements ! Ils vous paraissent comblés de biens : sans parler de ce qui leur manque, et de ce que la cupidité toujours insatiable leur fait désirer au delà de ce qu'ils ont, que serait-ce, si vous saviez à quoi les biens mêmes qu'ils possèdent les exposent ; les peines qu'ils ont à les conserver, les alarmes que leur cause la crainte de les perdre, la douleur qu'ils ressentent en les voyant dépérir, les envies, les traverses, les persécutions que leur fortune leur attire ? Ah ! mes chères Sœurs, vous et moi qui avons renoncé au monde, nous serions, en vue de tout cela, remplis, animés, pénétrés d'une vive et intime reconnaissance envers notre Dieu. Les actions de grâces que nous lui rendons pour le bienfait inestimable de notre vocation, ne procéderaient plus seulement de la foi qui nous élève à l'espérance des biens futurs, mais d'un sentiment presque naturel que l'expérience même des biens présents produirait en nous. Sans attendre d'autre centuple que celui-là, nous éprouverions dès maintenant, mais avec un excès de douceur qui serait comme l'avant-goût de notre béatitude, combien il est avantageux d'avoir tout méprisé pour Jésus-Christ ; et la seule chose que nous aurions à craindre, en nous comparant avec les partisans du monde, c'est que la tranquillité et la paix de notre état ne nous tînt déjà lieu de récompense, et ne diminuât en quelque manière le mérite de notre sacrifice. Et en effet, à combien d'épouses du Sauveur l'obéissance qu'elles ont vouée dans la religion, de gênante qu'elle peut quelquefois leur paraître, ne deviendrait-elle pas pour jamais douce et aimable, si elles concevaient bien ce que c'est que l'assujettissement de la plupart des épouses du siècle ? et combien d'âmes religieuses, que Dieu éprouve de temps en temps par certains ennuis, ne guérirais-je pas tout à coup de cette tentation, si je pouvais leur donner les connaissances que j'ai, non plus des désordres et des abominations, mais des tribulations et des malheurs dont le monde est plein ; je dis ce monde dont l'éclat semble plus nous éblouir, et dont la figure trompeuse a plus l'air de prospérité ?

Mais je me suis réservé quelque chose de plus essentiel et de plus fort pour la conclusion de ce discours : et quoi ? le voici. Outre les croix et les misères que les chrétiens du siècle ont à supporter, ils ont comme chrétiens, dans le siècle même, des devoirs à remplir ; et ces devoirs bien entendus doivent les faire trembler, pour peu qu'ils aient de christianisme. Or ce qui les doit faire trembler, c'est ce qui doit achever, mes chères Sœurs, de nous consoler. Je m'explique. Je dis que ces devoirs doivent faire trembler les chrétiens du siècle ; pourquoi ? parce que ce sont des devoirs auxquels le salut est attaché pour eux aussi bien que pour nous ; parce que ce sont des devoirs dont l'observation est par conséquent aussi indispensable pour eux que pour nous, et parce que ce sont enfin des devoirs dont la pratique est beaucoup plus difficile pour eux que pour nous. En effet, ces chrétiens que la divine Providence a laissés dans le monde, et qui peuvent, selon leur vocation, y demeurer sans être appelés à la même perfection que nous, sont appelés au même salut. Ce salut ne leur est pas moins important qu'à nous ; ce salut ne leur est pas promis à de meilleures conditions qu'à nous ; ils doivent comme nous l'acheter, comme nous le mériter, comme nous y travailler ; et voilà pourquoi Dieu leur a donné sa loi et prescrit certains devoirs. Il leur a dit, comme à nous : *Hoc fac, et vives.* Gardez mes commandements, et vous aurez la vie éternelle ; mais sans cela n'attendez de moi qu'une affreuse

damnation. A bien examiner ces commandements de Dieu, nous trouverons que tout ce qu'ils ont d'essentiel et de plus onéreux, est aussi étroit pour toutes les personnes du monde que pour les personnes religieuses ; que les uns et les autres, sur mille points, doivent à Dieu la même obéissance et la même fidélité ; que les uns et les autres ont sur mille sujets, à l'égard du prochain, les mêmes obligations de justice et de charité ; qu'en mille rencontres il est également enjoint aux uns et aux autres de veiller sur eux-mêmes, de garder leur cœur, de faire le bien, et de se maintenir dans un état de grâce et de sainteté. Mais voici le triste sort des mondains, et ce qu'il y a dans leur condition de bien déplorable et de bien terrible : c'est que, liés aussi étroitement que nous, il leur est du reste bien moins facile qu'à nous de satisfaire à ces préceptes, dont ils ne peuvent toutefois se dispenser sans encourir la haine de Dieu, et sans s'exposer à toute la sévérité de ses jugements. J'en dis trop peu : c'est qu'il leur est d'une extrême difficulté de les garder, ces préceptes, et qu'ils ne le peuvent sans livrer les plus violents combats, et sans remporter de continuelles victoires. D'où il arrive de deux choses l'une, ou qu'ils cèdent lâchement aux obstacles qu'ils ont à surmonter, et que, transgressant la loi, ils se damnent ; ou que, voulant résister au torrent et être fidèles à la loi, ils ont à chaque pas de nouveaux efforts à faire, et ne peuvent se maintenir dans l'ordre que par un travail sans relâche et une constance infatigable. De là cet abandon où vivent les uns, lâchant la bride à toutes leurs passions, parce qu'ils désespèrent de les pouvoir réprimer ; suivant en aveugles toutes leurs cupidités, parce qu'ils ne se sentent pas un courage assez affermi pour en soutenir les attaques et pour les arrêter ; cédant à la tentation qui les sollicite, parce qu'ils ne se croient pas assez forts pour la surmonter : état si commun dans le monde, mais état qui doit faire horreur à quiconque n'a pas perdu tout principe de religion et toute crainte de Dieu. De là cette guerre perpétuelle où les autres passent leurs jours : guerre domestique et contre eux-mêmes, contre les désirs qui les sollicitent, contre les ressentiments qui les aigrissent, contre les jalousies qui les piquent, contre toute la fragilité et toute la corruption naturelle du cœur de l'homme, dont le poids les accable, ou les accablerait si, par une force supérieure, ils ne s'élevaient au-dessus de la nature et de ses faiblesses : guerre étrangère et contre tout ce que le monde leur présente, contre les exemples du monde, contre les discours du monde, contre les maximes du monde, contre les coutumes du monde, contre les respects du monde, contre les intérêts du monde, en sorte qu'ils éprouvent bien ce qu'éprouvait l'Apôtre, lorsqu'il disait : *Foris pugnæ, intus timores*[1] ; Assauts au dehors, alarmes et dangers au dedans. Guerre néanmoins nécessaire, c'est-à-dire guerre où ils sont obligés de prendre les armes et de combattre ; ce n'est pas assez : où ils sont obligés de vaincre, et de vaincre toujours, et de vaincre en toutes rencontres et sur toutes sortes de sujets. Car ce ne sera point pour eux une excuse au tribunal de Dieu, que la difficulté de la loi : difficile ou non, de l'avoir une fois violée, et sur un seul point, ce serait assez pour faire leur condamnation. Voilà, je le répète, pour peu qu'ils s'intéressent à leur propre salut (et à quoi peuvent-ils être sensibles, si l'affaire de leur salut ne les touche pas), voilà ce qui doit les désoler et les consterner.

Mais c'est cela même, mes chères Sœurs, qui doit nous faire sentir l'avantage de notre état, cela même qui nous le doit faire estimer et aimer. Nous y avons deux sortes de devoirs, devoirs communs à tous les états du christianisme, et devoirs propres à la profession religieuse. Or, sans m'arrêter aux devoirs communs, dont l'observation nous est incontestablement beaucoup plus facile, je prétends, et vous l'éprouvez, que dans les devoirs même particuliers auxquels nous nous sommes volontairement soumis, il n'y a rien de si sublime, rien de si héroïque et de si parfait, qui dans la pratique ne nous devienne plus aisé que ne le sont aux mondains les devoirs les plus ordinaires : pourquoi cela ? Ne le savez-vous pas ? c'est que l'état religieux, en nous éloignant du monde, nous éloigne de tout ce qui pourrait séduire notre esprit et corrompre notre cœur ; c'est que dans l'état religieux nous n'avons devant nous que des exemples qui nous soutiennent, qui nous animent, qui nous sanctifient ; c'est que nous ne voyons rien, que nous n'entendons rien, que nous ne faisons rien qui ne nous porte à la perfection où nous sommes appelés : d'où il arrive que nous nous sauvons, et même que nous nous perfectionnons, sans avoir les mêmes périls à courir, les mêmes ennemis à repousser, ni par conséquent les mêmes violences à nous faire. Nous ne sommes point obligés de nous séparer de la multitude : au contraire, nous n'avons qu'à nous y joindre, et qu'à la suivre. Nous ne som-

[1] II Cor., VII, 5.

mes point dans la nécessité de prendre des voies écartées : au contraire, nous n'avons qu'à tenir les chemins les plus fréquentés et les plus battus. Il ne faut point, pour obéir à Dieu et pour accomplir les volontés de Dieu, que nous allions contre le torrent : au contraire, nous n'avons qu'à nous laisser conduire ; tellement qu'il y aurait mille fois pour nous plus de peine à n'être pas dans l'ordre et à sortir de la règle, qu'à nous y assujettir et à y persévérer. Or, mes chères Sœurs, quelle pensée doit être plus consolante pour une âme religieuse que celle-ci : Ce que je fais aisément dans la religion, me coûterait infiniment dans le monde. J'y trouve du goût, j'y trouve la tranquillité et le repos, et je n'y trouverais ailleurs que des contradictions et des traverses. Encore, avec tout ce que j'aurais à essuyer au milieu du monde, et avec toute ma fermeté, tomberais-je souvent, ou du moins ne ferais-je que très-peu de progrès ; au lieu que, sans opposition et sans risque, non-seulement je mets mon salut en assurance, mais je m'élève et j'acquiers chaque jour devant Dieu de nouveaux mérites. Pensée d'autant plus touchante pour des personnes religieuses, qu'elles connaissent mieux le prix du salut, et qu'elles ont plus d'ardeur pour leur avancement dans les voies de cette éternité bienheureuse.

Mais du reste, ma chère Sœur, tout ceci n'empêchera point que vous ne puissiez dire à Jésus-Christ, comme saint Pierre, et même dans un sens avec plus de confiance que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te* : Seigneur, nous avons tout quitté pour vous. Car au lieu que cet apôtre n'avait quitté que des filets et une barque, vous allez renoncer, par une profession solennelle, à tous les avantages et à tous les droits d'une naissance illustre. Vous allez quitter tout ce que le monde pouvait vous promettre de plus grand. C'est un sacrifice qui fera, dès cette vie même, votre bonheur ; mais après tout, ce bonheur de votre état n'ôtera rien à votre sacrifice de son mérite : ce sera toujours un sacrifice, et le plus généreux de tous les sacrifices que vous puissiez faire à votre Dieu. Il y aura égard, et surtout il aura égard au zèle et au désintéressement parfait avec lequel vous le faites : car je connais trop, ma chère Sœur, les dispositions intérieures de votre âme, pour ne savoir pas quel esprit vous anime dans le dessein que vous avez pris de vous dévouer à Dieu. Je sais que c'est lui seul qui vous attire, et non point les douceurs qu'il lui a plu d'attacher à son service ; qu'en vous donnant à lui, vous ne cherchez que lui, et que vous êtes prête à tout entreprendre et à tout souffrir pour lui. Sainte résolution qui achèvera de vous faciliter tout ce que la vie religieuse peut avoir en soi de plus pénible, puisqu'il est vrai que moins on pense à l'adoucir, plus elle devient douce, et que plus on veut sentir la pesanteur de la croix, plus la croix devient légère. Allez donc, précieuse victime, allez au pied de l'autel vous immoler ! allez mourir au monde et à vous-même, pour ne plus vivre qu'au Seigneur. C'est lui qui vous a appelée, c'est lui qui va vous recevoir ; c'est lui qui vous soutiendra dans l'exécution de toutes les promesses que vous avez à lui faire, comme c'est lui-même enfin qui vous couronnera dans la gloire, où nous conduise, etc.

CINQUIÈME SERMON SUR L'ÉTAT RELIGIEUX.

COMPARAISON DES PERSONNES RELIGIEUSES AVEC JÉSUS-CHRIST RESSUSCITÉ.

—

ANALYSE.

Sujet. *Si nous sommes entés en Jésus-Christ par la ressemblance de sa mort, nous le serons en même temps par la ressemblance de sa résurrection.*

Etat de Jésus-Christ ressuscité, vrai modèle de la perfection religieuse ; ou, vie religieuse dans sa perfection, fidele image de l'état de Jésus-Christ ressuscité.

Division. Conformité de l'état religieux avec l'état de Jésus-Christ ressuscité, soit par rapport au corps, soit par rapport à l'âme. Par rapport au corps ; c'est ce que fait l'angélique pureté que professent les âmes religieuses : première partie. Par rapport à l'âme ; c'est ce que fait l'entier éloignement du monde, et l'intime commerce avec Dieu où vivent les personnes religieuses : deuxième partie.

Première partie. Conformité de l'état religieux avec l'état de Jésus-Christ ressuscité par rapport au corps : c'est ce que fait l'angélique pureté que professent les personnes religieuses. Quatre qualités des corps glorieux, selon saint Paul, et en particulier du corps de Jésus-Christ ressuscité : 1° corps tout spirituel : *Surget corpus spiritale* ; 2° corps incorruptible : *Surget*

in incorruptione ; 3° corps tout éclatant de gloire : *Surget in gloria* ; 4° corps plein de force : *Surget in virtute*. Or voilà dans une vierge dévouée à Dieu les quatre effets de la chasteté.

1° Corps tout spirituel : *Surget corpus spiritale* ; c'est-à-dire corps affranchi de la servitude des sens. Tel fut celui de Jésus-Christ ressuscité, tels seront ceux des bienheureux après la résurrection, et tel est l'état où le vœu de chasteté met une personne religieuse.

2° Corps incorruptible : *Surget in incorruptione*. La chasteté, semblable à ce précieux parfum que Madeleine répandit sur les pieds du Sauveur du monde, est, dans la pensée des Pères, comme un baume sacré qui maintient le corps d'une épouse de Jésus-Christ dans une intégrité parfaite. Hors de la religion elle serait en danger de se corrompre ; mais l'état religieux est pour elle un préservatif assuré.

3° Corps tout éclatant de gloire : *Surget in gloria*. C'est une inviolable chasteté qui fait aux yeux de Dieu le plus bel agrément d'une vierge. C'est elle qui l'élève à la noble alliance qu'elle contracte avec le Verbe de Dieu, en devenant l'épouse de l'Agneau.

4° Corps plein de vertu et de force : *Surget in virtute*. La pureté des corps glorieux après la résurrection sera une pureté sans effort ; mais la pureté d'une vierge sur la terre est une pureté victorieuse, qui résiste et qui triomphe.

Du reste, tout cela demande dans les personnes religieuses un grand soin de se conserver, et l'exercice de toutes les vertus nécessaires pour se maintenir : morale que les chrétiens du siècle doivent s'appliquer à eux-mêmes.

DEUXIÈME PARTIE. Conformité de l'état religieux avec l'état de Jésus-Christ ressuscité par rapport à l'âme ; c'est ce que fait l'entier éloignement du monde et l'intime commerce avec Dieu où vivent les personnes religieuses. Comment vécut Jésus-Christ sur la terre durant les quarante jours qu'il y demeura après sa résurrection ? 1° Il y fut séparé du commerce des hommes ; 2° si de temps en temps il se fit voir à ses disciples, ce ne fut que pour des besoins importants ; 3° dans ces apparitions, il vit ses disciples et leur parla, mais en leur témoignant toujours une sainte impatience de les quitter ; 4° du reste, il n'eut d'entretien qu'avec Dieu, et toute sa conversation fut dans le ciel. Or n'est-ce pas là, en figure et en abrégé, la vie d'une âme religieuse ?

1. Jésus-Christ fut séparé du commerce des hommes, et toute la vie d'une âme religieuse est une vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu.

2. Jésus-Christ de temps en temps se fit voir à ses disciples, mais ce ne fut que pour des besoins importants, pour les rassembler, pour les confirmer, pour les consoler, pour les instruire. Une âme religieuse ne doit avoir de commerce avec les chrétiens du siècle qu'autant que l'édification, le zèle, la charité, la nécessité le demandent.

3. Jésus-Christ dans ses apparitions vit ses disciples et leur parla, mais en leur témoignant toujours une sainte impatience de les quitter. Dans les visites qu'une âme religieuse reçoit quelquefois de ses proches, elle n'aspire qu'à rentrer bientôt dans sa retraite, et qu'à retourner à ses exercices.

4. Jésus-Christ n'eut d'entretien qu'avec Dieu, toute sa conversation fut dans le ciel ; et une âme religieuse n'est occupée que de Dieu, ni ne goûte que les choses du ciel. Heureuse vie dont elle comprend le bonheur, et dont elle rend sans cesse à Dieu des actions de grâces

Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus.

Si nous sommes entés en Jésus-Christ par la ressemblance de sa mort, nous le serons en même temps par la ressemblance de sa résurrection. *Epître aux Romains*, chap. VI, v. 5.

Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je vous parle de Jésus-Christ ressuscité, dans une cérémonie qui, selon toutes les maximes de la foi, est un véritable sacrifice, et doit être par conséquent regardée comme une véritable mort *. Il est vrai, la mort et la résurrection sont deux termes essentiellement opposés, et il est aussi impossible dans l'ordre de la nature de mourir et de ressusciter tout à la fois, que d'être et de n'être pas. Mais cette opposition ne se rencontre point dans l'ordre de la grâce : car l'âme chrétienne, par la conformité qu'elle a avec Jésus-Christ, peut sans contradiction réunir en elle ces deux choses ; je veux dire qu'elle peut, tout ensemble, et être morte spirituellement, et être spirituellement ressuscitée. *Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus* : Si, comme de nouvelles plantes, nous sommes entés sur la croix de cet Homme-Dieu ; si notre conversion, par laquelle nous mourons au péché, est en nous comme elle le doit être, l'image de sa mort, elle le sera en même temps de sa résurrection. L'Apôtre ne dit pas qu'après avoir été semblables à Jésus-Christ dans l'état de sa mort, nous lui serons un jour semblables dans l'état de sa résurrection et de sa gloire ; mais il prétend que, par un effet miraculeux et tout divin, nous lui serons tout à la fois semblables dans l'un et dans l'autre ; et qu'en qualité de parfaits chrétiens, nous aurons l'avantage d'être conformes à sa vie glorieuse, dès le moment même que nous nous trouverons conformes à sa sainte mort : *Simul et resurrectionis erimus*. Je conviens donc, digne et fidèle épouse du Sauveur, qu'en mourant au monde vous allez mourir et vous ensevelir avec Jésus-Christ, suivant la pensée et l'expression de saint Paul. *Consepulti sumus cum illo* [1] ; mais mourir et s'ensevelir de la sorte, c'est ressusciter et entrer dans une nouvelle vie, *Si commortui sumus, et convivemus* [2] ; et afin de ne me point écarter des sentiments de l'Eglise, qui, dans ces saints jours, est occupée à célébrer la résurrection du Fils de Dieu, après avoir pleuré sa mort, je veux vous montrer que l'état de Jésus-Christ ressuscité est le vrai modèle de la perfection de la vie religieuse, et que la vie religieuse, dans sa perfection, est la plus fidèle image de l'état de Jésus-Christ ressuscité. Pou-

* Le P. Bourdaloue fit ce sermon pour le temps de Pâques.

[1] *Rom.*, VI, 4. — [2] II *Tim.*, II, 11.

vais-je choisir un sujet plus propre à vous donner une haute idée de votre vocation ? Mais pour en tirer tout le fruit que je me promets, j'ai besoin, pour vous et pour moi, des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de la Mère de Dieu, en lui disant : *Ave, Maria.*

Quand saint Paul parlait aux chrétiens de l'obligation que nous avons tous de porter, même dès cette vie, l'image de l'homme céleste, il s'expliquait trop clairement pour ne pas convenir d'abord que par cet homme céleste, il entendait Jésus-Christ ressuscité. Car voici comment il raisonne dans cet admirable chapitre de la première épître aux Corinthiens, où, après avoir établi la résurrection du Fils de Dieu, comme le fondement de toute la morale du christianisme, il en tire cette conséquence, que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elle va faire tout le sujet de ce discours. Nous reconnaissons, dit-il, deux hommes bien différents et bien opposés, mais qui sont néanmoins les deux principes de notre origine : le premier est Adam, qui fut formé de la terre, et qui, par cette raison, mais plus encore par le désordre de son péché, mérite d'être appelé l'homme terrestre : *Primus homo de terra, terrenus*[1] ; et le second est Jésus-Christ, cet homme descendu du ciel, qui dans tous les mystères de sa vie, mais surtout dans sa sainte résurrection, a paru parfaitement ce qu'il était, c'est-à-dire un homme céleste et divin : *Secundus homo de cœlo, cœlestis*[2]. Tel qu'a été l'homme terrestre, qui est Adam, tels sont parmi nous ceux qui, menant une vie sensuelle et animale, bornent leurs désirs à la terre, et n'ont de vue que pour la terre : *Qualis terrenus, tales et terreni*[3] ; et tel qu'a été l'homme céleste, qui est Jésus-Christ, tels sont ces chrétiens qui, par la pureté de leurs mœurs, se conformant à son exemple et imitant sa sainteté, semblent déjà participer à sa gloire : *Et qualis cœlestis, tales et cœlestes*[4]. C'est pourquoi, mes Frères, conclut l'Apôtre, comme nous avons été assez malheureux pour porter l'image de l'homme terrestre et pécheur, efforçons-nous maintenant de porter l'image de l'homme céleste et glorieux : *Igitur sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem cœlestis*[5]. Or voilà, mes chers auditeurs, ce que fait excellemment une vierge chrétienne qui quitte le monde, et qui se consacre à Dieu par les vœux de la religion. Car pour vous en convaincre sensiblement, et pour vous donner une idée juste de la profession religieuse, en la comparant avec la résurrection du Fils de Dieu, voici mon dessein. Je trouve deux choses singulièrement remarquables dans l'état de Jésus-Christ ressuscité (j'entends de Jésus-Christ ressuscité avant qu'il montât au ciel, et pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre) : l'une par rapport à son corps, l'autre par rapport à son âme bienheureuse. L'une qui consiste en ce que le corps de Jésus-Christ, par une vertu merveilleuse de sa résurrection, quoique toujours matériel dans sa substance et en lui-même, devint tout spirituel dans les divines qualités qu'il acquit en ressuscitant ; l'autre, qui consiste en ce que Jésus-Christ, après sa résurrection, demeura tellement sur la terre, qu'il y fut désormais séparé du commerce des hommes, n'ayant même avec ses disciples que quelques entretiens courts et passagers, selon qu'il le jugeait nécessaire pour les affermir dans la foi ; et du reste n'étant occupé que du ciel, et ne voulant plus avoir de conversation que dans le ciel. Deux choses qui font de Jésus-Christ ressuscité un parfait modèle de l'état religieux. Car c'est ainsi, ma très-chère Sœur, que, par le vœu de chasteté, vous allez présenter votre corps à Dieu comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux. Or, dans la doctrine de saint Paul, votre corps consacré de la sorte et immolé à Dieu va devenir un corps tout spirituel par la grâce de votre vocation, comme l'était celui du Sauveur par la gloire de sa résurrection. Par le vœu de clôture, vous allez, à l'exemple du même Sauveur, sans sortir du monde, vous séparer du commerce du monde, pour n'avoir plus de société ni de communication avec le monde, qu'autant qu'une sainte nécessité vous y engagera ; en sorte que vos entretiens avec les personnes du monde ne seront, si je l'ose dire, que de simples apparitions pour leur inspirer le zèle de leur conversion et de leur salut, pour les confirmer dans le bien, pour les édifier. Je vous ferai donc voir d'abord les caractères du corps glorieux de Jésus-Christ vivement marqués dans une vierge chrétienne qui, renonçant à la chair et au sang, choisit Jésus-Christ pour son unique époux ; et ensuite vous verrez la forme de vie que tint sur la terre Jésus-Christ ressuscité, fidèlement et heureusement imitée par une vierge qui, se renfermant dans la maison de Dieu, se fait au milieu du monde une solitude où elle ne pense plus qu'à l'éternité. En deux mots, votre profession, âmes religieuses, par une pleine conformité avec la résurrection du

[1] I Cor., XV, 47. — [2] Ibid. — [3] Ibid., 48. — [4] Ibid — [5] Ibid., 49.

Fils de Dieu, opère en vous tout à la fois deux miracles de la grâce; savoir, une chair toute spirituelle, et un esprit tout céleste. Une chair toute spirituelle, par l'angélique pureté que vous professez : ce sera la première partie. Un esprit tout céleste, par l'entier éloignement du monde et l'intime commerce avec Dieu, où vous vivez : ce sera la seconde partie. Voilà, dis-je, les deux avantages que je découvre dans la vocation religieuse; voilà à quoi je réduis les obligations de votre état; et voilà, mes chers auditeurs, ce que chacun de vous doit par proportion s'appliquer jusque dans la vie séculière, et cependant chrétienne, où la Providence l'engage.

PREMIÈRE PARTIE.

De toutes les idées que l'Ecriture nous donne de Jésus-Christ dans l'état de sa résurrection, la plus surprenante et la plus digne de nos réflexions, c'est celle qu'en avait conçue saint Paul, quand il disait aux Corinthiens : *Et si cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus* [1] : Ainsi, mes Frères, quoique autrefois nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant qu'il est ressuscité et dans l'état de sa gloire, nous ne le connaissons plus de cette sorte. Mais sur quoi l'Apôtre fondait-il, ou sur quoi pouvait-il fonder cette proposition si étonnante, et même en apparence si contraire à la vérité du mystère dont il parlait? Car il est de la foi que Jésus-Christ est ressuscité dans la même chair où il avait vécu, et où il était mort ; et il est de la foi que la gloire de sa résurrection n'avait point détruit cette chair. Cela est vrai : mais elle l'avait tellement changée, que saint Paul prétendait avoir droit de ne la plus reconnaître. C'était un corps, dit saint Grégoire, pape, mais qui n'avait plus rien de matériel ni de terrestre, et que la gloire de sa résurrection rendait si différent des autres corps, qu'il ne devait plus être regardé que comme un pur esprit. Aussi les apôtres troublés et effrayés s'imaginaient-ils, en le voyant, voir un esprit : *Conturbati et conterriti existimabant se spiritum videre* [2]. En effet, par un miracle inouï, et qui ne pouvait être que le privilége des purs esprits, il entrait dans les divers lieux où les disciples se trouvaient assemblés, sans que les portes lui en fussent ouvertes; pour montrer, ajoute le même Père, que dans l'état de sa nouvelle vie sa chair était bien de même nature que dans sa vie mortelle et passible, mais qu'elle jouissait d'une tout autre gloire : *Ut ostenderet esse post resurrectionem carnem suam, et ejusdem naturæ, et alterius gloriæ.*

Excellent modèle de ce qui s'accomplit tous les jours dans les vierges consacrées à Jésus-Christ pour être ses chastes épouses. Voulez-vous savoir le premier avantage qui leur revient de cette consécration? le voici. Quoiqu'elles vivent encore dans la chair (c'est ainsi que s'exprime l'Apôtre), elles ne vivent plus selon la chair, elles ne marchent plus selon la chair, elles n'agissent plus selon la chair : *In carne ambulantes, non secundum carnem militamus* [1]; c'est-à-dire que par la chasteté religieuse elles sacrifient leurs corps à Dieu, et que leurs corps sacrifiés semblent n'être plus ce qu'ils étaient, tant ils sont ennoblis et perfectionnés dans l'ordre de la grâce. Divin parallèle de Jésus-Christ ressuscité et de ses épouses; parallèle dont je ne puis mieux vous faire voir le parfait rapport, qu'en le réduisant aux quatre propositions où saint Paul marquait les prérogatives de la résurrection des corps glorieux. Peut-être serez-vous surpris de trouver toutes ces propositions vérifiées clairement et presque à la lettre dans la personne d'une vierge qui se voue à Dieu. Prenez garde. Le corps mort, dit le docteur des gentils, est mis en terre comme un un corps animal et matériel, et il ressuscitera tout spirituel : *Surget corpus spiritale* [2]. Il est mis en terre plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible : *Surget in incorruptione* [3]. Il est mis en terre difforme et hideux, et il ressuscitera tout éclatant et brillant de gloire : *Surget in gloria* [4]. Il est mis en terre privé de mouvement et d'action, et il ressuscitera rempli de force et de vertu : *Surget in virtute* [5]. Voilà, par rapport aux prédestinés, ce que fera un jour la résurrection. Or, je soutiens que, dès cette vie, la chasteté religieuse, dans ceux qui l'embrassant, produit déjà tous ces effets. Je soutiens que c'est elle qui par avance, et même dans le sens de saint Paul, rend le corps d'une vierge tout spirituel; que c'est elle qui le maintient dans une parfaite intégrité, et, si je puis me servir de cette expression, dans une sainte incorruptibilité; que c'est elle qui le remplit d'une force surnaturelle et divine; que c'est elle qui fait déjà sa gloire anticipée, et que ces quatre caractères des corps glorieux sont les quatre dons de grâce que la religion lui communique. Voilà ce que je soutiens, et dont vous allez convenir.

[1] II Cor., v, 16. — [2] Luc., XXIV, 37.

[1] II Cor., x, 3. — [2] I Cor., xv, 44. [3] Ibid., 42. — [4] Ibid., 43. — [5] Ibid.

J'ai dit que la chasteté religieuse, anticipant dès cette vie l'effet de la résurrection, rend un corps tout spirituel ; et la preuve en est évidente : parce qu'il est certain que la chasteté, surtout avec ce caractère de stabilité que lui donne la religion, affranchit un corps de la servitude des sens, le met dans une disposition à n'être plus dominé par la concupiscence de la chair, le rend souple et obéissant à la loi de l'esprit. Or, pourquoi un corps soumis à l'esprit ne deviendrait-il pas spirituel, puisqu'un esclave du corps est appelé dans l'Ecriture un esprit charnel ? Car la grâce, dit saint Augustin, n'est pas moins efficace pour le bien que le péché pour le mal ; et puisque le péché peut faire qu'une âme raisonnable, de spirituelle qu'elle était, devienne tout animale et toute charnelle, faut-il s'étonner si la grâce, par une opération toute contraire, a la vertu de sanctifier un corps quoique matériel, et d'en faire un corps spirituel ? *Neque enim absurdum est, quod sit in homine caro spiritualis, si potest esse in hac vita spiritus ipse carnalis.* C'est le raisonnement de saint Augustin ; et pour mieux établir la proposition que j'ai avancée, consultons l'Evangile, et demandons au Sauveur du monde en quoi consiste cet état de spiritualité où doivent être élevés les corps bienheureux par la résurrection. C'est lui-même qui nous l'apprend dans le chapitre vingt-deuxième de saint Matthieu. *In resurrectione neque nubent, neque nubentur ; sed erunt sicut angeli Dei in cœlo* [1] ; Après la résurrection, dit le Fils de Dieu, les hommes, libres et dégagés des alliances sensuelles, seront comme les anges dans le ciel : pourquoi ? parce qu'ils n'auront plus entre eux d'autre société que celle dont les anges sont capables : *Sed erunt sicut angeli Dei.* Or, il est manifeste qu'en ceci l'état de la religion ressemble parfaitement à celui de la résurrection. Car qu'est-ce que la religion, qu'est-ce qu'un monastère de vierges, sinon une assemblée d'âmes élues qui sont vraiment les anges de la terre ; qui, s'étant associées pour être, par une inviolable et unanime profession, les épouses du Dieu qu'elles servent, n'ont point entre elles d'autre affinité que celle qu'elles auront comme les anges dans le séjour bienheureux ; qui, selon la parole de saint Paul, ont des corps comme n'en ayant point, et usent du monde comme n'en usant point ; enfin, dont il est vrai de dire, dans le sens propre et naturel : *Neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut angeli Dei* ? Un corps sanctifié par la chasteté et par la solennelle profession qu'en fait une vierge, peut donc, dans les principes de Jésus-Christ, être considéré comme un corps spirituel et angélique ; et Dieu, remarque saint Chrysostome, par son aimable providence, a ainsi disposé les choses, afin que de même qu'il y a des hommes dans le monde qui, par des péchés honteux, déshonorent leur corps et l'avilissent jusqu'à la condition des bêtes : *Homo cum in honore esset, non intellexit ; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* [1], il y eût aussi des vierges sur la terre qui, par la sainteté de leur état, ennoblissent ce même corps, et l'élevassent en quelque manière jusqu'à la condition des anges : *Sed erunt sicut angeli Dei in cœlo.* Suivons la pensée de saint Paul.

Le corps, tout sujet qu'il est par lui-même à la corruption, ressuscitera tout incorruptible : *Surget in corruptione* ; et je prétends que la chasteté, sans attendre la résurrection, nous fait déjà voir cette merveille dans une épouse de Jésus-Christ : second privilége que je vous prie de bien comprendre. Quand Madeleine, dans la ferveur de sa conversion, répandit sur les pieds du Sauveur du monde un précieux parfum, Jésus-Christ, pour la défendre et pour justifier son zèle contre les apôtres qui en murmuraient, dit une parole bien remarquable, et qui convient admirablement à mon sujet : *Quod habuit hæc, fecit ; prævenit ungere corpus meum in sepulturam* [2] ; Ne condamnez point cette femme : ce qu'elle a fait, ç'a été pour prévenir le temps de ma sépulture, et pour embaumer dès à présent mon corps, en me rendant par avance ce devoir de sa piété : *Prævenit ungere corpus meum.* Or voilà, mes chères Sœurs, ce que vous avez saintement imité, et ce que Dieu, par une grâce singulière, vous a inspiré de pratiquer pour vous-mêmes dans la religion. Car la chasteté que vous avez embrassée est, dans la pensée des Pères, comme une onction céleste répandue sur vos corps ; comme un baume sacré qui maintient vos corps dans une intégrité parfaite. Oui, c'est cette onction de la chasteté religieuse qui vous conserve au milieu de tant de dérèglements, où toute chair, dans ce malheureux siècle, semble être livrée ; et c'est cette onction de chasteté vouée à Dieu qui fait que le monde, tout perverti et tout corrompu qu'il est, ne peut néanmoins vous surprendre et vous pervertir. Hors de la religion, les vertus même les plus

[1] Matth., XXII, 30.

[1] Psal., XLVIII, 13. — [2] Mar., CXIV, 8.

solides sont exposées à cette corruption du monde. Sans une grâce tout extraordinaire, pour peu qu'une femme du monde vive selon l'esprit du monde, ce ver, qui infecte aujourd'hui ce qu'il y a de plus saint dans le christianisme, ce ver de l'impureté se forme peu à peu dans son cœur : l'oisiveté, la mollesse, les délices de la vie, la liberté des entretiens, les occasions, les mauvais exemples, tout cela, sans qu'elle s'en aperçoive, porte avec soi un air contagieux, dont il est difficile qu'elle se défende. Mais votre état, mes chères Sœurs, est un préservatif infaillible contre tout cela : préservatif contre la mollesse, par les austérités de la profession religieuse ; préservatif contre l'oisiveté, par le travail et les observances régulières qui partagent votre vie ; préservatif contre la licence des conversations mondaines, par les pieux entretiens et les saintes conférences que vous avez ensemble ; préservatif contre les occasions, par le divorce que vous avez fait avec le monde ; préservatif contre les mauvais exemples, par l'édification que vous donne une communauté tout entière, dont la ferveur vous soutienne, et dont la sainteté est pour vous, selon l'Ecriture, une odeur de vie : *Odor vitæ in vitam* [1] ; au lieu que les scandales dont le monde est plein sont pour les justes mêmes qui y vivent une odeur de la mort : *Odor mortis in mortem* [2]. Or, vous trouvant ainsi préservées de la contagion du monde, et respirant sans cesse un air pur dans la maison de Dieu, il ne faut plus être surpris que votre vie soit avec tant de distinction et irréprochablement exempte de cette corruption générale qui règne aujourd'hui dans le monde, et dans le monde chrétien. Une vierge, comme épouse de Jésus-Christ, a donc le bonheur d'être incorruptible par un don de la grâce, comme le seront un jour les corps des bienheureux par une propriété de leur résurrection.

De ces deux espèces d'incorruptibilité, vous me demandez quelle est la plus glorieuse devant Dieu. Mais peut-on douter que ce ne soit, préférablement à l'autre, celle qui convient à l'épouse de Jésus-Christ ; et n'est-ce pas encore ici que se vérifie la troisième proposition de saint Paul : *Surget in gloria ?* Non, tout ce que nous concevons de l'éclat et de la gloire des corps bienheureux, n'approche point de la gloire solide et intérieure d'une vierge consacrée à Dieu ; de cette gloire qui lui vient de l'inviolable chasteté qu'elle professe ; de cette gloire que le Prophète royal lui attribue par ces paroles du psaume quarante-quatrième : *Omnis gloria filiæ regis ab intus* [1]. Car c'est cette divine chasteté qui élève l'âme chrétienne à la sublime alliance qu'elle contracte avec le Verbe de Dieu. C'est en vue de cette divine chasteté que le Fils unique de Dieu ne dédaigne pas, mes chères Sœurs, de vous reconnaître pour ses épouses, et que l'ange de l'Apocalypse disait à saint Jean : *Veni, et ostendam tibi sponsam, uxorem Agni* [2] ; Venez, je vous montrerai celle qui est l'épouse de l'Agneau. Titre spécialement acquis aux âmes religieuses, parce qu'il n'y a qu'elles dans l'Eglise de Dieu qui soient les épouses de l'Agneau par un vœu formel et solennel, par un engagement éternel, par un renoncement qui les met en droit d'appartenir bien plus que les autres vierges à cet époux immortel. C'est par le mérite de cette divine chasteté que vous suivez l'Agneau partout où il va, que vous avez part à ses plus intimes faveurs, que vous êtes rachetées d'entre les hommes pour être les prémices des offrandes qui lui sont faites : *Primitiæ Deo et Agno* [3]. Que pouvez-vous espérer de la résurrection future, qui surpasse cet honneur ? et un corps ainsi dévoué par la religion a-t-il besoin d'attendre la fin des siècles, pour être aux yeux de Dieu un corps revêtu de gloire ? n'est-il pas déjà tel qu'il sera dans la béatitude que Dieu lui prépare ?

Ce n'est pas qu'il n'y ait de la différence entre l'état présent d'une vierge et l'état d'un corps glorieux ; mais c'est par proportion la même différence que saint Bernard a mise entre un ange et une vierge. Ils diffèrent entre eux, dit ce Père, par le bonheur, et non par la force et la vertu : *Differunt felicitate, non virtute.* Je vais encore plus loin, et je prétends qu'à l'égard même de la vertu et de la force, non-seulement il y a de la différence entre l'état d'une vierge sur la terre et celui d'un corps glorieux dans le ciel ; mais qu'à comparer l'un et l'autre, tout l'avantage est pour les vierges : comment cela ? parce qu'après la résurrection, la pureté des corps glorieux sera désormais une pureté sans efforts, une pureté sans combat, une pureté sans victoire ; au lieu que la pureté des vierges, épouses du Sauveur, est en cette vie une pureté victorieuse, une pureté sujette aux attaques de l'ennemi, et qui se soutient, qui résiste, qui triomphe. Or, pour cela, quelle vertu ne faut-il pas ? D'où je conclus que cette pureté met donc nos corps dans la disposition où seront les corps des élus,

[1] II Cor., II, 16. — [2] Ibid.

[1] Psal., XLIV, 14. — [2] Apoc., XXI, 9. — [3] Ibid., XIV, 4.

quand ils ressusciteront pleins de force, et qu'elle opère déjà dans nos personnes ce qui doit un jour arriver quand le dernier oracle de saint Paul s'accomplira : *Surget in virtute.*

Mais ici, mes chères Sœurs, permettez-moi de faire avec vous une réflexion qui renfermera le fruit de cette première partie, et qui me paraît d'une conséquence extrême pour votre édification et pour la mienne. Il est vrai que nos corps, par une grâce particulière de notre état, et par une prérogative de la profession religieuse, participent dès maintenant à la gloire de Jésus-Christ ressuscité ; mais souvenons-nous qu'ils n'y participent qu'autant que nous y coopérons, et que par notre fidélité nous travaillons à les maintenir dans cette perfection. Souvenons-nous que nos corps, quoique consacrés par le vœu de la chasteté, ne sont en cette vie ni spirituels, ni incorruptibles, ni revêtus de gloire, ni remplis de force qu'autant que nous avons soin de les rendre tels par une application constante à tous les devoirs de la religion. Au lieu que les corps glorieux posséderont dans le ciel ces excellentes qualités sans aucun danger de les perdre, et au lieu que ces qualités leur tenant lieu d'une récompense éternelle, ils les posséderont par une invariable et bienheureuse nécessité ; souvenons-nous que ces qualités ne nous peuvent convenir que dépendamment du bon usage que nous faisons de notre liberté ; que dépendamment de l'attention que nous avons sur nous-mêmes, du courage avec lequel nous combattons contre nous-mêmes, de la guerre que nous déclarons à notre chair, comme à la plus dangereuse ennemie de nous-mêmes, de l'esprit de pénitence que nous entretenons dans nous-mêmes. C'est ce qui augmente devant Dieu notre mérite ; mais aussi persuadons-nous bien que c'est ce qui doit augmenter notre circonspection et notre crainte. Car enfin, quelque confiance que nous donne la religion, elle ne nous donne point d'assurance ; et les grâces dont elle nous fortifie, quelque puissantes qu'elles soient d'ailleurs, ne sont point des grâces à fomenter notre lâcheté, beaucoup moins à autoriser notre présomption. Quelque fonds que nous puissions faire, et que nous ayons droit de faire sur ces secours abondants de la religion, il faut après tout reconnaître que, n'étant ni absolument impeccables, ni confirmés en grâce, nous pouvons toujours déchoir de cet état de pureté où notre vocation nous établit ; que plus cette pureté est dans un degré éminent, plus les chutes sont grièves et redoutables ; que plus elle est éclatante, plus il est aisé d'en ternir le lustre ; que le moindre souffle de l'esprit impur est capable d'en effacer les plus beaux traits ; que portant, comme dit saint Paul, ce trésor dans des vases de terre, nous devons marcher avec une sainte frayeur et mesurer tous nos pas ; que la conduite la plus téméraire serait de nous glorifier de cet état de pureté, et de ne pas trembler dans la vue de notre fragilité ; que non-seulement les vices grossiers, mais les moindres relâchements peuvent avoir des suites funestes ; que la recherche de certaines commodités, que l'attache même trop grande aux nécessités de la vie, sont autant de dispositions à faire revivre en nous ce corps terrestre, dont la destruction doit être, avec la grâce, l'ouvrage de notre ferveur, et surtout de notre mortification ; que nos corps, quoique sanctifiés par la chasteté, ont toujours un penchant à s'affranchir des devoirs pénibles, et que, par une malheureuse sympathie, ils entraînent l'âme peu à peu, ils l'appesantissent, la rendent tardive et languissante, lui font porter avec dégoût et avec chagrin le joug de Dieu. Vérités dont nous sommes assez instruits; et plaise au Ciel qu'une fatale expérience et une preuve personnelle ne vous les fasse jamais sentir !

Que devons-nous donc faire pour nous préserver de ces désordres ? vous en savez, mes chères Sœurs, l'important secret, et votre vie en pourrait être pour les autres une leçon. C'est de mettre en œuvre toutes les vertus religieuses qui doivent nous aider à entretenir cette admirable conformité de nos corps avec le corps glorieux de Jésus-Christ. Et quelles sont ces vertus ? La vigilance, qui nous est représentée par ce don de clarté qu'eut le corps du Sauveur après sa résurrection ; l'obéissance, qui nous est marquée par le don d'agilité ; la pénitence, qui éteint en nous toutes les passions, et que nous figure le don d'impassibilité ; mais par-dessus toutes les autres une humilité sincère, sans laquelle il ne peut y avoir en tout cela ni sûreté pour nous, ni solidité. Donnez-les-nous, mon Dieu, toutes ces vertus ; nous vous les demandons. Achevez l'ouvrage que vous avez commencé ; et puisque vous nous avez engagés dans la sainte entreprise que nous avons formée, ne nous y abandonnez pas. Dans l'obligation où nous sommes d'accomplir notre sacrifice, s'il nous manquait une de ces vertus, où en serions-nous ? si, par une vaine dissipation, nous donnions encore à

nos sens une dangereuse liberté ; si, par l'infraction de la règle qui nous est imposée, nous tâchions d'en éluder la vérité ; si dans la pratique de l'obéissance nous trouvions moyen, par les artifices de notre amour-propre, de ne faire jamais que notre volonté ; si nous prétendions être chastes sans être humbles, et si la sainteté de notre vœu ne nous dégageait par des sentiments d'une secrète vanité : ah ! Seigneur, notre profession ne servirait qu'à notre confusion ; et n'aurait-on pas bien sujet alors, mes chères Sœurs, de nous faire le reproche que saint Paul faisait aux Galates : *Nonne carnales estis, et secundum hominem ambulatis* [1] ? Quelque spirituels que vous paraissiez et que vous vous piquiez d'être, vous êtes encore tout charnels.

C'est à vous-mêmes, hommes du siècle, que vous devez appliquer cette morale. Car sans être religieux, il vous suffit d'être chrétiens, pour avoir une indispensable et essentielle obligation de vous conformer à Jésus-Christ, comme à votre modèle. C'est-à-dire que si vous êtes spirituellement ressuscités avec ce divin Sauveur, que si dans cette solennité de Pâques vous avez été véritablement et sincèrement convertis, vous ne devez plus être esclaves de la cupidité et de la chair ; vous ne devez plus suivre les appétits et les aveugles convoitises de la chair ; que cette chair, purifiée par le sacrement du corps de Jésus-Christ, ne doit plus être désormais sujette à la corruption du péché ; et qu'au lieu que nous gémissions autrefois de vous voir honteusement dominés par les sens, nous, les ministres du Seigneur, nous devons avoir la consolation de vous trouver heureusement changés et transformés en d'autres hommes ; de sorte que nous puissions dire de vous : *Et si cognovimus secundum carnem, sed nunc jam non novimus.* Car voilà comment vous porterez l'image de l'homme céleste. Voilà les caractères de son corps glorieux, et voici ceux de sa bienheureuse âme dans l'état de la résurrection, non moins fidèlement exprimés dans une âme chrétienne qui se consacre à la retraite et à la vie religieuse. Renouvelez votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une réflexion de saint Paulin qui me paraît aussi solide qu'édifiante, savoir, que le mystère de la résurrection du Fils de Dieu ne nous confirme pas seulement dans la foi et dans l'espérance de notre résurrection future, mais qu'elle nous enseigne même la forme de vie que nous devons tenir, comme chrétiens, dans le siècle présent ; et que cette vie nouvelle consiste surtout dans la séparation du monde, qui de tout temps a été regardée par les vrais serviteurs de Dieu comme une des parties les plus essentielles de la sainteté : *Mysterio dominicæ resurrectionis, non ad solam resurrectionis nostræ fidem, sed ad voluntariam hujus sæculi abdicationem instruimur.* En effet, s'il y eut jamais un parfait modèle d'une vie retirée, et en particulier de la retraite, il est évident que c'est le mystère ou plutôt l'état de Jésus-Christ ressuscité, avant qu'il montât au ciel, et pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre. Appliquez-vous à la comparaison que je vais faire de l'un et de l'autre, et voyez s'il est rien de plus naturel et de plus juste. Voici dans Jésus-Christ ressuscité l'exemplaire, et vous en reconnaîtrez aisément dans l'âme religieuse la ressemblance. Le Sauveur du monde, après sa résurrection, demeure encore sur la terre ; mais il y demeure séparé du commerce des hommes, séparé de ses disciples, séparé de ceux que l'Evangile appelle ses frères, séparé même de Marie sa mère : première circonstance, qui doit avoir pour vous, mes chères Sœurs, quelque chose de bien touchant et de bien consolant. Tout séparé qu'il est des siens, il ne laisse pas de leur apparaître quelquefois et de se faire voir à eux ; mais il ne leur apparaît que pour des besoins importants, et qu'autant qu'il le juge nécessaire pour leur donner des marques de son zèle et de sa charité : seconde circonstance encore très-propre à vous servir de règle. Dans ces apparitions, quoique passagères, il les voit et il leur parle, mais en leur témoignant toujours une sainte impatience de les quitter, et une espèce d'empressement de retourner à son Père : troisième circonstance, qui vous fait une leçon non moins utile que les autres, ni moins convenable à votre état. Du reste, il n'a d'entretien qu'avec Dieu ; toute sa conversation est dans le ciel, dont il se regarde déjà comme possesseur, et la terre n'est plus pour lui qu'une demeure étrangère : quatrième et dernière circonstance, qui achèvera de vous instruire, et de vous faire goûter votre bonheur. Or n'est-ce pas là en figure et en abrégé toute la perfection et toute la sainteté de la vie religieuse ? Mettons ces quatre traits de ressemblance dans tout leur jour, et suivez-moi.

Tout ressuscité qu'était le Sauveur des hom-

[1] I Cor., III, 3.

mes, il demeurait encore sur la terre, mais sans y avoir avec les hommes ce commerce ordinaire qu'il avait eu pendant sa vie mortelle; et de la manière dont il se comportait à leur égard, on peut dire qu'il était absolument séparé d'eux. C'est ainsi qu'il s'en expliquait lui-même dans une de ses apparitions, lorsqu'il leur disait : *Hæc sunt verba quæ locutus sum ad vos, cum adhuc essem vobiscum*[1] ; Vous voyez l'accomplissement des choses que je vous ai prédites lorsque j'étais avec vous. Eh quoi ! reprend saint Augustin, n'était-il pas encore avec eux quand il leur parlait de la sorte ? Il y était, dit ce saint docteur, puisqu'il leur parlait : mais il n'y était plus comme il y avait été lorsqu'il entretenait avec eux une société réglée ; parce qu'en sortant du tombeau, et ne voulant plus mener sur la terre qu'une vie solitaire, il s'était séparé de ceux qui lui étaient le plus étroitement unis, sans en excepter même sa sainte et bienheureuse mère. Beau modèle de l'état d'une âme consacrée à la vie religieuse ! Car voilà, mes chères Sœurs, ce que par la miséricorde du Seigneur vous pratiquez. Vivre dans le monde séparé du monde, loin des intrigues du monde, hors du tumulte et de l'embarras du monde, sans engagement et sans liaison d'intérêt avec le monde ; avoir des familles, et se regarder comme n'en étant plus; avoir des proches et s'en détacher comme ne leur appartenant plus : avoir des amis et ne les fréquentant plus ; être au milieu du monde, et jusque dans le centre des villes, aussi retiré que les anachorètes dans les déserts : voilà votre vocation. De là vient que le Fils de Dieu, pour faire entendre qu'il était venu appeler les hommes à la perfection évangélique, disait qu'il était venu séparer le père d'avec son fils, et la fille d'avec sa mère: *Venit separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam*[2]. Or, voyons-nous la pureté, la sainteté, la sublimité de cet esprit de séparation ailleurs que dans la religion ? où voit-on des filles, sans préjudice des droits sacrés de la nature, saintement et pour jamais séparées de leurs mères, si ce n'est dans la personne de ces vierges dont la vie, selon saint Paul, est cachée avec Jésus-Christ en Dieu ? *Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*[3]. C'est donc à vous, mes chères Sœurs, de soutenir dignement ce caractère ; et, grâces au Seigneur, vous le soutenez avec une persévérance et une régularité qui édifie toute l'Eglise. Une vie cachée dans le monde aurait par elle-même quelque chose de triste ; mais les deux circonstances que l'Apôtre y ajoute, quand il dit que c'est une vie cachée en Dieu, et cachée avec Jésus-Christ, sont plus que suffisantes, non-seulement pour vous rendre supportable, mais pour vous rendre aimable la retraite que vous avez embrassée, et pour vous dédommager de tous les vains commerces à quoi vous avez renoncé. Car avec Jésus-Christ et avec Dieu, de quoi ne se passe-t-on point; et que peut-on désirer lorsqu'on a le bonheur de posséder Dieu et Jésus-Christ?

Cependant toute communication avec le monde est-elle interdite à l'âme religieuse ? Non, chrétiens ; et l'âme religieuse, toute séparée du monde qu'elle est, peut et doit même quelquefois converser avec le monde, pourvu qu'elle se conforme à l'exemple que Dieu lui propose, et qu'elle doit elle-même se proposer : car il en faut toujours revenir au mystère de Jésus-Christ ressuscité, comme à la règle de notre perfection. Et voici, mes chères Sœurs, le second rapport de votre état avec le sien. Quoique séparé de ses disciples, il ne laisse pas de leur apparaître à certains temps, et de converser avec eux. Mais quand et pourquoi leur apparaît-il ? vous le savez : quand sa présence leur est nécessaire pour les affermir dans la foi ; quand il s'agit de les consoler, de les instruire, de les édifier ; quand il est question de leur parler du royaume de Dieu, de les détromper de leurs erreurs, de les ramener de leurs égarements ; en un mot, quand l'ordre de Dieu, et que la charité l'y engage. Ainsi, auprès du sépulcre, il apparaît à une troupe de femmes dévotes, pour les combler d'une sainte joie ; il apparaît à Madeleine dans le jardin, pour essuyer ses larmes ; il apparaît à saint Pierre, pour l'encourager dans sa pénitence ; il apparaît à saint Thomas, pour le guérir de son incrédulité ; il apparaît aux deux voyageurs d'Emmaüs, pour leur reprocher leur peu de foi, et pour rallumer dans leurs cœurs le feu de son amour ; il apparaît à tous les disciples assemblés, pour leur donner le Saint-Esprit, et leur recommander la paix. Jamais d'apparitions que pour des fins dignes de sa sagesse, et convenables à sa mission de Sauveur. Or ce que nous apprenons de là, mes chères Sœurs, ou ce que nous devons apprendre, c'est qu'en vertu de la profession que nous faisons de vivre dans le monde séparés du monde, nos conversations avec les hommes du monde doivent être à leur égard ce qu'étaient à l'égard des disciples les apparitions de Jésus-Christ, et produire par proportion les mêmes

[1] Luc., XXIV, 44. — [2] Matth., X. 35. — [3] Coloss., III, 3.

effets que produisaient les apparitions de Jésus-Christ. Je veux dire qu'en qualité de religieux, nous ne devons avoir de commerce avec les chrétiens du siècle qu'autant que nous sommes capables de contribuer à leur édification, qu'autant que le zèle de leur salut nous y peut obliger, qu'autant que la Providence nous fait naître des occasions de leur être saintement ou utiles, ou même nécessaires. Quand il y aura dans nos familles quelque intérêt de Dieu à appuyer, quelque œuvre de Dieu à procurer, quelque parole pour Dieu à porter ; quand nos proches vivront dans le désordre, et qu'il s'agira de leur conversion ; quand il se formera parmi eux des inimitiés, et qu'il faudra s'employer à leur réconciliation ; quand il leur arrivera des disgrâces, et qu'ils auront besoin, pour les supporter et pour en profiter, de notre consolation, paraissons alors comme Jésus-Christ, et faisons-nous voir à eux. Sanctifions-les par nos discours, fortifions-les par nos conseils, soutenons-les dans leurs peines, et, pour les engager à se les rendre salutaires, faisons-leur connaître le don de Dieu dans les afflictions; imprimons-leur le désir et l'estime des choses du ciel, détachons-les de celles du monde, désabusons-les des fausses maximes qui les séduisent, donnons-leur du goût pour la solide piété, inspirons-leur l'horreur du libertinage ; qu'ils se retirent d'auprès de nous convaincus et touchés de leurs devoirs ; enfin, sans rien prendre de leur esprit, tâchons de leur communiquer le nôtre. Car voilà ce que Dieu attend de notre fidélité, et pourquoi il nous a donné sa grâce. Combien de fois une âme religieuse a-t-elle par là servi à l'exécution des desseins de Dieu les plus importants pour l'avancement de sa gloire et pour le salut du prochain ? Combien de fois, par la sainteté de ses conversations avec le monde, a-t-elle eu le bonheur de gagner à Dieu des pécheurs endurcis ; et combien de fois Dieu a-t-il donné plus de bénédiction à ses paroles, qu'à celles des plus zélés et des plus éloquents prédicateurs ? Combien de fois, quoique solitaire et séparé du monde, a-t-elle été dans sa famille un ange de paix, pour y réunir les cœurs aigris et divisés ; et combien de fois, par sa prudence, a-t-elle apaisé les différends et les querelles que l'esprit de discorde y avait suscités ? Voilà ce que j'appelle des conversations semblables aux apparitions du Sauveur ; et voilà comment une vierge consacrée à Dieu doit se produire au monde, et s'intéresser à ce qui s'y passe. Elle n'en doit pas demeurer là ; mais j'ajoute que ces entretiens avec le monde doivent être accompagnés d'une sainte impatience de retourner à sa solitude, comme ceux de Jésus-Christ ressuscité l'étaient d'un désir ardent de remonter à son Père. Il apparaissait à ses disciples, et il leur parlait ? mais en leur témoignant toujours qu'il ne serait pas longtemps avec eux, et que, dans l'état de la vie nouvelle qu'il avait commencée, il n'avait plus que des moments à leur donner. Il faut, leur disait-il, que je vous quitte ; et il le faut non-seulement pour moi, mais pour vous-mêmes, puisque je ne vous quitte que pour aller faire l'office de votre intercesseur auprès de Dieu : *Expedit vobis, ut ego vadam* [1]. Je suis sorti, reprenait le même Sauveur, je suis sorti du sein de mon Père, pour venir dans le monde : maintenant je me sens pressé de sortir du monde pour rentrer dans le sein de mon Père : *Exivi a Patre, et veni in mundum ; iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem* [2]. Encore un peu de temps, concluait-il, et vous me verrez ; et puis encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, parce que je m'en vais à celui qui m'a envoyé : *Modicum et videbitis me, et iterum modicum et non videbitis me, quia vado ad Patrem* [3]. Ainsi, dis-je, leur parlait-il, non pas qu'il n'eût toujours pour eux la même tendresse, mais parce que l'état de sa gloire ne souffrait pas qu'il entretînt avec eux un plus long commerce, ni qu'il apportât le moindre retardement à l'ordre de son Père, qui le rappelait. Ici, mes chères Sœurs, ne croyez-vous pas entendre parler une de ces religieuses ferventes dont le nombre parmi vous est si grand ? ne croyez-vous pas la voir agir ? Si pour la gloire du Seigneur elle converse quelquefois avec le siècle, de quel autre soin est-elle plus occupée que de retourner à ses devoirs, que de reprendre ses observances et ses exercices ? Que dit-elle à ses proches dans les visites qu'elle en reçoit ? ce que Jésus-Christ disait à ses disciples : *Expedit vobis ut ego vadam* ; Il est nécessaire que je vous laisse, parce que c'est Dieu qui me l'ordonne et qui me l'ordonne pour vous : car en me séparant de vous, et priant pour vous, je vous serai plus utile qu'en demeurant avec vous. Elle leur dit dans le même esprit : *Modicum et videbitis me* ; Pour un moment vous me verrez, mais ne me demandez rien davantage : j'ai des fonctions à remplir ; et, comme religieuse, il faut que je m'acquitte de ce que je dois à Dieu et à mon état. Elle pourrait ajouter : Je suis sortie de ma solitude, parce que vous m'en avez tirée ; et

[1] Joan., XVI, 7. — [2] Ibid., 28. — [3] Ibid., 16.

j'y retourne parce que Dieu m'y attend. La charité que je vous dois m'obligeait à l'un, et la charité que je me dois à moi-même m'oblige à l'autre. Conduite dont le monde même le plus profane s'édifie, bien loin d'en être blessé. Mais que le monde l'approuve ou ne l'approuve pas, une épouse de Jésus-Christ ne pense qu'à plaire à l'époux céleste, pour qui elle a fait un divorce éternel au monde.

Achevons, et disons que, par un dernier trait de ressemblance avec son Sauveur ressuscité, quoiqu'elle soit encore sur la terre, toutes ses vues ne sont plus que pour le ciel ; que toute sa conversation est dans le ciel, et qu'elle a un droit particulier de s'appliquer ces paroles de l'Apôtre : *Nostra autem conversatio in cœlis est* [1]. Il est vrai, depuis sa résurrection et avant le triomphe de son ascension glorieuse, le Fils de Dieu était encore présent parmi les hommes : mais où élevait-il ses pensées ? mais où portait-il ses désirs ? mais où habitait son esprit ? Dans ce royaume qui lui était acquis comme son héritage, qui lui était dû comme sa récompense, et où il aspirait sans cesse comme au séjour éternel de son repos. Or qui l'imite en cela plus parfaitement que l'âme religieuse ? qui de tout le monde chrétien observe plus exactement et plus à la lettre cette grande leçon que faisait saint Paul aux premiers fidèles, et qu'il nous fait à nous-mêmes : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens* [2] ; Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, cherchez les solides et les vrais biens ; mais n'espérez pas les trouver ailleurs qu'avec Jésus-Christ, et que dans cette sainte demeure où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu. *Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram :* Goûtez, non plus les choses de la terre, qui sont au-dessous de vous, et qui par conséquent ne vous rendront jamais heureux ; mais goûtez les choses du ciel, et ne goutez que les choses du ciel qui, vous élevant au-dessus de vous-mêmes, vous élèveront à la source du parfait bonheur. Telle sera, ma chère Sœur, l'unique occupation de votre vie, et de là vous comprenez encore mieux que moi ce que vous devez aux miséricordes infinies de votre Dieu, qui vous appelle à une si éminente perfection.

Car voilà, digne épouse de Jésus-Christ, ce qui doit être aujourd'hui le sujet de votre reconnaissance ; et je m'assure que dans cette cérémonie religieuse la reconnaissance est, de tous les devoirs, celui dont votre âme est plus vivement touchée. Voilà ce qui doit vous faire dire avec le Prophète royal : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* [1] ? Que rendrais-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a donné, et pour toutes les grâces dont il m'a comblée ? mais que lui rendrai-je en particulier pour la protection visible dont il m'a favorisée et qu'il a fait éclater sur moi, pour les soins paternels qu'il a pris de moi, pour les miracles de providence qu'il a opérés en moi ? Que lui rendrai-je pour les ressources qu'il m'a fait trouver au milieu de mes malheurs, pour l'asile qu'il m'a préparé dans son sanctuaire et dans sa sainte maison, pour le bonheur inestimable que je vais avoir de vivre avec ses épouses, et d'être du nombre de ses épouses ? que lui rendrai-je pour tout cela? *Quid retribuam?* [2] Je lui offrirai mes vœux en présence de tout son peuple : *Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus* ; et c'est par là que je m'acquitterai de ce que je lui dois ; par là que je lui rendrai amour pour amour, sacrifice pour sacrifice ; par là, tout indigne que je suis, et tout Dieu qu'il est, que j'aurai l'avantage d'avoir fait pour lui, autant qu'il m'est possible, ce qu'il a fait pour moi ; de n'avoir rien épargné pour lui, comme il n'a rien épargné pour moi ; d'être la victime de sa gloire, comme il a été la victime de mon salut. Car c'est ainsi que vous m'avez prévenue, Seigneur, de vos plus abondantes bénédictions. Vous avez rompu les liens qui m'attachaient au monde, et qui m'attachaient à moi-même : *Dirupisti vincula mea* [3] ; et voilà pourquoi je vous présenterai un sacrifice de louange et d'actions de grâces : *Tibi sacrificabo hostiam laudis* [4] ; voilà pourquoi, à la face du ciel et de la terre, témoins de la disposition intérieure et des sentiments de mon cœur, je vais, au pied de cet autel et au milieu de cette bienheureuse Jérusalem qui est votre Eglise, me dévouer à vous pour jamais : *Vota mea Domino reddam in atriis domus Domini, in medio tui, Jerusalem* [5].

Ainsi, dis-je, ma chère Sœur, devez-vous parler ; mais l'Esprit de Dieu, dont vous êtes remplie, vous en inspirera plus dans un moment que je n'en puis exprimer par toutes mes paroles. Vous le savez, et vous voulez que je le publie ici hautement : vous êtes la fille de la providence ; et qui jamais dut être plus convaincu que vous qu'il y a un Dieu dans le ciel, protecteur des âmes affligées? Ce Dieu qui donne la mort et qui rend la vie, qui perd et qui sauve, qui précipite dans l'abîme et qui en

[1] Philip., III, 20. — [2] Coloss., III, 1.

[1] Psal., CXV, 12. — [2] Ibid. — [3] Ibid., 16. — [4] Ibid., 17. — [5] Ibid., 14.

retire, a fait paraître en vous l'un et l'autre, et a voulu que vous en fussiez un exemple éclatant, tandis qu'il vous faisait servir de spectacle au monde, aux anges et aux hommes. Dans le dessein qu'il avait formé de faire de vous une prédestinée, il vous a conduite par les voies dures des adversités les plus désolantes ; il vous a fait voir et sentir les horreurs de la mort, pour vous rendre aimables et douces les austérités de la vie où il vous destinait. Par les événements les plus funestes et tout ensemble les plus singuliers, il a ménagé votre élection, votre vocation, votre conversion, votre sanctification. Des crimes mêmes des hommes (par un secret de cette sagesse éternelle, qui sait tirer des plus grands maux le bien de ses élus), de l'iniquité des hommes il a fait l'occasion précieuse de votre salut. Au comble de l'infortune, il vous a suscité dans le siècle une seconde mère ; une mère selon la grâce ; une mère dont la piété, dont la charité libérale et bienfaisante vous donne aujourd'hui une naissance toute nouvelle, par l'entrée qu'elle vous procure dans la religion ; une mère à qui vous ne pensiez pas, mais à qui le Seigneur pensait pour vous, et qui, vous adoptant pour sa fille, s'est fait un mérite de vous pourvoir et de vous établir ; une de ces femmes de miséricorde, comme parle l'Ecriture, dont le cœur s'attendrit sur toutes les misères, et dont les bonnes œuvres n'ont point de bornes ; une dame chrétienne, encore plus distinguée par sa vertu que par son rang, et qui, peu touchée de sa naissance et de son rang, conserve, avec toute la grandeur et tout l'éclat du monde, toute la modération et toute la perfection de l'humilité évangélique. Que n'en dirais-je point, si cette humilité même ne m'imposait silence, et ne m'empêchait de m'expliquer ? Ainsi, ma chère Sœur, Dieu vous a traitée comme il a traité de tout temps ses plus fidèles épouses ; il vous a traitée comme il a traité son Fils unique, le chef des prédestinés. Il a voulu que vous entrassiez dans la religion par la même porte que Jésus-Christ est entré dans sa gloire ; il vous a menée au port à travers les orages et les tempêtes ; il vous a conduite par les souffrances et par les croix au séjour de la paix et de la sainteté, jusqu'à ce qu'il vous fasse arriver un jour à ce royaume céleste qu'il vous prépare, et que je vous souhaite, etc

SIXIÈME SERMON SUR L'ÉTAT RELIGIEUX

L'ALLIANCE DE L'AME RELIGIEUSE AVEC DIEU.

ANALYSE.

Sujet. *Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui.*

C'est l'âme religieuse qui parle, et qui, sous la figure de l'Epouse des Cantiques, nous fait connaître la sainte alliance qu'elle a contractée avec Dieu.

Division. Trois choses forment une alliance : le choix, l'engagement et la société. Que fait donc une jeune personne en embrassant la profession religieuse ? elle choisit Dieu : première partie ; elle s'engage à Dieu : deuxième partie ; elle s'acquiert, pour ainsi dire, un droit spécial sur tous les trésors de Dieu et sur Dieu même : troisième partie.

Première partie. L'âme religieuse choisit Dieu. Car qu'est-ce que la profession religieuse ? Le choix le plus singulier que Dieu puisse faire de la créature, et le choix le plus authentique que la créature puisse faire de Dieu. Dieu appelle l'âme, et l'âme lui répond. Or, cette correspondance n'est rien autre chose que le choix qu'elle fait de Dieu.

Choix si excellent et si parfait, que l'âme religieuse a droit pour cela de quitter père et mère, et de rompre en quelque sorte les liens les plus sacrés de la nature. Il n'en est pas de même des vierges du siècle : toutes vierges qu'elles sont, elles n'ont pas encore choisi Jésus-Christ d'une manière qui les autorise à se retirer de la maison paternelle. Il y a plus : non-seulement l'âme religieuse quitte père et mère, mais elle se quitte encore elle-même.

Choix qui devient pour l'âme religieuse une raison de servir Dieu avec toute la ferveur que demande son état.

Deuxième partie. L'âme religieuse s'engage à Dieu : 1° engagement sacré ; 2° engagement solennel ; 3° engagement irrévocable.

1° Engagement sacré, car c'est un engagement de vœu. D'où il s'ensuit que c'est le plus grand de tous les engagements, et qu'en ce qui regarde l'observance des choses que l'âme religieuse a vouées, elle ne peut commettre d'infidélité qui ne tienne de la nature du sacrilége.

2° Engagement solennel. Il n'est appelé profession que parce qu'il est contracté à la face des autels, et devant les ministres de l'Eglise. Différence d'un vœu solennel et d'un vœu particulier. L'Eglise accepte le premier et n'accepte pas l'autre.

3° Engagement irrévocable. Les vœux de l'âme religieuse sont indissolubles. Elle a néanmoins encore tout à craindre de sa volonté, qui, par son inconstance, peut, non pas se dégager de l'obligation, mais se relâcher dans l'observation de ses vœux ; et voilà ce qui doit exciter sa vigilance.

Troisième partie. L'âme religieuse acquiert un droit spécial sur tous les trésors de Dieu et sur Dieu même. Dieu est

le Dieu de tout le monde, mais il se donne spécialement aux âmes qui ne veulent que lui, et qui ne s'attachent qu'à lui. Or, que veut autre chose l'âme religieuse, et quel autre bien se réserve-t-elle? Deux témoignages, tirés de l'Ecriture, l'un de David, l'autre des Juifs, lorsqu'ils entrèrent dans la terre promise.

Il est vrai que l'âme religieuse en faisant alliance avec Jésus-Christ, fait alliance avec un Dieu pauvre, avec un Dieu humilié, avec un Dieu crucifié, et qu'elle doit entrer avec lui en société de peines et de maux ; mais dans Jésus-Christ tout s'est converti en biens. Ce sont des maux pour les mondains qui n'en pro itent pas, et qui les portent sans consolation : mais ce sont des biens pour l'âme religieuse, qui se les rend salutaires, et qui, par la grâce de Jésus-Christ, y goûte une onction toute divine.

Voilà ce qui doit servir de modèle aux chrétiens du siècle. L'exemple d'une âme religieuse, sa fidélité, sa ferveur, sa constance, son détachement, confond leur tiédeur, leur lâcheté, leurs attaches criminelles aux biens de la terre. Du reste, quelque différence qu'il y ait entre l'état religieux et celui des gens du monde, deux vérités sont certaines : 1° que les gens du monde peuvent eux-mêmes être parfaits dans leur état et selon leur état, comme les religieux ; 2° que non-seulement ils le peuvent, mais qu'ils y sont même indispensablement obligés.

Dilectus meus mihi, et ego illi.

Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui (*Cantique des Cantiques*, chap. II, 16.)

C'est l'épouse des Cantiques, ou, sous la figure de cette épouse, c'est l'âme chrétienne, et en particulier l'âme religieuse, qui parle, et qui nous fait connaître la sainte alliance qu'elle a contractée avec Dieu. Quand elle dit d'abord que ce céleste époux est à elle, c'est pour nous donner à entendre comment il a fait en sa faveur les premières avances, comment il l'a recherchée, et de quelles grâces il l'a prévenue ; et quand elle ajoute qu'elle est à lui, c'est pour nous marquer avec quelle fidélité elle s'est rendue attentive à sa voix, elle a répondu à ses favorables poursuites, et suivi l'inspiration divine qui l'attirait : *Dilectus meus mihi, et ego illi.* L'un et l'autre était nécessaire. Si Dieu ne l'eût point appelé, si elle n'eût point été éclairée d'une lumière céleste, et que la grâce ne lui eût point fait sentir ses saintes impressions, jamais elle n'eût conçu le dessein de renoncer au monde et de se dévouer à Dieu : ou si, fermant les yeux à la lumière qui l'éclairait, et réprimant dans son cœur les mouvements que la grâce y avait excités, elle eût été insensible à la vocation du ciel, Dieu, malgré elle ne l'eût point engagée, et toutes les vues de sa miséricorde sur elle seraient demeurées sans effet. Mais l'attrait de Dieu d'une part, et de l'autre la correspondance de l'âme ; Dieu qui invite, et l'âme qui consent ; Dieu qui s'offre, et l'âme qui accepte en se donnant elle-même ; voilà, ma très-chère Sœur, ce qui forme cette belle alliance dont j'ai à vous entretenir, et en conséquence de laquelle vous pourrez dire éternellement : *Dilectus meus mihi, et ego illi.* Alliance la plus pure, puisque c'est avec Dieu que vous l'allez contracter, et que sa grâce en doit être le sacré nœud ; alliance la plus inviolable, puisque vous l'allez jurer à la face des autels, et par une profession solennelle ; alliance la plus glorieuse, puisqu'elle ne vous donnera pas seulement la qualité de servante du Seigneur, mais d'épouse du Seigneur : et par là enfin, alliance pour vous la plus avantageuse, puisqu'elle vous mettra en possession de toutes les richesses de Dieu, et en possession de Dieu même. Or pour vous proposer en trois mots, chrétiens auditeurs, le dessein de ce discours, trois choses, selon saint Augustin, forment une alliance : le choix, l'engagement et la société. Le choix en est comme le principe, l'engagement en est comme l'essence, et la société en est le fruit. Choix mutuel, engagement réciproque, société commune. Que fait donc de sa part une jeune personne en embrassant la profession religieuse ? c'est ce que j'ai à vous représenter dans les trois parties de cet entretien, et ce qui fera tout le sujet de votre attention : Elle choisit Dieu, elle s'engage à Dieu, elle acquiert, pour ainsi dire, un droit spécial sur tous les trésors de Dieu et sur Dieu même. Voilà, ma très-chère Sœur, les avantages inestimables du saint état auquel vous vous dévouez; mais voilà en même temps tout le fonds des devoirs indispensables et des obligations qu'il vous imposera. Vous les remplirez, ces obligations ; et ces avantages aussi, vous les goûterez. Sainte mère de Dieu, c'est sous vos auspices que cette vierge fidèle se consacre à votre Fils adorable, et c'est par votre intercession que j'obtiendrai les lumières qui me sont présentement nécessaires ; je les demande, en vous disant : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par le choix qu'une alliance doit commencer, et par le même choix qu'elle doit être conclue, pour être non-seulement heureuse, mais légitime : car, comme disait saint Jérôme, une alliance sans choix ne doit plus être proprement alliance mais dégénère dans une espèce de servitude. En effet, le sort et le hasard peuvent bien décider sur tout autre chose de la destinée des hommes ; la force et la nécessité peuvent bien leur imposer un joug, l'intérêt et la crainte peuvent bien les déterminer à un parti : mais il n'y a que le choix, et le choix de préférence, qui puisse faire cette liaison volontaire et libre que nous entendons par le nom d'al

iance. Or si cela est vrai des alliances purement naturelles, beaucoup plus l'est-il, dans l'ordre de la grâce, des alliances spirituelles, surtout de celle dont j'ai à parler, et que Dieu fait avec l'âme religieuse, ou que l'âme religieuse fait avec Dieu : car voilà, mes chers auditeurs, la première prérogative que je découvre dans la profession religieuse, et voilà l'idée que je m'en forme d'abord. Qu'est-ce que la profession religieuse? c'est le choix le plus singulier que Dieu puisse faire de la créature, et le choix le plus authentique que la créature puisse faire de Dieu. Je m'explique. Dieu donne à l'âme chrétienne une grâce de vocation par où il lui parle intérieurement, et lui persuade de se consacrer à lui. Cette vocation est le discernement et le choix qu'il fait de sa personne, et en vertu de cette vocation, l'âme chrétienne se consacre à Dieu par la solennité du vœu : or ce vœu n'est rien autre chose que le choix qu'elle fait de son Dieu préférablement ou plutôt privativement à tout ce qui n'est pas Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît : Dieu l'appelle à la religion ; et par cette grâce dont la douceur ne diminue point l'efficace et la vertu, il la sépare du monde, il l'élève au-dessus du monde, il ne veut plus qu'elle soit pour le monde, ni que le monde soit pour elle ; il se la réserve uniquement, et entre une infinité de vierges à qui il pouvait faire le même honneur, il se plaît à la distinguer. Il laisse les autres, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, dans la masse commune d'une vie sensuelle et mondaine ; et il en tire celle-ci pour en faire une prédestinée parmi les prédestinés mêmes ; c'est-à-dire, pour l'élever au plus haut rang de ses élus. Car c'est en cette qualité qu'il l'invite dans ce sacré cantique, et qu'il lui adresse ces divines paroles, où le Saint-Esprit semble avoir eu dessein de nous marquer tout le mystère de la vocation religieuse : *Veni in hortum meum, soror mea sponsa* [1] ; Venez, vous que j'ai spécialement choisie, venez dans ce jardin planté au milieu de mon Eglise, dans ce jardin fermé, et inaccessible à tout autre qu'aux vierges qui me sont dévouées. Or il est évident, reprend saint Ambroise, que ce jardin fermé est la religion. C'est là que Dieu retire les âmes qu'il a honorées de son choix, là qu'il se les attache du nœud le plus intime et le plus étroit, là qu'il veut être inviolablement à elles, et qu'elles soient inviolablement à lui : *Veni in hortum meum, soror mea sponsa*. Et de sa part que fait l'âme, quand elle suit le mouvement de cette vocation? Elle agrée les saintes poursuites de son Dieu, elle y consent ; elle se fait non-seulement un plaisir et une gloire, mais un devoir et une loi d'y répondre. Comme Jésus-Christ l'a choisie entre mille, elle choisit entre mille Jésus-Christ; et, pour s'attacher à lui seul, elle fait un divorce entier avec le monde.

Oui, ma chère Sœur, c'est ainsi que Jésus-Christ votre Dieu vous a prévenue, vous a recherchée, vous a attirée par sa grâce ; et c'est en conséquence du choix qu'il a fait de vous, et par cette même grâce, que vous avez écouté sa voix, et que vous l'avez suivie. Il a fallu que ce Dieu de miséricorde fît les premières démarches; mais dans toutes ces démarches toutes ces avances il ne croit pas en avoir trop fait, puisqu'il trouve en vous une disposition si conforme à ses vœux : car la profession que vous allez faire est le retour qu'il se promettait de votre fidélité, c'est-à-dire un retour de préférence, et, pour me servir toujours du même terme, un retour de choix par où vous secondez le sien. En effet, ce ne sont point les hommes qui ont négocié pour vous cette alliance divine ; ce n'est ni la chair ni le sang ; leurs maximes ne vont point jusque-là. Vous seule en avez pris le dessein, vous seule en avez traité avec Dieu, vous seule, animée de son Esprit, en avez fait votre ouvrage. Comme vous ne pouviez l'entreprendre ni le commencer sans lui ; aussi, tout Dieu qu'il est, il ne pouvait le conclure sans vous, dès qu'il voulait que ce fût un choix pleinement volontaire et libre. Je dis plus: car dans ce choix, ma chère Sœur, ce qui me paraît spécialement avantageux pour vous, c'est qu'en cherchant Jésus-Christ vous n'avez cherché que Jésus-Christ même. On cherche souvent dans les alliances du siècle un intérêt tout humain ; mais ce n'est ni un rang, ni un établissement, ni une fortune temporelle que vous vous proposez, puisqu'au contraire vous quittez tout cela, et que pouvant posséder les biens du monde, goûter les plaisirs du monde, recevoir les honneurs du monde, vous embrassez la pauvreté de Jésus-Christ, l'humilité de Jésus-Christ, la mortification de Jésus-Christ.

Choix si excellent et si parfait, que l'âme religieuse a droit pour cela de quitter père et mère, de rompre en quelque manière les liens les plus sacrés de la nature, d'abandonner ceux de qui elle tient la vie, de s'émanciper de leur dépendance et de leur conduite ; et cela, non-seulement sans rien faire contre la piété, mais par l'acte même le plus héroïque de la plus pure et de la plus insigne piété. Elle le peut, dis-je, et, autorisée de la loi de Dieu, elle use en

[1] Cant., v, 1.

effet de ce pouvoir. Car, selon la remarque de saint Bonaventure, c'est à l'état religieux que nous pouvons appliquer ces paroles du Fils de Dieu : *Propter hoc, relinquet homo patrem et matrem* [1] ; Pour cela, il sera permis de se séparer de son père et de sa mère, quelque sacrés d'ailleurs que soient les nœuds qui nous y unissent. En est-il de même des vierges qui vivent dans le monde ? Non, continue le même saint docteur : parce que, toutes vierges qu'elles sont, elles n'ont pas encore choisi Jésus-Christ d'une manière qui les autorise à se retirer de la maison paternelle. D'où il s'ensuit que quelque profession qu'elles fassent d'une inviolable virginité, il n'y a point encore de parfaite alliance entre Jésus-Christ et elles : c'est aux vœux de la religion que cet avantage est attaché. Mais admirez, Chrétiens, ce qu'ajoute saint Bernard, et ce qui mérite une attention particulière. Parce que l'alliance d'une âme avec Jésus-Christ devait être quelque chose de plus grand que toutes les alliances de la terre, Dieu, dit ce Père, a établi une loi proportionnée à la grandeur et à la dignité de cette alliance ; et quelle est cette loi ? la voici. Pour un époux de la terre on est dans l'obligation de quitter père et mère ; mais Dieu a ordonné que pour l'époux céleste, qui est Jésus-Christ, on se quitterait soi-même. Car il était bien juste, poursuit saint Bernard, que pour un époux qui est Dieu, on quittât plus que pour celui qui n'a rien au-dessus de l'homme. Mais que pouvait-on faire de plus que de quitter père et mère ? Ah ! Chrétiens, encore une fois, on pouvait se quitter soi-même. Or, c'est ce qui se pratique, mais héroïquement, dans la profession religieuse : car c'est bien se quitter soi-même, que de quitter sa liberté. *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem* ; voilà ce qui regarde les époux de la terre. Mais voici ce qui est propre des épouses de Jésus-Christ : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum* [2] : Que celui qui veut venir après moi se renonce soi-même, se détache et se dépouille de soi-même, et c'est cette loi, ma chère Sœur, que vous êtes sur le point d'accomplir : loi que je vous propose, comme le principe sur lequel doit désormais rouler toute la conduite de votre vie ; loi que vous devez vous appliquer par de fréquentes réflexions, et qui seule est capable de vous maintenir dans toutes les dispositions de piété et de ferveur que votre vocation demande. Je suis à mon Dieu, car c'est ainsi que vous devez raisonner avec vous-même, je suis à mon Dieu, et je l'ai choisi : il faut donc que je vive désormais comme étant à lui ; il faut que toutes mes actions portent et soutiennent ce caractère de consécration ; il faut que je parle, que j'agisse, que je traite avec les hommes comme une âme dévouée à Dieu, et que dans tout ce qui paraîtra de moi, on puisse reconnaître ce que je suis et à qui je suis. J'ai choisi mon Dieu, et en le choisissant, j'ai vu tout ce qu'il m'en coûterait. Rien donc désormais ne doit m'être difficile ponr lui ; car je l'ai choisi par amour, et l'amour rend tout, non-seulement possible, mais facile, mais agréable. C'est ce que fait tous les jours entre les mondains un amour profane : l'amour de mon Dieu est-il moins puissant pour me faire tout entreprendre tout exécuter, tout supporter ? J'ai choisi mon Dieu, et je l'ai choisi uniquement : que serait-ce si, non contente de Dieu, je voulais reprendre certains restes du monde ; si comme les Juifs dans le désert tournaient les yeux vers l'Egypte, je portais encore quelquefois mes regards vers le monde ; si pour m'adoucir le joug, et pour me remettre des fatigues et des ennuis de mon état, j'appelais à mon secours le monde ? J'ai choisi mon Dieu : et pourquoi ? afin de l'honorer d'un culte particulier, et de ne plus vivre que pour lui. Quels reproches donc n'aurait-il pas à me faire et ne devrais-je pas me faire moi-même, si je dégénérais de la sainteté de ma profession si, me bornant à une vertu commune, je négligeais le soin de mon avancement et de ma perfection : si je n'avais de l'état religieux que l'habit et que le nom ? Et qu'était-il besoin pour cela de sacrifier toutes les prétentions du siècle et tous les avantages qu'il me présentait ? qu'était-il besoin de m'éloigner de mes proches, et de sortir d'une famille où je trouvais, avec l'opulence, avec la splendeur et l'éclat, de la probité et de la religion ? qu'était-il besoin de passer par tant d'épreuves, et d'embrasser une vie si sainte en elle-même ? Que dis-je ! et n'eût-il pas mieux valu m'en tenir à ce que j'étais, que d'être ce que je suis ? car être ce que je suis, c'est être à Dieu et n'y être pas. Or cette contradiction, n'est-ce pas ce qui doit faire ma condamnation devant Dieu, et ma confusion devant les hommes ? C'est, ma chère Sœur, ce qui fera l'un et l'autre pour ces épouses infidèles qui ne savent pas soutenir le choix qu'elles ont fait de Dieu : mais je puis me promettre que vous le soutiendrez dans toute son étendue, aussi bien que l'engagement qui y est attaché, et dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'y a proprement que Dieu avec qui il soit

[1] Marc, x, 7. — [2] Matth., xvi, 24.

honorable et avantageux de s'engager ; et c'est une des choses en quoi l'excellence de l'être de Dieu se fait connaître et se distingue. Il n'en est pas de même des hommes. La grande règle de prudence, en traitant avec les hommes, est de s'engager le moins qu'il est possible, et on dispute pour cela comme pour le plus important de tous les intérêts : pourquoi ? parce qu'en s'engageant avec les hommes, on perd sa liberté, on commence d'être moins à soi-même, on entre dans un état de dépendance, et de dépendance de la créature, qui ne peut être qu'humiliant et onéreux : au lieu qu'à l'égard de Dieu, le grand avantage est de s'engager le plus qu'on peut, parce qu'à proportion que l'on s'engage à Dieu, on se trouve plus attaché à son souverain bien. Cet engagement, loin de préjudicier à la liberté, perfectionne la liberté puisque la véritable liberté de la créature est d'être dans la dépendance et sous la domination de Dieu ; et que jamais elle n'est plus à elle-même, que quand elle est parfaitement et inviolablement à Dieu. Or c'est dans cet engagement que vous entrez, vous, Chrétiens, par la profession du baptême, et vous, ma chère Sœur, par la profession religieuse. Engagement pour lequel on peut très-bien vous appliquer ce que disait l'Esprit de Dieu par la bouche du Roi-prophète, formant et instruisant une âme juste : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam* [1] ; Ecoutez, ma fille, mais écoutez attentivement ce que je vais vous faire comprendre ; appliquez-y toutes les puissances de votre âme ; gravez le dans le fond de votre cœur : ayez soin de le méditer tous les jours de votre vie, et ne l'oubliez jamais. Par l'action que vous allez faire, vous vous engagez avec Dieu ; mais d'une espèce d'engagement assez peu connu, du moins dans toute son étendue, et dont je puis dire après Jésus-Christ : *Non omnes capiunt verbum istud* [2]. Or c'est pour cela même que je dois vous en instruire plus exactement, et qu'ajoutant à vos lumières celle d'une solide théologie, je vous dis en un mot, ma chère Sœur, que l'engagement de la profession religieuse est le plus grand dont une créature soit capable. En voici les raisons : parce que c'est un engagement sacré, parce que c'est un engagement solennel, parce que c'est un engagement irrévocable et qui ne doit jamais finir. Autant de paroles, autant de vérités essentielles pour vous et pour moi : comprenez-les.

C'est un engagement sacré que celui de la profession religieuse ; voilà sa première qualité ; et la preuve en est bien évidente : parce que c'est un engagement de vœu. Or le vœu dans sa substance est quelque chose de surnaturel, et même de droit divin. Il a été tel dans tous le temps, dans l'ancienne loi comme dans la loi nouvelle, parce qu'il est saint par lui-même. Que s'ensuit-il de là ? ah ! mes chères Sœurs, que ne s'ensuit-il pas pour toutes les âmes sincèrement touchées de leurs devoirs, et pour nous en particulier ? Car je conclus que notre engagement dans la religion est donc d'un ordre supérieur à tous les engagements du monde, et par conséquent qu'il ne peut être violé que par un crime d'une espèce différente et au-dessus de tous les autres crimes. Je conclus qu'en ce qui touche l'observance des choses que nous avons vouées, nous ne pouvons plus commettre d'infidélité envers Jésus-Christ, qui ne tienne de la nature du sacrilége : pourquoi ? parce qu'en conséquence du vœu, nous sommes spécialement consacrés à Jésus-Christ. Cette conséquence est terrible, et me donnerait lieu, ce semble, de dire à toutes celles qui ont l'honneur de porter ce caractère de consécration, ce que leur disait saint Augustin : *Nunc vero quia tenetur apud Deum sponsio tua, non te ad magnam justitiam invito, sed a magna iniquitate deterreo* ; Ame fidèle souvenez-vous que vous n'êtes plus à vous-même, et que quand je vous parle d'accomplir les promesses que vous avez faites à votre Dieu, ce n'est pas tant pour vous inviter à un haute sainteté, que pour vous préserver d'une affreuse iniquité. Mais d'ailleurs, ajoute le même Père cette pensée est infiniment capable de vous animer et de vous fortifier. Car le comble de votre joie doit être de n'avoir plus une pernicieuse liberté de faire le mal ; et l'avantage de votre profession est de ne pouvoir être plus unie à Dieu que vous l'êtes ; or c'est ce que l'engagement des vœux vous procure. D'où vient que saint Augustin concluait : *Nec ideo te novisse, pœniteat : imo gaude jam tibi non licere, quod cum detrimento tuo licuisset.*

Je dis plus : l'engagement de la religion est un engagement solennel, et c'en est la seconde prérogative. Car il n'est appelé profession, que parce qu'il est célébré à la face des autels et devant les ministres de l'Eglise, suivant le modèle que Dieu en proposait autrefois aux parfaits chrétiens dans la personne des Israélites, dont l'Ecriture nous dit qu'à mesure qu'ils entraient dans la terre promise, ils allaient tous se prosterner aux pieds du grand prêtre, et faisaient entre ses mains cette profession publique : *Profiteor hodie coram Domino Deo tuo, quod ingressus sum in terram pro qua juravit*

[1] Psal., XLIV, 11. — [2] Matth., XIX. 11.

patribus nostris, ut daret eam nobis [1]; Oui, je proteste que c'est aujourd'hui que je suis entré dans cette terre de bénédiction, où le Seigneur m'a appelé. Voilà ce que fait l'âme religieuse dans la solennité de ses vœux, puisque c'est alors qu'elle entre dans une terre abondante en vertus et en sainteté, et qu'elle n'y entre qu'après en avoir fait la protestation à celui qui lui représente Jésus-Christ, le souverain prêtre. Et ne croyez pas, mes chers auditeurs, que cette solennité soit une pure cérémonie. Quand David disait : *Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus, in atriis domus Domini, in medio tui, Jerusalem* [2]; J'offrirai mes vœux au Seigneur ; mais je les offrirai en présence de tout son peuple, dans l'enceinte de son temple, au milieu de Jérusalem ; il prétendait faire quelque chose de plus grand que s'il les eût seulement formés dans le secret de son cœur. Et en effet, un vœu solennel est bien différent d'un vœu particulier et secret ; car l'Eglise accepte l'un, et elle n'accepte pas l'autre ; elle ratifie l'un, et elle ne ratifie pas l'autre ; elle s'oblige elle-même dans l'un, et elle ne s'oblige pas dans l'autre : circonstansces bien remarquables en matière de vœu. Quoi qu'il en soit, il paraît bien par cette solennité que la profession religieuse est une véritable alliance de l'âme chrétienne avec Jésus-Christ. D'où vient que saint Ambroise, instruisant une vierge qui avait pris le voile sacré, lui disait ces belles paroles : *Sacro velamine tecta es, ubi omnis populus dotem tuam subscribens, non atramento, sed spiritu, clamavit : Amen ;* Vous vous êtes engagée à Jésus-Christ, et tout le peuple qui était présent à signé votre contrat, non pas avec une encre matérielle, mais de l'esprit et du cœur, en y répondant : Ainsi soit-il. Or c'est, mes chères Sœurs, ce qui s'est fait à votre égard, et dont nous devons éternellement conserver le souvenir. Car si nous étions assez infidèles pour oublier cet engagement, tout ce qu'il y a eu de témoins de notre profession s'élèveraient contre nous et rendraient témoignage au Sauveur du monde de la foi que nous lui avons jurée.

Mais quelle foi ? c'est ici la troisième qualité de l'engagement religieux : une foi dont le lien est indissoluble, et plus indissoluble même que l'engagement des époux du siècle. Car l'engagement des époux du siècle cède quelquefois à la profession religieuse. Ainsi les conciles le déclarent-ils, et ainsi l'avons-nous reçu par tradition apostolique ; d'où il s'ensuit que le vœu de la religion est donc un engagement plus irrévocable encore et plus indispensable que celui du grand sacrement établi par Jésus-Christ dans son Eglise : *Sacramentum magnum in Ecclesia* [1]. L'engagement des époux du siècle est naturellement sujet à se dissoudre par la mort ; au lieu que la profession religieuse est un engagement éternel, qui ne doit jamais finir. Tandis que Dieu sera Dieu, tandis que Jésus-Christ régnera, vous serez à lui. Si c'était tout autre que Dieu et tout autre que Jésus-Christ, cette parole devrait vous faire trembler. Car avec tout autre que Dieu, vous pourriez craindre de fâcheuses humeurs à essuyer, des imperfections à supporter, des ennuis à dévorer. Mais plus on est à Dieu et avec Dieu, plus on le goûte, et plus on trouve en lui de consolations. Il est vrai que c'est un grand pas à faire que celui d'un engagement éternel ; mais, encore une fois, avec Dieu, plus l'engagement est grand, plus il est aimable. Si cet engagement pouvait finir, il ne ferait plus notre parfait bonheur ; sa félicité consiste surtout dans son éternité : de sorte que, par un merveilleux effet de la grâce, ce qui fait le joug et la servitude des alliances du siècle fait le précieux avantage de la nôtre, parce que nous sommes liés à Dieu, avec qui l'on est toujours bien, et de qui l'on est toujours content, dès qu'on s'y donne et qu'on le cherche de bonne foi. Ce n'est donc point du côté de Dieu que nous devons trembler. Ce qu'il y a à craindre pour nous est dans nous-mêmes et vient de nous-mêmes. Ce sont nos légèretés et nos variations, c'est notre inconstance. En effet, quelque ferveur et quelque disposition présente qui [illegible]arai se en nous nous sommes fragiles et sujets au changement. Nous nous engage[illegible]ns pour toujours ; mais notre volonté a ses vicissitudes et ses retours ; et la difficulté est, avec une volonté si changeante, de soutenir un engagement qui ne doit point changer. De la part de Dieu, il n'en est pas ainsi : son engagement et sa volonté sont également immuables. Au moment qu'il a parlé et qu'il a promis, il est incapable de révoquer sa parole, parce que c'est un Dieu souverainement vrai et souverainement fidèle : *Juravit Dominus, et non pœnitebit eum?* Mais pour nous, qui n'agissons que par les mouvements d'une liberté volage, et à qui le repentir est aussi naturel que le choix, nous en sommes réduits à une condition bien différente, vivant

[1] Deut., xxv, 3. — [2] Psal., cxv, 14.

[1] Ephes., v, 32. — Psal ; cix.

toujous dans l'obligation de garder notre foi, et dans le danger de la violer. Voilà ce qui doit exciter, âmes religieuses, toute notre vigilance; voilà ce qui nous doit maintenir dans une sainte défiance de nous-mêmes, et par conséquent dans une attention continuelle sur nous-mêmes. Car quel désordre serait-ce, et quelle indignité, de se démentir après des paroles si authentiques et si solennelles ; de se lasser d'être à Dieu, lorsqu'il ne se lasse point d'être à nous; de n'y vouloir être qu'à demi, lorsqu'il veut être pleinement à nous ; de nous dégoûter de lui malgré ses infinies perfections, quand, tout imparfaits que nous sommes, il ne se dégoûte point de nous, et qu'il fait même ses délices de demeurer avec nous? C'est par une persévérance inébranlable que nous nous préserverons, mes chères Sœurs, d'une infidélité que Dieu nous reprocherait éternellement. Persévérance qui fut toujours le caractère des élus : persévérance non point seulement dans l'habit, mais dans l'esprit de la religion ; non point seulement dans la clôture et la retraite, mais dans l'exacte observation de nos devoirs ; non point seulement dans l'exercice extérieur des pratiques de notre état, mais dans une régularité solide et intérieure. Voilà comment, après avoir choisi Dieu, après nous être engagés à Dieu, nous entrerons avec Dieu dans une sainte communication, et dans une espèce de société d'intérêts et de biens Vous l'allez voir dans la troisième partie

TROISIÈME PARTIE.

C'est l'effet propre d'une véritable et parfaite alliance, d'établir entre les personnes qu'elle unit ensemble, une société mutuelle et une pleine communication de biens : et puisque de toutes les alliances, la plus parfaite, ma très-chère Sœur, est celle que vous contractez avec Dieu par la profession religieuse, il faut conclure qu'en vertu du sacrifice que vous allez lui faire de tous les biens qui pourraient vous appartenir dans le monde, et surtout en vertu du sacrifice que vous allez lui faire de vous-même, vous aurez désormais, par le plus juste retour, d'incontestables et de légitimes prétentions sur tous les trésors du ciel, et, si je puis m'exprimer de la sorte, sur tous les biens de Dieu. Mais quels sont ces biens de Dieu dont une âme religieuse, en conséquence de sa profession, est si heureusement et si abondamment pourvue ? Ah ! répond saint Augustin, ne les cherchons point hors de Dieu ou plutôt ne les distinguons point de Dieu : c'est Dieu même. Et ce saint docteur avait bien raison de le dire ainsi ; car Dieu n'a point de plus grand bien que lui-même ; il est son souverain bien, et, par une suite nécessaire, il est le souverain bien de toutes les créatures : tellement qu'entrer en société de biens avec Dieu, ce n'est rien autre chose qu'entrer en possession même de Dieu. Or, tel est en général le bonheur d'une âme qui se consacre à Dieu dans le christianisme, et tel est plus avantageusement encore et en particulier le bonheur d'une âme qui, faisant un divorce entier avec le monde, se dévoue à Dieu dans la religion. Quand David parlait à Dieu, et qu'il s'entretenait avec lui dans l'intérieur de son âme, il ne lui disait pas : Je sais que vous êtes le Dieu du ciel et de la terre, le Dieu de toute la nature; mais : je sais que vous êtes mon Dieu : *Dixi Domino : Deus meus es tu* [1]. Mais, demande saint Augustin, pourquoi s'exprimait-il de la sorte, et pourquoi s'attribuait-il spécialement à lui-même ce qui est commun à toutes les créatures ? Car n'est-ce pas Dieu qui les a toutes créées, et par conséquent n'est-il pas le Dieu de tout l'univers ? *Numquid omnium Deus non est* [2]? Il èst vrai, répond ce saint docteur, c'est le Dieu de tout le monde; mais il faut aussi reconnaître qu'il se donne particulièrement, et qu'il appartient plus proprement à certaines âmes, qui n'ont point d'autre sentiment sur la terre que de l'aimer, qui n'ont point d'autre soin que de le servir, qui n'ont point ni ne veulent point avoir d'autre héritage que lui-même et le bonheur de te posséder : *Sed eorum præcipue Deus qui eum diligunt, colunt, possident* . Or, qui sont ces âmes dégagées de tout autre objet que Dieu, et dont tous les désirs tendent vers Dieu ? qui sont ces âmes tout occupées du service de Dieu, et dont l'unique emploi dans la vie est d'honorer Dieu ? qui sont ces âmes volontairement pauvres, qui se sont dépouillées de tous les biens sensibles pour Dieu, et dont le seul trésor et le seul bien est Dieu ? N'est-il pas évident que ce sont les âmes religieuses, et n'est-il pas juste que Dieu soit à elles d'une façon toute singulière, puisqu'elles ont voulu d'une façon toute singulière être elles-mêmes à Dieu? C'est en ce même sens qu'il faut entendre cette autre parole de l'Ecriture, que j'ai déjà rapportée ; je veux dire cette formule de profession que prononçaient les Hébreux aux pieds du grand prêtre, en entrant dans la terre promise : *Profiteor hodie coram Dmoino Deo tuo ;* Je pro-

[1] Psal., xv, 2. — [2] Aug. — [3] Ibid.

teste aujourd'hui, disaient-ils au pontife, et je fais un aveu solennel devant le Seigneur votre Dieu. Eh quoi! reprend là-dessus saint Jérôme, ne devaient-ils pas plutôt dire, devant le Seigneur notre Dieu ? n'étaient-ils pas le peuple de Dieu, et Dieu ne les avait-il pas cent fois assurés qu'il était leur Dieu, préférablement à toutes les nations ? Cependant, en la présence des prêtres, ils n'osaient l'appeler leur Dieu, et se contentaient de dire, le Seigneur votre Dieu comme s'ils eussent reconnu que leur Dieu était bien plus à leurs prêtres qu'il n'était à eux ; et que ceux qui se trouvaient employés aux fonctions du sacerdoce pouvaient tout autrement se glorifier qu'ils appartenaient à Dieu, et que Dieu, pour ainsi parler, leur appartenait. Pourquoi cela? la raison en est bien claire, poursuit saint Jérôme, et nous n'avons qu'à consulter l'Écriture pour nous en instruire. C'est que le grand prêtre, aussi bien que toute la tribu de Lévi, n'ayant eu aucun partage ni aucune possession dans la terre promise, Dieu lui-même, comme il est expressément marqué, leur devait servir de possession : excellente idée de l'âme religieuse. Elle ne se réserve que Dieu : il est donc juste qu'elle possède Dieu plus que les autres, et qu'en cela elle ait même, dans un sens, l'avantage sur les prêtres du Seigneur, tout distingués qu'ils sont d'ailleurs par leur caractère ; car les prêtres, après tout, soit de l'ancienne, soit de la nouvelle loi, n'ont jamais fait un renoncement aussi entier que le sien, puisque le sacerdoce n'empêche point qu'on ne puisse acquérir et conserver les biens temporels. Mais l'âme religieuse dit absolument à Dieu : *Quid mihi est in cœlo et a te quid volui super terram* [1] ? De tout ce qu'il y a dans le ciel et de tout ce qu'il y a sur la terre, qu'ai-je désiré, qu'ai-je recherché, qu'ai-je voulu retenir, hors vous, Seigneur, et vous seul ? Je ne dis pas cela, mon Dieu, ajoute-t-elle, je ne le dis pas pour faire valoir auprès de vous la pauvreté et le dénûment où je me suis réduite; mais pour me féliciter humblement moi-même et pour me réjouir devant vous de mon abondance ; car vous me valez infiniment mieux vous seul que tout le reste sans vous ; et ce qu'il y a de plus merveilleux encore, vous me valez mieux vous seul que tout le reste avec vous : non pas qu'avec tout le reste vous perdiez rien de votre prix infini ; mais parce que ce reste m'empêcherait de vous bien posséder, et qu'en vous possédant seul je vous possède plus parfaitement. Voilà

[1] Psal., LXXII, 25.

donc, ma chère Sœur, je ne puis trop vous le redire, voilà le bonheur du saint état que vous embrassez : vous y posséderez Dieu. Dans le monde on ne le possède pas ou l'on ne le possède qu'à demi ; et comment, en effet, pourrait-on le bien posséder lorsqu'on se trouve possédé soi-même par tant de maîtres, par l'ambition, par le plaisir, par toutes les passions et tous les vices ? C'est dans l'état religieux que cette possession est entière, paisible, assurée ; c'est là que l'on goûte Dieu, qu'on se repose en Dieu, qu'on recueille tous les fruits que peut produire un héritage aussi grand que Dieu.

Mais je vais plus avant encore, ma chère Sœur, et je finis par une pensée que vous ne devez jamais oublier. Vous allez faire une sainte alliance avec votre Dieu ; et, suivant les idées communes et ordinaires, je pourrais vous dire que c'est tellement un Dieu de gloire, qu'il a été tout ensemble un homme de douleur, un Dieu pauvre, un Dieu humilié, un Dieu persécuté, un Dieu crucifié ; que vous ne pouvez donc vous allier avec lui sans participer à sa pauvreté aussi bien qu'à ses richesses, à ses humiliations aussi bien qu'à sa gloire, à ses souffrances et à sa croix aussi bien qu'à sa souveraine béatitude. Voilà ce que je vous représenterais ; et, dans la disposition où vous êtes, il n'y a rien de si contraire aux sens et à la nature, que vous ne voulussiez accepter. De tous les maux à quoi s'est assujetti le divin époux que vous choisissez, il n'y a rien qui vous étonnât et que vous ne voulussiez partager. Mais il n'est point même nécessaire que vous fassiez cet effort de fidélité ; et ce serait mal m'expliquer, de dire que vous devez entrer en société de peines et de maux avec Jésus-Christ, tout s'est converti en bien ; et la pauvreté, les souffrances, les croix, que nous estimons des maux, sont sur la terre les plus grands biens qu'il ait procurés à ses élus. N'en a-t-il pas fait autant de béatitudes ? n'a-t-il pas dit hautement et formellement dans son Evangile : Bienheureux les pauvres : *Beati pauperes* [1] ; bienheureux ceux qui pleurent : *Beati qui lugent* [2] ? et ne sont-ce pas là, en faveur des croix et des souffrances de cette vie, des preuves que les mondains ne détruiront jamais ? Or, où a-t-on une plus abondante communication de ces biens spirituels et de ces dons célestes, que dans la religion ? Dans le monde il y a des croix, mais elles sont bien différentes de celles que vous trouverez dans la vie religieuse ; car, comme dit saint Bernard, toute croix n'est pas la croix

[1] Matt., v, 3. — [2] Ibid., 5.

de Jésus-Christ, toute pauvreté n'est pas la croix de Jésus-Christ, toute mortification n'est pas la mortification de Jésus-Christ. On souffre dans le monde. ; on est humilié, mortifié dans le monde : mais souvent il n'y a rien de tout cela qui porte le caractère de la croix du Sauveur : pourquoi ? parce qu'il n'y a rien en tout cela pour la justice et pour Dieu. C'est dans l'état religieux que les croix sont salutaires, qu'elles sont vivifiantes, qu'elles produisent la sainteté, parce qu'elles sont marquées du sceau de Jésus-Chrit. Les croix du monde sont des croix d'esclaves, qui accablent ceux qui les portent : mais les vôtres vous porteront autant que vous les porterez. Vous l'avez déjà bien éprouvé, ma chère Sœur, et vous en rendez un témoignage bien authentique, par la profession de vos vœux. Le passé vous répond de l'avenir, et vous verrez si la société des croix de votre adorable époux n'attire pas nécessairement après soi celle de ses consolations. Nous en faut-il un autre garant que saint Paul? *Scientes, quod sicut socii passionum estis, sic eritis et consolationis* [1] : Sachez, mes Frères, disait ce grand apôtre, et soyez fortement persuadés que vous aurez part aux consolations de Jésus-Christ selon que vous aurez eu part à ses souffrances. A qui parlait-il ? à des chrétiens de la primitive Eglise, c'est-à-dire à des hommes parfaits, qui faisaient alors dans le christianisme, par une loi commune, ce que font maintenant les religieux par une obligation particulière. De sorte, ma chère Sœur, qu'au moment où vous allez ratifier votre alliance avec Dieu, vous vous trouverez pourvue de tous ses trésors, de ses grâces, de ses bénédictions, de sa paix et de ses douceurs intérieures, et qu'il vous dira par avance ce qu'il doit vous dire en vous recevant un jour dans son royaume : Entrez dans la joie de votre Seigneur : *Intra in gaudium Domini tui* [2].

Chrétiens qui m'écoutez, et qui êtes témoins de cette cérémonie, voilà un modèle que Dieu vous met aujourd'hui devant les yeux. Si vous avez l'esprit et le zèle de votre religion, voilà l'objet d'une émulation sainte que Dieu vous propose, et dont il vous demandera compte un jour. L'exemple de cette jeune vierge qui quitte le monde, sa fidélité à suivre la vocation de Dieu, la ferveur avec laquelle elle va faire le sacrifice de sa personne, la constance inébranlable de son âme dans l'action la plus héroïque et la plus importante de la vie, sa joie dans le mépris qu'elle fait de tous les avantages du siècle ; voilà ce qui confondra vos lâchetés, voilà ce qui confondra vos attachements criminels aux biens de la terre, voilà ce qui réfutera tous les prétextes que vous pourriez alléguer pour justifier vos délicatesses et votre impénitence, voilà ce que Dieu vous représentera, ou plutôt ce qu'il vous opposera dans le jugement dernier, pour vous obliger à prononcer vous-mêmes l'arrêt de votre condamnation. Vous trouvez tout difficile dans l'accomplissement des préceptes et de la loi de Dieu ; et cette jeune vierge, ayant trouvé le joug des préceptes et de la loi de Dieu trop léger pour elle, y ajoute tout ce qu'il y a de plus rigoureux et de plus sévère dans les conseils évangéliques. Vous ne pouvez vous résoudre à rompre les commerces dangereux où le monde vous engage, et elle a la force et le courage de se séparer du monde pour jamais. Vous disputez des années entières pour renoncer à des choses que votre seule raison vous dit être criminelles ; et elle renonce sans délibérer aux choses même les plus innocentes, les plus légitimes et les plus permises, dont elle veut bien se priver pour Jésus-Christ. Vous ne vous surmontez en rien, et elle triomphe d'elle-même en tout. Vous ne donnez rien à Dieu, et elle se sacrifie elle-même. En faudra-t-il davantage pour conclure contre vous ?

Ah ! Chrétiens, permettez-moi de faire ici une réflexion : elle est importante pour l'édification de vos âmes, et vous conviendrez avec moi de la vérité qu'elle contient Vous faites quelquefois des comparaisons de votre état avec l'état religieux, et, par de vains raisonnements que l'esprit du siècle vous suggère selon les vues différentes, pour ne pas dire selon les caprices avec lesquels vous en jugez, tantôt vous désespérez de votre état, tantôt vous en présumez avec excès, tantôt vous égalez la profession simple du christianisme à la profession religieuse ; tantôt vous concevez la vie religieuse comme impraticable et au-dessus des forces de la nature ; tantôt vous dites qu'il est impossible de se sauver dans le monde, et tantôt vous prétendez qu'il y a autant et peut-être plus de solide vertu dans le monde que dans la religion. Ainsi, prenant toujours les choses dans l'une ou dans l'autre des deux extrémités, vous ne tenez jamais ce juste milieu en quoi consiste votre perfection, et vous ne remplissez jamais la mesure de cette grâce qui doit faire la sainteté de votre état. Si cette émulation d'état procédait d'un esprit sincère, d'un esprit humble, d'un esprit fervent et qui cherche Dieu, elle produirait des fruits de christianime qui parait-

[1] 2 Cor., I, 7. — [2] Matth., XXV, 21.

aient dans la conduite de votre vie ; et c'est ce que voulait le grand Apôtre, quand il recommandait aux premiers fidèles d'aspirer toujours à ce qu'il y a de plus excellent dans les dons de Dieu : *Æmulamini autem charismata meliora*[1]. Mais parce que cette émulation ne procède bien souvent que d'un esprit vain, que d'un esprit de contention, que d'un esprit d'amour-propre pour tout ce qui nous touche, et de chagrin ou d'aliénation pour tout ce qui n'a pas de rapport à nous, de là vient qu'elle se réduit à des paroles et à des contestations inutiles, qui, bien loin de vous édifier, corrompent dans vous le vrai zèle de votre sanctification.

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, il ne s'agit pas ici de mesurer ni de comparer les avantages de nos états. De quelque manière que Dieu ait disposé les choses, et votre état et l'état religieux sont les ouvrages de sa providence, et il a eu dans l'un et dans l'autre ses desseins. Il a suscité l'état religieux pour conserver dans son Eglise l'esprit et l'idée de ce premier christianisme que le paganisme même a admiré ; et il veut que le vôtre subsiste comme un moyen de salut proportionné à votre faiblesse. Quelque différence qu'il y ait entre l'un et l'autre, deux vérités

[1] 1 Cor., XII, 31.

sont certaines : la première, pour vous consoler, et la seconde, pour vous faire trembler. Car ce qui doit vous consoler, c'est que vous pouvez être dans votre état aussi parfait que les religieux : oui, vous pouvez être pauvres d'affection au milieu même de l'abondance des richesses ; vous pouvez être chastes et continents parmi la corruption du siècle où vous vivez ; vous pouvez être fidèles et soumis à la loi de Dieu, malgré le libertinage qui vous environne. Non-seulement vous le pouvez, mais, ce qui doit vous faire trembler, c'est que vous y êtes indispensablement obligés. Ah ! Chrétiens, travaillez-y comme à l'affaire essentielle de votre vie. C'est de quoi je vous conjure ; car Dieu m'a donné du zèle pour votre salut, et je puis vous dire, aussi bien qu'à cette âme religieuse, ce que saint Paul disait aux Corinthiens : *Æmulor enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo*[1] ; Je sens dans moi un zèle de Dieu pour vous ; et, animé de ce zèle, je voudrais vous présenter tous à Jésus-Christ comme une vierge pure et sans tache, digne de ses grâces en cette vie, et de sa gloire dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

[1] 2 Cor., XI, 2.

FIN DES VÊTURES ET DES PROFESSIONS RELIGIEUSES.

ORAISONS FUNEBRES.

ORAISON FUNÈBRE DE HENRI DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ, ET PREMIER PRINCE DU SANG.

In memoria æterna erit justus.

La mémoire du juste sera éternelle (*C'est l'oracle du Saint-Esprit dans le Psaume* CXI, 7.)

MONSEIGNEUR [1],

Ce n'est pas sans raison que je parais aujourd'hui dans cette chaire, interrompant les sacrés mystères pour renouveler, dans l'esprit de ceux qui m'écoutent, le souvenir d'un prince dont il y a déjà tant d'années que nous avons pleuré la mort. Si la mémoire du juste, doit être éternelle seulement parce qu'il est juste, beaucoup plus la mémoire de celui-ci, qui dans sa condition de prince n'a pu être juste que de cette parfaite justice que la religion et la foi catholique formèrent en lui, et qui fut, comme vous verrez, son véritable caractère, sans avoir mérité, par un double titre, que l'on conservât éternellement le souvenir de sa personne.

L'une des malédictions de Dieu dans l'Ecriture est d'anéantir jusqu'à la mémoire des princes réprouvés ; *Dispereat de terra memoria eorum* [2] ; Que leur mémoire, dit Dieu, soit exterminée de dessus la terre. Il ne se contente pas de détruire leur grandeur, leurs ouvrages, leurs entreprises, leurs vastes desseins : il se venge sur leur mémoire même, qui, s'effaçant peu à peu, tombe enfin dans une éternelle obscurité, et s'ensevelit pour jamais dans un profond oubli des hommes. Au contraire, l'une des promesses que Dieu fait dans l'Ecriture aux princes zélés pour sa loi, est que leur mémoire ne périra point, qu'elle passera de siècle en siècle et de génération en génération, et qu'affranchie des lois de la mort, elle trouvera dès maintenant dans les esprits et dans les cœurs une espèce d'immortalité : *Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiretur a generatione in generationem* [1]. Ainsi, Chrétiens, l'éprouvons-nous dans l'exemple du prince dont je dois parler, et qui est le sujet de la cérémonie funèbre pour laquelle vous êtes ici assemblés [2]. Tandis que ce temple consacré à Dieu subsistera, et tandis qu'on offrira sur cet autel le sacrifice de l'Agneau sans tache, le nom de Henri de Bourbon ne mourra jamais ; ses louanges seront publiées, et on rendra à sa mémoire des tributs d'honneur.

Un de ses serviteurs fidèles [3] s'est senti touché de lui donner en mourant cette marque singulière de sa reconnaissance. Il a voulu que la postérité sût les immenses obligations qu'il avait à un si bon maître ; et, ne pouvant plus s'en expliquer lui-même, il a laissé un monument de sa piété et de sa libéralité, afin d'exciter les ministres mêmes de l'Evangile à le faire pour lui. Je suis le premier qui satisfais à ce devoir ; je m'y trouve engagé par des ordres qui me sont aussi chers que vénérables : le prince devant qui je parle l'a désiré, et il ne m'en fallait pas davantage pour lui obéir. Ce sera à vous, Chrétiens, dans ce genre de discours qui m'est nouveau, de me supporter, et à moi d'y trouver de quoi vous instruire, et de quoi édifier vos âmes. Mais, quoi qu'il en soit, Dieu n'a ainsi disposé les choses que pour vérifier la parole de mon texte, en rendant éternelle et immortelle la mémoire de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Henri de Bourbon, prince de Condé, et premier prince du sang,

Tout a été grand dans lui : mais voici, mes

1 Monsieur le Prince.
2 Psal., CVIII, 16.

1 Eccli., XXXIX, 13.
2 Ce discours fut prononcé à Paris, le dixième jour de décembre 1683, en l'église de maison professe des jésuites.
3 M. Perrault, secrétaire des commandements de ce Prince, et président de la cour des comptes de Paris.

chers auditeurs, à quoi je m'arrête, et ce qui m'a semblé plus digne de vous être proposé dans le lieu saint où vous m'écoutez C'est un prince que Dieu fit naître pour le rétablissement de la vraie religion ; c'est un prince qui semble n'avoir vécu que pour la défense et le soutien de la vraie religion ; c'est un prince dont toute la conduite a été un ornement de la vraie religion : trois vérités que l'évidence des choses vous démontrera, et qui vous feront avouer que sa mémoire doit être à jamais en bénédiction devant Dieu et devant les hommes : *In memoria æterna erit justus.* Un prince dont la religion catholique a tiré trois insignes avantages, puisqu'il a servi à la relever, à l'amplifier et à l'honorer : à la relever, et c'est ce que j'appelle le bonheur de sa destinée ou le dessein de Dieu dans sa naissance ; à l'amplifier, et c'est ce qui a fait le mérite de sa vie, et l'exercice de son infatigable zèle ; à l'honorer, et c'est ce que je vous ferai considérer comme le fruit de cette régularité solide qu'il observa dans tous les devoirs de sa condition.

Inspirez-moi, mon Dieu, les grâces et les lumières dont j'ai besoin pour traiter ce sujet chrétiennement ; et dans la profession que je fais d'abord d'y renoncer à toutes les pensées profanes et à tout ce qui est humain, donnez-moi ces paroles persuasives de votre divine sagesse, avec lesquelles je puisse, aussi bien que votre Apôtre, me promettre de soutenir encore ici le ministère de prédicateur évangélique. Un prince répondant à ce choix par les combats qu'il donna, et les différentes victoires qu'il remporta par sa religion. Un prince parfait, et remplissant exactement ses devoirs de prince pour faire honneur à sa religion. En un mot, naissance heureuse pour le bien de la foi catholique ; vie consacrée au zèle de la foi catholique ; règle de conduite, je dis de conduite de prince, honorable à la foi catholique. Voilà, chrétienne compagnie, les trois parties de ce discours, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est de tout temps que la France a expérimenté, dans ses malheurs et dans ses révolutions un secours du ciel d'autant plus singulier et plus favorable, qu'il a paru souvent moins espéré et plus approchant du miracle. Mais on peut dire, et il est vrai, qu'elle n'en eut jamais une preuve plus sensible que dans la conjoncture fatale où elle se trouva sur la fin du siècle passé, lorsqu'accablée de maux, épuisée de forces, déchirée par les guerres civiles, exposée comme en proie aux étrangers, elle se vit sur point de perdre ce qui l'avait jusqu'alors maintenue, et ce qui était le fondement de toute sa grandeur, savoir, la vraie religion. Je m'explique.

La France, autrefois si heureuse et si florissante tandis qu'elle avait conservé la pureté de sa foi, gémissait dans la confusion et dans le désordre où l'hérésie l'avait jetée. L'erreur de Calvin, devenue redoutable par sa secte encore plus que par ses dogmes, malgré toute la résistance du parti catholique, avait prévalu : son venin, par une contagion funeste, avait gagné les parties les plus nobles de l'Etat ; le sang de nos rois en était infecté ; l'héritier légitime de la couronne l'avait sucé avec le lait ; les princes de sa maison étaient non-seulement les sectateurs, mais les chefs et les défenseurs du schisme formé contre l'Eglise. De là on ne devait attendre que la décadence, et même l'entier renversement de l'empire français. Les temples profanés, les lois méprisées, l'autorité anéantie, le culte de Dieu, sous ombre de réforme, perverti, ou plutôt aboli, en étaient déjà les infortunés présages. Mais au milieu de tout cela, la France était sous la protection du Très-Haut. Quoique penchante vers sa ruine, et sur le bord du précipice affreux où elle allait tomber, la main toute-puissante du Seigneur la soutenait. Le Dieu, non plus d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mais de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, veillait encore sur elle ; et pour relever son espérance contre son espérance même : *Contra spem in spem* [1] ; il se préparait à la sauver, par ce qui semblait devoir être la cause de sa perte.

Henri, l'incomparable prince dont j'ai entrepris de parler, était le sujet que Dieu avait choisi entre autres et prédestiné pour cela. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, et admirez avec moi la profondeur des conseils divins. Ce prince était né dans le sein de l'hérésie ; et quoiqu'il fût encore enfant, le parti hérétique comptant sur lui, et se promettant tout de lui, le regardait avec raison comme son héros futur. Rien dans l'apparence n'était mieux fondé que cette vue. Mais c'est ici, providence adorable de mon Dieu, où vous commençâtes à triompher de la prudence humaine, et où, par des voies secrètes mais infaillibles, vous disposâtes toutes choses avec force et avec douceur : avec force, changeant les obstacles en moyens, pour parvenir à vos fins ; et avec douceur, n'employant pour y réussir que le charme de votre grâce, victorieuse des esprits et des cœurs.

[1] Rom., IV, 8.

Ce prince, né dans l'hérésie, était celui par qui la vraie religion devait renaître, pour ainsi dire, et se reproduire dans son premier éclat. Il était suscité pour la rétablir, premièrement dans sa maison, et par là dans toute sa nation. Le malheur de ses pères avait été de s'en séparer, et c'était l'unique tache dont leur gloire avait pu être ternie : il fallait qu'il l'effaçât, il fallait que le petit-fils et le successeur de ces grands hommes fût le restaurateur de leur foi, et que de leurs cendres il sortît un digne vengeur des maux que leur zèle aveugle et trompé avait fait souffrir à l'Eglise, leur mère.

Dieu ne voulait pas que la maison de Condé dût à une autre qu'à elle-même l'acomplissement d'une si sainte obligation, ni qu'une autre qu'elle-même eût l'avantage de réparer ce qu'elle avait détruit. Elle seule en était capable, et tout le mérite lui en était réservé. Elle devait mettre au jour un autre Esdras, qui fît revivre parmi les siens la loi de Dieu ; un second Machabée, qui, animé du même esprit, purifiât et renouvelât le sanctuaire que ses ancêtres infidèles avaient les premiers profané. Ce Machabée, cet Esdras était notre Henri ; et en effet, c'est par lui que la maison de Condé, après trente années de désolation, retourna au culte des autels, et rentra dans la communion romaine, et par lui que la maison royale acheva d'être purifiée du levain de la nouveauté et de l'erreur. Mais voyons-en les circonstances, qui, sans fatiguer vos esprits, vont me servir d'autant de preuves de cette vérité.

Henri IV, monarque encore plus grand par ses vertus et par ses qualités royales que par son nom, élevé qu'il fut sur le trône, ne pensa dans la suite qu'à l'affermir en affaiblissant peu à peu l'hérésie, et donnant à la religion catholique, pour laquelle il s'était enfin déclaré, toutes les marques d'un véritable attachement. L'un et l'autre, quoique nécessaire, était difficile ; et, selon les maximes de la politique, l'un et l'autre, eu égard au temps, pouvait être dangereux. Mais il surmonta heureusement et les difficultés et les dangers de l'un et de l'autre, en ôtant aux hérétiques le seul appui qui leur restait, et retirant d'entre leurs mains le jeune prince de Condé, auquel il voulut désormais tenir lieu de père, et de l'éducation duquel il se chargea. Qui pourrait dire avec quel succès et avec quelle bénédiction ? Par là le calvinisme, de dominant et de fier qu'il avait été, se sentit consterné et abattu; et par là la vraie religion, de consternée et d'alarmée qu'elle était encore, acheva d'être pleinement et même tranquillement la dominante. Posséder le prince de Condé, fut pour elle une assurance et un gage de toutes les prospérités dont le ciel l'a depuis comblée ; et l'avoir perdu, fut pour le parti protestant le coup mortel qui l'atterra.

Ainsi l'avait prévu le sage et saint pape Clément VIII, dont la mémoire doit être à la France le sujet d'une éternelle vénération : ainsi, dis-je l'avait-il prévu. Pressé de ce soin de toutes les Eglises, qui excitait sa vigilance et qui causait son inquiétude, il ne crut pas, dans l'état chancelant où étaient les choses, pouvoir rien faire ni pour la France, ni pour l'Eglise, de plus important que de s'intéresser à faire élever le prince de Condé dans la profession de la foi orthodoxe. Il l'entreprit, il y travailla, il le demanda avec prières et avec larmes, et comme souverain pontife il fut exaucé pour le respect qui lui était dû. A cette condition, la grâce de l'absolution du roi et la ratification de sa réunion avec le Saint-Siége fut accordée. Mille raisons s'y opposaient ; et vous savez par combien d'artifices et d'intrigues ce grand œuvre fut traversé : mais le vicaire de Jésus-Christ, sous une telle caution, n'appréhenda rien ; sûr de tout, pourvu que le prince de Condé fût rendu à l'Eglise, et persuadé que d'assurer à l'Eglise le prince de Condé était l'épreuve la plus certaine qu'il pouvait faire des dispositions du roi, qu'après cela il ne lui était non plus permis de douter de la pureté de sa religion, que de son droit incontestable à la couronne. L'événement, saint Père, vous justifia, et l'applaudissement que tous les peuples donnèrent à votre conduite montra bien dès lors que c'était l'Esprit de Dieu qui vous animait quand vous en jugeâtes ainsi.

Le roi, aussi sincère que généreux, et aussi religieux qu'invincible, se fit un honneur d'accomplir la condition ; et ce que je vous prie de remarquer, cette condition par lui accomplie fut la preuve authentique de sa conversion. Jusque-là, ou la malignité ou l'ignorance avaient tâché de la rendre suspecte ; et la défiance qui s'était répandue dans les esprits, sur un point aussi délicat et aussi essentiel que celui-là, soutenait encore un reste de faction que la diversité des intérêts avait excitée, et que le démon de discorde fomentait sous le nom spécieux de sainte Union et de Ligue. Les uns à force de désirer que le roi dans le cœur fût converti, n'osaient absolument le croire; les autres affectaient de ne pas le croire, parce qu'ils craignaient qu'il le fût, et qu'il était de leur intérêt qu'il ne le fût pas. La passion obs-

tinait ceux-ci, et un déréglement de zèle séduisait ceux-là.

Mais quand, malgré les soupçons et l'incrédulité, on vit le roi retirer de Saint-Jean-d'Angély le prince de Condé, et ne vouloir plus qu'il écoutât les ministres de l'hérésie ; quand on le vit s'appliquer lui-même à le faire instruire dans la religion catholique, et pour cela lui choisir des maîtres aussi distingués par l'intégrité de leur foi, qu'ils étaient d'ailleurs exemplaires et irrépréhensibles dans leurs mœurs ; un Pisani, l'honneur de son siècle, un Le Fèvre, doublement illustre et par son érudition profonde et par sa rare piété, tous deux catholiques zélés, et tous deux unanimement attachés à l'éducation du prince, que le roi leur avait confiée, et dont chaque jour ils lui rendaient un compte exact ; quand on vit, dis-je, le roi en user ainsi, ah ! mes chers auditeurs, on ne douta plus qu'il ne fût lui-même changé, et son retour à l'Eglise, que ses ennemis persistaient à décrier comme vain et apparent, fut par là justifié véritable et de bonne foi. La ligue prétendue sainte se dissipa ; la protestante, qui, quoique déchue, pensait toujours à se relever, en désespéra : la vraie religion, triomphante de l'une et de l'autre, respira et se ranima. Dénouement encore une fois, dont on peut bien dire que c'était le Seigneur qui l'avait fait : *A Domino factum est istud* ; mais dénouement qu'on n'aurait jamais dû attendre, si Dieu n'avait suscité le prince de Condé pour en être l'instrument principal.

Il n'avait pas encore neuf ans (ceci mérite d'être remarqué), et le roi, qui découvrait en lui une maturité de raison et même de religion anticipée, le députa pour recevoir Alexandre de Médicis, légat du pape, dans son entrée solennelle. Avec quelle grâce, quoique enfant, et avec quelle dignité s'acquitta-t-il d'une si importante commission ? Le légat en pleura de joie, et l'admira comme un prodige. Mais de quelle consolation ceux qui avaient le cœur français et le cœur chrétien ne furent-ils pas pénétrés, voyant cet enfant, que le seul nom de Condé avait rendu peu auparavant redoutable au Saint-Siége, rendre lui-même au Saint-Siége dans la personne de son ministre, le devoir de l'obéissance filiale, et le rendre au nom de la France, dont il était l'organe et l'interprète !

Ce fut là, Chrétiens, comme le sceau de l'alliance étroite et sacrée que ce royaume chéri de Dieu renouvela pour lors avec l'Eglise. Le sacerdoce et l'empire, divisés depuis si longtemps, furent par là heureusement réunis ; et la France, qui, pour user du terme de saint Jérôme, avait été comme effrayée de se voir malgré elle calviniste, se retrouva parfaitement catholique. Qui fut le lien, le garant, le répondant de tout cela ? Le jeune prince de Condé. L'Esprit de Dieu, qui, selon la parole sainte, rend éloquentes les langues des enfants, exprima tout cela par la sienne dans le discours surprenant qu'il fit au légat. Le ciel et la terre y applaudirent, et l'hérésie seule en demeura confuse. Je ne me suis donc pas trompé quand j'ai dit que Dieu l'avait fait naître pour le rétablissement de la vraie religion

Mais pouvait-il choisir un sujet plus propre, et qui eût avec plus d'avantage tout ce qui était nécessaire pour ce grand dessein ? C'était un esprit éclairé, et en matière de religion, aussi bien qu'en toute autre chose, du discernement le plus juste et le plus exquis qui fut jamais. Il avait l'âme droite, et également incapable de libertinage et de superstition : qualités que Dieu lui donna, quand il le sépara, si j'ose ainsi dire, pour l'œuvre à laquelle il le destinait. Prenez garde, s'il vous plaît, Chrétiens : dans ce temps malheureux que nous déplorons, et que saint Paul [1], par un esprit prophétique, semblait nous avoir marqué, où l'hérésie, s'opposant à Dieu, s'éleva au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, et adoré comme Dieu ; j'entends le sacrement de Jésus-Christ, que l'erreur de Calvin anéantissait : en ce temps, dis-je, quoique déplorable, il y avait dans le monde des savants, mais c'étaient des savants superbes, pleins de cette science réprouvée qui enfle et qui corrompt ; il y avait des humbles dans la foi, mais c'étaient des humbles ignorants, contents de la simplicité de la colombe, et absolument dépourvus de la prudence évangélique du serpent. Les premiers avaient attaqué la religion, et les seconds s'étaient trouvés trop faibles pour la soutenir : voilà ce qui l'avait perdue. Il fallait, pour la relever, des humbles clairvoyants et pénétrants dont l'humilité fût selon la science, et dont la science fût sanctifiée par l'humilité ; des hommes dociles, mais pourtant spirituels, pour juger de tout ; des spirituels, mais pourtant dociles, pour ne se révolter sur rien ; et ce fut là proprement le caractère du prince de Condé.

Il étudia sa religion, chose si rare dans les grands du monde ; et jamais prince ne fut catholique, ni avec tant de connaissance de cause, ni avec tant de conviction de ce qu'il croyait et de ce qu'il devait croire. Au lieu que les hommes mondains sont, communément, ou sensuels,

[1] Thess., II.

ou impies ; sensuels, occupés de leurs passions condamnant avec témérité tout ce qu'ils ignorent, et affectant d'ignorer tout ce qui les condamne ; impies, n'étudiant les choses de Dieu que pour les censurer, et ne les censurant que pour éviter, s'ils pouvaient, d'en être troublés ; le prince de Condé, exempt de ces deux désordres, voulut s'instruire en sage et en chrétien de la religion à laquelle Dieu l'avait appelé ; mais il ne voulut s'en instruire que pour s'y soumettre, et il ne voulut s'y soumettre que pour la pratiquer. Il la posséda avec cette pureté de lumières que demandait saint Pierre [1], toujours prêt à en rendre raison, et toujours disposé à faire valoir les motifs qui l'avaient touché dans la comparaison des sociétés qui partagent le christianisme ; s'estimant, disait-il, responsable, et à Dieu, et aux hommes, et à soi-même, de la grâce qu'il avait reçue en quittant le parti de l'erreur, et s'attachant à celui de la vérité.

Un prince éclairé de la sorte n'était-il pas né pour faire refleurir la vraie religion ? Ajoutez-y ce cœur droit avec lequel il la professa ; ce cœur droit que le monde n'ébranla jamais, et qui, lui inspirant pour Dieu une sainte liberté dans l'exercice de son culte, sans être ni hypocrite, ni superstitieux, en fit un catholique fervent. Vous m'en demandez une marque ? concevez celle-ci, et imitez-la. Il se crut obligé, comme catholique, à avoir et à témoigner une vénération particulière pour tout ce qui avait servi de sujet de contradiction à l'hérésie ; et s'appliquant l'instruction faite au grand Clovis dans la cérémonie de son baptême : *Adora quod incendisti*, Adorez ce que vous avez brûlé, il prit pour maxime de signaler sa religion, particulièrement dans les choses où l'hérésie l'avait combattue. Souffrez-en le détail, qui n'aura rien pour vous que d'édifiant.

L'aversion et la haine du Saint-Siége avait été l'un des entêtements de l'hérésie : l'une de ses dévotions fut d'aimer le Saint-Siége et de l'honorer. Il savait sur cela tout ce que la critique, tout ce que la politique lui pouvaient apprendre, et il en aurait fait aux autres des leçons. Mais il ne savait pas moins se tenir dans les justes bornes que lui prescrivait sur ce point la vraie piété ; et persuadé de la sûreté de cette règle, il se fit une politique aussi solide que chrétienne d'avoir pour la chaire de saint Pierre, qui est le centre de l'unité, cet attachement inviolable que les saints ont toujours regardé comme une source de bénédictions. Quels exemples n'en donna-t-il pas pendant sa vie, et avec quels sentiments de ferveur le recommanda-t-il à la mort, aux princes ses enfants ? C'est l'héritage sacré qu'il leur laissa ; et l'une de ses dernières volontés fut de les conjurer avec tendresse d'être en ceci ses imitateurs, comme il l'avait été lui-même de tant de héros chrétiens. L'hérésie avait méprisé les cérémonies de l'Eglise : il ne lui en fallut pas davantage pour se faire un devoir de les révérer. Combien de fois l'a-t-on vu assister aux divins offices, avec ce même esprit de religion qui animait autrefois David, édifiant et excitant comme lui les peuples par sa présence, n'estimant point, non plus que lui, au-dessous de sa dignité de se joindre aux ministres du Seigneur, pour glorifier avec eux d'une voix commune l'arche vivante du Testament, et devenant par là, aussi bien que David, un prince selon le cœur de Dieu.

Rien n'était plus odieux à l'hérésie que les ordres religieux : pour cela même il les respecta, il les chérit, il les protégea ; et parce qu'entre les ordres religieux il en considéra un plus singulièrement dévoué à porter les intérêts de la vraie religion, et, par une conséquence nécessaire, plus infailliblement exposé à la malignité et à la censure des ennemis de la foi ; un ordre dont il vit qu'en effet Dieu s'était servi pour répandre cette foi jusqu'aux extrémités de la terre ; un ordre qu'il reconnut n'avoir été institué que pour servir dès son berceau de contre-poison au schisme naissant de Calvin et de Luther ; un ordre qu'il envisagea, par une fatalité heureuse pour lui, persécuté dans tous les lieux où dominait l'hérésie ; c'est à celui-là que le prince de Condé s'unit plus intimement, qu'il fit sentir plus d'effets de sa protection, qu'il confia ce qu'il avait de plus cher, qu'il découvrit plus à fond les secrets de son âme, et qu'il donna son cœur en mourant.

C'est par là, mes Pères (car encore est-il raisonnable que, parlant ici pour vous et pour moi, je rende à ce cœur une partie de la reconnaissance que nous lui devons) ; c'est par là, mes Pères, que nous eûmes part à son estime et à sa bienveillance : et malheur à nous, si nous dégénérons jamais de ce qui nous l'attira ! Comme son amour pour sa religion en était le seul motif, il ne nous distingua entre les autres que par l'engagement particulier où il supposa que nous étions, de tout entreprendre et de tout souffrir pour l'avancement de la religion catholique ; et nous ne lui fûmes chers que parce qu'il nous crut des hom-

[1] I Petr., III, 15.

mes déterminés à sacrifier mille fois nos vies pour l'Eglise de Dieu. Nos combats pour la foi dans les pays barbares et infidèles, nos travaux, nos croix, nos souffrances dans l'ancien monde et dans le nouveau (ainsi lui-même s'en expliquait-il), voilà ce qui nous l'attacha. C'est donc à nous de remplir l'idée qu'il eut de nos personnes et de nos ministères. Ma consolation est que ce zèle de la foi ne nous a pas encore quittés, et que l'esprit même du martyre ne s'est pas retiré de nous. Ces glorieux confesseurs que l'Angleterre vient de donner à Jésus-Christ, le sang de nos frères immolés comme des victimes à la haine de l'infidélité, en sont encore les précieux restes. A ce prix, nous posséderions encore aujourd'hui et le cœur et les bonnes grâces du prince de Condé. Il ne fallait rien moins pour les mériter; et la vue de continuer à nous en rendre dignes est une des considérations les plus propres à exciter en nous le souvenir de nos obligations.

Mais revenons à lui. Je vous ai dit, et je l'ai prouvé, que Dieu l'avait choisi et l'avait fait naître pour le rétablissement de la vraie religion. Voyons de quelle manière il répondit à ce choix, et avec quel zèle il combattit toute sa vie pour la défense de cette même religion. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Comme l'un des caractères de la vraie religion a toujours été d'autoriser les princes de la terre; aussi, par un retour de piété que la reconnaissance même semblait exiger, l'un des devoirs essentiels des princes de la terre a toujours été de maintenir et de défendre la vraie religion. Voilà, dit saint Augustin, l'ordre que Dieu a établi. Les princes sont les protecteurs nés de la religion, comme la religion, selon saint Paul, est la sauvegarde inviolable des princes. Or jamais homme n'a mieux compris cette vérité, et ne s'est acquitté plus dignement ni plus héroïquement de ce devoir, que le prince dont je poursuis l'éloge, puisqu'il semble n'avoir vécu que pour faire triompher la religion catholique, c'est-à-dire que pour combattre l'hérésie, que pour renverser ses desseins, que pour dompter sa rébellion, que pour confondre ses erreurs, et, par les différentes victoires qu'il a remportées sur elle, s'acquérir le juste titre que je lui donne, du plus zélé défenseur qu'ait eu la religion catholique dans notre siècle. Ecoutez-moi, et concevez-en bien l'idée.

Henri, prince de Condé, fut sans contestation l'un des plus sensés et des plus sages politiques qui entra jamais dans les conseils de nos rois. Ses gouvernements et ses emplois lui donnèrent dans le royaume une autorité proportionnée à sa naissance. Il était brave, et, dans les entreprises militaires, héritier de la valeur de ses ancêtres, aussi bien que de leur nom. Il avait au-dessus de sa condition une capacité acquise; qui dans la profession même des lettres l'aurait distingué. Mais il ne crut pas, ni pouvoir, ni devoir user d'aucun de ces avantages, sinon pour l'intérêt de Dieu; et, loin des maximes profanes dont la plupart des princes, quoique chrétiens, se laissent malheureusement prévenir, en faisant servir la religion à leur grandeur, il se proposa de faire servir sa grandeur et toutes les éminentes qualités dont Dieu l'avait pourvu, à l'accroissement de sa religion. En voulez-vous la preuve? la voici.

Il défendit la religion catholique par la sagesse de ses conseils, par la force de ses armes, et par la solidité de sa doctrine. Il la défendit en homme d'état, en général d'armée, en docteur et en maître, persuadant aussi bien que persuadé; et par là il mérita le témoignage que lui rend aujourd'hui l'Eglise, en reconnaissant ce qu'il a fait pour elle, et ce qu'elle lui doit. Si vous avez ce zèle de Dieu dont les fervents Israélites étaient autrefois émus, c'est ici où votre attention me doit être favorable.

Il défendit la religion catholique par la sagesse de ses conseils. On sait de quel poids fut celui qu'il donna à Louis XIII, quand il le détermina à cette fameuse guerre qui réprima l'hérésie, et qui la réduisit enfin à l'obéissance et à la soumission. A Dieu ne plaise que j'aie la pensée de faire ici aucun reproche à ceux que l'erreur ni le schisme ne m'empêchent point de regarder comme mes frères, et pour le salut desquels je voudrais, au sens de saint Paul, être moi-même anathème! Dieu, témoin de mes intentions, sait combien je suis éloigné de ce qui les pourrait aigrir : et malheur à moi, si un autre esprit que celui de la douceur et de la charité pour leurs personnes se mêlait jamais dans ce qui est de mon ministère! Mais je me croirais prévaricateur et de la vérité et de mon sujet, si je supprimais ce qui va vous faire connaître le génie de notre prince, et dont il ne tiendra qu'à eux de s'édifier.

L'assemblée de La Rochelle, je dis celle de 1621, si mémorable, et si funeste dans ses suites pour le parti protestant, avait été une espèce d'attentat (eux-mêmes n'en disconviennent pas) que nul prétexte de religion ne pouvait justi-

fier ni soutenir. Assemblée non-seulement schismatique, mais séditieuse, puisque, malgré l'ordre, et contre la défense du souverain, elle avait été convoquée, et qu'au mépris de l'autorité royale, on y avait pris des résolutions dont la France, aussi bien que l'Eglise, devait craindre les derniers maux. Que fit le prince de Condé? Animé d'une juste indignation, il se mit en devoir de les prévenir ; et, éclairé de cette haute prudence que lui donna toujours dans les affaires une supériorité de raison à laquelle rien ne résistait, il en vint heureusement à bout.

Il représenta dans le conseil du roi [1] (et ceci est la vérité pure de ses sentiments, auxquels je n'ajouterai rien), il représenta dans le conseil du roi que cette assemblée était une occasion avantageuse dont il fallait profiter pour désarmer l'hérésie, en lui ôtant non-seulement l'asile fatal qu'elle avait tant de fois trouvé dans La Rochelle, mais absolument toutes les places de sûreté que la faiblesse du gouvernement lui avait jusqu'alors souffertes, et dont on voyait les pernicieuses conséquences. Il remontra, mais avec force, que des places ainsi accordées à des sujets étaient le scandale de l'Etat; que si ceux qui les occupaient étaient des sujets fidèles, ils ne devaient ni les désirer, ni en avoir besoin ; s'ils ne l'étaient pas, qu'on ne pouvait sans crime les leur confier; que, dans le doute, ces villes de sûreté et de retraite leur étaient au moins des tentations dont il fallait les préserver, ou des obstacles à leur conversion qu'il était bon, et même de la charité chrétienne, de leur ôter ; qu'il ne convenait point à la piété du plus chrétien de tous les rois de tolérer dans son royaume des places dont on savait bien que la prétendue sûreté était toute pour l'erreur, et où, tandis que la nouvelle religion jouissait d'une pleine liberté, l'ancienne et la vraie était dans la servitude; qu'il ne convenait pas non plus à sa dignité de voir au milieu de la France des forteresses comme autant de semences de républiques, un peuple distingué, des chefs de parti ; qu'il fallait finir tout cela, remettant dans la dépendance que l'hérésie seule en avait soustrait, et obligeant à vivre en sujets ceux qui étaient nés sujets; que quand il n'y aurait plus qu'un maître, bientôt il n'y aurait plus, selon l'Evangile, qu'un pasteur et un troupeau; et que l'unité de la monarchie produirait infailliblement l'unité de la religion.

Voilà ce qu'il représenta, et sur quoi son zèle éloquent dans la cause de Dieu insista et se déclara. La chose était périlleuse, il en fit voir la nécessité : difficile, il en fournit les moyens; hardie, il en garantit le succès. Il y avait dans le conseil des âmes timides qui ne goûtaient pas cet avis ; peut-être y en eut-il de lâches; et Dieu veuille qu'il n'y en eût point de corrompues pour appuyer l'avis contraire. Mais béni soit le Seigneur, qui préside au conseil des rois, et qui se servit du prince de Condé pour faire conclure dans celui-ci ce que l'on n'osait entreprendre, et qu'il était néanmoins temps d'exécuter ! Malgré le risque de l'entreprise, le prince de Condé l'emporta. On se rendit à ses raisons. La guerre contre les hérétiques fut résolue, les places reprises sur eux, leurs forteresses démolies, leurs troupes dissipées, leur parti ruiné; et c'est à la sagesse de ce conseil que La Rochelle et toutes les autres villes protestantes sont originairement redevables de leur réduction, c'est-à-dire de leur salut et de leur bonheur. Voilà dans un exemple particulier (combien en produirais-je d'autres !) ce que la vraie religion doit à la politique de notre prince.

Mais que ne doit-elle pas à ses armes ? Je n'en parlerais pas, Chrétiens, si ses armes, qui furent toujours employées pour elle n'avaient été sanctifiées, et purifiées par elle ; et pour vous avouer ingénument ma pensée, je ne me résoudrais jamais à faire valoir dans cette chaire, et dans le lieu saint où je parle, des exploits de guerre où Dieu ni la religion n'auraient nulle part. Ma langue, consacrée à louer Jésus-Christ et ses saints, n'est point encore accoutumée à ces éloges profanes; et les faits les plus héroïques d'un prince qui n'aurait combattu que pour la gloire du monde, quoique je les admirasse ailleurs, m'embarrasseraient ici.

Mais je suis hors de cette inquiétude dans le sujet que je traite. Si je parle des combats du prince de Condé, c'est de ces combats du Seigneur, dont l'Ecriture, aussi bien que moi, le féliciterait, puisqu'elle pourrait dire de lui, encore plus à la lettre que de David : *Prœliabatur prœlia Domini* [1]. Si je parle de ses victoires, c'est de ces victoires qu'elle canoniserait, puisqu'il ne les remporta que pour l'Arche d'alliance et pour Israël. Si j'en parle au milieu du sacrifice, c'est à l'honneur du sacrifice même pour lequel elles furent gagnées. Si j'en parle en présence des autels, c'est parce qu'elles ont contribué à relever ces autels abattus. Oubliez, si vous voulez, tout ce qu'a fait hors de là le prince de Condé ; hors de là, je ne m'intéresse point dans sa gloire : d'autres y en découvri-

[1] Extait de ses Mémoires.

raient des fonds admirables ; mais pour moi, je consens à me borner là. C'est pour Dieu et pour son Eglise qu'il a combattu et qu'il a vaincu ; sa valeur n'ayant rien eu de plus singulier que d'être inséparable de la religion, et sa religion n'ayant rien eu de plus éclatant que d'être inséparable de sa valeur : voilà ce qui me suffit.

La peine de l'orateur, en louant un guerrier, est de cacher les disgrâces qui lui sont arrivées; car où est celui à qui il n'en arrive pas ? et l'adresse de l'éloquence est de les dissimuler. Pour moi, qui ne sais ni flatter, ni déguiser, je confesse que le prince de Condé fut quelquefois malheureux, pourvu que vous m'accordiez (ce qui ne lui peut être contesté) qu'en combattant pour la religion il fut toujours invincible ; exposé aux hasards dans les autres guerres, mais sûr de Dieu et de lui-même dans celles-ci ; jamais abandonné de la fortune quand il attaqua l'hérésie ; et, aussi bien que Constantin, déterminé à vaincre quand il marchait avec l'étendard de la croix, et qu'il allait replanter ce signe de notre religion dans les lieux où ses ennemis l'avaient arraché. Or à peine eût-il d'autre emploi que celui-là, le Dieu des armées l'ayant comme attaché à son service, et ses guerres saintes ayant fait presque uniquement l'occupation de sa valeur. Si je vous dis donc qu'il assista le roi dans toutes les occasions célèbres où il en fallut venir aux mains avec le parti protestant ; qu'il servit dans les siéges les plus fameux, de Montpellier, de Bergerac, de Clérac et de Sainte-Foi ; qu'il eut part à la défaite des rebelles dans l'île de Rhé ; que lui-même, de son chef, et en qualité de général, les extermina dans la Guienne, le Dauphiné et le Berri ; que Sancerre, qui avait tenu dix-huit mois contre une armée royale sous Charles IX, ne lui coûta que trois jours, que Lunel éprouva le même sort ; qu'il força Pamiers à recevoir la loi du vainqueur, en se rendant à discrétion ; qu'il fit grâce à Réalmont et à Sommières, les prenant par composition ; que vingt-neuf places, toutes de défense, furent ses conquêtes dans le Languedoc ; que le pays de Castres, résistant en vain, sentit les effets de sa juste colère ; que les autres, la prévenant, eurent recours à sa clémence : si je vous dis tout cela, ne croyez pas que je veuille vous en imposer en faisant un pompeux dénombrement d'actions illustres et éclatantes ; je ne dis que ce que l'histoire a publié, et je ne le dirais pas, encore une fois, si la religion n'en avait été le sujet et le motif.

Quand on loue les héros et les conquérants, on tâche d'éblouir l'auditeur, entassant victoire sur victoire : et moi, je n'ai fait qu'un simple récit de celles dont il plut au ciel de bénir les armes du prince de Condé. Si elles vous ont causé de l'étonnement, gloire à celui qui en est l'auteur ! c'est parce qu'elles sont étonnantes par elles-mêmes : et si vous en êtes touchés, grâces à votre piété, c'est parce que, humiliant l'hérésie, elles ont glorifié le Dieu de vos pères et le Seigneur que vous servez.

Mais ce n'est pas toujours par les armes qu'on fait triompher la religion, et il est vrai même que par les armes seules la religion ne triomphe jamais pleinement. Il faut que la solidité de la doctrine vienne encore pour cela à son secours ; et c'est le troisième service que lui rendit notre prince. Car voilà le génie de l'hérésie. Convainquez-la sans la désarmer, ou désarmez-la sans la convaincre, vous ne faites rien. Il faut, pour en venir à bout, l'un et l'autre ensemble : un bras qui la dompte, une tête qui la réfute. La difficulté est de trouver ensemble l'un et l'autre ; l'un séparé de l'autre étant toujours faible, comme l'un joint à l'autre est insurmontable.

Or c'est ce que le prince de Condé allia heureusement dans sa personne. Jamais les ministres de Calvin n'eurent un adversaire si redoutable que lui. Il savait leurs artifices et leurs ruses, et il n'ignorait rien de tout ce qui était propre à leur en faire voir plausiblement la vanité et l'inutilité : habile en tout, mais particulièrement dans cette science de les persuader ou de les confondre ; savant dans l'Ecriture, mais surtout pour leur démontrer l'abus énorme qu'ils en faisaient ; savant dans l'histoire mais surtout pour la tradition, dont il leur faisait remarquer qu'ils avaient interrompu le cours ; savant dans nos mystères, mais surtout pour la discussion des points et des articles qu'ils nous contestaient ; savant dans la morale de Jésus-Christ; mais surtout pour prouver la corruption qu'ils y avaient introduite ; savant dans la langue, mais surtout pour leur faire toucher au doigt la fausseté ou le danger de leurs traductions. Quand on parle d'un prince qui sut tout cela, en peut-on concevoir un autre que le prince de Condé ?

Mais en même temps jamais les partisans de l'hérésie n'eurent un adversaire si aimable, ni à qui, malgré eux, ils dussent être plus obligés qu'à lui. Il ne se prévalait de ses talents que pour les guérir de leurs erreurs. et il ne savait l'art de les confondre que pour les gagner à Dieu ; insinuant pour cela, pressant pour cela

employant tout et n'épargnant rien pour cela : prévenu qu'il était de cette pensée, qu'ayant été lui-même enveloppé dans le schisme, et Dieu par sa miséricorde l'en ayant tiré, il avait, aussi bien que saint Pierre, un engagement personnel à procurer aux autres le même bien : *Et tu, aliquando conversus, confirma fratres tuos* [1]. Il s'intéressait pour leur conversion, il s'en chargeait, il s'y appliquait ; et dans la foule des affaires dont il était occupé, il se faisait un plaisir aussi bien qu'une obligation de celle-ci. Combien, par ses charitables poursuites, en ramena-t-il lui seul à l'obéissance de l'Eglise, et avec quelle passion n'aurait-il pas désiré pouvoir les y attirer tous ?

Mais l'accomplissement d'un souhait si divin devait être l'ouvrage d'un plus grand que lui. Dieu le réservait à notre invincible monarque. Le prince de Condé semait et plantait ; mais Louis le Grand devait recueillir. L'heure n'était pas encore venue ; et ce fruit, que le ciel préparait, n'était pas encore dans sa maturité. C'est maintenant que nous le voyons, et que nous ne pouvons plus douter que Dieu n'y donne l'accroissement : *Venit hora, et nunc est* [2]. Il était de la glorieuse destinée du roi que ce succès fût encore l'un des miracles de son règne. Ce qu'avait fait le prince de Condé n'en était que le prélude, mais il est même honorable au prince de Condé d'avoir servi à Louis le Grand de précurseur dans un si important dessein.

Ah ! mes chers auditeurs, si le cœur de ce prince, dont nous conservons ici le dépôt, pouvait être sensible à quelque chose, de quel transport de joie ne serait-il pas ému au moment que je parle ? si ses cendres, renfermées dans cette urne, pouvaient aujourd'hui se ranimer, que hommage ne rendraient-elles pas à la piété du plus grand des rois ? et si son âme bienheureuse prend encore part aux événements du monde, comme il est sans doute qu'elle en prend à celui-ci, de quoi peut-elle être plus vivement touchée, que de voir, par un effet de cette piété, les progrès inconcevables de la religion catholique dans ce royaume ? L'auriez-vous cru, grand prince, quand vous en jugiez par les premières idées que vous vous formâtes de ce monarque encore enfant, et eussiez-vous dit alors que c'était celui qui devait bientôt achever et consommer l'œuvre que vous aviez si heureusement commencée ?

C'est à nous, Chrétiens, de seconder des dispositions si saintes. Louis le Grand les augmente tous les jours par ses bontés toutes royales envers ceux qui écoutent la voix de l'Eglise, par les grâces dont il les prévient, par les bienfaits dont il les comble, par les instructions salutaires dont il les pourvoit, par les soins plus que paternels qu'il daigne bien prendre de leurs personnes. L'hérésie la plus obstinée ne peut pas lui disputer ce mérite ; et, aux dépens d'elle-même, elle sera forcée d'avouer que jamais roi chrétien n'a eu tant de zèle que lui pour l'amplification de sa religion. Mais c'est à nous, mes Frères, je le répète, de concourir avec lui pour une si belle fin, ajoutant à son zèle nos bons exemples, l'édification de nos mœurs, la ferveur de nos prières, les secours mêmes des aumônes, dont l'efficace et la vertu fera sur l'hérésie bien plus d'impression que nos raisonnements et nos paroles. C'est à nous de faire cesser les scandales que l'hérésie , avec malignité, si vous voulez, mais pourtant avec fondement, nous reproche tous les jours, et entre autres nos divisions, dont elle sait, comme vous voyez, si avantageusement profiter : car voilà l'innocent stratagème pour attirer à la bergerie de Jésus-Christ le reste de nos frères égarés. Edifions-les, aimons-les, assistons-les : sans tant discourir, nous les convertirons. Gagnons-les par notre douceur, engageons-les par notre prudence, forçons-les par notre charité, faisons-leur cette aimable violence que l'Evangile nous permet, en les conjurant de se réunir à nous, ou plutôt en conjurant Dieu, mais avec persévérance, et de les éclairer, et de leur inspirer cette réunion : ils ne nous résisteront pas.

Ainsi le prince de Condé fit-il triompher la religion catholique. Il était né pour la rétablir ; il ne vécut que pour la défendre, et dans toute sa conduite il sembla n'avoir point d'autre vue que de remplir ses devoirs de prince pour l'honorer. Encore un moment d'attention : c'est la dernière partie de ce discours.

TROISIÈME PARTIE.

C'était par l'intégrité d'une vie irrépréhensible, que saint Paul exhortait les premiers chrétiens à donner aux païens et aux infidèles une idée avantageuse de la religion de Jésus-Christ ; et quand je parle aujourd'hui d'un homme qui, par sa conduite, honore la vraie religion, j'entends un homme parfait dans sa condition, attaché inviolablement à ses devoirs, aimant la justice, pratiquant la charité, d'une probité reconnue, solide dans ses maximes, réglé dans ses actions, maître de ses mouvements et de ses passions : pourquoi ? parce qu'il n'y a que la

[1] Luc., XXII, 32. — [2] Joan., IV, 23.

vraie religion qui puisse former un sujet de ce caractère. C'est son ouvrage ; il ne faut donc pas s'étonner si elle s'en fait honneur : et parce qu'il est d'ailleurs impossible qu'elle se fasse honneur d'un sujet à qui ce caractère ne convient pas, sans cela il n'y a point de religion, pour sainte qu'elle soit en elle-même, qui ne tombe dans le mépris, et qui ne passe pour hypocrisie.

Il faut la garantir de ce reproche ; et pour la soutenir avec mérite devant Dieu, il faut, dans le sens de l'Apôtre, la pratiquer d'une manière qui lui attire même l'approbation, l'estime et le respect des hommes. Voilà ce que j'appelle l'honorer. Or c'est ce qu'a fait admirablement le prince dont j'achève l'éloge ; ou plutôt, c'est ce que la religion catholique a fait excellemment en lui, puisque c'est par elle, et suivant ses lois, qu'il a été un prince accompli dans tous ses devoirs de prince, c'est-à-dire fidèle à son roi, zélé pour le bien de l'Etat, plein de charité pour le peuple, appliqué à l'éducation des princes ses enfants, sage dans le règlement de sa maison, juste envers tous, et, quand il s'agissait de l'être, au-dessus de lui-même et de l'intérêt ; modeste dans la prospérité, inébranlable dans l'adversité, égal dans l'une et l'autre fortune. Ma consolation est de voir qu'à toutes ces marques vous reconnaissiez le prince de Condé, et que, sans autre discours, ces traits, quoique simples, vous le représentent au vif. N'ai-je donc pas eu raison de dire, que sa conduite avait été l'ornement de sa religion ; et puis-je vous mettre devant les yeux un sujet plus propre à vous instruire de ce qu'une religion pure et sans tache doit opérer dans vos personnes, à proportion de ce que vous êtes ? Vous l'allez apprendre, et c'est par où je vais finir.

Henri, catholique d'esprit et de cœur, aussi bien que de profession et de culte, crut qu'après Dieu il devait en donner la première preuve à celui qui, selon la parole de l'Ecriture, est par excellence et par prééminence le ministre de Dieu sur la terre : *Regi quasi præcellenti* . Il s'attacha au roi , non par une politique intéressée, mais par une sincère fidélité, dont on sait qu'il faisait gloire de servir d'exemple et de modèle. Combien de fois déplora-t-il ce temps malheureux où, la minorité de Louis XIV ayant donné lieu aux dissensions civiles, il s'était trouvé malgré lui entraîné par le torrent, et forcé par sa destinée à suivre un parti qu'il n'aurait jamais embrassé, si sa raison, quoique séduite, ne lui en avait répondu, comme du plus juste et du plus avantageux au souverain ? Combien de fois, dis-je, revenu à soi, condamna-t-il son erreur ? quel zèle ne témoigna-t-il pas, non-seulement pour se confirmer lui-même dans la maxime qu'il garda depuis religieusement, et dont il ne se départit jamais, d'avoir en horreur tout ce qui avait l'ombre de partialité, mais pour faire aux grands du royaume ces leçons salutaires qu'il leur faisait, quand il les voyait exposés à de pareilles tentations ? Il s'était égaré par surprise, et son égarement même se tourna pour lui en mérite par les heureux effets de son retour.

Quelle vertu sa présence seule n'avait-elle pas pour apaiser les soulèvements populaires ? et avec quelle docilité ne voyait-on pas les esprits les plus mutins plier sous le joug de l'autorité royale, du moment que le prince de Condé s'y intéressait ? où paraissait-il plus éloquent, plus animé, plus ferme, plus inflexible, que dans les occasions où il s'agissait de faire exécuter les ordres du roi ? avec quelle force les appuyait-il dans les parlements ? quel poids ne leur donnait-il pas dans les provinces et dans les villes dont le gouvernement lui était confié ? Jamais homme n'eut tant d'empire sur les esprits des peuples, pour leur imprimer l'obéissance due à l'oint du Seigneur. Il la prêchait par ses actions encore plus que par ses paroles; mais ses paroles, soutenues de ses actions avaient une grâce invincible pour la persuader. Sa devise et sa règle était celle-ci : *Deum timete, regem honorificate* [1] ; Craignez Dieu, dont le roi est la vive image ; et honorez le roi, dépositaire de la puissance de Dieu : c'est ainsi que ce grand prince pratiquait sa religion ; disons mieux, c'est ainsi qu'il édifiait et qu'il glorifiait même sa religion. Ce n'est pas tout.

Par le même principe, il aima l'état ; et si le ciel, pour nos péchés, ne l'avait ravi dans la conjoncture où il nous était devenu souverainement nécessaire, France, ma chère patrie, tu n'aurais pas essuyé les calamités dont sa mort fut bientôt suivie, et dont Dieu, par un sévère jugement te voulut punir. Vous m'entendez, Chrétiens, et, sans que je m'explique davantage, le souvenir encore récent de nos misères passées ne vous oblige que trop à convenir avec moi de la perte infinie que fit l'Etat en perdant le prince de Condé. Les troubles de 1648 nous la firent sentir et nous commençâmes à comprendre le besoin que nous avions de lui, et combien sa personne nous était précieuse, par les maux qui nous accablèrent dès

[1] Petr., II, 17.

que nous en fûmes privés. Chacun avouait (et c'était la voix publique, plus sûre que tous les éloges) que, si le prince de Condé avait vécu, nous ne serions pas tombés dans ces malheurs.

En effet, le prince de Condé était celui sur qui l'on pouvait dire que roulait alors la tranquillité et la paix et la paix du royaume, qui la maintenait par sa prudence, par sa modération, par son crédit, par la créance qu'on avait en lui, par la déférence des ministres à ses sages avis, par l'efficace et par la vigueur de son zèle; en un mot, qui, comme un ange tutélaire, préservait la France du fléau de la guerre intestine dont l'orage se formait déjà, mais qui demeura comme suspendu, tandis que Dieu nous conserva ce prince dont dépendait notre repos. C'était un homme solide, dont toutes les vues allaient au bien, qui ne se cherchait point lui-même, et qui se serait fait un crime d'envisager dans les désordres de l'Etat sa considération particulière (maxime si ordinaire aux grands qui ne voulaient entrer dans les affaires que pour les finir, dans les mouvements de division et de discorde que pour les calmer, dans les intrigues et les cabales de la cour que pour les dissiper; un homme dont les partis contraires n'avaient ni éloignement ni défiance, parce qu'ils étaient convaincus que toute son ambition aurait été d'en être le pacificateur; qui cent fois les a réunis par la seule question qu'ils avaient de la droiture de ses intentions, sur laquelle ils se trouvaient également d'accord; qui, sans être aux uns ni aux autres, ne laissait pas d'être à tous, parce qu'il voulait le bien de tous; un homme enfin à qui l'Etat était plus cher que sa propre vie, et qui aurait tout sacrifié pour le sauver. En dis-je trop; et ceux à qui le prince dont je parle était connu, peuvent-ils m'accuser d'exagération? Or voilà, encore une fois, ce qui s'appelle faire honneur à sa religion; et quiconque bien instruit des choses conçoit la religion d'un prince, doit par là l'estimer et la mesurer.

J'ai dit que le prince de Condé avait eu pour le peuple un cœur de père, une affection tendre, des entrailles de bonté et de miséricorde: qualités, dit saint Augustin, qu'on adorerait dans les princes de la terre, s'ils voulaient s'en prévaloir, et dont le Dieu jaloux a souvent permis qu'ils ne fussent pas touchés, peut-être, dit ce saint docteur, afin que l'honneur qu'on leur rendrait n'allât pas jusqu'à l'idolâtrie. Jamais prince usa-t-il mieux de cette qualité, et s'en fit-il une vertu plus épurée que celui dont je tâche ici, mais dont je ne puis que faiblement vous marquer tous les caractères!

Il était populaire, non point par bassesse, mais par grandeur d'âme; non point par vanité, mais par charité; non point par ambition, mais par compassion, c'est-à-dire, il n'aimait pas les peuples pour en avoir le cœur et la bienveillance; mais il avait la bienveillance et le cœur des peuples, parce qu'il les aimait. Et c'est ici où, me citant moi-même pour témoin, je pourrais, par ce que j'ai vu, confirmer hautement ce que je dis: témoignage de l'enfance, mais pour cela même témoignage non suspect, puisque c'est de là que, selon le Saint-Esprit même, se tirent les louanges les plus pures et les plus irréprochables. J'ai été nourri, Chrétiens, dans l'une de ces provinces dont le prince de Condé était, ne disons pas le gouverneur, mais le tuteur, mais le conservateur, mais, si j'ose ainsi dire, le sauveur; et je sais, puisque l'usage pardonne maintenant ce terme, jusqu'à quel point il y était adoré: heureux de pouvoir, dans un âge plus avancé, donner aujourd'hui des marques de la vénération qu'on m'a inspirée pour lui dès mes tendres années! Quelle joie ne nous apportait-t-il pas, lorsque, quittant Paris et la cour, il venait nous visiter? Il suffisait de le voir pour oublier tout ce que la pauvreté et la difficulté des temps avaient fait souffrir. Il n'y avait point de calamité publique que sa présence n'adoucît. On était consolé de tout, pourvu qu'on le possédât; tant on était sûr de trouver dans lui une ressource à tout ce qui pouvait affliger. Son absence, au contraire, nous désolait; et quand il n'était pas content de nous, et qu'il nous voulait punir, il n'avait qu'à nous menacer qu'on ne le verrait pas cette année-là. La moindre de ses maladies causait dans tout le pays une consternation générale; et ce qui marque qu'elle était véritable, c'est qu'après trente-sept ans on y pleure encore et on y pleurera sa mort. De combien peu de princes en pourrait-on dire autant?

Il était populaire, non pas comme certains grands qui affectent de l'être, sans être ni obligeants ni bienfaisants. Il ne l'était qu'à juste titre, et il ne voulait être aimé des peuples qu'à condition de leur faire du bien. Populaire, que pour leur obtenir des grâces, que pour solliciter leurs intérêts, que pour représenter leurs besoins; populaire, que pour être parmi eux l'arbitre de leurs différends, que pour terminer leurs querelles, que pour les empêcher de se ruiner; les regardant comme ses enfants, et

croyant leur devoir cette application d'un père charitable : Dieu lui avait donné grâce pour cela. Populaire, que pour être leur consolation et leur secours dans les nécessités pressantes. L'ennemi entre dans la Bourgogne, et en même temps la peste est à Dijon : il y accourt. On lui remontre le danger auquel il s'expose : il n'en reconnaît point d'autre que celui auquel il est résolu de remédier en soulageant cette pauvre ville. On lui dit que le mal y est extrême, et que le nombre des morts y croît tous les jours : C'est pour cela, répond-il, que j'y veux aller ; car que deviendra ce peuple dont je suis chargé, si je l'abandonne dans un si éminent péril ? Tel était le langage des Charles Borromée ; mais ce n'était pas le langage des princes. Ce fut pourtant celui du prince de Condé, qui, dans ces occasions, s'immolant lui-même, faisait l'office de pasteur, et égalait par son zèle les prélats de l'Eglise les plus fervents. Est-ce honorer sa religion que d'y procéder de la sorte ?

Je serais infini, si de ces devoirs généraux passant aux particuliers, je vous le représentais comme un autre Salomon, réglant sa maison et sa cour, en bannissant le vice, ni souffrant ni scandale ni impiété, en faisant une école de vertu pour tous ceux qui la composaient, et y maintenant un ordre que la reine étrangère de l'Evangile, aurait peut-être plus admiré que celui qui l'attira des extrémités de la terre. Le plus aimable maître qui fut jamais : il y paraît bien par les monuments authentiques de reconnaissance que ses serviteurs, après l'avoir même perdu, lui ont érigés. Le prince le plus fidèle à ses amis : nous en avons encore des témoins vivants. L'homme contre lui-même le plus droit et le plus équitable, se retranchant pour payer ses dettes (écoutez, grands, et instruisez-vous d'un devoir que quelques-uns goûtent si peu), se retranchant pour payer ses dettes, et aimant mieux rabattre de sa grandeur que d'intéresser la justice ; n'ayant jamais su ce secret malheureux de soutenir sa condition aux dépens d'autrui ; et, dans le désordre où il trouva les affaires de sa maison , s'étant mesuré à ce qu'il pouvait et non pas à ce qu'il était, persuadé, malgré le dérèglement de l'esprit du siècle, que ses dépenses devaient au moins être bornées par sa conscience. Car voilà, encore une fois, ce que je soutiens être dans un prince les ornements de la vraie religion : or vous savez s'ils conviennent au prince de Condé. Je serais, dis-je, infini, si je voulais m'étendre sur tous ces chefs. Mais satisferais-je à ce que vous attendez de moi, si j'omettais, en finissant, celui qui tout seul pouvait lui tenir lieu d'un juste éloge, et dont je suis sûr que vous allez être touchés ? Ecoutez-moi : je n'ai plus qu'un, mot.

Dieu lui donna des enfants ; et selon la promesse du Saint-Esprit, ses enfants ont été sa gloire. Comment ne l'auraient-il pas été, puisqu'ils ont été la gloire de la France, de l'Europe et du monde chrétien ? Mais ils ne s'offenseront pas quand je dirai que s'ils ont été la gloire de leur père, leur père, le meilleur et le plus digne de tous les pères, avait auparavant été la leur. C'est lui-même qui les forma ; il n'en fallait pas davantage pour rendre sa mémoire éternelle : c'est lui-même qui les forma, et il compta pour rien de les avoir fait naître princes , dans le dessein qu'il conçut d'en faire, si j'ose parler ainsi, des modèles de princes, en leur donnant une éducation encore plus noble que leur naissance. Y réussit-il ? n'en jugez pas par le rapport que je vous en fais, mais par les précieux fruits qui nous en restent et que vous voyez de vos yeux.

Le héros qui m'écoute, l'incomparable fils qu'il nous a laissé, vous l'apprendra bien mieux que moi. Vous savez ce qu'il vaut, et ce qu'il a fait, et vous confessez tous les jours que ce qu'il a fait est encore moins que ce qu'il vaut. Sa présence et sa modestie m'empêchent de le dire : mais vous empêchent-elles de le penser? et empêcheront-elles la postérité de l'admirer , Laissons là ces exploits de guerre dont l'univers a retenti, et dont il n'y a que lui-même qui ne soit pas étonné ; ces prodiges de valeur qui ont fait taire devant lui toute la terre, ces journées glorieuses dans lesquelles il a tant de fois sauvé le royaume et l'Etat. Il est ici au pied des autels, pour faire hommage de tout cela à sa religion, et il n'assiste à cette funèbre cérémonie que pour apprendre où doit aboutir enfin tout l'éclat de sa réputation. Un mérite encore plus solide dont il est plein, cette élévation de génie si extraordinaire qui le distingue partout, cette capacité d'esprit dont le caractère est de n'ignorer rien, et de juger en maître de toutes choses ; ces vertus du cœur que les grands connaissent si peu, et par lesquelles il est si connu ; cette facilité à se communiquer, si avantageuse pour lui, et qui, bien loin de l'avilir, le rend toujours plus vénérable ; ce secret qu'il a trouvé d'être aussi grand dans sa retraite, qu'il l'était à la tête des armées : cent choses que j'ajouterais, plus surprenantes et plus admirables dans lui que ses conquêtes : voilà ce que j'appelle les fruits de cette éducation de prince qu'il a reçue

et qui fait encore aujourd'hui tant d'honneur à la mémoire du prince de Condé. Et ne vous étonnez pas de ce que j'ai attendu à la fin de mon discours à vous en parler : c'eût été d'abord achever le panégyrique du père, que de prononcer le nom du fils.

C'est pour ce fils et pour ce héros que nous faisons continuellement des vœux ; et ces vœux, ô mon Dieu, sont trop justes, trop saints, trop ardents pour n'être pas enfin exaucés de vous. C'est pour lui que nous vous offrons des sacrifices : il a rempli la terre de son nom ; et nous vous demandons que son nom, si comblé de gloire sur la terre, soit encore écrit dans le ciel. Vous nous l'accorderez, Seigneur : et ce ne peut être en vain que vous nous inspirez pour lui tant de désirs et tant de zèle. Répandez donc sur sa personne la plénitude de vos lumières et de vos grâces. Répandez-là sur toutes ces illustres têtes qui l'accompagnent ici : sur ce prince, le fondement de toutes les espérances de sa maison, l'héritier, par avance, de son courage et de toutes ses héroïques qualités, de sa hardiesse à entreprendre de grandes choses, de son activité à les poursuivre, de sa valeur à les exécuter ; des rares talents de son esprit, de la délicatesse et de la finesse de son discernement, de sa pénétration dans les affaires, de son génie sublime pour tout ce qu'il y a dans les sciences de plus curieux et de plus recherché : sur cette princesse selon son cœur, l'exemple de toutes les vertus, et l'idée de tous les devoirs que la cour révère, et qui ne s'y fait voir que pour l'édifier : sur ce petit-fils, sa consolation et sa joie, déjà le miracle de son âge, et bientôt la copie vivante de son père et de son aïeul : sur cette jeune princesse, dont le mérite répond si bien à la naissance, et pour laquelle le monde n'a rien de trop grand, si le ciel lui donne une alliance digne d'elle : sur ces deux princes, que la mémoire de leur père nous rend si chers, et que leur propre gloire, qui croît tous les jours, nous fait regarder comme ces nouveaux astres qui portent leur nom [1], et qui brillant près du soleil, auquel ils semblent comme attachés, et dont ils suivent le mouvement, marquent heureusement leur destinée : sur cette digne épouse du premier, en qui la nature a préparé un si beau fonds à tous les dons de la grâce, et qui a tous les avantages aussi bien que les engagements pour donner à la piété du crédit et du lustre par son exemple.

[1] Etoiles nouvellement découvertes, et appelées dans le globe céleste Astre de Bourbon, qui sont tout proche du soleil et qui ne s'en éloignent jamais. *Borbonia sydera.*

Remplissez-les tous, ô mon Dieu, de cet esprit de religion dont je viens de leur proposer un modèle si propre à les toucher, et si capable de les convaincre. Faites qu'ils en soient pénétrés ; et à toutes les grandeurs qu'ils possèdent selon le monde, ajoutez-y celle d'en faire des princes prédestinés, puisque hors de là toutes leurs grandeurs ne sont que vanités et que néant. Pour nous, mes chers auditeurs, profitant de ce discours, et nous attachant à la règle de saint Paul, que le prince de Condé pratiqua si parfaitement, honorons notre religion. Ne nous contentons pas de l'aimer, ni d'être même zélés pour elle : honorons-la par la conduite de notre vie, et souvenons-nous que l'un des grands désordres que nous devons craindre est celui de la scandaliser. *Quid enim podest*, disait un Père de l'Eglise, *si quis catholice credat, et gentiliter vivat ?* Que sert-il d'avoir une créance catholique, et de mener une vie païenne ? Et moi je dis : Que sert-il de faire profession d'une vie chrétienne, et de manquer aux devoirs solides dans lesquels elle doit consister ? Car voilà, mes Frères, ajoute ce saint docteur, ce qui scandalise et ce qui déshonore en nous la religion. On se pique d'être chrétien, et on n'est rien de tout ce qu'on doit être dans sa condition : c'est-à-dire, on se pique d'être chrétien, et on n'est ni bon père, ni bon maître, ni bon magistrat, ni bon juge ; comme si tout cela pouvait être séparé du chrétien, et que le chrétien fût quelque chose d'indépendant de tout cela. On est catholique de culte, et l'on n'est ni fidèle, ni équitable, ni soumis à qui on le doit, ni complaisant à qui Dieu l'ordonne. Voilà, dis-je, ce qui décrie la religion. Préservons-nous de cet abus. Comme la vraie religion nous sanctifie devant Dieu, glorifions-la devant les hommes. Une vie remplie de nos devoirs est l'unique moyen d'y parvenir. Soyons tels que l'Apôtre nous voulait, c'est-à-dire des hommes irrépréhensibles, et capables par notre conduite de confondre l'impiété ; et soyons tels que le monde même nous veut, et qu'il exige que nous soyons, pour être exempts de sa censure. Il faut, pour l'un et pour l'autre, commencer par les véritables devoirs les accomplir tous, n'en omettre aucun, nous en faire une dévotion, et régler par-là tout le reste. Nous faire une dévotion, et régler par là tout le reste. Nous faire une dévotion de nos devoirs, voilà, chrétiens qui m'écoutez, ce que l'impiété même respectera dans nous, ce qui fera honneur à notre foi, ce qui ne sera point soupçonné d'hypocrisie, ce qui n'aura rien d'équivoque pour donner

prise à la médisance, ce qui rendra notre lumière pure, ce qui nous élèvera dès maintenant à ce degré de justice dont la récompense est d'éterniser la mémoire de l'homme, et ce que Dieu couronnera un jour de l'immortalité de sa gloire, que je vous souhaite, etc.

ORAISON FUNÈBRE DE LOUIS DE BOURBON,

RINCE DE CONDÉ, ET PREMIER PRINCE DU SANG.

Dixit quoque rex ad servos suos : Non ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit hodie in Israel?... Plangensque ac lugens, ait : Nequaquam ut mori solent ignavi, mortuus est.

Le roi lui-même, touché de douleur, et versant des larmes, dit à ses serviteurs : Ignorez-vous que le prince est mort, et que dans sa personne nous venons de perdre le plus grand homme d'Israël?... Il est mort, mais non pas comme les lâches ont coutume de mourir. (*Second livre des Rois*, chap. XXXIII.)

MONSEIGNEUR [1],

C'est ainsi que parla David dans le moment qu'il apprit la funeste mort d'un prince de la maison royale de Judée, qui avait commandé avec honneur les armées du peuple de Dieu ; et c'est, par l'application la plus heureuse que je pouvais faire des paroles de l'Ecriture, l'éloge presque en mêmes termes dont notre auguste monarque a honoré le premier prince de son sang, dans l'extrême et vive douleur que lui causa la nouvelle de sa mort. Après un témoignage aussi illustre et aussi authentique que celui-là, comment pourrions-nous ignorer la grandeur de la perte que nous avons faite dans la personne de ce prince ? Comment pourrions-nous ne la pas comprendre, après que le plus grand des rois l'a ressentie, et qu'il a bien voulu s'en expliquer par des marques si singulières de sa tendresse et de son estime ; pendant que toute l'Europe le publie, et que les nations les plus ennemies du nom français confessent hautement que celui que la mort vient de nous ravir est le prince et le très-grand prince qu'elles ont admiré, autant qu'elles l'ont redouté ? Comment ne le saurions-nous pas, et comment l'ignorerions-nous à la vue de cette pompe funèbre, qui, en nous avertissant que ce prince n'est plus, nous rappelle le souvenir de tout ce qu'il a été ; et qui, d'une voix muette, mais bien plus touchante que les plus éloquents discours, semble encore aujourd'hui nous dire : *Num ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit in Israel ?*

Je ne viens donc pas ici, chrétiens, dans la seule pensée de vous l'apprendre. Je ne viens pas à la face des autels étaler en vain la gloire de ce héros, ni interrompre l'attention que vous devez aux saints mystères par un stérile, quoique magnifique récit de ses éclatantes actions. Persuadé, plus que jamais, que la chaire de l'Evangile n'est point faite pour des éloges profanes, je viens m'acquitter d'un devoir plus conforme à mon ministère. Chargé du soin de vous instruire et d'exciter votre piété par la vue même des grandeurs humaines, et du terme fatal où elles aboutissent, je viens satisfaire à ce que vous attendez de moi. Au lieu des prodigieux exploits de guerre, au lieu des victoires et des triomphes, au lieu des éminentes qualités du prince de Condé, je viens, touché de choses encore plus grandes et plus dignes de vos réflexions, vous raconter les miséricordes que Dieu lui a faites, les desseins que la Providence a eus sur lui, les soins qu'elle a pris de lui, les grâces dont elle l'a comblé, les maux dont elle l'a préservé, les précipices et les abîmes d'où elle l'a tiré, les voies de prédestination et de salut par où il lui a plu de le conduire, et l'heureuse fin dont, malgré les puissances de l'enfer, elle a terminé sa glorieuse course. Voilà ce que je me suis proposé, et les bornes dans lesquelles je me renferme.

Je ne laisserai pas, et j'aurai même besoin pour cela de vous dire ce que le monde a admiré dans ce prince ; mais je le dirai en orateur chrétien, pour vous faire encore davantage admirer en lui les conseils de Dieu. Animé de cet esprit, et parlant dans la chaire de vérité, je ne craindrai point de vous parler de ses malheurs ; je vous ferai remarquer les écueils de sa vie, je vous avouerai même, si vous voulez, ses égarements ; mais jusque dans ses malheurs vous découvrirez avec moi des trésors de grâces, jusque dans ses égarements vous reconnaîtrez les dons du ciel, et les vertus dont son âme était ornée. Des écueils mêmes de sa vie, vous ap-

[1] Monsieur le prince.

prendrez à quoi la Providence le destinait, c'est-à-dire à être pour lui-même un vase de miséricorde, et pour les autres un exemple propre à confondre l'impiété. Or tout cela vous instruira et vous édifiera : il s'agit d'un héros de la terre; car c'est l'idée que tout l'univers a eu du prince de Condé. Mais je veux aujourd'hui m'élever au-dessus de cette idée, en vous proposant le prince de Condé comme un héros prédestiné pour le ciel ; et dans cette seule parole consiste le précis et l'abrégé du discours que j'ai à vous faire. Je sais que d'oser louer ce grand homme, c'est pour moi une espèce de témérité, et que son éloge est un sujet infini que je ne remplirai pas : mais je sais bien aussi que vous êtes assez équitables pour ne pas exiger de moi que je le remplisse ; et ma consolation est que vous me plaigniez plutôt de la nécessité où je me suis trouvé de l'entreprendre. Je sais le désavantage que j'aurai de parler de ce grand homme à des auditeurs déjà prévenus, sur le sujet de sa personne, d'un sentiment d'admiration et de vénération qui surpassera toujours infiniment ce que j'en dirai. Mais dans l'impuissance d'en rien dire qui vous satisfasse, j'en appellerai à ce sentiment général dont vous êtes déjà prévenus ; et, profitant de votre disposition, j'irai chercher dans vos cœurs et dans vos esprits ce que je ne trouverai pas dans mes expressions et dans mes pensées.

Il s'agit, dis-je, d'un héros prédestiné de Dieu, et voici comme je l'ai conçu : écoutez-en la preuve ; peut-être en serez-vous d'abord persuadés. Un héros à qui Dieu, par la plus singulière de toutes les grâces, avait donné, en le formant, un cœur solide, pour soutenir le poids de sa propre gloire ; un cœur droit, pour servir de ressource à ses malheurs, et puisqu'une fois j'ai osé le dire, à ses propres égarements ; et enfin un cœur chrétien, pour couronner dans sa personne une vie glorieuse par une sainte et précieuse mort. Trois caractères dont je me suis senti touché, et auxquels j'ai cru devoir d'autant plus m'attacher, que c'est le prince lui-même qui m'a donné lieu d'en faire le partage, et qui m'en a tracé comme le plan, dans cette dernière lettre qu'il écrivit au roi son souverain, en même temps qu'il se préparait au jugement de son Dieu, qu'il allait subir. Vous l'avez vu, chrétiens, et vous n'avez pas oublié les trois temps et les trois états où lui-même s'y représente : son entrée dans le monde, marquée par l'accomplissement de ses devoirs, et par les services qu'il a rendus à la France ; le milieu de sa vie, où il reconnaît avoir tenu une conduite qu'il a lui-même condamnée ; et sa fin, consacrée au Seigneur par les saintes dispositions dans lesquelles il paraît qu'il allait mourir. Car prenez garde, s'il vous plaît : ses services et la gloire qu'il avait acquise demandaient un cœur aussi solide que le sien, pour ne s'en pas enfler ni élever ; ses malheurs et ce qu'il a lui-même envisagé comme les écueils de sa vie demandaient un cœur aussi droit, pour être le premier à les condamner, et pour avoir tout le zèle qu'il a eu de les réparer ; et sa mort, pour être aussi sainte et aussi digne de Dieu qu'elle l'a été, demandait un cœur plein de foi et véritablement chrétien.

C'est donc sur les qualités de son cœur que je fonde aujourd'hui son éloge. Ce cœur, dont nous conservons ici le précieux dépôt, et qui sera éternellement l'objet de notre reconnaissance , ce cœur, que la nature avait fait si grand, et qui, sanctifié par la grâce de Jésus-Christ, s'est trouvé à la fin un cœur parfait ; ce cœur de héros, qui, après s'être rassasié de la gloire du monde , s'est, par une humble pénitence, soumis à l'empire de Dieu, je veux l'exposer à vos yeux ; je veux vous en faire connaître la solidité, la droiture et la piété. Donnez-moi, Seigneur, vous à qui seul appartient de sonder les cœurs, les grâces et les lumières dont j'ai besoin pour traiter ce sujet chrétiennement. Le voici, mes chers auditeurs, renfermé dans ces trois pensées. Un cœur dont la solidité a été à l'épreuve de toute la gloire et de toute la grandeur du monde : c'est ce qui fera le sujet de votre admiration. Un cœur dont la droiture s'est fait voir jusque dans les états de la vie les plus malheureux, et qui y paraissaient plus opposés : c'est ce qui doit être le sujet de votre instruction. Un cœur dont la religion et la piété ont éclaté dans le temps de la vie le plus important, et dans le jour du salut qui est principalement celui de la mort ; c'est ce que vous pourrez vous appliquer pour en faire le sujet de votre imitation : et ce sont les trois parties du devoir funèbre que je vais rendre à la mémoire du très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis de Bourbon, prince de Condé, et premier prince du sang.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque manière que nous jugions des choses, et quelque idée que nous nous formions du mérite des hommes, ne nous flattons pas, chrétiens : il est rare de trouver dans le monde un vrai mérite; encore plus rare d'y trouver un

mérite parfait et souverainement rare, ou plutôt rare jusqu'au prodige, d'y trouver un mérite universel, c'est-à-dire tous les genres de mérite rassemblés et réunis dans un même sujet. Mais c'est pour cela même que ce mérite, quand il se trouve, est quelque chose de si difficile à soutenir ; c'est pour cela que la gloire d'un tel mérite est une tentation si délicate et si dangereuse, et que de s'en préserver, c'est une espèce de miracle dont il n'y a qu'un héros choisi de Dieu, et formé de la main de Dieu, qui soit capable. Or voilà quel fut le caractère de celui dont nous pleurons la mort ; et c'est, mes chers auditeurs, le premier trait des miséricordes que Dieu, par son aimable providence, a exercées sur lui. Je m'explique.

On voit tous les jours dans le monde des hommes avec peu de mérite, aidés du hasard et de la fortune, ne laisser pas de s'acquérir de la gloire et faire de grandes actions, sans en être eux-mêmes plus grands. On voit dans le monde des hommes d'un mérite distingué, mais d'un mérite borné. On y voit des braves, mais dont les autres qualités ne répondent pas à la valeur ; de grands capitaines, mais hors de là de petits génies. On y voit des esprits élevés, mais en même temps des âmes basses ; de bonnes têtes, mais de méchants cœurs. On y voit des sujets dont le mérite, quoique vrai, n'a pas le bonheur de plaire ; et qui, avec tous les talents dont le ciel les a pourvus, n'ont pas celui de se faire aimer. On y voit des hommes qui brillent dans le mouvement et dans l'action, mais que le repos obscurcit et anéantit ; que les emplois font valoir, mais qui, dans la retraite, ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils ont été.

Où voit-on l'assemblage de toutes ces choses ; c'est-à-dire où voit-on tout ensemble, et dans le même homme, une gloire éclatante fondée sur un mérite infini ; de grandes actions faites par des principes encore plus grands ; un courage invincible pour la guerre, et une intelligence supérieure et dominante pour le conseil ; un esprit vaste, pénétrant, sublime, n'ignorant rien, et né pour décider de tout ; une âme encore plus belle et encore plus noble ; les vertus militaires avec les charmes de la douceur ? Où voit-on un homme également aimable et redoutable, également aimé et admiré ; un homme, l'honneur de sa nation, la terreur des ennemis de son roi, l'ornement de la cour, l'admiration des savants, l'amour et les délices des honnêtes gens ; un homme aussi grand dans la retraite qu'à la tête des armées, aussi comblé de gloire, réduit à lui-même et se possédant lui-même, que remportant des victoires et donnant des combats ? où voit-on, dis-je, tout cela, et dans un éminent degré ?

Vous l'avez vu, chrétiens, et je ne sais si vous le verrez jamais. Des siècles ne suffisent pas pour en produire un exemple, et notre siècle est le siècle heureux où cet exemple a paru. Mais l'idée que j'en donne est trop singulière pour pouvoir convenir ni être appliquée à nul autre qu'au prince incomparable que j'ai prétendu vous marquer ; et je ne crains pas que, remplis de cette idée, vous ayez pu vous y méprendre, ni en imaginer un autre que lui. Or concluez de là, encore une fois, quel fonds de solidité il a donc fallu que Dieu lui donnât pour le fortifier contre une telle gloire ; c'est-à-dire non pas contre la vaine et la fausse gloire, dont il n'y a que les petits esprits qui soient susceptibles, mais contre la gloire selon le monde la plus véritable, et par conséquent la plus propre à inspirer aux héros mêmes le poison subtil de l'orgueil, et d'une idolâtrie secrète de leurs personnes.

Non, chrétiens, jamais homme sur la terre n'a été, ni dû être plus exposé à cette corruption de l'amour-propre, et à cette enflure de cœur qui naît de la connaissance de son propre mérite, que le prince dont je fais l'éloge : pourquoi ? parce que jamais homme n'a eu dans sa condition un mérite si complet, si généralement reconnu, si hautement, si justement, si sincèrement applaudi. Quel bruit ne firent pas dans le monde ses premiers exploits, et par quels prodiges de valeur sa réputation naissante ne commença-t-elle pas à éclater?

Comme il était né pour la guerre, il ne lui fallut point d'apprentissage pour le former. La supériorité de son génie lui tint lieu d'art et d'expérience, et il commença par où les conquérants les plus fameux auraient tenu à gloire de finir. Dans un âge où à peine confie-t-on aux autres la conduite d'eux-mêmes, il se vit toute la fortune de la France entre les mains. Nous étions menacés des derniers malheurs : la faiblesse d'une minorité, une régence tumultueuse, un conseil en butte à l'intrigue et à la cabale, des semences de division, des grands mécontents, l'agitation de la cour, l'épuisement des peuples, faisaient concevoir à l'Espagne des espérances prochaines de notre ruine.

La valeur du duc d'Enguien apporta le remède à tous ces maux. Une bataille de laquelle dépendait, ou le salut, ou la perte de l'état, fut l'épreuve et le coup d'essai de ce jeune héros. On crut qu'emporté par l'ardeur de son courage, il allait tout risquer ; et déjà sûr de lui, en capi-

taine consommé, il répondit et se chargea de l'événement. En vain lui remontra-t-on qu'il allait combattre une armée plus nombreuse que la sienne, composée des meilleures troupes de l'Europe, commandée par des chefs d'élite, fière et enflée de ses succès, avantageusement postée. Plein d'une confiance qui parut dans ce moment-là lui être comme inspirée d'en haut, quoiqu'avec des forces inégales, il s'avança, il triompha, et, faisant tout céder à sa valeur, il déconcerta et humilia les puissances ennemies.

Par là il leur fit sentir que la France pouvait être tout à la fois affligée et victorieuse, dans la désolation et en état de leur donner la loi. C'est ce que la journée de Rocroi leur dut apprendre, et ce qu'elles n'oublieront jamais. Mais en même temps par là il sauva le royaume et le calma, et, si j'ose ainsi m'exprimer, il le ranima. Il devint le soutien de la monarchie, et, par cette importante action, affermissant l'autorité du nouveau monarque, dont il était le bras, il nous fut dès lors comme un présage de ce règne heureux, glorieux, miraculeux, sous lequel nous vivons.

En effet, depuis ce mémorable jour, la fortune, inconstante pour les autres, sembla pour lui s'être fixée, et avoir fait avec lui un pacte éternel, pour être inséparable de ses armes. Vaincre et combattre ne fut plus désormais pour lui qu'une même chose. Ce ne fut plus qu'un torrent de prospérités, de conquêtes, de batailles gagnées, de prises de villes. Il n'y eut point de campagne suivante qui, par la singularité des entreprises que forma le duc d'Enguien, et qu'il exécuta, n'égalât ou ne surpassât tout ce que nous lisons dans l'histoire de plus surprenant.

Les journées de Fribourg et de Nortlingue, si célèbres par l'opiniâtre résistance des ennemis, et par les insurmontables difficultés qu'il y eut à les attaquer ; ces journées, que l'on peut fort bien comparer à celles d'Arbelles et de Pharsale, portèrent l'alarme et l'effroi jusque dans le cœur de l'Empire, et forcèrent enfin l'Allemagne à vouloir la paix aux conditions qu'il nous plut de la lui donner. Sans parler de cent autres actions que je supprime, et dont vous êtes bien mieux instruits que moi, la journée de Lens, encore plus triomphante, acheva de mettre ce prince dans la juste et incontestable possession où il se vit alors d'être le héros de son siècle. Une suite si étonnante de succès prodigieux et inouïs fit taire devant lui toute la terre [1], pour me servir du terme de l'Ecriture ; ou plutôt, par un contraire effet, quoique par la même raison, fit parler de lui toute la terre, c'est-à-dire la fit retentir de son nom, et la fit taire de tout le reste. Or vous savez combien, avec de tels succès, il est difficile de ne pas s'éblouir et de ne pas sortir des bornes de la modération humaine, vous savez le danger qu'il y a de s'oublier alors soi-même, jusqu'à devenir l'adorateur de soi-même, et jusqu'à dire comme l'impie : *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia* [1]. Vous verrez pourtant combien, par la miséricorde du Seigneur, notre prince en fut éloigné.

Mais ce n'est pas tout, et je ne crains point d'amplifier ni d'exagérer, quand j'ajoute que ces succès n'ont été que la moindre partie de sa gloire, et que le principe de ses actions était encore plus propre à le flatter que ses actions mêmes ; parce qu'on ne peut nier que lui-même, et ce qui était en lui, ne fût encore infiniment plus grand que ce qui partait de lui. Car j'appelle le principe de tant d'héroïques actions ce génie transcendant et du premier ordre que Dieu lui avait donné pour toutes les parties de l'art militaire, et qui, dans les siècles où l'admiration se tournant en idolâtrie produisait des divinités, l'aurait fait passer pour le Dieu de la guerre, tant il avait d'avantage au-dessus de tous ceux qui s'y distinguaient.

J'appelle le principe de ces grands exploits cette ardeur martiale qui, sans témérité ni emportement, lui faisait tout oser et tout entreprendre ; ce feu qui dans l'exécution, lui rendait tout possible et tout facile ; cette fermeté d'âme que jamais nul obstacle n'arrêta, que jamais nul péril n'épouvanta, que jamais nulle résistance ne lassa ni ne rebuta ; cette vigilance que rien ne surprenait ; cette prévoyance à laquelle rien n'échappait ; cette étendue de pénétration avec laquelle, dans les plus hasardeuses occasions, il envisageait d'abord tout ce qui pouvait ou troubler ou favoriser l'événement des choses, semblable à un aigle, dont la vue perçante fait en un moment la découverte de tout un vaste pays ; cette promptitude à prendre son parti, qu'on n'accusa jamais en lui de précipitation, et qui, sans avoir les inconvénients de la lenteur des autres, en avait toute la maturité ; cette science qu'il pratiquait si bien, et qui le rendait si habile à profiter des conjonctures, à prévenir les desseins des ennemis presque avant qu'ils fussent conçus, et à ne pas perdre en vaines délibérations ces moments heureux qui décident du sort des armes ;

[1] Mach., I, 3.

[1] Deut., II, 27.

cette activité que rien ne pouvait égaler, et qui dans un jour de bataille le partageant, pour ainsi dire, et le multipliant, faisait qu'il se trouvait partout, qu'il suppléait à tout, qu'il ralliait tout, qu'il maintenait tout, soldat et général tout à la fois, et par sa présence inspirant à tout un corps d'armée, et jusqu'aux plus vils membres qui le composaient, son courage et sa valeur ; ce sang-froid qu'il savait si bien conserver dans la chaleur du combat, cette tranquillité dont il n'était jamais plus sûr que quand on en venait aux mains, et dans l'horreur de la mêlée ; cette modération et cette douceur pour les siens qui redoublait à mesure que sa fierté contre l'ennemi était émue ; cet inflexible oubli de sa personne, qui n'écouta jamais la remontrance et auquel constamment déterminé il se fit toujours un devoir de prodiguer sa vie, et un jeu de braver la mort. Car tout cela est le vif portrait que chacun de vous se fait, au moment que je parle, du prince que nous avons perdu ; et voilà ce qui fait les héros.

Ceux qu'a vantés l'ancienne Rome, et ceux qui avant lui s'étaient distingués sur le théâtre de la France, possédaient plus ou moins de ces qualités. L'un excellait dans la conduite des siéges, l'autre dans l'art des campements ; celui-ci était bon pour l'attaque, celui-là pour la défense : l'universalité, jointe à l'éminence des vertus guerrières, était le caractère de distinction de l'invincible Condé. Ainsi le publiait le grand Turenne, cet homme digne de l'immortalité, mais le plus légitime juge du mérite de notre prince, et le plus zélé aussi bien que le plus sincère de ses admirateurs : ainsi, dis-je, le publiait-il, et la justice qu'il a toujours rendue à ce héros, en lui donnant le rang que je lui donne, est un témoignage dont on l'a ouï cent fois s'honorer lui-même. De là vient que le prince de Condé valait seul à la France des armées entières ; que devant lui les forces ennemies les plus redoutables s'affaiblissaient visiblement par la terreur de son nom ; que sous lui nos plus faibles troupes devenaient intrépides et invincibles ; que par lui nos frontières étaient à couvert et nos provinces en sûreté ; que sous lui se formaient et s'élevaient ces soldats aguerris, ces officiers expérimentés, ces braves dans tous les ordres de la milice, qui se sont depuis signalés dans nos dernières guerres et qui n'ont acquis tant d'honneur au nom français, que parce qu'ils avaient eu ce prince pour maître et pour chef.

Quel trésor dans un Etat d'y posséder un tel homme ! et quel vide un tel homme par sa mort ne laisse-t-il pas dans un Etat ! Or, de penser qu'on est cet homme, et l'être en effet, le savoir, le sentir, se l'entendre dire à toute heure, et jouir, mais aussi singulièrement que celui-ci, de cette haute réputation dont il semble que Dieu même a voulu paraître jaloux, ayant si souvent affecté de s'appeler dans l'Ecriture le Dieu des armées; c'est-à-dire être entre les hommes comme le dieu des autres hommes, quelle tentation et quel piége pour le salut, surtout dans les maximes d'une religion qui ne couronne que les humbles, et qui réprouve les vertus même séparées de l'humilité ! Vous allez voir si notre prince succomba à cette tentation.

Mais auparavant joignez à la gloire des armes celle de l'esprit, dont l'abus n'est pas moins à craindre, et qui donna dans sa personne tant de lustre à la qualité même de héros. Car il n'était pas, si j'ose me servir de ce terme, de ces héros incultes qui de la bravoure et de la science de la guerre se font un titre et un droit d'ignorance pour tout le reste. Avec le magnanime et l'héroïque, il sut accorder tout le brillant et tout le sublime des talents de l'esprit.

Quelle capacité plus vaste, quel discernement plus exquis, quel goût plus fin, quelle compréhension plus vive, quelle manière de pencer et de s'énoncer plus juste et plus noble ? Qu'ignorait-il, et dans l'immensité des choses dont il avait acquis la connaissance, que ne savait-il pas exactement ? Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, aussi bien que le sage Salomon, c'est-à-dire depuis la plus relevée théologie jusques aux moindres secrets de la mécanique, de quoi n'était-il pas instruit ? Que n'avait-il pas lu et dévoré ? profane et sacré, antique et moderne, de quoi ne parlait-il pas, et ne jugeait-il pas en maître.

S'il fallait assister à un conseil, avec quelle force de politique, avec quelle abondance d'expédients, avec quel don de décision n'y opinait-il pas ? S'il s'entretenait avec des savants, que n'ajoutait-il pas à leurs lumières par ses réflexions ; et dans ce qu'ils croyaient savoir, de combien de faux préjugés, doué lui-même d'une science plus épurée, ne les faisait-il pas revenir ? Quel poids, s'ils le consultaient comme auteurs, son approbation ne donnait-elle pas à leurs ouvrages ; et quelle censure plus infaillible que la sienne leur répondait par avance du jugement du public ? Tout cela se trouvant en lui accompagné de ces vertus qui font l'ornement de la société civile, et qui par une alliance rare

joignent le parfait honnête homme à l'habile homme, au grand homme, au prince, au héros, que lui manquait-il pour être, selon le monde, un homme achevé?

Jamais homme encore une fois, n'eut donc tant de droit d'être rempli de lui-même, si jamais on peut avoir droit d'en être rempli ; et jamais homme, pour se défendre de la vanité, n'eut donc tant à craindre du côté de la vérité. Mais c'est ici où commence le miracle de la Providence. Car en même temps, parce qu'il avait un cœur solide (or, voici à quoi je réduis la solidité de ce cœur, en le comparant et en l'opposant à lui-même), jamais homme, avec tant de gloire, n'a été si supérieur à sa propre gloire ; jamais homme, avec tant de mérite, n'a été moins enflé de son mérite ; jamais homme, avec tant d'éclatants succès, n'a été si éloigné de l'ostentation, ni si ennemi de la flatterie ; jamais homme, avec tant de grandeur, n'a allié tant d'humanité, tant d'affabilité, tant de bonté ; jamais homme, avec tant de capacité et tant de lumières, n'a eu moins de présomption ; jamais homme, avec tant de sujets d'être content de lui-même, n'a été moins occupé de lui-même, moins gâté ni moins infecté de l'amour de lui-même. Miracles, dis-je, de la Providence, mais d'autant plus miracles, qu'ils paraissaient en lui comme naturels. A ces traits, mes chers auditeurs, vous reconnaissez encore ici le prince de Condé.

Un héros supérieur à sa propre gloire, c'est-à-dire qui a tout fait pour l'acquérir, hors de la désirer et de la chercher, ce qu'il ne fit jamais. Quelle gloire avait-il en vue ? Celle du roi et de l'Etat. Pour celle-là, il n'y avait rien qu'il ne se crût permis ; et la mesure de ses désirs, quand il s'agissait de la gloire du roi, était de la désirer sans bornes, et de rapporter tout à elle, ou, pour mieux dire, de sacrifier tout pour elle. Il ne pensait à la sienne que pour en réprimer les mouvements, et pour s'en interdire la vaine joie, qu'il estimait une bassesse : ayant souvent protesté que, quoi qu'il eût fait, il n'avait jamais rien fait paraître brave ; ayant toujours eu pour maxime d'aller au solide des choses, d'aimer son devoir pour son devoir même, et de trouver dans le seul témoignage de sa conscience toute la récompense de ses services : solidité d'autant plus héroïque, qu'elle est plus intérieure et plus cachée.

Un héros sans ostentation. Le vit-on jamais s'applaudir ou se prévaloir d'aucune de ces actions glorieuses qui l'avaient rendu si célèbre ? S'il en parlait, c'était avec une retenue dont jamais ni sa complaisance pour ceux qui l'écoutaient, ni leur curiosité qu'il faisait souffrir, ne le fit relâcher. S'il racontait le gain d'une bataille, vous eussiez dit qu'il n'y avait eu nulle part ; ce n'était que pour louer ceux qui y avaient montré de la valeur, que pour leur en donner la gloire, que pour les faire connaître à la cour ; jamais plus éloquent ni plus officieux que quand il leur rendait cette justice, et jamais plus en garde ni plus réservé que quand on voulait ou surprendre ou forcer sa modestie, pour lui faire dire ce qui le touchait personnellement. A-t-on pu obtenir de lui qu'il écrivît les mémoires de sa vie, chose qu'il aurait faite si dignement, et dont la postérité lui aurait eu une obligation éternelle ; et avec quelque instance qu'on l'en ait pressé, son indocilité sur ce point, si je puis m'exprimer de la sorte, a-t-elle pu être vaincue ? Tout ce que j'ai fait, répondait-il, n'est bon qu'à être oublié : il faut écrire l'histoire du roi ; tout autre désormais serait superflue. Et on sait avec quelle abondance de cœur il parlait ainsi : sa sincérité n'était-elle pas en cela une aimable preuve de sa solidité.

Un héros ennemi de la flatterie. Vous me direz qu'il lui était aisé de l'être, parce qu'étant sûr de la vraie louange, et ayant tout ce qu'il avait pour être sincèrement loué, à peine pouvait-il craindre d'être flatté. Parlons donc plus correctement. Un héros ennemi de la louange, même la plus sincère et la plus vraie : car il était difficile qu'on lui en donnât d'autre ; mais c'était assez qu'elle fût louange, pour qu'il ne pût pas la soutenir. Avec quelle impatience et quel chagrin ne la supportait-il pas, quand il ne pouvait l'éviter ? et quand il en était le maître, avec quel air de dignité, quoique sans fierté, ne la rebutait-il pas ? Au lieu que le faible des grands est d'aimer à être trompés et d'écouter avec plaisir l'adulation et le mensonge dont on nourrit sans cesse leur amour-propre, le caractère tout opposé de notre prince était de ne pouvoir souffrir les vérités même qui lui étaient avantageuses, et qui, honorant son mérite, fatiguaient et gênaient sa modestie : hors de là, passionné pour la vérité, c'est-à-dire aimant la vérité qui l'instruisait, qui le détrompait, qui le condamnait, mais craignant et fuyant la vérité qui le louait et qui l'exaltait. Dis-je rien que vous n'ayez vu ? et ce caractère de solidité, si rare parmi les princes, ne vous a-t-il pas fait cent fois admirer celui que vous regrettez aujourd'hui ?

Un héros aussi humain qu'il était grand. Je sais qu'il pouvait être l'un sans préjudice de l'autre, et je conviens qu'il était de l'intérêt de sa grandeur même qu'il eût ce fonds d'humanité qui le rendait si affable et si accessible, parce qu'il ne paraissait jamais plus grand que quand il se communiquait et qu'il se laissait voir de près. De combien peu de grands du monde en pourrait-on dire autant ? Mais aussi dans combien peu de grands du monde voit-on cette application qu'il avait à gagner, par des bontés prévenantes, ceux qui avaient l'honneur de l'approcher ? Vit-on jamais prince d'un commerce plus aisé, plus libre, plus commode ? se sentait-on, quand on conversait avec lui, embarrassé ou gêné du respect qu'on avait pour sa personne, quoiqu'on en fût pénétré ? quel soin n'avait-il pas de le tempérer par tout ce qu'il y a d'obligeant : se familiarisant avec les uns, s'abaissant avec les autres, s'ouvrant et se confiant à ceux-ci, entrant dans les affaires de ceux-là, s'accommodant et se proportionnant à tous ? pouvait-on sortir d'avec lui sans être charmé de son honnêteté, et sans ressentir une joie secrète des marques qu'on venait d'en recevoir ; et faut-il s'étonner si, avec de semblables manières, après avoir gagné tant de batailles, il avait gagné tant de cœurs ? mais en fallait-il un moins solide que le sien, pour préférer, comme il faisait, cette conquête des cœurs à toutes celles qu'il avait faites par sa valeur ?

Un héros que l'amour de lui-même n'avait point gâté. De là vient cet attachement admirable et cet inépuisable zèle qu'il avait pour tous ses devoirs. Comme il était peu occupé de soi, il pensait éternellement à ce qu'il croyait devoir aux autres. Fut-il jamais un meilleur père, fut-il un plus aimable maître, fut-il un plus parfait ami? Quelle ample matière d'éloges ces trois qualités ne me fourniraient-elles pas, si je pouvais m'y arrêter ?

Un plus parfait ami. Servez-m'en ici des témoins, vous qui en avez fait l'épreuve. En avez-vous connu un plus fidèle, un plus sûr, un plus exact observateur des droits sacrés de l'amitié ? vous qui êtes assez heureux pour avoir été honorés de celle de ce grand homme, rappelez-en le souvenir, et dites-moi, vous a-t-il jamais manqué ? a-t-il eu de l'indifférence pour vos intérêts ? s'est-il montré insensible à vos malheurs ? lui est-il échappé un secret que vous lui eussiez confié ? avez-vous découvert en lui ses faiblesses auxquels l'amitié des grands est si sujette, ou plutôt qui font que les grands connaissent si peu l'amitié ? Ses défiances et ses froideurs vous ont-elles causé de l'inquiétude ? avez-vous eu à essuyer ses inégalités ? a-t-il exigé de vous des dépenses serviles ? Quand il a pu vous obliger, vous a-t-il fait valoir ses grâces ? Il aimait et il voulait être aimé : a-t-il rien omis pour y réussir, et jamais prince y est-il mieux parvenu, c'est-à-dire jamais prince a-t-il eu tant d'amis choisis, tant d'amis désintéressés, tant d'amis attachés à lui pour lui-même, tant d'amis de toutes professions et de tous états, à la cour et hors de la cour, dans la robe et dans l'épée ? Mais l'aimait-on comme on aime ordinairement les princes, par intérêt, par politique, par nécessité ; et n'avait-il pas l'avantage d'être aimé comme les particuliers, par inclination, par choix, par estime ; en un mot, parce qu'il était aimable ? L'aurait-il été, quoique grand prince, s'il n'avait été solide ?

Un meilleur père et plus digne d'en porter le nom. Mais il ne m'appartient pas de toucher à cette qualité ; il n'y a qu'à vous, princes et princesses qui m'écoutez, à qui elle ait été pleinement connue. Nous savons les soins infinis qu'il s'est donnés pour vous élever, et pour faire de vous des princes parfaits ; mais il n'y a que vous-mêmes qui puissiez dire la tendresse qu'il a eue pour vos personnes. Je vous le demanderais ici, si je n'appréhendais de rouvrir vos plaies ; et ce n'est qu'en tremblant que je vous y fais penser : mais dût-il vous en coûter de la douleur, au moins par là comprendra-t-on combien vous lui avez été chers, et jusqu'où il a porté l'amour paternel. Permettez-moi donc de le dire, et aux dépens de ce qu'en souffrira votre cœur, écoutez l'éloge d'un père, que la pieuse, quoique profane antiquité, n'aurait pas moins révéré sous ce nom de père, que sous celui de héros; d'un père dont vous avez été la joie, comme il a été votre gloire. Il a rempli le devoir et le nom de père jusqu'à n'épargner pas sa propre vie, et jusqu'à se faire un plaisir de la sacrifier pour ses enfants ; puisqu'il faut le dire enfin, la mesure de l'amour qu'il a eu pour eux est qu'en effet il en a été la victime.

Or, tout cela compris ensemble est ce que j'ai appelé un cœur solide, opposé à ce cœur vain que Dieu réprouve, particulièrement dans les grands de la terre. Et j'ai dit, mes chers auditeurs, que par là Dieu avait donné à notre prince un préservatif admirable, non-seulement contre la gloire du monde, mais contre tous les désordres qui la suivent, et qui sont si funestes pour le salut. Car qu'est-ce qui perd les grands du monde? Vous le savez : cette

plénitude d'eux-mêmes, cette enflure de leur grandeur, cet abus de leur dignité, cet oubli de leur devoir, cette habitude d'indépendance, ce mépris et ce rebut des autres, cette haine de la vérité, cet amour de la flatterie, cette dureté, cette fierté, cette jalousie et cette ostentation d'autorité, cette crainte du mérite d'autrui, cette présomption du leur propre, cet entêtement de ce qui leur est dû ; que sais-je ? voilà ce que la gloire du monde leur attire; et dans l'usage qu'ils en font, voilà ce qui les perd et ce qui les damne. Or, grâces au Seigneur, rien de tout cela ne s'est trouvé dans notre prince, parce qu'il avait un cœur solide, à l'épreuve de la vanité et de toute l'iniquité qui en est inséparable. Dieu, lui donnant ce cœur solide, préparait donc dès lors en lui le fonds sur lequel devait agir sa grâce. Il éloignait donc déjà de lui tous les obstacles que sa grâce aurait eus à surmonter, si elle avait trouvé en lui un autre cœur. Cette solidité de cœur entrait donc déjà dans le dessein et dans l'ordre de sa prédestination éternelle : pourquoi ? parce que, dans les vues de Dieu, elle devait être en lui le contre-poids de toute la gloire qu'il avait à soutenir. Mais voici quelque chose de plus : car j'ai ajouté que Dieu, par une seconde faveur, lui avait donné un cœur droit, pour servir de ressource à ses malheurs ; et c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'y a point d'astre qui ne souffre quelque éclipse ; et le plus brillant de tous, qui est le soleil, est celui qui en souffre de plus grandes et de plus sensibles. Mais deux choses en ceci sont bien remarquables : l'une, que le soleil, quoique éclipsé, ne perd rien du fonds de ses lumières, et que, malgré sa défaillance, il ne laisse pas de conserver la rectitude de son mouvement ; l'autre, qu'au moment qu'il s'éclipse, c'est alors que tout l'univers est plus attentif à l'observer et à le contempler, et qu'on en étudie plus curieusement les variations et le système. Symbole admirable des États où Dieu a permis que se soit trouvé notre prince, et où je me suis engagé à vous le représenter. C'est un astre qui a eu ses éclipses. En vain entreprendrais-je de vous les cacher, puisqu'elles ont été aussi éclatantes que sa lumière même : et peut-être serais-je prévaricateur, si je n'en profitais pas pour en faire aujourd'hui le sujet de votre instruction. J'appelle ses éclipses le malheur qu'eut ce grand homme de se voir enveloppé dans un parti que forma l'esprit de discorde, et qui fut pour nous la source funeste de tant de calamités : et, considérant ce grand homme dans sa profession de chrétien, j'entends, par l'éclipse qu'il a soufferte, ce temps où, livré à lui-même, il nous a paru comme dans une espèce d'oubli de Dieu ; ce refroidissement où nous l'avons vu dans la pratique des devoirs de la religion. Deux choses que je ne puis pas disconvenir avoir été les deux endroits malheureux de sa vie : l'une par rapport à son roi, et l'autre par rapport à son Dieu. Mais c'est ici, adorable et aimable Providence, où vous me paraissez tout entière, où je découvre le secret de votre conduite : car vous aviez donné à ce héros un cœur droit, qui, dans les maux les plus extrêmes, lui a été d'une immanquable ressource ; un cœur droit qu'il a conservé dans ces deux malheureux états, et qui, ayant toujours été entre vos mains, ne s'est jamais absolument ni perverti ni démenti ; un cœur droit dont vous vous êtes avantageusement servi pour ramener ce héros à tout ce qu'il vous a plu, n'ayant permis qu'il s'écartât du droit chemin que pour l'y faire rentrer, et plus utilement pour nous, et plus glorieusement pour lui-même. Voilà, Providence de mon Dieu, l'effet de vos miséricordes, que je dois faire observer à ceux qui m'écoutent, et qui vont être pour eux autant de leçons de leurs plus importants devoirs.

Oui, pour le malheur de la France, le prince que nous pleurons se vit mêlé dans un parti que la discorde avait formé, et qui le détacha de nous. D'autres, plus éclairés que moi, ont appréhendé de toucher ce point de son histoire : et moi, pour l'intérêt de mon ministère, je me suis senti inspiré de m'y arrêter. Car j'ose dire que jamais point d'histoire ne fut plus propre à vous faire voir ce que peut la droiture d'un cœur dans l'extrémité des disgrâces humaines, ni plus propre à imprimer dans vos esprits la grande maxime, non-seulement de la véritable politique, mais de la pure religion, qui consiste dans l'inviolable attachement que l'on doit avoir pour les puissances établies de Dieu, et pour ceux en qui réside l'autorité légitime, ou qui en sont les dépositaires. Et je ne crains pas que le zèle que vous avez pour la gloire du héros dont nous parlons vous fasse supporter avec peine cette morale, puisque c'est de la droiture même de son cœur et de la pureté de ses sentiments que j'en vais tirer les preuves les plus convaincantes.

Il est donc vrai, chrétiens : ce prince jusqu'a-

lors l'appui de l'Etat, par la conjoncture fatale des dissensions civiles, en devint tout d'un coup la terreur. Il est vrai qu'entraîné par le torrent, il se trouva malgré lui hors de la route que sa sagesse et sa raison lui faisaient tenir, et qu'il avait résolu de suivre. Mais il est vrai aussi (première circonstance bien essentielle) que jamais son cœur ne se sentit si cruellement déchiré : et nous n'avons qu'à rappeler le souvenir des choses passsées, pour lui rendre aujoud'hui cette justice, qu'au moins les maux que nous souffrîmes, causés par la guerre qui s'alluma dans le royaume, ne durent point lui être imputés, puisqu'ils ne furent que les suites de la violence qu'on avait faite à son cœur. Et, en effet, on sait combien il s'efforça de détourner l'orage de cette guerre, et de quelle manière, sur le point qu'elle allait éclater, il s'y opposa. Malgré les chagrins dont il était accablé, et dont il pouvait se promettre par elle du soulagement, on sait combien il y résista. Vaincu par d'autres intérêts que les siens, auxquels il ne put être insensible, et qui l'y engagèrent enfin, on sait le désespoir qu'il en témoigna ; car il était naturellement ennemi des conseils violents, et, aux dépens de ses intérêts propres, il en avait de l'horreur. Son cœur, dont les intentions étaient droites, n'eut donc par lui-même aucune part à nos misères ; et si les mouvements de ce cœur eussent été suivis, vous le savez, jamais l'esprit de division n'aurait prévalu ; jamais notre repos n'eût été troublé, et jamais la France n'eût eu la douleur de voir le prince de Condé, séparé d'elle. Ce fut la main du Seigneur qui s'appesantit sur nous ; ce fut le fruit de nos iniquités, ce fut la justice de Dieu qui, pour nous punir, nous ôta ce prince, sur lequel, et avec raison, nous comptions bien plus que sur la multitude de nos légions et de nos forteresses.

Je ne dis point ceci pour vous justifier sa conduite. A Dieu ne plaise que j'excuse ce que lui-même a détesté, ni que je prétende faire ici une apologie dont il serait encore le premier à me faire un crime ! Qu'il ait été faible une fois, et qu'une fois il ait succombé à une tentation humaine (seconde circonstance), au moins est-il vrai qu'il a eu le mérite des cœurs droits et des grandes âmes en se condamnant lui-même : et à Dieu ne plaise que je diminue rien, par mon discours, d'un mérite aussi rare que celui-là ! Car je soutiens que, pour un héros comme lui, cette condamnation de soi-même, surtout avec les suites qu'elle a eues, et dont nous l'avons vue accompagnée, a été, dans l'ordre politique aussi bien que dans la religion, cette espèce de pénitence qu'une bouche éloquente de notre siècle assurait fort bien n'être pas moins glorieuse que l'innocence. Tel a été le sentiment de celui qui devait en être le juge, c'est-à-dire du plus grand des rois ; et nous savons combien ce désaveu sincère d'une conduite malheureuse a eu de pouvoir sur lui pour regagner sa confiance et son amitié.

Mais ne croyez pas qu'il n'en ait coûté à notre prince qu'un stérile et vain repentir (troisième circonstance encore plus notable). Pour donner à ce repentir plus d'efficace et plus de poids, l'un des soins de notre prince fut de le rendre utile et salutaire à tous ceux qui étaient alors compagnons de son triste sort. Eloigné de la cour et du royaume, il en faisait des leçons au jeune prince son fils ; et par des confidences paternelles de l'état douloureux où il se voyait, il rectifiait en lui, ou, si vous aimez mieux, il prévenait les conséquences de son propre exemple. En père aussi tendre que sage, il lui représentait les horreurs de ces sortes d'engagements ; il lui mettait devant les yeux, et il lui faisait sentir la déplorable destinée d'un prince réduit à chercher un asile, et à dépendre de la protection d'une puissance étrangère, qui se défie toujours de lui, et dont lui-même ne peut jamais s'assurer. En un mot, il lui apprenait à profiter de ses malheurs : et son unique consolation, dans le comble de ses disgrâces, était de penser qu'il élevait, dans la personne de ce fils, un autre lui-même ; mais qui, instruit et formé par lui, serait plus heureux que lui, mieux conseillé que lui, le dirais-je ? plus irrépréhensible que lui dans la chose du monde où il avait plus recherché et plus passionnément souhaité de l'être. Fut-il jamais droiture de cœur comparable à celle-là ? Ce n'est pas assez.

Pénétré de ces sentiments, et parce qu'il avait le cœur droit, ce prince, quoique abandonné à sa mauvaise fortune, refusa constamment tous les avantages qui auraient pu la relever, mais qui, en la relevant, lui auraient été un obstacle à son rétablissement dans les bonnes grâces et dans l'obéissance du roi (quatrième circonstance, dont vous avez dû faire avant moi la remarque). A quelle épreuve sur ce point l'Espagne ne le mit-elle pas et à quelles conditions ne fut-elle pas toute prête à traiter avec lui, s'il avait voulu pour jamais s'attacher à elle ? Mais avec quelle fermeté, quelle hauteur ne rejeta-t-il pas les propositions, quoique spé-

cieuses, par où on le tenta ? On lui offrit, en pleine souveraineté, des villes et des provinces considérables ; et il ne répondit à ces offres que par une généreuse indignation d'avoir été cru capable de les écouter. Le retour à l'obéissance de son roi lui parut quelque chose de meilleur et de plus avantageux pour lui, que d'être lui-même souverain; et il préféra le droit qu'il s'était réservé de travailler à ce retour et de pouvoir l'espérer, à tous les titres dont son ambition aurait pu hors de là être flattée. Elle était irritée par la misère, mais son devoir le soutint. Il ne put ni souffrir, ni consentir d'acheter à ce prix une couronne ; et il aima mieux s'exposer à être toujours malheureux, que de renoncer pour jamais à être fidèle. Voilà ce que j'appelle un cœur droit.

Eut-il un moment de joie, tandis que, séparé de nous, il se vit dans l'affreuse nécessité d'être, malgré lui-même, notre ennemi ? Non, Messieurs ; séparé de nous, il gémissait, dans le secret de son cœur, des succès mêmes de ses armes ; sa valeur, employée contre sa patrie, lui était odieuse à lui même : forcé à en faire un tel usage, il aurait voulu, ou en avoir moins, ou être hors de toute occasion de la produire. Que ne fit-il pas pour mettre fin à un état si violent (cinquième circonstance, dont je suis sûr que vous fûtes alors touchés)? Omit-il rien de tout ce qui dépendait de lui pour disposer les choses à la paix ? Dans les négociations des Pyrénées, où il fut question de régler ce qui regardait sa personne, voulut-il être considéré au préjudice de la cause commune ? Hésita-t-il à sacrifier tout, plutôt que d'apporter à ce grand œuvre le moindre retardement ? Les intérêts de ses amis exceptés, ne pria-t-il pas qu'on l'oubliât les siens et qu'on l'oubliât lui-même, si de là dépendait la conclusion d'un traité qui devait pacifier l'Europe ? Et pourvu qu'on lui ménageât le seul bien après lequel il soupirait, savoir, les bonnes grâces du roi, ne protesta-t-il pas qu'il serait content ? La paix entre les deux couronnes ne fut-elle pas le comble de ses vœux, parce qu'elle l'assura que ce bien lui serait accordé ? et n'avouait-il pas que le jour de sa vie le plus triomphant était celui où, rétabli à la cour, et favorablement reçu du roi, il était rentré dans la possession de ce bien ?

Mais avec quel zèle ne travailla-t-il pas ensuite à se l'assurer et à s'en rendre digne plus que jamais (sixième et dernière circonstance) ? Et quel soin n'eut-il pas, après son retour, de réparer ses malheurs par le redoublement de ses services ? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi, et je me trouve encore accablé de mon sujet. Car ce serait le lieu de vous faire voir notre prince suivant le roi dans ses glorieuses campagnes, qui ont été les miracles de notre siècle ; et prenant part à ses conquêtes, dont un jour la postérité aura droit de douter, ou peut-être même qu'elle ne croira pas, parce qu'elles sont bien plus vraies que vraisemblables. De quel œil les regarda-t-il ? Si la droiture de son cœur n'en avait encore sur ce point réglé les mouvements, peut-être aurait-il eu peine à n'en pas concevoir une envie secrète, lui qui jusque-là n'avait rien trouvé dans la guerre qui pût être pour lui un sujet d'envie. Mais il fut alors convaincu qu'il y avait quelque chose de nouveau sous le soleil ; et parce qu'il avait un cœur droit, il vit avec joie un plus fort que lui, selon le terme de l'Ecriture, sur le théâtre du monde, obscurcissant tous les héros, et lui causant à lui-même de l'étonnement. Je vous représenterais, dis-je, le prince de Condé suivant les pas de Louis le Grand, qui étaient des pas de géant, et se surpassant par la nouvelle ardeur que lui inspirait l'exemple de ce monarque. Vous le verriez, ainsi que parle Daniel, rajeuni comme l'aigle, et, dans un corps usé de travaux rallumant tout le feu de ses premières années, combattre, et, comme un autre Hercule, défaire à Senef l'hydre conjurée contre nous, c'est-à-dire les trois formidables armées de l'empereur, de l'Espagne et de la Hollande, en poursuivre les restes, et les dissiper par la levée du siége d'Oudenarde ; repasser en Allemagne, et, par sa présence, sauver l'Alsace, exposée en proie à l'ennemi et désolée par la mort de M. de Turenne ; empêcher les funestes suites de la perte de ce général ; avec les débris d'une armée et avec une poignée de gens, arrêter toutes les forces de l'empire, les faire honteusement échouer devant Haguenau et devant Saverne, les fatiguer, les consumer, les pousser au delà du Rhin ; partout secondé de son illustre fils, qui partageait avec lui la gloire de ses actions, et à la valeur aussi bien qu'à l'amour duquel il eut, à Senef, la satisfaction et la joie de se voir lui-même redevable de la vie ; partout s'immolant et se sacrifiant, mais partout triomphant, et remplissant la mesure de cette glorieuse réparation qu'il faisait à la France. Changeant de scène, vous l'admireriez hors du tumulte de la guerre et dans une vie plus tranquille, achevant en ceci de se satisfaire par une conduite envers le roi qui n'eut peut-être jamais d'exemple, mais qui en pourra éter-

faveur de la religion : pourquoi ? parce que nellement servir à tous ceux qui m'écoutent.

En effet, il n'y avait point de particulier dans le royaume à qui le prince de Condé ne fût un modèle de l'attachement, du dévouement, de la soumission et de l'obéissance qui sont dus à un roi ; il n'y avait point de courtisan qui n'apprît de lui à honorer, à révérer, à aimer le roi : il n'y avait point d'esprit chagrin, ni mécontent, qu'il ne redressât en lui inspirant la vénération et la tendresse qu'il avait pour le roi. Ce mérite du roi, si connu, avait des charmes pour lui qu'il faisait sentir aux autres ; et on ne concevait jamais une idée plus haute des grandes qualités du roi, que quand le prince de Condé s'en expliquait, et qu'on l'en entendait parler. Avec quelle application n'étudiait-il pas les volontés de ce monarque, pour y conformer les siennes ? avec quelle ardeur n'allait-il pas au-devant de tout ce qui pouvait lui plaire ? avec quelle joie ne voyait-il pas sa famille unie à la personne de ce grand roi par le lien d'un heureux mariage ? avec quels saisissements de douleur et de crainte n'appréhendait-il pas et ne ressentait-il pas les moindres maux dont la santé précieuse de ce grand roi était attaquée ? avec quelle vivacité ne s'intéressait-il pas pour sa conservation ? Après avoir cent fois tremblé des affreux périls où il avait vu ce roi conquérant poussé par son héroïque valeur, avec quelle résolution ne l'empêcha-t-il pas de s'exposer aux dangers où la maladie de la jeune princesse, c'est-à-dire où l'excès de sa bonté et de son amour de père allait l'engager ? avec quel courage, dis-je, et quelle vigueur notre prince, quoique lui-même languissant et déjà mourant, ne l'en retira-t-il pas ? Mais ne peut-on pas dire alors, et n'eut-il pas droit de penser, qu'il rendait par là un service à l'Etat, seul capable d'effacer le souvenir des choses passées ; que par là il s'acquittait envers la France de tout ce qu'il pouvait lui avoir dû ; et que lui conserver son roi était ne lui devoir plus rien ? Voilà, mes chers auditeurs, de quoi nous sommes redevables à la droiture de son cœur. Mais voyons de quelle ressource la droiture de son cœur lui a été par rapport à son Dieu ; et c'est ici où votre piété va trouver de quoi se satisfaire.

Il est vrai, ce prince, ou livré à lui-même, ou, si vous voulez, emporté par l'esprit du monde, nous a paru quelque temps comme dans une espèce d'oubli de Dieu. Mais quoiqu'il ait paru oublir de Dieu (ô profondeur et abîme de miséricorde !) il ne l'a jamais méconnu ; et malgré son relâchement dans la pratique des devoirs de la religion, il n'a jamais, dans le secret de son cœur, abandonné la religion, il n'a jamais perdu la foi, il n'a jamais douté de nos mystères. Ainsi l'a-t-il lui-même déclaré, et nous savons que son témoignage est vrai, puisque jamais prince ne fut moins capable que lui, surtout dans un sujet pareil, de dissimuler ni de feindre. Quand il ne l'aurait pas assuré, certains traits de sa vie, quoique alors moins chrétienne et plus dissipée, nous en auraient suffisamment répondu. Ce soin qu'il avait, après une victoire remportée, sur le champ même de bataille, les genoux en terre, d'en rendre à Dieu les premières actions de grâces ; c'est ce qu'il fit à Rocroi : ces ordres si absolus et si sévères qu'il fait garder, pour empêcher, dans la licence de la guerre, la profanation des lieux saints ; cette exactitude à ne confier les bénéfices auxquels il devait pourvoir, surtout quand ils étaient chargés de la conduite des âmes, qu'à des sujets choisis et sans reproche, chose qu'il observa toujours ; ce zèle si louable qu'il témoignait pour la conversion du moindre de ses domestiques engagé dans l'hérésie : c'est ce que nous avons vu ; ces conseils salutaires qu'il a si souvent donnés à ses amis mourants, et à ceux qui dans les attaques étaient blessés auprès de lui, les exhortant le premier à mettre leur salut en assurance, et s'employant à leur en procurer les prompts secours ; ces marques de christianisme si édifiantes qu'il donna lui-même à Gand, dans le danger d'une maladie ; et ce qui nous a enfin paru à sa mort, où, comme parle le Saint-Esprit, se fait la manifestation des sentiments de l'homme et de ses œuvres : *In fine hominis denudatio operum ipsius* [1] ; tout cela, dis-je, montre bien qu'au milieu même des égarements du monde, la religion s'était conservée dans son cœur. Or elle ne s'y était conservée que parce qu'il avait un cœur droit ; et par là je prétends, mes chers auditeurs, rendre ici à la religion un des plus invincibles témoignages qui puissent lui être rendus, par là je prétends confondre le libertinage, et tous les monstres d'impiété qui pourraient régner parmi vous ; et je veux par là vous faire adorer la Providence, qui sait si bien des plus grands maux tirer sa gloire et notre bien. Ecoutez-moi, et qu'au moins ce que je vais dire ne soit pas un jour le sujet de votre condamnation.

Témoignage invincible et irréprochable en

[1] Eccli., XI, 29.

jamais homme (à peine en excepterais-je saint Augustin) n'a tant examiné la religion, ni avec un esprit si éclairé que notre prince ; et ce que je vous prie en même temps de remarquer, jamais homme ne l'a étudiée avec moins de précaution que lui, ni avec plus de danger de la perdre, c'est-à-dire avec un esprit plus curieux, et plus éloigné de cette soumission aveugle que la religion demande. Or que s'ensuit-il de là ? le voici, non pas comme je l'imagine, mais comme le prince lui-même l'a éprouvé, par un don de grâce dont il a depuis tant de fois rendu gloire à Dieu. Il s'ensuit de là qu'il n'a donc conservé la religion pure que parce que, malgré sa curiosité, il l'a connue vraie ; c'est-à-dire que parce que sa curiosité, son savoir, sa pénétration, n'ont pu y découvrir de faible que parce qu'à l'exemple de saint Augustin, plus il étudiait cette religion, plus elle lui paraissait fondée sur les principes éternels de la vérité et de la sainteté ; que parce que toutes ses recherches n'aboutissaient qu'à l'en convaincre ; que parce qu'au milieu même des égarements du monde, il avait, aussi bien que saint Augustin, une raison saine, et que son cœur, qui était droit, a toujours été, sur le point de la religion, d'intelligence et d'accord avec sa raison. Car voilà ce que l'iniquité du monde n'a jamais pu corrompre dans ce grand homme, et voilà ce qui l'a sauvé. S'il avait eu moins de lumières, semblable à ces demi-savants qui ne sont impies que parce qu'ils sont ignorants, il aurait, comme dit l'Apôtre, témérairement condamné tout ce qu'il aurait ignoré [1]. S'il avait eu moins de droiture, il n'aurait cru que ce qu'il aurait voulu, et à l'exemple de l'insensé, qui voudrait qu'il n'y eût point de Dieu, il aurait dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu* [2]. Mais parce que la droiture de son cœur répondait parfaitement à l'abondance de ses lumières et à l'intégrité de sa raison, malgré l'impiété du monde, il a toujours dit et dans sa raison et dans son cœur : *Il y a un Dieu ;* et par un enchaînement de conséquences, contre l'évidence desquelles il a cent fois confessé que le libertinage le plus fier n'avait rien à opposer que de faible et de pitoyable, son cœur, de concert avec sa raison, lui a toujours fait conclure : *Il y a un Dieu. Il y a une religion qui est le vrai culte de Dieu. De toutes les religions du monde, la chrétienne est uniquement et incontestablement l'ouvrage de Dieu. De toutes les sociétés chrétiennes, il n'y a que dans la catholique où se trouve l'unité, où subsiste l'ordre, et par conséquent où réside l'esprit de Dieu.* C'est ainsi, mes chers auditeurs, que raisonnait ce grand prince, et c'est à quoi, s'en ouvrant lui-même à ses plus confidents amis, il protestait qu'il s'en était toujours tenu.

Or voilà ce que je prétends avoir été l'heureuse ressource ou le remède souverain de ses froideurs et de ses relâchements dans la pratique des devoirs chrétiens. Car d'un cœur ainsi disposé, que ne doit-on pas attendre ? D'un cœur en qui la religion n'est pas éteinte, que n'a-t-on pas lieu d'espérer ? Avec ce principe de religion, de quoi ne revient-on pas ? Tandis que la foi est encore vivante, faut-il s'étonner, si, malgré la dissipation des voies du siècle, malgré la dureté de la pierre, malgré les épines qui l'étouffent, cette divine semence, surmontant tout cela par sa vertu, produit enfin des fruits de grâce, de salut et de sainteté ? Et n'est-ce pas le miracle de la miséricorde que nous avons vu dans la personne de notre incomparable prince ? Le dirai-je, chrétiens ? Dieu m'avait donné comme un pressentiment de ce miracle, et dans le lieu même où je vous parle aujourd'hui, dans une cérémonie toute semblable à celle pour laquelle vous êtes ici assemblés, le prince lui-même m'écoutant, j'en avais non-seulement formé le vœu, mais comme anticipé l'effet, par une prière qui parut alors tenir quelque chose de la prédiction. Soit inspiration ou transport de zèle, élevé au-dessus de moi, je m'étais promis, Seigneur, ou plutôt je m'étais assuré de vous, que vous ne laisseriez pas ce grand homme, avec un cœur aussi droit que celui que je lui connaissais, dans la voie de la perdition et de la corruption du monde. Lui-même, dont la présence m'animait, en fut ému. Et qui sait, ô mon Dieu, si, vous servant dès lors de mon faible organe, vous ne commençâtes pas dans ce moment-là à l'éclairer et à le toucher de vos divines lumières ! Quoi qu'il en soit, mes vœux et mes souhaits n'ont point été vains, Il vous a plu, Seigneur de les exaucer, et j'ai eu la consolation de voir ma parole accomplie. Ce prince, qui m'avait écouté, a depuis écouté votre voix secrète ; et parce qu'il avait un cœur droit, il a suivi l'attrait de votre grâce. Mais je m'aperçois que j'entre dans le sanctuaire de ce cœur, et que sa droiture m'a insensiblement conduit à sa piété : dernière qualité qui, dans sa personne, a couronné, comme j'ai dit, une vie glorieuse par une sainte et précieuse mort. Encore un moment de votre attention, et je vais finir.

[1] Jud. Epist. — [2] Psal. xiii, 1.

TROISIÈME PARTIE.

C'est à la mort, dit saint Chrysostome, que le secret de la prédestination des hommes commence à se développer ; et c'est, si j'ose parler ainsi, dans ce dénouement de la vie, où nous voyons tous les jours le discernement que Dieu fait déjà du bon grain et de la paille, c'est-à-dire des lâches chrétiens et de ceux en qui la foi est victorieuse du monde, par la différence des caractères et des dispositions de ceux qui meurent. Car les chrétiens lâches, dit ce saint docteur, par un effet de réprobation visible, qui est la suite déplorable de leur lâcheté, quoique chargés de crimes devant Dieu, obstinés à jouir de la vie, remettant l'importante affaire de leur conversion au temps de la mort, font paraître des faiblesses honteuses, et, supposé le principe de la religion, affreuses et scandaleuses dans la nécessité la plus pressante de se disposer à la mort, ont pour Dieu des cœurs froids et des cœurs durs, dans la vue même prochaine de la mort. Telle est la destinée fatale des mondains que Dieu rejette. Au contraire, ceux qu'il choisit pour être, comme dit saint Paul, des vases de miséricorde, s'ils sont dans le désordre du péché, préviennent la mort par une véritable pénitence ; purifiés par la pénitence, regardent la mort avec tranquillité, et en soutiennent le combat avec fermeté ; mourant, achèvent de se sanctifier par la mort, ou plutôt sanctifient la mort même, et se la rendent précieuse devant Dieu par la ferveur de leur piété. Ainsi meurent les élus de Dieu : et c'est ainsi, mes chers auditeurs, qu'est mort le grand prince à qui nous rendons aujourd'hui les devoirs funèbres.

Il est mort en sage chrétien, parce qu'il a voulu que sa mort fût précédée de sa conversion et de son retour à Dieu ; il est mort en héros chrétien, parce qu'il a fait paraître en mourant toute la grandeur de son âme ; il est mort en parfait chrétien, parce qu'il a consacré les derniers moments de sa vie par tout ce que la religion peut inspirer de plus saint et de plus tendre à un cœur fervent. N'ai-je donc pas eu raison de lui appliquer cet éloge de l'Ecriture : *Nequaquam, ut mori solent ignavi, mortuus est* [1]. Il est mort, mais non pas comme les lâches mondains, ni comme les lâches impies ont coutume de mourir. Or, voilà, hommes du siècle, ce que vous devez imiter. Ni la valeur de ce prince, ni ses qualités héroïques, ne sont presque pas des exemples pour vous, tant elles ont été élevées au-dessus de vous. Mais sa conversion et sa mort sont des modèles que Dieu vous avait réservés, et dont je défie les cœurs les plus impénitents, et les plus endurcis pécheurs, de n'avoir pas été touchés.

Il voulut, en sage chrétien, par un retour à Dieu aussi sincère qu'exemplaire, prévenir la mort. Ce fut votre ouvrage, Seigneur, et la gloire en est due encore aujourd'hui à votre grâce toute-puissante. Il aurait pu, suivant le malheureux usage des esclaves du monde, attendre jusqu'à la dernière heure, et par d'opiniâtres délais, dans l'impuissance de se résoudre, pousser jusqu'au bout le désordre d'une espérance présomptueuse ; mais il avait trop de lumières pour prendre un si mauvais parti. Persuadé qu'une conversion à la mort, n'était d'ordinaire qu'une conversion forcée, et qu'une conversion forcée ne pouvait jamais être une conversion chrétienne, il en médita une qui, au moins de ce côté-là, ne pût pas à lui-même lui être suspecte ; et il voulu, par des épreuves solides de soi-même, se donner le loisir de se convaincre que c'était lui qui quittait son péché, et non pas son péché qui le quittait. Touché du souvenir des dangers qu'il avait courus, et dans lesquels, prodigue de son âme aussi bien que de sa vie, il avait mille fois risqué son salut éternel, il conçut l'importance et l'obligation de l'assurer une fois. Son âme, sauvée de tant de périls, lui parut précieuse ; il ne voulut pas qu'en vain la Providence eût fait tant de miracles pour le conserver ; il crut lui devoir cet hommage, non-seulement de ne la plus tenter, mais de racheter, par ce qui lui restait de jours et d'années, l'oubli de Dieu et de soi-même, dans lequel il avait vécu. Le moment de salut arriva pour lui ; il le connut, et dans un temps où le monde ne s'y attendait plus, mais où le Dieu des miséricordes avait préparé son cœur, ce prince, qui n'avait si longtemps balancé que pour s'affermir davantage, après avoir pris toutes les mesures pour s'attirer le don du ciel, se déclara enfin par un changement qui réjouit les anges et qui édifia les hommes, qui consola les gens de bien et qui confondit les impies. Quel coup de foudre pour ceux-ci, lorsqu'ils virent éclater les véritables sentiments de ce héros, duquel ils s'étaient jusque-là, quoique injustement, prévalus pour autoriser leur conduite ! Ce coup, mes chers auditeurs, les atterra et les consterna. De tout autre exemple, le libertinage en aurait appelé, ou plutôt, contre tout autre exemple, il se serait ou élevé ou inscrit en faux. Car voilà l'iniquité de l'esprit

[1] 2 Reg., III, 33.

libertin du siècle. Qu'un mondain, même de bonne foi, réforme sa vie, on raisonne sur sa conversion, on en cherche les motifs, on veut que l'intérêt soit le ressort qui ait donné le mouvement à la grâce ; et quand tous les dehors sont hors de prise, on va fouiller jusque dans les intentions les plus secrètes, pour y trouver le levain caché de l'hypocrisie et de la dissimulation.

La conversion de notre prince fut à couvert de tout cela. Sa bonne foi et la sincérité de son procédé étaient si établies dans le monde, que l'impiété la plus maligne se tut, et respecta dans sa personne l'œuvre de Dieu. En effet jamais retour à Dieu ne fut plus humble, plus uniforme, plus constant ni mieux soutenu, plus accompagné de toutes les conditions que le monde même respecte, et qui font dans les actions des hommes ce caractère d'irrépréhensibilité dont parle saint Paul. Quelles mesures de prudence, je dis de prudence chrétienne, son humilité n'y observa-t-elle pas ? Egalement ennemi de l'affectation et de l'ostentation, il évita soigneusement tout ce qui pouvait ressentir l'une ou l'autre dans l'accomplissement d'une résolution si sainte ; et l'une de ses application fut de n'y mêler aucune singularité par où il sembla avoir voulu s'en faire honneur ; s'étant proposé pour modèle le sage et l'humble saint Augustin, qui en usa de la sorte, de peur, disait-il lui-même dans le livre de ses Confessions, qu'on ne l'accusât ou qu'on ne le soupçonnât d'avoir voulu paraître grand jusque dans sa pénitence : *Ne conversa in factum meum intuentium ora dicerent quod quasi appetiissem magnus videri.* Avec quelle égalité d'âme et quelle constance notre prince ne poursuivit-il pas ce que la grâce du Seigneur lui avait si divinement inspiré ? Incapable d'un vain projet, il se prescrivit dès lors à soi-même une forme de vie chrétienne, qu'il pratiqua sans relâche, et de laquelle il ne se démentit jamais : assistant chaque jour, mais avec un respect digne de Dieu, au mystère adorable et redoutable ; priant, comme le centenier Corneille, avec assiduité ; nourrissant son âme de la lecture des Ecritures saintes, dont Dieu lui avait donné le goût ; la purifiant par la patience, qui, selon l'Apôtre, devint l'épreuve de sa foi, aussi bien que la matière de sa pénitence ; bénissant Dieu dans ses douleurs, et lui en faisant par sa soumission un sacrifice continuel : tout cela à la vue de sa maison, qu'il édifiait et qu'il réglait par son exemple ; n'ayant pas eu moins de zèle pour donner, selon l'Evangile, les marques nécessaires de sa conversion, et pour en faire voir les fruits, que de modestie pour en éviter l'éclat ; et jusqu'au temps que le Seigneur acheva d'y mettre le sceau de la grâce finale, ayant soutenu avec une inviolable persévérance ce qu'il avait si saintement et si mûrement entrepris.

Ainsi préparé du côté de Dieu, faut-il s'étonner s'il a fait paraître en mourant toute la grandeur de son âme, et s'il est mort en héros chrétien ? Car on peut bien dire de lui ce qu'a dit l'Ecriture d'un saint roi dont elle a canonisé la piété : *Spiritu magno vidit ultima* [1] ; qu'il a envisagé sa fin avec cet esprit de héros qui fut encore ici son caractère, et qui jamais ne fut plus grand que quand il se trouva dans sa personne sanctifié par la religion : *Spiritu magno.* Les impies et les enfants du siècle, malgré la prétendue force d'esprit qu'ils affectent pendant la vie, laissent voir aux approches de la mort toute leur faiblesse. Ils sont désolés à la mort parce qu'ils n'ont pas assez de force pour se résoudre à quitter la vie. Ils veulent à la mort être trompés, parce qu'ils n'ont pas le courage de s'entendre dire qu'il faut mourir. Leur en porter la parole est pour eux une mort anticipée, que la fausse prudence du siècle croit toujours leur devoir épargner. Un malheureux respect humain, fondé sur leur conduite passée, et encore plus sur leur disposition présente, ferme sur cela la bouche aux plus zélés de leurs amis. On écarte les ministres de l'Eglise, dont au moins la vue les avertirait d'y penser, et la crainte d'effrayer un pécheur mourant, mais particulièrement un grand du monde, fait qu'on le livre tel qu'il est, et qu'on l'abandonne à la rigueur des jugements de Dieu : terrible, mais juste châtiment de sa lâcheté.

C'est ce que nous voyons tous les jours : mais c'est ce qu'on n'a pas vu dans le héros dont je vous propose l'exemple. Que fait-il ? Frappé de la maladie qui doit décider de son sort, pour en bien soutenir l'attaque, il en veut savoir le péril : il commande, mais en prince et en maître, qu'on ne lui déguise rien de l'état où il est ; il oblige ceux qu'il a honorés de sa confiance à lui rendre cet important, quoique douloureux office ; il leur enlève lui-même toutes les difficultés ; il reçoit la nouvelle de sa mort comme il a cent fois reçu les ordres de son souverain, c'est-à-dire comme un ordre du

[1] Eccli., XLVIII, 27.

ciel, auquel il est prêt d'obéir ; et le premier sentiment dont il est touché, c'est d'adorer en esprit et en vérité l'auteur de son être, en lui disant avec une soumission également chrétienne et héroïque : *Dominus est ; quod bonum est in oculis suis faciat* [1] ; Il est le maître de ma vie ; qu'il fasse de moi ce qui est agréable à ses yeux. Posséda-t-il jamais son âme avec plus de fermeté; et dans un jour de bataille, eut-il jamais plus de présence et plus d'application d'esprit que ce jour-là ? Quoique mourant, aucun de ses devoirs ne lui échappe. Il écrit au roi une lettre aussi tendre que respectueuse. Il profite de ce moment pour obtenir une grâce qu'il a si ardemment souhaitée, et qui va finir la disgrâce d'un prince qu'il ne peut oublier ; d'un prince qu'il a reconnu si digne de ses soins ; d'un prince qu'un mérite éprouvé, et dont il répond, lui a rendu encore plus cher que la proximité du sang. Il pourvoit aux affaires de sa maison avec autant de liberté que de sagesse. Il pense à ses amis ; et malgré eux, par les bienfaits dont il les comble, il leur donne les dernières marques de sa précieuse amitié. Vous diriez qu'en effet la mort n'est pour lui qu'un départ et un voyage auquel il se dispose ; au lieu que l'impie la regarde comme une entière ruine, et comme une totale destruction : *Et quod a nobis est iter exterminium* [2]. Mais laissons là ces devoirs du monde, et attachons-nous à ce qu'il fait comme chrétien.

Le désordre, ou plutôt le scandale des mondains qui meurent, est qu'on n'ose même leur parler de ce que l'Eglise a pour eux de plus salutaire et de plus saint. Cette idée de sacrements de l'Eglise, qui, dans les vues de la foi, devrait les remplir de consolation et de force, du moment qu'on la leur propose, les jette dans des abattements d'esprit qu'on ne sait si l'on doit imputer à une simple lâcheté, ou à une énorme dureté ; et Dieu veuille qu'il n'y entre point d'infidélité ! Quels détours ne faut-il pas prendre, et, à la honte de la religion, quels ménagements ne faut-il pas apporter pour les déterminer à se munir de ces divins secours, et à se pourvoir de ces remèdes souverains qui sont les sources du salut ? Ni ménagements ni détours ne sont nécessaires pour y déterminer notre prince. Il les désire lui-même avec ardeur, il les demande avec empressement ; il n'attend pas que son esprit affaibli ne soit plus en état d'en profiter ; il veut, pour en ressentir toute la vertu, être dans un parfait usage de sa raison, et posséder son âme entière pour s'en appliquer tout le fruit. Instruit de cette grande vérité, que les choses saintes ne sont que pour les saints, il s'y prépare, non-seulement par une confession fervente, mais par une exacte et rigoureuse discussion de toutes les obligations que sa religion lui prescrit, et auxquelles il achève de satisfaire. Œuvres de piété, de charité, de justice, il n'omet rien de tout ce que la délicatesse d'une conscience aussi éclairée que la sienne peut lui suggérer : et ce que l'on a admiré, ou même vanté dans les consciences les plus timorées, est ce qu'il accomplit avec toute l'humilité du serviteur inutile, mais pourtant fidèle. Si quelque chose malgré ses soins, se trouve avoir manqué à ce qu'il ordonne, et à quoi il soit obligé, il y supplée par la plus sûre et la plus efficace de toutes les voies. Il sait l'amitié qu'a son fils pour lui, il connaît son cœur, et il ne croit pas pouvoir donner à Dieu une caution plus infaillible de ce qui lui resterait à acquitter, que l'amitié de ce fils sur laquelle il se repose. Se trompait-il, et, fondé sur cette amitié, n'avait-il pas droit de s'assurer de tout ? Mais achevons.

Après avoir reçu son Dieu, plein de zèle et animé de cette ferveur qui est comme l'effet sensible du sacrement dans ceux qui le reçoivent bien disposés, il répand son âme en présence des siens. Princes et princesses qui m'écoutez, oserai-je vous remettre devant les yeux ce triste spectacle que votre douleur eut tant de peine à soutenir ? Mais suspendez pour un moment votre douleur et dites-moi : avez-vous jamais ouï parler avec plus de dignité, avec plus de grâce, avec plus d'énergie et plus de force, de vos plus essentiels devoirs, que vous en parla ce héros mourant ? Non, je ne craindrai pas de vous rappeler ses dernières paroles. Je sais que vous ne pouvez les oublier, et que vous en fûtes trop vivement pénétrés pour en perdre jamais le souvenir. Quand vous n'auriez pas eu jusqu'alors les sentiments de religion que Dieu vous a donnés, ce prince, l'organe de Dieu, vous les aurait inspirés dans le moment qu'il se sépara de vous ; et le dernier effort qu'il fit, lorsque, bénissant sa famille dans vos personnes, il vous dit *que la véritable grandeur consistait à servir le Maître des maîtres, et à mettre en lui sa confiance ; et que vous ne seriez jamais ni grands hommes ni grands princes, qu'autant que vous seriez chrétiens et attachés solidement à Dieu* ; ces paroles, dis-je, que vous recueillîtes avec autant de respect que de piété, auraient bien fait sur vous plus d'impression que les prédications les plus touchantes n'en feront jamais pour vous le persuader. C'est

[1] I Reg., III, 19. — [2] Sap., III, 3.

avec ces paroles qu'il vous quitta, ou pour mieux dire, qu'il s'arracha de vous.

Pour mourir en parfait chrétien, il voulut mourir par avance à ce qu'il avait le plus tendrement aimé. C'est à vous seul, mon Dieu, qu'il voulut consacrer les derniers moments de sa vie. Pour se détacher de la chair et du sang, il vous en fit, Seigneur, un sacrifice digne de vous qui l'acceptâtes, et de lui qui vous le présenta ; et pour exécuter lui-même l'arrêt de cette douloureuse séparation, à laquelle vous le prépariez, il vous immola toute la tendresse de son cœur, en faisant retirer le prince son fils et la princesse sa belle-fille, dont la présence était encore pour lui quelque chose de si doux, et dont, pour tout autre que pour vous, il n'aurait pas voulu, ô mon Dieu, perdre un seul moment. Et c'est alors qu'uniquement occupé de vous, et déjà mort à tout le reste, il entra en esprit dans votre sanctuaire, pour n'avoir plus d'autres pensées que celles de votre justice et de votre miséricorde : *Introibo in potentias Domini, memorabor justitiæ solius* [1]. C'est alors, mes chers auditeurs, que renonçant à tout le faste de la gloire mondaine, et se souvenant seulement qu'il était pécheur, il donna ces marques publiques d'un cœur contrit et humilié, que Dieu ne méprisa jamais dans plus vil coupable, mais que je ne sais s'il n'admire point, aussi bien que la foi du centenier, dans un héros pénitent. C'est alors qu'empruntant la voix et employant le ministère de celui qui l'assistait, il déclara le désespoir où il était d'avoir, par ses discours et par ses exemples, mal édifié son prochain, et en particulier ses domestiques et ses amis. C'est alors qu'ajoutant au mérite de la patience le désir de la souffrance et le zèle de la pénitence, réduit à une langueur extrême, il s'affligea de ne pas souffrir assez, et souhaita, pour l'expiation de ses fautes, d'endurer les douleurs les plus aiguës. C'est alors que, rempli de foi, il répondit à toutes les prières de l'Eglise, se les faisant répéter, parce qu'il y trouvait, disait-il, les motifs les plus solides de son espérance, et achevant d'une voix mourante, mais qui était encore le souffle de cette vie divine de la grâce dont Dieu l'animait, les psaumes qu'on lui commençait. C'est alors qu'embrassant la croix de son Dieu, et s'unissant à elle par de saints baisers, il pria celui qui allait être son juge de n'oublier pas qu'il était son Sauveur, lui disant ces paroles affectueuses qui justifièrent le publicain : *Deus, propitius esto mihi peccatori* [2]. C'est alors que, se livrant aux ferveurs de la charité la plus consommée, il ne fut plus touché que du seul regret d'avoir trop tard aimé son Dieu, et de la seule crainte de ne pouvoir pas l'aimer jusqu'à la fin. *Je crains*, dit-il, *que mon esprit ne s'affaiblisse, et que par là je ne sois privé de la consolation que j'aurais eue de mourir occupé de lui et m'unissant à lui.*

Mais il ne m'appartenait pas, chrétiens, de vous faire goûter ni sentir l'onction d'une mort si précieuse. Ce don était réservé à une bouche plus sacrée et plus éloquente que la mienne. L'illustre et savant prélat qui vous a parlé avant moi a déjà épuisé cette matière ; et après ce que vous avez ouï, c'est à moi de me taire ici, en me réduisant à cette seule parole de mon texte : *Nequaquam, ut mori solent ignavi, mortuus est.* Il est mort, mais non pas comme les mondains, à la mort desquels il ne paraît qu'impénitence, que dureté, qu'insensibilité pour Dieu, et que lâcheté. Voilà, Monseigneur, ce qui devait mettre le comble à l'éloge de notre incomparable prince, et ce qui devait couronner sa glorieuse vie. Sans cela, tout ce qu'il a fait, et tout ce que j'ai dit de lui, serait devant Dieu, non-seulement vanité des vanités, mais sujet de réprobation. C'est par là que devait finir son éloge, et c'est par là qu'il a mérité d'être ce héros de la terre, choisi de Dieu, et prédestiné pour le ciel. Dieu, Monseigneur, vous a donné dans sa personne l'idée de la véritable gloire. Mais en vain et pour lui et pour vous serait-il aujourd'hui l'idée de la véritable gloire selon le monde, si vous ne trouviez en lui l'idée de la véritable piété. Vous avez hérité de ses grandeurs, de ses lumières, des rares talents de son esprit, et, malgré le silence que votre modestie m'impose, de ses qualités héroïques : mais tout cela, séparé de sa piété, à quoi vous conduirait-il ? comme, au contraire, tout cela, sanctifié par sa piété, à quoi ne vous élèvera-t-il pas ? Il y a peu d'années que lui-même entendait ici l'éloge du prince son père, et vous entendez aujourd'hui le sien. Ainsi se termine la gloire des hommes : mais celle que vous aurez d'imiter sa foi et sa religion ne se terminera jamais. Les miséricordes et les grâces singulières dont Dieu l'a prévenu, voilà ce qui fait le sujet de votre confiance, voilà ce qui fait la consolation de la princesse votre digne épouse, dont ce grand homme a tant honoré la vertu, et dont je puis dire que la vertu est l'un des plus puissants motifs qui ont servi à la sanctification de ce grand homme. Car jusqu'à quel point n'en a-t-il pas été touché, et qu'y avait-il

[1] Ps. LXX, 16. — [2] Luc, XVIII, 13.

de plus propre à lui faire goûter Dieu et à lui faire aimer la religion, que la conduite édifiante, que la vie irrépréhensible, que la dévotion exemplaire de cette princesse selon son cœur, dont la douceur le charmait, en même temps que son attachement à tous ses devoirs le persuadait? Une vie héroïque, chrétiennement et saintement terminée, voilà ce que le jeune prince votre fils aura sans cesse devant les yeux, ce qu'il se souviendra d'avoir vu, et ce qui lui inspire déjà ces nobles et généreux sentiments que nous admirons en lui. Formé et cultivé par ce héros, en pouvait-il avoir d'autres? voilà le modèle que tous les princes de votre maison auront éternellement à se proposer, pour être eux-mêmes des princes parfaits et des princes prédestinés.

Mais après leur avoir représenté un modèle si propre à les toucher et si capable de les convaincre, c'est à nous, Monseigneur, de rendre aujourd'hui à ce héros les devoirs de la plus juste et de la plus solennelle reconnaissance, dont nous ne nous acquitterons jamais. Je parle ici au nom de toute une compagnie qu'il a honorée de sa protection, de sa bienveillance (oserai-je le dire), de sa confiance, de son estime et de son amitié. Vous le savez, mes Pères, et je suis sûr qu'au moment que je dis ceci, vos cœurs, aussi vivement émus que le mien, répondent par un témoignage unanime à tout ce que je pense et à tout ce que je sens: vous savez ce que nous devons à ce grand prince, et ce que nous avons perdu en le perdant; il était notre appui, notre conseil, notre consolation. Nous avions recours à lui comme à notre père; nos intérêts le touchaient, nos disgrâces l'affligeaient; il prenait part aux succès de nos ministères; sa bonté pour nous nous servait dans le monde de défense, et nous valait mieux que toutes les apologies. Quelle marque ne nous a-t-il pas donnée de cette bonté? après nous avoir confié, pendant sa vie, ce qu'il avait au monde de plus cher, il a voulu mourir entre nos mains; et mourant, il nous a laissé une partie de lui-même, qui est son cœur. Ce cœur plus grand que l'univers; ce cœur que toute la France aurait aujourd'hui droit de nous envier; ce cœur si solide, si droit, si digne de Dieu, il a voulu que nous le possédassions, et que nous en fussions les dépositaires. Nous le serons, grand Prince, et jamais dernière volonté n'aura été ni plus respectueusement, ni plus fidèlement exécutée: autant de cœurs que nous avons, ce sont comme autant de mausolées vivants où nous placerons le vôtre. Ce bronze et ce marbre ne sont destinés que pour en conserver les cendres; mais il vivra éternellement en nous: tant que cette compagnie subsistera, il y sera en vénération. Jusques aux extrémités de la terre, on prendra part à l'engagement où nous sommes d'honorer ce cœur. Dans l'ancien monde et dans le nouveau, il y aura des cœurs pénétrés des obligations immortelles que nous avons au prince de Condé. Aidez-nous, ministre de Jésus-Christ [1], à remplir, dans toute son étendue, un si saint devoir. Pontife du Dieu vivant, prélat que ce héros a distingué entre ses plus chers et ses plus confidents amis, aidez-nous à lui rendre, devant Dieu, le tribut solide de notre véritable gratitude, et, par le sacrifice de l'Agneau sans tache que vous allez immoler, achevez de purifier ce cœur que toute la gloire du monde n'a pu remplir, parce qu'il était né pour cette gloire éternelle et incorruptible que Dieu prépare à ses élus.

[1] Monseigneur l'évêque d'Autun.

ÉLOGE DE M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LAMOIGNON

(Quelques jours après la mort de M. le premier président DE LAMOIGNON, le père Bourdaloue prêcha le sermon de l'Aumône dans une assemblée de charité; et après avoir expliqué ces paroles qu'il avait pris pour texte: *Qui pensez-vous qu'est le serviteur prudent et fidèle que son maître a établi sur toute sa maison afin qu'il pourvoie à leurs besoins, et qu'il leur distribue dans le temps la nourriture nécessaire?* il ajoute à la fin de l'exorde:)

Je pourrais, chrétiens, si la douleur toute récente me le permettait, rappeler ici à vos esprits une idée sensible de ce serviteur prudent et fidèle dont l'Evangile nous parle aujourd'hui, Dieu nous en avait mis devant les yeux un rare exemple, bien plus capable que mes paroles de vous édifier, si nous avions mérité de le posséder plus longtemps. Ce grand et illustre magistrat, qu'une mort aussi prompte que douloureuse vient de nous ravir; cet homme, l'honneur de son siècle, l'ornement de sa condition, l'appui et le soutien de la justice, le modèle vivant de la

probité, l'amour de tous les gens de bien ; cet homme parfaitement chrétien, et encore plus recommandable par sa religion que par toutes les éminentes qualités dont la nature l'avait enrichi ; cet homme qui sut si bien accorder la grâce de sa modestie avec l'élévation de sa dignité, la douceur de son esprit avec la fermeté de son ministère, les vertus qui le faisaient aimer avec celles qui, malgré lui-même, le faisaient révérer et admirer ; cet homme enfin, dont le nom ne mourra jamais, et qui vient de s'ensevelir dans la bénédiction des peuples, c'est celui que je pourrais vous proposer comme la parfaite image du serviteur fidèle de l'Evangile, puisqu'il n'y a personne de vous qui ne lui rende ce témoignage, qu'il a été par profession, par inclination, par choix de Dieu et par élection, le père des pauvres ; puisque l'un des caractères par où il s'est distingué est d'avoir chéri les pauvres comme ses enfants et comme sa propre famille ; puisque ni l'éclat, ni la foule de ses importantes occupations, ne lui ont jamais ôté un moment de cette application infatigable qu'il a eue pour le bien des pauvres, puisqu'il n'y a point de maison ni d'établissement de pauvres qui n'ait été l'objet de son le, et qui n'en ait ressenti les effets ; puisq les pauvres eux-mêmes, par leurs gémisseme et par leurs larmes, protestent avoir perdu en lu un protecteur, qu'à peine espèrent-ils recouvrer jamais. Je pourrais, dis-je, pour l'exécution même de mon dessein, vous retracer l'idée de cet homme incomparable, et l'éloge que je ferais de sa personne ne serait qu'une reconnaissance publique que vous confesseriez lui être due. Mais mon regret particulier (car combien en particulier me doit être, non-seulement vénérable, mais précieuse et chère sa mémoire ?), ma douleur très-vive et très-sincère m'empêche de vous en dire davantage, et de m'expliquer autrement que par mon silence, Suspendons pour quelques moments les réflexions que nous aurions à faire sur une perte que nous ne pouvons assez pleurer, et pour bien comprendre ce que c'est dans la maison de Dieu qu'un serviteur fidèle, adressons-nous à la Vierge qui prit la qualité de servante du Seigneur, au temps même qu'elle en fut déclarée la mère. *Ave, Maria.*

FIN DU TOME

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME

MYSTÈRES

PANÉGYRIQUES

SERMONS POUR DES VÈTURES

ORAISONS FUNÈBRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imp. de la Soc. de Typ. - Noizette, 8, r. Campagne-Première. Paris.

